HK
1

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1926unse_0

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1926

THE GETTY CENTER

LE DANSEUR MONDAIN

PREMIÈRE PARTIE

I

Voulez-vous nous rejouer ce *Fox-Blues*, mademoiselle Morange? dit le maître de danse à la jeune femme assise au piano dans le petit salon d'hôtel qui servait à cette leçon. Et vous, mademoiselle Favy, — il s'adressait à son élève, — nous reprenons?... Plus vivement, cette fois. Rappelez-vous : Ne pas briser l'élan. La marche moins raide que dans le *One Step*. Des pas de côté, un en avant, légèrement fléchis, un peu élancés. Donner l'impression d'un oiseau qui va s'envoler. Ça, c'est bien, très bien. Ne pliez pas le genou...

Et les deux jeunes gens glissaient, étroitement enlacés, au rythme de la musique, — cette musique précipitée et monotone, mélancolique et saccadée, qui caractérise les danses d'aujourd'hui. Depuis la guerre de 1914 et sa longue tragédie, il y a de la frénésie et de la tristesse, à la fois, dans les moindres gestes d'une société trop profondément ébranlée. Même ceux qui ne devraient, comme une sauterie dans un bal, n'être qu'un plaisir et qu'une détente, sont touchés de névropathie. Un ruban, noué à la boutonnière du veston ajusté du maître de danse, attestait que, peu d'années auparavant, — on était en 1924, — il prenait part en effet à cette terrible guerre et qu'il s'y distinguait Ce martial épisode semblait bien absent de son visage, très viril

Copyright by Paul Bourget, 1926.

certes dans sa joliesse, mais comment concilier de sanglants et sinistres souvenirs avec l'espèce de frivole ferveur qu'il mettait à conduire les pas de son élève : une jeune fille de vingt ans, souple, mince, et dont les traits délicats étaient comme éclairés par des prunelles bleues d'une intensité singulière? Ce couple élégant, agile, uni dans un accord balancé de tous les mouvements, allait et venait ainsi, dans le décor banal et faussement stylisé de ce salon d'un hôtel de la Riviéra, ouvert largement sur un lumineux et grandiose paysage.

La baie d'Hyères se développait, encadrée d'un côté par le sombre massif des Maures, de l'autre par les montagnes de Toulon, et fermée par les îles que les Grecs appelaient jadis les Stoechades, les « rangées en ligne ». A la pointe de l'une, celle de Porquerolles, surgissent les récifs des Mèdes, *Mediæ Rupes*, — les Roches du Milieu. Ce nom justifiait celui de l'hôtel, britanniquement et barbarement baptisé : *Mèdes-Palace*. Il était situé sur une hauteur, à mi-chemin entre la ville d'Hyères et la rivière du Gapeau.

Par ce clair et tiède matin du mois de mars, cet immense horizon était admirable de splendeur et de grâce. Le sombre azur de la mer, doucement marié au bleu plus léger du ciel, s'apercevait par delà le floconnement argenté des vastes champs d'oliviers qui dévalaient jusqu'au rivage, et, tout près, c'était le jardin de l'hôtel, fraîche oasis de palmiers et d'eucalyptus entre lesquels foisonnaient des roses et des mimosas en pleine floraison. Comme ce salon servait aux leçons du danseur professionnel de l'établissement, le milieu en était vide. L'anglomanie qui avait présidé à l'appellation du Palace se reconnaissait à la forme des fauteuils et des chaises, évidemment commandés outre-Manche et qui plaquaient leur massif acajou contre les murs, décorés eux-mêmes de gravures anglaises. Il semblait paradoxal qu'il y eût à cette minute, dans ce coin londonien, quatre personnes de nationalité française : Mlle Morange la pianiste, le maître de danse et son élève, une femme plus âgée enfin, qui était la mère de la jeune fille. Leur seul aspect le disait assez et cette ressemblance des physiologies qui décèle une analogie profonde des natures. Chez l'une et chez l'autre, une extrême sensibilité nerveuse se reconnaissait à vingt petits signes identiques : à la finesse des linéaments du visage, à celle des pieds et des mains, à la mobilité tour à tour et à la fixité de

la bouche et du regard, à la gracilité fragile de tout l'être. Mais la flamme de la vie était intacte chez la jeune fille. Autrement, se serait-elle prêtée avec cette ardeur gaie à l'enfantin plaisir de cette leçon de danse? Mme Favy, elle, donnait, au contraire, l'idée d'un organisme usé, avec la pâleur de son visage amaigri taché de rouge aux pommettes. Son souffle, par moments si court, et la légère saillie de ses yeux trop brillants, comme il arrive dans certaines névroses du cœur, dénonçaient une maladie chronique, et aussi le léger tremblement de ses doigts, aux ongles cyanosés, qui s'occupaient en ce moment à tricoter une casaque de laine, destinée sans doute à quelque vente de charité. Étendue parmi des coussins, sur une chaise-longue en paille, apportée pour elle du jardin, elle relevait sans cesse la tête et elle abaissait son ouvrage, pour se caresser avec tendresse à la gracieuse vision de sa charmante enfant, naïvement amusée de ces tournoiements et de ces pas rythmés sous la main conductrice du maître. La musicienne, elle aussi, regardait, dans la haute glace placée au-dessus du piano, l'image mouvante du jeune couple, avec une tout autre expression d'amertume et de déplaisir. Elle était jolie également, mais son masque sans jeunesse, quoiqu'elle eût à peine vingt-sept ans, disait la mélancolie d'une destinée sans horizon, emprisonnée dans des conditions trop dures. Elle tenait, au *Mèdes-Palace*, l'emploi de danseuse professionnelle. Sachant l'un et l'autre un peu de musique, elle et son camarade se rendaient le service de s'accompagner dans leurs leçons, quand ils pouvaient, afin d'épargner à leurs élèves et de s'épargner l'assourdissement du gramophone.

— Cette fois, dit le maître de danse, le piano à peine arrêté, ça y est. Vous n'avez pas fait une faute, mademoiselle Favy.

— Savez-vous que nous avons joliment travaillé ce matin, monsieur Neyrial? répondit la jeune fille, en riant, *Scottish espagnole*, *Paso doble*, *Java*, et, pour finir, *Fox-blues*, c'est quatre danses que j'ai bien dans les jambes maintenant. Je continue à préférer le *Tango*. Ces airs espagnols sont si prenants! On les sent passer dans ses gestes. Ce n'est pas comme la *Samba*.

— Moi non plus, fit le jeune homme, je ne l'aime pas beaucoup. Tournée pourtant, elle a son charme. Sautée, elle devient trop vite excentrique.

— A la bonne heure, dit Mme Favy, qui se relevait de sa chaise-longue, aidée par sa fille. Voilà ce que j'apprécie en vous, monsieur Neyrial. Vous gardez du goût dans ces danses modernes. Elles en manquent si facilement !

— C'est que je considère la danse comme un art, répondit vivement Neyrial. La danse, c'est le rythme, c'est la mesure, c'est la beauté du mouvement, ce que mademoiselle vient de dire si justement, de la musique gesticulée.

— Quel dommage, répartit Mme Favy, que tous vos confrères ne pensent pas de même ! Je vous avoue, quand Renée m'a demandé à prendre des leçons avec vous, j'ai eu un peu peur. Pensez donc. De mon temps, nous ne connaissions que le quadrille, la polka, la valse...

— Je vous l'ai dit aussitôt, maman, interjeta la jeune fille, qu'avec monsieur Neyrial, ces danses d'aujourd'hui, qui vous déplaisent tant, s'ennoblissaient, s'idéalisaient...

— J'aime mon art, mademoiselle, fit Neyrial en reconduisant Mme Favy et son élève jusqu'à la porte, et, ce que l'on aime vraiment, on le respecte.

Les deux femmes étaient à peine sorties de la pièce que la pianiste, à demi tournée sur son tabouret, disait, avec une ironie singulière, au jeune homme en train d'allumer une cigarette :

— Vous n'avez pas honte de lui servir de ces boniments, à cette pauvre petite ?

— Quels boniments? répondit-il.

— J'aime mon art... Tout ce qu'on aime, on le respecte...

Son accent se faisait de plus en plus railleur pour répéter les paroles de son camarade en contrefaisant son accent et elle insistait :

— Voyons. Nous nous sommes mis danseurs mondains, vous et moi, dans les hôtels, parce que nous savions bien danser et que nous n'avions pas le sou. Vous en profitez pour avoir des histoires de femmes. Tant qu'il s'agit de personnes qui ont de la défense, rien à dire; mais bourrer le crâne à une jeune fille, quand on ne peut pas l'épouser, ce n'est pas propre, et vous ne pouvez pas l'épouser. Jamais le colonel Favy, professeur à l'École de guerre et qui sera demain général, ne donnera sa fille à un danseur d'hôtel. Il n'est venu ici que pour vingt-quatre heures. De le voir passer m'a suffi pour le juger.

A vous aussi. Rappelez-vous. Il y avait un Thé-dansant ce soir-là. La petite et sa mère n'en manquent pas un. Ont-elles paru? Non. A cause du père évidemment...

— Vous voilà encore jalouse, dit Neyrial. Vous n'en avez pourtant pas le droit. Répondez : ai-je été loyal avec vous?

— Très loyal, fit-elle sur un ton de dépit qui ne s'accordait que trop avec la subite contraction de son visage aigu.

— Quand vous m'avez rapporté, continua Neyrial, cette conversation, entendue par hasard, qui calomniait nos rapports, vous ai-je offert, oui ou non, de rompre mon engagement ici, et d'aller à Tamaris à l'*Eden* où j'avais, où j'ai encore une offre? Vous m'avez prié de rester, en me disant que votre sympathie pour moi vous rendrait cette séparation pénible. Vous m'avez, à ce propos, fait cette déclaration très nette, je vous en ai estimée, qu'une fille, dans votre profession, ne devait jamais se laisser courtiser. J'entends encore vos mots : le mariage ou rien. Nous avons convenu alors qu'il n'y aurait jamais entre nous qu'une bonne et franche amitié. Il exclut la jalousie, ce pacte, et c'est si propre, pour employer votre mot de tout à l'heure, une relation comme la nôtre, ce compagnonnage de deux artistes qui aiment profondément leur art... Vous allez encore parler de boniment...

— Dans ce moment-ci, non, répondit-elle. Ça n'empêche pas que j'avais raison tout à l'heure, et vous le savez bien... Mais voilà miss Oliver qui vient pour sa leçon.

— Vous n'allez pas de nouveau être jalouse? Sinon...

Il avait jeté cette phrase de taquinerie, en riant, cette fois, du rire d'un homme qui ne veut pas prendre au sérieux les sentimentalismes d'une femme qu'il n'aime pas. Ce fut de nouveau d'un accent très sérieux que Mlle Morange lui répondit :

— Elle est bien belle, mais elle ne vous regarde pas comme l'autre, ni vous non plus...

Une jeune fille entrait maintenant, qui offrait un type accompli de la beauté anglaise : grande, énergique, assouplie par le sport, son teint de rousse fouetté par la brise de la mer. Ses cheveux coupés « à la Jeanne d'Arc » ou « à la typhoïde », comme disent indifféremment les coiffeurs d'aujourd'hui, lui donnaient un air garçonnier que son verbe haut et trop direct accusait encore. Sa jupe courte découvrait des mol-

lets vigoureux comme ceux d'un coureur, et son corsage, presque sans manches, des bras tannés par le soleil, dont un boxeur eût envié la musculature. Quel contraste avec la frêle et mince Française qui s'essayait, dix minutes auparavant, à ce *fox blues* qu'elle dansait si finement, et, tout de suite, l'arrivante dit avec un accent, qui rendait plus excentriques les termes d'argot qu'elle croyait devoir employer pour « être à la page », — parlons comme elle :

— Pas de *Tango*, n'est ce pas, monsieur Neyrial. C'est moche, le *Tango*, vous ne trouvez pas?... Un *Two-steps* d'abord, puis une *Samba*, mais sautée, pour gigolos tortillards. Que ce mot exprime bien la chose, pas ?...

Et s'adressant à Mlle Morange qui attaquait le morceau demandé :

— Parfait, mademoiselle. Rien que cet air me donne des fourmis dans les pieds...

Les doigts de la pianiste continuaient de courir sur les touches, et plus allègrement, en effet, plus brutalement, comme gagnés par la vitalité de la jeune Anglaise. Celle-ci virevoltait aux bras de Neyrial, qui, lui aussi, avait changé. Son allure, à présent, se faisait aussi alerte, aussi trépidante qu'elle était réservée et mesurée tout à l'heure. Si la danse est un art, comme il disait, elle est également un sport. Il y a de l'athlétisme dans le métier de gymnaste que le jeune homme exerçait au bénéfice de cet hôtel, et c'était le sportsman qui dansait maintenant. Un témoin des deux leçons successives en fût demeuré saisi. A la façon dont il enserrait le corps de cette créature animalement robuste, à la pression de sa main appuyée sur cette taille presque carrée, il était visible qu'il se plaisait à partager sa fougue, comme tout à l'heure le nervosisme un peu mièvre de Renée Favy, et pas plus maintenant qu'alors, il ne cessait de garder au fond des yeux un je ne sais quoi de distant, de lointain, comme s'il assistait aux divers épisodes de son étrange vie, sans se donner tout à fait à chacun. Mais qu'il s'y prêtait complaisamment! Comme il semblait ne faire qu'un avec sa véhémente partenaire, tandis qu'ils attaquaient tour à tour la *Samba* demandée après le *Two-steps*, un *Shimmy* après une *Huppa-huppa*, toujours plus fébrilement, sans que l'Anglaise prononçât d'autres paroles que des *So nice* et des *Fascinating*, jusqu'à un moment où l'apparition, sur le seuil de la

porte, d'un jeune homme en vêtements de tennis, une raquette à la main, la fit arrêter son danseur!

— Eh bien! monsieur Favy, demanda-t-elle, quel est le *score*?

— Six deux, six quatre, répondit l'arrivant.

— *All right*, fit-elle gaiement, — et serrant les mains alentour avec une énergie presque masculine : — Merci, mademoiselle Morange. Merci, monsieur Neyrial. Je vous retrouve au *Golf* cet après-midi, monsieur Favy?... Je me sauve. Nous avons des personnes un peu *formal* au lunch. Il faut que je monte m'habiller plus vieux jeu.

Et, riant de toutes ses belles dents, elle sortit de la pièce, suivie de Mlle Morange, à qui la seule présence du frère de Renée avait rendu son expression mécontente d'auparavant.

— A deux heures, M. Neyrial, n'est-ce pas? avait-elle dit, en repliant sa musique et fermant le piano, pour notre numéro.

Pas un mot, pas un geste de tête à l'égard du nouveau venu, qui demanda, une fois les deux jeunes gens seuls :

— Qu'est-ce que peut avoir contre moi Mlle Morange? Je suis toujours correct avec elle, et quand il nous arrive de danser ensemble, je sens son antipathie. Vous me l'avez dit un jour, je me rappelle, et c'est si juste : ça ne trompe pas, la danse. Rien ne révèle davantage le caractère des gens et ce qu'ils pensent les uns des autres.

— Elle est un peu sauvage, répondit Neyrial. Elle n'est pas contente de sa vie. Ça se comprend. Son père tenait un gros commerce. Il s'est ruiné. On l'avait élevée pour devenir une dame. Elle a besoin de gagner son pain, comme moi. Elle a pris le métier qu'elle a trouvé. Il y a deux différences entre nous. Elle a sa mère, à qui elle peut donner du bien-être, au lieu que moi, je n'ai plus de famille. Et puis, j'aime mon métier et elle subit le sien. Il est vrai que, pour une femme, ce métier est moins amusant. Nous, les hommes, nous ne sommes guère intéressants à étudier, tandis que chaque danseuse, c'est un petit monde.

— Et quelquefois mieux... répondit Gilbert Favy, — et sur une protestation de l'autre : — Mais oui, mais oui... insista-t-il, joli garçon comme vous êtes, distingué, vous devez en avoir eu

des aventures!... Surtout qu'une femme dans un hôtel, c'est libre. Le mari est loin. On ne se retrouvera pas. Donc, pas de chaîne. Le caprice dans toute sa fantaisie et sa sécurité. Il suffit de causer avec vous, deux ou trois fois, pour constater que vous n'êtes pas bavard.

— Et c'est pour cela que vous voudriez me faire parler? Le futur diplomate s'exerce à son métier, qui consiste à surprendre les secrets des autres, en flattant leur vanité.

— Vous désirez bien tout de même que l'on sache que vous êtes un monsieur et que votre famille ne vous destinait pas à enseigner la valse-hésitation dans les palaces?... Mais, pardon, — et il eut un geste caressant, — me voilà en train de vous froisser, et, jugez si je suis un mauvais diplomate, au moment où j'ai un service à vous demander...

— J'espère que ce n'est pas le même que celui de l'autre jour?

— Eh bien! si, répondit Gilbert Favy.

Une expression d'anxiété, presque d'angoisse, contractait ses traits, tandis qu'il continuait :

— Vous ne savez pas ce que je traverse depuis ces trois jours!...

— Vous avez encore joué? interrogea Neyrial. J'espérais que non, en vous voyant passer ces dernières soirées dans le hall, en compagnie de madame votre mère et de Mlle Renée...

— C'est dimanche que ça m'est arrivé. J'étais allé au Casino, pour le concert, simplement. D'avoir dû vous emprunter de l'argent, une fois déjà, m'avait été si pénible! Ça m'est si pénible, en ce moment, de vous parler comme je vous parle! Un Américain tenait la banque et perdait tout ce qu'il voulait. La tentation me prend. Je me rappelle ma chance de la semaine dernière, qui m'a permis de vous rendre ce que je vous devais, aussitôt... Je risque vingt francs d'abord...

— Et puis vingt autres, et puis cent, et c'est vous qui perdez tout ce que vous ne voulez pas, interrompit Neyrial, et maintenant, vous n'avez plus qu'une idée : retourner là-bas, prendre votre revanche...

— Oh! fit Gilbert, si ce n'était que cela!...

— Quoi alors? Que se passe-t-il?...

— Il se passe que le délire du jeu m'a grisé. On m'avait raconté qu'un des employés, — on me l'avait nommé, — prêtait

de l'argent aux décavés qui présentaient des garanties sérieuses. Je me suis adressé à lui. J'ai eu mille francs. Je les ai perdus encore. Je me suis engagé à les lui rendre dans la semaine. C'était dimanche, je vous répète, il faut que je les aie pour dimanche prochain au plus tard. Pouvez-vous m'aider?...

— Je ne veux pas vous aider, répondit Neyrial, en insistant sur ce : je ne veux pas. Votre dette réglée, c'est le casino de nouveau ouvert, d'autres parties en perspective, et d'autres pertes, plus graves peut-être...

— Mais si je ne les rends pas, ces mille francs, à la date fixée...

— Vous les rendrez plus tard, semaine par semaine, sur votre pension.

— Et si mon prêteur s'adresse à ma mère? Malade du cœur comme elle est, à la merci des moindres émotions...

— Il ne s'adressera pas à elle. Le casino défend expressément à ses employés d'avancer de l'argent aux joueurs. Madame votre mère parlerait, et cet homme serait renvoyé. Non. Il sait qui vous êtes. Il sera parfaitement sûr que le fils du colonel Favy paiera aux échéances convenues, d'autant qu'il ne manquera pas de vous demander des intérêts. Vous serez un peu gêné. Ça vous fera réfléchir, et, en attendant, vous ne jouerez plus...

A la simple mention du nom du colonel, Gilbert avait eu un sursaut, vite réprimé, comme si cette image évoquée à cette seconde, lui était insupportable.

— C'est bien, dit-il d'une voix âpre et avec un regard sombre. Je trouverai un autre moyen.

— Il y en a un plus simple, en effet, s'il vous répugne trop de discuter avec votre prêteur, reprit Neyrial, qui avait remarqué le mouvement de son interlocuteur. Vous ne voulez pas vous adresser à madame votre mère, à cause de son état de santé? Écrivez la vérité à votre père, tout franchement, tout simplement...

— Mon père!... fit Gilbert. Cette fois, une véritable terreur décomposait son visage. Je me couperais la main plutôt que d'écrire cette lettre-là. Mon père, vous ne le connaissez que de réputation. C'est un magnifique soldat. Il a été admirable à Charleroi, à Verdun, sur la Somme, partout. Et l'homme vaut le soldat. Depuis que j'existe, je ne lui ai pas vu commettre une seule faute, de quelque ordre que ce soit, et cela, du grand

au petit. Un exemple : quelque affaire qu'il ait, il ne se presse jamais en écrivant, de sorte que vous diriez que ses lettres sont imprimées, tant les caractères sont bien formés. Ses élèves à l'École de guerre sont unanimes à reconnaître que son cours est une perfection. Son régiment, quand il commandait à Poitiers, faisait l'admiration de tous. Mais cette impeccabilité qui est la sienne, il exige qu'elle soit celle de tous autour de lui et cela fait chez nous une atmosphère dans laquelle on étouffe. Cette discipline de chaque heure, de chaque minute, avec ce témoin toujours impassible, qui ne se permet, qui ne vous permet pas une négligence, une spontanéité, c'est accablant. Un autre exemple. Il est venu ici. Renée n'a pas osé danser pendant son séjour. Il adore maman, et si elle a perdu sa santé, j'en suis sûr, c'est qu'elle est trop sensible et qu'il ne s'en est jamais douté. Il l'a écrasée, et ne s'en rendra jamais compte, comme il nous a écrasés, ma sœur et moi. Seulement, nous sommes jeunes, nous, et quand un être jeune est trop comprimé, il explose. Nous en sommes venus à nous réjouir que les médecins aient envoyé maman dans le Midi. Au moins, ici, nous respirons librement. Cette joie de Renée de courir à bicyclette, de jouer au tennis, de danser, c'est sa libération à elle. La mienne, à moi, c'est le casino et le jeu. Pour que mon père comprît comment je me suis laissé entraîner, et me le pardonnât, il faudrait lui expliquer tout cela, est-ce que je peux?...

— Vous appelez le jeu une libération, vous? dit Neyrial. Mais c'est l'esclavage des esclavages, la passion à laquelle on fait le plus difficilement sa part!

— Je n'ai pas joué par passion, répondit Gilbert. Je me suis assis à la table de baccara, je viens de vous le dire, par amusement et surtout avec l'idée d'avoir un peu d'argent, quand je reviendrai reprendre ma préparation aux Affaires étrangères. Avec les cent francs par mois que mon père m'alloue, pour toute pension, qu'est-ce qu'un garçon de mon âge peut devenir à Paris? Pas de théâtre. Pas de restaurant. Rien que le travail tout le jour, et le soir, à la maison, le silence, entre papa qui ne prononce pas dix mots par heure, quelquefois, et maman, occupée avec Renée à une tapisserie... Je me suis dit : Si je rentrais avec trois ou quatre billets de mille francs, tout de même?... Et sans cette guigne...

— Oui, on commence ainsi, interrompit Neyrial. Et puis... C'est un Anglais, Sheridan, qui prétendait qu'au jeu, il y a deux bonheurs : le premier de gagner, l'autre de perdre. Autant dire que l'attrait du jeu, ce n'est pas le gain seulement, c'est le risque. Oui, on commence, comme vous, par penser aux quelques billets de banque à ramasser sur le tapis vert avec une carte heureuse, et, bien vite, ce ne sont plus ces chiffons de papier bleu qui vous remuent le cœur, mais cette inexprimable et toute-puissante sensation, faite d'incertitude, d'audace, d'avantages et de désastres possibles, — le risque enfin, je le répète. Quand une fois on a goûté à ce poison-là, il vous mord à fond. Il devient un besoin, comme l'alcool, la morphine, la cocaïne, l'opium, — toutes les drogues qui portent à son paroxysme la tension de notre être intérieur. Voilà pourquoi je vous ai refusé, tout à l'heure, l'argent que vous me demandiez. Vous ne jouerez plus, du moins ici, et chaque mois, la somme à prélever sur votre pension, vous causera un petit ennui bien salutaire...

— Pour que vous parliez du jeu sur ce ton, répliqua Gilbert, il faut que vous l'ayez pratiqué vous-même. Vous en êtes guéri. Ce n'est donc pas une intoxication si dangereuse.

— On peut faire tant de mal aux autres, sans le vouloir, avec le jeu ! continua Neyrial. — Il ne relevait pas directement cette interruption. Mais son front s'était soudain barré d'une ride. Sa bouche se serrait. Visiblement, des souvenirs, restés trop présents, l'obsédaient. — Vous parlez de votre père... Si le mien, à moi, n'avait pas été un joueur, ma mère n'aurait pas vécu ses derniers jours dans la gêne, et je ne serais pas danseur mondain dans un palace...

Gilbert Favy ne répondit rien. Le contraste était trop grand entre le sourire habituel de Neyrial et la physionomie qu'il venait d'avoir, presque tragique, celle d'un homme qui a beaucoup souffert, et devant qui se dresse brusquement sa destinée. Le fils du colonel tenait de sa mère une sensibilité trop vive pour ne pas le deviner : il toucherait à des plaies secrètes en interrogeant davantage son interlocuteur. Celui-ci s'étant arrêté soudain de sa plainte et de sa confidence, les deux jeunes gens sortirent de la chambre, sans prolonger un entretien qui leur laissait à chacun l'impression d'une énigme pressentie chez l'autre.

« Mais qui est-il? se demandait Gilbert Favy. Il est tellement supérieur à son métier par sa tenue, sa conversation, ses façons de sentir. Quel était ce père qui l'a ruiné ? Pourquoi s'est-il fait danseur ? Ce nom de Neyrial est-il son nom ?... Si je lui avais dit toute la vérité cependant, toute, m'aurait-il refusé ces mille francs ? Mais lui avouer ce que j'ai osé faire et ma honte, ça, c'était trop dur... Comment me tirer d'affaire ? Il y a son moyen à lui, demander ce délai à ce Gibeuf... » C'était le nom de l'usurier du casino. « C'est bien dur aussi, et, il a beau dire, inutile sans doute. Le mieux est d'aller à Marseille. Les brocanteurs véreux n'y manquent certainement pas. Mais le prétexte pour expliquer ce voyage à maman ?... Il faut cependant sortir de là... Il le faut »...

« Comme il a peur de son père ! se disait, de son côté, Neyrial. Une dette de jeu, ce n'est pas si grave ! Qu'a-t-il d'autre dans sa vie dont il tremble que son père ne le découvre ?... Ai-je eu raison de ne pas l'aider ? Si pourtant son créancier du casino s'adressait à la mère ?... Non. Ces coquins-là sont des usuriers adroits qui redoutent trop le scandale. Et puis, je reparlerai à ce pauvre garçon. S'il n'a pas obtenu ce que je lui ai suggéré, ce règlement par échéances, je serai toujours à temps de lui avancer la somme, en exigeant sa parole de ne plus toucher une carte. C'est ce que j'aurais dû faire peut-être... En attendant, pensons à notre « numéro »... Il y a une figure à changer. »

II

Le « numéro », comme disait Neyrial, après Mlle Morange, dans le langage professionnel des dancings, était une espèce de ballet à deux, donné à titre d'attraction, les jours où le directeur du Palace convoquait ses hôtes à une réunion appelée, professionnellement aussi, « Thé-dansant. » Les deux artistes mettaient leur point d'honneur à exceller dans ces fantaisies qu'ils composaient le plus souvent eux-mêmes, sur quelque partition en vogue. Quand, à cinq heures, ce jour-là, ils se retrouvèrent dans le vaste hall, lui, svelte et mince dans son veston cintré, elle costumée pour ce « numéro », mais enveloppée d'une mante, ils avaient oublié, à prendre et à reprendre

durant tout l'après-midi les figures de leur ballet, lui, ses soupçons sur les sottises possibles de Gilbert Favy, elle, ses aigreurs de la matinée. Un orchestre, installé sur une estrade, au fond, parmi des verdures, avait, dès leur entrée, attaqué un de ces airs de Tango, chers à la sentimentale Renée Favy, et méprisés par la sportive miss Oliver. Les murs de l'immense salle, plus longue que large, se paraient d'énormes têtes de pierrots en étoffe blanche suspendues entre les lampes électriques voilées de bleu, de jaune et de rose. Des tables étaient disposées tout autour, où déjà les clients de l'hôtel prenaient, qui du thé, qui du porto, qui un cocktail, qui un whisky au soda, tandis que les groupes des danseurs commençaient de se trémousser, dans l'espace laissé libre au milieu. La rumeur des causeries se mêlait au bruit des instruments, piano, violons et cuivres. Tout ce monde, — deux cents personnes peut-être, — parlait anglais, buvait anglais, dansait anglais. Ici, deux jeunes filles, taillées en athlètes, comme cette robuste miss Oliver, tournaient ensemble, et s'essayaient au *Corte*. Elles marchaient de ce pas fléchi en avant, léger, un peu hésitant, et leur couple en frôlait d'autres, étrangement disparates : ici, une enfant de quatorze ans, conduite par un sexagénaire ; plus loin, une femme âgée aux bras d'un garçon de vingt ans. Dans ce pêle-mêle britannique, les têtes grises, plus nombreuses que les têtes brunes ou blondes, témoignaient d'une forte race où l'entraînement physique se prolonge indéfiniment. Le tout faisait une foule ondoyante et mouvante, qui s'animait au rythme des sauteries exotiques, énumérées à la fin de sa leçon par Renée Favy. Elle-même était là, se tenant auprès de sa mère, invitée par l'un, par l'autre, et calculant avec une impatience que ses regards étaient tout près de trahir, la minute où Neyrial viendrait la prier. Il devait, par profession, servir de cavalier aux dames qui n'en trouvaient pas. Tout de suite, tandis que Mlle Morange, assise à l'écart, à cause de sa tenue d'Opéra, attendait le tour du « numéro », il avait entraîné celle-ci, puis celle-là, dans des *Fox-trott*, des *Shimmy*, des valses lentes et les autres danses répétées le matin avec son élève préférée, qu'il était venu inviter enfin. Sa façon de conduire sa danseuse variait avec chacune, modérant les trop vives, activant les trop lentes, si bien que toutes, revenues à leur chaise, ne tarissaient pas d'éloges :

— Je ne sais pas pourquoi, disait l'une, c'est si reposant

de danser avec lui, et cependant il ne vous laisse pas faire une faute...

— Voilà, c'est un gentleman, répondait une autre. Il n'abuse pas.

— Oui, on n'a pas besoin de freiner, avec lui, disait une troisième.

— Il serre de bien près cette petite Mlle Favy, tout de même!... reprenait une quatrième. Regardez-les...

Et les propos de continuer, avec des rappels de turf et de vie cosmopolite :

— Ils font une jolie paire à eux deux, et bien du même pied...

— Vous seriez très étonnée si cela finissait par un mariage?

— Un danseur de palace et la fille d'un colonel, y pensez-vous?...

— Pourquoi pas? Il n'y a pas de sot métier d'abord, et, par le temps qui court, celui-là est plus sûr que celui de rentier...

— Un colonel? Mais, à Biarritz, le danseur mondain du palace qui s'est marié en fin de saison était un prince russe...

— Comme elle le regarde! Elle est folle de lui, tout simplement. Ah!.. si j'étais sa mère!...

— Vous venez de dire vous-même qu'il est très convenable.

— Il n'en est que plus dangereux... Mais ce fox est fini. L'orchestre s'arrête. La lumière baisse. Ça va être le « numéro ». Vous avez vu le programme?

— C'est le même que celui d'il y a quinze jours et que l'on a redemandé : le Printemps.

Il se faisait un apaisement des voix maintenant, qui se changea en un silence attentif, coupé de battements de mains, quand Neyrial et Mlle Morange parurent à l'extrémité de la salle. Elle avait quitté sa mante, et elle s'avançait, souriante, un peu intimidée, dans sa toilette de théâtre, en jupe bouffante et courte, d'une étoffe lamée d'argent, brodée de petites roses et de feuillage de tons clairs, les bras et les épaules nus. Des bas de soie couleur de chair moulaient ses fines jambes. Les garçons de l'hôtel disposaient des touffes de fleurs, de place en place, et, l'orchestre ayant préludé, elle commença d'aller chercher ces bouquets, l'un après l'autre, en dansant. Elle se baissait pour prendre la gerbe, poursuivie par son camarade

qui, dansant aussi, l'atteignait sans cesse, et, sans cesse, elle s'échappait, lui laissant aux mains, tantôt une branche de mimosas, tantôt une brassée de roses, de grands iris blancs ou sombres, des œillets rouges ou safranés, des narcisses. C'était toute la fête du printemps méridional qu'elle lui offrait chaque fois, en se dérobant elle-même, et chaque fois, il revenait, toujours en dansant, déposer ces gerbes au pied d'une statue de l'Amour, en terre cuite, dressée au bas de l'orchestre, jusqu'au moment où, toutes les fleurs ayant été ainsi ramassées, la jeune femme se laissa elle-même enlever, fleur vivante, pour être portée jusqu'à cet autel symbolique, entre les bras du ravisseur, à qui elle disait tout bas, la tête abandonnée sur son épaule :

— C'est elle qui est jalouse, maintenant. Regardez-la, et repentez-vous de jouer avec cette enfant...

Tandis que les applaudissements éclataient et que les danseurs, en se donnant la main à présent, saluaient la foule, Neyrial pouvait en effet voir, au tout premier rang, Renée, assise avec sa mère, et ses petites mains, qu'elle frappait l'une contre l'autre, découvraient, en s'écartant, un visage péniblement contracté, où se révélait la souffrance ingénue d'une sensibilité trop tendre. De voir Neyrial soulever contre lui, dans un geste d'amour mimé, sa jolie et souple camarade, avait suffi pour que son cœur, qui s'ignorait lui-même, subît un spasme inconscient, et, dans les yeux de Neyrial brillait cet éclair de fatuité, inconsciente aussi, de l'homme qui se sent aimé, quand tout à coup ce regard s'éteignit. Son visage avait pâli. Ses doigts se crispaient involontairement sur ceux de la danseuse. Celle-ci se dégagea, et attribuant cette étreinte à une irritation causée par sa remarque :

— Ce n'est pas une raison pour me faire mal, protesta-t-elle, parce que je vous dis la vérité...

— Pardon... balbutia-t-il, et, soudain, elle le vit, avec stupeur, se détacher d'elle, longer l'estrade où l'orchestre préludait vivement à une nouvelle danse. Déjà il était hors de la salle, sans que personne eût pu s'apercevoir de ce hâtif départ, sinon celle qui courait instinctivement après lui pour le supplier :

— Neyrial! implorait-elle, mais je regrette...

— Laissez-moi! répondait-il, vous m'excédez...

Et, la repoussant d'un geste, il entra dans la cage de

l'ascenseur, qui commença de monter, tandis qu'elle restait devant la porte, brusquement refermée, à se dire :

« Je suis trop sotte, mais qu'est-ce qu'il a eu? Cela ne lui ressemble pas, de se fâcher pour une taquinerie... Il n'est pas souffrant. Il était en forme tout à l'heure, et si allant... Comme il m'a parlé! Ah! les hommes! Quand on court après eux, ils deviennent aussi rosses que les femmes... Il n'est toujours pas là, en ce moment, à faire danser cette petite Favy. »

La pauvre fille aurait été très mortifiée, et plus étonnée encore, si elle avait su combien sa sotte phrase de coquette dépitée était étrangère à cette fuite inopinée du danseur hors de la salle où l'on venait, une fois de plus, de l'applaudir frénétiquement. A la minute où il regardait Renée, lui-même s'était vu regarder par un vieillard, un nouvel arrivant dans l'hôtel et qui venait de s'asseoir à la même table que ces dames Favy. Cette rencontre de leurs yeux avait suffi pour que Neyrial ne pût, physiquement, rester cinq minutes de plus dans la même pièce que ce personnage. Cette seule présence lui avait infligé une de ces foudroyantes secousses de terreur, où l'homme ne se connaît plus, ne raisonne plus. Un réflexe animal de défense se déclenche en lui, aussi aveugle et irrésistible que le galop d'un cheval emballé. Tel était ce trouble du jeune homme, qu'en pressant le bouton de l'ascenseur, il n'avait pas pris garde au chiffre de l'étage, si bien qu'il se trouva s'arrêter au premier, tandis qu'il occupait une chambre au troisième.

La distribution des pièces étant pareille dans tout l'hôtel, il alla jusqu'au bout du couloir, ouvrit une porte qu'il crut la sienne, et, s'apercevant de son erreur, il ressortit aussitôt, juste à temps pour voir, au bruit du battant refermé, s'éloigner rapidement quelqu'un. Il crut reconnaître Gilbert Favy dont ce n'était pas l'étage non plus. Que faisait-il là? Après leur conversation du matin, et dans toute autre circonstance, cette allure clandestine du frère de Renée aurait inquiété Neyrial. Il l'aurait interrogé. Au lieu de cela, il s'échappait lui-même du côté opposé, par l'escalier de service, dont il montait les marches quatre à quatre, pour se réfugier dans sa chambre, la vraie, cette fois, et il se jetait sur son lit, en se prenant la tête dans les mains et disant à voix haute : « Jaffeux! C'était Jaf-

feux !... Et il connaît ces dames Favy. Elles l'avaient fait s'asseoir à leur table... Elles vont savoir... Il ne leur a pas encore parlé. Sinon, elles n'auraient pas applaudi... Pourtant, si j'allais le trouver tout à l'heure, si je lui disais : « C'est vrai. C'est moi, Pierre-Stéphane Beurtin. Depuis ce qui s'est passé, je n'ai plus volé, je n'ai plus joué. J'ai gagné ma vie, comme j'ai pu, mais proprement. Renseignez-vous. Faites une enquête... » A quoi bon? Il a été si dur pour moi! Il doit tant me mépriser avec ses idées, et davantage en me retrouvant ici dans un métier qu'il ne peut pas comprendre!... C'est trop naturel, étant l'homme qu'il est, si droit, si juste, si traditionnel aussi... Mieux vaut partir, payer mon dédit et ne pas le revoir. Dire qu'en ce moment, il est en train de tout raconter... Qu'est-ce que va penser de moi cette petite Renée, si naïve, si tendre? Je savais bien que c'était fou, que je ne devais pas l'aimer. Et je ne me le permettais pas. Mais elle me plaisait tant! Cette gentille amitié m'était si douce!... La quitter pour toujours, c'est déjà bien triste, et qu'elle pense de moi ce qu'elle va en penser, ce qu'elle en pense! C'était convenu, qu'après le « numéro » nous dansions ensemble. Elle ne m'a plus vu. Elle s'est enquise. J'entends Jaffeux leur dire, à elle et à sa mère : « Voulez-vous savoir pourquoi ce joli monsieur a disparu?... » Et le reste... Ah! c'est affreux!... »

Se prononçaient-elles, cependant, ces paroles, dont la seule possibilité affolait le jeune homme? Il le croyait, hanté par cette obsession du déshonneur, constante chez tous les coupables, qui ont, dans une heure d'égarement, commis un acte irréparable, quand cette faute ne ressemble pas à l'arrière-fond de leur nature. Il ne se doutait pas que ce témoin de son passé, et qui, tout de suite, avait reconnu, dans le Neyrial acclamé du Palace, le malheureux Pierre-Stéphane Beurtin d'autrefois, était, à cette minute, aussi tourmenté que lui-même. Le nom de Martial Jaffeux évoque pour tous ceux qui suivent d'un peu près les choses du Palais, un des plus nobles types de cette carrière d'avocat, si salutaire ou si dangereuse à la moralité de ceux qui la parcourent avec succès, selon l'usage qu'ils font de leur éloquence. Cette profession repose tout entière sur ce principe qui en est comme la mystique : chaque accusé a le droit d'être défendu. Martial Jaffeux aura été un des maîtres du

barreau qui complètent cet axiome par une précision bien nécessaire : « Oui, chaque accusé a le droit d'être défendu, mais dans la vérité. » C'est dire que, durant ses trente-cinq ans d'exercice, avant que sa santé ne le contraignît à se retirer ou presque, il n'a jamais plaidé une cause qu'il ne considérât comme juste. De telles rigueurs de conscience font de ceux qui les pratiquent, avec l'âge avançant, des scrupuleux. Aussi bien était-ce le commencement d'une crise d'anxiété que venait de donner au célèbre avocat cette inattendue rencontre avec un garçon, perdu de vue depuis plusieurs années, et dans la destinée duquel les circonstances et son propre caractère lui avaient fait jouer le rôle d'un implacable justicier. Jaffeux s'était arrêté à Hyères, et au *Mèdes-Palace*, sur la foi d'un guide, pour se reposer quelques jours, en route vers Nice et l'Italie. Arrivé cet après-midi même, et, regardant sur le tableau *ad hoc* la liste des voyageurs, il y avait lu le nom de Mme Favy qu'il connaissait, ayant plaidé jadis, avec succès, pour le colonel, un important procès d'héritage. Presque aussitôt, il l'avait aperçue dans le hall, avec sa fille, et saluée. Elle l'avait convié à prendre le thé avec elle.

— Prévenez maître Jaffeux que c'est à un Thé-dansant que vous l'invitez... avait dit Renée Favy.

— Pourvu que je ne sois pas obligé de danser moi-même... avait-il répondu en riant. Je suis, d'ailleurs, du temps de la valse et de la polka, et ces danses modernes...

— Vous ne les avez pas encore vues dansées par M. Neyrial. C'est le professionnel du Palace. Avec lui, elles prennent leur vrai caractère de souplesse et de grâce. Papa lui-même se réconcilierait avec le *Tango* et le *Fox-trott*, si on les dansait ainsi devant lui. Et vous savez s'il est sévère...

— Mais je croyais qu'il était venu ici, fit Jaffeux.

— Oh! pour vingt-quatre heures... dit la jeune fille, et il nous a emmenées, maman et moi, tout l'après-midi au Mont des Oiseaux, pour y giberner avec des camarades...

Habitué par son métier à observer et à interpréter les moindres détails d'une physionomie, quand il questionnait un client, M. Jaffeux avait remarqué la lueur d'enthousiasme dont s'éclairaient les prunelles bleues de la jeune fille, tandis qu'elle célébrait les mérites du danseur. Cette excitation contrastait trop avec sa réserve accoutumée. Il est vrai qu'il ne l'avait

jamais vue qu'en présence de ce père dont, lui-même, blâmait secrètement la trop opprimante sévérité. Comment s'étonner que l'existence plus libre, à l'hôtel et dans le Midi, détendît un peu les deux femmes? Il n'avait donc pas attaché de signification particulière à cet indice, non plus qu'à l'insistance avec laquelle, et comme il déclinait l'invitation sous le prétexte de lettres à écrire, Renée lui avait dit :

— Ne venez qu'à six heures. C'est le moment du « numéro »... Et après lui avoir traduit ce terme argotique : — La levée du courrier se fait à six heures moins le quart. Le vôtre sera fini. Il faut que vous voyiez danser M. Neyrial. Venez. Venez. Je le veux....

— Eh bien! Je viendrai...

Il était venu, pour demeurer stupéfait, en reconnaissant Pierre-Stéphane Beurtin dans ce Neyrial, dont Renée Favy lui avait parlé ainsi et dont elle suivait du regard les mouvements avec une émotion, plus révélatrice encore. Il voyait ce jeune et frais visage se pencher en avant, ces lèvres frémissantes s'ouvrir, un sourire d'admiration s'y dessiner, puis, un involontaire frémissement les crisper, quand le danseur avait enlevé la danseuse d'un geste qui simulait une étreinte de passion heureuse.

« Mais elle est éprise de lui, la pauvre enfant, pensait Jaffeux, et la mère qui n'y prend pas garde!... »

Mme Favy, en effet, accompagnait le spectacle de commentaires, élogieux aussi, mais bien froids en comparaison de ceux de sa fille.

« Se jouerait-il un drame ici? » se demandait déjà l'avocat, mis aussitôt en éveil par sa longue expérience des dangereux dessous de la vie, et, interrogeant la mère :

— Vous le connaissez personnellement, ce M. Neyrial?...

— Mais oui, c'est un bon camarade de Gilbert, et Renée prend des leçons avec lui. Il est si comme il faut, si bien élevé! C'est un garçon de bonne famille sans doute. Sa boutonnière rappelle qu'il a fait bravement son devoir pendant la guerre. Vous comprenez que je ne l'ai pas questionné. J'ai cru comprendre qu'il est orphelin et qu'il a eu des revers de fortune. Il a pris une drôle de profession, mais aujourd'hui!...

Une phrase vint à la bouche de Jaffeux, qu'il ne prononça

pas. L'automatisme du métier fonctionnait de nouveau en lui. La sagesse, il le savait trop, veut que l'on agisse avec lenteur dans toutes les situations compliquées. Apprendre à la mère aussitôt la véritable identité de Neyrial, c'était risquer une catastrophe, peut-être, si par malheur, cet aventurier, — évidemment il en était devenu un, — avait séduit la jeune fille... Mais non... Il étudiait Renée avec l'attention pénétrante, dont ses yeux de compulseur de dossiers révélaient l'habitude. Quelle acuité dans leurs prunelles, détachées en noir sur son maigre visage rasé, dont les rides profondes semblaient creusées par la réflexion ! Et il se répétait mentalement : « Mais non. Cette physionomie si claire, si virginale, ne peut pas mentir. La naïveté même de cet enthousiasme en prouve l'innocence. L'imagination seule de cette pauvre enfant est prise. Celui qui la trouble connaît-il seulement l'intérêt qu'il inspire ? Ou bien, serait-il aujourd'hui un profond scélérat, et, voyant cette exaltation d'une fille riche, aurait-il conçu le projet de l'épouser, en s'imposant aux parents par le procédé classique ? »

Là encore, l'expérience du basochien entrait en jeu. Il se rappelait avoir été récemment consulté par un de ses clients à l'occasion d'un enlèvement sensationnel dans le grand monde, et avoir conseillé le mariage... Était-ce par rouerie alors que le danseur mimait ces figures du printemps, en affectant de ne s'occuper que de sa partenaire ? Car le ballet s'achevait, sans qu'il eût, une seule fois, regardé dans la direction de celle qui le regardait, elle, si passionnément. Jouait-il cette apparente indifférence pour la rendre jalouse ?... Ce regard était enfin venu, et dirigé du côté où se tenaient Mme Favy avec sa fille, mais pour rencontrer un autre regard, celui de Jaffeux. Sur quoi le bouleversement du jeune homme s'était traduit par l'altération de ses traits et cette soudaine disparition dont Renée demeurait étonnée. Elle aussi l'avait vu se glisser le long de l'estrade, vers la porte du fond.

— Il va certainement reparaître, avait-elle dit. Il m'a promis de me faire danser la *Huppa-huppa*.

Puis, quelques minutes plus tard, revenant elle-même de fox-trotter avec un autre jeune homme qu'elle avait interrogé sur l'absence de Neyrial :

— Il s'est senti un peu souffrant, m'a-t-on dit. Ce n'est pas étonnant. Il se surmène. Il se donne tout entier à son art et

à toute occasion. Il fait danser toutes les dames qui, sans lui, ne danseraient pas, et, pour chacune, il prend autant de peine. Il est si bon !...

« Le gaillard n'est pas plus souffrant que moi, avait pensé Jaffeux. Il m'a reconnu, tout simplement. Ah ! j'empêcherai bien qu'il ne perde cette délicieuse fille, s'il en a eu l'affreuse idée. Mais l'a-t-il eue?... »

Ce point d'interrogation impliquait dans l'esprit de ce juste une incertitude sur la nature intime d'un garçon qu'il avait vu commettre une action très coupable. Il l'avait, à cette époque, jugé très sévèrement. Mais cet acte révélait-il une démoralisation foncière ? — Jaffeux l'avait cru d'abord, et cette idée l'avait rendu inexorable. — Ou bien n'était-ce qu'une défaillance d'une heure et qui permettait d'espérer un redressement? N'eût-il pas mieux valu, dans ce cas-là, sinon pardonner au coupable, du moins le plaindre, lui parler sans dureté, ne pas risquer de le désespérer par une implacabilité peut-être inique? Cette question, l'avocat se l'était souvent posée, avec une inquiétude parfois voisine du remords. Il se la posait, ou mieux elle se posait devant lui plus fortement encore, remonté dans sa chambre, après la fin du Thé-dansant.

III

... Le temps reculait et les événements auxquels avait été mêlé le pseudo-Neyrial redevenaient présents au vieillard jusqu'à l'hallucination. Il se retrouvait à cinq ans en arrière, celui qui, rentrant vers les neuf heures après son dîner dans son cabinet de travail, se frottait les mains en se disant : « Quelle bonne soirée ! Je vais la passer avec mes deux meilleurs amis, Montaigne et La Bruyère. »

Martial Jaffeux n'était pas seulement le fin lettré que dénoncent de pareilles préférences. Il était aussi un bibliophile passionné, non pas à la manière des spéculateurs d'aujourd'hui, qui rêvent de la grande vente et constituent des placements à cinquante et cent pour cent en éditions rarissimes avec autographes et gravures. Il aimait vraiment ses livres, lui. Il les lisait, moins souvent certes qu'il n'aurait voulu, empêché par la surcharge de ses occupations, mais quelle joie

intime, chaque fois que, fatigué de ses dossiers, il prenait, avant d'aller dormir, un volume d'un de ses auteurs préférés, des moralistes surtout et des psychologues! Il les avait tous en plusieurs éditions. Les plus précieux de ses volumes étaient enfermés dans un meuble à serrure secrète. Quand il en maniait un, c'était avec religion. Il regardait la reliure ancienne et ses fers. Il touchait prudemment le papier jauni. Il songeait aux mains, immobiles aujourd'hui dans la mort, qui avaient tourné ces feuillets, aux yeux maintenant éteints qui s'étaient attardés sur ces caractères, aux esprits, — en allés où? — qui s'étaient nourris de ces pages. Un sentiment de vénération s'emparait de lui, qui faisait de ces tomes inertes des créatures vivantes. Aussi quel avait été son saisissement, le meuble ouvert, de ne pas trouver l'exemplaire des *Essais* qu'il y cherchait, celui de 1588, un bel in-quarto dans sa reliure originale en maroquin rouge, disputé jadis à un collectionneur princier! En considérant d'un coup d'œil inquisiteur le dos des deux cents volumes rangés sur les tablettes, il lui sembla discerner d'autres vides, mal dissimulés. Un cambrioleur était passé là, qui, dans la hâte de son larcin, avait remis, la tête en bas, quelques livres qu'il hésitait à prendre. L'avocat eut tôt fait, sans même en référer à son catalogue, de constater qu'il lui manquait, outre le Montaigne, quatre autres volumes : un exemplaire de la première édition du *Médecin malgré lui* de 1667, — un exemplaire de la plus rare des éditions originales de Racine, *Alexandre le Grand*, publié en 1666 par Théodore Girard, — les *Œuvres françaises* de Joachim du Bellay, imprimées, en 1597, à Rouen. Il l'avait acheté, ce volume-là, à cause d'une reliure à la Marguerite, exécutée pour Marguerite de Valois. Il manquait enfin la première édition, imprimée à Paris, chez Guillaume Desprez, en 1670, des *Pensées de Monsieur Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*!

« C'est le vol de quelqu'un qui connaît la valeur des livres, » s'était dit Jaffeux, essayant de rassembler quelques données précises, comme il avait fait si souvent au cours des enquêtes exigées par d'obscurs procès. « Un des volumes, — il pensait au Montaigne, — n'a pas pu être emporté dans une poche, comme

les autres. Sa dimension a exigé une mallette, un sac, ou simplement une serviette du genre de la mienne. — Elle était posée sur son bureau, il la mesura des yeux. — Il a fallu aussi que le voleur connût le secret de la serrure. Je ne l'ai jamais fait jouer que devant mes domestiques et mes secrétaires. »

C'était restreindre déjà le cercle de ses recherches. Du ménage qu'il avait à son service depuis des années, — un valet de chambre et une cuisinière, — il ne pouvait pas douter. Restaient ses trois secrétaires. L'un d'eux, le plus jeune et le dernier en date, était ce Pierre-Stéphane Beurtin, qu'il venait, par le plus inopiné des hasards, de retrouver, après des années, exerçant, dans ce hall d'un Palace cosmopolite, une profession si déconcertante pour un bourgeois de vieille frappe française comme était Jaffeux. Le grand-père du danseur mondain, — quelle ironie! — Marius Beurtin, avait été lui-même avocat et bâtonnier de l'ordre. Jaffeux, à ses débuts, occupait exactement auprès de lui l'emploi qu'il avait offert à son petit-fils, par reconnaissance pour son patron d'autrefois.

« Léonard?... Vincent?... s'était-il demandé. — Ainsi s'appelaient les deux plus anciens de ces secrétaires. — Non. Ce gros lourdaud de Léonard va se marier. La dot de sa femme est sérieuse. Il n'a pas besoin des quatre ou cinq mille francs que représentent ces livres... Ce brave Vincent est un dévot qui va à la messe tous les jours. Ce n'est pas lui non plus. Et puis tous deux m'ont vu faire ma bibliothèque. Ils savent qu'un exemplaire rare est comme un tableau de maître. Cela ne se vend pas si facilement. Il faut justifier l'origine, au lieu que Pierre-Stéphane... Et avec l'hérédité paternelle!... »

Toute l'histoire de la famille du jeune homme, qu'il connaissait, comme on dit, du pied et du plant, ne corroborait que trop le soupçon, déjà né dans son esprit. Le bâtonnier Beurtin, était le fils d'un commerçant du Midi, très aventureux, très intelligent. Originaire d'Aix, et suggestionné par les traditions de l'antique cité parlementaire, qui lui faisait considérer le barreau comme une sorte d'ennoblissement, le Provençal ambitieux avait voulu que son fils fût avocat et dans la capitale. Celui-ci, très bel homme et naturellement fastueux, riche déjà par son père, et gagnant par lui-même beaucoup d'argent, avait mené à Paris cette double existence, brillamment mondaine et âprement professionnelle, qui use si vite les

plus vigoureux organismes. Il était mort jeune, laissant un fils unique, qui avait coûté la vie à sa mère en naissant, et chez qui ces goûts ostentatoires du bâtonnier avaient reparu, encore exagérés. Auguste Beurtin, c'était son nom, avait épousé, par vanité plus que par amour, une femme très belle, une demoiselle de Pétiot, rencontrée dans une chasse à courre, et que la famille, une des plus vieilles du Limousin, lui avait d'abord refusée. Très fier d'elle, il avait voulu qu'elle fût une des reines de ce Paris mouvant et factice, tout en sorties, en fêtes, en visites, en spectacles, dont les réalités les plus solides sont des citations dans les comptes rendus élégants des journaux. Naturellement, ce bourgeois gentilhomme n'avait pas pris de carrière. Follement dépensier, il avait voulu augmenter ses revenus en jouant à la Bourse, d'après les « tuyaux » de financiers rencontrés dans le monde, et, non moins naturellement, ses capitaux avaient fondu. Le pseudo-Neyrial n'avait pas menti en racontant à Gilbert Favy que son père s'était ruiné au jeu, mais à un jeu plus redoutable qu'une partie de baccara dans un casino de ville d'hiver. Quand Auguste Beurtin était mort dans un accident d'automobile, en juillet 1914, — sur la route de Deauville, comme il convenait à un personnage de cette tenue, — sa veuve s'était trouvée réduite, toutes dettes payées, à une position très précaire. Ajoutez à cela, qu'initiée depuis quelques années aux continuels aléas de la vie du spéculateur, lequel avait dû demander sa signature pour des ventes d'immeubles et de titres, les poignants soucis de l'avenir, et tant d'émotions, avaient déterminé chez elle une maladie de cœur, aussitôt aggravée par le saisissement, cette mort subite.

Toujours fidèle à la mémoire du défunt bâtonnier, Jaffeux n'avait pas perdu contact avec ce jeune ménage, de goûts si peu en rapports avec les siens. Il savait que Mme Auguste Beurtin demeurait irréprochable dans le dangereux milieu parisien où l'imprudence de son mari la faisait vivre. Le vieux garçon qu'il restait, un peu par les exigences de son travail, un peu par manie, beaucoup par timidité, avait conçu pour cette honnête femme un de ces respects attendris, qui ne se permettent pas de devenir de l'amour, mais qui sont pourtant plus émus que la simple amitié. Il s'était offert pour s'occuper de la succession qui, entre parenthèses, avait achevé

de brouiller la veuve avec les siens, sur quelques difficultés d'intérêt, dans lesquelles, conseillée par l'avocat, elle avait refusé de transiger, à cause de son fils. Elle avait tenu d'autant plus passionnément à défendre pour lui les derniers débris de la fortune écroulée que ce règlement avait lieu pendant la guerre et que ce fils était au front. Jaffeux avait vu, avec une admiration grandissante, l'énergique mère, de plus en plus souffrante, cacher héroïquement ses crises de santé au jeune homme, pour ne pas diminuer son courage. Pierre-Stéphane, indemne par miracle pendant des mois, avait été blessé sous Verdun. D'apprendre brutalement cette nouvelle, avait donné à la malade, déjà si anxieuse, un accès d'angine de poitrine qui avait failli l'emporter. Elle avait supplié Jaffeux, mis au courant par le médecin, de n'en rien dire à son fils. L'avocat avait obéi, non sans quelque rancune contre ce fils, qui était rentré en 1919, guéri de sa blessure, et ne paraissant pas se douter des meurtrières angoisses traversées par sa mère. Il arrivait, tout fringant, tout fier de sa citation à l'ordre du régiment, virilisé mais endurci par ces quatre années de danger, et, pour les traits, l'allure, la parole vive, le goût du plaisir et de l'élégance, ses vingt-trois ans rappelaient son père d'une manière terriblement inquiétante pour ceux qui avaient vu sombrer le spéculateur. La médiocrité de ses ressources, diminuées encore par la baisse des quelques valeurs conservées, exigeait qu'il prît un métier. Il avait accepté l'idée d'une carrière d'avocat, sur la prière de sa mère, suggestionnée, on devine par qui. Ce conseil de Jaffeux avait eu un secret motif : surveiller la pétulante jeunesse de Pierre-Stéphane, en le prenant pour secrétaire, tandis qu'il préparerait ses examens de droit. « Le souvenir laissé au Palais par le bâtonnier facilitera les voies à son petit-fils, avait-il dit à Mme Beurtin. Et moi, avait-il pensé, j'aurai l'œil sur lui. Il en aura besoin. Il est si léger ! »

On comprend qu'en présence du vol dont il était la victime, le protecteur, déjà très préoccupé de ce caractère impulsif, avait dû se demander aussitôt si la vie de Paris n'avait pas déjà précipité le fils du prodigue à des dépenses hors de proportion avec ses moyens. Avait-il eu de pressants besoins d'argent et cédé à la tentation de s'en procurer ainsi ? Une enquête instituée immédiatement n'avait rien appris de positif

à Jaffeux sur les relations féminines du jeune homme. En revanche, il avait su, et précisément par un des deux collègues de Pierre-Stéphane prudemment interrogés, que celui-ci fréquentait assidûment un cercle interlope et qu'il y jouait à l'heure des plus fortes parties, tard dans la nuit, quand sa mère, obligée par sa maladie de se coucher tôt, le croyait paisiblement endormi.

— Dans ce cercle, avait demandé l'avocat, savez-vous si le caissier des jeux peut avancer de l'argent aux pontes, comme dans d'autres clubs?

Il en avait nommé un, aux mœurs duquel un procès l'avait initié.

— Oui, avait répondu son interlocuteur, mais c'est un crédit limité, deux mille francs, je crois...

— Et si on ne les rend pas, on cesse de faire partie du cercle?...

— Naturellement.

La vérité de la crise traversée par Pierre-Stéphane était apparue au questionneur. Le fils avait, dans des conditions toutes petites, agi comme le père et joué, pour suffire à des goûts de luxe supérieurs à ses moyens. Comme le père, il avait perdu, puis emprunté de l'argent, et perdu encore. Une tentation avait surgi, trop forte. Sans doute il s'était dit que son patron tarderait à s'apercevoir du vol. Des livres se retrouvent. S'il gagnait, — car il avait dû ne vouloir cet argent que pour avoir le droit de rejouer, — il rachèterait ceux-là. Cette construction, d'une irréfutable logique, était-elle la vérité? Comment le savoir? Le métier de Jaffeux le lui avait appris : les aveux des crimes s'obtiennent le plus souvent par surprise. Il avait donc employé ce que certains de ses confrères et lui appelaient, dans leur langage technique, le procédé chirurgical : l'attaque par l'accusation directe et précise, qui a des chances de produire sur un coupable non prévenu, un de ces chocs psychiques où le désarroi de tout l'être paralyse la réaction de défense de la volonté réfléchie. Le surlendemain de la découverte du vol, dès l'arrivée du jeune homme à l'étude, il le faisait venir, comme il lui arrivait souvent pour lui demander des nouvelles un peu détaillées de sa mère, dans la pièce où se trouvait la bibliothèque à serrure de sûreté. Et tout de suite, la lui montrant :

— Pierre-Stéphane, lui avait-il dit, il manque ici un Montaigne, *le Médecin malgré lui*, de Molière, l'*Alexandre* de Racine, un Joachim du Bellay et un Pascal. En tout cinq volumes. Tu les as pris pour les vendre. Tu as joué au baccara, au cercle... — Il lui nomma le tripot. — Tu as perdu. Pour continuer, tu as emprunté au caissier une somme que tu ne pouvais pas rendre. Tu n'as rien voulu demander à ta mère, que tu vois se débattre trop péniblement pour votre vie quotidienne. Tu as tâté le terrain auprès de quelques camarades, sans réussir. Il te fallait le rendre, cet argent, pour n'être pas renvoyé du Club, et continuer de jouer. Ces livres étaient là. Tu savais leur valeur. Tu t'es dit qu'étant donné le nombre de mes volumes, je ne remarquerais pas aussitôt leur disparition. J'avais fait fonctionner devant toi le secret de la serrure. Tu m'avais bien observé. Tu as su ouvrir le meuble, et tu les as pris, ces livres. Tu les as volés, volés, sans penser que tu déshonorais ce ruban, — et il mettait le doigt sur la boutonnière du jeune homme : — Ah ! comment as-tu pu ?

Tandis qu'il parlait, il voyait un frisson secouer tout le corps de Pierre-Stéphane, sa taille se raidir, son visage se serrer. L'affreuse humiliation subie en ce moment allait-elle se résoudre dans des larmes et une imploration de pardon, — s'il était coupable ? Qu'il le fût, comment en douter, devant son trouble qui, soudain, quand le doigt de l'accusateur toucha sa boutonnière, le fit se tendre dans une expression de défi ? Le jeune homme n'avait jamais aimé Jaffeux. Les familiers très intimes d'un père et d'une mère inspirent souvent au fils et à la fille de la maison, une antipathie qu'explique assez le droit qu'ils s'arrogent d'observations sans ménagements. L'amour-propre de l'enfant qui en est l'objet s'en irrite. Toute ouverture simple du cœur lui devient impossible vis-à-vis de cet ami de ses parents, qui ne sera jamais le sien. Dans mille petites circonstances et à son insu, Jaffeux avait froissé Pierre-Stéphane. Leurs instincts étaient trop contraires pour qu'ils comprissent, celui-ci la réflexion, celui-là les fougues de l'autre. Dans une circonstance comme celle qui les affrontait en ce moment, la fierté du secrétaire infidèle souffrait trop. Il avait volé les volumes. L'avocat ne s'y était pas trompé, non plus que sur les détails de ce vol. Nier ? C'était s'abaisser encore. Demander pardon ? L'ancien poilu se serait fait tuer plutôt. Il lui restait

ce refuge de la confession arrogante, où l'orgueil du coupable, qui ne daigne pas se justifier, trouve sa revanche :

— C'est vrai, monsieur, répondit-il, j'ai pris ces volumes et je les ai vendus pour les raisons que vous dites. Votre police vous a exactement renseigné. Je ne plaiderai pas les circonstances atténuantes : l'étroitesse de ma vie actuelle après l'opulence où j'ai grandi, la griserie de Paris, celle du jeu. Mais si je les ai pris, ces volumes, c'était avec l'idée de les racheter et de les remettre à leur place, dès que j'aurais regagné la somme nécessaire. Je savais que je la regagnerais. Je l'ai regagnée, cette nuit même. Je vais de ce pas chez le marchand à qui je les ai vendus. Je l'ai choisi exprès parmi ceux qui ne sont recherchés que des connaisseurs. Il n'a ces volumes que depuis trois jours. Il est très probable qu'ils sont encore chez lui. Dans ce cas, vous les aurez ce soir même. Sinon, je saurai les retrouver. Ç'aura été un prêt que vous m'aurez fait. Si vous jugez que ma façon d'agir a été par trop incorrecte, portez plainte. Ce que je viens de vous dire, je le répéterai aux magistrats, et dans les mêmes termes, parce que c'est la stricte vérité.

Et pas un mot de regret dans cette déclaration prononcée âprement, les yeux fixés sur ceux de son interlocuteur, les bras croisés, le masque impassible. Derrière cette attitude, une atroce douleur se dérobait, que l'avocat ne reconnut point. C'est la limite d'intelligence des hommes qui n'ont pas subi l'entrainement des passions, qu'ils ne distinguent pas les éléments de réparation morale conservés dans certaines déchéances. Cette force de personnalité, déployée par Pierre-Stéphane en face de son juge, n'était pas du cynisme. En ne se disculpant point, en acceptant par avance les dures conséquences de son acte, il se réhabilitait un peu vis-à-vis de lui-même. Jaffeux n'y vit que l'impudente effronterie d'un garçon irrémédiablement gâté. Un de ces humbles détails qui deviennent des signes décisifs à de certains moments, achevait de l'écœurer : la mise trop raffinée du jeune homme faisait de lui un type tout près d'être exagéré du dandy d'après la guerre, qui semble n'avoir gardé de la tragique épreuve qu'une frivolité plus désinvolte. Un veston coupé à la dernière mode amincissait sa taille cambrée. Une cravate en tricot de soie, piquée d'une épingle de perle, pendait sur le plastron d'une chemise souple de

nuance havane. Des boutons d'or ciselé, à chaînette, retenaient les manchettes, souples aussi, mais blanches comme la toile du col, et retroussées. De fines chaussettes de couleur claire montraient leur soie, savamment tendues entre le cuir brun du soulier et le bas du pantalon, raccourci par un pli. Jusqu'alors, Jaffeux avait considéré ces coquetteries vestimentaires comme une puérilité un peu nigaude. Il y vit tout à coup l'indice d'une dégradation. Peut-être aussi l'instinctive antipathie de Pierre-Stéphane avait-elle éveillé en lui une antipathie correspondante, encore aggravée du fait que le jeune homme ressemblait tant à son père, et que lui-même, toujours à son insu, gardait au fond de son cœur une obscure jalousie à l'égard du mari indigne d'une femme exquise. Un accès de colère l'envahit, où se soulageait la longue rancœur de ces impressions inconscientes, et, d'une voix que le jeune homme ne lui connaissait pas :

— Incorrecte !... — Il redit le mot par trois fois, en martelant les syllabes : — Incorrecte !... Incorrecte !... Quand il s'agit d'un vol, d'un ignoble vol, doublé d'un abus de confiance !... — Et, comme l'autre protestait : — Tais-toi ! Je t'aurais vu, quand je t'ai parlé tout à l'heure, éclater en sanglots, me dire : « Pardon, je me repens... » Je t'aurais pris dans mes bras en te disant, moi : « Mon pauvre petit !... » Et je t'aurais pardonné... Mais ça ! mais ça !... Incorrecte ! Incorrecte !.. Tiens : j'aurais mieux aimé te voir mentir, nier avec acharnement. Ç'aurait été une preuve que tu sentais du moins la hideur de ton acte, au lieu que... — Puis, décidément hors de lui : — Ah ! misérable !... — Il leva le poing comme pour frapper, et, se dominant : — Ne les rachète pas, ces livres. Ils me feraient horreur à toucher. Je te les donne. — Il avait, en attendant un geste, regardé Pierre-Stéphane qui restait immobile, les bras de nouveau croisés. — Tu comprends que désormais je ne peux pas te garder ici, n'est-ce pas ?

— Et moi, répondit le jeune homme, je n'accepterais point d'y rester.

— Je ne suis pas en état, continua Jaffeux, de concevoir en ce moment un moyen de tout régler pour que cette incorrection, comme tu dis, ne pèse pas sur ton avenir. Est-ce ta première escroquerie ? Sera-ce la dernière ?

L'accès de fureur le reprenait. Il marcha quelques minutes

d'un bout à l'autre de la chambre, et, se retournant pour montrer la porte, de son poing toujours fermé :

— Va-t'en ! cria-t-il, mais va-t'en donc !

Pierre-Stéphane obéit, sans plus répondre. Resté seul, l'avocat continua de marcher dans son bureau, d'un pas qui se calmait, maintenant qu'il n'avait plus devant les yeux l'insolente et rogue figure du coupable sans repentir. Une nouvelle angoisse l'étreignait à présent. Renvoyer son secrétaire, il ne le pouvait pas sans donner à Mme Beurtin une explication. Laquelle ? Lui dire la vérité, porter ce coup à cette mère d'une sensibilité si vive, et dans son état de santé, c'était risquer de la tuer. Il le savait, ayant, par affection pour elle et à la suite de plusieurs conversations avec le docteur qui la soignait, étudié, dans des livres spéciaux, les symptômes de cette lésion du cœur, dont elle était atteinte, l'insuffisance mitrale, et ses étapes. Voici que, l'image de la malade commençant à l'attendrir, sa violente indignation de tout-à-l'heure tombait peu à peu.

« Si tout de même c'était la première faute grave de ce malheureux ? se disait-il. N'ai-je pas été trop dur ?... Il s'est conduit admirablement pendant la guerre. C'est quand j'ai touché ce point-là, quand j'ai parlé de son ruban qu'il s'est rebellé. Je l'ai senti. Et si c'est sa première faute, ne vient-il pas d'en être assez puni ?... Mais cette bravade, cette complète absence de regret ? Mais cette effronterie à qualifier d'incorrection un délit dont il connaît toute la gravité, lui qui fait son droit ?... S'il était un endurci pourtant, il aurait discuté, ergoté. Car enfin, je n'avais qu'un soupçon, pas une indiscutable preuve... C'est vrai qu'il m'a parlé de ma police. Il n'a pas pu deviner que j'avais reconstruit son affaire à moi seul, rien qu'en raisonnant... »

Un petit mouvement d'orgueil, tout professionnel au fond, le traversait, à l'idée de cette justesse dans son hypothèse. C'était l'avocat, heureux et fier d'avoir débrouillé une énigme, et, cette intime satisfaction le disposant soudain à l'indulgence :

« A cause de sa mère, se disait-il maintenant, et de son grand père, n'y eût-il qu'une chance sur cent pour que cette défaillance de sa moralité soit la première, je lui devais de lui faire crédit. Il est encore temps. Je l'ai corrigé trop durement. Je n'en aurai que plus d'autorité pour le faire venir

et lui dire : Je suis prêt à te pardonner. Mais répare. J'accepte que tu me rendes les livres et je te garde. Seulement, tu vas changer ta vie. Plus de cercle, d'abord. Prends ce papier. Écris ta lettre de démission. Plus de parties de théâtre avec tes camarades. Plus de séances aux courses. Je te donnerai assez de dossiers pour que tout ton temps soit occupé, même et surtout le dimanche. Je jugerai par ton travail si oui ou non tu mérites que je te rende mon estime et que je ne parle jamais à ta pauvre maman. »

Tel était le monologue qu'il se prononçait, assis maintenant à son bureau et vaquant lui-même à son travail. Il était attendu au Palais vers les deux heures de l'après-midi. Sa résolution de donner au coupable cette chance de se réhabiliter était si bien prise qu'il abrégea son déjeuner pour s'assurer le loisir d'un crochet entre la rue de Vaugirard, où il habitait, et la rue de l'Estrapade, derrière le Panthéon, où logeaient les Beurtin. Ou bien le jeune homme serait là, et il le verrait tout de suite, ou bien il lui laisserait sa carte avec un mot, lui fixant un rendez-vous immédiat, vers la fin de la journée. Une autre idée le poussait, qu'il n'admettait pas, tant elle était pénible : « Pourvu que Pierre-Stéphane n'ait pas lui-même parlé à sa mère ! » Arrivé sur le seuil de la vieille maison, dont l'aspect désuet contrastait étrangement avec la façade ultra-moderne de l'hôtel de la plaine Monceau possédé jadis par le spéculateur, il demeura saisi devant la physionomie de la loge. Plusieurs personnes s'y pressaient autour du concierge, en train de commenter, avec force gestes, un événement évidemment sensationnel. Le visiteur n'eut que trop vite le mot de cette autre énigme quand, ayant demandé : « Madame Beurtin est chez elle ? » cet homme lui répondit :

— Je racontais justement à ces messieurs et à ces dames, monsieur, qu'elle vient de mourir de sa maladie de cœur. A peine si j'ai eu le temps de courir à Saint-Étienne du Mont chercher un prêtre, quand le docteur a dit qu'elle n'en avait pas pour une demi-heure...

— Son fils était là ? questionna Jaffeux.

— Il rentrait à peine, quand elle a eu sa crise. Il a assisté à tout. Ah ! monsieur, ce qu'il aimait sa mère, ce garçon !.. Ce qu'il fait peine à voir !...

C'était l'avocat lui-même qui avait indiqué jadis à Mme Beurtin cet appartement où elle venait d'expirer. Il l'avait choisi dans le fond de la cour, au rez-de-chaussée, afin qu'avec ses palpitations, elle n'eût pas d'escalier à monter. Il dut sonner deux fois à la porte, avant que la domestique se montrât, affairée et gémissante :

— Ah! M. Jaffeux! Quel malheur! Madame était si bien ce matin encore, quand M. Pierre-Stéphane est rentré! Et puis...

— Est-ce que je pourrais le voir? demanda Jaffeux.

— Il est auprès de madame. Il ne fait que pleurer. Ça le confortera de voir monsieur que madame aimait tant.

La brave fille avait disparu, pour revenir, visiblement très troublée, et dire d'un accent hésitant :

— M. Pierre-Stéphane s'excuse beaucoup, monsieur. Mais il ne peut voir personne, qu'il dit, personne absolument, pas même monsieur...

— Pourrai-je entrer faire une prière? avait interrogé Jaffeux.

— C'est qu'il est à côté du lit, qui tient la main de madame, et je ne sais pas...

— Eh bien! avait répondu Jaffeux, je reviendrai...

La gêne de la servante ne lui apprenait que trop comment le jeune homme avait reçu l'annonce de sa visite. Pas de doute. Il avait parlé à sa mère, avoué le vol, raconté la scène avec son protecteur, et la secousse de cette révélation avait donné à la malade cette crise mortelle. Maintenant il était insupportable au fils coupable de revoir celui dont il avait appréhendé qu'il ne le dénonçât. Il avait préféré parler le premier, pour se défendre tout en s'accusant. Jaffeux avait eu, de cette horreur à son égard, une nouvelle preuve, en recevant le lendemain matin ce tragique billet :

Monsieur,

On enterre ma pauvre maman demain matin. Je vous demande, comme une charité, de ne pas venir à la cérémonie. Vous aviez le droit de me parler comme vous m'avez parlé. Ce n'est pas votre faute, si votre attitude m'a désespéré au point que je n'ai pas pu me dominer devant ma mère. Je ne vous

en dirai pas davantage. Vous comprendrez ce que serait pour moi votre présence dans une heure aussi douloureuse. Vous aurez la charité de l'épargner à un fils qui souffre trop.

Et pas de formule protocolaire, pas de signature. Jaffeux se reprochait déjà trop vivement sa dureté dans l'entretien de la veille, pour ne pas avoir obéi à cette injonction. Il n'était donc pas allé à l'église, et, le soir même des obsèques, un paquet lui arrivait, contenant les cinq volumes dérobés. Une carte, sous enveloppe, les accompagnait, avec ce seul mot : « Merci ». Pierre-Stéphane avait eu l'énergie, tout en faisant les démarches nécessaires aux funérailles, de passer chez le libraire, pour racheter les livres, comme il l'avait annoncé. Jaffeux en avait pris prétexte pour lui écrire, de son côté, une longue lettre, où, réalisant son projet de rapprochement, il l'invitait à venir le revoir, et où il lui accordait ce pardon qu'il regrettait de ne pas lui avoir offert. Pas de réponse. Une semaine s'était passée. Nouvelle lettre. Même silence. Inquiet, il était allé rue de l'Estrapade, pour trouver l'appartement fermé.

— M. Pierre-Stéphane vient de temps en temps prendre son courrier, avait expliqué le concierge. Il est à l'hôtel. Mais il ne nous a pas dit lequel. Il a donné congé, en payant son terme d'avance, et vendu en bloc tous les meubles à un tapissier. Ah ! monsieur, ma femme et moi avons bien peur que son chagrin ne lui porte à la tête...

Quelques jours plus tard, et Jaffeux revenu, pour avoir des nouvelles :

— Je lui ai dit votre visite, lui avait répondu l'homme... Il ne vous a pas écrit ?...

— Non.

— Il est parti pour l'étranger en me disant d'envoyer ses lettres à cette adresse.

Et tendant une feuille de papier :

— Il est à Londres, vous voyez.

— A Londres, avait répété Jaffeux, puis, tout seul : « Quelle situation va-t-il chercher là-bas ? Il lui a fallu pourtant régler les affaires de la succession. Maître Métivier le notaire, me renseignera. »

Il avait fait cette démarche sans rien obtenir de précis sur

les intentions de Pierre-Stéphane, qui avait laissé sa procuration, en annonçant qu'il s'installait en Angleterre, pour y apprendre la langue. Jaffeux avait su plus tard que Métivier, une fois la succession réglée, ne recevait plus de lettres de son client. Puis des semaines avaient passé, des mois, des années, sans qu'aucune nouvelle du disparu parvînt à son ancien patron. Pensant au jeune homme, il s'était demandé très souvent : « Qu'est-il devenu? S'il avait bien tourné, il aurait éprouvé le besoin de me le faire savoir... » Et toujours, devant le mystère de cette destinée, où il avait joué un tel rôle, dans une minute décisive, un obscur remords se mêlait pour lui à ce souvenir. Le contre-coup de sa sévérité n'avait-il pas hâté la fin d'une amie si chère? Oh! que n'avait-il eu pitié du coupable?... « Mais, vit-il seulement ? » se demandait-il encore.

Oui, Pierre-Stéphane Beurtin vivait, dans quel étrange milieu, de quel étrange métier, et nourrissant peut-être quel projet redoutable pour une innocente enfant et sa famille!

PAUL BOURGET.

(La deuxième partie au prochain numéro).

NOS GRANDES ÉCOLES

II[1]

SAINT-CYR

I. — LE PASSÉ

Au passé lointain de la maison de Saint-Cyr sont associés deux grands noms, celui de Mme de Maintenon et celui de Napoléon. La première fonda, en 1686, dans le village attenant au grand parc de Versailles, la maison royale de Saint-Louis. Le second y installa, en 1808, l'École impériale militaire qui, en 1817, prit le titre qu'elle a conservé, d' « École spéciale militaire ».

Mme de Maintenon, que Gréard appelle « la grande éducatrice », détestait, d'accord avec Louis XIV, l'éducation puérile qu'on donnait à l'époque dans les couvents. Tous deux, avec l'aide de Fénelon et dans l'esprit du livre fameux de *l'Éducation des filles*, élaborèrent le statut de l'établissement que construisait Mansart et ils aboutirent, ainsi que le constate Saint-Marc Girardin, « à la première sécularisation, sécularisation intelligente et hardie de l'éducation des filles. »

En même temps, Mme de Maintenon et le Roi faisaient une œuvre bonne et généreuse, puisque la nouvelle institution, placée sous le vocable de Saint-Louis, était destinée à recevoir « les filles des gentilshommes du Royaume morts dans le service et de ceux qui se trouveraient, par suite des dépenses qu'ils avaient été obligés de faire au service du Roi, hors d'état de

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

leur donner les secours nécessaires pour les faire bien élever ».

Ainsi, déjà à ses débuts, la maison de Saint-Cyr accueillait les filles des militaires et ces « grandes anciennes », auxquelles rêvent parfois les jeunes Saint-Cyriens actuels, étaient de la grande famille qu'a toujours constituée notre armée.

Ils rêvent, les Saint-Cyriens?... Je n'en veux pour preuve que ce poème récent :

Je vais la voir ! C'est l'heure où dans le petit bois
Reviennent chaque nuit les ombres d'autrefois.
Douze coups ont battu sur la tour de l'École ;
Tout s'est calmé soudain ; plus un oiseau ne vole.
Le silence est si grand qu'un doigt mystérieux
Semble avoir fait un signe à la terre et aux cieux.
Pour que cette rencontre ait son décor mystique,
Voici le bruit d'un pas, sur les feuilles, rythmique
A travers les fourrés piqués de vers luisants.
On sent bien que déjà des êtres sont présents.
Une robe a passé derrière les grands arbres ;
On distingue un profil de la pâleur des marbres.
Quels atours ravissants dans leurs brunes couleurs !
Autour des petits pieds, une basquine à fleurs
Balance drôlement son étoffe à ramage
Qu'un vertugadin fronce, où finit le corsage.

. . . . . .

Nous avons rêvé d'elle, à Saint-Cyr, bien souvent.
Nous la reconnaissons, notre grande ancienne
Qui dans ces mêmes lieux était Saint-Cyrienne
Trois siècles avant nous !. . . . . .

. . . . . .

Vivez un court instant, cher et triste pastel !
Tentez un geste mort ! Remuez le listel
De vos lèvres, hélas ! si longtemps immobiles,
Nul ne viendra troubler nos mystiques idylles.

. . . . . .

Tout le bois en dira sûrement la légende
Aux Cyrards qui viendront rêver ici demain.
Ombres, parlez sans peur ! car du vacarme humain
Pour mieux vous séparer au fond de la nuit noire,
Se posent sur Saint-Cyr les ailes de la gloire ! (1)

. . . . . .

(1) J. des Vallières, 1919.

La gloire ! Elle entra dans l'École sur l'ordre de Napoléon en 1808.

Depuis 1792 où, en septembre, le capitaine d'artillerie Buonaparte était venu chercher dans la maison dont on fermait les portes, sa sœur Élisa, les bâtiments élevés par Mansart servirent d'hôpital, de succursale des Invalides, puis de « Prytanée militaire ».

Le 3 juillet 1808 les élèves de l'École impériale de Fontainebleau, sous le commandement du général Bellavène, prirent possession de l'École et leurs successeurs y sont demeurés depuis lors. Quel changement ! Dans ces lieux où vivaient silencieuses « les douces colombes » de Mme de Maintenon, s'est abattue une nuée de « jeunes aiglons ». Aux aimables tragédies de Racine, *Esther* et *Athalie*, qui furent jouées dans ces vieux murs succédèrent d'autres scènes comiques et militaires, en attendant que leurs acteurs pussent travailler dans la vraie tragédie guerrière.

S'il faut en croire les nombreuses descriptions que nous possédons de ce qu'était la vie à l'École au temps d'un début si agité, elle ne ressemblait guère à celle qu'y vivent aujourd'hui nos futurs officiers. L'examen d'entrée était fort simple, car le seul général Bellavène en était chargé. Si le candidat qui lui était présenté avait belle tournure et possédait une stature garantissant force et santé, il lui posait quelques questions élémentaires d'histoire et de géographie. Les mauvaises langues d'alors assurent que les connaissances exigées pour les mathématiques ne dépassaient jamais le fameux théorème connu sous le nom de « Pont aux ânes ! » Le brave général avait fait tant de choses depuis quinze ans qu'il était excusable d'avoir oublié ce qu'il avait peut-être appris dans sa jeunesse. Et puis, de quoi s'agissait-il en somme, sinon de fournir dans le plus bref délai à l'Empereur, qui en avait bien besoin, un grand nombre de jeunes officiers capables de bien servir ?

Le maître, d'ailleurs, avait donné au bataillon de Saint-Cyr, qui n'allait pas tarder à conquérir le beau titre de « premier bataillon de France » une devise parlante : « Ils s'instruisent pour vaincre ! » Et nos grands anciens se sont bien instruits, puisqu'on a pu dire, avec raison, qu'il n'est pas, depuis la fondation de l'École, une seule victoire française à laquelle les Saint-Cyriens, du plus grand chef au plus modeste et au

plus jeune sous-lieutenant, n'aient pris la plus large part.

Il faut reconnaître cependant, qu'à l'époque dont nous parlons, le dressage du futur officier était plus rude et l'instruction qu'il recevait était plus simple que ne sont aujourd'hui l'un et l'autre.

Le dressage était fait avec dureté, parfois avec férocité, par les anciens et l'ardeur épique était telle, dans ces temps héroïques, que le commandant de l'École eut fort à faire pour empêcher les duels et les batailles entre élèves. Quand il eut supprimé les sabres et les baïonnettes, les jeunes drôles se battirent au compas! Ceux-là, certes, avaient du tempérament et l'humeur guerrière. Les brimades sévissaient dans toute leur horreur et le souvenir en est demeuré vivant, puisqu'il n'y a pas bien longtemps, un journaliste, mal informé, je l'affirme, racontait à ses lecteurs scandalisés une scène horrible qui venait de se passer à l'École... il y a plus de cent ans.

Quant à l'instruction, si je m'en rapporte aux tableaux de service de l'époque, elle était très sérieusement donnée et correspondait parfaitement aux nécessités du moment. L'Empereur, qui avait l'œil à tout, surveillait la grande École, et souvent il s'assura par lui-même des résultats obtenus. J'ai sous les yeux une gravure représentant la scène, célèbre dans nos annales, où l'on voit un jeune cyrard, un blanc-bec, commandant, devant l'Empereur, un peloton des grenadiers de la vieille garde, sur la place du Carrousel. Il paraît que, ce jour-là, Napoléon et ses maréchaux rirent de bon cœur en voyant les Saint-Cyriens manœuvrer les grognards, ne laissant passer aucune faute sans la relever, et ne craignant pas de houspiller, comme ils faisaient pour leurs « melons » (1), les vieux guerriers devant qui l'Europe tremblait.

La matière était bonne. La tradition se fondait. Elle fut continuée. A part une période, vers 1867, qui semble avoir marqué une défaillance sérieuse, à laquelle dut remédier le général Trochu, notre École spéciale militaire fournit à l'armée, jusqu'en 1914, des cadres excellents. Ce sont eux qui, avec leurs camarades sortis des autres Écoles, ont conquis, à la française, notre immense empire colonial, pansé les plaies dont souffraient la France et son armée, organisé, instruit et

(1) « Melon », en langage saint-cyrien, signifie recrue.

commandé la plus belle armée qu'ait jamais vue le monde, notre armée nationale de la Grande Guerre, celle de la Victoire.

Je ne cite pas de noms (chacun les connaît d'ailleurs), parce qu'il y en a trop d'abord et qu'il faut bien avouer ensuite que ce ne sont pas toujours les chefs les plus connus du public qui ont le plus de mérite, et que si, d'aventure, on pénétrait le secret des batailles, « les mânes de bien des braves seraient consolés, dont la gloire a été ravie et dont le nom a péri comme eux » (1).

L'École spéciale militaire a donné à la France de grands serviteurs dans tous les domaines de l'activité humaine : ministres (dont récemment un jeune président du Conseil), magistrats, industriels, professeurs, explorateurs et colonisateurs... voire même (j'hésite à l'écrire, car on pourrait m'accuser de dénoncer l'alliance du sabre et du goupillon)... un nonce du Pape ; voire même encore un saint, car il le sera quelque jour ! j'ai nommé le père de Foucauld.

On voit que le Livre d'or de l'École possède bien des pages de gloire et que les Saint-Cyriens d'aujourd'hui peuvent être fiers de leurs anciens.

De 1808 à 1914, Saint-Cyr a donné à l'armée plus de 2000 généraux, et 1 700 Saint-Cyriens sont morts pour la France.

Je n'ai pas fait le compte des généraux sortis de nos rangs pendant la Grande Guerre, mais ce que je sais bien, c'est que, de 1914 à 1918, près de 5 000 des nôtres sont morts pour la France (un Saint-Cyrien sur deux !) et que d'autres, très nombreux, sont morts et meurent chaque jour des suites de leurs blessures.

Voilà le sacrifice, rançon de la gloire.

II. — LE PRÉSENT

Notre grand historien Albert Sorel, parlant aux Saint-Cyriens quelques années avant la guerre, définissait ainsi le devoir des futurs officiers :

« Servir la patrie, défendre son indépendance, protéger ses frontières, garder ses colonies ; à l'intérieur, protéger les institutions, assurer la paix sociale, garantie et condition de tout travail, de toute prospérité, de tout développement intellectuel ;

« Faire respecter la République, la justice et les lois ;

(1) Morand, *l'Armée selon la Charte*.

« La France pour objet, l'honneur pour devise, la science et le courage pour moyens ;

« Nul devoir plus grand dans sa simplicité. »

Je ne pense pas qu'on puisse dire mieux en moins de mots.

Tout, cependant, se résume en un seul terme : *Servir.*

Pour bien servir, il faut en avoir la volonté et en posséder les moyens.

La volonté de servir implique forcément l'*abnégation.* Cette idée, qui doit dominer l'esprit de quiconque veut devenir un chef, « donne, dit Alfred de Vigny, à tous ceux qui aspirent à commander, un grand caractère de majesté », et il ajoute : « Ce qu'il y a de plus beau après l'inspiration, c'est le dévouement ; après le poète, c'est le soldat ! » Ne faut-il pas, en effet, pour devenir soldat, surtout dans ce siècle avide de jouissances matérielles, être quelque peu poète?

Donc le futur Saint-Cyrien, appelé à subir dès son adolescence de rudes épreuves physiques et morales, doit d'abord posséder la santé physique et morale : *Mens sana in corpore sano.* Le programme actuel d'entrée à Saint-Cyr comprend, en conséquence, des épreuves intellectuelles et des épreuves physiques.

Si l'on est trop peu exigeant sur ces dernières, on l'est beaucoup trop sur les premières qui ne correspondent aucunement aux nécessités. Tous ceux qui ont eu à pétrir et à former des Saint-Cyriens depuis plus de cinquante ans sont de cet avis, sans aucune exception. Je n'insiste pas, pour le moment.

Mais, en fait, le programme imposé à l'entrée de l'École spéciale militaire est d'une amplitude telle que le résultat obtenu dans les épreuves du concours est fatalement faible ou médiocre, car il n'est pas possible à un jeune homme, en pleine formation physique, d'assimiler l'immense quantité des connaissances qu'on paraît exiger de lui.

On en déduit que les candidats à Saint-Cyr se recrutent parmi les moins bons éléments de notre jeunesse studieuse. C'est absolument faux. Nos Saint-Cyriens valent, j'en ai maintes preuves convaincantes, les élèves d'une quelconque de nos grandes Écoles. La vérité, c'est qu'il leur manque, comme aux autres, cette culture générale dont tous les bons esprits en France regrettent de voir l'abaissement. Depuis que les programmes des grandes Écoles se sont amplifiés dans des proportions inadmissibles, on a cru gagner en surface ce

qu'on perdait en profondeur. On s'est lourdement trompé. On a beaucoup perdu dans un sens, on n'a rien gagné dans l'autre. Le bilan de la préparation à Saint-Cyr est essentiellement comparable à celui des autres Écoles.

La vérité encore, c'est que le Saint-Cyrien est fait d'une étoffe spéciale. Forcément un peu poète, je l'ai dit, il doit être, — ce n'est pas une antinomie, — homme d'action avant tout. Celui qui prend les armes doit être apte à s'en servir et ne doit redouter ni plaies ni bosses. Il préférera l'action à la parole, c'est certain, et même à l'étude, peut-être, si on n'y prend garde et si on n'attire pas son attention sur la nécessité de cette dernière.

Pour quelques-uns, même, la contrainte sera nécessaire. Nous n'avons jamais manqué de l'employer quand il a fallu.

Cela dit, je suis heureux de proclamer que nos jeunes Saint-Cyriens d'après guerre sont, pour la plupart, de sérieux travailleurs et qu'on obtient, grâce à leur bonne volonté, des résultats excellents qui garantissent la valeur et la solidité des cadres de notre jeune armée.

Il y eut, je l'avoue, dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, une période inquiétante pour ne pas dire davantage. En 1919 on vit venir ou revenir à Saint-Cyr les survivants de cinq promotions de la guerre. Tous ces jeunes officiers avaient acquis, dès le début de leur carrière, une expérience qui manquait aux plus anciens en 1914. Ils avaient vu le feu, et quel feu ! Ils avaient commandé au combat. Sur leurs poitrines les croix et les médailles témoignaient de hauts faits accomplis par eux. Et nous vîmes alors le spectacle émouvant d'un bataillon sacré par le sacrifice et par la victoire.

Le drapeau de l'École était porté par un jeune capitaine, officier de la Légion d'honneur et titulaire de quinze citations. Il était escorté par cent soixante officiers décorés de la Légion d'honneur. Nul emblème n'eut jamais une garde semblable.

Et le 7 juillet 1919, quand il vint à Saint-Cyr, le Président de la République s'écria : « Parmi les anciens Saint-Cyriens, sept généraux de division, trente généraux de brigade et près de cinq mille officiers de tous grades; parmi les élèves des dernières années, plus de neuf cents qui manquent à l'appel. Chiffres dont la douloureuse éloquence montre assez que, dans cette guerre sanglante, les chefs ont été dignes

des soldats, comme les soldats ont été dignes des chefs ! »

Certes, tous ces braves officiers qu'on avait fait rentrer à l'École avaient accompli leur devoir. Mais s'ils les obligeaient à revenir pour quelques mois au bercail, nos grands chefs savaient bien ce qui leur manquait et ce qu'il fallait leur donner, je veux dire la culture générale et la culture spéciale, sans quoi l'expérience même la plus complète ne porte pas de fruits. Les officiers de la guerre avaient pratiqué le métier avant d'avoir appris la théorie. Ils connaissaient les résultats en ignorant les causes. Ils avaient des vues complètes sur des points de détail, mais aucune vue d'ensemble. Enfin, s'ils savaient commander, ils ne savaient pas instruire le soldat. Et c'est précisément cela qui constitue le rôle de l'officier de l'armée active qui doit préparer pendant la paix les cadres et les soldats qu'il aura à commander lui-même ou à confier à ses camarades de la réserve en temps de guerre.

Pour une telle mise au point, la besogne était ardue, on le comprend aisément. Elle fut menée à bien, grâce à l'ardeur et à la bonne volonté des instructeurs et des élèves. Il n'y eut à signaler, Dieu merci ! aucun de ces déplorables incidents qui marquèrent, en d'autres temps analogues, le séjour à Saint-Cyr d'officiers élèves venant de faire campagne, et les élèves montrèrent un remarquable sentiment de la discipline en reprenant leurs études si peu de temps après qu'ils avaient déposé le harnois de guerre.

Une fois franchie cette période délicate, le reste devenait facile, et aujourd'hui, nous retrouvons à Saint-Cyr le bon élève normal d'autrefois ayant les qualités et les défauts qui furent jadis les nôtres, mais possédant une ardeur qui ne le cède en rien à celle qui animait ses anciens.

Le « potache » ou « cornichon » ayant triomphé des rudes épreuves de l'examen entre à Saint-Cyr. Il est promu au rang de « melon ».

A peine a-t-il franchi la porte d'entrée de l'École qu'il est pourvu d'un trousseau imposant et, chargé de tout ce bagage, il gravit, sous l'œil bienveillant et narquois de son ancien, les rudes degrés de l'escalier *Condé* qui aboutit à la chambre du second étage où désormais il a son gîte. Ayant rangé son bagage et plié ses effets avec une maladresse, — à Saint-Cyr on

dit une « cosaquerie », — qui fait sourire de pitié l'ancien qui lui sert d'ange gardien, le melon va se montrer à sa famille dans la Cour d'honneur. La maman et les sœurs se pâment d'admiration devant ce sémillant militaire, tandis que le père, — s'il est militaire surtout ! — trouve à son fils une tournure parfaitement gauche et grotesque. Les adieux terminés, le jeune cyrard fait connaissance avec la maison. Il visite d'abord la salle d'honneur où, sur des plaques de marbre, se détachent en lettres d'or les noms des anciens élèves devenus maréchaux ou généraux. La vaste salle en est garnie. C'est la Gloire !

De là il se rend dans l'antique chapelle transformée en Musée du souvenir et, dans un décor impressionnant, il voit les anciens drapeaux de l'École gardés par la multitude des Saints-Cyriens tués à l'ennemi dont les portraits, entourés des croix et des médailles qu'ils ont gagnés par leur héroïsme, couvrent les murs. Des héros et des trophées : c'est encore la Gloire, mais payée du sacrifice.

Puis quittant le Musée, il traverse le long corridor Baraguay d'Hiliers et là, de nouveau, il voit une multitude de noms inscrits en lettres de sang sur des plaques de marbre blanc, noms des anciens tombés à l'ennemi avant 1914 et depuis 1918. C'est ici le tableau du Sacrifice. Et c'est encore le Sacrifice qu'il voit honoré et glorifié par le superbe monument élevé dans la cour Wagram en 1922 et qui contient, dans son tabernacle, gravés sur des feuilles de bronze, les cinq mille noms des Saint-Cyriens morts au cours des quatre années sanglantes.

Le jeune melon est pris dans les murs de l'école austère. Partout il trouve les traces de ses aînés et ces traces lui indiquent le chemin du Devoir toujours, du Sacrifice souvent, de la Gloire quelquefois.

Peut-on croire que notre petit cyrard va devenir triste et morose dans ce sombre couvent militaire ? Point... Tout ici se fait en vitesse et gaiement. Messieurs les anciens se chargent du programme. Les méchantes brimades d'autrefois ont disparu et si nous exceptons quelques exagérations stupides commises par des imbéciles ou des excités comme il s'en trouve dans toutes les collectivités, exagérations qui sont réprimées d'une impitoyable façon, on peut affirmer que le dressage du « melon » par les anciens se fait aujourd'hui tout à fait en douceur et en gaieté.

Évidemment, il arrive au melon de courir affolé pendant

quelques minutes après l'ombre d'un ancien; il se peut qu'il ait à mesurer avec une allumette un des côtés de la cour ou qu'au dortoir il fasse en tenue légère un « steeple » sur les lits bien alignés où reposent ses camarades; qu'enfin, peut-être, il doive bercer le sommeil de son ancien d'une douce chanson hurlée à pleine voix! Il n'y a pas grand mal à tout cela et la jeunesse a besoin de gestes drôles, de cris et de chansons. C'est la détente nécessaire après les rudes travaux.

Le travail en effet ne manque pas à Saint-Cyr et du réveil matinal au coucher, le temps est bien employé. L'instruction que doit recevoir le futur sous-lieutenant a pour but, c'est évident, de faire de lui le très modeste chef de section qu'il sera durant de longues années et non pas de le préparer à un Généralat fort éloigné encore, heureusement pour lui! Mais tout de même, il est nécessaire de ne pas se borner aux petits côtés du métier et en ramenant sans cesse le jeune élève aux obligations si mesquines en apparence et si indispensables en réalité de ses premières fonctions, il convient cependant de hausser son esprit en élevant le niveau de sa culture générale et de sa culture spéciale. Ce faisant, nous travaillons en vue de l'avenir et sans prétendre, je le répète, à donner à des jeunes gens de vingt ans une instruction militaire complète, nous avons l'obligation de créer pour eux les bases essentielles sur lesquelles ceux qui voudront travailler pourront construire le vaste édifice des connaissances que doit posséder l'homme qui endossera quelque jour les grandes et sanglantes responsabilités du commandement.

L'instruction comprend deux parties distinctes en apparence, mais qui se pénètrent sans cesse, et le rythme en est réglé de telle sorte que les connaissances théoriques précèdent toujours la mise en pratique sur le terrain.

La partie la plus importante, — contrairement à ce que nous voyons dans la plupart des écoles similaires de l'étranger, — c'est, à coup sûr, l'instruction professionnelle pratique, ce que le Saint-Cyrien appelle « la Mili », par opposition à « la Pompe », c'est-à-dire à l'instruction générale professionnelle, qui comporte surtout des études théoriques sur les sciences militaires : Histoire, Géographie, Topographie, Dessin, Sciences appliquées, Législation, Administration, etc., et sur les autres

armes : Artillerie, Cavalerie, Génie, Chars, Aéronautique, etc. Ajoutons à tout cela l'étude d'une langue étrangère : allemand, anglais ou arabe.

Si on songe que la partie proprement militaire, théorique et pratique, comprend aujourd'hui non seulement la manœuvre de la troupe, mais encore l'emploi des mitrailleuses, engins de toute nature, moyens de transmission, télégraphe, téléphone avec ou sans fil, etc., on conçoit que le programme qu'il faut parcourir en deux années d'études est, lui aussi, bien vaste.

Et ce n'est pas tout. Il ne suffit pas, en effet, que l'officier possède la science abstraite et la science pratique. Il faut, c'est plus important que tout le reste, que l'officier connaisse le soldat, notre excellent soldat français, si difficile à pénétrer et à conduire par ceux qui l'ignorent ou qui ne l'aiment pas et dont on obtient tout, quand on le comprend, quand on l'aime, quand on a trouvé le chemin de son cœur. Albert Sorel disait encore : « Il faut aimer les soldats pour les comprendre et les comprendre pour les bien conduire. »

Voilà la vérité vraie. Qu'on baptise cela du mot de « rôle social de l'officier », ou de toute autre dénomination, je prétends que l'officier, qui n'a pas compris la partie la plus élevée de son métier, et qui est incapable d'y parvenir, n'est pas digne de commander à des Français. C'est un brave, peut-être, mais c'est tout de même un simple porte-galons et non pas un officier de France.

Il ne suffit pas, au combat, de se faire tuer héroïquement. Il vaut mieux et il faut battre l'ennemi en mesurant au plus juste prix le sang des soldats : l'officier n'y parviendra que s'il a la science qui impose la confiance et s'il a su inspirer en même temps à ses hommes l'affection qu'il mérite parce que lui-même les aime, s'il est pour eux un exemple!... L'abnégation, le sentiment de l'honneur, l'accomplissement du devoir jusqu'au sacrifice, le caractère enfin, voilà ce dont avant toute chose il importe que les instructeurs montrent sans cesse l'exemple à leurs élèves et qu'ils leur apprennent du premier jour jusqu'au dernier.

Ai-je besoin d'affirmer que tout à l'École tend vers ce but essentiel? La tradition cultivée et maintenue dans tout ce qu'elle a de bon, les leçons, les discours et surtout les actes, la tenue extérieure et la tenue morale, tout est réglé pour que

les élèves aient constamment sous les yeux de bons exemples et pour que leur conduite comme leur travail les prépare à devenir eux-mêmes des modèles, en paix comme en guerre, pour leurs subordonnés.

Les fêtes qui sont célébrées à l'École ont, tantôt, un caractère grave, tantôt, une allure étourdissante de gaieté juvénile.

Le 10 novembre, par exemple, dans la nuit de l'Armistice, devant le monument aux Morts de la Guerre, illuminé de mille feux, le bataillon est rassemblé. Les élèves, dont les pères ou les frères ont été tués à l'ennemi, sortent du rang et, dans une minute d'un impressionnant silence, rendent, avec leurs camarades, un hommage ému à ceux auxquels ils succèdent maintenant.

Puis, c'est la remise du plumet rouge et blanc, du « caso » aux recrues; puis, la fête éblouissante d'Austerlitz; la présentation du Drapeau; les revues théâtrales, au cours desquelles les faits et gestes des officiers du cadre sont passés au crible d'une critique savoureuse; enfin, la fête bien connue du « Triomphe », qui se termine par la cérémonie du baptême de la Promotion.

Dans toutes ces fêtes, que de sérieux et que d'entrain, suivant le cas! et comme on aime voir cette belle jeunesse française se donner de tout son cœur aux choses les plus graves comme aux plus gaies!

C'est que le vrai Saint-Cyrien vit sans souci du lendemain. Il sait qu'une fois entré dans l'armée, il ne s'appartient plus. Demain, il tiendra garnison à Paris, et quelques mois plus tard il sera seul dans le bled ou dans la brousse lointaine; il cantonnera au petit bonheur dans un château luxueux ou dans la hutte d'un charbonnier et, souvent, il dormira à la belle étoile! Cela n'a pour lui aucune importance. Il sait que sa vie sera rude et que, jamais, il ne parviendra à la fortune par son métier. Il sait même qu'il ne jouira guère auprès de ses concitoyens de la considération à laquelle lui donne droit son dévouement à la chose publique et que, bien souvent, ses mérites ne seront ni connus ni reconnus. Tant pis!... Il a fait abnégation.

Que, du moins, on lui laisse l'illusion de la grandeur et qu'on ne lui enlève pas le droit d'aimer ce jouet, qui coûte si peu et pour lequel tant de belles actions furent accomplies, ce

jouet qu'adorait Cyrano, ce jouet bien français qu'on nomme le panache !

Vous pouvez sourire et plaindre ces enfants. Soit. Admirez-les !

Évidemment, ils ont un idéal singulier ! Par exemple :

Mourir jeune à trente ans, très beau, très fier, très brave,
D'un coup d'épée au cœur ou d'une balle au front,

. . . . . .

Mourir jeune en ayant quelque beau rêve à l'âme
Qu'on vivra dans le ciel durant l'éternité !

Voilà qui paraît bien ridicule aujourd'hui. Avouez que c'est bien beau.

C'est parce qu'ils rêvent de ces choses éthérées que nos jeunes gens tiennent tant à ce panache rouge et blanc qu'ils portent à leur schako, à ce « casoar », parure du Saint-Cyrien dont on se dit la légende, le soir, à l'École :

« Un soir de victoire, la Gloire au ciel planait. Sur le champ de bataille elle voit un Saint-Cyrien, un enfant, dont le sang coulait d'une blessure béante. La Gloire est femme. Elle s'émeut. La voici près du mourant qui la regarde de ses yeux fiévreux comme s'il voyait sa fiancée.

« Alors, détachant de son aile immaculée la plus blanche de ses plumes, la Gloire la trempe dans le sang du Saint-Cyrien. Et ce fut le cadeau de la gloire à l'École, notre « caso » rouge et blanc. »

C'est pourquoi, en lui remettant l'insigne de l'École, l'ancien dit au melon :

Tu n'oublieras pas que le beau panache
Dont la Gloire un jour nous fit le présent
Ne porta jamais qu'une seule tache
Et que cette tache est celle du sang !

Tant que la jeunesse militaire aura de ses devoirs la juste conception qui est nécessaire pour leur accomplissement dans l'armée de la nation, et tant qu'elle voudra bien *servir* avec abnégation, notre armée aura les chefs qu'elle mérite.

Mais les officiers du cadre actif ne sont pas seuls à compter dans l'armée mobilisée ; les officiers des réserves y sont le grand nombre. Aujourd'hui, — c'est un immense progrès, — les futurs officiers de réserve viennent dans nos écoles mili-

taires apprendre le métier au contact des futurs officiers de l'active. Si différents qu'ils soient les uns des autres comme âge, comme culture, comme destinée, on peut affirmer que tous ces jeunes Français se pénètrent maintenant et que chacun d'eux gagne au contact de l'autre.

L'union se fait doucement. Il lui manquait le baptême du sang. Elle l'a reçu, puisqu'en ce moment même au Maroc bien des nouveaux officiers de réserve ont voulu combattre avec leurs camarades de l'active et que, hélas ! le sang des uns et des autres s'est mélangé sur les champs de bataille.

III. — L'AVENIR

J'ai dit déjà que le chef militaire, quel que soit son grade, ne peut imposer effectivement son autorité que s'il inspire confiance à ses subordonnés. Notre excellent soldat veut bien se donner tout entier, mais à la condition expresse que son chef mérite sa confiance, et celle-ci s'obtient seulement quand le chef a montré au subordonné qu'il en est digne parce qu'il possède d'abord la science du métier, sans parler des qualités non moins indispensables à qui prétend à l'honneur de commander.

La science s'acquiert par le travail, et l'officier, comme tout autre, a besoin de posséder les bases nécessaires pour perfectionner, — *sans cesse*, — son instruction générale et professionnelle. Ces bases, l'officier, comme tout autre encore, peut les acquérir seulement à l'École. Donc, si jadis l'École spéciale militaire fut nécessaire, on comprend aisément qu'elle l'est aujourd'hui plus qu'autrefois et le demeurera dans l'avenir et tant qu'il y aura une armée, puisque la guerre deviendra de plus en plus complexe dans ses procédés, sinon plus scientifique au vrai sens du mot.

Certes je n'ignore pas que d'aucuns ont voulu démontrer récemment que les choses de la guerre n'étaient plus l'apanage d'une « caste », — pour employer leur vilaine expression, — et que non seulement tout soldat mais encore tout citoyen français devait porter dans sa « giberne » le bâton de maréchal. Soit ! Mais d'abord il ne suffit pas d'avoir un tel bâton dans une telle giberne, il faut principalement être capable de l'en faire sortir et par conséquent, à notre époque où le seul cou-

rage ne suffit plus pour cela, il est peut-être nécessaire que le futur maréchal ait reçu, au préalable, quelques lumières spéciales et qu'il ait été, je n'ose pas dire « militairement » instruit, pour ne pas déchaîner la colère ou le rire, mais tout de même « spécialement instruit ».

Et puis encore, je connais peu de civils qui aient coutume de porter une « giberne ». Cet appareil sans élégance appartient en propre au militaire. On pourrait même affirmer qu'il lui a appartenu, car il ne figure plus dans la nomenclature de l'équipement. Giberne ! Vieille giberne ! Comme ces termes vous ont un air sarcastique et vieillot ! Laissons cela. Il n'y a plus de vieilles gibernes, il n'y a plus du tout de gibernes, car le progrès les a mises au rancart et la cartouchière qui les remplaça cède le pas à la bande d'alimentation des mitrailleuses.

L'armée, quoi qu'en pensent certains cerveaux attardés ou cristallisés, suit la voie de la Nation qui est celle du progrès.

Pour qu'elle puisse se maintenir sans cesse à la hauteur nécessaire afin que la force constituée par la Nation tout entière soit en état d'agir quand vient le moment tragique, il importe qu'elle possède des cadres permanents et instruits, des cadres spécialisés, car on ne peut pourtant pas demander aux officiers des réserves de consacrer un temps considérable, qui serait indispensable pour cela, à maintenir et à perfectionner sans cesse l'instruction forcément sommaire qu'ils ont reçue. Il faut, avec un système économisant les forces nationales, des cadres spécialisés dans le métier des armes, comme il en faut dans tous les corps de métier. Et même, puisqu'il devient nécessaire de diminuer ces cadres en quantité, il faut augmenter d'autant leur qualité.

Comment y parviendra-t-on, je le demande, sinon dans les écoles spéciales ? Saint-Cyr est une de ces écoles. Elle a un passé brillant, elle a des traditions nobles, elle a fait ses preuves.

Ce qu'a donné l'École à la France de 1808 à 1914, je l'ai dit déjà : de grands serviteurs de la Patrie. Voilà pour la qualité. Et pour la quantité, elle a fourni le plus grand nombre de ces modestes officiers, infatigables pionniers de la science et du progrès qui, devançant ou accompagnant partout nos savants ou nos ingénieurs, ont donné à la France le splendide domaine colonial qu'elle possède aujourd'hui. Qui donc oserait soutenir que ceux-ci et ceux-là ont obtenu de tels résultats

sans s'y être préparés par un labeur acharné ? Car le courage, l'ardeur et la résolution ne suffisent pas à de tels hommes, et le savoir leur est peut-être plus indispensable qu'à d'autres.

Et si, en étendant la puissance et le rayonnement de la France sur le monde, ils ont, après nos revers de 1870, rendu au peuple français la confiance dans ses grandes destinées, n'est-ce pas aussi parce qu'ils avaient acquis à l'École la foi qui doit animer l'homme d'action, en même temps que la trempe physique et morale qui, d'un enfant, fait un homme et un homme de *caractère*.

Saint-Cyr est donc une école de formation, c'est une école indispensable, puisqu'elle doit fournir à l'armée la plus grande partie de ses cadres, au commandement supérieur le plus grand nombre de ses éléments, et à la patrie des serviteurs dévoués, désintéressés et de qualité.

S'il me fallait résumer en quelques mots le programme de l'École, je dirais : *Discipline*, *Science*, *Abnégation*, ou même tout simplement : *Caractère*.

Notre grande École peut-elle remplir ce programme si ambitieux ? J'ose l'affirmer, parce que je suis certain que le prochain avenir ne me démentira pas; parce que j'ai appris, à fréquenter notre ardente jeunesse saint-cyrienne, quel était son enthousiasme et quelle était sa valeur, et parce que j'ai confiance en elle, la sentant capable de grandes choses, en un mot parce que je l'aime.

C'est qu'en effet l'École a su, dès après la guerre, se transformer comme il convenait, adopter un régime dans lequel, tout en conservant de la tradition ce qui est respectable, on a fait leur place aux nouveautés et que chacun a su mettre « sa montre à l'heure ».

Ceux-là se trompent, en effet, qui croient qu'à Saint-Cyr le futur officier apprend seulement le maniement des armes et l'art subtil de présenter une troupe à son chef, qu'il se cantonne dans l'étude des campagnes du passé lointain ou récent, qu'il ne voit rien ou n'apprend rien qui ne soit purement militaire. Nous n'en sommes plus là et nos jeunes élèves sont entraînés non seulement, comme il convient, au point de vue spécial du métier qu'ils vont exercer, mais encore au point de vue de la culture générale que doit posséder l'officier du temps présent et même, si j'ose dire, au point de vue national et humain.

Rien, en effet, de ce qui intéresse la nation et l'homme ne doit être étranger à l'officier de la nation armée.

Les bases de son instruction, car il ne peut s'agir que de cela à son âge et dans le temps très court qu'il passe à l'École, sont telles qu'il possède à sa sortie le nécessaire pour pouvoir construire par la suite. On lui donne en outre une méthode de travail et une documentation abondante. Ainsi pourvu, il doit, s'il le veut, devenir l'officier savant et digne qui saura s'imposer à sa troupe; il est capable de suivre les progrès de la science, et de les adapter aux besoins de l'armée.

Physiquement, intellectuellement et moralement préparé, notre jeune Saint-Cyrien est un véritable officier de France. On peut lui faire confiance.

Ainsi donc, tout est pour le mieux dans la meilleure des Écoles?

Franchement, je ne le pense pas et voici pourquoi.

Si à l'École même, depuis la guerre, on a beaucoup progressé, parce qu'on a adopté un programme et des méthodes assez souples pour qu'on puisse aisément les adapter aux nécessités du moment et à celles que révélera l'avenir plus ou moins proche, c'est-à-dire aux nouveaux problèmes que poseront une constitution et une organisation de l'armée différentes de celles d'aujourd'hui quant à la formation de l'officier, à son éducation, à son entraînement, il n'en demeure pas moins qu'il y a de gros points noirs pour l'instruction même et pour le bon fonctionnement de l'École.

Je ne puis traiter à fond, dans le cadre de cet article, la question qui nous préoccupe à juste titre. Je me bornerai à noter les points essentiels.

J'ai dit que le vieil adage: *Mens sana in corpore sano*, s'appliquait au futur officier plus qu'à tout autre citoyen. Il faut avouer, hélas! que notre jeunesse n'a plus la vigueur physique des générations d'autrefois. Cela tient peut-être aux privations des années de guerre. Je l'ai cru. Je ne le crois plus. Peut-être cet état déficient doit-il être attribué au surmenage intellectuel qui coïncide avec la période d'un intense développement physique? J'en suis entièrement persuadé. Peut-être encore faut-il l'attribuer à l'excès de l'ardeur sportive, à une mauvaise direction imprimée à l'éducation physique, ou

même à l'absence de toute éducation physique? C'est possible. En tout cas, cela est.

Donc, il faut prêter attention à cette crise et l'enrayer au plus vite. Il ne servirait de rien à l'officier d'être un homme savant, s'il était incapable de supporter les fatigues d'une campagne et s'il ne pouvait donner à ses soldats l'exemple de l'endurance.

Il y a ensuite, à l'intérieur de l'École, une surcharge du programme. En demandant au Saint-Cyrien un grand effort intellectuel en même temps qu'un effort intense dans le domaine physique, on atteint très vite les limites de la résistance. Attention encore!

Ici, le remède est assez simple, parce que, d'une part, la souplesse du programme et des méthodes permet de ménager les forces des élèves et aussi parce qu'on envisage la prolongation des études dans une École d'application dont le programme constituerait non pas un prolongement de celui de Saint-Cyr, mais bien une emprise sur le programme actuel qui serait ainsi fort allégé et bien simplifié.

Reste le dernier point et le plus important à mon sens. Je veux parler du programme d'entrée à l'École, dont j'ai signalé déjà les défauts les plus apparents.

La grave erreur commise, contre laquelle ont vainement protesté les commandants et les Conseils d'instruction de l'École, consiste en ce fait indéniable que le programme des connaissances exigées des candidats ne correspond aucunement à celui des études que, devenus élèves de l'École, ils devront entreprendre et poursuivre. Le programme en question est une encyclopédie ridicule qui oblige les candidats à effleurer toutes les questions sans en approfondir aucune. Travail en surface, travail improductif, sinon négatif.

Le programme, succédané de celui de Polytechnique, véritable « poire pour la soif » des candidats refusés à cette École, est beaucoup trop scientifique ou, plus exactement, beaucoup trop mathématique. Il en résulte que de nombreux jeunes gens qui ont une vraie vocation militaire et qui auraient fait d'excellents officiers, sont rebutés d'emblée et renoncent, ou bien qu'ils échouent, s'ils ont tenté la chance.

C'est qu'il faut bien comprendre que si Polytechnique est notre grande École scientifique, Saint-Cyr ne lui ressemble en

rien. Je répète, en insistant, que le futur officier doit être avant tout un homme d'action, surtout dans son jeune âge, et que ce dont il a besoin, intellectuellement parlant, c'est d'une culture générale développée, que nous devons exiger de lui.

Peut-on concevoir une culture sans une mise en ordre préalable? Je ne le pense pas. Alors, mettons de l'ordre dans notre programme et ne laissons pas une des matières, j'ai nommé les mathématiques, envahir le tout! En fait, on arrive aujourd'hui à éliminer complètement les candidats qui ont obtenu leur baccalauréat latin-grec et philosophie, c'est-à-dire ceux qui possèdent le certificat universitaire constatant leur culture générale et précisément ceux dont nous avons le plus besoin dans l'armée. C'est un assez joli résultat!

Que conviendrait-il de faire? Simplement de demander aux candidats beaucoup moins de choses, mais à la condition qu'ils sachent ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent entrer de plain-pied dans les études nouvelles qu'ils vont entreprendre.

Renonçons à la quantité pour obtenir la qualité; de la mesure, de l'ordre, et supprimons tout ce qui n'est que fatras sans aucune utilité pour la formation de l'esprit comme pour la pratique du métier. Je tiens à bien préciser que je ne demande pas la suppression des études scientifiques ou mathématiques dans la préparation à Saint-Cyr. Je voudrais seulement qu'on rédigeât un programme sensé ayant un rapport direct avec l'enseignement qu'on donne à l'École et y préparant. Quand on voudra réfléchir à cela, on s'apercevra que si la Physique, la Chimie et les Mathématiques ont droit à une juste part, celle-ci sera infiniment réduite par rapport à celle qu'elles ont accaparée, et qu'au contraire on devra donner la première place à la rédaction française et à la psychologie, car ce n'est pas avec des équations qu'on rédige un rapport, et ce n'est pas avec des x ou des y qu'on pénètre l'âme des soldats et qu'on apprend à les conduire.

Je conclus. Saint-Cyr est une école de formation des jeunes officiers parmi lesquels se recrutera, plus tard, la plus grande partie du personnel du haut commandement.

Donnons à cette grande École, par un programme sagement aménagé, le moyen de choisir ses élèves parmi les jeunes Français qui ont la vocation, la volonté d'action, la culture

nécessaire pour acquérir la science de leur métier, la force physique sans quoi ils ne pourront ni durer, ni réaliser. Et puis laissons faire au temps!

Le Saint-Cyrien est un modeste apprenti aux mains duquel on met l'outil. Il a devant lui toute une vie de labeur honnête et probe. Ce n'est que par le travail qu'il pourra acquérir la science sans laquelle il ne saurait inspirer confiance à ses subordonnés; par la volonté, fruit de la réflexion, de la méditation et d'une haute philosophie, qu'il prendra confiance en lui-même; par la vigueur physique, intellectuelle et morale qu'il manifestera le pouvoir de passer de la réflexion à l'action; par le caractère, véritable marque du grand chef, qu'il saura oser.

Alors il pourra prétendre aux grands rôles.

Au début, il y a Saint-Cyr, c'est-à-dire l'École avec le soleil resplendissant des illusions qui illumine une carrière de sacrifice et de gloire; à la fin, il y a peut-être quelques étoiles à décrocher pour les fixer sur une manche au prix d'un dévouement inlassable, d'un travail acharné, de sacrifices nombreux, parce que les chefs de notre armée nationale ne peuvent et ne doivent être que ceux qui ont bien servi et qui peuvent encore servir la nation.

Au début de son existence militaire, le jeune officier apprend toute la valeur de ce grand mot : *Servir*. A la fin, quel que soit le grade qu'il aura obtenu, le vrai soldat doit pouvoir dire et cela lui suffit : J'ai bien *servi*.

Général A. Tanant.

LE MYSTICISME RÉVOLUTIONNAIRE

ROBESPIERRE ET LA « MÈRE DE DIEU »

IV [1]

Ses collègues de la Convention refusant d'être ses thuriféraires, Robespierre cependant n'était pas privé d'encens. Son courrier quotidien lui en apportait des bouffées de tous les points de France : encens de qualité inférieure, mais dont il se grisait pourtant, car il conservait ces fadaises, émanées de naïfs, sinon de mystificateurs dont les coups d'encensoir étaient assénés sans délicatesse : « Admirable Robespierre, flambeau, colonne, pierre angulaire de l'édifice de la République française, salut!... La couronne, le triomphe, vous sont dus et ils vous seront déférés, en attendant que l'encens civique fume devant l'autel que nous vous élèverons un jour... » Un correspondant le compare « à un aigle qui plane dans les cieux »; un autre adopte dévotieusement la forme des litanies : — « Montagnard éclairé, génie incomparable, protecteur des patriotes, qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout... » Des parents que la nature a gratifiés d'un fils avisent l'*Incorruptible* qu'ils ont osé charger le nouveau-né « du poids de son illustre nom »; une veuve, plus pratique, lui offre sa fortune et sa main : — « Depuis le commencement de la Révolution, je suis amoureuse de toi : mais j'étais enchaînée et j'ai su vaincre ma passion... Tu es ma divinité suprême, je te regarde comme mon ange tutélaire... » A la nouvelle de l'attentat dont l'homme sans égal a failli être victime, répond un concert de lamentations et de cris de rage :

Copyright by G. Lenôtre, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1925, 1er et 15 janvier 1926.

un miracle de l'Être suprême l'a sauvé du poignard de cette nouvelle Corday; — « l'Histoire ne peindra jamais tant de vertu, de talent et de courage; j'en rends grâce à l'Être suprême, il a veillé sur tes jours. » Même la commune de Marion « se jette à ses pieds et lui annonce qu'elle a chanté un *Te Deum* en son honneur ». Jamais Louis XIV dans toute sa gloire n'a reçu de ses peuples des témoignages de plus folle adulation.

L'apparent succès de la Fête de l'Être suprême multiplia encore les manifestations de ce culte qui prit les formes les plus singulières : le peuple des campagnes ne comprenait rien au dieu perfectionné instauré par le décret du 18 floréal. Il croyait simplement à un retour vers l'ancienne religion : et l'on avait vu des « personnes assister à la cérémonie avec leur eucologe et leur chapelet ». A Charonne, les organisateurs n'avaient su mieux faire que d'installer, sur l'autel élevé à la nouvelle divinité, un bénitier, et, à Paris même, certains imaginèrent que la Révolution était terminée; les poissardes se transportèrent à Châtillon avec des bouquets qu'elles présentaient aux ex-nobles, suivant l'antique usage de la Halle, en leur disant : « Mon cœur, mon roi, il faut que je t'embrasse », et en les félicitant de la protection accordée par l'Être suprême à Robespierre. Celui-ci n'avait-il pas eu l'idée, pour le moins saugrenue, de tirer l'évêque constitutionnel Le Coz des prisons du mont Saint-Michel et de le convoquer à Paris pour lui donner un rôle dans la cérémonie païenne du Champ de Mars? Ces symptômes, et bien d'autres inquiétaient la majeure partie de la Convention, lasse de porter le joug de ce collègue, qui, avec une accaparante sournoiserie, avait su prendre insensiblement une importance injustifiée, que consacrait, aux yeux de la France et de l'Europe, l'éclat de la Fête récente.

Sa réputation est, en effet, universelle : à Londres, au delà du Rhin, on dit : « les armées de Robespierre, la politique de Robespierre ». Il est, pour l'étranger, la personnification de la Révolution française; ses collègues du gouvernement sont à peine regardés comme de simples ministres. Qu'a-t-il donc fait pour acquérir ce prestige illusoire? S'étant toujours dispensé des missions périlleuses, il n'a jamais conduit nos soldats à la victoire; dans ses discours, on chercherait vainement « une lumière, une solution, une idée féconde, une indication utile »; jamais il n'a pris l'initiative d'une loi d'instruction publique, de

finances ou de défense nationale; il n'a ni l'éloquence de Mirabeau ou de Vergniaud, ni l'esprit de Camille, ni la tumultueuse audace de Danton; autour de la table du Comité souverain, son opinion ne pèse guère : « dans les délibérations d'affaires, il n'apporte que de vagues généralités »; beaucoup vont même, comme le fait Daunou, jusqu'à le taxer d'impuissance d'esprit et de nullité dans les conceptions législatives. S'il parle, c'est toujours de lui-même, des dangers auxquels l'expose son amour du peuple, des tyrans coalisés contre lui, de son intégrité, qui est réelle, et de sa vertu, qui est hargneuse. Il est du ces hommes que peint Bossuet : « aveugles admirateurs de leurs ouvrages, ils ne peuvent souffrir ceux des autres; si quelque critique vient à leurs oreilles, ils se font justice à eux-mêmes avec un dédain apparent... » Tout ce qui dépasse son niveau est voué au mépris et à la haine; il n'a qu'un génie, celui du soupçon; sa perpétuelle défiance voit partout des traîtres et des conspirations; il s'absorbe dans une besogne de police où il est très expert, et que ses collègues lui abandonnent, « la jugeant plus répugnante que difficile ».

Et pourtant, le voilà le maître : il a peuplé d'hommes à lui la Commune de Paris, l'état-major de l'armée révolutionnaire, les commissions administratives, le tribunal révolutionnaire, et « transporté la souveraineté nationale aux Jacobins, coterie criarde qui domine en influence la Convention asservie ». Il est retranché dans ce club « comme dans une forteresse d'où il ne cesse de tirer sur les Comités de Gouvernement ». Comment le réduire? Par où l'attaquer? Il n'est plus temps; qui oserait porter le premier coup est un homme mort; et les Conventionnels impuissants voient se dresser à l'horizon prochain le spectre horrifiant de la dictature, aboutissement néfaste de tant de luttes, d'efforts, de sacrifices et de deuils.

Cette opposition se réduit à des conciliabules secrets; on vit dans une ombre de guet-apens; Robespierre a partout des yeux et des oreilles; il est renseigné au point qu'il semble lire les plus secrètes pensées de ses détracteurs muets. Dans trois jours échoit la date du renouvellement du Comité de Salut public : il prévoit qu'un vote de surprise peut l'en exclure; il lui importe donc d'agir vite. D'ailleurs, on attend de lui quelque chose; beaucoup présument qu'il va clore l'ère des emprisonnements et de l'échafaud, inaugurer celle de la clémence : certains

journaux insinuent respectueusement que « le peuple n'attend qu'un signe de lui pour se livrer aux doux mouvements de la fraternité ». D'autres lui conseillent « de proclamer une amnistie générale »; lui seul peut le faire; toute la France l'acclamera.

Et voilà que, le surlendemain de la Fête, comme il occupait le fauteuil de la présidence, après que Barère eut annoncé, avec sa faconde accoutumée, d'heureux succès de nos armes, après la lecture applaudie du bulletin de santé du brave Geffroy, on vit le podagre Couthon prendre place à la tribune. Au dehors, il circulait, soit en voiture, soit dans un fauteuil roulant qu'il manœuvrait lui-même; mais, dans l'intérieur des Tuileries, il lui fallait un porteur : on a dit déjà qu'un gendarme remplissait cet office. Infirme, affable, « aimé d'une épouse vertueuse, père de deux enfants beaux comme l'amour », Couthon passait pour un homme placide et modéré; il parlait forcément assis, et cette posture communiquait à ses discours une apparence de calme qui rassurait. Il commença dans le bruit; les gradins s'étaient à peu près remplis, mais on n'écoutait guère; l'orateur louangeait les bons sentiments de ses concitoyens d'Auvergne, énumérait des prises importantes faites par les marins de la République, — le tran-tran ordinaire des débuts de séances. Tout à coup on distingua qu'il exposait un plan de réforme de l'ordre judiciaire : les mots de morale, d'humanité, d'intérêt public, de justice, de liberté, de vertu revenaient souvent dans son discours; comme on n'ignorait pas qu'il était le porte-parole de Robespierre dans certaines circonstances où celui-ci préférait ne point paraître, on s'étonna; les parlotes cessèrent; le silence s'établit. Couthon, de sa voix douce, formulait des axiomes tels que ceux-ci : « Quelques vérités simples, disait-il; — l'indulgence envers les satellites de la tyrannie est atroce; la clémence est parricide...; — le délai pour punir les ennemis de la Patrie ne doit être que le temps de les reconnaître; il s'agit moins de les châtier que de les anéantir »; et, du ton conciliant d'un homme qui réclame seulement de légères modifications à un état de choses défectueux dont l'expérience a constaté les abus, il donna tranquillement lecture d'un projet de décret dont les vingt-deux articles tombaient, comme autant de coups de couperet, sur l'Assemblée muette, glacée d'effroi, terrifiée de ce qu'elle entendait : le tribunal révolutionnaire

renforcé; quatre sections au lieu de deux; suppression des « formalités » telles que l'enquête préalable, l'interrogatoire à l'audience, l'audition des témoins, la défense; une seule peine : la mort; la mort sur la simple constatation de l'identité; obligation à tout citoyen de dénoncer les suspects. — Qui sont les suspects ? « Ceux qui auront cherché à dissoudre ou avilir la Convention nationale; ceux qui auront abusé des principes de la Révolution; ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, égaré l'opinion, empêché l'instruction du peuple, dépravé les mœurs, corrompu la conscience publique; enfin ceux qui, par quelque moyen que ce soit, attenteront à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la République ou auront retardé son affermissement... » Tout le monde! Couthon proclamait la liste des hommes chargés de la sommaire et sanglante besogne : cinq substituts, douze juges et cinquante jurés, parmi lesquels figurait toute la séquelle de Robespierre, Dumas, Vilate, Coffinhal, Duplay, son cousin Laviron, les Gravier, les Garnier-Launay, l'imprimeur Nicolas, le serrurier Didiée, l'epicier Lohier, Villers, recommandé par Saint-Just, le sabotier Desboisseaux, le cafetier Chrétien, le perruquier Gamey... combien et combien d'autres qu'il a sournoisement casés dans cette usine de mort devenue par eux son domaine et sa chose... La lecture terminée, dans l'écrasant silence qui pèse sur l'Assemblée consternée, une voix, une seule, s'élève : celle de Ruamps qui, résumant l'impression unanime, crie : « Si le décret passe, je me brûle la cervelle! » Ceci donne quelque courage à d'autres : Lecointre réclame l'ajournement; mais Robespierre déjà a quitté son fauteuil et se trouve à la tribune, exigeant la discussion « séance tenante ». Il donne des ordres : « Que la Convention siège jusqu'à neuf heures du soir, s'il le faut... » Les lâches applaudissent et Couthon commence des vingt-deux articles une seconde lecture que Robespierre coupe de quelques mots comminatoires, tranchants comme la hache du bourreau. L'horrible loi est votée, et, tout aussitôt, on met aux voix le renouvellement du Comité de salut public dont les pouvoirs sont prorogés sans opposition : la Convention s'offre en holocauste au tyran qu'elle voulait abattre.

Le tableau des jours qui suivirent a été tracé bien souvent : les chuchotements angoissés des couloirs, la révélation consternante que la loi de sang n'était pas l'œuvre des Comités, mais

celle de Robespierre seul, impatient de châtier ses insolents collègues de leurs railleries et de leurs injurieuses apostrophes au jour de l'Être suprême ; la conviction de tous qu'ils étaient sous le couteau, car la nouvelle loi abrogeait tacitement le décret préalable sans lequel les membres de l'Assemblée ne pouvaient jusqu'alors être traduits au tribunal révolutionnaire. C'est cela surtout qui les alarmait; ils auraient, sans mot dire, livré le pays à l'homme devant lequel ils tremblaient; mais se livrer soi-même, quel sacrifice ! Et nul moyen de fuir, Robespierre n'admettant ni les absences ni les congés : « Pas d'affaires particulières », décrétait-il. Si encore on avait su les têtes qu'il lui fallait : on supputait; on énumérait les noms de ses ennemis avérés : chacun était prêt à lui abandonner le voisin; mais comme le Moloch s'obstinait à ne désigner personne, tous se sentaient menacés. Barère, « dans un accablement affreux », disait à Vilate : « Ce Robespierre est insatiable : s'il nous parlait de Thuriot, Guffroy, Panis, Rovère, Cambon..., nous nous entendrions; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure... Mais Audouin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Voulland, il est impossible d'y consentir. »

Le 23, comme Robespierre est absent de la séance, Bourdon de l'Oise, qui a des raisons de se croire visé, se fait l'écho des transes unanimes : — « Décrétons, dit-il, que les représentants du peuple arrêtés ne pourront être traduits au tribunal que quand la Convention aura porté elle-même le décret d'accusation. » Merlin, de Douai, présente un considérant dans ce sens, affirmant le droit inaliénable de l'Assemblée de mettre seule ses membres en jugement. Sa proposition est aussitôt adoptée. Cela rassure un peu : mais, le lendemain, le terrible maître est là, ainsi que son compère Couthon : celui-ci, doucereux, attristé, proteste courtoisement contre « les calomnies » de la veille : menacer la Convention ! tenter de l'asservir ! Quelle indignité ! Seul un mauvais citoyen a pu lancer une accusation si injurieuse et si impolitique. Des applaudissements prolongés saluent ses paroles : Bourdon, le coupable, fait amende honorable : — « J'estime Couthon ; j'estime le Comité ; j'estime l'inébranlable Montagne qui a sauvé la liberté ! » Nul n'oserait, sous l'œil du despote, ne pas aduler et ne pas s'aplatir. Car Robespierre, cette fois, préside; du haut de son fauteuil, ses

grosses lunettes aux yeux, il scrute les gradins où chacun peut se croire le but de ses regards auscultants. Il couche en joue Bourdon de l'Oise, l'un de ses insulteurs de la Fête; sans prononcer son nom, il le pique, l'éperonne, sachant bien que, sous l'aiguillon, l'autre va crier; il peint « ces intrigants, plus misérables que les autres parce qu'ils sont plus hypocrites », qui égarent la Convention et vilipendent le Comité. Bourdon crie, en effet : « Je demande qu'on prouve ce qu'on avance... on vient de dire assez clairement que je suis un scélérat... » Alors, de cette voix, rauque de colère, qui donne le frisson, Robespierre réplique : « Je n'ai nommé personne; malheur à qui se nomme lui-même... » Des voix s'élèvent : « Nommez-les! — Je les nommerai quand il faudra », riposte l'impénétrable tribun, et cet anathème, d'autant plus effrayant qu'il est impersonnel, subjugue une fois de plus la Convention : l'injurieux considérant de Merlin est rapporté et la séance se termine « au milieu des plus vifs applaudissements ».

De ce mot-là date la grande épouvante : il n'était pas douteux que l'Assemblée, désormais prostrée, livrerait à son dompteur ceux qu'il réclamerait. Que ne les désignait-il? Il les aurait eus tout de suite. On ne vivait plus; la hantise d'être réveillé la nuit par les porteurs d'ordres des Comités, conduit à la Conciergerie, jugé à midi, exécuté à quatre heures, sans avoir pu prononcer un mot, ni faire appel à un ami, atterrait les plus insouciants. C'était l'époque où, dans les familles, on imposait silence aux enfants pour guetter le pas des patrouilles dans la rue; on restait immobile, jusqu'au moment où l'on entendait tomber le marteau d'une porte voisine; chacun faisait sa conjecture, et quand s'éloignait la troupe, on disait : « C'est tout pour ce soir! » Le jour, on allait, on s'agitait, pour tromper sa fièvre et échapper au cauchemar harcelant; le nombre des spectacles s'était accru, la vogue de certains théâtres, celle du Vaudeville entre autres, a commencé pendant ces temps affreux. Pour les députés, c'était pis encore : beaucoup ne couchaient plus dans leur lit; ils venaient aux séances pour surveiller la tournure des événements; mais, afin de ne pas attirer l'attention, changeaient souvent de place, croyant ainsi dépister les espions et ne se mettre mal avec personne. Les plus méfiants ne s'asseyaient jamais, restaient debout au pied de la tribune, prêts à se glisser furtivement, en cas de péril, hors

de la salle. On vit un membre de la Convention qui, le front appuyé sur sa main, et croyant que « le dictateur » le regardait, changea vite de position, balbutiant, tout tremblant : « Il va se figurer que je pense à quelque chose ! » Malgré l'épouvante qui les étreint tous, « il faut montrer une espèce de joie, si l'on ne veut s'exposer à périr ; il faut du moins prendre un air de contentement, un air ouvert... à peu près comme du temps de Néron ». Certains, comme Mailhe, préfèrent ne point paraître et passent la journée en arpentant l'avenue de Neuilly ou les fourrés du Bois de Boulogne. « Je parlais à quelques collègues de mes amis, écrit l'un d'eux, d'un projet personnel qui embrassait l'avenir d'un mois ; ils se moquèrent beaucoup de ma présomption de compter sur un mois de vie... »

Les miniaturistes ne suffisaient plus aux commandes ; sachant qu'on allait mourir, on voulait au moins laisser aux siens son portrait, et l'on se faisait peindre, par prudence, en sans-culotte.

Omer Granet, riche de 100 000 francs de rentes et futur maire de Marseille sous Napoléon, ne sortait qu'armé « d'un bâton noueux, gros comme le bras, et vêtu, à l'avenant, dans la forme la plus sans-culottide qu'on puisse imaginer » ; il s'intitulait « le factieux Granet » ; et le futur comte Thibaudeau, couvert d'une carmagnole en toile de matelas, « avait l'habitude, lorsqu'il parlait, d'appuyer ses deux mains sur les épaules du dit Granet, pour faire voir qu'il était encore plus « factieux » que son collègue ». Le cordonnier Chalandon, membre du Comité révolutionnaire de la section de l'Homme armé, fournissait chaque jour une carafe d'orgeat au représentant Tallien, « pour le rassurer contre le poison dont celui-ci était menacé », et il arriva même que, n'en pouvant plus d'angoisse, une douzaine de Conventionnels se conjurèrent dans le but de poignarder au pied de la tribune le tyran Robespierre, dont le seul aspect les glaçait d'effroi. Aussi, malgré le désir de se raccrocher au moindre fétu d'espoir, haussait-on les épaules quand Vadier, toujours gouailleur, essayait de remonter ses collègues en leur glissant à l'oreille des réflexions goguenardes touchant le grand miracle qu'il s'apprêtait à opérer, grâce au concours de la Mère de Dieu. Ses clins d'yeux malicieux, ses airs entendus, ses moues satisfaites et rassurantes, ses allusions aux sept sceaux du Saint-Esprit et aux sept dons de la Nouvelle Ève n'intriguaient plus personne et ses demi-confidences

n'étaient pas mieux prises au sérieux que les « soixante années de vertu » dont il faisait parade.

*
* *

Depuis le jour où Héron et Sénar s'étaient introduits chez Catherine Théot pour mettre en arrestation la visionnaire et ses fidèles, Vadier n'avait cessé de donner tous ses soins à l'étrange affaire. Les limiers du Comité de Sûreté générale étaient en quête d'éléments qui permissent de la présenter comme une grande conspiration politique et, en même temps, comme une caricature du culte instauré par Robespierre. Héron et Sénar dirigeaient les recherches : d'abord ils se transportèrent, en vue de perquisition, 6, rue des Postes, chez l'ex-chartreux dom Gerle qui, tiré de sa prison pour la circonstance, les attendait sous la garde de plusieurs sans-culottes. Tous ses papiers furent soigneusement visités; sur ceux qui paraissaient suspects Héron l'invitait à fournir des éclaircissements : humiliante conjoncture pour un prêtre dévoyé qui ne peut avoir oublié le temps de foi lumineuse où il régnait sur une abbaye célèbre et que deux policiers ironiques et brutaux confrontent maintenant avec les témoignages écrits de ses dégradantes aberrations; on l'invite à s'expliquer, entre autres, sur « un papier divisé en trois colonnes concernant l'établissement d'une divinité à Paris », divinité qui assure à ses croyants l'immortalité de l'âme et du corps. L'ex-moine, fort penaud, se borne à répondre « qu'il était bien loin de ces idées lorsqu'il fit ce recueil ». On lui met ensuite sous les yeux un billet à lui adressé, et ainsi libellé : « O Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur; le ciel, en vous formant, fit la douceur même... C'est sur votre tête, sur ce front paisible que doit être posé le diadème... Vive à jamais le cher frère dans les cœurs de vos deux petites sœurs... Venez, cher frère bien-aimé, passer l'après-midi du mercredi sur les quatre heures et demie; vos deux petites sœurs et amies vous attendent. » Puis un autre, de la même écriture : « O Gerle, Gerle, cher fils Gerle, vos deux petites sœurs vous engagent à venir demain, jour de décade, déjeuner avec elles sur les neuf heures et demie, pas plus tôt, ni plus tard. » Et un troisième où « ses deux colombes lui donnent rendez-vous au Luxembourg ». A la question du sarcastique Héron lui demandant quelles étaient ces deux

colombes, Gerle, très gêné, expliqua que « ces tournures affectueuses n'expriment que la tendresse et l'estime » : ces deux jeunes femmes sont sœurs et habitent ensemble, rue Saint-Dominique d'Enfer, n° 7. L'une d'elles s'appelle Rose; c'est la jolie fille que les agents du Comité ont entendu chanter chez Catherine Théot, et qu'on appelle *la Colombe*. Il insiste sur ce que ces trois lettres « n'ont de rapports qu'avec des idées spirituelles », et le policier prend note des billets doux et des commentaires du moine qui pourront fournir à Vadier des effets comiques. Puis il en vient aux pièces plus importantes; quel est cet écrit sur lequel on lit : « Il paraît un homme châtain, en chapeau rond à haute forme, en habit gris-souris, gilet rayé, bas et culottes noirs, visage moyen?... » L'inculpé proteste qu'il l'ignore : la citoyenne Godefroy, chez qui loge Catherine Théot, lui aura remis ce papier « pour le lire ou le communiquer » et Gerle l'a gardé dans sa poche, le jugeant sans importance. Et cet autre qui, en termes énigmatiques, fait allusion à la secousse qui terrifiera Paris le jour où, « à l'instant d'un coup d'éclair, la terre changera, où tous les dévots de la Mère Catherine, préservés de la mort, ressusciteront pour ne plus mourir »? A quoi Gerle répondit que, n'ayant point de foi à des visions de cette nature, il n'attachait aucun intérêt à ces rêveries.

Héron arrive enfin au « gros morceau », à la pièce capitale, si grave et si inespérée qu'il n'en fera pas mention dans son rapport : il vient de découvrir un écrit de Robespierre parmi les papiers de dom Gerle ! C'est une attestation de civisme, une sorte de laissez-passer, tel que bien peu de gens peuvent se flatter d'en posséder un pareil : « Je certifie que Gerle, mon collègue à l'Assemblée constituante, a marché dans les vrais principes de la Révolution et m'a toujours paru, quoique prêtre, bon patriote... » Voilà qui permettra d'impliquer *l'Incorruptible* dans la ridicule affaire de Catherine Théot et de le présenter comme un adepte de la Nouvelle Ève. Au vrai, la chose était très simple : comme sa section lui refusait une carte de sûreté sans laquelle on ne pouvait circuler dans Paris, Gerle était allé trouver Robespierre, perdu de vue depuis les jours lointains de la Constituante ; il lui exposa son embarras et, sans hésiter, *l'Incorruptible* lui remit le talisman précieux qui, depuis lors, assurait la sécurité du ci-devant moine, et qui, entre les mains

de Vadier, allait le perdre. Gerle avait essayé de revoir Robespierre, espérant obtenir de lui une place de commis dans quelque bureau ; il se rendit souvent « à son audience de midi, » mais ne put l'aborder que deux fois, et toujours « en présence de son perruquier et d'autres personnes ». A l'ordinaire, Maximilien « n'était pas visible, quoique ses affidés montassent à sa chambre sans se faire annoncer ». Sans doute Gerle fournit-il ces explications, très plausibles, à Héron, mais celui-ci n'en tint nul compte et les garda pour lui et pour son patron, Vadier, ainsi que le compromettant autographe, se contentant seulement d'obtenir de dom Gerle les noms de tous ceux qui avaient figuré dans le taudis de la prophétesse ou le salon de la duchesse de Bourbon, à Petit-Bourg, dont l'ex-chartreux, en sa qualité de demi-fou, était l'hôte bien accueilli. Il dit tout ce qu'il savait : certain de n'avoir jamais conspiré contre la République, il ne pouvait se douter de l'usage qui serait fait de ses révélations, et, dans les jours suivants, les espions du Comité mirent en arrestation une vingtaine d'illuminés, dont quelques personnages de marque. Il n'y avait pas à s'inquiéter de la duchesse de Bourbon, incarcérée depuis plus d'un an au Fort Saint-Jean, à Marseille, mais on coffra un vieux médecin de la maison d'Orléans, Quévremont de Lamotte, qui s'occupait de somnambulisme; une soi-disant marquise de Chastenay chez qui l'on saisit « une médaille où l'on voyait d'un côté la Vierge et, de l'autre, un saint Michel, archange, terrassant Lucifer » ; Miroudot, évêque de Babylone, qui, pourtant, ayant, depuis longtemps, jeté la crosse et la mitre aux orties, avait, conjointement avec Talleyrand, donné l'investiture à l'évêque intrus Gobel ; un ancien moine franciscain, nommé Voisin ; Gombault, trésorier de la première division de la gendarmerie, parce qu'il était logé dans l'hôtel de la duchesse de Bourbon au faubourg Saint-Honoré, et un sourd-muet, Boutelou, pour avoir gravé une petite estampe « dont la vue seule devait assurer la vie sauve à ceux qui la porteraient dans la journée du 10 août ». On arrêta aussi *le prophète Elie*, celui-là même qui courait les faubourgs porteur « d'un manuscrit contenant le secret de se rendre invisible en massacrant un de ses semblables, et particulièrement les députés à la Convention ».

Quel était ce prophète Élie ? Il est difficile de le démêler

parmi la foule d'illuminés de toutes classes et de tous rangs englobés dans l'état-major de Catherine Théot, suivant le caprice des policiers. Peut-être doit-on identifier ce personnage avec un certain Pierre Guillaume Ducy, âgé de vingt-sept ans, étudiant en médecine, qui avait fondé chez lui, rue de la Tour, dans la section du Temple, une petite église assez semblable à celle de la rue Contrescarpe. A la fin de prairial, un habitant de Nanterre, nommé Aumont, se promenant au Mont-Valérien, remarqua trois individus dont l'allure lui parut suspecte : l'un d'eux tenait à la main un livre et, tout en marchant, faisait aux autres la lecture à haute voix ; deux femmes, dont l'une était fort jolie, s'étaient mêlées aux auditeurs. Aumont s'approcha du groupe de ces promeneurs et leur demanda pourquoi ils étaient là : « Nous aurons bientôt fini », répondit l'un d'eux. Il ne faut pas oublier que la loi du 22 prairial mettait au nombre des vertus civiques l'espionnage et la dénonciation. Aumont patienta quelque temps, puis, voyant que la lecture ne se terminait point, il arracha le volume des mains du lecteur et intima l'ordre à toute la bande de venir s'expliquer devant le Comité de surveillance de Nanterre. Les femmes s'esquivèrent ; mais les trois hommes suivirent docilement : soumission singulière qui donnerait à supposer qu'ils appartenaient à la secte placide des quakers. A Nanterre, ils déclinèrent leurs noms et qualités : l'un était Ducy et paraissait « très exalté » ; on tira de ses poches un cahier de notes incompréhensibles, un scapulaire, un livre de messe et deux crucifix. Ses compagnons se nommaient Molard et Pauthiez ; celui-ci, domestique chez un ci-devant noble réfugié à Suresnes, était porteur « d'un chapelet de forme extraordinaire » ; Molard se déclara mercier forain ; tous deux étaient sortis avec un de leurs amis, vieux frotteur, qu'une attaque du haut-mal avait terrassé en route ; ils avaient rencontré Ducy « allant à la découverte » et celui-ci, pour les égayer pendant la marche, leur lisait des passages de la Bible. Tout ceci parut louche et les trois promeneurs furent expédiés au Comité de Sûreté générale qui ordonna une perquisition au domicile de Ducy. On y découvrit « une succursale de la rue Contrescarpe » : dans l'une des pièces de l'appartement, dont les vitres étaient « brouillées avec du blanc pour qu'on ne pût rien voir du dehors », étaient rangés un certain nombre de chaises et de tabourets entourant un siège plus élevé où devait

prendre place l'officiant : beaucoup d'objets de dévotion et d'images pieuses, entre autres, dans une armoire, un Christ de cuivre enveloppé d'un mouchoir blanc et garni de fleurs. Une « souricière, » tendue par les agents, leur permit de capturer nombre d'habitués des conciliabules nocturnes qui se tenaient chez Ducy ; celui-ci fut envoyé à Bicêtre ; les autres, — une quinzaine, dont le frotteur épileptique, un ingénieur à la fabrication des armes, un commissionnaire, un domestique de Vestris, danseur à l'Opéra, et même un menuisier qui travaillait dans la maison, — furent répartis dans les diverses prisons de Paris. Chez tous on confisqua des objets « propices au fanatisme », Saint-Esprit en ivoire, châsses, bocaux contenant « des ci-devant Christ » et « divers sujets relatifs à la Passion » ; beaucoup de livres de prières ou de magie, tels que l'*Enchiridion* « au moyen duquel on voit le diable suivant les procédés envoyés d'Italie à Charlemagne » et les *Clavicules de Salomon, ouvrage traduit de l'hébreu par le rabbin Abouguazar*, dont Héron avait trouvé un exemplaire chez Catherine Théot et qui révélait, parmi bien d'autres folies, le moyen de préparer une épée invincible : « Prendre une épée toute neuve ; l'ayant lavée avec du vin dans lequel tu mettras un peu de sang de colombe tuée un lundi, à six heures du matin ; tu attendras jusqu'au mardi, même heure, que tu la prendras en ta main et diras ces mots avec beaucoup d'attention : « *O Théos, agios, agios, agios, agios, agios, athanatos, alpha et oméga, les anges Cassiel, Sachiel, Samuël, Anaël, qu'ils me soient fidèles et obéissants... Tétragrammaton...* » La superstition, a dit un philosophe, est la dernière foi des siècles incrédules.

Une autre arrestation livrera, le 29 prairial, au Comité, un personnage d'un genre très différent, l'abbé Théot, neveu de la prophétesse et vicaire constitutionnel à Saint-Roch. C'est le type, — rare et peu séduisant, — de l'ecclésiastique révolutionnaire et qui, à ce titre, en prend à l'aise des obligations du sacerdoce. Mauvais prêtre dès avant 89, se voyant menacé d'une lettre de cachet, il a quitté la France et s'est engagé dans l'armée prussienne où il a servi pendant trois ans. « Déserteur des drapeaux d'un tyran », il est arrivé à Paris, en 1790, « pour se joindre à ses frères et renverser le despotisme ». L'un des premiers, il prête le serment, et l'évêque constitutionnel Gobel accueille cette brebis galeuse parmi son clergé : l'abbé Théot est

nommé vicaire « à Nicolas du Chardonnet », puis « à Roch »; ainsi désigne-t-il lui-même les paroisses auxquelles il est successivement attaché. Comme l'abstention des fidèles lui procure des loisirs, il est envoyé en mission dans le département des Hautes-Alpes et chargé d'évaluer les pertes causées par la guerre aux habitants de Briançon. Six mois d'absence; il rentre à Paris le lendemain de la Fête de l'Être suprême, muni d'éloquents certificats de civisme, diplômes de Jacobin et autres attestations dont il se fait gloire, quand, plein d'espoir en l'avenir, il est cueilli au débotté par les commissaires de la section de la Montagne, qui l'arrêtent « au presbytère de Roch » même, où il a sa chambre « dans le colidor du cinquième étage, donnant sur la rue ». On ne trouve chez lui ni Christ, ni autres objets « propices au fanatisme », mais seulement une règle du jeu de Boston que les commissaires confisquent comme grimoire suspect. A peine en prison, l'abbé adresse de longs factums au Comité de Sûreté, exaltant les services par lui rendus à la cause du peuple et piétinant sa vieille folle de tante. C'est à « cette fille » qu'il doit tous ses malheurs; alors qu'il « végétait dans les ténèbres de la superstition », les démêlés de cette démente avec l'archevêque de Paris ont arrêté sa carrière ecclésiastique, et voilà que, régénéré, il souffre encore des extravagances de cette femme bornée « qui a reçu de la nature toutes les dispositions nécessaires pour croire à toutes les sottises dont les vies des Catherine de Sienne et des Thérèse sont remplies ». Et l'abbé, le cœur gros d'amertume, signe laïquement *citoyen Théot*. On l'expédia à Bicêtre où il put méditer à loisir sur les inconvénients des parentés compromettantes.

Tels étaient les matériaux divers que Vadier s'apprêtait à mettre en œuvre, se gaudissant d'avance du coup de massue qu'il allait asséner à Robespierre et, par ricochet, à toutes les superstitions. Le thème, en effet, prêtait aux commentaires risibles; un homme de talent et d'esprit l'eût développé en pittoresques tableaux; mais Vadier n'était pas Voltaire, encore que, dans sa fatuité gasconne, il se flattât manifestement d'égaler en finesse et en légèreté de touche l'auteur de *l'Essai sur les mœurs*. D'ailleurs, il fallait être prudent et se garder une échappatoire dans le cas où le grand-prêtre de l'Être suprême prendrait mal la plaisanterie. Résolu à lancer sa bombe le 27 prairial, Vadier,

pour se ménager un bon public, avertit discrètement les camarades que ce serait gai. L'assemblée, ce jour-là, se préparait donc à rire, d'autant plus que Robespierre n'était pas là : comme il traversait, la veille, toujours sombre et l'oreille aux aguets, l'antichambre du Comité de Salut public, il avait entendu Vilate disant dans un groupe : « Le tribunal révolutionnaire s'égaiera demain à l'affaire de la Mère de Dieu. » Robespierre se tourna vers lui, l'air furieux : « Comment ? Êtes-vous sûr ? » Et, frémissant de colère, le visage en feu : « Des conspirations chimériques pour en cacher de réelles ! » ajouta-t-il ; et il passa. Ainsi prévenu, il décida de ne point paraître à la Convention, le 27, et céda le fauteuil à Bréard.

Cette séance fameuse débuta, comme toutes les autres, par une série de communications que bredouillèrent les secrétaires et que personne n'écoutait : « La société populaire de Rivesalte fait part qu'elle a célébré, dans le temple de la Raison, une fête en l'honneur du général Dagobert... » Le « Temple de la Raison ! » On retardait à Rivesalte. « La société populaire de Stenay, Meuse, envoie à la Convention nationale les détails de la fête célébrée dans cette commune à l'occasion de l'inauguration d'un temple à la Raison... » L'Être suprême, décidément, n'avait pas dans les provinces beaucoup d'adorateurs. « Le citoyen Dange Menonval, artiste du théâtre de Rouen, fait hommage d'un drame intitulé : *le Crime et la vertu*, ou *Admiral et Geffroi* ». « L'agent national du district de Neuville, Loiret, fait hommage à la Convention d'un hymne qu'il a composé il y a dix ans... » Telles étaient les broutilles quotidiennes de la correspondance, qui se perdaient dans le bruit des conversations. Enfin, Vadier parut à la tribune, et le silence s'établit aussitôt.

Rien qu'à voir la longue et sinistre figure du *Vieil inquisiteur*, — les sobriquets étaient de mode à la Convention, — dont on n'ignore ni les délassements galants en société de joyeux compagnons, ni la tendre cohabitation avec sa servante Jeanneton, on prévoit déjà qu'on ne sera pas déçu. Rien de plus désopilant qu'un amuseur à visage grave et, dès les premiers mots, le contraste entre le sérieux de l'orateur et son terrible accent gascon, ses jeux de physionomies, ses intentions parfois égrillardes, mettent en joie tous ses collègues. L'occasion de rire ne se rencontre pas souvent, et ils la saisissent avec un entrain quasi puéril. Car le rapport de Vadier ne mérite

pas les bravos et les éclats de joie prolongés dont le souligne le *Moniteur;* c'est un salmigondis sans plan, décousu, où tout s'entremêle comme en un kaléidoscope détraqué : le roi de Prusse, les tyrans de l'Angleterre, la Vendée, les prêtres, le génie de la révolution, l'enfer, Danton, Necker, l'Anglais spéculant dans son comptoir sur les folies religieuses, la faction d'Orléans et la scélératesse de Pitt.

La seule drôlerie un peu marquante consiste à transformer le nom de Catherine Théot en celui de *Théos,* — *Théos,* en grec, signifie *Dieu,* — et à tirer de ce maquillage des développements symboliques. Qui lit aujourd'hui ce pathos dans son texte officiel n'y découvre rien d'applicable à Robespierre; pas même une allusion au très authentique laissez-passer octroyé par lui à Dom Gerle ; mais il faudrait savoir si ce texte n'a pas été expurgé avant d'être livré aux protes du *Moniteur* et l'on doit croire, d'ailleurs, que le discours de Vadier prenait toute son importance de certains enjolivements fantaisistes sournoisement mis en circulation avant la séance : ainsi parlait-on beaucoup, mais bien bas, d'une lettre trouvée par Héron dans la paillasse de la prophétesse et adressée par elle à Maximilien; elle l'y qualifiait de « mon cher fils », « d'homme divin » et le traitait de sauveur du monde. Or cette lettre que nul n'a jamais vue, paraît bien n'avoir existé que dans l'imagination de Vadier; mais cette drôlatique insinuation permettait d'appliquer à Robespierre tous les traits mordants dirigés contre les dévots de la rue Contrescarpe : on laissait entendre qu'il comptait au nombre des initiés; que le fauteuil laissé vacant, lorsque trônaient Gerle et la mère Catherine au milieu de leurs ouailles, lui était destiné; on l'imaginait recevant les sept baisers fatidiques et, comme les autres, s'attardant « à sucer voluptueusement le menton de la vieille folle ». Ainsi transposé, le rapport prend un double sens et devient véritablement cinglant. Allusion à Robespierre, qui n'a ni femme ni maîtresse, le couplet sur « l'abnégation des plaisirs temporels imposée aux élus de la mère de Dieu »; allusion à Robespierre encore, rêvant la destruction de tout ce qui ne l'adule pas, cette prophétie du grand coup d'éclair « qui doit réduire en poudre tous les mécréants de la terre et n'épargner que les adeptes de la Mère Catherine, immortels comme elle ; chantant ses louanges, ils jouiront sans fin, au paradis terrestre qu'elle va rétablir, de

l'éclat radieux de son antique virginité ». Vadier concluait en proposant l'envoi au tribunal révolutionnaire de la fille *Théos*, du médecin Quévremont-Lamotte, de dom Gerle et autres, avec ordre à l'accusateur public de rechercher et de poursuivre les complices de cette grande conspiration, ce qui fut décrété sans discussion. La Convention témoigna sa satisfaction en ordonnant l'impression du rapport, l'envoi aux armées, à toutes les communes de la République et la distribution de six exemplaires à chacun de ses membres. On n'avait pas fait plus pour le discours de Robespierre sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Vadier exultait ; sa bouffonnerie allait coûter la tête à un nombre illimité d'innocents ; mais il venait de porter un coup au tyran et Robespierre était atteint.

***

Il semblerait en effet que cette sournoise attaque l'eût désarçonné : il n'avait pas assisté, on l'a dit, à la séance ; mais il alla le soir au Comité du Salut public ; l'accusateur Fouquier-Tinville, à qui Vadier s'était hâté d'envoyer le décret rendu, pour que l'exécution ne traînât pas, y arriva, lui aussi, vers neuf heures, ainsi qu'il faisait chaque soir, sa fournée quotidienne expédiée. Il apportait les pièces de l'affaire Théot et venait prendre les ordres pour le lendemain. Dans l'antichambre, il rencontra Dumas, président de son tribunal ; le Comité tenait séance, et nul, d'après le règlement formel, ne devait le déranger dans ses travaux ; mais on faisait exception pour Dumas et pour Fouquier, acolytes indispensables. Il pénétrèrent donc dans la salle des délibérations et l'accusateur public déposa les pièces sur le bureau. Robespierre s'en empara et se mit à les lire, ce que voyant, tous ses collègues, peu désireux de recevoir les premiers éclats de sa colère, s'esquivèrent l'un après l'autre, le laissant seul avec Dumas et Fouquier. Ayant feuilleté la liasse, Maximilien déclara l'affaire inepte et ordonna de n'y pas donner suite. Fouquier observa respectueusement que le décret lui imposait l'obligation de mettre en jugement les accusés ; Robespierre le fit taire et garda les papiers. Fouquier courut au Comité de Sûreté générale qui siégeait à l'autre extrémité du château des Tuileries ; on l'y attendait pour régler la mise en scène de l'exécution de la vieille Théot et de ses adeptes : ce fut une grande déception, quand on apprit qu'elle était contre-

mandée. « Pourquoi? — Il, Il, Il s'y oppose », fit-il du ton exaspéré d'un homme frustré d'une aubaine. Ce soir-là on déblatéra fort, au Comité de Sûreté, contre *l'Incorruptible* : il soustrayait au bourreau les illuminés; donc il était des leurs. Ceci sembla d'autant plus évident, que, le lendemain, sa clémence trouvait une occasion bien autrement plausible de s'affirmer; ce jour-là, on jugeait « ses assassins », c'est-à-dire la petite Cécile Renault, qui, au début du mois, s'était présentée à la maison Duplay, dans l'espoir déçu d'être reçue par lui. Pour ce crime allaient mourir cinquante-quatre personnes, dont aucune, — si l'on excepte le père Renault, son fils et sa sœur, parfaitement innocents, du reste, — n'avaient jamais eu la moindre relation avec Cécile. On leur avait adjoint Admiral, qui, à défaut de Robespierre, s'était rejeté sur Collot d'Herbois; les autres, pris au hasard, faisaient nombre, servant à rendre plus imposant le châtiment de la « meurtrière ».

Ce procès fameux fut, en quelque sorte, l'inauguration des procédés de justice sommaire promulgués par la nouvelle loi : appel nominal des accusés; puis cette question répétée cinquante-quatre fois : « Avez-vous connaissance de la conspiration? » — Cinquante-quatre réponses négatives; si l'un des inculpés essayait de discuter : « Citoyen président, je vous observe... — Tu n'as pas la parole! A un autre! » Nul interrogatoire, nulle audition de témoins, nulle plaidoirie. L'abattoir. Seul Admiral ne nia pas son projet d'assassinat; mais il n'était là qu'en comparse et disparaissait parmi « les assassins de Robespierre » au nombre desquels figuraient un Montmorency, les deux Sombreuil, un Rohan-Rochefort, un savant, un prêtre, une actrice, un musicien, Mme de Sainte-Amaranthe, sa fille, son gendre et son fils, sans compter le comte de Fleury que l'acte d'accusation ne nommait même pas. Tous furent condamnés à mort comme atteints et convaincus d'avoir pris part à la *Conspiration de l'étranger* : tel était le titre dont on décorait pompeusement cet amalgame; mais pour que le public ne s'y trompât point et afin de bien marquer que ces misérables périssaient pour avoir trempé dans l'assassinat du grand homme, l'ordre vint du Comité de Salut public de revêtir tous les condamnés du voile rouge des parricides. Qui joua ce mauvais tour à Robespierre? L'exaspération de sa vanité lui aurait-elle inspiré la maladresse de requérir ou simplement d'approuver

une mesure assimilant ses victimes aux régicides d'autrefois, et que certains ont considérée comme une machination de ses ennemis? Il lui était cependant bien facile de la déjouer : puisqu'il s'arrogeait le droit de grâce pour Catherine Théot et ses affiliés, que ne protestait-il contre l'hécatombe de ses prétendus assassins? Quoi qu'il en soit, l'effet fut pour lui désastreux. Il fallut suspendre le départ des condamnés pour confectionner en hâte, au moyen de sacs, leur livrée de mort et quand le long cortège de charrettes, escorté de gendarmes et de canonniers, se mit en route par les rues vers la barrière de Vincennes où était dressé l'échafaud, les gens le regardaient passer dans un silence consterné. Tant de victimes pour un seul homme! Et quelles victimes : un vieillard de soixante-quinze ans, un adolescent de dix-sept ans, une jeune femme de dix-neuf ans, une petite ouvrière de dix-huit ans, et l'héroïne de l'affreux drame, Cécile Renault, qui n'avait pas vingt ans... « Le lambeau d'étoffe rouge qui drapait leurs épaules faisait ressortir l'éclat de leur teint » et la jeunesse de leurs traits; la foule immense qui se pressait sur leur passage les contemplait avec stupeur. Elles parurent si belles que, peu après, toutes les élégantes portaient des châles rouges.

***

Le bon sens du peuple parisien discerne pour la première fois une disproportion répugnante entre l'insignifiance du délit et l'effroyable magnificence du châtiment; loin d'en être grandi, Robespierre paraît diminué. Aux yeux de ses collègues qui le voient journellement et de près, son prestige factice s'émiette depuis longtemps déjà. Lui-même est trop bilieux, trop attentif, pour ne pas s'en rendre compte : il peut supputer le nombre d'ennemis qu'il a dans la Convention par le succès de l'insolent rapport de Vadier sur la Mère de Dieu : ils se sont là démasqués en masse. Au Comité de Salut public, c'est pis encore : si l'on excepte Saint-Just, la plupart du temps éloigné de Paris, et l'infirme Couthon, qui ne vient jamais aux séances du soir, Robespierre n'a pour lui personne : il est méprisé de Carnot qui le juge « ridicule » et le tient à distance; Billaud-Varenne, « orateur puissant », Collot d'Herbois, cabotin plein d'emphase, flairent en lui un dictateur et sa prudence de chat redoute leurs brutalités. Il jalouse Barère, trop sédui-

sant, trop fin, trop madré, trop « bon enfant », qui le flatte et le trompe. Le laborieux Prieur, l'honnête Lindet le dédaignent et les délibérations sont venimeuses entre ces six hommes qui se surveillent, se guettent, s'invectivent et, pour un rien, se menacent de l'échafaud. Un jour, la discussion a été si vive que Robespierre, épuisé, s'est évanoui ; et, le 23 prairial, sur une virulente sortie de Billaud qui reproche à Robespierre d'avoir pris l'initiative de la terrible loi du 22 sans la soumettre, suivant l'usage, au Comité, les cris échangés sont tels que les promeneurs commencent à s'attrouper sur la terrasse des Tuileries. Il fallut fermer les fenêtres et baisser le ton.

Dans la masse de documents, de mémoires, de récits, de pamphlets et de justifications que nous ont léguée les survivants de cette époque tragique, pas une page ne renseigne nettement sur la topographie du Comité de Salut public; pas un contemporain ne s'est attardé à décrire cet appartement où, durant près de trois ans, a bouillonné la révolution. Ceux qui venaient là, en habitués ou en passants, étaient trop absorbés, trop fiévreux, trop émus, pour prêter attention au décor de cet endroit redoutable dont nulle pierre ne subsiste aujourd'hui. Le Comité de Salut public s'était installé, dès le printemps de 1793, aux Tuileries, dans les pièces jadis habitées par la reine Marie-Antoinette. On y parvenait par un grand escalier de pierre, prenant naissance sous un large porche accessible aux voitures et qui s'ouvrait, du côté du Carrousel, par deux arcades, à l'angle formé par le corps principal du Château et la galerie du bord de l'eau. Cet escalier, montant jusqu'aux combles, desservait les grands appartements du rez-de-chaussée et du premier étage.

Le Comité de Salut public s'établit au rez-de-chaussée, jadis habité par Louis XIV, dont la magnificence y avait laissé des traces. Du premier palier de l'escalier, élevé d'une quinzaine de marches au-dessus du sol, on entrait d'abord dans une vaste antichambre à deux fenêtres, dont le plafond, peint par Nicolas Mignard, représentait Apollon faisant accueil à Minerve, suivie des quatre parties du monde. On trouvait ensuite un second salon qui, au temps de Marie-Antoinette, avait été le billard; puis venaient le salon de compagnie et la chambre de la Reine : quatre colonnes encadraient l'emplacement du lit, formant alcôve ; on a dit que ces colonnes étaient creuses et « propres à

cacher chacune une personne ». Au plafond planait la Nuit dans un manteau parsemé d'étoiles et portant en ses bras deux enfants figurant les songes. A la suite était le cabinet de toilette de la Reine. Ces cinq salles prenaient vue sur le jardin par de hautes fenêtres cintrées ; des fenêtres rectangulaires éclairaient les trois pièces suivantes : le cabinet « où l'on serrait le linge du Roi », la serrurerie de Louis XVI et son cabinet de repos. Un long couloir sans jour séparait l'appartement de la Reine de celui du Dauphin, donnant sur la cour du Château, et, de ce couloir montaient d'étroits escaliers communiquant naguère avec les pièces occupées par Louis XVI au premier étage.

Le Comité de Salut public, en prenant possession du rez-de-chaussée de la Reine, le 7 avril 1793 au matin, s'y campa tant bien que mal. Les ouvriers travaillaient encore à l'installation de la Convention, qui ne put siéger aux Tuileries qu'un mois plus tard. La pièce « à colonnes », c'est-à-dire l'ancienne chambre à coucher de Marie-Antoinette, fut choisie comme salle de délibérations. On se procura une table et des chaises ; mais quand, en juillet, Robespierre entra au Comité, tout de suite il disciplina ses collègues et rédigea un règlement autoritaire, dont la minute autographe est restée aux archives : « Il faut que chaque membre ait une table particulière, et qu'il soit entouré de secrétaires et d'agents dignes de sa confiance ; il faut que chaque membre ait un emplacement séparé où il puisse travailler, et toutes les conditions physiques pour agir... ; il faut que le Comité soit fermé et inaccessible, sauf les cas très extraordinaires, et qu'il ait des agents pour maintenir cette partie de sa police ; que le Comité ne délibère jamais en présence d'aucun étranger », etc. Grand branle-bas ! Sous l'impulsion de ce maître, le Comité prit une extension inattendue : bientôt il débordera sur les anciens appartements du Dauphin, d'où sera expulsé le Comité colonial, puis sur les entresols, puis sur les appartements du Roi, puis sur le pavillon de Flore, et même sur les hôtels du Carrousel. Le nombre de ses secrétaires, de ses employés, de ses agents, de ses courriers, augmentait journellement ; il fallait chauffer, éclairer et meubler tout cela : les injonctions comminatoires pleuvaient sur l'administration du garde-meuble qui, pour satisfaire aux ordres de toute urgence, puisait dans ses magasins, dans les palais de la ci-devant liste civile, dans les maisons des riches émigrés. Une note des objets fournis donnera

l'idée de ce qu'était, dès le début, cette formidable usine de révolution : 12 lits de veille garnis, 24 couchettes garnies, 50 paires de draps, 24 douzaines de serviettes communes, 600 paires de flambeaux, 1000 chaises, tant garnies qu'en paille ; 300 tables et bureaux divers, 50 flambeaux à garde-vue, 100 petites tables à écrire, 50 secrétaires en noyer, etc., etc. Et si l'on ne peut imaginer qu'à l'aide d'inventaires l'aspect de cette fournaise jour et nuit attisée, du moins ces froids documents permettent-ils de reconstituer, à peu près, la disposition de ce lieu fameux, et de glaner quelques détails qui ne sont pas sans valeur.

Il est bien gardé : un poste au perron qui donne sur la cour, un autre sous la galerie du côté du jardin, des canonniers dans les antichambres. Très sobrement meublées ces salles où pénètrent les solliciteurs, et où le va-et-vient est incessant : rideaux en toile de coton, banquettes couvertes de moquette gaufrée, jaune ou à rayures safran et cramoisi. L'ancien billard de la Reine est devenu le premier secrétariat, le salon de compagnie est le deuxième secrétariat ; il sert à recevoir les citoyens venus pour parler aux membres du Comité ; ici encore, rideaux de toile et banquettes : l'austérité républicaine. La salle à colonnes, où siège le Comité, est déjà plus élégante. Outre qu'elle a conservé ses boiseries délicates, on l'a meublée de vingt-quatre chaises à dossier cintré, pieds cannelés, peintes en blanc, garnies de velours d'Utrecht bleu et blanc, et de douze chaises de paille « à la capucine ». Du beau plafond de Nicolas Mignard pend un lustre en cuivre doré et cristal de Bohême à six lumières ; et, au-dessous est placée une grande table en acajou, dont les sabots et les chapiteaux sont de bronze doré ; agrandie « de toutes ses allonges », c'est sans doute celle autour de laquelle prennent place les membres du Comité, quand ils se réunissent à leurs collègues de la Sûreté générale. On trouve encore, pour les pièces suivantes, un coffre-fort réclamé par Carnot et Prieur, pour y serrer probablement les états de l'armée et des mouvements de troupes ; des chaises en acajou, dossier en lyre, assise de maroquin jaune ; d'autres à dossier en gerbe, couvertes de velours de soie cramoisie. Mais c'est pour leurs appartements particuliers que les membres du Comité se sont montrés le plus exigeants. On rencontre, dans les cartons du garde-meuble, un inventaire détaillé et descriptif des meubles

de luxe fournis au Comité de Salut public, et la liste s'allonge des beaux lustres, des bureaux somptueux en marqueterie, des bronzes, des glaces, des tapis précieux, des rideaux de gros de Tours ou de taffetas, non destinés, c'est certain, aux employés, et encore moins aux salles dont le public a l'accès. Du cabinet de Robespierre on ne sait rien, sinon « qu'il était établi dans un local séparé, et que nul n'y mettait les pieds »; il pouvait s'y rendre « sans rencontrer personne », et, les jours fréquents où son humeur n'était pas liante, « il affectait de traverser la salle du Comité après la levée de la séance ». Sur l'intérieur de Billaud-Varenne on est mieux renseigné : le farouche démocrate dispose d'un « grand bureau en bois de rose, façon Boule, de six pieds de long, figures et encadrements de bronze, sabots, etc., le tout d'or moulu;... d'un autre bureau d'acajou garni de bronzes dorés, d'un tapis de moquette bleue et blanche et d'un lit ».

Ah! ces lits! Leur description est éloquente : sept au moins des membres du Comité se sont installés à demeure dans le palais des rois, car c'est le nombre que fournit le garde-meuble de lits complets, « à quatre colonnes, garnis de leurs étoffes en damas cramoisi, bordées d'un galon de soie », ou « en flouret rayé vert et blanc », avec « un sommier toile et crin, deux matelas de laine et futaine, traversin, lit de plume, deux couvertures de laine blanche », etc. Le lit de Saint-Just, — qui, dans son projet d'*Institutions civiles et morales* pour l'éducation des jeunes citoyens, décrétait : « Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures », — le lit de Saint-Just devait être particulièrement élégant et douillet : est-ce pour celui-là qu'on réclamait, en nivôse, des draps fins, dits « draps de seigneurs »? Il ne couchait pas sur des nattes, lui, car on voit Barère s'adressant au ministre de l'Intérieur pour avoir « un lit pareil à celui du citoyen Saint-Just », et le conservateur du garde-meuble reçoit l'ordre de mettre tout en œuvre pour le satisfaire.

Du reste, si les autres Comités sont un peu négligés, au point que celui des Pétitions et de la Correspondance s'offusque du papier de tenture qui tapisse son local, et dont les fleurs de lys et le mot *roi* indéfiniment répété « offensent ses regards », celui de Salut public ne se refuse rien. Ses remises et ses écuries sont bien pourvues : une voiture à quatre places, « pour les différentes courses qu'il est dans le cas de faire, et dont il se sert journellement »; une berline avec un attelage suffisant,

sept chevaux de selle de bonne qualité, plus « deux chevaux attribués au paralytique Couthon ». La présence de cette cavalerie rend vraisemblable le bruit qui courut alors de leçons d'équitation prises en grand mystère par Robespierre, au parc Monceau, et dont le résultat ne fut pas encourageant. Saint-Just, on le sait par un rapport de police, était devenu cavalier et chevauchait quotidiennement au bois de Boulogne.

Cette brève incursion dans l'intimité du Comité de Salut public aidera peut être à comprendre certains épisodes mal connus ou volontairement tenus dans l'ombre par les contemporains. Les membres des Comités de gouvernement prenaient grand soin de tenir secrètes leurs dissensions : chaque fois que l'un d'eux parlait à la Convention, il vantait le touchant accord des délibérations et la parfaite union entre le Comité de Salut public et celui de Sûreté générale. Ils gagnaient à cette comédie la prorogation mensuelle et, par suite, la pérennité de leur importance. Il n'y avait plus pourtant à s'illusionner ; la rupture était imminente, et les rares qui n'avaient pas perdu tout sang-froid en diagnostiquaient déjà les symptômes.

Au nombre de ceux-ci fut Payan, l'un des plus chauds robespierristes : ancien officier d'artillerie, démissionnaire en 1790, nommé, en 1793, administrateur du département de la Drôme et envoyé, à ce titre, en mission à Paris, il plut à Robespierre qui lui donna la succession de Chaumette et le fit agent national de la Commune. De famille honorable et aisée, de belle tenue, intelligent et actif, Payan, aveuglé par son culte pour Maximilien, s'efforçait de surpasser celui-ci en jacobinisme. Il avait, en germinal, interdit la représentation du *Timoléon* de Chénier, cette tragédie mettant en scène « des rois honnêtes et et des républicains modérés ». « Belle leçon à présenter au peuple ! écrivait-il, indigné, beaux exemples à lui donner ! » Or, dans les premiers jours de messidor, Payan adressait à Robespierre une lettre très confidentielle, le conjurant de ne point traiter à la légère l'affaire de la Mère de Dieu. Il lui signale l'hostilité évidente de Vadier et de tout le Comité de Sûreté générale, qui, « soit jalousie, soit petitesse des hommes qui le composent, a voulu dévoiler une conspiration, mais n'a fait qu'une comédie ridicule et funeste à la patrie. Quelque jour peut-être, ajoutait-il, découvrirons-nous que ce rapport est le fait d'une intrigue contre-révolutionnaire. » Mais encore

« doit-on sonder le précipice qu'il faut combler, et non s'en éloigner avec un respect craintif qui deviendrait fatal à la patrie ». Et il exhorte *l'Incorruptible* de riposter à la facétie de Vadier, par un rapport intéressant, un rapport décisif où tous les conspirateurs seront démasqués et qui apprendra à la France « qu'une mort infâme attend ceux qui ne se rallieront pas au gouvernement révolutionnaire ». Se débarrasser au plus vite de toute opposition avérée ou latente, voilà le remède : « Vous ne pouvez choisir de circonstances plus favorables pour frapper : *Travaillez en grand!* »

Le conseil était plus opportun qu'anodin, et Robespierre le jugeait si efficace, qu'il l'avait devancé déjà en demandant au Comité de Salut public les têtes d'un certain nombre de conventionnels, celles de Tallien, de Bourdon de l'Oise, de Fouché, de Dubois-Crancé et « quelques autres ». Sa requête fut éludée ; le lendemain il insista ; mais Billaud-Varenne, au nom des autres, refusa net. Ulcéré, Robespierre sort ; il boude. Il boude ses collègues, comme jadis, au temps de Louis-le-Grand, il boudait ses condisciples, comme il a boudé l'Académie d'Arras et ses confrères du Conseil d'Artois : « Sauvez la patrie sans moi », crie-t-il.

Il quitte le Comité, sans pourtant démissionner, car la crânerie n'est pas son genre ; sa ténacité demeure évasive et oblique ; il se confinera désormais au second étage des Tuileries, à ce bureau de police créé, en principe, pour surveiller les fonctionnaires, mais dont il a étendu les attributions, empiétant ainsi sur celles du Comité de Sûreté générale. Saint-Just dirige ce bureau ; mais Saint-Just est en mission, et Robespierre ne dédaigne pas de le suppléer. D'abord, le travail lui plaît : aidé par les commissions populaires qui lui dressent des listes de suspects, il compulse, annote, confère avec l'agent national Payan et avec le maire de Paris, Lescot-Fleuriot, deux hommes tout à lui. Il reçoit Dumas, le président du Tribunal révolutionnaire, et l'accusateur public, Fouquier-Tinville ; tous sont empressés à lui plaire et ne le contredisent jamais. Un gendarme veille en permanence à la porte de son cabinet. Les membres du Comité, qui ne le voient plus, savent « qu'il vit là-haut avec les membres du Tribunal », et Carnot, auquel cette besogne répugne, déclare « qu'il ne signera plus aucune pièce émanée de ce Sanhédrin », où personne ne se hasarde.

A cinq heures, quand ses collègues ont levé leur séance, Robespierre descend, traverse la salle du Comité, où il donne quelques signatures, affectant de ne s'absenter réellement que des délibérations communes. Il se ménage ainsi une échappatoire dans le cas où les autres mettraient à profit son absence pour se débarrasser de lui, car tout membre d'un Comité qui, sans excuse valable, se dispense de paraître durant trois jours, peut être remplacé d'office. Robespierre se montra, cependant, deux fois au moins, à des séances plénières, c'est-à-dire à celles qui réunissaient le Comité de Salut public au Comité de Sûreté générale.

Quel regret qu'aucun des témoins survivants n'ait pensé ou consenti à tracer pour la postérité un récit sans partialité de ces assemblées pour toujours fermées à l'histoire ! On a seulement, pour les évoquer, les pamphlets ou les mémoires de gens qui n'y assistaient pas, ou les justifications et les plaidoiries de ceux qui en faisaient partie, des relations de seconde main souvent inspirées par la rancune ou l'apologie. Robert Lindet, Carnot, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère, Prieur, David, Vadier, Amar et d'autres devaient pourtant savoir que, eux disparus, nul ne pourrait nous léguer le procès-verbal vécu de ces scènes mémorables, dont notre imagination curieuse se fait un tableau si terrible et si grand. N'avaient-elles donc point à leurs yeux la même grandeur ? N'en gardaient-ils qu'un souvenir banal et mesquin ? Éprouvaient-ils une honte à nous dire le « j'étais là, telle chose m'advint », devant lequel pâlissent toutes les méthodes historiques et s'effacent les compilations les plus savantes ? A défaut de ces témoignages irrécusables, il faut se satisfaire de versions moins autorisées ; celle du conventionnel Baudot, par exemple, qui nous montre Robespierre et Saint-Just se présentant un soir au Comité : ils ont attendu l'heure tardive, « l'heure sépulcrale », parce qu'ils savent que « les grands coups doivent se porter dans les ténèbres ». Tout de suite Robespierre attaque audacieusement Carnot, lui reprochant la maladresse de ses plans de campagne, et osant dire que l'organisateur de la victoire est d'accord avec les ennemis de la République. Le grand Carnot, contenant sa révolte, couvre des mains son visage, et l'on voit des larmes de rage qui coulent entre ses doigts. — Empruntant ensuite à Barras, on voit maintenant Robespierre, revenant aux têtes qu'il

exige : sa liste s'est augmentée ; il la donne ; la lecture est écoutée froidement ; le Comité se refuse à « entamer » l'Assemblée. Robespierre se lève et va pour sortir : en ouvrant la porte, il voit, dans l'antichambre, un grand nombre de citoyens, parmi lesquels plusieurs députés, de ceux, peut-être, dont il veut la mort. Saisi, il recule, se retourne vers ses collègues, encore assis autour de la grande table, et crie, pour qu'on l'entende : « Vous voulez décimer la Convention, je n'y donnerai pas mon adhésion ! » Collot d'Herbois bondit de sa chaise, indigné d'une telle hypocrisie ; il court à Robespierre, l'empoigne brutalement par son habit, le tire à lui pour le faire rentrer, gueulant à toute voix aux gens de l'antichambre : « Robespierre est un infâme, un tartufe ! Il nous impute ce dont il est coupable. Nous aimons tous nos collègues ; c'est cet homme-là qui veut les égorger tous. » Il tient son ennemi au collet, le secoue : on les sépare et, parmi la foule épouvantée, Robespierre s'esquive. « Il tremblait en marchant, ajoute Barras, qui l'accompagna un bout de chemin ; il me regardait avec des yeux incertains qui paraissaient à la fois me remercier de l'avoir sauvé, et, en même temps, me reprochaient l'état d'humiliation où je l'avais vu... »

Dans les *Mémoires* de Barère, — un témoin, celui-là, mais partial, et pour cause, — c'est, un autre jour, les deux Comités étant réunis, Maximilien qui réclame, obstiné, « l'établissement de quatre tribunaux révolutionnaires ». On le laisse parler, puis quelqu'un demande si personne n'a d'autre proposition à présenter. Saint-Just prend la parole : il trace de la situation un tableau sinistre : le mal est à son comble ; le seul moyen de salut est la concentration des pouvoirs, l'unité des mesures de gouvernement... On l'invite à préciser le but de ces récriminations. Alors, avec ce flegme arrogant qui est sa manière, il propose de nommer un dictateur, un homme qui bénéficie de la confiance du peuple, un citoyen vertueux et *incorruptible*. « Cet homme, conclut-il, c'est Robespierre ; lui seul peut sauver l'État. Je demande qu'il soit investi du pouvoir suprême et que les deux Comités en fassent dès demain la proposition à la Convention. » On proteste, on ricane... Ici intervient la relation d'un autre témoin, anonyme celui-ci, mais qui paraît avoir bien vu. « Pendant l'allocution de Saint-Just, dit-il, Robespierre s'était promené autour de la table, gonflant ses joues, soufflant avec saccades :

tout annonçait l'agitation de son âme. Il feignait une grande surprise : « Qui t'a inspiré cette proposition, Saint-Just? Une dictature est nécessaire à la France; je le pense comme toi; mais il y a, dans la Convention, beaucoup de membres qui méritent plus que moi d'attirer les suffrages... » Couthon, de son ton doucereux, appuya la motion de Saint-Just. Le Comité n'accorda qu'une attention dédaigneuse à cette singulière ouverture. Saint-Just prenait des notes sur les paroles de chacun des opinants. » Les *dictateurs*, honteux et dépités, se virent éconduits, et la liste que Robespierre promenait depuis près d'un mois et sur laquelle il consignait les têtes à couper, s'allongea probablement ce jour-là de quelques noms.

Dictateur! Qu'il rêve le pouvoir, c'est possible, c'est probable, même : sa haute opinion de lui-même le persuade que l'état lamentable du pays n'est dû qu'à l'incurie, qu'à l'incapacité, à la corruption des gens qui le gênent et le paralysent : s'il était le seul maître, la France serait un paradis. Rousseau, dont il est le disciple, n'a-il pas écrit, d'ailleurs, dans le *Contrat social :* « Si le péril est tel que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême qui fasse taire les lois et suspende un moment leur autorité souveraine »? Robespierre a médité cette maxime, car, dans les papiers que, plus tard, on trouvera chez lui, se rencontrera une *note essentielle* de son écriture et qui débute ainsi : « *Il faut une volonté une.* » Telle était, après trois ans d'expérience, l'opinion du plus fameux démocrate qui fut jamais! Et Saint-Just, avec lequel il est en parfaite communauté d'idées et de projets, inscrit, dans ses apocalyptiques *Institutions*, ce précepte : « Il faut, dans toute révolution, un dictateur pour sauver l'État par la force, ou des censeurs pour le sauver par la vertu. » Mais si Robespierre ambitionne la dictature, qu'il propose à ses ennemis de la lui décerner et de se mettre entre ses mains, voilà qui dénoterait une naïveté déconcertante. Quel espoir de rallier à ce projet fou Carnot qu'il vient d'insulter, Collot qui l'a pris à la gorge, Vadier qui ne lui pardonne pas de l'avoir frustré de « sa fournée, » — la belle fournée où il comptait offrir aux badauds parisiens le spectacle de la Mère de Dieu, mourant sur l'échafaud, avec un ancien moine, protégé de Robespierre, et toutes les ouailles auxquelles elle a promis l'immortalité corporelle? Et si Robespierre se pose en candidat à la dictature,

comment n'est-il pas immédiatement arrêté? Tous les jours on emprisonne des gens pour un crime moindre : les états des Commissions populaires mentionnent les motifs de suspicion : on en rirait, si la guillotine n'était pas au bout : « *Égoïste.* » — « *A gardé chez lui des tasses à l'effigie de Necker et du roi.* » — « *Ne croit pas aux bienfaits de la Révolution.* » — « *Ne fréquente que des gens comme il faut.* » Et pour avoir voulu la dictature, reniement de tout l'effort accompli depuis trois ans, Robespierre ne serait pas inquiété! Est-ce vraisemblable? Il serait donc au-dessus des lois? Pourtant ces hommes devant lesquels il se démasque imprudemment, ils l'ont toisé, depuis tant de mois qu'ils vivent avec lui; ils savent ses petitesses, sa jalousie, son insociabilité, son esprit brouillon et soupçonneux; et ils le déclarent inattaquable! A force de l'exalter pour s'épauler de sa grandeur factice, ils l'ont juché si haut qu'il leur échappe; mais, sur le piédestal qu'ils lui ont inconsidérément élevé, il n'est plus, comme disent les dessinateurs, « à l'échelle »; il y fait figure mesquine et leur réapparaît dans sa gaucherie première. Un penseur a dit : « Il ne faut pas toucher aux idoles; la dorure en reste aux mains. » Or l'idole de la Révolution, complètement dédorée, maintenant hors d'atteinte, dirige sur ses renégats la foudre dont ils l'ont armée.

Au club des Jacobins, rempli de ses fidèles, il sonne le tocsin d'alarme. Là, il est chez lui : la famille Duplay y a une tribune réservée, comme jadis la famille royale avait sa loge aux spectacles. Il se pose en victime; il menace, sûr de vaincre : « Le crime conjure dans l'ombre la ruine de la liberté!... Une multitude de fripons et d'agents de l'étranger ourdit dans le silence une conspiration de calomnies et de persécutions contre les gens de bien... On s'efforce de jeter sur les défenseurs de la République un vernis d'injustice et de cruauté... Tels patriotes qui veulent venger la liberté et l'affermir sont sans cesse arrêtés dans leurs opérations par les calomnies qui les présentent aux yeux du peuple comme des hommes redoutables et dangereux. » — Le crime, les fripons, les agents de l'étranger, les calomniateurs, ce sont les Comités et la Convention... Les gens de bien, les défenseurs de la liberté, les patriotes, — c'est lui. Car il n'a qu'une note et ne parle, — toujours par insinuations, — que pour entreprendre son propre éloge et maudire ceux qui ne l'admirent pas. Il ne les nomme jamais :

ses anathèmes aspergent plus d'ennemis en restant impersonnels. « A Londres, on me dénonce comme un dictateur; ces calomnies sont répétées à Paris; vous frémiriez, si je vous disais en quel lieu! » Ceci vise le Comité de Salut public dont les dissensions, soupçonnées à la Convention, demeurent ignorées du gros public. Mais Robespierre ne ménage plus rien : « Que direz-vous, si je vous apprends que ces atrocités n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus d'un caractère sacré; que, parmi nos collègues eux-mêmes, il s'en est trouvé qui les ont colportées! » Par bonheur, l'Être suprême veille sur lui : « La Providence a bien voulu m'arracher des mains des assassins, — la pauvre petite Cécile Renault, — pour m'engager à employer utilement les moments qui me restent encore... » Et, pour mieux jeter l'alarme, il insinue que les méchants méditent de l'exclure du Comité : « Si l'on me forçait à renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé, il me resterait encore ma qualité de représentant du peuple, et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs. »

Que de telles paroles pussent être prononcées; qu'un membre du gouvernement osât ainsi prêcher la révolte et le fît impunément, voilà qui permet de discerner de quel côté soufflait la Terreur. Robespierre, d'après un paradoxe actuellement en cours, succomba pour avoir tenté d'abattre l'échafaud. C'est sa clémence qui l'aurait perdu. Or, jusqu'à son dernier jour, qui est proche, il ne cessera de préconiser et de perfectionner la bienfaisante institution du Tribunal révolutionnaire, peuplé de ses créatures; il le surveille et le dirige. Depuis qu'il s'est éloigné du Comité et qu'il donne tous ses soins au bureau de police, les hécatombes ont décuplé; en ce mois de messidor, aidé par son compatriote Hermann, qu'il a fait commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, il s'occupe de *vider* les prisons, et Fouquier se voit obligé de refuser l'ouvrage. Pourtant, Robespierre n'est pas féroce à la façon des Carrier et des Lebon : il a horreur du sang; son impressionnabilité nerveuse l'éloigne de tout spectacle tragique : on ne l'a vu ni au 10 août, ni en septembre ; il est douteux que, comme tant d'autres, il soit allé, même une fois, jusqu'à la place voisine de sa demeure pour y voir une exécution. On raconte que, le jour où devait tomber la tête de Louis XVI, il recommanda

à Duplay de fermer la porte de la maison : Éléonore Duplay s'informant du motif de cette précaution : « Ah ! dit-il, c'est qu'il passe aujourd'hui devant la maison de votre père quelque chose que vous ne devez point voir. » Ces contradictions étonnent, et on en profite pour décharger de certains crimes sa mémoire qui sera toujours controversée. Il est manifeste que, s'il l'avait voulu, il pouvait mettre fin à la Terreur : dans les *Souvenirs* d'un contemporain bien placé pour savoir, se trouve un mot impressionnant : « Si Robespierre demande du sang, le sang sera versé ; s'il n'en demande pas, personne n'osera en demander. » Or il en demandait, il en demandait à flots : non point par goût, mais par politique : la guillotine était son arme, son argument ; et il pourrait bien se faire que, par sa loi du 22 prairial, par ses commissions populaires, par son action au bureau de police, par ses conspirations des prisons, qui stimulèrent si épouvantablement l'activité du Tribunal, Robespierre cherchât à discréditer ses ennemis des Comités auxquels, ignorant des rouages, le public écœuré attribuerait cette recrudescence d'assassinats.

Le 11 messidor, le Comité marque un point : la victoire de Fleurus est annoncée ce jour-là ; le sol français est délivré et nos soldats touchent aux portes de Gand. La Convention trépigne d'enthousiasme : le peuple de Paris est ivre d'allégresse. C'est un échec pour Robespierre. Il n'aime pas les militaires ; ceux-là aussi, il les jalouse ; il envie leur prestige dont il a méfiance parce qu'il nuit au sien. Il a essayé de les égaler ; sans succès. Cambon, entrant un jour dans la salle où travaillait Carnot, n'y trouva que Maximilien, « environné de cartes et de mémoires militaires » ; le front dans les mains, il cherchait à s'initier aux mystères de la tactique : « Je n'y comprendrai jamais rien », gémit-il d'un accent dépité. Une autre fois, il dit à Carnot, d'un ton plus voisin de l'aigreur que de l'humilité : « Tu es bien heureux ! Que ne donnerais-je pour être militaire ! » L'emphase de Barère, chargé de commenter à la tribune les rapports des armées, l'exaspérait : il aurait souhaité moins d'éclat ; les bonnes nouvelles le réjouissaient peu : il lui échappa de dire à Carnot : « Je vous attends à la première défaite. » La grande victoire de Fleurus lui portait, d'ailleurs, un coup direct : à quoi bon maintenant tant d'échafauds, puisque les ennemis sont battus ? L'invasion étrangère, prétexte du gou-

vernement révolutionnaire, est repoussée : c'est donc la fin des tueries, des emprisonnements et des proscriptions. 11 messidor, une de ces dates heureuses où tous les Français fraternisent : le soir, illumination des Tuileries ; sur l'amphithéâtre conservé depuis la cérémonie de l'Être suprême, grand concert comprenant la première audition du *Chant du Départ*. La foule immense, répandue dans le jardin, acclame l'hymne magnifique et prolonge jusqu'au jour ses chants et ses danses. Ceci encore déplaît à Robespierre, offusqué par l'obsédante intuition de la vanité des mesquineries tortueuses de sa politique, comparées à l'éclatante victoire de nos soldats, dont l'écho met Paris en liesse. Cette joie dont il n'est pas l'objet, ce chant de gloire célébrant d'autres exploits que les siens l'atteignent comme une injure : « On juge de la prospérité d'un État, dit-il, moins par les succès de l'extérieur que par l'heureuse situation de l'intérieur... »

Il donne libre cours à sa bile le 21 messidor, aux Jacobins, déclarant que : « la véritable victoire est celle que les amis de la liberté remportent sur les factions », s'efforçant ainsi de rabaisser les valeureuses armées de la République et l'admirable Carnot qui les a créées. En quoi sa jalousie maladive l'inspire mal, car le moindre faux pas peut maintenant le précipiter. Payan l'a pressenti : l'hilarante révélation des mystères de la Mère de Dieu a porté un coup funeste au culte comme au pontife de l'Être suprême. En opposant au proclamateur du dogme de l'immortalité de l'âme une vieille sorcière aux trois quarts folle, mais bien plus forte encore, puisqu'elle décerne à ses élus l'immortalité du corps, Vadier a fait œuvre de maître : depuis qu'on a ri de lui, coïncidence bien saisissante, Maximilien est comme un homme qui ne veut pas s'avouer touché, mais qu'une pourchasse inquiétante déroute.

Il semble qu'il se dérobe, troublé, n'ayant plus foi dans son prestige délabré, mais seulement dans les forces qu'il tient en réserve : et ceci amène à examiner du plus près possible ceux qui formeront son état-major à l'heure du combat, et composeront son gouvernement après la victoire.

G. Lenotre.

(A suivre.)

LE
DÉSARMEMENT DU DANEMARK

Le ministère socialiste Stauning va, très prochainement, déposer sur le bureau de la Chambre, à Copenhague, son nouveau projet sur le désarmement du Danemark et sur l'organisation de la force de police qui doit remplacer l'armée et la marine actuelles du royaume.

Un premier projet avait déjà vu le jour l'an dernier. L'accueil qu'il reçut fit comprendre au parti dirigeant qu'il fallait patienter un peu avant de donner satisfaction aux influences qui le poussaient dans une voie où la majorité des Danois répugnait à s'engager.

Un incident récent a d'ailleurs marqué la reprise de l'inévitable conflit. Des arrêtés ministériels ont interdit aux officiers de terre et de mer l'accès des loges maçonniques. Ces groupements, on le sait, n'ont, dans les pays du Nord, ni la tournure d'esprit, ni les visées plus ou moins secrètes de ceux des nations celto-latines. En Danemark, particulièrement, les loges eussent sans doute donné leur appui aux représentants de ce qu'on appelle, chez les purs socialistes, la caste militaire. En tout cas, la presse de Copenhague a fait observer que la mesure en question aurait des conséquences qui semblent avoir échappé à l'attention du cabinet. Le roi Christian est, en effet, à la fois amiral de la flotte et franc-maçon.

Quoi qu'il en soit des suites de cet engagement d'avant-garde, étudions brièvement les origines et le développement des idées qui sont à la base des propositions que le gouvernement danois va s'efforcer de faire adopter par les Chambres. Au moment où vont commencer, à Genève, les discussions

« préliminaires » au sujet d'un utopique désarmement général, il n'est pas sans intérêt de voir où l'on peut en venir, en fait d'imprudences et d'erreurs, quand on s'abandonne aux rêveries, au lieu de scruter attentivement la « mentalité » de ses voisins et d'observer leurs agissements.

D'où vient d'abord cet abandon systématique des élémentaires principes de sauvegarde, qui devraient interdire à des hommes instruits et avertis de se dépouiller eux-mêmes de tous leurs moyens de défense, alors qu'ils veulent certainement que les peuples du Danemark continuent à vivre en corps de nation libre et indépendante?

Prétendront-ils qu'ils ne voient pas contre qui ils auraient à se défendre, rapprochés qu'ils sont de l'Allemagne républicaine par l'arrivée au pouvoir du parti qu'ils représentent, en Danemark?

Non; ils ne sauraient aller jusque-là dans l'aveuglement; et, à part les incorrigibles utopistes qui, après ce qu'ils ont vu en août 1914, croient encore à la fraternité des démocraties, y a-t-il donc beaucoup de Danois capables de ne pas sentir que l'éternelle ennemie est toujours là, aux aguets, et *tout entière, socialistes compris;* que cette Allemagne est toujours l'Allemagne de 1864, de 1849, de 1813, 14, 15 (1), qui a, certes, éprouvé de graves revers mais à qui les faiblesses des Alliés de la grande guerre ont assuré, en six années, une complète restauration économique et militaire.

N'y a-t-il donc aucun de leurs historiens pour leur rappeler que Maurice Arndt, le Tyrtée allemand de 1813, réclamait déjà le Slesvig et le Holstein en même temps que l'Alsace et proclamait « que le Danemark tout entier deviendrait Allemand un jour prochain »?

Sera-ce seulement un Français qui leur dira que la perspective de faire bénéficier les ouvriers allemands des denrées

(1) La guerre de 1864, qui enleva le Slesvig et le Holstein au Danemark, n'avait pas été la première « guerre des duchés ». Celle de 1848-50, conduite par la seule Confédération allemande, sans la Prusse et l'Autriche, avait été favorable aux Danois, vainqueurs à Ystedt, le 25 juillet 1850. Mais le Danemark avait perdu, en 1815, la Norvège, en punition de sa fidélité à l'allié des mauvais jours, Napoléon, qui avait soutenu et réconforté le vaillant petit peuple après la sauvage agression des Anglais en 1807 (bombardement impitoyable de Copenhague et enlèvement de la flotte danoise).

fournies par l'admirable agriculture danoise suffit à justifier aux yeux des chefs socialistes de Berlin *l'annexion pure et simple* au Reich de ce gras pays qui, à lui seul, produit plus de blé, de sucre, de fourrage, de bestiaux, de lait, de beurre, de fromages et d'œufs que le tiers de l'Allemagne?

N'est-ce pas un des traits connus du tempérament moral de l'Allemagne d'aujourd'hui, de considérer sans ombre de scrupule la mainmise sur la terre d'autrui comme tout à fait légitime puisqu'il n'est pas douteux que, d'ordre divin, le peuple germain ne l'emporte sur tous les autres en force, en courage, en science, en vertu, ce qu'exprime parfaitement la formule superbe, l'acte de foi éclatant : « *Deutschland über alles!* »

Comment donc ce peuple élu hésiterait-il à prendre, quand c'est là, sous sa main, tout ce qui est nécessaire à son bien-être et à l'accomplissement de sa mission providentielle?

M. von Batocki, le *Dictateur aux vivres* de l'Allemagne pendant la guerre, n'écrivait-il pas, à la fin de 1916 :... « *Dans la prochaine guerre* (*sic*), il faut que nous puissions disposer immédiatement de toutes les ressources des pays producteurs de céréales et autres denrées qui nous entourent, du moins à l'Est (Pologne) et au Nord (Danemark)... (1) »

Au demeurant, cette nécessité « fatale, inéluctable » de l'annexion à l'Empire des pays fertiles et aussi des populations laborieuses qui ont su tirer de leur sol leur propre subsistance en même temps que de fructueux moyens d'échange, est le *leit motiv* des publications politico-économiques qui pullulent au delà du Rhin; car nul peuple n'est moins secret dans ses desseins que l'Allemand. Seulement cette littérature spéciale passe rarement nos frontières. Ce n'est qu'après l'événement, en 1914, que nous avons découvert les livres qui, sans le moindre embarras, nous annonçaient le sort que nous réservaient nos dangereux voisins.

Les Danois ne sont certainement pas dans la même ignorance. Ils lisent beaucoup. Les hommes réfléchis et clairvoyants sont, là-bas, fort nombreux et plus d'un de ces propriétaires de grosses fermes, de « gaards » opulents, s'est déjà demandé avec angoisse quelle forme d'asservissement lui promettent les

(1) Lettre lue par le vicomte de Guichen à la Société d'Économie politique, en 1822, et renseignements confirmés dans une nouvelle communication, le 5 novembre 1925.

convoitises de l'Allemagne, qui réclame dès aujourd'hui — comme conséquence logique des accords verbaux de Locarno — la restitution du Slesvig du Nord, ces terres fertiles qui s'étendent de la Lecker à la Könge-Au.

Mais alors, répétons-le, comment expliquer chez un peuple dont on peut dire qu'il est, dans son ensemble, une élite, cet aveuglement de laisser une politique néfaste compromettre si dangereusement l'indépendance de la nation?

La question est délicate. Essayons cependant de la traiter dans un esprit de sincère affection pour le Danemark.

Que quelques Danois se soient « abandonnés », avant la grande guerre, c'est, de l'aveu de leurs compatriotes, malheureusement indubitable. Déjà l'état d'esprit qui régnait, en 1863, dans le petit royaume pouvait être considéré comme médiocrement favorable à une résistance énergique à l'agression austro-prussienne, que l'on sentait prochaine : « C'était le souhait ardent de notre peuple, dit un publiciste danois bien connu, M. H.-P. Hansen (1), de conserver la frontière vieille de plus de mille ans ; mais sa volonté n'était ni assez puissante, ni assez profonde pour faire de ce désir une réalité... La défense n'était ni forte, ni organisée. On n'avait pas fait les sacrifices nécessaires... » Et, un peu plus loin, cette constatation d'une amère mélancolie : « Il est souvent arrivé, au cours de notre histoire, que le désir de rendre le combat moins âpre, inspiré par l'absence de vastes horizons, nous ait conduits dans des voies fatales. »

Malheureusement la douloureuse épreuve de la seconde guerre des duchés, celle de 1864, où, en effet, le combat avait été fort âpre, au grand honneur de la petite armée danoise, n'allait pas produire dans la masse de la nation la vigoureuse réaction qu'attendait son élite de patriotes : « Pour nous, dit à son tour en 1918, M. J.-C. Möller, 1864 signifia plus que la perte d'une partie de notre territoire; *ce fut pour une longue suite d'années la perte de la foi en la force et la vie de notre peuple...* Nous voyons alors deux courants se faire jour et se heurter, l'un que caractérisent les mots :

(1) En 1918, M. Jacques de Coussange a traduit et réuni dans un petit volume, *la Guerre du Slesvig*, deux opuscules d'un haut intérêt, *le Passé* de M. Hansen et *les Liens indestructibles*, de M. Möller.

« A quoi bon ? » l'autre qui s'inspire de la devise de Dalgas : « Il faut regagner au dedans ce qui a été perdu au dehors. » Nous tournâmes nos regards à l'intérieur. Les progrès matériels nous occupèrent. D'âpres luttes politiques nous divisèrent et, même moralement, nous n'apportâmes qu'un faible soutien aux Danois du Slesvig. Ils menèrent seuls leur dur combat. Pour les hommes qui dirigèrent notre politique étrangère, c'était une question gênante, désagréable, qu'on éludait le plus possible; pour nos hommes politiques, c'était une affaire dont, bien entendu, on ne pouvait nier l'existence, purement et simplement, mais à laquelle on évitait de toucher ; pour beaucoup de cœurs fidèles, c'était une douleur amère et profonde. Alors vint 1914 : l'Allemagne récolte les fruits de sa politique ; l'Angleterre, la France et la Russie, les fruits de la leur. Nous sommes neutres; toutes les considérations possibles (1) nous forcent à l'être, et, depuis longtemps, nous avons appris à nous taire et à attendre. Mais aucune puissance au monde ne peut empêcher le meilleur de nos pensées d'aller vers le Slesvig... »

Ce vœu si discrètement exprimé n'allait pas tarder à être exaucé. Le président Wilson avait mis dans son programme la consultation par la voie du plébiscite des Slesvigois du nord, en conformité de cet article V du traité de Prague que, sur les vives instances de Napoléon III, la Prusse, non sans répugnance, et l'Autriche, avec bonne volonté, avaient enfin admis (2).

Le plébiscite eut lieu en effet, après 55 ans de retard. Cette opération, malheureusement, avait été préparée à loisir par le gouvernement de Berlin, qui excelle dans le « truquage » des consultations de ce genre et y emploie, en même temps que ses procédés fondamentaux, — une propagande habile et soutenue, l'intimidation, la falsification du scrutin, etc..., — des agissements de circonstance bien choisis : par exemple, dans la Mazurie et la Haute-Silésie, l'exploitation de la défaveur économique qui pesait alors sur le mark polonais. Dans le cas du Slesvig, ce fut en faisant « foisonner » les immigrés

(1) On eût souhaité que le patriote danois s'étendit un peu sur ces considérations. Peut-être y en avait-il d'autres qui auraient conseillé une attitude différente. Mais il aurait fallu, pour cela, que les Alliés donnassent au petit royaume des gages solides de leur intérêt pour sa cause.

(2) Cette clause assurait « aux Slesvigois septentrionaux le droit d'être de nouveau réunis au Danemark, s'ils en exprimaient le désir par un vœu librement émis. » Oui, mais comment pouvaient-ils exprimer *spontanément* ce vœu?

prussiens, ouvriers et fonctionnaires des chantiers de construction, que la Prusse réussit à garder le port de Flensborg.

Le Danemark se trouvait donc, sans avoir combattu, remis en possession de presque toute la terre danoise du Jutland méridional (1). Après un demi-siècle de séparation *cruelle*, car les Slesvigois avaient subi tous les sévices, les courageux lutteurs de « la ligue électorale », de « la ligue scolaire, » des « maisons d'assemblée, » les écrivains et les poètes folkloristes, autant que les économistes avertis qui avaient fondé la société pour la défense de la terre et « l'Union de crédit du Slesvig du nord, » l'emportaient décidément sur les agents brutaux de la « colonisation prussienne ».

Mais si, d'un événement qui faisait couler tant de douces larmes à Abenraa (Apenrade), le jour de l'entrée du roi Christian X, on pouvait féliciter hautement les Slesvigois et les gens du Jutland, peut-être fallait-il faire quelque réserve sur les sentiments avec lesquels certains groupes politiques, à Copenhague, accueillaient le mouvement profond qui se produisait à la fin de la guerre en faveur de la réparation de la grande iniquité de 1864. En effet, jusqu'au moment de la catastrophe allemande, les socialistes danois se montrèrent peu favorables à la revendication de leurs frères du Slesvig... « Trop souvent, écrivait M. Möller à cette époque, on entend des mots comme ceux-ci : « Il vaut mieux qu'ils abandonnent la lutte... Ils pourraient vivre tranquilles... Ça ne nous rapportera que des difficultés, de penser au Slesvig... Le pays sera économiquement ruiné si nos espérances se réalisent, etc., etc.. » (2) C'est que ces « collectivistes » n'avaient, pas plus que les nôtres, su éviter l'écueil du marxisme et qu'ils subissaient l'ascendant des socialistes allemands, pour qui l'internationalisme n'est que la menteuse couverture de l'esprit de domination. Malheureusement les partis danois qui nous occupent étaient déjà au pouvoir pendant la guerre et ils y sont encore aujourd'hui.

(1) Expression souvent employée pour désigner la partie nord et incontestablement danoise du Slesvig. Notons, à propos de ce duché, que, pendant la grande guerre, ses habitants furent très maltraités pour leur tiédeur à l'égard de l'Allemagne. Leurs enfants furent envoyés sur le front est, et exposés tout spécialement au feu. 25 000 d'entre eux succombèrent.

(2) Ce langage nous est connu. Nous l'avons entendu, en France, avant la guerre quand on parlait de l'Alsace-Lorraine ; après la guerre, quand on parlait de l'intérêt qu'auraient pour nous les revendications des Rhénans.

Passons rapidement sur les événements de 1914 à 1918. Lorsque le conflit apparut inévitable, on reçut à Copenhague, du gouvernement allemand, *l'invitation* de poser des mines dans le Grand Belt, le seul des trois détroits danois qui puisse être utilisé par les grandes unités de combat.

Cette « invitation » était présentée par l'Allemagne comme un rappel aux devoirs de la neutralité. C'était, au contraire, prendre parti pour nos adversaires que de fermer, à son seul et évident avantage, la porte de la Baltique, mer sur laquelle le Reich a 800 kilomètres de côtes et qui fournit les seules routes pratiques pour les puissances occidentales, si elles veulent atteindre la Russie ou la Pologne, suivant le cas.

Quoi qu'il en soit, disons tout de suite que *l'ordre déguisé* de la toute-puissante voisine du royaume scandinave fut communiqué sans tarder au cabinet Asquith. Évidemment il ne s'agissait de rien moins pour l'Angleterre que de prendre l'engagement moral de porter secours au Danemark, si la Wilhelmstrasse prenait une attitude hostile, à la suite du refus de miner le Grand Belt. La flotte britannique se trouvant, par une heureuse fortune, mobilisée pour la grande revue navale, rien n'était plus facile à l'Amirauté que de faire couvrir, — de concert avec la marine danoise, — le débouché sud du Grand Belt et d'occuper le lac marin sur lequel s'ouvre le fjord de Kiel. En s'y établissant, on se procurait le double bénéfice de garder l'entrée de la Baltique et d'en interdire l'accès à la flotte allemande. Le sort de la guerre pouvait dépendre de la décision que les Danois attendaient du gouvernement de Londres. En fait, c'est *la durée du conflit* qui en a dépendu et, malheureusement aussi, le formidable événement de la révolution russe, commencée à Cronstadt. La réponse de sir Edward Grey fut en effet conforme à la pure doctrine du *Wait and see* (attendre et voir venir) : « Vous pouvez miner le Grand Belt. »

Trois ans après, lorsqu'on vit Kerensky renversé en un tournemain et que les conséquences désastreuses apparurent de l'effondrement du front russe, des voix anxieuses s'élevèrent à Westminster. On demandait pourquoi la flotte anglaise n'était pas entrée dans la Baltique en temps utile. Et le premier lord de l'Amirauté, sir Eric Geddes, répondait avec embarras « qu'il y avait des mines dans le Grand Belt... » Sans doute. Mais à

qui la faute? Le prétexte, d'ailleurs, était insuffisant. On avait de nombreux et bons dragueurs.

Cet incident de 1914, bien connu de tous les milieux à Copenhague, pouvait fournir des arguments aux pacifistes danois dont M. Möller nous rapporte les propos décourageants. On était, en effet, conduit à rapprocher de l'abandon systématique pratiqué par l'Angleterre à l'égard du Danemark, en 1864, l'indifférence détachée dont témoignait, cinquante ans plus tard, la réponse de Lord Grey. On ne peut guère douter que les socialistes danois n'aient usé de cet avantage. La question est de savoir s'ils n'en ont pas abusé.

A la vérité, le bienfait de la paix est tel que l'on est autorisé à compter sur quelque indulgence si l'on veut opiniâtrément le retenir quand on en jouit déjà. Mais à un effort si légitime il y a pourtant une limite. Comme les individus, les peuples ont des devoirs, aussi bien envers les autres qu'envers eux-mêmes. On n'a peut-être pas assez « réalisé » chez les neutres du nord, qui ne voyaient que par les yeux de l'Allemagne les *Franzosen* dégénérés, que dans ces mémorables journées de juillet et du début d'août 1914, les Français ont dû peser dans leur conscience le pour et le contre de l'angoissante question : « Faut-il marcher? Faut-il être fidèle à l'alliance et accepter de subir des maux épouvantables pour tenir une parole donnée il y a plus de vingt ans?... »

La réponse a été prompte et unanime. La nation a vu où était son devoir. Elle y est allée simplement, avec une sérénité que remarquèrent les étrangers qui étaient alors en France.

De distinguer d'ailleurs où il est, le devoir, ce n'est pas toujours aisé. Peut-être est-ce le cas du Danemark. Ce royaume avait été autrefois constitué « gardien des détroits » qui donnent accès dans la Baltique. Il en était si bien le gardien qu'il exerçait le droit de péage, ne contestant pas, de son côté, que les navires de guerre eussent celui de traverser l'archipel pour se rendre de la mer du Nord dans la Baltique, et inversement.

Les Alliés de 1854 usèrent de cette faculté pour aller bombarder Bomarsund et Sveaborg. En 1905, l'escadre russe de Rodjestvensky eut même licence.

Il semble donc bien qu'en minant le Grand Belt, — avec ou sans l'assentiment de la Grande-Bretagne *et alors qu'il se décla-*

rait neutre, — le gouvernement de Copenhague transgressait des obligations morales, tout au moins, et probablement très positives, en droit.

Et, à ce point particulier du droit public européen rien n'étant venu faire échec depuis 1914, nous aurions licence, à notre tour, de conclure à l'obligation pour le Danemark de conserver l'état militaire et naval indispensable pour assurer la liberté du passage. Mais il nous plaît de renoncer à une argumentation dont la base pourrait donner, si peu que ce fût, prise à la controverse. Restons dans le domaine des faits actuels en examinant de quoi il s'agit, expressément, dans les projets du gouvernement de M. Stauning. Et consultons, pour ne pas nous égarer, M. Stauning lui-même, qui a soumis, en octobre dernier, « le projet de loi concernant le désarmement » au Parlement, appelé à se prononcer *en premier ressort*, après quoi, si ce pas est franchi, le peuple décidera de l'affaire, dans un referendum populaire.

Le chef du Cabinet socialiste avait déjà donné, au commencement de 1925, d'intéressants détails sur son projet. Il avait surtout déclaré que son but essentiel était de demander « aux Puissances » — à la Société des nations, sans doute? — la reconnaissance de la neutralité permanente du Danemark ; et il avait, un peu imprudemment, ajouté : « comme celle de la Suisse », comparaison mal venue, puisque la Suisse a une fort bonne et solide armée, dont elle se servirait avec vigueur au grand dam de qui voudrait l'envahir. Le Danemark, au contraire, sera dûment et complètement *désarmé*, dans toute la force du terme, si M. Stauning l'emporte. Sa neutralité différerait donc sensiblement de celle de la Confédération helvétique. Et comme il est difficile d'admettre que l'homme d'État danois ne s'en soit pas aperçu, il est permis de penser qu'il compte, sans oser le dire, — de peur qu'on lui oppose l'adage : aide-toi, le ciel t'aidera, — sur « les Puissances » pour faire respecter, le cas échéant, cette précieuse neutralité.

Ne nous arrêtons pas à discuter les modalités de la garantie que pourraient lui offrir d'autres États, dont la « mentalité » serait moins égoïste que celle de l'Angleterre du vertueux Gladstone. En fait de Puissances, il n'y en a qu'une seule qui ait une frontière commune avec le Danemark, et c'est l'Allemagne, l'Allemagne qui, après comme avant Locarno, réclame

la restitution du Slesvig du Nord (1), l'Allemagne dont tous les publicistes proclament que la péninsule cimbrique étant le prolongement naturel du Deutschland, le Jutland lui-même doit être réuni au Reich, pour le plus grand bien du peuple allemand.

Dira-t-on que le danger s'éloigne, aujourd'hui que ce Reich va désarmer lui-même et entrer dans le pacifique concert de nations dont le conseil directeur siège à Genève ?

L'inamovible ministre de la Reichswehr, M. Gessler, et le général von Seekt souriraient à la pensée que l'on pût confondre leur « désarmement » avec celui de M. Stauning. Au moment où nous écrivons ceci, on apprend que le rapport de la commission interalliée de contrôle en Allemagne constate avec regret l'insuffisance des mesures prises par Berlin dans l'exécution des obligations sur lesquelles Allemands et Alliés s'étaient mis d'accord au début de novembre 1925. Or ces obligations étaient fort bénignes et l'accord dont il s'agit se ressentait à la fois de la lassitude de la Conférence des ambassadeurs en présence de l'obstination berlinoise et de la vivacité du désir qu'avaient les gouvernements de Londres et de Paris d'arriver à la « détente » si souvent promise aux peuples fatigués.

Il y a, d'ailleurs, dans les projets danois, un point qui met bien en lumière l'influence des pires préjugés socialistes. Le bon soldat prussien qu'est le général von Seekt repousserait avec indignation ce parti pris de tout « démilitariser », jusqu'aux dénominations consacrées par un usage immémorial, qui est un des traits saillants de la réforme qui nous occupe.

Le résidu d'armée qui va s'appeler « Corps de garde », — corps chargé de la garde du pays, — aura pour chef, non plus un général, non plus un colonel, pas même un commandant, expression dangereuse par sa généralité même, mais, tout simplement, tout « civilement », *un directeur*.

Directeur aussi, et non amiral, le chef de ce que l'on appelait autrefois « la flotte de guerre ». Et comme ce vocable, « de guerre », évoque une idée pénible, le directeur en question dirigera une « Marine d'État ». Encore ne faut-il

(1) Sans se préoccuper aucunement de la question des races et de la langue. Elle persécute d'ailleurs, au sujet de la langue, la minorité danoise restée dans le Slesvig du Sud. M. Mussolini vient de le rappeler.

pas se faire d'illusion sur la valeur de ce dernier mot. On en appréciera mieux la signification, si l'on sait que « toute personne exerçant un commandement sera désormais considérée comme *fonctionnaire d'État* ».

Le ministère de la Guerre est aboli, ce qui est logique, somme toute, puisque la guerre est supprimée. Corps de garde et Marine d'État dépendront du seul premier ministre qui sera le directeur de l'ensemble de ces services.

Passons sur ces fantaisies puériles, qui eussent égayé les Français d'autrefois (mais il doit bien y avoir encore au Danemark quelques railleurs ?) et arrivons au solide.

Corps de garde et Marine d'État auront un effectif global d'un peu moins de 30 000 hommes. L'armée, seule, en comptait 100 000 jusqu'ici. La chute est sensible, on le voit. Cependant, il semble que le réformateur l'eût voulue plus marquée. En janvier 1925, il était question, pour le Corps de garde, de 13 000 hommes. Il en aura 25 000 environ.

M. Stauning aurait-il été pris de quelque scrupule ? Ce n'est pas impossible. Au demeurant, 13 000 ou 25 000, c'est tout un, pour qui considère le recrutement, l'organisation, la distribution des éléments de cette milice. Portée du simple au double, elle ne serait pas plus en état de s'opposer à l'invasion du « réduit » danois, l'île de Seeland et Copenhague. La Reichswehr de l'Allemagne n'en ferait qu'une bouchée. Mais peut-être le cabinet a-t-il cru convenable de donner quelque apparente satisfaction à la Chambre haute que l'on dit assez peu favorable au projet gouvernemental.

C'est ainsi qu'en février 1925, les 13 000 « gardes », prévus par le projet primitif, n'étaient armés que de sabres et de revolvers. On n'annonce rien de tel, au sujet des 25 000 hommes de 1926. Peut-être, pour leur armement, poussera-t-on jusqu'au mousqueton de gendarmerie. Quant à leur instruction militaire, on peut juger de ce qu'elle sera par le soin que met M. Stauning à empêcher la jeunesse danoise d'acquérir la plus vague teinture de « l'art odieux de tuer les hommes », — odieux en effet, nul n'y contredit, quand il ne s'agit pas de défendre son sol natal et son foyer.

Qu'on juge de la signification des précautions prises par le président du Conseil : *toutes les associations ayant pour objet la préparation militaire seront dissoutes*. Les sociétés de tir ne

seront épargnées, qu'à la condition qu'elles n'aient pas une organisation militaire et que *leurs adhérents ne se servent pas de cartouches de guerre*. Le seul tir permis aux Danois, sera le tir aux pigeons. C'est cependant un sport bien cruel...

Quant au contingent annuel, qui sera de 1 600 hommes, il ne semble pas qu'il doive recevoir une instruction complète. Y aura-t-il, du reste, une autre arme que l'infanterie ? Peut-être quelque cavalerie ou *infanterie montée*, mais c'est douteux. De l'artillerie, du génie, des tanks, des autocanons, de l'aviation enfin, point de nouvelles. Il est pourtant difficile que le Corps de garde se puisse passer de ces branches techniques dont l'importance augmente tous les jours.

Mais, enfin, et justement, qu'est-ce que va donc garder ce Corps de garde ?

Il est question de l'organisation de cinq groupes, deux de *districts* et trois *centraux*. Les premiers stationneront, l'un à l'est du Grand Belt, dans l'île de Seeland, l'autre à l'ouest du détroit, dans l'île de Fünen (ou Fionie). Ce dernier aura-t-il la charge de la défense du point de passage classique du Petit Belt, entre le Jutland continental et l'archipel, Frédéricia-Middelfahrt; ou bien couvrira-t-il seulement Nyborg de Fionie, sur la rive occidentale du Grand Belt et qui correspond à Korsör de Seeland, le Douvres danois? On ne sait pas. En tout cas, il semble bien que les trois « groupes centraux » seront préposés à la garde de cette Seeland, l'île principale, et de la capitale, Copenhague. Et, en définitive, cette conception, — effectifs à part (il est vrai que c'est essentiel), — ne s'éloignerait pas très sensiblement de celle sur laquelle repose le système actuel de défense du royaume; système dans lequel on renonce à garder le Jutland, et même la Fionie, pour réserver toutes les forces disponibles à la défense de la Seeland et de Copenhague.

On comptait avec quelque raison que cette force de 100 000 hommes, assez considérable, en somme, — compte tenu de la difficulté, pour l'adversaire, d'amener par mer une masse équivalente, — résisterait à l'envahisseur assez longtemps pour qu'une puissance amie pût intervenir avec succès. Seulement, on avait bien soin de donner à l'armée le solide appui du camp retranché de Copenhague, qui devait jouer, pour le Danemark, le même rôle que celui d'Anvers pour la Belgique. Copenhague avait, au demeurant, sur la place belge,

l'avantage de donner sur la mer, par où le secours pouvait venir, tandis que les communications maritimes d'Anvers sont à la merci de la Hollande.

Or, l'appui de Copenhague sera désormais enlevé à la nouvelle « force » danoise. Derrière le Corps de garde, il n'y aura plus, ni les forts détachés, ni l'enceinte de la capitale (déjà entamée, semble-t-il). *Toutes les fortifications du royaume seront rasées*, annoncent les auteurs du projet. Que de belles spéculations on va faire sur les terrains et les bâtisses!

Faut-il ajouter que les ateliers de l'armée et l'arsenal de la flotte de guerre seront transformés en « établissements d'État purement civils », utilisables pour tous les services publics? Cette affectation générale favorisera la multiplication des services en question. On sait quels sont, aux yeux des purs socialistes, les bienfaits de « l'étatisation ». Ce qui s'est passé en Russie à cet égard ne les émeut aucunement. Le propre des convictions sincères est d'être réfractaires à l'expérience.

Mais puisque nous avons parlé de cet arsenal de Copenhague auquel tenaient tant les Danois de 1801 et de 1807, et qu'ils défendirent avec tant d'héroïsme contre les Anglais, terminons l'étude que nous avons entreprise par quelques mots sur la « marine d'État » de demain.

Rappelons, au préalable, que la flotte de guerre condamnée en principe, se compose de cinq cuirassés garde-côtes (3 000 à 5 000 tonnes), de trois petits croiseurs, de vingt-trois « destroyers » ou grands torpilleurs, et de seize sous-marins de 200 à 400 tonneaux environ. Il y a, de plus, des mouilleurs de mines, vedettes de patrouille et navires auxiliaires.

La Marine d'État se contentera de six bâtiments dits « de garde et d'inspection », pour la police des eaux danoises. Le tonnage global ne devant pas dépasser 18 000 tonnes, chacune de ces unités n'aura droit, en moyenne, qu'à 3 000 tonnes, à peine le déplacement des grands destroyers d'aujourd'hui. Ces bâtiments n'auront, d'ailleurs, ni la vitesse, ni l'armement des destroyers, encore moins les facultés des « petits croiseurs ». Il n'est point question pour eux de se battre. Sans doute ces bateaux socialistes seraient-ils « trop fiers » pour cela.

Vingt-quatre petites unités les y aideront, qui ne déplaceront chacune que 150 tonnes en moyenne. Y aura-t-il, dans le

nombre, des sous-marins? Ce n'est pas probable. Les socialistes allemands feraient grise mine à ces engins que le traité de Versailles interdit à leur gouvernement. Ils savent pourtant bien que le bureau naval de M. Gessler a pris ses mesures pour que le Reich retrouve chez ses voisins, au moment du besoin, les précieux instruments de guerre que sont les navires de plongée aussi bien que les appareils aériens. Notons qu'à Copenhague on tolérera dans la nouvelle organisation l'existence d'un seul mouilleur de mines : il faut pouvoir obéir, le cas échéant, à une nouvelle suggestion de l'Allemagne. Mais un seul mouilleur ne saurait prétendre à miner que l'étranglement du Grand Belt, de Nyborg à Korsör, *opération qui fermerait le détroit à des navires venant du Nord, c'est-à-dire de l'Europe occidentale, mais pas à des navires venant du Sud, c'est-à-dire de la baie de Kiel.* Il y a là un fait significatif.

On aura enfin *douze hydravions*, dont on ne précise pas le rôle, — reconnaissance au large, bombardement?... — et qui, ne se liant à aucune force susceptible d'entreprendre une action de guerre, fût-elle seulement défensive, ne figurent sans doute dans le programme socialiste que pour donner le change ou, comme nous le disions tout à l'heure, à titre de concession, d'ailleurs plus apparente que réelle, à l'opposition.

Tel est donc ce « projet de désarmement » que caractérisent à la fois les manifestations d'un antimilitarisme de secte, l'abolition quasi complète de toute force organisée et une secrète complaisance pour les intérêts de l'Allemagne qui, dans le prochain épanouissement de sa puissance militaire pleinement restaurée, débordera partout hors des frontières que les traités ont prétendu lui imposer.

Ce qui subsistera de la force militaire danoise, à peine suffisante déjà pour la défense du royaume, coûtera d'ailleurs fort cher: 17 626 000 couronnes, soit 23 500 000 francs or et 117 millions environ de francs-papier. Pour une simple police douanière, c'est beaucoup trop. Pour protéger Copenhague et, par là, l'indépendance de la nation, ce n'est pas assez.

Qu'adviendra-t-il du projet gouvernemental? Faut-il craindre que le « Danois moyen », soit par apathie, soit par une sorte de fatalisme (c'est l'opinion des deux auteurs que nous avons cités), ne réagisse pas assez vigoureusement contre des menées

destructives, dont le développement suit l'inflexible méthode de toutes les entreprises de Berlin, — nous le voyons bien chez nous! On gémit à Copenhague, nous le savons. Se prépare-t-on à agir? Les vrais amis de ce vaillant et sympathique petit peuple, qui fut jusqu'au bout, de 1807 à 1814, le fidèle allié de la France, seraient heureux d'être assurés qu'un certain dilettantisme qui s'ombre de pessimisme ne pousse pas l'élite danoise à s'appliquer le mélancolique aveu de la Médée d'Ovide : *video meliora, proboque ; deteriora sequor...*

Elle ne raffinait pas ainsi, l'hôtesse de Sonderborg d'Alsen, dont l'auberge, en août 1891, était remplie d'officiers prussiens en manœuvre. Un Français arrivait, qu'elle reconnut pour tel aussitôt, et qu'elle ne voulut pas laisser s'asseoir « au milieu de ces gens-là », disait-elle. Le prenant par la main, elle le conduisit dans sa chambre et lui montra, les larmes aux yeux, le portrait de son frère, un sergent major de l'armée danoise, tué là, presque devant elle, à Düppel, le 18 avril 1864.

Elle savait bien que la France avait souffert, elle aussi, et que les mêmes gens lui avaient, comme au Danemark, enlevé un morceau de sa chair, mais « il ne fallait pas désespérer, disait-elle, *il ne fallait pas se résigner...* » Elle avait raison, la bonne hôtesse danoise; et que de fois il a pensé à cette émouvante constance, le Français de 1891!

Faut-il croire, après que s'est levée l'aurore de la délivrance sur le triomphe de la justice, que ce n'était qu'une trompeuse éclaircie, et que la nuit dont s'enveloppait, jusqu'en 1919, la douleur des faibles opprimés, va peut-être retomber, plus épaisse et plus lourde, non pas seulement sur le Slesvig, mais sur le Jutland et sur les îles?

C'est aux Danois, à eux seuls, de répondre.

AMIRAL DEGOUY.

MŒURS DU JOUR

LE REPOS SUR LA RIVIERA

IX [1]

Un jour, raconte Saint-Simon, la gentille princesse de Monaco rêvait aux anges, assise qu'elle était sur le parquet d'une chambre, à Saint-Cloud. Autour d'elle allaient et venaient les autres dames d'honneur de Madame. Survient cet insolent Lauzun. Comme la main de Mme de Monaco se trouvait posée, toute ouverte, sur le sol, il s'arrangea pour y placer comme par mégarde le talon de sa botte, et pirouetta galamment. Ce blond sauvage avait à se plaindre de la petite princesse, qui l'adorait, mais le trompait.

Lors d'un bal, en 1737, toute la famille princière de Monaco, travestie en personnages de la Comédie italienne, obtint un merveilleux succès : certain chevalier de Monaco surtout, sous son habit d'Arlequin, jouait à ravir de la batte et du masque, et faisait tourner les têtes.

A la Monaco,
L'on danse et l'on dédanse,
A la Monaco,
L'on danse comme il faut.

Ce refrain vient on ne sait d'où. Le plus étrange des princes

(1) Voyez la *Revue*, 1er mai 1925 — 15 janvier 1926.

monégasques le fredonnait peut-être quand, affamé par la Révolution, il jouait la comédie, — à ce qu'on dit, — pour gagner sa vie.

L'empereur Napoléon, qui pourtant ne riait pas tous les jours, se costuma une fois en Espagnol, et se mit à danser « une ancienne contredanse, la *Monaco*. » C'est Mme de Staël qui nous raconte cette bizarrerie.

Dans la nuit du 1er mars 1815, un parti de grenadiers campait au clair de lune sur la route de Cannes. Napoléon débarquait de l'île d'Elbe. Une voiture tintinnabulante vint tout à l'étourdie se jeter parmi ces guerriers : et qu'y avait-il dans cette calèche à grelots? Un prince de Monaco. L'Empereur se le fit amener : « Où allez-vous, Monaco ? — Mais, Sire, je vais chez moi. » Et l'Empereur de répliquer en riant : « Tiens ! c'est comme moi... Venez-vous avec nous ? » Le prince préférait toutefois sa royauté d'Yvetot : il s'enfuit à grand bruit de sonnailles, *per amica silentia lunæ*.

Ainsi passent les Monaco dans l'histoire. Une danse, un chant les évoquent. Ils sont souriants, gambadants, un peu fols et charmants. Leur pays est aussi séduisant qu'eux. Un rocher, les vagues bleues, et puis des oliviers et les cigales.

Aujourd'hui, cet État n'est plus qu'un entassement de maisons, de gratte-ciels, de balustrades et de palmiers, une cascade de palaces et d'hôtels, un ras-de-marée d'automobiles, un grouillement de jardins bloqués entre des grilles, des façades, des bureaux, des magasins, et la Méditerranée.

Or, tout ceci est pourtant du passé, tout ceci est mort. Un peuple vit entassé dans la principauté de Monaco, et l'univers entier va tenter la fortune en son casino : mais l'ancienne grâce du pays est morte, et la mode à présent s'en est détournée. De tous les points de la côte, depuis le règne de l'automobile, on se rend à la roulette, ainsi qu'à Paris l'on gagne la Bourse ou son cercle. Il ne s'agit pas de rire ou de flâner à Monte-Carlo, et le jeu n'y passe point pour une élégance. C'est la normale, au contraire, c'est le travail ; on s'étonne que quelques habitués n'enfilent pas leurs manches de lustrine avant de s'asseoir devant la roulette ou les cartes.

Nice est une cité grouillante, où l'on tient des congrès politiques, où l'on fait des affaires... Il n'y a plus qu'une seule

ville qui compte désormais : c'est Cannes. Mais, pour le coup, voici vraiment la capitale de cette contrée idéale et ensoleillée, de ce vaste lieu de délices, sans limites précises, auquel tous les Parisiens pensent avec nostalgie, sitôt passées les fêtes de la Noël ; de cette espèce d'Eldorado, d' « île bienheureuse », qu'ils appellent confusément le Midi, ou plutôt la Riviera : car il y a deux Midis, le Midi méditerranéen, capitale Cannes, et le Midi océanien, capitale Biarritz. Encore ce dernier paraît-il un peu spécial, et comme dissident, par rapport à la classique Riviera : il fait figure de Dominion. Nul doute possible, la vraie métropole, c'est bien Cannes.

Quelques cardiaques, quelques tuberculeux, quelques énervés seulement habitaient Cannes, voilà cinquante années, et n'y faisaient aucun bruit. Les vagues y jouaient dans le silence. A cette heure, on ne trouverait pas un milliardaire des deux Amériques, pas un lord un peu à son aise, pas un Samuel Bernard de la plaine Monceau (s'il en reste !) qui ne possède sa villa, ou n'aille passer à Cannes au moins trois semaines, entre janvier et mai. Et quelle villa ! Les maisons, les châteaux de cette côte surpeuplée sont des forêts de fleurs, des dédales de terrasses et de pergolas. De ceux-ci à celles-là, et du golf au champ de courses voisin bondissent moelleusement et sans trêve des autos immenses avec lesquelles, par certaines nuits, on ne ferait pas trois sauts, comme dit l'autre, de la terre aux étoiles.

Quant aux robes surprenantes ou parfaites, sinon surprenantes et parfaites, quant aux zibelines et chinchillas, quant aux souliers de vitrine et aux étoffes de musée, quant aux bijoux, quant aux perles, quant aux pierreries de toute sorte que transportent autour de Cannes ces voitures monstrueuses, quiconque y pense a le vertige. Une fée pêcherait d'un coup de filet cette ville entière et sa banlieue, puis vendrait le tout, maisons, parcs, voitures, chevaux de courses et de polo, nippes et bijoux, jusqu'à renvoyer tous les habitants en simples pyjamas dans leurs pays, que le produit de cette opération magnifique paierait un joli morceau de notre dette nationale, et que l'on pourrait enfin s'offrir bientôt une livre sterling au prix qu'elle vaut devant la juste Providence, et non sur les marchés du Diable. Mais il faudrait une fée. Or, il n'y en a plus chez nous depuis 1918, on les a toutes tuées.

Pourquoi cette furie de Cannes et du Midi, où cependant on compte par dollars, si bien que nos pauvres compatriotes nous y font assister chaque jour à l'émouvant miracle de la perpétuelle et inexplicable multiplication des francs? Qu'y va-t-on faire?

Se soigner, comme le morose Mérimée?... Possible en son temps. Mais le Midi, maintenant, c'est l'avenue des Champs-Élysées au bord de la mer, le XVIe arrondissement parmi les cactus. Non, ceux qui vont là-bas afin de se soigner forment une mélancolique minorité. Mieux vaut constater tout simplement que pour beaucoup de personnes, un séjour d'hiver dans le royaume de Cannes fait partie d'une vie normale et bien ordonnée. Elles défèrent à la tradition chaque fois qu'elles partent pour la Côte d'Azur. Estimons ces âmes constantes et tranquilles : la force profonde d'un pays réside en ses conservateurs.

Dans les projets du plus grand nombre, cependant, le déplacement de la Côte d'Azur répond surtout à cette phrase : « Et puis, j'irai me reposer dans le Midi... » Et nourrissant ainsi le dessein de se reposer en effet, des Parisiens épuisés s'apprêtent à faire parfois le long voyage en auto, d'abord; puis, à peine arrivés là-bas, ils remontent bien vite dans leurs autos pour se ruer au tennis, se précipiter vers les maisons amies, voler vers le polo, s'élancer au golf, partir en trombe pour les courses et les stations voisines, filer vers quelque jazz-band, se jeter affolés au volant quand sonne l'heure du dîner, s'y rejeter fébrilement pour aller danser ailleurs, bondir encore sur la route pour rentrer chez eux, car il est tard, téléphoner dans leurs bains, téléphoner en s'habillant, téléphoner en mangeant, sauter de nouveau dans l'auto, afin de se rendre en la rue voisine, démarrer éperdument dans la direction d'une villa toute proche, rouler comme l'avalanche parce qu'on est en retard pour goûter, etc... Sur quoi, au bout de trois ou six semaines, on déclare en souriant à ses amis du cercle ou des thés : « Je reviens du Midi. On a besoin d'un peu de repos après tout ce surmenage ici... »

Du repos!... Notre cher et regretté René Boylesve a fait avant nous cette remarque, touchant les oisifs de la Côte d'Azur : en nul autre lieu du monde, on ne se dépêche autant. De toutes parts, d'innombrables autos ronflent et passent ainsi que l'ou-

ragan. Et que vont-ils donc faire en leurs voitures vertigineuses, ces êtres frénétiques?... Prendre à dix lieues de là un verre de porto en échangeant quelques propos endormis.

Mais quoi! il faut bien s'amuser...

Au fait, qu'appelle-t-on s'amuser, sur la Riviera? On nous a naguère conté bien des histoires à ce sujet. Jean Lorrain, d'autres encore, nous ont dépeint une Riviera terrible et ardente, une espèce de terre à scandales, où rôdaient toute sorte d'êtres douteux, dangereux, à l'âme en délire. Ces écrivains pleins d'imagination n'ont pas laissé d'exagérer. Les maniaques et les déchaînés sont partout, et ne pullulent pas en plus grand nombre sur la côte méditerranéenne que dans Paris ou au fin fond de la province. En outre, maniaques et déchaînés ne vont pas dans le monde, ou du moins n'y vont pas longtemps : ils ne savent point s'y amuser comme il faut, ni surtout d'une façon comme il faut. A Cannes, la bonne société, plus paisible, est parfaitement heureuse, et se divertit à ravir : elle a son golf, son tennis, son polo, ses personnes à saluer et à ne pas saluer, ses voitures immenses et ses belles villas rêvant parmi les fleurs, — et puis encore, et puis surtout son atmosphère anglaise.

Ah! surtout son atmosphère anglaise, ou américaine, et plus exactement américano-milliardaire, — son atmosphère de langue anglaise, enfin. On écrit simplement « anglaise » pour abréger. Voilà bien la plus étrange aventure qui soit arrivée à notre bonne société française, vers la fin du XVIIIe siècle. Alors que celle-ci se trouvait en pleine gloire, en pleine grâce, enviée partout, imitée de toute l'Europe, la plus curieuse maladie vint s'abattre sur elle : on la vit peu à peu devenir anglomane, et anglomane au dernier degré, anglomane incurable, anglomane perdue.

Comment est-ce arrivé? Par les philosophes? Par les tailleurs ou les jardiniers? Par la politique libérale, ou que l'on jugeait libérale? Par le sport?... Un peu pour toutes ces raisons, pour d'autres encore. Quoi qu'il en fût, il y eut, dès l'âge mûr de Louis XV, une période assez longue d'incubation, ensuite une crise très vive sous Louis XVI, une profonde rechute sous la Restauration, une épidémie croissante jusqu'à la fin du Second Empire, et depuis lors un état grave et chronique, à peine atténué depuis trois ou quatre ans que M. Mus-

solini a mis l'Italie tout à fait à la mode. Nous ne saurions nous passer, chez nous, d'une passion pour un pays voisin : elle n'est pas toujours partagée.

Bref, la névrose dure depuis tantôt un siècle et demi dans la meilleure compagnie. Oseriez-vous seulement demander à une personne bien élevée, si elle aime la « tenue » anglaise, si elle parle anglais, si même elle ne va pas quelquefois jusqu'à penser en anglais, ce qui paraît à ces dames et à ces messieurs le dernier mot du raffinement? Certaines jeunes filles, de bonne race française pourtant, conservent toujours un rien d'accent, ou plutôt d'intonation britannique. Et c'est au point que l'on voit des créatures charmantes, suprêmement distinguées, et tout à fait de chez nous s'il vous plaît, s'adresser la parole en anglais pour se confier des choses sans doute singulièrement élégantes et remarquables : aussi bien font-elles beaucoup mieux de ne point se les confier en français, tant alors ces choses perdent à se trouver exprimées en langage commun, c'est le cas de le dire, car ces femmes exquises traitent cruellement notre syntaxe. Écoutez-les : « Vous irez où, tantôt?. . Vous m'en causerez par téléphone : l'heure que vous aurez envie me plaira bien sûr... » Eh! qu'elles reprennent plutôt leur gazouillement d'outre-mer, ou, plus précisément, leur langue de luxe. Elles y réussissent mieux. Du reste, une idée : que ne vont-elles suivre des cours de grammaire française au delà du canal? Une jolie mode à lancer. On s'est naguère fait habiller et blanchir à Londres : ne fût la livre, on s'y ferait bientôt instruire.

Quant aux incomparables délices des façons et coutumes anglaises, selon le jugement de nos compatriotes, — nous entendons ceux et celles que l'on salue complaisamment en public, — il faudrait, pour en douter, n'avoir jamais vu passer délicatement la tendresse dans le regard d'une jeune personne, par exemple, au moment qu'elle vous dit : « A Londres, mon cher... » Allons, calmons notre jalousie : elle n'y est peut-être jamais allée, à Londres, cette petite. Mais depuis l'enfance, ses parents lui ont parlé de l'Angleterre sur un ton de religieuse admiration : elle a fini par s'en faire une sorte de conte de Perrault, et s'amuse à y croire encore un peu. On a soif de merveilleux à tout âge. Aux gamins étrangers aussi, l'on a répété sans cesse, en ouvrant des yeux ronds : « A Paris!... » Seule-

ment, c'était sur un tout autre ton : et à ce mot de Paris, dans les familles très sévères, on envoyait aussitôt les demoiselles chercher des bûches ou cueillir des pâquerettes. Chaque peuple a ses idées préconçues. Peut-être, seulement, n'a-t-il que celles qu'il mérite.

Or, il est trop certain qu'en aucun autre lieu de notre pays, l'on ne se trouve pénétré, parfumé, pour ainsi dire, de luxe américain ou argentin et de pairie anglaise autant qu'à Cannes. On connut au moyen âge deux dialectes qui se partageaient la France : au Nord, la langue d'oui ; au Sud, la langue d'oc, d'où naquit cette province que l'on sait, le Languedoc. Voici que nous avons à présent un troisième idiome, qui règne sur la rive méditerranéenne, la langue d'*yes*, ce qui, par analogie, donnerait peut-être le Languediès. Et si nous poursuivions effrontément cette induction géographique, nous définirions ainsi ce nouveau territoire : *Languediès*, contrée de protectorat, à change élevé, sous la domination des Anglo-Saxons, unis à d'assez nombreux Latins d'Amérique, quoique soumise nominalement à un sous-préfet français, entouré d'une garde indigène. La langue nationale y fut jadis celle de Mistral : mais il paraît qu'aujourd'hui les cigales elles-mêmes y chantent en anglais.

Oui, les cigales : car, enfin, c'est sous les oliviers que sourit la Riviera, en dépit de toutes les automobiles des deux mondes. Il suffit de s'y rendre au printemps ou en été, — cela se fait aussi, c'est maintenant un déplacement des quatre saisons, — et de quitter un peu les routes et les palaces, pour entendre aux beaux jours la chanson de midi criée par les cigales, celle de minuit modulée par les rossignols, et celle de toujours évoquée dans nos mémoires par le mélodieux souvenir de Tityre et de Mélibée. Sans doute, cette dernière évocation ne s'éveille-t-elle plus en l'âme de tout le monde : les humanistes deviennent, en effet, de plus en plus rares, et que sera-ce dans vingt ans, puisque nos récents ministres de l'Instruction publique ont décidé que l'État n'avait plus besoin de lettrés ni d'artistes, mais désirait seulement des contribuables moyens, ce qui s'appelle moyens, moyens à faire peur, tout ahuris par un tas de petits bouts de sciences accumulés n'importe comment dans leurs cervelles. Ce qui finalement, — si l'on n'y prend garde, — fera de nous un des peuples les plus incultes de l'Europe. Mais il n'y a pas encore si longtemps que plus d'un voyageur, dès

qu'il s'adossait au tronc tordu d'un olivier, se récitait volontiers un vers de Virgile, ou s'imaginait qu'il allait s'en réciter un. Nous ne disons pas que ces latinistes étaient innombrables.

Aussi bien n'allait-on pas dans le Midi, en ce temps-là, non plus qu'on ne s'y rend à cette heure pour rêver aux poètes, mais surtout afin de tenter la fortune à Monaco. Voilà quelque trente ou quarante années, répétons-le, il n'y avait que Monaco : tout finissait là, ou plutôt au casino de Monte-Carlo ; point de séjour heureux, si l'on n'avait au moins traversé ce lieu fertile en émotions tour à tour délirantes et redoutables. La roulette et le trente-et-quarante faisaient des héros. Disait-on d'un monsieur qu'il passait chaque année, coûte que coûte, un mois à Monte-Carlo, que son compte était bon : on le tenait pour un mauvais sujet. Réputation flatteuse, du reste, on ne sait pourquoi.

Présentement, on joue à Cannes. Non pas que l'on n'aille encore, au besoin, semer quelques liasses de billets (pour ce qu'ils valent, à quoi bon les garder?) en ce fameux Monte-Carlo : mais c'est sans y prêter d'importance et par manière d'acquit, au cours d'une randonnée en auto, ou pour occuper sa soirée, après quelque dîner, quelque pique-nique. Rien, cependant, ne semblerait aujourd'hui moins élégant que de se ruiner à la roulette : on laisse cela aux petits bourgeois en vacances de Pâques ou de jour de l'an, sinon à ces sorcières qui vivent à Monte-Carlo même, et achèvent d'user dans les salles de jeux leurs toilettes défraîchies et leurs vieux cœurs plus fatigués encore. Imagine-t-on le ridicule d'un monsieur qui, aujourd'hui, viendrait à se tirer quelque romanesque coup de revolver dans les jardins du Casino, comme on faisait en 1880, si l'on en croit les vieilles chroniques boulevardières? Qu'il ne se rate pas, en ce cas ! Car s'il survivait jamais, après cet incident grotesque, personne ne le recevrait. « M. Un Tel? On ne peut vraiment plus l'avoir à dîner... Il a voulu se tuer à Monte-Carlo : quel genre ! »

Un homme de bonnes manières joue donc à Cannes, seulement à Cannes, où la partie est très belle. C'est là, non ailleurs, qu'il offre ce magnifique spectacle du grand joueur, tel qu'on le voit dans les cercles, — et non aux bridges de salons, miséricorde ! ni autour des pokers de famille, — c'est-à-dire insolemment paisible, quoique en secret dévoré de pas-

sion, en proie à la plus inexorable et grave démence, simple, en outre, et noble en ses gestes, enfin parfait. Certes, il ne messied point à ce gentilhomme de cartes, — ne dit-on pas gentilhomme d'épée, et même gentilhomme de lettres? — de raconter longuement ses combats nocturnes, comme d'exprimer son opinion détaillée sur l'enchaînement et les vicissitudes de la veine ou de l'infortune, sur les malignités des portées et la susceptibilité des fétiches. Il lui est encore permis, s'il y tient absolument, d'exhaler sa mauvaise humeur, hors des salles de jeu s'entend, et voire avec un dépit plus ou moins violent. Toutefois, il ne doit s'emporter sous aucun prétexte, surtout s'il ne parle pas exclusivement devant des amis intimes. Il ne s'abandonnera davantage à aucun excès de gesticulation ni de voix, cela n'est pas du bel air en matière de jeu. Une vraie chance, d'ailleurs : en anglais, les jurons sont, paraît-il, rares et peu variés.

Il faut au surplus convenir que le jeu n'est pas ce qu'il y a de plus important au regard de quiconque se rend, comme il le fait chaque année, sur la Riviera. On n'y verra, la plupart du temps, qu'une sorte de coutume protocolaire et de rite sacré. Sans doute, la possibilité de risquer sa fortune sur une banque ne nuit-elle point à l'attrait qu'exercent la mer des Sirènes et les palmiers mollement balancés : cependant, telle n'est pas la séduction principale.

En réalité, on fait régulièrement le voyage vers la côte charmante, parfois sur l'ordre du médecin, ou pour retrouver quelque âme sœur dont on ne saurait se passer, mais bien plus souvent afin de montrer ses toilettes, sa voiture neuve, et parce qu'en aucun autre endroit de l'univers, peut-être, on ne lit la chronique mondaine des journaux avec plus d'intérêt, voire de fébrilité, que dans la province de Cannes ; ou encore parce que l'on s'y adresse la parole en anglais dès onze heures du matin.

Et presque toujours, en tout cas, l'une des meilleures raisons que l'on ait d'aller dans le Midi, c'est d'en revenir ensuite, et en somme, d'y être allé.

MARCEL BOULENGER.

UN GRAND RÉALISTE

CAVOUR

VI[1]

SOLFÉRINO ET VILLAFRANCA

I

Tandis que le roi Victor-Emmanuel part pour l'armée, dont il exercera le commandement suprême jusqu'à l'arrivée des Français, Cavour, demeuré seul dans la capitale, ajoute à ses fonctions de président du Conseil et de ministre des Affaires étrangères les portefeuilles de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. Il tiendra ainsi dans ses mains les organismes essentiels de la défense nationale.

Pour suffire à ce labeur formidable, il reste continuellement sur la brèche, ne sortant plus de son cabinet, s'accordant à peine cinq heures de sommeil dans la nuit. Tout l'approvisionnement des armées, tout le service des subsistances, des réquisitions, des magasins, des arsenaux, des étapes, des transports, relèvent de son autorité personnelle et directe. Il y déploie ce génie administratif, ces belles facultés d'impulsion, d'agencement et d'improvisation qui valurent jadis à Louvois les titres de « grand munitionnaire » et de « grand vivrier ».

A côté de cette besogne écrasante, il en dirige une autre, non moins lourde, mais beaucoup plus délicate : le soulèvement des petits États italiens contre leurs princes détestés.

Copyright by Maurice Paléologue, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er novembre, 1er et 15 décembre 1925, et 1er février 1926.

Il a si bien combiné son programme de mobilisation, il a trouvé dans Pallavicino et La Farina des collaborateurs si intelligents et si actifs, que, dès le 27 avril, Florence a détrôné son grand-duc. Puis, c'est Massa, Carrare, Parme, Plaisance, Modène qui chassent leurs gouvernements. Bientôt même, voici que l'insurrection gagne les États de l'Église : Bologne, Ravenne, Forli, Fano, Sinigaglia, Ancône, Pérouse brisent les écussons du Saint-Siège et arborent les couleurs nationales. Dans toutes ces provinces libérées, les habitants se tournent vers le Piémont et sollicitent la dictature de Victor-Emmanuel.

Cavour, dont le principal souci est de contenir la révolution, après l'avoir déchaînée, envoie partout des représentants proconsulaires, qu'il a choisis pour leur sagesse et leur fermeté. A tous, il donne la même instruction : « Maintenez l'ordre sévèrement; faites des efforts surhumains pour la guerre: quant aux problèmes de la politique, après la victoire!... » On sent chez lui une grande hâte d'introniser en quelque sorte la maison de Savoie dans la majeure partie de la péninsule, avant que Napoléon III, devenu d'autant plus redoutable qu'il sera victorieux, n'ait le moyen de résister aux ambitions piémontaises et de faire prévaloir ses combinaisons personnelles. On dirait que le prudent ministre se récite chaque matin la fable de La Fontaine sur « la chèvre et la brebis en société avec le lion ».

II

Pourtant, depuis le rejet de l'ultimatum autrichien, il ne peut que se louer de son auguste allié.

D'abord, par un étrange phénomène, par un brusque revirement de l'esprit public, la guerre d'Italie a soulevé l'enthousiasme du peuple français. Mérimée s'empresse d'envoyer cette heureuse nouvelle à son ami Panizzi : « Nous sommes une drôle de nation ! Je vous écrivais, il y a quinze jours, qu'il n'y avait en France qu'un homme qui voulût la guerre, et je crois avoir dit la vérité. Aujourd'hui, tenez le contraire pour vrai. L'instinct gaulois s'est réveillé. C'est maintenant un enthousiasme qui a son côté magnifique et aussi son côté effrayant. Le peuple accepte la guerre avec joie ; il est plein de confiance et d'entrain. Quant aux soldats, ils partent comme pour le bal. Lorsqu'ils traversent les rues pour aller aux gares, on les couvre

de fleurs, on leur porte du vin, on les embrasse; on les adjure de tuer le plus d'Autrichiens qu'ils pourront. Chaque homme porte un bouquet à son fusil. Il y a, dans cette gaîté française, un élément de succès considérable : nos gens se croient sûrs de vaincre. Les banquiers et les beaux messieurs déplorent toujours le funeste entraînement; mais la masse est pour la guerre et l'Empereur est plus populaire que jamais. »

Subitement ranimé par ce réveil imprévu de sa popularité, oubliant déjà le cauchemar qu'il vient de traverser, ne doutant plus de lui-même, revoyant luire son étoile, il adresse au peuple français une proclamation solennelle, où il explique pourquoi la France va prendre les armes : « Nous allons délivrer un peuple qui gémit sous l'oppression étrangère. L'Autriche a mené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique ! »

Le 12 mai, il débarque de la *Reine Hortense*, dans le port de Gênes. Le soleil brille d'un éclat violent, comme aux jours les plus chauds de l'été. Dans la réverbération aveuglante de la mer et du ciel, la ville aux palais de marbre, étagée sur son amphithéâtre de collines, semble un décor de féerie. Quand la chaloupe, qui porte César et la fortune de l'Italie, se détache de l'aviso impérial, des centaines de barques lui font escorte en la couvrant de roses ; on dirait la galère de Cléopâtre sur les eaux du Cydnus. Tout le long des quais, une foule innombrable, un grouillement pittoresque et bariolé. Soudain, une clameur immense remplit les airs, dominant le vacarme des cloches et le tonnerre des canonnades. Même aux temps héroïques du grand Doria, l'ancienne cité ducale n'a pas vibré d'une âme plus chaleureuse.

Le prince de Carignan et le président du Conseil attendent sur le débarcadère pour saluer l'Empereur, au nom du Roi. Puis le cortège se met en marche vers le *Palazzo reale*, au milieu des ovations délirantes, sous les arcs de triomphe, les banderoles et les fleurs.

Ébloui, enivré, les yeux scintillants, le visage blême, Napoléon III sent remuer en son cœur tous les souvenirs et les rêves du passé. Un instant, il se penche sur Cavour, qui est assis devant lui, et, d'une voix grave : « Il y a un quart de siècle que mon frère est mort entre mes bras pour la cause de l'Italie et que ma mère m'a arraché des griffes autrichiennes ! »

Jusqu'au soir, la fantasmagorie se continue par des réceptions, un festin somptueux, une représentation d'opéra. Pour clore cette journée d'apothéose et de vertige, l'Empereur notifie à ses troupes sa prise de commandement :

« Soldats!

« Je viens me mettre à votre tête pour vous conduire au combat. Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance et le soustraire à l'oppression étrangère... Je n'ai pas besoin de stimuler votre ardeur : chaque étape vous rappellera une victoire. Dans la Voie sacrée de l'ancienne Rome, les inscriptions se pressaient sur le marbre, pour rappeler au peuple ses hauts faits. De même, aujourd'hui, en passant par Mondovi, Marengo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, vous marcherez dans une autre Voie sacrée, au milieu de ces glorieux souvenirs! La patrie attend beaucoup de vous. Déjà, d'un bout de la France à l'autre, retentissent ces paroles d'un heureux augure : La nouvelle armée d'Italie sera digne de sa sœur aînée! »

Le surlendemain, Napoléon III se rend à son quartier général d'Alexandrie. Les grandes opérations stratégiques vont commencer, car les adversaires ont déjà pris le contact. D'une part, cent vingt mille Français et cinquante-six mille Piémontais; de l'autre, cent trente-deux mille Autrichiens.

Jusqu'alors, l'Empereur n'a jamais fait la guerre; il a cinquante et un ans, soit cinq ans de plus que son oncle à Waterloo. Et ces cinq années de surplus correspondent à une époque de sa vie, où l'abus des fredaines amoureuses l'a visiblement fatigué. Par bonheur, il a, devant lui, le plus hésitant, le plus timoré des généralissimes, un digne successeur de Mélas et d'Alvinczy, — le *feldzeugmeister* comte Giulaÿ.

Après beaucoup de tâtonnements et de mécomptes, d'ordres et de contre-ordres, de marches et de contre-marches, les Alliés entreprennent une offensive de large envergure dans la région du haut Tessin, entre Novare et Turbigo.

Vainqueurs à Magenta, le 4 juin, ils entrent à Milan, trois jours plus tard.

Cavour n'a jamais pu espérer que la guerre débutât sous des auspices plus favorables. Mais ce n'est qu'un début. L'armée autrichienne, qui se replie en bon ordre sur le Mincio, n'attend

qu'une occasion pour reprendre l'offensive; elle reçoit continuellement des renforts par le Semmering; d'ailleurs, elle atteindra bientôt le fameux quadrilatère de Vérone, où elle pourra se reconstituer à loisir; enfin, le moral des troupes est excellent, surtout depuis que l'incapable Giulay a résigné ses fonctions et que le jeune empereur François-Joseph exerce en personne le commandement suprême. Tout fait donc présumer que la guerre sera encore très longue et très dure. Au surplus, Cavour n'a pas oublié ce que l'Empereur lui disait, à Plombières, sur l'énorme effort que les Alliés auraient à soutenir pour expulser les Habsbourg de la péninsule : « Ne nous le dissimulons pas! L'Autriche a d'immenses ressources militaires; les guerres du premier Empire ne l'ont que trop prouvé... Pour qu'elle renonce à l'Italie, deux ou trois batailles gagnées dans les vallées du Pô et du Tagliamento ne suffiront pas. Il nous faudra nécessairement bloquer les forteresses du quadrilatère, barrer les passages du Tyrol et marcher sur Vienne par la Carinthie. Nous devrons y mettre au moins trois cent mille hommes ! »

L'ordre du jour, que l'Empereur a lancé de Gênes à son armée, prouve qu'il persiste dans cette opinion; car la Voie sacrée, telle que Bonaparte l'a gravée en traits indélébiles sur les cartes de l'Histoire, ne s'arrête pas aux plaines cisalpines : elle franchit le col de Tarvis, et c'est par Leoben qu'elle aboutit à Campo-Formio.

Ne perdant jamais de vue cette phase ultérieure des hostilités, Cavour travaille sans répit à l'insurrection des Magyars. Il a fait venir à Turin Kossuth et Klapka; il expédie secrètement, par Galatz et le Danube, vingt mille fusils aux comités nationaux de Budapest; il organise une légion de volontaires hongrois dans l'armée piémontaise.

Le 24 juin, les Alliés sont vainqueurs à Solférino. Le soir même, Napoléon III peut télégraphier à l'Impératrice : *Grande bataille et grande victoire !* Mais bataille décousue, incohérente, dispersée, — « bataille de soldats », comme on l'a nommée pour signifier qu'on n'y reconnaît aucune volonté supérieure, aucune pensée conductrice, — bref, une de ces hécatombes tumultueuses, absurdes et confuses qui, aux yeux de Tolstoï, résumaient tout l'art des grands capitaines. Victoire stérile également; car, dans l'ivresse de son triomphe, Napoléon III

n'ordonne aucune poursuite, bien que sa cavalerie ait été à peine engagée. Les Autrichiens se replient donc, sans être inquiétés, jusque derrière l'Adige, sous le canon de Vérone.

Durant cette paisible retraite, l'armée franco-piémontaise ne bouge pas. Le 6 juillet, treize jours après la bataille, elle stationne encore sur les rives du Mincio, à dix kilomètres de Solférino.

Cette inaction bizarre ne laisse pas de surprendre Cavour et, bientôt, de l'inquiéter. Dès le 1er juillet, il flaire « quelque intrigue de la diplomatie pour arrêter la marche victorieuse des Alliés sur l'Adige, sinon sur le Mincio ». Il a, du reste, grand peine à se renseigner. Pour mille raisons techniques, ses relations personnelles avec le haut-commandement sont fort tendues; c'est l'inévitable querelle des civils et des stratèges en temps de guerre. Les dirigeants de l'état-major, La Marmora et Della Rocca, prétendent le confiner dans sa besogne administrative; s'il se risque à les faire interroger sur le programme des opérations, ils ne se gênent pas de répondre : « Qu'il se mêle donc de ce qui le regarde!... » Il ne trouve pas meilleur accueil auprès du Roi. Heureux de mener enfin la seule vie qui lui plaise, la vie guerrière, — vie de fatigues, de périls et de gloire, « vraie pâture d'une âme vraiment royale », disait Henri IV, — Victor-Emmanuel a secoué la tutelle pesante de son ministre et il goûte un malin plaisir à le voir se disputer avec ses officiers, auxquels il donne toujours raison.

Cependant, le 8 juillet, Cavour apprend, par une voie détournée, que le général Fleury, premier écuyer de l'Empereur, s'est rendu à Vérone pour y proposer un armistice à François-Joseph. Le lendemain soir, un télégramme lui annonce que l'armistice est conclu.

Quand la nouvelle lui parvient, il a près de lui son fidèle secrétaire, Nigra : « Que pensez-vous de cela? » Le jeune diplomate est trop initié aux préoccupations de son chef pour hésiter une minute : « C'est la paix! — Alors, partons vite! Nous arriverons peut-être encore à temps. »

Le 10 juillet, à l'aube, le chemin de fer les dépose à Desenzano, sur le lac de Garde, où commence la zone des opérations. De là, une carriole de paysan les mène, en deux heures, au quartier général piémontais, à Monzambano, sur le Mincio.

Cavour se précipite aussitôt chez le Roi, qui est logé dans une maisonnette des environs, la villa Melchiorri.

A peine le monarque et le ministre sont-ils enfermés seul à seul, que les éclats de leurs voix retentissent au dehors. Ce qui se passe, en effet, dans le petit salon de cette villa provinciale est dramatique : on dirait une scène de Shakspeare.

Dès les premiers mots, Victor-Emmanuel est obligé d'avouer que, la veille de Solférino, — donc, il *y a dix-huit jours*, — Napoléon III lui a confié sa résolution de traiter bientôt avec l'Autriche, à cause de l'attitude menaçante que prennent les États germaniques ; et le Roi s'est incliné, se disant que, somme toute, cette guerre écourtée lui vaudrait pour le moins la Lombardie. Raisonnablement, n'était-ce pas le seul parti possible ? Si la France abandonnait la lutte, le Piémont serait-il de force à la continuer seul ?... Enfin, pas plus tard qu'avant-hier, l'Empereur lui avait solennellement affirmé que l'armistice était une simple trêve militaire, qui ne préjugeait en rien les conditions de la paix ; il avait même ajouté : « Soyez certain que j'imposerai des conditions très dures, très dures ! » A chacune de ces phrases, Cavour bondit, sous les impulsions de sa colère croissante. D'abord, la pensée de tout ce qu'il aurait pu faire, de toutes les combinaisons qu'il aurait pu inventer, de tous les ressorts qu'il aurait pu manœuvrer durant ces *dix-huit jours*, s'il avait connu immédiatement la confidence de Napoléon III, cette pensée lui infuse la rage au cœur. Quant au fond même des choses, la timide argumentation du Roi ne l'irrite pas moins, et il la met en pièces. Traiter avec l'Autriche avant qu'elle soit complètement chassée de la péninsule, c'est la fin du *Risorgimento* ; c'est la ruine de toutes les espérances nationales ; c'est le sacrifice inutile des milliers d'Italiens qui viennent de tomber sur les champs de bataille ; c'est la répudiation du rôle directeur que le Piémont avait assumé en Italie ; c'est la honte, une irrémissible honte, jetée sur la maison de Savoie ! Puisque Napoléon est assez lâche pour trahir son allié en pleine guerre, il n'y a qu'à ne plus s'occuper de ce félon et à continuer de se battre sans lui. « Si nous devons périr, du moins périrons-nous la tête haute ! » Victor-Emmanuel essaie vainement de le réfuter, de lui faire entendre raison. Ne vaut-il pas mieux arrêter la guerre en y gagnant la Lombardie que de se brouiller

avec la France, au risque de rentrer à Turin les mains vides, sous la pression des baïonnettes autrichiennes et la risée de l'Europe? Mais Cavour, qui ne se contient plus, finit par s'écrier : « Alors, Sire, abdiquez! — Taisez-vous! Rappelez-vous que je suis le Roi! — Non, le vrai Roi en ce moment, c'est moi! — Vous le Roi?... Vous n'êtes qu'un insolent! » Et, terrible, secoué dans toute sa musculature puissante, Victor-Emmanuel quitte la pièce, en claquant la porte.

Sans s'accorder un instant de répit, Cavour se fait conduire au quartier général français, qui est installé, à cinq kilomètres de Monzambano, dans le bourg de Valeggio. Qui sait si, par une pression énergique sur Napoléon III, la catastrophe ne peut pas être encore évitée? Mais le Sphinx, qui rumine précisément un grand coup de théâtre pour le lendemain, se rend invisible.

Furieux, Cavour se transporte chez le prince Napoléon. Là du moins, il ne doute pas d'être accueilli à bras ouverts. Quelle erreur, quelle désillusion! Après avoir tant poussé à la guerre, le gendre de Victor-Emmanuel dépense aujourd'hui la même ardeur, la même violence, la même verbosité acrimonieuse et cassante, à prêcher la conclusion immédiate de la paix. Et pourquoi cette brusque désertion de la cause italienne, pourquoi cette bruyante apostasie? Parce qu'une mission qu'il vient de remplir à Florence et, d'autre part, tout ce qu'il a très justement observé depuis deux mois, lui ont démontré que son beau royaume de Toscane n'était qu'une chimère, car toute l'Italie centrale est déjà dans la main du Piémont. Et il en est ulcéré comme d'une injure personnelle, comme s'il avait été dupé, mystifié. Aussi, loin de compatir aux angoisses de Cavour, il le rabroue de la belle façon : « Oui, certes, nous devons faire la paix, et promptement. Sinon, nous serons attaqués sur le Rhin, et ce n'est pas vous qui viendrez nous défendre... » Cavour objecte les solennelles promesses de Napoléon III, *l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique* : « Toute paix qui n'affranchirait pas la Vénétie serait une trahison. Lorsqu'on prend de pareils engagements à la face du monde, il faut les tenir! » Mais le prince n'est pas de ceux qu'on interloque : « Pensez-vous, par hasard, que nous allons perdre la France et notre dynastie pour vous? — Alors, riposte l'autre, nous continuerons seuls la guerre; nous déchaînerons la

révolution dans toute la péninsule; nous lèverons des armées de volontaires. — Ah! je les connais, vos volontaires: je les ai vus à Florence. On m'en avait annoncé trente mille. Savez-vous combien il en est venu? Quatre mille!... Et quelle troupe! Une race dégénérée, abâtardie, méprisable, indigne de la liberté, indigne de tous les sacrifices qu'on a faits pour elle!. » Emporté par sa fougue virulente, il ne tarit plus en sarcasmes sur la déchéance du peuple italien. Cavour, bouillonnant, suffoqué, arrête enfin ce torrent d'invectives : « Je sais, je sais... Lorsqu'on veut tuer son chien, on l'accuse d'être enragé! »

Après cette algarade mortifiante, il rentre à Monzambano, sentant la catastrophe désormais inévitable et prochaine.

III

Fasciné par les images de la légende sublime, Napoléon III a voulu inscrire, lui aussi, dans les annales de son règne, une entrevue de Tilsitt; il a donc organisé pour le lendemain, 11 juillet, une rencontre avec François-Joseph, à Villafranca.

Mais le décor de Tilsitt avait pour but de manifester, aux yeux de l'univers, le commencement d'une grande chose et, comme eût dit Bossuet, « l'ouverture d'une époque nouvelle dans la suite des temps ». Le décor de Villafranca n'est qu'un trompe-l'œil ; il ne vise qu'à masquer une retraite, la fin d'une illusion, l'avortement d'une entreprise mal conçue.

Depuis son arrivée triomphale à Gènes, depuis le jour radieux où il avait engagé ses troupes sur « la Voie sacrée », le *Cæsar Imperator* avait, pour ainsi dire, laissé à chaque étape un lambeau de son rêve.

Sur ce drame intime, on possède un irrécusable témoignage : les lettres et les notes de son premier écuyer, le général Fleury.

Et d'abord, les déconvenues militaires. L'Empereur s'est vite aperçu qu'on ne s'improvise pas généralissime à cinquante et un ans. « La guerre, a dit le captif de Sainte-Hélène, est *un art simple et tout d'exécution.* » Or, Napoléon III ne possède aucune des aptitudes natives qui sont la condition essentielle de cet art. Dénué du sens topographique, il s'embrouille dans la lecture des cartes. La forme abstraite et vaporeuse de ses repré-

sentations mentales ne le rend pas moins inhabile à conduire une armée. La répartition des forces, le programme des marches et des ravitaillements, les manœuvres sur le terrain, le choix des positions, les formations de combat, le jeu des réserves, les mouvements de l'ennemi, etc., ne projettent devant son regard que des images floues et dispersées. Jamais en lui une vision nette, rapide, aiguë, de la réalité ; jamais une de ces intuitions lumineuses et concises qui font apparaître soudain, comme dans un éclair, tout un groupe de faits, avec leurs liaisons, leur mécanisme, leurs conséquences immédiates ou prochaines. De là, dans ses ordres de service, une incohérence et une confusion telles que, après la campagne, il fera brûler soigneusement les registres de son état-major, pour échapper aux sévérités de l'histoire. Aussi, le général Fleury constate bientôt que « les difficultés matérielles de la guerre fatiguent l'Empereur et l'ont fait revenir de très loin sur la pensée de commander à une grande armée ».

Puis, le jour de Magenta, il a connu des transes mortelles. Durant près de trois heures, il est resté immobile sur le pont de San-Martino, ayant épuisé toutes ses réserves, assistant avec horreur à d'épouvantables hécatombes, ne sachant plus où se trouvent ses lieutenants, ne comprenant plus rien à la bataille, ne donnant plus aucun ordre, effrayant son entourage par ses yeux hagards et son air hébété, demeurant ainsi dans une sorte de collapsus moral jusqu'à l'instant, où, vers Buffalora, on entend gronder enfin le canon sauveur de Mac-Mahon. Pendant ces heures tragiques, il a vu le désastre de son armée, l'écroulement de sa fortune, le fond de l'abîme. Le lendemain, Fleury écrit à sa femme : « C'est donc une victoire. Mais que de larmes, que de sang ! Si c'était à recommencer, je crois que l'Empereur ne le ferait pas. » Et, quelques jours plus tard : « Si nous avions perdu le pont du canal, nous étions refoulés dans le Tessin. Dieu sait alors ce qui serait arrivé à l'Empereur et à la France ! »

Après Solférino, le cœur humain de Napoléon III ne peut résister au spectacle de tous ces morts, de tous ces agonisants, de tous ces blessés qui encombrent le champ de bataille. Plus de trente mille ! « La guerre est belle de loin, écrit Fleury. Elle profite aux généraux en chef, elle glorifie le pays ; mais elle coûte bien des larmes. » Devant les cadavres de ses

soldats, l'Empereur se désole de penser « que tant de braves se sont fait tuer pour un peuple qui ne nous aime pas et pour une cause, dont l'avenir est si plein de doutes. » Et Fleury continue d'écrire : « Ces boucheries ne sont plus de notre temps. On a d'ailleurs de la peine à regarder comme ennemis les Autrichiens et encore plus de peine à considérer comme ami le peuple dégénéré que nous venons délivrer de l'esclavage. Le bonheur de l'Italie, qui ne veut pas être heureuse, ne vaut pas le sanglant sacrifice imposé à notre armée. »

Enfin, la victoire incomplète de Solférino pose devant Napoléon III un problème redoutable. Le voici maintenant devant les grandes forteresses du quadrilatère. Pour les attaquer ou les investir, il aurait besoin de trois cent mille hommes : il en a tout au plus cent mille.

Mais les désenchantements et les perplexités, qu'il éprouve comme généralissime, ne sont rien auprès des inquiétudes que lui cause la situation diplomatique de l'Europe.

Avant même qu'il n'eût quitté Paris, Walewski lui avait prédit que la guerre ne pourrait être localisée longtemps et que l'Allemagne viendrait le provoquer sur le Rhin, pendant qu'il serait arrêté sur l'Adige. Cette prédiction semble à la veille de s'accomplir.

Depuis Magenta, le monde germanique est en effervescence et les passions belliqueuses éclatent de toute part. Bientôt, la Prusse prend la direction du mouvement. A sa requête, la Diète fédérale ordonne la mobilisation de trois cent cinquante mille hommes. Quand cette armée sera concentrée dans les provinces rhénanes, on sommera Napoléon III d'évacuer la Lombardie et, s'il refuse, on envahira le territoire français. Or l'invasion n'eût pas rencontré devant elle plus de soixante mille hommes, presque tous des conscrits ; autant dire que la route de Paris lui était ouverte.

Au reçu de ces nouvelles effrayantes, l'Empereur s'est tourné vers la Russie en invoquant les fameux pactes de Stuttgart et de Varsovie. Mais, cette fois encore, Walewski n'a eu que trop raison : ces prétendus pactes ne sont que des mots, *verba et voces, prætereaque nihil*. Du reste, en ces derniers temps, les dispositions du Tsar ont bien changé. S'il a souhaité que l'Autriche fût un peu battue et humiliée, il a maintenant toute satisfaction. En revanche, il n'a pas vu sans appréhension

l'essor des idées révolutionnaires en Italie et surtout le triomphe insolent de ce principe nouveau, qui lui serait si funeste en Pologne, le principe des nationalités. Enfin, par tradition de famille et par raison d'État, il est foncièrement attaché à la dynastie des Hohenzollern. Aussi n'intervient-il que très mollement à Berlin pour calmer les fureurs germaniques, tandis qu'il adresse au vainqueur de Solférino ce conseil pressant : « Hâtez-vous de faire la paix ; sinon, vous allez être attaqué sur le Rhin. »

En cette extrémité cruelle, Napoléon III a essayé d'amener le gouvernement britannique à s'interposer entre les belligérants ; mais le cabinet de Londres a trouvé ingénieux de le laisser se débrouiller comme il pourra dans les conséquences de sa folle aventure.

C'est alors que l'idée lui est venue d'expédier à Vérone son habile aide de camp, le général Fleury, pour demander un entretien à François-Joseph.

La rencontre a été organisée pour le 11 juillet, à neuf heures du matin, dans le bourg de Villafranca, situé à mi-chemin sur la route de Vérone à Valeggio.

D'âme chevaleresque, Napoléon III arrive le premier au rendez-vous et se porte, d'un quart de lieue, au-devant de son jeune rival, comme pour faire oublier à ce descendant de Marie-Thérèse et de Charles-Quint les défaites qu'il vient de lui infliger.

Ils entrent dans une modeste maison, la Casa Morelli. Leur conférence dure un peu moins d'une heure. Nul papier, nulle carte sur la table. Ce ne sont pas des diplomates qui se réunissent pour un marchandage : ce sont des souverains qui veulent régler, de haut, une querelle de leurs peuples.

L'Empereur des Français amorce galamment le dialogue : « Sire, nous pouvons traiter avec honneur, vos troupes et les miennes ayant combattu avec une égale bravoure. » Le monarque autrichien répond : « Autant que vous, Sire, je souhaite la paix. Le sort des armes s'est prononcé contre moi ; je m'incline. Pour témoigner à Votre Majesté la confiance qu'Elle m'inspire, je Lui indiquerai tout de suite et franchement la limite des concessions que je peux admettre. J'ai perdu la Lombardie : je suis prêt à y renoncer. Mais des sentiments

que vous devez comprendre m'empêchent de la céder au Piémont : je la cède à la France, qui en disposera comme elle voudra. Je désire cependant garder les forteresses de Peschiera et de Mantoue, puisqu'elles n'ont pas cessé de m'appartenir. » Il accepte, en outre, que le duché de Parme soit transféré à la maison de Savoie ; il insiste, au contraire, pour que les souverains de Modène et de Toscane soient rétablis sur leurs trônes ; il promet enfin une amnistie générale pour ceux de ses sujets, vénitiens ou hongrois, qui se sont rendus coupables de forfaiture, dans les derniers événements. Napoléon III consent à traiter sur ces bases. En retour, il demande que la Vénétie s'agrège à une confédération des peuples italiens, sous la présidence honoraire du Pape : « Votre Majesté se trouverait ainsi, par rapport à cette province, dans une situation analogue à celle du roi de Hollande, qui, en tant que souverain du Luxembourg, est membre de la Confédération germanique. » François-Joseph acquiesce, d'un air indifférent, à cette demande bizarre, inattendue, qui va reconnaître à l'Autriche ce que, même en 1815, elle n'avait pu obtenir explicitement, le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de toute la péninsule. Se trouvant ainsi d'accord, les deux monarques prennent congé l'un de l'autre, après s'être serré la main.

Napoléon III rentre à Valeggio, l'âme libérée d'un poids énorme. Philippe de Commynes disait du connétable de Saint-Pol, qui s'était laissé acculer à une triste fin : « J'ai vu, en ma vie, peu de gens qui aient su bien fuir à temps. » Le malicieux conseiller de Louis XI aurait grandement approuvé la « fuite » de Villafranca... Mais il n'était que temps !

Dans le cours de la journée, le prince Napoléon se rend à Vérone pour soumettre à François-Joseph la rédaction définitive des préliminaires adoptés le matin. Après une courte discussion, l'Empereur les signe, en ajoutant avec un soupir : « C'est un grand sacrifice que je fais de céder ma plus belle province. »

Aux yeux de Victor-Emmanuel, le « sacrifice » est par trop minime. Quand il apprend de Napoléon III les conditions de la paix, — ces conditions sur lesquelles son allié ne l'a même pas consulté, — il s'exclame : « Pauvre Italie !... Eh quoi ! non seulement nous n'aurons pas la Vénétie ; on nous refuse encore Peschiera, Mantoue, Modène ! Et l'Autriche va continuer de

régenter la péninsule! Quel désastre, quelle ruine!. » Mais, ressaisi par le haut sentiment de sa dignité royale, il ne veut pas se laisser rappeler tout ce qu'il doit néanmoins à la France : « Malgré ma tristesse, j'assure Votre Majesté que je n'oublierai jamais ce qu'Elle a fait pour la cause italienne et je La prie de croire que je resterai toujours Son fidèle ami. »

Le cœur gonflé d'amertume, il reprend, vers onze heures du soir, la route de Monzambano. La nuit est orageuse, la chaleur étouffante. Arrivé dans son cabinet de travail, il commence par se débarrasser de son sabre, de sa cravate, de son col, de sa tunique; il déboutonne sa chemise; il met amplement à l'air sa large poitrine velue; puis, dans ce débraillement qui lui est coutumier, il fait appeler Cavour et La Marmora.

« Lisez! » dit-il au ministre en lui tendant une copie de la convention fatale. D'un regard prompt comme l'éclair, Cavour a tout lu, tout compris : « Majesté, vous ne signerez pas cela; c'est trop ignominieux!... On nous donne la Lombardie. A quoi bon, si le reste de la péninsule est maintenu sous l'oppression des Habsbourg?... Vous n'avez pas le droit de mettre la signature du Piémont au bas d'un traité qui non seulement n'affranchit pas la Vénétie, mais qui légalise et confirme l'hégémonie de l'Autriche à Modène, à Bologne, à Florence, à Rome, à Naples, dans l'Italie entière. Non, non, vous ne signerez pas cela!... Votre devoir n'est pas douteux : même sans l'appui de la France, vous devez continuer la lutte. Si vous êtes vaincu, eh bien! vous abdiquerez. » Le Roi, brusquement, lui coupe la parole : « Assez! Je ne vous laisserai pas répéter vos insolences d'hier. — Alors, je prie Votre Majesté d'accepter ma démission. — Je l'accepte. Vous pouvez vous retirer. »

Resté seul avec La Marmora, Victor-Emmanuel décharge sa colère : « Puisqu'il veut s'en aller, qu'il s'en aille!... Au moins, je serai délivré de son arrogance et de sa tyrannie... D'ailleurs, il perd la tête, il a besoin de repos. »

Le 13 juillet, Cavour rentre à Turin pour y expédier les affaires courantes jusqu'à la désignation de son successeur. Les amis empressés, qui sont venus l'attendre à la gare, tressaillent à son aspect : en trois jours, il a vieilli de plusieurs années.

La capitale piémontaise, où le traité de Villafranca est connu depuis le matin, semble frappée de stupeur, comme elle était

au soir de Novare. Tous les visages mornes, sinistres, effarés. Çà et là, des groupes qui pérorent, avec des gestes menaçants : « Napoléon nous a encore trahis!... Fourbe et parjure en 1849, fourbe et parjure en 1859, fourbe et parjure éternellement!... L'assassin de la République romaine a bien couronné son œuvre scélérate; il n'a feint de vouloir libérer l'Italie que pour la mieux poignarder... Ah! quand se lèvera donc le jour de notre vengeance? » Et soudain, comme par l'effet d'un mot d'ordre ou d'une baguette magique, on voit paraître, aux devantures de tous les magasins, le portrait d'Orsini.

Ce même jour, Napoléon III, impatient de retourner en France, ou plutôt de quitter le sol italien, abandonne le commandement de son armée. Il évite de passer par Gênes; car, dans cette ville ardente, son apothéose du 12 mai prendrait aujourd'hui un autre caractère. Il se rend directement à Turin : il en repartira le lendemain, dès la première heure, pour le Mont-Cenis.

Victor-Emmanuel s'est fait un devoir de l'accompagner, moins par courtoisie que pour le couvrir au besoin de son autorité. La précaution n'est pas superflue : les Turinois, si calmes d'habitude, sont tellement courroucés que la police a jugé nécessaire d'adjoindre à l'escorte royale un régiment de cavalerie française.

Après avoir salué les deux monarques à leur descente du train, Cavour s'est retiré chez lui, refusant de paraître au banquet d'adieux que le Roi n'a pu se dispenser d'offrir à son hôte.

Mais, dans la soirée, il est mandé au palais. L'Empereur a voulu s'entretenir quelques instants avec lui : « Je ne vous ai pas reçu à Valeggio, lui dit-il, parce que j'étais décidé, irrévocablement décidé à faire la paix. Que voulez-vous? Pour continuer la guerre, il m'aurait fallu trois cent mille hommes; je ne les avais pas. » Cavour ne discute pas; il se permet seulement quelques réflexions sur le triste sort des provinces italiennes qui vont retomber sous le joug de leurs anciens maîtres. « N'ayez crainte, lui affirme Napoléon III, je plaiderai leur cause devant le futur congrès... Je tiens d'ailleurs à vous répéter ce que j'ai dit au Roi : puisque le Piémont n'obtient pas tout ce que lui promettait notre alliance, je renonce à l'annexion de Nice et de la Savoie. » C'est la dernière fois que

les conjurés de Plombières se trouvent en présence. Les chaînes, dont ils se sont liés eux-mêmes il y a juste un an, les forceront à travailler encore l'un avec l'autre ou l'un contre l'autre; mais ils ne se reverront plus.

Le 17 juillet, l'Empereur arrive à Saint-Cloud.

Les journaux et les rapports, qu'il a reçus en cours de route, lui ont appris que les préliminaires de Villafranca ont suscité dans l'opinion française un vif mécontentement. Après la proclamation retentissante du 3 mai : *Il faut que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique*; après les dithyrambes officiels sur les victoires de Magenta et de Solférino, on ne s'attendait pas à voir nos troupes brusquement arrêtées au bord du Mincio, la Vénétie maintenue sous le sceptre des Habsbourg, la prépotence autrichienne raffermie et légitimée dans la péninsule. Aussi, ne voulant pas s'exposer à quelque manifestation désagréable des Parisiens, Napoléon III a ordonné que l'on aiguillât directement son train de Bercy à Saint-Cloud, par le chemin de fer de ceinture.

Puis, à peine reposé, il a réuni les grands corps de l'État pour se justifier d'avoir conclu si prématurément la paix : « Lorsque, après une glorieuse campagne de deux mois, les armées alliées arrivèrent sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses. En commençant la longue et stérile guerre des sièges, je me trouvais en face de l'Europe en armes, prête soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers. Il fallait accepter alors la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige; il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait déjà que trop coulé... Pour l'indépendance de l'Italie, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; dès que les destinées de la France ont pu être en péril, j'ai fait la paix. »

La confession est franche; l'apologie ne manque ni de courage ni de fierté. Mais le général Fleury n'a pas tort d'ajouter, dans ses notes, ce commentaire : « Maintenant, se dira-t-on, pourquoi avoir fait la guerre, si l'on courait la chance de soulever contre soi l'Europe et si l'on s'exposait à l'obligation de s'arrêter dans la victoire, devant le danger imminent d'une

invasion? C'était beau sans doute, de la part de l'Empereur, de se faire le régénérateur de l'Italie. Mais, ce qu'il a compris au lendemain de Solférino, il aurait dû le comprendre avant de s'engager dans cette croisade. »

IV

Cependant, Victor-Emmanuel a trouvé enfin et non sans peine un autre président du conseil, le général de La Marmora, esprit judicieux, cœur loyal et ferme.

Affranchi désormais de tout devoir officiel, Cavour part pour la Suisse, pour la résidence de ses chers cousins de La Rive, à Pressinge, non loin de Genève.

Deux motifs l'y déterminent : un impérieux besoin de repos après ces trois années d'un travail herculéen, puis le désir de faciliter la tâche des nouveaux ministres en leur épargnant la gêne de sa présence, en s'effaçant loyalement devant eux.

La disgrâce est la grande épreuve morale des hommes d'État. L'histoire en cite des exemples fort variés, depuis le calme et noble exil d'un Choiseul à Chanteloup jusqu'à la retraite hargneuse, vindicative, abaissante d'un Bismarck à Varzin. L'exemple de Cavour ne mérite pas moins d'être conservé; car il lui fait honneur et il rehausse d'un trait vif son originale figure.

Quand il arrive à Pressinge, il a encore les nerfs trépidants, l'âme en fièvre, le cerveau en ebullition. Ses premiers jours de relâche et d'oisiveté lui sont cruels. L'intelligente affection de ses cousins, la sollicitude ingénieuse et discrète dont ils l'entourent, lui permettent de s'abandonner à lui-même sans nulle contrainte. Si évidente que soit sa fatigue physique, il n'est aucunement abattu; mais on le voit tour à tour sombre, agité, distrait, concentré, loquace, taciturne, rêveur, sarcastique, enflammé; on voit qu'il rumine indéfiniment ses projets rompus, ses combinaisons écroulées, ses espérances détruites. Il parle souvent de Napoléon III, toujours ironiquement : « Ce pauvre Empereur a fait ce qu'il a pu, à Villafranca. On lui reproche d'avoir renoncé à la Vénétie, aux Romagnes, à la Toscane, à Modène, à Mantoue, à Peschiera... Il aurait cédé bien davantage, pour peu que François-Joseph eût insisté; il aurait cédé Milan, Turin... Que voulez-vous? il était fatigué, il s'ennuyait, il avait chaud... »

Mais, très vite, moins d'une semaine après son arrivée, il se transforme soudain. Fini, les récriminations stériles et les regrets superflus. A respirer le grand air des Alpes, son vaillant organisme s'est déjà réparé; son élastique nature a déjà rebondi. « Ce n'est pas en arrière qu'il faut regarder, s'écrie-t-il un jour; c'est en avant... Je suivais une voie; on me l'a coupée. Eh bien! j'en suivrai une autre. Nous mettrons vingt années à faire ce qui aurait pu être accompli en quelques mois. Qu'y pouvons-nous? D'ailleurs, l'Angleterre n'a encore rien fait pour l'Italie. A son tour, maintenant!... Puis, je m'occuperai de Naples. On m'accusera d'être un révolutionnaire, tant pis! Avant tout, il faut marcher et nous marcherons! »

C'est dans ces dispositions alertes et résolues que, vers la fin d'août, il retourne en Piémont pour aller s'enfermer à Léri.

Là, tout en s'adonnant avec le même entrain que jadis à l'exploitation de son domaine rural, il ne cesse de réfléchir aux conséquences de la paix calamiteuse qu'il n'a pu empêcher. Des amis nombreux viennent le voir, le consulter. A tous, il affirme : « Le traité de Villafranca n'est pas seulement criminel; il est absurde, inexécutable, il ne s'exécutera pas... La question italienne ne peut plus être résolue que par l'indépendance et l'unité de la péninsule entière. »

Les événements chaotiques, où l'Italie centrale se débat durant les derniers mois de cette année 1859, ratifient chaque jour sa prévision. Mais il ne s'en tient pas aux prophéties abstraites. Chez lui, une idée ne demeure jamais spéculative; son esprit réaliste la concrétise immédiatement. Aussi, avec une étonnante prestesse, il conçoit, dans le détail le plus minutieux, tout un programme nouveau, toute une politique nouvelle, qui peuvent réparer encore le désastre de Villafranca. Mais ce programme et cette politique sont d'une telle audace qu'il est seul capable de les exécuter. Le grand virtuose du drame italien n'attend plus qu'une occasion pour rentrer en scène.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(*A suivre.*)

MADAGASCAR

NOTRE CONTINENT AUSTRAL

(Avril 1925)

I

AU GRÉ DE LA ROUTE

La Bibliothèque Nationale contient un manuscrit, depuis longtemps célèbre sous le nom de « Livre des Merveilles ». Des récits de voyage en Orient, aux Indes et aux Iles Malaises y furent transcrits vers la fin du XIVe siècle pour l'instruction et l'édification du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi; et c'est en passant par plusieurs mains princières que ce prestigieux recueil entra dans la collection royale, sous François Ier. Orné d'images, dont la fantaisie égale l'abondance du texte, il est aussi bien rempli d'absurdités. On y peut voir les habitants des Iles de la Sonde costumés comme les chevaliers des cours d'Europe, avec l'épée croisée au côté, tandis que leurs féodales demeures comportent tourelles et ponts-levis, tout comme en Ile-de-France. Entre autres choses propres à exciter l'étonnement, il y est enseigné que les malades sont pendus aux arbres et donnés en pâture aux oiseaux, — qui sont anges de Dieu, — pour leur épargner d'être, une fois morts, la proie des vers de terre, et que les hommes, — aimable détail, — font aussi grand festin avec les membres de leurs vieux parents.

Ainsi les dauphins et les princes se sont longuement nourris de billevesées et il ne fallut rien moins que les hardies

explorations des siècles suivants pour détruire en partie ces fictions. De nos jours encore, combien d'erreurs, — à peine moins grossières, — courent le monde et barrent la route à la vérité !

Désireux de constater la montée économique et sociale de notre « continent austral », devais-je m'en tenir aux ouvrages les plus récemment parus sur Madagascar? Il en est parmi eux d'excellents (1). Les récits des chercheurs et des navigateurs, les travaux des savants, les rapports des officiers et des administrateurs, nous ont éclairés sur sa flore et sa minéralogie, sur son climat et ses habitants; les mémoires des missionnaires ont également contribué à nous renseigner. Mais, si le globe tourne toujours au même rythme, il n'en va pas de même de la marche de l'humanité. D'un lustre à l'autre, tel pays, qui était figé depuis des siècles, se transforme; tel peuple, resté attaché aux coutumes ancestrales, use de moyens perfectionnés et monte aujourd'hui des engins rapides pour nous rattraper dans la course au progrès.

Le mieux était de m'embarquer pour Madagascar, non pour y trouver matière à un nouveau Livre des Merveilles, mais pour en rapporter tous documents, toutes impressions qu'un voyageur, instruit par de multiples randonnées africaines, n'eût pas manqué de recueillir à ma place, en procédant tantôt par séjours ou par bonds, tantôt par infiltrations patientes au cœur des tribus, souvent aussi en s'abandonnant au gré de la route comme d'un ruban dont les festons réservent des surprises...

MAJUNGA

Aux abords de l'Équateur. De lourds nuages roulent sur l'horizon, piste circulaire. Les cyclones, à l'état de menaces, s'en échappent et obliquent vers le sud. Les cieux sont moins chauds que sous les Tropiques, mais ils sont terribles et grandioses, tels qu'ils furent sans doute à la formation du monde. La mer est encerclée et plate. C'est l'époque où la mousson du nord-est se repose et où la mousson du sud-ouest n'est pas encore réveillée.

(1) Il n'entre nullement dans ma pensée de comparer ces notes de voyage aux études savantes qui ont été fournies sur chaque détail de Madagascar aux cours des trente dernières années, notamment aux articles publiés ici même, en 1907, par MM. Marius et Ary Leblond.

Puis, un matin, un cap émerge, pointant vers le ciel un nom prestigieux : la Montagne d'Ambre. Trois lettres crépitent à l'antenne de la T. S. F. Le navire a fait un signe à la montagne et passe, en évitant les îlots et les bancs de corail.

La grande terre se précise, à gauche, toute verte : vert sombre des forêts, vert clair des plantations. En approchant, de grandes plaques de brique cuite se découvrent aux endroits où les falaises ont secoué la verdure. Les deux teintes se succèdent jusqu'à la baie de Majunga où mouillèrent, en 1895, les transports de troupes venus pour la conquête.

Des voiles latines, immenses, vont à fleur d'eau, suspendues aux mâts inclinés : mais pas une pirogue ne nous croise, comme il est d'usage sur la Côte occidentale d'Afrique. Pour entrer dans la baie, le navire contourne la pointe du Caïman, derrière quoi se cache la ville.

Un bruit rauque. L'ancre est tombée. La marche en arrière de l'hélice fait éviter le navire. L'eau qui avait gardé jusque-là les couleurs de la mer se charge de volutes cuivrées, comme des nuages au soleil couchant.

Ah ! oui, l'île rouge ! Ce n'est évidemment pas sans cause qu'on la nomme ainsi. Cependant la cidatelle, les rives, les coteaux en face, sont verts. Très verts même. Au fond de la baie, le rideau de palétuviers est noir à force d'être vert...

Majunga ! En France, on imagine de deux façons un port colonial. Les uns veulent y retrouver des quais et des magasins bien alignés, ornés de grues et de ponts roulants. Pour les autres, c'est une plage de sable blanc frangée de l'incessante écume de la barre et ombragée de cocotiers, au pied de quoi abordent les pirogues chargées de ballots et de barils provenant d'un énorme vapeur mouillé à l'horizon. Ça fournit de belles affiches...

Majunga n'est ni l'un ni l'autre. Ville d'eau ou port de commerce ? Les deux à la fois, dirait-on. Mais d'où vient tout à coup cette sensation de « jamais vu » ? Est-ce la masse de verdure qui encadre très bas, sans l'écraser, la ville toute blanche ? Un peu de cela sans doute, car rien ne ressemble ici aux quais de Marseille, du Havre, voire de Dakar et de Casablanca. Mais il y a autre chose qui vous éloigne de l'Afrique et vous emporte au Levant extrême, vers l'Insulinde. Mouillés entre le vapeur et la terre, le nez presque dans l'eau, voici des

boutres (1) venus avec la mousson du nord-est. Les mâtures inclinées sur la proue, il semble qu'ils soient posés là tout exprès pour attirer le regard, car rien ou presque rien n'y décèle d'animation. L'équipage est-il à terre, en quête d'aventures comme le marin des Mille et une nuits? Ou bien, retiré dans le château arrière, à l'abri de ces boiseries découpées et sculptées dans le cèdre et dont le vernis brille au soleil, rêve-t-il aux délices de Bombay ou de Madras?

Sur la foi des récits de voyageurs, sur mes impressions personnelles, je m'attendais à retrouver ici un quartier de l'Afrique (deux cent vingt milles séparent Madagascar du continent) et me voici aux Indes, en Malaisie, je ne sais où encore. En tout cas, impatient de descendre à terre...

Mais il semble que je sois seul impatient ici. A peine un remorqueur vient-il près du bord, traînant derrière lui deux chalands en fer. Des hommes y sont assis, indifférents. Au moment d'accoster, un cri s'élève à bord du remorqueur :

— *Mouramour!*

— Doucement! me traduit-on.

... Un premier cri devient aisément une formule. Ici, — vous le verrez, — ce cri est mieux encore : un symbole.

Rien à terre ne dément la première impression. Sauf quelques hommes affairés autour de la grue à vapeur, nul ne se hâte. Pas plus les Comoriens en lévite blanche, semblables à des cierges dont la mèche aurait charbonné, que les Malgaches ceinturés de pagnes multicolores. Chacun compte sur son voisin. On dirait qu'ils modèlent leur attitude sur celle des bœufs attelés aux charrettes basses, stationnées un peu partout. Couchées à terre de chaque côté du timon, ces braves bêtes attendent qu'on les invite à transporter en ville les colis que des employés *houves* (2) au teint jaunâtre classent et dénombrent avec patience et sérénité. Un charretier accroupi gratte une oreille penchée, une mâchoire qui rumine, avec des caresses mesurées. Un enfant demi nu chasse les mouches. Celles-ci ne quittent une paire d'yeux que pour se poser sur une autre. Et le jeu continue, tout doucement, *mouramour*... jusqu'au

(1) Embarcation de l'Inde qui correspond à nos cotres de mer.

(2) Houves, race dominante de Madagascar, s'écrit aussi Hovas, suivant l'orthographe des pasteurs anglicans, mais se prononce Houves.

moment où un Blanc arrive qui trouble pour un instant le calme et dissipe l'apathie ensoleillée.

Que nous voilà loin d'Alger, de ses quais encombrés et bruyants, de Port-Saïd où le labeur du charbon se fait au rythme du tic-tac d'une montre, de Dakar où les bateaux sont assaillis par des hordes hurlantes de Noirs déguenillés, comme au temps des pirates barbaresques!

Cependant, le port de Majunga travaille. Je vous dirai plus tard le tonnage, le chiffre d'affaires des ports de Madagascar. C'est à croire que tant de nonchalances accumulées peuvent donner un résultat positif.

Fait étrange, le port et la ville semblent ne point appartenir en propre aux Malgaches qui peuplent les quais, ni aux Blancs qui secouent leur flegme. Ces boutres penchés sur le courant ou halés sur la plage ne sont pas venus ici comme une escadre en visite. En effet, à pas comptés, comme s'ils allaient à quelque cérémonie dans la campagne de Bombay, sanglés dans leur redingote de *shantung* ou engoncés dans des pardessus de soie blanche, des Hindous (ou plutôt des Indiens, comme ils préfèrent eux-mêmes être appelés) s'avancent parmi les barils, les caisses, les sacs, les billes de palissandre, les ferrailles et les matériaux. Barbes blanches, barbes noires. L'air sérieux. Ces gens-là ne font point figure d'étrangers.

— Ce sont les maîtres du commerce de la côte ouest, me confient les hôtes qui sont venus me chercher à bord.

Des douaniers blancs marqués du soleil, des agents de police créoles chargés de graisse et d'autorité, surveillent le trafic; des négociants français assurent le négoce; des administrateurs supportent le poids du gouvernement. Mais, dès que l'on a mis les pieds dans la ville, c'est pour voir que le commerce appartient sans conteste aux Parsis, aux Borahs, aux Ismaïlias, apportés un jour par la mousson du nord-est, de même qu'un naufrage jeta les premiers Portugais sur cette terre de Madagascar.

Dans les rues, ce sont eux que l'on rencontre, mêlés à la population. Aux carrefours, ce sont leurs enfants qui jouent : fillettes menues et gracieuses en pantalons de soie, garçons espiègles et rieurs, déjà vêtus comme des grandes personnes. Un peu partout, des adolescents bronzés, montés sur des bicyclettes ou des motos, transportent des papiers ou des échantillons. Tous sont coiffés de toques foncées, brodées de

soies lumineuses. Solennels, ils affichent leur puissance dans le pays qui les accueillit.

Par l'ouverture des portes ouvragées dans le cèdre et venues de l'Hindoustan, on peut voir les matrones constellées de bijoux ou de verroteries dorées attendre gravement les clients entre les étagères chargées de tissus et le comptoir de leur boutique, cependant que les comptables, indifférents, ornés de lunettes, accroupis sur leur écritoire, s'absorbent en des grimoires compliqués.

A eux, ces rues entières, régulièrement bordées de bâtisses à étages, édifiées sur un seul modèle, avec de larges vérandas en béton armé, et qui ont remplacé l'ancien quartier pittoresque et tassé dont quelques ruines lépreuses subsistent encore. A eux, les maisons de rapport louées à l'Administration, aux commerçants, aux avocats et aux banques. A eux aussi, ces légers pousse-pousse qui sillonnent en silence les rues et les avenues et qui se louent comme des taxis à l'heure ou à la course.

Mieux encore, le cercle européen appartient en propre à l'Aga Khan, — celui de Paris, de Deauville, de Biarritz et autres lieux opulents. Soucieux du salut de ses adorateurs, ce dieu solennel est venu cette année visiter les Ismaïlias. Il a daigné recueillir et emporter leurs offrandes. Trois millions, dit-on.

Majunga est décidément, en pays français, en pays malgache, la capitale des escales indiennes de la côte ouest, où les dieux ventrus de l'Asie acceptent de descendre. Voilà un paradoxe, certes. Et ce n'est que le premier sur cette terre paradoxale.

Comme l'après-midi va s'achever, la brise de mer s'infiltre dans les rues et les allées coupées à angle droit, agite légèrement les feuilles multiformes qui protègent la ville de la chaleur.

Six heures. Les bureaux ferment leurs portes. Les chefs de maisons, les négociants français, les membres de l'Administration, tous ceux qui s'étaient tenus à l'abri du soleil sortent, montent dans leur pousse-pousse. En un instant les véhicules gracieux jaillissent de toutes les maisons, balancés au trot des *bourjanes*. Des couples s'y prélassent que l'on n'avait pas encore aperçus. Des isolés s'accostent, se saluent. Tous se rendent au cercle ou sur le boulevard Maritime. On entend des cris : « *Malakia !* Plus vite ! » Les indigènes eux-mêmes ont l'air de

se hâter vers leurs cases dans le faubourg malgache. Mais cette hâte et ce besoin de mouvement s'apaisent très vite. Éphémère, ce semblant d'agitation se résout bientôt en langueur. Le calme, au lieu d'être ensoleillé, s'enrobe de nuit, de cette nuit tropicale que je retrouve comme un visage aimé, souriant et mystérieux à la fois, dont le charme étrange vous surprend toujours pour mieux vous garder ensuite.

Des boutiques restent ouvertes dans les rues désertes pour inviter à boire le passant attardé. Dans leur quartier, — toute une rue, — les bijoutiers indiens inlassablement penchés sur leur minuscule enclume, courbés sur la filière, le chalumeau aux lèvres, travaillent l'or venu des hautes terres, ciselent des bijoux et tressent des filigranes.

... *Mouramour!* Majunga s'endort maintenant dans la volupté puérile et placide, si naturelle à l'âme malgache qu'elle en devient une religion.

Majunga, je le répète, fait des affaires, beaucoup d'affaires. Que sera-ce, le jour où l'agitation septentrionale l'aura gagnée?

L'ILE FLEURIE

Est-ce un génie bienfaisant qui répandit dans l'île ces fleurs innombrables? Ou les vents d'Afrique et de l'Inde? Ont-elles survécu au fractionnement des terres? Furent-elles tout simplement apportées par les hommes? Quels hommes? Ceux qui débarquèrent hier encore sur ces rivages, ou bien les Arabes de Mascate qui, depuis plus de trente siècles, avaient capté le secret des moussons et rôdaient en maîtres dans l'Océan Indien? N'est-ce pas plutôt les Phéniciens ou les Juifs de cette flotte que Salomon fit partir un jour d'Asion-Gaber pour descendre la mer Rouge, à la recherche du pays d'Ophir? Ophir était en face des côtes de Madagascar, où la malignité des vents poussait parfois les navigateurs. Ils en rapportèrent, nous dit le premier *Livre des Rois*, l'or, l'ivoire et les bois précieux... A moins que ce ne fussent les Portugais qui atterrirent ici au XVIe siècle, épuisés et hardis, après avoir doublé le cap des Tempêtes...

Quoi qu'il en soit, il est agréable de penser que les roses rencontrées en ces lieux ont accompagné de tout temps les audacieux chercheurs de chimères : or, ivoire ou idéal.

Et les roses ne sont pas seules. Alors qu'en Afrique occidentale, sous un parallèle semblable, une fleur de France fait pâmer chacun d'admiration, émeut les sens comme un joyau, les fleurs sur cette terre poussent sans ordre et sans effort. Celles des jardins, soumises au caprice de l'homme, débordent dans la rue et rencontrent au passage leurs libres compagnes qui montent à l'assaut des murs et des palissades. Les fleurs du sol surgissent au pied des maisons, escaladent les églises et les temples, s'accrochent à la mosquée, s'implantent dans les crevasses des sanctuaires bouddhiques, rejoignent celles qui se balancent aux branches des arbres, sourient au soleil, appellent la caresse de la brise, jusqu'à l'heure d'être cueillies et répandues à profusion sur les tables.

Leur espèce? Leur famille? Je les ignore. Elles me ravissent ou me surprennent. Cela suffit. Il en est que je vois chaque été en France. Il en est d'autres que j'ai remarquées en Algérie, au Maroc, je ne sais où. D'autres enfin que je n'ai vues nulle part. Leur mélange ressemble à celui des races de la ville et du pays : Malais et Papous, Cafres et Bantous, Indous et Arabes, Blancs et Créoles, venus de tous les points cardinaux.

Il est des pays où les fleurs, belles, sont presque inodores. Ici, elles ont trouvé une terre d'élection. Des forces souterraines les nourrissent de parfums. De son côté, le soleil exaspère leurs teintes. Un vrai carnaval. Si bien que l'ambition des fleurs de Madagascar frise l'outrance, quand elle ne séduit point par sa volupté. Les rouges deviennent cramoisis. Les mauves, sans vergogne, visent à la pourpre. Les jaunes parlent tous d'or fin. L'exubérance gagne les feuilles elles-mêmes qui oublient de rester simples. Leur chlorophylle se borde de rouge, de marron, d'ocre jaune, de teintes indéfinies. Il se produit souvent des confusions comme si une pluie, par fantaisie, avait aspergé les buissons et les massifs avec les couleurs d'une palette.

Cette ardeur de la nature ne s'en tient pas là. Les plantes grasses affectent des allures tantôt de serpents coléreux, tantôt de cordes dressées en l'air par la volonté d'un fakir. Certaines fleurs prennent un tel développement que les rares oisillons de la contrée pourraient s'y abriter, tout comme feraient des abeilles si l'idée leur venait d'y butiner. D'autres enfin n'ont qu'un pétale, tant la nature s'est hâtée d'aller procréer ailleurs.

Rien cependant, à travers la campagne où je m'égare à la

tombée du jour, ne donne l'impression de fantasmagorie que j'ai reçue dans les forêts de l'Ouest africain. Tout est de proportions mesurées. Point d'herbes géantes. Pas plus d'arbres monstrueux. Seuls les manguiers apparaissent comme de sombres ballons attachés au sol, disposés entre les goyaviers, les citronniers et les orangers. Leurs mangues, offertes au passant au bout d'un fil, font l'effet de minuscules sacs de lest. Dans les champs, des arbustes fleuris sont dispersés, — silhouettes de paysannes siciliennes endimanchées. D'autres fois, ils se groupent sur le bord de la route pour nous voir passer, comme des curieux.

De retour en ville, j'aperçois des treilles de muscat qui voisinent avec des cocotiers.

— A la saison, me dit-on, le raisin n'est pas plus cher qu'à Paris.

Au moment de pénétrer chez le coiffeur créole, je soulève une guirlande de fleurs plus étranges que tout ce que j'ai vu. Suspendues à de graciles branches, les pétales retroussés et dentelés, le pistil flottant et lourd de langueur, elles ressemblent à ces lustres dont la seule veilleuse se consume devant une Madone. J'ai crainte, en les touchant, de les meurtrir, tant elles sont délicates, et je m'arrête pour les contempler.

— Je vous en donnerai des boutures quand vous rentrerez en France, me dit la femme du coiffeur installée à la caisse et qui a surpris mon admiration.

— Comment les appelez-vous?

— Vous ne les connaissez pas? me dit la belle créole. Ce sont des « lampes merveilleuses »!...

VERS TANANARIVE

La route impériale. — Les souvenirs mènent souvent les peuples sur le chemin de leurs destinées; ils peuvent bien guider la marche du voyageur. Je pourrais remonter à bord du paquebot, contourner la pointe nord, descendre à Tamatave et pénétrer ce continent par la voie ferrée qui rejoint la côte est à Tananarive. Une secrète force me pousse à suivre les traces de nos soldats sur la route qu'ils ouvrirent en 1895.

Comme le premier kilomètre, en France, part de la Cité, le cimetière de Majunga est devenu la borne initiale de cette

route impériale. Là, dans un ossuaire sacré, ont été réunis les restes de ceux qui moururent sur cette côte. Face à la mer, une stèle s'élève que les navires aperçoivent bien avant la ville. Au pied du monument sont installés des vases que la ferveur des indigènes remplit sans cesse d'eau, comme si, dans ce pays écrasé de soleil, la soif était la seule torture mémorable.

J'ai cité la route impériale. Exécutée par nos soldats, elle fut depuis abandonnée au profit de la côte est, voisine de la Réunion. Elle devait normalement relier le premier point d'atterrissage à la capitale. Mais la politique locale a des secrets que la raison ignore. Cependant, le gouverneur général fait entreprendre des travaux qui permettront avant un an de traverser l'île entière en automobile.

En attendant, la Betsiboka, le plus navigable des cours d'eau de Madagascar, veut bien me porter dans l'intérieur. En allant prendre mes billets, je traverse la ville. Le blanc, l'ocre et le vert se disputent mes regards. A la terrasse des cafés, des Grecs sont assis, modernes Ulysses auxquels le canal de Suez a ouvert la voie de l'Océan Indien. Oublieux des exploits de leurs ancêtres, ils n'en ont hérité que cette prodigieuse faconde qui se traduit en longs discours, à peine interrompus par l'arrivée des clients de leurs hôtels sordides et que ne trouble même pas l'heure de l'apéritif.

Le chemin d'eau. — La Betsiboka s'enfonce en biais, comme une blessure de couteau, au cœur du pays sakalave, notre premier allié par haine des Houves juchés sur les Plateaux. Ceux-ci descendaient périodiquement imposer dans les plaines leur domination. Les Sakalaves perdaient des hommes et des bœufs. La Reine et le premier ministre voyaient leurs troupeaux augmenter ; les guerriers houves gagnaient des captifs au teint foncé.

Trente ans! Et c'est déjà de l'histoire ancienne ! Au pied de leur ancienne citadelle, les Houves sont revenus noircir d'une très belle écriture des registres administratifs et des livres de commerce.

Je pense à tout cela pendant que le petit courrier à vapeur s'apprête à partir. Bateau plat, tel que les enfants en taillent dans une planche et qu'ils chargent de constructions baroques

après avoir fixé à l'arrière une hélice avec de la colle forte. Combien plus de prestige dans ce boutre à l'arrière de frégate, amarré près de nous, et qui explique la présence à Madagascar de la race malaise. A son avant en forme de cimeterre le sculpteur indien enchaîna un dauphin stylisé. Le cèdre a pris du ton. Le vernis renvoie de chauds reflets. Notre départ déclenche à son bord un peu d'animation et fait apparaître sur le pont un équipage échappé des contes orientaux. Deux marins jeunes. Les autres âgés. Ils exécutent au cabestan une manœuvre, sans hâte, en chantant, comme des esclaves antiques attelés à une meule.

Soudain, un bruit cadencé de ferrailles. Le petit courrier s'éloigne et vise le rideau noir des palétuviers, au fond de la baie, vers le sud. Sur la passerelle, derrière le pilote indigène, des créoles qui commentent le voyage et en font un événement comme des campagnards qui reviennent de la ville voisine. En bas, la foule des matelots et des passagers de pont. Ça se confond avec les ballots et les caisses. Du tas, émerge le fez d'un Comorien prétentieux et noir. On dirait une tache de sang. Un peu partout, des Houves, indifférents et clairs. Quand ils enlèvent leur chapeau de paille, les cheveux aile de corbeau reluisent au soleil.

Heures monotones des estuaires où les rives sont lentes à se rapprocher. Le flot rouge descendu des plateaux y discute avec la marée qui s'insinue. Le palétuvier y est maître des îles et des berges. L'amertume de l'eau stimule sa croissance et la multiplication de ses racines aériennes. Stérile ailleurs, il est une richesse sur cette côte. Richesse sans éclat, ennuyeuse et sombre.

Un promontoire dans la vaste baie, en haut duquel est plantée une usine. Un mur tout blanc crie au passant le nom et l'adresse d'une Société frigorifique dont le siège social est à Paris. Après cela, de vagues constructions en tôle ; une maison sur une colline ; et, de nouveau, le palétuvier régulier et dru comme l'herbe d'une pelouse. Puis l'estuaire s'effiloche, se frange. Le bateau hésite devant toutes ces portes, à tous ces carrefours. Comme points de repère, trois éléments : l'eau, le ciel et les palétuviers...

On dit que parfois des requins se fourvoient dans cette baie

compliquée et y livrent d'énormes batailles aux crocodiles. Mais ceux-ci mêmes sont invisibles. Le ciel est dépeuplé d'oiseaux. Il est un simple champ de courses pour nuages, une proie pour les vents qui s'en disputent les quatre coins, au moment de leur colère.

La nuit. Moustiques. Chants de l'équipage. Pilonnement de la machine. Sommeil indéfini et moite.

Éveil dans la buée du matin, au milieu de collines rouges, vertes et curieuses.

Les rives enserrent maintenant le bateau. Le courant lui tape sur le nez et charrie vers la mer des arbres, des bananiers écroulés, tandis que des choses noirâtres que les Malgaches appellent *mamba* ou *voay* se maintiennent au courant le long des berges.

A mesure que le soleil monte et chauffe, les choses noirâtres deviennent, striés de jaune et de vert foncé, de grands corps allongés sur le sable comme des pirogues tirées à terre. Quand le sommeil les prend, ces grands corps immobiles ouvrent la gueule, — pour se faire éventer le gosier, dit-on.

Mais ici cesse ma surprise. La rivière est, à peu de chose près, devenue un cours d'eau africain. Les Indiens, les Grecs sont loin. La nature est sincère comme le jaillissement des bananiers hors des berges hautes.

Les heures passent. Les collines font de plus en plus le gros dos, hérissent leurs arbres. Le pays des Sakalaves change d'aspect. Les lignes se brisent, font des courbes, sautent, retombent. Toujours vertes et feuillues. Des bananiers. Quelques petits villages. D'autres bananiers. D'autres petits villages. Puis, tout à coup, une bourgade.

Je dis bien une bourgade avec des maisons, des rues, des toits de tuiles rouges, et non pas un village nègre. Rien de l'Afrique. Influence houve des Plateaux. On s'arrête. Brouhaha sur la berge. On change d'embarcation, car la rivière s'aplatit de plus en plus, tandis que le fond de sable monte vers la surface à travers les remous.

Et l'on repart pour entrer au pays de l'or.

La plaine du riz. — Est-ce un désert qui mène au pays de l'or? Ces plaines que traverse la Betsiboka et que nul ne semble habiter, produisent-elles autre chose que des

roseaux, des bananiers ou des forêts ? Oui, sans doute, si l'on songe que la ville de Marovoay, la première enlevée par nos troupes sur le chemin de la capitale, est assise au milieu de rizières qui fournissent un appoint de la précieuse céréale chiffré par dizaines de milliers de tonnes... Les chalands qui descendent le courant sont chargés de *paddy* (1). D'autres remontent, tirés par des bateaux à mazout dont les explosions mitraillent les rives. Et cette vallée qui, à vrai dire, est la plus fertile de Madagascar, a des émules, au nord et au centre, à l'est comme à l'ouest.

Que serait-ce donc si ce continent, au lieu de ses trois millions d'habitants, avait une population normale ? A ces terres d'une fertilité sans limite, à ces alluvions épaisses de plusieurs mètres, arrosées de pluie et baignées de soleil, il ne manque en vérité que le semeur et le moissonneur. Encore les vents se chargeraient parfois de suppléer le premier... Quant au second, une partie de son effort se perd en *kabares*, comme ceux des passagers créoles, houves, sakalaves : discours où les interlocuteurs, doucement assis à l'ombre, prennent plus de plaisir à la musique des mots qu'au sens de leurs paroles, évitent de parler directement des sujets qui les intéressent le plus et ne redoutent guère que l'action.

— Mais, me direz-vous, tout cela paraît fort décourageant. Population réduite et nonchalante...

Sachez donc qu'en 1924 Madagascar a exporté 302 000 tonnes de produits pour 3 millions d'habitants, alors que l'Afrique occidentale française, avec ses 11 millions de Noirs vigoureux et travailleurs, n'a exporté que 532 000 tonnes. Proportion par tête d'habitant toute proche du simple au double en faveur du Malgache et de son pays, — surtout de son pays. Il y a là, c'est certain, le plus bel indice de richesses du sol et du sous-sol, le paradoxe le plus consolant ; et l'on peut tout espérer d'une terre qui enfante à ce point sans être violentée.

Mais voici que les collines se dénudent. Le paysage s'élève à l'horizon, prend l'ampleur sévère d'un escalier de temple antique.

Comme je m'étonne de ce changement d'aspect :

— Le pays de l'or ! me dit mon voisin.

(1) Riz encore entouré de sa balle.

La route de l'or. — Une large pluie s'est abattue sur la vallée. On m'avait pourtant affirmé que la saison en était passée. En Afrique, sous le même parallèle, la démarcation est absolue entre l'eau et la sécheresse. Ici, la transition est mal définie. Le temps est irrésolu comme l'indigène. « Doucement... peut-être... demain... je ne sais pas... » Voilà des formules bien asiatiques.

La pluie a lavé le ciel. Les clochers des églises et des temples se détachent des quelques bourgades rencontrées, — ocre rouge sur le fond vert pâle des kapokiers. Ces clochers rivaux dans leur élan sont la marque d'une religion importée bien avant la conquête.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'autre culte autochtone? Je pose la question à un de mes compagnons de route. Houve de race pure, naturalisé Français, il s'habille avec une élégance discrète et ne commet pas une faute dans notre langue.

— Monsieur, me confie-t-il, vous allez connaître d'ici une religion encore fort en honneur. Celle des génies de l'or. Les *Loulou n'tany* et les *Midjourou n'tany* ne cessent de parcourir le pays. Ils s'arrêtent aux sommets que vous apercevez et s'y installent au coucher du soleil pour les quitter dès l'aurore. Là ils fréquentent les pierres noires, blanches, plates ou rondes qui donnent leur nom aux villages voisins. Le culte de ces génies est suivi avec application par tous les chercheurs d'or, sans être toutefois l'objet de la même adoration que Dieu, l'*Andriamanitra* de nos ancêtres. Si vous passez ici à votre retour, faites-moi la faveur d'entrer chez moi. Je vous ferai assister à un sacrifice en l'honneur de ces génies...

Maevatanana : « Le beau village ». Porte fleurie du désert où se cache, comme partout dans le monde, l'or. L'Ikoupe, qui descend de Tananarive, traverse la région sans l'égayer, ni rafraîchir son climat. Le métal jaune se complaît dans un décor de pauvreté.

Stérilité qui surprend, isolement qui étreint, malgré la coquetterie de la Résidence, de la Mission, du faubourg qu'un hardi pionnier, à l'époque de la conquête, créa de toutes pièces.

Ce soir, à table, autour d'une de ces dindes copieuses qui, avec les oies et les pintades, peuplent les basses-cours, ce sont encore des histoires dorées que l'on raconte à mon inten-

tion. Celle de ce colon du nord de l'île, par exemple, qui recueillit en peu de temps, sur un placer, trois tonnes d'or. Il avait soigné, avec dévouement et succès, une jeune femme du pays qui avait suivi sa fortune. Reconnaissante, la *ramatou* emmena son bienfaiteur et ami dans la montagne, à la demeure de son père. Ce dernier, par gratitude, offrit au Blanc une de ces pierres étranges faites de quartzite, de pyrite et de métal jaune. Un échantillon formidable. De là à demander le permis de recherche et d'exploitation, il n'y avait qu'un pas.

Dès lors, le vieux Malgache apprit à ses dépens que si les Blancs avaient sauvé sa fille, ils avaient détruit la paix de sa montagne. *Voula mène!* « L'argent rouge ». Il entendit ce mot jusqu'au dégoût. Ce fut une ruée, avec tout le désordre qu'elle entraîne. Rien n'y manqua. On assaillit les porteurs d'or dans les sentiers. On les assassina. Tandis que sous le péristyle de la Bourse, à Paris, se déclenchaient de brutales offensives contre les réserves d'argent des petits rentiers et des concierges, cachées sous les piles de linge.

La fièvre de l'or s'étendit à l'île entière. L'Ouest et Maevatanana connurent une recrudescence. Chaque Blanc cherchait sa montagne jaune, chaque Malgache invoquait en secret le *Loulou n'tany*, le suppliant de lui indiquer une poche qui permît l'achat d'un troupeau et une ripaille démesurée...

Les Plateaux et l'Est n'échappèrent pas à la contagion. L'or que les gouvernements houves avaient interdit de ramasser, de peur d'attirer l'étranger, sortait du sol. Partout dans la batée des yeux exorbités cherchaient les « couleurs » mélangées aux sables noirs, et dans les gangues de latérites lavées, dans les quartz patiemment broyés entre deux morceaux de granit, la poussière ambrée qui fait tourner les cervelles. Autour des laveurs de terre et des écraseurs de roches les aventuriers s'installèrent : Grecs, Indiens, et autres encore, sans nationalité ni métier bien définis, contrebandiers sans vergogne qui achetaient en sous-main le produit des placers exploités pour le compte des colons.

Aujourd'hui, au fond des ravins où ils profitent des ruisseaux et des filets d'eau pour le lavage, les orpailleurs malgaches penchent encore sur le secret de la terre, à l'affût de l'aubaine fabuleuse. Les femmes agitent la batée avec patience et continuité, tandis qu'avec l'*angade*, — bêche ancestrale —

les hommes raclent le *bed rock* (1), dès qu'une pluie a « dépilé » la surface et rassemblé dans les creux le sable et la terre des sommets.

Il m'a plu, avant d'escalader les hauts plateaux, d'errer longuement à travers ces solitudes; de suivre le travail de ces hommes nonchalants et chétifs, tantôt labeur de fourmis, tantôt entreprises de géants pourfendeurs de collines. J'ai partagé un instant leur fièvre, toujours leur curiosité. J'aurais voulu ouvrir toutes les pierres, sonder la décomposition des gneiss, patauger dans le lit des rivières à demi desséchées pour profiter du travail des crues...

Mais les hauteurs de l'île m'ont attiré. Des pics surgis à l'horizon m'ont fait signe, me promettant de la fraîcheur.

— Nous sommes en plein Tropique, préviennent les gens de Maevatanana. Cependant n'oubliez pas de préparer vos habits de laine; et mettez votre pardessus en arrivant sur le Tampouketse.

... Je vous disais bien que l'on entre dans le pays du paradoxe!

La route des batailles. — Un ruban rosé, latérite et quartz, de quatre mètres d'empierrement qui, hors les ponceaux jetés sur les ruisseaux et les failles, veut ignorer les travaux d'art : voilà la route que suit l'automobile postale du gouvernement qui m'emporte. Elle est jalonnée de voitures Lefebvre et ses bornes sont marquées de noms de victoires. Maevatanana, cinq mille ennemis; deux blessés de notre côté. Tsarasaotra, bataille d'un jour : quelques morts Français. Andriba, où les Houves s'enfuient, entraînant leur colonel anglais.

Les villages se font rares. En revanche, la solitude se peuple de pics et de ballons, d'imprudentes falaises qui se penchent sur nous. Gris, rouge et vert mélangés.

La troisième et la deuxième vitesse alternent leur chant sous nos pieds. Comme le soir arrive, chacun déboucle sa valise et sort un pardessus. Cela semblait une chose absurde, impossible, quelques heures auparavant.

Le chauffeur malgache qui jusqu'ici n'a pas desserré les dents et qui avait l'air de dormir en conduisant la voiture le

(1) Fond de roche dure sur laquelle reposent les coulées de minerai.

long des ravins, étend le bras vers une bourgade installée sur une croupe.

— Nous arrivons à l'étape, dit quelqu'un. Neuf cents mètres. Une bonne nuit fraîche en perspective!

Les fossés, à l'approche des maisons, débordent de giroflées...

Le village dans la montagne. — L'automobile s'arrête au beau milieu d'une petite place entourée de maisons blanches couvertes de chaume. Première sensation d'échapper au Tropique. Des roses grimpent aux vérandas. Des cheminées fument. Cent détails me frappent indistinctement qui me disent que rien de semblable encore ne s'est offert à mon regrad sous un quinzième parallèle. Jusqu'ici, malgré les tuiles rouges et d'autres perfectionnements par lesquels s'affirme l'influence européenne, l'aspect pittoresque ou la misère des cases m'a rappelé l'Afrique avec son caractère de provisoire, d'instabilité.

Ce village dans la montagne, on dirait qu'il m'attend depuis des siècles. Il n'a pas dû, d'ailleurs, s'ennuyer dans la position qu'il occupe au-dessus du paysage qui l'entoure. Le ruisselet d'eau claire qui longe la place lui chante une chanson du Septentrion. Les oies et les dindons, mêlés aux enfants, nous regardent, curieux. Les pintades saluent le soir, à coups de gosier. En vérité, je suis depaysé. Majunga et la plaine de l'Ouest sont déjà loin dans mon esprit. Maevatanana et ses champs d'or que je viens de quitter s'estompent rapidement...

Un sentier de bergers conduit à un mamelon qui surplombe la vallée et m'invite à profiter en paix des dernières heures du jour.

Tout ce que le bruit et le déplacement de l'automobile m'ont empêché de distinguer jusqu'ici, monte alors vers moi en une paisible symphonie, d'un charme plus précieux encore après les heures ardentes de la plaine.

Au sommet du mamelon, une tombe. Celle d'un commis des travaux publics. Autre jalon des routes exotiques. Plus modeste que les batailles, plus fréquent aussi. Comme à dessein, l'inscription porte « Durant », mais avec un T. Il est mort à la peine, à quarante-trois ans. Plus tard, il sera un ancêtre, pareil à ceux qui peuplent les sommets et que les Malgaches

invoquent en même temps que les *Loutou n'tany*, les *Midjourou n'tany* et autres génies élevés, abrités sous les pierres noires, rouges ou blanches.

Altitude : 1000 mètres, dit la carte.

Les monts ne sont pas coiffés d'améthyste comme ceux du Maroc ou de l'Italie méridionale. Ils sont nets, comme en Auvergne, trempés dans un air limpide, cristallin. Sur leur vêtement sombre, les cascades dessinent de grands traits immobiles et blanchâtres.

Entre les sommets et moi passent quelques corbeaux. Sont-ils en nombre pair ou impair? Qu'importe? Le malheur lui-même doit être léger sur la terre malgache. Leurs plastrons blancs se balancent sur l'abîme, comme secoués au bout d'un fil. Des bœufs sont remontés près de moi, bossus et pleins. Ils regardent les corbeaux, demeurent interdits et m'interrogent. Comme je ne leur réponds pas, ils reprennent leur mastication rythmée et vont au village retrouver les poules, les porcs et la marmaille. Ils savent bien qu'on ne les tuera pas aujourd'hui : personne n'est mort parmi leurs maîtres avares et doux.

Tranquille et sans provocation, le soleil quitte les montagnes qui s'imprègnent de mystère et va retrouver la plaine dont la dépression aspire le regard. L'air devient pénétrant, à la façon d'une caresse. Dans le bas, déjà noyé d'ombre, chante une rivière qu'on ne voit pas. La lune apparaît dans une échancrure. Le relief des vallées s'accuse. Une vraie leçon d'orographie. Les pics font de la dentelle, ton sur ton. Quelques taches rougeâtres résistent encore à la nuit. Au couchant, l'or des terres est monté dans le ciel. A l'est, lui répondent d'inexplicables irradiations.

Une voix dans le lointain... Qui appelle-t-elle? Sans doute les génies offusqués du grand jour, que l'on a coutume d'évoquer le soir et le matin. Serait-ce encore, sorti des ruines de ce poste installé tout en haut d'un pic, un des soldats de la colonne volante que la fièvre fit trébucher sur la route? Proclame-t-il que le courage et le sacrifice des humbles sert à faire de la gloire? Est-ce simplement un adolescent qui rallie son troupeau?

L'air est si doux que je ne cherche pas à deviner. La lune monte, toute rouge, souveraine sans pouvoir... Le saphir du ciel s'empare des monts, se mélange à l'émeraude des pentes,

au jade des petites rizières qui s'endorment au creux des vallons.

Invisible, la rivière chante toujours...

... Comme je rentre à la petite hôtellerie, je trouve l'hôtelier installé près de sa femme (une Houve, cousine, — naturellement, — de Ranavalona III) au milieu d'un petit cercle d'indigènes. A coup sûr, il a retrouvé ici ses montagnes du Rouergue. Il les a même oubliées. Gravement il écoute des histoires de sorciers et de loups-garous, arrivées dans le village durant les nuits précédentes.

Un désert dans le ciel. — Le Tampouketse est un solitaire qui ne discute qu'avec le ciel. On m'avait dit, en bas, dans les plaines : « Quand il n'y pleut pas, il vente. Quand il n'y vente pas, il pleut. Il y fait souvent les deux en même temps. »

Sévères conflits, âpres discussions, qui doivent facilement tourner à la colère, si l'on en juge par le résultat. Tout est balayé. Pas un arbre. Pas un rat. Pas une abeille. Le vide. Et ce vide est émouvant. Seuls les nuages se rapprochent de la terre, sondent les creux de vallons, remontent, roulent sur eux-mêmes, s'écorchent aux pitons et vite s'enfuient, effilochés.

Le Tampouketse est un plateau tout en savane. Dix-sept cents mètres. Il me semblait bien depuis une heure que la prise directe se reposait et que la troisième vitesse faisait seule la besogne. Patiemment, la voiture a suivi la route dans son escalade. Croupes audacieuses, « épingles à cheveux », virages au bord des ravins : rien n'y a manqué. Au fond des vallées, à droite, à gauche, des rivières écumaient, se tordaient et glissaient, si lointaines qu'elles semblaient muettes.

Dans les plaines, le soleil régnait en maître. Sur le Tampouketse le vent met en fuite la chaleur. Une partie de l'année, il couche l'herbe d'un côté; le reste du temps, de l'autre côté. C'est la seule végétation, au point que cela finit par évoquer l'idée de pureté et de fantastique en même temps. On voudrait découvrir, on s'attend même à voir surgir quelque château du moyen âge qui anime et commande à cette solitude. Rien. De rares bœufs égarés, dégoûtés de l'herbe, se prélassent parfois sur la route. Ils vous en veulent de les déranger, se rangent à regret au bord du fossé, et la course continue.

Au loin, de toutes parts, des sommets atteignent notre

niveau comme une vaste houle de mer. Près de nous, parfois, une falaise se dresse, penche comme une vague qui déferle. A d'autres endroits, le gneiss à tête grise troue la carapace de terre rouge et de verdure, et proclame :

— Je suis l'ancêtre !

Et nulle voix ne s'élève pour le contredire... Un cri d'admiration même serait emporté par le vent !

Tampouketse ! Cela tonne comme l'orage, avec des grondements et des éclats !... Tampouketse ! Spectacle d'une morne magnificence qui évoque les duels de la terre et du ciel... sans témoins.

LA CAMPAGNE HOUVE

— Des déserts comme celui-ci ne font pas un pays prospère...

A cette réflexion faite à haute voix, mon voisin répond :

— Tout à fait de votre avis. Aussi les Malgaches, peu nombreux, au lieu de rester disséminés, se sont groupés. Le Tampouketse et la ligne des plateaux qui lui ressemblent ne sont qu'une barrière, une frontière physique entre deux pays différents : la côte Ouest et l'Imèrina (1). Peuples, types, habitat, tout est distinct, comme le climat des plaines et celui des Hauts-Plateaux.

Il arrive en Afrique de traverser, à longueur de journée, des espaces d'une continuité uniforme. D'où fatigue de l'esprit, satiété des sens. Ici tout est surprise. On s'est habitué à la monotonie exaltée du Tampouketse où la voiture fait du quatre-vingts à l'heure, et voilà que tout à coup la terre se dérobe sous les pieds. On a la sensation de planer tout le long d'une pente abrupte en travers de quoi l'automobile se laisse glisser.

A gauche, des terrassements ont entamé les contreforts. Falaises rouges que le conducteur malgache semble craindre beaucoup plus que les pentes éboulées sur la droite. Il freine à peine, et comme il n'entend pas le moteur débrayé, il ne voit pas sa vitesse. La cigarette aux lèvres, il va, il va, sans un tressaillement, préférant l'arc à la corde dans les virages.

— Peu d'accidents avec ces gens-là, me dit-on.

(1) Prononcez : Imèrne.

Et nous voici à cinq cents mètres plus bas qu'il y a une demi-heure.

En face de nous, une campagne qui me paraît familière. Il me semble bien reconnaître, pour les avoir vus quelque part dans le Vivarais, dans le Bourbonnais, je ne sais plus où, ces roseaux, ces marais, ces collines rougeâtres, ces petites églises qui dominent de minuscules villages comme des poules au milieu de leurs poussins. Pour compléter l'illusion, des charrettes à bœufs, dont le nombre augmente à mesure que nous approchons d'Ankazobé : « la Grande Forêt ». Mais l'antique futaie qui donna le nom à cette localité a sans doute péri, vétuste ou emportée par quelque tourmente, ou brûlée par les Malgaches insouciants. Il ne reste plus que les eucalyptus plantés par Lyautey, — que l'on trouve là déjà, aux côtés de Gallieni, empressé à organiser une France nouvelle.

Des vieillards, drapés dans leur *lamba*, nous saluent gravement au passage, comme ils ont dû saluer le colonel Lyautey quand il restaura leur village, en fit une cité ornée de monuments et de bâtisses, percée de belles avenues, agrémentée de jardins et de parcs, ainsi qu'une ville d'eau de la métropole. Il dut se plaire parmi eux, si l'on en juge par ces coquets pavillons qui formaient sa demeure et ses bureaux, par les arbres prestigieux qui les abritent, les bougainvilliers qui les écrasent de pourpré et de verdure, les flamboyants qui illuminent la cour et les allées. A coup sûr il s'y retrouverait encore chez lui, tant les constructions paraissent bien conservées dans ce monde nouveau où je viens d'entrer.

Tout ce qui rattachait l'Ouest à l'Afrique a disparu. L'organisation même a changé. C'est celle de nos campagnes que je revois ici, avec sa mairie, sa justice de paix, sa maison du peuple, ses demeures de notables, ses halles et ses fontaines sur les places. Ce sont aussi les épiceries basses et étroites, les fruitiers, les marchands d'indiennes et de cotonnades, enfermés dans de minuscules échoppes, avec leur air de petits commerçants qui savent la valeur d'un sou...

La campagne houve, retrouvée à la sortie d'Ankazobé, est pour moi tout imprévue. Pierre Mille m'avait averti de ma surprise et il y a eu surprise quand même. C'est une gravure champêtre, naïve, un peu passée, dans un cadre fortement ouvragé. Comme nous sommes à la fin de la saison des pluies,

l'eau descend de tous les vallons, circule dans les rizières, stagne dans les marais, repart pour courir en tous sens, cherchant à travers les rochers gris un chemin vers la mer. Et là, en traversant ces petits villages de paysans, accrochés à flanc de côte ou installés sur une croupe, entre deux creux de rizières, ma première impression se transforme en certitude : Madagascar, malgré les Sakalaves et les hommes de l'Ouest mélangés de sang cafre, Madagascar ne fut jamais un pays de nègres.

Cela paraît tout simple à dire, n'est-ce pas ? Et cependant, chacun en France, même parmi les fervents du voyage, imagine une île nègre, continuation logique de l'Afrique.

Quel agréable étonnement de voir ces femmes au teint clair, peignées avec soin, habillées avec grâce ; ces hommes de Fiouna, de Mahilse, d'Ambohidratrime, paysans au teint hâlé qui portent avec simplicité le chapeau de paille à calotte carrée, qui se drapent dans le *lamba* comme les Romains dans leur toge ! Ils saluent sans cesse, retour du marché, en route vers un village voisin. Ils saluent, non comme des tirailleurs rigides, des esclaves ou des serviteurs, mais avec la timidité de bon ton qui est le propre des hommes libres et de bonne éducation. Leurs propos sont calmes. A chaque bourgade, le commis des postes nous remet le courrier, avec un sourire précédé d'un salut compassé et suivi de souhaits obséquieux. Les Houves sont très polis, d'une politesse raffinée.

A mesure que nous avançons, la route se découvre encombrée de charrettes. Les bœufs des attelages lentement se déplacent à droite avec de grands yeux étonnés. Les maisons en bordure nous regardent, toutes rouges de la base à la tuile. Rouges comme les talus, rouges comme les collines. Les unes sont modestes et basses ; les autres étalent sur la rue, perchée sur quatre piliers de briques, une véranda où jouent des enfants sous le regard maternel. Presque à chaque village un charron exhibe ses travaux, un forgeron nous montre ses soufflets tubulaires accouplés, dont un garçon agite alternativement les pistons.

Ajoutez à cela les porcs et la volaille qui concourent à l'animation de ce spectacle paysan et vous vous demanderez si je vous parle des routes ocrées de l'Imèrina ou de quelque pays basque, périgourdin ou provençal, et du moyen âge... ou d'hier...

Et cela continue, alterne, change, pour reparaître semblable.

Au milieu des bœufs, des charrettes couvertes comme celles des Mérovingiens, des animaux en travers de la route, des chiens qui nous poursuivent en aboyant, notre automobile est un engin anachronique et vrombissant. Je ne suis pas à douze mille kilomètres de la France actuelle, mais à dix siècles!

TANANARIVE

Comme le ciel s'est vidé de soleil et que, capote abaissée, nous courons à l'air libre, au détour d'une colline brutalement échancrée par la route, d'un seul coup et sans avertissement, un tableau monte à l'horizon comme une toile murale. Dressé tout en sanguine sur la mosaïque des rizières, sur le marbre sombre des eaux stagnantes, appuyé contre le bleu encore illuminé du ciel, ce décor représente Tananarive.

J'ai vu Naples au soleil levant, Palerme dans la gloire du jour, Marrakech encadré par les sommets bleutés de l'Atlas; j'ai aimé des villes sous la neige, ou d'autres éclatantes de soleil; j'ai subi l'étonnement de New-York, dont la brume coupe les *buildings* pour en faire une deuxième ville aérienne. Je n'ai rien vu de semblable à Tananarive au soleil couchant...

Tout à cette vision, je n'aperçois plus les charrettes, les bœufs, les pousse-pousse, les piétons. Je n'entends pas le brouhaha de cette cohue qui sort de la ville et rentre à la campagne. Les instants roulent trop vite...

La Cité des Mille. — Il faut laisser aux historiens le soin de nous dire quel roi houve fonda Tananarive. Est-ce Andrianjaka, en 1607? Est-ce Andriantsimitoviaminandriandehibe, ou simplement leur descendant fameux, Andrianampoinimèrina? En face de la ville qui va s'endormir, la question ne se pose pas. Le fait est là : ces princes, — qui aimaient les noms d'une importante complication, — ne pouvaient mieux choisir la position de leur repaire, en vrais seigneurs féodaux qu'ils étaient. Tananarive en effet domine la plaine, à la façon d'une île émergée d'un lac de verdure.

Mais que de chemin parcouru depuis l'établissement de ces roitelets rustiques et ambitieux, entourés de leurs compagnons d'armes! Les cases en bois recouvertes de chaume qui composaient le *tanane arivo*, la Cité des Mille, ont disparu. Dans la

masse de verdure qui tapisse la montagne, il n'est plus que maisons de briques couvertes de tuiles, accrochées un peu partout aux pentes abruptes, suspendues on ne sait comment au-dessus du vide. Ne cherchez pas la fantaisie de l'Orient, les étages avancés qui ont l'air d'en venir aux mains au-dessus des passants, l'empiètement des murs et des terrasses sur la rue et sur le ciel. Écartelée sur les trois branches d'un Y, Tananarive, vue de près, donne une impression de petite ville de province. Ne me demandez pas de quelle province : je serais obligé de passer en revue le Midi entier, et même d'aller en Espagne méridionale.

... Des points lumineux naissent en haut, en bas, au milieu, en tous sens, s'installent sur les pentes. Comme nous sommes en semaine sainte, les cloches tintent, appellent les fidèles à un nocturne. Les clochers sont accrochés dans le ciel qui tourne au noir. Le palais de la Reine lui-même semble une cathédrale de mauvais goût qui domine la ville.

Cet appel des cloches est à peu près le seul bruit de la cité. Aucun tramway ne crisse, ne ferraille. Quelques automobiles passent, escaladent les pentes, vivement disparues. Les pousse-pousse les remplacent, caoutchoutés, silencieux au point que l'on entend le souffle des *bourjanes* dans les montées.

Tananarive ressemble à une ville calme où la fraîcheur du soir est propice au sommeil...

LES HEURES DE TANANARIVE

Le matin joyeux. — Pâques ! Avec les fêtes nationales de France, les fêtes chrétiennes sont les seules qui subsistent encore à la ville. Les anciennes solennités ne sont plus qu'un souvenir qui revit à peine dans les chants et les danses, dans les annuelles cérémonies funèbres.

— Il y aura beaucoup de monde dehors aujourd'hui, me dit le Malgache poli et prévenant qui me sert le café dans ma chambre d'hôtel.

De ma fenêtre, j'aperçois encore le palais de la Reine. Toujours lui. Dans la brume de l'aurore, il paraît cependant moins stupide... Qu'importe sa laideur, due à l'imagination d'un aventurier anglais, si de sa terrasse je découvre toute l'Imèrina ?

Voici que « l'Œil du jour » se montre, d'abord timide dans l'aube froide, puis brusque et envahisseur. Une plaine immense, aux teintes de jade, s'éclaire à mes pieds, tandis que les collines et les villages lacustres disséminés dans les rizières prennent des tons de tourmaline. Leur nombre est incroyable. Je commence à comprendre la deuxième interprétation de « *Tanane arivo* » : les mille villages. Ces mille villages affectent mille formes, allongés contre les digues, incurvés le long d'une route, inscrits dans un cercle isolé ou plantés tout en haut d'un tas ocré qui émerge du marais.

A mesure que le soleil monte, la brume qui flottait, opaline, sur cette vaste cuvette se dissipe. La forme des maisons apparait. Presque toutes semblables, comme des jouets fabriqués en série et qu'une main d'enfant aurait avec caprice distribués dans un parc artificiel tapissé de mousse. Des fumées qui s'échappent des cheminées avertissent que ces maisons-jouets sont habitées, qu'on s'y éveille en même temps que « l'Œil du Jour » et qu'on se prépare à la fête.

Une ligne d'argent traverse les villages et le damier des rizières. C'est l'Ikoupe. Il vient à peine de quitter sa source et déjà il travaille, démolit, fertilise, inonde et court se jeter à la mer au pied de Majunga.

Tout autour de ce lac de verdure, des sommets isolés qui avaient autrefois rang princier défient celui qui supporte la capitale. Leur tête bleutée ou rougeâtre surveille la plaine. Fatigués de monter la côte, les gens les ont abandonnés pour s'installer plus près de l'eau, des champs et des routes. Ils doivent maintenant connaître l'ennui. J'en aperçois en ce moment qui se renvoient des nuages, ainsi que des joueurs une balle de rugby ; d'autres les étirent, et s'en amusent comme des danseuses avec une écharpe...

Ce matin est matin de fête. Les cloches annoncent la bonne nouvelle, invitent à la joie. Sympathie du métal : vendredi, leur chant paraissait triste ; ce matin, elles clament à toute volée que le Christ est ressuscité. Les cloches de toutes les confessions s'unissent pour avertir de ce renouveau. Il y a compétition entre l'airain des anglicans et celui des catholiques, entre les sonneurs de la cathédrale perchée à Andoala et ceux du temple dont la tour ressemble à un château d'eau. Peu de dispersion dans les croyances. La croix domine partout, —

à côté des girouettes. Encore un symbole en pays malgache!

Dans les rues le va-et-vient s'exprime plutôt en processions qu'en agitation. Rien du pays noir, pas plus la joie que l'allure. Les gestes sont mesurés. La démarche un peu compassée. Aller à l'office doit être encore chose sacrée.

Et tout de suite, en se mêlant aux théories d'hommes jaunes, — habillés et coiffés à la mode européenne, — et de femmes plus claires encore qui vont avec une grâce élégante, on s'étonne de la légèreté, de la douceur de la langue. Les salutations, les compliments sont échangés, sans que l'air soit froissé d'éclats de voix. Point de gutturales comme dans l'arabe; point de ces syllabes heurtées, familières aux Chinois. La langue malgache est une musique.

Une seule outrance : le profil des rues. On monte et on descend sans cesse. Peu de paliers. Le premier étage sur la rue est un rez-de-chaussée dans le jardin. Cela devient une forme spéciale de la ville. On ne va plus d'un point à un autre sans gravir des marches de pierre grise. La nature, d'humeur plaisante, aide à la fantaisie des habitants. Les arbres d'une terrasse se penchent sur la maison inférieure. Les chèvrefeuilles exagèrent leur emprise sur les colonnes. Les bougainvilliers donnent l'assaut aux toitures, aux murs des jardins. Les jardins, par-dessus les grilles et les balustres, leur opposent à flots les fleurs les plus éclatantes. Les daturas débordent, étalent leurs corolles démesurées et blanches, — comme du linge au soleil. Les « langues de femmes », vastes fleurs aux pétales rouges et pointus, prennent des airs de triomphe...

... Les pas sont plus hâtifs, les salutations plus brèves. Les taches claires des ombrelles et des toilettes s'agitent. Les pousse-pousse qui transportent les dames de la ville s'essoufflent à grimper la pente, vers la cathédrale. Il est dix heures. L'office est commencé.

L'heure sainte. — Une nef gothique. Des lumières pâles au sommet des cierges. A gauche de l'autel, une stalle avec baldaquin. Un prélat mitré à barbe grise. C'est la messe épiscopale.

Les femmes houves occupent derrière les femmes de France toutes les places de la grande travée. Leurs chevelures de jais sont délicatement tressées selon la mode unique, leurs épaules

uniformément couvertes d'un lamba de soie blanche. Ébène et ivoire d'un clavier.

Dans les nefs latérales, dans les bas-côtés et sous le porche, les hommes sont debout avec les retardataires. A Madagascar, la femme occupe toujours la place d'honneur, la place confortable. Le premier et le dernier souverain houve furent la reine Rafoÿ et la reine Ranavolona III ; il ne faut pas l'oublier.

A un signal, les touches du clavier humain se lèvent ou s'abaissent à la fois. Sur les chevelures noires, l'orgue déroule une mélodie aux motifs ingénus, pour attaquer le plain-chant qui entraîne tout le monde. Le chœur des femmes domine. L'ensemble est parfait. Pas de fausses notes. Le latin est prononcé à l'italienne...

En vérité, il est malaisé de se croire en Océan indien, dans un pays que chacun en France prend pour un royaume nègre !... Plus malaisé encore, quand on assiste à la sortie de la messe et que les mères houves emmènent leurs enfants, tenus par la main, avec les mêmes attentions que les dames françaises de la ville. Et quand on suit du regard ces enfants de France, comment croire, à voir leur mine saine et réjouie, que l'on se trouve dans une colonie, sous le vingtième parallèle sud ?...

Midi. — On ne mange point l'agneau pascal à Tananarive. Et pour cause. Le mouton ne vit pas mieux que le cheval dans ces campagnes où le bœuf prospère. Mais chaque famille doit sans doute manger une oie grasse : ces blanches volailles, en effet, — je l'entends dire à grand renfort de lamentations sur le « temps qui court », — ont été, ces jours derniers, l'objet d'une importante hausse. Il a été question de neuf francs la pièce !

Cependant, aujourd'hui, peu de gens dans cette ville de soixante mille âmes s'attardent au repas. C'est qu'on donne à l'hippodrome de Mahamasina les premières courses de l'année. Ces réunions sportives sont rares, le nombre de chevaux que l'on réussit à acclimater et à conserver étant restreint. Et comme les Houves sont aussi joueurs que le jeu même, les rues s'emplissent d'une foule vêtue de noir et blanc, égayée de ci de là par les couleurs plus gaies, — rose, citron ou jade, — d'une robe de fillette ou de femme facile. Artisans, propriétaires, employés, en veston ou jaquette ; *bourjanes* et ouvriers habillés de défroques venues de la rue du Temple ; tous à l'envi dis-

cutent les chances des concurrents, supputées depuis des semaines ou des mois.

Les femmes, sous l'ombrelle, sourient en entendant citer « Ambatosoa » et « Cernée », « Adonis » et « Volafotsy ». Ignorant les chevaux pour la plupart, — il en est, cependant, comme Mme Razafindrasa et Mme Razanatoa, qui possèdent une écurie, — elles discutent à voix basse du mérite des jockeys. D'un côté, c'est Ratsimba qui a la faveur. Plus loin, c'est Ranaïvo qui entraîne la cote. Ailleurs, on n'entend que le nom de Razafindramanana...

Ainsi, par des descentes rapides, par des escaliers de granit ou des rampes aux contours arrondis, on arrive au champ de courses.

Situation prestigieuse du terrain, qu'entoure une clôture d'arbres et de bambous, doublée d'une clôture vivante de *lambas* éclatants! A l'entrée : le lac sacré d'Anosy. Pour amphithéâtre, la ville elle-même, avec ses trois quartiers de l'ouest : Andoala, Mahamasina et Isoraka. Tout en haut, le palais de la Reine, que les obus auraient bien dû détruire; celui du premier ministre, plus vulgaire encore. Ils ont l'air de se pencher, curieux, sur la fête. Cependant que les pentes sont constellées de points blancs dont la jumelle précise les formes d'hommes, de femmes et d'enfants, venus au spectacle gratuit.

Le pesage est animé. Une grande partie de la population européenne s'y trouve réunie. Colons de toute catégorie, industriels, planteurs et négociants, membres de l'administration et des services publics, officiers de la garnison, tous s'y mêlent, s'y reconnaissent. Les dames font assaut de toilette et se groupent dans les tribunes. Du côté malgache, les femmes houves les imitent, tout en gardant la coiffure indigène, si gracieuse, et le lamba que ne remplacera jamais aucun corsage. Poudre de riz. Mouches. Rouge aux lèvres. Si je ne m'abuse, elles se fardent comme des Parisiennes...

La Marseillaise éclate. Le Gouverneur général arrive.

Première course. Départ difficile. Les jockeys indigènes ne se résolvent point à jouer le beau jeu vis-à-vis de leurs camarades européens. Cette égalité dans le sport n'est prisée que d'un côté. L'autre camp apprécie mal et il a pour lui cinquante mille volontés.

... Aux premiers jours de la conquête, pas un Houve n'eût

osé entrer en compétition avec un *andriamanitra*, un dieu blanc!

Les courses se suivent à une demi-heure d'intervalle, comme à Longchamp. Un gagnant fait trois cents francs. La dernière course achevée, le soleil incendie l'amphithéâtre. Chacun se dirige vers la ville haute, vers les petits villages qui flottent sur les rizières. Les files d'amateurs s'allongent de nouveau sur les routes, dans les rues, sont un instant rompues par le passage d'une automobile, se reforment, tandis que chacun commente les résultats avec la même ardeur qu'il mettait à établir ses pronostics.

Soirée. — Le gouverneur général a prié les enfants de la colonie européenne de Tananarive d'assister au bal travesti que donnaient son garçon et sa fillette à l'hôtel du Gouvernement. Deux cents familles parmi les plus notables de la ville s'y sont rendues. Ce fut une admirable corbeille, — toute fraîcheur et toute gaîté. Sommes-nous dans une colonie?

La nuit. — Le soleil s'est absenté pour la nuit. Son départ a eu lieu dans un tumulte de couleurs. Timides, les lampes l'ont remplacé. Avec elles le silence est venu. Malgré trente ans de paix française, l'habitude n'est point encore perdue chez les Houves de dérober leur vie intime aux puissants du jour, — premier ministre ambitieux ou reine sanguinaire, — de compter leurs richesses hors de la vue d'autrui, d'éviter les confidences de rue.

Cependant, il n'est pas de fête propice aux réjouissances dont Tananarive ne profite pour s'amuser. Les deux populations y rivalisent. Des trois mille Européens ou assimilés, les uns vont au *dancing* du Grand-Hôtel où des musiciens malgaches s'essaient à imiter les Noirs d'Amérique, ces virtuoses du bruit. Ils y atteignent presque, mais avec moins de frénésie. Les autres se réunissent en des fêtes de famille où l'on peut voir des tables entourées de jeunes filles et d'enfants, parées de roses et d'orchidées.

Parmi les Houves, ceux qui sortent vont au cinéma ou au spectacle. Ce soir, justement, une troupe indigène donne une comédie au Théâtre malgache. La direction Justin Rajoro affiche à l'entrée et sur les murs de la ville :

An iza ny tsiny?
A qui la faute?
Pièce comi-dramatique en 3 actes
de Ravelomoria.
Poésies de J. Rajoro. Musique de J. Rajoro,
Andrianory, Ratsimbandravoalavo et Rafidimanantsoa...

Heureuse capitale! Elle possède en Justin Rajoro un homme qu'envieraient nos marchands de spectacles du boulevard : il est en effet poète, compositeur, acteur et directeur!

Les troupes des théâtres malgaches, tout à fait grand siècle, en sont restées à la tradition de la comédie du Roi et n'affichent point le nom de leurs acteurs, qui se montrèrent, ce soir-là, en tout point remarquables. Confiants dans le talent de Jeanne Razanamalala, les directeurs font crédit au public et ne se croient pas obligés d'en étaler la renommée sur les murs. Ils me rappellent assez bien ces hôtes bordelais de vieille souche qui servent un vin choisi dans des carafes en cristal, faisant ainsi à leurs invités l'honneur de croire qu'ils ont le palais assez fin pour reconnaître aisément sans étiquette l'année et le cru.

« A qui la faute? » Il me serait malaisé de vous le dire, si mon compagnon, avec l'affabilité précieuse qui décidément caractérise les Houves habitants des villes, ne m'avait exposé l'intrigue et traduit les principales scènes de la pièce. Voici.

Un homme riche désirait vivement avoir des enfants. A sa femme, fidèle, il reprochait sans cesse la stérilité. Il la menaçait même de divorce. Larmes de l'épouse qui jusqu'ici avait eu recours à tous les moyens loyaux susceptibles de favoriser la conception. Ses accents déchirants, proférés sur le mode aigu, ne cesseraient encore, si la servante, plus facétieuse que vaillante, n'eût conseillé à sa maîtresse, à qui elle portait de l'affection, d'accepter enfin les propositions d'un galant homme qui, cinq ans auparavant, n'avait pu réussir à la séduire.

Une enfant naquit. Elle fut nommée « Fille désirée ».

Le père du mari, d'esprit fort avisé, s'aperçut bien vite de la véritable origine du bébé. Homme de l'ancien temps, n'attribuant à la faute qu'une légère importance, il fut discret et se contenta d'admonester sa belle-fille. Cela ne troubla pas plus le bonheur de la jeune mère que la présence du vrai père qu'elle délaissa et qui finit par disparaître.

Et nous voilà au troisième acte. Quinze ans après. « Fille désirée » est à la veille de se marier, quand on apprend qu'elle vient d'hériter une grosse fortune d'un planteur de Nossi-Bé. Héritage singulier : il vient précisément de l'ancien ami de la famille, c'est-à-dire du véritable père.

Tout irait pour le mieux si le père putatif ne commençait à comprendre qu'il fut trahi. Comme il est de la génération nouvelle, il a adopté les sentiments de jalousie importés d'Europe. Il ne se suicide pas, — un Houve ne quitte pas si délibérément la vie, — mais il veut obliger sa femme à avouer ce qu'il nomme un crime, et lui en faire supporter les conséquences.

Celle-ci, sentant que le moment est critique, se défend, veut nier l'évidence. Elle finit par avouer la vérité à la vue du désespoir de sa fille qu'une langue maligne vient d'avertir.

Le beau-père, dont la barbe a blanchi, mais qui a gardé son flegme intégral, arrange l'affaire et calme la colère de son propre fils. Le brave garçon finit même par reconnaître qu'il a provoqué la conduite de sa femme.

« A qui la faute » ? — « Au mari », dit la morale houve.

Les actes débutent par des chœurs, selon le mode antique. Les scènes sont tantôt parlées, tantôt chantées. Musique hétéroclite, inspirée de chants populaires malgaches, de cantiques catholiques ou protestants, d'harmonies profanes de chez nous. Tout ce mélange, lié par la fantaisie personnelle des compositeurs, accompagne tantôt un jeu sincère et prenant, tantôt des facéties et des boutades qui soulèvent le rire des spectateurs.

Après le dernier chœur, la salle se vide, toujours sans hâte, avec mesure.

...Dans les rues, je croise des couples qui s'en vont discrètement. Les femmes sont encapuchonnées. Les hommes ont mis des pardessus. Avril ! C'est l'automne dans l'hémisphère austral. On croirait, à la lueur des lampes électriques disséminées dans les ruelles rougeâtres, une rentrée de messe de minuit dans quelque ville de province montagneuse.

...Une patrouille de tirailleurs sénégalais martèle le pavé dans la nuit paisible.

André Demaison.

(A suivre.)

LETTRES INTIMES

1855-1868

II [1]

A SES AMIS [2]

A Monseigneur Dupanloup

Axy, 13 juillet 1866.

... La dernière phrase de votre lettre me poursuit et me trouble; vous me dites que vous êtes *profondément fatigué, que vous aurez peine à vous remettre.*

Je vous en prie, rassurez-moi : c'est si dur de porter la maladie de Montalembert; comment supporter aussi de vous savoir accablé et très souffrant? Mais ne me rassurez qu'en priant M. du Boys de m'écrire un mot (3). Je ne veux pas vous coûter une ligne, et je voudrais être sûr que vous ne faites rien, vraiment rien, absolument rien.

Je suis persuadé que dans vos souffrances il y a surtout des *tristesses*. L'état du monde vous afflige; et le sang versé, l'injustice triomphante, l'insolence exaucée, le bien humilié, tout cela vous arrache des larmes. Ces tristes choses sont des déceptions, parce que nous nous flattions d'habiter un siècle où elles ne seraient plus possibles; mais elles ne sont pas des nouveautés. Bien loin de pleurer le passé, il faudrait pleurer parce

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

(2) On a pris, par choix, des lettres adressées aux amis, dans des années qui suivent les lettres intimes, d'où sont détachés les fragments précédemment publiés.

(3) L'Évêque d'Orléans est en Savoie au château de La Combe où il se retirait presque tous les ans chez son ami M. du Boys.

que le présent lui ressemble, et que l'histoire des hommes est toujours honteuse et sanglante. Mais, de grâce, de grâce, conservez, augmentez, allumez votre lumière intérieure, votre foi, votre espoir. Gardez, comme les maîtres de la peinture et du langage, les couleurs les plus vives pour vos derniers ouvrages. Comme je voudrais me promener avec vous quelques jours, moi, bien meurtri cependant..., pour vous montrer tout ce que je vois de beau dans ce monde et dans ce siècle, pour vous entraîner vers des horizons nouveaux, pour vous décider à quelques grands actes inattendus, au moins pour vous faire un instant sourire, et vous rafraîchir des espérances que rien n'épuise en moi! Consolateur submergé par les larmes que vous avez à essuyer, combattant épuisé par l'utilité renaissante des victoires, changez d'air intellectuel; pensez à d'autres choses, visitez d'autres sommets...

Mais que fais-je? Mon tendre respect transforme mes vœux en conseils, et je me laisse aller à vous prêcher, ou peu s'en faut, de changer de vie! Pardonnez-moi. Je désire tant que votre fardeau s'allège, et que votre âme se repose et se retrempe! Dites-moi que vous me pardonnez et que vous allez mieux. J'ai amené ma famille à Azy, et pourquoi n'y viendriez-vous pas en revenant de La Combe?

Au comte de Falloux (1)

Paris, 31 juillet 1866.

... Je ne vous console pas; vous avez agi par devoir, sans illusion; vous vous êtes lancé pendant l'orage suivi de gens qui ont abandonné à la première apparence d'éclaircie. Vous n'avez pas trouvé vos amis ingrats; vous rentrez dans votre repos, ayant fait de vos forces physiques un usage qui en prouve la solidité; je ne vous console pas. Mais comment nous consoler, amis de la France, de la foi, de la liberté, quand nous voyons qu'il n'y a plus de vrais libéraux, que la religion est devenue un épouvantail, que l'on rend à l'Église ses anathèmes, et que la France est étendue sans vie sous le bras étouffant du pouvoir, allongé de la main tachée d'encre et de boue du journalisme payé. Un homme illustre, honnête et

(1) Falloux venait d'échouer dans une élection partielle sous la pression effrénée du gouvernement impérial. Il est en Touraine chez la marquise de Castellane.

bienfaisant, supérieur par l'esprit, rarissime par le dévouement, homme de la nation et homme du pays, peut être sacrifié à un jeune homme inconnu, hier dépendant et dépendant demain : et il suffit pour cela d'invoquer l'Inquisition (à l'aide de moyens qu'elle n'avait pas imaginés pour torturer les hommes), et l'*ancien régime*, au nom d'une docilité cupide qu'il n'avait jamais entretenue. Votre défaite marque le point maximum de la puissance du système césaro-populaire et le point maximum de l'abaissement de la religion dans l'opinion publique. Mon optimisme n'a jamais reçu soufflet plus dur sur ma joue. Il ne se désespère pas, il reprendra le dessus, il y a encore du bien à faire, et il faut le faire dans l'étroit petit sentier où nous devons marcher sous les projectiles et l'insulte. Mais, pour le moment, je suis sous l'eau, je bois, je trouve le breuvage amer, et je ne vois plus clair...

Adieu, cher ami. Offrez à Mme de Castellane tous mes respects les plus sincèrement dévoués, et recevez-moi dans vos bras plus fidèlement que jamais, puisqu'on vous abandonne et qu'on vous calomnie.

Au comte de Falloux

Dimanche 24 octobre.

Je commence par la fin de votre lettre, pour vous dire que je suis très heureux de l'annonce d'un article de vous, puisqu'il viendra très à propos, et qu'il atteste vos forces. Je suis bien sûr que vous n'y tomberez pas dans les lamentations expressives que notre illustre ami a laissé éclater (1). Le mal n'est pas dans quinze étudiants, vingt ouvriers ou trente francs-maçons. Il est dans la direction politique et administrative de la France, et il ne convient pas d'attaquer les souffrants qui gémissent ou rugissent, les insensés qui déraisonnent, mais les puissants qui pervertissent. Puis, parce que le fusil à aiguille tue plus vite que le fusil à mèche, il ne faut pas oublier que les porteurs du fusil à mèche pillaient, volaient, violaient, brûlaient, rançonnaient, décimaient.

Nous avons bien assez à gémir devant l'empire d'Allemagne qui sera fait avant un an, et l'empire de la mauvaise presse et de la mauvaise administration servies par la mauvaise magistra-

(1) Il s'agit de Montalembert.

ture dans notre pays. Je m'en rapporte à vous pour viser juste et ne pas déclamer la même antienne que NN. SS. les Évêques de Poitiers, Tulle et Nîmes! — Ce qui nous reste et nous reviendra, c'est le fond de la société, l'opinion non représentée de la masse des honnêtes gens, qu'il convient de rallier et non de consterner.

Mon cœur dégonflé pour vous seul, je vous dois des nouvelles de ce grand et précieux ami (1) que je brûle de défendre contre ses ennemis, et ses amis, et lui-même. Il a vraiment retrouvé beaucoup de forces et plus de confiance dans sa santé! Il est en train de les épuiser au lieu de les ménager pour les grands moments.

Quant à notre cher Montalembert, il avance bien peu! Je n'ai pas trouvé de progrès depuis un mois. Il mange et dort, a peut-être un peu démaigri, ne rend plus de sang. La vie n'est pas menacée présentement, — ni complètement sauvée. Prions de toutes nos forces pour lui. Ses filles l'entourent *toutes* (2) admirablement...

J'attends mardi Albert de Broglie, qui vient s'installer comme moi à Paris.

Son frère Paul est tout à fait déterminé à se faire prêtre et il va entrer, je crois, à Saint-Sulpice. Je l'ai vu à Coppet chez sa tante de Staël; rien de plus touchant; elle jette sur lui des regards tristes et respectueux; il la comble de tendresses, comme s'il voulait se faire pardonner sa vertu, et il semble lui montrer Dieu qu'elle n'ose pas combattre. Ce muet dialogue est émouvant et admirable; et il a lieu sous ces lambris tout peuplés des froides ombres de M. Necker et de Mme de Staël, de M. Benjamin Constant et de M. de La Fayette. Entre ces souvenirs, au pied de tous ces portraits, on n'avait pas prévu Notre-Seigneur traversant les murailles et disant : « C'est moi! suivez-moi, quittez tout. » Paul a certainement entendu cette voix vivante et maîtresse.

Le fléau des inondations ne nous a pas trop atteints en Nivernais. Mais le choléra a tué plus de soixante personnes à Azy. Mon beau-père, épargné, a été admirable de charité...

P.-S. — Savez-vous que je m'attends à vous voir à Paris, puisqu'on y joue l'*Alceste* de Glück!

(1) Mgr Dupanloup.
(2) Y compris la religieuse, venue alors auprès de lui.

Au Père Gratry

Aix-en-Savoie, 6 septembre 1866.

Quand vous m'avez écrit, je quittais Paris, venant prendre mes enfants et leur mère en Nivernais, où le choléra les environnait, et les amener au fond de la Savoie, dont l'air pur et les eaux thermales commencent à remettre toutes les santés. J'avais passé dix jours à Paris, c'est-à-dire que j'avais vu dix fois notre cher et illustre malade. Je l'ai laissé mieux, vraiment mieux, et pour la première fois j'ai emporté l'espoir qu'il reprendrait le dessus, avec l'aide de Dieu.

Les nouvelles, que j'ai reçues depuis, confirment cette espérance, que nous ne pouvons pas assez ardemment recommander à Dieu.

Je puis vous donner en même temps des nouvelles très fraîches de notre autre illustre ami souffrant, l'évêque d'Orléans, car je l'ai quitté hier. Je le trouve aussi plus fort, bien qu'un peu abattu, distrait, et préoccupé de la diminution de ses forces. Il est plutôt vieilli que malade, et il faut bien vieillir! Il est résolu à prolonger son repos jusqu'à la Toussaint. Lundi, je suis allé déjeuner avec lui à Chambéry, chez le vénérable cardinal-archevêque (1), qui porte très bien ses quatre-vingt-sept ans. Nous sommes revenus ici, où j'habite une petite maison simple et écartée, cachée sous les jasmins et les vignes, avec un grand jardin qui domine la vallée. Puis il est parti, le soir, pour Annecy, et mardi, nous le retrouvions à Menthon, dans cet incomparable château de Saint-Bernard, dont l'histoire remonte au xe siècle, et dont la situation à mi-côte, entre un lac tranquille, grave et souriant tour à tour, et un diadème de rochers sauvages, est ce que j'ai vu, je crois, de plus saisissant en ce genre. Enfin hier, nous avons quitté notre ami en route pour Genève et Einsiedeln après avoir rendu visite, avec lui, aux sanctuaires de saint François de Sales à Annecy.

(1) Le cardinal Billet.

A Monseigneur Dupanloup

Saint-Marcel, Marseille (Bouches-du-Rhône).
16 janvier 1867.

Arrivés ici lundi soir (1), nous y avons trouvé, au lieu du soleil, la neige, et au lieu de la joie, la peine. La nouvelle de la mort subite de M. Cousin nous a atterrés hier soir, et j'ai tout de suite pensé à votre douleur, d'avoir été si près, et pourtant si loin, des derniers moments de cet illustre ami. J'ai pensé aussi que vous alliez venir à Cannes célébrer la messe pour son âme, avant le départ de ses restes mortels. Si je ne me trompe pas, envoyez-moi un télégramme, afin que je m'y rende.

Je compte m'installer à Cannes dans deux ou trois jours, et pas à Nice, où je connaîtrais trop de monde. Mais j'irai tout de suite à Nice pour avoir le bonheur de vous voir. Dites-moi si vous n'en bougez pas pendant toute la semaine prochaine, et espérons que le soleil et la joie reviendront colorer les moments que nous passerons ensemble.

Comme cette mort subite, après de si longs retards, me frappe et me consterne! Mais ne jugeons pas, nous n'avons ni la beauté, ni les lumières du juge, et en pensant à la vie de M. Cousin, et à ceux qui attaquent aujourd'hui l'Église, regrettons et honorons de tels adversaires.

Au comte de Falloux

Nice, 7 février 1867.

Très cher ami, vous êtes bien renseigné sur mes actes extérieurs et sur mes pensées intérieures ; je suis, en effet, beaucoup mieux portant, et je songe à rendre hommage, avec les réserves convenables, à M. Cousin. Je vous aurais renseigné moi-même si je n'obéissais ponctuellement à la consigne de paresse presque absolue qui m'a été imposée par le médecin et surtout par l'évidente nécessité. Je reprends mes forces et la fièvre qui me poursuivait (et m'a fort abattu encore dans le court séjour que j'ai fait chez M. de Forbin) a complètement disparu. Après quinze jours passés à Cannes, je suis venu à Nice depuis deux jours. J'y ai trouvé Mgr Dupanloup, plein de

(1) Chez la marquise de Forbin. — Augustin Cochin, toujours souffrant à la suite du choléra de l'automne, vient passer quelque temps dans le Midi.

vie, plus préoccupé que gêné de sa santé; sans doute l'âge et la fatigue le rendent moins capable d'un long et continuel effort, mais, grâce à Dieu, il est encore vigoureux, animé, et je ne vois en lui, sauf la coloration accoutumée et croissante, aucun symptôme alarmant. Il a le tort de consulter autant de médecins que Juan de Bourbon a consulté de théologiens; mais tous s'accordent à répéter avec plus ou moins de gravité : « Le mal est la fatigue, le remède est le repos. » Il est vrai, et vous savez avec moi, que la *virtus dormitiva* dont parle Molière est une vertu difficile à aimer et à pratiquer.

Sous la première impression de la mort soudaine de M. Cousin, qui, depuis si longtemps aux pieds de la religion, n'a pas su mourir dans ses bras (1), j'avais, chez Mme de Forbin, écrit une courte notice qui n'a pu être finie à temps pour le 25 janvier. Je l'ai envoyée à Montalembert, en forme de lettre adressée à lui, comme au plus illustre et ancien antagoniste de M. Cousin, lui disant que je compléterais cette lettre, s'il la jugeait bonne. Il ne m'a pas encore répondu, et un mot de M. Lavedan me fait croire que *le Correspondant* se contentera d'un article ultérieur sur les travaux philosophiques de M. Cousin. Je suppose que nos amis ont préféré cette forme (2). Cependant M. Cousin était au moins autant une physionomie qu'une philosophie, et c'est là ce que j'aurais aimé à retracer, et l'évêque d'Orléans me presse de le faire.

Envoyez-moi donc à tout hasard copie des pièces dont vous me parlez, et vous pouvez être bien sûr que, si je m'en sers, ce sera avec le respect qui est dû à ce grand silence des dernières intentions, scellé par la mort, et que Dieu seul pénètre et juge. J'ai horreur de ces procédés de greffiers du jugement universel qui tirent à eux les morts, pour les canoniser ou les rôtir en effigie, au gré de leur étroit caprice.

Pauvre M. Cousin ! Quelles facultés rares, quels dons, quelle éloquence, le tout gâté par l'habitude d'exagérer sans cesse. On a coutume de dire des morts célèbres : *il a joué un grand rôle* ; — comme c'est vrai, au pied de la lettre, pour cet esprit

(1) Sur les tendances chrétiennes de Cousin, il faut voir une lettre, plus ancienne de dix ans (1865), de Henri Perreyve au P. Lacordaire. Elle rapporte de longues conversations du jeune prêtre avec le vieux philosophe, qui, dès cette époque, ne « manquait jamais la messe », — et disait dans un moment d'abandon : « Savez-vous ce qui m'empêche de dormir? C'est le catéchisme. »

(2) La lettre en fait avait paru.

enflammé, mobile et puissant, toujours en scène et en public, et malgré tout plus savant et plus profond que les quatre ou cinq garçons philosophes qu'il laisse pour le continuer en petit! Il avait de vous une grande idée ; c'est une de ses idées justes. Je ne puis oublier qu'il a été gratuitement et constamment bon pour moi.

Je voulais vous écrire deux lignes et je ne sais pas m'arrêter quand je cause avec vous.

A Monseigneur Dupanloup (1)

Paris, 14 mai 1867.

Votre bonne lettre de Lans-le-Bourg m'a rempli de joie ; mais déjà je voudrais en avoir une de Rome pour être sûr que votre long voyage s'est bien fait, et surtout que vos premières impressions sont bonnes, et que, partant de ce Paris où tout s'envenime, pour arriver à Rome où tout s'endort, vous avez déjà reçu les premières atteintes de ce bienfaisant sommeil.

Nous sommes ici à la paix, complète, mais cependant mélancolique, et qui coûte à l'honneur. Les souverains, comme des bourgeois de province, veulent voir l'Exposition, et ces visites vont panser un peu les blessures d'amour-propre de notre souverain. L'année se passera ainsi : nul ne peut jurer que la suivante sera paisible. L'attention, distraite de la guerre, va se porter sur Rome tout entière, et la cérémonie de juin sera l'événement du monde entier, par une sorte de soif des facultés morales, peu satisfaites par la guerre ou le grand bazar, et qui vont se jeter sur toutes les paroles qui tomberont de Rome. Tout ce que vous pourrez faire dire à l'honneur de la paix, et du travail, et de la fraternité des peuples, sera au diapason général, et redit par cent millions d'échos. S'il plaît à Dieu, tout ira bien et mon instinct est confiant.

Avec quelle joie nous prenons acte, Mme Cochin et moi, de votre promesse de venir passer quelques jours à la campagne à votre retour ! Le chemin de Corbeil à Malesherbes et Montargis est ouvert et vous pourrez aller de La Roche chez M. Berryer.

Vos *Femmes studieuses* font du chemin et du bien.

(1) Qui vient de partir pour Rome.

Au comte de Montalembert (1)

3 juillet 1867.

Votre lettre ne me satisfait pas entièrement : j'espérais mieux pour votre santé du changement d'air, et pourtant je me méfiais du séjour de Rixensart. C'est bien différent de venir dans un lieu calme en sortant du tourbillon, ou d'y arriver après quatorze mois de réclusion : au lieu de passer du bruit dans le silence, on ne fait que changer de prison monotone, et celle de Paris avait plus de monde à la grille.

Je vous félicite cependant de n'entendre que de loin cette série de fêtes bruyantes, qui transforment tant de choses sérieuses, la vie, la politique, la royauté, les alliances, la parole humaine, en pièces de comédie à grand spectacle, jouées gratis devant les badauds du monde entier (2). Quand un escamoteur arrive dans un village, déballe ses babioles, et se coiffe de plumes, l'artisan laisse son rabot, la fille jette l'aiguille ; on court, on se bouscule ; le gamin monte sur la borne, et les trompettes et les grosses caisses remplissent l'air de leurs étourdissantes harmonies. Paris est devenu ainsi un champ de foire, où l'Empereur montre un Czar, un Sultan, un Bismarck, un aquarium, un temple égyptien, des chameaux, un sauvage, etc., et le vieux Rossini a imaginé, pour accompagner ces exhibitions sans pareilles, une cantate exécutée par mille musiciens, un orgue, douze pièces de canon et douze cloches.

O Mozart ! O *Flûte enchantée*, devenue canon d'airain ! O *Domine salvum* carillonné, blindé, crevé. O rochers musicaux, et bancs de houille harmonieux, enlevés à la mine et au pétard ! Non, Rome a bien raison : « Ce n'est pas le jour, ce n'est pas l'alouette ! » Les oreilles m'en bourdonnent encore, et les trois mille deux cent quarante-sept fibres ténues que l'Allemand Helmolz a découvertes au fond du tympan, en grinceront longtemps, des deux côtés de ma cervelle ébranlée. Il fallait bien cela pour tellement surexciter mon sens auditif, qu'il est devenu capable d'entendre, sans broncher, que la France « est un pays libre, où les jouissances matérielles ne nuisent pas à la culture de l'âme » !

A part ces sensations désagréables, la fête a été admirable

(1) Qui vient de se transporter au château de Rixensart en Belgique.

(2) Clôture de l'Exposition universelle.

pour les yeux, organisée avec l'ordre de Le Play (1), et le goût des architectes décorateurs, et des fleuristes contemporains. Puis, c'était beau de voir cette revue de l'armée de la paix. Louis XIV, entouré d'autant de souverains et inspiré de plus haut, n'avait pas devant lui un peuple si nombreux d'hommes élevés à un certain degré d'instruction et d'aisance. Souverain et nation mis face à face, le souverain a honteusement baissé, mais, je vous le dis toujours : la nation a grandi. Trêve à mes réflexions sur ce point.

Le Sultan est de tous points ignoble et ne le cède en laideur qu'au petit *Taïcoun*. Où est l'argument de Rousseau sur ces peuples primitifs, ces races de l'Extrême-Orient, ces sauvages naïfs ? On les connaît ; ils y perdent. Les plus beaux ressemblent à des singes malades. Rien de plus beau au contraire que vos Hongrois. Le comte Zichy était superbe avec son manteau, et ses éperons d'or. Savez-vous qui a été le plus applaudi ? le P. Secchi, un jésuite venant chercher la croix d'honneur.

J'ai dîné ce soir avec de grands savants : Wheatston, l'inventeur du stéréoscope, Staas, votre chimiste belge, un Portugais, des Américains. J'ai causé avec l'historien Bancroft. Voilà le côté intéressant de l'Exposition : pas un de ces vrais savants, en lunettes et en cheveux blancs, ne se doute du rôle que des barbouilleurs de papier assignent à la science, nouvelle religion, nouvelle divinité, nouvelle philosophie, à la science reine de l'avenir, à la science émancipatrice des hommes, etc., etc. Les vrais savants sont humbles, et ils tirent leur chapeau devant ce grand Dieu dont ils touchent et retrouvent les traces à tous les coins du globe.

Mais cette journée étourdissante a été close par un coup de canon, tiré vraiment celui-là du concert de Dieu : l'annonce de la mort de Maximilien dont on ne peut plus guère douter (2). Si ce crime est certain, la fête d'hier est comme un festin de Balthazar, avec une main qui écrit sur la muraille des caractères sanglants. Rentrez chez vous, gens de la noce, il pleut du sang sur vos beaux habits ! L'année 1867 sera l'année des fêtes, mais troublée par des signes, qui annoncent l'année des combats.

Pendant ce temps, Rome semble rajeunir, et concevoir à tout

(1) Commissaire général de l'Exposition universelle.
(2) Maximilien avait été fusillé le 19 juin 1867.

âge, comme Élisabeth, la mère de saint Jean. Si ce concile n'avorte pas, ce sera une bien magnifique assemblée, que nous devons saluer avec confiance. Notre ami (1) paraît dans ses lettres bien satisfait, au moins du succès présent. Je suppose qu'il quittera Rome lundi et que je pourrai bientôt vous écrire ses impressions. Je ne puis prolonger cette lettre.

Au comte de Montalembert

17 juillet 1867.

C'est dans le courant d'août que je pourrai vous voir, ou bien à la fin, si je me décide à aller à Malines comme on me le demande. Dites-moi votre avis, sur cette démarche dont je n'ai guère envie. Je vous remercie mille fois d'avoir pensé à me présenter à M. le duc d'Aumale. Son caractère et son talent sont dignes d'admiration, et j'aurais été charmé de le voir et de l'entendre. Comme il arrive si souvent dans la vie, de petits obstacles privent de grands plaisirs.

Ne lui communiquez pas, je vous en supplie, votre mépris pessimiste de la nation française. Je conviens que depuis dix ans elle descend tous les jours, mais elle n'est pas morte, et sa maladie n'est pas désespérée. 1760 et 1860 lui ont légué l'irréligion : elle doit à 1814 et à 1830 la division ; à 1804 le militarisme, à 1793 et à 1848 la peur ; et tous ces régimes réunis ont tressé le filet aux mailles serrées que la bureaucratie universelle étend sur la démocratie universelle, sorte de gros dogue qui aboie sans mordre, et semble formidable tandis qu'il est docile. Ajoutez que 1789 a mis les hommes en possession de telles jouissances de l'ordre civil, de tels instruments de l'ordre matériel, que les hommes se laissent aller dans ce lit, sur cette pente, comme les ondes d'un fleuve grossies de mille rivières, élargies, riantes, et peu attentives aux petites barques politiques, théologiques, ou utopistes qu'on leur fait momentanément porter.

Pour continuer mes métaphores, dont le désordre d'une lettre excuse la négligence, les rats qui doivent ronger le filet sont à l'œuvre ; les écueils où les vagues doivent échouer sont proches, et, avec une agriculture en progrès, un commerce

(1) Mgr Dupanloup.

intelligent, un clergé pur, une jeunesse travailleuse, plus nombreuse que la jeunesse pourrie, une armée solide, et la grande expérience d'un despotisme, doux et pourtant avorté (parce qu'il était le despotisme), d'un christianisme actif et pourtant détesté, parce qu'il était théocratique, nous verrons, ou la fin de notre siècle verra se lever une belle nation française, qui existe, qui est au monde, mais que le nombre de ses maladies, et les fautes de ses médecins tiennent sur le flanc. Je la vois, cette nation, je la touche, je vis au milieu d'elle, et en constatant avec douleur les taches qu'elle reçoit, les degrés qu'elle descend, j'accuse ceux qui l'empoisonnent. Je ne puis pas la condamner avec vous, ni désespérer d'elle...

Au comte de Falloux (1)

23 juillet 1867.

... Je voudrais l'éloge des *petites vertus*. Moquez-vous tant que vous voudrez des vieilles dévotes qui égrènent le chapelet et écument le pot-au-feu; les trois quarts des hommes sont élevés sur les genoux des grand mères, et la fumée de la marmite qui monte au-dessus du toit de la pauvre chaumière, atteste la présence d'une femme patiente et humble, qui veille sur sa petite famille. Le récit des batailles est bien beau; que feraient les maréchaux sans le petit soldat, les amiraux sans le petit matelot? L'Exposition de l'industrie est bien belle; que feraient tous les fabricants, sans les petites vertus de patience et de sobriété de leurs meilleurs ouvriers? Toute l'administration française vit par les petites vertus de l'employé modeste, pilier de chaque bureau. Et que deviendraient les familles, les ménages, les enfants, sans les petites vertus intérieures, le petit effort désintéressé, le petit sacrifice obscur, la petite bonne volonté continue?

Eh bien! ce sont ces petites vertus-là que l'Académie récompense. Et il ne faut pas croire qu'elles n'aient pas la première place au fond des cœurs comme au fond des sociétés; elles nous touchent, nous attachent, nous attendrissent. Un roi meurt (2), héros martyr; sa femme est loin, martyre elle-même, devenue folle, peut-être pour que son âme aille au-devant de l'âme de

(1) Chargé cette année-là du discours des *Prix de Vertu* à l'Académie française.
(2) On reconnaît le malheureux Maximilien.

son mari. De ce noir mélodrame aux scènes sanglantes, sort un cri touchant. Nulle phrase à effet, nulle pose à l'antique, ce simple cri : « Pauvre Charlotte ! » Le roi disparaît, l'homme se montre, et dans l'homme le cœur aimant. Ce n'est pas à la reine, fille des rois, qu'il songe, mais à l'épouse, au bonheur intime, et tout le monde a compris. Elle n'est pas si pâle, la part de l'Académie dans cette distribution des récompenses : à elle la vertu, c'est-à-dire le *cœur*, deviné, signalé, dans les plus humbles conditions. Ne croyez-vous pas qu'il y a quelque chose à tirer de là ?

Puis, et en troisième lieu, il n'y a plus à justifier M. de Montyon, car le bonhomme n'a vraiment pas su ce qu'il faisait ; mais n'est-il pas curieux de montrer ce qu'un siècle après, devient une idée inspirée dans un autre siècle ?

C'était un financier voltairien qui a voulu couronner des rosières athées, et la vertu pour lui était la grande fille bien sage de la maman ou plutôt de la déesse Raison.

Il se trouve que dans cette école fondée par les Encyclopédistes, c'est toujours ce bon élève qui s'appelle l'enfant Jésus, qui a le prix. Oui, Voltaire a bien fondé le prix, mais c'est Jésus qui a fondé la vertu ; et bon gré, mal gré, on tire au sort dans la masse de la nation française depuis cinquante ans, et c'est toujours la vertu chrétienne qui gagne : Voltaire est obligé de couronner Vincent de Paul.

Si vous ne voulez ou n'osez pas mener le sermon jusqu'à ce troisième point, vous pouvez au moins dire à l'adresse de MM. les gens de lettres que le sort est assez spirituel, quand il force l'imagination à honorer la réalité. C'est la littérature qui engendre les admirables, mais périlleux personnages que chacun sait. M. de Chateaubriand engendre René et la famille des langoureux, Schiller chante les brigands, Byron embellit le corsaire, Gœthe exalte Prométhée, Lamartine nous séduit par Jocelyn ou par les Girondins, Hugo réhabilite le bagne, Musset, Augier, etc., chacun a son fils et ce fils charmant est un révolté. Soit ! libre carrière à l'imagination ; laissons supposer à M. Sainte-Beuve : *qu'il se crée lentement une morale à base nouvelle*. Mais il n'est pas mauvais que les chantres de Manfred, de Jean Valjean et même les admirateurs de Robespierre, aient une fois par an à honorer des bonnes femmes, et à médailler les Auvergnats qui sautent à l'eau pour rattraper les noyés.

Cela dit, cher ami, je vous embrasse, ayant fait preuve de bon vouloir et de petite, bien petite vertu, bien grande tendresse.

Au comte de Montalembert (1)

Saint-Benin d'Azy (Nièvre)
20 septembre 1867.

Je ne vous ai pas écrit pendant les réunions de Malines, parce que vous aviez autour de vous beaucoup d'amis, et que le temps de lire vous manquait. Si vous saviez combien il m'en a coûté de ne pas vous voir! Je me consolais bien du Congrès, quoique les occasions de parler soient rares : ils me font rire, tous ces orateurs officiels qui commencent leur discours par cette bêtise consacrée : « J'aurais voulu qu'une voix plus *autorisée* que la mienne »... Ils ont raison, la France n'entend plus que des voix *autorisées*, et je serai l'une des voix les moins autorisées de la France, tant que l'autorisation viendra de M. Duruy! Mais j'aurais aimé surtout à présenter les armes à l'Église, à l'âme, à l'honneur, à toutes ces beautés dont on n'encense plus les autels. Plus que cela encore, j'aurais voulu applaudir avec ceux qui ont acclamé votre nom, et puis aller vous serrer les deux mains dans votre ermitage, voir si vous êtes mieux, comme tous nos amis me l'écrivent, et si les forces vous sont rendues, comme elles semblent l'être, à l'évêque et à Falloux. Oh! comme je me sens encore privé de n'avoir pas eu ce bonheur! Dans mon exil nivernais, j'ai repris un peu plus de vigueur, et j'en ai trouvé tout de suite l'emploi.

Car notre infatigable ami (2) ne dort plus depuis que Garibaldi s'est si complètement ridiculisé à Genève, et il craint que ce vieux gendarme qui prêche la paix, ne retombe en Italie pour faire la guerre au Pape.

Donc, vite, vite, une brochure, et comme la forme seule peut changer, j'ai conseillé et ébauché une lettre à M. Rattazzi sur l'anniversaire de la convention du 15 septembre. — Cela va paraître, si Garibaldi a la politesse d'attendre le numéro du *Correspondant* (3).

(1) Après le Congrès de Malines, d'où tous les amis de Montalembert avaient été le voir à Rixensart.

(2) Mgr Dupanloup.

(3) La lettre à Rattazzi a paru en effet en octobre.

Cette lettre à M. Rattazzi, si elle paraît, ne fera pas changer le cours des événements et je crains que notre illustre ami ne fatigue le public; mais il croit plaire au Pape, et au moins il contribue à montrer combien est infâme et énorme le jeu qui se prépare. Toujours optimiste, je me dis, bien bas, que de toutes les manières de mourir, détresse financière, bataille régulière, congrès diplomatique, soulèvement romain, la plus réparable, est un coup de garibaldisme, qui met aussitôt de notre côté tous les intérêts conservateurs, tous les esprits honnêtes, tous les procédés libéraux, et laisse sur les bras des ennemis de l'Église, la piraterie et le brigandage d'un pareil acte.

Je juge du même bon côté le congrès de Malines et l'ensemble de notre situation catholique. Quant au congrès, vous dites qu'il n'est que de la fumée d'encens, qu'il n'a pas de résultats pratiques. Que je reconnais bien un de ces heureux, que j'envie, qui ont parlé à des tribunes nationales, scellé de leur cachet des lois obligatoires, pris part enfin à la vie officielle d'un grand peuple! Tout le reste n'est à leurs yeux que stérile bavardage. Mais pour les infortunés qui, comme moi, ne sont jamais parvenus à s'asseoir nulle part, qui ont toujours répété derrière la toile des pièces qui n'ont pas vu le jour, un petit congrès de statistique, de littérature, de religion, d'archéologie, semble encore une table assez appétissante! Un congrès, c'est un concert : cela ne régénère pas la musique, mais cela en répand le goût. Or, ce concert de Malines a été beau; la note dominante est la nôtre, il ne s'est joué que de notre musique et les solos étaient applaudis et aimés. Certainement il y aura eu un lendemain : il aura été écrit à Rome, par les bureaux connus, des dénonciations ténébreuses. L'évêque aura été accusé de faire le pape, et les orateurs de se faire oracles. Néanmoins, on aime à Rome ce qui réussit, ce qui paraît fort, et il n'en résultera aucun changement contre nous; on continuera à détester nos idées et à apprécier nos services.

Envisageant notre situation générale, je vous prie de me laisser ne pas m'exprimer sur la France; je continue à ne pas accuser la Nation; mais je conviens que mon optimisme reçoit de terribles soufflets; l'humiliation est lourde; l'issue pleine de ténèbres. Ne parlons que de notre situation catholique, cher ami, et permettez-moi de prendre pour juger cette situation mes points de comparaison dans votre carrière.

Il vous est arrivé, ce qui est arrivé à Lamoricière; après avoir été le général de l'armée française victorieuse, vous avez été, vous semblez encore être, le général de l'armée romaine vaincue. Je vous ai connu dans les dernières années de cette invasion hardie, à la tête des catholiques français, sur le terrain libéral, réclamant des droits au nom du droit commun, parlant la langue nouvelle, affranchissant les consciences du pouvoir civil : bon terrain, bonne guerre, bonnes armes, marche en avant! Depuis dix ans, c'est une retraite que nous menons... pauvres soldats, qui reculent avec bonne contenance, ayant perdu la moitié de leurs armes et vu l'ennemi prendre leur drapeau. Il y a bien loin de ce Constantine à ce Castelfidardo.

Mais dans les luttes de l'Église sur la terre, Dieu qui inflige aux hommes de rudes journées ne cesse pas d'agir directement et d'allumer les astres dans d'autres cieux, quand il semble les éteindre pour un hémisphère. Sans vos succès de 1840 à 1850, auriez-vous pu, à Malines, convoquer quatre mille hommes à volonté, tous animés de la flamme catholique? Auriez-vous pu à Genève afficher sur les murs une protestation en faveur du Pape et balancer les voix dans toutes les élections? Auriez-vous pu à New-York bâtir une cathédrale immense par souscription et couvrir les États-Unis de libres monastères enseignants? Aviez-vous à Paris, l'honneur et la force de tenir tête au nom de nos dogmes à toutes les erreurs matérialistes et socialistes dont l'Église est aujourd'hui la *seule* adversaire puissante? l'honneur et la force de sauver les grandes vérités spiritualistes, dont l'Église est aujourd'hui la seule dépositaire redoutée?

Vous n'aviez pas prévu tant de rage, tant d'épreuves? Auriez-vous prévu tant de développement et de puissance? Et pour ne parler que de Rome, vous n'aviez pas prévu tant de misère et d'aveuglement; aviez-vous prévu tant de force de résistance et d'inspirations soudaines? — Ah! la mer est orageuse, mais le ciel est clément, la barque est solide et le métier de matelot est noble. Je me sens bien humilié comme Français, bien remonté au contraire comme chrétien, dans un moment, où nul autre monarque, nulle autre cause et nulle autre doctrine, même ou point de vue humain, ne méritent assurément qu'on leur accorde en partage la moindre parcelle

du dévouement que nous devons à Jésus-Christ et à sa foi.

Je crains de vous fatiguer en me laissant aller au courant de mon âme, un peu naïve peut-être, quoique je ne m'abuse pas sur les rudes conditions de la lutte extérieure où passera ma vie et bien d'autres; mais la lutte, la tentation intérieure, sont la bataille vraiment pénible, et je me sens soulagé de ce côté depuis que le concile se présente à mes yeux. Il me semble que j'éteins ma lampe et que le jour se lève, le cauchemar s'évanouit et le travail commence avec la force qui revient.

Je compte retourner à Paris, pour la rentrée au collège de mes enfants, vous voir alors à mon aise rue du Bac, et me dédommager un peu.

Les événements d'Italie à l'automne de 1867 sont confus et malaisés à suivre, par l'incertitude des décisions de Napoléon III et l'attitude variable du gouvernement italien, les manifestations révolutionnaires de Garibaldi.

Au comte de Falloux

6 octobre 1867.

... Il est probable qu'on va se regarder sans rire, et au fond s'arranger pour enlever « une feuille de plus à l'artichaut », — — selon l'expression consacrée. Mais la difficulté sera accrue. Le Pape, réduit à Rome et sans ressources, pèsera sur les seuls bras de la France, pour 60 à 70 millions de budget annuel. L'occasion est si belle pour défaire et refaire l'Italie, reprendre la situation de l'Empire conservateur, puis libéral, dissiper les cauchemars qui pèsent sur toutes les âmes, et se sauver en nous sauvant! Mais non, dit le vers banal,

> ... l'honneur est une île escarpée et sans bords,
> On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors!

On n'y rentrera pas. Tous les bruits des Tuileries attestent une volonté défaillante, et des colères qui succèdent à des frayeurs sans suite. Nous allons donc avaler des déceptions nouvelles, humiliés comme Français, fiers comme chrétiens, et toujours confiants en Dieu, seul bien visible. On dirait une journée de mistral, un vent qui vous glace et un soleil qui vous inonde, des impressions splendides et affreuses au même moment! J'en reste sur cette comparaison de fiévreux.

Au comte de Falloux

Paris, 24 avril 1868.

J'espère bien vous voir la semaine prochaine, car l'élection Autran est de jeudi en huit. Hier, je vous ai regretté à la séance de réception de M. Jules Favre, très animée et vraiment mémorable. Vous n'aurez pas de peine à trouver avec moi le discours de M. de Rémusat très supérieur au premier. Mais pourtant il faut savoir gré à M. Favre de la grande leçon de spiritualisme nettement déiste qu'il a donnée à son parti. Il nous l'a fait payer, et on aurait dit que de temps en temps il jetait un quartier de viande catholique aux chiens qui le suivent, pour apaiser leurs grognements. En outre, les lieux communs abondent dans ce discours, à un degré qui m'a stupéfait ; les périodes en sont bourrées ; cela m'a rappelé nos torrents, bruyants et rapides, du Nivernais, où l'on fait flotter des bûches ! Bref, comme amateur d'éloquence et de raisonnements bien conduits, je n'ai pas beaucoup joui.

Mais l'acte, le fait capital, c'est la profession de foi, je le répète, très nettement religieuse, et fort applaudie par une jeunesse aussi bouillante que barbue, laquelle, à la sortie, a fait une ovation à MM. Thiers et Berryer. Il y avait sans doute convention tacite entre les orateurs de ne pas parler de la période de 1830 à 1848, sans doute pour éviter cette dernière date ; vous remarquerez cette lacune, qui a pour résultat de nous montrer deux morceaux de Cousin, le Cousin flambant et insurgé contre la Restauration en 1815, et le Cousin soumis et ratatiné de 1855 : rien du milieu ! C'est un portrait à achever. M. de Rémusat devrait se donner ce plaisir, pour terminer son très spirituel, très habile et très vivant discours...

P.-S. — L'Empereur va à Orléans pour les fêtes de Jeanne d'Arc. Le savez-vous ?

Au comte de Montalembert

Azy, 22 août 1868.

Quel long silence j'ai gardé depuis votre dernière lettre : je me le reproche chaque jour, sans le rompre, parce que ce silence a été rempli par beaucoup de courses et pas mal de

travail comme vous allez le voir. J'ai commencé les vacances de mes enfants par une visite à M. Berryer, que nous avons trouvé toujours jeune, entouré de dames qui ne le sont plus, dans cette grande demeure d'Angerville, dont il n'a que la jouissance, mais au moins la pleine jouissance, car il s'y plaît plus que partout ailleurs. Mais aussi quel entourage, et quelle compagnie de souvenirs !

Mon seul regret dans la vie, est de ne pas être demeuré avocat. Être avocat dans un siècle où il y aura eu tant de causes, tant de drames, tant de vaincus, quel beau rôle ! Ici, les lettres du prince Louis-Napoléon écrivant à M. Berryer : « Je ne pourrai vous remercier que quand je serai puissant, mais vous ne voudrez pas alors de mes remerciements ! » Là, à la place d'honneur, le vieux Charles X et son petit-fils, rois vaincus, toujours rois pour l'avocat fidèle. Plus loin, l'édition unique de Bossuet offerte par les imprimeurs, et le petit chef-d'œuvre qu'ont exécuté pour lui les charpentiers, et le Démosthène, qu'il doit au chef des catholiques (1). Près du cabinet de travail, l'oratoire où le vieillard incline son front blanchi, avec ces mots : *Credidi, propter quod locutus sum !* — et autour d'une demeure ainsi peuplée, un beau parc semé de rochers, de grands chênes, de fleurs, et traversé par une eau courante, rochers, chênes, fleurs et ondes, langage éloquent et emblème parlant de la nature, autour de l'orateur. Lui-même enfin, vigoureux, sonore, avec ces larmes qui passent de son cœur à sa voix et à ses yeux, lui-même débitant à la nuit tombante, devant mon fils, ce sublime passage de Bossuet : « Parle, parle, conscience captive !... »

Voilà des souvenirs auxquels j'aime à mêler une promenade faite avec lui à Malesherbes au château des Lamoignon, au milieu des portraits de cette illustre famille et des débris vivants de ses derniers descendants.

Que cette journée eût été bonne avec vous ! Votre nom du moins s'y est promené sur toutes les lèvres, et il n'était pas oublié lorsque nous arrivions le surlendemain tous à la Chapelle, chez l'évêque d'Orléans, escorté de mes enfants, de mon neveu et de leur chien, qui n'était pas trop agréable à M. Gaduel (2) ! Je tenais à voir notre ami avant ce mande-

(1) Statue d'argent offerte à Berryer par Montalembert.

(2) Vicaire général, ainsi que M. Hetsch, dont il s'agit plus loin,

ment, que je regarde comme très essentiel, parce qu'il sera pour l'histoire la préface du Concile, et que le premier jet était plus que faible et dangereux. Vous avez été plus content du second, et vous serez tout à fait content du troisième, sauf des longueurs dont je n'obtiens pas le sacrifice.

Je vais envoyer ce soir cette même édition à Orléans. Vous serez bien aise de savoir que notre ami est en pleine préparation et (ceci entre nous) envoie M. Hetsch aux évêques d'Allemagne, verra dans deux mois les évêques belges, s'arrange pour voir avant le Concile des évêques espagnols, qu'en un mot il se prépare sérieusement, utilement, exclusivement. Je l'ai quitté pour aller à Tours, où j'avais à réunir les mécaniciens du chemin de fer dont j'aime à serrer les mains noires, et pour aller ensuite à Rochecotte, autre lieu plein de souvenirs et contraste saisissant.

Rochecotte et Ussé sont en face l'un de l'autre. Dans ce vieux château d'Ussé, du XIVe siècle, où Mme de la Rochejaquelein nourrit des sentiments pour le moins du XIe, la bibliothèque est toute du XVIIIe, et prouve ce qu'étaient les grand mères de nos dévotes ! Diderot est là, surpris de voir entrer, sur les vieux rayons où il moisit, les visions de Marie Alacoque, et à Rochecotte le prince de Talleyrand, peint ou sculpté à tous les étages, pince les lèvres et cligne les yeux devant sa sainte famille ; et il regarde d'un air narquois le vieux maréchal de Castellane qui semble tout occupé d'autre chose que les *Oremus*. Décidément, les châteaux sont tous mieux occupés en 1868 qu'en 1768, et aussi les presbytères, et les contrastes sont des plus saisissants. Par malheur, si les vieux étaient moins pieux que les jeunes, comme les jeunes sont plus oisifs !

Deux jours à Rochecotte dans la compagnie de l'aimable et ardente Mme de Castellane, de sa charmante fille, ont été bien vite écoulés. Nous revenions le 14 coucher à Orléans, mon travail refait dans l'intervalle, et le 15 j'ai pu le revoir avec l'auteur, puis être ici le soir ; puis nouvelle édition, et ainsi finit la quinzaine, entremêlée de mandements et de courses, de visites et d'impressions, que je me suis laissé aller à vous raconter pour expliquer mon long silence.

J'ai hâte de savoir comment vous vous trouvez à Maiche. Assez bien, à ce que m'écrit Mme de Galliera, qui devait venir avec nous à Rochecotte et qui ne l'a pas fait... Elle va en Suisse.

Ne passera-t-elle pas par Maiche? En me disant comment vous vous portez, dites-moi aussi combien de temps vous y restez, car nous irions aussi bien vous y voir qu'à la Roche, si vous y prolongiez votre séjour. Je ne crois pas que vous y soyez installé pour y recevoir toute une famille; mais, ou bien vous me logeriez seul, ou bien vous nous logeriez dans quelque auberge, et nous viendrions de là chercher votre dîner, votre bon feu et des heures de causeries, mêlées, comme le feu, qui fume et qui brille, de tristesse et de bonne humeur.

Si, par hasard, le changement d'air vous était assez indiqué pour que vous préfériez cette année ne pas revenir à votre Roche, je vous offre de bien bon cœur la mienne, ornée d'un calorifère et plus voisine du sénateur Nélaton. Je serais ravi de vous y voir installé pour vous rapprocher de Paris, sans y rentrer encore à l'arrière-saison.

Et maintenant, à Dieu, cher ami; je ne mérite pas une prompte réponse, mais je la désire ardemment.

Au comte de Montalembert (1)

Plessis-Chenet, 19 octobre 1868.

Votre dernière lettre m'a laissé dans l'inquiétude sur l'état de l'un de vos yeux; je regrette que vous n'ayez pas consulté M. L.... L'oculiste X... est un bourreau vieilli; je l'ai vu, il y a trois ans, persuader au comte Jaubert qu'il allait devenir aveugle, et le pauvre malade d'imagination de s'affubler d'un bonnet noir sur les oreilles, châssis bleus à doubles verres sur les yeux, col relevé, cravate sur la bouche, dos courbé, air tragique, comme s'il portait déjà le deuil du soleil. Puis, il a vu qu'il voyait, et il voit. Cependant, ces menaces avaient eu le bon effet d'obliger le patient à laisser reposer l'organe et à prendre quelques précautions. Je crains que vous ne soyez assez courageux pour braver la prophétie, et pas assez patient pour laisser reposer l'organe. Si vous vous étiez foulé le poignet, vous laisseriez à votre main le temps de reprendre ses mouvements; vous vous êtes foulé l'œil, donnez-lui du repos, et, dans les conseils de X..., mélangés de définitions pédantes et de précautions pratiques, méprisez la science, mais acceptez

(1) Sur cette lettre, Montalembert a écrit de sa main : « Très belle, touchante et utile; conseille de faire un livre pour résumer ma vie. »

l'expérience. Qu'il me tarde de savoir que vous n'êtes plus incommodé de ce côté, car le corps est une prison qui ne vaut que par les fenêtres. Vos lettres me prouvent, cher ami, que dans cette prison habite votre âme tout entière, sans une ombre d'affaiblissement, et j'espère toujours qu'acceptant votre longue épreuve avec cette humble soumission à la volonté de Dieu, qui est la vraie grandeur morale du savant, du monarque ou du pâtre, vous la faites secrètement servir à votre gloire et à la leçon de la postérité, en dictant vos *mémoires*, vos souvenirs et vos prophéties. Vous avez pu croire que les grandes causes auxquelles vous vous êtes voué étaient tuées; des signes commencent à montrer que ce que vous avez pris pour un crépuscule prématuré n'était qu'une éclipse, et vous pouvez, en pleines ténèbres, affirmer le retour de la lumière, ou mourir au moins (comme le chevalier des beaux vers de Procter), les yeux fixés sur celle que vous avez toujours aimée, la Vérité !

A votre place, je me recueillerais et je me résumerais dans un livre suprême; si Dieu vous rend vos forces, ce livre sera le témoignage que votre rude expérience rendra à vos premières ardeurs; sinon, ce sera votre testament et le legs aux siècles futurs de la conviction la plus noble, la plus neuve, la plus forte, que ce siècle ait vue, la conviction de l'alliance nécessaire entre la religion, malgré Voltaire, et la liberté, malgré Marat, entre la religion à la façon de Vincent de Paul, et la liberté à la manière de Washington. Qui fera cette œuvre, si ce n'est vous? et dans quelles meilleures dispositions pouvez-vous être? Prisonnier de votre corps, maître de votre âme, recevant encore tous les échos du monde, et pourtant si élevé au-dessus du monde, si rapproché de la face de Dieu, par les rigueurs de la maladie?

Est-ce que c'est là un rêve? J'ai voulu vous le dire parce qu'il me poursuit et me revient sans cesse, en voyant par vos lettres qu'il plaît à Dieu de vous charger le corps de chaînes, en illuminant de plus en plus votre âme, qui gagne en hauteur sans perdre en vigueur.

Et moi aussi, vous le savez, j'ai un livre en train (1), je voudrais vous le montrer : il n'aura pas de succès, et pourtant

(1) *Les Espérances chrétiennes*, publié (inachevé) en 1883, et dont la dernière édition est de 1922.

je l'aime, il me fait du bien dans un temps où il est bon de regarder en dedans et en haut plus qu'au dehors. La vie que je mène peut rendre ce livre original, mais le condamne à demeurer imparfait, car il se compose entre l'industrie, la maladie, les soins de famille, les bonnes œuvres, entre le chemin de fer, l'inventeur de nouvelles machines, le marchand de soupe, l'ouvrier des secours mutuels, la vieille mendiante de la rue, le bon jeune homme du *Français* (1), l'auteur éconduit du *Correspondant*, la lecture à l'Académie, la version latine de mes collégiens, et les fioles de l'apothicaire, puis, depuis un mois, les visites électorales et les prémices de l'horrible et humiliant métier de candidat.

Je ne suis pas un chêne, je suis un pommier en plein vent, que tout le monde secoue. Revenu à Paris, je m'aperçois bien que telle est à peu près d'ailleurs la vie de tous ceux que la paresse ou la bêtise n'ont pas engourdis. J'ai trouvé Albert de Broglie, entre son nouvel appartement à meubler, son dernier fils à soigner, le second à conduire à Saint-Cyr, une élection à préparer, ayant cependant trouvé le temps de débiter à ses Normands un discours que vous lirez avec joie dans *le Correspondant*, et, ce qui est plus important, d'écrire une note très serrée, très concluante, que je l'ai pressé de préparer *in petto* sur les questions du prochain concile, parce qu'il est le plus sage de nous sur ces questions; vous la recevrez bientôt en communication.

J'ai trouvé M. Daru ayant eu à promener sa goutte aux bords du Rhin, l'anémie de sa femme au bord de la mer, les restes, hélas! de sa fille en Nivernais, la jeunesse de son fils en Orient, puis ses enquêtes électorales en Normandie, composant de toutes ces épreuves un fond assez noir à ses pensées, pour affirmer que nous aurons la guerre au printemps, pendant et pour dominer les élections. J'ai trouvé Léopold de Gaillard, courant de la rue de Tournon à Avignon, quittant les petits ennuis du *Correspondant* et la haine de la Duchesse de Z... (dont elle aura moins de peine à se défaire que de son manuscrit), pour constater à Avignon que ses efforts pour l'*Union libérale* sont bien compromis par les terreurs des blancs et les fureurs des rouges, en sorte qu'on fait bien venir au pied de

(1) *Le Français*, journal récemment créé.

l'autel électoral le marié et la mariée à savoir les candidats, mais impossible d'amener les deux familles, à savoir les électeurs. J'ai trouvé enfin François Beslay, enchanté de vous, content de son journal, mais toujours obstiné par scrupule et tâtonnement, non par nature, à ne tirer que des coups de fusil à poudre, sans plomb ni balle, comme si un fusil était fait pour saluer et non pour viser; bien accablé d'ailleurs et bien méritant, se jetant seul au milieu des ours et des couleuvres du journalisme, livrant son nom, son temps, son intelligence, son avenir, sans savoir si l'œuvre durera et grandira!

Que d'autres amis j'ai trouvés encore accablés, celui-ci par la pauvreté, celui-là par la maladie, cet autre par l'ennui, cet autre par les inutiles soucis de l'ameublement et de la parade; la vie de chacun est donc aussi compliquée que la mienne, et je n'ai pas à gémir, mais à ramer en chantant. Je ferai cet hiver tous mes efforts pour ramer de votre côté, pour aller vous voir, et Mme Cochin est de tout cœur dans ce projet ; mais ma santé ne sera-t-elle pas « très dépourvue, quand la bise sera venue ? » Mon corps met bon ordre aux désirs de mon esprit; au moins je vous visiterai souvent par mes bavardages; et mes prières, mon amitié fidèle, feront mieux que vous visiter: elles ne se sépareront pas un instant de vous.

AUGUSTIN COCHIN.

LA FRANCE ET L'ITALIE DES ARMISTICES A LOCARNO

II[1]

(1920-1925)

LE MINISTÈRE BONOMI-TORRETTA. CONFÉRENCES DE WASHINGTON ET DE CANNES

La politique resta, de part et d'autre, tracée dans la même direction sous les gouvernements qui exercèrent ensuite le pouvoir dans les deux pays, un cabinet Briand en France, un cabinet Bonomi en Italie. A Rome, le ministre des Affaires étrangères, marquis della Torretta, était un diplomate de carrière, excellent professionnel, qui avait passé à Pétersbourg plus de vingt ans. Il avait été choisi pour sa connaissance spéciale des problèmes d'Europe orientale, notamment de Russie, vers laquelle on tournait alors les yeux, dans l'idée que, là, résidait le remède au malaise économique et politique du monde. La question des réparations allemandes désormais aiguillée dans la voie des moratoires et des rabais, le mot d'ordre devenait, en Angleterre, de faire rentrer l'union des Républiques soviétiques dans le giron des États qui échangent des missions diplomatiques, des produits manufacturés et des matières premières. Cela allait être la fantaisie, la *hobby*, de M. Lloyd George sur son déclin. Le marquis della Torretta connaissait trop bien le terrain russe pour se bercer d'illusions

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

sur la solidité d'une telle planche de salut européen. Il ne s'y aventura qu'avec précaution. Sur aucun point, d'ailleurs, sa ligne de conduite ne différa essentiellement de celle de son prédécesseur, sous réserve d'une nuance : il regarda plus du côté de Londres, où il alla plus tard comme ambassadeur, que du côté de Paris, où il envoya le comte Sforza.

Mais l'inconvénient du ministère Bonomi vint, pour nous, de sa faiblesse à l'intérieur. Les nationalistes, qui lui étaient hostiles, bien que le marquis della Torretta fût fort attentif à ne pas les heurter, ne laissaient pas échapper une occasion de lui causer des embarras, fût-ce sur notre dos. Le fascisme naissant, encore peu maître de ses éléments turbulents, surpassait les nationalistes dans cet exercice. Tel fut, en réalité, le secret des pénibles incidents de Venise, pendant la visite d'une mission militaire française expressément invitée par le gouvernement royal et officiellement reçue par le ministre italien de la Guerre. Quelques circonstances de ces inconvenantes manifestations nous eussent permis d'en faire une assez grosse affaire : on eut, de notre côté, la sagesse de ne le pas vouloir, sans cependant traiter le cas complètement par le mépris. Personne en Italie n'expliqua au pays pourquoi notre sagesse n'était pas sans mérite. Le gouvernement tremblait visiblement de se compromettre aux yeux des chauvins, tout prêts à l'accuser d'abaisser devant nous la dignité nationale. La presse, à l'exception du *Corriere della Sera*, fut chiche de mots pour désavouer les auteurs du scandale, mais se complut à leur chercher des circonstances atténuantes dans nos prétendus torts envers l'Italie.

L'incident toutefois était si anachronique, si contradictoire à l'état des rapports entre les deux gouvernements, que la trace s'en effaça très rapidement. Leur collaboration n'en fut pas même troublée, dans l'espèce de consortium qu'ils formaient avec le gouvernement britannique et dont l'activité était sans cesse renouvelée par l'exécution ou l'inexécution de la paix. L'Italie y tenait d'ailleurs un rôle plutôt effacé, en raison de sa situation intérieure, par suite aussi du moindre intérêt que représentaient pour elle les deux principales questions perpétuellement remises sur le métier : réparations; sécurité de la France et de la Belgique. Cependant, c'est alors que l'Italie marqua pour la première fois le désir, nouveau chez elle, de

participer à un accord des puissances occidentales garantissant leur sécurité, s'il en était conclu un. A la conférence de Cannes, quand M. Briand et M. Lloyd George eurent à peu près mené à bien la négociation d'un pacte franco-anglais destiné à remplacer celui de 1919, le marquis della Torretta manifesta son déplaisir de ce que le gouvernement italien fût tenu en dehors de l'acte en préparation et demanda qu'il y fût partie. Se proposait-il de faire étendre à la frontière du Brenner la garantie dont il était question pour celle du Rhin? Serait-il entré dans un accord qui n'eût garanti que cette dernière? Le temps manqua pour s'en assurer, puisque M. Briand tomba du pouvoir sur ces entrefaites et entraîna dans sa chute le projet de pacte esquissé à Cannes.

Le ministère Bonomi-Torretta ne lui survécut pas longtemps et fut bientôt remplacé par un cabinet Facta, où le portefeuille des Affaires étrangères fut dévolu à M. Schanzer. Le sénateur Schanzer était un israélite d'origine triestine, au demeurant parfait Italien, qui avait été fonctionnaire, député, ministre des Finances, et dont la carrière administrative et politique avait été faite par M. Giolitti. On doit ajouter : et par son propre mérite. Car sa valeur n'était pas discutée. On le disait germanophile et son nom à désinence germanique accréditait auprès de certains cette réputation. Mais ces classifications d'Italiens, voire d'autres étrangers, en germanophiles et francophiles, sont toujours plus ou moins arbitraires, surtout quand elles s'appliquent aux hommes politiques, peu accessibles aux inspirations du sentiment. Elles ne correspondent le plus souvent qu'à des manières différentes de comprendre l'intérêt italien, à des conceptions qui peuvent parfaitement être successives chez le même homme. La formation intellectuelle de M. Schanzer et une mission extérieure qu'il venait de remplir l'inclinaient vers les idées dont s'inspirait alors la politique anglo-saxonne, et au nom desquelles une patiente, continuelle pesée était exercée sur la France, pour qu'elle se départît de soucis, de précautions, d'exigences ou de droits, l'intéressant au premier chef, mais n'intéressant plus qu'elle. Ces idées s'appelaient tantôt désarmement, et ç'avait été la conférence de Washington, tantôt reconstruction européenne, et ce fut la conférence de Gênes.

A la conférence de Washington, qui, sous couleur de désar-

mement naval, codifia le partage de l'hégémonie maritime entre l'Angleterre et les États-Unis sur toutes les mers du globe, M. Schanzer avait obtenu pour l'Italie l'égalité des forces navales avec celles de la France. Ainsi s'était-il taillé un succès remporté, sinon sur nous, au moins à nos dépens. L'envie d'égalité avec nous est, en effet, à ce point congénitale chez les Italiens qu'il faut bien appeler succès un résultat qui était surtout une anomalie, puisque nous avons à pourvoir à notre défense sur deux mers et à nos communications avec un Empire colonial très vaste et très disséminé. Si évidente était la supériorité de nos besoins en marine, par rapport à ceux de l'Italie, que ni M. Schanzer, ni l'amiral Acton, son premier expert naval, ne s'étaient flattés de faire prévaloir le principe d'égalité avec nous, avant d'avoir constaté à Washington que les circonstances leur permettaient de l'obtenir. Si, avant le départ des délégations pour l'Amérique, nous avions recherché un accord avec les Italiens sur une proportion rationnelle et équitable de forces, il est infiniment probable qu'une entente se serait établie entre eux et nous. Mais ce n'est pas la seule ni même la principale occasion que nous aurons de constater combien les idées de concert ont de peine à franchir les Alpes, par-dessus lesquelles on cause cependant du matin au soir et souvent du soir au matin.

LE MINISTÈRE FACTA-SCHANZER. — LA CONFÉRENCE DE GÊNES. LE DÉSASTRE GREC D'ASIE-MINEURE

Il est vrai que l'attitude de certains Italiens à notre égard n'était pas faite pour nous encourager à rechercher des ententes avec leur pays. Pendant la conférence de Washington, sur une simple dépêche de presse attribuant à notre premier plénipotentiaire un propos très invraisemblable de sa part, de nouvelles manifestations éclatèrent contre nous dans plusieurs villes d'Italie. A Turin, notre Consulat fut envahi et saccagé. A Naples, des groupes de braillards parcoururent les rues en nous huant. A Rome, notre ambassade dut être gardée par la troupe. Ces manifestations étaient le fait d'une infime minorité. Mais ce qui n'était pas le fait d'une minorité, c'était la passivité de tout le reste. Or le gouvernement était passif, parce qu'il fut, entre la chute de M. Giolitti et l'avènement de

M. Mussolini, d'une lamentable faiblesse à l'intérieur ; la masse de la population était passive, parce que nos mésaventures ne l'émouvaient guère et parce qu'elle tenait ces explosions contre l'étranger, spécialement contre le Français, pour pardonnables à un instinct national en ébullition. Mais revenons à nos conférences.

La conférence de Gênes devait, dans la pensée de son initiateur, M. Lloyd George, traduire en acte la grande idée de la reconstruction européenne, par l'aplanissement des obstacles politiques, économiques et financiers encore dressés entre l'Allemagne et les Alliés, entre la Russie et le reste de l'Europe. En donnant l'Italie pour théâtre à cette tentative, le Premier britannique s'était proposé d'intéresser ce pays au succès de l'œuvre. Il y parvint sans peine. M. Facta et M. Schanzer amenèrent à Gênes, outre une imposante délégation, une soixantaine de parlementaires, sénateurs et députés, pour se faire un conseil permanent de compétences universelles. Le gouvernement italien et l'opinion publique de la péninsule mirent leur point d'honneur à faire réussir la conférence. Leur intérêt pour elle eut quelque chose de celui du maître de maison pour la réception qui se donne sous son toit. Mais rien ne sortit de cette tour de Babel. La montagne accoucha d'une souris. Les Italiens, qui en éprouvèrent quelque déception, l'imputèrent à la politique française, au gouvernement de M. Poincaré. Leur dépit toutefois ne fut pas trop vif, parce que la révélation, au début de la conférence, d'un accord russo-allemand avait jeté un froid et parce qu'il était apparu que cette tapageuse et chimérique entreprise avait tout de même été trop peu et trop mal préparée.

L'échec de Gênes n'empêchait pas que M. Schanzer eût servi de son mieux les desseins de la politique anglaise. Il avait en effet secondé de tous ses moyens, bien que probablement avec scepticisme, les improvisations successives par lesquelles on avait tenté, soit un compromis entre la Russie soviétique et les États « capitalistes », soit un pacte général de non-agression entre les principaux pays d'Europe. Après la clôture de ces vastes assises aux trois quarts stériles, il se rendit à Londres. La presse de son pays donna à entendre qu'il en rapporterait monts et merveilles. On chuchotait que le prix de son concours à Gênes pourrait être la levée de l'opposition

mise par l'Angleterre contre l'annexion à l'Italie du Dodécanèse et de Rhodes, une belle compensation coloniale sur les confins de la Somalie, une importante concession sur la dette italienne envers l'Angleterre. Ces espoirs s'évanouirent tous en fumée. M. Schanzer revint de Londres bredouille ; et les journaux, qui le constatèrent, firent resservir à son intention le vieux cliché : *sic vos non vobis*.

Quelques mois plus tard, le désastre militaire des Grecs en Asie-Mineure porta à l'état suraigu la crise orientale ouverte par la renaissance de la Turquie kémaliste. Une situation des plus critiques nécessita pendant plusieurs semaines des consultations presque quotidiennes entre Londres, Paris et Rome, pour préserver Constantinople et les Détroits, arrêter un conflit armé qui tournait à la boucherie, sauver ce qui pouvait encore l'être de populations désormais sans abri, en organiser l'exode, préparer les voies à une conférence diplomatique où l'Orient pût recevoir une nouvelle assiette politique. Les gouvernements français et italien se trouvèrent invariablement d'accord sur les buts à viser, et sur les moyens de les atteindre. D'accord sur la question d'Orient, ils l'avaient d'ailleurs été tacitement et virtuellement, bien avant de le constater dans cette pressante conjoncture. Il y avait près de trois ans que, chacun de son côté et sans se le confier l'un à l'autre, ils désapprouvaient la politique britannique de lancer la Grèce dans une aventure destinée à très mal finir. Si, moins fermés aux idées de concert entre eux, moins timides aussi envers l'Angleterre, ils avaient échangé leurs vues deux à deux et combiné une action amicale à Londres, ils auraient peut-être ouvert à temps les yeux de leur commune alliée, prévenu une catastrophe en Orient et épargné à la politique anglaise un retentissant échec. Les préventions françaises et italiennes contre l'imprudence consistant à découpler les Grecs sur les Turcs en Anatolie dataient d'avant la conférence de San Remo. Mais elles n'avaient été génératrices d'aucun concert, d'aucune action combinée, afin de retenir sur une pente fatale Anglais et Grecs. C'est là un second exemple d'un phénomène déjà signalé : une sorte d'inaptitude franco-italienne à dégager les points sur lesquels on peut s'accorder, pour en faire des bases de politique commune. En l'espèce, ce fut l'événement, — un événement dépassant les prévisions les plus pessimistes, — qui

dégagea à la dernière heure une identité de vues remontant à plusieurs années.

Pendant qu'allaient leur train ces complications orientales, les deux gouvernements trouvèrent le temps d'avancer beaucoup la confection d'un *modus vivendi* commercial, qui les occupait depuis l'été précédent. La France et l'Italie vivaient encore sous le régime d'un traité de commerce datant de 1898, qui avait été, vingt-cinq ans auparavant, le premier acte de leur rapprochement. Mais ce vénérable traité ressemblait un peu à la galère du Doge de Venise, le *Bucentaure*, qui était toujours la même, bien que toutes les pièces en eussent été plusieurs fois changées. Dans le cours des temps, le jeu de la clause de la nation la plus favorisée, l'introduction de pratiques ou de notions nouvelles dans les méthodes douanières, l'adjonction de coefficients au taux conventionnel des droits, la perception des taxes sur la base de l'or, ici le système du tarif unique, là celui des tarifs maximum et minimum avaient plus ou moins faussé les dispositions dont avaient convenu les négociateurs de 1898. On entreprit, en revisant les conditions sous lesquelles les deux pays échangeaient leurs principaux produits, la remise au point de leur régime douanier conventionnel. Ce travail, mené de part et d'autre avec un louable esprit de conciliation, était à peu près terminé quand la révolution fasciste renversa le cabinet Facta-Schanzer. Il eût sans nul doute été conduit à bonne fin avec lui, comme il le fut avec son successeur. La mise en harmonie des rapports économiques est toujours un facteur de rapprochement politique. Le nouveau *modus vivendi* commercial en fut un. La France était devenue, depuis peu, la meilleure cliente de l'Italie. De son côté, elle trouvait en Italie, pour ses exportations, un débouché élargi et pas du tout à dédaigner. Ce sont là des considérations qui pèsent d'un grand poids dans la balance des relations générales.

L'AVÈNEMENT DE M. MUSSOLINI

Il fut avantageux à nous-mêmes et à M. Mussolini de pouvoir inaugurer nos relations mutuelles par la conclusion d'un tel accord qui suivit de peu son avènement. Car M. Mussolini, comme tous les créateurs de régimes nouveaux, n'était pas

indifférent à montrer que l'étranger l'accueillait sans préventions. Et nous avions tout intérêt à nous réserver, en lui faisant bonne mine, l'occasion de profiter de ses dispositions, qui ne nous étaient nullement contraires.

Son gouvernement était le résultat d'une révolution de droite, c'est-à-dire d'une révolution dérogatoire à toutes les règles du jeu. Cela suffisait pour le rendre antipathique, au delà des frontières du Royaume, à tous ceux qu'empêche de dormir le spectre de la réaction et, dans une moindre mesure, aux adeptes de l'orthodoxie parlementaire et démocratique. Si le *Duce* s'était fait la moindre illusion, le langage de la presse avancée de tous les pays l'eût édifié sur l'animosité qu'il rencontrait à gauche ; et il était trop fin pour ne pas deviner que, même au centre et à droite, des convictions politiques avaient été heurtées par la manière dont il s'était emparé du pouvoir. Or il lui importait, pour s'épargner des difficultés à l'intérieur, que l'attitude des gouvernements étrangers ne reflétât pas d'inévitables préjugés contre l'origine du sien. Il tenait spécialement à ne pas être boudé par le gouvernement français, qui, pratiquant une politique forte et nationale, avait à ses yeux le mérite de résister chez nous aux courants que lui-même remontait en Italie.

A qui représentait alors la France à Rome incomba donc le soin de faire comprendre à Paris, d'abord que M. Mussolini durerait, ensuite qu'il ne nous voulait pas de mal, et qu'il n'y avait aucune raison pour que nous ne nous entendissions pas avec lui aussi bien qu'avec un autre, sinon mieux. Ce fut fait et aussitôt compris. Quelques journaux français de gauche avancée continuèrent à lancer contre le dictateur italien l'excommunication majeure. Mais le gouvernement de M. Poincaré, d'ailleurs combattu par les mêmes journaux, s'inspira envers lui de la seule règle appropriée à la circonstance : c'est qu'il n'appartient à aucun État de donner au voisin des leçons de droit constitutionnel, et qu'il n'y a pas lieu de battre froid à un gouvernement étranger, tant qu'il respecte les principes du droit international et ne cherche noise à personne.

M. Mussolini ne cherchait noise à personne, et à nous moins qu'à tous autres. Il admirait la France pour sa paix sociale, sa cohésion nationale et sa constance au milieu des déceptions de l'après-guerre. Il louait « l'admirable tenue des

Français ». Il se réclamait de la guerre, à laquelle il avait poussé son pays, de la victoire, pour laquelle il avait versé son sang. D'un récent voyage d'études en Allemagne, il avait remporté l'impression du très rapide relèvement de la nation allemande, d'une fiévreuse ardeur au travail, d'une prospérité économique renaissante, d'un désir de revanche presque unanime. Ces constatations l'avaient mis en garde contre les pleurnicheries sur le sort des Allemands. Il les jugeait en état de payer, non pas tout ce que le traité de Versailles mettait à leur charge, mais beaucoup. Leur carence à peu près totale à leurs engagements lui paraissait scandaleuse. Il avait conscience d'un danger germanique menaçant son propre pays : il en sentait la pointe dans le Haut-Adige. Pour les tendances de la politique anglaise il éprouvait peu de goût. Il ne lui plaisait pas qu'elle visât à défaire ce que la victoire avait fait. Il discernait ce qu'elle avait d'égoïste, d'aveugle et de dominateur. Il était le chef d'un parti qui ne se confondait pas avec le nationalisme, mais auquel les nationalistes se rallieraient nécessairement, et son intention était de gouverner vigoureusement à l'intérieur. Nous avions plus de chances avec lui d'être couverts contre les attaques de presse qui nous avaient fait tant de tort sous les ministères précédents.

Il prit entre autres le portefeuille des Affaires étrangères et fut un ministre très effectif. Mais comme il y joignit celui de l'Intérieur, en attendant d'y ajouter ceux de la Guerre, de la Marine et de l'Aviation, le secrétaire général des Affaires étrangères acquit naturellement plus d'importance que par le passé, et en dut encore davantage à l'influence que lui assura sa valeur. M. Contarini, — c'est le nom du haut fonctionnaire qui cumule les titres de secrétaire général, ambassadeur, conseiller d'État et ministre d'État, — se fit écouter de plus en plus, parce que M. Mussolini apprit à faire grand cas de lui. La politique étrangère du régime mussolinien fut, en réalité, celle de la raison sociale Mussolini et Contarini.

Le dénouement diplomatique de la crise orientale fournit à M. Mussolini l'occasion d'entrer en rapports directs avec ses collègues alliés, M. Poincaré et Lord Curzon. Ce rapide contact fut pris à la brève entrevue de Territet, lever de rideau de la conférence de Lausanne. Il ne tira point à conséquence. Encore novice dans la pratique de son nouveau métier, ou au moins

dans la partie extérieure de sa tâche, le Dictateur italien déconcerta quelque peu ses deux partenaires anglais et français en leur présentant un projet de déclaration, par laquelle la France et l'Angleterre eussent promis de traiter désormais l'Italie sur le pied de la plus complète égalité. Il dut se contenter de voir introduire dans le communiqué de l'entrevue une allusion au principe qui lui tenait à cœur et qui n'énonçait rien qui ne fût de droit, donc rien qu'il ne fût superflu d'exprimer. Mais, pour insolite qu'elle ait été, son initiative n'en fut pas moins symptomatique, on serait tenté de dire symbolique ; et quand on la considère rétrospectivement, avec le recul de trois années, force est de constater qu'elle correspondit exactement à une aspiration profonde de son être et à une tendance fondamentale de sa politique : placer l'Italie au rang des premières puissances dans les conseils de l'Europe.

La conférence de Lausanne ne resserra ni ne détendit les liens de la France et de l'Italie. Elle fournit cependant au gouvernement français l'occasion de prouver une fois de plus sa bonne volonté au gouvernement italien. Celui-ci demanda en effet à ses alliés des garanties d'avenir, dans le cas où la mise en valeur économique de la Turquie donnerait lieu à des concessions au bénéfice de l'industrie ou de la finance européennes. L'Angleterre l'éconduisit ; la France lui accorda les apaisements qu'il réclamait.

Mais le laborieux règlement oriental s'était élaboré simultanément à de suprêmes efforts pour mettre les Alliés d'accord sur les questions de réparations allemandes et de dettes interalliées, qui continuaient à grever leur situation financière et politique. Et sur ce terrain-là devait finalement s'opérer un certain resserrement d'entente franco-italienne.

Dans l'examen de ces questions, le tempérament et les idées de M. Mussolini faisaient entrer en jeu deux facteurs nouveaux : des vues plus libres, plus indépendantes des directions anglaises sur la solution du problème des réparations ; plus d'insistance à affirmer la connexité de ce problème avec celui des dettes interalliées, à demander qu'on les liât. A la conférence de Londres, qui réunit M. Bonar Law, Lord Curzon, M. Jaspar, M. Poincaré et M. de Stefani, ce dernier, au lieu de s'en tenir à approuver les propositions britanniques ou à suggérer de les retoucher tant soit peu pour les rapprocher des exigences franco-

belges, sortit de sa poche un plan complet, préparé d'avance et d'ailleurs moins éloigné de nos conceptions que de celles des Anglais. Étant donné ce qui s'est passé depuis, peut-être est-il regrettable que l'accord des gouvernements français, italien et belge, c'est-à-dire des trois principaux Continentaux ayant droit aux réparations allemandes et débiteurs de l'Angleterre, ne se soit pas réalisé à cette époque sur la base du plan italien, que le cabinet de Londres aurait alors eu de la peine à éluder.

Ce plan liait réparations et dettes. Car ce qui, dans les réparations allemandes, intéressait le plus l'Italie, c'était de beaucoup les dettes interalliées. C'est à dessein que nous donnons à notre pensée cette forme étrange pour la mieux faire saisir. L'importance du problème des dettes ne cessa jamais de primer, aux yeux des Italiens, celle du problème des réparations, pour la bonne raison qu'ils avaient relativement peu à attendre des réparations dues par l'Allemagne, tandis qu'ils devaient eux-mêmes énormément de milliards à l'Angleterre et aux États-Unis. Aussi, sans se désintéresser de ce qu'ils avaient à toucher de leurs débiteurs, s'intéressaient-ils infiniment plus à ce qu'ils devraient ou non verser à leurs propres créanciers. D'où la netteté avec laquelle M. Mussolini proclama le principe de l' « interdépendance » des deux problèmes, subordonnant un rabais sur les réparations à un rabais sur les dettes.

Cette thèse était aussi la nôtre et, à cela près que notre intérêt direct aux réparations l'emportait de beaucoup sur celui de l'Italie, les deux problèmes se posaient à nous dans les mêmes termes qu'à elle. Comment et pourquoi cette communauté de situation et, dans une large mesure, d'intérêts n'a-t-elle pas produit entre Rome et Paris un accord concret sur l'une et l'autre question? C'est ce qu'on ne peut expliquer, une fois de plus, que par une foncière incapacité à s'entendre et à faire cause commune. L'histoire demeurera surprise en constatant que, pendant plusieurs années, deux grands pays continentaux, limitrophes l'un de l'autre, créanciers des mêmes ex-ennemis, débiteurs des mêmes alliés, ont vécu côte à côte sans jamais arrêter de concert les modalités d'un règlement combiné des réparations et des dettes, sans fixer le minimum de ce qu'ils voulaient recevoir, le maximum de ce qu'ils pourraient payer.

Ni la France, ni l'Italie n'auront, en fin de compte, à se féliciter d'avoir méconnu l'avantage d'un accord positif, exprès,

unissant leurs causes de créanciers bernés et de débiteurs traqués. Mais celle des deux qui aura le plus à le regretter sera probablement la France. Car aujourd'hui l'Italie obtient des États-Unis et de l'Angleterre de meilleures conditions que nous, pour la consolidation de sa dette, tandis que, pendant longtemps, elle a craint que le contraire n'arrivât. Si, à ce moment-là, nous avions convenu avec elle de présenter un front uni à nos communs créanciers et à nos communs débiteurs, nul doute qu'elle s'y fût prêtée : et c'est une belle surface de résistance aux pressions anglo-saxonnes, qui se serait ainsi formée de la mer du Nord à la mer Ionienne. Mais il en advint, dans ces questions de gros sous, comme dans l'affaire du désarmement naval : l'ordre dispersé demeura, pour la France et pour l'Italie, la règle de manœuvres sans lien.

L'AFFAIRE DE LA RUHR. — LE CONFLIT ITALO-GREC

L'analogie des intérêts était pourtant trop forte pour que les deux politiques ne s'infléchissent pas l'une vers l'autre. Après la brève conférence de Paris et le naufrage du plan proposé par M. Bonar Law, il devint évident pour le gouvernement italien que la France mettrait à exécution son intention, souvent annoncée, d'entrer dans la Ruhr et que la Belgique s'associerait à l'action. Il ne fut pas très difficile d'amener l'Italie à s'y associer aussi, non pas militairement, — nous ne le lui demandâmes pas, — mais techniquement. M. Mussolini consentit à participer à l'opération de la Ruhr par l'envoi d'ingénieurs. Auparavant, la voix du délégué d'Italie à la Commission des réparations s'était jointe à celles de ses collègues français et belge pour constater la carence de l'Allemagne à ses engagements. Ultérieurement, le vote des représentants italiens dans diverses commissions rhénanes nous fut invariablement acquis pour toutes les mesures nécessitées par l'exploitation du gage saisi, comme pour briser la résistance passive. Ce concours, limité, mais suffisant pour engager la responsabilité de l'Italie à côté de la nôtre, prend toute sa valeur quand on le rapproche de l'attitude des Anglais.

Quelles raisons avaient déterminé M. Mussolini à l'accorder? D'abord, un intérêt économique. L'Italie n'a pas de charbon. Le charbon anglais et américain se paye en livres et en dollars,

c'est-à-dire à des prix ruineux. Il était donc sage, de la part du gouvernement italien, de ne pas se séparer de la France, qui à ses propres charbonnages et à ceux de la Sarre allait ajouter ceux de la Ruhr. Ensuite, un intérêt financier. L'Italie, nous l'avons dit, a les mêmes créanciers et la même débitrice que nous. Les créanciers ne s'étaient guère montrés disposés à faire spontanément une remise de dettes. La débitrice ne payait pas. Le seul moyen d'obtenir des créanciers une remise de dettes paraissait être désormais de prendre à la gorge la débitrice à laquelle, malheureusement, ils témoignaient tant de sollicitude. Enfin, un intérêt politique. L'Italie avait annexé, avec le Haut-Adige, 200 000 Allemands durs à avaler. Aussi, en était-elle venue à se persuader qu'il ne fallait pas de réunion du Tyrol à la Bavière, pas de fusion de l'Autriche avec l'Allemagne, parce qu'elle aurait tout à craindre d'une frontière commune avec le Reich. Et, par suite, elle ne se souciait pas que l'Allemagne pût préparer la revanche, à la faveur d'industries intactes et de finances allégées du fardeau des réparations.

Du commencement à la fin de l'occupation de la Ruhr, les dispositions de M. Mussolini ne se démentirent pas un instant, et son appui, dans les limites indiquées, ne nous fit jamais défaut. Une seule fois, il prit position contre nous : c'est quand il fut question d'outrepasser les bornes de la Ruhr, de porter l'action plus avant en Allemagne, peut-être même de saisir des ports allemands. Alors, il signifia qu'il ne nous suivrait plus et eut le tort de le proclamer publiquement, dans un discours au Sénat, avec sa fougue naturelle, au lieu de se servir pour cela de la voie diplomatique et de la Conférence des ambassadeurs. Mais, hormis cette circonstance, qui n'appartenait pas à l'opération en cours, il ne revint jamais sur la solidarité partielle acceptée dès le début. Il déconseilla maintes fois aux Allemands la résistance passive et leur en montra l'inutilité. Il donna à ses délégués, sur place, toutes les instructions nécessaires pour faire passer entre les mains des occupants les industries privées ou les services publics, dont Français et Belges durent prendre possession, exercer sur les exportations, les douanes, les transports, les domaines de l'État, le contrôle sous lequel il fallut les placer. Jamais personne de responsable en Italie ne nous dit que l'opération de la Ruhr nous conduisait à la guerre. Des journaux, qui avaient toujours plus ou moins pris fait et

cause pour l'Allemagne ont bien pu faire écho à ses cris de vengeance. Mais le gouvernement ne s'en laissa pas émouvoir. Des hommes qualifiés pour traduire sa pensée estimaient qu'en entrant dans la Ruhr, nous avions retardé de longtemps la réalisation des espoirs allemands de revanche. Le gage saisi était considéré comme de haute valeur pour imposer une solution définitive des réparations et en surveiller l'application.

Nul ne prévoyait l'évolution politique qui devait bientôt se produire en France à cet égard. On pensait que nous nous en tiendrions à l'exécution du programme tracé dans une déclaration franco-belge, — évacuation au fur et à mesure des paiements, — sauf à presser le mouvement d'évacuation après quelques années d'encaissements réguliers.

Après la cessation effective de la résistance passive, saluée par la presse italienne comme une grande victoire politique pour la France, « une seconde Marne », l'opinion des personnalités romaines les plus autorisées fut que le moment était venu pour nous de tirer les conséquences pratiques de notre opération et de notre succès. Le conseil nous fut alors donné de « réaliser ». Ce mot ne signifiait pas nous en aller, mais bien battre monnaie de notre présence. Grande fut la surprise quand on s'aperçut que nous ne « réalisions » pas, qu'aucun accord financier et économique avec l'Allemagne n'était à l'horizon.

Personne pourtant ne supposa, avant que ce fût à prévoir, que nous accepterions d'évacuer la Ruhr sans une compensation sur les dettes et sans que l'application du plan Dawes eût fait ses preuves. Mais quand nous nous y prêtâmes, on prit aisément son parti d'une concession dont l'Italie ne faisait pas les frais, bien qu'elle eût, pour une petite part, couru les chances de l'opération, qui se terminait en aventure.

Pendant toute la crise de la Ruhr, l'attitude de M. Mussolini avait, en somme, été aussi serviable que possible et telle que nous n'aurions pu en attendre de pareille d'aucun autre chef de gouvernement italien. La nôtre le fut envers l'Italie dans une affaire qui l'intéressait au plus haut point.

On se souvient encore en France du conflit italo-grec qui éclata à la suite de l'assassinat, en territoire hellénique, de

cinq officiers italiens dont un général, membres d'une mission interalliée de délimitation qui procédait au tracé de la frontière entre l'Épire du Nord et l'Albanie du Sud. Le gouvernement italien exigea du gouvernement grec des excuses et des satisfactions multiples et rigoureuses et, ne les ayant pas obtenues dans le très court délai qu'il lui avait imparti pour céder, occupa Corfou. La situation était des plus critiques. Elle le devint encore plus quand un coup de canon mal dirigé eut fait couler à Corfou le sang de civils inoffensifs. La Société des nations s'évertuait à évoquer à elle le conflit et trouvait pour l'y aider de nombreux concours. M. Mussolini menaçait, si elle se saisissait de l'affaire, de retirer l'Italie de la Société : il eût mis, le cas échéant, sa menace à exécution, non sans risques pour son pays, mais non sans préjudice aussi pour le Conseil de Genève. C'est la France qui évita ces extrémités et résolut la crise en aiguillant le conflit vers la Conférence des ambassadeurs, où elle le fit régler de manière à procurer à l'Italie toutes les satisfactions exigées et à libérer l'île grecque occupée. Son action efficace fut extrêmement utile au gouvernement italien, qui n'avait pas laissé d'être un moment en posture aventurée.

Ultérieurement, la politique extérieure de M. Mussolini s'appliqua à améliorer les relations de l'Italie avec des pays qui vivaient en étroite ou bonne intelligence avec la France. Après avoir considéré les États de la Petite-Entente et la Pologne avec défiance, comme des pupilles de la France, des créations artificielles de la politique française, le gouvernement italien, achevant une évolution commencée par le comte Sforza, finit par convenir qu'il y avait là une force avec laquelle il fallait compter, sous peine de la voir travailler contre l'intérêt italien en Europe centrale, une force qui montait la garde autour de traités dont il était lui-même signataire. De là un travail de rapprochement avec la Pologne. De là un pacte d'amitié avec la Tchéco-Slovaquie. De là surtout un pacte similaire et un accord sur Fiume avec la Yougo-Slavie.

Avoir transformé en alliés au moins nominaux deux pays entre lesquels Fiume jouait depuis cinq ans le rôle de pomme de discorde, fut le coup de maître de la diplomatie de MM. Mussolini et Contarini. Par de patientes négociations, la Yougo-Slavie, qui fit preuve d'une méritoire modération, fut

amenée à accepter que le traité de Rapallo, jamais exécuté par l'Italie, fût définitivement enterré et que Fiume fût annexée au territoire italien. Pour la rendre moins malaisée, cette délicate négociation fut élargie jusqu'à s'étendre aux relations générales des deux pays, à l'ensemble de leurs rapports politiques et économiques, désormais régis par un pacte de mutuelle amitié, une promesse de réciproque neutralité en cas d'agression non provoquée, et une convention commerciale. Nous n'eûmes rien à perdre à ces accords, auxquels nous aurions même pu nous associer, si le cœur nous en eût dit avant le dernier moment, et qui déblayèrent le terrain diplomatique d'une mésintelligence chronique et aiguë entre deux pays dont nous n'avions jamais pu, jusqu'alors, choyer l'un sans froisser l'autre.

Tels furent les facteurs politiques de rapprochement entre la France et l'Italie. Sous leur effet, la presse italienne, qui nous avait été parfois si cruelle, s'apaisa et l'opinion publique nous devint plus favorable. Nous en recueillîmes la preuve au moment de la catastrophe du *Dixmude*, quand le corps du commandant du Plessis fut retrouvé sur une plage de Sicile et que des manifestations touchantes se produisirent dans la population, la marine, l'armée, l'administration civile et le gouvernement; plus récemment, lorsqu'une escadre française se rendit en visite à Naples, où elle fut chaleureusement accueillie.

Bien entendu, le jeu des facteurs de rapprochement ne laissa jamais d'être contrarié par celui de facteurs qui agissaient en sens contraire et dont les principaux furent au nombre de deux : le regret de l'Italie de n'avoir pas été appelée à la Conférence où s'élabora le statut de Tanger; sa crainte de voir ses nationaux de Tunisie perdre leur nationalité par l'application d'une nouvelle législation française.

Le premier point, sur lequel la prétention italienne fut juridiquement insoutenable, ne fut guère pour le gouvernement de M. Mussolini qu'une affaire de prestige. Ce pouvait être, pour les trois puissances intéressées, France, Angleterre et Espagne, un motif de s'en tenir à la lettre des conventions, qui excluaient incontestablement l'Italie de la Conférence, ou au contraire de s'en écarter. A tort ou à raison, elles jugèrent que c'était un motif de s'en tenir au texte des accords sur la

matière. Le gouvernement italien en ressentit de l'humeur, mais la proportionna à l'intérêt en cause, plus que secondaire pour lui.

Le second point, — l'application aux Italiens de Tunisie d'une loi régissant la nationalité des étrangers, — est une question pendante depuis des années : et cette seule constatation suffit déjà à écarter de nous l'injuste reproche de ne pas tenir compte de l'écho qu'elle éveille en Italie. C'est une question possible à régler dans une atmosphère sereine, mais à deux conditions seulement : que certains Italiens n'y fassent pas entrer des arrière-pensées politiques qui n'y ont pas leur place; qu'ils ne l'amplifient pas au delà des termes, en réalité modestes, dans lesquels elle est contenue, dénaturant totalement les conséquences éventuelles de la législation en suspens et surchauffant ainsi l'atmosphère dans laquelle devra être, un jour ou l'autre, abordée la solution du litige. Jusqu'à présent maintenu à son plan, qui n'est pas le premier, ce litige toutefois n'obstrua pas le mouvement qui rapprochait progressivement les politiques extérieures de la France et de l'Italie.

LES ACCORDS DE LOCARNO. — IMPORTANCE ACCRUE DES RAPPORTS FRANCO-ITALIENS

La participation du gouvernement italien aux accords de Locarno est la conséquence de trois causes : d'abord, ce rapprochement; ensuite, l'attraction exercée par l'Angleterre; enfin, l'accroissement de prestige extérieur que l'Italie s'est acquis depuis trois ans.

Le gouvernement italien avait éprouvé peu de goût pour le Protocole de Genève, cette première ébauche d'un nouveau système de garantie, cherché dans un pacte quasi universel. Il n'y avait mis aucun obstacle pendant qu'on le négociait. Mais le langage de ses représentants à Genève, quand le document fut au point, réserva sa liberté d'action, dont il usa ensuite pour refuser de ratifier le protocole. Son refus toutefois s'appliquait aux modalités des engagements contractés, non au principe de ces engagements ; il procédait d'une défiance, que l'événement a justifiée, dans la viabilité d'un système mort-né ou presque : il n'impliquait pas une opposition de principe à garantir avec d'autres le maintien de la paix en Europe et spécialement la

sécurité en Occident. L'évolution des rapports franco-italiens, vers une plus exacte notion des intérêts réciproques, devait nécessairement incliner l'Italie à prendre, avec nous, sa part de responsabilité dans un moins vaste système d'accords, tendant à stabiliser le *statu quo* territorial.

Avec nous et avec l'Angleterre. Le pouvoir d'attraction de l'Angleterre sur l'Italie est traditionnel et naturel. C'est celui d'une grande puissance toute en marine sur une moins grande puissance toute en côtes.

Le prestige extérieur de l'Italie, considérablement accru en Europe et jusque dans le Nouveau-Monde, devait non moins naturellement déterminer les Français et les Anglais à lui demander sa participation et la conduire elle-même à l'accorder. C'est un contraste extrêmement significatif qu'en 1922, à Cannes, l'Italie ait demandé à s'associer à un pacte en préparation et ait été éconduite, tandis qu'en 1925 on soit allé la chercher pour entrer dans les accords de Locarno. Ce contraste démontre l'accroissement de son prestige extérieur, tout comme le démontre le succès de la négociation financière du comte Volpi à Washington et à Londres. Le souci de maintenir ce prestige était pour l'Italie une raison impérieuse de répondre à l'appel qu'on lui adressait de Londres et de Paris. En vain y pouvait-elle opposer l'objection qu'il ne s'agissait pas à Locarno d'un intérêt spécifiquement italien et que la frontière du Brenner y était moins présente aux esprits que celle du Rhin. L'argument ne tenait pas. Le prestige d'un État se mesure précisément au fait que rien d'important ne se fait sans lui. Au surplus, tout se tient en matière de sécurité sur un même continent ; il n'y a de cloisons étanches ni entre les traités, ni entre les frontières qu'ils ont établies : et c'est précisément cela qui est à la base de la relative solidarité dont le besoin s'est fait sentir à la France et à l'Italie.

La participation de l'Italie aux accords de Locarno n'est pas sans donner aux rapports franco-italiens plus d'importance encore que par le passé, puisque ces accords imposent aux deux pays de nouveaux devoirs éventuels, peuvent leur déférer l'appréciation de situations critiques et leur conférer la mission de mettre en mouvement des procédures compliquées, dans des cas où l'intérêt direct de l'un ou l'autre d'entre eux peut être

engagé au premier chef. Leurs rapports exigent donc de leur part plus d'attention et de soins que jamais; plus de ménagements aussi.

Certains Italiens doivent se défendre contre la tentation de nous considérer comme des moribonds, à la succession desquels il est loisible à tout venant de se porter héritier. Ils doivent s'abstenir de nous chanter pouille à propos de la Tunisie et ne pas oublier qu'en 1902 le marquis Visconti-Venosta, dans un entretien avec M. Barrère, nous reconnut le droit absolu d'annexer la Régence, ce que nous n'avons pas la moindre envie de faire, mais ce qui aurait pour leurs nationaux des conséquences autrement radicales qu'une législation encore en suspens.

De notre côté, nous devons leur épargner ces leçons de droit constitutionnel et d'orthodoxie parlementaire, que la presse de parti est trop portée chez nous à leur prodiguer, par esprit et intérêt de parti. Nous n'avons pas voix au chapitre dans leurs affaires intérieures.

Il faut bien nous convaincre que nous avons pour voisin au delà des Alpes un pays d'une quarantaine de millions d'habitants, à la fois très fier et très embarrassé de l'accroissement si rapide de sa population; qui se plait à comparer sa fécondité à notre dépopulation, soit dit en passant une tare qui commence à nous porter grand tort à l'étranger et à faire fortement douter de notre avenir; un pays éclatant dans sa peau, dans le cuir allongé de sa botte, et condamné, peut-être pour son bien, à ce que le facteur démographique joue un grand rôle dans sa politique; riche de sang et de bras, à l'étroit sur sa terre, dont il pourrait, à vrai dire, tirer meilleur parti qu'il ne fait; agricole, mais ne suffisant pas, en partie par sa faute, à se nourrir lui-même; industriel, mais mal partagé en matières premières, qu'il commence à rechercher âprement au dehors; pour toutes ces raisons, regardant beaucoup par-dessus ses frontières, au delà des monts et au delà des mers.

Ce peuple est ambitieux de place au soleil et de rôle politique, impatient de s'affirmer comme grande puissance, jaloux de son importance, soupçonneux, susceptible, notamment envers nous, mobile, violent en ses réactions, qui, lorsqu'elles se déclenchent contre nous, soulèvent un fond de vieilles rancunes déposées par les siècles, mais aussi enthousiaste, ardent,

capable d'élans en notre faveur. Les domaines où il tient surtout à exercer son influence sont la Méditerranée (la jeune Italie est résolument méditerranéenne), le Levant, l'Adriatique, l'Europe danubienne (les Italiens se considèrent comme les principaux vainqueurs de l'Autriche-Hongrie et ne sont disposés à le laisser oublier ni par leurs anciens ennemis, ni par leurs anciens alliés). Ils sont plus réfléchis qu'ils n'en ont l'air, avertis par un instinct assez sûr des dangers extérieurs contre lesquels ils ont réellement lieu d'être en garde et des moyens d'y parer. Ils sentent mieux qu'ils ne veulent le paraître ce qu'ils ont gagné à la victoire et d'où ce gain peut être menacé. Ils savent que ce n'est pas de Paris, mais bien de Berlin. Ils ne sont pas sans comprendre que, s'il n'y a pas très loin, sur la carte, de Versailles à Saint-Germain, il n'y a pas très loin non plus d'un traité à l'autre.

Des motifs de friction avec l'Italie, sa sève, sa croissance et son caractère pourront encore en faire naître. Mais c'est un pays avec lequel nous ne pouvons avoir d'ins-duble divergence d'intérêts que si lui-même perd la notion des siens ou nous celle des nôtres. Car les siens sont, comme les nôtres, intimement liés au maintien du nouvel ordre de choses en Europe.

* * *

RÉCEPTION
DE M. ÉMILE PICARD
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un homme de haute stature, dont les épaules vastes et rondes semblent pousser la tête en avant; les sourcils froncés comme dans un effort d'attention perpétuel, — et l'attention passionnée est peut-être le signe particulier de ce visage; la bouche au contraire abaissée et comme lasse, avec de grands plis abandonnés au coin des joues : tel apparut M. Émile Picard à l'Académie le 11 février.

L'Institut est tout entier sur les bancs de l'hémicycle. Les membres de l'Académie des Sciences, qu'on ne voit jamais, étaient venus pour cette cérémonie voir leur secrétaire perpétuel reçu par les quarante. Ils ont filé comme des rats après son discours. Le maréchal Foch est à droite du récipiendaire. Immobile, les yeux à l'infini, il rabat d'un coup de main les feuilles lues que M. Picard lui passe; parfois il ordonne l'applaudissement. De l'autre côté, M. Cambon, rose, souriant, étonné. Au rang d'en bas, les nouveaux nés de l'Académie, M. Chevrillon, M. Goyau, M. Henri-Robert, M. Jullian, dans leur uniforme à châle brodé, semblent emmitouflés chacun dans un camail de mimosas.

M. Picard lit d'une voix couverte, mais très distincte, sans un geste, sans un effet, penché sur le papier qu'il tient à deux mains, ôtant son lorgnon pour voir, le remettant, tirant son mouchoir et en usant en toute chose avec simplicité. Il est difficile d'imaginer un orateur plus dépourvu de rhétorique et de déclamation. Mais tout de suite on est saisi par la vertu de ce style excellent. Il est impossible de mieux dire ce qu'on veut dire, et ce que l'orateur

veut dire est substantiel, précis et juste. Il n'y a pas, au cours de ce long discours, un sacrifice aux grâces; mais pas une minute le public ne s'est relâché de son attention et de son intérêt.

La méthode qu'a suivie M. Picard a été, volontairement ou non, de distribuer la vie de M. de Freycinet, dont il devait prononcer l'éloge, en périodes, et de caractériser chaque période par un fait, un signe, une référence bien choisie. Voici Freycinet, polytechnicien en 1848 ; un seul détail, mais typique : sa visite à l'Hôtel de Ville. Voici Freycinet chef d'exploitation de la Compagnie du Midi (1858) ; une seule citation, mais savoureuse : « Il n'est pas pour l'esprit de meilleure école de discipline et de précision que l'obligation de faire partir les trains à l'heure, et la préoccupation d'éviter les accidents habitue à l'exactitude scrupuleuse. »

Voici Freycinet délégué au ministère de la Guerre, sous le gouvernement de la Défense nationale, en 1870; un seul fait, mais essentiel : il trouve pour armée 40000 hommes et 100 pièces de canons, et en quatre mois, il met en ligne 600000 hommes et 1400 bouches à feu. Voici Freycinet aux Travaux publics en 1877; un seul trait de son activité, mais le principal : le programme qui porte son nom. Du premier cabinet Freycinet (1879), M. Picard retient la discussion de l'article 7. Du second, la question d'Égypte. De tous les moments de cette biographie surchargée, il donne un énoncé bref, mais complet. L'Académie n'a jamais entendu un meilleur précis; et ces phrases nues contiennent tant de lumière qu'elles paraissent vivantes. Enfin, ayant achevé de mettre M. de Freycinet en équation, M. Picard a commencé la discussion de son propre discours. Puis il a fait la somme de l'ensemble, et conclu que le défunt avait bien mérité de la Patrie.

M. Marcel Prévost a répondu à M. Picard, par un discours très soigné, souvent très heureux, quelquefois un peu facile, qualités qui s'accompagnent agréablement. L'auteur de *Lettres de femmes* lit à merveille, et de la voix la plus claire. Face au récipiendaire et s'adressant à lui, il n'a qu'un geste, constamment répété : un arc de cercle dessiné par l'avant-bras dans un plan vertical. Le doigt tendu secoue la vérité et menace l'œil de M. Picard. Ce geste démonstratif est le signe des esprits limpides, heureux et discursifs.

M. Marcel Prévost a remis en honneur un vieil usage, aujourd'hui tombé en désuétude, et qui est de développer dans les discours académiques ces idées générales, qui ont été peu à peu chassées de toutes les autres formes de la littérature.

C'est ainsi qu'il a d'abord tracé un panégyrique fort brillant de l'utilité des sciences mathématiques dans l'éducation. Il a vingt fois raison. Tout ce qu'on peut lui répondre, c'est que la théorie des dérivées, dont il a demandé la généralisation, est depuis longtemps enseignée dans les classes élémentaires, où elle sert à discuter les modestes équations du second degré. Aussi, sa demande a-t-elle obtenu un double suffrage : celui des femmes, qui applaudissaient parce qu'elles ne savaient pas de quoi il s'agissait, et celui des hommes, qui applaudissaient, comme c'est leur usage, parce qu'on demandait une réforme déjà accomplie.

Cependant cet épisode nous a valu une très jolie comparaison entre les courbes mathématiques et celles des caractères qui appartiennent au romancier. M. Marcel Prévost a montré l'importance pour celui-ci de connaître, dans le mouvement d'un esprit qu'il étudie, cette donnée que les mathématiciens, comme les psychologues, appellent la pente. On pourrait, sans forcer la nature, aller très loin dans cette comparaison. Il y a sûrement des âmes en ellipse, toujours mues par deux passions dont la somme est constante. Il y a des âmes en hyperbole, qui s'interrompent tout à coup. Et quelle jolie phrase de début que celle-ci, gracieusement offerte par la géométrie analytique au romancier : « Françoise avait un de ses foyers situé à l'infini... »

Sur ce terrain mathématique, M. Marcel Prévost a manœuvré avec la plus élégante habileté. Tout en feignant modestement d'ignorer cette science, il a laissé voir qu'il la connaissait. Il a réuni ainsi le consentement universel. Il en est venu de là à l'éloge de l'École polytechnique, dont il est justement fier d'avoir été l'élève. Il a montré que l'esprit polytechnicien était composé d'idéalisme hardi dans les pensées et de réalisme énergique dans les applications. Il n'a pas eu de peine à montrer ensuite que c'était là le cas de M. de Freycinet. En 1870, au moment le plus désespéré, celui-ci n'hésite pas à entreprendre de mettre sur pied des armées : là est l'idéalisme ; et il y réussit par un travail acharné ; là est le réalisme. Au service de cette folle tentative, Freycinet met son énergie pratique de réalisateur : quatre mois après, c'est fait... Pareille audace d'entreprise, pareille méthode dans les moyens, vous les retrouverez dans ce plan Freycinet dont lui-même a dit : « Si la conception est hardie, l'exécution est prudente. » — Et de même dans l'alliance russe, et de même dans les lois militaires. De sorte que M. de Freycinet était le parfait exemple de l'esprit polytechnicien.

Je ne sais pourquoi M. Marcel Prévost n'est pas allé jusqu'au bout de sa thèse. Car enfin, M. de Freycinet a donné un exemple d'idéalisme bien plus net encore. Il a été saint-simonien, et beaucoup de polytechniciens avec lui. Personne n'a cru devoir le rappeler.

La délicate fragilité du raisonnement de M. Marcel Prévost n'est que trop apparente. Si l'esprit polytechnicien, — en supposant qu'il y en ait un, — est ce mélange d'idéalisme et d'esprit réalisateur, il appartient à tous les mystiques, à tous les fondateurs d'ordre et à une foule d'humains qui n'ont jamais porté le bicorne et la tangente. Inversement, beaucoup d'anciens élèves authentiques en sont passablement dépourvus. Bien plus : M. Marcel Prévost voit un signe de l'esprit polytechnicien, et du caractère particulier de M. de Freycinet, dans la façon dont ont été engagées les dépenses pour la construction du canon de 75. « Vous retrouvez là encore, dit-il, la même curieuse alliance de témérité et d'esprit pratique. Freycinet prit la décision et engagea une dépense de 400 millions sous sa seule responsabilité, sans en saisir le Cabinet ni les Commissions ; il s'agissait d'aller vite et en secret, pour devancer et surprendre les Allemands. » Si c'est là un trait qui peint l'homme, il ne peut peindre que M. Méline, car c'est lui qui a engagé les crédits, de la façon que dit M. Prévost, en 1897. M. de Freycinet, qui avait quitté le pouvoir en 1893, n'y revint qu'en 1898.

Que ces généralisations sont dangereuses! Un industriel qui entendrait M. Marcel Prévost, hésiterait peut-être à prendre pour ingénieur un de ces idéalistes que chaque promotion déverse sur le monde. Mais, à vrai dire, il sort de Polytechnique tant de gens divers qu'on peut faire tous les portraits que l'on veut du polytechnicien. L'un des plus communs est celui d'un homme à intelligence claire et comme coupée à arêtes vives, capable de tout comprendre, artiste si l'on veut, avec un peu de sécheresse, musicien, collectionneur, prompt, précis, et à qui il ne manque que des ombres. De ces hommes remarquables et sans demi-teintes, on connaît des douzaines. Mais l'École peut former aussi de grands romanciers, et les lecteurs de M. Prévost le savent.

HENRY DIDOU.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU TRICENTENAIRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

Les centenaires ont ceci de bon qu'ils nous font relire de vieux textes que, dans la dispersion de la vie contemporaine, nous avions un peu négligés. Il y a bien longtemps, je l'avoue, que je n'avais relu les *Lettres* de la « divine » marquise. Je viens de les relire dans la belle et presque définitive édition qui forme l'un des joyaux de la collection des *Grands Écrivains de la France*, et qu'a si heureusement complétée la publication des *Lettres inédites* découvertes par Capmas. J'ai relu aussi, sans préjudice des travaux, toujours estimables, de Walckenaer, les pages pénétrantes, ingénieuses ou charmantes que Sainte-Beuve et Nisard, Brunetière et Jules Lemaître, Paul Janet, André Beaunier, M. Lanson ont écrites sur Mme de Sévigné, les livres aimables, savants ou savoureux que Gaston Boissier, Émile Faguet, M. Calvet, Mme Duclaux, plus récemment, M. André Hallays, Mme Celarié, M. Genès Pradel, M. Jean Lemoine, lui ont consacrés. Et j'espère m'être mis en état de grâce pour parler à mon tour de celle que Jules Lemaître appelait plaisamment, mais non sans justesse, « la patronne charmante des chroniqueurs de journaux ».

Le regretté André Beaunier reprochait discrètement ici même à l'un des derniers biographes de Mme de Sévigné de n'avoir pas fait l'effort nécessaire pour « aller jusqu'au tréfonds de son âme ». Je voudrais essayer de ne pas m'attirer pareil reproche, et le « tréfonds » de cette âme de femme, je voudrais, sinon l'atteindre, tout au moins tâcher de l'entrevoir.

***

Veuve à vingt-six ans d'un mari qui l'avait indignement trompée et à demi ruinée, fort jolie, aimable, enjouée, riche encore, très séduisante et très courtisée, Mme de Sévigné s'est, en fait, dérobée à tous les hommages et elle ne s'est point remariée. L'opinion courante est qu'une première expérience conjugale désastreuse lui avait suffi, et qu'elle a reporté sur ses enfants, sur sa fille en particulier, toute la tendresse inemployée qu'elle avait en réserve. « Sa fille, écrit Sainte-Beuve, hérita de toutes les épargnes de ce cœur si riche et si sensible, et qui avait dit jusqu'à ce jour : *J'attends.* » Je ne sais si ce n'est pas là simplifier un peu les choses. D'abord, sommes-nous bien sûrs que la spirituelle marquise n'ait pas aimé d'amour, plus profondément et plus longtemps qu'on ne semble d'ordinaire le croire, son viveur de mari? Elle ne serait pas la première femme chez laquelle l'affection aurait survécu à l'estime. Conrart, dans ses *Mémoires*, ne nous dit-il pas que le marquis « estimait sa femme et ne l'aimait point, au lieu qu'elle l'aimait et ne l'estimait point », et Bussy « qu'elle n'aima jamais que son mari »? Beau cavalier, homme d'esprit à ses heures, Sévigné était charmant, quand il le voulait : il le fut surtout sans doute en dehors de son foyer, car, dit Bussy, « il aima partout ». Mais il dut l'être aussi à son foyer même, dans les deux premières années de son mariage que le jeune ménage a passées presque exclusivement aux Rochers : car plus tard, à deux ou trois reprises dans ses lettres, la pensée de Mme de Sévigné semble s'être reportée avec attendrissement à ce temps trop court de bonheur et d'illusion.

La désillusion en effet vint vite. Léger et faible, le marquis ne sut pas résister aux multiples tentations que le Paris de « la bonne régence » offrait aux libertins de son espèce. Il s'enfonça dans la vie de plaisir. « Gâté » par Ninon, et par bien d'autres, il dévora à belles dents, en d'insignes folies, son propre patrimoine et la dot de sa femme. La marquise ne dut pas souffrir en silence. Mais elle était trop honnête et trop fière, — trop aimante peut-être aussi, — pour se venger. A Bussy qui se proposait comme consolateur, elle répondait, avec cette vivacité spirituelle qui la peint déjà tout entière : « Tout beau! monsieur le comte, je ne suis pas si fâchée que vous le pensez. » Elle consentit pourtant à une séparation de biens, imposée sans doute par son oncle, le « bien bon » et prudent abbé de Coulanges;

mais l'acte signé, ne pousse-t-elle pas l'indulgence, — ou la faiblesse, — jusqu'à s'engager, en faveur de l'incorrigible amant de « la belle Lolo », pour une somme de 50 000 écus?

Quand, en 1652, après sept ans de mariage, un duel malheureux eut délivré Mme de Sévigné de ce triste mari, elle manifesta une douleur qui semble avoir surpris tout le monde : quelques-uns même ne virent là que « grimace ». C'était bien mal la connaître! Bussy, qui nous rapporte ces médiocres propos, nous déclare « qu'elle parut inconsolable de cette mort ». Tallemant prétend que, n'ayant ni lettres, ni portrait du marquis, elle s'adressa à « la belle Lolo », — Mme de Gondran, — pour récupérer les reliques du défunt, en échange des lettres de la belle, lesquelles étaient, paraît-il, d'une rare impudeur. Tallemant nous parle aussi d'un double évanouissement survenu à la suite d'une rencontre inopinée, dans un salon, avec deux des héros de cette douloureuse aventure. Je ne voudrais certes pas travestir Mme de Sévigné en une « grande amoureuse »; mais, à rapprocher tous ces faits les uns des autres, je me demande si, dans la résolution qui lui fit repousser toute ouverture relative à un second mariage, il n'entrait pas quelqu'une de ces raisons du cœur que la raison ne connaît guère, l'obscure persistance d'un sentiment tendre et d'un indéracinable souvenir.

Et, bien entendu, rien dans tout cela de compassé, de transi : ni au physique, ni au moral, l'aimable marquise n'a jamais eu, suivant le joli mot de Sainte-Beuve, les pâles couleurs. Jeune femme et puis jeune veuve, elle semble bien s'être laissée aller à quelques « flirts » assez poussés. Cette méchante langue de Bussy, qui pourrait bien, avec le galant comte du Lude, avoir été le plus favorisé d'entre ses adorateurs, nous laisse entendre qu'en badinant « on lui faisait voir bien du pays » et « qu'elle recevait avec joie tout ce qu'on lui voulait dire de libre, pourvu qu'il fût enveloppé ». « Pour en parler franchement, dit-il encore, son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens un... sot devant Dieu. » Le témoignage de Tallemant, plus courtois, n'est pas très différent; il observe que Mme de Sévigné ne résistait pas au plaisir de « dire tout ce qu'elle croyait joli, quoique ce fussent souvent des choses un peu gaillardes ». Mais, tout médisant qu'il soit, puisqu'il nous affirme qu'elle est « une des plus agréables et des plus honnêtes femmes de Paris », nous pouvons l'en croire sur parole. Une Dorine du grand monde, ou, si l'on préfère, une rieuse Célimène au vif, dru et vert langage, mais avec un grand fond d'honnêteté, de sagesse chrétienne et de raison : voilà comme on

peut se représenter Mme de Sévigné au lendemain de la Fronde, aux alentours de la trentième année.

De cette vertu, à laquelle lui-même est obligé de rendre hommage, Bussy donne une raison qui, pour être un peu cyniquement exprimée, n'en doit pas moins nous arrêter un moment : « Elle est d'un tempérament froid, écrit-il, au moins si on en croit feu son mari... *Toute sa chaleur est à l'esprit.* » Le mot ne mériterait peut-être pas d'être relevé, si Mme de Sévigné elle-même ne nous rapportait pas, sans protester, un propos analogue de son propre fils. Celui-ci, au dire de La Rochefoucauld, n'était pas « du bois dont on fait les passions ». Ninon disait de lui : « C'est une âme de bouillie, c'est un corps de papier mouillé, un cœur de citrouille fricassé dans de la neige. » Il en convenait et se plaignait à sa mère de cette disposition qui le désolait : « Il s'est pris à moi, déclare-t-elle, et me dit que *je lui avais donné de ma glace*, qu'il se passerait fort bien de cette ressemblance, que j'aurais bien mieux fait de la donner à ma fille. » Au fait, la fille n'aurait-elle pas elle aussi hérité de « la glace » maternelle? Mais voilà, ce semble, bien des témoignages concordants. « Très peu voluptueuse », comme disait Boileau de lui-même, Mme de Sévigné a peut-être été préservée par la prévoyante nature des entraînements de sensibilité auxquels sa vive jeunesse et le libre milieu contemporain auraient pu si aisément l'exposer.

* * *

Ainsi mise à l'abri des grands orages du cœur, elle se trouvait disponible pour les affections familiales, les joies de l'amitié et les plaisirs de l'esprit. De ces derniers plaisirs, elle se serait difficilement sevrée. Assurément, on peut concevoir, et il y a eu, des intelligences de femme, — Mme de Staël, par exemple, — plus larges, plus souples et plus profondes que celle de Mme de Sévigné ; il n'y en a pas eu beaucoup de plus vives, de plus saines, de plus robustes. Peut-être l'adorable marquise s'est-elle trop exactement encadrée dans son temps, dont elle a épousé presque tous les préjugés : on lui souhaiterait un peu plus d'inquiétude, un peu plus d'avenir dans l'esprit; on lui voudrait aussi un peu plus de curiosité en matière d'art, de science et de philosophie. Sur quelques-uns de ces points, je ne sais si Mme de Grignan ne lui était pas supérieure. Mais, ces menues réserves faites, quelle promptitude, quelle lucidité, quelle fermeté d'intelligence ! Quelle ingéniosité, quelle finesse, quelle sûreté de goût dans la plupart de ses jugements littéraires ! Quelle gracieuse

solidité de bon sens dans la plupart des opinions qu'elle formule sur les hommes et sur les choses, sur le monde et sur la vie ! Quel chaud jaillissement de verve spirituelle ! Cet aimable esprit de femme aime les idées et comprend les idées, même abstraites. Elle réfléchit, elle pense. Sa forte et riche culture, les sérieuses lectures auxquelles de tout temps elle s'est astreinte, tout cela a entretenu en elle le goût et l'habitude de la réflexion personnelle. Elle a résisté à Descartes, il est vrai ; mais elle a très bien pénétré et La Rochefoucauld et Pascal. Ce n'est point un mauvais signe.

Et cette « jolie païenne », ainsi que l'appelait le grand Arnauld, a eu, comme beaucoup de païens anciens et modernes, le culte fervent de l'amitié. Ce sentiment exquis, qui se prête à tous les raffinements de l'intelligence comme à toutes les délicatesses du cœur, que les grands passionnés n'ont guère éprouvé, et qui semble fait surtout pour les natures modérées et fines, Mme de Sévigné en a connu toutes les variétés, savouré toutes les nuances. Elle a eu beaucoup d'amis, de toute sorte et de tous les mondes, et qui, tous, jusqu'au bout, lui sont demeurés fidèles. Elle-même était une amie délicieuse, franche, aimable, dévouée, indulgente, — indulgente jusqu'à la faiblesse, jusqu'à refuser de juger et à vouloir ignorer les pires fautes de ceux qu'elle avait élus : ainsi s'explique, pour la plus large part, son attitude à l'égard de Fouquet. Visiblement, elle aimait à plaire et à être aimée : elle mettait là sa coquetterie suprême. Et cela lui a si bien réussi que, après sa mort comme de son vivant, tous ceux qui se sont approchés d'elle lui sont devenus des amis.

Amie parfaite, Mme de Sévigné a aussi été une mère très tendre. Trop tendre peut-être, car il semble bien qu'elle ait assez mal élevé ses enfants. Ces derniers lui rappelaient les seules années de sa vie où elle eût connu le bonheur : elle aima en eux sa jeunesse heureuse et elle dut leur être un peu faible. Du moins, son fils fut longtemps un assez mauvais sujet. Il était d'ailleurs charmant, ce fils, et il aimait bien sa « maman mignonne » ; mais il lui faisait de bien singulières confidences. L'étonnant est qu'elle les ait écoutées avec complaisance, et, plus encore, qu'elle en ait très librement fait part à sa propre fille. Nous sommes devenus plus délicats, et il y a certaines pudeurs auxquelles, de nos jours, une mère se déroberait malaisément. Je sais bien que la très gauloise marquise « se fait scrupule » d'écouter toutes ces folies, et qu'elle prétend ne le faire que pour le bon motif : « Je lui disais, écrit-elle, toujours un petit mot de

Dieu, et le faisais souvenir de ses bons sentiments passés, et le priais de ne point étouffer le Saint-Esprit dans son cœur. Sans cette liberté de lui dire en passant quelque mot, je n'aurais pas souffert cette confidence dont je n'aurais que faire. » Mais elle rit trop volontiers de ces « gentillesses », et nous sommes un peu gênés de la voir plaisanter sur certains sujets, et de l'entendre appeler « ma belle-fille » telle maîtresse de son fils. Il nous semble qu'une « maman mignonne » n'est point tenue, pour conserver leur confiance, de se faire la « camarade » de ses enfants.

A son fils, tout aimable qu'il fût, Mme de Sévigné a très ouvertement préféré sa fille ; et c'est à cette véritable « passion » pour Mme de Grignan que nous devons la plupart des lettres qui nous sont parvenues. Les deux femmes s'écrivaient deux fois par semaine ; et, à défaut de celles de Mme de Grignan, on relira éternellement les lettres, toutes débordantes de la plus chaude tendresse, que la mère adressait à son « idole ». A plus d'une reprise, elle se reproche de donner à sa fille le pas sur Dieu dans ses préoccupations, et elle nous conte qu'un jour, à la Pentecôte, on lui interdit de communier parce qu'elle était trop absorbée dans cette unique pensée. Tout au fond, je ne suis pas sûr qu'elle fût aussi coupable qu'un sévère directeur a paru le croire. Avec ces natures violemment expansives, il faut toujours en rabattre un peu, et même beaucoup, sur ce qu'elles disent ou ce qu'elles écrivent. Mme de Sévigné a aimé sa fille, j'en suis très convaincu, de tout son cœur. Mais l'a-t-elle aimée aussi profondément, aussi exclusivement qu'elle a cru l'aimer? Je ne voudrais pas rééditer à son sujet le mot, un peu méchant, et peut-être injuste, de Mme Récamier sur Chateaubriand : « Il croit croire. » Mais enfin, ces éternelles et bruyantes protestations de tendresse, ces larmes multipliées, ces soupirs ardents, ces brusques accès de tristesse, tout cela me met un peu en défiance. Est-ce bien là, suis-je tenté de me demander, le langage « d'un cœur vraiment épris »? L'imagination n'entrait-elle pas en jeu pour amplifier, dans leurs manifestations extérieures, des sentiments, d'ailleurs réels et sincères, mais qui, à l'origine, ne dépassaient pas, ou ne dépassaient guère « l'ordre commun »? Qu'on veuille bien ne pas me faire dire que Mme de Sévigné manquait de toute sensibilité, qu'elle n'aimait point sa fille, et, en un mot, que tout cela, « c'est de la littérature ». Plutôt que de soutenir pareil paradoxe, j'aimerais mieux m'en tenir à la conception habituelle d'une grande passion absorbante et un peu anormale. Mais la vérité me paraît être la suivante. L'exubérante mar-

quise n'était point une « sentimentale »; elle eût été plutôt une « intellectuelle »; mais elle était surtout une « imaginative ». Elle se représentait très vivement les choses, êtres, idées ou sentiments, et l'absence même lui transfigurait les objets. Douée avec cela d'une rare puissance d'expression, d'un don d'éloquence et d'une abondance verbale dont il n'y a pas beaucoup d'exemples, elle avait toutes les qualités requises pour construire un monde imaginaire et pour le peindre des plus riches couleurs. Sur l'affection très réelle qu'elle éprouvait pour sa fille, à son insu, son imagination a brodé, l'absence aidant, pour la transformer en un sentiment exalté, à demi factice, dont elle a été naïvement la dupe, et qui d'ailleurs se prêtait à d'admirables développements littéraires. Elle a suivi la secrète pente de son génie : elle était prédestinée à vivre et à écrire le roman de l'amour maternel.

Peut-être ainsi s'explique-t-on mieux la nature des rapports qui s'étaient établis entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan. On sait que les deux femmes, quand elles étaient réunies, ne s'entendaient guère : scènes, aigreurs, reproches, larmes, propos amers étaient la monnaie courante de cette affection qui, de loin, dans les lettres de la mère, se traduit en de si touchantes effusions. Et l'on a beau dire que la vraie passion ne va pas sans orages : il est singulier qu'on ne puisse, entre mère et fille, s'aimer, ou tout au moins s'accorder, qu'à la condition de ne pas se voir. De cette singularité on accuse d'ordinaire la différence ou l'opposition des tempéraments et des caractères. Autant Mme de Sévigné était vive, dit-on, enjouée, expansive, toute de premier mouvement, autant Mme de Grignan était « peu communicative », timide même, ombrageuse, inquiète et triste, encline à vivre repliée sur elle-même. Mais j'observe que l'affection, sous toutes ses formes, vit de contrastes, et que la nature finement discrète et doucement réservée de Mme de La Fayette n'a pas empêché Mme de Sévigné d'avoir pour l'auteur de *la Princesse de Clèves* la plus tendre, la plus confiante et la moins orageuse amitié. Dira-t-on que les contrastes étaient plus fortement accusés entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan et qu'il ne faut pas qu'ils le soient trop pour que l'affection subsiste inaltérable? Ajoutera-t-on qu'entre la mère et la fille il y avait aussi la secrète opposition morale qui, depuis que l'humanité existe, a toujours dressé l'une contre l'autre deux générations successives? Toutes ces causes assurément ont pu agir pour troubler, au point de les faire profondément souffrir l'une et l'autre, et l'une par l'autre, la tendresse mutuelle de ces deux pauvres créa-

tures. Car Mme de Grignan aimait profondément sa mère : souvent souffrante d'ailleurs, ce qui excuse bien des impatiences, je ne crois pas qu'elle fût aussi « sèche » qu'on le dit d'ordinaire, et peut-être a-t-on rendu un bien mauvais service à sa mémoire en ne publiant pas, en face de l'involontaire réquisitoire de Mme de Sévigné, les lettres qu'elle adressait à cette dernière : j'ai idée que si nous pouvions les lire, ces lettres, nous lui serions aujourd'hui beaucoup moins sévères. « Je vous confesserai que, souvent, cet entrain m'assourdit et me bouscule; j'ai envie de demander grâce », disait Jules Lemaitre des lettres de la pétulante marquise. Croit-on que Mme de Grignan n'ait pas bien souvent éprouvé une impression analogue et qu'elle aussi n'ait été « bousculée » par l'exubérance verbale et le « diable au corps » de sa mère? Ne s'est-elle pas, plus ou moins obscurément, rendu compte que, dans cette tendresse éperdue qu'on lui témoignait, l'imagination jouait son rôle, ajoutait ses mirages à la réalité d'un sentiment dont l'expression toute nue l'eût pleinement satisfaite? Nature plus positive, plus réaliste, plus intérieure, n'a-t-elle pas souffert, dans ses pudeurs intimes, de ce lyrisme exaspéré, souvent intempestif, et parfois un peu ridicule? Ce qu'il y avait en elle de foncièrement classique se trouvait heurté, froissé par le romantisme maternel. Ce fut peut-être là tout le secret du long malentendu de ces deux cœurs.

***

Je viens de parler de romantisme. Sans vouloir reprendre une thèse peu défendable, — bien plutôt que du romantisme des classiques, il y aurait lieu de parler du classicisme des romantiques, — je suis bien obligé de constater qu'un autre trait rapproche Mme de Sévigné des écrivains du XIXe siècle : c'est son amour de la nature. A la vérité, elle était, dans son siècle, à cet égard, moins isolée qu'il ne semble. Brunetière aimait à dire que les hommes du XVIIe siècle n'étaient pas moins sensibles que nous au charme des beautés naturelles, mais qu'ils n'en faisaient point comme nous « de la littérature ». Il y a bien du vrai, — on pourrait aisément le montrer, — dans cette boutade. Mme de Sévigné n'aimait peut-être pas plus la nature que Racine ou que Boileau ; mais elle était restée plus provinciale, elle était d'une génération un peu antérieure, et elle fut l'une des premières en son temps à s'aviser des « beautés poétiques » auxquelles ce sentiment pouvait donner naissance. Non pas certes de propos délibéré, et en vertu d'une théorie

esthétique. Mais elle se faisait une loi et une habitude d'exprimer, la plume à la main, tout ce qu'elle avait dans l'âme. Sa luxuriante imagination redoublait, arrangeait, amplifiait ses directes impressions de nature; elle s'abandonnait à ces aimables images; elle les notait de son mieux, ajoutant, retranchant, suivant la fantaisie du moment; elle composait ainsi de vives descriptions, de gracieux petits tableaux prestement enlevés; et elle avait trop de goût pour ne pas sentir que ces charmantes notations pittoresques avaient quelque intérêt littéraire, — et pour ne pas récidiver à la première occasion.

Si, par cette tournure d'esprit, Mme de Sévigné semble sortir de son siècle, elle s'y renferme étroitement par la disposition religieuse. Cette petite-fille de sainte Jeanne de Chantal ne fut peut-être pas une très grande chrétienne : ce fut une bonne, une robuste chrétienne, et qui, comme les vraies chrétiennes de ce temps-là, s'entendait à « posséder son âme » et savait mettre son christianisme dans sa vie. Bussy se moque, quand il attribue uniquement à la « froideur » la parfaite « honnêteté » de sa cousine : si elle sut échapper à tous les écueils qui sollicitaient sa gaie jeunesse, on peut croire que la religion y fut bien pour quelque chose. De bonne heure elle avait « parié », et elle n'oublia jamais son pari. Assez peu mystique, elle ne pouvait prendre son parti des communions fréquentes : l'inquiétude, les curiosités un peu aventureuses qui distinguent la religion fénelonienne n'étaient point son fait. Elle était bien plutôt de l'école de Bossuet, son contemporain, et, comme lui, elle eût volontiers dit que « l'hérétique est celui qui a une opinion ». Elle n'était pas tendre aux protestants, et la révocation de l'édit de Nantes, ce crime de lèse-patrie et de lèse-christianisme, a trouvé en elle une apologiste. Son excuse, je le sais, est qu'en pays protestants on n'était pas plus tendre aux catholiques; mais on lui voudrait, avouons-le, un peu plus d'intelligence politique, de douceur féminine et de charité chrétienne, de même qu'on l'aurait souhaitée un peu plus pitoyable aux malheureuses victimes des « penderies » de Bretagne. Elle était complètement dépourvue d'esprit « humanitaire », et il y avait un peu de dureté dans sa religion. Un Père Rapin eût dit qu'elle n'avait pas en vain fréquenté à Port-Royal.

Mais si son christianisme manque un peu, pour nous modernes, de certains raffinements, et même de certaines délicatesses, en revanche, qu'il est sensé, grave, profondément et solidement assis! « Oh! tout ce que j'ai de bon, déclare-t-elle, c'est que je sais bien ma

religion, et de quoi il est question ; je ne prendrai point le faux pour le vrai. » Très instruite, et s'entretenant par la réflexion, les lectures spirituelles, les sermons, dans la méditation des vérités chrétiennes, elle vise surtout à la pratique, et, bien qu'elle soit capable, à l'occasion, de disserter fort congrument sur le libre arbitre, elle incline à prendre le christianisme par son côté moral bien plutôt que par son côté théologique. « La morale chrétienne, écrit-elle, est excellente à tous les maux ; mais je la veux chrétienne : elle est trop creuse et trop inutile autrement. » C'est que la morale chrétienne seule pose et résout l'inéluctable problème de la destinée humaine. L'homme meurt, c'est un fait terrible ; et Mme de Sévigné a trop passionnément aimé la vie pour n'avoir pas horreur et peur de la mort : « *Je suis embarquée* dans la vie sans mon consentement, écrit-elle en fervente lectrice de Pascal, il faut que j'en sorte, cela m'assomme, et comment en sortirai-je ?... » Et ailleurs : « ... Et puis enfin on le jette dans la fosse profonde, *où on l'entend descendre, et le voilà pour jamais.* » La mort serait une chose effroyable, si nous n'avions pas une foi aveugle dans une Providence toute-puissante et réparatrice. Mme de Sévigné ne tarit pas là-dessus. « Car j'y crois, mon cousin, c'est ma philosophie », écrit-elle à Bussy. « Le moyen de vivre sans cette divine doctrine ? » dit-elle encore. Divine doctrine en effet, qui est, remarquons-le, celle même de Bossuet, sur laquelle son imagination a travaillé sans relâche, et qui non seulement l'a aidée à vivre, mais qui, l'heure venue, lui a permis d'envisager et d'accepter la mort « avec une fermeté et une soumission étonnantes ».

*
* *

Une sensibilité moyenne ; une intelligence vive, robuste, ornée ; une imagination puissante et complète, proche parente de celle d'un Saint-Simon et d'un La Fontaine, d'un Molière et d'un Bossuet : telle nous apparaît au total Mme de Sévigné. Joignons-y un don merveilleux d'expression originale que l'art et la lecture ont bien pu développer, mais qui, comme tous les dons de ce genre, était sûrement inné. C'est dire que rien ne lui manquait pour admirablement écrire, et même que seule « l'écriture » lui permettait de se réaliser pleinement. En un mot, elle était née écrivain ; et comment, ainsi douée et ainsi munie, spontanée comme elle l'était, aurait-elle pu résister à sa vocation, à l'impérieux appel de son génie ? Elle n'y résista point, comme l'on sait, et pour « *se soulager* » elle-même, comme elle disait, pour donner satisfaction et pâture à cette « ima-

gination vive, qui représente toutes choses comme si elles étaient encore », elle se mit à écrire ces lettres qui ont fait l'enchantement de ses correspondants et de la postérité. Elle avait trouvé sa voie.

N'a-t-elle pas été parfois tentée d'en prendre une autre, et à l'instar de son amie Mme de La Fayette, de se faire imprimer de son vivant? Un jour, elle s'amuse à improviser une « maxime » à la manière de La Rochefoucauld. Une autre fois, elle trace le plan d'un « traité sur l'amitié » qu'elle manifeste l'intention d'écrire. Mais elle ne succomba pas à la tentation : elle était trop grande dame pour se costumer en « femme de lettres ». Volontiers elle eût pris pour devise : « Auteur ne puis ; écrivain ne daigne : Sévigné suis. » Au reste, elle sentait que, dans ce libre cadre de la lettre familière, elle pouvait s'exprimer tout entière, et les compliments qu'elle recevait, — car on se communiquait ses lettres, on les copiait, et Bussy en fit même passer de copieux extraits jusque sous les yeux du Roi, — suffisaient à sa « gloire », si même ils ne lui ont pas fait entrevoir la probabilité d'une gloire posthume : à certains mots que laisse échapper l'aimable épistolière, je ne serais pas éloigné de croire que cette éventualité se soit parfois présentée à son esprit. Si elle avait pu prévoir l'avenir, en eût-elle été au fond très fâchée ?

Quoi qu'il en soit, de fort bonne heure, méditer et écrire des lettres devint pour elle, de son propre aveu, l'une des grandes affaires de sa vie. Le « genre » lui convenait à merveille et « utilisait » tous ses dons. Scènes de comédie, bouts de dialogue, portraits, anecdotes, peintures de mœurs, récits et paysages, impressions de nature, menues dissertations, réflexions morales, mouvements oratoires ; de la fantaisie, du lyrisme, de l'humour, de la malice, de la tristesse, de l'esprit le plus pétillant, de l'éloquence la plus vibrante ; du Molière, du La Fontaine, du Rabelais, du Montaigne, du Saint-Simon, du La Bruyère, même du Pascal et du Bossuet ; tous les genres, tous les tons mêlés : on trouve de tout cela dans ses lettres ; et tout cela exprimé avec une verve endiablée, un entrain, une bonne humeur, une joie de style, et parfois une drôlerie d'expression qui sont vraiment inimitables. Je doute que dans aucun écrivain français on puisse relever plus d'heureuses alliances de mots, des inventions verbales plus personnelles et plus saisissantes.

Et notez que cet art si original et si vivant est en même temps un art très surveillé. La « bride sur le cou » est une légende. M. Lanson a finement observé que la fameuse lettre sur la mort de Turenne

a été écrite un mois après l'événement, quand la réflexion et l'imagination ont fait leur œuvre de filtrage intérieur, et qu'elle a été précédée d'une dizaine d'autres, moins réussies, sur le même sujet. Relisons encore cette autre page qui émerveillait Brunetière : « J'ai été à cette noce de Mlle de Louvois ; que vous dirai-je? Magnificence, illustration, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponse, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues ; du milieu de tout cela il sortit quelques questions de votre santé, où, ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. O vanité des vanités! » Ne croyez pas qu'on écrive ainsi, avec ces mots choisis, au courant de la plume. Chroniqueurs, mes frères, admirons l'aimable naturel de tant de piaffantes et caracolantes pages ; mais apprenons de cette grande artiste du grand siècle que le génie ne suffit pas pour réaliser la parfaite beauté.

Il y a au musée de Versailles un fort beau portrait de Mme de Sévigné. Sur un fond noir se détache en pleine lumière un joli visage de jeune femme, — trente-cinq ans environ, — au teint éblouissant de blonde. Sur la main droite levée la tête s'appuie avec grâce. Reposant sur les genoux, le bras gauche, orné d'un bracelet, met coquettement en valeur une longue main effilée, finement aristocratique. Sur les épaules découvertes retombent d'abondantes boucles blondes. Les « paupières bigarrées, » le nez « carré par le bout » dont parle Bussy sont moins nettement dessinés que dans le pastel de Nanteuil. La bouche est délicieuse de petitesse et de grâce mutine : sur les lèvres roses flotte un léger sourire qui deviendrait aisément malicieux. Le regard est vif, franc, direct, un peu rêveur... A quoi rêve la divine marquise? Sans doute à la lettre qu'elle va écrire tout à l'heure. L'ensemble est charmant : franchise, gaîté, santé, voilà ce qui se dégage de cette physionomie si aimablement spirituelle. Et en prenant congé d'elle, on se surprend à répéter avec Mme de La Fayette : « Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous. »

VICTOR GIRAUD.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *L'Enfant et les sortilèges*, fantaisie lyrique en deux parties; poème de Mme Colette, musique de M. Maurice Ravel. — *Carmen sæculare*; poème d'Horace, musique de Philidor. — *Les Pins de Rome*, poème symphonique de M. Respighi.

Auber demandait, paraît-il, de Félicien David : « Quand se décidera-t-il à descendre de son chameau? » Et il ajoutait, comme pour défier son confrère d'écrire dans le style familier, son style à lui : « Je l'attends lorsqu'il voudra faire chanter des chaises et des fauteuils. » L'auteur du *Désert* ne le voulut jamais. Celui de *l'Heure espagnole* vient d'essayer. M. Maurice Ravel a mis des meubles en musique. « *Les choses voient* », assure M. Estaunié, et le talent du romancier est de nous en convaincre. Ici elles chantent. Un fauteuil et une bergère, un pouf, un canapé, une horloge, un pupitre, une théière anglaise et une tasse de Chine, voilà pour les objets d'ameublement et de table. Ajoutez-y les animaux du jardin, et même un arbre. L'histoire est celle d'un petit garçon en colère et qui, de dépit, met sa chambre d'étude au pillage. Pour le punir, meubles et bêtes se révoltent d'abord contre lui, puis, l'ayant un peu maltraité, lui pardonnent.

Ce poème enfantin, mobilier et zoologique n'est dépourvu ni d'esprit ni de poésie. Mais de l'un et de l'autre presque rien n'a passé dans la musique. Elle est souvent sèche, artificielle et mécanique. Elle joue un peu comme ferait une pièce d'horlogerie, le ressort d'une montre, d'une toute petite montre, et qui, faute d'huile, grincerait. Dans la scène finale seulement, devant l'enfant blessé, elle s'attendrit et note avec une émotion discrète les derniers mots des bestioles devenues compatissantes. Mais, en général, cette musique ignore la sensibilité. Le naturel et la facilité plus encore.

Nulle part elle ne donne une impression d'aisance, d'abandon et de détente heureuse.

Enfin et surtout, elle a le défaut le plus contraire à la qualité maîtresse qu'on a louée dans la comédie de Regnard : elle est médiocrement gaie. Ni les meubles ni les animaux ne sont ici musicalement spirituels et comiques. Ils ne le sont pas plus par ce qu'ils chantent, si cela peut s'appeler chanter, que par l'orchestre qui les accompagne, si c'est « accompagner » le chant, que de toujours paraître l'ignorer ou le contredire. Ah ! nous ne sommes plus au temps où les notes s'aimaient, où du moins les musiciens se plaisaient à rapprocher celles qui s'aiment. C'est entre les autres qu'ils prennent la peine, — et combien nous peinons avec eux ! — d'établir les rapports les moins affectueux. En vérité, le royaume des sons lui-même souffre violence. Et puis fallait-il, en un sujet si mince, tant d'effort et de recherche ! En définitive, il y a là bien peu de vraie musique. Des « coins amusants », dit-on. Plutôt des angles, et jamais droits, toujours aigus.

Laissons les meubles et ne parlons que des bêtes. Nous connaissons des histoires naturelles en musique, avec ou sans paroles, autrement plaisantes et vivantes, spirituelles et poétiques à la fois, depuis *la Poule*, de Rameau, jusqu'à la basse-cour et ménagerie de Saint-Saëns (*le Carnaval des animaux*). Et même, si vous voulez de la grosse bête, nous ne saurions trop vous recommander *l'Hippopotame* de Bourgault-Ducoudray.

Faut-il l'avouer ? A la longue et plus on entend et réentend la musique de M. Ravel, (nous parlons maintenant de sa musique en général,) moins on sait au juste ce qu'on en pense. C'est un peu selon les heures, suivant les œuvres aussi. Quelquefois elle amuse. Elle agace souvent. Il n'est pas impossible qu'elle émeuve, témoin certaine pièce de piano, *le Gibet*, où le sentiment profond, tragique, s'allie à l'effet pittoresque et le dépasse. Les contes de *Ma mère l'Oye*, surtout orchestrés, forment un aimable album, tout plein d'esprit et de gentillesse. Nous aimons encore mieux l'*Introduction et Allegro* pour harpe, quatuor, flûte et clarinette. Le groupement sonore est heureux, et l'idée mélodique, peu développée, a d'agréables retours. C'est justice de nommer ici la harpe la première. De ses traits, de ses gammes, de ses roulades, elle enveloppe comme d'une gaze d'argent l'harmonieux concert.

Mais dans l'art de M. Ravel il s'en faut que tout soit harmonieux. Dissonance et discordance y tiennent une place très honorable.

On put s'en apercevoir au cours d'une matinée préparatoire consacrée par l'Opéra-Comique aux œuvres du musicien, peu de jours avant la représentation de *l'Enfant et les sortilèges*. Certain, ou certaine, « Tzigane » pour piano et violon est à faire grincer des dents. Harmoniques, *pizzicati*, s'y disputent le prix de l'acidité. J'ai connu jadis une fillette de quatre ou cinq ans qui tricotait à l'aiguille. Quand on lui demandait : « Que fais-tu là? » elle répondait : « Je fais des petites choses pointues ». La musique de M. Ravel est toute pleine de choses de ce genre. On y trouve encore d'autres *Histoires naturelles* que *l'Enfant et les sortilèges*. Simples chansons, par où j'entends des chansons seulement, car elles ne sont rien moins que simples, cachant au contraire la recherche et l'artifice sous un faux semblant de simplicité. Là aussi les notes ont l'air d'avoir rencontré par hasard des paroles et de s'en tirer comme elles peuvent. Plaisanteries, si l'on veut, et d'un « pince sans rire ». Il est certain qu'une telle musique pince et ne rit pas. Mais elle ne fait pas rire non plus. Et puis elle est vraiment arrivée au dernier degré de la ténuité. Nous avons aujourd'hui de grosse musique, — on en citerait même de grossière. Il en est aussi de trop mince, et qui semble ne plus tenir qu'à un fil. Mettons à plusieurs. Mais il ne faudrait tout de même pas remplacer par des cheveux les sept cordes de la lyre.

« Préférez-vous, demandait notre professeur de seconde, préférez-vous être interrogé sur Horace ou sur Bossuet? » La plupart d'entre nous choisissaient Bossuet, l'ordre du jour, de ce jour-là, comportant l'explication du *Carmen sæculare*, qui n'était pas facile. Les oraisons funèbres nous étaient tout de même un peu plus familières. Et nous ignorions surtout qu'en 1780 Philidor, grand joueur d'échecs et non moindre musicien, Philidor, un des créateurs de l'opéra-comique français, avait mis en musique le poème latin. M. Louis Masson, du temps qu'il dirigeait avec autant de soin que de goût le Trianon-Lyrique, y a représenté, si nous avons bonne mémoire, *le Soldat magicien* et *le Maréchal ferrant*. Souhaitons qu'il les reprenne à l'Opéra-Comique et qu'il y ajoute *Tom Jones*. En attendant, l'estimable Société Griset-Saint-Bris, que dirige M. Étienne Millot, nous a fait entendre le *Carmen sæculare*.

C'est un grand maître que Philidor, et, si l'on ne parle que de science ou de technique, supérieur à Monsigny, même à Grétry. Le joueur d'échecs se retrouve chez le musicien. De ses contemporains et

de ses émules Philidor fut aussi le plus renommé. On l'ignore à peu près aujourd'hui. Mais il suffit de lire une excellente et récente étude à lui consacrée, pour connaître tout entier, de son enfance à sa mort, non seulement l'artiste, mais l'homme, le confrère, l'ami, sans oublier le modèle des époux et des pères (1).

Plus de vingt fois musicien de théâtre, à l'Opéra-Comique, à l'Opéra, Philidor a composé pour le concert trois œuvres importantes : le *Carmen sæculare*, un *Te Deum* et une *Ode anglaise*. Il les écrivit pour l'Angleterre, dont il fut souvent l'hôte. Elle lui témoignait presque autant de faveur qu'à Hændel et le considérait un peu, après l'auteur du *Messie*, comme un musicien national. C'est à Londres qu'il mourut en 1795, âgé de soixante-neuf ans.

Londres entendit quelques mois avant Paris (1780) le *Carmen sæculare*. On en connaît le sujet et l'occasion. Tous les cent dix ans Rome célébrait en l'honneur d'Apollon et de Diane des jeux dits séculaires qui duraient trois jours et trois nuits. Des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles chantaient en cette circonstance les louanges du couple fraternel et divin. En l'an de Rome 736, Horace fut prié par Auguste de composer le poème officiel. Un peu moins de vingt siècles après, Philidor l'a mis en musique. « Oratorio laïque », a-t-on dit. Le premier mot seul est exact, l'ode d'Horace étant toute religieuse, cantique d'actions de grâces, hymne deux fois saint à la gloire des dieux protecteurs de Rome, et de Rome par eux protégée et glorieuse elle aussi.

L'œuvre musicale est un peu longue. Philidor aurait pu se contenter du *Carmen sæculare*. Mais, comme on dit familièrement, il en a remis. Onze morceaux (sur vingt-quatre), tirés d'autres odes d'Horace, précèdent le poème et l'annoncent. Il est vrai que leur beauté (paroles et musique) ne le cède point à celle des pages suivantes. Robuste, fière et souvent héroïque beauté. La force est peut-être la vertu capitale de cette musique. Si haut qu'elle monte, elle s'appuie toujours en bas, et solidement. Philidor apparaît ici comme un grand architecte de sons. « Coupe », « élévation », sous tous les aspects il nous présente un édifice imposant. Il ordonne, il compose autant qu'il imagine. Chaque élément de son art est riche de substance. D'abord la mélodie, ou le chant. Dès les premières mesures, dès les premières notes, se reconnaît et s'impose le musicien de grand style. Il y a quelque chose à dire, il le dira, déjà même il le

(1) *Philidor et l'évolution de la musique française au XVIIIe siècle*, par M. George-Edgar Bonnet ; Paris, Delagrave.

dit. A peine a-t-il commencé, qu'on le sent en quelque sorte parti, lancé pour une longue course, qu'il fournira, que nous fournirons avec lui, sans hâte, sans fatigue et tout entière.

Même énergie dans le récitatif, qu'un orchestre toujours expressif accompagne, à moins que, par de rudes accords, il ne le brise. Et cet orchestre le plus souvent ne se contente pas d'accompagner. Il a son rôle personnel et sa vie propre, une vie intense. Rien de lui n'est inutile, encore moins indifférent, ni des traits de violons précipités, impétueux comme de pathétiques vocalises, ni même certains *pizzicati* qui semblent faire sonner à l'antique, mais solides, mais éclatantes celles-là, toutes les cordes de la lyre.

La douceur ne leur est pourtant pas étrangère. A tel ou tel chœur des jeunes filles on dirait que les Grâces décentes ont prêté leurs voix, leurs sourires, leurs gestes même, dont une musique sœur de celle de Mozart semble imiter l'élégance exquise.

Mais l'impression de grandeur est peut-être la dernière que laisse l'ensemble de l'ouvrage. On ne saurait oublier, ne l'eût-on entendue qu'une fois, certaine strophe, lyrique entre toutes, pour voix de basse avec chœurs : « Soleil bienfaisant, toi qui fais naître et cesser le jour, toi qui apparais toujours le même et toujours nouveau, puisses-tu dans ta course ne rien voir de plus puissant que Rome ! » En latin, et surtout en musique, c'est bien autre chose encore, et quelque chose de radieux. Sur les notes montantes d'un simple accord parfait on voit réellement, salué par les acclamations de tout un peuple, se lever et s'élever le soleil.

Enfin rares sont les œuvres où par la dignité, par la noblesse, poésie et musique s'égaient ainsi. Admirable, immense sujet, le *Carmen sæculare* s'étend bien loin au delà de Rome et du siècle qui l'inspirèrent tous deux. Il est infini dans le temps et dans l'espace. Nous-mêmes, Français d'aujourd'hui, il a de quoi nous émouvoir encore, et c'est pour nous un sujet de fierté qu'un musicien de chez nous l'ait fait nôtre.

« Et vous, Parques, dont les prédictions ne sont jamais démenties par les événements, faites que nos destinées demeurent prospères...

« O Dieux, donnez à la jeunesse l'honnêteté, le repos à la vieillesse, à tous les enfants de Romulus l'opulence, la gloire et une nombreuse descendance...

« Que les fils d'Anchise et de Vénus, plus forts que leurs ennemis... obtiennent de vous ce qu'ils demandent.

« Déjà la bonne Foi, l'Honneur, la Paix, l'antique Probité et la

Vertu osent reparaître et l'Abondance revient avec sa corne remplie. »

Nous aussi, nous tous, renouvelons aujourd'hui les actions de grâces et les prières que Rome victorieuse adressait à ses dieux. Chrétiens, n'en changeons que l'adresse, mais gardons-en l'objet et la ferveur.

Rome encore, la Rome antique et celle d'à présent, vient d'inspirer à un musicien d'Italie, M. Respighi, un poème symphonique de belle allure. Il a pour titre *les Pins de Rome* et se divise en quatre parties ou tableaux qui se suivent sans interruption. Le premier représente des jeux d'enfants sous les ombrages du Pincio ou de la villa Borghèse. (Nous n'avons plus le programme sous les yeux.) Sujet moderne, musique plus moderne encore par la virtuosité, la recherche et l'artifice. Rien de plus ici qu'une amusette sonore, qui brille, pétille et papillote. Mais les trois autres numéros (*Aux catacombes*, *Lever de soleil sur la Campagne romaine* et *Marche triomphale*) ont une vraie grandeur. On y trouve l'essence et non pas seulement l'apparence ou l'illusion de la musique. Et cette musique a de la gravité, de la profondeur et de l'éclat tour à tour. L'œuvre ici n'est plus de celles où les détails ingénieux tiennent lieu d'une forte et féconde pensée. Taine y eût reconnu ce qu'il aimait et ce qui manque le plus à l'art de notre temps, les « vastes généralisations » et les « grands partis pris ». Que la musique des *Catacombes* se contienne et pour ainsi dire se renferme en soi, qu'au contraire celle de la *Campagna* se déploie avec opulence, l'une sombre et l'autre rayonnante ont même vigueur. Il se peut que la puissance de la marche finale lui vienne encore plus de l'orchestration que des idées elles-mêmes, mais cette puissance existe, elle agit et jusqu'à la fin elle s'accroît. Fût-ce à côté de la musique d'un Philidor, celle-ci ne paraît point indigne de Rome et de l'Empire.

C'est au Conservatoire que fut jouée, — admirablement, — l'œuvre de M. Respighi. Nous prions instamment M. Philippe Gaubert de nous donner l'an prochain le *Carmen sæculare*.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le premier « train spécial » emportant vers le Sénat les nouveaux impôts est arrivé au Luxembourg le 17 ; mais c'est un « train léger ». Il s'est manifesté à la Chambre une majorité contre les projets du Ministre, mais il s'en est formé une autre contre les projets du cartel adoptés par la Commission des finances. Si bien que, des divers programmes, seuls des fragments informes ont surnagé. Le projet primitif de M. Doumer prévoyait 8 milliards 800 millions de recettes, dont la moitié environ devait servir à commencer l'amortissement. La Commission, ajournant l'amortissement, ne prévoyait plus que 3 milliards et demi de recettes, dont 450 millions devaient provenir de l'impôt direct. La Chambre n'a voté, en définitive, que 1 600 millions d'impôts, et encore s'en faut-il qu'il s'agisse de recettes assurées ; les 300 millions attendus d'un meilleur contrôle de l'impôt sur les revenus sont aléatoires, car le développement du contrôle comporte des frais dont le rendement est incertain ; de même les économies ne sont pas trouvées ou ne pourraient l'être que par une refonte des services administratifs qui ne se fera pas en un jour. A mettre les choses au mieux, il reste un déficit de 2 400 millions que le Gouvernement va demander au Sénat de combler.

A la Chambre, les débats ont gardé un caractère nettement politique. Voici, par exemple, la discussion sur la transformation des titres au porteur en titres nominatifs ou en titres à endos : ce n'est qu'en apparence qu'il s'agit de réprimer les fraudes fiscales ; l'objet des socialistes est, avant tout, d'établir une sorte de cadastre complet de la fortune mobilière en France, afin de pouvoir la confisquer partiellement ou totalement au profit de l'État collectiviste. La fortune mobilière, celle dont ils poursuivent la destruction et la ruine, sous le nom de « richesse acquise », comme s'il n'était pas

naturel et légitime à l'homme d'épargner pour l'avenir sur le fruit de son travail, est l'objet constant de l'animadversion des socialistes. M. Léon Baréty a fortement montré que la fraude est moins importante qu'on ne l'imagine, et que d'ailleurs les impôts écrasants dont sont frappés les revenus des valeurs mobilières, peuvent en quelque mesure lui servir d'excuse. Le directeur de l'enregistrement, M. Deligne, a démontré l'impossibilité de la transformation obligatoire du titre au porteur en titre à endos. On allègue l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis : mais M. Deligne et M. Evain ont montré que les opérations du Stock-Exchange sont pratiquées d'une manière absolument différente des usages de la Bourse de Paris ; le titre au porteur se généralise de plus en plus dans les pays anglo-saxons et la négociation des titres nominatifs ou à endos est très simplifiée. L'expérience tentée en Italie n'a donné que des déceptions. D'ailleurs, M. Louis Dubois l'a montré, la réforme serait matériellement irréalisable : « Le Crédit foncier estime que, simplement pour classer par emprunt et par numéro les 18 millions de titres au porteur qu'il a émis, 90 000 journées de travail ne seraient pas de trop. Après le classement viendraient la transformation, puis la transmission des titres aux intéressés. » Et ainsi de suite.

Et c'est quand la maison brûle, quand le Trésor a besoin de ressources immédiates que l'on pense à des réformes qui exigeraient une armée d'employés et des frais formidables pour aboutir à tuer le marché de Paris au profit des places étrangères. Mais à quoi servent les arguments devant les partis pris et les intérêts ? M. Léon Blum avait récemment invoqué l'exemple des États-Unis pour faire voter la publicité des rôles de l'impôt sur le revenu ; or, le lendemain du jour où le théoricien du marxisme alléguait un tel précédent, le Congrès abrogeait la mesure démagogique votée en 1924 ; le secrétaire du Trésor, M. Mellon, démontrait que la publicité avait engendré les abus les plus scandaleux et que d'ailleurs elle était « absolument inutile au point de vue du Trésor ». « Tous les agents supérieurs de mon administration, a dit M. Mellon, ont déclaré qu'aucun impôt supplémentaire n'avait été perçu grâce à la publicité des rôles et tous en ont recommandé l'abrogation... La publicité a encouragé l'extension de la fraude et la diminution du rendement de l'impôt. »

Sur l'article 79 (suppression des titres au porteur) M. Doumer accepte, à titre de transaction, deux mesures destinées à prévenir les fraudes : le carnet de coupons, qui serait plus gênant et moins

efficace que le fameux bordereau de coupons établi en 1924 et supprimé depuis lors (1), et le titre à endos facultatif qui, évidemment, n'aura pas grand succès auprès des porteurs. Cet article fut, à la Commission des finances, l'objet d'incidents très vifs dont le résultat fut d'accentuer au sein du groupe radical-socialiste la scission entre les deux tendances et de montrer la solidarité des socialistes et des communistes. Le lendemain, 12 février, cette complicité révolutionnaire, d'une part, et, de l'autre, cette félure dans le groupe principal de la majorité apparurent en pleine lumière à propos de « l'État héritier ». M. Joseph Barthélemy montra, dans un discours incisif, d'une dialectique implacable et d'une rare élévation de pensée, les conséquences de la mesure proposée par la Commission. L'État a, dans toutes les successions, une lourde, trop lourde part, même en ligne directe; il s'agissait, cette fois, de lui donner les droits d'un héritier légitime réservataire, c'est-à-dire de l'introduire, avec la famille, jusque dans la chambre du mort, pour toutes les opérations d'inventaire, de partage et même pour le règlement des funérailles. Cette transformation révolutionnaire du droit civil et des mœurs françaises, destructrice de la famille, spoliatrice du patrimoine, n'avait même pas été soumise à la commission de législation civile. L'éloquence de M. Joseph Barthélemy, la question de confiance enfin nettement posée par M. Briand, emportèrent le vote : la disjonction de l'article, avec un sens défavorable à la mesure proposée, fut adoptée par 326 voix contre 183. Si important que soit par lui-même ce vote où, pour la première fois, la majorité osa se rebeller contre les volontés révolutionnaires, il l'est aussi par ses conséquences politiques immédiates. Les groupes du cartel, en face des socialistes unis aux communistes, se sont disloqués; le groupe radical-socialiste, le plus important de la Chambre, apparut profondément divisé, les uns ayant voté pour, les autres contre, d'autres encore ayant préféré s'abstenir. Autour de M. J.-L. Dumesnil se groupent ceux qui font passer avant tout la solidarité électorale cartelliste; avec M. Franklin-Bouillon se rangent ceux qui ne confondent pas radicalisme et démagogie révolutionnaire et qui, ayant conscience des

(1) M. Lucien Romier, dans un éditorial du *Figaro* qui a produit une grande impression, a montré que le carnet de coupons mettrait les petits porteurs dans l'impossibilité pratique de toucher eux-mêmes leurs rentes et les obligerait à recourir à des intermédiaires. La mesure profiterait donc d'abord aux banquiers et surtout aux moins qualifiés.

périls imminents, sont prêts à suivre le gouvernement. Une majorité nouvelle apparaissait, analogue à celle du 12 juillet. Se retrouvera-t-elle pour adopter la loi fiscale telle que l'établit le Sénat?

Ainsi était mis en désarroi le projet du cartel: ses principales dispositions, déclaration obligatoire pour tous, suppression du titre au porteur, l'État participant aux successions, étaient bouleulées. Mais les projets de taxes indirectes, demandées par le gouvernement et acceptées par la Commission, n'avaient pas un meilleur sort : la majoration de l'impôt sur le sel et de l'impôt sur les tabacs, la taxe nouvelle sur les paiements, étaient rejetées par des majorités considérables où se confondirent tous les partis dans une égale ardeur à ne pas porter devant les électeurs la responsabilité d'impôts naturellement impopulaires. Et c'est ainsi que le train de M. Briand s'ébranla, poussé par 258 voix contre 145 jusqu'au Luxembourg. Le gouvernement compte sur la sagesse sénatoriale pour mettre de l'ordre dans les projets informes que lui envoie la Chambre, pour suppléer aux lacunes et boucher les trous du budget.

Mais le Sénat a-t-il le droit d'initiative en matière de recettes? Les socialistes le lui contestent, mais l'opinion, lasse et énervée, même à la Chambre, le lui accorde. Le scandale de l'impuissance parlementaire a assez duré ; ses effets sont tristement visibles par le cours des changes. M. Doumer, interrogé le 19 par des journalistes, répondait : « La baisse du franc qui s'est produite à New-York est la conséquence de nos dissentiments politiques. Nous donnons un spectacle tel, en n'aboutissant pas, que l'on commence à douter, dans le monde, de la possibilité de notre relèvement financier. » M. Doumer augure que le Sénat aura terminé le 25 sa tâche réparatrice. Mais l'emprise des socialistes sur la Chambre sera-t-elle assez forte pour faire rejeter les dispositions acceptées par le Sénat et ajouter un conflit constitutionnel au désarroi financier? M. Briand, cette fois, mettra-t-il dans la balance le poids de son autorité? De toutes parts les nouvelles les plus alarmantes arrivent : le crédit de la France s'effrite et la faute en est uniquement à l'impuissance parlementaire et aux appréhensions que l'influence grandissante des socialistes au Parlement provoque même chez nos amis. La presse anglaise, avec sa morgue pédantesque, prétend nous donner des leçons; mais, il faut reconnaître que parfois ses avertissements sont sages : ainsi ceux du *Times* lorsqu'il s'inquiète, avec « tous les bons Européens », des répercussions de nos difficultés financières sur les changes. Il est malheureusement exact que « tout le pays

ressent de l'indignation et de la honte à voir la façon dont ses intérêts les plus importants sont sacrifiés, de semaine en semaine, à l'ineptie, au fanatisme, à l'esprit de parti et aux ambitions personnelles d'un grand nombre de députés... Un gouvernement fort qui ne serait pas soupçonné de complaisances envers les socialistes réussirait sans doute à dissiper la méfiance générale qui rend si difficile et si lente la restauration de la santé financière en France. »

Un gouvernement fort ! C'est le cri qui, de tous les coins de la France, monte vers la capitale. A situation difficile, autorité renforcée. Un gouvernement peut être fort sans être une dictature sans contrôle ni responsabilité ; nous n'en sommes pas réduits à choisir entre l'autorité à la mode de Moscou et la dictature à la manière italienne. Mais il faut faire front résolument contre les hommes qui n'admettent aucune forme d'autorité si ce n'est la tyrannie de la rue. Le *Matin* ayant récemment publié un article vigoureux : *Halte au désordre!* M. Renaudel y vit « un appel déguisé au fascisme contre l'action parlementaire ». Avec ces maniaques de l'anarchie il n'y a rien à faire, si ce n'est leur barrer la route. Ce sont eux les fourriers de la dictature ! Le pays sent, plus ou moins vivement, selon les régions, le péril et la menace de demain ; il sait, comme le disait récemment M. Doumer, que « si une nouvelle crise survenait, elle serait désastreuse, n'entraînant pas seulement la baisse du franc mais son avilissement total ». Il n'est pas étonnant que nos patriotiques régions de l'Est s'éveillent les premières. L'élection de M. André Tardieu, à Belfort, citadelle du radicalisme, est significative et la satisfaction générale qui accueille la brillante rentrée à la Chambre d'un homme qui a fait ses preuves d'énergie et d'organisation est un signe des temps.

Les difficultés financières qui assiègent le gouvernement amoindrissent son autorité au dehors ; l'Europe, comme la France, manque d'une direction forte. Que de là un péril puisse sortir, le pays en a conscience. Au moment où le Reich allemand vient d'envoyer sa demande d'admission à la Société des nations (8 février), les sentiments qui l'animent en accomplissant ce grand acte et dont les manifestations sont de plus en plus précises et fréquentes, troublent les esprits chez nous, d'autant plus que d'Angleterre aussi nous viennent des interprétations qui ne sauraient nous satisfaire. Les organes du cartel eux-mêmes s'inquiètent. N'est-ce pas M. Eugène Lautier, qui, louant M. Mussolini de sa rude franchise, écrivait : « Enfin il y a quelqu'un pour dire à l'irrédentisme allemand qu'il

trouble sur tous les points du monde les espérances de paix... Pour conserver la paix, à laquelle nous tenons essentiellement, commençons par ne pas nous bercer d'illusions dangereuses. » Ces illusions, la presse allemande suffirait à les dissiper. L'Allemagne n'entre pas dans la Société des nations avec l'esprit de paix. La Société des nations, d'après elle, était jusqu'ici une Société des alliés dont l'objet était d'imposer au Reich les clauses iniques du traité de Versailles; par l'entrée de l'Allemagne, elle change de caractère et va devenir un moyen de ruiner l'autorité des traités. A Locarno, le Reich n'a renoncé qu'à recourir aux armes pour obtenir les réparations auxquelles il prétend avoir droit; mais, à Genève, il se réserve de se servir de la Société des nations pour ruiner l'Europe de notre victoire. En effet, s'il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus, comme on l'a trop répété, notamment en Angleterre, pourquoi subsisterait-il des traces de la défaite allemande? La presse anglaise célèbre le proche avènement des États-Unis d'Europe, mais la presse allemande, elle, s'apprête à soulever des difficultés dans chaque pays où vivent des minorités allemandes, si faibles soient-elles, jusqu'à ce que ces groupes aient obtenu un statut de faveur et la faculté de s'unir à la grande Allemagne. Le trouble apporté et entretenu dans tous les pays voisins de l'Allemagne, voilà le premier stade. La réalisation d'un pangermanisme intégral, voilà le second. Les Allemands comptent que, pour cette œuvre de démolition européenne et de construction allemande, la Société des nations sera leur docile instrument.

La *Tægliche Rundschau*, organe officieux de M. Stresemann, rappelant dernièrement, avec le tact qui caractérise les Allemands, à propos de l'évacuation de Cologne, la capitulation de Paris en 1871, s'écriait : « La délivrance de Cologne n'est qu'un commencement. La volonté de nos ennemis de jadis, qui a internationalisé les fleuves allemands, qui a coupé le territoire allemand par le soi-disant couloir de la Vistule et qui a arraché du corps de l'Allemagne une province florissante, cette volonté doit être réduite à néant; jusque-là il n'y aura pas de repos pour l'Allemagne. » M. Stresemann amorce sa manœuvre en accordant à certaines minorités ethniques englobées dans le territoire allemand, à celles surtout qui ne sont pas gênantes, aux Danois du Slesvig, des franchises peu compromettantes, et il fait sonner haut dans sa presse ce libéralisme de façade. Dès la prochaine session de la Société des nations, nous verrons surgir la question polonaise et le problème autrichien. Il est bien naturel, dans ces conditions, qu'au moment où l'Alle-

magne, sans doute pour prix de sa loyauté dans l'exécution des traités, va recevoir un siège permanent au conseil de la Société des nations, la Pologne, qui sait qu'elle y sera attaquée, se préoccupe de se défendre et demande, pour elle aussi, l'entrée dans l'aréopage de Genève. Il faut bien voir que l'irruption de l'Allemagne dans la Société des nations risque de fausser le fonctionnement de l'organisme et entraine nécessairement des remaniements dans sa constitution intérieure. C'est l'objet du voyage actuel du secrétaire général, sir Eric Drummond, à Berlin. La Société des nations avait jusqu'ici comme base juridique et politique de son action le respect des traités; l'Allemagne prétend s'en servir pour les démolir; les conditions sont donc changées et des précautions s'imposent. L'Espagne, comme grande puissance et comme représentant toute la latinité d'Amérique, le Brésil comme le plus important des États de langue portugaise, saisissent l'occasion d'un tel remaniement pour poser leur candidature à un siège permanent.

Ce n'est pas seulement un souci de justice et d'équilibre, — il paraît que la notion d'équilibre n'est plus de mode, — qui impose l'entrée de la Pologne à titre permanent dans le Conseil de la société, c'est encore un exact sentiment des réalités politiques qui doivent se traduire dans la composition du Conseil. La Russie s'étant jusqu'ici exclue d'elle-même et devenant de plus en plus asiatique, la Pologne est le plus grand des États slaves européens. Or, s'il est une vérité évidente, — encore que les Anglais agissent comme s'ils ne la voyaient pas, — c'est que le caractère dominant de la guerre a été la lutte du germanisme contre le slavisme. C'est à propos d'un État slave que la guerre a éclaté; la destruction de l'Empire austro-hongrois, la libération des peuples slaves, la résurrection de la Pologne, manifestent la victoire des Slaves; depuis le temps des Hohenstaufen, depuis l'installation des Magyars dans le bassin moyen du Danube, les Slaves sont refoulés, détruits, absorbés, asservis par les Germains; pour la Prusse comme pour l'Autriche le *Drang nach Osten*, la poussée vers l'Est, c'était la lutte sans merci, sans répit, contre les Slaves. La victoire des Alliés en 1918 a mis fin à ce long cycle d'iniquités et d'oppression : ne pas le voir, c'est oublier l'histoire, c'est méconnaître la réalité, c'est préparer à l'Europe un nouvel avenir de violences et de servitude. Que les Allemands, que les Magyars se croient lésés par la cessation brusque d'une oppression plusieurs fois séculaire, qu'ils dénient de bonne foi tout avenir politique à des peuples qu'ils ont volontairement

maintenus loin de la lumière et de la liberté, cela est naturel, « mais, — comme disait Brunetière, — précisément cela n'est pas humain ». Voilà l'entreprise en face de laquelle l'Allemagne veut placer l'Europe. Le patriotisme allemand, le patriotisme hongrois sont respectables, mais dans la mesure seulement où ils ne lèsent pas d'autres patriotismes aussi respectables et où ils ne falsifient ni l'histoire, ni la justice, ni les billets de la banque de France. Voilà ce qu'il faut apercevoir derrière la question de l'attribution à la Pologne d'un siège permanent au Conseil de la Société des nations.

De ces vérités, nul doute que M. Briand n'ait pleine conscience; mais nous lui demandons de le dire. La question de Locarno va venir bientôt devant la Chambre : excellente occasion pour le Président du Conseil de faire entendre la voix de la raison et de dire ce que sont et ce que ne sont pas, pour la France, les accords de Locarno, ce qu'est et ce que n'est pas l'esprit de Locarno. Il y a de plus en plus deux thèses en présence ; l'interprétation de la presse anglaise paraît trop souvent se rapprocher de celle de M. Stresemann et du nationalisme allemand, pour qu'il ne soit pas indispensable de remettre les choses au point. Rien ne serait plus dangereux que de laisser se développer en Allemagne certaines espérances qui, si elles devenaient des réalités, signifieraient la destruction de tout ce qui fait le prix et le bienfait de la victoire des Alliés, ou qui, si elles devenaient des déceptions, aigriraient pour longtemps les rapports entre la France et l'Allemagne. Rien de tel que les positions nettes. M. Mussolini a choisi la sienne. Provoqué par les attaques incessantes de la presse allemande et par un discours de M. Held, président du Conseil bavarois, il a, dans son style un peu truculent, mais clair et vigoureux, remis les choses au point. M. Stresemann a battu en retraite, tout en maintenant habilement ce qui est le plus contestable, à savoir le droit du gouvernement de Berlin à s'intéresser aux populations de langue germanique du Tyrol du sud qui n'ont jamais fait partie de l'Allemagne et au nom desquelles l'Autriche seule serait qualifiée pour faire entendre des doléances et des revendications.

Le gouvernement britannique, sur la question de l'entrée de nouveaux États dans le conseil de la Société des nations, n'a pas encore fait connaître publiquement son point de vue ; mais la presse se déchaîne contre la France dont la Pologne n'est, à l'entendre, qu'une dépendance : l'incurable défiance d'une partie de l'opinion britannique envers la France et envers les Slaves, transparaît dans cette nouvelle campagne. On fait donner les Dominions,

et le général Smuts en profite pour nous apprendre que si nous étions des *gentlemen*, nous nous empresserions de rendre l'Alsace et la Lorraine aux Allemands. Voilà où on en arrive. Sir Austen Chamberlain ne serait-il pas, une fois de plus, pris au piège de lord d'Abernon? Sa confiance en l'avenir de l'œuvre de Locarno et en la bonne foi des sept puissances qui y étaient représentées est touchante, et nous voulons la croire fondée, mais elle ne doit pas exclure certaines précautions. Il n'appartient pas à l'Allemagne de dicter la loi. Un article officieux de la *Tægliche Rundschau* déclare que l'Allemagne ne prétend pas s'opposer à l'entrée d'une puissance quelconque dans le Conseil, mais que si les conditions dans lesquelles elle a été invitée à adhérer à la Société des nations se trouvaient modifiées, elle réserverait sa propre décision. Cette menace, qui est un chantage, est le résultat de la faute capitale, souvent signalée ici, par laquelle la politique anglaise a laissé prendre à l'Allemagne le rôle avantageux de défendeur, et l'a mise en situation de se faire prier. Il est nécessaire que M. Briand, au nom de la clarté et de la droiture françaises, et au nom des intérêts dont il a la garde, fasse entendre sa voix, remette chaque chose au point et chacun à sa place. Il ne faut pas laisser dévier l'œuvre de Locarno au gré des passions pangermanistes et au hasard des préjugés insulaires du gouvernement britannique. L'Allemagne rêve d'effacer toute trace de son agression et de sa défaite : c'est son rôle. L'Angleterre veut être le moins possible entraînée dans les complications continentales et libre de consolider son hégémonie navale par la paix et le désarmement continental : c'est sa tradition.

Telles nous les trouvons aujourd'hui l'une et l'autre, telles nous les voyons agir dans les deux volumes pleins de vie et de dramatique intérêt que vient de publier M. Raymond Poincaré et qui nous font revivre l'année 1912, au lendemain d'Agadir et durant la première guerre balkanique, c'est-à-dire aux origines de la grande guerre (1). Après la crise d'Agadir, précédée elle-même de la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, la paix européenne est ébranlée. M. Poincaré, qui devient président du Conseil et ministre des Affaires étrangères en janvier 1912, travaille à la consolider. Mais, en Angleterre, le cabinet libéral n'est préoccupé que d'éviter tout engagement qui pourrait l'entraîner à intervenir

(1) *Au service de la France. Neuf années de souvenirs.* — I. *Le lendemain d'Agadir.* — II. *Les Balkans en feu.* (Plon, éditeur, 2 vol. in-8°.)

dans les affaires du continent; il ne se décidera que d'après « ses intérêts particuliers ». Lord Haldane, avec l'approbation de M. Asquith, s'en va à Berlin chercher un rapprochement avec l'Allemagne. Le gouvernement allemand se flatte d'entraîner le cabinet britannique à déclarer qu'en cas de conflit européen il gardera une neutralité bienveillante envers l'Allemagne. L'honnêteté de sir Francis Bertie s'en indigne, son patriotisme s'en alarme, car sa finesse a pénétré le jeu allemand et l'illusion dont son gouvernement est le jouet. Il parle à M. Poincaré. M. Chênebenoit, dans *le Temps*, M. Lauzanne, dans *le Matin*, ont reproduit cet entretien, mais il est d'une actualité si saisissante que l'on a plaisir à en citer ne fût-ce qu'un fragment : « Il faut éviter que la déclaration de neutralité ne soit faite, et elle risque de l'être avant peu, si le gouvernement allemand revient à la charge... Croyez-moi. Il ne faut pas que M. Cambon paraisse satisfait. Si vous faites parler à Londres avec fermeté, on hésitera sans doute à commettre la faute que je redoute. » Parler à Londres avec fermeté ! Ce conseil d'un Anglais qui connaissait bien ses compatriotes et qui était bon Européen, est toujours utile à méditer. L'hégémonie insulaire et maritime de la Grande-Bretagne n'est pas soumise aux mêmes lois ni exposée aux mêmes hasards que nos sécurités continentales ; son bon vouloir a besoin d'être éclairé, parfois redressé. Un mot dit par Londres en juillet 1914 aurait probablement sauvé la paix.

Dès le printemps de 1912, on voit poindre la guerre balkanique. M. Poincaré, le premier, aperçoit le péril, s'en alarme, travaille à le prévenir. M. Sazonof se croit assuré de pouvoir, à son gré, retenir les États balkaniques qui lui ont promis de ne rien précipiter sans son agrément ; c'est M. Poincaré qui, durant sa visite à Pétersbourg, lui montre, dans l'alliance serbo-bulgare, la pointe offensive. L'intrigue autrichienne, dans les Balkans, s'entrecroise avec l'intrigue russe ; M. Poincaré voit nettement que la résolution des petits États, poussés à bout par la maladresse des Jeunes-Turcs à l'égard des chrétiens de Macédoine, peut, à un moment donné, déclencher la guerre, en dépit des recommandations des Puissances. C'est l'Italie qui, par l'agression de 1911, a ébranlé le *statu quo* oriental. De 1911 à 1914, les guerres s'engendrent l'une l'autre. C'est en 1912 que le péril pouvait être conjuré. M. Poincaré se rend compte qu'il est indispensable de donner aux États balkaniques les satisfactions qu'ils attendent ; il faut que les grandes Puissances « prennent en mains », — c'est la formule qu'il propose, — les réformes que les Turcs ont

promises aux Albanais et qu'ils refusent aux Macédoniens. L'autonomie de la Macédoine et de l'Albanie, organisée en 1912, aurait prévenu les pires malheurs. Mais l'Angleterre ne songe qu'à ménager l'amour-propre des Turcs; l'Allemagne est pacifique, mais elle ne retient pas l'Autriche qui noue ses intrigues avec la Bulgarie, tandis qu'à Belgrade, M. de Hartwig, ministre de Russie, peut-être à l'insu de son Gouvernement, incite les Serbes à l'action. On souffre, à chaque page, de voir les efforts de M. Poincaré n'aboutir, par l'inertie des uns ou la mauvaise volonté des autres, qu'à des résultats incomplets ; la guerre est déchaînée, mais du moins le concert des grandes Puissances est maintenu et va chercher à la limiter.

Comment la victoire des Bulgares, et surtout celle des Serbes et des Grecs, fut une surprise pour tous les gouvernements et apparut à quelques-uns comme une catastrophe, des documents précis nous le montrent. Dès mai 1912, M. de Saint-Aulaire écrivait de Vienne : « Le jour où les accords (balkaniques) seront connus, l'Autriche y verra plus qu'une tentative de revanche de la Russie contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. » Et voilà que la confédération balkanique aboutissait au désastre des Turcs, les protégés et les clients des Allemands. M. Jules Cambon, avec sa lucidité coutumière, écrit le 26 octobre de Berlin à M. Poincaré : « C'est la faillite de la politique orientale de l'Allemagne depuis vingt ans... Je n'ai jamais vu le gouvernement allemand si préoccupé et si ému. Le succès des Balkaniques a été comme un coup sur la nuque qui l'a étourdi, et comme il a, à la tête de ses Affaires étrangères, l'homme le moins théoricien, le plus sensible aux faits que j'aie jamais vu, il cherche à s'orienter pour voir de quel côté il faut aller. » Voilà l'origine de la grande guerre ! Il faut lire la lettre prophétique que, de Londres, écrit, le 4 décembre, M. Paul Cambon. La crise de 1912, conséquence de celle de 1909, est comme la répétition générale de celle de 1914 où, délibérément, l'Allemagne et l'Autriche voulurent ou l'humiliation de la Russie et son abdication dans les Balkans, ou la guerre. Ces conséquences, M. Poincaré les prévoit dès 1912. Il se montre, à la lumière des documents, le défenseur résolu des intérêts de la France, fidèle à ses engagements sans les dépasser jamais, et le meilleur ouvrier de la paix européenne.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LE DANSEUR MONDAIN

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Il n'y a pas à reculer, se disait Jaffeux, après une nuit passée presque tout entière à revivre dans l'insomnie les épisodes si lointains, mais redevenus si présents pour lui de ce petit drame domestique, il faut que cette charmante Renée Favy apprenne la vérité sur ce garçon. Je vais avertir sa mère qui saura, mieux que moi, comment lui révéler cette vilaine histoire. Si elle n'a pour son professeur de danse qu'une de ces naïves passionnettes imaginatives, si fréquentes à son âge, ce sera un chagrin d'une matinée. Un sentiment profond, elle ne peut pas l'avoir, étant la fille de son père. J'ai si souvent constaté qu'ils avaient tant de traits communs dans le caractère! Où avais-je la tête, hier, en supposant, même l'éclair d'une seconde, la possibilité d'une séduction? Dès ce matin, je parlerai. Je n'en ai pas seulement le droit. J'en ai le strict devoir...

Cette dénonciation était certes légitime. Elle serait assurément efficace. Et pourtant, traiter ainsi ce malheureux, — comme il continuait à l'appeler, — quelle dureté de nouveau, et, cette fois, sans l'excuse d'un sursaut de surprise et de colère! Ce scrupule continuait de travailler l'excellent homme, en dépit des raisons qu'il se donnait de passer outre. Une rencontre, à peine sorti de sa chambre et descendu au rez-

Copyright by Paul Bourget, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

de-chaussée du Palace, lui fournit un prétexte pour reculer encore la révélation de la vraie personnalité de Neyrial à Mme Favy. Que savait-il de la vie actuelle de son ancien secrétaire? Rien, et voici qu'une occasion s'offrait. Il se trouvait devant le directeur du Palace qui le saluait, en lui demandant :

— Êtes-vous content de l'hôtel, monsieur Jaffeux, de votre chambre, des domestiques? Nous avons porté à 12 pour 100 sur la note la gratification du personnel. C'est un peu haut. Mais nous n'avons que des employés de choix.

Ce directeur, qui répondait au nom truculent d'Amilcare Prandoni, était un Gênois, aux yeux très fins dans un masque usé et réfléchi d'homme de quarante ans, qui a trop peiné, trop veillé, trop subi de climats différents. Il avait été secrétaire d'hôtel dans l'Amérique du Sud, dans celle du Nord, dans l'Engadine, en Égypte, avant de présider à la fondation de ce *Mèdes-Palace*, ouvert au lendemain de la grande guerre, dans un bâtiment construit à la veille de 1914 par une société allemande. De tels personnages ont à leur service des subtilités de diplomates de l'ancienne école pour interpréter les moindres mots, les moindres gestes, les moindres inflexions de voix. La phrase par laquelle Jaffeux répondit à cette question, d'ordre bien banal, était bien banale aussi. Elle suffit pour que l'Italien posât sur l'avocat un regard scrutateur qui avertit celui-ci d'un mystère :

— Mais oui, monsieur le directeur, je suis enchanté de l'hôtel et de vos gens, et aussi de la petite fête que vous nous avez donnée, hier, dans le hall, au thé. Vous avez là un danseur de tout premier ordre, d'une élégance, d'une distinction, d'une finesse! Il s'appelle Neyrial, m'a dit Mme Favy. Est-ce vraiment son nom? Et de quel pays est-il?

— Français, monsieur.

— Ah! Et vous l'avez depuis longtemps?

— De cette année. Il travaillait à Évian l'été dernier. J'y faisais une cure. Je l'ai vu danser. Je l'ai engagé.

— Mais, insista Jaffeux, pour des engagements pareils, vous prenez des références? Car enfin, il ne suffit pas de bien danser pour être accepté dans un hôtel de la respectabilité du vôtre.

— Naturellement, fit Prandoni, nous tenons à savoir où notre danseur mondain a déjà figuré, comment il s'est comporté. Celui-ci a fait cinq saisons, — à ma connaissance, —

une à Londres, une dans les Pyrénées, une à Saint-Moritz, une à Ceresole-Reale, une à Évian. Personne n'a jamais rien eu à lui reprocher. Ni moi. Nous ne pouvons pas aller plus loin dans le passé de ces messieurs. Pour qu'ils aient les bonnes manières que nous exigeons, il faut qu'ils aient reçu une bonne éducation, par conséquent qu'ils appartiennent à une bonne famille. Or les familles bourgeoises, en général, ne destinent pas leurs enfants au métier de danseur mondain. Ces garçons ont dû traverser quelque crise morale, quelque drame parfois. Ça ne nous regarde pas.

Puis, brusquement :

— Je vais être très indiscret, monsieur Jaffeux, vous m'en excuserez, quand je vous aurai dit pourquoi. Vous ne connaissez pas ce jeune homme, vous ?

— Moi ? fit Jaffeux, interloqué, mais puisque je vous demande des renseignements sur lui !

— Sans doute, mais votre ton, pour me les demander, m'a donné l'impression que vous ne parliez pas d'un inconnu, ou tout au moins, qu'une ressemblance vous étonnait... Je veux être tout à fait franc avec vous, monsieur Jaffeux, et, je vous répète, vous excuserez ce que ma question a pu avoir d'insolite. Voici...

Il entraînait l'avocat dans son bureau, dont il ferma la porte, en vérifiant d'abord si personne n'était dans le couloir :

— Monsieur Jaffeux, continua-t-il, vous, je sais qui vous êtes, par Mme Favy, et quelle énorme situation vous occupez dans le barreau parisien. Je vais vous parler d'un événement très désagréable pour notre hôtel. Je suis sûr d'avance de votre absolue discrétion, et sûr aussi que ma question de tout à l'heure vous paraîtra légitime, quand vous saurez mon intérêt, comme directeur de ce palace, à connaître le passé de Neyrial. Il est venu, ce matin, me dire que sa santé ne lui permettait plus de continuer ses fonctions chez nous. Nous avons eu ici, dans ce même bureau, une discussion pénible. Un tel manque de parole contrastait trop avec la cordialité habituelle de nos rapports. Et puis... C'est le point sur lequel je vous demande une absolue discrétion. Vous me la promettez?...

— Je vous la promets, dit Jaffeux.

— Et puis, il y a autre chose. Voici trois jours qu'un bijou d'une grande valeur, une barrette de diamants avec une très

belle émeraude a été volée chez nous. Elle appartient à une lady Ardrahan, notre cliente depuis deux hivers. Elle avait posé et oublié la barrette dans une coupe, sur sa table à coiffer. Elle se le rappelle très bien. Elle ne l'a plus retrouvée. Sur ma prière, elle n'a pas encore porté plainte. Je lui ai demandé un peu de temps, pour procéder à une enquête secrète qui, jusqu'à ce moment, n'a rien produit. Ce brusque départ de Neyrial coïncidant avec ce vol, — il est de lundi, nous sommes jeudi, — m'a donné à penser. « Et où allez-vous ? » lui ai-je demandé. Sur sa réponse : « Je n'en sais rien encore », moi, je n'ai plus hésité. Je lui ai raconté l'histoire du bijou disparu, en ne lui cachant pas que sa façon de s'éclipser en ce moment avait tout l'air d'une fuite, et pouvait autoriser des soupçons.

— Et quelle a été son attitude ?

— Très singulière. Coupable, la révolte était naturelle ou l'aveu. Innocent, la révolte encore. Il est demeuré consterné. « Faites fouiller mes malles. Faites-moi fouiller », a-t-il répondu. Je devais le prendre au mot, n'est-ce pas ? Une espèce d'air de dignité que je lui ai toujours vu, m'a empêché de lui faire cet affront. Comme je ne relevais pas son offre, il a repris, après un silence : « Dans ces conditions-là, d'ailleurs, je ne quitte pas Hyères. Je vais à Costebelle », et il me donne le nom d'un des hôtels de là-bas. Je l'ai laissé partir. Puis, je me suis reproché ma faiblesse. « Il m'a menti », ai-je pensé. J'ai téléphoné à Costebelle. Il y est en effet. Mais ce pourrait être, comme son offre de visiter ses bagages, la ruse d'un adroit filou qui se dit : « Me sauver, c'est me dénoncer. Rester, c'est désarmer le soupçon. » Vous comprenez maintenant, monsieur, mon impression quand j'ai cru deviner, à votre manière de m'interroger sur lui, que vous le connaissiez. Je vous voyais intrigué par sa présence au Palace dans ce rôle de professionnel. Il y aurait un tel intérêt pour moi, j'y insiste, à savoir son passé ! Alors je me suis dit : « Le mieux est de mettre M. Jaffeux au courant de l'affaire. Les hommes sont toujours pareils à eux-mêmes. S'il était établi que ce garçon, qui appartient certainement, je le répète, à une famille bourgeoise, s'est déclassé par suite d'une très grave faute, avouez, vous qui possédez, par votre métier, une grande expérience des malfaiteurs, qu'il y aurait beaucoup de chances pour que ce fût lui, le voleur du bijou... »

— A tout le moins, fit Jaffeux, des présomptions.

En écoutant le directeur, il venait d'éprouver cette sensation de la destinée qui nous prend devant la rencontre de plusieurs hasards, jouant les uns sur les autres. C'était un hasard, très naturel et comme il s'en produit tous les jours, ce vol de bijoux commis dans un palace. Que le directeur en eût parlé à quelqu'un qu'il savait un célèbre avocat, rien en revanche de plus logique. Mais c'était de nouveau un hasard, d'ailleurs très naturel aussi, que cet avocat eût choisi, parmi les nombreux hôtels de la Riviera, précisément celui où son ancien secrétaire tenait ce poste de danseur professionnel et rien de plus logique encore que la terreur dudit secrétaire, à l'idée de se retrouver en face de son ancien patron, trahi par lui, jadis, et sa fuite. Comment Jaffeux, infiniment sensible sous la réserve de ses manières, n'eût-il pas été troublé de se retrouver, par la conspiration de ces événements, — tous ordinaires, pris à part, — dans un rôle de justicier, vis-à-vis du fils de la femme qu'il avait, dans sa vie, le plus respectée ? Le reproche, qu'il se faisait si souvent, d'avoir été trop sévère une première fois, provenait surtout, — on l'a marqué déjà, — du fait que cette sévérité avait précipité Pierre-Stéphane à cette confession qui avait tué sa mère? Toujours est-il que ces souvenirs, évoqués depuis la veille, auxquels était mêlée par contre-coup l'image de Mme Beurtin, l'assaillirent soudain, devant la question de l'hôtelier, avec trop de force. Ils lui rendirent impossible une franchise qui constituait, dans la circonstance, une seconde exécution, et il s'entendait répondre, lui qui se faisait un honneur de répugner au moindre mensonge :

— Non, monsieur Prandoni, je ne connais pas ce jeune homme. Je vous en ai parlé par une simple curiosité qui vous prouvera que je suis vraiment un homme d'autrefois. La société a tellement changé, depuis la guerre, que, nous autres, vieilles gens, tout nous étonne : ainsi cette profession excentrique, dans un palace, de professionnel de la danse, — vous venez d'employer ce terme, — je ne soupçonnais même pas, il y a vingt-quatre heures, qu'elle existât...

Et un scrupule le saisissant :

— Vous n'avez pas d'autres idées sur l'auteur du vol?

— Si, de bien vagues..., reprit le directeur, visiblement déçu. J'en ai parlé avec le commissaire, que j'ai prévenu,

mais officieusement. Il s'agit de deux des employés de l'hôtel, mais mariés, pères de famille. A tout hasard, nous avons signalé aux bijoutiers et marchands de bibelots à Hyères, les caractéristiques de la barrette, en donnant l'objet comme perdu. Le commissaire prépare une circulaire pareille pour Toulon, Nice et Marseille. Je n'ai pas confiance. Mais, enfin...

« N'aurais-je pas dû lui dire la vérité? » se demandait Jaffeux au sortir de cette conversation, tout en se promenant dans le jardin de l'hôtel, où verdoyait entre les palmiers cette végétation exotique, agaves, cactus, yuccas, qui donne à ce coin de la côte provençale une physionomie africaine. Le soleil, déjà haut, baignait de lumière les rigides feuillages qui contrastaient avec la souple délicatesse des fleurs épanouies dans le gazon : sombres pensées veloutées, odorants et pâles narcisses, larges violettes. Mais l'avocat n'avait plus l'âme ouverte à ce charme du matin méridional, si enivrant pour un Parisien arrivé de la veille comme lui. Après avoir cédé au scrupule de recommencer le geste inexorable de jadis, il se débattait à présent contre le scrupule contraire, celui d'avoir ménagé sans doute un coquin. Les chances, pour que Pierre-Stéphane en fût devenu un, lui apparaissaient si nombreuses! Ce métier, que l'avocat venait de qualifier d'excentrique, ne représentait-il pas un reniement définitif de cette classe bourgeoise à laquelle il appartenait par toutes ses fibres, par suite, un abandon probable de ses vertus, dont la première est la probité? Mais oui, le voleur des livres était celui du bijou. Comment la conscience du fils d'un Auguste Beurtin, héréditairement si faible aux tentations, — le premier vol le prouvait trop, — ne se serait-elle pas pervertie dans ces caravansérails de saison, avec leur atmosphère de luxe et d'abus? Sa fuite, aussitôt aperçu le témoin de sa lointaine faute, quel aveu! Que cette première défaillance fût révélée, un soupçon s'éveillait aussitôt qui, pour son ancien patron, se changeait, à cette minute, en certitude.

« Et ces deux employés, se disait-il encore, que le directeur est tout près d'incriminer? Vais-je permettre qu'ils subissent cette épreuve d'une accusation, si pénible à des inférieurs? »

Il en était là de ses réflexions, quand il aperçut Mme Favy et sa fille qui se promenaient, elles aussi, « au bon du jour » pour parler le langage du cru. Leur allure lente dénonçait la maladie

de la mère qui devait s'arrêter de temps à autre, et Jaffeux la voyait caresser au soleil son visage amaigri et souffrant. Une involontaire association d'idées lui rappela de nouveau Mme Beurtin et ses propres impressions quand il avait appris sa mort. La fille cheminait à côté de la mère, la soutenant du bras et réglant son pas sur celui de la cardiaque. Mais, tandis que celle-ci souriait à la gaie lumière, autour des tempes jeunes de Renée, de son front sans rides, de ses joues pleines, flottait un halo de mélancolie. Elle regardait devant elle, distraitement, comme indifférente, visiblement absorbée dans une pensée que Jaffeux interpréta dans le même sens que la veille :

« Il est parti. Elle le sait. Voilà pourquoi elle est triste. »

Le besoin d'y voir plus clair dans cette énigme le fit s'approcher des deux femmes, et, après quelques phrases banales sur le rayonnement de la matinée, la douceur du climat, la beauté du paysage, cette mer bleue, ces îles violettes, ces sombres montagnes boisées, il demanda :

— Je n'ai fait que penser à ces danses, hier. Je les connais si peu ! Cela vous ennuierait-il, mademoiselle, que je vous voie prendre votre leçon ?

— Vous touchez à un point sensible, dit la mère. Elle n'en prendra plus. Son professeur est parti.

— Et qu'est-il arrivé ? insista-t-il. Ce malaise d'hier ?...

— Il aura eu sans doute quelque difficulté avec le directeur à ce propos, interrompit Mme Favy, tandis que sa fille continuait de se taire. Si c'était grave, il serait à la chambre, au lieu qu'il a décampé dare dare. Nous n'avons même pas réglé ses leçons.

— On n'a jamais été très bien ici pour lui, dit Renée. Il suffit de le voir, ce directeur, il est si ordinaire ! M. Neyrial, lui, c'est un monsieur...

— Sans cela, reprit la mère, tu penses bien que je ne t'aurais pas laissé prendre des leçons avec lui... — Et, se tournant vers l'avocat : — C'est qu'avec ces professeurs de danses modernes, il faut se méfier. Il y en a d'incroyables. Une de nos amies en accepte un pour sa fille qui dit à cette enfant, un ange, monsieur Jaffeux, dès la première leçon : « Rappelez-vous ce principe, mademoiselle, les jambes de la danseuse et celles du cavalier ne doivent pas cesser de se toucher... » Quelle grossièreté, n'est-ce pas ?

— Ah! fit Renée, M. Neyrial, lui, nous tenait un autre langage. Vous vous rappelez, maman, ce qu'il disait sur le tango, qu'à entendre ces airs espagnols, on devient musique de la tête aux pieds? Comprise ainsi, la danse a tant de poésie!... Quand j'ai commencé à prendre des leçons, j'ai tout de suite aimé à danser, pour le mouvement, comme le tennis, comme la bicyclette. Avec lui, j'ai appris à sentir qu'il n'y a pas une danse, mais des danses, chacune avec son charme particulier, celui de son rythme. L'une m'évoque, quand ce rythme est doux et langoureux, un paysage d'Orient. L'autre me fait redevenir une petite fille par les paroles enfantines dont elle s'accompagne et sa mélodie simpliste. Je serai toujours reconnaissante à M. Neyrial de m'avoir expliqué tout cela, et si finement!

— Je dois dire, interjeta la mère, qu'il m'a bien étonnée chaque fois que nous avons causé ensemble. Son joli français d'abord, son instruction, ses manières dans un pareil métier...

— C'est un orphelin, fit Renée. Il nous l'a dit un jour. Quand ses parents sont morts, il s'est trouvé sans fortune ou presque. Il était à Londres où il cherchait une position. Il avait toujours eu le goût du sport. Un Anglais qu'il avait connu à l'ambulance, — car il a été blessé comme soldat, — vous avez remarqué son ruban, — était danseur dans un hôtel. Il tombe malade. Il demande à M. Neyrial de le remplacer. Celui-ci accepte. Le métier l'amuse, et, pour gagner sa vie, il continue. Voilà ce qu'il nous a raconté à mon frère et à moi.

— Combien peut-il être payé? interrogea l'avocat.

— Mais très cher, répliqua Mme Favy. Pour les cinq premières leçons trois cents francs, et il n'accepte jamais d'en donner moins de cinq. Ensuite, à partir de la sixième, c'est cinquante francs la leçon. Or il a jusqu'à dix et douze élèves dans la matinée et l'après-midi. Et, remarquez, défrayé de tout : logement, nourriture, service. Calculez. Mais c'est un traitement de général.

— Et si désintéressé! reprit la jeune fille. Quand il s'agit d'une fête de charité, pas de peine qu'il ne se donne, et il n'accepte aucune rémunération.

— Je continue à être intrigué par ce nom de Neyrial, dit Jaffeux.

— Un nom de guerre, sans doute, comme tant d'autres, fit Renée.

— Et son vrai nom?

— Nous ne le lui avons pas demandé, répondit la mère. Nous aurions craint de le froisser. D'après quelques mots qu'il a dits encore à Gilbert, j'ai cru comprendre que son père était dans les affaires. Il l'aura ruiné...

— C'est une supposition que vous faites, maman, dit la jeune fille. Jamais M. Neyrial ne s'est plaint d'une chose pareille. Il est trop délicat!

L'entretien fut interrompu par une des clientes de l'hôtel, que les dames Favy connaissaient, et à qui elles présentèrent leur compagnon. D'autres propos s'échangèrent, au cours desquels le nom de Lady Ardrahan fut prononcé, sans aucune allusion à la barrette disparue, preuve que la victime du vol observait strictement, elle aussi, la consigne de discrétion que le directeur considérait comme nécessaire au bon renom du *Mèdes-Palace*.

« Je ne me trompais pas, se disait Jaffeux, après s'être séparé du groupe. Cette petite s'est laissé prendre le cœur. Son père a voulu qu'elle fût élevée à l'ancienne manière, et c'est bien une jeune fille de mon temps, une de ces enfants si préservées, si surveillées, que la vie n'a rien touché en elles, rien flétri. Mais, ignorant tout des réalités du monde, elles sont sans défense contre leurs illusions, et, pour peu qu'elles aient de l'imagination, follement romanesques, comme celle-ci. Elle est amoureuse de Pierre-Stéphane, mais si naïvement! Sa simplicité pour en parler à sa mère prouve son innocence. C'est à se demander si la brutale éducation d'aujourd'hui n'est pas dans le vrai, en traitant les filles comme des garçons. Alors oui, elles ont de la défense. Mais un cœur de vierge dévelouté à vingt ans, comme c'est triste et que je préfère cette charmante Renée! Seulement, il faut la guérir. Elle ne sait pas elle-même ce qu'elle sent. Hélas! Elle le saura, rien qu'à son chagrin quand elle apprendra qu'elle s'est intéressée à un rat d'hôtel de la pire espèce, si vraiment Pierre-Stéphane est le voleur. Et qu'il le soit, tout le démontre. Le mieux serait qu'il fût arrêté immédiatement, d'abord pour les gens que le directeur soupçonne, et surtout pour cette pauvre et déraisonnable enfant. Pas de scandale. Ce malheureux disparaît. Elle pleure. Puis, comme elle a de l'honneur, ses larmes lui font honte. Elle n'entend plus

parler de ce drôle, car, en tout cas, c'est un drôle d'avoir joué avec elle ainsi... Elle l'oublie. Ce grand amour n'aura été qu'un rêve. Mon devoir n'est pas douteux. Sachant ce que je sais sur Beurtin, je dois ce renseignement à la police. Il faut que j'aille chez le commissaire. »

V

Maintenant la dénonciation devenait en effet le devoir absolu mais combien pénible, à cause du malaise de conscience que le souvenir de son ancienne dureté continuait de laisser à Jaffeux ! Il recula cette démarche, jugée pourtant obligatoire, jusqu'au lendemain très tard dans la matinée. Il n'était pas sorti de sa chambre, de peur de rencontrer Mme Favy. Il se forçait à espérer que Lady Ardrahan s'était trompée, que le bijou, simplement égaré, se retrouverait, ou encore que Pierre Stéphane, malgré tant d'apparences, n'était pas le voleur, et que celui-ci se découvrirait. Il savait trop bien pourtant que ce n'étaient là que de pauvres prétextes pour ne pas agir.

« Je suis trop lâche... finit-il par se dire, et, comme onze coups sonnaient à la pendule : Aussitôt après le déjeuner, je serai chez le commissaire, je m'en donne ma parole. »

L'avocat ne se rappelait pas avoir, une seule fois dans sa vie, manqué à un engagement pris ainsi avec lui-même, et sa montre marquait à peine deux heures, quand il se présenta dans le bureau du magistrat. Sa carte remise, il fut aussitôt reçu par un jeune homme, maigre et très brun, qui se confondait en protestations avec une gêne dont son visiteur eut vite l'explication :

— Que désirez-vous de moi, mon cher maître ? Vous devinez combien je désirerais pouvoir être utile à une des gloires du barreau de Paris... — Et, sur un hochement de tête de l'avocat : — Mais oui. J'étais tout petit débutant, rue des Saussaies, quand je vous ai entendu plaider dans cette affaire des sucreries d'Aulnat, pour M. Calvières. Seulement, il faut que je vous avertisse, je ne suis encore qu'un pauvre inspecteur. Le commissaire est malade, son secrétaire aussi. On m'a chargé du remplacement la semaine dernière, et je connais très mal le pays. Draguignan, mon poste d'attache, est loin, et plus loin encore Ajaccio, mon pays. Mais on est Corse. On se débrouille...

« Le pauvre garçon, pensait Jaffeux, a peur, s'il ne me contente pas, que je le desserve à Paris auprès de quelque chef. Comme on a raison, quand on est Français, de n'être pas fonctionnaire !... » — Et, tout haut : — Je vous remercie de votre obligeance, monsieur l'inspecteur. Je n'ai pas de service à vous demander, je viens vous en rendre un, peut-être. Je vous apporte un renseignement de nature à vous aider dans une recherche assez délicate. Il s'agit d'un vol commis au *Mèdes-Palace*, — le directeur vous l'a signalé, m'a-t-il dit, — au détriment d'une dame anglaise.

— Il me l'a signalé, en effet, mon cher maître.

Le visage de l'apprenti-commissaire, d'une mobilité si méridionale tout à l'heure, se tendait dans une expression tout officielle. Ses traits accentués s'étaient comme figés. Mais ses yeux noirs, à travers leurs paupières mi-fermées, dardaient un regard d'une malice singulière, celui d'un intérieur qui se prépare à étonner un supérieur, et il écoutait Jaffeux raconter l'histoire de son ancien secrétaire, la disparition des cinq volumes, l'effronterie du coupable, son éclipse soudaine ensuite, et comment il venait, à sa stupeur, de le retrouver, l'avant-veille, danseur mondain dans cet hôtel.

— J'ai pensé, conclut-il, que cette indélicatesse d'il y a cinq ans pouvait, dans la circonstance présente, constituer une présomption de culpabilité.

— Et vous avez bien pensé, mon cher maître, dit l'inspecteur. Décidément, un grand avocat est le meilleur des juges d'instruction, et la preuve...

Tout en parlant, il ouvrait le tiroir de son bureau, pour en extraire une boîte en carton, et de cette boîte un bijou dont les diamants jetèrent un feu. Une grosse émeraude brillait au centre, qui ne permettait pas le doute.

— Mais, oui, continua-t-il, amusé et flatté par le visible étonnement de son interlocuteur, c'est la barrette volée à Lady Ardrahan, et volée... par qui ? Par le pseudo Neyrial... Et qui l'a rapportée ici, ce matin ? Le voleur en personne... Ce que ça m'a fait plaisir !... Entre nous, j'étais très perplexe. C'est le premier délit grave signalé depuis mon arrivée. Allais-je échouer? Je ne songeais qu'à cela depuis quatre jours. Le directeur m'avait bien indiqué deux pistes. Moi, j'en entrevoyais une autre, et, avant de vous avoir écouté, il me restait l'idée

que je ne m'étais pas absolument trompé. Vous jugerez... Donc ce matin, à dix heures, le pseudo Neyrial me fait passer sa carte, comme vous tout à l'heure. Je le reçois. Il me tire l'objet de sa poche, en me disant : « Monsieur le commissaire, je suis chargé de vous remettre ce bijou, qui appartient à une dame anglaise, logée au *Mèdes-Palace*. Vous avez dû être averti... » Pensez si j'étais heureux et intrigué à la fois. Je l'interroge : « Voulez-vous m'expliquer, monsieur, comment cette barrette se trouve entre vos mains? » Et lui : « Je vous demande la permission de ne pas vous répondre, monsieur le commissaire... — Mais il faut me répondre, monsieur », insistai-je. Je vous ai déjà dit, cher maître, que j'avais mon idée. Un garçon de trente ans, comme celui-là, joli homme et danseur professionnel dans un palace, c'est un coq dans un poulailler. Une hypothèse s'imposait : une de ses maîtresses avait poissé le bijou. Elle n'avait pas pu le vendre. Elle s'était confessée à lui... à moins qu'ils ne fussent complices. « En tout cas, toi mon ami, me dis-je, puisque tu t'es chargé de la restitution, tu vas te mettre à table. » Pardon de mon argot... Vous êtes un peu de la partie, cher maître. Vous avez compris que j'allais essayer de lui faire manger le morceau. Je commence donc un petit discours dont vous devinez la teneur. C'était élémentaire. Je lui pose ce dilemme : « Me nommer immédiatement la personne de laquelle il tenait cette broche, et alors immunité complète. Sinon, une enquête judiciaire. » Et je conclus : « En face d'un coupable qui avoue et qui restitue, la Justice peut pardonner et passer outre. Dans le cas présent, et devant le silence du coupable, il reste un délit dont elle se doit de rechercher l'auteur... » Mon raisonnement était très simple. Qu'il n'eût pas bonnement rapporté la broche comme trouvée par hasard, cette imprudence apparente dénonçait un calcul. Mon chef à la Sûreté générale, un limier de premier ordre, nous répétait : « Toutes les démarches des délinquants sont compliquées, parce qu'ils ont trop pensé aux dangers possibles. » Le directeur du *Mèdes-Palace* m'avait transmis un témoignage indiscutable, celui de la propriétaire de la broche, qui se rappelait très nettement l'avoir laissée sur sa table à toilette. Ce Neyrial connaissait ce petit fait, évidemment. C'était la raison pour laquelle il n'avait point parlé de trouvaille. Mais le voleur aurait pu la perdre ou la jeter, cette broche, et lui,

Neyrial, l'avoir ramassée. Seulement ce système comportait un risque, celui d'entraîner un interrogatoire qu'il voulait éviter, qu'il eût évité, si je n'avais pas eu, moi aussi, mon idée de derrière la tête. J'y ai fait allusion déjà, et je vous avouerai que je cédais à l'amour-propre professionnel en insistant : « Voyons, dites-moi toute la vérité, toute, et d'abord, ce nom du coupable. Je m'engage, puisqu'aucune plainte n'a été portée officiellement, à ne pas poursuivre l'affaire et à vous garder le secret... — Même vis-à-vis de M. Prandoni? — Même vis-à-vis de lui. — Eh bien, monsieur le commissaire, finit-il par répondre, c'est moi, l'auteur du vol. » Pas un mot de plus, pour atténuer sa faute, ni pour en préciser les circonstances. Qu'en avais-je besoin, d'ailleurs? Ce que j'ai pu lui dire à mon tour, vous le devinez : mes félicitations pour sa franchise, l'assurance réitérée que je tiendrais ma promesse d'indulgence plénière et de secret, — je ne crois pas y manquer en vous parlant à vous, comme je fais, puisque vous savez sur lui ce que vous savez, et que je suis sûr de votre discrétion. — Enfin, pour achever, je lui ai servi le sermon de rigueur. Il écoutait, dans une attitude que je m'explique moins que jamais, après ce que vous venez de m'apprendre. Émissaire d'un voleur, comme il l'avait déclaré d'abord, ou voleur lui-même, comme il le déclarait maintenant, il se trouvait associé à une très malpropre histoire. Je renonce à vous décrire l'air de hauteur répandu sur toute sa personne.

— Je le reconnais bien là, dit Jaffeux, il n'a pas changé. Il se tenait ainsi devant moi, quand je l'ai mis en face de sa vilenie. C'est même exaspéré par cette arrogance que je lui ai parlé avec une sévérité que je regrettais, jusqu'à notre conversation d'à présent.

— Je suis plus naïf que vous, mon cher maître, reprit l'inspecteur. En le voyant si faraud, comme disent les gens d'ici, je lui ai fait le crédit de penser : il se dévoue à quelqu'un d'autre et il en est fier. J'avais à l'œil, avant sa démarche, une certaine Mlle Morange, la danseuse du *Palace* qui travaille avec lui. Tout un roman, je vous le répète, s'était bâti dans mon esprit : cette fille volant la bague, prenant peur, se confiant à son camarade, son amant sans doute, et, celui-ci s'accusant pour empêcher des recherches, qui risquaient de mettre à jour la vérité. Vous venez de la jeter par terre, ma

petite bâtisse. Du moment qu'il a cette vilaine histoire dans son passé de jeune homme, mes idées changent. Il vous a reconnu et c'est lui qui a pris peur. Il s'est dit : « M. Jaffeux saura ce vol commis dans l'hôtel et que l'on cherche le voleur. Il croira de son devoir d'apprendre à la police qui je suis et l'histoire des livres. » — Remarquez, cher maître, c'est précisément ce que vous avez fait. — « On me questionnera. On m'arrêtera. Rapportons le bijou. Cette restitution coupera court à tout. » La chose est claire maintenant. Contrairement à vous, je regrette un peu, à présent que vous m'avez renseigné, de n'avoir pas été plus sévère. Et même... Mais ce qui est promis est promis. D'ailleurs, c'est l'intérêt de l'hôtel, donc de la ville qu'il n'y ait pas de scandale de cet ordre. Ce garçon a évidemment une nature de cambrioleur. Il n'en est pas à son second vol, croyez-le bien. Il continuera et se fera prendre ailleurs. Cet aveu, par terreur de votre présence, n'est pas une preuve de repentir. Je dirais volontiers : tout au contraire...

« L'inspecteur a raison, songeait Jaffeux, en s'éloignant d'Hyères maintenant, dans la direction de son hôtel. Ce malheureux est un voleur né. C'est la filière : le grand père est un fastueux, mais il travaille. Il a un fils qui dépense, ne travaille plus, et le petit-fils est un escroc. Non, je n'ai pas eu tort autrefois de l'exécuter... »

Il regardait autour de lui, pour exorciser ces tristes impressions. Des haies de roses bordaient le chemin. Sur la pente de la colline, l'or des mimosas alternait avec la verdure des pins d'Alep, détachée délicatement sur le bleu du ciel :

« Que la nature est belle ! se disait-il encore, et que la vie humaine est laide ! Il y a pourtant de nobles êtres, ainsi cette pauvre Mme Beurtin, et des âmes si pures, ainsi cette petite Renée. Cette fois, du moins, les choses s'arrangent au mieux. Pierre-Stéphane va disparaître. Cette enfant ne le reverra plus Elle l'oubliera. Est-ce assez heureux que je sois descendu dans cet hôtel ! Aucun doute. Ce bandit a eu peur de moi, comme dit l'inspecteur. Sinon, il gardait le bijou. C'était un petit malheur. Mais il continuait son entreprise de séduction, et ça, c'était la catastrophe... »

Il arrivait au *Mèdes-Palace* parmi ces pensées, et, tout de suite, le seuil franchi à peine, il avisa Mme Favy qui cau-

sait nerveusement avec le portier, une enveloppe à la main :

— Vous ne connaissez pas du tout la personne qui a apporté cette lettre ?

— Non, madame.

— Vous dites que c'était un enfant...

— Oui, un petit garçon que j'ai vu une seconde. J'étais allé au téléphone. Je reviens. Je l'aperçois qui pose la lettre sur le bureau et se sauve. Elle était à votre nom. Je vous l'ai remise..

— Et ce n'est pas du papier de l'hôtel ?

— Non, madame. — Le concierge tâtait de ses grosses mains l'enveloppe que lui tendait Mme Favy. — Ce papier-ci est de fabrication française, et nous n'avons nous que du papier anglais...

— Que se passe-t-il ? demanda Jaffeux, en s'approchant de Mme Favy, comme elle quittait le bureau. Vous avez reçu une mauvaise nouvelle ?

— Non, dit-elle. — Puis, comme saisie d'une idée subite : — Que pensez-vous d'une lettre anonyme ?

— Que c'est une infamie, madame, et qu'il faut mépriser. En ma qualité de Parisien un peu en vue, j'en ai reçu quelques-unes. Je regarde le commencement, la fin. Pas de signature ? Je déchire sans lire.

— Vous êtes un homme, vous n'avez pas de nerfs. C'est plus difficile à une femme, cette sagesse-là, surtout quand il s'agit de ce qu'elle aime le plus au monde... Et impulsivement : — Vous êtes discret, monsieur Jaffeux, et par profession et par caractère. Le colonel m'a souvent dit combien il vous estimait. Lisez cette ordure.

Sa main tremblait, en tirant, de l'enveloppe à moitié fermée, et pour le donner à l'avocat, un carton tapé à la machine. Son souffle court disait son émotion. Ses yeux brillaient d'un éclat de fièvre dans son visage consumé, où les taches des pommettes se faisaient plus rouges. Elle dut s'asseoir, tandis que Jaffeux lisait les lignes suivantes, où l'inégalité des lettres attestait la frappe hâtive de doigts novices en dactylographie :

Mme Favy ferait bien de surveiller les tête-à-tête de sa fille avec M. Neyrial, dit le beau danseur, dans le jardin de l'hôtel. Il y a trop de fenêtres d'où l'on peut voir ce jeune et intéressant couple se promener sentimentalement. Ces rendez-vous

ne sont pas pour faciliter le mariage de Mlle Renée, pas plus que les parties de baccara au Casino celui de M. Gilbert. A bonne entendeuse salut.

— Qu'en dites-vous? interrogea-t-elle, quand Jaffeux lui eut rendu la lettre.

— Qu'il faut déchirer cet ignoble papier et n'en point tenir compte.

— Je ne peux pas, répondit Mme Favy. Elle secoua la tête, en répétant : Je ne peux pas.

Puis, après une hésitation :

— Ce qu'il y a d'affreux dans cette lettre, c'est la part de vérité qu'elle contient. Sur mon fils d'abord, qui a passé plusieurs de ses soirées au Casino ces temps-ci. On me dit que la partie y est très grosse. J'ai peur qu'il ne se soit laissé aller à jouer... Et surtout, il y a ma fille. Ces promenades en tête-à-tête dans le parc, c'est une calomnie, j'en suis sûre. Seulement, voici quelque temps déjà que je crains qu'elle ne s'intéresse trop à ce M. Neyrial...

— Mais, puisqu'il est parti, objecta Jaffeux.

— C'est précisément depuis ce départ que Renée m'inquiète, reprit la mère. Quand vous en avez parlé, hier, je vous ai dit que vous touchiez à un point sensible. Je plaisantais, pour lui cacher ma défiance et l'observer pendant qu'elle vous répondrait. Vous n'avez pas remarqué son exaltation. Moi, si. Et une fois seules, un silence morne, un abattement, une mélancolie!... A peine a-t-elle déjeuné et dîné. Elle couche dans la chambre à côté de la mienne, la porte ouverte. Elle n'a pas dormi... — Et, montrant de nouveau la lettre : — J'ai peur de ne pas les avoir assez surveillés, elle et son frère. Renée est si sensible et Gilbert si entraînable!

Elle s'interrompit, déchirée par une subite quinte de toux, qui lui fit porter son mouchoir à sa bouche. Elle le retira taché d'un peu de sang, et montrant sa poitrine et son dos :

— Ah! Que j'ai mal quelquefois, là et ici! Je crois bien, mon pauvre ami, que je ne durerai plus très longtemps...

— Vous venez d'avoir une grosse émotion, dit Jaffeux, et vous êtes très nerveuse, tout simplement. Les vases fêlés sont ceux qui se cassent le moins vite. On les ménage. Vous m'enterrerez, allez, moi et quelques autres.

Elle haussa ses minces épaules et elle eut aux lèvres un de ces sourires avec lesquels les malades condamnés, et qui le savent, accueillent les mensonges consolateurs des médecins.

— Je suis la femme d'un soldat. J'ai du courage... Pas avec mes enfants, hélas ! Et justement, vous trouverez cela bien étrange, c'est la sévérité toute militaire de notre intérieur, qui explique ma faiblesse vis-à-vis d'eux, quand leur père n'est pas là. Le colonel, lui, ne connaît que la discipline, pour les autres comme pour lui-même. Les êtres jeunes, il ne s'en rend pas compte, — car Dieu sait s'il aime sa fille et son fils! — ont besoin de respirer dans une atmosphère plus libre. Il leur faut de la détente, une expansion de leur trop plein de force, un peu de fantaisie. Quand les docteurs m'ont envoyée dans le Midi, tout de suite Renée est devenue une autre personne, allante, épanouie, heureuse. Lorsque je la vois ainsi, je me sens trop contente pour rien lui refuser de ce qu'elle désire. Elle a voulu prendre ces leçons de danse, j'ai dit oui, et je les ai cachées à mon mari. J'ai presque honte à vous l'avouer : il est venu passer vingt-quatre heures ici, nous ne lui en avons pas parlé. J'en suis bien punie... C'est comme pour mon fils. Il m'est arrivé avec son père, si nerveux, si contracté ! Où aurais-je trouvé la force de lui défendre ces sorties du soir, et ces séances au Casino, qu'incrimine cette abominable lettre ? Avec lui également je me suis tue. Mon cœur bat si fort, quand je dois parler de ce qui me touche à fond ! Ah ! puisque je vous raconte tout, monsieur Jaffeux, si vous pouviez...

— Le confesser ?... dit-il, continuant la phrase que la mère, trop anxieuse, n'osait achever.

— Que vous êtes bon ! reprit-elle : oui, savoir du moins s'il a joué... — Elle hésitait de nouveau... — et perdu de l'argent...

— J'essaierai, madame.

Et, la regardant avec cette autorité à la fois douce et ferme dont il connaissait le magnétisme pour l'avoir exercé souvent sur des clients trop émotifs :

— A une condition pourtant : vous tâcherez, vous, madame, de confesser votre fille. Oui, en lui montrant la lettre anonyme. Vous me faites l'honneur de me traiter comme un ami. C'est un ami du colonel Favy, et de vous-même, si vous le permettez, qui vous adjure de ne pas vous taire cette fois. Dans la vie d'une jeune fille, un premier sentiment est une chose bien

grave. Si, par malheur, Mlle Renée s'était laissé troubler par ce Neyrial, il faut que vous le sachiez et que vous la guérissiez...

— Comment? gémit-elle.

— Nous y arriverons, affirma-t-il ; et, plus autoritaire encore : J'en fais mon affaire. Le point capital, c'est de savoir, et, rien qu'à la regarder lire cette lettre, vous saurez... Mais les voici l'un et l'autre.

VI

Une galerie vitrée contournait le hall, derrière laquelle se profilaient les silhouettes de Gilbert et de Renée :

— C'est tout de suite qu'il faut lui montrer cette lettre, à elle, insista Jaffeux. Tout de suite. Est-ce promis?

— C'est promis, répondit Mme Favy, comme redressée par la suggestion de cette volonté; et elle ajouta : — Merci. Vous venez de me faire tant de bien!

— Un mot encore, fit Jaffeux. Vous m'avez dit hier que Gilbert et ce Neyrial étaient très amis?

— Très camarades plutôt. Ils se connaissent depuis si peu de temps! Là encore, j'ai été faible. J'ai laissé Renée faire de longues promenades avec eux deux. Avant-hier, par exemple, ils étaient à Giens tous trois à bicyclette.

— Voulez-vous que je lui parle, à lui, de la lettre anonyme, pour couper court d'avance à toute correspondance, si, par hasard Neyrial concevait l'idée de maintenir le contact de cette manière-là ?

— Attendez que j'aie causé avec Renée, dit Mme Favy. S'il y a lieu, c'est moi qui mettrai Gilbert au courant. Il a tant de cœur! Il n'aurait qu'à se reprocher ces promenades, et il est si visiblement tourmenté en ce moment, — pourquoi? — si sombre, de nouveau! C'est ce qui me fait craindre des pertes au jeu, une dette peut-être qu'il hésite à m'avouer. Tenons-nous en à ce que je vous ai demandé d'abord : le sonder là-dessus.

Le frère et la sœur passaient la porte à cette minute. L'expression de leur visage ne s'accordait que trop avec les craintes de la mère : Renée, pâle, les yeux battus, les prunelles si tristes; Gilbert, le front barré d'un pli, tenant aux doigts une

cigarette qu'il fumait fébrilement; et tous deux, marchant comme dans un rêve, sans se parler.

— Eh bien ? dit Mme Favy à Jaffeux tout bas, avec un geste de tête qui signifiait : « Me suis-je trompée ? »

— Raison de plus, fit-il sur le même ton, pour ne pas attendre. Je vais causer avec Gilbert et vous montrerez la lettre à Renée, mais, je vous répète : tout de suite. — Et, pour la contraindre à suivre ce sage conseil : — Mademoiselle Renée, dit-il à voix haute, madame votre mère n'est pas raisonnable. Elle ne se sent pas très bien. Elle devrait être dans sa chambre à se reposer. Ramenez-l'y donc... Et vous, Gilbert, voulez-vous que nous fassions un bout de causette, dans le jardin ? Il fait si beau !

— Volontiers, dit le jeune homme, qui suivit Jaffeux, en allumant une autre cigarette, la physionomie absente, et, à la fois, comme l'avait dit sa mère, si tourmentée. Sortis du hall, tous deux firent quelques pas sans se parler. Jaffeux regardait son compagnon, hanté par une réminiscence, pour lui bien émouvante. Depuis ces quarante-huit heures, il avait trop pensé à Pierre-Stéphane. Mille détails, relatifs à ce malheureux, lui étaient redevenus présents, et, en particulier, ses entretiens avec Mme Beurtin, quand elle s'inquiétait de son fils et de la tentation du jeu, au cercle où il avait voulu entrer. Il l'entendait, par delà les années, prononcer les mêmes mots que Mme Favy tout à l'heure, à propos de la partie du Casino et de son fils : « Il est si entraînable ! » Même phrase, même étouffement dans la voix. Il n'était pas jusqu'à la similitude entre les maladies des deux mères, qui n'achevât de lui rendre plus pathétique cette identité de leurs angoisses. Gilbert et lui marchaient donc dans le jardin, devant le salon du rez-de-chaussée où se donnaient les leçons de danse. Le bruit d'un phonographe, qui jouait un air de boston, les fit se retourner. Ils purent voir, à travers la porte-fenêtre, Mlle Morange qui entraînait une autre jeune fille, de ce pas allongé, très souple, un peu hésitant, ralenti encore par le rythme mécanique et monotone de l'instrument. C'était l'occasion pour Jaffeux d'engager la conversation avec Gilbert Favy et d'abord sur ses relations avec Pierre-Stéphane. Son expérience d'avocat, initié à tant de drames intimes, lui faisait considérer le danger couru par la jeune fille, comme autrement redoutable pour elle que ne pouvait l'être pour le jeune

homme une mauvaise passe au baccara. Jusqu'à quel point, le « beau danseur », ainsi que l'appelait ironiquement la lettre anonyme, s'était-il servi de son intimité avec le frère, pour s'insinuer dans celle de la sœur ? Et il interrogeait, en désignant de la pointe de sa canne cette porte-fenêtre et le groupe mouvant des deux femmes :

— Il me semble reconnaître la personne qui figurait avant-hier dans le numéro du Printemps ? — Puis, sans attendre la réponse : — Le directeur m'a dit que le danseur est souffrant et qu'il a quitté l'hôtel. Il s'appelle Neyrial, n'est-ce pas ? — Il répéta : — Neyrial ! Neyrial !... Ce n'est pas un nom. Vous ne trouvez pas ?...

— Il l'a pris pour ne pas donner le vrai, répliqua Gilbert, un peu étonné de cette insistance. C'est tout naturel, s'il est d'une bonne famille...

— Je ne vous demande pas laquelle. C'est sans doute un secret qu'il vous a confié...

— C'est une simple hypothèse de ma part, rectifia Gilbert, d'après ses manières et ses idées. Il ne m'a fait aucune confidence.

— Vous étiez pourtant très amis, m'a dit madame votre mère.

Ce fut au tour de Jaffeux de s'étonner devant la vivacité avec laquelle le jeune homme répondit :

— Et j'espère bien que nous le resterons. C'est un des plus nobles cœurs que j'aie rencontrés, et si généreux, si délicat !

— Votre mère et votre sœur m'ont dit également qu'il paraissait avoir une excellente éducation. Vous ne soupçonnez pas quels motifs lui ont fait choisir cette carrière à tout le moins paradoxale, et qui n'en est pas une ?...

— J'ai cru comprendre qu'il était resté orphelin très jeune, et aussi que son père était mort ruiné. Il était adroit. Il aimait les sports. Il n'avait pas encore de métier. Celui-là s'est offert. Il l'a pris. Comme il a eu raison ! continua-t-il. — Et, d'une voix où frémissait une révolte intime contre cette rigueur de la discipline paternelle, dont avait parlé Mme Favy : — Nous en avons causé, de ce métier, et je conçois qu'il en soit charmé. Pensez donc ! Jamais de corvées officielles. L'hiver ici, dans un pays de soleil, l'été dans les Alpes. Aucun souci, aucun esclavage matériel. Tout le confort que les milliardaires viennent chercher dans les Palaces. Je vous disais qu'il aime le sport. Les danses d'aujourd'hui en sont un, et si original, si varié ! Leurs

figures sont innombrables, et les professionnels, lui par exemple, en inventent tous les jours. Et c'est la rencontre, sans cesse, de femmes nouvelles, plus élégantes les unes que les autres. Oh! Neyrial est trop discret, je vous le disais aussi, trop chevaleresque pour raconter ses bonnes fortunes. Mais qu'il en ait eu, et de nombreuses, de délicieuses, j'en suis sûr, rien qu'à constater son prestige sur les voyageuses de cet hôtel. Toutes veulent danser avec lui. Calculez maintenant l'argent que lui rapportent ses leçons, les avantages que sa situation implique : logé, blanchi, nourri, servi, ses frais de déplacement payés. Avouez-le : cette position « paradoxale » est plus brillante et plus raisonnable que ne sera la mienne, quand, après m'être éreinté à passer des examens imbéciles, je serai chargé d'affaires, dans le Honduras ou le Nicaragua.

— Savez-vous, mon cher Gilbert, que cette amitié ne me paraît pas avoir une très bonne influence sur vous? répartit Jaffeux. Et, à part lui : « Comme ce dangereux Pierre-Stéphane a eu l'art de s'emparer de lui! Pour se rapprocher de la sœur, c'est trop évident. Et ce frère qui parle des bonnes fortunes de l'autre! C'est trop évident aussi, qu'entre cet inconscient et un roué, la partie n'était pas égale. Ce naïf n'a rien deviné, rien soupçonné. L'interroger sur leurs promenades à trois est inutile. Tâtons-le sur le jeu, puisque la mère s'en tourmente. »

Et, tout haut, maintenant :

— C'est trop naturel, d'ailleurs, que vous vous soyez beaucoup lié avec lui. Vous n'avez guère de distractions ici. J'ai vu pourtant l'affiche d'un casino. Vous y allez un peu?

Gilbert Favy lança sur le curieux un regard non plus d'étonnement, mais de défiance, tandis qu'il répondait, avec une indifférence affectée :

— Oui. De temps en temps.

— Et on y donne de bonnes pièces?

— Je n'ai pas suivi les spectacles.

— Et la partie?... Dans tous les casinos, il y a une partie de petits chevaux, ou de baccara... surtout de baccara.

La rougeur était montée au visage du jeune homme, et, la voix saccadée, les yeux dans les yeux de son interlocuteur cette fois :

— C'est maman qui vous a demandé de me questionner, j'en suis sûr, de savoir si je joue?

— Eh bien! oui, répondit nettement Jaffeux.

Son habitude des difficiles enquêtes auprès de plaideurs réticents, lui faisait deviner, à cet accent, et à cette physionomie, les indices d'une crise de sincérité.

— Maman aurait bien pu me parler elle-même, disait Gilbert. Mais non. Les médecins veulent qu'on lui épargne toutes les émotions, même les plus légères. J'aurais dû lui mentir, et je mens si mal! Elle aurait soupçonné le pire. A vous, monsieur Jaffeux, je puis dire ce que je ne lui dirais pas, ce qu'il ne faut pas qu'elle sache, à aucun prix, vous m'entendez. Oui, j'ai joué, et j'ai perdu.

— Beaucoup? demanda Jaffeux.

— Pour moi, oui, beaucoup. Mais c'est réglé. J'ai trouvé le moyen, et, à la personne qui m'a aidé, j'ai donné ma parole d'honneur que je ne jouerais plus jamais. Je la tiendrai, cette parole. Voilà ce qu'il faut que vous disiez à maman : Que vous m'avez parlé du jeu et que je vous ai répondu que j'avais les cartes en horreur. — Et, pour la troisième fois, secouant sa tête, un pli de dégoût aux lèvres, il répéta : — En horreur!

Ces mots énigmatiques : « La personne qui m'a aidé... », le joueur les avait prononcés avec la même émotion, la même voix attendrie que, tout à l'heure, la phrase sur Neyrial : « Le plus noble cœur..., si généreux..., si délicat... » Cette identité d'intonation avait provoqué soudain chez l'observateur perspicace qu'était Jaffeux une première idée : cette personne qui avait « aidé » le frère de Renée, si c'était Pierre-Stéphane, pour s'assurer un allié auprès de la jeune fille? Une autre idée avait surgi, non moins soudaine, quand Gilbert avait jeté cette exclamation : « J'ai les cartes en horreur », d'une voix plus émue encore, où passait comme le frisson d'un remords. Par quel inconscient et immédiat dévidage de sa pensée, Jaffeux se rappela-t-il l'inspecteur lui disant, à propos de ce même Pierre-Stéphane : « J'ai eu l'impression qu'il se dévouait pour quelqu'un d'autre, et qu'il en était fier... »? Une hypothèse venait de lui apparaître, qu'il rejeta aussitôt : Gilbert Favy perdant au jeu cette grosse somme d'argent, — il l'avouait, — et, pour s'acquitter, volant un bijou, cette barrette de lady Ardrahan comme jadis Pierre-Stéphane les volumes, — celui-ci l'apprenant, avançant l'argent au malheureux, se faisant donner le bijou volé, le restituant à la police, et s'accusant lui-même,

pour couper court à toute recherche qui pût découvrir le coupable, — enfin, une de ces constructions imaginatives dressées dans l'esprit avec l'instantanéité d'une vision de rêve. Ce sont souvent les plus exactes. Elles ont la lucidité divinatrice de l'intuition.

« Voilà que j'invente un roman à l'instar du commissaire, se dit l'avocat devant les illogismes apparents d'une pareille aventure. Et, d'abord Gilbert, s'il avait volé, prenant pour confident de sa honte ce demi-inconnu qu'était pour lui le danseur mondain ! Et puis, cette personne qui l'avait aidé, pouvait si bien être un de ces amis du colonel dont Renée a parlé... Et à tout hasard, il insinua :

— Je crois bien avoir deviné à qui vous avez emprunté cet argent. Ce quelqu'un qui vous l'a avancé en exigeant votre parole de ne plus recommencer, ce n'est pas un officier du Mont des Oiseaux?

— Ne cherchez point, répondit Gilbert. Vous ne trouveriez pas.

— En tout cas, vous devez être à jamais reconnaissant à ce bienfaiteur, reprit Jaffeux, en mettant sa vieille main sur l'épaule du jeune homme. Pas seulement de cet argent prêté, mais surtout de cette parole demandée. Bien entendu, je ne raconterai à madame votre mère que la partie de notre conversation que vous m'autorisez à lui dire. Ce dont je suis content, plus que content, heureux, comme son ami et l'ami de votre admirable père, c'est de cet engagement d'honneur et aussi du sentiment que vous éprouvez pour le jeu. Que j'en ai vu, dans mon existence d'avocat, de destinées manquées, à cause de cette fatale passion, qui finit par tout abolir dans la vie morale! J'ai vu des fils de famille chassés d'un cercle pour avoir donné au caissier des chèques sans provision. J'ai vu des garçons d'un beau nom surpris en train de tricher à une table de baccara, d'autres forçant le tiroir de leur père pour aller au tripot et laissant accuser des domestiques, d'autres volant les bijoux de leur mère ou de leur sœur... Quelle pitié!...

En prononçant ce réquisitoire contre la passion du jeu, le digne homme cédait à l'automatisme du mouvement oratoire, une des caractéristiques de son métier, et il n'observait plus avec une attention aussi aiguë le masque volontairement impassible de celui qui l'écoutait. S'il l'avait vu tressaillir,

malgré lui, à ces simples mots, « volant des bijoux », le soupçon de tout à l'heure serait sans doute revenu, avec trop de raisons ! Il n'en retint, devant cette attitude de défiance, qu'une seule hypothèse :

« Comme il a été gêné ! songeait-il, — Gilbert Favy l'ayant quitté pour passer dans le hall, sous le prétexte d'une lettre à écrire, — aussitôt que je l'ai questionné sur la personne qui l'a aidé ! Serait-ce vraiment Pierre-Stéphane ? Cette lettre anonyme, ne serait-ce pas Pierre-Stéphane encore qui l'a écrite pour forcer la jeune fille à déclarer son sentiment à Mme Favy ? Tout cela se tient : cet argent prêté au frère pour qu'il plaide pour lui, auprès du père, pendant que cette pauvre petite Renée suppliera sa mère qui est si faible... Bon ! Voilà que je construis un autre roman. Je suis ici. Pierre-Stéphane le sait et qu'une parole de moi le perdrait à jamais dans le cœur de cette enfant. Cette parole, il sait que je la dirais certainement dans un cas pareil. Donc il ne peut plus raisonner comme je viens de l'imaginer... Mais avant ? Que toute cette intrigue est donc obscure ! Attachons-nous aux petits faits positifs. Voici le premier : cet absurde garçon paraît, pour le moment, guéri du jeu. Le second : Mme Favy et sa fille ont une explication décisive. S'il en sort que Renée s'est laissé prendre au machiavélisme de ce scélérat, — car décidément, c'en est un, — j'entre en scène. »

Tandis que l'avocat, toujours soupçonneux par profession, imaginait ainsi, derrière ce lâche anonymat d'une lettre sans signature, une ténébreuse et savante rouerie, la jeune fille qui en était la victime dénonçait, sans hésiter, la main qui avait « tapé » les lignes perfides et le sentiment qui les inspirait. Quand, remontées dans leurs appartements elle et sa mère, celle-ci lui eut tendu l'infâme papier :

— C'est Mlle Morange, dit-elle aussitôt. Elle a depuis trois semaines une petite machine à écrire. Elle s'en sert pour les programmes des fêtes où elle doit danser. Je reconnais les caractères et sa maladresse.

Ses doigts eurent, pour jeter la feuille et son enveloppe sur une table, le geste de dégoût qu'elle aurait eu vis-à-vis d'une bête visqueuse, et, avec un frémissant sourire de mépris :

— C'est aussi stupide qu'ignoble.

— Mais pourquoi Mlle Morange aurait-elle quelque chose contre toi ? demanda Mme Favy.

— Parce que c'est une envieuse, maman. Il n'y a qu'à la regarder...

— Envieuse... ou jalouse?... — Et comme Renée rougissait et ne répondait pas : — Oui, insista la mère, jalouse à cause de M. Neyrial. Cette lettre le dit. Avoue que tu le penses...

Nouveau silence, et Mme Favy continua :

— Pour que cette jalousie existe, il faut que tu aies été plus familière avec cet homme que tu n'aurais dû.

— Vous avez assisté à toutes mes leçons de danse, maman, vous avez vu...

— Je n'ai pas assisté à vos promenades à bicyclette. Ton frère était en tiers, c'est vrai...

— Maman, je vous assure que je ne me suis jamais comportée avec M. Neyrial, en votre absence, autrement que devant vous.

La tendre enfant était toute blanche à présent. Elle dut s'asseoir, tant cette conversation la bouleversait.

— Alors, insista la mère, la lettre ment. Vous n'avez jamais eu, M. Neyrial et toi, de conversation en tête-à-tête, dans le jardin, comme elle t'en accuse?...

Renée eut un saisissement d'une seconde. Puis, relevant la tête, et d'un accent de décision :

— Si, maman. J'ai eu avec M. Neyrial une conversation en tête-à-tête, une seule, ce matin.

— Vous vous étiez donné rendez-vous?

— Non, maman. Vous vous rappelez que vous m'aviez vous-même conseillé de sortir et de prendre un peu d'air, parce que vous me trouviez une petite mine. J'ai rencontré M. Neyrial dans l'allée qui descend. Il m'a abordée. Était-il là avec l'idée de m'attendre? Je ne le crois pas. C'est possible, mais je n'en sais rien.

— Vous avez causé longtemps?

— Dix minutes. Mlle Morange nous aura vus.

— Et tu m'as caché ce tête-à-tête ! De quoi avez-vous donc parlé?

— Je savais que me poseriez cette question, maman, et qu'il me serait pénible de vous répondre.

— Pourquoi, mon enfant?

— Parce qu'il m'a parlé de mon frère.

— De ton frère?

— Oui, maman, et ce qu'il m'a dit, je ne voulais vous le

répéter que si je n'arrivais pas à préserver Gilbert toute seule. J'avais trop peur de vous inquiéter. Du moment que cette abominable lettre vous dénonce cela aussi, je peux parler... Ce qu'il m'a dit? Que Gilbert avait joué au Casino, que je devais, s'il y retournait, essayer de l'accompagner et surtout insister auprès de lui pour qu'il ne touche plus une carte. Vous comprenez mon silence, à présent? Mais je veux que vous sachiez encore que M. Neyrial, pour la première fois, m'a fait plus qu'une allusion, une confidence sur sa vie. « Si j'ai été réduit à prendre ce métier de danseur mondain, le jeu, m'a-t-il avoué, en est la cause. On se corrige de ce vice, puisque je m'en suis corrigé. Il faut que votre frère s'en corrige. Aidez-le. » Je vous assure, maman, que vous auriez été touchée au cœur, comme moi, si vous l'aviez entendu. Il a une telle élévation dans la pensée, une telle finesse dans les sentiments! Ça doit lui être si dur de vivre sur un pied d'égalité avec des créatures comme cette Mlle Morange! — Elle montrait de nouveau la lettre : — Enfin, maman, j'espère qu'elle ne vous enverra plus de ces vilenies, puisque M. Neyrial s'en va. Nous nous sommes dit adieu.

Sa voix s'étouffait pour prononcer cette dernière phrase. Mme Favy, assise auprès d'elle, lui prit les mains, et, tout bas elle-même :

— Renée, dit-elle, est-ce que tu l'aimerais?

— Ah! maman!... fit la jeune fille, en laissant retomber sa tête sur l'épaule de sa mère. Je n'en sais rien. Ne me demandez rien. J'ai trop mal, trop mal...

Elle se mit à pleurer, tandis que la mère, bouleversée de ce qu'elle entrevoyait dans cette sensibilité trop pareille à la sienne, gémissait :

— Ma pauvre petite! Et moi qui n'ai pas vu venir tout ça! Moi qui n'ai rien compris!... C'est seulement quand tu as été si triste, ces jours derniers, que je me suis dit : elle ne s'est pourtant pas laissé faire la cour par quelqu'un qu'elle ne peut pas épouser? Car cet homme, tu ne peux pas l'épouser, et, d'abord, jamais ton père...

— Je ne le sais que trop, interrompit Renée, en se redressant et secouant la tête. Ce n'est pourtant pas juste. Dans le mariage, tel que je le rêve, c'est l'homme que l'on épouse, non pas une position. Mais oui, je le sais, que mon père ne consentirait jamais, et moi, je ne me marierai jamais contre sa

volonté. Ah! maman, que je suis malheureuse!... Mais, qu'y a-t-il? Qu'y a-t-il?

Le visage de Mme Favy était subitement devenu d'une lividité cireuse. Ses traits se décomposaient. Son souffle se faisait court. Ses doigts se glaçaient Elle les dégagea de ceux de sa fille, pour les poser sur son sein gauche, et, se penchant en arrière :

— Rien, c'est une petite crise. Laisse-moi m'étendre.

Déjà Renée avait sonné, et, à la femme de chambre qui entrait :

— Aidez-moi à mieux coucher madame sur le canapé, ordonnait-elle. Vite un mouchoir, Jeanne, et le nitrite d'amyle.

— Pauvre madame! disait la femme de chambre. Sa dextérité à prendre dans une boîte *ad hoc*, l'ampoule de verre et à la briser témoignait trop de la menace toujours suspendue sur la malade, et elle répétait, pendant que Renée faisait respirer à celle-ci le mouchoir imbibé du bienfaisant médicament :

— Pauvre madame! Elle paraissait tellement mieux! Elle n'a rien ici qui la contrarie. Elle mène une vie si tranquille! Je vais téléphoner pour le médecin...

— Non, fit Mme Favy en esquissant un geste. Ce n'était vraiment rien. Voilà que ça passe.

— Ce sera le mistral d'hier, fit encore la femme de chambre. Madame ne doit pas sortir avec celui d'aujourd'hui.

Le vent qui grondait depuis le matin enveloppait en effet l'hôtel de son immense rumeur.

— Oui, maman, insistait Renée, il faut que vous restiez étendue et enfermée.

Et, la femme de chambre à peine partie :

— Pardon, maman! c'est moi qui vous ai donné cette crise. Oh! Pardon! Pardon!... Quand Jeanne a dit : « Elle n'a rien qui la contrarie », j'ai reçu un coup. J'aurais dû me taire, vous mentir... Je ne peux pas...

— Mais non, répondit la mère, avec un sourire encore souffrant. Il m'est très doux de te sentir si vraie avec moi, si confiante... — Puis, de nouveau assombrie : — Si seulement ton frère était comme toi...

— Pourquoi suis-je allée vous répéter cette phrase sur ses séances au Casino?

— Ne te fais pas de reproche, non enfant. Tu ne m'as rien appris. La preuve : j'ai prié M. Jaffeux de questionner Gilbert,

d'essayer de savoir s'il avait joué ces derniers jours et perdu de l'argent. C'est très délicat. Mais Jaffeux est si fin! Il ne l'a emmené dans le jardin que pour ce motif. Il doit me rendre compte de leur conversation... Comme je voudrais qu'il fût déjà ici!...

— J'irais bien le chercher, maman. Mais ne vaut-il pas mieux attendre que vous soyez tout à fait remise?

— Attendre! dit la malade, toujours attendre! Avec le pauvre cœur que j'ai, c'est cela qui m'use...

— Eh bien! maman, je vais le chercher.

— Tu le trouveras certainement dans la partie du jardin qui touche à l'hôtel, précisa Mme Favy. Sachant que je veux lui parler, il doit m'attendre là pour m'éviter de marcher.

VII

— Maman ne se sent pas très bien, disait Renée à Jaffeux, quelques minutes plus tard. — Elle l'avait presque aussitôt trouvé, en effet, à la place indiquée, et tous deux remontaient dans ce même ascenseur où, l'autre soir, Pierre-Stéphane se cachait pour fuir le témoin de sa lointaine faute. — Vous allez lui parler de mon frère. Je le sais. Je vous en conjure, M. Jaffeux, ménagez-la...

— Je n'ai heureusement à lui rapporter de Gilbert que des propos que lui feront le plus grand plaisir, et d'abord qu'il s'est engagé, sur l'honneur, à ne jamais plus toucher une carte...

— Vous avez obtenu de lui cette parole?

— Moi, non, répliqua-t-il, un peu gêné par cette question si directe.

— Qui alors? demanda-t-elle.

— Il ne m'a nommé personne... Et, saisissant, par un réflexe professionnel, cette occasion de contrôler l'autre accusation de la lettre anonyme : — Savez-vous qui je suis tenté de soupçonner? C'est invraisemblable... M. Neyrial, le danseur!...

Renée ne répondit pas. Ce silence même, le frémissement de ses paupières, la contraction de son visage disaient assez quelle impression elle éprouvait à entendre ce nom. Mais déjà elle introduisait l'avocat dans la chambre de sa mère et se retirait discrètement dans la sienne, pour laisser toute liberté à leur entretien. Une espérance venait de la consoler dans sa

détresse. Jaffeux rendrait témoignage à celui qu'elle aimait et d'un sentiment si trouble! Ce sont, hélas! les plus profonds. Elle savait trop bien, comme elle l'avait reconnu devant sa mère, qu'elle ne pouvait pas, qu'elle ne devait pas l'épouser. Elle n'était pas chez elle depuis dix minutes, quand la voix de l'avocat, l'appelant à travers la porte, la fit tressaillir. Il lui sembla y surprendre un accent d'émotion, comme de pitié. La malade subissait-elle une nouvelle crise ? Non. Mme Favy, — signe qu'au contraire elle se sentait mieux, — se tenait maintenant assise sur le canapé. Mais pourquoi cette pitié aussi dans ses yeux, comme dans le regard de Jaffeux, si impersonnel, si surveillé d'habitude ?

— Ma chère Renée, disait la mère, j'ai tenu à ce que notre excellent ami, — que de reconnaissance dans cette appellation! — te répétât ce qu'il vient de m'apprendre. Il faut que tu saches d'abord que je lui ai montré la lettre anonyme.

— Oh! maman, pourquoi ?

— Mais c'est providentiel, mon enfant, que j'aie eu cette idée! Avant d'avoir lu cette lettre, M. Jaffeux, par délicatesse, se faisait un scrupule de nous dire ce qu'il sait sur un misérable dont j'ai été la dupe, comme toi. Ce Neyrial à qui nous nous sommes intéressés, que j'ai laissé ton frère traiter comme un ami, c'est un bandit...

— Un bandit?... balbutia Renée; et, s'adressant à l'avocat : — Mais tout à l'heure encore, vous l'estimiez, vous admettiez comme possible qu'il eût obtenu de mon frère cette promesse de ne plus jouer...

— C'était une petite épreuve, dit Jaffreux, pardonnez-la-moi. Je voulais me rendre compte du degré de votre sympathie pour ce misérable. Le mot que votre mère vient de lui appliquer n'est que trop exact. Jugez-en.

Et, sans remords, maintenant, de son implacabilité envers le séducteur, dont il fallait à tout prix préserver la jeune fille, l'ancien patron de Pierre-Stéphane commença de raconter le vol de livres dont il avait été la victime, et la disparition de son secrétaire, puis comment il l'avait retrouvé l'avant-veille, et pourquoi il s'était tû. Le voleur pouvait être redevenu honnête homme. Il disait maintenant sa visite au commissariat, aussitôt averti de la disparition du bijou de Lady Ardrahan, et l'aveu du danseur. Renée Favy écoutait ce discours, terrible pour

elle, les yeux baissés, le visage immobile et comme figé, dans une attitude dont le calme contrastait étrangement avec sa nervosité d'auparavant. Quand l'accusateur eut fini, elle releva la tête, et, le fixant avec des yeux de désespoir, mais sans une larme :

— C'est bien vrai, M. Jaffeux? demanda-t-elle. A votre tour, pardonnez-moi. C'est bien vrai?

— Mais, Renée!... interjeta la mère.

— Je ne suis pas offensé, fit l'avocat. C'est tout naturel que la fille d'une mère comme vous, madame, et d'un père comme le colonel Favy, élevée comme elle l'a été et vivant dans votre milieu, ne croie pas facilement à certaines vilenies...

Et, se tournant vers la jeune fille, il l'interpella, lui si volontiers cérémonieux, en des termes qui révélaient sa propre émotion devant le coup qu'il lui portait pour la guérir :

— Oui, ma chère petite Renée, tout ce que je vous ai rapporté est strictement vrai. Je vous en donne ma parole d'honneur.

— Je vous crois, M. Jaffeux...

Et elle sortit de la chambre.

— Vous n'avez pas peur, madame? interrogea l'avocat.

— Qu'elle ne commette un acte de désespoir? dit la mère; et, par allusion à sa propre déclaration de tout à l'heure : — Elle aussi, elle a un courage de soldat. Elle sait souffrir. Toute petite, elle était déjà si énergique! Personne ne l'a jamais entendue se plaindre. En ce moment même, j'en suis sûre, elle ne se plaint pas. Elle est assise. Elle endure, comme son père, lorsqu'il a été blessé en Champagne et que le chirurgien lui demandait, en le charcutant : « Je vous fais mal, mon colonel? — Très mal, répondait mon mari, mais se battre contre la douleur, c'est encore se battre, c'est mon métier. »

— Allez tout de même auprès d'elle, madame, dit Jaffeux.

— Et mon fils? répondit Mme Favy. D'après votre conversation avec lui, vous admettez comme possible que cet abominable Neyrial lui ait prêté de l'argent pour payer une dette de jeu. Il faut le savoir et, si c'est exact, que cet argent soit rendu tout de suite.

— Laissez-moi me charger encore de ça, madame. Une explication entre Gilbert et vous, à cette minute, et dans l'état où vous êtes, vous ne la supporteriez pas. Vous auriez une nou-

velle crise. Ce qu'il faut, c'est vous soigner. Pour votre fille, d'abord... — Et, désignant de la main la chambre de Renée : — Allez auprès d'elle, je vous répète... Quant à l'autre chose, fiez-vous à moi.

Mme Favy s'était levée et marchait vers la porte. Elle s'arrêta pour demander :

— Cette promesse de ne plus jouer, vous ne pensez pas que ce soit à cet homme que Gilbert l'ait faite ? Ce serait trop contradictoire avec tout le reste.

— Plus les incidents se multiplient, dit Jaffeux, plus je pense que Pierre-Stéphane Beurtin est devenu un affreux roué et que nous nous trouvons en présence de la plus calculée des intrigues. Il a parfaitement vu, soyez-en assurée, que Renée est très naïve et qu'il lui troublait le cœur. S'est-il simplement amusé de la passion qu'il voyait naître dans cette enfant ? A-t-il rêvé de la séduire ?

Et, sur un geste de révolte de la mère :

— Pardon, madame. Mais le courage, c'est aussi de voir les choses telles qu'elles sont. Pour moi, ce brigand s'est imaginé, la sachant riche, — il a dû prendre des renseignements, — qu'il arriverait à l'épouser, s'il lui tournait tout à fait la tête, peut-être en l'enlevant. La sympathie du frère lui était nécessaire. D'où ce prêt d'argent, d'où cette promesse de ne plus jouer arrachée au remords de ce pauvre garçon, de quoi se donner plus tard auprès de vous figure d'honnête homme et de sage conseiller. Votre déconcertement devant cette action prouve que ce calcul n'était pas si faux.

— Mais que d'horreurs ! s'écria Mme Favy. Comme je bénis Dieu que vous soyez venu dans cet hôtel ! Je frémis à la pensée de ce qui pouvait arriver.

— Allez, madame, allez, insista Jaffeux, et, comme il ouvrait la porte de Renée, d'un geste qui prolongeait sa parole, il put la voir, assise, les yeux fixes, immobile, toujours sans une larme sur ses joues, ainsi que la mère l'avait annoncé.

« C'est vrai qu'elle sait souffrir, se disait-il lui-même en s'éloignant, tandis que Mme Favy marchait vers sa fille qui continuait à ne pas se retourner. Elle endure, comme son père, et moi j'aurai été le chirurgien. Au tour du frère, à présent. L'opération sera moins sanglante, mais plus délicate. Que s'est-

il passé réellement entre lui et Pierre-Stéphane? C'est cette affaire du prêt d'argent qu'il faut tirer au clair. Ce n'est pas facile. Il a quelque chose en lui de si défiant, et d'abord pas de regard, comme tous les gens qui se sont trop défendus intérieurement contre leur entourage. » Le souvenir du colonel lui revenait à la pensée, et le mot rapporté tout à l'heure par sa femme : « Si c'est le métier d'un soldat de se battre, se disait-il encore, le métier d'un avocat, c'est de faire causer ceux qui veulent se taire. J'aurai votre secret, monsieur Gilbert Favy... »

Le jeune homme était à une des tables du hall, comme il l'avait dit, en train de libeller l'adresse d'une lettre. Il se leva pour aller au bureau acheter un timbre. Jaffeux le suivit.

— Eh bien! commença-t-il, j'ai parlé à madame votre mère. Elle est rassurée. Mais moi, j'ai notre conversation sur le cœur.

— Que voulez-vous dire?

— Que je vous ai laissé faire l'éloge de M. Neyrial, le danseur, sans protester, et que j'ai eu tort.

— Et pourquoi? interrogea Gilbert, avec cette demi-ironie, si insolente dans son apparente déférence, des jeunes gens vis-à-vis des aînés qu'ils trouvent « vieux jeu ». Parce que je vous ai avoué que je lui enviais son métier?...

— Non, j'admets très bien que la destinée amène quelqu'un à devenir danseur mondain dans un hôtel et qu'il reste un très honnête homme.

— Alors, M. Neyrial n'est pas un honnête homme?

— Non, dit Jaffeux, et ce que je me reproche, c'est de ne pas vous en avoir averti tout de suite, par une pitié pour lui que je ne peux plus avoir... Vous allez comprendre.

Tandis qu'il répétait, presque mot pour mot, le récit de ses anciens rapports avec son secrétaire, fait une demi-heure plus tôt devant la pauvre Renée Favy, la physionomie de son auditeur révélait d'une façon saisissante la différence de sensibilité entre le frère et la sœur. La compression paternelle avait fait d'elle une de ces exaltées silencieuses qui se réfugient dans le rêve, mais sans toucher aux principes que cette compression même lui avait inculqués. D'apprendre l'infamie de celui qu'elle aimait ou croyait aimer, lui avait été un écroulement moral autant que sentimental. Pour Gilbert, — ses propos sur les

bonnes fortunes du danseur l'avaient prouvé à Jaffeux, — s'évader de l'atmosphère familiale, ç'avait été déjà se corrompre. Ce passé de Neyrial l'étonnait, sans l'indigner. Il en écoutait le détail avec un intérêt qui se manifesta, quand l'avocat eut conclu, n'ayant encore parlé que du premier vol : « Voilà pourquoi vous l'avez vu, dès mon arrivée, quitter l'hôtel... » par une question singulière :

— Aviez-vous jamais eu à vous plaindre de lui avant?

— Jamais.

— Voyons, monsieur Jaffeux, n'estimez-vous pas que l'on peut redevenir un très honnête homme, après une première faute, commise dans une heure d'aberration?

— Oui. Mais il ne faut pas recommencer, et Pierre-Stéphane a recommencé, pas plus tard que cette semaine et ici même. Il a volé, dans la chambre d'une dame anglaise, une barrette d'émeraudes et de diamants, oubliée sur la table à toilette. Il se savait soupçonné. Il a rapporté lui-même le bijou au commissaire, qui lui a fait avouer...

— Qu'il était l'auteur du vol? interrompit Gilbert d'une voix frémissante.

— Parfaitement. Il n'y avait pas de plainte officielle. Ce commissaire a cru ne pas devoir donner suite à l'affaire. Pour moi, cet aveu et cette restitution ne rachètent rien. Il a eu peur de mon témoignage sur son premier vol, tout simplement...

Ce tressaillement du jeune homme, le geste de stupeur et de protestation qu'il n'avait pu retenir, le flot de sang monté à ses joues devenues pourpres, tout dans son attitude à cette minute, aurait dû, semble-t-il, rappeler à Jaffeux cette hypothèse du policier qui, une fois déjà, lui avait traversé l'esprit. Mais non. L'avocat tenait maintenant dans la tête un système dont tous les détails se liaient si clairement : l'aventurier projetant de conquérir la jeune fille et sa fortune, en s'assurant l'appui du frère, premier groupe de faits. Second groupe : le vol du bijou et la restitution provoquée par la terreur de sa présence, à lui, Jaffeux. L'automatisme professionnel fait à la fois la puissance et la limite de nos facultés. Habitué dans ses plaidoieries à dégager les données logiques d'un procès, et à s'y tenir, il ne chercha pas au trouble de son interlocuteur une autre cause que celle qui s'insérait très naturellement dans

la trame de ses déductions. Comment s'étonner que Gilbert, si léger fût-il, éprouvât un sursaut de révolte à l'idée d'être l'obligé d'un escroc? Et, poussant sa pointe de ce côté, Jaffeux continuait :

— Vous n'avez pas voulu me nommer tout à l'heure la personne qui vous a secouru après votre perte au jeu. Si, par hasard, c'était M. Neyrial, le fils du colonel Favy ne peut pas devoir de l'argent à un voleur. Voilà pourquoi je me suis considéré, par respect pour votre père, comme engagé d'honneur à vous renseigner sur un personnage, qui n'a malheureusement pas dupé que vous. Ai-je besoin d'ajouter que je suis à votre disposition pour vous avancer l'argent nécessaire au remboursement de cette dette?

Puis, comme il voyait le jeune homme de plus en plus ému, il lui prit la main, et, paternel :

— Allons, mon enfant, combien lui devez-vous?

— Mille francs, dit brusquement Gilbert, de cette voix passionnée qui sort du fond le plus intime de l'être. Monsieur Jaffeux, cet aveu que je pourrais vous refuser, je vous le fais pour avoir le droit de vous parler de Neyrial, comme tout à l'heure, de sa générosité, de sa délicatesse. Il me voit dans la détresse, dans l'agonie. Car j'étais dans l'agonie. Il me sauve et comment!...

Il s'arrêta une seconde, et, rougissant de nouveau :

— Est-ce d'un homme de cœur, cette charité-là, oui ou non? Car enfin, il n'avait aucun intérêt à me sauver...

— Aucun intérêt? répliqua Jaffeux. Mais celui d'avoir un allié dans la cour qu'il fait à votre sœur...

— A ma sœur? Lui? Qui vous a dit cela?

— Madame votre mère. Elle a été avertie par une lettre anonyme qu'elle a montrée à Renée, et celle-ci a dû reconnaître...

— Qu'elle se laissait faire la cour?

— Qu'elle s'intéressait à lui plus que de raison.

— Et maman?

— Elle a été si remuée qu'elle a eu une demi-syncope. Rassurez-vous. La crise est passée. Comprenez-vous maintenant le manège de cet « homme de cœur »? Sachant comme vous êtes unis, vous et Renée, qu'est-ce qu'il a voulu? Tout simplement vous faire plaider sa cause auprès d'elle, et vous rendre son complice, à votre insu, dans son entreprise de séduction.

Je sais. Vous allez me répondre : « On ne séduit pas une Renée Favy. Elle a trop d'honneur. » Aussi, l'avisé coquin n'a-t-il pas cru une seconde qu'il pouvait devenir son amant. Mais plus une jeune fille est pure, plus elle caresse le rêve d'un mariage d'amour, surtout quand elle croit réparer une injustice du sort. Se faire aimer, pour amener la pauvre enfant à ce rêve-là, tel a été son plan. Vous me direz encore : « Mais ce mariage avec un danseur d'hôtel, c'est fou : jamais mon père n'y donnerait son consentement. » Ce garçon ne connaît pas votre père. Il a le droit de penser qu'une fois de plus le cas qui s'est produit des centaines de fois se reproduira : la volonté passionnée d'une jeune fille faisant céder les parents. D'ailleurs, qu'un calcul soit insensé, ce n'est pas une raison pour qu'un aventurier comme lui, et déclassé, ne le fasse pas. Il a fait ce calcul, et il vous a mis dedans. C'est le cas d'employer cette expression, — dans les deux sens. Mais tout cela, c'est du passé. Il est parti. Votre mère et votre sœur sont éclairées sur son compte. Il ne faut pas qu'il ait l'idée de se rapprocher d'elles par vous. Tenez, asseyez-vous à cette table...

Et, tirant son portefeuille de sa poche, puis de ce portefeuille un billet de banque :

— Un mot sur votre carte simplement. Mettez-la dans une de ces enveloppes de l'hôtel avec ce billet. C'est moi qui vais libeller l'adresse. Je la sais par le directeur.

Et, penché sur la table à son tour, la plume à la main :

— Beurtin connaît mon écriture. Il comprendra. Fermez l'enveloppe. Il faut la mettre à la poste en la recommandant et déclarant la somme pour qu'il ne puisse pas nier qu'il a été payé.

— Je vais à la ville, dit Gilbert Favy, et dans une heure...

Il avait fait un pas, l'enveloppe à la main, et se retournant tout d'un coup :

— Monsieur Jaffeux... dit-il.

Distinctement des mots lui venaient aux lèvres, lesquels et découvrant quel mystère ?... Il ne les prononça pas, et se reprenant, après cette énigmatique interruption :

— Alors Renée a vraiment avoué qu'elle l'aimait ?

— Elle l'a avoué.

— A ma mère. Mais à lui, à Neyrial ?

— Je n'en sais rien, dit Jaffeux ; mais qu'il l'ait deviné,

j'en suis trop sûr. Il m'avait suffi à moi de la voir le regarder dans ce thé-dansant, pour m'en convaincre. C'est pour vous empêcher, vous, Gilbert, de vous en apercevoir qu'il vous a joué cette comédie d'amitié. Vous avez été sa dupe.

— Je ne la suis plus, fit le jeune homme, et montrant la lettre : Voilà qui va le lui prouver, et merci, monsieur Jaffeux, merci...

« Tous deux sont mis en garde à présent, se disait Jaffeux, quelques minutes plus tard, en le regardant de la terrasse, marcher d'une allure rapide dans l'allée du jardin qui menait à la sortie. Comme disent les marins . A Dieu vat! L'inspecteur a eu tort tout de même de ne pas faire arrêter ce brigand de Pierre-Stéphane, puisqu'il y avait eu vol, et moi aussi, j'ai eu tort autrefois. Je me suis tant reproché d'avoir été trop dur pour lui! Avec ces natures perverses, on ne l'est jamais assez. » Et, continuant de suivre des yeux Gilbert, arrivé maintenant au portail : « Que celui-ci est influençable! Je l'ai retourné si vite! Cependant il hésitait encore tout à l'heure. On eût dit qu'il voulait plaider de nouveau la cause de l'autre. Pourvu qu'il ne le rencontre pas avant d'avoir envoyé sa lettre! Non. Dès qu'il a été question de sa sœur, comme il a vibré! La famille, voilà le point de force dans cette vieille bourgeoisie française. Les Beurtin en étaient pourtant. Ah! comment ce Pierre-Stéphane a-t-il pu descendre si bas, avec cette mère incomparable? Et quel Tartufe! Avoir demandé à sa dupe cette parole d'honneur de ne plus jouer! J'entends d'ici ce pauvre Gilbert parler à Renée de son bienfaiteur, comme à moi... Enfin, justice est faite. Il n'était que temps. »

PAUL BOURGET.

(La dernière partie au prochain numéro.)

SOUVENIRS

SUR

LE CARDINAL LAVIGERIE

J'ai connu l'abbé Lavigerie lorsque j'étais enfant. Longtemps après, gouverneur général de l'Algérie, j'ai eu l'honneur d'adresser au cardinal les adieux de la Colonie, quand l'aviso le *Cosmao* allait emporter son corps à Tunis. Je voudrais noter ici quelques-uns des souvenirs que j'ai gardés de cet homme extraordinaire. C'est de l'homme que je voudrais parler bien plutôt que de ses œuvres ; ses œuvres subsistent, mais l'homme a été souvent méconnu. Son action avait quelque chose d'impérieux qui suscitait des résistances. Ceux qui l'approchaient ne pénétraient pas toujours la générosité de son cœur, non plus qu'ils ne comprenaient cette ardeur d'apôtre, qui l'entraînait parfois à être violent jusque dans la charité.

Enfant, il était venu du fond de sa province, au petit séminaire de Saint-Nicolas, comme Renan, pour y chercher les enseignements de l'abbé Dupanloup. Il entra ensuite à l'École des Hautes Études : comme il avait, dès ce moment-là, une forte personnalité, il souffrait de coûter quelque chose à sa famille, et quoique bien jeune encore, il publia des manuels élémentaires, notamment pour l'étude de la langue grecque, qui suffirent à le défrayer de toutes ses dépenses. Plus tard, lorsqu'il fut entré à Saint-Sulpice, il eut la coquetterie de passer tous ses doctorats, hormis celui de la médecine, sans distraire une heure de ses études ecclésiastiques.

Cette activité intellectuelle avait attiré sur lui l'attention

des hommes qui, vers 1848, jouaient un rôle dans le mouvement religieux en France. M. Ozanam, dont l'autorité était grande, le présenta à l'abbé Maret qui professait alors à la Sorbonne : à cette époque, il y avait encore une faculté de théologie, seul lien qui rattachât la Sorbonne universitaire à la Sorbonne d'autrefois. On y comptait des professeurs remarquables tels que l'abbé Bautain. M. Maret en était le doyen. C'était un homme grave et modeste, fort engoué de ses idées et qui fut, semble-t-il, le dernier docteur du gallicanisme. L'abbé Darboy, le futur archevêque de Paris, était alors obligé par son état de santé, de quitter la chaire d'histoire ecclésiastique : M. Maret présenta l'abbé Lavigerie pour lui succéder, et c'est ainsi que celui-ci devint professeur à la Sorbonne.

C'est alors que je l'ai connu. Il venait chez ma mère, qui chaque semaine recevait chez elle quelques personnes distinguées, dont plusieurs appartenaient à l'Université ou au clergé de Paris. C'était un petit monde d'autrefois. Je vois encore l'abbé Lavigerie grand, mince, causeur infatigable et de la plus vive gaîté. L'histoire religieuse du XVIIe siècle en France formait le sujet de ses leçons, et comme il animait d'une vie intense tout ce qu'il touchait, on vit se rallumer autour de sa chaire des passions que l'on pouvait croire éteintes. On entendit comme un dernier écho des disputes de jadis. Les effusions mystiques de Fénelon soulevèrent quelques âmes pieuses contre un professeur dont la nature d'esprit s'accommodait mieux de la discipline intellectuelle de Bossuet que de la grâce insinuante de l'archevêque de Cambrai. M. de Saint-Cyran et le grand Arnauld retrouvèrent leurs partisans. La porte de l'amphithéâtre où l'abbé Lavigerie enseignait était assiégée. La faculté de théologie, délaissée jusque-là et presque ignorée, était étonnée de revivre.

Quand on se reporte à ce temps-là, on est surpris de voir combien ces questions, si étrangères aux préoccupations d'aujourd'hui, passionnaient les esprits. Je me souviens d'un vieil universitaire qui se nommait M. Masure. Il avait longtemps enseigné la philosophie. C'était un des hommes les plus cultivés, les plus érudits et, je dois le dire, un des esprits les plus libres et les plus fantaisistes que j'aie jamais rencontrés, et je ne saurais dire tout ce que nous lui avons dû, mon frère et moi. Un soir que cet homme excellent discutait, à propos du jan-

sénisme, sur le libre arbitre et la grâce, l'abbé Lavigerie lui dit : « Il me faut bien, monsieur, me soumettre à l'inexplicable, mais peut-être une comparaison vulgaire permettrait-elle de se faire une idée des rapports qui peuvent exister entre la créature et son créateur. Prenez une allumette : elle porte en elle, avec le phosphore, le principe qui l'enflammera, mais si une action extérieure n'éveille pas, par le frottement, le feu latent qui est en elle, elle ne s'allumera pas. L'homme n'est qu'une simple allumette, et il a besoin que la force de la grâce divine l'éveille et l'enflamme. » J'ai gardé le souvenir précis de cette conversation. La comparaison de l'abbé Lavigerie portait la marque de sa nature d'esprit. Il avait le goût de la philosophie, mais j'ai toujours vu que dans tous les ordres de la pensée, il cherchait à se représenter ses conceptions les plus spéculatives sous une forme saisissable. Il avait l'imagination réaliste. Quoi qu'il en soit, les batailles qui se livraient autour de sa chaire de la Sorbonne ne l'inquiétaient pas : j'oserais dire qu'elles ne lui déplaisaient pas. Bien des années après, me parlant du portrait qu'avait fait de lui son ami et son compatriote Bonnat, il me disait : « Bonnat m'a peint assis et la plume à la main. J'aurais préféré qu'il me représentât debout et prêt à combattre le bon combat. »

On peut penser qu'avec de pareilles dispositions d'esprit, il ne trouvait pas, dans sa chaire de la Sorbonne, un champ assez vaste pour son besoin d'action. Il a dit lui-même qu'il y étouffait, quand un vaste horizon s'ouvrit devant lui.

Deux membres éminents de l'Institut, l'illustre baron Cauchy et M. Charles Lenormant, avaient fondé l'œuvre des Écoles d'Orient. Ils la destinaient à maintenir dans les pays où, depuis plusieurs siècles, la France protégeait les chrétiens, son enseignement et son influence morale. L'œuvre languissait. Le Père de Ravignan, qui connaissait l'abbé Lavigerie comme un puissant animateur, proposa de lui en confier la direction. La proposition fut acceptée, et c'est ainsi que celui-ci quitta la Sorbonne.

Peu de temps après, en 1859, les cris des chrétiens de Syrie, massacrés par les Druses, parvinrent en Europe. Les montagnards musulmans se ruaient à l'assassinat et au pillage des malheureux maronites : le gouvernement de Constantinople se montrait impuissant à arrêter les tueries, quand ses

fonctionnaires n'en étaient pas les fauteurs. La France envoya en Syrie un corps expéditionnaire pour y rétablir l'ordre. Sans perdre de temps, l'abbé Lavigerie partit, emportant les sommes qu'il avait recueillies en quêtant pour les victimes. Pendant trois mois, il parcourut le pays dévasté, tout rempli de ruines fumantes et de charniers où étaient accumulés des centaines de cadavres livrés à la voracité des bêtes sauvages. Il allait, accueilli par une population misérable, mourant de faim, en haillons, et il ne quittait jamais un village sans être accompagné des bénédictions de ceux à qui il avait apporté quelque soulagement. Il trouva dans le haut-commissaire ottoman, Fuad Pacha, un appui éclairé, et ce n'est pas sans un profond sentiment de respect qu'il salua Abd-el-Kader, qui avait sauvé les chrétiens de Damas. Il gardait de ces deux hommes un souvenir reconnaissant : près d'eux, il avait senti que, malgré la différence des croyances, des âmes généreuses peuvent éprouver des émotions communes. Je suis sûr que cette pensée l'inspirait plus tard, quand je l'entendis souvent regretter que, dans les colonies, certains administrateurs fussent trop enclins à croire qu'on ne pouvait gouverner les indigènes qu'à la façon des Turcs.

Il revint en France. Je le vois encore tout frémissant de ce qu'il avait trouvé en Syrie. Le gouvernement impérial, frappé du talent qu'il avait déployé dans sa mission, l'envoya à Rome, comme auditeur au tribunal de la Rote. Ce séjour à Rome eut beaucoup d'influence sur les directions de sa pensée. Il s'y montra très français, mais, en même temps, il sut conquérir la confiance et l'affection de Pie IX ; il fut quelquefois péniblement impressionné par ce qu'il y avait d'équivoque dans la politique de l'Empereur, que l'on ne comprenait du reste pas plus à Turin qu'à Rome. C'est ainsi qu'il commença de s'éloigner des idées que professait son ami et son maître, Mgr Maret. Il lui semblait que, depuis 1682, beaucoup de choses avaient changé dans le monde. Cette évolution de son esprit apparut plus tard au Concile du Vatican.

C'est alors qu'il fut nommé à l'évêché de Nancy. Je ne parlerais pas du peu de temps qu'il y passa, si là aussi, il n'avait montré cette ardeur, qui était la marque de son caractère. Le jeune évêque sentit se réveiller en lui l'ancien professeur en Sorbonne, et il n'eut qu'un souci, qui était de relever le

niveau des études dans tous les établissements religieux. Il commença par imposer aux congrégations enseignantes de femmes, de faire passer des examens de capacité aux religieuses à qui une classe était confiée, alors qu'auparavant leurs lettres d'obédience leur étaient seules demandées. Dans le petit séminaire, il fit pousser l'étude du grec, au point que les élèves purent jouer devant lui, dans le texte grec, l'*Électre* de Sophocle ; mais sa préoccupation principale se porta sur les jeunes gens qui se préparaient à la prêtrise. A cette époque, la philosophie n'était pas en honneur. On n'avait pas osé la bannir tout à fait du programme de l'Université, mais dans les lycées, la classe de philosophie s'appelait timidement la logique. C'était le signe d'un état d'esprit contre lequel l'évêque s'insurgeait ; il voulait faire de la philosophie le vestibule des études ecclésiastiques, et il créa un séminaire de philosophie par où devaient passer tous les jeunes gens qui désiraient entrer au grand séminaire. A leur sortie, il voulait que les plus distingués d'entre eux suivissent les cours d'une école des Hautes Études, qu'il fonda à l'image de celle de Paris. Toutes ces réformes n'allèrent pas sans se heurter à une certaine opposition. Il faut avouer que l'évêque avait parfois la main un peu lourde et que son ardeur étonnait un clergé plein d'admiration pour son chef, mais accoutumé à obéir à une volonté moins impatiente.

*
* *

C'est alors qu'il fut nommé archevêque d'Alger. Il s'était attaché aux réformes qu'il avait commencées à Nancy. Il lui en coûta beaucoup de quitter son diocèse lorrain. Il avait déjà refusé la coadjutorerie de Lyon avec future succession, mais, comme le lui écrivait Mgr Maret, il était né missionnaire et sa vocation l'entraînait. L'Afrique était devant lui : il devait l'appeler plus tard « ma chère Afrique ». Tout devait l'y séduire ; tout y était à la mesure de son imagination : la grandeur du décor ; le souvenir des docteurs de la primitive Église, d'un saint Augustin, d'un Tertullien, d'un saint Cyprien ; la lutte qui s'y poursuivait entre l'Ange et Jacob, entre la civilisation et la barbarie ; l'héroïsme de nos soldats ; le courage de nos colons qui défrichaient la terre le fusil à la main ; la masse du peuple indigène dont il semblait

que l'âme nous fût restée fermée, et, enfin, l'immense inconnu qu'était l'Afrique elle-même, au delà de nos avant-postes, au delà du Sahara. A cette époque, le Continent noir n'apparaissait à l'esprit que comme une vaste et aride étendue; nos atlas y représentaient plus de déserts que de terres habitables : le cours des fleuves était figuré par des lignes de points. Tout y était incertitude et problème. Livingstone avait commencé de pénétrer par le Sud dans le centre africain, et au Nord Baker recherchait les sources du Nil. Comme un long chapelet, les établissements anglais, français, portugais, s'égrenaient le long des côtes; ils languissaient. Autrefois, les négriers s'y étaient enrichis par le commerce de la traite. L'abolition de l'esclavage les avait ruinés, mais on savait qu'à l'intérieur de l'Afrique, le commerce des esclaves se continuait. Des marchands arabes qui portaient le Coran parmi les nègres, ravageaient le continent et le dépeuplaient. Quelle tâche pour Mgr Lavigerie! Il lui semblait qu'il allait de nouveau vers une Syrie dévastée.

Cependant, dès son arrivée à Alger, une grande épreuve l'attendait. L'Algérie, qui avait souffert d'une violente épidémie de choléra, fut envahie par les sauterelles. On ne sait pas, quand on ne l'a point vu de ses yeux, les ravages que peuvent produire ces immondes animaux. Partout où ils passent, ils ne laissent rien. Il s'ensuivit, dans les derniers mois de 1867 et en 1868, une famine qui réduisit la population indigène à la plus affreuse misère; jusque dans les environs d'Alger, on vit se produire des scènes d'anthropophagie. L'archevêque s'émut, il fit appel à la charité chrétienne et il recueillit des centaines d'enfants qui erraient sur les routes : il leur donnait un asile et du pain. Sa charité fut plus éloquente que toutes les paroles et, malheureusement pour lui, elle parut justifier les critiques que les partis d'opposition portaient depuis longtemps contre l'administration militaire de l'Algérie.

De là naquit un grave malentendu entre l'archevêque et le gouverneur général qui était alors le maréchal Mac Mahon. On accusa Mgr Lavigerie de vouloir, par son fanatisme indiscret, convertir malgré eux les indigènes et faire du baptême le prix des secours qu'il leur distribuait; ces accusations furent portées à la tribune du Corps législatif et jusque dans le cabinet de l'Empereur et il n'est pas de mes-

quineries dont on n'essayât d'entraver les efforts de sa charité.

C'était ne pas connaître et surtout ne pas comprendre la pensée de l'archevêque que de l'accuser de prosélytisme. Sur ce point, je le sais mieux que personne, il n'a pas varié. Il défendait à ses prêtres de donner le baptême à aucun enfant indigène sans l'autorisation expresse de ses parents. « Ma poitrine, disait-il avec cette emphase méridionale qu'il donnait parfois à sa parole, ma poitrine devrait être la première à se placer devant les vaincus pour protéger contre d'injustes violences, leurs âmes autant que leurs corps. » Et dans une lettre publique adressée au directeur des écoles d'Orient, il écrivait : « Je déclare que je considérerais comme un crime et comme une folie de surexciter, par des actes d'un prosélytisme sans sagesse, le fanatisme de nos populations musulmanes : comme un crime, parce que j'ajouterais ainsi une difficulté nouvelle à toutes celles dont la France doit triompher en ce moment; comme une folie, parce qu'au lieu d'atteindre le but, nous nous en éloignerions peut-être pour jamais. »

Ces accusations, contre lesquelles il protestait, avaient été pour lui une surprise douloureuse. Il en garda toujours le souvenir, s'étonnant moins de leur injustice que de l'inintelligence de ceux qui les formulaient, et qui croyaient défendre contre lui le prestige de leur administration. Les indigènes, par leur reconnaissance, lui montrèrent qu'ils le comprenaient mieux. Sa politique à l'égard des musulmans a toujours été extrêmement libérale. Je l'ai vu refuser d'envoyer dans le sud de l'Algérie un de ses prêtres, parce qu'il le trouvait animé d'un zèle imprudent; il était convaincu que c'était par le cœur qu'il fallait conquérir les indigènes. « Des hôpitaux et des écoles, m'a-t-il dit souvent, c'est par là qu'ils viendront à nous. »

Malheureusement, nos méthodes administratives les éloignaient trop souvent. Vers 1875 ou 1876, il y eut en Algérie une épidémie de variole qui frappait surtout la population indigène. J'étais alors au gouvernement général et j'allai un jour, avec le directeur des affaires civiles, M. Lemyre de Villers, visiter le grand hôpital de Mustapha inférieur où l'on avait hospitalisé un grand nombre de malades arabes ou kabyles.

Dans la plupart des salles, ces pauvres gens s'étaient étendus, au grand scandale des infirmières, sur le petit tapis qui était

placé au pied de leur lit. La mollesse de nos matelas luer était insupportable, et beaucoup d'entre eux repoussaient la nourriture qu'on leur apportait parce qu'ils craignaient qu'elle ne fût pas préparée conformément aux prescriptions de leur loi religieuse. On voyait là combien il est difficile d'appliquer à des hommes de races différentes une règle uniforme.

C'est cette pensée qui inspira au cardinal Lavigerie l'idée de créer à Saint-Cyprien des Attafs un hôpital spécial pour les indigènes. J'ai assisté en 1874 à son inauguration. Toute la population arabe des environs était descendue. Le cardinal lui offrit une plantureuse hospitalité. Dans l'enclos qui entoure l'hôpital, des bœufs et des moutons entiers rôtissaient : c'était une *diffa* colossale. Et lorsqu'arrivèrent le général Chanzy, alors gouverneur général, et les personnes qui venaient avec lui d'Alger, ce fut un spectacle singulier que de voir le cardinal, revêtu de ses habits pontificaux, les recevoir au milieu de la foule des burnous. Je fus très frappé de cette création originale d'un hôpital indigène et, vingt ans plus tard, lorsque j'étais moi-même gouverneur général, je créai un hôpital indigène en pleine Kabylie, chez les Benis Menguellet, et un second à Arris, dans le cœur de l'Aurès. Deux autres furent également installés à Biskra et à Ghardaïa. Mes successeurs ont continué cette œuvre. Des infirmeries indigènes, qui sont moins coûteuses, se sont multipliées, notamment sous le gouvernement de M. Jonnart. Le succès a été considérable, mais il faut faire remonter au cardinal Lavigerie l'honneur d'une initiative qui a touché profondément les indigènes.

Une œuvre plus grande le préoccupait. Il a décrit l'état de la population noire du centre de l'Afrique, livrée par la cupidité de ses chefs aux marchands arabes.

De longues théories d'hommes et de femmes étaient menées au marché ; on tuait les vieillards et les enfants, et quand le bétail humain faisait défaut, des bandes armées donnaient la chasse aux noirs terrorisés et fuyant dans la brousse, comme à des animaux sauvages. Mgr Lavigerie se rendit à Rome ; il présenta au pape Léon XIII quelques-uns de ces nègres qu'il avait rachetés; et le Pape lui répondit qu'il comptait sur lui pour combattre cette calamité de l'esclavage, qui déshonorait le genre humain. Fort de cette parole, le cardinal entreprit de prêcher partout une sorte de croisade. Il se rendit à Londres et

il y parla longuement dans une grande réunion que lord Granville présida à *Princes'hall* et à laquelle assistèrent le cardinal Manning et un grand nombre d'évêques anglicans. A Bruxelles, il monta dans la chaire de Sainte-Gudule ; à Paris, à Lyon, il allait soutenu par le concours de tous les vrais amis de la liberté humaine. M. Jules Simon applaudissait à ses efforts et quand le cardinal constitua en France la Société anti-esclavagiste, il le pria d'en prendre la présidence.

Mais il fallait un instrument à cette propagande, une armée à cette croisade. Il avait créé les missionnaires d'Afrique que l'on connaît communément sous le nom de Pères Blancs ; il leur avait prescrit de s'établir au milieu des indigènes, de porter leurs burnous, et, autant que possible, d'accommoder leur vie à la leur. Peu à peu, le nombre de ces Pères s'était augmenté ; ils étaient une centaine, et le cardinal les constitua définitivement en société, à Maison-Carrée près d'Alger. Comme sir H. Playfair, consul général d'Angleterre, assistait à cette cérémonie, il se plut à célébrer devant lui la mémoire de Livingstone, puis s'adressant à ses missionnaires : « Allez, leur dit-il, allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'Église de vous voir porter jusqu'au centre de cet immense continent les œuvres de la charité. »

J'ai eu la bonne fortune de connaître plusieurs de ces missionnaires d'Afrique. Beaucoup sont morts victimes soit de la stupidité des sauvages, soit des rigueurs du climat. Je ne saurais dire la respectueuse admiration qu'ils inspirent à tous ceux qui les ont approchés ; mais il m'est permis aujourd'hui de rappeler un incident qui montre bien ce que sont ces hommes modestes et courageux.

Lorsque Mgr Lavigerie mourut, M. Jules Ferry, qui était président du Conseil, vit avec un profond regret disparaître ce grand Français. Il se demanda qui pourrait lui succéder. Sa pensée s'arrêta sur le nom de Mgr Livinhac, qui était alors supérieur général des Pères Blancs. Il me chargea de l'aller trouver et de lui demander d'accepter, avec le siège de Carthage, la Primatie d'Afrique. Il savait que la France trouverait en lui un évêque actif et fidèle, dont le caractère serait le vivant témoignage de sa propre grandeur morale. De retour en Algérie, j'allai à Maison-Carrée. J'y vis Mgr Livinhac et le priai instam-

ment de permettre au Gouvernement de proposer son nom au Saint-Siège. Il me demanda de lui laisser le temps de la réflexion, et lorsque je le revis quelques jours après : « Je ne puis accepfer, me dit-il ; je suis un missionnaire et je dois rester un missionnaire. Il y a, ajouta-t-il, dans la vocation du missionnaire, un peu du goût de l'aventure. J'ai honte de moi-même quand je songe que les Pères Blancs meurent en général avant quarante ans et que j'ai de beaucoup dépassé cet âge. Tous mes compagnons du temps de ma jeunesse, qui pénétrèrent avec moi en Afrique centrale, ne sont plus. Seul, de notre petite troupe, je reste loin des pauvres êtres à qui j'avais rêvé de porter, avec le pain du corps, le pain de l'âme. Laissez-moi ne pas renoncer à l'espoir de mourir un jour pour la foi comme mes frères, sur les rives de quelque fleuve inconnu. »

Tels étaient les sentiments des hommes que le cardinal Lavigerie avait recrutés pour le service de l'Église et de notre pays.

Une autre tâche l'attendait. La Tunisie venait d'accepter notre protectorat et tout aussitôt, la situation religieuse de ce pays frappa notre Gouvernement. Les missions françaises s'en étaient jusque-là désintéressées et une autre influence que la nôtre s'y faisait sentir. L'attention de Léon XIII, sollicitée par notre ambassade, se porta sur une situation qui, d'un moment à l'autre, pouvait devenir critique et être un danger pour tout le monde ; il nomma Mgr Lavigerie administrateur apostolique en Tunisie. Ce fut assez. En peu de temps tout changea de face, au point que M. Crispi, parlant du cardinal, pouvait dire que sa présence valait pour nous un corps d'armée.

Jules Ferry lui en fut profondément reconnaissant. Il avait trouvé en lui une aide dévouée et puissante dans l'œuvre qu'il avait entreprise de rendre à la France un empire colonial aussi vaste que celui qu'elle avait perdu au XVIIIe siècle. Lorsqu'il vint en Algérie, il voulut lui rendre visite et je le conduisis à Saint-Eugène où s'était retiré Mgr Lavigerie. Je me souviendrai toujours de cette entrevue. Ces deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés : ils n'avaient aucune idée commune ; tout semblait devoir les séparer, mais ils communiaient ensemble dans l'amour du pays et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

*
* *

Le cardinal Lavigerie avait été plus d'une fois le confident des idées de Léon XIII. Ce grand pape le soutenait dans son œuvre africaine et lui avait donné toute sa confiance : un jour vint où il lui demanda un acte qui fut pour l'archevêque une douloureuse épreuve. C'est sous l'inspiration de Léon XIII et sur son ordre, que, le 10 novembre 1890, au banquet qu'il offrit aux officiers de l'escadre de la Méditerranée, le cardinal prononça le toast célèbre dans lequel il invita tous les bons citoyens à adhérer à la République. Cette démarche lui coûta beaucoup : il sentait quels orages elle allait attirer sur sa tête ; il hésitait ; il s'en entretint à Rome même avec Mgr Livinhac qui l'y avait accompagné. Celui-ci l'encouragea à suivre la direction du Saint-Père ; le cardinal s'y résolut enfin ; il choisit l'occasion d'un déjeuner qui réunissait chez lui les officiers des armées de terre et de mer, parce qu'il lui semblait marquer ainsi le caractère patriotique de ses paroles.

On s'imaginerait difficilement aujourd'hui la violence des passions que ce toast souleva et qui s'acharnèrent contre l'archevêque. La presse de droite l'insulta, celle d'extrême gauche le tournait en ridicule ; on le traitait de carthaginois, et chaque jour, il recevait des lettres d'injures et de menaces ; ses œuvres même en souffrirent et il craignit un moment que la source ne fût tarie de ces souscriptions si péniblement obtenues qui les faisaient vivre. Quelques évêques, et parmi eux le bouillant évêque d'Angers, Mgr Freppel, osèrent mettre en doute qu'il exprimât la pensée du Saint-Siège. Alors, le Vatican dut intervenir. Le *Moniteur* de Rome rappela au clergé français qu'il avait été trop souvent accusé d'être le clergé d'un parti. Le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, écrivit à l'évêque de Saint-Flour que mettre l'Église au service des passions de parti, c'était la détourner des intérêts supérieurs auxquels elle doit consacrer ses forces. Enfin Léon XIII lui-même, en février 1892, par une encyclique célèbre, ferma la bouche aux adversaires du cardinal et le silence se fit.

Mgr Lavigerie avait été surpris de la malignité de ses adversaires ; il en resta profondément, intimement blessé. Il n'en laissait rien paraître, mais un jour, peu avant de mourir, il me rappela ces heures qui lui avaient été douloureuses : il

souriait de la folie des hommes politiques qui croient éternelles les constructions fragiles sous lesquelles ils abritent leurs ambitions ou leurs illusions, et c'est alors qu'il me dit cette parole qui a été souvent rappelée :

— Je suis le serviteur d'un maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau.

Cependant le coup avait été rude et l'avait atteint au cœur. Il ne sortait plus, et il mourut le 25 novembre 1892. Je le vois encore sur un étroit lit de fer, dans sa petite chambre de Saint-Eugène, y ayant enfin trouvé le repos et la paix, tandis qu'agenouillés, ses chers Pères Blancs priaient pour lui.

*
* *

Cet homme qui avait entrepris tant et de si grandes choses, qui, pour les accomplir, avait sans relâche prêché et quêté dans tous les pays civilisés et que le vulgaire accusait volontiers d'amasser des richesses, avait personnellement vécu comme un pauvre. Il n'avait à lui que sa soutane et un crucifix d'ivoire. Il avait aimé la magnificence dans les cérémonies du culte et dans le décor d'une vie extérieure qu'il voulait digne de son rang, mais il est difficile d'imaginer quelque chose de plus nu et de plus triste que sa maison et la chambre où il vivait. Il n'aimait pas à s'entourer d'objets d'art. Tout lui était indifférent, hormis ses œuvres. Agir, se dépenser, éveiller les courages, susciter les dévouements, émouvoir les foules et servir l'idéal qu'il portait en lui, c'était là tout ce qu'il cherchait.

Quand il fut mort, on sentit la place qu'il occupait dans l'imagination du peuple d'Alger. Des funérailles officielles lui furent faites. Pendant plusieurs jours, son corps revêtu de ses habits pontificaux, fut exposé dans sa cathédrale. Les musulmans, émus de voir disparaître celui qu'ils appelaient le grand marabout des chrétiens, s'y précipitèrent en foule. L'église était toujours pleine. Ils accouraient du Sahel et de la Mitidja pour toucher ses vêtements et baiser son anneau. L'empressement fut tel que nous dûmes prendre des mesures de police pour maintenir l'ordre parmi les indigènes.

Le cardinal avait été discuté, attaqué, déchiré : sa vie n'avait été qu'un combat. Il semble aujourd'hui que le grand apaisement de la mort s'est fait autour de sa mémoire. On lui a élevé des statues à Bayonne où il est né, à Alger où il est mort,

à Tunis où son corps repose. Son œuvre apparaît grandiose, tout inachevée qu'il l'ait laissée comme le sont toutes les œuvres des hommes. Il a travaillé sans relâche, et, comme le lui avait prescrit Léon XIII, il a servi la cause de l'humanité en combattant l'esclavage. La France n'a pas eu de fils qui lui fût plus passionnément attaché : il voulait étendre son influence et il était soucieux de son prestige, car elle avait à ses yeux dans ce monde un rôle, une vocation de missionnaire. Il avait en elle une sorte de foi qu'il unissait intimement dans son cœur à sa foi religieuse. Le caractère de la France dans le cours des siècles lui paraissait profondément différent de celui des autres nations. C'était là le fond de sa pensée, pensée toute biblique, et c'est ce qu'il a exprimé dans un discours sur la mission de la France, qu'il a prononcé le 26 avril 1875 dans sa cathédrale d'Alger. Je ne puis mieux faire que de le citer en terminant :

« Ce n'est pas ta mission, ô France chrétienne, d'arracher, pour prix de ton sang et de ta gloire, les trésors des peuples vaincus ; ce n'est pas ta mission de les chasser devant toi pour te faire place en les livrant à la mort ; ton génie est de communiquer, au prix du sacrifice, tes sentiments et tes lumières. C'est là ce que tu as fait pendant tant de siècles pour la vérité ; c'est là ce que tu as fait même pour tes erreurs ; c'est là ce que tu fais encore par tes écrits, par ta parole, par ta langue restée celle du monde civilisé. C'est là ce que tu es venue faire dans cette Afrique barbare. Tu es venue non pas y fonder ton pouvoir sur la servitude et la destruction des vaincus, mais y former un peuple libre et chrétien. »

JULES CAMBON.

QUESTIONS ACTUELLES

LE RATTACHEMENT
DE
L'AUTRICHE A L'ALLEMAGNE

A peine l'Allemagne vaincue comprit-elle qu'elle devrait renoncer à certains territoires, qu'elle songea à se refaire de pertes inévitables en mettant la main sur l'Autriche. A peine l'Autriche vit-elle tomber en morceaux l'Empire dont elle avait été le noyau, qu'elle pensa à prendre place dans l'État fédéral allemand. De ces deux tendances concordantes est née une question qui s'est posée dès la suspension des hostilités, que les traités de paix ont réglée par la négative et dont une persévérante campagne d'opinion n'a, depuis, cessé de remettre en cause la solution. Parmi les remaniements territoriaux auxquels tendent les récriminations d'États vaincus, il en est peu qui puissent avoir autant d'importance que l'union de l'Autriche à l'Allemagne, compromettre autant l'équilibre des forces sur notre continent, atteindre directement ou indirectement les intérêts d'un plus grand nombre de pays et, par conséquent, créer une menace plus grave au maintien de la paix.

La question remonte à une époque plus ancienne que la fin de la dernière guerre. Car l'ambition de réunir l'Autriche à l'Allemagne n'a pas attendu ce moment pour se manifester chez les Allemands. Elle faisait, antérieurement à 1918 et même à 1914, partie intégrante du programme des pangermanistes, qui faisaient entrer l'Autriche dans les frontières idéales

de la Grande-Allemagne qu'ils rêvaient. Mais elle était alors obstruée par diverses circonstances qui l'empêchaient, non seulement de se réaliser, mais même de se propager en dehors d'un groupe assez restreint de mégalomanes. Ces circonstances consistaient d'abord dans l'existence de la monarchie austro-hongroise, ensuite dans la tradition créée en Allemagne même par le fondateur de l'Empire allemand, Bismarck.

L'existence de la monarchie austro-hongroise constituait, d'une part, une barrière imposante, sinon solide, aux convoitises des Allemands du Reich sur l'Autriche proprement dite, d'autre part, un puissant dérivatif au penchant que la population autrichienne pouvait éprouver en faveur de l'Allemagne voisine. L'archiduché d'Autriche trouvait dans le seul fait qu'il groupait autour de lui une monarchie, sans doute composite, hétéroclite, mais vaste, prospère, ayant toutes les apparences et quelques-unes des réalités de la force, à la fois une sauvegarde et une destinée. La sauvegarde décourageait les étrangers, même les plus proches de lui par le sang, de trop s'abandonner à la tentation de se saisir de lui. La destinée, enviable à tous égards, le détournait d'en chercher une autre. Des traditions, des habitudes, des intérêts lui avaient fait sa place dans une entité politique distincte de l'Allemagne, à la tête d'un État dualiste par la constitution et beaucoup plus que dualiste par l'ethnographie.

La tradition créée en Allemagne par Bismarck excluait l'absorption de l'Autriche. Ce n'était pas celle de la Grande-Allemagne. La conception que Bismarck avait réalisée laissait en dehors de l'Empire allemand les populations de race germanique et de langue allemande qui vivaient sous le sceptre des Habsbourg. Elle lui avait été dictée par le souci d'établir la domination de la Prusse sur l'Allemagne, et aussi par les circonstances historiques dans lesquelles il avait opéré l'unification de son pays. En voulant comprendre l'Autriche dans la Confédération centralisée qu'il a travaillé et réussi à former, il aurait compromis la prépondérance qu'il entendait y réserver à la Prusse; il se serait astreint, ou bien à y admettre les Habsbourg, ou bien à les déposséder des plus héréditaires de leurs États; enfin il se serait vraisemblablement mis sur les bras quelques-unes des puissances d'Europe dont la neutralité lui a permis de vaincre la France. L'Allemagne impériale une fois fondue dans le moule

que les fortes mains de Bismarck avaient pétri, la tradition subsista de lui conserver cette forme. Le seul trait d'union possible entre les populations allemandes séparées par la frontière des deux Empires consista désormais dans une alliance politique des deux gouvernements. Mais cette alliance, que Bismarck conclut, ne fut déterminée et ensuite régie que par des intérêts de politique générale, à telles enseignes que c'est avec un homme d'État hongrois, Andrassy, que les bases en furent jetées. Elle ne fit pas sortir l'Allemagne impériale de la tradition bismarckienne.

Aussi, lorsque l'idée d'absorber l'Autriche se manifestait en Allemagne avant la dernière guerre, c'était en supposant accomplie la dissolution de la monarchie austro-hongroise, ou en proposant de provoquer cette dissolution. Et lorsque la même idée se manifestait en Autriche, c'était le plus souvent en manière de réaction contre les concessions que le souverain faisait ou pouvait être tenté de faire à ses sujets slaves. Ici, une forme de la mauvaise humeur; là, un espoir à échéance incertaine ou bien le but d'un mauvais coup trop cynique pour ne pas donner à réfléchir : telles étaient les proportions auxquelles se réduisait nécessairement, avant 1918, l'idée d'union austro-allemande.

AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

A partir de novembre 1918, tout change. Les conditions politiques dans lesquelles la question se posait ou, si l'on préfère, ne se posait pas, sont bouleversées. La mosaïque des États et des provinces qui constituaient la monarchie austro-hongroise se dissocie d'elle-même. Chacune des pièces de cet assemblage rompu s'en va de son côté, la Hongrie par ci, la Bohême et la Slovaquie par là, la Bosnie, l'Herzégovine et la Dalmatie dans une direction, la Transylvanie et la Bukovine dans une autre, la Galicie dans un sens, le Trentin et la Vénétie Julienne dans un autre sens. L'Autriche, ayant perdu tous les satellites qui lui ont fait cortège à travers l'histoire, retrouve une individualité propre et se constitue en République indépendante. Alors, désemparée par le sort que lui fait la défaite, par l'abandon où la plongent tant de défections, par une solitude à laquelle elle n'est pas accoutumée, le premier usage qu'elle fait de son indépendance recouvrée consiste à l'aliéner,

Dans la catastrophe où elle sombre, elle perd conscience de la personnalité que les circonstances lui rendent contre son gré, et qui s'est atrophiée, pendant sa séculaire fusion avec une macédoine de peuples sans cesse plus nombreux. La dépression consécutive à un désastre total, par quoi tout est atteint ou menacé, dans l'ordre économique et social comme dans l'ordre politique, paralyse le ressort d'un patriotisme autrichien, qui, depuis un temps immémorial, n'a jamais joué en faveur de l'Autriche toute seule. Ce tronçon d'Empire, qui a fait office de tête tour à tour pour le Saint Empire romain germanique et pour la monarchie austro-hongroise, ne sent pas en lui la matière d'un corps. Matériellement et moralement, il ne se juge apte qu'à la vie provinciale, qu'est, en réalité, celle des États fédérés. Et cette vie fédérale, égale ou à peine supérieure à une vie provinciale, c'est à la confédération voisine, à l'Allemagne, qu'allemande par sa population l'Autriche s'empresse de la demander.

Le 12 novembre 1918, une Assemblée nationale, élue en Autriche au suffrage universel, vote une loi déterminant la forme du gouvernement. L'article 12 de cette loi stipule : « L'Autriche allemande forme partie intégrante de la République allemande. » Cet article réalise donc sur le papier, dans les dix jours de l'existence d'une Autriche indépendante dans ses limites propres, l'aliénation de son indépendance au profit de l'Allemagne, autrement dit l'union de l'Autriche à l'Allemagne, autrement dit l'*Anschluss*, expression consacrée pour désigner sans autre complément cette union par excellence.

L'Allemagne ne fait pas immédiatement écho à cette déclaration, don de l'Autriche par elle-même. Le 12 novembre, c'est le lendemain de l'armistice. L'armée en retraite reflue sur le pays dans des dispositions morales qui, de la part des soldats au moins, créent au gouvernement, né de la veille, des préoccupations tout autres que celle d'agrandir le pays. Le peuple, en ébullition, les anciennes classes dirigeantes, plongées dans l'abattement, ont aussi la tête à autre chose que l'agrandissement territorial. Les souverains et les princes, naguère gardiens de « la poudre sèche », ont pris celle d'escampette. Les nouveaux dirigeants des nouvelles Républiques confédérées sont absorbés par la hâtive mise en place de leurs décors républicains. Ils gardent assez d'esprit politique pour comprendre

qu'il y a, à l'intérieur, des tâches plus urgentes que le mariage austro-allemand, et qu'à l'extérieur les Alliés, encore bien éveillés et relativement unis, seraient capables d'y répondre par quelque annexion rhénane. Donc, la manifestation de l'Assemblée nationale autrichienne, qui n'a cependant pas passé inaperçue, demeure d'abord sans pendant du côté allemand : la réponse y est réservée pour une occasion plus propice.

L'heure de cette occasion ne tarde pas à sonner. C'est celle où les représentants du peuple allemand élaborent sa nouvelle constitution. Dans l'intervalle, ceux qui exercent le pouvoir en Allemagne se sont ressaisis. Une certaine audace leur est revenue ; le grand étalage de principes qui s'est fait du côté des vainqueurs incite les vaincus à en tirer les conséquences pour eux-mêmes ; des fissures sont déjà apparues dans le bloc des Alliés ; les défiances anglo-saxonnes envers la France ont fait office de couverture diplomatique à la rive gauche du Rhin ; il est acquis que l'unité politique de l'Allemagne sera respectée, voire fortifiée, et que les provinces rhénanes resteront, non seulement allemandes, mais prussiennes. Dès lors, la réserve obligatoire au lendemain du 11 novembre n'est plus autant de mise. L'article 2 de la Constitution de Weimar dit : « Le territoire de l'Empire comprend le territoire des pays allemands. D'autres territoires peuvent s'y réunir, si leur population exprime ce désir en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. » Cette définition élastique du territoire de l'Empire, grâce à laquelle il pourra s'étendre à des pays qui n'ont pas fait partie de l'Allemagne impériale, énonce implicitement la théorie de la Grande-Allemagne ; et le principe invoqué pour justifier son extension éventuelle est celui-là même au nom duquel des pays ayant fait partie de l'Allemagne impériale sont ou vont être soustraits à la domination allemande. Après l'énoncé de la théorie vient son application pratique. C'est l'article 61 qui la fait : « Après sa réunion avec l'Allemagne, l'Autriche allemande aura le droit de prendre part au Reichsrath avec le nombre de voix correspondant au chiffre de sa population. » Légiférer de la sorte sur la participation de l'Autriche au gouvernement fédéral de l'Allemagne après sa réunion à ce pays, c'était poser en principe que cette réunion allait de soi et n'était plus qu'affaire de temps, de peu de temps.

Telle est bien alors l'intention des partisans de l'*Anschluss* en Allemagne et, à un moindre degré, en Autriche. Selon eux, la réalisation de leur vœu ne dépend que des deux populations en cause et peut être opérée par le simple jeu de votes concordants dans les deux pays, sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Or, une Assemblée nationale autrichienne ayant voté l'article 12 de la loi du 12 novembre 1918 et une Assemblée nationale allemande les articles 2 et 61 de la constitution de Weimar, la concordance des votes est dès lors acquise; et c'en est assez pour qu'aux yeux de ceux qui, soit en Allemagne, soit en Autriche, veulent la fusion, les conditions en soient désormais remplies.

Les Alliés, à cette époque, ne l'entendent pas de cette oreille-là. Aux manifestations de l'assemblée de Weimar, ils répondent par une note du 2 septembre 1919, véritable ultimatum exigeant, sous menace d'occupation militaire de la rive droite du Rhin, la rétractation du dispositif concernant l'*Anschluss*. Le gouvernement allemand cède : l'article 61 est retiré par une déclaration gouvernementale, ratifiée par un vote du Parlement. Le 22 du même mois, un plénipotentiaire allemand signe à Versailles un protocole par lequel il déclare caduc, nul, l'article 61 de la constitution de Weimar.

C'est qu'en effet cet article a été, dans son esprit sinon dans sa lettre, un défi à l'engagement pris par l'Allemagne dans l'article 80 du traité de Versailles, dont l'encre est à peine sèche (le traité date du 20 juin) : « L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche... ; elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des nations. » Après l'Allemagne, c'est au tour de l'Autriche à faire machine en arrière et à contracter un engagement peut-être plus explicite encore. L'article 88 du traité de Saint-Germain stipule : « L'indépendance de l'Autriche est inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des nations. En conséquence, l'Autriche s'engage à s'abstenir, sauf le consentement dudit Conseil, de tout acte de nature à compromettre son indépendance, directement ou indirectement et par quelque voie que ce soit, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la Société des nations, par voie de participation aux affaires d'une autre puissance. »

Telles sont, de juin à la fin de septembre 1919, les répliques des Alliés aux tentatives faites, tant en Autriche qu'en Allemagne depuis novembre 1918, pour effectuer la jonction des deux pays. Elles opposent à l'exercice du droit, dont les deux Assemblées nationales de Vienne et de Weimar avaient prétendu s'autoriser, une série d'engagements contractés par les gouvernements légaux d'Allemagne et d'Autriche. Autrement dit, elles dressent devant l'application d'un droit naturel la barrière juridique d'un droit conventionnel. Mais dans cette barrière elles laissent une porte, dont elles remettent la clef au Conseil de la Société des nations.

Sans doute est-ce à la demande des plénipotentiaires des États-Unis et d'Angleterre, que cette porte a été laissée : des États-Unis qui, peu de semaines après, n'étaient plus partie au Covenant de la Société des nations, ni à aucun des traités dont leur Président avait été le principal ouvrier; de l'Angleterre, qui commençait à faire bon marché des vieilles méthodes d'équilibre des forces. Mais réservons à plus tard la discussion et restons quant à présent dans l'exposé. C'en est assez d'une porte, petite ou grande comme on voudra, dont le Conseil de Genève est institué le Cerbère et dont l'ouverture est, à vrai dire, toute conditionnelle et problématique, pour tenir en haleine les espoirs de réunion et fournir un prétexte à une campagne d'opinion, s'autorisant de la lueur d'espoir qui lui est ainsi conservée. L'espèce de licence octroyée à cette campagne par la réserve contenue dans l'incidente « si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des nations » coïncide avec la conclusion et l'entrée en vigueur d'un traité, celui de Saint-Germain, qui, en ne laissant subsister qu'une Autriche débarrassée de tous ses éléments hétérogènes, réduite à un territoire exclusivement peuplé de Germains, consacre définitivement l'état de choses qui a déjà donné naissance à l'idée de réunion.

UNE CAMPAGNE D'OPINION

De la fin de septembre 1919 à maintenant, la campagne se développe, avec des alternatives de plus forte et de moindre intensité, mais sans jamais subir de complète interruption. Un chœur puissant de voix allemandes chante, en Allemagne, l'hymne à l'*Anschluss*, accompagné en faux-bourdon par un

chœur moins fourni de voix autrichiennes, qui n'est pas, à la longue, sans éveiller en Autriche quelques échos discordants.

D'abord, c'est l'Autriche, embarrassée de sa personne, ne sachant à quel saint se vouer, répugnant à regarder en face sa nouvelle destinée, qui tourne le plus les yeux vers ses voisins. Pour l'en dissuader, entrent bien en jeu des considérations pratiques, matérielles, qui ne sont pas sans poids : s'exposer à devoir supporter sa part de l'énorme charge des réparations qui pèsent sur l'Allemagne n'est pas tentant, alors qu'elle-même est pratiquement déchargée de ses propres obligations à cet égard ; la dépréciation du mark, l'effondrement en Allemagne des valeurs d'État et d'autres valeurs à revenu fixe, la ruine de toute une classe sociale, ne sont pas non plus pour engager l'Autriche à entrer dans un corps politique en proie à une crise financière aussi aiguë ; l'industrie viennoise, trop importante pour les débouchés auxquels elle est désormais réduite, mais capable de récupérer une activité rémunératrice, peut avoir une concurrence à redouter de la part de l'industrie allemande.

Mais ces facteurs ne prévalent pas contre ceux qui travaillent en sens contraire et qui se résument dans le désemparement moral, le désarroi matériel et la misère économique régnant en Autriche au lendemain de la paix. D'ailleurs, le temps a vite fait d'affaiblir les inconvénients que l'*Anschluss* peut présenter pour l'Autriche : les réparations allemandes, il apparaît bientôt que l'Allemagne s'y dérobe et en tient tout le plan en échec ; la crise financière, il apparaît que l'Allemagne en sort ; l'industrie viennoise, l'Allemagne lui fait miroiter l'espoir de trouver chez elle un débouché. Pas plus tard que le 21 octobre 1919, une loi autrichienne, revenant sur la déclaration du 12 novembre 1918 sans en infirmer le principe, avait spécifié que, pour s'unir à l'Allemagne, l'Autriche devrait en avoir proclamé son désir. Dès le 1er octobre 1920, une résolution du Parlement de Vienne invite le gouvernement à consulter le pays par voie de referendum. Les Alliés, par la voie diplomatique, l'interdisent et leur *veto* suspend l'exécution de la résolution votée. Cependant, en 1922, le referendum a quand même lieu dans le Tyrol et à Salzbourg : il est favorable à l'*Anschluss*, mais des considérations d'ordre international le font arrêter là.

Du côté allemand, le mouvement, plus lent à se mettre en train, commence aussi par rencontrer des objections qui sont

l'exacte contre-partie de celles dont il triomphe en Autriche. Ce sont la pauvreté, la détresse, la désorganisation de l'Autriche, qui font hésiter les Allemands à se la mettre sur les bras; la crainte qu'on ne leur impute, après le rattachement, la charge des réparations dues par elle à ses vainqueurs; celle que l'industrie viennoise, mieux montée qu'achalandée, ne fasse concurrence à la leur. Petit à petit, ces diverses considérations disparaissent ou perdent de leur valeur, à mesure que l'Autriche se refait, se redore, reprend un semblant d'assiette économique et financière (nous verrons grâce à quels concours), et que l'industrie allemande, travaillant à plein, repartant à tour de bras, devient moins en garde contre les concurrences possibles. Aujourd'hui, ces objections ont cessé d'entrer en ligne de compte en Allemagne et seul reste en jeu, comme facteur opposé à l'idée du rattachement, une considération d'ordre à la fois confessionnel et politique : la crainte que l'élément catholique autrichien ne vienne diminuer l'influence des protestants de l'Allemagne du nord. Mais il va sans dire que cette considération, si elle agit dans le sens de la négative sur les éléments protestants et septentrionaux du Reich, agit au contraire dans le sens positif sur les éléments catholiques et méridionaux de la Confédération.

En tout cas, la somme des arguments *pour* l'emporte en Allemagne sur le seul argument *contre* qui subsiste dans une partie du pays, et une active propagande s'organise en faveur du rattachement. Elle a pour principal agent le *Deutsch oesterreichischer Volksbund*, à la tête duquel se trouvent des personnalités aussi haut placées que le président du Reichstag, M. Löbe, qui possède pour organe une revue, *Oesterreich Deutschland*, élabore un programme d'action, organise des congrès, correspond d'abord à Vienne avec la *Deutsche Arbeits Gemeinschaft*, crée ensuite dans la capitale autrichienne une succursale, une vraie filiale, agit de concert avec cette filiale sur les parlements et les gouvernements des deux pays, enfin remue par tous les moyens les deux opinions publiques. La manifestation la plus éclatante de cette propagande est la journée de l'*Anschluss*, organisée à Dortmund le 24 mai 1925, dans l'intention immédiate d'interdire au gouvernement allemand toute concession sur ce point au cours des négociations du traité de garantie avec l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique.

En plus de ce but, qui concerne les gouvernants du Reich, la manifestation vise à riposter aux propos qui ont été tenus contre le rattachement par des hommes politiques tchécoslovaques, roumains et italiens, à rappeler notamment à M. Mussolini les articles des traités qui permettent de prévoir cette éventualité, à proclamer que la nation allemande veut décider de ses propres intérêts en toute indépendance. Trois résolutions sont votées. La première exige du gouvernement allemand que, pendant la négociation du pacte de Locarno, il évite toute atteinte au droit de l'Autriche de s'unir à l'Allemagne. Le second revendique pour l'Allemagne, le jour où elle sera entrée dans la Société des nations, d'y agir comme mandataire des minorités allemandes, non seulement d'Autriche, mais de Bohême, de Styrie, du Tyrol, etc. La troisième proteste contre le maintien, entre l'Allemagne et l'Autriche, du régime des passeports et visas, réclame l'union douanière et des facilités pour les transports par voie ferrée. Chemin faisant, les congressistes ont reproché à la Tchécoslovaquie d'opprimer trois millions et demi d'Allemands et à M. Mussolini de se servir du Tyrol, patrie d'André Hofer, à des fins d'expansion italienne.

Nous insistons sur le congrès et les résolutions de Dortmund, parce que ce fut jusqu'à ces dernières semaines la plus importante et la plus complète des manifestations de ce genre. Mais on en pourrait citer des quantités d'autres, orales ou écrites. Ce n'est pas à des lecteurs français qu'il est besoin de rappeler que le président du Reichstag, M. Löbe, choisit récemment le moment où il se rendait à Paris, à un congrès pacifiste, pour prendre la parole en cours de route et faire entendre un chaleureux appel en faveur du rattachement austro-allemand. M. Löbe ne faisait d'ailleurs que suivre l'exemple donné, avec plus de précautions oratoires, par des membres du gouvernement de son pays. C'est M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères, disant, dans la discussion d'une convention commerciale avec l'Autriche, que le vœu du gouvernement et du peuple allemand est l'union économique avec elle. C'est M. Neuhaus, ministre du Commerce, déclarant dans une interview à la *Neue Freie Presse* : « Certainement il serait désirable d'établir une telle union douanière et de préparer ainsi la voie au rattachement politique. » C'est le Président du Reich, le maréchal von Hindenburg, recevant en audience

de congé le ministre d'Autriche à Berlin, répondant à un discours où ce diplomate avait exprimé le souhait que son successeur fît aboutir ce que lui-même n'avait pu que préparer, et répliquant par le vœu « que le redressement du peuple allemand apporte au peuple autrichien la réalisation de sa seule aspiration ». Si l'on tient compte du fait que ces sortes de discours protocolaires font toujours, avant d'être prononcés, l'objet d'une communication réciproque, l'échange d'allocutions entre le maréchal von Hindenburg et le docteur Franck constitue une manifestation d'autant plus significative qu'elle est bilatérale et que l'occasion en fut plus solennelle. Au cours du mois dernier (février 1926), la prochaine admission de l'Allemagne à la Société des nations a provoqué une recrudescence de bruyantes démonstrations, auxquelles ont pris part, tantôt à Berlin, tantôt à Hambourg, tantôt ailleurs, l'ancien chancelier autrichien Seipel, le bourgmestre de Vienne et le président du Reichstag allemand.

SAUVETAGE FINANCIER DE L'AUTRICHE

Entre le moment où cette propagande a débuté et celui où elle a abouti à ces manifestations, il s'est cependant passé quelque chose d'assez notable à tous les égards, matériels et moraux. L'assainissement financier de l'Autriche a été entrepris et mené à bien par la Société des nations, en trois années d'une tâche remarquable, qui a eu pour point de départ des crédits consentis par la France, l'Angleterre, l'Italie et la Tchécoslovaquie, et pour base un emprunt garanti par les mêmes puissances et souscrit par leurs ressortissants. Cette restauration financière a eu suffisamment d'efficacité et de portée pour être, en fait, une véritable reconstruction de l'Autriche : et c'est d'ailleurs de ce nom, reconstruction, que l'ont désignée les protocoles de la Société des nations où les modalités en ont été arrêtées. Cette reconstruction s'est opérée grâce aux sacrifices financiers des États intéressés au maintien de l'indépendance autrichienne. Enfin ces États sauveteurs, qui ne se souciaient pas d'être dupes de leur propre charité, ont pris la précaution préalable de faire souscrire à l'Autriche, le 4 octobre 1922, l'engagement suivant : « Le gouvernement de la République d'Autriche s'engage, dans les termes de l'article 88 du

traité de Saint-Germain, à ne pas aliéner son indépendance ; il s'abstiendra de toute négociation et de tout engagement économique ou financier qui serait de nature à compromettre directement ou indirectement cette indépendance. Cet engagement ne s'oppose pas à ce que l'Autriche conserve, sous réserve des dispositions du traité de Saint-Germain, sa liberté en matière de tarifs douaniers et d'accords commerciaux ou financiers et, en général, pour tout ce qui touche à son régime économique ou à ses relations commerciales, étant entendu toutefois qu'elle ne pourra porter atteinte à son indépendance économique par l'octroi à un État quelconque d'un régime spécial ou d'avantages exclusifs, de nature à menacer cette indépendance. » C'est à Genève que cet engagement a été contracté, dans un protocole simultané à la mise en train de l'œuvre de restauration commençant, comme nous l'avons dit, par l'ouverture de crédits et l'émission d'un emprunt.

Ce protocole, auquel l'Allemagne n'a pas été partie, n'ajoute donc rien, en ce qui la concerne, aux engagements qu'elle a souscrits le 20 juin et le 22 septembre 1919. Mais il ajoute, en ce qui concerne l'Autriche, un nouvel engagement, corroborant, précisant et étendant celui qu'elle a pris par le traité de Saint-Germain, le 10 septembre 1919. Et ce nouvel engagement a été la condition d'un secours si méritoire, si efficace, d'un sauvetage si impossible sans ce secours, qu'il en acquiert une portée toute particulière et revêt de ce fait un caractère d'obligation morale, le caractère d'un véritable engagement d'honneur. C'est là une considération sur laquelle il est nécessaire d'insister, car il s'ensuit que le protocole du 4 octobre 1922 crée aux Alliés, agents matériels du sauvetage financier de l'Autriche, un titre d'une exceptionnelle valeur, pour s'opposer à l'union avec l'Allemagne d'un État qu'ils ont tiré de la ruine et de l'anarchie, à la condition expresse qu'il sauvegarde son indépendance.

Moins de trois ans après, l'Allemagne cependant mène à visage découvert une campagne effrénée contre cette indépendance, sans se mettre en peine des obligations internationales de l'Autriche, où elle continue de trouver des partisans et des auxiliaires. Dans quelle mesure elle en trouve, si le nombre en a augmenté ou diminué, c'est ce qu'il est très difficile d'apprécier. Les évaluations qu'on a risquées à ce sujet, lors-

qu'on a dit, par exemple, que 90 pour 100 de la population autrichienne sont pour le rattachement à l'Allemagne, sont établies au jugé et manquent de fondement vérifié. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas, en Autriche, unanimité pour l'*Anschluss;* que, dans la minorité contraire, figurent, d'une part, des éléments de haute finance, de grande industrie, de bureaucratie, dont l'influence sur le pouvoir n'est pas négligeable, d'autre part, des éléments intellectuels acquis aux idées pacifistes; enfin que la proportion des adversaires et des partisans se modifie selon les circonstances et reste susceptible de se modifier, selon qu'apparaissent ou s'estompent les risques internationaux de l'opération. Pendant que s'est accompli l'assainissement financier, la campagne pour l'union s'est assoupie, pour ne pas compromettre les profits de l'œuvre conduite par la Société des nations. Depuis que ces profits sont acquis, la campagne s'est ranimée, ce qui n'est pas à l'honneur de la loyauté autrichienne. Qu'un voisin élève le ton, se fâche ou menace, la campagne s'exaspère dans les rangs des plus passionnés, par point d'honneur, mais se tempère dans les rangs des autres, par prudence et véritable esprit politique.

POUR LA GRANDE-ALLEMAGNE

Sa recrudescence en Allemagne est indéniable et n'est d'ailleurs qu'un effet de ce que le maréchal von Hindenburg, s'adressant au ministre d'Autriche à Berlin, a très légitimement appelé le redressement du peuple allemand : redressement dont son élection à la Présidence du Reich a été l'affirmation. Se prononcent hautement en faveur de l'*Anschluss*, à quelques exceptions près, toutes les variétés de nationalistes allemands, qui n'hésitent même pas à gourmander sévèrement les ministres autrichiens, suspects à leurs yeux de tiédeur ou de circonspection ; viennent ensuite les populistes, les démocrates, qui réclament pour commencer une union douanière et financière; le parti du Centre prend position légèrement en arrière, se déclarant favorable en principe au rattachement, mais en subordonnant la réalisation à un rapprochement commercial, moral et intellectuel. La contre-partie n'est guère représentée que par certains groupes de conservateurs prussiens et protestants, qui redoutent de voir renforcer en Allemagne,

d'une part l'élément catholique, d'autre part l'effectif du parti socialiste, auquel appartiennent un grand nombre d'Autrichiens, et par des pacifistes, qui s'alarment des complications internationales dont l'*Anschluss* ne manquerait pas de donner le signal.

Les arguments dont s'alimente la campagne pour le rattachement combinent des principes de droit public, d'économie politique et de politique, des intérêts moraux et des intérêts matériels. Avant tout est invoqué le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dont application est immédiatement faite au cas des Autrichiens, qui ont manifesté leur volonté d'être réunis à l'Allemagne, au cas des Allemands, qui ont manifesté la leur de recevoir l'Autriche dans l'unité du Reich. Par cet argument de droit naturel, la campagne, qui a pour objet spécial l'union austro-allemande, se relie à un mouvement plus général, qui tend à la réalisation de la Grande-Allemagne et vise à récupérer des populations germaniques détachées soit de l'Allemagne, soit de l'Autriche, avec le Tyrol méridional, une partie de la Bohême, de la Styrie, de la Haute-Silésie, voire la Transylvanie. Contre le droit des Autrichiens à disposer d'eux-mêmes et des Allemands à décider souverainement de leur intérêt, sont déclarés sans valeur les engagements conventionnels qui y mettent un empêchement juridique, une opposition ou une restriction.

Après cette considération de droit public, d'ordre moral, en viennent plusieurs, qui sont de fait ou qui prétendent l'être. L'Autriche, sous sa forme actuelle, n'est politiquement pas viable, parce qu'elle est enclavée, sans accès à la mer, sans débouché, de proportions trop exiguës, avec une capitale disproportionnée à son territoire, une tête trop grosse pour son corps. Sa situation économique est pitoyable, désespérée, et prouve surabondamment qu'elle est, économiquement parlant, dans l'incapacité de vivre par elle-même. Son assainissement financier n'a fait qu'augmenter ses difficultés économiques, par suite du relèvement du change. Elle manque de charbon, de matières premières, de produits alimentaires. Son industrie décline, faute de débouchés à ses exportations. L'élévation du taux de l'argent chez elle lui rend impossible toute concurrence industrielle avec l'étranger. De ces constatations ou prétendues constatations résulte cette conclusion que l'existence

d'une Autriche indépendante est une impossibilité matérielle.

Cela posé, il n'y a, continue-t-on, que trois moyens de remédier à cette situation : ou le partage de l'Autriche entre ses voisins, Italie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie ; ou la formation d'une confédération danubienne, à laquelle mettent obstacle l'opposition de l'Italie et le particularisme des autres États successeurs de l'Autriche-Hongrie ; ou, enfin, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, seule solution réalisable, seule aussi dont veuille la population autrichienne. Ce rattachement doit être complet, c'est-à-dire politique, mais peut être préparé par une union économique et douanière, première étape dont toutes les modalités ont été étudiées, au point de s'étendre, non seulement aux tarifs de douane, mais aux banques, aux canaux, aux voies ferrées, aux ports, à l'exercice de certaines professions, aux droits syndicaux, à l'émigration, à l'agriculture. Réalisée tout d'un coup ou en deux étapes, l'union austro-allemande sera une excellente affaire pour l'Allemagne, qui, loin de se grever d'un poids mort, d'une Autriche nécessiteuse, s'adjoindra, avec six millions et demi d'habitants de plus, un pays dont la renaissance sera immédiate. L'Autriche apportera à l'Allemagne « une riche dot », les gisements miniers de ses Alpes, ses bois, sa houille blanche, ses industries, son matériel de navigation fluviale, son morceau de Danube, cette grand route des marchés du sud-est, des possibilités nouvelles d'expansion commerciale allemande vers les Balkans et dans toute l'Europe orientale. La finance allemande, l'esprit allemand d'initiative et de méthode féconderont toutes ces ressources, actuellement frappées de stérilité.

Mais cette bonne affaire pour l'Allemagne ne sera un danger pour personne. L'Austro-Allemagne de demain, voire la Grande-Allemagne d'après-demain n'ont rien de commun avec l'impérialisme allemand d'avant-guerre. Ici prend place toute une série d'arguments destinés à dorer la pilule aux voisins. Ne voient-ils pas, ces aveugles, que, par l'entrée de l'Autriche dans le Reich, l'influence des États du Sud sera fortifiée, la prépondérance des États du Nord amoindrie, la politique traditionnelle de force contrecarrée, étouffée ? Ne voient-ils pas que parmi ceux à qui l'*Anschluss* sourit médiocrement figurent précisément les hobereaux prussiens ? que le parti socialiste allemand y gagnera un appoint intéressant, le courant pacifique

un renfort appréciable, les Autrichiens comptant beaucoup d'adeptes des doctrines avancées et n'étant pas belliqueux, à quelque parti qu'ils appartiennent? N'est-il pas manifeste qu'Hindenburg n'eût pas eu la majorité à l'élection présidentielle, si les Autrichiens avaient voté ? Et ainsi de suite.

Telle est la thèse. Elle est captieuse. Tous les points peuvent et doivent en être contestés, sauf un : celui qui met en relief les avantages de l'opération pour l'Allemagne. Celui-là seul est irréfutable; nous y reviendrons plus tard. Pour le moment, montrons rapidement par où pèche la thèse.

A entendre les Allemands invoquer le principe du droit des peuples à disposer d'aux-mêmes (et sans s'arrêter au contraste de cette invocation avec le cas qu'eux-mêmes ont fait du droit public et du droit naturel), il semblerait vraiment que les traités de paix ont placé les Autrichiens sous un joug étranger. Or il n'en est rien. Les traités ont simplement fait des habitants de l'Autriche un peuple libre et indépendant. A ce peuple, ils ont imposé, et encore sous une réserve qui d'ailleurs est de trop, l'obligation de ne pas aliéner son indépendance. Ce faisant, ils n'ont méconnu aucun principe, ni de droit public, ni de droit naturel, mais seulement apporté à l'application du droit une restriction parfaitement légitime, nécessitée par un intérêt général d'équilibre des forces, conforme enfin à des précédents multiples. Autant les Alliés tomberaient sous le coup des critiques, s'ils avaient soumis les Autrichiens à une domination étrangère, comme l'Allemagne l'a fait si longtemps pour des Polonais, des Danois et des Français, comme l'ancienne Autriche-Hongrie l'a fait pour une infinité de nationalités jusqu'à sa disparition, autant ils sont irréprochables pour avoir constitué l'Autriche en nation indépendante. Nous sommes, nous Français, mieux qualifiés que quiconque pour savoir et rappeler à autrui que le droit naturel d'union politique, entre individus de même langue et de race identique ou parente, est sujet à des restrictions légitimes. Car c'est à notre pays, dont l'unification complète n'a pas été et ne peut plus être accomplie, qu'ont été imposées jadis, au nom du principe d'équilibre, certaines de ces restrictions, dont il a eu la sagesse de prendre son parti et dont il s'est ensuite trouvé fort bien. Quand, en 1830, le peuple belge a secoué le joug des Pays-Bas, sous lequel il avait été placé en 1815, il était, dans son immense

majorité, tellement favorable à son union avec la France qu'après y avoir senti l'opposition de l'Europe, il en a encore manifesté le désir en élisant pour son Roi l'un des fils du Roi des Français. Pourtant, l'union des deux peuples ne s'est pas faite, sous aucune forme, politique ni dynastique. La Belgique a été constituée en État totalement indépendant. Les Français, au lieu de se lamenter, ont contribué en première ligne à la libérer d'abord, à la fonder et à la neutraliser ensuite. Ils ont recueilli plus tard, en 1914, le bénéfice de leur sagesse. Quant à la Belgique, elle s'est si bien accoutumée à l'absolue indépendance dont elle avait commencé par ne pas vouloir, que sa résistance à l'agression allemande de 1914 et à la violation de sa neutralité ont fait d'elle, les Allemands en savent quelque chose, le vivant symbole de l'indépendance des peuples. Cette histoire, au surplus connue, s'applique exactement au cas actuel de l'Autriche et n'est pas inutile à rappeler. Les Autrichiens peuvent parfaitement, avec le temps, prendre conscience de leur nationalité propre et en faire cas.

Il est tout aussi arbitraire, tout aussi inexact de prétendre que l'Autriche n'est politiquement pas viable, sous prétexte qu'elle est enclavée, qu'elle n'a pas de débouché, que sa capitale est disproportionnée avec son territoire. La Tchécoslovaquie parmi les États nouveaux, la Suisse parmi les États anciens sont aussi enclavées, privées d'accès à la mer ; peu s'en faut que la Pologne ne soit dans le même cas : aucun de ces pays ne se considère cependant comme voué à la mort et le plus vieux des trois subsiste, bien vivant, dans ces mêmes conditions depuis des siècles. Si le coup de baguette de plénipotentiaires réunis en congrès avait créé la Suisse hier, combien de diagnostics mortels n'entendrait-on pas prononcer par les médecins du genre de ceux qui ordonnent à l'Autriche le remède de l'*Anschluss* ? La Suisse a traversé pourtant l'histoire d'abord, ensuite l'épreuve délicate de la grande guerre, sans être tentée le moins du monde d'agréger à la France ses cantons français, à l'Italie son Tessin, ni même à l'Allemagne ses cantons alémaniques. Pourquoi l'Autriche, qui a sur elle l'avantage d'être une par la race et la langue, ne pourrait-elle pas s'accommoder de conditions physiques et politiques analogues ? A défaut de débouché maritime, elle a un débouché fluvial, qui est le Danube, fleuve internationalisé, dont l'internationalisation fait l'objet d'une

convention spéciale et est contrôlée par deux commissions internationales *ad hoc*. Il n'est donc pas vrai qu'elle n'ait, comme on l'a parfois allégué, pas de poumon. Son poumon est le même que celui de sa voisine, la Tchécoslovaquie, qui respire par le Danube et dont personne ne s'avise de faire craindre à tout instant le dernier soupir. Si de son poumon on passe à sa tête, dont on la plaint qu'elle soit trop grosse pour son corps, nous ferons remarquer que l'anatomie des États a cela de supérieur sur celle des individus qu'elle est susceptible de corrections. Il peut y avoir une adaptation à faire de Vienne à ce qu'est devenue l'Autriche. Quand cela serait, les inconvénients n'en seraient certes pas à mettre en balance avec les complications internationales qu'entraînerait l'*Anschluss*. Au surplus, cette adaptation n'est nullement indispensable. Il est de grands pays avec de petites capitales. Il peut y avoir un petit pays avec une grande capitale.

Également tendancieuse et fausse, toute la partie de l'argumentation qui se fonde sur la situation économique de l'Autriche. Cette situation n'est, en aucune façon, aussi catastrophique et désespérée qu'on la peint du côté allemand, pour les besoins de la cause. Ici, la réfutation est extrêmement simple, car elle vient d'être faite par les conclusions de l'enquête à laquelle la Société des nations a fait procéder en Autriche par MM. Ch. Rist et W. T. Layton. Il n'est que de citer : « Les experts constatent que l'Autriche, pas plus qu'aucun autre pays d'Europe, n'a encore pansé toutes les plaies nées de la guerre, mais qu'elle a accompli, parallèlement à son relèvement financier, d'incontestables progrès économiques. La crise financière s'est peu à peu dénouée au cours de l'hiver 1924-1925. Mais c'est précisément au moment où Vienne paraissait se remettre de la crise financière, qu'on vit le chômage s'élever rapidement... On a pu se demander si l'augmentation du chômage n'indiquait pas que l'industrie autrichienne avait été sérieusement atteinte par la crise financière et si l'Autriche pouvait vivre dans les conditions où elle est placée aujourd'hui. Les experts estiment qu'aucune de ces deux craintes n'est justifiée. La cause du chômage réside dans l'effort général qui a été accompli au cours des dix-huit derniers mois par l'industrie autrichienne pour réduire les frais de production et éliminer la main-d'œuvre inutile.

« Cette œuvre d'assainissement est le pendant de ce qui s'est passé pour les finances publiques. Tous les indices par lesquels on mesure d'ordinaire les progrès de la production témoignent qu'elle s'est relevée régulièrement depuis 1922. La balance commerciale est largement déficitaire, mais l'Autriche est en état de solder son excédent d'importation grâce aux revenus qu'elle tire du séjour des étrangers, des capitaux qu'elle a conservés dans les nouveaux États qui faisaient autrefois partie de l'Autriche-Hongrie, et des recettes du transit par chemin de fer. La ville de Vienne contribue largement à la vie économique de l'Autriche; ce sont les industries viennoises qui alimentent surtout l'exportation autrichienne. Le port de Vienne sur le Danube a retrouvé une partie de son activité d'avant la guerre. Vienne reste un important marché commercial et financier. La population, qui avait diminué après la guerre, a recommencé à croître depuis 1920. Loin d'être pour le pays un fardeau inutile, sa capitale est un élément essentiel de prospérité et d'influence économique... Le malaise économique de l'Autriche n'est pas d'une essence différente de celui de beaucoup d'autres pays... En conclusion, les symptômes favorables sont nombreux et concordants. Cependant la renaissance économique de l'Autriche s'accompagne d'une grave crise de chômage. Cette crise ne paraît pas être le résultat d'un vice organique de la constitution économique autrichienne. Le niveau du bien-être autrichien se relèvera si l'on parvient à assurer au pays des débouchés plus larges et si, dans la période d'adaptation où son industrie est engagée, l'Autriche dispose des capitaux nécessaires. » Nous signalerons plus tard les moyens que conseillent les experts pour que « puisse s'achever heureusement la convalescence autrichienne ». En convalescence, voilà donc en quel état l'enquête de la Société des nations a trouvé le malade, pour le salut duquel les Allemands n'aperçoivent d'autre cure que de se l'annexer.

Il faut acccueillir avec non moins de scepticisme les arguments invoqués par eux pour prouver au reste de l'Europe que cette annexion ne constituerait de danger pour personne. Que l'entrée des Autrichiens dans l'unité du Reich renforce d'une part le parti socialiste, d'autre part l'élément catholique; qu'elle amoindrisse l'influence des États du nord, accroisse celle des États du sud; que les Autrichiens soient moins

belliqueux que les Allemands : tout cela est fort admissible. Mais nous et quelques autres avons appris à nos dépens que les socialistes germaniques sont, en matière de politique internationale, prêts à faire cause commune avec les conservateurs; qu'on peut être catholique et Allemand du sud sans que cela empêche d'être nationaliste, militariste et impérialiste; que les États du sud de l'Allemagne sont tout autre chose que des agneaux; enfin que les Autrichiens, tout en n'étant pas belliqueux, sont assez soumis pour faire la guerre cinq ans de suite sur plusieurs fronts. Ce sont là des notions trop récentes, inculquées au prix d'enseignements trop coûteux, pour être si vite oubliées dans quelques-unes des capitales où retentit l'écho des appels allemands à l'*Anschluss*. Il serait de la dernière naïveté de se fier, pour avaler la pilule, sur la dorure dont on la revêt et de faire fond sur des motifs de confiance tels qu'on en pourrait imaginer de pareils pour déclarer inoffensive et rassurante n'importe quelle annexion.

La réfutation que nous venons d'esquisser, il arrive qu'on la trouve sous la plume d'Allemands et d'Autrichiens. Les faiblesses du plaidoyer pour le rattachement sont en effet trop manifestes pour ne pas être dénoncés dans les pays mêmes où la cause est plaidée. C'est un Allemand de Wiesbaden qui, dans la revue *Menschheit*, observe qu'une fois l'*Anschluss* accompli, la haine de la Grande-Allemagne réunirait contre elle le monde entier; que le souvenir de la politique allemande de 1870-1918 a imprimé dans l'esprit des Allemands, des Prussiens surtout, le culte de la force; que de la part de la Prusse serait à craindre, après comme avant, une politique centralisatrice; enfin, que la Grande-Allemagne ne serait rien autre qu'une Grande-Prusse. Ce sont des Autrichiens qui, à la question : l'Autriche est-elle capable de subsister par elle-même? répondent par l'affirmative; constatent que leur pays, spécialement la Basse-Autriche, s'est profondément industrialisé; que la valeur de sa production industrielle peut être évaluée à 6 milliards de couronnes-or; que les industriels viennois sont hautement qualifiés au point de vue commercial; enfin, qu'une Allemagne animée par l'esprit de revanche, et d'autant plus suspecte à ses voisins qu'elle aurait absorbé un État de plus, ne saurait mieux garantir à l'Autriche une existence dont celle-ci possède déjà toutes les garanties juridiques et écono-

miques. Ces contradictions, qui ont le mérite du courage et de la franchise, ont aussi celui d'être exactes.

UNE MENACE POUR LA PAIX DE L'EUROPE

Après ces diverses éliminations, reste seul hors de contestation, dans la thèse du rattachement austro-allemand, le tableau des avantages que l'Allemagne en retirerait. Là, rien à retrancher, en revanche, beaucoup à ajouter. L'absorption de l'Autriche permettrait à l'Allemagne d'effectuer l'encerclement de la Tchécoslovaquie, et de la tenir entre les deux branches d'une tenaille qui la mettrait à sa merci ; d'entrer en contact direct avec la Hongrie, son auxiliaire d'hier, prête à redevenir son auxiliaire de demain ; de renouer, dans des conditions plus propices qu'avant la guerre, cette alliance germano-magyare qui a été pour une si grande part dans les calamités de l'Europe ; d'atteindre, par l'intermédiaire de son annexe hongroise, la Roumanie, héritière de cette Transylvanie où se trouvent des peuplements saxons ; de peser sur la Yougoslavie ; d'avoir une frontière commune avec l'Italie, contre laquelle elle a aussi des reprises à exercer dans le Haut-Adige (Tyrol du sud) ; enfin de poursuivre, avec six millions et demi de sujets de plus et un territoire notablement agrandi dans plusieurs directions stratégiquement intéressantes, la réalisation du reste du programme pangermanique. L'union de l'Autriche à l'Allemagne conférerait donc à l'Allemagne de précieux avantages pour achever la destruction des traités qui ont réorganisé l'Europe centrale et aurait toute chance d'être, pour le statut territorial de cette partie de l'Europe, le commencement de la fin, d'une fin qui suivrait de près le commencement. Du point de vue économique, l'Allemagne, déjà riveraine du Danube par la Bavière et le Wurtemberg, déjà pourvue de ressources qui lui donnent une redoutable puissance d'expansion, s'augmenterait du port fluvial de Vienne, des industries viennoises, du matériel flottant et des organisations commerciales de l'Autriche, s'assurerait une écrasante prépondérance dans toute la région danubienne et y établirait une véritable domination. Voilà ce qu'il faut ajouter au tableau tracé par les partisans allemands de l'*Anschluss* pour y faire entrer les vraies conséquences de l'opération qui les tente.

Indiquer ces conséquences, c'est indiquer du même coup

les oppositions étrangères que l'opération rencontre et le pourquoi de ces oppositions. Il est tout naturel que la Tchécoslovaquie soit résolument contraire à une éventualité qui ne serait pas loin d'équivaloir pour elle à un arrêt de mort ; tout naturel que la Roumanie, la Yougoslavie s'en inquiètent, ce qui dresse sur le chemin de l'*Anschluss* l'obstacle des trois contractants de la Petite Entente ; tout naturel que l'Italie s'y soit aussi déclarée hostile, sachant très bien que les partisans du rattachement sont les mêmes qui excitent contre elle les 200 000 Allemands du Haut-Adige et qui proclament : « Aucune puissance du monde ne nous empêchera de reconquérir le Brenner. » Il est non moins naturel que la France ne veuille pas d'une mainmise allemande sur l'Autriche, qui aboutirait, si elle était tolérée par les voisins directement intéressés, à menacer leur propre existence et qui entraînerait, s'ils ne la toléraient pas, une conflagration de vastes proportions.

Car la résignation des voisins de l'Autriche à un événement politique de si grave portée pour eux est une hypothèse peu vraisemblable et leur intervention pour l'empêcher en est une plus plausible. Il ne manque pas, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie, de partisans d'une prompte riposte à toute initiative brusquant le rattachement. Il ne manque pas non plus d'Italiens pour penser que leur pays n'y pourrait pas assister l'arme aux pieds. Personne en Europe, dans aucune capitale, n'a sans doute envie de démembrer l'Autriche. Mais il est des pays où la partager, si peu tentant que ce soit pour toute sorte de raisons, pourrait paraître encore un moindre mal que de la voir absorber par l'Allemagne. Cet aspect-là de la question est généralement mal discerné en dehors des pays mêmes où elle se pose avec le plus d'acuité. C'en est pourtant l'aspect peut-être le plus sérieux, du point de vue international : le rattachement romprait très probablement la paix en Europe centrale, tant l'intérêt en question serait vital pour les voisins des deux États ; ce pourrait être pour l'Autriche le signal de sa fin, non par fusion avec l'Allemagne, mais par démembrement.

Il y a donc là, pour la paix de l'Europe, un péril nullement imaginaire, que doivent s'efforcer de conjurer tous ceux qui ont, comme nous-mêmes, intérêt à préserver à la fois l'indépendance de l'Autriche et le maintien de la paix générale.

La Société des nations, qui a déjà obtenu un résultat essen-

tiel en opérant le relèvement des finances autrichiennes, peut beaucoup pour écarter peu à peu les nuages dont la question du rattachement continue d'obscurcir l'horizon européen. L'enquête à laquelle elle a fait procéder sur la situation économique de l'Autriche montre chez elle l'intention de porter son attention, après le domaine financier, sur le domaine économique. Il y a là pour elle une tâche dont bénéficierait grandement l'affermissement de l'ordre établi. Ses experts ont tracé la voie dans laquelle il importe maintenant de s'engager, indiqué les moyens auxquels il convient de recourir pour que, selon leur propre expression, « la convalescence autrichienne puisse s'achever heureusement ». Ces moyens consistent dans des accords commerciaux entre l'Autriche et ses voisins, le maintien à l'Autriche des crédits étrangers, la continuation d'une politique financière de strict équilibre budgétaire et de stabilité monétaire, la poursuite des efforts commencés pour abaisser les prix de revient dans l'ensemble de l'industrie.

Le premier de ces moyens offre ceci de particulier qu'il dépend des voisins de l'Autriche autant que d'elle-même. « Les experts, dit le rapport de MM. Rist et Layton, ne se croient pas autorisés à formuler des propositions concrètes sur le point de savoir sous quelle forme les relations entre l'Autriche et ses voisins pourraient être améliorées; mais ils rappellent que la Société des nations a fréquemment souligné les inconvénients des tarifs trop élevés et que la conférence de Gênes estimait que les remaniements territoriaux qui résultent de la guerre mondiale ne devraient altérer que le moins possible les courants normaux du commerce... L'Autriche a donné, la première en Europe, l'exemple d'une stabilisation monétaire aujourd'hui pleinement réussie. Les réformes qui se sont accomplies depuis ont pris la sienne pour modèle. Il semble qu'elle pourrait maintenant jouer un rôle également fécond en fournissant la première occasion et le premier exemple d'une nouvelle politique commerciale, basée sur un idéal non plus d'égoïste autonomie, mais de coopération. On ne saurait tracer en termes plus justes et plus élevés le programme de politique économique dont l'application par l'Autriche et par ses voisins compléterait le résultat obtenu dans le domaine financier, avec la même conséquence indirecte : rendre plus

aisée à l'Autriche l'existence dans l'indépendance. Puisse le langage des experts de la Société des nations être entendu à Prague, à Belgrade, à Bucarest.

Mais l'expérience de l'assainissement financier, opéré dans les conditions que nous avons rappelées, prouve malheureusement que toute amélioration réalisée dans la situation de l'Autriche est, pour l'Allemagne, une raison de plus de vouloir se l'approprier, et que tout bénéfice empoché devient rapidement pour l'Autriche une raison de moins de se retenir sur la pente du rattachement à l'Allemagne. Le jeu de l'une et de l'autre est assez clair. Plus l'Autriche se remet, moyennant des concours auxquels l'Allemagne n'a aucune part, plus elle tente les convoitises des Allemands; réciproquement, chaque progrès réalisé par l'Autriche lui enlève un motif de ménager les États qui l'ont efficacement assistée et l'incline à céder davantage aux sollicitations allemandes. On vient d'en avoir une nouvelle preuve par le dernier voyage à Berlin de l'ex-chancelier Seipel. Le même homme politique qui, en 1922, comme chef du gouvernement autrichien, était venu implorer le secours financier des Alliés et l'assistance de la Société des nations, en des termes pathétiques, n'a rien eu de plus pressé, une fois les finances autrichiennes rétablies et lui-même tombé du pouvoir, que d'aller à Berlin se livrer à une manifestation en faveur du rattachement. Cette expérience conseille aux Alliés de se tenir sur leurs gardes, tout en poursuivant l'œuvre de restauration entreprise en Autriche par les soins de la Société des nations. Des précautions s'imposent à eux et au Conseil de Genève contre un certain cynisme qui combine, en Autriche, l'appel à l'aide et l'oubli des services, et qui attise, en Allemagne, les appétits au fur et à mesure que le fruit convoité devient plus appétissant.

La meilleure des précautions consistera toujours dans une étroite entente entre les États qui ne veulent pas du rattachement austro-allemand, France, Italie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie, Pologne, pour étayer l'une par l'autre leurs volontés de s'y opposer.

* * *

VOYAGEURS D'ORIENT

I

Un Congrès archéologique, qui réunira l'élite savante du monde entier, va s'ouvrir le 8 avril prochain à Beyrouth, sous le double patronage du Haut-Commissaire de la République française auprès des États de Syrie, du Grand-Liban, des Alaouites et du Djebel-Druse, et du Haut-Commissaire de Sa Majesté britannique en Palestine et en Transjordanie, et il convient tout d'abord d'applaudir à une entente qui, en Orient, prend toute l'importance d'un accord politique.

Le Congrès se tiendra successivement à Beyrouth, à Damas et à Jérusalem, et ses membres visiteront les principaux chantiers de fouilles et les cités historiques : Tripoli, Byblos, Saïda, Baalbeck, Palmyre, Tibériade, Megiddo, Jérusalem, Djérash et la mystérieuse Petra.

Il m'a paru qu'à la veille de ces solennelles assises de l'érudition, il n'était pas sans intérêt de rassembler sous ce titre, *Voyageurs d'Orient*, les récits et les missions de nos écrivains, de nos historiens et de nos archéologues français qui voyagèrent en Palestine et en Syrie. J'ai fait moi-même, au printemps de 1922, ce voyage sacré et j'ai voulu connaître au retour, avant de livrer mes propres impressions, celles de mes principaux prédécesseurs. Je n'ai pas la prétention de les avoir tous découverts : ils sont sans nombre. Je m'accuse d'avance de mes

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

oublis et de mes lacunes. Du moins j'ai voulu indiquer quelques directions et montrer la part française dans la connaissance de l'Orient, entre le pèlerin de Bordeaux et Maurice Barrès...

I. — LES PÈLERINS

Le vétéran de cette armée de pèlerins, de soldats, d'archéologues, d'écrivains, d'érudits et d'amateurs, c'est ce fameux et inconnu pèlerin de Bordeaux qui, en l'année 333, traversa l'Europe et l'Asie-Mineure pour atteindre Jérusalem où il parvint peu après la construction de la Basilique de Constantin. Son itinéraire est un merveilleux document géographique. On le suit en Italie, en Illyrie, en Hongrie. Il traverse le Danube, visite Nissa, Philippopolis, Heraclia, Constantinople, passe le Bosphore. Le voici en Cappadoce, en Karamanie, en Cilicie, en Phénicie et, la mémoire emplie de l'Ancien et du Nouveau Testament, il évoque au Mont-Carmel le sacrifice d'Élie, il cherche à Aser la maison de Job, à Sechar l'endroit où Jésus s'entretint avec la Samaritaine, à Belthar l'amandier qui marque la place où Jacob s'endormit et fit un rêve qui, par une échelle, joignait au ciel la terre. Ses descriptions de Jérusalem sont à la fois minutieuses et vagues, faute de moyens d'expression. De la Basilique de la Résurrection, il dira par exemple : « C'est dans ce lieu qu'on a construit depuis peu, sur l'ordre de l'empereur Constantin, une Basilique ou un temple du Seigneur d'une admirable beauté. De chaque côté sont des réservoirs où l'on puise de l'eau, et, par derrière, un bain où l'on baigne les enfants. » Un temple d'une admirable beauté : rétablissez avec ces données l'architecture byzantine. Ah ! que le style est donc précieux qui permet avec des mots de dessiner, de peindre, d'évoquer, de répandre la lumière et de faire entendre toutes les voix du temps et de l'espace ! De la Mer Morte, il nous apprendra que l'eau en est amère, ne nourrit aucun poisson et ne porte point de bateaux, mais il n'en saura pas la couleur qui suscitera plus tard de grands conflits entre Chateaubriand et Lamartine. Néanmoins, son exactitude est méritoire. Enfin il est le premier, ou du moins le premier qui ait écrit le récit de son voyage.

A-t-il contribué, comme un bon agent de publicité, à *lancer* le pèlerinage de Terre Sainte ? La foi y suffisait alors. Tout

chrétien revivait en imagination le drame du Calvaire, brûlait d'en voir sur place les témoignages. La foi y suffisait, et surtout peut-être le repentir. Charlemagne fonda à Jérusalem un vaste hospice, composé de douze maisons ou hôtelleries, avec des champs, des vignes et des jardins dans la vallée de Josaphat, pour que les pèlerins d'Occident fussent à l'abri. Il le dota en outre d'une bibliothèque abondante et d'une église dédiée à la Vierge. Ainsi l'on y pouvait demeurer en y trouvant les soins du corps et ceux de l'esprit, car on ne voyageait pas alors avec cette rapidité superficielle qui est aujourd'hui notre lot. Tous ceux qui parlaient la langue romane y étaient accueillis, s'ils ne pouvaient se procurer un asile à leurs frais. Le nouvel arrivant était reçu à la porte par tous les hôtes rassemblés qui l'allaient chercher avec la croix et le conduisaient en grande pompe à sa cellule. Après une cérémonie religieuse, on lui donnait à manger. Mais certain moine Bernard, dans ses relations, se plaint de la nourriture qu'il estime frugale et rare.

Tous ces fidèles transplantés se montraient fort avides de rapporter des reliques. Leur zèle exigeait une surveillance attentive, sans quoi ils eussent pillé le Saint-Sépulcre. Et déjà les commerçants, flairant de bonnes affaires, escortaient les pèlerinages, découvraient les soies et les pierreries d'Orient, ajoutaient le vin de Gaza et autres denrées périssables à leur trafic d'objets éternels. Les prédictions qui annonçaient la fin du monde pour l'an mille et l'apparition prochaine du Christ en Palestine accrurent encore l'affluence des visiteurs de tout poil, princes, barons, gens du peuple et mendiants. Parmi eux se distinguaient, pour la rigueur de leur régime et l'éclat de leurs démonstrations, des criminels authentiques et des assassins notoires. Ils venaient aux Lieux Saints en pèlerinages canoniques qui remplaçaient les pénitences.

Il y avait les *peregrinationes minores* qui ne dépassaient pas certains oratoires de France, et les *peregrinationes majores* où l'on était envoyé à Saint-Jacques de Galice, à Rome, à Jérusalem. Ces derniers étaient réservés aux pécheurs d'importance. Michaud à qui j'emprunte ces détails, Michaud, l'excellent historien des *Croisades*, beaucoup trop oublié aujourd'hui, car il écrit à merveille, et il fut le premier à découvrir au XIXe siècle la grandeur du moyen âge aux trois C, les Croisades, les Cathédrales et les Chansons de geste, nous montre

ainsi quelques beaux coupables : un seigneur de Bretagne, Fromont, qui avait tué son oncle et son frère, qui fit deux fois le pèlerinage de Palestine en expiation et qui, à son dernier retour, fut accueilli comme un saint ; Foulque de Nerra, comte d'Anjou, qui s'était débarrassé de sa première femme et de diverses autres personnes gênantes et qui, chargé de crimes, comme une galère peut l'être de marchandises, appareilla pour l'Orient : c'était un rude homme qui ne se repentit pas à demi, et quand il fut devant le tombeau du Christ, il embrassa la pierre d'un tel élan que la pierre, « au baiser du comte, devint molle et flexible comme cyre chauffée au feu. Si mordit le comte dedans et en apporta une grande pièce à la bouche sans que les infidèles s'en aperçussent, et puis après, tout à son aise visita les autres saints lieux ». Rentré au château de Loches, l'homme à la terrible mâchoire fit bâtir une chapelle sur le modèle restreint de la basilique de la Résurrection ; mais, poussé par le remords, il retourna à Jérusalem où son austérité et ses larmes dépassèrent la mesure commune aux pénitents. A son nouveau retour, il se jeta dans la construction des monastères et des églises, ce qui lui valut le surnom de Grand Édificateur. Mais sa conscience agitée continuant de le tourmenter, il voulut encore repartir. Il ne respirait son pardon que dans le voisinage du Calvaire. Un Dieu le pouvait seul racheter. Il mourut en route, à Metz, et son corps fut rapporté au monastère du Saint-Sépulcre, près de Loches, élevé par ses soins.

Le père de Guillaume le Conquérant, Robert de Normandie, suivit cet exemple. Ayant tué son frère Richard, il gagna la Terre Sainte, pieds nus et couvert d'un sac. Malade en Asie-Mineure, et porté par des Sarrasins dans une litière, il rencontra un compatriote normand de qui il se fit reconnaître, et ne perdant pas son humeur, il lui donna ce message : « Va dire à mon peuple que tu as vu un prince chrétien porté en Paradis par des diables. » Il mourut à Nicée, mais au retour. Tels étaient ces hommes d'autrefois, prompts à la colère et à la violence, passionnés et brutaux, ivrognes et sensuels, mais aussi ardents et puissants dans la poursuite du bien que dans celle du mal, et capables des plus généreux élans comme ils l'étaient, — peu auparavant, et comme ils pouvaient à l'occasion le redevenir, — des pires excès et convoitises. On les retrouve dans Shakspeare : ils sont plus rares dans Balzac, comme si la force reli-

gieuse, seule en état de transformer une vie dans son milieu et avant les contraintes de l'âge qui, d'ailleurs, souvent nous empire, allait s'atténuant.

Jérusalem n'avait pas que des clients pareils. Elle voyait passer aussi des cortèges de saints et de saintes, telle cette Hélène dont le prénom seul nous est parvenu, originaire de la Suède, qui, ayant perdu son mari, partit à pied pour la Palestine à travers l'Allemagne et l'Italie où elle s'embarqua : à son retour, elle fut immolée par ses parents et ses compatriotes et connut ainsi la gloire du martyre. On promettait d'aller à Jérusalem si l'on recevait telle grâce, si l'on échappait à tel danger, si l'on guérissait de telle maladie. La curiosité et la fantaisie s'en mêlèrent sans nul doute, et aussi l'ennui de rester chez soi, et quelquefois l'astucieuse pensée de fuir une femme désagréable, si l'on était marié, un couvent trop austère, si l'on était moine, tant et si bien que l'Église dut endiguer le flot des pèlerins. Elle exigea que le pèlerin fût muni du consentement de ses proches et de la permission de son évêque : une enquête était menée sur son existence et ses mœurs, et l'enquête était particulièrement rigoureuse pour les religieux qui pouvaient chercher là un prétexte afin de rentrer dans la vie du monde. Toutes ces formalités étaient épargnées aux criminels. C'est que le pèlerin jouissait de toute sorte d'avantages. Une fois échappé aux griffes des enquêteurs, il recevait à la messe paroissiale, de la main de l'évêque ou du prêtre, le bourdon, la pannetière et la bénédiction.

Une charte de voyage lui était remise, sorte de passeport adressé aux monastères, au clergé et aux fidèles et qui lui ouvrait toutes les portes. Voici l'une de ces formules : « A tous les saints, aux vénérables frères, aux rois, aux seigneurs, aux évêques, aux comtes, etc., et au peuple chrétien en général tant des villes que des campagnes et des monastères, au nom de Dieu nous faisons savoir que le porteur des présentes chartes, votre frère, nous a demandé la permission d'aller paisiblement en pèlerinage (*ici le nom et l'origine*), ou pour réparer ses fautes ou afin de prier pour notre conservation ; c'est pourquoi nous lui avons expédié ces présentes lettres dans lesquelles, en vous présentant nos salutations, nous vous prions, pour l'amour de Dieu et de saint Pierre, de le recevoir comme votre hôte et de lui être utile, soit en allant, soit en revenant,

de manière qu'il retourne sain et sauf dans ses foyers et, comme c'est votre bonne coutume, faites-lui passer des jours heureux. Que le Dieu qui règne éternellement vous protège et vous garde dans son royaume. Nous vous saluons vous tous avec la plus grande cordialité... »

Muni de ce viatique, le pèlerin se mettait en route, accompagné solennellement jusqu'à une certaine distance de la ville, et généralement jusqu'à un oratoire, par la foule des parents, des amis, des fidèles, des curieux. A l'arrêt, nouvelle bénédiction, puis séparation. Le reverrait-on jamais? Il y en avait tant qui ne revenaient pas! N'avait-il pas fallu creuser un cimetière près de la fontaine de Siloé pour tous ceux qui mouraient à Jérusalem? Mais n'était-ce pas le plus cher désir des chrétiens : mourir dans la ville sainte? On racontait qu'un bourgeois d'Autun, parvenu au lieu de l'Ascension, supplia Dieu de le prendre là avec une telle force que son corps fut doucement quitté par son âme.

Mais le voyage n'était pas sans agrément. Le pèlerin, sur le parcours, était exempt de tout péage. Il recevait dans les châteaux une hospitalité qui ne pouvait lui être refusée sans félonie. Le seigneur le devait traiter comme son chapelain, et le recevoir à sa table, à moins que par humilité il ne réclamât la cuisine. Dans les villes l'évêque lui-même l'accueillait, et dans les couvents le prieur ou l'abbé.

Le recueil des *Devoirs des chevaliers* fait une obligation à tous les hommes d'armes de le protéger et l'assimile pour cette charge de protection aux enfants et aux veuves. S'il tombait malade, les hospices lui étaient ouverts. Et quand il s'embarquait, ayant choisi le chemin de mer, le prix du passage était réduit en sa faveur, si même les statuts de certaines villes, telles que Marseille, ne le dispensaient pas de toute contribution sur les bâtiments de la cité.

Mais tout changeait, dès qu'il arrivait en Orient.

« Lorsque les pèlerins de l'Église latine, raconte Michaud, après avoir traversé des contrées ennemies et couru mille dangers, arrivaient dans la Palestine, les portes de la ville sainte ne s'ouvraient que pour ceux qui pouvaient payer une pièce d'or; et comme la plupart étaient pauvres ou qu'on les avait dépouillés en route, ils erraient misérablement autour de cette Jérusalem pour laquelle ils avaient tout quitté, — et

beaucoup mouraient de faim. Ceux qui parvenaient à entrer dans la ville, n'étaient point à l'abri des plus grands périls : les menaces et les sanglants outrages des musulmans les poursuivaient au Calvaire et dans tous les lieux qu'ils visitaient... Lorsqu'ils étaient assemblés dans les églises avec leurs frères, une multitude furieuse venait interrompre par ses cris l'office divin, foulait aux pieds les vases sacrés, montait sur les autels et battait de verges le clergé officiant. L'excès de leur barbarie éclatait surtout à l'époque des fêtes solennelles des chrétiens... Les pèlerins qui revenaient en Europe racontaient les souffrances et les outrages subis, et leurs récits arrachaient des larmes à tous les fidèles... »

Ils préparaient la voie au pape français, Urbain II, et à Pierre l'Ermite. Nul doute que ces récits n'aient été une des causes des croisades. Mais les croisades furent aussi une entreprise de barrage contre les incursions d'Asie.

Les invasions musulmanes avaient menacé toutes les puissances méditerranéennes, débordé l'Espagne et envahi la France. Byzance, rempart de l'Europe centrale, n'était pas en sécurité. Les forteresses d'Asie-Mineure, de Syrie et de Palestine montrent une volonté politique de briser l'effort turc et d'élever une digue contre ces pestilences anarchiques nées du désordre et du fanatisme orientaux.

Cependant, s'il avait réussi à pénétrer dans la ville par la porte d'Ephraïm où se payait le tribut, le pèlerin, après s'être préparé par le jeûne et la prière, se présentait enfin dans l'église du Saint-Sépulcre, couvert d'un drap mortuaire qu'il devait conserver toute sa vie pour s'y faire ensevelir après la mort. Il visitait le mont des Oliviers, la vallée de Josaphat, Bethléem, le Thabor, se baignait dans le Jourdain où Jésus reçut le baptême et cueillait à Jéricho la palme qu'il rapporterait chez lui. Puis il se rembarquait dans un port de Syrie et payait son retour du récit de son pèlerinage. D'après les règlements de certains ports (Marseille par exemple), les juifs devaient écouter ces récits. Enfin voilà notre homme qui débarque en Italie. Il rend visite au Pape, à Rome, traverse les Alpes et regagne sa ville natale où il est reçu en procession et va déposer sur l'autel la palme de Jéricho. Heureux ceux qui revenaient !

II. — LA PIERRE DU DÉSERT.

Je retrouverai les croisades avec Michaud, leur historien qui fit lui-même en Orient, déjà vieux, mais toujours entreprenant et audacieux, un voyage profitable et singulier, et je tenterai de peindre, après l'inimitable Joinville qui enlumina, comme une image de missel, la vie de notre Louis de France, l'un ou l'autre de ces croisés magnifiques qui furent en même temps les défenseurs de la Croix et ceux de l'Europe déjà unie avant Locarno, donnant une double leçon à nos militaires et à nos diplomates d'aujourd'hui. Mais pourquoi leur œuvre fut éphémère et comment le royaume de Jérusalem fut perdu, voici que la seule biographie d'un homme va nous le donner à comprendre. Tolstoï avait accoutumé de soutenir que les grands hommes ne sont que les étiquettes de l'histoire et qu'on leur attribue à tort quelque importance sur la marche des événements : or il suffit de changer un chef, — de mettre un Sarrail à la place d'un Weygand, — pour qu'une œuvre de pacification à longue échéance soit brusquement compromise.

Une princesse d'Antioche devenue veuve met dans son lit le plus beau soldat de France qui ait passé la mer et voilà toutes nos conquêtes du Levant remises en question parce que ce petit capitaine ne sait pas franchir l'étape et reste sur le trône un aventurier. C'est la leçon qui ressort du *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'outre-Jourdain* (1), de M. Gustave Schlumberger. M. Gustave Schlumberger connaît à merveille, sans y être jamais allé, Byzance et l'Orient. Mais c'est la Byzance des Empereurs et l'Orient colonie franque. Il a craint sans doute de ne les pas retrouver, quand il y eût reconnu, au contraire, tout un passé vivant. Et peut-être, amusé ou séduit par son héros, n'a-t-il pas assez souligné le danger, quand on est sur les marches du trône, de confondre l'appel de son cœur ou de ses sens avec la légitimité du mariage et

(1) Plon édit., 1898. V. du même auteur : *Récits de Byzance et des Croisades*, deux séries. — *Expédition des « Almugavares » ou routiers catalans en Orient* (de 1302 à 1311). — *Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au douzième siècle. — Prise de Saint-Jean d'Acre en l'an 1291 par l'armée du Soudan d'Égypte.* (Plon édit.)

d'élever à soi un seigneur de petite naissance et de cerveau borné, incapable de laver sa crasse originelle.

Quand j'arrivai au bord de la Mer Morte, dont les eaux bleues et huileuses étincelaient au soleil, je fis à mon habitude le tour d'horizon, d'autant plus que le premier plan, — ce lac immobile et beau, — était désert. Les monts de Moab, qui prenaient une teinte mauve au soir venant, s'animèrent pour moi : mon guide me montra le Nébo de Moïse, et là-bas, dans ce repli, la maison de campagne des Hérodes, et puis au loin, au-dessus de la mer, près des ruines de l'antique Rabba, le Kérak ou *Pierre du Désert*. De cette forteresse monumentale, la plus considérable peut-être de toutes les constructions des croisés, Renaud de Châtillon guettait les caravanes chargées de richesses qui s'en allaient au Hedjaz et il les rançonnait sans pitié : « Bientôt il n'y eut plus de caravane qui pût passer de Damas en Égypte ou au Hedjaz sans voir subitement étinceler à la crête des monts les heaumes enturbannés et les cottes de mailles des soldats du terrible sire de Karak, bondissant à l'attaque comme des loups sur leur proie. » J'avais lu Schlumberger : ainsi regardai-je avec des yeux d'envie cette *Pierre du Désert* dont je savais bien que les murs rompus me parleraient. Mais, pour y aller, il fallait organiser toute une expédition et le temps me manqua. C'est à Antioche que j'évoquai Renaud de Châtillon, à Antioche où se prépara, dans les fêtes nuptiales, la perte du royaume de Jérusalem.

Antioche était la seconde ville du royaume de Jérusalem. Déjà l'antiquité célébrait sa magnificence et la beauté de ses édifices. Le sanctuaire de Daphné, dans son voisinage, attirait les fervents du culte d'Apollon. Loin de lui nuire, la civilisation chrétienne lui apporta une splendeur nouvelle : saint Pierre en fut le premier patriarche, saint Paul y écrivit ses épîtres, elle fut le berceau de saint Jean Chrysostome et le siège de plusieurs conciles. Convoitée, elle fut écartelée entre ses terribles amants : Chosroès la pilla, les Arabes s'en emparèrent, le basileus Nicephor Phocas la leur arracha. Soliman la reprit, mais le 3 juin 1098, après un siège fameux, les croisés y rentrèrent en vainqueurs. Bâtie sur la rive gauche de l'Oronte, elle est protégée par de formidable remparts qui, partis du fleuve, dressent autour d'elle une vaste ceinture, car ils gravissent la montagne même qui la domine et font ainsi d'elle

un château fort. J'ai suivi à cheval le tour de cette muraille romaine, sarrasine et byzantine. Il faut escalader le sommet assez escarpé que les ruines de l'ancienne forteresse couronnent. De là on a une vue d'ensemble non seulement sur le mont Cassin et le défilé des Portes ciliciennes, mais sur la ville aux toits pressés merveilleusement défendue par le fleuve, la montagne et cette chaîne de pierres. Ce devait être une place de guerre de premier ordre. M. Schlumberger assure que l'on n'y pouvait pénétrer que par surprise ou trahison. C'était aussi une place de commerce qui communiquait avec l'Europe et l'Asie. Les Amalfitains, les Génois, les Vénitiens y avaient leurs quartiers. On y échangeait l'or, l'argent, les pierres précieuses, les brocarts. On y tissait les étoffes de soie, comme à Tripoli. Enfin c'était encore une ville de plaisir et de luxe. Les palais qui semblaient de boue au dehors étaient à l'intérieur d'une richesse incroyable. « Les habitants, remarque Wilebrand d'Oldenbourg, voyageur du XIIIe siècle, ont l'habitude de passer leur temps à se rafraîchir et à se baigner dans les eaux jaillissantes, au milieu des jardins abondants en fruits les plus variés. » Oui, quand ils ne couraient pas aux remparts menacés par les cavaliers aux juments rapides de Nahr-ed-Din, sultan d'Alep. Les intérieurs étaient décorés de faïences arabes aux dessins multicolores.

Il faut lire dans Schlumberger le tableau coloré et vivant de cette cité de guerre, de commerce et de joie. On y voit passer, comme en un caravansérail, de nouveaux croisés arrivant de France ou d'Allemagne et reconnaissables à leur air dépaysé; un émir rallié, au galop de son cheval arabe, le faucon encapuchonné sur le poing, allant chasser la gazelle; la princesse Constance sur sa haquenée blanche; et puis, pêle-mêle, des marchands italiens, des nègres du Soudan, des Haschischins, émissaires du Vieux de la Montagne, des Bédouins du désert de Tadmor, des mercenaires arméniens, des archontes byzantins, des chevaliers anglais, des aventuriers catalans, des pèlerins de Paris, des juifs, des lépreux. « Malgré la guerre de frontières qui ne cesse jamais, achève l'historien, les caravanes de Mossoul, de Bagdad, du Diarbékir ou de la lointaine Arménie, lents convois circulant à travers les plaines sans fin de la Mésopotamie, franchissant l'Euphrate à Rakka ou à Balis, franchissant ensuite les plateaux syriens, faisant halte à leur dernier relais

d'Alep, vaste marché de soieries, y apportent tous les jours les plus riches produits du pays des *Mille et une nuits*, toutes les admirables productions de l'art oriental que les galères de Gênes et de Venise transporteront ensuite par tous les ports d'Occident. »

Or en 1153 Antioche vit passer, à la grande joie de sa population bigarrée et au scandale des chevaliers de haut rang et des grandes dames, le cortège nuptial qui accompagnait à l'église Saint-Pierre la princesse Constance, sa souveraine, fille unique de Bohémond II et veuve de Raymond d'Aquitaine, et le nouveau mari qu'elle allait se donner, Renaud de Châtillon. C'était un petit seigneur de Gien, sans équipage et sans fortune, venu avec la deuxième croisade, celle de Louis VII (1147-49). Le Pape avait bien défendu aux croisés d'emmener des chiens et des faucons, mais il ne leur avait pas interdit de se faire suivre de leurs femmes et de leurs chambrières (1). La reine Aliénor avait accompagné le Roi. A Antioche, Raymond d'Aquitaine, qui était l'oncle de la Reine, organisa des fêtes merveilleuses où brillèrent les comtesses de Toulouse, de Blois, de Flandre, et flirta de si près avec Aliénor que le Roi dut enlever celle-ci, car elle ne voulait plus quitter Antioche. Les trois rois (France, Jérusalem et Allemagne) s'en allèrent échouer dans les jardins de Damas. Après quoi, il fallut rentrer chacun chez soi. Mais quelques chevaliers restèrent en Orient, dont le sire de Châtillon qui prit du service auprès de Raymond. Il y avait de quoi guerroyer. Jean Comnène trahissait et reprenait la Cilicie, et Nahr-ed-Din ne cessait de menacer Antioche. Ce prince Raymond d'Aquitaine avait toutes les séductions : le goût des lettres, celui du faste, le courage, la galanterie, la beauté et la force physique. « Raymond, dit le chroniqueur alépin Kémal-ed-Din, était un des plus forts parmi les Francs. On raconte de lui qu'il prenait un étrier de fer et le pliait d'une seule main. On raconte de même qu'il passa un jour, monté sur un vigoureux étalon, sous une voûte dans laquelle se trouvait un anneau. Il s'y suspendit par les mains, serra son cheval entre ses cuisses et l'empêcha d'avancer. » Il fut tué sur le chemin de Hama par un des lieutenants de Nahr-ed-Din, qui envoya sa tête et sa main droite au sultan en guise de trophée.

(1) *Histoire de France* d'E. Lavisse, tome III.

Il laissait une veuve de vingt-deux ans, Constance, avec trois enfants tout petits. Nahr-ed-Din, voulant pousser ses avantages, ravage la principauté d'Antioche qui n'a plus de chef. A deux reprises, le roi de Jérusalem, Baudouin III, vient secourir la jolie veuve. Et gentiment il l'engage à se remarier pour mieux assurer la défense d'Antioche. Mais c'est une jeune femme indépendante, qui préfère le danger à la servitude. Elle refuse, le trouvant trop vieux, le césar Jean Roger de Sorrente qui, de dépit, nous dit Schlumberger, retourne à Constantinople et se fait moine. Elle refuse encore un autre césar byzantin, Andronic-Jean Comnène. Elle entend se remarier pour son plaisir. C'est une entreprise délicate lorsqu'on est princesse. Ainsi choisit-elle ce petit sire de Châtillon dont elle s'est toquée : n'est-il pas jeune, beau et courtois? Il lui faut pour l'épouser l'autorisation du roi Baudouin qui assiège Ascalon. Accablé de soucis de guerre, celui-ci, imprudemment, se laisse fléchir et sanctionne l'absurde fortune de ce cadet de famille qui épouse l'une des plus grandes princesses de la croisade.

Renaud de Châtillon est d'ailleurs un terrible capitaine. « Depuis qu'il fut prince d'Antioche, dit le chroniqueur Ernoul, oncques ne vêtit drap de soie de couleur ou de noir ni de gris. Toujours il porta la cotte de mailles et le justaucorps de cuir. » Mais il ne suffit pas d'être un soldat intrépide et courageux, quand on dirige un royaume. Son élévation ni l'expérience ne lui apprendront rien. Il restera toute sa vie chef de bande. A Antioche, il martyrise le patriarche qu'il fait exposer nu, enduit de miel, aux mouches et au soleil, et le roi de Jérusalem, son suzerain, regrettant déjà son approbation du mariage, lui doit adresser un blâme. Il reprend à Thoros d'Arménie les forteresses ciliciennes, à la demande du basileus Manuel, mais comme Manuel, parjure, ne paie pas les frais de la campagne, il s'allie avec Thoros, frète une flotte, descend à Chypre qu'il met à feu et à sang, et rentre à Antioche avec son butin. « Les Francs, dit Guillaume de Tyr, regagnèrent Antioche chargés de richesses, mais ces biens mal acquis, aussitôt dépensés, ne leur profitèrent guère. » Puis c'est l'éternelle lutte contre Nahr-ed-Din à qui l'on prend Scheïzar (Césarée) sauf le château : Renaud et Thierry, comte de Flandre, se disputent à qui appartiendra la ville, et le château n'est pas pris.

Ainsi les fautes s'accumulent. Renaud y ajoutera la bassesse qui fait mépriser. Manuel Comnène, pour venger le sac de Chypre, envahit subitement la Cilicie et menace Antioche. Thoros s'est réfugié dans les montagnes. Renaud abandonné vient se rendre à merci au camp de Massissa, près des défilés de l'Amanos, nu-pieds, la hart au col, tendant la poignée de son épée à l'Empereur, « buvant une grande honte », dit l'archevêque de Tyr, et la cérémonie de cette honte a pour témoins les envoyés d'innombrables nations asiatiques chrétiennes ou infidèles accourues au camp du basileus pour le saluer. Puis Renaud inconscient reçoit avec désinvolture à Antioche Manuel et Baudouin, celui-ci venu en hâte pour réparer les fautes de son vassal et assez habile pour calmer et séduire l'Empereur. Il donne des fêtes, des tournois, des chasses. C'est un sot brillant et brave, incapable de dompter ses instincts. Rien n'y fera, et pas même le malheur et la prison. Être incorrigible, c'est la plus grande preuve d'ineptie. Baudouin qui, lui, a le sens du gouvernement, veut profiter de la présence de Manuel pour en finir avec Nahr-ed-Din et assiéger Alep. Mais il tombe de cheval et se casse le bras, quand il faudrait une énergie de tous les instants pour soutenir les défaillances de l'Empereur. Nahr-ed-Din négocie. Il offre de rendre six mille prisonniers chrétiens. Manuel, qui n'a qu'une envie, regagner son royaume, accepte, et nous voilà joués par les infidèles. Manuel ne se souciait que médiocrement de débarrasser le prince d'Antioche, ravageur de Chypre, de son principal ennemi. Il avait fallu tout l'art de Baudouin pour obtenir son concours. Et les divisions des chrétiens en face des musulmans prépareront la chute successive de Jérusalem et de Byzance.

Continuant ses malencontreux exploits, Renaud de Châtillon s'en va piller des caravanes et des troupeaux sur le territoire de l'ancien comté d'Édesse, repris par Nahr-ed-Din. Surpris avec sa petite troupe par l'armée de Medj-ed-Din, frère de Nahr-ed-Din, il ne veut pas lâcher le bétail qu'il ramène. Comme toujours, il se bat héroïquement et inutilement, et il est fait prisonnier et ramené chargé de chaînes à Alep dont toute la populace le couvre d'insultes. On l'y gardera seize ans. Il parviendra à se racheter avec une rançon royale, 120 000 dinars sarrazins qu'il ne vaut pas. Les Sarrasins auraient dû le relâcher gratuitement, rien que pour les fautes qu'il continuerait

immanquablement de commettre. Quand il rentre à Antioche, après sa longue captivité, la principauté est gouvernée par Bohémond III, un fils du premier mariage de sa femme, Constance, qui est décédée. Il n'y a pas de place pour lui. Prince sans terre, il s'en va à Jérusalem demander assistance au Roi Baudouin IV. Sa réputation de bravoure est si grande que le Roi croit trouver en lui un appui, et le marie à la veuve du dernier prince de Karak et Montréal avec succession future. Le Karak, c'est la Pierre du Désert, cette forteresse massive qui, au-dessus de la mer Morte, commande l'unique grande route militaire d'Égypte à Damas. Renaud a bien cinquante ans, mais la prison ne l'a pas trop éprouvé, et la châtelaine de Karak, Étiennette de Milly, le trouve à son goût. Le Karak, avec la terre d'outre-Jourdain, c'est le poste avancé contre Saladin, et c'est, par surcroît, une des plus riches baronnies de Terre-Sainte avec les revenus des moissons de Moab, et avec le péage des caravanes. O maladresse insigne! Le péage des caravanes : Renaud ne s'est pas plutôt rendu compte de son merveilleux poste de vigie que tous ses instincts de pillard se réveillent. Pour la seconde fois, le roi de Jérusalem l'a mal marié. Il fallait ne lui donner qu'un escadron de cavaliers. Méprisant les trêves conclues avec Saladin, il s'empare d'une caravane de marchands de Damas qui s'en allait au Hedjaz; plus de 200 000 besants de marchandises (deux millions et demi de poids d'or). Saladin réclame les captifs et l'argent. Mais Baudouin, piteux, le doit informer que personne ne commande à Renaud. Saladin dénonce la trêve et ravage les territoires chrétiens au delà du Jourdain.

Plus aventureux encore, Renaud organise une expédition de bateaux sur la mer Rouge pour aller piller Médine et La Mecque. La flotte égyptienne lui barre la route, et Saladin vient mettre le siège devant le Karak, le jour même des noces d'Humfroy IV, le beau-fils de Renaud, avec Élisabeth, qui est la fille du défunt roi Amaury. Le mariage sera célébré dans la bataille. Bateleurs, chanteurs, danseuses, baladins, déploieront leurs grâces dans la tempête des hommes d'armes. Le chroniqueur Ernoul rapporte que la mère du fiancé, Étiennette, fit porter au sultan dans son pavillon de soie tout brodé d'or, des plats du festin, en lui rappelant que, pendant qu'il était prisonnier au château, il l'avait tenue sur ses genoux. Saladin ne

fut pas en reste de courtoisie et se fit indiquer la tour des mariés sur laquelle il interdit de tirer. Cependant il parvint à s'emparer du bourg dont les habitants se réfugièrent dans l'immense château avec tout leur bétail. Mais il fut contraint à lever le siège devant l'arrivée du roi de Jérusalem.

Il devait reparaître sous les murs du Karak l'année suivante. La couronne de Jérusalem avait passé sur la tête blonde de la princesse Sibylle qui épousa Guy de Lusignan. Une trêve avait été conclue et Saladin offrait de la prolonger trois ans. Le dernier roi de Jérusalem avait accepté, mais le néfaste Renaud, toujours insoumis, continuait de rançonner les caravanes; la malchance voulut que, dans l'une d'elles, il fit captive la sœur de Saladin. Cette fois, celui-ci résolut d'en finir.

Au printemps de 1187, il attaqua le royaume avec toutes ses forces sur le territoire de Tibériade. Guy de Lusignan convoqua toute l'armée. Tibériade perdue, les Croisés tinrent un conseil de guerre aux fontaines de Saffouriya (Séphorie) : bien que sa femme fût assiégée dans sa ville, le comte Raymond de Tripoli conseilla de temporiser. Renaud, prince de Karak, appuyé d'ailleurs par le grand maître du Temple, l'insulta. On décida la marche en avant sous un soleil de feu.

« Les sergents de l'arrière-garde, raconte le chroniqueur Ernoul, rencontrèrent sur la route une vieille femme sarrasine, chevauchant sur une ânesse, qui se dit esclave d'un Syrien de Nazareth. Épouvantés par le souvenir de Balaam qui vint heurter leurs âmes troublées, ces hommes se saisirent de la malheureuse et la torturèrent pour lui faire dire qui elle était et pourquoi elle se trouvait sur la route de l'armée. Elle avoua qu'elle était sorcière, que Saladin l'avait envoyée pour perdre les chrétiens par ses enchantements et ses maléfices, et que c'était déjà la troisième nuit qu'elle circulait ainsi autour de l'armée franque. Elle ajouta que si, cette nuit encore, elle pouvait faire le tour entier de l'armée, pas un Franc n'en réchapperait; que si, par malheur, quelqu'un d'entre eux survivait, ce serait faute à elle d'avoir pu accomplir son entier circuit. Elle dit encore que Saladin, son seigneur, l'avait richement payée pour l'encourager dans son dessein. Les sergents lui demandèrent si elle avait pouvoir pour détruire l'effet de ses propres incantations. Elle répondit que oui, à condition que l'armée retournerait camper, sans plus s'occuper d'elle, au point où elle

avait commencé ses enchantements. A bout de patience, les Francs allumèrent un grand feu et la jetèrent dedans ; mais, à leur extrême terreur, elle ne fut point consumée. Chaque fois qu'ils la repoussaient dans les flammes, elle sautait dehors et ressortait intacte de la fournaise. Enfin un sergent saisit sa hache danoise et lui fendit la tête. »

Ne serait-il pas dommage de ne pas rencontrer des sorcelleries dans une histoire orientale ?

Après une nuit de lourde chaleur, les Croisés, d'avance fatigués, attaquèrent le camp de Saladin à Hittin (le samedi 4 juillet 1187). Saladin avait mis le feu aux herbes desséchées, en sorte que l'atmosphère était brûlante, la chaleur atroce, la soif douloureuse. Sous les charges multipliées de la cavalerie sarrasine, les Croisés tinrent bon avec une incroyable énergie. Mais le comte de Tripoli qu'on n'avait pas écouté s'en alla avec ses troupes, et Saladin donna l'ordre de le laisser passer. Les musulmans s'étant emparés de la vraie Croix, les derniers Croisés à leur tour chargèrent. Leur courage fut inutile et les principaux chefs furent faits prisonniers : le Roi, le grand maître des Templiers et celui des Hospitaliers, enfin le fameux Renaud qui avait entraîné toute l'armée. C'était la plus grande défaite de la chrétienté : le royaume de Jérusalem allait accomplir ses destins. Saladin, passant la revue des captifs, exhala sa colère contre Renaud, mais offrit à Guy de Lusignan qui mourait de soif un sorbet d'eau de rose rafraîchie avec de la neige. Le Roi, sans doute pour le sauver, tendit la coupe à Renaud qui d'un trait la vida. Saladin irrité lui dit : « Tu ne m'as pas demandé la permission de donner à boire à ce maudit. Je ne suis donc pas tenu de l'épargner. » Et après avoir proposé l'abjuration à Renaud qui refusa, il le tua d'un coup de dague.

Ainsi fut terminée à soixante ans cette existence tumultueuse. La tête sanglante fut promenée dans les villes et les châteaux de Syrie et d'Égypte.

En revanche, la princesse Étiennette, arrêtée à Jérusalem et amenée à Saladin, eut la vie sauve, et même il lui rendit son fils Humfroy IV contre l'abandon de la Pierre du Désert. Elle consentit à rendre la forteresse, mais la garnison, animée encore par l'esprit de Renaud, refusa. Elle ne se résigna à l'évacuer que l'année suivante, n'espérant plus ni vivres ni secours.

Telle est l'histoire, racontée avec un grand art par M. Gustave Schlumberger, de cet *homme de fer*, venu du Gâtinais en Orient, capitaine d'une énergie, d'un courage, d'une audace, d'une témérité sans bornes, arme incomparable dans les mains d'un chef pour les missions d'avant-garde, mais incapable lui-même de faire figure de chef et de remplir un haut commandement parce qu'il n'exerçait aucune domination sur ses instincts de violence, de convoitise, de pillage, de cruauté, inapte d'ailleurs aux négociations et à tout l'art diplomatique, insolent tour à tour et rampant, dépourvu aussi de l'intelligence qui permet de s'élever soi-même à mesure qu'on occupe un rang supérieur. Le mauvais choix d'une femme le sortit de l'ombre où il aurait dû rester parmi les plus vaillants soldats. Mais deux fois les souverains de Jérusalem, mal informés ou trompés, comme il arrive, par l'ascendant et la bravoure physiques, ratifièrent ce mauvais choix. Les conséquences en furent désastreuses. Il suffit, dans la vie des familles, d'un mariage fâcheux pour compromettre toute une race; il suffit d'une mésalliance pour perdre un royaume. L'immense erreur des démocraties est de croire que tout homme peut monter. La grande erreur des aristocraties est, non pas d'empêcher une accession sans laquelle elles tomberaient bien vite en poussière, — car une noblesse que ne renouvelle pas l'appoint des valeurs sociales est bientôt réduite à un rôle de vanité, — mais de ne pas contrôler cette accession. Que l'on compare la pernicieuse sottise de Renaud de Châtillon à la modération, à l'adresse, à la maîtrise de Godefroy de Bouillon, et il sera aisé de comprendre comment s'est fondé et comment s'est perdu, à cent ans de distance, le royaume de Jérusalem. La fondation comme la perte s'explique par un homme.

III. — CHATEAUBRIAND OU LE VOYAGEUR-ORCHESTRE

Le pèlerinage en Terre-Sainte faisait partie de la vie. Le récit n'était qu'accessoire et d'ailleurs destiné à la propagande et à la conversion. Les temps devaient venir où le récit prendrait la première place dans l'esprit des nouveaux pèlerins comme s'il était le véritable but du voyage. Après les Croisades, la pensée de l'Europe s'éloigna de l'Asie (1). La Renais-

(1) *L'Orient dans la littérature française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, thèse de doctorat par Pierre Martino (Hachette, 1906).

sance s'arrêta aux antiquités grecques et romaines. Mais vers le milieu du XVIIe siècle, le goût de l'Orient reparut. Ce n'était plus la piété qui l'exaltait, mais la curiosité des mœurs ou de la nature. Thévenot, neveu d'un bibliothécaire du Roi, Lucas, antiquaire de Louis XIV, rapportent de leurs voyages au Levant des observations et non des paysages et des décors. Le botaniste Tournefort, dans sa relation sur l'Asie-Mineure et la Perse, s'occupe des harems et des femmes. Quand Racine écrira *Bajazet*, il interrogera M. de Nantouillet, notre ambassadeur en Turquie, afin de peindre sa Roxane au naturel, et plus tard la Clairon, interprétant le rôle, notera fort exactement pour celles qui lui succéderont : « Défendez-vous de toute expression touchante. L'air du désir... est la seule marque de sensibilité qu'on doive apercevoir dans vos yeux. » Au XVIIIe siècle, les *Mille et une nuits* traduites ou plutôt adaptées par Galland et l'*Histoire de la Sultane de Perse et des Vizirs* de Petis de la Croix, avant les *Lettres persanes*, mettent à la mode l'Orient qui deviendra en art et en érudition l'orientalisme. Puis commence avec Volney l'ère des grands voyageurs.

Chateaubriand demeure le plus grand, non seulement pour la savante orchestration de l'*Itinéraire*, mais aussi parce qu'il a travaillé plus que tous ses rivaux. Il ne s'est jamais contenté de son génie : il vide les bibliothèques, il amasse des monceaux de documents, il va sur place, en petit équipage, car il est sans fortune, — et l'on connaît mieux les hommes quand il faut se colleter avec eux, — il a bon pied et bon œil, et quand il a enfin tout évalué et pesé, alors il déploie ses ailes. « Mon exactitude, écrit-il, et c'est de quoi il se vante le plus, tient à mon bon sens vulgaire; je suis de la race des Celtes et des tortues, race pédestre; non du sang des Tartares et des oiseaux, races pourvues de chevaux et d'ailes. » Ses ailes, à lui, se voient trop : c'est pourquoi il ne parle que de ses pieds. Le voyage est de 1806 ; l'*Itinéraire* est de 1811 : il a passé cinq ans à nourrir son texte. On a essayé de le prendre en défaut. On l'a opposé à son valet de chambre Julien qui prenait des notes (1) afin de l'imiter. On l'a accusé de plagiat. Tout cela est vain. Il ne faut pas moins qu'un gros volume de thèse de

(1) *Itinéraire de Julien, le valet de chambre de Chateaubriand* (Champion, 1904).

doctorat pour énumérer ses sources (1). Sources anciennes qu'il avoue complaisamment : Strabon, Pline, Josèphe, Diodore de Sicile, Tacite. Sources modernes qu'il n'avoue pas toujours et qui souvent ne sont elles-mêmes que des sources bibliographiques, comme la *Bibliothèque universelle des voyages*, publiée à Paris en 1808 par Boucher de la Richarderie. Sources françaises : pour Jaffa, *les Voyages par Moscovie, en Perse et aux Indes orientales*, de Corneille Lebrun (Amsterdam, 1718, 2 vol.) ; pour Bethléem, la *Terre sainte*, d'Eugène Royer (Paris, Antoine Bertier, 1664) ; pour le Saint-Sépulcre, le *Voyage en Terre sainte* de Douhdan (Paris, Pierre Bien-Fait, 1666) ; pour la montagne de l'Ascension, le P. Joly (*La Géographie sacrée et les monuments de l'histoire sainte*, Paris Joubert, 1784) et Baronius (*Annales ecclesiastici*, Lucae, typis L. Venturini, 1738-1746, 19 vol.), pour l'histoire musulmane, les *Recherches sur la Judée*, de Guénée (mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 50, Paris, Imprimerie nationale, 1808). Sources anglaises : *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et au Levant*, de Shaw (La Haye, Jean Neaulme, 1743, 2 vol.). Sources allemandes : la *Géographie* de Bushing (Lausanne, Société typographique, 1776-82, 12 vol.) Sans doute, conviendrait-il d'ajouter des etc., car les commentateurs n'ont pas tout découvert. Chateaubriand est un infatigable lecteur, comme Joseph de Maistre. La somme de lectures que représentent le *Génie du Christianisme*, les *Considérations sur la France*, l'*Itinéraire* est incalculable. Le génie n'est certes pas une longue patience, mais le don n'a jamais suffi. Le génie suppose toujours une puissance de travail exceptionnelle.

Le merveilleux, c'est l'aisance de Chateaubriand dans cette armure qui devrait l'alourdir et le gêner. Il a tout assimilé et, dès lors, il se montre au naturel. « Je serai peut-être le dernier Français, écrit-il au début de l'*Itinéraire*, sorti de mon pays pour voyager en Terre-Sainte avec les idées, le but et les senments d'un ancien pèlerin : mais si je n'ai point les vertus qui brillèrent jadis dans les sires de Coucy, de Nesles, de Châtillon, de Montfort, du moins la foi me reste ; à cette marque, je pourrais encore me faire reconnaître des antiques croisés. »

(1) *Chateaubriand en Orient*, par P. Garabed der Sahaghian, thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Fribourg (Suisse), Venise Saint-Lazare, imprimerie arménienne, 1914. Cf. P. Maurice Masson, *Revue* du 1er novembre 1914.

Quand il n'est pas le premier, il veut être le dernier. Mais précisément, cette foi a été mise en doute. Dans son savant ouvrage sur *le Christianisme de Chateaubriand*, M. Victor Giraud a fait justice de ce pharisaïsme qui voudrait un accord exact de la conduite et des convictions, comme si la perfection humaine était facilement accessible, comme si nous n'étions pas incertains et fragiles, comme si nos amours devaient fatalement corrompre notre pensée. C'est peut-être dans l'*Itinéraire* que Chateaubriand se livre le mieux. Il abandonne les artifices et les fards, il consent à être simple. Et nous le découvrons avec plaisir familier, gai, bon compagnon, amusant. Mais oui, amusant. Je ne sais rien de plus drôle que le portrait de son interprète sur le bateau. Il est vrai qu'il se repent à la fin de cette caricature et se croit obligé de déclarer que tout ce qui fait grimacer la nature de l'homme lui semble peu digne d'estime. Quel dommage ! Il y avait un Chateaubriand comique et plaisantin que l'autre, le solennel, a étouffé, mais qui reparaissait en voyage. Le voyage excelle à nous faire sortir des contraintes et des habitudes. L'*Enquête au pays du Levant* nous révèle pareillement un Barrès ironique et détendu.

Non, certes, son érudition ne l'embarrasse pas. Quand tout à coup, d'un plateau, il aperçoit les murailles de Jérusalem, celte vision l'éblouit, parce qu'il s'y mêle tout un passé prodigieux : « Je puis assurer, peut-il écrire en toute vérité, que quiconque a eu comme moi la patience de lire à peu près deux cents relations modernes de la Terre-Sainte, les compilations rabbiniques et les passages des anciens sur la Judée, ne connaît rien du tout encore. Je restai les yeux fixés sur Jérusalem, mesurant la hauteur de ses murs, recevant à la fois tous les souvenirs de l'histoire, depuis Abraham jusqu'à Godefroy de Bouillon, pensant au monde entier changé par la mission du Fils de l'Homme, et cherchant vainement ce temple dont *il ne reste pas pierre sur pierre*. Quand je vivrais mille ans, jamais je n'oublierai ce désert qui semble respirer encore la grandeur de Jéhovah et les épouvantements de la mort. »

Nul n'a mieux que lui déterminé le caractère spécial d'émotion réservé à la Judée, « seul pays de la terre qui retrace au voyageur le souvenir des affaires humaines et des choses du ciel et qui fasse naître au fond de l'âme, par ce mélange, un sentiment et des pensées qu'aucun autre lieu ne peut inspirer ».

C'est la Bible et l'Évangile à la main qu'il visite la Terre-Sainte : il arrive de Grèce et il proclame la supériorité de la Passion sur toute l'antiquité. En une phrase, il nous donne à sentir toute la poésie mystérieuse du Saint-Sépulcre, toute la tristesse de la vallée de Josaphat dans l'attente du réveil, toute l'agonie du Jardin des Oliviers, toute l'espérance du lieu de l'Ascension. Mais il soulève aussi tout le poids de l'histoire la plus surchargée : les dix-sept destructions de Jérusalem, l'importance historique des Croisades. Dans l'instant même qu'il vous secoue par l'illumination d'une image, par l'éclair d'une vision, il vous instruit et il s'offre comme un guide, comme un dictionnaire. Il veut, d'ailleurs, en avoir le bénéfice. Quand il cite ses sources, il s'admire lui-même : sans son propre aveu, assure-t-il, le lecteur non averti n'en aurait, sans doute, rien su. Ainsi aurait-il pu piller les mémoires de l'abbé Guénée sans en rien dire. « Ces fraudes sont très faciles aujourd'hui, constate-t-il, car, dans ce siècle de lumière, l'ignorance est grande. On commence par écrire, sans avoir rien lu, et l'on continue ainsi toute sa vie. Les véritables gens de lettres gémissent en voyant cette curée de jeunes auteurs qui auraient peut-être du talent, s'ils avaient quelques études. Il faudrait se souvenir que Boileau lisait Longin dans l'original et que Racine savait par cœur le Sophocle et l'Euripide grecs. Dieu nous ramène au siècle des pédants : trente Vadius ne feront jamais autant de mal aux lettres qu'un écolier en bonnet de docteur. » Réflexion qui n'a rien perdu de son actualité. Il faut de temps à autre épousseter les vieux textes : on y fait toujours quelque découverte. En voici une autre. Comme Barrès, dans le *Voyage à Sparte*, s'émeut, plus que de la perfection antique, des souvenirs des chevaliers français qui, égarés dans l'une des Croisades, s'installèrent en Grèce et y laissèrent leur marque, Chateaubriand s'arrête longuement au Saint-Sépulcre, devant les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Baudouin qui eurent l'honneur d'y être admis dans la mort, et contemple avec vénération « ces mausolées gothiques qui renfermaient des chevaliers français, des pèlerins devenus rois, des héros de la *Jérusalem délivrée* ». Il se croit dans un monastère de France, ou il se compare à l'Otaïtien qui exulte en reconnaissant en France un arbre de son pays. Quelle n'est pas, de même. son émotion en parcourant le registre des firmans

obtenus par les consuls et les ambassadeurs de France : « Honneur à mon pays qui, du sein de l'Europe, veille jusqu'au fond de l'Asie à la défense des misérables et protège le faible contre le fort! Jamais ma patrie ne m'a paru plus belle et plus glorieuse que lorsque j'ai retrouvé les actes de sa bienfaisance cachés à Jérusalem dans le registre où sont inscrites les souffrances ignorées et les iniquités inconnues de l'opprimé et de l'oppresseur. »

Ces heureuses interventions dans le Levant, voici des siècles que les voyageurs de France peuvent en ressentir de l'orgueil et un surcroît de tendresse pour la terre natale. N'écrira-t-on pas quelque livre un jour sur l'œuvre de nos consuls des Échelles et la continuité de leurs services? Ne rappellera-t-on pas, comme l'a fait M. Henry Omont dans ses *Missions archéologiques en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, leur zèle à faciliter ces missions, à favoriser les fouilles et les recherches de manuscrits? Laissera-t-on dans l'ombre les noms d'un Laurent d'Arvieux, consul général à Alep sous Louis XIV, d'un Charles de Peyssonel à Smyrne sous Louis XV, d'un Jean-François et d'un Joseph Rousseau à Bagdad et à Alep, le père et le fils, sous Louis XVI, Napoléon et Louis XVIII, d'un Pascal Fourcade, consul général à Sinope en Anatolie sous Napoléon, d'un Henri Guys à Beyrouth sous Louis-Philippe, et de tant d'autres qui maintinrent ou développèrent notre influence dans le Levant et contribuèrent à répandre le bon renom français? Tant de fois en Syrie, je me suis fait raconter l'accueil que nous reçûmes après la délivrance du Liban qui, dans la guerre, avait perdu par suite de la famine et des épidémies le quart de sa population. Ceux qui parlent d'abandonner la Syrie n'ont aucune connaissance ni aucun souci du passé. Mais, tout d'abord, il conviendrait que les représentants de la France s'inspirassent de ce passé qu'ils auraient commencé par étudier. Ah! que Chateaubriand a raison de mépriser et combattre l'ignorance! Dans la politique comme dans la littérature, elle demeure la plus dangereuse inspiratrice. Elle est presque de mode aujourd'hui.

Toute une partie de l'*Itinéraire* est consacrée à la poursuite des paysages de la *Jérusalem délivrée*. Chateaubriand est de ceux qui rechercheraient à Carthage le berceau de Didon. La poésie, c'est peut-être la vérité transposée. Car ce poète est le

plus étonnant peintre réaliste des vues de Jérusalem. Après cela, qu'un géographe allemand, Titus Tobler (1), lui reproche d'avoir passé trop peu de temps à Jérusalem, — trois ou quatre jours, en effet; — qu'on s'acharne sur ses erreurs de détail et ses emprunts bibliographiques, il n'en reste pas moins que l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* a toute la sonorité et la richesse de ces opéras modernes où le chant a gardé sa pureté, mais est soutenu et comme renforcé par une savante et abondante instrumentation. La musique de l'enchanteur a tous les jeux de l'orgue, sans oublier la voix humaine. Au lieu de se contenter du chant individuel comme la plupart des voyageurs, il a créé à l'avance le drame wagnérien, où la colossale harmonie obtenue en pressant le passé accompagne sans le noyer le triomphal lyrisme du héros et l'appuie, sinon du murmure des forêts, de tout le grouillement de l'histoire.

IV. — LES CONSULS DES ÉCHELLES DU LEVANT

Chateaubriand, à Jérusalem, s'exalte sur les firmans obtenus par les consuls et les ambassadeurs de France pour la défense des chrétiens. Après avoir cité son témoignage, j'appelais de mes vœux la publication de quelque ouvrage consacré à l'histoire de ces ambassadeurs et de ces consuls dans les Échelles du Levant. Certes, il existe de nombreux fragments d'un tel ouvrage, mais combien on aimerait les voir condensés et rassemblés! Voyons plutôt l'un ou l'autre de nos consuls à l'œuvre.

M. Henri Dehérain, qui prépare un livre sur Ruffin, l'orientaliste, notre chargé d'affaires à Constantinople, a donné, dans *Syria*, un récit assez pittoresque du *Voyage du consul Joseph Rousseau d'Alep à Bagdad en 1807* (2). Ce Joseph Rousseau était le fils de Jean-François Rousseau, notre consul à Bassora, à Alep et à Bagdad, agent par surcroît de la Compagnie française des Indes orientales, et lui-même orientaliste remarquable. Ainsi fut-il, enfant, initié aux langues et aux coutumes orientales. Mais il était né en France (1780), pendant un voyage de ses parents, et dans le coche d'Auxerre, ce qui était

(1) *Zwei Bücher Topographie von Jerusalem*, Berlin, 1853; et *Dritte Wanderung nach Palæstina im Jahre 1857*, Gotha, 1859.

(2) *Syria*, 1925.

le présage d'une vie vagabonde. Lors du couronnement de l'Empereur, il avait rédigé une ode en persan en l'honneur de Napoléon et de Joséphine. Un poète persan peut se permettre les images les plus dithyrambiques et il n'y avait pas manqué. « Rose du jardin de l'Empire », ainsi appelle-t-il Joséphine. Quant à Napoléon, sa renommée « retentit sur la terre et sur l'onde » et pénètre « jusqu'aux confins du Candahar et du Sistan ». Ces flatteries furent-elles pour quelque chose dans le choix de Talleyrand qui le nomma consul à Basorah (1805) et l'adjoignit à la mission Gardane envoyée en Perse avant la bataille de Friedland et le traité de Tilsit, pour soutenir le schah Feth Ali contre la Russie et préparer une offensive aux Indes. M. Ed. Driault, dans son livre si informé sur *la Politique orientale de Napoléon* (1), a raconté les difficultés rencontrées par cette mission Gardane et donné les causes de son échec. « Son activité la plus grande, écrit-il, se place au milieu de l'année 1808, dans le temps où Sébastiani était obligé, par les circonstances autant que par la maladie, de quitter Constantinople, c'est-à-dire dans le temps où le grand système napoléonien qui liait à l'Empire français la Turquie et la Perse, avec une gigantesque ligne de l'ouest à l'est, était déjà compromis par le milieu; en sorte que la mission Gardane se trouva de bonne heure « en l'air », coupée pour ainsi dire de communications avec sa base, presque sacrifiée par l'Empereur, vouée à l'échec. Elle a donc pour intérêt unique de marquer le point extrême où quelque temps s'était portée la pensée politique de Napoléon, un jalon lointain qu'il ne peut pas atteindre, qu'il ne peut même pas solidement fixer. »

Mais Joseph Rousseau, deuxième secrétaire, est parti d'Alep en avril 1807 pour préparer la mission Gardane. Dès son départ, son père écrit à Talleyrand pour lui donner force détails sur la petite expédition. Il insiste spécialement sur la somme importante qu'il a réalisée pour la remettre à Joseph, afin que celui-ci pût voyager « avec décence et honorablement ». Comme il a raison de le rappeler! Déjà le gouvernement de l'Empereur n'enrichissait pas ses agents consulaires à qui il réclamait un dévouement absolu. Jean-François Rousseau le père en savait quelque chose, ayant été arrêté et déporté

(1) *La politique orientale de Napoléon*, Sébastiani et Gardane (1806-1808), par Ed. Driault (Félix Alcan, édit., 1904).

pendant l'expédition d'Égypte. Arrivé à Bagdad dans le courant de mai, Joseph dresse un compte de ses dépenses et rien n'est plus évocateur que ce mémoire. On y trouve les frais de l'escorte et tout le détail des péages exigés par les Turcs le long de la route : passage de l'Euphrate, 150 piastres; passage d'Ourfa, 135 piastres; présents à Temur pacha, chef de la tribu des Millis, entre Ourfa et Mardin, 382 piastres. Mais le neveu de Temur, dès qu'il a passé, le rejoint pour le rançonner : « *valeur des effets qui m'ont été extorqués par le rebelle Mohammed derviche, neveu de Temur, qui, à l'insu de son oncle, vint m'arrêter sur la route à deux journées d'Ourfa : 1440 piastres.* » Le neveu est plus exigeant que l'oncle. Le voilà à Mardin : « *droit injuste que j'ai été forcé de payer au gouverneur de Mardin sur mes équipages, tandis qu'ils n'avaient aucun rapport avec la douane, ne consistant qu'en habillement et provisions : 450 piastres* ». De Mardin à Mossoul il lui faut une escorte de 35 cavaliers pour le protéger contre les Kurdes et les Geurgemis : coût 1 295 piastres. Puis ce sont les présents distribués à Mossoul : au pacha 640 piastres; à son frère 255; à son fils et à son kyaya 275; à ses cousins 620. La parenté est chère. De Mossoul à Bagdad, le gouverneur l'accompagne, mais pas pour rien : 1 300 piastres. A Bagdad, il faut offrir les présents d'usage : coût 8 931 piastres, plus 1 255 pour l'entrée dans une telle ville. Au total, plus de 20 000 piastres, et au change 31 000 francs. La bourse de voyage de Joseph, garnie par son père économe, est presque à sec. Rarement un compte fut plus instructif; on y voit toute la manière de voyager en Orient, pays des backchichs. Cependant un aventurier français, du nom de Jean Raymond, en résidence à Bagdad, et qui renseignait le général Sébastiani, écrit à celui-ci pour lui raconter l'arrivée de Joseph Rousseau et déprécie nettement ses présents, le pacha de Bagdad étant accoutumé à recevoir des cadeaux d'au moins vingt mille piastres. Le 4 décembre suivant, Gardane débarque à son tour à Téhéran, où il est l'hôte du grand-vizir Mirza-Chefy.

Le général de Gardane s'occupa aussitôt de réformer l'armée persane et d'étudier la route des Indes. Mais quand les Russes envahirent la Perse, il fut hors d'état d'obtenir les secours nécessaires pour les chasser, et dès lors sa situation à Téhéran se gâta. Les intrigues anglaises reprirent auprès de Feth-Ali et,

découragé, Gardane quitta son ambassade sans être ni chassé ni rappelé, ce qui excita la colère de Napoléon qui écrivit le 20 août 1809 à Champagny, le successseur de Sébastiani à Constantinople : « Faites connaître à M. de Gardane que sa lettre du 17 avril a été mise sous mes yeux et que je l'ai trouvée pleine de fautes et d'ignorance de ses devoirs. De même qu'un ambassadeur ne peut partir sans ordre, de même il ne peut revenir sans ordre, surtout quand cet ambassadeur quitte une ambassade qui coûte annuellement plus d'un million et compromet des relations si précieuses sous tous les points de vue... »

Cette correspondance de Napoléon, comme elle devrait être lue et méditée par nos chefs de gouvernement! Ils y apprendraient comment on commande, comment on exige, comment on a un plan d'ensemble et un but déterminé à la base de ses commandements et de ses exigences, enfin comment on récompense et comment on sanctionne, au lieu de mettre dans le même sac les bons et les mauvais serviteurs du pays et de distribuer à l'aveuglette, non pas seulement les décorations qui, à la rigueur, peuvent être réduites au rôle de hochets promis à la vanité, mais les situations et les postes dont les titulaires sont les soutiens de notre puissance et de notre influence. L'Empereur ajoute au bas de sa lettre à l'ambassadeur : « Faites-moi un rapport qui me fasse connaître les Français qui restent actuellement en Perse et ceux qui y sont allés avec M. de Gardane... » Avoir fait partie de la mission Gardane n'était plus une recommandation. Joseph Rousseau était retourné à Alep en mai 1808, à la mort de son père. Il avait été autorisé à ce retour. Auparavant il avait expédié à Paris le fameux compte de dépenses, en y joignant une lettre à Talleyrand destinée à convaincre le ministre de l'apparat et de la pompe de la cour de Perse qui réclamait plus que toute autre des frais de représentation « afin de s'attirer l'entière considération du gouvernement local accoutumé à la prodigalité des Anglais ». Après quoi, invoquant son impécuniosité, il tire une lettre de change en remboursement de ses 31 000 piastres. Sa lettre de change lui revient impayée. Une note ainsi conçue est épinglée à son dossier : « Le ministre n'est point disposé à faire acquitter cette lettre de change, M. Rousseau n'ayant nullement été autorisé à faire une pareille dépense. »

La mission Gardane n'avait pas réussi et coûtait trop cher.

Cependant on n'est pas mécontent des services de Joseph Rousseau, venant à la suite de ceux de son père Jean-François. A son tour, il est nommé consul général à Alep (29 octobre 1808). Mais il n'est toujours pas remboursé de ses avances. En 1809 (14 nov.) il supplie Ruffin à Constantinople d'intervenir en sa faveur. Jaubert et Romieu, qui faisaient partie de la mission Gardane, recevaient une indemnité de 80000 francs. Pourquoi le traiter autrement? « Est-il juste, proteste-t-il, que je sois aujourd'hui ruiné après tant de fatigues que j'ai essuyées, tant de sacrifices que j'ai faits? » Oui, mais il oublie son bel avancement : à vingt-huit ans il est consul général. Le gouvernement français, lui, ne l'oubliait pas et il estimait la compensation suffisante. En 1817, le malheureux finit par obtenir de la Restauration un acompte de 17000 livres. Il ne toucha jamais le surplus. Besogneux, il dut vendre au gouvernement russe en 1818 et en 1826 ses collections de manuscrits orientaux qui eussent trouvé place dans notre Bibliothèque nationale et s'en furent enrichir la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Pétersbourg.

N'y a-t-il pas une petite leçon à tirer de cette histoire empruntée par M. Dehérain aux papiers de Ruffin et aux archives des Affaires étrangères? Notre consul d'Alep a préparé la mission Gardane. Il a voyagé à travers des pays dangereux, selon le rite oriental, c'est-à-dire avec un équipage susceptible d'impressionner en faveur de la puissance dont il est le représentant, et à coup de backchichs protecteurs. Or la France ne lui a pas remboursé ses avances et cette dette a pesé sur tout le reste de sa vie. Trop souvent, notre gouvernement se révèle pareillement avare, chiche, ladre, sordide, grippe-sou et fesse-mathieu envers ses agents à l'étranger. Autrefois, il les choisissait d'habitude dans une classe titrée et fortunée qui pouvait tout à son aise se ruiner pour faire figure au nom de la France. Mais aujourd'hui que cette classe est trop souvent tenue pour suspecte, nos ambassadeurs et nos consuls, recrutés dans un monde où les millions sont rares, sont contraints à une lésinerie génante ou doivent s'attendre à mourir sur la paille. L'insuffisante rétribution et le recrutement médiocre des hautes charges publiques sont une des causes de notre affaiblissement dans le monde.

Certains de nos consuls du Levant ont parcouru un chemin extraordinaire, tel Charles Clermont-Ganneau qui à vingt ans était drogman-chancelier au consulat de Jérusalem et un peu plus tard vice-consul à Jaffa et qui devait rapidement, à la suite de ses découvertes scientifiques, prendre rang parmi les premiers archéologues, entrer à l'Académie des Inscriptions et occuper au Collège de France la chaire d'épigraphie et antiquités sémitiques (1). Il avait débuté dans la science par la découverte de la stèle de Mésa, roi de Moab et il se révéla incomparable dans son art de déchiffrer les papyrus araméens. Cette stèle de Mésa, qui commémore la victoire du roi de Moab sur Achab, avait mis aux prises les consuls anglais et français. Les Bédouins, constatant ces discordes, s'imaginèrent qu'elle contenait un trésor et la firent éclater. Mais Clermont-Ganneau avait, heureusement, pris un estampage antérieur qui permit de la reconstituer telle qu'on la peut voir aujourd'hui au Louvre.

Chargé de missions en Palestine, en Syrie, en Égypte, « il n'est pas de texte phénicien notable, dit M. René Dussaud dans la notice qu'il lui a consacrée, dont le savant professeur au Collège de France n'ait amélioré la lecture, qu'il fût découvert dans la région de Sidon, dans la région de Beyrouth et de Biblos, dans celle au nord de Tripoli, dans l'île de Chypre aux florissantes colonies phéniciennes qui a fourni un des textes phéniciens les plus anciens, en Égypte où les Phéniciens possédaient d'importants comptoirs et surtout dans l'Afrique persique ». Il a retrouvé les traces des Nabatéens, il a ressuscité la vie de Palmyre, et l'administration romaine en Asie-Mineure, mais sa compétence épigraphique, à l'aise dans les inscriptions grecques et latines aussi bien que dans les phéniciennes, ne s'est pas limitée à l'antiquité : elle s'est appliquée aussi aux inscriptions médiévales des Croisés, comme aux inscriptions arabes. Ainsi a-t-il rétabli la topographie de la Palestine et de la Syrie par le moyen des itinéraires. Il s'intéresse aux détails domestiques lus sur les pierres, au folklore, aux légendes. Dans son mémoire sur *la Lampe et l'olivier dans le Coran*, « il nous conte avec quelle adresse le marchand d'huile et de lampes qu'était le chrétien Tarmim-

(1) *Les Travaux et les découvertes archéologiques de Charles Clermont-Ganneau* (1846-1923), par René Dussaud, Revue *Syria*, 1923.

ed-Dari présida à l'installation des luminaires dans l'Islam après avoir abjuré en 631 entre les mains du Prophète » (1). Mais lui-même n'a-t-il pas allumé des lampes devant d'innombrables divinités qu'il a arrachées aux ténèbres de la mort : Zeus Saphaténos, Madbachos et Selamanès vénérés dans le massif du Djebel Sem'an près d'Alep ; Sahar, Samash, Nikkal et Nousk, le *théos Aremthénos*, le dieu arabique, la déesse Leucothéa de Segeira, Ba'al Bosor, le dieu légendaire du mont Hermon, etc.

« D'autres dieux étaient connus, ajoute M. René Dussaud, mais Clermont-Ganneau en a renouvelé l'aspect ou publié de nouvelles mentions épigraphiques, comme Satrapès, le dieu Sed, les dieux de Byblos, les dieux Sadycos, Eshmoun et Melqart, Reshef ou Reshouf dont il a reconnu la survivance dans le nom d'Arsouf, l'ancienne Apollonias, d'où il conclut à l'identification de Reshef avec Apollon, Nebo-Apollon, Ba'al Marcod, dit Megrin, dont il a étudié le temple à Deir-el-Qala et les nombreux textes qui en proviennent, Jupiter héliopolitain, le dieu Sasm, l'ancien dieu arabe Oqaisir, le dieu safaïte Shai' al-Qaum, la déesse Astéria, le dieu Mifsenus, Dusarès, Théandrios ou Théandritès, Arsou et Monimos, Mithra en Afrique, Atargatis en Nabatène et en Égypte. Il a relevé la mention, unique jusqu'ici dans l'épigraphie phénicienne, de l'Aphrodite de Paphos et publié la dédicace bilingue minéo-grecque au dieu Wadd trouvée à Délos ainsi que la dédicace grecque, de même provenance, à Astarté Palestinienne Aphrodite Ourania par un Ascalonien sauvé des pirates. Il a fait valoir d'intéressantes considérations pour attribuer l'association de Tanit avec une autre déesse à l'introduction officielle du culte de Demeter et Perséphone à Carthage, après la désastreuse campagne d'Amilcar en Sicile. »

Cette savante énumération n'était pas inutile. La nomenclature de ces idoles obscures, surgies du fond des siècles et dont les noms sont inscrits sur les invocations ou les prières des monuments, n'est-elle pas, à elle seule, toute une évocation de la mystérieuse Asie où les religions s'entremêlent, où les autels se dressent les uns contre les autres, et parfois dans le même temple, où les cultes se heurtent ou se superposent, où de

(1) René Dussaud, *op. cit.*

l'humble marmite des sorcières comme des immenses ruines des sanctuaires écroulés monte le parfum, tantôt pur et tantôt impur, de l'encens offert aux éternelles et changeantes divinités? L'ancien drogman de Jérusalem, l'ancien consul de Jaffa était devenu le restaurateur des dieux.

Il a eu des émules parmi ses collègues : ainsi le consul d'Alep, Henri Pognon, originaire de Chambéry, qui d'ailleurs s'occupa tout spécialement de la Mésopotamie, a-t-il découvert la stèle aux inscriptions araméennes, aujourd'hui au Louvre, où Zakir, roi de Hama, commémore sa victoire sur le roi de Damas, Ben-Hadar, fils de Hazaël, au début du VIIIe siècle avant notre ère ; ainsi l'alsacien Huber qui trouva au nord de l'Arabie les inscriptions de Trimer, et qui fut assassiné par les Bédouins en 1878. Et il conviendrait de consacrer un chapitre à ces explorateurs d'art et d'érudition, un de Saulcy qui rapporta en 1865 le sarcophage de la reine Sadda, un de Luynes qui sut acquérir le merveilleux, le magnifique et monumental sarcophage de basalte d'Echmoun-Azar. Mais je ne puis qu'indiquer des directions et n'ai voulu que choisir, parmi nos consuls aux Échelles du Levant, deux exemples : l'un qui donna sa fortune et l'autre son génie.

HENRY BORDEAUX.

(A suivre.)

POÉSIES

ÉLÉGIES

A Clymène, qui est aux rives de la Chine.

I

Clymène, lirez-vous ces vers? L'onde soit douce
Au vaisseau qui vous berce en des climats nouveaux;
Qu'il aborde avec l'aube en un golfe de mousse
Et que l'azur léger soit pour vous plein d'oiseaux;
Et revenez. — La nuit est magnifique et triste
Où, calmes dans le ciel, les constellations
Me rappellent que rien n'existe
De nos enchantements et de nos passions.
Ce sont feuilles au vent qu'octobre décolore.
Ciel durable, je n'ai que ces fragilités,
Cette tendresse et les regrets que j'ai chantés
Et que je veux chanter encore..
Bel amour, qui renais et souris à mes jours
Et qu'embellit ma solitude,
Vais-je tenter une autre étude
Et noyer ma lumière au cours
De philosophiques discours?
Je ne veux point quitter mes routes naturelles,
Comme un charmeur de tourterelles

Qui, rêvant d'enchaîner les buffles et les ours
Aux accords langoureux que sa Muse soupire,
Et les prenant pour confidents,
Verrait soudain briser sa lyre
Sous les sabots, les cornes et les dents.
Ce sont animaux trop sauvages
Et qui n'entendent nos chansons;
On en trouve sur nos rivages:
Ils vous mettraient Orphée en quatorze tronçons!
Donc, étoiles, gardez votre métaphysique;
Laissez-moi faire ma musique,
Dût-elle ne durer pas plus qu'un cri d'oiseau,
Pas plus que cet amour qui me lie à Clymène,
Qui durera jusqu'au tombeau,
Et c'est peut-être une semaine.
Que tout soit vain, belle nuit, je l'entends;
Que tout soit éternel, on le peut dire encore:
Les constellations s'effacent à l'aurore,
Et les feuilles des bois renaissent au printemps.
Clymène, ainsi, dans la nuit béarnaise,
Je harangue le ciel et raille mon tourment;
Mais ce vieux cœur, que rien n'apaise,
Ne sait se consoler de votre éloignement.

II

Le chemin d'ombre où passe un vieil aragonais
Assis sur le bât jaune et rouge de sa mule,
Et voici le troène aux blancs bouquets fanés
Et la maison que tu connais
Et la glycine et la fraîcheur du vestibule.
Ce n'est que papillons aux murs et qu'oiseaux peints
Et faïences fleuries,
Et par la porte ouverte aux tranquilles prairies
Glisse l'oreille des lapins.
Septembre heureux, où j'apprivoise
D'une verte laitue un couple de grillons,
Tandis qu'un pigeon bleu roucoule sur l'ardoise,
Pour qui ces vers que nous lions?

Pour qui ce rythme qui serpente,
Ainsi qu'un filet d'eau triste dans la chaleur,
Qui murmure et qui suit sa pente,
Mais qui s'arrête et tourne autour de chaque fleur?
Que n'êtes-vous, Clymène, en ce beau paysage
Avec moi pour sourire aux fruits de la saison!
La maison serait douce à l'ombre du feuillage
Et ce serait votre maison.
L'hirondelle déjà quitte les cheminées;
Un vol de cygnes glisse en un limpide azur
Vers la neige des Pyrénées;
La lune blanchira tout à l'heure le mur;
Puis les chiens aboieront dans le village obscur;
Clymène, ainsi s'effacent les journées,
Et les années,
Et je songe à nos destinées,
Je ne songe qu'à vous, au navire, à la mer
Qui bat les bords inconnus de la Chine,
A ce décor que j'imagine
Et qui me fait le cœur encore plus amer.
Il n'est plus rien, Clymène, où je puisse me plaire.
Que m'importent dans l'herbe où je suis solitaire
Aragonais, mule, grillons
Et papillons?
Et tout serait charmant et la terre fleurie
Si vous dansiez dans la prairie.

III

De mots harmonieux vainement tu me charmes
Ou penses me charmer;
Je ne veux plus chérir que ma plainte et mes larmes,
Je ne veux plus qu'aimer;
Je ne veux plus, Muse aux belles étoffes,
Dont le manteau fleuri me cache l'univers,
Que tu berces mon cœur aux musiques des strophes,
Que tu berces ma peine aux cadences des vers.
Laisse-moi. Je suis seul. Clymène est en voyage;
Une rive inconnue attend ses pieds légers;

Et, pareil à la mer, murmure le feuillage
Mélancolique des vergers.
Soyez doux, flots lointains, commes ces vagues vertes
Des pommiers et des arbrisseaux;
Vos clémentes rumeurs soient de roses couvertes;
Caressez un navire entre tous les vaisseaux
Et qu'autour de ses mâts gazouillent mille oiseaux.
Clymène, c'est à vous que je pense. Un troène,
Celui qui l'autre année abritait nos beaux jours,
Est le seul confident que je donne à ma peine,
Cependant que la mer emporte mes amours.
Un merle noir sifflait parmi les grappes blanches,
Dont l'air tiède parfois enlevait une fleur;
Le troène dormait dans l'heureuse chaleur
Et le bonheur riait à l'ombre de ses branches.

IV

Ce n'est pas en avril que rougit la cerise,
L'herbe n'est pas brûlante à la pointe du jour,
Fallait-il donc que j'eusse tempe grise
Pour rencontrer l'enfant qui m'enseigna l'amour?
Tempe grise... Il est vrai. Sept lustres, une année
Ont fait ma tête, en cet âge nouveau,
De marguerites couronnée
Sous le bord noir de mon chapeau.
Je songe à vous. La nuit d'été berce les feuilles;
Et dans cette maison tranquille où tu m'accueilles,
Solitude, j'écoute à travers les carreaux
Avec mes souvenirs bruire les sureaux;
Et, tandis que j'ébauche un fragment d'élégie
(Des bois mouillés et l'eau qu'argentent les goujons,
Et, sous la vigne vierge à l'automne rougie,
Une tonnelle avec un couple de pigeons...),
L'air ouvre ma fenêtre et souffle ma bougie;
Et je suis seul dans l'ombre où l'odeur des foins mûrs
Aux parfums de la cire et du blé se marie;
La vieille horloge sonne; on fauche la prairie,
Au clair de lune, et les chiens dorment sur les murs.

Sous l'azur, dans le calme et la tiédeur nocturnes,
Souvenirs doux-amers, laissez closes vos urnes.
Je ne veux plus penser qu'en un vague climat
Clymène vogue aux flots d'une mer que j'ignore.
Faudrait-il plus longtemps que mon cœur s'alarmât?
Et faut-il que mon rêve errant jusqu'à l'aurore,
Langoureux goéland, tourne autour de son mât?
Amour, dont j'ai souri dans mes jeunes années,
Quand l'univers m'était charmant,
Ne raille point mon sauvage tourment
Et sois doux à mes destinées.
Vais-je pleurer encore et j'ai trente-six ans?
N'est-ce le temps que l'âme soit plus sage?
Je veux m'aller coucher parmi les vers luisants
Et m'endormir à la bonté du paysage.
Dormir, et je ne vois cependant qu'un visage,
Amour, et le vaisseau qui penche, et de beaux yeux
Qui me sourient sous d'autres cieux.

TRISTAN DERÈME.

LE MYSTICISME RÉVOLUTIONNAIRE

ROBESPIERRE
ET LA « MÈRE DE DIEU »

V [1]

LA SÉQUELLE DE L'INCORRUPTIBLE
THERMIDOR

Elle n'avait pas bon renom, dans les derniers mois de l'an II, la séquelle de *l'Incorruptible*, bien qu'on en connût fort imparfaitement le mystérieux embauchage et le véritable effectif. On en savait assez, néanmoins, pour redouter l'éventuelle entrée en scène de cette obscure racaille, recrutée parmi ce que la France révolutionnaire comptait de plus convoiteux ou de plus dégradé. « Les âmes viles qui t'entourent... », écrivait à Robespierre la pauvre Lucile Desmoulins, renseignée par les confidences de son Camille. D'autres, également informés, s'effrayaient de ces « sicaires » que collectionnait le sombre tribun : « Quelle espérance d'avoir un gouvernement avec des satellites hors de toute instruction et de toute morale? » D'autres encore constataient, non sans joie, que « Robespierre et ses complices se perdaient par la bassesse de leurs agents ». Certains, enfin, supposaient que, « en s'environnant de gens qui avaient de graves reproches à se faire », il s'assurait astucieusement le concours de séides d'autant plus sûrs que, « d'un

Copyright by G. Lenotre, 1925.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1925, 1er janvier, 1er février, 1er mars 1926.

mot, il pouvait les placer sous le glaive. » Les contemporains s'en sont tenus, pour la plupart, à ces généralités et s'il est malaisé de déterminer aujourd'hui le contingent de cette méprisable cohorte, il est plus difficile encore de comprendre comment Robespierre, si vaniteux, si distant, apologiste de la vertu, infatué de son éducation et de son mérite, a pu se plier à de tels compagnonnages et associer à sa partie de si grossiers partenaires. Peut-être son maladif besoin de domination, exaspéré par l'aversion que lui portaient ses collègues, trouvait-il à se satisfaire pleinement au commandement de cette phalange de flibustiers, momentanément dociles et soumis dans l'expectative des grands profits imminents.

On voit, dans une vitrine du Musée des Archives, une liste d'une centaine de noms, griffonnée de la main de Robespierre, ayant pour titre : *Patriotes ayant des talents plus ou moins.* La plupart de ces noms ne rappellent rien aux visiteurs du palais Soubise ; leur nomenclature présente un grand intérêt cependant, car c'est dans ce répertoire que puisait Maximilien pour fournir de fonctionnaires à lui dévoués les administrations et les tribunaux. Certains, par son crédit, furent vite et bien nantis : à côté des Hermann, des Payan, la majorité des patriotes inscrits là sont des inconnus : ouvriers, petits commerçants, artisans, paysans même ; mais tous doués d'éminents mérites, évidemment, car ils sont pourvus de bonnes places : on y trouve Lubin, le boucher du faubourg Saint-Honoré : il deviendra secrétaire de la Commune ; Raisson, un limonadier : il sera promu commissaire aux subsistances; le menuisier Ragot, — bientôt membre de la sanguinaire commission d'Orange; Lambert, le berger d'Étoges, complètement illettré, pas méchant, d'ailleurs : en qualité de commissaire du pouvoir exécutif, il mettra au pas toute la Champagne... Il fait bon être sur la liste de Robespierre : il serait précieux de connaître sur quels renseignements ou sur quelles recommandations, à la suite de quelles enquêtes il les y consignait. L'indiscrétion des dossiers d'archives permet d'en identifier quelques-uns.

On a déjà nommé, au cours de ce récit, l'imprimeur Nicolas, qui avait installé ses presses dans le voisinage immédiat de la maison Duplay et auquel la clientèle du gouvernement procurait de très lucratifs travaux. Il imprime pour les Jacobins, pour la Convention, pour le département ; ses presses ne

suffisent pas aux commandes : dans un carnet de l'ami Payan, agent national de la Commune de Paris, on lit : « Quel moyen employer pour procurer au citoyen Nicolas, au prix d'estimation, six presses que l'on prendrait parmi celles des émigrés ou des guillotinés ? » Le moyen fut vite trouvé : on incarcéra « comme complice des assassins de Robespierre », l'imprimeur Pottier, on le guillotina, et l'on porta chez Nicolas cinq de ses neuf presses avec leurs accessoires, casses et caractères compris ; quant à l'estimation, on négligea de l'établir. Ceci explique la prospérité de l'atelier Nicolas : l'affaire était montée en grand et avait trois commanditaires : Lazowski, le fameux terrroriste entraîneur de foules, quelque peu septembriseur, le menuisier Duplay, soit pour son compte, soit comme prête-nom de Robespierre, et Pierre-François Deschamps, qui, placé sur la liste des *citoyens ayant des talents*, cumulait à ce titre les fonctions d'agent de la Commission de commerce et approvisionnements de la République, avec le grade d'aide de camp du général Hanriot, commandant en chef l'armée parisienne. On ne s'étonne donc pas que Deschamps se soit rapidement enrichi : simple marchand de bas, rue Béthisy, au début de la Révolution, il s'est logé, depuis ses grandeurs, rue des Petits-Augustins, avec sa jeune femme et son premier né qui est le filleul de Robespierre ; il passe la saison d'été à Maisons-Alfort, dans une belle maison d'émigré louée 2000 livres et qui comporte un parc de 14 arpents. Il apporte là pour plus de 30 000 francs de linge, « entre autres des draps très fins et très étendus qu'on présume provenir de la ci-devant reine Marie-Antoinette. » Deschamps se propose même d'acheter à Maisons-Alfort la maison de l'émigré Le Chanteur et compte « la pousser jusqu'à 400 000 livres ».

Il faut dire que, outre ses fonctions officielles, il remplissait auprès de Robespierre un emploi de confiance ; non seulement il ne refusait pas, à l'occasion, d'aller dans les départements arrêter les suspects, mais il s'occupait de porter en province « la bonne parole » : c'est ainsi que, en messidor, il est à Boulogne-sur-mer, muni d'un pouvoir signé de Robespierre et de Couthon, le chargeant d'une mission secrète. Elle consiste à visiter les autorités locales, à chanter les louanges de Maximilien, et à dénigrer Carnot, « un f... gueux qui reste la nuit au Comité pour être à portée d'ouvrir tous les paquets » et qui

a failli compromettre la victoire de nos armées; Legendre, Tallien, sont aussi « des gueux »; Bourdon de l'Oise ne vaut pas mieux... Le plus piquant est que Robespierre paie sur les fonds du Comité de Salut public cette propagande contre son collègue du dit Comité.

Cette manne de places et d'avantages, l'espoir de prochains bénéfices, plus importants encore, encourageaient à se rallier au parti de l'*Incorruptible*, car on savait que sa générosité envers ses fidèles ne connaissait pas de limites, d'autant plus qu'elle s'exerçait aux frais de la nation. On a déjà cité le cas de Calandini, le savetier promu général, de Duplay, de Cietti, chargés de travaux par le gouvernement, du serrurier Didiée, de Nicolas, des cousins de Mme Duplay, nommés jurés à dix-huit francs par jour, de Garnier-Launay, de l'épicier Lohier devenus juges au tribunal révolutionnaire. On pourrait citer bien d'autres traits de la sollicitude de Robespierre envers ses bons serviteurs. Le compagnon joaillier Boullanger est, comme Deschamps, aide de camp d'Hanriot; lui aussi se trouve sur la liste des *citoyens ayant des talents;* il y voisine avec Mathon, qui est administrateur des charrois, avec Fleuriot-Lescot, qui est maire de Paris, avec Lasne qui est secrétaire général de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, avec Moënne, substitut de l'agent national Payan, avec Garnerin, chargé d'importantes missions en Alsace. Les moins doués sont casés en masse dans le jury du tribunal de Fouquier où le travail n'exige aucune aptitude. Les créatures de Robespierre y foisonnent : le charpentier Trinchard, « l'homme de la nature », qui finira policier du Directoire, et qui s'est immortalisé par la lettre fameuse où il se vante d'avoir été *l'un de ceux qui on juge la bete feroche qui a devoré une grande partie de la république, celle que l'on califiait de ci deven reine* ; Sempronius-Gracchus Vilate, l'espion de tout le monde, qui, en récompense de ses services éminents, occupe l'appartement de la princesse de Lamballe au pavillon de Flore ; le musicien Lumière ; le perruquier Ganney; le sabotier Desboisseaux dont l'échoppe est « sous les voûtes de l'église Saint-Louis-en-l'Ile » ; le cafetier Chrétien ; le luthier Renaudin qui passe pour être « le meneur du jury » ; l'ancien laquais Pigeot qui a l'honneur d'être le coiffeur de Robespierre ; l'ex-gardien de bureau Brochet,

« ami intime et espion » de Maximilien. Mais l'un des plus intéressants est Villers, qui figure au *Moniteur* parmi les jurés nommés par Robespierre au 22 prairial, sans indication de profession, ce qui s'explique, car ce Villers n'est autre que le domestique commun à Saint-Just et à Le Bas. Inscrit sur la liste des patriotes à employer, — et l'on ne peut nier qu'il ait *des talents*, car il est bon cuisinier et sait soigner les chevaux, — complètement illettré, d'ailleurs, il siège rarement au tribunal, et « seulement pour compléter le nombre des jurés »; il est néanmoins un personnage : Payan se sert de lui pour des besognes mystérieuses et, quand Villers voyage, il est, sur son passe-port, qualifié d'« agent du pouvoir exécutif ». Saint-Just ne le paye pas : il lui emprunte, au contraire, de l'argent, et lui doit 2 386 livres, qu'il a promis de lui rendre « pour le 10 ou 12 thermidor ».

Tous spéculent sur l'avenir de Robespierre : tous, en attendant mieux, lui doivent leur salaire quotidien; aussi le servent-ils aveuglément et tiennent tant à sa vie qu'ils se sont constitués ses gardes du corps. Il ne sort pas sans être entouré de sept à huit gaillards solides, armés de gros bâtons; s'il vient au Comité de Salut public, ces satellites restent dans l'antichambre. Garnier-Launay, Didiée, Taschereau, Boullanger, Nicolas font ordinairement partie de cette escorte, et l'on s'étonne que la chose ait pu être mise en doute, car plusieurs d'entre eux l'ont avouée. On sait même par Girard, — autre juré, — que cette petite cohorte de protecteurs n'était pas composée que de volontaires : « Je fus sensiblement invité, dit-il, pour accompagner Robespierre quand il n'avait pas assez de monde... » Et on a le témoignage d'un citoyen qui suivit un jour, par curiosité, le grand homme, encadré de cette garde d'honneur : « Ils étaient douze à quinze; arrivés devant la maison, l'un d'eux se porta en avant, ouvrit la porte et la tint ouverte jusqu'à ce que Robespierre, qui avait l'air important, fût entré. » Tous pénétrèrent dans la maison à sa suite et le même cérémonial se reproduisait « après chaque séance des Jacobins ».

Et puis, Robespierre a ses Lyonnais, des solides, ceux-là, et dont le centre de réunion est chez le vinaigrier Gravier, logé, on l'a dit déjà, dans la maison mitoyenne à celle des Duplay. Gravier est juré de fondation au tribunal; il a piloté dans Paris

ses trois concitoyens de renfort, appelés en vertu de la loi de prairial, et dont il a signalé lui-même à Robespierre la vigueur patriotique : le cordonnier Maçon, le chapelier Emery, et Fillion, qualifié « fabricant », un pur qui, en 1793, s'est proposé comme bourreau, pour le plaisir de débarrasser des aristocrates le chef-lieu du Rhône. Ils avaient laissé des amis à Lyon, entre autres Achard, receveur du district, et Pilot, directeur des Postes et président des Jacobins locaux, auxquels ils écrivent fréquemment.

Précieuses, ces lettres; tous sont en relations suivies avec Robespierre, Duplay, Renaudin, Nicolas et autres, car cette correspondance implique avec ceux-ci une grande intimité et une parfaite conformité de vues. Achard tient Gravier au courant des travaux du tribunal lyonnais : « Qu'il est grand! Qu'il est sublime! Tous les jours il en passe, tant fusillés que guillotinés, au moins une cinquantaine... » Pilot donne des nouvelles de sa santé, fort atteinte, mais « qui se rétablit chaque jour par l'effet de la destruction des ennemis de notre commune patrie... Mon ami! Je t'assure que cela va on ne peut mieux... Tu apprendras sous peu des expéditions de deux ou trois cents à la fois... » — « La fusillade ne va pas mal: soixante, quatre-vingts, deux cents à la fois... et tous les jours on a le plus grand soin d'en mettre de suite en état d'arrestation pour ne pas laisser de vide aux prisons. » Et Achard renchérit : « Encore des têtes et chaque jour des têtes tombent. Quelle majesté! Quel ton imposant! Tout édifiait! Quel ciment pour la République!... En voilà cependant déjà plus de cinq cents : encore deux fois autant, et puis ça ira! » Quelques aperçus pessimistes sur les démolitions de la ville de Lyon qui, par ordre de la Convention, devait, comme l'on sait, être détruite; mais ça n'avance pas et Achard s'en désole : « Quatre cent mille livres se dépensent par décade... Encore si l'ouvrage paraissait! Mais l'indolence des démolisseurs démontre que leurs bras ne sont pas propres à bâtir une république. » — Évidemment! — La plupart de ces lettres se terminent par un cordial « bonjour à Robespierre, Duplay et Nicolas ». La formule varie peu; elle est très familière : « ...le bonjour de ma part, ainsi qu'à Robespierre, Collot, Duplay, Renaudin, Nicolas, à tous les amis. » On est entre intimes; on échange des commissions. Gravier a invité sa femme à venir de Lyon

passer quelques jours à Paris; celle de Pilot l'accompagnera et celui-ci en prévient son ami : « Sous huit jours, ma citoyenne partira ; elle emportera les objets de commission pour le citoyen Duplay »; et, en réponse, sans doute, à une demande formulée par son correspondant, Pilot écrit : « Du moment où j'aurai pu me procurer les bas pour Robespierre, je te les ferai passer. » S'il veut que sa femme fasse un tour dans la capitale, c'est pour qu'elle y puise de bons exemples : « Tâche qu'elle voie les Jacobins le plus souvent possible... C'est surtout dans ce lieu où une mère peut se procurer les grandes dispositions qui doivent servir de base à l'éducation des enfants... »

Des fous? Non. Des gens très pratiques, au contraire. Le conventionnel Reverchon les a nettement jugés, les qualifiant « d'énergumènes » ayant entrepris « un commerce infâme de dénonciations, pour tenir sous séquestre plus de quatre mille ménages »... Ces meneurs, « dont les chefs sont à Paris, ne voulaient la république que pour eux; environ trois mille devaient se partager toute la fortune lyonnaise », et il cite Achard, l'un des plus rapaces de ces odieux spéculateurs, signalés à Robespierre « comme des candidats incorruptibles et n'ayant d'autre ambition que l'extirpation de tous les traîtres ». On est stupéfait de voir l'homme le plus important du Gouvernement lié avec de tels forbans et leur confier des magistratures redoutables. Partout où il y a hécatombe, se retrouve son ingérence secrète : deux tribunaux révolutionnaires sévissent en France : l'un à Paris, l'autre à Arras où Robespierre a des vengeances à exercer. Un troisième, sous le nom de *Commission populaire*, fut créé à Orange, le 11 floréal; il eut pour accusateur public Viot, un Ardennais, dont le nom est porté sur la liste des *Patriotes ayant des talents*; deux des juges de cette Commission, Roman-Fonrosa et Fernex, y figurent également. L'autre juge est Ragot, menuisier à Lyon, et le greffier sera Benet. Or, Benet est un ami de Payan ; Ragot et Fernex sont recommandés par Gravier à Robespierre, avec lequel ils entretiennent une correspondance suivie et qu'ils traitent en camarade. Lui-même écrit à Fernex pour s'informer du bon travail que fournit la commission, et Fernex répond plaisamment : « Tu me témoignes un vif désir de connaître *ceux qui cherchent leur tête*... » et il signe : « Très fraternellement, *ton ami*. » Sa lettre

est, du reste, tout à fait rassurante et la Commission d'Orange ne chôme pas : elle égorgea en six semaines, dans cette petite ville, 332 victimes. Si, comme on l'assure, Robespierre, à cette même époque, s'efforçait « d'enrayer la Terreur », il s'y prenait bien maladroitement.

On voit quel genre de *talents* il recherchait et sur quels hommes s'arrêtait sa prédilection. Tout en dirigeant cet état-major, il ne perdait pas de vue ceux de ses collègues de la Convention dont il voulait la mort : sur un des carnets où il inscrivait la besogne urgente, on trouve : « Poursuivre les députés chefs de la conspiration et les atteindre à quelque prix que ce soit. »

Il avait mis aux trousses de chacun d'eux un policier ; cette escouade de onze hommes, commandée par un nommé Guérin, lui adressait des rapports détaillés : Bourdon de l'Oise, Tallien, Legendre, Thuriot, Léonard Bourdon, ne pouvaient faire un pas sans que leur ennemi en fût informé : les bulletins des espions de Robespierre sont des modèles de filatures ». — « B. d. L..., au sortir de la Convention, s'est promené avec plusieurs citoyens dans le jardin national et a été dîner rue Honoré, n° 58, avec l'un de ces citoyens, y est resté depuis deux heures et demie jusqu'à quatre heures trois quarts ; à la sortie de ladite maison, est allé jusqu'au coin de la rue Florentin et s'est arrêté un moment à réfléchir, apparemment où il devait aller ; il a rétrogradé jusqu'à la rue neuve de Luxembourg où nous n'avons pas pu voir où il est entré... » — « Hier, le c^en^ Ta... est sorti de chez lui à une heure et demie après midi, a passé rue des Quatre-Fils, rue du Temple, rue de la Réunion, ci-devant Montmorency, rue Martin, rue Grenétat, rue Montorgueil, passage du Saumon, rue des Fossés-Montmartre ; s'est amusé plus d'une heure à marchander des livres ; est entré au Palais Égalité, toujours regardant de côté et d'autre, d'un air inquiet. Il est entré à la Convention..., a parlé avec un ou deux députés et est ressorti par l'escalier où était la chapelle ; est allé comme pour sortir par les cours ; mais il s'est ravisé, a pris par le jardin national, a remonté par le bas de la terrasse des Feuillants et est retourné sur ses pas ; a remonté ladite terrasse par l'escalier qui fait face au café Hotto ; s'est encore amusé à marchander des livres un grand quart d'heure ; de là, a pris la porte du Manège et est entré chez Venua, restaura-

teur, n° 75. Nous l'avons quitté à six heures sans avoir pu savoir où il s'en est allé... » Si les représentants échappent ainsi à la pourchasse continuelle des mouchards de Maximilien, c'est qu'ils se savent traqués et ne couchent plus chez eux, se terrant « dans les tanières les plus inaccessibles de la ville ».

On est saturé de Terreur. Le sémillant Barère est résolu à mourir; d'autres, également décidés à en finir, mais moins résignés, complotent d'assassiner leur persécuteur. Berryer le père raconte que Bourdon de l'Oise lui montra « un coutelas qu'il repassait depuis près d'un mois » et dont il se proposait de percer, à la première occasion, le cœur de Robespierre. La peur n'étreignait pas seulement l'Assemblée; toute la France haletait dans la torpeur de l'agonie; partout circulaient des inconnus, munis de pouvoirs émanant du Comité de Salut public et qui se disaient « agents de Robespierre ». Curieuse galerie de personnages inquiétants, subitement sortis de l'ombre où ils rentrent, ignorés et insaisissables : Villambre, ex-adjudant au 4e bataillon d'Ille-et-Vilaine; Vielle, naguère camarade de Saint-Just au collège de Soissons; Ève Demaillot, originaire du Jura, « admirateur et ami de Maximilien », bohème lettré, vivant des petits spectacles du boulevard en qualité de « versificateur à gages », promu commissaire du pouvoir exécutif pour la région qui s'étend de Paris à Blois, allant de ville en ville, pérorant, visitant les prisons, rimant des couplets et prônant les bienfaits de la dépopulation. Un jour, à Beaugency, comme il parlait à la tribune du club, la mémoire vint à lui manquer; sans se déconcerter, il saisit un violon et se mit à jouer un air de contredanse à l'hilarité générale. Le médecin Tranche-la-Hausse fait la liaison entre la maison Duplay et Le Bas lorsque celui-ci est aux armées; Duplay lui-même ne refuse pas une mission pressée, si l'on en croit cette mention inscrite par Robespierre sur l'un de ses carnets de poche : « Envoyer Duplay à Calandini. »

Aventuriers, ratés de toutes les professions, espions, énergumènes lyonnais, jurés au tribunal, fournisseurs de guillotine, quel entourage pour l'homme qui parle en maître à la Convention et se flatte de régenter les Comités de gouvernement! Si Robespierre se complaît en cette société, c'est que, parmi ces gens qui lui doivent tout, il n'a pas un rival à redouter; il leur

impose par sa supériorité manifeste, et nul ne discute ses ordres ou ses conseils. Il veut autour de lui des subalternes, pas d'égaux. D'amis, il n'en a pas un ; Saint-Just et Couthon ont avec lui partie liée, mais l'affection n'est pour rien dans leur assiduité. Le premier évite de s'asseoir à la table de Robespierre ; quand il vient rue Saint-Honoré, il monte au cabinet de son compère « sans communiquer avec personne ». Couthon, lui, a quitté depuis plusieurs mois la maison. « Je n'y suis pas en sûreté, disait-il à ses collègues du Puy-de-Dôme. Chaque jour on voit entrer chez Robespierre une douzaine de coupe-jarrets auxquels il donne à dîner. » Et il s'étonnait que l'*Incorruptible* pût subvenir à pareilles dépenses. « Mes indemnités, ajoutait Couthon, me suffisent à peine pour subsister avec les miens. »

Charlotte Robespierre qui, dès la fin de 1792, a vécu chez les Duplay, est brouillée avec ses deux frères qui lui ont voué « la haine la plus implacable ». Elle écoute les galanteries de Fouché qui lui propose le mariage, à ce qu'elle assure, quoiqu'il soit déjà l'époux d'une compagne aussi laide que fidèle. Buissart, lui-même, l'avocat d'Arras, qui a soutenu les débuts de Maximilien et auquel on a juré, jadis, une éternelle reconnaissance, Buissart n'est plus en crédit : malgré son ardent civisme, épouvanté de ce qui se passe à Arras, il ne cesse de morigéner son ancien protégé. « Voilà plus de quatre mois que je ne cesse de t'avertir..., il me paraît que tu dors et que tu laisses égorger les patriotes... » Point de réponse. Outrée de ce silence, Mme Buissart part pour Paris, se présente chez Duplay en suppliante : « Vous préconisez la vertu ; nous sommes, depuis six mois, gouvernés par tous les vices... Nos maux sont bien grands, mais notre sort est entre vos mains... » Fut-elle reçue ? On peut en douter. Fut-elle écoutée ? Certainement non.

Quant à Robespierre jeune, — Bonbon, — si dévoué, il n'existe que par son aîné ; on le considère comme parfaitement nul, « une franche bête, une cruche qui résonne quand son frère frappe dessus ». Lui non plus n'a pu supporter l'atmosphère saturée d'encens frelaté qu'on respire chez les Duplay ; depuis son retour de l'armée, il habite rue Saint-Florentin.

Restent les Duplay eux-mêmes et ceux-ci demeurent les associés fidèles, les thuriféraires obstinés de Maximilien. Ont-ils chambré leur hôte, timide, craintif et soupçonneux ? Est-ce

lui qui s'est volontairement recoquillé dans cet étroit milieu au point d'y borner son horizon ? Imagine-t-il, par cette réclusion chez des ouvriers, se poser en symbole et proclamer tacitement son mépris pour les jouisseurs de la révolution, ceux qu'il appelle « les corrompus », ceux qui font bombance, courent les filles ou s'enrichissent ? Tout a bien changé dans l'allure du menuisier depuis le soir de juillet 1791 où, cédant à un mouvement charitable, il a introduit chez lui le petit député à la Constituante. Duplay est devenu un personnage : les plus influents le ménagent et le flattent ; beaucoup l'envient. Collot d'Herbois lui adresse « l'assurance de son amitié franche, inaltérable, pour sa républicaine famille... » — « Bon citoyen, heureux père, ton fils, déjà fort des principes dont il est nourri, recueillera un bel héritage et saura le conserver... » Mme Duplay ne se renferme plus exclusivement dans les soins de son ménage et dévoile, à table, les intrigues qui se trament dans son entourage. Simon Duplay, le secrétaire à la jambe de bois, a pris tant d'importance au service de Robespierre qu'on le soupçonne d'avoir pénétré, de nuit, sur l'ordre de son patron, dans les locaux des Comités pour y soustraire plusieurs cartons d'archives. Les filles du menuisier elles-mêmes sont en vedette : en ce messidor de l'an II, la tendre Élisabeth, mariée à Le Bas, vient d'être mère ; Sophie, femme du citoyen Auzat, a suivi en Belgique son mari, pourvu d'un gros emploi dans les fournitures de l'armée : il semble bien que Mme Auzat fût d'un caractère assez léger ; son « inconstance de cœur » paraît avoir causé quelque tintouin à son entourage. Nous ne connaîtrons jamais les « communications tout à fait confidentielles » faites, bien longtemps plus tard, sur ce sujet délicat, par Élisabeth Le Bas à Lamartine et qui conduisirent le poétique historien à confondre Sophie avec Éléonore.

Celle-ci, tout au contraire, était de réputation inattaquable; on lui attribuait toutes les vertus de la mère des Gracques ; aussi Dubois-Crancé l'avait-il affublée d'un sobriquet dont s'amusait fort Danton ; rafraîchissant une vieille plaisanterie de Voltaire qui avait baptisé la descendante de Corneille, par lui recueillie, *Cornélie-Chiffon*, les ennemis de *l'Incorruptible* surnommaient Éléonore, par allusion à l'atelier de menuiserie où elle était née, Cornélie-Copeau. Elle passait pour être « la promise » de Robespierre. Il est probable que les parents

Duplay envisageaient, non sans orgueil, la possibilité d'avoir pour gendre leur illustre locataire ; elle-même, sans doute, souhaitait de s'unir à cet homme dont elle était « fanatique » ; mais, sauf un mot d'Élisabeth Le Bas, rien n'indique que Robespierre eût ce projet : « il n'aimait pas les femmes », a dit un de ses collègues ; « ses vues abstraites, ses discours métaphysiques, ses gardes, sa sûreté personnelle, toutes choses incompatibles avec l'amour, ne donnaient chez lui aucune prise à cette passion. »

Dans ses touchants souvenirs de jeunesse, Élisabeth Le Bas rapporte qu'elle allait souvent, avec ses parents et ses sœurs, se promener aux Champs-Élysées : « Nous choisissions ordinairement les allées les plus retirées ; Robespierre nous accompagnait... Nous passions ainsi d'heureux instants ensemble. Nous étions toujours entourés de petits Savoyards que Robespierre se plaisait à voir danser ; il leur donnait de l'argent ; il était si bon !... Il avait un chien, nommé Brount, qu'il aimait beaucoup ; la pauvre bête lui était très attachée. » Louis Blanc, s'emparant de ce thème idyllique, a précisé : seulement les promenades de Robespierre deviennent, sous sa plume, « solitaires » ; les petits Savoyards ne dansent plus ; « ils jouent de la vielle et chantent quelques airs des montagnes », et Maximilien les traite « avec une munificence si assidue » qu'ils l'appellent « le bon Monsieur ». Ainsi progressent et s'embellissent les légendes ; outre que cet épisode semble un peu trop copié des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, où J.-J. Rousseau conte ses largesses envers les petits Savoyards de la Chevrette, Robespierre, on n'en doit plus douter, entreprenait des promenades moins bucoliques. Depuis qu'il boudait le Comité de salut public et n'y passait que, de temps à autre, tard dans la soirée, après le départ des ses collègues, il trouvait le loisir de quitter parfois Paris. Il disposait, on le sait, d'une voiture, ce qui facilitait ses déplacements et les invitations ne lui manquaient pas. C'est ainsi qu'il se rendait chez son ami Jean-Jacques Arthur, membre de la Commune, fameux pour avoir, disait-on, mangé le cœur d'un suisse tué au 10 août. La farouche démagogie d'Arthur s'accommodait cependant des royales splendeurs de la terre seigneuriale de Bercy qu'il avait louée pour son propre usage avec son château, son parc, — le plus beau des environs de Paris.

Là Robespierre se plaisait à pêcher les poissons du bassin et les jardiniers s'étonnaient, lorsqu'une belle carpe, prise à sa ligne et tirée hors de l'eau, faisait des sauts dans l'herbe du bord, de le voir s'apitoyer très sincèrement sur l'agonie de sa capture. D'autre part, les habitants d'Issy se disaient persuadés, en l'été de l'an II, que Maximilien venait souvent dîner dans leur commune, avec Couthon, Hanriot et d'autres, « chez un citoyen Auvray, couvreur du ci-devant roi » ; après le repas, il allait se promener dans le parc de la ci-devant princesse de Chimay, alors emprisonnée à Paris. On citait Deschamps et Didiée comme ayant été chargés « d'enlever l'argenterie de la Chimay » ; tous les habitants « se plaignaient du ton arrogant et méprisant dont ces messieurs se comportaient à Issy ». Même, à la fin de messidor, l'épicier Lohier y aurait, un jour, amené deux femmes pour égayer la fête. A Vanves, village voisin, on croyait *l'Incorruptible* possesseur d'un ancien couvent acheté pour son compte sous le nom d'une citoyenne qu'on disait être sa maîtresse. De tous ces bruits, on n'a rien pu contrôler, sinon que Robespierre ne fut jamais propriétaire à Vanves ; mais Mme de Chalabre y possédait une maison de campagne, ce qui rend bien probables les visites de son ami. Mme de Chalabre était, en effet, la fervente admiratrice de Maximilien ; pour ne point s'éloigner de lui, — on ne l'a pas oublié, peut-être, — elle logeait chez l'imprimeur Nicolas, dans une dépendance de la Conception, attenante à la maison Duplay. Elle montait la garde dans la cour du menuisier et se révélait dans cet emploi, l'un des plus vigilants cerbères de *l'Incorruptible*.

D'autre part, on a vu, en ventôse, Robespierre dîner avec Danton, à Charenton, chez Humbert. Bien avant cette date, une partie du Comité de Salut public, désertant les Tuileries, avait tenu là des conciliabules clandestins où l'on admettait Robespierre, qui n'était pas alors membre du Comité, et aussi Pache, Hébert et autres personnages influents de la Commune de Paris ; et ceci confère une extrême importance aux rapports adressés à lord Granville par un espion au service du cabinet britannique, qui se flattait d'assister aux séances secrètes du grand Comité. On ne pouvait admettre qu'il se fût introduit dans le local, si bien gardé, des Tuileries ; mais rien de plus vraisemblable que, à Charenton et ailleurs, dans une maison particulière où la présence des conjurés apportait nécessairement le désarroi et

nécessitait un renfort de serviteurs, l'espion anglais, travesti en domestique ou autrement, eût surpris les conversations. Il est certain qu'il parvint à suivre les conciliabules secrets dans leurs déplacements, car ce n'était pas toujours à Charenton que les dissidents du Comité se réunissaient aux membres de la Commune; il paraît très probable que certaines de ces séances se tinrent chez Deschamps, à Maisons-Alfort; on se rappelle avec quel luxe cet ami de Robespierre avait meublé sa maison de campagne, les draps si fins de Marie-Antoinette garnissant les lits, et l'on songe à « l'argenterie de la Chimay », enlevée d'Issy par ce même Deschamps, peut-être pour en faire honneur à ses convives.

A Maisons-Alfort on était sur le chemin de Choisy, et c'est là que, décidément, on résolut de se retrouver. Le 17 mars 1793, un certain Nicolas Fauvelle, simple employé à la fabrication des assignats, se rendait acquéreur d'une grande maison située à Choisy sur le bord de la Seine et agrémentée d'un parc magnifique. On disait dans le pays que Fauvelle n'achetait pas cette propriété pour son compte, mais comme prête-nom de Danton, et, de fait, celui-ci s'y installait aussitôt et s'y meublait agréablement. Dès lors, les témoignages abondent : celui de la maison, d'abord, qui, menacée d'une prochaine destruction par l'élargissement de la voie ferrée, est encore debout, fort délabrée, habitée par des ménages d'ouvriers, mais non dépourvue de tout vestige de splendeur, avec son grand salon à huit fenêtres, son balcon en encorbellement dominant le cours de la Seine et ses charmilles au bord de la rivière. En 1908, fut apposée sur cette maison, en présence de M. Clemenceau, alors président du Conseil des ministres, une plaque commémorant le séjour de Danton, séjour qui fut court, puisque le tribun mourut un an après son installation à Choisy; mais ce bourg présentait des avantages et Robespierre continua d'y fréquenter, pour s'y concerter avec certains acolytes loin des regards indiscrets.

Le maire de l'endroit était, au début de 1793, Pierre-Jean Vaugeois, frère de Mme Duplay : soixante-deux ans, perruque blonde, nez long, visage mince marqué d'une tache bleue au-dessus de l'œil droit. Sa parenté avec l'hôte de Robespierre lui donnait de l'importance; il en prenait davantage encore du titre de premier magistrat d'une bourgade où les splendeurs du château royal mises à l'encan attiraient quelques avisés spécu-

lateurs. Un certain Benoit, se disant ancien orfèvre du clergé, grand ami de l'évêque intrus Gobel, acheta les écuries du ci-devant tyran et se tailla un beau jardin anglais sur les terrasses de la Pompadour. Le grand château, dont l'acquéreur se déclara insolvable, fut transformé, partie en hôpital militaire, partie en salles de bal pour les citoyens du village; le petit château, élevé pour Louis XV par l'architecte Gabriel, devint la propriété d'un certain Bonardot, ami du général Hanriot qui souvent y faisait bombance avec ses aides de camp. Vaugeois se créait donc de belles relations; ayant acquis, concurremment avec Fauvelle et Danton, les vins du ci-devant duc de Coigny, il put se permettre de recevoir, lui aussi, Hanriot, grand amateur de bons crus, et ses officiers d'ordonnance, dont plusieurs étaient également fins connaisseurs. Après le repas, on allait soufiler sur la terrasse et visiter le château. Certain décadi on y trouva les jeunes gens du bourg qui dansaient; les militaires, sortant de table, en compagnie du serrurier Didiée, de Vaugeois fils, d'Eléonore Duplay et de son frère Maurice, expulsèrent brutalement les danseurs, « ces fainéants » et, scandalisés du luxe de cette demeure royale, brisèrent les glaces du grand salon. Même la sévère Éléonore déclara « qu'il fallait une guillotine à Choisy ». On peut presque sûrement dater cette scène de l'automne de 1793, car le procureur de la commune de Choisy, Beausire, ayant réclamé à Hanriot 50 francs en réparation du dommage causé par ses officiers, fut arrêté pour ce trait d'audace et resta en prison plus d'un an. Ce Beausire, personnage très peu recommandable, était le mari de cette fille Oliva, qui avait naguère joué le rôle de Marie-Antoinette dans l'escroquerie du collier de la Reine; il avait à Choisy de nombreux partisans et, le lendemain de son arrestation, douze de ceux-ci venaient à Paris pour le réclamer au Comité de Sûreté générale; mais Didiée et Hanriot veillaient; les solliciteurs furent tous coffrés avant d'avoir rempli leur mission.

Ainsi débuta la Terreur à Choisy; elle allait refléter comme en un microcosme ce qui se passait à Paris : Vaugeois, fort de sa parenté, sera le Tibère de l'endroit : tantôt maire, tantôt, suivant sa fantaisie ou son intérêt du moment, président de la société populaire locale, il case son fils à la direction de l'Hôpital militaire et distribue tous les emplois à ses fournisseurs; son ami Lenoir, un étranger à la commune, est nommé agent

national; son épicier Lionnais, — qu'il signale à Robespierre comme « un patriote ayant des talents » et que *l'Incorruptible* consigne sur sa liste, — l'épicier Lionnais est directeur de la fabrique d'armes; Simon, ancien palefrenier du tyran et joueur de violon public, devient concierge de l'Hôpital ; l'ancien cuisinier Louveau est promu garde-magasin des effets militaires; c'est alors que Bodement, jardinier à Thiais, — celui qui exige 70 000 têtes, — sera l'un des quatre d'une commission populaire, avec le cousin Laviron, de Créteil, dont le frère aîné, déjà nommé, est juré au tribunal révolutionnaire.

Quand Vaugeois cède la présidence du Comité, c'est toujours à son fils, ou à l'ami Fauvelle, ou au violoneux Simon, ou au compère Benoit, et, de la sorte, Choisy est soigneusement tenu sous la férule. Que deviennent, en proie à cette bande, les admirables meubles, les tableaux de prix, les tentures précieuses, les mille richesses dont regorge le château? On ne l'aperçoit pas : à peine quelques indices des voyages du voiturier Mollé, conduisant à Paris des commodes, secrétaires, tables de marbre, etc... Mais ce qui caractérise surtout la révolution à Choisy, c'est la fréquence des visites des grandes vedettes parisiennes. Les convives de Danton et Fauvelle ont donné le ton et, depuis que le premier a disparu, c'est chez Vaugeois que se perpétue la fête : on y a vu naguère Hébert, *le Père Duchesne*; on y voit maintenant Le Bas, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Duplay, son fils et ses filles, Couthon, Saint-Just, Fouquier-Tinville... On y voit surtout Hanriot qui vient « presque tous les jours de décade avec ses aides de camp », et revient même « dans le cours de la décade ». Ils arrivent à cheval et ainsi s'expliquent ces cavalcades désordonnées dont se plaignent les habitants de Maisons-Alfort, déplorant les accidents causés, dans la traversée de leur village, par l'état-major du général, emporté dans un galop furieux.

Quand Robespierre était de la partie, on ne manquait pas d'inviter son garde du corps Didiée; armé d'un sabre, bonnet rouge en tête, pour faire, aux yeux de ses concitoyens qui l'avaient connu aide-serrurier, ostentation de sa familiarité avec Maximilien, il lui « sautait au cou », le serrait dans ses bras, comme un ami très cher perdu depuis dix ans, encore qu'il se flattât de ne point le quitter d'un pas.

Les banquets avaient lieu, soit chez Fauvelle, bien que,

depuis la mort de Danton, il eût mis en vente sa maison, soit chez Vaugeois où Robespierre passait quelquefois la nuit : le fils du citoyen Lebègue l'y vit un matin, « venant de se lever et se chauffant près du feu ». En pareil cas, l'ex-cuisinier Louveau était commandé pour faire le dîner; on lavait la rue pour que l'illustre invité ne fût pas incommodé par la mauvaise odeur et même on avait apporté des orangers tirés des serres du château, afin de donner bon air à la maison. Les repas étaient bruyants. Didiée qui, lui non plus, ne méprisait pas les bons vins, vantait, après boire, son inflexibilité au tribunal : « il n'avait jamais voté que pour la mort », et Fouquier-Tinville, toujours arrangeant, soufflait à Vaugeois, pour le remercier de sa plantureuse hospitalité : « Si quelqu'un te déplaît dans ta commune, tu n'as qu'à me l'envoyer. » — « On n'entendait parler que de têtes qu'il fallait couper », disait plus tard un nommé Piot.

Révélations déroutantes où se modifie la traditionnelle figure de Robespierre, ennemi de la table et du bruit, se plaisant à promener seul ses sombres rêveries. Un de ses contemporains, historien pénétrant, discernait que, sur la fin de sa tumultueuse carrière, Maximilien, « énervé, désabusé », se livrait « à des vices nouveaux, étrangers à son tempérament », nés « du trouble intolérable de son âme et qui achevèrent d'égarer sa résolution ». Il est vrai aussi que les « orgies » de Choisy ne l'empêchaient pas de suivre ses goûts solitaires, puisque, « huit jours avant thermidor », Bosc, un ami des Roland, caché dans les bois depuis près d'un an, et qui ne se risquait à en sortir que sous un déguisement, se trouva, dans les vignes de Puteaux, nez à nez avec *l'Incorruptible* : celui-ci le reconnut et murmura : « Je le croyais mort, » tant il s'étonnait qu'on pût vivre encore après avoir pactisé avec ses ennemis. Ce trait est plus conforme au caractère du portrait classique du personnage que l'avilissement des beuveries de Choisy. Néanmoins on ne peut récuser les témoignagnes concordants de cinquante habitants d'une commune, ni les aveux mitigés des compagnons de table de Robespierre.

Quelle pouvait être son attitude en ces réunions, auxquelles prenaient part des paysans tels que le jardinier Baudement ou le violoneux Simon? Comment abdiquait-il sa raideur habituelle pour ne point glacer l'entrain des convives de Fauvelle ou de Vaugeois? Il détestait la trivialité, étant aristocrate dans

l'âme : on l'avait vu, un jour, aux Jacobins, arracher de son front le bonnet rouge, dont un enthousiaste maladroit le coiffait, et l'on sait, d'ailleurs, que seul de ses contemporains, il n'adopta jamais les vêtements simples et amples, le pantalon, les bottes, la houppelande flottante que portaient ses collègues. Toujours guindé dans un élégant habit à la mode de l'époque de Louis XVI, culotte courte, bas de fil ou de soie, cravate en jabot, chevelure poudrée, le chapeau sous le bras, il avait l'air, suivant les uns, « d'un maître à danser de l'ancien régime »; selon d'autres, « d'un loup cervier en toilette de bal ». Cela le distinguait, le mettait à part, l'isolait encore ; et peut-être jouissait-il d'un inconscient sentiment de revanche en s'habillant comme les élégants, enviés naguère, du temps où il portait, lui, des vestes rapées et des habits percés au coude.

De toutes les surprises réservées par l'enquête à Choisy, la plus inattendue, la plus troublante, est de trouver chez les Vaugeois dom Gerle et Catherine Théot. Tous deux fréquentaient chez la sœur de Vaugeois, la femme Duchange, « ci-devant nourrice du duc d'Aquitaine », maintenant sexagénaire, paralysée depuis quinze ans. De son aveu même, de l'aveu de ses deux nièces, Agathe et Mélanie Vaugeois, l'ancien chartreux et la Mère de Dieu « faisaient des séjours » chez la citoyenne Duchange. Vaugeois niait les avoir reçus; mais sa sœur, avec la candeur des adeptes de la Nouvelle Ève, assura que « c'était chez lui qu'elle avait connu dom Gerle ». Elle protesta que la Mère Catherine n'avait pas, chez Vaugeois, « consulté les cartes », ni tiré l'horoscope de toute la famille; ces rites, en effet, n'étaient point de ceux qui se pratiquaient rue Contrescarpe; mais il est bien probable que la Mère de Dieu procéda, durant son séjour, à quelque initiation. Des personnes dignes de foi attestèrent que Robespierre et Vaugeois reçurent les sept dons du Saint-Esprit, en ayant « l'honneur de baiser le menton » de la prophétesse. Louveau, le cuisinier, et Simon, le joueur de violon, déposèrent également que « Robespierre et autres, y compris Gerle et Catherine Théot, » dînèrent plusieurs fois chez Vaugeois; Simon avait été invité un jour.

Ah! si Vadier l'avait su! Quel coup de massue asséné au grand prêtre de l'Être suprême!

Les bombances de Choisy se prolongèrent jusqu'à la fin de messidor. La dernière visite d'Hanriot eut lieu dans la troi-

sième décade du mois. Pour le décadi 10 thermidor, Robespierre était attendu; on lui réservait même un plaisir inédit : les Vaugeois tenaient en réserve un lièvre vivant que son chien Brount devait chasser « à courre ».

***

A cette date du 10 thermidor était fixée la fête funèbre en mémoire des jeunes républicains Joseph Barra et Agricole Viala; le programme de la cérémonie, confié à David, promettait plus de symboles encore que celui de la cérémonie de l'Être suprême : le corps de ballet de l'Opéra y était inscrit; on allait voir les ballerines « former des danses représentant la plus profonde tristesse », et répandant des cyprès sur les urnes contenant les cendres des deux héroïques enfants. En s'invitant à Choisy, chez Vaugeois, pour ce jour solennel, Robespierre prenait-il un prétexte de se dispenser d'assister à la fête? Sans doute sa présence n'y était pas indispensable, puisqu'il n'était plus président de l'Assemblée, et, depuis cinq décades, il affectait de se séparer de ses collègues. D'autre part, suivant certains pronostics, assez hasardeux, à la vérité, cette fête n'était organisée que pour offrir à ses partisans l'occasion de grouper la Convention et d'atteindre, au moyen d'un mouvement populaire, ceux de ses membres dont il voulait se débarrasser. L'Assemblée, dissoute par ce coup de force, aurait été remplacée par une nouvelle Constituante composée de la Commune de Paris et de l'élite des Jacobins, l'une et l'autre robespierristes fanatiques.

Si l'on ne peut établir que Maximilien eût concerté ce coup d'État, on ne peut s'empêcher de juger singulière sa préméditation de ne point assister à la cérémonie patriotique du 10 thermidor. Voulait-il, suivant la tactique qui lui avait souvent réussi, disparaître au moment de l'action, afin de se ménager un alibi, en cas d'échec; car, à coup sûr, il préparait quelque chose, et le Comité de Salut public, renseigné ou simplement méfiant, se mettait sur la défensive en expédiant à l'armée des frontières la moitié des 48 compagnies de canonniers formant « l'artillerie de Robespierre », — mesure inopinée qui indignait les Jacobins; le Comité avait aussi interdit une réunion des membres de toutes les sections de Paris, illégalement convoquées, pour le 8 thermidor, à l'Hôtel de Ville, comme afin d'y recevoir, avant la bataille, le mot d'ordre suprême. Et si l'on

néglige les indices de nature politique, toujours sujets à interprétation et peu convaincants par cela même, pour ne s'attacher qu'aux prodromes de caractère intime, beaucoup plus probants, que signifie cette note inscrite par Robespierre sur l'un de ses carnets : « Tenir l'armée révolutionnaire prête; en rappeler les détachements à Paris pour déjouer la conspiration ? » — A quoi fait allusion cette lettre adressée, le 25 messidor, par Hanriot au maire Lescot-Fleuriot : « Tu seras content de moi et de la façon dont je m'y prendrai... J'aurais voulu et voudrais que le secret de l'opération fût dans nos deux têtes; les méchants n'en sauraient rien. » — La citoyenne Lescot-Fleuriot disait « son mari fort triste depuis quelques jours et refusant avec dureté de lui faire connaître le sujet de ses préoccupations ». — Le 2 thermidor, Hanriot, Fouquier-Tinville et une douzaine d'autres viennent dîner chez Fleuriot, à la Mairie, installée dans l'ancien hôtel du premier président du Parlement; ils sortent de table pour se promener dans le jardin et y causer à l'aise; ils ont l'air « fort affairés ». — L'ami Deschamps sait ce qui se mijote et ne dit rien ; mais sa femme n'a pas caché aux commères de Maisons-Alfort que « tels qui se promenaient tranquillement dans Paris seraient sous peu guillotinés sans s'y attendre », et que de ce nombre étaient « beaucoup de députés ». — Le fougueux Achard écrit de Lyon à son compère Gravier : « Nous sommes ici dans de vives inquiétudes ; nous ne doutons pas de la victoire... mais, il ne faudra pas se ralentir... point de pitié, du sang, du sang ! » — Pourquoi Saint-Just, qui a emprunté 2000 et quelques livres à son cuisinier Villers, promet-il de les lui rembourser « le 10 ou le 12 thermidor »? — Pourquoi, au jardin Marbeuf, « cinq ou six jours avant le 9 thermidor », Le Bas dit-il à sa jeune femme : — « Si ce n'était pas un crime, je te brûlerais la cervelle et me tuerais; au moins nous mourrions ensemble... ! Mais non ! Il y a ce pauvre enfant? » Évidemment, les familiers de Robespierre attendent un événement dont l'issue leur paraît incertaine et, en ce 10 thermidor, qui approche, ils savent qu'interviendra la crise décisive.

Le 8, la situation se dessine : Robespierre qui, depuis plus d'un mois, s'est montré très rarement à la Convention, y vient ce jour-là : on dit qu'il va parler. A cette nouvelle, la salle, d'ordinaire assez vide, s'est remplie comme aux grands jours; le

public qui se presse dans les tribunes, dans le salon de la Liberté, dans la galerie des pétitionnaires, à la barre, reflue jusque sur les gradins réservés aux députés. Telle est la coutume : en dépit du règlement, les solliciteurs qui cherchent un représentant, ou même les simples curieux, pénètrent dans l'hémicycle et prennent place sur les banquettes. On circule là comme dans la rue, sans se découvrir et les députés eux-mêmes ôtent leur chapeau seulement quand, dans un moment de tumulte, le président qui, lui, est tête nue, se couvre pour ramener le calme.

Elle est très grande, cette salle de la Convention, beaucoup plus longue que large et surtout singulièrement haute. Vue des tribunes publiques, elle offre l'aspect d'une fosse étroite et profonde, toujours en rumeur. Dix rangs de banquettes, recouvertes de basane maroquinée verte, s'échelonnent sur des gradins s'incurvant aux angles et que coupe, dans leur milieu, un large passage : c'est « la barre »; là s'arrêtent les députations. Vis-à-vis la barre s'élève, face aux gradins, la tribune, assez basse : au balcon d'où parlent les orateurs on monte, de chaque côté, par cinq marches; derrière est le bureau du président, un peu plus élevé, et, sur le même plan, à droite et à gauche, les bureaux des secrétaires. Toute cette construction est élégante, en bois de tilleul et d'érable, ornée de chimères, de rosaces et de couronnes bronzées se détachant sur un fond vert antique ; les marches de la tribune sont d'acajou. Le pourtour de la salle est revêtu, jusqu'à une certaine hauteur, d'une draperie verte bordée de rouge, tombant à grands plis; plus haut, sur un fond ocre, huit grandes figures des Sages de l'antiquité, peints à la détrempe. Un opulent trophée de drapeaux pris à l'ennemi fait un dôme de glorieuses loques au fauteuil présidentiel, beau meuble, drapé « à la romaine », d'après les dessins de David.

C'est, ce jour-là, Collot d'Herbois qui l'occupe : Robespierre est à la tribune et lit depuis près d'une heure; sa voix monotone, sèche et cassante, tombe dans un impressionnant silence, gros d'attente et de préventions. A quoi tendent ces périodes pompeuses ? Est-ce un manifeste de clémence ? Est-ce un acte de contrition, l'aveu des erreurs commises, un appel à la concorde, une attaque perfide, une déclaration de guerre, un aveu d'impuissance? C'est tout cela, pêle-mêle, avec des retours, des redites, des réticences et, par endroits, des accents sincères de

superbe mélancolie : ce discours, laborieusement écrit, manque de plan, plus encore de netteté. Tantôt une apologie personnelle : l'orateur insiste sur ses longs services et sur les dangers incessants dont il est menacé, sur l'ingratitude et la mauvaise foi de ses collègues : « c'est nous qu'on assassine et c'est nous que l'on peint redoutable ! » Il a « le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons » ; il n'est « qu'un faible individu en butte aux outrages de toutes les factions » et auquel les méchants, pour le perdre, ont attribué « une importance gigantesque et ridicule ». Il dénonce « les monstres qui ont plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions » ; il parle de la liste, la fameuse liste des têtes qu'on prétend qu'il réclame; à peine peut-il croire à une si effroyable perfidie : « Est-il vrai qu'on a persuadé à un certain nombre de députés irréprochables que leur perte est résolue? Est-il vrai que l'imposture a été répandue avec tant d'art et d'audace qu'un grand nombre de nos collègues n'osent plus habiter la nuit leur domicile? » On l'a donc calomnié? On respire ; mais voilà que, dans cette macédoine de haute éloquence et de ragots, reviennent des allusions inquiétantes à « quelques scélérats, auteurs de tous nos maux », aux « députés perfides », à « la ligue des fripons qui a des complices dans le Comité de Sûreté générale » et à laquelle sont affiliés « des membres du Comité de Salut public ». Il ne renonce donc pas à frapper ses ennemis? Que croire? Il passe, sans préciser, et s'attaque maintenant à « l'affreux système de la Terreur », à la perversité des agents subalternes qui recrutent pour l'échafaud et rançonnent les citoyens : « Épurons la surveillance nationale, au lieu d'employer les vices; les armes de la liberté ne doivent être touchées que par des mains pures. » Ça, c'est pour les Héron, les Sénar et leur bande, pour Vadier qui les emploie; et les honnêtes gens de l'Assemblée sont près d'applaudir, ce dont ils s'abstiennent, car déjà l'orateur entame l'éloge du système qu'il vient de flétrir : « Sans le gouvernement révolutionnaire, la République ne peut s'affermir... Qu'il soit détruit aujourd'hui, demain la liberté n'est plus... Dans la carrière où nous sommes, s'arrêter avant le terme, c'est périr... » Eh! quoi, il ne réprouve donc plus les excès commis? Au contraire : « Non, nous n'avons pas été trop sévères... On parle de notre rigueur et la Patrie nous reproche notre faiblesse! »

A lire cette étonnante harangue, on comprend qu'elle pro-

duisit, sur ceux qui l'entendirent, un effet de « stupeur ». Cet extravagant procédé de « bascule », destiné à rassurer les uns en menaçant les autres, sans désigner personne, amène une sorte d'ahurissement. Il y a de tout dans ce discours, sauf un point où s'accrocher : Robespierre y déverse sa bile contre les hommes qui, le jour de l'Être suprême, « au sein de l'allégresse publique » ont insulté le président de la Convention nationale parlant au peuple assemblé. « Ah ! je n'ose les nommer dans ce moment, ni dans ce lieu ! » Il ne nomme pas davantage celui qui, « pour multiplier les mécontents », offrit à la malveillance le récit d'une soi-disant conspiration de « quelques dévotes imbéciles », et y trouva « un sujet inépuisable de sarcasmes indécents et puérils ». Après Vadier visé, il met en joue Carnot et Prieur, sans toutefois prononcer leurs noms : « l'Administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte » ; il insinue même qu'elle pactise avec l'ennemi : « l'Angleterre, tant maltraitée dans nos discours, est ménagée par nos armes ». La France, objectera-t-on, est victorieuse ; Robespierre dénigre la victoire : « elle ne fait qu'armer l'ambition, *endormir le patriotisme*, éveiller l'orgueil et creuser de ses mains brillantes le tombeau de la République ! » Et ces maximes consternantes sont coupées d'apostrophes idéalistes : « Non, Chaumette ; non, Fouché, la mort n'est pas un sommeil éternel ! » ou d'épanchechements révélant toute l'amertume d'un cœur qui se croit tendre et n'est qu'ulcéré : « Ils sont arrivés à me charger de toutes leurs iniquités, de toutes les rigueurs commandées par le salut de la Patrie..! » « Tout homme qui s'élèvera pour défendre la morale publique, sera accablé d'avanies et proscrit par les fripons. » Conclusion : secouer le joug des Comités, les épurer, c'est-à-dire en exclure tous les scélérats hostiles à Robespierre, et « constituer *l'unité de gouvernement* sous l'autorité suprême de la Convention. »

Ce que la postérité doit retenir de ce discours, c'est le tableau lamentable qu'on y trouve de la situation du pays après trois ans de révolution : « l'intrigue et l'intérêt triomphants » ; « tous les vices émancipés » ; la Patrie « partagée comme un butin » ; le monde « peuplé de dupes et de fripons » ; la vertu « suspecte et dénigrée » ; l'Administration « fomentant l'agiotage », dépouillant le peuple, le peuple « que l'on craint, que l'on flatte et que l'on méprise » ; l'indignité des agents du

gouvernement; « la perfidie, l'imprévoyance, la corruption, la scélératesse et la trahison maîtresses du pouvoir » ; « le corps législatif avili »... Si quelque historien de nos jours osait tracer de l'œuvre de la Convention une image aussi noire, il serait anathématisé, conspué, traité de renégat, de blasphémateur et d'anti-français; il n'aurait fait, pourtant, que reproduire l'opinion de Robespierre qui ne passait pas pour un rétrograde.

En la circonstance, il commettait une maladresse irréparable : il avait cru habile de faire « patte de velours », tout en laissant deviner ses griffes, de rejeter sur d'autres, anonymes, la responsabilité de la Terreur, à laquelle, oubliant sa loi de prairial, il se déclarait « complètement étranger ». Mais la méfiance de ses auditeurs était trop en éveil pour qu'ils se laissassent prendre à cette tactique, et quand, repliant ses papiers, il descendit de la tribune, l'effet produit par son ténébreux discours était tout différent de ce qu'il attendait. L'Assemblée hésitait : que faire? Va-t-elle s'aplatir encore, ou exiger des éclaircissements? Au lieu de calmer les angoisses, il vient de les aviver, et beaucoup se reconnaissent aux portraits qu'il a tracés; faut-il tenter de l'amadouer, ou se poser tout de suite en adversaire déterminé? Lecointre et Barère essaient du premier moyen et demandent « l'impression du discours ». La motion est froidement accueillie; Couthon renchérit : il propose non seulement l'impression, mais encore l'envoi aux quarante-quatre mille communes de la République, sanction ordinaire de l'approbation unanime. La Convention cède et obéit, manifestement sans enthousiasme. Mais Vadier ne tient plus en place depuis qu'il a entendu Robespierre traiter de puéril et d'indécent son rapport sur la Mère de Dieu : il surgit à la tribune, long, mince, grave et comique, et, d'un ton pénétré, fait part à ses collègues de son étonnement douloureux. Comment! ce fameux rapport concernant Catherine *Théos* « ne se rattacherait qu'à une farce ridicule...? » Cette grande conspiratrice ne serait « qu'une femme à mépriser! » — « Je n'ai pas dit cela!... » interrompit Robespierre qui, pour la première fois depuis bien longtemps, semble, devant la contradiction, battre en retraite, et il est remarquable que cette reculade, qui doit coûter à son orgueil, se produise à propos de la prophétesse... Vadier, dédaigneux, poursuit : il défend son rapport composé « sur ce ton d'ironie propre à dérouter le fanatisme »;

mais il promet mieux encore : « J'ai recueilli depuis, dit-il, des documents immenses; je ferai rentrer cette conspiration dans un cadre plus imposant... Vous verrez... vous verrez y figurer tous les conspirateurs anciens et modernes. »

Voilà Cambon qui, encouragé par l'exemple de Vadier, prend à son tour la parole : « Il est temps de dire la vérité tout entière : un seul homme paralyse la Convention, et cet homme c'est Robespierre !... » Les applaudissements éclatent. Maximilien ergote, réclamant la liberté de dire son opinion. Un même cri part de tous les points de la salle : « C'est ce que nous réclamons tous ! » Panis, à bout de peur, supplie qu'on lui apprenne si sa tête est menacée ; Billaud-Varenne intervient : « Que le discours qu'on vient d'entendre soit soumis aux Comités avant d'être imprimé... » Eh ! quoi ! gémit Robespierre, on enverrait mon discours à l'examen des membres que « j'accuse ! » Dans les murmures qui grondent, un cri s'élève : « Nommez-les donc ! — Oui ! oui ! nommez-les ! » insistent plusieurs voix. Mais Maximilien est buté. La révolte de cette assemblée, qu'il a menée naguère à la baguette, l'irrite et le déconcerte. Soit soumission, soit colère, soit mépris, il proteste qu'il ne veut prendre aucune part à ce que l'on décidera « pour empêcher l'envoi de son discours ». Tandis qu'il quitte la tribune et va s'asseoir à côté de Couthon, avec lequel il cause « d'un air inquiet », les représentants s'échauffent. Il semble que la Convention se réveille; tous ceux qui parlent contre Robespierre, contre les exigences de « son amour-propre blessé », sont applaudis. Le décret est rapporté : le discours ne sera pas envoyé aux départements. C'est l'échec. *L'Incorruptible*, qui s'est dressé au moment du vote, « se laisse tomber assis sur son banc », et le tremblant Mailhe, qui est tout près de lui, l'entend soupirer : « Je suis perdu ! »

A cinq heures, il sort, vaincu, des Tuileries, et rentre chez Duplay où il dîne. On dit qu'il alla ensuite, avec les filles du menuisier, prendre l'air aux Champs-Élysées. La veille, déjà, il avait fait, en leur compagnie, la même promenade, et s'était montré joyeux au point de donner la chasse aux hannetons, comme un écolier débridé. Quand l'heure vint de rentrer en ville pour se rendre aux Jacobins, le jour baissait; Maximilien s'arrêta pour contempler le coucher du soleil. C'était un de ces beaux soirs du torride été de l'an II. Le ciel, au-dessus des

collines de Chaillot, s'étendait très pur, tout d'or et de pourpre. Éléonore Duplay voulut y voir un présage : « C'est du beau temps pour demain », fit-elle.

Aux Jacobins, ça sent la poudre. L'église où se tient le club est bondée. Robespierre y est accueilli par « des acclamations effrénées ». On sait les affronts que lui a infligés la Convention; on jure de le venger, de vaincre ou de périr avec lui. Il donne lecture de son discours, écouté avec des trépignements d'enthousiasme. Quand il a terminé, il impose silence aux applaudissements et, du ton d'un homme harassé de la vie : « Ce discours, dit-il, est mon testament de mort. La ligue des méchants est si forte que je ne puis espérer lui échapper. Je succombe sans regrets; je vous laisse ma mémoire et vous la défendrez. » Aux cris de l'assistance, à l'émotion qui la soulève, il discerne de quelle force il dispose et lance un appel à l'insurrection : « Délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment !... Marchez ! Sauvez encore la liberté ! » Dans le tumulte des bravos, on vote l'exclusion de tous les députés qui ont repoussé l'impression du discours : deux sont là, Collot et Billaud ; on se jette sur eux, on les arrache de leur banc. « A la guillotine ! » Ils sont houspillés, frappés, poussés dehors par les épaules. Fumants de fureur, ils regagnent le Comité de Salut public. Dans la chambre aux colonnes, leurs collègues sont réunis en séance secrète; quelques lampes, des quinquets blancs rechampis d'or, éclairent les tables. Il est minuit, chacun travaille en silence. Carnot, à l'écart, étudie des plans. Sur un bureau isolé, Saint-Just écrit ; sa présence gêne les autres, qui auraient des mesures à prendre dans la prévision du lendemain, gros d'orage. En voyant entrer Collot, soufflant de colère, et Billaud, blême de rage, Saint-Just les interpelle du ton le plus calme, narquois, impénétrable : « Que se passe-t-il aux Jacobins? » Collot arpente à grands pas le tapis, comme pour se calmer. Tout à coup, il se précipite sur le « morveux », lui saisit le bras : « Tu rédiges notre acte d'accusation? » Saint-Just, interdit, balbutie. Collot le secoue, répétant : « Tu rédiges notre acte d'accusation? — Eh! bien, oui, Collot, tu ne te trompes pas, j'écris ton acte d'accusation. » Et, se tournant vers Carnot : « Tu n'y es pas oublié non plus. » Une lutte s'engage. Va-t-on arrêter ce révolté? Il n'a pas le droit de parler à la

Convention sans avoir soumis son rapport au Comité; qu'il en donne lecture, on verra... Il s'y engage, se remet à écrire, affectant la quiétude. Jusqu'à l'aube il ne quittera pas la place, écrivant toujours, guettant ce qui se dit, tâchant de surprendre ce que l'on prépare.

Toute la nuit, dans les antichambres, les députés viennent aux nouvelles ; la porte est bien gardée ; personne n'entre. Aucun des membres du Comité ne quitte la salle à colonnes. Ils surveillent Saint-Just qui ne cesse d'écrire : on attend la communication qu'il a promise. Au petit jour, on s'aperçoit qu'il a disparu. Vite, on profite de son absence pour rédiger une proclamation au peuple, pour discuter l'arrestation du général Hanriot. Couthon paraît sur le dos de son gendarme. Il s'informe. Que fait-on ? Nouvelles querelles : « Arrêter Hanriot ! Le plus pur des patriotes ! A-t-on juré de déchaîner la contre-révolution ? » Le temps passe en disputes oiseuses. Saint-Just ne reparaît pas et l'heure de se rendre à l'Assemblée est proche; la séance va bientôt commencer. La porte s'ouvre. Saint-Just, enfin ? — Non. Un huissier; il présente un papier : c'est de Saint-Just : « L'injustice a fermé mon cœur, je vais l'ouvrir tout entier à la Convention. »

A l'heure où on l'attendait au Comité, Saint-Just, en homme qui a pleine confiance en l'issue de la journée, se promenait, à son habitude, dans les allées du Bois de Boulogne, sur l'un des beaux chevaux qu'il avait en réquisition. Même sécurité chez Robespierre. Il sortit de sa maison après le déjeuner pris « en famille »; au conseil de Duplay lui recommandant de se méfier il répondit qu'il était tranquille : « la masse de la Convention est pure... » Mieux frisé et plus pomponné encore qu'à l'ordinaire, il avait revêtu son bel habit de drap de soie violet et sa culotte de nankin du jour de l'Être suprême. Encadré de ses gardes du corps à gourdins, il gagna les Tuileries où la presse était grande : les tribunes regorgeaient depuis cinq heures du matin, les anti-salles, les couloirs, la barre, l'enceinte même des députés, obstrués par une foule turbulente où figuraient bon nombre des aides de camp d'Hanriot et de Jacobins en renom. Le bruyant public des tribunes, empressé de manifester, applaudit l'entrée de Robespierre qui se plaça, comme il le faisait d'habitude, au premier rang de la Montagne, tout près de la tribune.

A onze heures, les députés étaient à leur poste : Thuriot occupait le fauteuil en attendant le président Collot d'Herbois, retenu au Comité. Dans le bruit des conversations et l'inattention de tous, les secrétaires donnent lecture de la correspondance et du procès-verbal de la veille. Tout à coup le drame commence. Saint-Just monte à la tribune : visage sévère enfoui dans une large cravate au nœud prétentieux; habit couleur chamois, culotte de drap gris clair, gilet blanc, des anneaux d'or aux oreilles. Aussitôt les huissiers se dépêchent vers les Comités pour avertir les retardataires; les flâneurs des galeries refluent vers la salle. Du Comité de Salut public tous les membres, sauf Carnot, accourent; ils viennent d'expédier à la Commune l'huissier Courvol, porteur d'un arrêté sommant Hanriot et Payan de comparaître devant la Convention. Il a même été question d'emprisonner tous les Duplay pour isoler Robespierre de son quartier général.

Saint-Just parle : son début est solennel. Soudain, Tallien saute à la tribune, repousse l'orateur et prend sa place : on comprend qu'il attaque Robespierre et l'on applaudit chaudement; Billaud lui succède : de sa phrase puissante et sonore, il excite l'Assemblée à la résistance et au courage : « Elle périra si elle est faible. — Non ! Non ! » Tous les représentants sont debout, agitant leurs chapeaux à bras levés; Le Bas se révolte, veut protester; les cris : *A l'ordre* ! le font taire, mais comme il insiste : « A l'Abbaye ! » Dès lors, la Convention depuis tant de mois cataleptique, bouillonne; de ses rangs tumultueux monte le grondement menaçant du volcan dont le feu intérieur se ranime. Les apostrophes haletantes de Billaud sont hachées de battements de mains, de clameurs semblables à des cris de délivrance. Fouetté par ce succès, il redouble ses coups; tous ses mots portent, et, quand Robespierre, écumant, se jette sur la tribune pour s'en emparer, une grande huée le cloue sur place : « A bas ! A bas le tyran ! » Tallien relève Billaud qui, à bout de souffle, reste pourtant à ses côtés pour l'épauler au besoin. Robespierre est parvenu à monter les marches ; il se tient contre eux, coude à coude, prêt à profiter du premier arrêt pour prendre la parole ; mais Tallien est lancé ; il brandit un poignard pour frapper « le nouveau Cromwell », exige le châtiment « des hommes crapuleux et perdus de débauche qui le servent ». La Convention acclame;

elle se sent renaître ; les décrets pleuvent : arrestation d'Hanriot et de ses aides de camp, de Dumas, président de l'odieux tribunal, de Boullanger, de Nicolas, de Payan, de tout l'état-major, de tous les adjudants des conspirateurs. Si, quand l'autre reprend haleine, Robespierre fait mine d'interrompre, la sonnette du président couvre sa voix, déjà brisée, et un ouragan d'imprécations déferle : « A bas! tu n'as pas la parole, tyran ! » Et on réclame Barère qui monte à la tribune.

Ils y sont quatre maintenant, encombrant l'étroit espace ; Maximilien refoulé, essayant de se cramponner, est obligé de quitter la place ; mais il reste au bas des marches, le chapeau à la main, tout près de Couthon que, tantôt, son gendarme a déposé là, et de Saint-Just, impassible, les bras croisés, pareil à une figure de marbre appuyée contre la boiserie de la tribune. Après Barère, c'est Vadier, qui ressasse son thème favori : pour la dixième fois, il répète l'histoire de la Mère de Dieu. Plus de précautions oratoires : il la truffe d'allusions « au personnage astucieux qui sait prendre tous les masques,... au tyran qui a usurpé les attributions du Comité de Sûreté générale ». « Si ce tyran s'adresse particulièrement à moi, c'est que j'ai fait sur le fanatisme un rapport qui ne lui a pas plu ; en voici la raison : il y avait, sous le matelas de la Mère de Dieu, une lettre adressée à Robespierre. Cette lettre lui annonçait que sa mission était prédite dans Ézéchiel... Parmi les documents que j'ai reçus depuis, se trouve une autre lettre d'un nommé Chénon, notaire à Genève, qui est à la tête des illuminés ; il propose à Robespierre une constitution surnaturelle !... » De tous les points de la salle, des tribunes en joie, les rires sarcastiques flagellent Robespierre qui trépigne, impuissant. Vadier ne s'arrête plus : il raille « la modestie de Maximilien, » ce qui provoque une gaîté bruyante ; il dévoile l'espionnage exercé par *l'Incorruptible* sur ceux qu'il jalousait : « Pour ma part, il m'avait attaché un nommé Taschereau qui me suivait partout, jusqu'aux tables où j'étais invité... » L'hilarité redouble et le vieux pantin, ébaudi de son succès, irait ainsi indéfiniment si Tallien, sentant que les colères s'amollissent, n'interrompait ces gasconnades « pour ramener la discussion à son vrai point ».

Déjà Robespierre se rue sur la tribune : « Je saurai l'y ramener..., » crie-t-il. La sonnette acharnée, les vociférations l'arrêtent ; il recule. Il ne parlera pas ; il ne faut pas qu'il

parle. Tallien l'accable, le lancine, le harcèle, le soufflette d'apostrophes mortifiantes : « Cet homme dont la vertu et le patriotisme étaient tant vantés, cet homme s'est caché au 10 août et n'a paru que trois jours après la victoire... A l'époque où nos armées étaient dans une situation critique, cet homme, pour calomnier ses collègues, a déserté le Comité de Salut public qui, sans lui, a sauvé la Patrie... » Pantelant, honni, acculé sous les injures et les malédictions, le malheureux rugit : on le voit, égaré, montant avec fureur les gradins, comme cherchant où se cacher et clamant : « La mort! la mort! » Une voix s'élève : « Tu l'as méritée mille fois ! » Et lui, répète, halluciné, implorant le coup de grâce : « La mort ! la mort ! »

Le décret d'accusation est proposé dans le tapage : toute l'Assemblée debout acclame la motion en un élan unanime. Maximilien, rassemblant ses forces, râle : « Président d'assassins !... Une dernière fois, donne-moi la parole... — Vous l'avez entendu, citoyens ! » appuie Barère, s'adressant au public des tribunes dont l'attitude, d'abord favorable à Robespierre, se tourne contre lui à mesure que sa cause apparaît perdue. Des profondeurs aux combles, l'immense salle sonore retentit d'un assourdissant brouhaha ; l'atmosphère surchauffée en est suffocante.

Le tribun traqué, hors de lui, le poing tendu, profère des invectives qu'on n'entend pas ; le président se couvre, et, tout aussitôt la tempête s'apaise. Le décret ordonnant l'arrestation de Robespierre, mis aux voix, est adopté à l'unanimité dans un grand cri de *Vive la République ! Vive la liberté !* anathème contre le paria dont pas un ne prend la défense. Si ! Son frère d'abord : Bonbon s'élance vers Maximilien, lui saisit la main, et demande de mourir avec lui. « Aux voix l'arrestation de Robespierre jeune ! » crie un implacable. Le décret aussitôt applaudi est adopté. Dans un groupe, un grand mouvement, une lutte : c'est Le Bas que ses collègues retiennent par les basques de son habit et qui se débat : « Et moi aussi ! moi aussi ! Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret ! » Il se dégage, vient se ranger auprès de ses deux amis : l'arrestation de Le Bas est votée sans discussion : la Convention se revanche avec la frénésie d'un peureux rassuré. C'est Fréron, à présent, qui pérore : « il se félicite de voir enfin la Patrie et la liberté sortir de leurs ruines ». — « Oui, les brigands triomphent », ricane amèrement Robespierre qui semble

avoir recouvré sa roideur insolente. Son frère, tout frémissant encore, menace l'orateur : « Avant la fin du jour, j'aurai percé le cœur d'un scélérat ! » Fréron le dédaigne : il prononce les noms de Couthon et de Saint-Just. Nouveau décret d'accusations, nouvelles clameurs de joie.

C'est fini : la bataille a duré trois heures. L'Assemblée, pour marquer que « l'incident » est clos, fait semblant d'écouter la lecture d'un rapport sur les secours attribués aux défenseurs de la Patrie ; elle juge « majestueux », digne du Sénat romain, de reprendre ses travaux sans plus songer à ses transes abolies. Mais tous les regards se portaient sur les cinq proscrits qui ne quittaient pas le voisinage de la tribune. Maximilien était assis à sa place coutumière, et son frère à côté de lui ; on vit un huissier s'approcher et leur présenter l'ampliation du décret d'accusation. Maximilien prit le papier, le parcourut d'un coup d'œil, le posa sur son chapeau et se remit à causer avec Bonbon. Son seul aspect effrayait ses vainqueurs, car l'un d'eux réclama, alléguant que « les conspirateurs souillaient l'enceinte de la Convention ». Robespierre répliqua du ton le plus calme : « Nous attendions la fin du... » Un tolle formidable s'éleva : « A la barre ! Tyran ! A la barre ! » Ils avaient peur de l'entendre encore... La barre formait la limite fictive du prétoire sacré. Pour un député, *passer la barre*, c'était le symbole de l'exclusion, du retranchement définitif. Le président fait un signe aux huissiers ; mais les huissiers hésitent et n'osent : on ne sait ce que réserve le lendemain : traduit au tribunal tout à sa dévotion, Robespierre peut être acquitté, comme naguère Marat, et rapporté triomphalement à son siège de député par la populace en délire. Les huissiers défaillant, il fallut quérir les gendarmes qui montrèrent plus d'audace ; ils s'approchèrent ; l'un d'eux chargea Couthon sur son dos : « Sortons, souffla Robespierre ; sortons en masse ; cela fera plus d'effet. » Les soldats les poussèrent dehors et disparurent avec eux dans la galerie basse des pétitionnaires.

En voyant disparaître le tyran abattu, beaucoup, déjà, pressentaient que la Révolution s'en allait avec lui.

G. LENOTRE.

(A suivre.)

UN MOYEN PRATIQUE DE RÉSOUDRE
LE PROBLÈME FINANCIER

J'ai dit ailleurs les causes profondes du désordre qui règne actuellement dans les finances publiques de la France; aussi n'y reviendrai-je que très brièvement. La source de tout le mal, — il ne faut jamais l'oublier pour rester équitable, — est dans l'effroyable destruction de richesse qu'a entraînée une guerre sans précédent par son intensité dans la durée et dont notre pays fut le théâtre. Notre énorme appauvrissement fut d'abord masqué par la stabilité artificielle de notre change et par les miracles que fit le crédit. L'État, s'étant fait banquier pour financer la guerre, et y ayant merveilleusement réussi par l'émission des Bons de la Défense nationale, soutenue elle-même de temps à autre par de larges emprunts de consolidation, fut naturellement conduit à poursuivre ce rôle dans la paix. La loi du moindre effort, qui presque toujours guide les actions des hommes, influence plus fatalement encore la politique des gouvernements qui, sous le régime parlementaire, sont condamnés à défendre sans cesse leur existence et trop souvent amenés ainsi à oublier, dans le souci de vivre, les raisons mêmes qui devraient légitimer leur existence.

La facilité avec laquelle s'alimentait la trésorerie de l'État dispensait de tout effort, — et cette facilité était précisément accrue par la vie artificielle du pays dont, en dehors de la production agricole de plus en plus rémunératrice, l'activité économique se réduisait presque aux industries de guerre, sources de profits sans emplois. Les excuses ne manquaient

pas, dans un pays envahi et où la plus énergique partie de la population se trouvait sous les drapeaux, pour ajourner tout effort fiscal et remettre à des temps plus normaux l'établissement d'un budget en équilibre. La loi sur les bénéfices de guerre ne mit que trop tardivement un terme à des enrichissements prodigieusement rapides et scandaleux au détriment du seul État et l'application de l'impôt sur le revenu, timide et hésitante, paralysée aussi par l'insuffisance numérique du personnel fiscal, ne donna tout d'abord que d'insignifiants résultats.

En même temps qu'était négligée, et souvent par la force des choses, la perception des seules ressources de bon aloi, c'est-à-dire des taxes et des impôts, le trop facile recours aux fonds d'emprunt entraînait l'engagement de dépenses dont on ne mesurait pas les limites.

L'atmosphère de guerre, celle surtout d'une guerre où tout était mis en jeu, à la fois l'indépendance et peut-être même l'existence du pays, comme aussi les principes du droit et de la liberté des peuples, était bien peu favorable à la saine gestion financière et le souci d'équilibrer recettes et dépenses risquait de paraître préoccupation misérable en face du sort même de la civilisation.

C'est à un tel état d'esprit qu'il faut se reporter pour comprendre la loi sur les dommages de guerre, — loi généreuse et belle, incontestable dans son principe, mais imprudente dans sa forme et ses modalités d'application, — pour apprécier aussi cette loi de huit heures, votée d'enthousiasme au lendemain de l'armistice, et qui semblait promettre, au moment même ou un redoublement d'efforts s'imposait, qu'on pourrait se tirer d'affaire en travaillant moins que jadis.

La question des dettes interalliées, — qui encore aujourd'hui pèse sur nous comme une épée de Damoclès, — souffrit elle-même de l'ambiance qui régnait alors. L'union des Alliés, union qui fut certes difficile à toujours maintenir, même en face de l'ennemi (et les retards apportés à l'établissement du commandement unique en sont la preuve), cette union apparaissait un bien si précieux à conserver dans la paix qu'on reculait devant tout ce qui risquait de l'ébranler. Certes nous aurions pu alors discuter avec force le principe même de ces engagements auxquels il manque, il manquera toujours

d'avoir été contractés librement et contre lesquels s'élève encore aujourd'hui cette *exception de contrainte* que contiennent tous les Codes et que l'équité sanctionne plus encore que le droit. Mais on ne voulut pas, pour une misérable question d'argent, troubler cette auguste Conférence de la paix sur laquelle reposait l'espoir d'un ordre nouveau.

Comment expliquer autrement que par une largeur, que n'eût pas dû permettre notre misère, si on en avait eu conscience, le geste qui fit reprendre aux Américains, à un haut prix et en dollars, des stocks constitués en vue de la guerre commune et qu'ils nous eussent sans doute abandonnés plutôt que de les recharger sur des navires et de leur faire à nouveau traverser l'Océan ?

D'autre part, les illusions sur la possibité de faire payer par l'Allemagne une partie appréciable de l'immense ruine due à sa criminelle folie durèrent longtemps. Qu'on se rappelle comment furent traités alors les financiers partisans d'un règlement forfaitaire, et encore que le montant du forfait dépassât les possibilités du transfert d'un pays dans un autre!

Il était d'ailleurs naturel, il était humain qu'on se préoccupât surtout de faire payer l'Allemagne. Cette idée domina naturellement notre politique et fit reléguer à un plan, où il demeura trop longtemps théorique, le souci plus modeste de remettre l'ordre dans notre maison dévastée.

C'est ce qui explique que depuis 1918 l'axe de notre politique resta au Quai d'Orsay et on commence seulement aujourd'hui, en 1926, à s'apercevoir qu'il est peut-être bien rue de Rivoli.

Certes il était naturel, il était légitime que la France, principale victime de la guerre, et que les conditions mêmes d'une paix faite en commun, dans la rivalité des égoïsmes aussitôt réveillés entre les Alliés de la veille, avaient réduite à la portion congrue, se préoccupât avant tout de faire valoir l'insuffisante créance contre l'Allemagne qu'elle avait péniblement réussi à faire homologuer. Je ne suis pas de ceux qui blâment la politique des gages territoriaux, et il s'en faut d'ailleurs que celle-ci ait été tout à fait stérile ; toutefois, il faut reconnaître que l'échec relatif de l'action que, pendant plusieurs années, nous poursuivîmes dans ce sens s'explique moins encore par les difficultés rencontrées du côté de l'Allemagne que par

l'antinomie fatale entre une initiative isolée et un traité collectif, où se fondait cette action même. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si l'extraordinaire et scandaleux refus de ratification du traité de Versailles par les États-Unis et le manquement à la promesse solennelle d'un pacte de garantie, qui nous avait été faite pour réduire nos plus légitimes revendications, n'eussent pas autorisé, en temps opportun, une énergique revision d'un règlement de comptes qui, en ce qui concerne la France, rappelle de façon trop frappante la célèbre peau de chagrin.

Toujours est-il que ce long flottement entre deux formules de politique extérieure eut pour contre-coup de paralyser et de retarder tout effort sérieux de redressement intérieur de notre situation financière par nos ressources propres. Il sembla trop longtemps qu'en demandant aux citoyens de fournir ce qu'il réclamait à l'Allemagne l'État affaiblirait lui-même sa propre thèse. C'est en partie à ce raisonnement, — qui d'ailleurs avoisine le sophisme, — mais aussi et surtout à la pratique du moindre effort qu'il faut attribuer la création et le maintien pendant de trop longues années des budgets spéciaux. Ces néfastes budgets, qui n'étaient gagés que sur une créance plus que douteuse, étaient alimentés par l'emprunt et servaient à masquer un déficit dont l'étendue eût dès lors inquiété. Ce qui prouve d'ailleurs l'attristante paresse de notre politique financière à cette époque, c'est que le budget ordinaire lui-même fut secouru par les emprunts et ne trouva un équilibre apparent que par ce procédé, le plus hérétique de tous. Il fallut que le crédit lui-même s'épuisât par l'abus des émissions ; il fallut aussi que la chute de notre change traduisît, de façon brutale, mais significative, l'opinion sévère de l'étranger pour qu'enfin les yeux s'ouvrissent en France à des vérités aussi évidentes que trop longtemps méconnues.

A dépenser au delà de ses revenus, une famille se ruine inéluctablement et sa ruine ne peut qu'être accélérée par les avances d'amis complaisants, quand ce ne sont pas celles des usuriers. Ou, pour prendre une comparaison tout aussi valable sur un plan plus large, une Société anonyme, qui équilibrerait son bilan par de mauvaises créances et alimenterait sa trésorerie par des emprunts gagés sur lesdites créances, irait à de cruelles destinées. Si légitime qu'il soit d'exploiter un conten-

tieux, il vaut mieux encore remettre l'ordre dans les affaires et cesser de travailler à perte ; ou plutôt, l'un ne doit pas empêcher l'autre. On a presque honte d'énoncer de telles banalités ; mais pourquoi faut-il qu'on tolère dans la gestion des finances publiques des idées et des procédés justement réprouvés dans la conduite de la moindre entreprise privée ? Comment oublie-t-on sans cesse qu'un État n'est qu'une famille ou qu'une Société anonyme infiniment élargie et que, par suite, il relève à la fois de la même morale et de la même économie ?

*
* *

C'est par le vote, courageux quoique beaucoup trop tardif, du double décime que se manifesta le premier retour au bon sens en matière financière. Dès lors l'équilibre sincère du budget enfin unifié apparut comme la première tâche à résoudre. A l'ère de la trésorerie, nourrie par le crédit, qui lui-même est soutenu par la confiance, succédait, qu'on le voulût ou non, l'ère de la fiscalité qui, malheureusement, repose trop en France sur la contrainte, car, — et cela s'explique en grande partie historiquement, — le Français, excellent patriote, est en général mauvais contribuable.

Quand je dis qu'une ère succédait à l'autre, je veux préciser que la préoccupation fiscale allait passer au premier plan ; car en réalité les deux questions jumelles, trésorerie et budget, continuaient à se poser parallèlement et chacune dans sa sphère. Pas plus, ou plutôt moins encore que les solutions de trésorerie n'avaient réussi à supprimer le problème budgétaire, les procédés de fiscalité, propres à nourrir le budget mais le budget seulement, ne pouvaient réussir à alimenter la trésorerie. Le plus novice des hommes d'affaires ne tombe pas à confondre le fonds de roulement de son entreprise avec le compte d'exploitation.

C'est cependant ce qui se produisit dans la gestion des finances publiques, sous l'influence néfaste de la politique et par l'effet de la lutte des partis.

Il est trop humain qu'un parti politique exploite les erreurs de ses adversaires pour s'en faire un tremplin, mais, ce faisant, il risque à son tour, et par l'effet même de son outrance, de tomber dans l'erreur contraire. Nous venons d'en voir un nouvel exemple. Par réaction contre sa devancière qui, sur le

mol oreiller que lui faisait la confiance du pays, s'était trop paresseusement contentée de boucher les trous du budget par des ressources de trésorerie, la majorité nouvelle fut prise d'une fiévreuse ardeur fiscale. Pour justifier les mesures amères qu'elle devait proposer, elle fut amenée à noircir la situation et le fit souvent avec tant d'excès, — notamment en ce qui concerne le péril des échéances de la dette à court terme, — qu'elle battit en brèche le propre crédit de l'État.

Je ne veux pas refaire à nouveau l'exposé d'événements d'ailleurs tout récents et encore présents à tous les esprits. L'essentiel est que la déplorable confusion entre les problèmes de la trésorerie et ceux du budget paraît se dissiper et qu'on reconnaît qu'il les faut résoudre séparément.

Le point est acquis qu'on ne pourra jamais faire face par des impôts, si démesurés même que soient ceux-ci, à des demandes de remboursement portant sur les titres par lesquels l'État alimente sa trésorerie.

Il faut donc, et de toute nécessité, que ces valeurs du Trésor, en attendant qu'on en puisse progressivement réduire le montant, se renouvellent, et comme elles constituent l'emploi le plus commode, le plus sûr, le plus fructueux, des très larges disponibilités que crée la circulation et que maintient un esprit d'épargne encore très grand, quoique fâcheusement affaibli, il faut, mais il suffit, pour le jeu de ces renouvellements, que l'État, en toutes circonstances, affirme et prouve qu'il reste inébranlablement fidèle aux engagements pris.

D'autre part, les plus décidés partisans d'une solution rapide des embarras de l'État par un prélèvement massif sur la fortune des particuliers ont dû se convaincre qu'une telle opération, — alors même qu'elle n'aurait soulevé par elle-même aucune critique, — se heurtait à une impossibilité pratique du même ordre que celle qui empêche les gros transferts de richesses d'un pays dans un autre.

Il s'ensuit que, sur un terrain déblayé d'une foule de projets, souvent généreux et ingénieux, mais qui ont le tort d'être *a priori* chimériques, ou d'être condamnés par l'expérience désastreuse qui en a été faite en d'autres temps et en d'autres pays, apparaît avec la clarté de l'évidence une double nécessité, dont les deux termes se conjuguent et sont aussi impérieux l'un que l'autre : maintenir la confiance en la probité et l'exac-

titude de l'État indispensable au jeu de la trésorerie, équilibrer le budget par les taxes et impôts d'une façon assez large, non seulement pour prévenir tout déficit qui créerait embarras à la gestion, mais pour provoquer des excédents qui au contraire allégeront la trésorerie et permettront cette extinction progressive de la dette flottante, hors de laquelle tout n'est qu'illusion.

Ce plan n'a rien de magique et risque d'apparaître trop simple à ceux qui ne veulent pas croire qu'un État, tout comme une famille appauvrie, doit se relever par le travail, l'ordre et l'économie. En dehors de ces moyens, qui ont fait leurs preuves, il n'y a rien... à part peut-être l'héritage de l'oncle d'Amérique, — mais on sait ce que nous avons à attendre de ce côté !

Peut-être quelques adjuvants seraient-ils de nature à accélérer l'exécution de ce programme, mais non certes à le modifier. C'est ainsi que certaines réalisations d'un actif, qui n'est pas toujours indispensable pour le bon fonctionnement ou même le prestige de l'État, certaines combinaisons portant sur les monopoles, pourraient être de nature à rendre de l'aisance à la trésorerie avant que les excédents budgétaires aient pu produire leur salutaire effet.

De louables efforts ont déjà été faits en ce sens. Sous l'active présidence de M. de Monzie fonctionne une Commission qui recherche dans l'immense domaine immobilier de l'État les réalisations opportunes à effectuer, réalisations que rendraient possibles et même faciles, soit la suppression de certains organismes d'une utilité plus que douteuse, soit simplement de judicieux déplacements de services publics. N'est-il pas à la fois stupéfiant et scandaleux qu'une manufacture de tabacs soit installée à Dieppe sur la jetée-promenade, et tous les Parisiens n'ont-ils pas sous les yeux un dépôt de phares installé au beau milieu des jardins du Trocadéro, là où les terrains ont acquis une énorme plus-value ? Ce sont deux exemples seulement entre mille que l'on pourrait citer ; et l'on se demande s'il est plus révoltant ou plus grotesque qu'à une heure où la trésorerie de l'État se trouve réduite à des expédients souvent misérables, la bonne volonté d'un ministre réalisateur se trouve elle-même paralysée dans un ordre de choses aussi simple par des textes surannés, des chinoiseries administratives ou même la simple résis-

tance de fonctionnaires soucieux de conserver leurs logements.

De même la trésorerie se trouverait allégée par une plus rapide perception des impôts. D'incroyables négligences ou de stupides formalités sont à relever à cet égard. N'a-t-on pas vu récemment de riches Sociétés anonymes empêchées de se libérer, comme elles l'eussent fait volontiers, de leurs contributions sur bénéfices de guerre et profitant ainsi au détriment de l'État des intérêts des sommes dues qu'elles détenaient ?

Par ailleurs, en ce qui concerne les monopoles, il serait temps qu'on se départît à cet égard du parti pris politique. N'est-il pas absurde qu'un homme de droite doive être adversaire acharné de tout monopole d'État et qu'un homme de gauche se doive à lui-même et à son parti d'être le partisan non moins féroce de l'exploitation par l'État ? Que viennent faire les doctrines pures en affaires qu'il faut juger sur leur rendement, puisque ce sont machines à alimenter les caisses publiques. Je demande la permission, en ce qui me touche, de n'être *a priori* ni pour ni contre les monopoles d'État et de juger chaque arbre à son fruit. En ce qui concerne les tabacs, la question est grosse et complexe et pourrait d'ailleurs se scinder. Si même on laissait pour l'instant à l'État le monopole de la fabrication, ne pourrait-on, pour ce qui a trait à la vente, rechercher une organisation commerciale plus souple, plus productive que celles des débitants actuels ? Nul doute que le rendement s'en trouverait considérablement accru. Il n'y a qu'à voir comment, aux États-Unis par exemple, le tabac s'offre à chaque coin de rue, au pied de chaque ascenseur, dans chaque grand *building*, pour être persuadé que de grands progrès sont à faire, qu'il serait vain d'attendre d'une simple organisation administrative. L'expérience qu'un jour on voulut tenter sur la question limitée et relativement petite des allumettes, était sage et eût pu servir d'essai loyal. Il serait à souhaiter qu'on voûlut bien la reprendre, en dehors de tout esprit de parti.

Pour en finir avec cette question des monopoles, je dirai seulement qu'aucune solution ne doit être cherchée qui comporterait une mainmise de l'étranger. Les Français peuvent faire chez eux ce qu'ils ont organisé chez les autres, et, — qu'on me passe l'affreux barbarisme, — la France ne doit en aucun cas et dans aucun domaine, même le plus petit, être « turquifiée ».

Enfin, — et cela il faut avoir le courage de le dire, — l'objectif, sage entre tous, qui consiste à vouloir rembourser la Banque d'émission, ne doit cependant pas donner lieu à une mystique et engendrer, quelles que soient les circonstances, des gestes louables en eux-mêmes, mais qui, pour si symboliques qu'on les proclame, peuvent, en certains cas, être tout à fait inopportuns et par là pernicieux. Déjà nous avons vu la trésorerie brusquement asséchée par un remboursement intempestif. Il ne faut pas retomber dans cette erreur. Restituer un milliard ou deux, pour, non pas quelques semaines, mais presque quelques jours après, faire élever la limite d'émission et augmenter le montant des avances à l'État, c'est encore une fois, et plus que jamais, politique de Gribouille.

Rien n'est plus mauvais en finances, comme en arithmétique, que de renverser l'ordre logique et naturel des facteurs. Dès que le budget sera en équilibre complet, définitif, surabondant ; dès que naîtront les excédents, on devra commencer, et poursuivre sans défaillance, les remboursements à la Banque, mais comme jusque-là, — espérons d'ailleurs que ce sera demain, — les remboursements ne peuvent être que « provisoires », ils risquent de tourner à la mystification et ne sont pas dignes d'une gestion « à la française ».

*
* *

La trésorerie reposant sur la confiance, et cette confiance étant appuyée elle-même sur la foi en le respect des engagements pris par l'État, il reste, — et nous en arrivons à la pierre angulaire de tout l'édifice, — que l'État se mette en mesure de pouvoir tenir ses engagements. Pour cela, il lui faut un budget en équilibre et il lui faut même un surplus, grâce auquel il assurera le jeu de la trésorerie, puis, peu à peu, dégagera celle-ci.

On peut agir sur un budget de deux manières : en comprimant les dépenses, en accroissant les recettes.

Il faut oser dire que, du côté des dépenses, pas grand chose n'est à faire. Si certaines économies sont peut-être encore à réaliser, la liste n'en est pas longue, et elles auront surtout une valeur exemplaire; nous restons une nation fière, et tout ce qui donnerait à la chose publique un caractère sordide serait une impiété envers notre grand passé, en même temps qu'une grossière maladresse, car l'étranger ne reconnaîtrait plus une

France en guenilles et ne lui rendrait plus visite ; d'autre part, il est évident que les services productifs de notre Administration demandent à être renforcés : est-ce une économie que d'avoir un personnel insuffisant pour l'établissement et la perception des impôts ou que de le si mal payer qu'il y aura bientôt moins d'agents du fisc occupés à jeter le filet, que de conseillers officieux apprenant aux mauvais contribuables à passer entre les mailles ?

D'autre part, — et tant du moins que le franc ne se sera pas revalorisé de façon très sensible, — le chapitre principal du budget des dépenses, c'est-à-dire la dette publique, restera incompressible. Il ne faut d'ailleurs jamais perdre de vue que la dépréciation de la monnaie a singulièrement allégé le poids de cette dette. En valeur réelle, en valeur-or, et c'est bien dans cette valeur-là que le pays produit, la dette calculée sur le pied de la livre sterling à 125 francs, n'est supérieure que de 30 à 40 pour 100 à ce qu'était notre dette avant la guerre, et ne serait pas un poids beaucoup trop lourd, si la grande injustice des dettes interalliées ne risquait de transformer l'ensemble en un fardeau presque intolérable.

En tout cas, notre budget de dépenses ne paraît pas susceptible de s'abaisser au-dessous de ce chiffre de 36 milliards auquel il a été arrêté en dernier lieu, et Dieu veuille que l'élévation des prix intérieurs, dont nous menace si sérieusement notre retard sur le niveau mondial, ne contraigne pas bientôt à dépasser ce montant!

Du côté des recettes, une élasticité beaucoup plus grande apparaît.

Il semble que, toujours sur le pied de la livre sterling à 125 francs, le maximum de la faculté contributive de l'ensemble des Français avoisine cinquante milliards. Le budget étant présentement de trente-six, il resterait encore une marge considérable, permettant non seulement l'équilibre parfait, mais l'équilibre surabondant, qui donnera naissance à ces excédents budgétaires, de plus en plus copieux, dans lesquels je persiste à voir l'instrument normal et sûr d'un assainissement progressif, seul assainissement d'ailleurs qui soit un bien certain, car en toute thérapeutique les remèdes brutaux peuvent parfois devenir pires que le mal.

Est-ce à dire qu'en présence de cette marge globale il faille

considérer le problème comme résolu et qu'on n'aura plus qu'à majorer, au fur et à mesure des besoins, tous les impôts existants, en s'en prenant, suivant qu'elle sera plus ou moins bien défendue, à telle ou telle catégorie de contribuables?

La réalité est bien différente. Je crois avoir démontré ailleurs que notre fiscalité actuelle est un monstre, et quand je dis un monstre, ce n'est pas tant parce qu'elle est dévoratrice, mais parce qu'elle pousse vraiment la difformité au delà de l'imaginable. Elle est, pour prendre une autre image, un monument d'incohérence et d'injustice, et comment en pourrait-il être autrement, à voir dans quelles conditions le monument est édifié? Je ne m'en prends pas tant aux architectes, qui sont souvent ingénieux, et aux ouvriers, qui dans l'ensemble ne manquent pas de bonne volonté, qu'aux conditions mêmes du travail. L'exemple le plus caractéristique en a été fourni lors du vote des impôts du 4 décembre dernier, impôts supplémentaires et rétroactifs désormais fameux. Sous l'empire d'une nécessité pressante, un ministre des Finances est venu demander une augmentation de la limite d'émission des billets et pour arracher cette décision à un Parlement hostile à cette mesure, qui est à juste titre la plus impopulaire, le même ministre proposa des impôts, psésentés comme exceptionnels et destinés à résorber une partie de ces billets. Ces impôts ont été étudiés en trois jours : ils sont tombés comme une majoration rétroactive sur des droits en grande partie déjà acquittés et principalement sur ces valeurs mobilières, contribuables enfermés déjà sous le pressoir et auxquels, par des tours de vis successifs, on aura bientôt enlevé jusqu'à la substance. Il ne s'agissait pas d'équilibrer une charge, de la répartir; il fallait saisir le contribuable le plus proche, fût-il déjà le plus pressuré, pour lui imposer ce supplément imprévu. On hésite à qualifier de tels procédés. Ils ne justifient pas l'agitation violente contre l'impôt qui reste condamnable, car elle crée un désordre peu propice aux réformes, et risque d'obscurcir, dans les esprits qui ne distinguent pas, la notion du devoir qu'ont tous les citoyens, de contribuer aux charges publiques et de consentir l'impôt par leurs mandataires.

Mais aucun argument n'a jamais été plus fort pour la nécessité d'une refonte du système fiscal, suivant un plan d'ensemble.

***

Mal établis, mal répartis, mal perçus : tels sont les impôts actuels.

Pour les uns, la charge est excessive ; pour les autres, elle reste encore quasi insignifiante. Avec la majoration des impôts Loucheur, le taux maximum de l'impôt général et global sur le revenu s'élève à 72 pour 100 et, nonobstant la déduction des impôts de l'année précédente, tel qui par son travail aura produit un revenu croissant, pourra payer jusqu'à ce taux sur ce qu'il aura réussi à gagner en plus. Aucun avantage, ou à peu près, n'est fait à celui qui crée une fortune, c'est-à-dire un élément de productivité et de richesse pour le pays, sur celui qui reçoit, — et parfois de la main à la main, — une fortune toute faite : cette fortune, il n'a même qu'à la transformer en valeurs d'État pour ne rien payer du tout, à aucun titre.

S'il est juste de favoriser le petit exploitant agricole qui, toute l'année durant, livre âpre bataille au sol, aux éléments, qui ne connaît ni loi de huit heures, ni repos hebdomadaire, ni semaine anglaise, qui est privé des distractions, — d'ailleurs souvent malsaines, — de la ville, qui reste attaché malgré tout à la vieille terre nourricière, il s'en faut que cet attendrissant tableau reflète les conditions de toutes les exploitations agricoles. L'opulent fermier qui met son bétail dans de grasses prairies n'a ni la même vie, ni les mêmes risques : que paie-t-il ?

Et si l'on passe aux propriétés importantes, que constate-t-on, sinon que le revenu en est évalué forfaitairement suivant des taux devenus ridicules : là, où l'hectare vaut 20 000 francs, on compte encore son revenu pour moins de 100 francs ; les plantations de pins des Landes sont encore terres incultes pour l'administration et, peut-être, les dernières subventions aux communes de ce département, qui font de larges rentes aux habitants, ne sont-elles pas toutes supprimées ? En 1924, la cédule des bénéfices agricoles donne 46 millions, alors que le seul impôt général et global sur le revenu, impôt de superposition pour tous, sauf pour les agriculteurs qui y échappent, produit, en dépit d'une fraude énorme, 3 milliards. Comment justifier, devant la plus élémentaire équité, que la revision des taux de l'impôt foncier non bâti, qui s'applique à la richesse fondamen-

tale du pays, revision nécessaire, urgente au premier chef, ait été interrompue, abandonnée?

Et si les agriculteurs, tout au moins dans l'ensemble, paient des sommes dérisoires, que dire des innombrables intermédiaires qui, eux, ne méritent aucun intérêt, sont de simples parasites, créent la vie chère pour le consommateur et ne paient rien du tout?

Pour tout observateur qui pousse un peu loin une analyse impartiale et désintéressée, la grande opposition entre impôts directs et indirects apparaît comme en partie querelle d'école. Les incidences sont telles dans la vie moderne, qu'il est difficile de savoir sur qui retombera finalement un impôt déterminé. En tout cas, ce qui ressort à l'évidence, c'est qu'alors que les impôts directs étaient si lourdement aggravés, les impôts indirects auraient dû, à tout le moins, être maintenus par un ajustement correspondant à la dépréciation de la monnaie. Cela n'a pas été le cas et même les récents correctifs sont restés encore inadéquats. Il semble que le fumeur de tabac doive être ménagé comme s'il était un producteur de richesse, alors qu'il satisfait une manie contraire à l'hygiène et, au moins dans une certaine mesure, à la santé nationale, à l'avenir de la race. Mais il est légion et le monde des affaires, où pourtant se créent et se développent les entreprises qui font la solide armature du pays, est minorité; aussi, celle-ci est-elle taillable à merci. Les taxes de toute sorte, et sans cesse majorées, qui frappent les capitaux ainsi déclarés, capitaux mobilisés on peut le dire au service du pays, ces taxes sont telles que le profit probable, possible même, est amputé au point de ne plus compenser le risque; aussi l'activité créatrice se ralentit, les animateurs se découragent en même temps que les épargnants s'inquiètent; finalement, l'esprit de jeu et la soif de jouissance rapide, dans l'incertitude du lendemain, se substituent au vieil esprit d'épargne français.

En même temps que ces criantes inégalités, ces injustices souvent scandaleuses provoquent, chez les citoyens, moins la révolte que la démoralisation, car, malgré tout, le prestige de l'État est tel en France qu'on attend de lui des leçons et qu'on y cherche un modèle plutôt qu'une matière à réformer. La fraude fiscale se répand, se généralise de la façon la plus dangereuse, la plus inquiétante. Rien ne la justifie sans doute, mais

elle s'explique. Il faut une conscience élevée pour reconnaître que le principe même de la loi mérite obéissance, encore que la loi soit mal faite et réclame amendement. On a trop habitué les Français (des économistes réputés n'ont-ils pas eu l'inconscience de soutenir cette thèse?) à considérer qu'une sorte de duel était engagé et ne cessait de se poursuivre entre l'État et le contribuable, duel où chacun avait ses armes : l'État la contrainte et les sanctions, le contribuable la ruse et la fraude. A cette déplorable conception il faut substituer celle de la chose publique, de l'union, de l'identification des intérêts. Mais pareil redressement moral ne se fera pas en un jour. Il faut compter en attendant avec un état d'esprit réel, encore que condamnable. C'est ce que leur expérience quotidienne, leur contact permanent avec le public ont clairement révélé aux agents du fisc, qui s'en sont expliqués dans deux manifestes rendus publics. Ces fonctionnaires ont très bien vu que les taux excessifs étaient une prime à la fraude et que, par suite, on obtiendrait meilleur rendement avec des taux plus modérés et, en même temps, ils ont habilement suggéré que cette diminution des taux pourrait faire accepter par le public certains moyens de contrôle, tant il est vrai qu'avec une fiscalité aussi immense et aussi compliquée on ne saurait attendre une répression appréciable d'investigations sans fil conducteur.

Bref, tant en ce qui concerne l'établissement et la répartition des impôts que leur perception même et la répression de la fraude, tout est à refaire d'une part, tout est à organiser de l'autre.

***

Pour établir meilleure justice et pour assurer rendement plus efficace, notre fiscalité souvent inique et presque toujours incohérente est tout entière à remanier.

Le Français consentira à payer ce qu'il doit, mais à condition qu'on lui démontre qu'il le doit et surtout qu'il ne paie pas la part d'un autre.

Cette réforme nécessaire, qui y procédera et comment?

Normalement, ce devrait être le Parlement.

Notre Révolution a proclamé que le peuple français consentirait les impôts nécessaires par ses représentants régulièrement élus : c'est d'ailleurs un principe fondamental de toutes les constitutions modernes. Dans les périodes normales où

l'impôt est relativement léger, où les cadres de la fiscalité n'ont pas à être remaniés, cette procédure s'applique naturellement. Mais qui ne voit que notre fiscalité a précisément été viciée par l'élément purement politique qui s'y est introduit et qu'il faudrait avant tout la purger de ce virus?

La sagesse populaire dit que les chevaux se battent devant les râteliers vides. En présence des charges formidables qu'entraînait la liquidation de la guerre, une véritable lutte s'est engagée entre les catégories de contribuables, chacune cherchant à s'exonérer le plus possible du fardeau et à en faire retomber le poids sur les autres. De là, une pression formidable des électeurs sur les élus et en particulier de la grande masse paysanne sur ses représentants, qui sont les plus nombreux, afin de se faire maintenir la quasi-immunité dont elle jouit encore, face à ses concitoyens écrasés. Il semble même à cet égard que l'élu tremble plus que de raison devant l'électeur. De plus en plus nombreux en effet parmi les agriculteurs sont ceux qui reconnaissent qu'aucun effort fiscal ne sera suffisant si leur contribution n'y entre pas plus largement et, comme ils sentent d'autre part qu'au redressement financier est lié le maintien de l'ordre public, de la paix sociale, sans lesquels leurs propriétés mêmes sont menacées, ils se rendent de mieux en mieux compte que le patriotisme et l'intérêt parlent souvent le même langage. Mais il vous suffira de consulter les scrutins qui ont suivi les interventions courageuses de deux députés, MM. Thoumyre et Deyris, qui, bien que représentant des circonscriptions agricoles, ont préconisé les contributions nécessaires, pour voir combien la crainte, même excessive, de l'électeur peut agir assez puissamment pour en un instant confondre les partis.

D'autre part, sur ce terrain de la réélection, une sorte de camaraderie s'établit au Parlement qui engendre les concessions réciproques, et telle taxe, qui n'intéresse cependant que quelques députés, est repoussée, sous la condition plus ou moins formulée que les bénéficiaires apporteront leur renfort pour faire échec à un autre impôt. Il n'y a guère que les taxes sur les valeurs mobilières qu'on soit assuré de voir toujours aggraver, pour peu que la demande en soit faite : c'est qu'il s'agit là d'abattre la féodalité financière, puissance mystérieuse et redoutable, qui a remplacé la Congrégation du siècle dernier.

On oublie que ces valeurs sont devenues le placement des plus modestes épargnants et qu'en frappant la Société anonyme, ce n'est pas à une entité qu'on s'attaque, mais à une association, où les petits possédants forment presque toujours l'immense majorité. Mais n'étant pas réunis dans des circonscriptions électorales déterminées, étant disséminés partout, les porteurs de ces titres n'ont pas la force électorale d'autres syndicats.

En tout cas, il suffit de voir le véritable dépeçage opéré par le Parlement d'un projet fiscal cohérent, proposé par l'administration, pour se rendre compte qu'une réforme d'ensemble peut bien difficilement être menée à bien à travers un tel tamis. D'autre part, l'esprit démagogique, joint à la surenchère électorale, contribue toujours à stériliser les dispositions productives par les dégrèvements ou même les exonérations totales à la base, alors que le principe démocratique de la progressivité, qui domine désormais toute notre fiscalité, devrait suffire comme correctif, en adaptant les charges, mais en laissant au plus petit le soin et l'honneur de coopérer, fût-ce dans une proportion infime, à l'œuvre commune dont il dispose cependant en maître par son bulletin de vote, égal en valeur à celui du plus gros contribuable.

La pression du dehors sur le Parlement est telle qu'on ne voit pas comment il pourrait acquérir, et surtout conserver, la sérénité nécessaire à une œuvre profonde et difficile comme l'est la refonte complète du système fiscal.

Et cependant, je ne suis pas de ceux qui veulent bouleverser nos institutions. Si graves que puissent être les défauts du régime parlementaire, — et ces défauts tiennent à la nature humaine elle-même, — un tel régime reste le seul moyen pour un peuple, maître de ses destinées, de se gouverner lui-même, ce qui est sans doute plus difficile, mais tout de même plus noble que d'abdiquer entre les mains d'un individu.

Mais si le Parlement détient la souveraineté nationale et a par suite le devoir de la garder entière, il ne lui est pas défendu, tout au contraire, de déléguer certains pouvoirs, d'en remettre l'exercice, tout en conservant le contrôle et la décision suprême. C'est ce qu'il fait constamment dans ses rapports avec l'exécutif, notamment en ce qui concerne les relations extérieures. C'est ce qui a été fait, d'une façon plus constante et plus solennelle, par la création de ce pouvoir judiciaire à qui il

remet des codes à exécuter et à interpréter, et dont il entoure les membres, bien que nommés par l'exécutif, c'est-à-dire en vertu de sa propre délégation, de certains privilèges et de certaines garanties.

Il n'y aurait donc rien de révolutionnaire, bien au contraire, à ce que le Parlement fît opérer par un corps spécial et qualifié cette refonte générale du système fiscal, œuvre profonde pour laquelle sont nécessaires des connaissances techniques extrêmement étendues sur les ressources du pays, de la science financière, de la pratique administrative, du sens juridique, tout cela s'exerçant dans une atmosphère de calme et de sérénité absolument incompatible avec la publicité des débats parlementaires.

On objectera que la Commission des Finances de la Chambre pourrait jouer un pareil rôle, qu'elle semble précisément faite pour cela. Théoriquement, cela est vrai, mais cette Commission, on vient de le voir, et bien qu'elle soit composée de personnalités plus compétentes, reste avant tout une réduction politique d'une Chambre politique; elle reproduit en miniature la géographie même de l'Assemblée dont elle est issue ; elle en reflète les passions.

Or, je soutiens que le désaxement de tout notre système financier, son désordre, l'incroyable confusion dans laquelle se mêlent et s'enchevêtrent des problèmes connexes, mais différents, qui devraient se suivre et s'enchaîner comme les propositions d'un théorème de géométrie, tout cela est l'œuvre de la constante et néfaste intrusion de la politique dans le domaine financier.

Il faut remettre de l'ordre dans la maison ou, si l'on veut, renvoyer à l'atelier pour la réparation un véhicule dont les rouages sont faussés, grippent et se contrarient, avant d'en remettre la conduite au mécanicien ordinaire.

*
* *

La réforme fiscale, condition de l'équilibre, de même d'ailleurs que la réforme monétaire qui pourra, qui devra en être la conséquence, sont œuvres extra-parlementaires. Elles doivent être élaborées en dehors de l'arène politique où d'avance elles sont mort-nées. Un Anglais, Lord Inchcape, l'a dit : pour obtenir la guérison quand les finances publiques

sont malades, « il faut s'adresser à des hommes qui restent en dehors des jeux de la politique et que leur habitude de diriger de grandes affaires, ainsi que leur expérience des méthodes financières et commerciales, désignent naturellement pour la direction des finances publiques suivant les méthodes en usage dans les affaires ».

On ne soutiendra pas que nos voisins manquent d'attachement pour le régime parlementaire et cependant ils ont, en grande partie, écouté ces sages paroles. On sait quelle fut l'œuvre de la célèbre commission Geddes, sagement composée de cinq personnes seulement, et l'opinion anglaise a été unanime à attribuer les résultats à la fois à l'indépendance et à la compétence des personnalités désignées.

En Italie, une transformation complète a été obtenue dans les conditions économiques, financières et monétaires du pays, au prix, il est vrai, d'une telle rançon dans le domaine des libertés publiques que l'exemple offert ne peut être retenu sans d'expresses réserves.

En Pologne, grâce aux pleins pouvoirs qu'il s'était fait donner, M. Grabski réalisa d'abord, avec une merveilleuse rapidité, de justes réformes dans le domaine financier et dans le domaine monétaire ; mais lui-même compromit son œuvre en ne se dégageant pas des partis politiques et de leur influence toujours néfaste sur la gestion financière. Notamment en sacrifiant au socialisme d'État et en recourant à cet effet à une inflation déguisée, le dictateur financier vicia rapidement ses propres réformes et dut abandonner la partie. De sorte que l'exemple de la Pologne montre, de façon plus éclatante que tout autre, qu'une bonne gestion financière est incompatible avec les passions de la politique.

En Tchécoslovaquie, l'amélioration de la situation est due surtout à un énergique redressement budgétaire.

Je pourrais multiplier les exemples, mais ce serait sortir du cadre de cette étude ; tous démontrent que, pour sortir du gâchis financier il faut s'affranchir de la politique. Il faut plutôt que la politique sache elle-même s'arrêter aux frontières du domaine financier, qui ne relève pas d'elle. Dans ce domaine s'appliquent les lois sereines de la science et les orages des passions n'y peuvent faire que des ruines.

C'est pour brider ces passions aveugles et envahissantes,

s'opposant à la guérison financière, que certains pays n'hésitèrent pas à recourir aux dictateurs.

J'ai encore, pour ma part, trop de foi dans le génie de notre race et dans son clair bon sens pour croire nécessaire ce dangereux remède. Pour une grande démocratie comme la nôtre, ce serait aussi une humiliante abdication. Il faut l'éviter, mais pour cela nous devons trouver dans nos institutions elles-mêmes les ressources nécessaires et, s'il en est besoin comme dans le cas présent, leur rendre la souplesse que peu à peu leur a fait perdre une pratique routinière.

La création de ce Corps spécial, aussi restreint que possible, d'où l'élément parlementaire ne serait pas nécessairement exclu, mais où il ne devrait en aucun cas dominer, qui délibérerait rapidement, sans publicité, pourvu de toute la documentation nécessaire, apparait comme un moyen pratique de procéder sans d'interminables délais à cette refonte profonde et complète du système fiscal, condition elle-même d'un équilibre budgétaire enfin assuré de façon durable.

Rien dans notre machine constitutionnelle ne s'oppose à l'introduction de ce nouveau rouage, d'ailleurs temporaire, qui tiendrait son existence d'une délégation parlementaire, toujours révocable en principe. Il est d'ailleurs évident que l'appui de l'opinion serait une protection pratique suffisante contre l'éventualité d'une telle révocation.

Pour que la souveraineté nationale, dont le Parlement reste et doit rester dépositaire, ne subisse aucune atteinte, il faut, mais il suffit, que le dit Parlement se réserve la prérogative essentielle d'homologuer l'œuvre accomplie par ce Corps spécial, de lui donner force de loi. Il le ferait en toute liberté, après avoir étudié le plan qui lui serait soumis : il approuverait ou il rejetterait. Mais bien entendu, — car sans cela ce Corps spécial serait rabaissé au niveau de ces innombrables commissions consultatives qui souvent ont plus retardé et compliqué le travail qu'elles ne l'ont facilité, — le Parlement devrait s'interdire de remanier ou d'amender l'œuvre accomplie. Il lui appliquerait la procédure des traités : approbation ou rejet.

Je ne me dissimule pas qu'il n'y a pas la plus petite chance pour que le Parlement actuel adopte une pareille idée. La Chambre, en dépit des dures leçons que lui a déjà infligées

la réalité, est encore trop enivrée de sa puissance, trop férue d'idées théoriques, trop imprégnée d'une sorte de mystique spéciale pour accepter, même sous cette forme qui respecte l'essentiel de son droit, la collaboration d'une élite qualifiée. J'entends déjà cette suggestion relevée comme un outrage aux droits du peuple souverain. Et cependant de ce peuple font aussi partie les citoyens qui ont créé et qui gèrent les grandes entreprises grâce auxquelles la France fait figure dans le monde. Ils sont encore quelques-uns qui, dans leur travail productif, ne sont pas mus par le seul appétit du gain, mais qui sont avant tout déterminés par l'amour de la Patrie et le culte de sa grandeur. On peut aimer ses concitoyens, les vouloir plus libres, plus prospères, plus heureux, même si jamais on n'a eu l'occasion de briguer leurs suffrages. En tout cas, à l'heure que nous traversons, et où, vraiment, le patrimoine sacré de la nation court quelque danger, il n'est pas nécessaire de détenir un mandat électif pour s'occuper de la chose publique. Les trompettes bibliques faisaient tomber les murs des cités; le clairon qui sonne et proclame le danger intérieur du pays doit faire crouler toutes les tours d'ivoire.

C'est pour remplir un devoir civique, — dont je suis bien loin d'exagérer la portée,— que j'ai cru devoir soumettre à l'opinion française, représentée à un haut degré par les lecteurs de la *Revue*, la suggestion exposée ci-dessus; j'espère l'avoir étayée par des observations qui procèdent d'une expérience pratique et approfondie. A chacun d'adopter ce qu'il aura trouvé juste et, par son action personnelle, d'aider à ce que la chimère d'aujourd'hui devienne, peut-être demain, possibilité pratique et féconde.

OCTAVE HOMBERG.

ANNE D'AUTRICHE

AU CHATEAU DU LOUVRE

Lorsqu'ils eurent éprouvé la vanité des intrigues parlementaires et le danger des ambitions princières, lorsqu'ils furent las de jouer aux soldats, les bourgeois de Paris négocièrent avec la Cour, qui, sous la protection de M. de Turenne, transportait son ennui, de Mantes à Pontoise, de Compiègne à Saint-Germain.

Le 21 octobre 1652, le jeune Roi montait à cheval aux Minimes de Nigeon, à Chaillot. Accompagné de son frère le duc d'Anjou, du roi d'Angleterre, du duc de Vendôme, du cardinal de Retz, de plusieurs ducs et pairs, des maréchaux de France et d'un grand nombre de nobles, Louis XIV se dirigea vers sa bonne ville de Paris. Le peuple s'était porté à sa rencontre jusqu'au cours la Reine. Toutes les fenêtres de la rue Saint-Honoré étaient garnies de spectateurs et ce fut au milieu d'un applaudissement général que Sa Majesté pénétra dans le Louvre dont toutes les chambres étaient pleines de gens de qualité. Le soir, les bourgeois illuminèrent leurs maisons de lanternes « à la royale ». Le lendemain, le Parlement était convoqué au château pour enregistrer quatre édits ; l'un octroyait une amnistie, le second bannissait les membres de la Fronde, le troisième annulait les arrêts rendus par le Parlement depuis février 1651, le dernier interdisait à ce corps de s'occuper des affaires générales du Royaume.

La Fronde était finie. La Cour allait pouvoir s'installer au Louvre.

LE LOUVRE EN 1652

Elle ne résidait plus en ce château depuis neuf ans. Le roi Louis XIII était mort le 14 mai 1643; la reine Anne, dès l'hiver, était allée habiter le Palais Cardinal légué par Richelieu, et qui, avec sa galerie, son théâtre, ses appartements, son jardin, offrait un séjour plus agréable que le Louvre inachevé et tout engagé encore dans une gangue de remparts, d'hôtels et de masures. Ce déménagement, la disgrâce du surintendant des bâtiments, Sublet de Noyers, qui avait pensé réaliser « le grand dessein » des Rois et qui allait mourir en 1645, arrêtèrent les ouvrages entrepris au Louvre par Louis XIII.

Le Palais Cardinal fut décoré pour la Reine. Mazarin, qui venait de louer à M. Tubeuf l'hôtel de Chevry, sis rue des Petits Champs (Bibliothèque nationale), n'avait que les jardins à traverser pour porter à la Reine des conseils opportuns. En 1644, il eut même son appartement au Palais. Mais la Fronde était venue. Le Parlement avait osé se rendre en corps chez la Reine pour réclamer Broussel; les barricades s'étaient dressées dans les rues voisines. Mal protégée par une porte cochère, par les murs assez bas du jardin et les arcades grillées de l'avant-cour, la Reine avait fui Paris. Aussi, en 1652, fut-ce au Louvre que logea le Roi, ayant, comme dit Mme de Motteville, « éprouvé par les fâcheuses aventures qu'il avait eues au Palais Royal que ces maisons particulières et sans fossé ne sont pas propres pour lui ».

Le plan de Gomboust, qui fut achevé précisément en cette année, nous renseigne sur l'état du Louvre. L'aile de Pierre Lescot et Jean Goujon s'étendait depuis le pavillon du Roi (1) donnant sur le port au foin, jusqu'au pavillon de l'Horloge, bâti à partir de 1624 par Lemercier. Cet excellent architecte, respectueux de l'œuvre antérieure, avait répété vers le nord l'ordonnance de Lescot et amorcé l'aile septentrionale qui longeait la rue de Beauvais (rue de Rivoli) et qui s'arrêtait à l'angle du pavillon Marengo où les bâtiments venaient buter contre l'hôtel de Rostaing. Une gravure d'Israël Silvestre nous montre cette

(1) Le pavillon du Roi, agrandi depuis par Perrault, occupait alors environ les deux tiers de la superficie du Salon des Sept cheminées, où sont aujourd'hui exposées les œuvres de David.

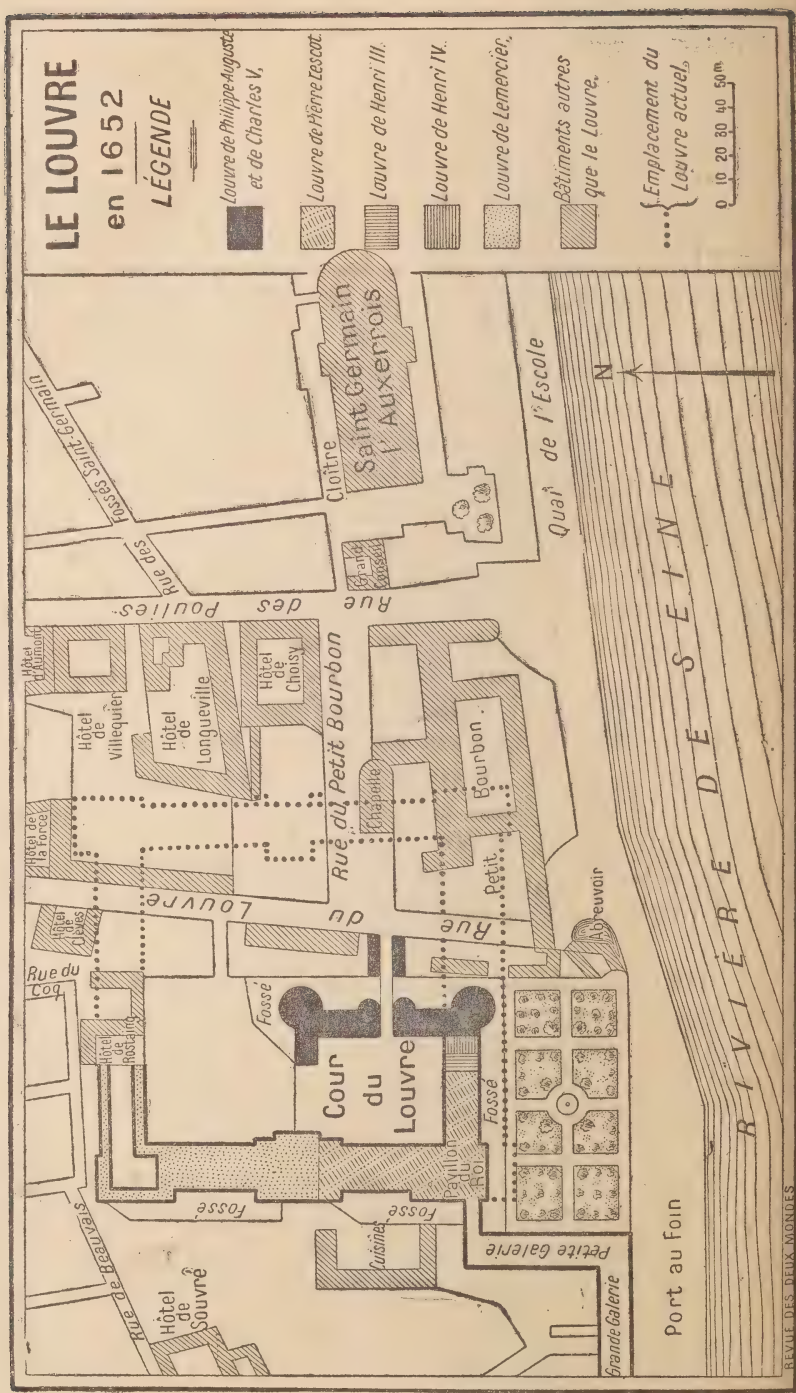

LE LOUVRE EN 1652

partie du Louvre avec ses pièces béantes et ses dépôts de matériaux.

Sur la Seine le pavillon du Roi, par un passage qui, au rez-de chaussée, enjambait le fossé et qui, au premier étage, formait une sorte de pont couvert, communiquait avec la petite galerie (future galerie d'Apollon) construite par Catherine de Médicis et surélevée et décorée par Henri IV. Le long du fleuve, la grande galerie réunissait le Louvre et les Tuileries. L'entresol (aujourd'hui occupé par la Chalcographie et la collection Grandidier), abritait depuis 1608 les artistes, qui, durant la Fronde, avaient dû monter la garde aux portes de Paris « soubz la colonelle de M. le Président Tubeuf ». Sublet de Noyers avait aussi en 1640 installé dans cette partie du Louvre l'imprimerie royale. Sébastien Cramoisy la dirigeait; Trichet, sieur du Fresne, était le correcteur; Poussin ne dédaignait point de dessiner pour elle les frontispices du Virgile, de l'Horace et de la Bible. Lorsque cessa la Fronde, les ouvriers tiraient depuis plusieurs années la monumentale édition des auteurs byzantins, appelée la « Byzantine du Louvre ». A côté, Varin dirigeait les Médailles et monnaies, transférées là en 1639 et les Dupont fabriquaient des tapis « façon de Turquie ».

Au-dessus, la grande galerie elle-même avait occupé les soins de M. de Noyers. Ses neveux, Fréart de Chantelou et Fréart de Chambray, étaient les amis de Poussin et avaient su décider ce maître à quitter sa résidence romaine pour venir décorer cette galerie ; mais des dissentiments avec Lemercier, l'architecte, et les dégoûts causés par les intrigues éloignèrent Poussin. Son œuvre inachevée périt bientôt et nous connaissons seulement son histoire d'Hercule par des dessins conservés au Musée du Louvre. Durant la Fronde, la grande galerie avait abrité les « bleds de provision » que les capitaines et gardes des portes « tant de cette ville que des faubourgs » avaient reçu l'ordre « d'y faire seurement conduire ». A la galerie étaient encore accolées la Porte neuve et la Tour de bois qui marquaient le lieu où aboutissait jadis l'enceinte de Charles V. Au nord de cette galerie, sur l'emplacement actuel du Louvre de Napoléon III et du Carrousel, s'élevaient des hôtels et des églises, l'hôtel de Rambouillet, l'hôtel de Chevreuse, l'hôtel de M. Varin, Saint-Nicolas du Louvre, qui donna son nom au port, Saint-Thomas du Louvre, les écuries de la Reine.

Revenons au pavillon du Roi, « omphalos » de ce château. L'aile de la Reine s'en détachait; parallèle à la rivière, elle avait été bâtie sous Catherine de Médicis et Henri IV. Elle baignait son pied en un fossé, toujours visible dans les caves, et dominait un jardin et l'orangerie de Marie de Médicis. Elle s'arrêtait à une des tours d'angle du vieux Louvre qui se dressait sur l'emplacement actuel du pavillon des Arts. Le tableau de Zeemann (musée du Louvre) et diverses gravures nous donnent l'aspect de cette façade.

Perpendiculaire à la Seine, le fossé de l'antique château, qui forme aujourd'hui l'égout se jetant sous le pont des Arts, était bordé à l'ouest par de vieux bâtiments. C'est là que s'ouvrait la porte du Louvre avec ses tourelles et son pont levis; c'est là que le maréchal d'Ancre avait trouvé la mort; c'est là que veillait la garde du Roi, garde française et garde suisse, logée dans les maisons comprises entre cette porte et l'abreuvoir du Louvre, au bord de la rivière. En face, de l'autre côté de la rue d'Autriche (appelée parfois rue de l'Autruche et rue du Louvre) s'étendait le long de la Seine l'hôtel du petit Bourbon. La belle chapelle de ce palais servait au Roi. Ses bâtiments étaient occupés par le garde-meuble, la petite écurie et par le logement de M. le Premier; sa grande salle était accordée aux comédiens italiens et, de 1658 à 1661, fut concédée à Molière. Plus au nord, entre le petit Bourbon et la rue Saint-Honoré, se trouvaient plusieurs hôtels particuliers : hôtel de Choisy, de Longueville, d'Aumont, de Villequier, de la Force, de Crequi, de Rostaing et le couvent des Pères de l'Oratoire.

Le Louvre était donc, en 1652, une agglomération de bâtiments d'aspect et d'âges divers. Rappelant sa première origine, il était encore plus un château qu'un palais : de trois côtés, des fossés le protégeaient. La façade nord en construction pouvait servir de défense; la grande galerie unissait le Louvre aux Tuileries, situées hors de l'enceinte, et, tout comme au temps de Henri III, offrait au Roi, en cas d'émeute, une sortie rapide.

Les appartements n'avaient guère changé depuis le début du siècle. Seuls l'aile de Pierre Lescot, le Pavillon du Roi et l'aile de la Reine étaient habitables. Cet espace était médiocre et le palais ne pouvait accueillir toute la cour. Aussi quelques jours avant d'entrer à Paris, le Roi avait-il invité Mademoiselle, sa rebelle cousine, à « laisser le château des Tuileries pour le

Petit-Monsieur, dont elle ne reçut pas une petite mortification ». Mademoiselle n'allait-elle pas, sur l'ordre du Roi, quitter Paris et s'aller morfondre jusqu'en 1657 entre les tours de Saint-Fargeau?

Le jeune Roi s'installa dans son pavillon; Anne d'Autriche se logea au rez-de-chaussée sur la rivière. Quelques mois plus tard, Mazarin revenait en France et lui aussi se fit aménager un appartement au-dessus de la salle des gardes (salle La Caze). Durant son premier exil, il n'avait pas dormi deux nuits de suite, à la pensée que la Reine avait invité le secrétaire de ses commandements, Hugues de Lionne, à prendre ses chambres au Palais Royal, « lui témoignant tendresse de ce qu'il se mouillait en traversant la cour ». Dans ses lettres à la Reine, Mazarin s'écriait : « Mon Dieu! Quand est-ce que la mer et 46 (la Reine et Mazarin) seront heureux? Y aura-t-il de nouvelles traverses? Mandez le moi, je vous en conjure, car vous savez à peu près en quoi consiste le bonheur du ciel. » Des pièces furent également accommodées pour le maréchal de Villeroi, le duc d'Anville, le médecin Villot, le comte de Nogent, capitaine de la porte, etc... Plus tard Fouquet, surintendant des Finances, s'installa aux deux derniers étages du pavillon du Roi.

Ces appartements semblèrent bientôt à ces illustres hôtes d'un caractère antique et furent embellis, puis agrandis. Le Mercier, premier architecte du Roi depuis 1639, architecte du Louvre depuis 1624, fut chargé de ces transformations. Il était alors avec François Mansart le plus célèbre architecte français. Il avait construit le Palais Cardinal, le château de Richelieu, l'église de la Sorbonne, celle de Rueil. En 1646, Anne d'Autriche lui avait confié, à la place de Mansart, les travaux du Val de Grâce. Il venait enfin de donner les nouveaux plans de l'église Saint-Roch. Il exécuta pour l'appartement du Conseil toute une série de projets que nous avons retrouvés, mais qui ne semblent pas avoir été exécutés.

L'APPARTEMENT D'HIVER D'ANNE D'AUTRICHE

Anne d'Autriche fit orner le rez-de-chaussée qu'elle habitait. Les rares descriptions sont d'une grandiloquence sans exactitude. Quelques plans inédits, quelques textes épars nous permettent de tenter une reconstitution. Il importe de se rappeler

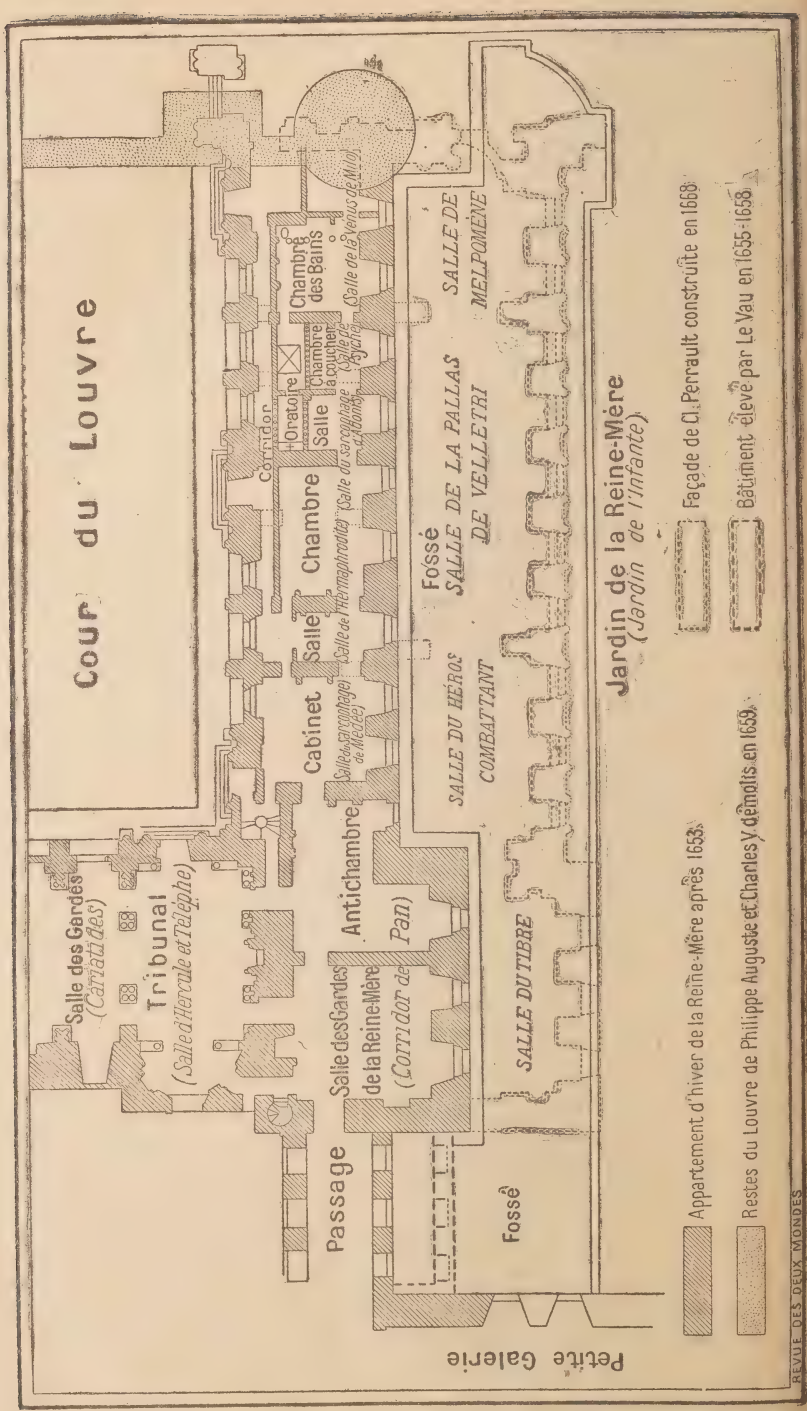

APPARTEMENT D'HIVER D'ANNE D'AUTRICHE

qu'à cette époque Perrault n'avait pas encore doublé l'aile du côté de la Seine.

On accédait aux appartements de la Reine par la salle des Cariatides, qui était la salle des Cent suisses, et par le « Tribunal » (salle d'Hercule et de Télèphe). Le rez-de-chaussée du pavillon du Roi formait deux pièces : la salle des gardes de la Reine et l'antichambre. De là on pénétrait dans les appartements privés. La distribution générale était antérieure à Anne d'Autriche. Conformément à une mode qui allait bientôt disparaître, toutes les pièces se commandaient.

La première pièce (salle de Médée) semble avoir été le cabinet de la Reine ; la seconde (partie sud de la salle de l'Hermaphrodite) était sûrement son petit cabinet. Deux voyageurs hollandais, MM. de Villiers, qui visitèrent l'appartement en 1657, expriment ainsi leur admiration : « Il y a au bout un cabinet si parfaitement orné et paré de tout ce que la somptuosité des Roys peut faire inventer de plus rare qu'on ne peut rien souhaiter pour en rehausser l'esclat et la pompe... On y voit un cabinet de cornaline et d'agate ; il y a entre autres une pièce tout à fait admirable et où on voit un aigle assis sur un tronc d'arbre représenté au naturel qu'un peintre ne sçaurait mieux faire. Le petit lit de repos et les sièges sont d'un somptueux brocart. La table, les guéridons et le bois des chaises sont d'un très bel esmail bleu avec quantité de petites fleurs de toute sorte de couleurs. Le plancher est en marqueterie, mais d'un bois si odoriférant que, quand on y entre, on est tout parfumé. » Les murs de ce cabinet étaient décorés par les Patel, le père et le fils, sans doute de paysages.

C'est dans ce cabinet que la Reine-Mère offrait des bals à la Cour, que le Roy, Monsieur et le duc d'York dansaient des ballets, qu'étaient célébrées les fiançailles d'Armand de Bautru, comte de Nogent, avec Diane Charlotte de Lauzun. C'est là que la Reine reçut Mazarin à son retour d'exil. « J'y vis, écrit Laporte, parmi tant de gens de qualité qui s'étouffaient à qui se jetteraient à ses pieds le premier, j'y vis, dis-je, un religieux qui se prosterna devant lui avec tant d'humilité qu'il ne s'en relevait point. »

Le petit cabinet, éclairé sur la rivière, était flanqué au nord d'une antichambre d'où partait un couloir, large d'un mètre, qui longeait la cour et desservait les pièces suivantes. On rencontrait d'abord la chambre de parade ou salon. Nous n'en con-

naissons pas la décoration ; les dimensions étaient assez vastes pour que la Reine y pût, le 17 avril 1655, recevoir en grande pompe le nonce du pape et, le 9 janvier 1656, gratifier « le duc de Modène du divertissement de la Comédie française, où étaient leurs Majestés, Monsieur, le duc d'York, son Éminence et quantité de seigneurs et dames. »

L'oratoire qui venait après, était fort petit. Il n'occupait qu'un quart de la salle actuelle de Psyché. Aussi, pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'assister à la messe, avait-on remplacé par des balustrades les portes qui s'ouvraient au nord sur le couloir et, au sud, sur une autre pièce. L'autel était logé à l'ouest dans une niche. Pour l'orner, Anne d'Autriche avait commandé un tableau à Le Brun que la protection du chancelier Séguier et l'admiration qu'excitait la galerie de l'hôtel Lambert désignaient à son choix. Le Brun peignit *le Crucifix aux anges*, qui est aujourd'hui au musée du Louvre. La reine en fut charmée, donna au peintre son portrait dans une boîte enrichie de diamants et lui demanda de représenter au plafond l'*Ascension* et sur une autre toile l'*Assomption*. Le Brun exécuta encore pour la Reine un petit tableau représentant le *Christ au Jardin des Oliviers*.

La chambre à coucher de la Reine suivait l'oratoire. Elle était décorée par Lesueur. Cet excellent peintre avait été recommandé à la Reine par son ami Belot, le valet de chambre du Roi et peut-être aussi par les Patel, ses collaborateurs à l'hôtel Lambert. Lesueur divisa le plafond en compartiments conformément à la mode qu'il observait encore et qui devait bientôt disparaître. Au centre, il peignit trois enfants couronnés de fleurs. Les panneaux étaient ornés de grotesques qui rappelaient ceux des portes et des volets. Au-dessus des portes, des enfants étaient endormis ou jouaient avec des vases précieux. Dans l'alcôve, Lesueur s'était inspiré de l'histoire de Junon. N'était-ce pas à cette déesse que l'on comparait la Reine mère? Broussel, à la veille de la Fronde, n'avait-il pas déclaré en son langage imagé : « *Junonem iratam habemus* »? Lesueur avait paraphrasé les vers d'Ovide :

Iri, meæ, dixit, fidissima nuntia vocis
Vise soporiferam Somni velociter aulam,
Extinctique jube Ceycis imagine mittat
Somnia ad Alcyonen veros narrantia casus...

« Iris, dit-elle, fidèle messagère, rends toi en toute hâte au palais du Sommeil et ordonne-lui de montrer à Alcyone l'image de Céyx mort dans un songe qui l'avertira d'un trop réel malheur. » (*Metam.*, XI, 585-591.)

On voyait donc Junon dans son char et Iris gagnant le séjour du Sommeil pour l'inviter à faire paraître en songe l'ombre de Céyx à sa femme Alcyone. M. Rouchès, dans son livre sur Lesueur, a bien vu qu'il s'agissait là d'une allusion au veuvage de la Reine. Allusion plus officielle qu'opportune, car l'ombre de Louis XIII ne risquait-elle pas de rencontrer une réalité cardinalice et de constater, — sans surprise, — qu'Anne d'Autriche ressemblait plus à la matrone d'Éphèse qu'à l'inconsolable Artémise ? Sur la frise de l'alcôve, les trois Grâces entouraient Junon. L'une d'elles tenait un miroir et « de l'autre main elle y montrait l'image de Junon comme pour faire remarquer que cette déesse paraît toujours avec le caractère de grandeur et de majesté qui convient à l'épouse du souverain des dieux » (1). Nous connaissons cette composition par un dessin qui fut gravé dans *l'Artiste*.

Dans le fond de l'alcôve, deux portes s'ouvraient : l'une donnait accès dans l'oratoire, l'autre dans une garde-robe. Au-dessus de ces portes des tableaux y disaient, d'après Virgile et Homère, comment Junon « avait commandé au génie de la libéralité de répandre sur Carthage un cornet d'abondance » et comment « agitée de colère » — *Junonem iratam habemus*, — la déesse avait ordonné à Cupidon d'aller contribuer à l'embrasement de Troie... « Ainsi, déclare Guillet de Saint-Georges, les destinées de cette ville, bien différentes de la destinée de Carthage, font comprendre que les puissances suprêmes sont en pouvoir d'exercer leur justice pour protéger quelques villes et en punir quelques autres. » Les tableaux de Lesueur étaient chargés d'inviter à la réflexion les frondeurs de la veille.

C'est dans ce décor mythologique que la Reine devait mourir treize ans plus tard. Anne d'Autriche était depuis longtemps malade ; elle avait essayé bien des remèdes, consulté bien des charlatans. La *Gazette de France* annonçait aux fidèles sujets les vicissitudes de cette auguste santé. En 1666, la Reine fut obligée de s'aliter. Le Roi avait pour sa mère une

(1) *Mémoires inédits*, I, 135.

tendre affection. Ch. Perrault, en ses *Mémoires*, nous dit qu'il était « dans une petite garde-robe derrière la chambre de la Reine, d'où il allait à tout moment la voir, la servant dans sa maladie, presque dans tous ses besoins, soit pour lui porter à boire, soit pour lui porter des bouillons; fils n'ayant jamais davantage honoré sa mère pendant toute sa vie ».

La maladie devint bientôt fort grave. Mlle de Montpensier a raconté les derniers moments de la Reine. Pendant la confession de la moribonde, Louis XIV, Marie-Thérèse, Madame et Mademoiselle se retirèrent dans le cabinet. « Quand notre Seigneur vint, nous allâmes dans la cour au-devant. Ce fut M. d'Auch qui l'alla quérir à la paroisse. Il y avait un monde infini dans la chambre. Le Roi et Monsieur tenaient la nappe pour communier... On envoya quérir l'Extrême-onction que l'on apporta dans son oratoire par une porte de derrière. » On lui donna le sacrement. « Un quart d'heure après, elle demanda quelque chose. On appela un peu plus haut. Le Roi crut que la Reine se mourait. Il tomba sur Mlle d'Elbeuf et sur moi quasi évanoui. Nous l'ôtâmes de la ruelle. M. le Prince et M. de Créqui l'emmenèrent dans le cabinet. Il étouffait; on lui jetait de l'eau. Cela ne passait pas. Je m'avisai de le déboutonner; il n'étrangla plus. On fut depuis dix heures jusqu'à six heures et demie toujours là. On allait et venait dans cette chambre. Monsieur ne bougea auprès d'elle. On empêcha le Roi d'y entrer. Il y avait un monde infini. Tout y entrait, de toute sorte de gens qui l'allaient regarder au nez. Cela me faisait la plus grande peine du monde. Après minuit, on commença à dire des messes basses dans son oratoire. A quatre heures, elle demanda que l'on en dît une de la Passion. Je l'entendis et je la regardais de temps en temps, car son oratoire était dans la ruelle de son lit et elle entendit la messe par la porte qui y donnait. » Sa femme de chambre, Mme de Beauvais, vint lui rapporter « qu'un astrologue avait dit que pourvu qu'elle ne mourût point le mardi, elle échapperait ». Mais la Reine n'attendit pas. Elle rendit l'âme et la grosse cloche de Notre-Dame tinta. On annonça au Roi que la Reine était morte et Louis XIV regagna Saint-Germain au grand trot de son carrosse. C'était le 20 janvier 1666.

On porta le cœur de la Reine du Louvre au Val de Grâce, en ce couvent qu'elle avait fondé, où elle aimait à faire la

retraite. Le corps fut veillé par tous les officiers du château et par une multitude de prêtres. Vint le jour de l'enterrement. On chanta un *Libera* et comme le couloir qui desservait l'appartement était étroit, il fallut tirer la bière avec des cordes. Le cortège gagna Saint-Denis.

Il est facile de suivre sur les plans que nous avons retrouvés ces récits de l'agonie. Toutefois, la garde-robe n'est pas figurée. Ces plans, il est vrai, n'indiquent très souvent que les murs de refend et les cloisons importantes. On aimerait cependant connaître cette pièce où Mme de Beauvais, si l'on peut dire, assit les fondements de sa puissance. La Reine ne pouvait se passer de cette intrigante et la considérait, écrit Mme de Motteville, non pour ses vertus ni pour la beauté de son âme, mais « à cause de l'adresse de ses doigts et de son extrême propreté ». Pourquoi la Reine prisait-elle ces qualités à ce point qu'elle refusait de renvoyer Mme de Beauvais, la rappelait après une courte brouille, lui donnait pour construire son hôtel de la rue François-Miron, les pierres qui servaient à la bâtisse du Louvre et provoquait ainsi la colère de Mazarin? Une « poésie » insérée dans la *Suitte du nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps* (1665) et intitulée *Stances à Madame de B. sur son adresse à donner des lavements*, ne laisse sur ce sujet aucun doute. La Reine, comme ses contemporains, usait fort des remèdes. Au fait, si l'on en croit cette mauvaise langue de Brienne, Mazarin disait « qu'elle n'aimait que sa panse et que, pourvu qu'elle fût bien remplie, elle ne se mettait point en peine du reste ».

Mme de Beauvais avait donc l'oreille de la Reine. Elle faisait à la cour figure de grande dame, depuis qu'elle avait, en 1652, marié sa fille au marquis de Richelieu, le propre neveu du cardinal! Cette femme, à qui sa basse extrace et son infirmité avaient imposé le sobriquet de Catau la borgnesse, sut mettre le comble à sa fortune, lorsque, auprès du Roi, Daphnis de quinze ans, elle joua le rôle initiateur d'une mûre bergère Lycénion.

Anne d'Autriche ne prenait pas de son corps, qu'elle se flattait d'avoir fort blanc, un moindre soin que de son âme qu'elle avait scrupuleuse. L'amour qu'elle portait à Mazarin n'avait-il pas pour cause la satisfaction où se complaisait cette pieuse et sensuelle Espagnole de trouver réunis en un seul homme un ancien officier et un cardinal, capable, en lui pro-

curant les félicités terrestres, d'être un garant des béatitudes célestes? La Reine, qui savait pourvoir au temporel comme au spirituel, voulait, en tous ses appartements, que sa chambre fût voisine d'un oratoire et d'une salle de bains. Au Palais Cardinal, dès son installation en 1644, elle avait fait aménager des bains dont les lambris étaient peints en camaïeu par Louis Testelin et Philippe de Champaigne et dont les grotesques étaient l'œuvre de Simon Vouet. Dans son appartement d'été, Le Vau, après 1661, observa également la même ordonnance.

Le salon des bains de l'appartement d'hiver se trouvait à l'extrémité de l'aile et s'appuyait à la grosse tour qui disparaîtra en 1660 (salle de la Vénus de Milo). Sauval nous en a laissé une description émerveillée : « La chambre des bains que nous avons vu faire est de la conduite de Jacques Lemercier. L'or jusqu'ici avait été employé à Fontainebleau et chez quelques particuliers comme par mépris, mais là, il a été répandu avec une espèce de profusion; ses lambris sont ornés de paniers de fruits et reliefs rehaussés d'or, d'émail et de peinture avec tant d'art qu'ils imposent aux yeux et aux mains de ceux qui les considèrent. Son parterre, son bain est seulement sur six colonnes de marbre noir, dont les bases et les chapiteaux sont de bronze doré à feu conduits et exécutés avec beaucoup de propreté véritablement, mais avec un peu de sécheresse, par Perlant; quant au marbre des colonnes, il ne se peut rien voir de plus varié que son blanc et son noir; tantôt ils forment des nuances, tantôt des veines et tantôt de si grosses pièces, les unes toutes noires et les autres toutes blanches, d'une figure si bizarre, qu'il semble que ce soit des morceaux d'applique ou pièces de rapport... »

Les peintures étaient, comme celles de la chambre à coucher, dues à Eustache Lesueur. Au plafond, deux tableaux octogones représentaient Jupiter accompagné de Junon, de Vénus, de Minerve et de Mars qui donne des ordres à Mercure, l'autre Minerve présidant à l'assemblée des Muses. Le Louvre conserve plusieurs dessins pour ces plafonds perdus. Les lambris portaient également des camaïeux bleus qui rappelaient les vertus de la Reine : la Simplicité, la Fidélité, la Magnanimité, la Force, la Justice. Lesueur avait fourni les esquisses; d'autres peintres avaient exécuté les tableaux. Au-dessus, la Reine avait fait disposer les portraits des rois d'Espagne, de Philippe Ier

à Philippe IV, et des membres de sa famille. Brice les attribuait à « Vélasque (Velasquez), Espagnol d'origine, de médiocre capacité, quoiqu'il eût été longtemps en Italie » ! Un inventaire de 1709 nous fournit les dimensions de ces portraits et nous permet d'identifier au moins l'un d'entre eux, celui de l'infante Marie-Marguerite, qui est au Louvre.

La Reine-mère aimait à s'entourer de portraits. Elle avait conservé dans son appartement des toiles qui représentaient l'histoire de Henri III; elle possédait une copie du portrait de Gaston d'Orléans et avait fait peindre par Nocret sa propre effigie, celle de son fils et plus tard celle de Marie-Thérèse.

Peut-être les portes recueillies aujourd'hui en deux bureaux de la conservation proviennent-elles de cet appartement des bains. On y remarque des camaïeux bleus représentant des femmes célèbres de l'antiquité. Un tel symbolisme peut s'appliquer fort bien à la reine. Nous le retrouverons dans l'appartement d'été. Les fleurs qui décorent les panneaux inférieurs de ces portes rappellent le style de Blin de Fontenay ou de Monnoyer et semblent postérieures.

Six colonnes de marbre séparaient de la salle une sorte d'alcôve, dont le plafond, de forme cintrée, relatait en des camaïeux également bleu et or la fable de Psyché. Le Louvre conserve des dessins d'après Lesueur représentant Psyché agenouillée devant l'Amour. Les lambris étaient ornés de figures de nymphes et de divinités des eaux. Poërson le père avait aidé Lesueur. A l'angle nord de l'alcôve se trouvait la baignoire, taillée dans un bloc de marbre blanc.

Lerambert, fils du garde des antiques du Roi, exécuta, quelques années plus tard, une statue pour la salle des bains. C'était un Amour endormi tenant des pavots. Elle avait disparu en 1690. Cet appartement fut ainsi accommodé entre 1653 et 1655. Lemercier mourut en 1654; Lesueur l'année suivante. Cet appartement fut célèbre dès sa création. En 1656, le duc de Modène affirmait n'avoir rien vu de plus beau; un an plus tard, M. de Villiers n'avoir rien contemplé de plus magnifique. Sauval concluait : « Anne d'Autriche a logé dans le Louvre les reines de France comme elles y doivent être. »

Un pont de bois, lancé au-dessus du fossé par Marie de Médicis et nommé par les médisants le « pont d'amour », unissait l'appartement et le jardin. Abattu après la mort du maré-

chal d'Ancre, il avait été rétabli par Anne d'Autriche. Cette princesse fit achever la terrasse qui dominait la Seine et qui avait été établie en 1608. Les soubassements, éclairés par des fenêtres qui donnaient sur la rivière et qu'on aperçoit sur le tableau de Zeemann, servaient d'orangerie. Anne d'Autriche les fit couvrir de pierres blanches qui enserraient des parterres et un bassin d'où jaillissait l'eau. Une volière, « la plus belle qui soit », ornait ce jardin qui s'appellera au XVIIIe siècle le jardin de l'Infante. L'entrée, si nous en croyons une gravure d'Israël Silvestre, était modestement ornée d'un portique de grosses poutres. C'est là, semble-t-il, qu'en 1643, devant Louis XIV, en bavette, Mme de la Salle, « la pique à la main, un hausse col sur son mouchoir bien empesé et bien tiré, un chapeau couvert de plumes noires sur la tête et l'épée au côté », faisait faire l'exercice à la compagnie des enfants d'honneur dont elle était « capitainne »; c'est là que le 14 mars 1657, le Roi faisait évoluer la compagnie des mousquetaires, qui avait en tête M. de Mancini, leur capitaine-lieutenant, en présence de la Reine-mère, de la comtesse de Soissons et d'un grand nombre de seigneurs et dames de la cour.

Après la mort de sa mère, Louis XIV conserva quelque temps intact l'appartement où elle avait expiré et chargea Pierre Belot, le fils de l'ami de Lesueur, d'entretenir ces pièces. Lorsqu'en 1692 le Louvre fut abandonné, aucune Académie ne s'installa dans cette partie du château. La salle des gardes de la Reine-mère reçut des antiques, comme la salle des Cariatides. Cependant, en 1697, le sieur Barois et la dame Forge paraissent avoir obtenu un logement. En 1709-1710, lorsque Bailly rédigea son inventaire, l'appartement avait subi des modifications; les œuvres de Lesueur avaient disparu. En 1721-1722 on avait peine, au dire du continuateur de Brice, « de connaître l'estat où il estoit autrefois ». En 1744, Mariette, si bien informé, ne sait plus rien des décorations de Lesueur. En 1756, l'appartement était entresolé : le rez-de-chaussée était occupé par le comte de Tessé, premier écuyer de la Reine, et l'entresol par M. Champlot, premier valet de garde-robe du Roi. Les pairs installèrent leurs archives dans la chambre à coucher de la Reine et dans la salle de bains qui, en 1787, d'après Thierry, avait perdu ses revêtements de marbre. L'installation du musée

des antiques sous le Consulat fit disparaître les derniers vestiges de cet appartement. Aujourd'hui, la Vénus de Milo dresse sa nudité, là où la Reine baignait la sienne, et Psyché demeure la protectrice des lieux où Lesueur narrait son histoire.

L'APPARTEMENT D'ÉTÉ DE LA REINE-MÈRE

La Reine-mère voulut avoir un appartement d'été moins exposé aux ardeurs caniculaires. Louis Le Vau venait, à la mort de Lemercier, en 1654, d'être nommé premier architecte du Roi ; il avait quarante-deux ans, avait bâti les hôtels Bullion, Lambert, Hesselin, Tambonneau, Bautru, les châteaux de Saint-Sépulchre et du Raincy. Plusieurs de ses clients étaient fort bien en cour : le président Tambonneau, malgré ses aventures conjugales, était respecté et l'on estimait fort le précepteur de son fils, M. de la Quintinie, amateur de jardinage. Bautru, comte de Nogent, capitaine de la porte, avait son logement au Louvre et correspondait directement avec le Roi. Hesselin organisait les fêtes du jeune souverain et venait, en 1655, d'être nommé intendant de ses plaisirs. Il n'est donc pas étonnant que Mazarin ait chargé Le Vau de construire les bâtiments neufs de Vincennes et que la Reine-mère l'ait chargé d'aménager son appartement d'été.

Le lieu choisi fut le rez-de-chaussée de la petite galerie. Henri IV avait somptueusement décoré à son extrémité la salle des Ambassadeurs (salle d'Auguste) et au premier étage la galerie des Rois (galerie d'Apollon), mais nous ignorons s'il avait jamais orné les salles basses qui donnent sur le jardin et que nous savons avoir été voûtées « en forme de chesne [chaîne] ».

Pour réunir cette partie du palais à l'appartement d'hiver, Le Vau substitua à l'étroit passage jeté sur le fossé un corps de bâtiment qui comprenait, au rez-de-chaussée, un salon (salle grecque) et, au premier étage, le cabinet du Roi (salle des bijoux). Ces deux pièces donnaient, d'une part, dans le pavillon du Roi, de l'autre, dans deux rotondes superposées (rotondes de Mars et d'Apollon). La construction, commencée en mars 1655, était achevée en 1658.

Le rez-de-chaussée de la petite galerie fut divisé en six pièces. Le 16 mars 1655, Le Vau ordonnait de bâtir cinq murs de refend en pierre de Saint-Leu, épais de 0 m. 82. Ces murs

ont en partie disparu, lorsque, pour abriter les antiques conquis par les armées révolutionnaires, l'architecte Raymond établit le Muséum. Du moins pouvons-nous imaginer ces appartements : les peintures des plafonds et les stucs existent toujours et nous avons retrouvé dans le minutier du notaire royal, Me de

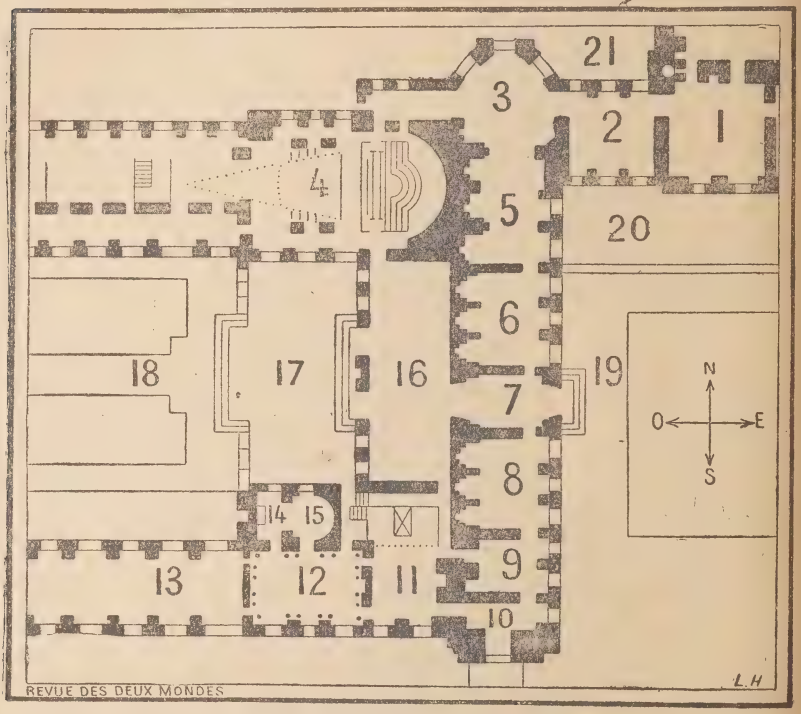

APPARTEMENT D'ÉTÉ D'ANNE D'AUTRICHE

1. Salles des gardes de l'appartement d'hiver. — 2. Vestibule. — 3. Rotonde. — 4. Théâtre des comédies domestiques (projeté). — 5. Salle (salon) de l'appartement d'été. — 6. Antichambre. — 7. Vestibule ou salon de la paix. — 8. Grand cabinet de la Reine-mère. — 9. Chambre de la Reine-mère. — 10. Petit cabinet sur l'eau. — 11. Chambre à coucher. — 12. Cabinet. — 13. Grande galerie. 14. Oratoire. — 15. Bains. — 16. Galerie pour les antiques (projetée). — 17. Terrasse. — 18. Parterre. — 19. Jardin de la Reine-mère. — 20. Fossé. — 21. Cour des cuisines.

Beauvais, où nous a gracieusement accueilli son lointain successeur Me Delestre, les marchés inédits.

Les six pièces étaient en enfilade. Au centre se trouvait le vestibule où l'on pénétrait du jardin par un escalier en fer à

cheval auquel, en 1662 ou 1663, succédera un escalier droit. Vis à vis, à l'ouest, une autre entrée donnait sur la cour des cuisines et était décorée des beaux *Captifs* sculptés en 1604 par Pierre Biart. Le Vau, pour mieux éclairer ce vestibule, détruisit malheureusement ce chef-d'œuvre vanté par Sauval. Ce vestibule fut appelé, après 1659, le salon de la Paix (des Pyrénées). En allant vers la rivière, la Reine passait par son grand cabinet (salle de Sévère), sa chambre à coucher (deux premières travées de la salle des Antonins), son « petit cabinet sur l'eaue » (dernière travée de cette salle). De là elle pouvait gagner la salle des ambassadeurs, ou, revenant sur ses pas, rejoindre son appartement d'hiver en traversant l'antichambre (salle des Saisons), le salon (salle de Mécène) et la rotonde (de Mars).

Ces pièces furent décorées de 1655 à 1658. En 1655 on commençait par le cabinet de la Reine, en 1656 on travaillait à la salle des Saisons, puis en 1657 au vestibule, à la chambre, au petit cabinet, et en 1658 au salon et à la rotonde. Le dessin général fut donné par Romanelli. Né à Viterbe en 1612, Giovanni-Francesco Romanelli avait été l'élève du Dominiquin, puis de Pietro da Cortona, qu'il aida de 1633 à 1639 à peindre, pour le pape Urbain VIII, le grand plafond du palais Barberini. Ce pontife le protégea et le chargea de représenter au Vatican, à la suite des Stanze de Raphaël, l'histoire de la comtesse Mathilde. Romanelli avait également travaillé avec le Bernin et s'inspirait, en son éclectisme, de ses trois maîtres. Employé par les Albani, les Chigi, les Altempi, il était déjà célèbre, lorsque l'avènement d'Innocent X Pamfili, en 1644, força le cardinal Antonio Barberini à chercher un refuge à la Cour de France. Le prélat recommanda l'artiste à Mazarin, qui le fit venir et lui confia le soin de décorer la galerie de son hôtel, récemment construite par François Mansart. On peut encore aujourd'hui admirer à la Galerie mazarine l'esprit fertile et l'habileté rapide du peintre italien. Il orna le salon du château du Raincy, bâti par Le Vau pour le financier Bordier. Dans ses *Vite de' pittori* (Rome, 1730), Pascoli a raconté comment, nouvel Ovide, il sut dans les *Métamorphoses* transformer en déesses les dames de la Cour et s'attirer leur faveur, comment le Roi et la Reine-mère l'allèrent visiter, lorsqu'il tomba d'un échafaudage, et lui commandèrent leur portrait. Le cardinal Antoine, quand il put retourner à Rome, emmena Romanelli. Le Roi le com-

bla de cadeaux et le pria de revenir. Romanelli étudia les Carrache à Bologne, travailla pour le cardinal Brancacci à Viterbe, pour le grand-duc de Toscane à Florence; à Rome, il décora l'église de l'Anima, l'oratoire de Saint-Philippe que Borromini venait d'achever, Sant' Eligeo. C'est alors qu'il fut rappelé par Louis XIV.

Les historiens ont affirmé que Romanelli revint à Paris en 1659 et qu'il en repartit en 1661, pour aller mourir à Viterbe en 1662. Or les marchés du Louvre datés de 1655 sont formels : tous disent que le dessin a été fourni par « monsieur Romanelly, peintre italien que Sa Majesté a fait venir exprès d'Italye » et l'on peut suivre jusqu'en 1659 les progrès de ses travaux.

Michel Anguier fut chargé de la sculpture. Il était le plus jeune des deux frères Anguier. Pendant dix années (1642-1652), il avait travaillé à Rome, collaborant avec l'Algarde, étudiant surtout les antiques. On note cette double influence dans les statues d'Hercule et d'Alexandre qu'il sculpta pour le mausolée du connétable Henry de Montmorency, élevé à Moulins sous la direction de son frère François en 1651-1652. Il était occupé par Fouquet à Saint-Mandé, lorsqu'en 1655 il passa marché pour les stucs de l'appartement d'été. Peut-être avait-il connu Romanelli à Rome.

Michel Anguier n'a pas dû travailler seul; les délais de livraison fixés par les contrats étaient si courts qu'il était certes impossible à un artiste d'exécuter de sa main tous les ornements prévus. Comment aurait-il pu livrer en trois mois les huit figures grandeur naturelle, les douze enfants, les médaillons, les festons, les cadres pour le grand cabinet de la Reine? On a cité parmi ses collaborateurs l'Italien Pietro Sasso; mais les contrats nous prouvent que cet homme était un simple entrepreneur chargé de « picquer, reblanchir, encoller la voulte » et de fournir les stucs et mortiers. Il est au contraire fort probable que Michel Anguier employa son élève Girardon, et l'on comprendrait alors pourquoi d'Argenville attribuait à cet artiste certains stucs de cet appartement.

Romanelli et Michel Anguier peuplèrent ces voûtes de divinités. Le visiteur qui les contemple admire la fécondité de l'imagination et la richesse du décor. Il ne découvre pas toujours le sens caché de ces allégories. Or toutes ces figures, tous ces attributs parlent le langage symbolique cher aux contempo-

rains des précieuses. Nous ne pouvons commenter ici, pièce par pièce, les allusions multipliées sur les murailles, il nous suffira de citer quelques exemples pour montrer la conception mythologique et littéraire qu'on se faisait alors de la décoration et prouver le soin avec lequel un bel esprit préparait dans leurs moindres détails les plus galantes inventions.

Le contrat passé, le 10 février 1657, par Michel Anguier, pour le vestibule (futur salon de la Paix), mérite d'être cité en partie :

« Premièrement, au-dessus des fenestres seront faites deux cornes lesquelles seront portées par deux figures de femmes chacqu'une. Plus aux deux costez du vestibulle seront faicts les quatre principaux fleuves de France : la Seine, le Rhône, la Loire et la Garonne, suivant l'advis du sieur Romanelly.

« Fleuve de Seine : homme vieil, le visage benin, cheveux et barbe longues, couronné de lys; une party de son manteau lui couvrira la teste; a demy couché sur le costé gauche, apuié sur son urne duquel sortira abondance d'eau, et du mesme costé tiendra une puissante corne d'abondance pleine de raisins, poires, pommes et autres fruicts. Du fleuve mesme sortiront quelques branches chargées de feuilles et fruicts pour remplir les places qui resteront sur sa teste, et sa main droite tiendra un vaisseau équipé.

« Vieux se représentent ordinairement les fleuves ; le visage benin nous représente la grande abondance de marchandises qu'il nous aporte. La guirlande de lys sur sa teste montre le séjour de notre reyne dans sa noble ville de Paris. La teste couverte du manteau signifie plusieurs beaux ponts qui sont sur luy. Aussy peut-on dire qu'il se couvre à mesure qu'il descend en Normandie pays froid. L'abondance du raisin et autres fruicts luy sont convenables, principallement les pommes de Normandie, ce pourquoi il y en aura des branches chargées. Il tiendra les armes de Paris dans la main droite pour plaire à celle qui l'honore de coucher à ses costez.

« Fleuve du Rhône : le Rhône sera assez vieux, mais le visage fier, le corps puissant, noueux et fort, d'attitude furieuse, demy couché sur le costé droict, apuié sur un lyon, la teste découverte enguirlandée de rozeaux et mirthes, et sa main droite tiendra une corne d'abondance pleine d'orangés et bonnes grenades, resins et autres fruicts et fleurs qui proviennent où il faict pareitre sa grandeur, et sa main gauche tiendra son

urne un peu eslevée en hault apuiée sur son genouil gauche, de laquelle urne sortira abondance d'eau tortueuze jaillissant en plusieurs endroits.

« Le Rosne est le plus puissant et le plus rapide fleuve de la France, et c'est pourquoy je le représente puissant, fier et fort. Le lyon couché à ses costés nous représente la fameuse ville de Lyon assize sur ses rives. Sa teste découverte couronnée de mirthes pour ce qu'il chemine tout le pais chault. La corne d'abondance plaine d'oranges et tous grands fruicts les plus communs des pays qu'il habite. L'eau de son urne tombant du hault nous représente la rapidité et vitesse de ce fleuve. »

Et la description continue. Nous voyons le fleuve Garonne tenant un timon de navire, le fleuve de Loire, dont la corne d'abondance « est pleine de raisins, prunes, poires de bon chrestien », la France « femme de moienne âge assise sur le globe et la tour », la Navarre, « plus jeune, assise sur des raisins. »

Romanelli peignit au plafond la Paix mettant le feu à un monceau d'armes et la déesse de l'agriculture encourageant les travaux de la campagne. Les murs étaient garnis de dix paysages exécutés en 1662-63, par François Marie Borzoni, qu'on appelait Bourson (Gênes, 1625, Paris 1679). Bourson avait travaillé à Vincennes dans les bâtiments construits par Le Vau. Les quelques œuvres de cet artiste qu'on voit encore à l'hôtel de Bizeuil (47, rue Vieille-du-Temple) ressemblent à celles des Patel ; ce sont des ruines, des effets de soleil, une menue monnaie de Claude Gellée.

Dans le cabinet de la Reine, Romanelli a célébré les exploits de la Rome guerrière : on y voit l'enlèvement des Sabines, Mucius Scævola, Cincinnatus, la continence de Scipion. Si l'on en croit Guillet de Saint-Georges, cette décoration est une allusion « à la gloire du pays natal et des armes particulières de la Maison de Mgr le cardinal de Mazarin ». Preuve singulière de la puissance du ministre sur le cœur de la Reine-mère. Les niches, les embrasures, étaient peintes « en bas-reliefs d'azur » ; sur des fonds d'or se détachaient des figures allégoriques de femmes.

La salle des Antonins était alors divisée en deux pièces. Raymond supprima le mur de refend lorsqu'il installa le groupe de Laocoon dans la fenêtre aveuglée du quai. Les vertus de la Reine apparaissaient sur les murs : la Religion, la

Foi, l'Espérance, la Charité étaient peintes au plafond ; la Tempérance et la Paix, la Justice et l'Abondance, la Prudence et la Continence figuraient aux tympans, ainsi que le courage de Judith et le dévouement d'Esther. Cette décoration était habituelle dans les chambres des souveraines. A Richelieu, dans le cabinet de la Reine, ce thème était plus largement traité ; on y voyait non seulement Judith et Esther, mais encore Artémise, Cléopâtre, la femme d'Asdrubal, Sophonisbe, Didon, Thomyris, Sémiramis et Bethsabée. Des Renommées et des Vertus de stuc sont assises sur la corniche. Le lit était adossé au cabinet. Il était dressé sur une estrade de marqueterie, œuvre de Nicolas Macé et Jean Arnaud, et abrité dans une alcôve que fermaient douze balustres et qu'ornaient des enfants sculptés par Pierre Dionis. Un mobilier unissait à cette somptuosité italienne l'étrangeté de ses broderies chinoises.

Le petit cabinet de la Reine prenait jour sur la rivière par la fenêtre dite de Charles IX. Au lieu d'une voûte à l'italienne, on y voyait un plafond de menuiserie exécuté par Jean Dionis et décoré d'un tableau ovale où Romanelli avait peint « *Minerve, assise sur un trophée d'armes, accompagnée de la Renommée et de la Victoire* ». Au-dessus de la croisée, deux enfants sculptés par Laurent Magnier tenaient des guirlandes autour du chiffre de la Reine. Le lambris était divisé par vingt-deux pilastres corinthiens. Des cadres ornés de feuilles d'aulx, de feuilles de laurier et de rubans entouraient six toiles de Romanelli qui narraient l'histoire de Moïse. La *Chute de la manne* est encore au musée du Louvre. *Moïse sauvé des eaux, les Cailles, les Filles de Jethro* sont à Compiègne. Les trois autres tableaux ne figurent plus sur les inventaires des musées nationaux. On peut imaginer le *frappement du rocher* par la gravure de Jean Haussart. Au-dessus des portes garnies de glaces, suivant une mode qui va se répandre, des paysages avaient été peints par Patel.

De là, on passait dans une pièce qui précédait la salle des antiques et qui a été unie à l'actuelle salle d'Auguste. D'après le guide de Thiéry (1787), la salle des antiques aurait un temps servi de chapelle à la Reine. Les documents contemporains ne nous fournissent aucune confirmation de ce fait et la Vénus qui décorait cette salle ne pouvait guère passer pour une sainte chrétienne.

Revenons au vestibule central. Nous gagnons de là l'anti-

chambre de la Reine (salle des Saisons) symétrique et semblable comme distribution à son cabinet. Les signes du Zodiaque, les éléments, les satyres y sont l'œuvre de Michel Anguier; Romanelli peignit au plafond l'histoire d'Apollon et de Diane. Il semble bien que le Bernin fit mettre dans cette pièce son buste de Louis XIV, aujourd'hui à Versailles.

Les deux salles qui suivent, la salle de Mécène et la Rotonde de Mars, ne furent pas décorées par Romanelli et Michel Anguier. Le marché du 22 juin 1658 qui prévoit les moindres ornements confie l'entreprise « au sieur Errard ». La présence de Charles Errard s'explique fort bien. Ratabon, le surintendant des bâtiments, l'avait connu chez Sublet de Noyers. Errard était l'ami et le collaborateur des Fréart, les neveux de Sublet, et c'est grâce à lui que Ratabon venait d'être nommé directeur de la nouvelle Académie royale de peinture et sculpture. Ratabon chargea Errard de dessiner les ouvrages de menuiserie et serrurerie et de peindre avec Noël Coypel les arabesques sur les volets des fenêtres dans l'appartement de la Reine.

En 1658, profitant d'une circonstance que nous ignorons, peut-être la nouvelle chute dont Romanelli fut victime « et qui lui couvrant le corps de gourmes et de douleurs l'aurait mené à la mort, si le Roi, soucieux de sa santé, ne l'avait fait soigner par ses propres médecins » (Pascoli), Ratabon, confia à Errard l'entreprise des stucs du salon et du salon doré.

Guillet de Saint-Georges a écrit : « Errard fit faire dans l'appartement de la Reine sous sa conduite et sur ses desseins plusieurs ouvrages de stuc par M. Marsy et par d'autres sculpteurs. » Cette allusion ne convient qu'à ces deux salles. Parmi les autres sculpteurs, nous connaissons au moins Thibaut Poissant, qui travailla dans la Rotonde et sculpta les masques qui, à l'extérieur, ornent les clefs des fenêtres. Thibaut Poissant était un des collaborateurs habituels de Louis le Vau.

Les peintures de ces deux salons ne semblent pas avoir jamais été exécutées. Peut-être la rivalité d'Errard et de Le Brun, qui ne permit pas à la Rotonde du premier étage de recevoir sa décoration, eut-elle le même résultat au rez-de-chaussée. Il faudra attendre le début du XIXe siècle pour que Barthélemy, Meynier et Biennoury y peignent les plafonds. Sous Louis XIV, les murs furent ornés de tableaux des collections royales; la *Suzanne au Bain* et la *Rébecca et Éliézer* de Véronèse,

achetées aux Bonaldi de Venise, paraient le salon de la Reine.

L'appartement d'été de la Reine-mère, commencé en 1655, était à peine achevé en 1665, lorsqu'elle mourut. Il nous offre un exemple caractéristique de la décoration à cette époque. Il est regrettable que les ornements de l'appartement des bains aient disparu. On aurait comparé la mode à son déclin des plafonds à compartiment et la mode nouvelle des voûtes peintes à fresque et ornées de stucs.

Cet ensemble marque l'apogée du style italianisant en France. Mazarin avait attiré à la cour de nombreux compatriotes, prélats, abbés, officiers, chanteurs et bouffons qui avaient traîné derrière eux des artistes et des ouvriers. Mazarin et Anne d'Autriche aimaient la richesse scintillante. Au moment où, par sa déclaration du 13 novembre 1656, le Roi interdisait les passementeries d'or et d'argent, les carrosses et les calèches dorées, la Reine-mère chargeait Dufaux et la Baronnière de faire briller sur toutes ses corniches, sur tous les cadres ce métal éblouissant.

Les stucs sont également une importation d'Italie. Depuis l'antiquité, ils y étaient employés ; les motifs charmants, les rinceaux, les édifices fantaisistes, dont étaient ornées les maisons romaines, étaient apparus dans les « grottes » aux artistes de la Renaissance. Primatice, le Rosso les avaient introduits à Fontainebleau. Bernin et Borromini recouraient à ce procédé expéditif.

Les Italiens du XVIIe siècle avaient montré comment, grâce à l'union de la peinture et du stuc, il est possible d'étaler, sur une vaste voûte, une composition dont l'unité et la variété viennent de ces divisions à la fois nettes et souples et la richesse du mélange des matières, des reliefs, des couleurs. Au début du siècle, les Carraches avaient, au Palais Farnèse, donné la formule de cet art. Pietro da Cortona, un des plus grands décorateurs de ce temps, avait montré la diversité de son imagination, lorsqu'il avait, au palais Pitti, décoré les salles de la Stufa, des Planètes, de Mars, de Jupiter et d'Apollon (1640-1646). Romanelli avait travaillé sous sa direction et n'avait pas oublié ses exemples, lorsqu'il était passé au service du Bernin. C'est le style brillant de Pietro da Cortona, académique des Carraches, théâtral du Bernin qu'il apporta en France. C'était là aussi le style, que, modifié à la française, Le Brun venait de faire triompher à l'hôtel Lambert et dont il allait montrer les ressources au château de Vaux.

Entre les palais Barberini et Pitti et le château du Louvre cependant, les différences sont évidentes. A Paris, pas de ces trompe-l'œil, comme chez le cardinal Antonio, pas de ces personnages peints qui passent devant les corniches. Les tableaux sont plus calmes. On y retrouve le souvenir du premier maître de Romanelli, le Dominiquin, et de l'admirateur de Zampieri dont Romanelli subit aussi l'influence, et qu'il avait pu connaître à Rome, le Poussin. L'histoire de Moïse permet à cet égard d'intéressants rapprochements.

Les stucs de Michel Anguier sont plus sobres que les stucs d'Italie. Si la rapidité de leur exécution nuisit un peu à la solidité des figures, s'ils sont inférieurs à ceux de Marsy, de Girardon, de Regnauldin, ils ne sont pas dépourvus de qualités. Les divinités sont en mouvement, mais ne gesticulent pas ; les satyres dansent, mais ne trépignent pas. Les Renommées gardent en leur corps cet élancement des figures de Jean Goujon qui leur confère une aristocratie de race. La leçon que le vieux maître continuait de donner à la façade du Louvre avait été comprise par Michel Anguier.

Nous avons perdu les arabesques d'Errard, mais elles devaient marquer la transition entre les arabesques de Vouet et celles de la galerie d'Apollon. Il y a dans les unes et les autres plus de fantaisie légère que dans les grotesques d'Italie. Nos peintres se sont inspirés de Raphaël plus que des contemporains italiens et ont adapté à notre usage le caractère de ces ornements.

Cette fantaisie apparaissait aussi dans le mobilier : le mobilier de l'appartement des Bains dont les bois imitaient l'émail bleu et se couvraient de fleurs écloses, le mobilier de l'appartement d'été où les soies de la Chine s'unissaient aux ouvrages de filigrane et aux laques de Coromandel. L'exotisme oriental, le luxe de l'Italie disaient les goûts de cette princesse espagnole qu'avait tempérés la modération française.

L'influence italienne devait durer peu d'années. L'essai de Romanelli ne fut pas heureux. Dès 1663, l'ambassadeur de Modène écrivait à son maître : « Les chambres de la Reine-mère peintes par Romanelli ont discrédité la peinture à fresque, parce que les murailles s'écaillent à cause du défaut des pierres et de la chaux. Aussi on ne veut plus entendre parler que de peinture à l'huile. » Peut-être l'incendie de 1661, qui avait ravagé la

galerie des Rois, située au-dessus des chambres, n'était-il pas étranger à ce *scrostamento*.

A la suite de cet accident, Le Vau fut chargé de doubler cette partie du Louvre vers la cour des offices, appelée aujourd'hui Cour du sphinx. Au premier étage, il disposa des pièces pour la bibliothèque et le cabinet de tableaux (salles Duchatel, Percier, escalier Daru). Ces pièces reposaient sur les vastes voûtes de salles basses (ateliers de moulage). Il semble bien que ces salles devaient servir de galerie des antiques. La salle des Ambassadeurs, vidée de ses statues, permettait d'agrandir les appartements privés de la Reine. Une chambre à coucher était établie entre la chambre de parade et cette belle salle et Le Vau construisait sur la cour deux pièces nouvelles, un oratoire (bureau du préposé aux moulages) et une salle de bains ovale (salle d'exposition des moulages, aujourd'hui rectangulaire). Ces pièces ne paraissent pas avoir été décorées. La mort de la Reine interrompit les travaux. Girardon établit son atelier et ses collections dans les salles basses, et, au XVIIIe siècle, des services divers se partageaient l'appartement d'été et les pièces voisines. Raymond y installa le Muséum ; il respecta les plafonds, mais détruisit les décorations des murs ; il substitua aux portes de côté des baies centrales ou utilisa comme supports les colonnes prises, à Aix-la-Chapelle, au tombeau de Charlemagne.

Des travaux qu'Anne d'Autriche avait confiés à deux grands architectes, il ne reste aujourd'hui qu'un souvenir ; seules les décorations de Romanelli, de Michel Anguier, de Marsy, de Thibaut Poissant, ont survécu. Le XVIIIe siècle et l'Empire ont détruit ces appartements de la Reine, que vantèrent les contemporains, comme la Restauration démolit les pièces qu'avaient aménagées Henri III, Henri IV et Louis XIV. Parmi les visiteurs du musée, combien imaginent à la place où les statues de marbre dressent leur frigidité, le jeune Roi qui danse pour Marie Mancini ou pour La Vallière, combien évoquent ces ballets, ces comédies, ces réceptions d'ambassadeurs, ces agonies, ces pompes funèbres, combien se représentent le Louvre de la reine Anne, de Mazarin, la demeure mi-château mi-palais, où résidait la plus brillante des cours européennes ?

LOUIS HAUTECŒUR.

MADAGASCAR

NOTRE CONTINENT AUSTRAL

(Avril 1925)

II[1]

AU GRÉ DE LA ROUTE (*suite*)

Les rues et les places de Tananarive. — Par les rues et les places de Tananarive, j'ai cheminé, j'ai flâné, j'ai musardé. Combien de fois? Combien d'heures? Je l'ignore, comme j'ai ignoré la satiété des fleurs et la fatigue de cette ville onduleuse et rouge.

Dans cette avenue, je me suis heurté à une course de bicyclettes, un jour de fête. Les parieurs ne m'ont même pas remarqué. Plus loin, des matches de football m'ont retenu. Le « Sport houve » disputait la partie au « Racing-Amboundroune ». Ailleurs, le « Iarivo University Club » essayait de bousculer le « Stade Olympique de l'Émyrne ». Dans un autre quartier de la ville basse, des jeunes gens de « l'Union Sportive d'Isotry » s'entraînaient au tennis avec leurs camarades du « Stella Club ».

D'une rue à l'autre, j'ai passé devant chez Blandine Raketamavo sage-femme, je suis entré dans l'échoppe de Rajanaory, « confection et réparation de meubles » et me suis arrêté devant des boutiques sans nombre, telles que celle d'Édouard Rasoamanambola, horloger, réparateur de machines à coudre et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1926.

machines à écrire, accordeur de pianos! Comme à Tarbes, à Cahors ou à Dinan, j'ai vu les tailleurs couper et coudre des habits, des cordonniers battre le cuir et piquer l'alène. Joseph Rafetra m'a montré son enseigne « Laboratoire de prothèse dentaire », tandis que Ravelojaona, — « vitres, couleurs et vernis », — débitait des rouleaux de papiers peints, et qu'ailleurs les drapiers mesuraient des lainages.

Les rues de Tananarive appartiennent à Madagascar de par la géographie, c'est certain. Mais comme on les situerait bien en Europe! Il n'est pas jusqu'au quartier des usines, dans la partie basse, autour de la gare, qui ne donne l'impression de quelque faubourg de nos grandes villes, mais d'un faubourg propre. Et le grand escalier ouvert comme les lames extrêmes d'un éventail et qui partage la ville, rappelle assez bien les montées en gradins de quelque célèbre pèlerinage.

Seuls les pousse-pousse et le casque des Européens trahissent le Tropique, l'Orient, l'Asie. Les antennes de la T. S. F. indiquent aussi le lien subtil et aérien entre la France et son continent austral, comme la pensée qui unit deux êtres qui s'aiment et que l'espace seul maintient séparés...

En vain, dans ce mélange, je cherche l'âcreté des sensations africaines. Le cœur est pénétré, l'esprit charmé, le désir de la patrie tempéré. Sur les plateaux de Madagascar il ne saurait être question de nostalgie.

Le Village bleu. — Il existe à Tolède, nous dit Maurice Barrès, quatre-vingt-dix églises, dix-huit couvents. L'Imèrina est parsemée de villages; et chaque village élève dans le ciel un clocher, parfois plusieurs églises. A Tolède, les sanctuaires et les lieux de retraite abritent et nourrissent des moines et des prêtres. En Imèrina, certaines églises ne sont desservies que tous les deux mois.

Nulle recherche d'art en ces bâtisses rouges destinées aux rites sacrés. La brique des maisons est aussi la brique du sanctuaire. La même inspiration a guidé les maçons. Seule, la hardiesse des clochers dénote la concurrence entre les fidèles et rappelle les pieuses compétitions du moyen âge.

Dieu n'a pas toujours l'honneur de la tuile. Le chaume apporte parfois la note rustique que j'aimais à retrouver chaque hiver de mon enfance dans la crèche de la Nativité. Devant

l'une de ces chapelles revêtues de paille de riz noircie par les saisons, je crois même entendre encore l'air naïf et candide qui berçait la douce somnolence des vêpres de Noël...

Mais voici qu'à grands cris apeurés et à coups de trique, les bouviers dégagent les charrettes à bœufs qui avaient encombré la route et provoqué un arrêt. Et l'automobile continue à rouler sur la route rouge, au pied de falaises rouges, au bord de rizières ou d'étangs.

Nous passons près d'Ampohidempouna et de l'Observatoire fondé par les Pères Jésuites bien avant la conquête. Plus loin, un lac décore le parc d'une résidence du Gouverneur. Une villa le surplombe et semble venue de Saint-Cloud tout d'une pièce. Des carrières, des usines, des fours, sont dispersés dans la campagne inégale. Le roseau des bas-fonds alterne avec l'eucalyptus planté sur les hauteurs et le long des chemins. Les maisons des Houves craignent de se singulariser. Chacune a son jardin, son verger. Des roses s'y mélangent aux hibiscus. Des pêchers et des abricotiers y voisinent avec les manguiers et les goyaviers; comme dans les parcs de la ville, les chênes de France marient leurs branches avec celles des flamboyants africains. A certains endroits, on dirait que la route du Village Bleu nous a conduits en Limousin...

... Ambohimanga! « Le Village Bleu », ainsi appelé pour la sombre ceinture de forêts qui enveloppe ce nid d'aigle, repaire féodal où régna le « Seigneur au cœur de l'Imèrina, » avant d'entrer à Tananarive. Andrianampoïnimèrina, s'il eût assez vécu pour connaître Laborde, l'eût empoisonné suivant la coutume ou en eût fait le meilleur de ses collaborateurs.

Un chemin tournant escalade la montagne sombre et voici soudain apparus, à côté d'une petite cité indigène, les remparts de la ville sainte, de la ville dynastique. Remparts puérils, élevés à l'imitation de forteresses aperçues dans des livres d'images, crénelés et armés de canons plus puérils encore. La porte franchie, c'est tout de suite la case du fondateur, — bois et chaume, — très élevée ; l'emplacement des anciennes tombes royales ; des chemins de ronde masqués avec des précautions affectées; des caponières maladroites. Et au-dessus, une villa tout en bois, où les souverains et plus tard Gallieni venaient se reposer des bruits de la ville, au milieu de tentures en soie et de meubles Louis-Philippe. Une terrasse, noyée dans l'ombre

d'arbres immenses, domine la plaine où l'on distingue à perte de vue les villages, les clochers, les routes et les rivières. De là aussi le vieux Seigneur dictait dans le recueillement le premier Code des lois malgaches, où les ministres des Colonies pourraient puiser d'utiles renseignements.

Ambohimanga fut le Versailles des Houves. Il en fut aussi le Saint-Denis, jusqu'au jour où, pour supprimer un foyer mystique d'insurrection, Gallieni fit transporter à Tananarive les dépouilles des souverains.

L'un d'eux y avait pris place dans des circonstances aussi singulières que celles de sa mort. Radama II, fils de Ranavalona Ire, la reine aux sorciers, qui ne trouva rien de mieux pour assurer son trône que de faire périr par la sagaie ou le poison une partie de ses sujets, avait été élevé par Jean Laborde et se trouvait acquis aux idées européennes, surtout aux idées françaises. Cela porta ombrage aux seigneurs et aux officiers du palais qui conspirèrent. Tout étant bien convenu, il ne restait plus qu'à faire disparaître le roi. Par le fer? Il n'y fallait pas songer, la chose étant défendue, — *fady*, — et pernicieuse aux meurtriers. Par le poison? Radama se tenait sur ses gardes plus que chacun en ce temps-là.

... Quelques officiers l'étranglèrent un soir avec son foulard de soie.

Sans perdre un instant, les conjurés mirent le corps dans un cercueil préparé d'avance, après l'avoir enveloppé de *lambas* précieux, comme il se doit. Et vite, dans la nuit, un cortège s'organisa pour transporter le roi à Ambohimanga. Le ciel s'était fait leur complice. Des lueurs brèves et brutales, vestiges de la saison des pluies, éclairaient les sommets et aussi la petite troupe qui se hâtait sur le chemin, à travers les rizières. Ils allaient tous, courbés, pressés d'en finir et de retourner au palais avant le jour pour cueillir des mains de la reine et du premier ministre le fruit du régicide. Ils allaient, ployés comme les tiges de riz sous le vent qui commençait à souffler, quand tout à coup les porteurs laissèrent tomber le cercueil et s'enfuirent. Rattrapés et interrogés par les officiers, ils firent signe d'écouter... Horreur! Des cris résonnaient sous les planches de la funèbre caisse! Radama n'était pas mort! Radama appelait! Hâte ou émotion, le foulard sans doute avait été mal serré.

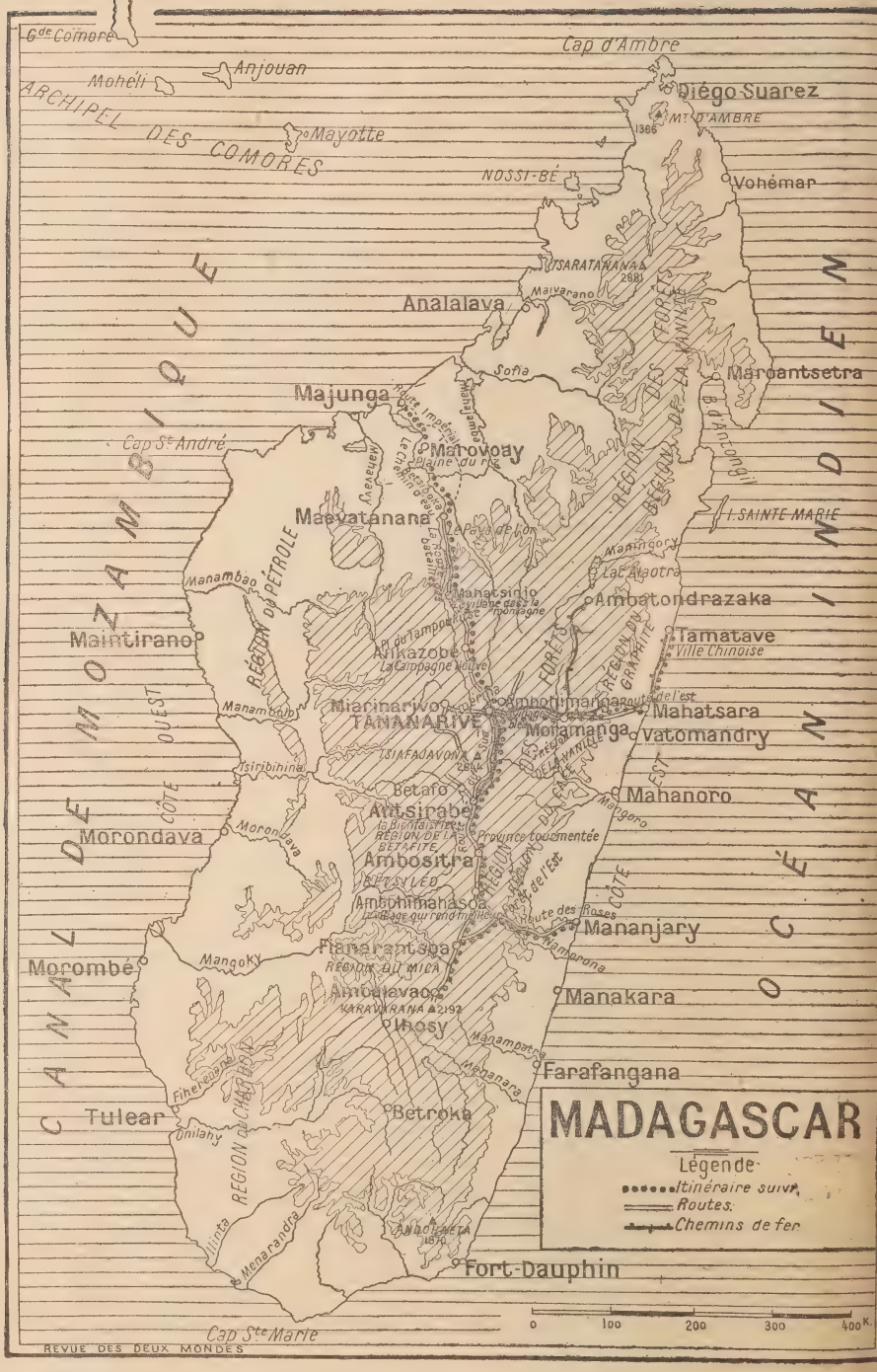
MADAGASCAR
Légende
Itinéraire suivi
Routes
Chemins de fer
Cap d'Ambre
Diégo Suarez
Mt d'Ambre
Vohémar
Nossi-Bé
Anjouan
Mohéli
Mayotte
Archipel des Comores
Grde Comore
Tsaratanana
Analalava
Majunga
Mahajanga
Marovoay
Maevatanana
Maroantsetra
I. Sainte Marie
Ambatondrazaka
Tamatave
Ville Chinoise
Maintirano
Antsohihy
Miarinarivo
Tananarive
Mahatsara
Vatomandry
Mahanoro
Antsirabe
Morondava
Ambositra
Ambohimahasoa
Mananjary
Morombé
Manakara
Ihosy
Farafangana
Tulear
Betroka
Fort-Dauphin
Cap Ste Marie
Cap St André
Canal de Mozambique
Océan Indien
Côte Ouest
Côte Est
Région du pétrole
Forêts
Province tourmentée
Route des Roses
Revue des Deux Mondes

Quoi qu'il en fût, Radama était en train de fausser le jeu. Quelqu'un parla de déclouer le cercueil et de l'achever. Mais il se défendrait peut-être, maintenant qu'il était averti! Un vrai Houve prend ses précautions en face du danger. On n'en prend jamais assez, n'est-ce pas?

L'un des officiers parla de le percer avec une sagaie, à travers les planches. Mais il n'y fallait pas songer. La sagaie était en fer... L'énervement gagnait ces hommes qui entouraient le cercueil. Un éclair, par moments, montrait les faces grimaçantes, les yeux jaillis de leur orbite. Quelques-uns s'agitaient. La consternation s'abattait sur les autres.

... Et toujours les cris qui heurtaient la caisse par dedans !

On ne pouvait rester là. Il fallait en finir. Un des officiers eut une idée, inspirée par la haine et le désir des honneurs qu'il ne manquerait pas de réclamer le lendemain.

— Un clou, un clou d'argent? demanda-t-il.

Un des hommes apporta un de ces grands clous en métal précieux avec quoi l'on devait fermer la tombe sacrée, la « maison sainte ». Et celui qui avait eu l'idée le saisit, prit un marteau, se pencha sur le cercueil pour repérer l'emplacement de la tête.

... Il est *fady* de faire périr un roi avec le fer, mais pas avec le « métal blanc ». Dans la nuit on entendit les coups de marteau qui enfonçaient le clou d'argent. Il y eut deux arrêts : un pour crever la planche et l'autre pour crever la tête. Puis, cela fit un bruit plus mou...

Quand plus rien ne bougea dans le cercueil, la petite troupe rechargea son fardeau et s'en fut à Ambohimanga, tout en haut de la montagne bleue, pour y ensevelir le corps de Radama. Le vent secouait les arbres. Chacun respirait mieux, se sentait plus léger. Nul d'entre les complices ne fit jamais allusion à l'événement.

Le gouverneur houve d'Ambohimanga nous a reçus avec une politesse exacte et facile, à la mesure accoutumée sans doute de ces officiers qui, dans la nuit 2 mai 1863, achevaient d'assassiner leur roi...

Anosy. — Encastré dans les rochers rouges qui soutiennent la ville, envahi par les nénuphars que le vent chasse d'un coin du pentagone pour les pousser dans un autre, le lac d'Anosy

est à Tananarive comme un pendentif de brillants à la gorge d'une femme. La ville, le soleil et la lune s'y mirent tour à tour. Au centre est un îlot relié à la terre ferme par une petite digue, où le dimanche une foule recueillie vient s'asseoir suivant la coutume des aïeux. Une petite estrade. Un kiosque minuscule. C'est tout.

Anosy est le conservatoire des chants nationaux qui ont gardé pour thèmes favoris les ancêtres, l'amour et l'enfant. Des valihas (1) antiques ou de modernes guitares accompagnent d'une musique tour à tour lente ou sarcastique les longs récitatifs et les poésies légères...

Rakoute est grand, ses bras sont forts,
L'angade sur l'épaule, il part avant le jour,
Il ne rentre dans sa maison qu'avec la nuit...
Rakoute aime la belle Razâfy!

La tempête fait crier la forêt,
Les torrents entraînent la terre rouge.
Qu'importe! Rakoute fouille la terre pour y trouver de l'or...
Rakoute aime la belle Razâfy!

Razâfy porte le lamba comme une fille noble.
Ses paniers sont gonflés comme ses seins.
Sa maison est toujours pleine d'amoureux...
Rakoute aime la belle Razâfy!

Rakoute est fatigué
La terre est plus forte que ses bras et ses jambes.
Qu'importe! L'amour de Razâfy le récompensera...
Rakoute aime la belle Razâfy!

Razâfy est étendue sur son lit,
Ranaïvo l'enlace tendrement.
Dehors la pluie tombe sur le chemin,
La nuit approche... Rakoute aussi...

Et Rakoute s'éloigne tristement...
Rakoute aime la belle Razâfy!

Autour des chanteurs, à la surface du lac, des pêcheurs à la ligne sont accroupis à ras de l'eau sur une petite plate-forme

(1) Guitare cylindrique en bambou dont les cordes sont faites de fibres décollées et tendues sur de minces chevalets.

montée avec quatre bambous. Pendant les douze heures du jour, chacun surveille ses lignes disposées à plat comme les rayons d'un ostensoir... *mouramour!* tout doucement! (1).

Le marché du Zouma. — Un peu partout, les croisements de chemins, les cols dans la montagne, où cultivateurs et marchands se réunissent périodiquement, ont conservé l'appellation, déformée de l'arabe, des jours de la semaine. On trouve comme au Maroc des Alaroubia, et des Alakamis, des Talata et des Sabotsy. Cela change un peu des villages placés sous le vocable l'eau, de bois ou de pierres qui sont ici la commune règle.

Le jour du marché à Tananarive est fixé de date immémoriale au vendredi, et s'appelle Zouma. L'événement de chaque semaine a lieu sur la grande place, au bas de la dépression située entre les deux jambes de l'Y. Des auvents servent l'abri aux maraîchers, fruitiers, boutiquiers et brocanteurs. Bâtisses régulières et sans goût, qui ont une allure de camp militaire. Tout autre est le marché en plein air qui se tient sur le côté opposé. Dès sept heures, il n'y a plus d'emplacement libre, et tout de suite la couleur de la foule surprend. En Europe, les foules sont laides, sombres, atones; en Afrique occidentale, le bleu se mélange largement au blanc; au Maroc et en Algérie, la teinte crème de la laine naturelle domine. Ici, tout est blanc, jaune clair et rose.

Blancs les lambas, les parasols ouverts sur chaque éventaire, comme le riz, les haricots, les fibres d'aloès; jaunes les raphias, les paniers, le *paddy*, les citrons innombrables, les chapeaux de roseau tressé; roses les soieries, les écharpes, les ananas, les fruits étranges, et aussi... les roses.

De minute en minute, l'agitation, ou plutôt le mouvement s'accroît. C'est comme une ondulation qui bouillonne au centre et se nourrit par les bords. Des deux escaliers de l'avenue de France des formes blanches descendent d'Isotry, d'Ambourdrouna. D'autres se laissent glisser des hauteurs d'Andoala. Il en vient de partout, de la gare, des faubourgs et, par des sentiers en équilibre entre deux rizières, des mille villages épars sur la grasse plaine de l'Imèrina.

(1) On va élever dans cet îlot un monument aux Morts de la Guerre. Il y avait donc des marins malgaches? Ou manquerait-on de place sur une des belles collines qui entourent Tananarive?

Il en est qui arrivent des districts voisins, d'Arivonimamo, de Miarinarivo, amenés sur les routes empierrées au pas lent de leurs attelages de bœufs. Émotion et joie sur leurs visages : ces paysans nobles et lourds, ces campagnardes hâlées qui mettent leur coquetterie à imiter pour un jour les dames de Tananarive, viennent rencontrer les soixante mille citadins qui les attendent.

Mais, à vrai dire, comment serait-il question de confondre les femmes de la campagne, peignées deux fois par mois seulement, vêtues de cotonnades et de dentelles mécaniques, avec les belles des quartiers d'Isoraka, de Tsaralalana ou de Faravohitra? Ces dernières ont des yeux qui eussent affolé Gauguin et elles manient l'ombrelle comme des Japonaises. Leur teint velouté de pêche jaune mûrie dans une vigne méridionale, elles savent le rehausser d'une mouche placée au bel endroit. Elles connaissent tous les secrets de la dentelle européenne et gardent le haut goût de voiler leur corsage avec le lamba ancestral en soie claire dont elles se drapent comme des patriciennes de Rome. Quant à leurs admirables cheveux noirs, elles n'ont pas encore commis l'hérésie de les écraser sous des chapeaux à la mode. Elles parlent enfin avec discrétion la musique de leur langue malgache, s'expriment à l'occasion en un français correct et descendent les marches d'un escalier à la façon de Mlle Cécile Sorel.

On se demande s'il a fallu des années ou des siècles d'une civilisation semblable à la nôtre pour permettre à ces femmes de la ville de fixer ainsi à leur taille une robe plissée, de porter avec une telle élégance le bas de soie, le soulier vernis à talon Louis XV.

Mais voici neuf heures. Il semble que le ton de l'élégance vient de s'aviver. Dans l'allée centrale, des toilettes insolites donnent aux yeux la même sensation qu'au palais un bonbon acidulé. Les soies des lambas sont plus chatoyantes ; les plissés des robes plus corrects; les yeux agrandis de *kohl* et les mouches provocatrices; les bas de soie plus fins ; les ombrelles mieux disposées pour faire valoir les teints d'or mat.

Jusqu'à dix heures, ces nouvelles élégantes explorent l'avenue où s'écoulent promeneurs et acheteurs. Leurs regards ne cherchent point à distinguer le riz le mieux décortiqué, les légumes et les fruits avantageux. Ils cherchent d'autres

regards sous le casque, sous le feutre ou le chapeau tressé. Ils s'y accrochent quand ils les ont découverts. Les lèvres ne négocient pas le prix des fibres d'aloès, ne discutent point la pesée des bouchers qui débitent la viande à deux francs le kilo. Entr'ouvertes sur les plus belles dents du monde, elles envoient des sourires précieux et timides, ou murmurent des salutations affectées.

... Sous le soleil qui éclaire directement le marché, en face des maisonnettes rouges piquetées de clochers, ces jeunes femmes et ces jeunes filles, seules ou accompagnées de leur mère, sont venues sur la place du Zouma conquérir tout simplement un fiancé ou, à son défaut, un amant...

Comme l'heure s'avance :

— *Véloumé !* Au revoir ! disent ces « filles du Sud belles comme le soir (1). »

L'Acropole malgache. — Côte à côte, les palais et les tombeaux, vestiges tout au plus centenaires de l'histoire des Houves, se sont réunis sur le toit de la ville. A cela près qu'un cadavre, fût-il houve, est moins encombrant qu'un vivant, les tombeaux ressemblent aux palais de la plus étrange manière, comme si, dans ces demeures amoindries, la vie continuait, silencieuse et apaisée.

Maisons saintes correctement alignées, qui abritent les restes d'Andrianjaka et de ses fils, palais de bois, palais de pierre, ce sont eux que je suis allé visiter avant de quitter la capitale. Le quartier royal d'Andoala est à la fois un pinacle d'où les rois surveillaient la riche Imèrina, et le sanctuaire de l'esprit et du caractère malgaches.

Les anciens palais sont de simples villas d'une fantaisie singulière, en bois précieux, couvert de peintures maladroites. Les autres, en pierres taillées, ont par malheur échappé au bombardement de 1895. Au troisième obus, Ranavalona III capitula : c'est grand dommage ! Maintenant ils abritent des collections d'objets en clinquant, de verroteries à facettes, de friperies, d'enfantines défroques de soie, d'uniformes grotesques ou détournés de leur usage, de trônes et de palanquins dignes de figurer dans une fête foraine et qui furent les attributs du pou-

(1) Pierre Camo.

voir des derniers souverains. J'aime à croire que les résidents et les consuls, qui offraient au nom de leur Gouvernement un pareil attirail d'accessoires de théâtre, ont dû s'amuser...

A côté de ces futilités, voici, recueillis par l'Académie malgache, des manuscrits et des volumes relatifs à l'histoire du pays, des collections de minéraux, de plantes, et d'animaux naturalisés. Plus bas, ce musée renferme quelques squelettes d'épyornis disparus à jamais de l'île et dont cependant les habitants parlent encore, de lémuriens géants qui ont dégénéré en minuscules *makis*, d'hippopotames plus petits qu'un bœuf, que cette terre malgache a fini par absorber après avoir réduit leur taille. Et comme un témoin de ces surprenants phénomènes de décadence physique, un squelette de Houve qui est à lui seul un enseignement. Ossements graciles et ténus, vertèbres, tibias, humérus, fémurs d'adolescent, surmontés d'un crâne démesuré : voilà qui semble devoir expliquer bien des singularités, quand on essaie de pénétrer l'esprit de cette race, de sonder son cœur et ses reins.

Dans ce quartier royal, la seule impression de majesté nous vient de la case qui servit de palais au premier grand souverain houve : Andrianampoïnimèrina, au temps où les flancs de la montagne étaient encore tapissés de bois et de broussailles.

Édifiée en 1796, ses murailles sont en madriers de bois dur. Le toit, en fer de hache, est encore de chaume comme aux premiers jours. A l'intérieur, un siège en bois grossièrement taillé représente le trône. Le lit est rustique. Du sol émergent des jarres de terre cuite. Sous les meubles, d'autres sont enfouies qui contenaient jadis le trésor de guerre. Le moindre roitelet de l'Afrique occidentale apportait plus de luxe à sa cour, plus de soin à sa personne. Mais il en est peu qui aient dicté leurs lois et parlé à leur peuple avec plus de sagesse. Cet étonnant seigneur, dont la figure fascine encore ceux qui étudient son règne et ses actes, ne connut le faste qu'après sa mort. Il repose maintenant sous un palais en miniature, palais aussi puéril que ceux qui l'environnent.

Sur les cubes de pierre qui supportent ces « maisons saintes » une main vulgaire inscrivit gauchement la généalogie des souverains, — quatre reines sur sept, — non point en lettres d'or, mais avec du coaltar :

Andrianampoinimerina, 1788-1810.
Radama I, 1810-1828.
Ranavalona I, 1828-1861.
Radama II, 1861-1863.
Rasoerina, 1863-1868.
Ranavalona II, 1868-1883.
Ranavalona III, 1883 (morte à Alger, le 10 mai 1917).

Ce que les cinq derniers noms renferment de futilité, de gloriole enfantine, de fourberie et de faiblesse, de lâches calculs et d'inutiles discours, de paroles données et reprises, d'ordres ténébreux, de comptes de concussion et de décrets d'empoisonnement, de lois fantaisistes aussitôt rapportées que publiées, d'intrigues ourdies avec l'étranger jaloux, tout cela les vents qui ne cessent de balayer le sommet, d'éventer les palais ridicules et les maisons saintes, me le répètent. Leur tourbillon, qui vient de l'autre sommet, du « Village Bleu » perché en haut de la forêt sombre et d'où partit l'idée d'unité, chante le mot du fondateur : « Têtes légères, *maivan doha*, têtes légères. »

En voilà un qui connaissait bien sa tribu houve, son peuple malgache ! Il en fut le premier le véritable maître, bien que son manteau royal ne fût tressé qu'en roseaux de l'Ikoupe !

De la plate-forme du palais, la vue s'étend sur un des plus rares paysages qui se puissent voir. Le soleil déclinant inonde l'Imèrina de lumière chaude. Mosaïque de jade et de cornaline. Richesses et repaires. Prairies et chapelles. Routes et canaux. Lame d'argent ondulé de l'Ikoupe. Et partout, tantôt parsemées, tantôt groupées, ces éternelles petites maisons rouges que perce une cheminée d'où sort un peu de fumée bleue. Du sommet d'Andohala, tout cela paraît une de ces cartes en relief que l'on expose au Louvre pour donner la véritable physionomie de tel paysage inaccessible au visiteur dominical. Il n'est pas jusqu'aux rangées d'arbres qui jalonnent les voies, jusqu'aux bosquets proches des églises qui ne donnent à ce tableau l'allure d'une disposition artificielle et maniérée.

Mais voici qu'au moment de m'arracher à la contemplation de ce spectacle, détournant à dessein les regards de l'horrible palais du premier ministre, une fête se prépare dans l'Ouest. Le soleil, comme une masse de fer incandescente qui roule au marteau-pilon, s'affale sur le Tampoukètse !...

Le coucher de « l'Oeil du jour ». — Les couchers de soleil de Tananarive ! On les a décrits en prose. Des poètes les ont chantés. Ils demeurent un inépuisable sujet. Un peintre, même Turner, y fatiguerait son ardeur, y userait sa palette. Ils sont chaque jour d'une gloire diverse ; chaque jour ils composent une symphonie nouvelle aux thèmes inconstants, aux rutilantes variations.

Adieux du soleil aux campagnes de l'Imèrina, aux pics et aux rizières, aux dômes et aux forêts... Tantôt l'astre, pareil à un amant, pour faire désirer son retour met toute son âme dans ce dernier colloque. Tantôt un désespoir tourmente ses flammes comme s'il devait pour toujours se refroidir dans la nuit.

Il semble alors que, dans le couchant tout entier, se propagent des rumeurs indicibles et des sonorités étranges, — débordements wagnériens au plain-chant scolastique, entrecoupés d'attentes indéfinies, menacés d'écrasants silences, — et que l'âme seule peut entendre.

...Et pour scène à la taille de ce jeu fantasque, un ciel rempli de véhémence et de grands anathèmes romantiques, un ciel hanté de la folie de Rollinat, un ciel coruscant pour parnassien somptueux, maître ès joailleries barbares....

... Le ciel est ici plus instable que la tête légère des Malgaches. Souvent, les lueurs commencent à s'établir dans les airs, s'appuient sur une chaîne de monts assombris ou sur un nuage si exalté qu'il semble aller chercher Dieu lui-même. Vous les croyez définitives. Vos yeux se reposent un instant de ces feux sur les campagnes de jade tourné au malachite, sur les collines devenues monceaux de briques brûlées. Et quand vous les relevez, un invisible esprit a brassé le cuivre en fusion, l'or vert, l'or jaune, l'or rouge, les flots glauques ou gris perle, les émaux persans, les transparences céladon, les traînées de cendre, les écharpes éclatantes perdues dans l'éther comme arrachées par le vent à des épaules de femmes. Accourus du nord, du sud et de l'Orient, surgis de leurs retraites souterraines, les Louloun'tany et les Midjouroun'tany ont bousculé l'espace !

... Mais, au moment où l'on pourrait croire à l'antique dispute du ciel et de l'enfer, voici que le jeu vient de changer encore. La terre, abandonnée, propose ce qu'elle reçut durant

le jour, — rayonnement de ses masses magnétiques. Les nuées lui répondent et forment au-dessus d'elle un voile compact et lumineux. Un ouragan de clartés semble se déchaîner au dernier moment. De longs incendies lèchent la voûte. Des sommets s'allument soudain pour s'éteindre aussitôt et passer la flamme à d'autres volcans jusque-là paisibles. L'Ankaratre et le Tampoukètse reprennent des couleurs. On croit, subjugué, que le jour va revenir sur ses pas... Ce n'est qu'une feinte. Tout se mélange. Tout se dissout... L'orgie se termine en langueur. La symphonie s'achève en notes adoucies, minces comme les pointes d'une chevelure dénouée...

LA ROUTE VERS LE SUD

Quitter une ville est, pour le voyageur, la rançon du plaisir qu'il y trouva. J'éprouvais ce sentiment, tandis que la fidèle Panhard qui m'avait mené sur les routes de l'Ouest m'emportait, au matin, sur la route du Sud, laissant derrière nous la « Cité des Mille », heurtée de nuages, dressée au milieu du riz en herbe et des roseaux d'où quelque jour s'élèvent les ondes fébriles qui fatiguent la population.

Un dernier regard à la colline Voyron, que le premier ministre Rainilaïrivony avait commencé à faire découper en tranches, afin que les pluies détruisissent, avec ce sommet concurrent, le point d'appui d'un assiégeant possible ; un coup d'œil sur les vastes usines du faubourg de Soanierana; et nous voici rapidement, les rizières et l'Ikoupe une fois franchis, en pleine campagne, sur une route qui monte, qui descend, ondule, s'infléchit au gré d'un terrain mouvementé.

Par instants, nous longeons la nouvelle voie ferrée, partie de Tananarive pour s'enfoncer jusqu'à Antsirabé, vers le pays betsiléo. De tous côtés la campagne houve a repris son aspect : bœufs dans la lande, rizières dans les creux, vergers autour des villages rouges. A flanc de coteau, ceux-ci nous regardent passer. Dédaignant leurs antiques murailles, ils ont franchi le fossé qui les protégeait et se sont installés en plein champ. Ils ont confiance...

Dans cette grande banlieue de Tananarive, des engins rapides nous croisent, dépassent un pousse-pousse dans lequel un vieillard salue, un autre où sourit de toutes ses jolies dents

une dame de l'endroit en déplacement. Le granit de l'empierrement, l'herbe des fossés, les giroflées des talus, le ciel en mouvement et l'air frais, rien ne me rappelle une route coloniale quelconque. Les bourjanes tirent et poussent; les cyclistes pédalent. Les motocyclistes font mugir leur trompes, éperdument. Notre chauffeur, impassible, dix-huit ans, cigarette aux lèvres, évite ses compatriotes, dépasse les uns, frôle les plus lents à se garer, repart en trombe au milieu d'une véritable allée de mimosas. Leur frondaison est illimitée, si dense que l'on ne saurait apercevoir la proche campagne. Seules des montagnes au loin s'essayent à changer de couleur, aux alternances de nuages et de sérénité.

Les « maisons froides ». — Comme autour de Tananarive, les sommets sont libres, c'est-à-dire réservés aux morts. Sur chacun se dresse un mausolée à terrasse, bâti de briques ou de pierres. Je m'approche un instant d'une de ces maisons plates qui tiennent du temple grec. Battues des vents, fièrement dressées en face des nuages, elles sont les seuls vestiges de l'ancien temps, les seuls témoignages du culte profond et secret des Malgaches. Insensibles à l'humeur du ciel, leurs habitants n'y poursuivent pas moins le cours de leur existence; ils en ont changé simplement le mode. A tel point que chaque année, la famille du défunt vient lui tenir des discours, l'enrouler de lambas neufs et le changer de position, à seule fin de lui éviter quelque fatigue...

Mais la pluie, suspendue jusqu'ici, tombe doucement sur la campagne comme de la brume fondue. L'herbe s'incline, chargée. L'ocre de la terre devient plus foncé. Les sommets s'embuent. Et je dois regagner ma voiture, abandonnant à leur sereine tristesse ces demeures glacées où nul feu ne s'allume jamais...

La province tourmentée. — Une saison, une année entière me paraît écoulée depuis le jour où j'ai quitté le pays de l'Ouest. J'y avais retrouvé les pentes de la Guinée dans leur descente vers la mer. Et, dans le pays élevé que je parcours, me voici transporté presque aux antipodes.

L'Ankaratra, ce gros bouddha pansu installé sur la droite, j'ai vu son frère quelque part dans le Cantal, avec les chau-

mines, les bœufs qui paissent l'herbe des mamelons, et jusqu'à ces monuments plats, portés en l'air, qui pourraient être, à coup sûr, des tables géographiques et non des « maisons froides ». Que dire du peuple des basses-cours qui encombre la route à la traversée des villages et que les maîtres écartent en premier lieu du passage de l'automobile avant de s'occuper des enfants ; des femmes qui sortent, curieuses, sur le pas de leur porte ou qui se penchent à leur balcon ? Elles ont le teint hâlé des paysannes de notre Midi, de même que les charrons et les forgerons qui travaillent en plein air...

Et comme dans notre Massif central, on rencontre ici des sources brûlantes où les Malgaches viennent soigner leurs douleurs. La plus célèbre, Antsirabé, groupe autour d'elle une colonie européenne, et nous accueille entre l'Imèrina et le Betsiléo, au centre du pays le plus gracieusement pittoresque que l'on puisse imaginer. Antsirabé est une véritable gemme sertie de brillants. Le climat y est agréablement égal, au milieu des terres les plus fertiles qui soient et des attractions naturelles les plus variées. Ici, Betafo, ville de province française, bâtie sur une colline d'urane et de radium, avec son double panorama. Plus loin, des lacs d'une sauvage candeur, des vallées somptueuses, des ballons drapés de verdure, des pics dressés comme des défis dans les plaines remplies d'une animation campagnarde. Et, au milieu des champs de maïs et de blé, des rizières et des bosquets, Tritrive, coupe sublime, volcan éteint qui présente au ciel comme un miroir l'énigme impassible de ses eaux.

A l'invitation de la nature, l'homme a répondu. Vichy et surtout Deauville pourraient envier la gare d'Antsirabé. Le Grand Hôtel domine superbement le paysage avec l'allure d'un Font-Romeu en réduction. Un hôtelier aux gestes paisibles et à l'accent méridional, vous fait servir des repas succulents qui, pour un prix modique, dans une salle tendue de papier à ramages et de rideaux de cretonne fleurie, vous transportent en droite ligne à Toulouse. Sans les garçons de salle au teint cuivré et qui ont gardé les bonnes traditions du service correct et complaisant, l'illusion serait complète.

Comme la vie à Antsirabé est chose aisée, utile et douce, des villas s'élèvent chaque année plus nombreuses, où viennent se reposer les colons de tous les points de l'Ile, de Bourbon et

de Maurice, même de la Côte orientale d'Afrique, de Mozambique et du Natal.

Sur cette terre faite, comme je l'ai dit, de radium et d'urane et qui exhale encore le tourment de ses volcans refroidis, il s'opère des guérisons qui tiennent du miracle. On me cite à l'envi les cas les plus sérieux, les troubles les plus graves, dissipés et réduits en l'espace de quinze jours, au point que je m'attends à lire des ex-voto de reconnaissance un peu partout dans ce pays dont le bouleversement anéantit en un jour de fureur la faune de sa préhistoire, et qui maintenant dispense à tous généreusement ses bienfaits.

Au village qui rend meilleur. — Si les Betsiléos, chez qui nous venons de pénétrer, ont ainsi nommé une de leurs principales bourgades, c'est qu'elle est sans doute, elle aussi, un lieu de santé et de repos.

Pour y arriver, il faut dépasser Ambositra, ses parterres et ses haies de rosiers, ses pommiers, ses pêchers et ses noyers, et ses villas de retraite pour Français qui ont adopté la patrie malgache. On traverse aussi des vignes qui alternent avec des champs de manioc ou de pommes de terre, et soudain, à un détour de la route, Ambohimahasoa (1) s'offre à la vue, étendu sur une croupe, dominant les rizières assemblées au fond de la vallée. Ses maisons, de teinte claire ou d'ocre délavé, posent une note de gaîté dans ce paysage d'herbe et de granit, parmi les bois d'eucalyptus frissonnants et les prairies envahies de blocs erratiques qui marchent en ordre dispersé.

Rien de trop grand au « village qui rend meilleur ». Du charme le plus sensible. L'âme et le corps y sont également légers et satisfaits. L'opulence y règne; et si l'effort existe, on ne s'en aperçoit point, tant il y a de mesure en toute chose. Les fonctionnaires sont souriants. Les paysans sont calmes comme le pays. Dans l'hôtellerie tapissée de papier peint, les lits en palissandre rappellent à s'y méprendre ceux en noyer verni du Périgord ou des Charentes. Pas de moustiquaires, naturellement, et des fenêtres exiguës par où le matin pénètre à la façon des matins de Bretagne ou du Gers, avec son cortège

(1) Prononcez Ambouhimachou et Amboustre, sinon aucun indigène ne saurait vous indiquer ces villes.

de brume familière, de cris de basse-cour, de parfums à peine éveillés et le chant des enclumes.

Le Résident me montre autour de sa demeure des violettes à profusion, des œillets, des roses et d'autres fleurs encore qui encombrent les parterres. Il me fait visiter son jardin potager et son poulailler, son verger et sa villa, les porcheries municipales, son tennis et les usines.

Il ne me parle pas de séjour colonial. Il a raison...

Les escaliers de jade. — Bout à bout, les vallées se suivent. La route du Betsiléo qui les unit comme le fil d'un collier, franchit les passages élevés qui les séparent, se perd dans les forêts d'eucalyptus plantées par Gallieni et Lyautey, écarte les rochers qui la menacent, mélangés aux *tapias* grisâtres où se complaisent les vers à soie.

Par endroits, une file de charrettes à bœufs nous rappelle une fois de plus les Mérovingiens. Le gémissement des moyeux, le grincement des freins donne pour un instant de la voix à cette solitude. Après l'effervescence de la capitale, on pourrait croire à un abandon de la terre. Il n'en est rien. Ambositra, avec ses vergers, ses roses et ses mineurs invisibles penchés sur les béryls et les micas, le « Village qui rend meilleur » lui-même, ne sont que les jalons du pays fertile qui va d'Antsirabé la bienfaitrice, à Fianarantsoa la porte des provinces méridionales.

D'un bout à l'autre de ces vallées silencieuses, les pentes à droite et à gauche, ainsi qu'en d'autres provinces la plaine, sont devenues la proie des Betsiléos férus d'agriculture. Conquête difficile. De même que sur les bords du Rhin et de la Moselle pour les vignobles, la montagne est entaillée de gradins qui captent et retiennent à des hauteurs incroyables les moindres filets d'eau jaillis de son flanc. Et comme deux fois par an le Betsiléo y sème le riz sacré, un dieu propice revêt de jade pur les marches de ces escaliers.

... D'une ferme à l'autre, cette divine architecture s'étend d'Ambositra à Fianar, mais l'œil ne s'en rassasie point.

Les morts sur la route. — Les déménagements de pauvres gens et les transports légers se font encore à dos d'homme. Au bambou posé en travers d'une épaule on suspend des charges

de riz, des ustensiles et des vestiaires, voire des cages à volaille et des bois de lit. D'autres fois, c'est un mort qui est ainsi promené sur la route et qui rejoint le pays de sa naissance. Comme ses parents n'osent le porter en deux morceaux, ainsi qu'il est d'usage pour une charge répartie aux extrémités du bambou, les porteurs intervertissent l'ordre des choses et mettent le mort entre deux vivants. Quand nous passons, ces derniers déposent leur funèbre paquet entortillé de pagnes de soie, saluent fort poliment et repartent, balançant leur immobile semblable au rythme de leur marche insouciante.

Sur cette terre en perpétuel renouvellement, la mort ne cesse d'être figurée toute proche de la vie. Des tombeaux occupent les sommets comme dans l'Imèrina, et même les blocs erratiques. Mais que sont un peu partout, au bord des sentiers, dans les prairies, dans les champs, ces formes humaines qui semblent figées? Les unes, solitaires, ont l'air d'attendre on ne sait quoi; les autres, par deux, sont absorbées, croirait-on, dans un entretien des plus sérieux.

A leur approche, on découvre que ce sont des pierres levées, immortelles représentations de parents disparus au loin et dont le corps ne put être ramené.

Un simple bâton leur eût donné l'aspect de chasseurs à l'affût. Une inscription leur accorde une personnalité étrange, simplifiée à l'excès, mais une personnalité tout de même, à la taille du défunt disparu, sinon à sa ressemblance.

La forêt silencieuse. — Un petit marché couvert, marché de province. Le forgeron. Son enclume et son marteau. Chant matinal de l'acier. Halètement des soufflets de forge. Le menuisier et ses traits de scie qui déchirent l'air en cadence. Les bœufs placides dans les rues. Les charrettes qui ont l'air d'avoir trop bu de cet âpre vin des coteaux betsiléos. Le jardin public et ses fleurs. Le parc de la résidence et ses fleurs. Toujours et partout des fleurs, autour des haras bâtis par Lyautey comme auprès de l'hôpital. La petite hôtellerie. Ses petits carreaux, dont un cassé, comme il se doit, et la pendule très haute appliquée au mur, dans un coin. La rue qui s'anime le long des pentes raides. Des enfants clairs, habillés de blanc. Des femmes plus claires encore. Toujours de grands yeux noirs et des lambas éclatants. Des bicyclettes. Un auto-car. Des auto-

mobiles. Par-dessus tout cela, les eucalyptus qui oscillent, animés du vent des plateaux. Et plus haut que les arbres, sur le chemin de la citadelle, la cathédrale énorme et ses deux tours. Voilà ce que j'ai laissé à Fianarantsoa, capitale du Betsiléo.

Je me retourne. Fianar, perché tout en haut, surveille notre entrée dans la forêt, la forêt qui court du nord au sud, sur trois cents lieues, en bordure est du toit de l'Ile.

L'air, si limpide sur les plateaux, se trouble à son approche. Les arbres, serrés comme de l'herbe, dégagent des vapeurs qui noient les contours, cimentent les détails. Rien de Courbet ou de Diaz. Une masse vert sombre et vert laiteux, que les vallées pourfendent comme un couteau ouvre une masse de savon marbré. Il fait encore frais et la Namourna que nous longeons commence à prendre des allures de Haut-Niger ou de Rio Nunez, avec la moiteur qui accompagne les cours d'eau, là-bas, de l'autre côté de l'Afrique.

La forêt, ici, n'est plus un accident de verdure comme aux abords du Tampoukètse où l'arbre persécuté par le vent se cache, timide, au creux des vallées, dans les cuvettes abruptes, au point que la route semble passer sur le sommet du feuillage. La forêt de l'Est est maîtresse. Mais elle ne clame pas son triomphe. C'est une victoire de ténacité avec, comme alliés, le soleil et l'humidité, mais une victoire silencieuse. Nul bruit, nul passage de bêtes. Pas le moindre envol dans la tranche de ciel qui forme le plafond du couloir. Seul, un grondement, à un moment donné, au loin. Quand nous approchons, c'est la concasseuse à vapeur qui broie du granit pour l'entretien de la route ; tandis qu'une troupe de pygmées presque nus, à petits coups, percent les rocs à flanc de coteau avec des barres à mine.

Au prochain détour, le silence reprend, avec le brouillard qui unit la terre et le ciel où passent très bas des nuages tourmentés.

La route des roses. — La Namourna flâne. Paresseuse, elle apparaît entre des massifs d'arbres. Ses rives s'encombrent de bambous.

Après Vohiparàra, dernier village des hautes terres, pareil, avec ses étangs, ses marais et ses roseaux, à quelque petit pays

du Bourbonnais ou de la Sologne, la route glisse. Elle se raccroche à toutes les croupes, aux tournants d'une incroyable brusquerie, aux petits villages *tanales*, — bambou et feuilles de ravenales, — aux éperons défrichés et envahis par les bananiers, puis se laisse choir avec une hardiesse sans mesure dans un bain de chaleur. Il faut d'abord se défaire du pardessus que l'on n'avait pas quitté depuis Tananarive. Puis, c'est le veston de laine, ensuite le gilet. Et l'on remplace le tout par un vêtement de toile kaki.

— Nous nous sommes levés en Auvergne, me dit mon compagnon. Nous allons déjeuner en Côte d'Ivoire...

La route n'est pas seule à dégringoler les pentes des plateaux. La Namourna, retenue un moment par des rochers, les bouscule, les franchit et bondit dans le vide avec un bruit énorme. Le silence en est brutalisé. Un nuage de gouttelettes emplit la vallée, étroite gorge tapissée, écrasée de verdure. Ainsi, de chute en chute, la Namourna, comme ses sœurs, à droite, à gauche, se rue vers la mer. Elle est entrée froide et peuplée d'écrevisses au pays des Tanales, — « habitants de la forêt »; elle sera presque chaude à son embouchure.

La forêt, de son côté, se condense. Arrosés par le bas, chauffés par la tête, les arbres resserrés dans leur poussée vers la lumière ont tout l'air, avec les longues mousses grises qui se suspendent à leurs branches, d'algues ou de fibres d'agar-agar, ou encore de ces végétations spontanées que l'on obtient au laboratoire dans une éprouvette. Il semble que, d'un coup de faux à ras de terre, ces sveltes géants tomberaient comme le blé, au jour des moissons, et crouleraient aisément dans le gouffre sur lequel ils sont inclinés.

Entre ces filaments dressés à des hauteurs incroyables, des fougères arborescentes, des plantes aux tentacules de pieuvre, telles qu'on est accoutumé de les reproduire dans les paysages préhistoriques, des pandanus dégingandés, se disputent la place, se faufilent dans les trous d'air. Plus de chênes ni de pêchers. Pas plus d'eucalyptus que d'autres arbres d'importation. Ici, la forêt a poussé et repoussé comme l'herbe des marécages. Elle est vieille de dix mille ans, de cent mille ans peut-être.

A tout instant, des ruisselets dévalent vers la route en sautillant, des filets d'eau qui ont perdu la notion de leur source

balbutient les secrets de ces mystérieux ombrages. Une angoisse veut vous étreindre. Il semble que de ces masses en suspens et des terres visqueuses des bas-fonds, vont sortir des animaux fabuleux, brontosaures ou plésiosaures, des oiseaux géants, des fauves ou des reptiles démesurés, quelque gigantesque saurien aux mouvements grisâtres et lents...

Mais non, il n'y a rien. Cette épaisse solitude ne contient rien. A peine quelques makis, gros comme des chats, descendants dégénérés des antiques lémuriens, aisément familiers, la fréquentent encore. Inoffensifs, les serpents sont partis près des villages où pullulent les rats. Il ne reste à terre que des mille-pattes et dans cette énorme frondaison que de rares araignées venimeuses. Sans les chutes de la Namourna et le crépitement de la pluie, nul bruit ne s'entendrait dans la forêt tanale. Et si toute la faune de cette préhistoire se ruait sur la route, elle ralentirait moins la marche de l'automobile, devenue silencieuse dans la descente, qu'un vol léger de sauterelles...

— Et la route des roses? me direz-vous...

— Ah oui, les roses? Eh bien, mais... à droite et à gauche de la route, pendant trente kilomètres... il y en avait partout!

La route des hommes nus. — La route des roses est aussi celle du trafic entre le pays betsiléo et la côte. Trafic étrange que celui qui emporte à la mer les cuirs de bœufs, le riz et le café. Hormis quelques voitures automobiles qui passent, rapides, et des camions qui se hissent bruyamment ou dévalent en trombe, emportant le courrier et les denrées les plus précieuses, vanille ou girofle, le reste des charrois est confié aux hommes et aux bêtes. Là où un chemin de fer serait de première utilité, dans ces gorges où la Namourna et d'autres rivières clament la perte de leurs forces dédaignées, de longues files de charrettes moyenâgeuses acheminent les produits du sol vers la mer et remontent la marchandise venue de France.

Pour la première fois à Madagascar, le bœuf est devenu esclave; bien après l'homme, certes, mais tout de suite un esclave maigre, qui ne trouve de repos qu'au creux des fossés où son conducteur l'abandonne fourbu.

La route des roses est aussi la route des cadavres, cependant que la rivière gaspille sa force en prestigieuses acrobaties...

Ce n'est pas tout. Sur la route de Mananjary où aboutit

l'énorme trafic du Betsiléo, des chariots trapus et bas nous croisent, attelés d'hommes nus. Ces hommes cependant — quatre par chariot, — ne sont pas maigres comme les bœufs. L'extrême simplicité de leur mise montre au contraire des corps bien musclés, des académies équilibrées. Leurs visages sont décidés et souriants.

Mon compagnon, averti de toutes les coutumes, m'explique :

— Ce sont des entrepreneurs de transports à forfait. Ils vont et viennent ainsi, descendent et remontent pendant toute la saison réputée sèche, freinant ou poussant, le corps en sueur, refroidis aux haltes par le souffle glacé de la forêt, jusqu'au jour où une pneumonie, une hernie, met fin à leur métier. Avant nos routes praticables aux charrettes, les transports étaient individuels le long des sentiers, et le bambou remplaçait l'essieu et la roue. L'usage de ces expéditions est immémorial. Une femme accompagne souvent l'équipe, fait la cuisine et soigne indistinctement les quatre hommes de l'attelage, insouciante comme eux et comme eux aimant l'aventure. D'autres équipes, préférant le célibat, s'arrêtent à chacun des petits villages tanales épinglés au bord de la route, dans lesquels ils savent que leur chance, souvent médiocre, parfois gracieuse, ne les trahira jamais...

Maintenant, la forêt a disparu et avec elle les roses. Au flanc des collines, d'innombrables bambous jaillissent comme des points d'interrogation et se mélangent aux « arbres du voyageur », somptueux éventails qui marquent la transition entre les hautes et les basses terres. D'abord isolés, ces *flabelli* se multiplient d'une heure à l'autre, pour devenir obsédants. Mais, comme s'ils se réservaient pour quelque cérémonie vaticane, aucun d'eux ne s'approche pour éventer le fantaisiste labeur des hommes, ni pour chasser les mouches qui aggravent l'esclavage des bœufs.

Parfois un frisson fait miroiter au soleil les franges de leurs feuilles déployées comme une queue de paon. D'autres fois les nuées les caressent, envoyées par l'Océan indien à l'assaut des plateaux et de la forêt sombre, par-dessus le clapotis des collines que le regard découvre, — or et vert, — pour se perdre au loin, très loin, dans l'uniformité de la mer.

LA COTE EST.

Les promesses de mon compagnon m'avaient surpris. Elles ne m'ont pas leurré. Parti de Guinée, j'ai traversé l'Auvergne et me voici plus vite encore retourné aux Tropiques.

Dans ces espaces à peine ondulés qui s'étendent entre la grande falaise et la mer, je retrouve les cases africaines couvertes de chaume ou de feuilles de lataniers, faites de bambous fendus, percées de portes par où sort la fumée et le visage d'une femme que le bruit et la vitesse de la voiture intriguent. La démarche, l'allure des hommes a changé. Ce ne sont plus les faces de cuivre jaune ou rouge de là-haut, mais le bronze africain. Dans les pirogues du Mananjary, ce sont encore les pagayeurs des rives de l'Atlantique que je retrouve, comme si, pour me passer sur l'autre bord du fleuve, ils m'avaient précédé à travers les quatre mille lieues qui séparent l'Afrique occidentale de notre continent austral.

Et partout, dans la plaine comme sur les plateaux, à travers la forêt comme dans les vallées, la paix...

Les Tanales, comme leurs voisins les Bares, les Betsiléos, les Antanosy, les Antaïmours, sont calmes et pacifiques. Ils ont oublié les luttes anciennes, les rapts et les vols, les soulèvements et les révoltes. Il en sera ainsi tant qu'on ne leur racontera pas d'histoires subversives.

Tout le long de la côte Est s'échelonnent des rades foraines encombrées de coraux et que les vapeurs ne regardent que de loin : Farafangane, Mananjary, Vatomandry, Fénérive, plages de la mer orientale, où vinrent atterrir, — qui sait quand? — les pirogues malaises avec les petits hommes aux cheveux lisses qui dominèrent l'île avant notre venue ; Tamatave où débarquaient les colons de l'île Bourbon et nos Résidents. Tous ces noms chantent avec la mousson à travers les aiguilles des filaos et les spadices de cocotiers.

Le long du canal des Pangalanes qui borde la mer et dont les lagunes rappellent celles de la Côte de l'Or et des Esclaves, ces escales s'allongent sur d'étroites bandes de sable, bourrées du trafic des plaines et de la montagne. Du sein de la verdure qui les enchâsse surgissent parfois de longues colonnes noires :

cheminées de sucreries, de féculeries, d'usines électriques. Mais elles font toujours figure de vieille colonie française, avec je ne sais quoi de noble et de familier en même temps, de très « Compagnie des Indes et de l'Orient ». Par les rues encombrées de chariots chargés de cuirs et de riz, de balles de sucre et de café, on y croit voir encore déambuler, tête haute, les Flacourt et les Benyowski, les Pronis et les Laborde; tandis qu'une fine odeur de rhum se mélange à celle des roses, et que les pamplemoussiers balancent leurs fruits gros comme des melons au-dessus des iris et des orchidées.

Tamatave la chinoise. — A Tamatave, on n'est jamais assuré contre la pluie. C'est le pays des nuées instables. Si l'on en parle plus qu'ailleurs sur la côte Est, c'est que Tamatave en est aussi la première ville, le port au plus fort tonnage. Les froids des hauts plateaux comme les grandes chaleurs soudanaises y sont inconnues. Ville plate, étalée devant la seule rade à peu près abritée de cette côte et que protègent deux digues naturelles faites de coraux, Tamatave est la ville coloniale dans toute la saveur du terme. Elle est même la synthèse des idées que l'on peut se faire d'une pareille ville. Le quartier européen et le quartier indigène se coudoient sans façons, se regardent avec bienveillance. Le premier a de vieilles habitudes qu'il est en train de perdre. Le béton armé y remplace le bois, le bidon de pétrole et la tôle ondulée. Le second tient encore. Mais, à son tour, il lâchera le chaume, la feuille et le bambou.

L'ensemble est resserré entre la mer, la lagune et les terrains militaires. La lagune et la mer servent à quelque chose. Les terrains militaires seraient beaucoup mieux employés à contenir des magasins généraux et une gare maritime. A moins que les Betsimisarakes ne deviennent enragés... Encore faudrait-il pour cela que la terre bougeât sur son axe !

Une vaste avenue fait la parade devant les comptoirs, les églises, les magasins, les bâtiments administratifs et les banques. Le soir, la ville entière s'y promène en pousse-pousse, en automobile, avant de se grouper devant les rafraîchissements, sur les terrasses en bordure de la rade.

A Tamatave, la nature ne se fait pas prier. Tout y est abondance et facilité. Le limon que roulent les fleuves est gras. Les plantes et les arbres ont la ferme volonté de monter

l'orgueil démesuré de s'épanouir. Les bambous deviennent gros comme un corps humain. Les palmiers sont gonflés comme des bonbonnes, et les cocotiers balancent les épaules comme des portefaix dans une atmosphère de vanille et de café, de canelle et de girofle. Le riz, fierté des Betsiléos perchés sur le toit de l'île, est ici denrée commune, accessoire de la prospérité.

Comme Tamatave est pour le moment l'unique débouché des voies ferrées de Madagascar, le trafic des Plateaux y aboutit, s'y entasse, chaque année plus considérable. Et ce trafic, les commerçants français doivent le disputer à toutes les races des Mascareignes : Bourbonnais et Mauriciens, créoles et mulâtres.

Mais ceux qui exploitent ici les indigènes, Betsimisarakes et Bezanouzanos, Antaïmours remontés du sud et Antankaranes descendus du nord, ne sont pas les plus agités. Entrez plutôt dans les boutiques. Vous y verrez, amenés par quelque vent du Pacifique, des Fils du Ciel au sourire grimaçant, assis derrière un comptoir ou penchés sur leur table à calculer. Dans un coin, un comptable aux rides vernissées dresse, sur des feuillets jaunis, des colonnes de signes cunéiformes, avec un petit pinceau. On dirait que le commerce est insignifiant dans ces boutiques. Mais, en cherchant bien, vous apprendrez que la récolte de vanille, que les concessions de caféiers des planteurs indigènes, que le riz en herbe des paysans de la région, sont déjà engagés et destinés à couvrir les emprunts accordés dans ces paisibles magasins. Les boules noires se sont simplement ajoutées aux boules noires pour faire des boules blanches et finir sur le registre en des architectures minuscules et compliquées.

Le pays vit ainsi, de saison en saison, payant en été le quintuple de ce qu'il a emprunté en hiver, sans cesse poursuivi par le sourire obséquieux des prêteurs, par le regard énigmatique qui troue en biais les faces de terre sèche.

Richement installée, la colonie chinoise est également organisée. Elle a ses lois, ses coutumes, sa pagode, ses médecins, ses prêtres. Elle a aussi son tribunal d'honneur. Parfois, au cours d'une séance nocturne, un condamné est entraîné dehors et ne revoit pas plus le jour que la police ne retrouve la trace des meurtriers. Sans doute a-t-il omis de payer une dette de jeu. Ces petits hommes, placides comme des antiquaires, ont en effet un maître capricieux. Chaque nuit au cercle chinois, situé

dans un des beaux quartiers de la ville, on peut les voir jouer, au moyen des tablettes du mah-jong, les salaires, les comptes en banque et les magasins, les créances et les récoltes, des chargements de riz et des fortunes en vanille.

Mais, si au matin vous cherchez trace de cette fièvre, vous ne trouvez plus dans les boutiques ou dans les wagons du chemin de fer que des visages calmes qui s'inclinent sur leur occupation journalière, des regards obliques et fuyants.

Seulement, vous serez peut-être surpris de voir dans une boutique le patron de la veille, qui surveillait la rue, installé aujourd'hui devant la table à calculer, et le comptable vieillot, qui faisait gravement glisser sur leurs tringles les boules noires et blanches, se prélasser dans un fauteuil de rotin en scrutant la capacité des clients.

Leurs visages sont également impassibles. L'un a gagné la nuit dernière. L'autre a perdu.

La route de l'Est. — La route de l'Est est double. L'une, plus ancienne, encore fréquentée par les automobiles des touristes et les charrettes chargées de manioc. L'autre, le T. C. E. (Tananarive-Côte-Est), voie ferrée de un mètre, dont les chantiers furent ouverts par Gallieni.

Wagons blancs, locomotive chauffée au bois, et qui prend dans les gares son chargement de bûches. Ce petit train, — jouet pour grands enfants, — tout laqué et rempli de personnages blancs, jaunes, orangés, noirs et bronzés, entreprend pour son compte et pour celui des voyageurs l'escalade des Plateaux. C'est un travail qui lui demande quatorze heures, de bout en bout. Quelquefois, la route des voitures lui tient compagnie. D'autres fois, il traverse des collines défrichées et mouchetées de plants de caféiers. Mais, la plupart du temps, il est seul. Seul avec la rivière qu'il longe, autant qu'il peut. Seul avec la montagne et la forêt.

La rivière, lourde et rageuse, pourrait lui prêter son concours. Elle le lui prêtera un jour. Pour le moment, sa force ne sert à rien. Des milliers de chevaux-vapeurs complètement perdus. Cette furie se passe contre les rochers sombres qui se renvoient les paquets d'eau comme des insultes. Inutiles palabres.

Inoffensive et curieuse, la forêt se penche sur le tourment des eaux, écoute leur tumulte, en attendant que les petits hommes la coupent et la jettent dans le foyer de la locomotive.

Cette forêt qui, sur huit cents kilomètres, du nord au sud, raccroche à leur passage les nuées de l'Océan indien et leur demande de l'eau, le T. C. E. la recoupe avec entrain, malgré ses proportions réduites, par l'audacieux chemin qui lui fut tracé. On croit qu'il joue quand il traverse vingt-trois tunnels, saute des ponts, sinue dans les flancs des vallées; quand il tourne sur lui-même à Anjire, comme une bête blessée. Mais le T. C. E. ne joue pas. Il travaille. Il travaille même beaucoup. Je vous dirai des chiffres plus loin et vous en concevrez de l'étonnement. Il pourrait mieux faire. Il fera mieux quand la rivière, éduquée, disciplinée, l'y aidera. Pour le moment, près d'escalader la grande falaise à pic, le train se repose dans la vallée de la Mandraka, à quoi la vallée de Murat est seule comparable. Il y pousse le plus beau manioc du monde. Il y pousse aussi des féculeries, près des gares.

Quand le train, épuisé d'ahans, essoufflé, atteint l'Angave, l'admiration n'est plus une vertu précieuse. Le paysage devient grand, très grand, mais avec cette nuance d'amabilité qui se mélange à toutes choses en pays malgache.

...Dans les gares de la plaine, ce matin encore, c'étaient, sur les quais, des monceaux de bananes, d'oranges, de mandarines et de pamplemousses. Pour bien marquer le changement de climat, l'on vous offre ici des écrevisses fraîches ou cuites et des petits pains tout chauds.

Enveloppées et liées fort proprement dans des joncs, vendues pour un prix modique, les écrevisses de Manjakandriana sont dignes du souvenir...

UN CONTINENT EN GÉSINE

Les routes m'ont manqué pour parcourir en entier ce continent en réduction que représente Madagascar. Il faut encore des mois de patientes randonnées en filanzane pour explorer le Sud avec ses déserts, le Nord et ses massifs culminants qui aboutissent à la Montagne d'Ambre.

Il sera bientôt facile, grâce aux nouvelles routes, de franchir ces régions où les vents balayent le sable et mettent à nu les œufs d'épyornis déposés depuis des siècles sur la roche par ces géants disparus; où il sera aisé de circuler à travers ces forêts et ces vallées que l'espace et la distance gardent

encore jalousement de l'étranger. Alors, sans doute, des changements apparaîtront dans la nature comme dans les peuples, car le tourment de cette terre n'est pas encore apaisé.

Moi-même, sur le chemin du retour, voici que je découvre un pays presque nouveau, comme le spectateur qui dans un théâtre quitterait la salle pour venir sur la scène changer de point de vue. Et mieux qu'à l'aller, je puis constater la transformation qui s'opère.

On peut voir des fleuves qui se déplacent avec fantaisie. Ce qui aujourd'hui est une île, sera l'an prochain une pointe. Une plaine qui est à gauche disparaît et se retrouve plus tard à droite. Les vallées sont plus surprenantes encore. Dans notre Massif central, le touriste a l'impression, — comme le géologue en a la certitude, — que les mouvements du terrain sont figés, établis solidement depuis des temps immémoriaux, qu'on les retrouvera à leur place dans dix ans, dans cent ans, dans mille ans ; que les cartes enfin sont définitives. Madagascar fait au même touriste l'effet d'un continent en gésine. Sous l'action brusque et combinée des pluies et du soleil, les roches-mères, — gneiss et granit, — se désagrègent devant ses yeux. La couche de latérite rouge, ainsi nourrie, est lavée sur les pentes d'accès, et se retrouve l'année suivante dans la plaine, ou comble une embouchure de fleuve. Telle fente dans une falaise qui paraît un simple éboulement, sera dans dix ans un vallon, saignante blessure dans la verdure du massif. On peut même donner des âges à ces vallées. Il en est qui sont nées d'une infiltration, du jaillissement d'une source, il y a cinq ans, il y a trois ans, l'an dernier peut-être.

Sur ces terres instables, les arbres se hâtent de s'élever comme s'ils n'ignoraient pas que le temps leur manquera pour grossir et qu'ils seront victimes des érosions, entraînés dans quelque éboulement.

L'Afrique est un continent solide, bien assis, que la mer seule tarabuste. Madagascar fermente encore. Ses masses magnétiques, ses terres chargées de radium et d'urane, rendent constamment au ciel et à la lumière l'énergie qu'elles ont absorbée. Entre ces éléments, il y a des échanges dont l'homme est le spectateur et le jouet. Mais la grande île se transforme toujours.

SOUS L'ARBRE DE CYTHÈRE

Cette manifeste transformation du sol qui tend à son nivellement et qui fait pendant au rapide changement dans les mœurs, je voulus, avant de quitter les Plateaux, m'en ouvrir à mon compagnon de route. Il parut s'intéresser à mes observations, et m'ayant écouté :

— Il est vrai, me dit-il enfin, que nous unifions les races et les peuples. Abolition des privilèges et de la féodalité... Unité d'instruction, d'impôts, de justice... C'est par les vêtements que l'égalité commence. Ensuite, les caractères des diverses tribus se fondent d'année en année pour arriver à produire le caractère malgache. Le culte des ancêtres lui-même perd de son intensité religieuse et le temps n'est peut-être pas loin où, à l'imitation de nos campagnes, il y aura dans le pays des cimetières autour des églises...

En devisant, nous étions arrivés au pied d'un arbre dont j'ignorais l'espèce. Il ne ressemblait ni aux jacquiers, ni aux jamrosas, ni aux bibassiers, papayers, avocatiers, goyaviers, manguiers et autres arbres dont la variété charme le regard autour des maisons et des villages. Comme, par habitude, je demandais le nom :

— C'est l'arbre de Cythère, me dit-il. Asseyons-nous à son ombre. Cet arbre ne porte pas un nom si fantaisiste qu'on le pourrait croire... Il est encore un symbole... Et vous n'aurez pas perdu votre temps en venant faire un séjour parmi nous, si vous en comprenez bien le sens.

« Tout d'abord, vous avez pu supposer un certain désordre, une certaine dispersion dans la répartition des tribus et des peuples. C'est que, voyez-vous, la règle des migrations, qui se font, en général, en direction de l'ouest, n'a pas joué ici. A Madagascar, envahisseurs et immigrés sont entrés de toutes parts comme dans un carrefour des points cardinaux. Les Malais au teint ocré arrivèrent par l'est, comme les Chinois récemment transplantés. Les Hindous au nez droit, à la face de bronze, sont venus du nord-est. Les Arabes, descendus du nord, sont entrés par l'ouest, après avoir, comme des voleurs, rasé le mur oriental de l'Afrique. Quant aux Noirs, ils ont quitté leur grande terre, — à leur corps défendant, comme

toujours, — et traversé le canal. Enfin, les Blancs sont remontés du sud après avoir viré autour du cap de Bonne-Espérance. Ils allaient en Golconde, il y a longtemps de cela, et la tempête les jeta sur la côte Est. Ce sont toujours les vents qui, en somme, amenèrent de gré ou de force les étrangers : moussons et *varatras*, vents d'Afrique et vents d'Océanie, vents de Dieu sait où...

Les premiers débarqués sautèrent sur les Vazimbas naïfs, qui flottaient peut-être avec leur île depuis la séparation des terres, et les détruisirent. Les ayant ainsi rendus invisibles (on ne l'est jamais plus que dans le ventre d'un vautour ou à trois pieds sous terre) ils en firent des dieux.

Ensuite, ils cherchèrent à s'entre-tuer. Par manière de jeu, sans doute, car l'île fut toujours trop grande pour ses habitants. Les Sakalaves de l'Ouest s'étendirent ainsi sur le Nord et sur le Sud. Ils eurent des rivaux et des cousins, les Mahafales et les Marofotsys. Les gens du Sud-Est, les Bares, les Antandrouys et les Antanousy perçurent le bruit et y répondirent. Le Nord-Est bougea à son tour. Les Betsimisarakes firent des *kabares* avec les Bezanouzanes, les Antonboakas et les Tanales. Au-dessus de tous, les Houves s'élevèrent, à la suite de leur grand roi. Ils profitèrent des discordes, divisèrent et régnèrent.

— Mais ces peuples s'exterminaient entre eux !

— Comment donc ! Au soir des plus affreuses batailles, on comptait huit morts. Et l'on immolait ensuite cent bœufs pour les honorer. Il y eut même un combat mémorable où un taureau fut à lui seul vainqueur d'une tribu, sans même se servir de ses cornes. Enfermé la nuit dans un trou recouvert de branchages par une des deux armées en présence, ses beuglements sortis de terre aux premières lueurs du jour jetèrent la frayeur dans le parti adverse, et le mirent en fuite plus sûrement qu'une nuée de sagaies...

Mais omettant à dessein de reprendre les vieux thèmes ethniques déjà ressassés avec ampleur, tenez-vous en à l'ensemble, et veuillez constater que, malgré cette diversité due aux immigrations et à la variété des climats qui caractérisent ce continent mieux que sa superficie, ces populations éparses sur un si vaste territoire ont cependant conservé comme nous en France l'unité de langue. Et cela, avec l'aide précaire d'une littérature orale restreinte et en l'absence de toute littérature

écrite. Si bien que c'est dans le même dialecte qu'avant la conquête les partis ennemis s'invectivaient copieusement au moment du combat, à la manière homérique.

« Un autre élément d'unité scelle beaucoup mieux entre eux les individus, les familles, les tribus et les peuples. Et c'est là que notre arbre de Cythère n'est plus une vaine représentation. Que vous passiez des Antankaranes, des Marofotsy, des Antsihanakas et des Bezanozanos qui cultivent vers l'Équateur la vanille, la canne à sucre et le café, aux Betsimisarakes de l'est, aux Sakalaves de l'ouest, aux Houves et aux Betsiléos du centre, pour arriver aux Bares et aux Mahafales du sud, vous verrez qu'une commune loi les courbe tous sous son joug : la loi de volupté.

« Cet esclavage, ils l'ont accepté de tout temps avec une souriante passivité, et c'est avec une candeur d'enfants qu'ils en suivent les obligations. Il n'est point d'heure assignée à ses rites.

— Cependant, fis-je, ces terres, qui les cultive, si chacun ne suit que sa voluptueuse inclination? Qui fait pousser le riz, le manioc, la canne à sucre, le café et tous les produits de l'île?

— La nature d'abord. C'est-à-dire le soleil, la pluie, et je ne sais quoi encore d'indéfinissable que contient l'atmosphère de ces régions, — électricité ou émanations telluriques. L'homme fait évidemment quelque chose, l'indispensable. Il faut bien se baisser, n'est-ce pas? pour ramasser un collier de perles dans la rue. Encore, si nous n'étions pas là, je doute qu'ils aient le courage, je ne dis pas de récolter, mais de semer. La nature, le climat sont complices, je vous le répète. Tout pousse sans qu'on y pense ou à peu près. Alors ces gens, libérés du souci de vivre, s'occupent de fêtes, — sous l'œil d'Andriamânitra, le Dieu du Nord, et de Zanahâry, le Dieu du Sud, — et ils font abandon de leur volonté entre les mains des *mpisikidy*, dans les cases des sorciers qui leur fabriquent des amulettes et les enchaînent par des prescriptions puériles ou sinistres. Avares de leurs biens, ils profitent de la mort d'autrui pour égorger et dévorer les bœufs du défunt. Le reste du temps ils mangent, avec leur riz cuit à l'eau salée, des bananes inépuisables, du manioc et des tubercules de marais. C'est tellement plus facile que de travailler...

— Néanmoins, objectai-je, ce continent produit beaucoup.

J'ai vu des gens travailler, aimer l'argent, le confort, le progrès européen, le luxe même et tout ce qu'il entraîne avec lui.

— Vous avez parfaitement raison. Mais ce que vous avez vu est encore trop une exception. Il s'agit des Houves des Plateaux. Justement ambitieux, ils tendent à se rapprocher de nous. Notre exemple, celui des usiniers installés dans les centres, des colons, des mineurs; notre exemple, dis-je, les incite au travail, au désir d'acquérir. Ils deviennent riches parfois. Beaucoup sont aisés. Mais nous sommes l'armature de cet édifice. Si nous plions, tout menace de s'écrouler. Le mariage indigène, à notre imitation, s'établit peu à peu sur des bases solides, au lieu d'être comme auparavant une mince formalité. La propriété, qu'elle soit bâtie ou non, devient une réalité. Mais ces idées nouvelles, trop lentes à se répandre, s'écartent peu des villes. Les régions éloignées des grandes voies de communication, des routes, des chemins de fer sont encore restées à l'ombre de l'arbre de Cythère...

— Tout ceci, dis-je en manière de conclusion, est fort encourageant. Si le développement économique que j'ai vu et calculé a été obtenu avec des éléments alourdis de nonchalance et de volupté, entravés par la routine, que sera-ce le jour où nous aurons développé le progrès moral et matériel de Madagascar?...

— Ce jour-là arrive, monsieur... Vous avez pu vous en rendre compte, les idées et les actes sont en marche. Madagascar étonnera la France, bien avant que le Tampoukètse se soit abaissé au niveau des plaines... Bon voyage, monsieur. Vous reviendrez, j'en suis certain, suivant avec raison le conseil de notre poète Pierre Camo, revoir l'

Ile heureuse apparue au fond des vastes eaux...

André Demaison.

(*A suivre.*)

AU GRAND PALAIS

INDÉPENDANTS ET PRIX DU SALON

Le Salon des Indépendants nous invite à jeter un regard en arrière et à considérer son œuvre de trente ans (1884-1914). En même temps, la petite société des Boursiers de voyage et des anciens « Prix du Salon » célèbre par une exposition son cinquantième anniversaire. Les deux manifestations voisinent au Grand Palais, dans le branle-bas du départ des Arts décoratifs. Elles sont d'un vif intérêt.

Les Indépendants sont le premier en date de nos Salons dissidents. Dans la série des schismes qui émiettent peu à peu le vieux Salon de nos pères, ce sont eux qui ont ouvert la crise ; ils précèdent de plusieurs années le Salon du Champ de Mars, à plus forte raison le Salon d'Automne et le Salon de Bois. Leur principe, on s'en souvient, est la suppression du jury : point d'huissier ni de gendarme à la porte, aucun aréopage, aucune exclusion ; exposait qui voulait. Liberté complète. Point de choix, point de récompenses, point de distribution des prix, de médailles d'honneur, de diplômes ni de palmarès. Le public prononçait, jugeait, opinait seul. On s'en remettait à lui du soin de faire la lumière. C'était un acte de foi dans le bon goût général. Tout le mal, pensait-on, venait des académies. On se flattait de remettre en ordre la République des arts par l'absence de gouvernement. Comme c'est simple !...

Faut-il rappeler les avatars de ce Salon nomade, ses débuts difficiles, ses déménagements, ses courses en quête d'un toit, ses campements successifs des baraques du quai d'Orsay aux baraques

du Cours-la-Reine ? Dans ce temps-là, c'était une des curiosités de Paris : on y allait pour rire, quand on riait encore de quelque chose. Aujourd'hui, les rôles sont bien changés. Qui parle encore de rieurs? Les Indépendants sont devenus les Pères de l'Église, les prophètes et les pontifes de l'art contemporain. Les voilà reconnus d'utilité publique : des fonctionnaires, quoi! des officiels à leur manière. Tant il est difficile, en France, de se passer de l'État!

Hâtons-nous d'en convenir d'ailleurs : leur exposition est charmante; elle fourmille de jolies choses, ou tout au moins, de choses « amusantes ». Quel plaisir de voir par exemple le merveilleux panneau des six toiles de M. Marquet, ou *la Toilette* de Bonnard, ou ce bijou de portrait, de Lautrec, je crois, par Vuillard, une figurine grande comme la main, mais parfaite, précieuse comme un Clouet, rusée comme un Degas et sensible comme un Corot. Tout cela ruisselle de talent : et l'on a, au bout d'un moment, l'illusion que tout ce qui compte aujourd'hui, tout ce qui a un nom dans l'art de notre temps, de M. Maurice Denis à M. Henri Matisse et de M. Derain à M. André Lhote, vient des Indépendants ou a passé chez eux.

Illusion, sans doute. Mais qu'importe? Le spectacle est vivant et divertissant à l'extrême. Au centre, quelques salles d'honneur pour les morts et pour les patrons de la maison, Seurat, Cézanne, van Gogh, Lautrec et le douanier Rousseau, un Fra Angelico primaire qui n'est pas le moins singulier des saints de ce Paradis. De part et d'autre de cette Tribune, rayonnent les artistes vivants; on commence par les aînés et l'on finit par les cadets. On a organisé à travers tout cela des petits foyers d'attraction, des groupes sympathiques : des chapelles et des chapelles, de petits cercles d'amis, des affinités électives, des familles d'esprits réunis par l'âge ou les idées. C'est une assemblée de cinq cents personnes, où tout le monde parle à la fois.

On voit les petits remous qui se produisent dans cette foule, les idées qui se suivent et qui s'engendrent l'une l'autre, les systèmes conduire à de nouveaux systèmes : la division du ton prélude aux exercices de décomposition des corps, tandis que le pointillisme d'un Seurat s'unit à un tourment de stylisation expressive. De paradoxe en paradoxe, on en vient à traiter la forme comme un motif d'ornement que chacun est maître de démembrer et de combiner à son gré comme les rinceaux d'un tapis ou les dessins d'une fugue. Du divisionnisme au cubisme, le chemin n'est qu'un jeu.

Enfin, après avoir tout dissocié, la couleur autant que le dessin et la forme autant que la touche, on s'avise qu'il serait bon de refaire l'unité ; après des excès d'analyse, on essaie du contraire ; on ne parle que de reconstruire et de recomposer. Il se trouve des jeunes gens qui en ont assez des formules et ne rougissent plus de laisser voir une lueur de sentiment.

On s'aperçoit que l'art de peindre n'est pas une pure abstraction, ni logique pure, ni pure affaire de forme et de technique : c'est une chose fort complexe, où il entre du réel et de l'imaginaire, une part de la nature et une part de l'artiste, du cœur enfin et de la raison. La conquête de cette vérité prête une beauté singulière à l'œuvre de certains « jeunes » comme M. de Waroquier ou M. Jean Marchand. Le tableau de ce dernier, la *Jeune femme qui allaite*, est un ouvrage complet, plein de tendresse et de grandeur ; je l'ai revu au bout de cinq ans avec le même plaisir que le premier jour.

Voilà bien des détours pour en arriver là ! Fallait-il faire un tel circuit et tellement battre la campagne ? Tant d'excentricités étaient-elles nécessaires pour ramener à la raison ? Ce qui est curieux, c'est l'importance que ces expériences revêtent aux yeux de l'étranger ; ces audaces de surenchère et qui sentent les propos de rapins, la galéjade d'atelier prennent, aperçues du dehors, un aspect de théorème : cela se développe, surtout chez les Allemands, avec l'enchaînement de Hegel.

Ces fusées d'une légère ivresse, ces caprices, cette fantasmagorie de l'intelligence qui se joue et qui jongle avec les idées, deviennent les fondements de l'Esthétique. Ces boutades de la Grande Chaumière alimentent des mondes dans des cervelles slaves ou germaniques : une nuit de Paris les fournit d'une vie de rêves. En France, on s'entend à demi-mot et l'outrance est bien vite corrigée d'un sourire. On s'éloigne rarement de la mesure et du goût, on y revient toujours. On le verrait en somme chez ces fameux Indépendants : les écarts, les extrêmes s'annulent ; une ligne qui partirait de M. d'Espagnat, de Jean Puy, de Roussel, de Camoin, pour rejoindre M. Louis Charlot et M. Jean Marchand, exprimerait la moyenne de l'école, et cette ligne continue bien la tradition française. La jeunesse n'a pas fait mauvais usage de la liberté.

C'est de la liberté que s'inspirent aussi les membres de la petite Société voisine. En 1876, le directeur des Beaux-Arts, le marquis de Chennevières, grand érudit et homme de goût, eut l'idée d'étendre

les bienfaits de Colbert et de fonder un prix de Rome en dehors du concours de l'École des Beaux-Arts ; ce prix attribué au mérite parmi les artistes du Salon était affranchi des conditions imposées aux pensionnaires de la Villa Médicis. C'était une simple bourse de voyage en Italie. En 1881, de nouvelles bourses, sans affectation spéciale, furent créées ; chaque boursier était maître de voyager à sa guise et d'aller où bon lui semblait.

On voit, dans cette idée, deux degrés, deux étapes : la première consiste à perfectionner l'Académie en lui donnant plus de jeu et en la rendant plus libre ; c'est l'École de Rome avec les coudées franches, l'École moins la pension et les envois obligatoires. La seconde idée est tout autre : il ne s'agit plus d'assouplir l'École, mais de la supplanter. Si l'on écoutait certains avis, les voyages où il vous plaira suppléeraient avantageusement aux services rendus par l'École de Rome, où il ne resterait plus qu'à mettre la clef sous le paillasson. Mais cette question a le privilège de faire couler presque autant d'encre, que la question de l'ambassade du Vatican.

Quant aux prix du Salon, il y a deux choses à considérer. L'une est le talent des jeunes gens qu'on a voulu récompenser et, à cet égard, les noms répondent : ceux de Cormon, de François Flameng, de Gardet, d'Henri Cordier, de Paul Chabas, d'Auguste Gorguet, d'Ernest Dubois, d'Émile Friant, d'Alfred Boucher, et de dix autres, sont célèbres. Je ne cite que les aînés ; le reste n'est pas de moins bonne étoffe. Peintres, sculpteurs, ainsi désignés par le suffrage de leurs pairs, ont tenu leurs promesses. Mais que vaut le rendement du prix ? Ici la question est tout autre. Rien de plus légitime que de donner ce prix à des jeunes gens qui s'appelaient Georges Gardet ou Alfred Boucher : mais que doit leur talent au séjour de Rome ou de Florence ? J'avoue que je le distingue assez mal. Il est vrai que depuis vingt ans le but des voyages a changé : Tanger, Fez, Marrakech et les vieilles villes espagnoles sont le rendez-vous des peintres ; toute notre jeunesse est teintée d'Orient et de Maroc. Les bourses ont pu y aider : mais l'orientalisme n'a pas dépendu de leur existence pour naître et, aujourd'hui encore, qu'avons-nous en ce genre qui n'ait été dit depuis longtemps dans les *Femmes d'Alger* ou la *Noce juive* de Delacroix ?

Il me sera permis, pour finir, de parler d'une œuvre qui m'est chère, et qui touche de près les amis de la *Revue*. En 1894, le prix du Salon fut décerné à un jeune architecte ; c'était la première fois

(et je crois que l'exemple ne s'est pas renouvelé) que cette récompense allait à un projet d'architecture. Il est vrai que l'ouvrage avait un caractère et des mérites exceptionnels. L'artiste avait choisi pour objet de son étude une église de pèlerinage. Par une vue qu'il faut bien appeler une vue de génie, il découvrait spontanément ce grand thème de l'art chrétien, ces nobles reliquaires qui jalonnent l'ancienne Europe et allaient devenir, dix ou quinze ans plus tard, pour les Émile Mâle et pour les Joseph Bédier, une source inépuisable de science et de poésie. Avec une abondance, une richesse d'invention, une sensibilité que traduit le charme de l'exécution, il développait ce beau thème : dix vastes aquarelles suffisent à peine à contenir ses idées. Il y avait dans ces projets une puissance monumentale, une réflexion, une fougue et une volonté, un sens du rythme et des proportions, une noblesse de composition auxquels on ne pouvait rester indifférent; c'était un poème complet, séduisant par l'éclat et la grâce du détail, et en même temps imposant par la majesté de l'ordonnance, l'unité des grandes lignes et par on ne sait quelle musique austère. Ce projet donne enfin une impression bien rare : celle d'un esprit supérieur, d'une intelligence possédant toutes les ressources de l'art et capable de manier à son gré tous les éléments du langage. Aucune Muse n'était pour lui une étrangère. Toutes avaient place dans son âme, comme dans l'édifice dont il donnait le modèle. On voyait clairement que l'auteur avait son parti pris et ses idées sur toute chose, et qu'avec la même décision il aurait su résoudre tout problème où il lui eût plu d'appliquer sa pensée. Il aurait pu écrire des livres, il aurait pu agir : il eût été bon écrivain, excellent capitaine. Cet architecte était un homme.

Max Doumic avait trente-deux ans quand il faisait ce magnifique projet où il s'était mis tout entier. A cet âge, il était déjà maître. Son ouvrage montre assez l'étendue de ses connaissances, la variété de sa culture, ses longues méditations devant nos vieilles églises romanes, à Vézelay, au Puy, devant Saint-Trophime d'Arles et Saint-Zénon de Vérone, aux basiliques romaines de Saint-Clément et de Sainte-Marie du Transtévère, sous les combles en charpente et les mosaïques byzantines de Palerme et de Monreale. La seule chose à faire était de donner à ce jeune homme un emploi digne de lui : il fallait lui confier un monument à élever. Sa gloire et le bien de l'État y eussent trouvé leur compte.

Mais je ne vais pas traiter ici cette question de l'État-mécène. L'Esprit souffle où il veut. La politique n'y peut rien. On voudrait

qu'elle se contentât de ne rien paralyser, et qu'elle apprît à se servir du talent, quand elle en a l'occasion. On ne peut regarder sans mélancolie ce grand dessein de Max Doumic, ce gage d'un beau destin dont on n'a su rien faire.

Comme les choses s'éclairent par la mort! Engagé à plus de cinquante ans, Max Doumic était tué devant Reims, à la tête de ses hommes, dans une tranchée de la Pompelle, le 11 novembre 1914. Comme l'a dit Henry Bordeaux dans une page émue, l'architecte tombait pour la défense de la cathédrale. Ne trouverait-on pas dans son projet de jeunesse le pressentiment de son sacrifice?

Dans l'iconographie du sanctuaire qu'il rêvait, il est un détail frappant : à côté des thèmes traditionnels, du grand Christ bénissant, des apôtres, de la Vierge, des saints, il esquisse une grande fresque de style saisissant : c'est une frise qui rappelle celle des Panathénées et le cortège céleste de saint Apollinaire à Ravenne; c'est la cité humaine, telle que l'artiste se la représente, en marche vers la cité divine : les prêtres d'abord suivis des guerriers, puis des femmes, forment une procession, une sorte de pompe triomphale. L'auteur réunit là toutes les choses saintes : l'Église, l'armée, les foyers, c'est-à-dire la prière, le courage et le chœur des tendresses, tout ce qui vaut la peine de vivre et mérite le nom de sacré. Et la troupe militaire, au centre de cette marche, éclate d'une fanfare de buccins et d'une gloire d'étendards.

Qui sait? Quand il traçait cette héroïque ébauche, qui donne le sens de son *ex-voto*, l'artiste faisait-il un retour sur lui-même ? Ne pensait-il pas aux *Marseillaises* et aux *Te Deum* futurs, quand les soldats vainqueurs ramèneraient la gloire dans leurs drapeaux? Ne pensait-il pas à ceux qui ne reviendraient plus ? Songeait-il qu'il se dressait un tombeau ? C'est son cœur qu'il ensevelit dans la crypte de cette grande châsse. Si la France consacre aux artistes, aux savants, aux hommes de pensée morts pour elle, un sanctuaire national, quel temple conviendra mieux au culte de leur mémoire, que celui-là qui fut conçu par l'une de ces nobles ombres?

PIERRE TROYON.

RÉCEPTION
DE M. GEORGES LECOMTE
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Que nos habitudes sont fortes! M. Georges Lecomte, président de la Société des gens de Lettres depuis 1908, a fait tant de discours dans tant de cérémonies, qu'ayant à lire son remerciement le 4 mars à l'Académie, il a prononcé la harangue qui eût inauguré le monument de Frédéric Masson. Il l'a composée très habilement; mais la chapelle du Palais Mazarin, si calme, s'étonne toujours un peu de cette voix tendue, de ce geste adjurateur, de cette sorte d'excès dans l'éloquence, qu'exigent le plein air et les comices. De haute taille, droit, presque mince, merveilleusement exempt de ces difformités, voussures et contournements propres aux corps d'écrivains, l'uniforme bien coupé, les traits réguliers, la barbe grave, le teint coloré, avec des yeux calmes et un nez qui n'eût point déparé les plus hautes fonctions d'une monarchie, tel apparaît le récipiendaire auprès du pupitre traditionnel.

Frédéric Masson a laissé un souvenir si vivant que, pendant cette séance consacrée à sa mémoire, nous avons tous cru le revoir, au coin gauche du bureau, dans une pose autoritaire et abandonnée, le visage large, les yeux pochés, avec de grands cheveux et de grandes moustaches de grognard. La cape noire sur l'uniforme achevait le tableau. Cette figure de son prédécesseur, M. Georges Lecomte l'a redessinée à plaisir. Voici un croquis de voyage : « A Saint-Sauveur le Vicomte, deux jours plus tard, j'aperçus M. Frédéric Masson sur la place de l'église. Enfoncé dans son automobile, il

lisait je ne sais plus quels papiers. Sous une large cape qui découvrait un peu de l'habit brodé, sous le bicorne aux plumes noires qu'il portait à la mode de 1807, il évoquait nécessairement l'image de quelque maréchal de l'Empire, étudiant une carte dans sa berline de campagne. »

Voici, pendant la guerre, Frédéric Masson à l'Institut Thiers, devenu l'hôpital de l'Institut. « Quarante-trois fois, de l'Hôtel Thiers, sortit le cercueil tricolore et, par derrière, quarante-trois fois, — le visage ravagé, les yeux gonflés, les lèvres tremblantes, comme s'il s'agissait d'un être chéri, — le grand vieillard français menait le deuil du stoïque combattant français... Quarante-trois fois, en présence des parents, lorsqu'il avait eu le moyen de les retrouver et le temps de les réunir, il salua ces héros, dont toute la vie tenait dans leur sacrifice. L'historien du plus illustre capitaine se faisait le biographe du plus humble soldat. » A ces mots, où s'exprimait la pensée simple qui était celle de tous, de justes applaudissements ont éclaté.

Et, pour finir enfin, un tableau d'apothéose, le 5 mai 1921, centième anniversaire du jour où est mort le captif de Sainte-Hélène. A la cérémonie des Invalides, Frédéric Masson est en boule, naturellement, mais radieux. Il songeait à la frontière reconquise. « Et redressé comme à la parade, la tête haute, l'œil flamboyant, le sourcil froncé et la moustache hérissée, mais une larme roulant de ce sourcil à cette moustache, le grognard Frédéric Masson rendait les honneurs suprêmes à son Empereur... » Cette péroraison encore a été saluée par un public qui était reconnaissant à l'orateur de lui avoir rendu justement les idées et les métaphores qu'il espérait.

Parlant d'un historien aussi notoire, et d'un collectionneur aussi abondant, on eût souhaité peut-être que M. Georges Lecomte examinât son œuvre et en scrutât les méthodes. Brunetière avait reçu à l'Académie l'historien de Napoléon avec d'âpres compliments. Il eût valu de reviser ou de confirmer son jugement. Si M. Georges Lecomte ne l'a pas fait, c'est que derrière Masson, il a reconnu, fantôme inévitable, la grande ombre de l'Empereur; et il a été aussitôt emporté hors de la sphère d'attraction de l'historien, et projeté dans celle du héros. Il a donc parlé de Napoléon, en rappelant que Victor Hugo avait fait de même, le 3 juin 1841, où il avait succédé à Népomucène Lemercier. Et en effet, cette partie du discours de Victor Hugo se consulte aisément dans l'*Anthologie de l'Académie française* de Paul Gautier, au premier volume. M. Georges Lecomte en a cité quelques phrases fulgurantes, et c'est tout ce qu'il pouvait

faire, mais le discours entier est d'un mouvement prodigieux.

Victor Hugo parle des six penseurs qui résistèrent à Napoléon. « Un esprit vulgaire, appuyé sur la toute-puissance, eût dédaigné peut-être cette rébellion du talent ; Napoléon s'en préoccupait. Il se savait trop historique pour ne point avoir souci de l'histoire ; il se sentait trop poétique pour ne pas s'inquiéter des poètes. Il faut le reconnaître hautement, c'était un vrai prince que ce sous-lieutenant d'artillerie, qui avait gagné sur la jeune République française la bataille du 18 brumaire et sur les vieilles monarchies européennes la bataille d'Austerlitz. C'était un victorieux, et, comme tous les victorieux, c'était un ami des lettres. Napoléon avait tous les goûts et tous les instincts du trône, autrement que Louis XIV sans doute, mais autant que lui. Il y avait du grand Roi dans le grand Empereur... » Paroles magnifiques et véritables ! Et voici que, sous la coupole, Victor Hugo commence à tailler à grands plans une statue colossale. « ... Une moitié de sa vie faisait à l'autre moitié des répliques amères. Bonaparte avait fait porter aux drapeaux de son armée le deuil de Washington ; mais il n'avait pas imité Washington. Il avait nommé La Tour d'Auvergne premier grenadier de la République : mais il avait aboli la République. Il avait donné le dôme des Invalides pour sépulcre au grand Turenne ; mais il avait donné le fossé de Vincennes pour tombe au petit-fils du grand Condé. »

Le Napoléon dessiné par M. Lecomte est un reflet du Napoléon dessiné par Masson. Il semblera, je le crains, un peu creux aux historiens. Cette idée de la vie de l'Empereur partagée en deux temps, la chute étant le résultat de l'orgueil, me paraît, s'il faut s'avouer, résister bien mal à la moindre analyse. On veut que Napoléon, après avoir vu grand, ait vu démesuré. « Ou plutôt il ne voit plus, hélas ! Son œil se trouble. A peine se contente-t-il du colossal et du gigantesque. Il sort du réel et du possible pour se forger des mirages et se repaître de chimères, hors du temps et de l'espace. » Ainsi parle M. Lecomte. Mais à quoi reconnaît-il le possible et le chimérique ? A l'événement ? Je ne pense pas qu'il soit résigné à ce point. Et puis, les plus hardies conceptions de Napoléon sont de sa jeunesse. L'idée de vaincre l'Angleterre sur terre apparaît dès 1796, et quant à la prodigieuse pensée de revenir d'Égypte par Constantinople et le continent, il l'a eue à vingt-neuf ans. Il n'y a pas de Napoléon aveuglé par l'orgueil. Si l'on veut absolument une explication à des événements mystérieux comme des orages, que ne la cherche-t-on, d'abord, dans les leçons mêmes que l'Empereur a données à ses

adversaires ? Son génie n'a point décru, mais il s'est heurté à des forces peu à peu instruites par lui-même à se concentrer et à s'employer. Les Coalisés ont mis dix-huit ans à le comprendre. Quand ils ont eu compris, la cause de Napoléon a été perdue sans recours, et l'Empereur a été vaincu par l'Empereur.

Mais voici que j'oublie à mon tour M. Lecomte, comme il avait oublié M. Masson. Si la part historique de son discours est un peu simple, elle abonde en vues excellentes. Et le romancier s'est retrouvé dans telle page où il montre, par un soir d'Italie, Napoléon écrivant tour à tour des proclamations immortelles et des lettres d'amour.

M. Richepin a répondu en bons termes, et tracé un joli tableau de la jeunesse de M. Lecomte. C'est une touchante et mélancolique coutume, que de citer ainsi le jeune homme plein d'espoirs à la barre du tribunal où siège maintenant l'homme mûr, avec sa rouge cravate de commandeur et ses cheveux où il a neigé. Puis, après avoir tracé en romancier le roman de M. Lecomte, si toutefois c'est un roman, M. Richepin s'est retrouvé poète pour parler de l'Empereur. Il a cité le petit cahier de résumés conservé à Florence, bien connu, mais si émouvant ! Et il nous a appris que le 5 mai, qui est le jour où Napoléon est mort, le soleil se couchait dans l'axe de l'Arc de triomphe, dessiné par lui. Cette coïncidence aurait beaucoup frappé les anciens. Elle a moins de pouvoir sur les esprits modernes, mais elle a pourtant jeté Frédéric Masson dans l'extase. Les poètes, qui participent à l'éternelle jeunesse du monde, sont toujours un peu des anciens. Dans ce soleil M. Richepin a reconnu tour à tour le dieu de la guerre et le dieu de la paix, et cette séance, si curieusement variée, a fini par un mythe.

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous demandions, il y a quinze jours, que, du haut de la tribune parlementaire, M. le président du Conseil précisât ce que sont et ce que ne sont pas les accords de Locarno, ce qu'est et ce que n'est pas l'esprit de Locarno. M. Briand a parlé ; mais nous avons le regret de dire qu'il n'a pas complètement rempli notre attente.

Le débat s'est développé avec toute l'ampleur et la dignité nécessaires en un si grave sujet. Locarno, c'est la politique française orientée, pour une période probablement longue, dans une certaine direction où la France peut recueillir des avantages, mais où elle peut aussi heurter des obstacles : c'est l'heure de l'aiguillage qui est décisive et qui engage les responsabilités ; ensuite, presque fatalement, les conséquences se précipitent. La Chambre l'a compris ; elle a écouté, avec une attention où perçait une secrète angoisse, les orateurs de grand talent et de haute conscience qui sont venus lui exposer leurs inquiétudes ou leurs espoirs ; et l'on sentait que le patriotisme des premiers souhaitait passionnément de se tromper, tandis que le patriotisme des seconds craignait de faire fausse route. Il ne s'agissait de rien moins que de la sécurité de la France et de l'avenir de sa politique européenne.

M. Briand fut-il gêné par les négociations actuellement en cours soit à Paris, soit à Genève ? Craignait-il de compromettre ou d'ajourner, au moment où il croit le saisir, le succès d'une politique qu'il poursuit depuis 1921 ? Appréhendait-il d'apporter quelque embarras à son éminent collègue sir Austen Chamberlain, à la loyauté et à la bonne volonté duquel tous les orateurs ont rendu hommage ? Toujours est-il que, si les discours du président du Conseil contiennent d'utiles déclarations, il en est d'autres, aussi nécessaires, que l'on regrette de n'y pas trouver. Le langage qu'il était nécessaire de tenir, on le trouve fragmentairement tantôt dans quelque phrase

vigoureuse du président de la commission des Affaires extérieures, M. Franklin-Bouillon, tantôt dans l'exposé remarquable du rapporteur M. J. Paul-Boncour, tantôt enfin dans les mémorables discours des orateurs de l'opposition, particulièrement du colonel Fabry, de M. Joseph Barthélemy, de M. Louis Marin. Mais la plupart de ces observations, qui auraient fortifié sa thèse et facilité sa tâche, le président du Conseil ne les a pas faites siennes quand il ne les a pas combattues. Il a paru, jusque dans un débat si élevé, hanté de préoccupations parlementaires; plus nerveux que de coutume, il donnait l'impression que lui-même, avec sa clairvoyance, était frappé de certaines faiblesses de sa propre argumentation ou troublé par la force des raisons adverses. L'art du grand magicien est à ce point consommé que, jusque dans ses élans les plus sincères, il apparaît encore de l'art, parfois même de l'artifice.

On recueille d'heureuses affirmations dans les discours de M. Briand. A plusieurs reprises, il a dit, — et c'est essentiel : — « L'acte de Locarno nous dispense-t-il de tenir l'œil constamment ouvert sur les événements? Nous dispense-t-il de toutes les mesures qui peuvent être propres à garantir notre sécurité, si par malheur un événement venait à la mettre en péril? Je dis : non. » C'est en réponse à M. Fabry et à M. Marin que M. Briand a déclaré avec force, ce qui, d'ailleurs, a été, on s'en souvient, l'objet principal des négociations qui ont précédé Locarno : « Il n'y a rien, absolument rien, dans les accords de Locarno, qui porte la moindre atteinte à une disposition quelconque du traité de Versailles. » A moins de se désavouer lui-même, M. Briand ne pouvait guère tenir un autre langage. Au moment où l'Allemagne, entrant dans la Société des nations, annonce ouvertement l'intention de se servir de l'organisme du Conseil pour la destruction des traités, de telles affirmations sont opportunes; il sera plus nécessaire encore de ne s'en point départir à l'avenir. Il convient encore d'enchâsser les paroles qui suivent :

M. Jean Fabry. — M. le Président du Conseil vient de prononcer une parole particulièrement utile que je désire souligner. Il vient de dire que, dans Locarno, on ne trouve rien qui empêche la France de s'armer et que, au contraire, c'est un devoir primordial pour elle de conserver une force suffisante pour assurer sa sécurité par elle-même si des déceptions lui venaient en route.

M. le président du Conseil. — Oui.

M. Jean Fabry. — Nous sommes entièrement d'accord et je désire que cette parole ne soit pas perdue.

A cette même séance, M. Briand, faisant écho à M. Fabry, montrait le péril, le même péril qu'avaient dénoncé les orateurs de l'opposition, M. Marin notamment ; il le montrait avec une précision troublante :

Cette évolution (vers la paix organisée) est commencée, mais l'honorable M. Fabry sait qu'elle n'est pas encore réalisée, et ce que je redoute, le voici : s'il devait persister, du côté de l'Allemagne, la moindre arrière-pensée, cette puissance serait alors portée, en raison même de son désarmement, à rechercher des méthodes nouvelles, modernes, en vue de meilleures utilisations, alors que nous en serions encore à nous attarder aux routines coûteuses et inefficaces. Voilà ce que je redoute.

M. le président de la Commission. — C'est ce que je redoute également.

M. le rapporteur. — Et c'est ce que nous faisons.

Mais pour qu'il ne reste pas « la moindre arrière-pensée » en Allemagne, comment faut-il s'y prendre ? Et cela dépend-il de nous? Il n'y a pas, au fond, d'autre problème. Il s'agit toujours d'articuler une Allemagne pacifique à une Europe pacifiée. Tout le monde est d'accord sur le but, mais c'est sur les moyens que les divergences apparaissent. M. Paul-Boncour et M. Briand ont affirmé avec insistance que deux politiques sont en présence. Non, mais deux méthodes. On ne discute, dit la sagesse des nations, que si l'on est d'accord. Au fond de ce grand débat, il y a un accord profond de toutes les bonnes volontés, au nom des souffrances héroïquement supportées, pour empêcher le retour des atrocités de la guerre et les épargner aux générations à venir ; le colonel Picot, le président des « gueules cassées », a trouvé des accents sublimes pour traduire cette unanimité des cœurs et des volontés. Malgré des calomnies de réunion publique, que le cartel a prodiguées durant sa campagne électorale, il n'y a là-dessus aucune dissidence. Mais, pour y réussir, quelle est la voie la meilleure, la plus sûre?

Voilà tout le problème. Retenons, dans le discours si plein de vues lumineuses, de M. Louis Marin, cette phrase : « M. Paul-Boncour, dans son discours éloquent, disait qu'il fallait choisir entre le système d'équilibre et celui qu'il préconisait. Moi je ne choisis pas. » M. Marin a raison. Si le système de Locarno excluait les alliances défensives, celles que la France a déjà conclues avec la Belgique, la Pologne, la Tchécoslovaquie, ou celles qu'elle pourrait conclure, il faudrait l'abandonner. Mais il n'en est rien, et c'est un des points sur lesquels nous aurions aimé entendre M. Briand apporter des précisions. Les actes de Locarno s'accommodent fort

bien de pactes défensifs particuliers, on devrait même dire qu'ils les postulent, qu'ils ne sont complets et ne possèdent toute leur valeur que par de tels pactes. Mais, en fait, M. Marin a choisi, puisqu'il rejette tout l'ensemble de la politique de Locarno et lui conteste toute valeur, et c'est par là, il nous permettra de le lui dire, que son argumentation si forte est légèrement claudicante. Ne nous privons ni des avantages de Locarno ni de la sécurité complémentaire que nous apportent des alliances continentales conclues dans l'esprit du pacte de la Société des nations et entérinées par elle.

Revenons à l'Allemagne : l'avenir de son évolution interne conditionne tout le débat, pèse sur les destinées futures de la politique de Locarno. Comme l'a très bien dit M. Fabry, dans un discours sobre, émouvant cri d'angoisse patriotique d'un soldat éclairé et prudent, nous sommes moins préoccupés de montrer le vrai visage de la France, — il n'est méconnu que de ceux qui ont intérêt à le déformer, — que de connaître le vrai visage de l'Allemagne. On nous dit que le langage du président du Conseil a produit dans le Reich une détente, qu'il a été favorablement accueilli. Mais faut-il s'en réjouir ou le regretter? Il existe, certes, en Allemagne, des éléments résolument pacifiques. Mais quel est le meilleur moyen de les soutenir, de les encourager? Est-ce de céder aux exigences d'un gouvernement réactionnaire et nationaliste, ou d'y résister? Est-ce par les éléments pacifiques et démocratiques, ou bien par les éléments nationalistes que sont accueillies avec faveur les déclarations patelines de M. Briand? Si nous voyions l'esprit public allemand évoluer, même très lentement, vers l'acceptation d'une paix juste et vers la renonciation à des espérances démesurées, nous pourrions lui faire crédit, mais c'est un spectacle tout contraire qui nous est offert. Les mauvais bergers, ceux qui ont mis le feu à l'Europe et entraîné leur peuple trompé à la guerre fraîche et joyeuse, reprennent de plus en plus de crédit; les bons sont impuissants et découragés. Chaque jour apporte la preuve nouvelle que les Allemands n'ont rien oublié ni rien appris. La *Gazette de Cologne*, à l'occasion de la mort du cardinal Mercier, n'articulait-elle pas que le grand prélat avait été injuste envers les Allemands et qu'il « ne croyait pas aux francs-tireurs » ? Ainsi même le massacre des populations inoffensives, celles de Belgique ou celles de Lorraine que rappelait éloquemment M. Louis Marin, il est des Allemands qui veulent tout couvrir et qui seraient prêts à tout recommencer! S'ils étaient plus habiles, ou, si l'on veut, plus hypocrites, s'ils venaient

à nous en disant : « Ce sont nos maîtres, c'est l'Empereur et les dynasties, c'est l'état-major, c'est la caste des hobereaux prussiens, qui nous ont entraînés à une guerre que le peuple allemand ne voulait pas », nous ferions, de notre côté, semblant de les croire et sur cette vérité de convention pourraient s'établir les premières assises d'une réconciliation durable. Mais ce n'est pas ainsi qu'ils parlent et qu'ils pensent, tout au contraire ; ils craindraient de compromettre leur cohésion nationale en face de l'ennemi ; ils cultivent la haine dans les écoles et les universités afin d'en faire sortir un jour, quand nous aurons oublié toute prudence, la gloire d'une revanche militaire.

Comment croire que tous les observateurs, que tous les connaisseurs du caractère allemand, que les Allemands eux-mêmes, se trompent et s'hallucinent? Interrogez un livre aussi sérieux et pénétrant que celui de M. Edmond Vermeil, complétez-le par celui de M. J. Aulneau (1), c'est toujours la même conclusion. La physionomie de l'Allemagne économique corrobore celle de l'Allemagne politique. La République allemande n'est qu'un trompe-l'œil ; elle évolue de plus en plus vers un régime d'impérialisme et de ploutocratie, de nationalisme belliqueux. La révolution a été un désaveu du militarisme qui avait mené l'Allemagne à la défaite ; mais elle a été surtout une attitude, un moyen de s'aplatir devant le vainqueur pour éviter un plus grand désastre et laisser passer l'orage. A la faveur de la République, les Allemands croient avoir échappé à leurs responsabilités et maintenant ils ne se donnent plus la peine de dissimuler. Forts du succès qu'a obtenu leur manœuvre en Angleterre, ils retournent à leurs affinités naturelles et il ne reste plus, pour faire obstacle au régime aristocratique, que la démagogie communiste qui ne pèsera pas lourd, dans ce pays de discipline et d'ordre, devant la Reichswher réorganisée par von Seeckt et qui a fait, en 1924, contre les « rouges » de Saxe et de Thuringe, une véritable expérience de mobilisation. Socialisme et démocratie n'ont été, en Allemagne, que le résultat passager de la faiblesse et de la défaite. Ces mots mêmes n'ont pas pour l'esprit allemand le même sens que pour le nôtre. En réalité, l'Allemagne n'a pas changé. Elle excite contre la France ces haines qui ont toujours été le ciment de son unité nationale. Elle abuse de l'idéalisme et du particularisme

(1) E. Vermeil, *l'Allemagne contemporaine* (Alcan, 1925, in-16). — J. Aulneau, *le Drame allemand* (Alcan, 1924, in-16).

insulaire anglo-saxon. Elle redeviendra bientôt, pour le continent, un péril politique, pour l'Angleterre un péril économique.

Ces réalités ne doivent pas nous faire oublier le devoir impérieux de travailler à modifier peu à peu un état si déplorable et dangereux des esprits. Mais l'Allemand est ainsi fait : il ne reviendra à des sentiments plus européens que s'il sent l'impossibilité d'imposer sa loi ; il ne s'articulera pacifiquement à l'Europe que s'il a la certitude d'un danger mortel pour lui à y rester un élément de trouble. Avec ces précautions, la politique de Locarno a sa place ; après l'échec de tant d'autres combinaisons, après les abandons gratuits de M. Herriot à Londres, elle était devenue indispensable. M. Joseph Barthélemy a dit : « Notre devoir français, c'est de voter les accords de Locarno, mais aussi c'est de veiller aux suites logiques, aux répercussions de ces accords à l'intérieur et à l'extérieur. » M. L. Marin a rappelé ces paroles de M. Renaudel à M. Briand : « Nous désirons vous soutenir financièrement parce que vous faites notre politique extérieure. » C'est précisément dans la mesure où elle est la politique de M. Renaudel que la politique de Locarno devient dangereuse. L'expérience de 1914 et des illusions que nos socialistes gardaient sur le pouvoir et la volonté des social-démocrates allemands d'empêcher la guerre, devrait suffire. M. Louis Marin a prononcé une belle parole : « Les démocraties ont le devoir d'avoir une mémoire. » Hélas ! Elles sont oublieuses, surtout en France.

M. Paul-Boncour et M. Briand, invoquant l'histoire, ont opposé la politique classique, celle de l'équilibre et des alliances, à la politique nouvelle, la politique « européenne », la politique de Locarno. M. Paul-Boncour a parlé de « tout le sang que les traités antérieurs ont fait ruisseler » : c'est une appréciation injuste et historiquement inexacte ; d'abord la paix a duré quarante-quatre ans et il est probable qu'elle n'aurait pas été troublée, malgré la passion de domination de la race allemande, si les libéraux anglais avaient consenti à contracter avec nous un lien positif, précis et public. Encore aujourd'hui, il n'est pas douteux que si les Anglais étaient ouvertement nos alliés pour le maintien, sans conditions ni arguties, de l'état territorial issu en Europe de notre commune victoire, que si encore l'Italie s'y associait, la paix serait parfaitement assurée et probablement la réconciliation avec les Allemands en serait plus aisée et plus prompte. Et ce ne serait pas une raison pour ne pas développer la Société des nations et l'arbitrage.

Le juriste éminent qu'est M. Joseph Barthélemy nous a spiri-

tuellement conseillé de nous méfier des juristes. Les cas, dans leurs belles constructions, se déroulent loin des passions et des entraînements collectifs. Mais comment, dans la réalité, discerner rapidement l'agresseur ? Ce n'est jamais facile, à moins d'admettre, comme on l'a proposé, que l'agresseur est celui qui refuse l'arbitrage. Il y aura toujours des avions de Nuremberg, quand l'Allemagne sera en jeu ; et il pourrait survenir des cas où l'intérêt anglais serait d'y ajouter foi. Si M. de Schœn, se promenant ostensiblement sur le quai d'Orsay la veille de la déclaration de guerre, y avait trouvé l'insulte qu'il cherchait, devenions-nous agresseurs ? Si demain l'Allemagne attaque la Pologne et que la France, pour l'arrêter, fasse avancer des troupes en territoire allemand, serons-nous agresseurs ? La démilitarisation de la rive gauche du Rhin conformément aux accords de Locarno nous laisse-t-elle cette indispensable faculté sans laquelle la Pologne peut être menacée à bref délai ? Personne, sauf erreur, n'a posé cette question essentielle.

M. Briand et M. Paul-Boncour ont fait grand état du succès de l'intervention du Conseil de la Société des nations dans le récent conflit gréco-bulgare. L'exemple n'est nullement probant. C'est l'autorité des conseils de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, antérieurs aux injonctions de la Société des nations, qui a d'abord agi. *Testis* a montré ici même, il y a un mois, qu'il s'en est fallu de deux heures qu'il ne fût trop tard pour arrêter les belligérants. Et il ne s'agissait que de deux petites puissances, dont l'une a été effectivement désarmée. Et les passions n'étaient pas excitées. Le général Pangalos n'avait pas l'intention de pousser l'entreprise à fond ; les Bulgares n'en avaient ni le désir, ni la possibilité. Attendez le jour où de puissants intérêts, de véhémentes passions secoueront jusqu'au fond de son être collectif un ou plusieurs grands organismes nationaux. C'est alors que ce ne sera pas trop de la Société des nations, des accords de Locarno et des alliances pour apaiser le tumulte des cœurs et la fièvre des esprits.

L'Allemagne, qui a vingt millions d'habitants de plus que la plus nombreuse des autres nations d'Europe, a intérêt à proscrire les alliances ; nous avons, nous, un intérêt vital à en établir la légitimité et à en maintenir la pratique. Les « rapports de masse » suffiraient à rendre instable l'équilibre pacifique. Jamais le mouvement qui tend à discriminer, à séparer les nations, voire les plus petits peuples et fragments de peuples, n'a été plus général ; pratiquement, la propagande communiste se traduit, dans les petits pays et aussi

dans les grands tels que la Russie, la Chine, par une recrudescence du particularisme national, de l'expansion, de la conquête. Si les vieilles patries, très anciennement unifiées, s'abandonnaient au mirage de la fraternité des peuples, elles ne tarderaient guère à en devenir les victimes. Nous croyons, comme M. Briand et M. Luther, que l'heure est venue de parler « européen »; des accords peuvent être conclus pour rendre moins rébarbatives les frontières, plus faciles les relations, les échanges, les circulations; nous ne pensons même pas qu'il soit impossible d'établir la paix indéfinie en Europe occidentale ; mais c'est à la condition de ne pas commencer par favoriser l'hégémonie allemande et de n'établir la paix que dans le respect du droit fondé sur les traités. En dehors de ces règles tutélaires, il n'y a que fantaisie, désordre, péril.

Ce qui est vrai, c'est qu'il faut s'efforcer de déplacer le terrain et la forme des rivalités internationales inhérentes à la vie des sociétés humaines. M. Briand exagère quand il parle des « causes économiques de guerre, de beaucoup les plus certaines et les plus profondes »; mais il a raison de dire que si on n'organise pas l'Europe à ce point de vue, on n'aura ni la paix internationale ni la paix sociale; les grandes causes historiques de conflit, — par exemple, la lutte du germanisme contre le slavisme, — restent prédominantes, mais justement ce serait le moyen de les atténuer que de préparer des ententes économiques, des associations d'intérêts. C'est dans cette voie qu'il faut essayer de faire du neuf; sans cela, on n'empêchera pas les eaux de revenir à leurs canaux historiques. On nous dit que « pour réaliser la paix, il faut y croire ». Nous ne pensions pas que l'acte de foi tînt une si grande place dans les conceptions de M. Briand et de M. Paul-Boncour. Ce n'est pas nous qui nierons la part de la mystique dans la vie politique. La paix est une réalité ; on doit y aspirer, y travailler ; elle doit être, comme les Papes et les docteurs l'ont toujours enseigné, l'objet même du gouvernement des peuples ; mais il est sage de n'y pas croire témérairement, car si la nation de bonne volonté venait un jour à succomber victime de sa confiance, ce serait le pire des désordres, la plus atroce des injustices.

Si nous regardons autour de nous, à cette réunion de Genève qui s'est ouverte le 8 mars, et où le Conseil de la Société des nations va déclarer l'Allemagne digne de s'asseoir en égale parmi les membres permanents de ce Conseil, ce ne sont pas des aspirations mystiques que nous discernons, mais la réalité brutale des passions et des

intérêts, à peine tempérée par la tradition de confiance et de cordialité qui s'est établie dans l'ambiance de la Société des nations. On parle « européen », paraît-il. Si cependant nous prêtons l'oreille aux échos du Léman, si surtout nous écoutons, de chaque pays, le concert de la presse, si nous nous reportons au langage des hommes politiques dans les jours qui ont précédé le voyage de Genève, ce sont des bruits discordants qui viennent jusqu'à nous. C'est toujours le projet de réorganiser le Conseil de la Société en l'élargissant qui est âprement discuté. Nous nous sommes expliqué sur ce point dans la précédente chronique et nous n'y reviendrons pas. La question de l'entrée au Conseil de l'Espagne, du Brésil et de la Pologne en même temps que de l'Allemagne, n'a pas, en elle-même, une sérieuse importance pour les Allemands, mais c'est un symbole, c'est, comme ils disent, une *Kraftprobe*, une épreuve de force. On n'ignore pas, à Berlin, que les intérêts de la Pologne, présente ou absente, ne resteraient pas sans défenseur, et si l'on avait de mauvaises intentions envers elle, on sait aussi que l'heure n'est pas venue de les montrer; mais ce que l'on veut, c'est *poser des conditions*, quelles qu'elles soient, afin de se targuer d'un succès diplomatique et d'une autorité retrouvée dans l'aréopage des nations.

La tactique de M. Stresemann est de demander beaucoup pour obtenir quelque chose. A Cologne, le 22 février, il n'a pas manqué de renouveler l'affirmation que l'évacuation de toute la Rhénanie doit être la conséquence de l'esprit de Locarno. Il a invoqué le souvenir de lord Castlereagh et du congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818; il a oublié d'ajouter qu'au moment où Castlereagh fit rentrer la France dans le concert des puissances et retirer les troupes qui occupaient notre territoire, le gouvernement de Louis XVIII avait scrupuleusement exécuté toutes les dures conditions du traité de Vienne. Si le Reich, depuis 1919, avait montré la même loyauté, sa thèse se présenterait sous un jour meilleur. La presse de M. Stresemann masque par des violences de ton une retraite qu'explique surtout le langage tenu le 23 février par sir Austen Chamberlain; le chef du Foreign Office s'est prononcé, non sans quelques hésitations et imprécisions, pour un élargissement du conseil, et maintenant l'Allemagne ne regimbe plus à l'entrée de la Pologne au Conseil de la Société des nations; elle regarderait comme un succès que du moins la Pologne n'y entrât pas en même temps qu'elle-même. Les 5 et 6 mars, M. Briand a eu, à Paris, des entretiens sur ce grave sujet avec M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des

Serbes, Croates et Slovènes, et avec M. Skrzynski, son collègue de Pologne. M. Nintchitch nous arrive de Rome où il a eu, avec M. Mussolini, des entretiens dont la presse des deux pays souligne l'importance. Le rapprochement de l'Italie et de la Yougoslavie est un acte de haute sagesse. On avait prophétisé la guerre fatale entre ces deux peuples, et c'est leur entente cordiale qui se dessine. Il a paru à M. Mussolini et à MM. Pachitch et Nintchitch que la menace allemande de détruire les traités en annexant l'Autriche à la grande Allemagne constituait un péril d'autant plus digne de retenir leur commune attention que les dispositions du gouvernement de Budapest sont apparues assez clairement par l'affaire des faux billets. Pour consolider la paix et le *statu quo* dans l'Europe centrale, les deux pays ont donc jugé opportun de resserrer leur entente. M. Nintchitch est d'autre part en relations étroitement amicales avec ses partenaires de la Petite Entente. Équilibre dans la Méditerranée, paix et maintien des traités dans l'Europe danubienne et balkanique, tels peuvent être les objets d'un accord entre l'Italie et la Yougoslavie et tels sont les sujets dont M. Nintchitch entretint M. Briand. Ni l'entente cordiale avec l'Angleterre, ni l'esprit de Locarno ne doivent être un obstacle, au contraire, au maintien et au renforcement de nos amitiés continentales.

A Genève, le 7 mars, M. Briand devait avoir avec sir Austen Chamberlain, avec MM. Luther et Stresemann, et les autres délégués, des négociations préliminaires très importantes où un accord préalable devait se faire sur la question devenue si délicate de l'octroi d'un siège permanent au Conseil à l'Allemagne, à l'Espagne, à la Pologne. M. Briand, en effet, partit pour Genève dans la soirée du 6, mais déjà, depuis le matin, il n'était plus ni président du Conseil, ni ministre des Affaires étrangères, et son autorité s'en trouvait, au moment le plus délicat de la manœuvre, singulièrement amoindrie. Quand de pareils scandales sont possibles ; quand une Chambre perd le sentiment de l'intérêt national non seulement jusqu'à préparer la ruine du pays par les plus condamnables aberrations financières, mais encore jusqu'à ruiner le prestige et l'influence de son propre gouvernement en face de l'étranger stupéfait et narquois, c'est que les institutions sont malades et les hommes défaillants, c'est qu'il faut un prompt remède, c'est qu'il y a, « dans le royaume de Danemark, quelque chose de pourri ».

De cette lamentable histoire les détails importent peu. Le bon sens et le patriotisme des sénateurs avaient mis sur pied un projet

financier qui, certes, n'était pas à l'abri de critiques justifiées, mais qui, vaille que vaille, apportait au gouvernement un budget équilibré et, à la Trésorerie, les ressources immédiates dont elle ne peut se passer. On pensait généralement que la Chambre ratifierait la plupart des articles revenus du Luxembourg; on croyait même que la taxe sur les paiements, réduite à 0,50 au lieu de 1,20, serait acceptée. On avait compté sans les surprises d'une séance de nuit et sans les exigences des socialistes. M. Briand avait tout fait pour amadouer M. Blum et son groupe ; il s'efforçait de vivre avec l'appui du cartel, ou, s'il tombait, de se ménager une chute « à gauche ». Cette tactique parlementaire était incompatible avec le programme que le ministre des Finances demandait au Parlement de voter. M. Doumer inscrivait dans son projet le doublement de la taxe sur le chiffre d'affaires dont, en 1924, la plupart des candidats avaient promis la suppression. Le programme primitif de M. Doumer avait de grands mérites; rapidement voté, il aurait fourni sans délai les ressources indispensables à l'équilibre budgétaire, à l'amélioration de la courbe des changes et des prix d'où dépend le problème de la trésorerie; mais, pour le faire adopter, il fallait rompre avec la formule du cartel et pratiquer une politique antisocialiste que le pays aurait comprise et approuvée, si on la lui avait expliquée sans détours. Ni M. Briand ni M. Doumer ne se décidèrent à choisir. Au cours de la dernière nuit, le ministre des Finances heurta les sentiments d'une partie de la Chambre en se montrant favorable, en principe, à l'organisation d'un monopole des pétroles. Sur la question de la taxe sur les paiements, M. Briand posa la question de confiance, mais, malgré un éloquent appel de M. Raoul Péret, il fut battu par 274 voix contre 221 et 53 abstentions. Quand, le 6 au matin, la France s'éveil a, il n'y avait plus de gouvernement, plus de projet financier, et, quelques heures après, la livre montait à 135. De ces tristes débats, le public garde l'impression d'un chaos sans nom, d'une mêlée cynique des intérêts et des passions électorales et, surtout, d'une absence complète de direction. L'énergie exécutive n'émane pas des foules, fussent-elles parlementaires; il appartient au gouvernement de vouloir, de décider, de donner aux assemblées délibérantes l'impulsion directrice. Le bilan de cette nuit historique peut se résumer dans l'apostrophe du rapporteur, M. Lamoureux : « Nous allons voir jusqu'où ira la lâcheté de cette Chambre ! » et dans le mot de M. Pietri : « Ce n'est pas de la démocratie, c'est de la démagogie. »

Le cartel est une formation électorale qui a voulu devenir une

formation de gouvernement. Il n'a perdu aucune occasion d'affirmer sa volonté de réaliser son programme, fût-ce en brisant la résistance du Sénat. C'est à lui et à lui seul qu'il appartenait de voter les impôts et les mesures indispensables au salut du pays. Que l'on n'accuse pas l'opposition d'avoir manqué de patriotisme en ne se sacrifiant pas, une fois de plus, pour voter les taxes impopulaires dont l'extrême-gauche refusait d'assumer la responsabilité! Le cartel a toujours pris soin de faire entendre à l'opposition qu'elle n'a pas voix au chapitre et que le gouvernement du pays est la charge exclusive des seuls adhérents orthodoxes de la majorité du 11 mai; comment prétendrait-il aujourd'hui demander à cette minorité tant bafouée l'appoint de ses voix pour surcharger le pays d'impôts nouveaux? Les responsabilités doivent incomber à ceux-là seuls qui détiennent le pouvoir. Que si, par la sécession ou la carence des socialistes, le cartel n'a plus la majorité, c'est donc que la formule du cartel a vécu et qu'il est temps d'en chercher une nouvelle.

Une majorité nouvelle ne peut se former que si elle englobe, avec tout le centre, une forte partie du groupe radical-socialiste, celle-là même qui a voté, dans la nuit du 6, pour le cabinet Briand, et que si elle se déclare résolue à faire front contre le socialisme. C'est ainsi que se pose la question ministérielle qui, à l'heure où nous écrivons, n'est pas résolue : ou un ministère de large concentration républicaine avec un programme financier au-dessus des partis ; ou un ministère du cartel avec la participation des socialistes. Telle est la règle parlementaire. Mais il y aurait aussi la solution d'un cabinet de techniciens à qui le Parlement déléguerait ses pouvoirs et qui exercerait, durant le temps nécessaire, une dictature financière. Le déficit réel dépasse un milliard par mois ; chaque jour de retard dans le vote de nouveaux impôts fait perdre au Trésor 20 millions ; le franc glisse sur la pente savonnée; une inflation nouvelle paraît d'ores et déjà menaçante. En vérité, la crise actuelle est plus qu'une crise ministérielle.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LE DANSEUR MONDAIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII

Le digne homme eût été moins rassuré, s'il avait pu, à cette distance et malgré les massifs des arbres, accompagner plus loin des yeux celui qu'il croyait en route vers le bureau de poste d'Hyères. Gilbert avait à peine fait deux cents mètres de ce côté qu'il s'arrêtait brusquement pour partir et d'un pas rapide, dans la direction contraire. Encore un quart d'heure et il s'engageait dans cette fraîche et solitaire vallée du Gapeau, qui porte, à cet endroit, le joli nom de Sauvebonne. Son allure révélait assez qu'il n'était pas là pour admirer les arbres en fleurs partout épanouis autour de lui, les vignes et leur jeune feuillage, la claire eau courante, les chênes-liège, avec le contraste entre la rugueuse écorce grise de leurs troncs intacts et la nuance brune des parties dépouillées et lisses. Cet enchantement du paysage n'existait plus pour lui. Il ne le percevait pas. La tentative de séduction exercée sur sa sœur et que Jaffeux venait de lui révéler, ne justifiait pas seule l'agonie qu'il fuyait en marchant ainsi et une phrase se répétait en lui : « Si c'est vrai qu'il ait courtisé Renée en me jouant cette comédie, quelle ignoble hypocrisie !... Mais si ce n'est pas vrai, quelle honte de n'avoir pas parlé, de n'avoir pas dit à Jaffeux : le voleur du bijou, c'est moi... » Et des images surgissaient, posant devant lui un dilemme d'autant plus douloureux que, depuis cinq jours, les témoignages d'amitié

Copyright by Paul Bourget, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

reçus de Neyrial avaient été son seul réconfort dans une crise, devinée par Jaffeux, l'éclair d'une seconde, on se rappelle. Tout de suite : « Quel roman vais-je inventer là? » s'était-il dit, et ce roman était la vérité. Le simple inspecteur de police y avait vu plus juste que le célèbre avocat. On se rappelle également son mot sur le danseur confessant son prétendu vol : « Il se dévoue pour quelqu'un d'autre, et il en est fier. » Son intuition avait pressenti là un drame dont toutes les scènes ressuscitaient dans la mémoire angoissée de Gilbert, la dernière y comprise qu'il venait seulement d'apprendre. Il avait, jusqu'à cet entretien avec Jaffeux, donné à celles qu'il connaissait un sens qu'elles n'avaient plus maintenant, si les rapports du danseur et de sa naïve élève avaient été ceux que dénonçait l'avocat, et si cet obscur Neyrial avait formé le sinistre projet de se servir de lui, le frère, comme d'un instrument pour cette mainmise sur une héritière.

« Alors, c'est un chantage qu'il voulait pratiquer sur moi, se répétait-il, un hideux chantage! Voilà ce que c'est que de faire l'horrible chose que j'ai faite! »

Il se revoyait cinq jours auparavant, assis à la table de baccara, au Casino, et gagnant d'abord, puis perdant. Cette dette, avouée à Jaffeux, mais en se taisant de la suite, il l'avait contractée dans cette ivresse de la déveine, qui paralyse momentanément toute prévision chez le joueur. Un de ses voisins de partie lui avait dit à voix basse, en lui montrant un des employés : « Si vous avez besoin d'argent, cet homme vous en prêtera, à vingt pour cent. Mais, dame!... » Et, Gilbert n'avait pas résisté à la tentation. Il avait emprunté à l'usurier clandestin cette somme de mille francs, considérable pour son budget d'étudiant sévèrement tenu par son père. Il les jouait, ces mille francs. Il les perdait... Comment les rendre? Écrire à son père? Cette seule idée le terrorisait. Les demander à sa mère? C'était risquer une de ces émotions que les médecins redoutaient tant pour la cardiaque. Une fois déjà, il avait eu recours à la bourse de Neyrial, mais pour un chiffre infime. Sur le moment, il avait eu honte de recommencer. Que faire cependant? Il s'était engagé, par un papier signé, à s'acquitter dans la semaine. Qu'arriverait-il, s'il défaillait et que le prêteur s'adressât au colonel ou à Mme Favy? Torturé par cette anxiété, il lui était arrivé, passant à l'hôtel devant une chambre du premier étage, de voir la porte entr'ouverte, et, sur une

table, une broche laissée là, dans la hâte d'un changement de toilette, par une femme si pressée qu'elle n'avait ni fermé cette porte, ni éteint l'électricité. L'éclat vert d'une émeraude avait saisi l'œil du jeune homme, et, dans un *raptus* presque inconscient, il était entré, il avait pris le bijou et il s'était sauvé...

Quarante-huit heures s'étaient passées, durant lesquelles le malheureux avait subi ce total désarroi de l'être intérieur qui suit l'accomplissement d'une action inavouable et radicalement contraire au type général de notre vie. Le fils du colonel avait pu lutter secrètement contre les étroitesses des règles imposées par son père et systématiser sa révolte en des paradoxes comme celui qui lui faisait préférer le sort d'un Neyrial, simple danseur mondain dans un palace, mais libre, mais aventureux, à l'esclavage social d'un grand fonctionnaire. Ces théories n'empêchaient pas qu'en réalité, — par ses mœurs, par ses réactions inconscientes, par son besoin, quand il pensait à sa propre personne, de se façonner une image de lui-même que les autres dussent estimer, — il était, Jaffeux l'avait bien vu, un petit bourgeois français. Cette très belle espèce sociale, si injustement décriée, a, pour vertu maîtresse, l'honneur le plus scrupuleux dans les affaires d'argent. D'avoir, pour la première fois, manqué gravement à cet honneur stupéfiait Gilbert Favy. A la lettre, il ne se reconnaissait pas. C'était si simple pourtant, de le réparer, cet acte! La propriétaire de la barrette pouvait croire qu'elle l'avait mal attachée à son corsage, puis perdue dans un couloir. Il pouvait, lui, la rapporter au bureau de l'hôtel, en disant l'avoir trouvée. Cette idée, d'une exécution si facile, l'avait assailli, non pas une fois, mais vingt, mais trente, durant les heures qui avaient suivi, et, chaque fois, une image avait surgi pour l'arrêter, celle de la table de baccara, qu'une hallucination tentatrice lui montrait étalée devant lui, avec les jetons poussés et retirés, avec les cartes allant et venant de la main du banquier à celles des pontes. Qu'il vendît ce bijou, qui valait beaucoup plus de mille francs, il tenait de quoi régler sa dette et tenter de nouveau la chance.

Poussé par cette autre idée, il s'était, à plusieurs reprises, arrêté devant les diverses boutiques des bijoutiers d'Hyères, étudiant, à travers les vitres, la physionomie du marchand, et il avait reculé devant l'idée de l'interrogatoire à subir ;

« Votre nom, monsieur? Votre adresse? » S'il répondait en mentant, le hasard d'une rencontre pouvait ensuite le perdre. Mais il n'y avait pas qu'Hyères. Il y avait Toulon. Il y avait Marseille. Il avait pris le train, un après-midi, pour aller dans la première de ces deux villes. Là, il était entré, chez un joaillier, soi-disant pour faire estimer la broche. Le chiffre dérisoire, aussitôt indiqué par cet homme, l'avait déconcerté, et, plus encore, l'impression d'une complicité sinistre, à lire distinctement, dans ces yeux fixés sur lui, cette pensée : « C'est un objet volé. Je l'aurai presque pour rien. » Il s'était retiré en rougissant, sur ces mots qui contredisaient son premier prétexte : « Je vous remercie. Je reviendrai », avec l'épouvante de se voir accompagné sur le trottoir par le marchand qui insistait, en tendant la main pour reprendre sa proie :

— Je n'ai pas assez examiné l'émeraude, monsieur. J'irais peut-être jusqu'à sept ou huit cents...

— Mais je n'ai pas l'intention de vendre ce bijou, avait répondu Gilbert en s'éloignant hâtivement, et il se retournait à chaque coin de rue comme un voleur qu'il était, par un geste instinctif qui lui faisait sentir davantage sa culpabilité.

« Oui, s'était-il dit en rentrant, il faut m'en débarrasser, de cette broche, la remettre où je l'ai prise ou plutôt la jeter. Pour l'argent, j'essaierai encore auprès de Neyrial. Il m'en a déjà prêté une fois que je lui ai rendu. Alors... »

On se souvient du refus opposé par le danseur à cette seconde démarche. Que devenir? La possibilité d'un voyage à Marseille avec un résultat plus heureux, s'était de nouveau offerte à cette imagination affolée, et de nouveau la sagesse d'une restitution. Il était même venu, à l'heure où le thé-dansant vidait les couloirs de l'hôtel, presque à la porte de Lady Ardrahan, le cœur battant, les jambes flageolantes, et quand Neyrial, sorti de l'ascenseur, était entré par erreur dans une chambre autre que la sienne, c'était bien le frère de Renée qu'il avait vu s'enfuir, terrorisé et se disant : « Non, c'est trop dangereux... »

Tous ces souvenirs tourbillonnaient dans l'esprit de Gilbert Favy, tandis qu'il marchait droit devant lui, sous le soleil, et que le mistral continuait de déchaîner sa tempête dans la vallée. L'orage de son propre cœur ne lui permettait pas de

la sentir. Des conséquences de ce vol, il n'avait plus rien à craindre maintenant. La restitution faite, et il le savait par un double témoignage, ce vol même était effacé. Une anxiété pire le suppliciait. Cette enveloppe qu'il avait là dans son portefeuille, avec l'adresse révélatrice, écrite de la main de Jaffeux, allait-il l'envoyer à Neyrial, et régler ainsi brutalement, injurieusement, une dette contractée dans des conditions qui l'avaient, sur le moment, ému d'une telle reconnaissance ? Et il ne les savait pas toutes ! Il le revivait aussi par la pensée, ce moment-là, où il avait vu Pierre-Stéphane Beurtin, — mentalement il l'appelait par son vrai nom maintenant, — entrer dans sa chambre, le jeudi matin, l'avant-veille. Comme c'était près ! Et tout de suite :

— Je viens vous dire adieu. Je quitte le *Mèdes-Palace*.

— Mais pourquoi ?

— Je suis un peu fatigué. C'est très dur, notre métier, vous savez. La saison touche à sa fin. Je vais me reposer à Costebelle pour quelques jours. Seulement, je pars sur une impression bien triste...

— Laquelle ?

— Un bijou a été volé, cette merveilleuse barrette que lady Ardrahan portait à son corsage. Vous avez dansé avec elle. Vous vous rappelez la belle émeraude ?

— Oui, avait dit Gilbert, qui se sentait tout entier couvert d'une sueur froide.

— Cette barrette a disparu, avait continué Pierre-Stéphane. Et quand je suis venu annoncer mon départ au directeur, il ne m'a pas caché qu'il me soupçonnait. « Fouillez-moi, lui ai-je offert, fouillez mes malles. » Il m'a épargné cet outrage. C'est dur tout de même de s'en aller dans ces conditions-là. Mais, qu'avez-vous... ?

— Rien, avait répondu Gilbert.

— Si, mon petit, avait repris Pierre-Stéphane, en mettant dans ce mot d'aîné une tendresse inaccoutumée. Vous ne pouvez pas supporter que je sois soupçonné de cette action et je sais pourquoi.

— Eh bien ! oui... avait interrompu Gilbert, c'est moi qui ai pris le bijou, et c'est vrai que je ne supporterai pas que vous soyez accusé. Je vais le remettre au directeur et tout lui dire.

— Et votre maman ? Malade comme elle est, vous lui porteriez

ce coup? Et voulez-vous que je vous dise comment j'ai deviné, quand le directeur m'eut parlé du bijou, que c'était vous qui l'aviez pris et toute votre histoire? C'est la mienne. Vous l'auriez sue aujourd'hui, par M. Jaffeux qui est à l'hôtel et que vous connaissez. J'étais son secrétaire. J'ai joué comme vous, emprunté de l'argent à un caissier de mon cercle, comme vous à quelque employé du Casino, pour rejouer et perdre encore. M. Jaffeux avait dans sa bibliothèque des livres de valeur. Je les ai pris, comme vous la barrette dans la chambre de lady Ardrahan. Seulement, des livres, c'est facile à vendre. Un bijou, non. Vous l'avez encore. Vous venez de me le dire. En rapprochant ces faits les uns des autres : la disparition de la barrette, vos confidences, la fièvre dont je vous voyais rongé, j'ai eu l'évidence. Je me retrouvais et tout le drame qui a dominé ma vie. J'ai pensé : je vais savoir s'il est vraiment comme j'étais, s'il vaut mieux que son acte. Je lui dirai que l'on me soupçonne et de quoi. S'il est un misérable et qu'il n'ait rien dans le cœur, ça lui sera égal. Et dans ce cas... S'il a du cœur, il sera bouleversé, comme vous l'êtes, mon pauvre ami, et alors, je l'aiderai, comme j'aurais voulu qu'on m'aidât. Je le sauverai...

Gilbert sentait encore l'étreinte de ces mains si miraculeusement, si humainement pitoyables. Il entendait cette voix fraternelle insister :

— Et maintenant, soyons pratiques. La première chose, c'est que votre mère ignore tout. Vous avez pris le bijou pour régler une dette. Vous allez me la dire. Cette fois, je vous prête la somme. Vous me la rendrez comme vous pourrez. Quant au bijou, il ne suffit pas de le rendre. A tout prix, il faut que vous ne soyez pas soupçonné... Donnez-le moi, c'est encore le mieux. J'irai chez le commissaire. Je lui dirai que j'accomplis une mission dont j'ai été chargé, tout bonnement. Il restituera lui-même la broche au directeur. Celui-ci et lady Ardrahan seront trop contents, et du diable s'ils s'avisent de penser à vous !...

Et, l'après-midi, un billet arrivait à Gilbert, ainsi rédigé : « Tout est réglé. Soyez bien tranquille et rappelez-vous votre promesse. » Cette promesse, c'était l'engagement d'honneur de ne plus toucher à une carte, que le jeune homme avait rapporté à Jaffeux. Il avait donné cette parole dans un tel élan ! Si, à la

réception de ce billet, il eût compris que ces mots : « Tout est réglé », signifiaient : « Je me suis donné, moi, comme le coupable », quelles larmes de gratitude il aurait versées!... Et maintenant, ce qu'il entrevoyait derrière ce geste de son sauveur, comme derrière son aide pécuniaire et ses protestations de pitié, c'était une manœuvre scélérate, un gage pris sur lui, pour le contraindre, à quoi?... Était-il possible que toute cette magnanimité cachât ce ténébreux projet de séduction, dénoncé par Jaffeux, et que l'aveu de Renée rendait trop évident? Et d'autres images ressuscitaient. Gilbert se voyait, pédalant avec sa sœur et celui qu'elle appelait « Monsieur Neyrial » avec un accent qu'il se rappelait, si caressant! Ils couraient ainsi, sur toutes les routes des environs, sur celle-là même, où il marchait à présent. Sans cesse, il lui arrivait de devancer Renée et le danseur. Que se disaient-ils, en le suivant ainsi, dans un véritable tête-à-tête? Le visage de la jeune fille s'évoquait, rayonnant d'un éclat qu'il attribuait alors à la joie de vivre, au gai soleil du Midi, au libre exercice dans ce beau climat. La vraie signification de ce sourire heureux, de ce regard ému, il la percevait par une de ces intuitions rétrospectives qui font soudain certitude.

« Et moi qui n'ai pas compris! se disait-il, comme sa mère, Jaffeux a raison, toutes ces gentillesses pour moi, et cette dernière surtout, qu'il se réservait de m'apprendre au moment opportun, c'était pour me tenir, pour que je plaide sa cause auprès de nos parents... Mais quelle cause?... Une demande en mariage? C'est fou. Je lui ai trop parlé de mon père pour qu'il puisse seulement concevoir une pareille idée... Un enlèvement et le pardon ensuite? Oui, c'est cela... »

Il y avait bien une autre hypothèse : que sa sœur fût la maîtresse de Neyrial. Cette hypothèse, Gilbert ne consentait pas à se la formuler. Mais elle était en lui, malgré lui. D'autres images encore l'obsédaient : le professeur et son élève dansant ensemble et ce souple corps de jeune fille serré contre ce corps de jeune homme, dans une de ces poses si aisément lascives d'un fox-trott ou d'un shimmy. Cet enlacement soulevait dans le frère une fureur contre l'aventurier, dont l'attitude, vis-à-vis de Renée et de lui-même, lui apparaissait de plus en plus comme si préméditée, si obscure, si redoutable! L'avant-veille, il l'embrassait avec des « mercis » répétés, comme son bien-

faiteur. Une haine l'envahissait à présent, que ce subit retournement rendait plus violente. Il avait pu, au sortir de l'hôtel, hésiter devant l'envoi de l'insultante enveloppe et se dire : « Si ce n'est pas vrai, quelle honte pour moi de n'avoir pas parlé ! » Il l'éprouvait bien toujours, cette honte du silence, mais elle ne faisait qu'exaspérer sa rancune ; et voici que, passant dans un village, au cours de cette randonnée douloureuse, la vue d'un bureau de poste déclencha soudain en lui le mouvement qui, à cette minute, traduisait en acte ce spasme de colère. Fébrilement, il la tire de sa poche, cette enveloppe. Il la palpe avec un frémissement de joie cruelle à sentir sous la minceur du papier, la carte de visite et le billet de banque. Il la jette dans la boîte aux lettres, en se disant, cette fois à voix haute :

— Il comprendra, lui, et s'il me demande une explication, maintenant que nous sommes quittes, il l'aura.

Comme on voit, la machiavélique rouerie du danseur ne faisait plus doute dans son esprit. Cette certitude fut encore renforcée quand, au terme de cette promenade, achevée sur le geste vengeur, il retrouva sa mère, au *Mèdes-Palace*, seule dans sa chambre et qui lui dit :

— J'ai fait se coucher ta sœur, mon ami. Je sais que Jaffeux t'a tout appris, et comment la pauvre petite a éprouvé une grande secousse, et quelles idées folles elle s'était faites. Je sais aussi quel procédé cet homme avait employé à ton égard, ce prêt d'argent avec l'idée de faire de toi son complice. Comme il te connaissait mal, mon Gilbert !... Et pour cet argent, tu ne t'es pas adressé à ta vieille maman !... Enfin, tout cela, c'est du passé. Nous ne le reverrons plus. Grâce à Jaffeux, tu es libéré de ta dette. Je lui ai rendu la petite somme et j'ai réglé au bureau les leçons de danse. Promets-moi seulement de ne parler de rien à Renée. Ces chagrins de jeune fille, comme celui-là, sont de très petites blessures. Il ne faut pas les envenimer en y touchant.

La consigne de silence, imposée par Mme Favy à Gilbert, révélait la profondeur à la fois et la lucidité de son inquiétude. La sensibilité de sa fille, on l'a déjà dit, ressemblait trop à la sienne, pour qu'elle ne devinât pas la tragédie que provoquait, chez la pauvre enfant, ce douloureux dénouement de sa romanesque illusion. Quel réveil : découvrir à vingt ans que l'on a

donné les premières, les plus virginales émotions de son cœur à un homme chargé de la plus abjecte des hontes, l'escroquerie! La mère en oubliait ses propres inquiétudes sur les parties de jeu de son fils. De quel regard elle enveloppa sa malheureuse enfant durant les vingt-quatre heures qui suivirent leur explication, mais sans plus la questionner! Ses anxiétés, elle les disait au seul Jaffeux, devenu son confident, par la force des choses, et tantôt elle se lamentait, avec un remords toujours renouvelé, sur sa propre imprudence, tantôt elle s'excusait du départ presque immédiat de Renée, quand l'accusateur de Neyrial approchait :

— Ne lui en veuillez pas, mon cher ami, disait-elle. Un jour, elle vous sera reconnaissante. En ce moment, vous lui représentez l'épreuve la plus pénible de toute sa vie. Vous vous rappelez son mot, quand vous lui avez dénoncé ce bandit et de quel accent elle vous a interpellé : « C'est bien vrai?... » Naturellement, je ne lui prononce plus jamais le nom de cet homme. Elle ne m'en parle point. Mais, par instants, je me demande si elle ne s'imagine pas que, vous et moi, nous avons machiné un complot pour la guérir d'un sentiment que nous aurions deviné. Et puis, même sans conjuration de notre part, elle peut croire que ce garçon a été calomnié, que nous l'avons condamné sans preuves suffisantes, sur des apparences, sur un malentendu, que sais-je? Une femme qui aime a tant besoin d'estimer celui qu'elle aime! Et qu'elle l'aime, le misérable, j'en suis trop sûre, je ne le constate que trop à sa pâleur, à ses silences, aux traces de ses larmes sur ses pauvres joues creusées. Car elle pleure maintenant. Ah! que j'ai été coupable!

L'intuition maternelle ne se trompait pas sur le principe de la gêne presque insupportable que la présence de Jaffeux infligeait à la jeune fille, ni sur la nature du travail mental qui s'accomplissait en elle. Le caractère de l'avocat rendait indiscutables les deux accusations qu'il avait portées. L'amoureuse enfant les discutait pourtant avec elle-même. Du premier vol, celui des livres, Jaffeux n'avait dit que le fait matériel, sans entrer dans le détail des circonstances. Ne pouvait-il pas s'être abusé? Renée se rappelait, au cours d'un dîner chez eux, à Paris, l'avoir entendu lui-même parler des erreurs judiciaires et citer des exemples célèbres. Quand des tribunaux, composés de plusieurs magistrats, se laissent égarer, comment admettre

l'infaillibilité d'un homme seul? Mais il y avait le second vol, et l'aveu au commissaire... L'étrange don de double vue, que possède l'amour, mettait cette enfant sans expérience sur le chemin de la vérité. Elle entrevoyait l'hypothèse que son coup d'œil de policier avait suggérée aussitôt à l'inspecteur et que Jaffeux avait acceptée, une minute, pour la rejeter bien vite :

« Il a avoué? répétait-elle, avoué ?... Et si, par générosité, il a voulu sauver quelqu'un?... » Et la secrète rancune de son ancienne jalousie se fixant sur un nom : « Si c'était cette abominable Mlle Morange, par exemple, qu'elle eût volé le bijou, pris peur, demandé son aide et qu'il ait eu pitié d'elle?... » Ce dévouement de Neyrial pour sa camarade eût impliqué une tendresse dont la seule idée faisait mal à Renée, et, se rejetant en arrière de toute la force de son cœur : « Je suis folle... M. Jaffeux avait l'air si assuré dans ses affirmations et papa l'estime tant! »

IX

De tels malaises, où toute la force de l'âme se consume dans le martyre de l'anxiété, lui donne un si passionné besoin d'en sortir, qu'aucune barrière ne tient là contre, quand l'occasion s'en offre. Après des heures et des heures passées dans ce débat contre une navrante évidence, et tandis que sa mère faisait, dans la pièce voisine, sa sieste accoutumée après le déjeuner, Renée se tenait dans sa chambre à elle, debout, le front appuyé contre la vitre de sa fenêtre, et elle regardait le jardin, si joyeusement traversé cet hiver pour gagner le salon, quand Neyrial l'y attendait, et qu'elle allait danser avec lui. Le mistral était tombé. Des nuages pesaient sur la campagne. Elle goûtait une mélancolique douceur à considérer l'horizon voilé de ce début d'après-midi et ce ciel gris, dont la morne lumière contrastait avec le radieux azur africain épandu d'ordinaire sur ces palmiers et ces yuccas, ces mimosas et ces roses. N'était-ce pas un symbole de sa détresse d'aujourd'hui, succédant à ses allégresses d'alors?... Tout à coup, elle reçut comme un choc au cœur. Rêvait-elle? Cet homme, qui sortait de la porte de l'hôtel et s'engageait dans ce jardin, était-ce vraiment Neyrial?... Mais oui!... Elle reconnaissait son port de tête si droit, un peu altier, sa taille mince, sa démarche souple et leste même dans la lenteur, comme en cet instant où il s'occupait prosaïque-

ment à ranger des billets de banque dans son portefeuille. Il était sans nul doute venu au Palace pour régler l'arriéré de ses leçons de danse. « Quand on gagne ce qu'il gagne, en travaillant comme lui, pensa Renée devant ce geste, on n'est pas un voleur... » Et aussitôt : « Ah ! il faut que je sache ! » Déjà, impulsivement, et sans réfléchir davantage, elle était dans l'escalier, tête nue. D'un élan, elle descendait les marches. Elle sortait, elle aussi, de l'hôtel, mais par une autre porte. Elle s'engageait dans une allée qui coupait celle où marchait Neyrial. Son frère Gilbert se tenait à deux pas, sur la terrasse du rez-de-chaussée. Elle n'y prit pas garde, non plus qu'à la dangereuse Mlle Morange, en train de causer avec trois de ses élèves. La danseuse savait-elle la présence de son camarade dans le jardin, ou la devina-t-elle à la course hâtive de sa rivale ? Elle se pencha pour la suivre des yeux, dans l'interstice des fûts dénudés des palmiers. Un retroussis méchant crispa soudain le coin de ses lèvres minces. Elle venait de voir Renée et Neyrial s'aborder. Tout à l'heure, elle avait, elle aussi, remarqué la présence de Gilbert Favy sur la terrasse : « Je vais prévenir le frère », se dit-elle. Certes, elle eût prolongé les quelques minutes qu'elle mit à se libérer de ses interlocutrices, si elle avait pu entendre les paroles échangées entre les deux jeunes gens, quelques phrases à peine, mais qui consommaient d'une manière irréparable une rupture à laquelle sa lettre anonyme avait si perfidement travaillé, car c'était bien elle qui l'avait écrite.

— Monsieur Neyrial ! avait interpellé Renée, toute tremblante.

— Ah ! c'est vous, mademoiselle Favy ! avait répondu Neyrial, en la reconnaissant.

Il s'était arrêté pour glisser son portefeuille dans la poche intérieure de son veston, qu'il boutonnait avec une tranquillité mal jouée, et, levant son chapeau de sa main devenue libre :

— Vous m'excusez, et aussi de n'être pas allé prendre une dernière fois congé de vous et de madame votre mère.

Sa voix changeait un peu, en achevant cette protestation de banale politesse. A regarder la jeune fille, il venait de s'apercevoir qu'elle était bouleversée, et il l'écoutait balbutier, d'une voix où se prolongeait la mortelle angoisse de ces derniers jours :

— Monsieur Neyrial, expliquez-moi... Dites-moi que ce n'est pas vrai...

— Mais, quoi, mademoiselle? interrogea-t-il.

— Ce que m'a dit M. Jaffeux... répondit-elle, d'un accent soudain raffermi, comme il arrive aux plus timides, quand un sursaut passionné les a jetés hors de toute convention.

Et, pensant tout haut, elle allait droit à la chose qui lui tenait seule au cœur :

— Oui! continua-t-elle... Que vous aviez été son secrétaire et que...

Il l'arrêta d'un geste. Il était devenu très pâle, puis très rouge. De cette brusque et violente secousse intérieure avait jailli une volonté, préparée sans doute par de longues méditations, car ses yeux, sur lesquels avaient battu ses paupières, dardaient maintenant un regard résolu, et sa voix se faisait ferme et nette pour reprendre la phrase qu'il avait empêché la jeune fille d'achever :

— Et que j'ai commis chez lui une faute très grave. Oui, mademoiselle, c'est vrai.

— Que vous avez?...

— Que j'ai volé... interrompit-il avec la brusquerie d'un homme qui sait que certaines paroles, très pénibles, doivent être prononcées, mais qui veut qu'elles aient été dites par lui.

— Et la broche de lady Ardrahan? implora-t-elle.

— C'est moi aussi qui l'ai volée... répondit-il.

Cette fois, une espèce de sauvagerie passait dans son accent.

— Ah! mon Dieu!... gémit Renée en s'appuyant pour ne pas tomber contre le tronc du palmier sous lequel avait lieu cette explication, tragique pour elle.

Elle se redressa, et ses mains, où elle cachait fiévreusement son visage, s'écartèrent dans un mouvement de terreur, à s'entendre appeler par trois fois, et de quel ton :

— Renée! Renée! Renée!...

C'était Gilbert, qui arrivait en courant par l'allée. D'instinct, elle fit un pas pour se mettre entre Neyrial et le nouveau venu, dont l'aspect annonçait une colère qui ne se possède plus et, saisissant le bras de sa sœur d'une poigne brutale, le frère la rejetait violemment derrière lui, en criant :

— Tu n'as pas honte! Tu vas rentrer et tout de suite. Rentre. Mais rentre!... Et vous, monsieur Pierre-Stéphane Beurtin...

Il marchait maintenant vers celui qu'il croyait le complice de Renée, en l'appelant de son vrai nom, dont il détachait les syllabes :

— Allez-vous-en, et que je ne vous rencontre plus jamais sur mon chemin, sinon...

Il levait sa canne en proférant cette menace, à laquelle l'autre répondit par un geste pareil. Ils restèrent ainsi une minute en face l'un de l'autre, dans l'attitude de deux faubouriens qui se préparent à un ignoble duel au bâton. Puis, tout d'un coup, Pierre-Stéphane éclata d'un rire dont l'outrageant sous-entendu paralysa le véritable voleur du bijou, et, haussant les épaules, il tourna sur les talons pour se diriger vers la sortie du jardin, sans plus regarder ni le frère ni la sœur, celle-ci toujours appuyée contre le large fût du palmier, les yeux agrandis par la terreur, celui-là laissant tomber son bras et courbant à demi la tête. Le rire terrible de Neyrial avait eu, pour lui, une signification trop claire, celle d'un mépris trop mérité. C'était comme si l'autre lui avait dit : « Vous! Vous! Après ce que vous avez fait! » Sous le coup de cet affront, la colère du justicier fiévreux de tout à l'heure, était tombée, et une humiliation passait dans sa voix, pour demander à sa sœur :

— Mais qu'y a-t-il donc entre cet homme et toi, ma pauvre Renée?

— Rien que ma folie..., répondit la jeune fille, qui se reprenait, elle aussi. Jamais, Gilbert, jamais, je te le jure, il ne m'a adressé une parole que maman et toi n'eussiez pu entendre... Mais c'est vrai, je m'étais fait de sa personne une telle idée! Je le plaignais tant de malheurs que j'imaginais immérités, et je le mettais si haut!... Alors, quand M. Jaffeux nous a dit ces deux vols, celui des livres, chez lui, celui du bijou de lady Ardrahan, à l'hôtel, ç'a été un effondrement. Ah! que j'ai souffert!... Et puis, j'ai pensé: « Non.. Non. Ce n'est pas possible. Il n'a pas fait cela... » Je te répète : c'était fou. Je le comprends à présent... Et puis, il y a dix minutes, j'étais à ma fenêtre. Je le vois passer dans le jardin. Le besoin de savoir a été plus fort que tout. J'ai voulu à tout prix lui parler, savoir, je te répète, savoir... Maintenant, je sais...

— Et que sais-tu ? interrogea Gilbert. Plus de doute. Neyrial l'avait dénoncé. Qu'allait-il entendre, et quelle honte! Et il écoutait, avec stupeur, la révélation d'une nouvelle géné-

rosité à son égard qui allait lui être plus douloureuse encore :

— Ce que je sais? répondait Renée, mais qu'il les a commis, ces deux vols! Quand il m'a dit que c'était vrai, qu'il les avait bien pris, ces livres chez M. Jaffeux, qu'il l'avait bien prise, cette broche, chez lady Ardrahan, ah! comme j'ai souffert!... Tu es venu... Je vous ai vus, l'un en face de l'autre, vous menaçant... Alors j'ai cru que j'allais mourir. Mais c'est passé!... — Elle répéta : « C'est passé! » en secouant sa tête et pressant ses doigts sur ses yeux. — Laisse-moi rentrer. Quand maman se réveillera, il faut que je lui montre un visage qui ne l'inquiète pas. J'en aurai l'énergie.

Le redressement de sa volonté intérieure prêtait à ses traits, à cette seconde, une expression où Gilbert retrouva une ressemblance avec le masque si ferme de leur père, et d'un accent changé aussi :

— C'est affreux, continua-t-elle, que j'aie pu donner tant de mon cœur à un indigne. Ce qui me fait du bien, c'est qu'il a été, du moins, sincère avec moi, qu'il ne m'a pas menti, ni cherché d'excuses à ses fautes. Cette loyauté de l'aveu, c'est un reste d'honneur dans le déshonneur. C'eût été si dur de le mépriser tout à fait!

— Je t'accompagnerai, dit Gilbert, comme Renée marchait du côté de l'hôtel. Je voudrais...

Elle ne lui laissa pas le temps d'achever sa phrase. Elle apercevait Mlle Morange qui les guettait, et, se mettant à courir par une allée transversale :

— Oh! cette femme! s'écria-t-elle. Empêche qu'elle ne m'aborde, Gilbert. Je ne serais pas sûre de me dominer.

La danseuse s'approchait en effet des deux promeneurs. Par un mouvement instinctif, Gilbert imita sa sœur. Il s'engagea dans une autre direction, pour éviter, lui aussi, la dénonciatrice, qui haussa les épaules; et tout en retournant du côté de la salle de danse, elle disait, à voix haute :

— Je leur ai rendu un grand service. Ils m'en veulent. C'est la règle...

Elle ne se doutait pas, en prononçant ces mots, que cette banale remarque, bien fausse dans sa bouche, s'appliquait d'une manière saisissante à la crise, traversée maintenant par le frère de celle dont elle était si vilainement jalouse. Tandis

qu'il remontait à son tour vers le Palace pour regagner sa chambre, il ne pouvait plus penser à rien qu'au fait extraordinaire et indiscutable qu'il venait d'apprendre. Ce Neyrial contre lequel il levait sa canne quelques instants auparavant, dans un délire de fureur, s'était, pour la seconde fois, donné comme l'auteur de l'acte ignoble dont il portait, lui, le poids sur sa conscience!

Du coup, ce témoignage, apporté par Renée, ruinait à fond l'édifice d'hypothèses construit par Jaffeux. Si ce garçon avait été le séducteur accusé par son ancien patron, se serait-il déshonoré, et gratuitement, aux yeux de la jeune fille? Non, puisque c'était là se l'aliéner à jamais. Impossible d'imaginer qu'en agissant de la sorte il se ménageât un moyen de pression sur le vrai coupable. Celui-ci ne voyait plus qu'un seul motif à cette attitude, adoptée à deux reprises, — dans ce bureau de commissariat d'abord, puis tout à l'heure dans le jardin. Le voleur de livres, qui s'était perdu par cette première faute, avait eu pitié du voleur de bijou. Cette pitié expliquait également le prêt des mille francs. Si Gilbert n'avait pas eu dans les oreilles ce rire de tout à l'heure, et son insultante ironie, combien l'eût touché cette triple preuve d'une si généreuse sympathie! A cette minute, et trop près de cette scène, ce bienfait lui était plus qu'odieux, intolérable. Le fils d'officier, chatouilleux, par éducation et par hérédité, sur le point d'honneur, frémissait encore de l'affront, et, que l'auteur de cet affront eût eu, à son égard, de telles magnanimités, achevait de le jeter dans un état de gêne morale tel qu'il n'en avait jamais éprouvé de pareil. L'impression est si amère pour un cœur un peu fier de se sentir ingrat et de ne pouvoir pas ne pas l'être! Le soin que Neyrial avait pris de cacher la vérité au commissaire et à Renée, rendait au coupable la hideur de sa faute plus évidente et avivait son remords, en même temps que la noblesse de ces procédés l'humiliait au plus intime de son amour-propre. Il supportait mal le rôle par trop médiocre qu'il avait eu dans leurs rapports: emprunts d'argent d'abord, puis réglement brutal de sa dette, enfin et surtout, son silence, quand Jaffeux et Renée lui avaient appris que, par deux fois, et volontairement, Neyrial s'était substitué à lui dans cette ignoble affaire du vol. Et lui, le fils du colonel Favy, du grand blessé de Verdun, il avait accepté cette substitution en se taisant. Ah! quelle honte,

presque pire que la faute elle-même ! C'était si lâche ! Entre deux jeunes gens qui *sodalisent*, — pour emprunter à la langue latine (1) un mot qui nous manque et qui signifie un compagnonnage de plaisir plus cordial que la camaraderie et moins tendre que l'amitié, — il se crée aussitôt une inconsciente émulation, aisément ombrageuse. Chacun veut être, à tout le moins, l'égal de l'autre. De se trouver si inférieur, dans la circonstance, accablait Gilbert. Comment reconquérir un peu de sa propre estime ? En ne restant pas le bénéficiaire de ce mensonge protecteur qu'il avait eu la faiblesse d'accepter, — vis-à-vis de Jaffeux, parce qu'il n'avait vu dans cette substitution que la plus perfide rouerie, — vis-à-vis de sa sœur, parce que la surprise l'avait paralysé. L'une et l'autre de ces deux défaillances devait être réparée. Pourquoi pas tout de suite ?

Et, l'action suivant la pensée, comme il arrive dans les moments de vibration totale de notre être, il sortit de sa chambre, où il venait de passer une heure entière, sans même s'en apercevoir, dans cette tempête de pensées, juste à temps pour rencontrer sa mère et Renée qui attendaient sur le palier de l'ascenceur :

— Je me sens mieux, disait Mme Favy, et nous allons prendre un peu de soleil. Tu ne descends pas avec nous ?

— Volontiers, répondit le jeune homme. J'irai peut-être jusqu'au golf, ajouta-t-il, et si Renée veut m'accompagner...

— Je préfère rester avec maman, fit la jeune fille, mais tu trouveras là-bas M. Jaffeux.

Elle avait compris que son frère désirait reprendre leur entretien si brusquement interrompu, et il était visible qu'elle s'y refusait. Ils étaient tous les trois dans l'ascenseur, à présent, et tandis que fonctionnait la lourde machine, il regardait sa sœur avec une admiration renouvelée pour son courage. Il la voyait raide et distante, son mince visage tendu dans une volonté de calme, et il se rendait compte, à l'expression grave de ses yeux, qu'elle n'avait pas menti, en lui répétant tout à l'heure : « C'est passé. » Le frère connaissait, pour s'y être heurté sans cesse dans leurs petites disputes d'enfant, ce trait du caractère de Renée, cette faculté de prendre des partis avec elle-même, si pénibles fussent-ils, sur lesquels elle ne

(1) *Sodalis*, camarade de plaisir.

variait plus. Ce qui était passé, hélas! ce n'était pas son chagrin. La tristesse du fond de ses prunelles le disait assez. C'était ce qu'elle appelait sa folie, cette exaltation romanesque autour d'une personnalité, aujourd'hui dégradée pour elle à jamais. Lui apprendre la vérité sur le vol des bijoux risquait de rendre, dans son imagination, un prestige encore accru à cet homme, qu'elle ne pouvait pas épouser sans un drame familial, dont le contre-coup tuerait leur mère. Gilbert la regardait aussi, cette mère. Aux taches rouges de ses joues, à la nervosité de ses moindres mouvements, à ses yeux plus brillants, il constatait quel ravage exerçaient déjà, sur ce fragile organisme, les émotions des derniers jours.

« Non, se disait-il, en sortant de l'ascenseur et prenant congé des deux femmes. Mon devoir ici est de ne pas parler. Je suis sûr que Jaffeux sera de cet avis. »

Comme on voit, il ne discutait déjà plus l'idée de confesser sa faute à l'ancien patron de Pierre-Stéphane. A ce désir de se mésestimer un peu moins se mêlait ce besoin d'un appui moral, que les natures comme la sienne, impulsives et incertaines, éprouvent dans les crises auxquelles ces deux funestes défauts, l'irréflexion et l'incohérence, les acculent si souvent. Et auprès de qui d'autre le trouver plus sûr et plus efficace, cet appui? La réaction de Gilbert contre son père n'empêchait pas qu'il ne l'admirât et qu'il ne subît l'influence de ses jugements sur les hommes. Il savait la haute opinion que le colonel avait de Jaffeux, et le sentiment de marcher vers le secours assuré, lui faisait hâter le pas pour franchir la distance qui séparait le *Mèdes-Palace* du terrain de golf, ménagé au delà d'un autre grand hôtel, sur les bords du Gapeau. L'avocat se tenait là, en effet, assis sur un banc, à l'ombre d'un bouquet d'eucalyptus. Il considérait, avec un intérêt un peu badaud de vieux bourgeois français, les allées et venues des dix ou douze joueurs, en train, ici, de lever leur *club* pour donner un coup à la balle posée devant eux, — plus loin faisant quelques pas pour se mettre à portée d'un autre trou. Chacun était suivi d'un petit garçon, le *caddie*, qui portait dans un étui les instruments de rechange.

— Vous me voyez à la fois amusé et attristé, dit-il à Gilbert, quand celui-ci l'eut abordé. Mais oui, j'ai de nouveau l'impression que notre vieille France tourne au pays colonisé. Regardez

ces joueurs, avec les larges semelles de leurs chaussures, leurs bas d'une laine multicolore, leurs culottes bouffantes, leur courte pipe de bois à la bouche, leur casquette souple, et rappelez-vous les gravures du *Punch*. Ce sont des Anglais, qui s'amusent à un jeu anglais, sur un champ d'exercices préparé à l'anglaise, et ces gamins qui les accompagnent, — j'en ai questionné deux ou trois, — ce sont des Italiens. On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, affirmait ce brigand de Danton. Je ne connais pas de parole plus fausse. Mais si, on l'emporte. Ces Anglais restent des Anglais, ces Italiens des Italiens. Rien ne m'inquiète pour notre avenir comme cet afflux d'étrangers inassimilables, — ils le sont tous, — dont nous ne voyons ici qu'un minuscule épisode... Mais, allons au plus pressé. J'ai entr'aperçu seulement Mme votre mère, cet après-midi. Votre sœur est plus calme, paraît-il. Qu'en pensez-vous ?

— Qu'elle a beaucoup de courage, répondit Gilbert, et qu'elle se dominera jusqu'au bout.

— Il y a un point noir, reprit Jaffeux. Prandoni m'apprend que Pierre-Stéphane Beurtin débute aujourd'hui même comme danseur à Tamaris, à l'*Eden-Hôtel* où il a un engagement. J'ai pensé tout de suite : « Il est bien près d'ici. N'aurait-il pas l'idée d'en profiter pour voir Mlle Renée, ou pour essayer? » J'ai dit à Prandoni : « Votre confrère de l'*Eden* ne vous a pas demandé des renseignements ? — Non, m'a-t-il répondu. Vous pensez à mon soupçon à propos de la barrette ? Vous n'avez pas su que le commissaire me l'a rendue sans vouloir s'expliquer sur la façon dont elle lui a été apportée. Je garde l'idée que Neyrial a bien pu, après l'avoir volée, juger plus prudent de la remettre à la police en demandant le secret. S'il en est ainsi, et qu'il commette une nouvelle indélicatesse là-bas, — tant mieux pour les *Mèdes* dont l'*Eden* est un dangereux concurrent. Tout ce qui peut lui nuire nous sert. » Quelle bassesse ! Ah ! les hommes ne sont pas bons !... Je me demande si ce ne serait pas à moi d'avertir le propriétaire de l'*Eden*, et dès aujourd'hui...

— Vous ne ferez pas cela, monsieur Jaffeux, même si le commissaire vous avait autorisé à cette dénonciation, quand vous saurez tout...

A l'accent dont cette phrase était prononcée, l'avocat se retourna vers le jeune homme. Cette physionomie, si obscure

d'ordinaire, et en particulier ces jours derniers si fermée, si défiante, s'éclairait en ce moment. Ces yeux auxquels Jaffeux reprochait l'absence de regard rayonnaient d'une lumière de courage et de franchise. Quand on se dégrade, on éprouve le besoin de mentir. L'avocat connaissait bien cette loi de notre vie morale, et aussi que le premier indice du redressement est un irrésistible appétit de sincérité. Tout en écoutant le véritable voleur du bijou raconter son propre égarement et ce qui avait suivi, jusqu'à la scène de cet après-midi même, entre Renée et Neyrial, il l'observait, et il avait l'évidence d'avoir devant lui un Gilbert Favy qu'il ne connaissait pas. Une autre évidence s'imposait. Si Pierre-Stéphane, devenu Neyrial, s'était réellement conduit ainsi, — mais comment en douter? — lui, Jaffeux, ne le connaissait pas davantage. Quand cette confession fut achevée, il manifesta le déconcertement extrême où elle le jetait, par une attitude de réflexion et un silence que son interlocuteur interpréta comme un signe du plus sévère jugement :

— Vous me trouvez bien méprisable, n'est-ce pas?... balbutia-t-il.

— Non, répondit fermement l'avocat. — Il s'était levé, et passant son bras sous le bras du jeune homme d'un geste paternel, il répéta : — Non, non, mon enfant. Vous avez tout effacé, en ne supportant pas que je pense de votre bienfaiteur ce que j'en pensais et en vous accusant avec cette droiture dans un très pénible aveu... Mais, partons d'ici. Il est trois heures. D'Hyères à Tamaris, en auto, il y a un peu plus d'une heure... Plus que jamais, il faut que j'aille à cet *Eden-Hôtel*, et tout de suite...

— Pour m'excuser auprès de lui, de mon geste de tout à l'heure? dit Gilbert. Non, monsieur Jaffeux. J'aurai le courage de faire cette démarche moi-même... Je la lui dois. Ce sera dur, mais...

— Mais vous ne savez pas comment il vous recevra, interrompit Jaffeux, ni comment vous-même prendrez son accueil... Quand deux hommes en sont venus aux voies de fait, et une canne levée c'est une voie de fait, le plus sage est qu'ils ne se rencontrent que longtemps après. Et encore!... Et puis, votre injustice à son égard, j'en suis responsable, moi, et non pas vous. Oui. Qui donc vous a persuadé qu'il poursuivait un plan de séduction, où il voulait, par les procédés d'une amitié simulée, vous faire jouer un rôle de complice?

Moi... Qui vous a représenté comme autant de pièges, et ses gentillesses de camaraderie, et son prêt d'argent, et jusqu'à cette insistance pour que vous lui promettiez de ne plus jouer ? Moi... Qui donc, rapprochant son ancienne faute des autres indices, vous a montré en lui un scélérat consommé ? Toujours moi... Si quelqu'un lui doit une réparation, c'est moi. Mais, Gilbert, ce n'est pas à cause de vous seulement que j'ai besoin d'aller à Tamaris, de l'interroger, de comprendre... Écoutez-moi bien, mon enfant, et souvenez-vous toute votre vie de ce que vous dit aujourd'hui un vieillard bien ému d'avoir constaté en vous ce sentiment aigu de la responsabilité, ce passionné désir de s'estimer soi-même qui fait l'honnête homme. On n'est pas seulement responsable de ses propres actions. On l'est aussi de celles des autres, quand on en fut la cause indirecte. Il y a une phrase, dans un psaume, qui exprime cela magnifiquement : « *Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me...* Qui connaît toutes ses fautes? Purifiez-moi, Seigneur, de celles qui me sont cachées... » Je n'ai jamais pensé à mon ancien secrétaire, depuis des années, sans que ce verset de l'Écriture ne me revînt à la mémoire. Avais-je bien agi, en étant si dur pour lui ? Car j'ai été très dur, comme je l'aurais été de nouveau en toute occasion, après ce que je croyais de sa conduite au *Mèdes*. Vous m'avez rendu un tel service, mon ami, en m'éclairant par votre confession ! Mais, ce qu'elle ne m'a pas appris, c'est le motif pour lequel Pierre-Stéphane s'est conduit de la sorte. C'est l'histoire de son caractère, et ce qu'il est devenu dans ce métier extraordinaire que vous prétendiez lui envier. Je m'en rends compte, maintenant. Vous aviez cette fièvre du remords, qui a ses délires, comme l'autre. L'événement qui a dominé sa destinée, ç'a été ce vol chez moi, et la façon dont je l'ai chassé. Quand je l'ai retrouvé, danseur mondain dans ce *Palace*, ma première idée a été : c'est un peu à cause de moi, tout de même, qu'il s'est déclassé. J'ai eu, ensuite, tant de raisons vraisemblables de supposer chez lui une perversité foncière : sa conduite avec votre sœur, avec vous, telle que je la connaissais, cette histoire du bijou ! Votre témoignage m'a rendu tous mes doutes sur lui et sur ma sévérité d'autrefois. Qui est-il vraiment ? Je vais essayer de le savoir...

— Et s'il refuse de causer avec vous? fit Gilbert. S'il se dérobe ?... — Et, douloureusement : — Ah ! vous n'avez pas

entendu son rire, quand j'ai marché sur lui... J'en garde la sensation d'avoir reçu un soufflet. Je ne peux pas supporter qu'il pense de moi ce qu'il en pense.

— S'il se dérobe?... répondit Jaffeux. Vous serez toujours à temps de lui écrire. Je vous ferai votre lettre, ajouta-t-il, sur un geste de détresse du jeune homme, mais il ne se dérobera pas. Lorsqu'on a rompu, comme lui, avec tout son milieu, et que l'occasion s'offre de s'expliquer avec quelqu'un qui vous le représente, on la saisit et on parle. Je le jugerai là-dessus.

Comme ils étaient devant le *Mèdes-Palace*, il appela de la main un des chauffeurs qui stationnaient devant la porte, et, revenant à Gilbert :

— Une promesse, seulement. Pas un mot à votre sœur. Pour qu'elle guérisse, il faut qu'elle continue à être abusée. Je sais. Vous souffrirez beaucoup à l'entendre vous dire qu'elle méprise cet homme. Le supporter, ce sera pour vous l'expiation. D'ailleurs, vous lui devez ce silence, à lui aussi, puisqu'il a voulu qu'elle le crût coupable.

— Mais pourquoi l'a-t-il voulu? demanda Gilbert.

— Je vais le savoir, répondait Jaffeux. Déjà il était monté dans l'auto. Il avait dit au chauffeur : — A Tamaris, à l'*Eden-Hôtel*. Et comme le moteur ronflait, il se pencha par la fenêtre de la portière, pour renouveler au frère de Renée sa dernière recommandation : — Pas un mot à Renée, et à tout à l'heure!

X

La route d'Hyères à Toulon, puis à Tamaris, par la Seyne, est bien belle, par ces après-midis du premier printemps, avec ses villas apparues entre les palmiers, les cerisiers en fleur, la première verdure de ses vignes, et les deux montagnes d'une si fière silhouette qui la dominent, le Coudon et le Faron. Est-il besoin de dire que Jaffeux eut à peine un regard pour cette magnificence et cette grâce du lumineux paysage provençal? Il n'avait pas menti en citant à Gilbert Favy ces paroles du psaume que commentait Pascal dans son *Mystère de Jésus* : « Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur... A mesure que tu les expieras, tu les connaîtras. Fais donc pénitence pour tes péchés cachés et la malice occulte de ceux que tu connais... » Il était de ceux qui veulent,

sur le soir de leurs jours, avoir mis en ordre tout leur passé, en s'humiliant au souvenir des erreurs irréparables, en réparant à tout prix les autres. Allait-il pouvoir faire un peu de bien à Pierre-Stéphane? Oui, puisque ce fils d'une femme qu'il avait tant admirée, tant vénérée, gardait quelques-unes des qualités d'âme de sa mère. Sa conduite vis-à-vis du frère de Rivière, si extraordinaire de générosité, le démontrait. L'image de cette noble femme, à la mort de laquelle sa dureté pour son infidèle secrétaire avait fait, à son insu, participer l'avocat, flottait devant ses yeux. Il croyait entendre sa voix qui lui disait comme autrefois : « Soyez bon pour lui ! » — Mais comment l'aider? Qui était-il vraiment? Cette question, énoncée tout haut devant Gilbert, il se la posait de nouveau tout bas, tandis que l'automobile l'emportait vers une rencontre, qui surexcitait aussi sa curiosité. A quels motifs avait obéi le pseudo Neyrial en s'accusant faussement auprès du commissaire et de la jeune fille? La pitié pour un camarade, dont l'aventure ressemblait à la sienne, aurait-elle suffi à provoquer un dévouement qu'une longue expérience rendait fantastique pour un homme, comme celui-là, initié à tant de complications par tous les procès qu'il avait plaidés? D'aventure analogue, il n'en avait pas rencontré...

Mais déjà Toulon et La Seyne étaient loin. L'automobile traversait un bois de pins maritimes dont la sombre épaisseur évoqua soudain pour lui, dans la disposition d'esprit où il était, une phrase de Tourguéniew, le seul des romanciers russes que son goût exquis de vieux Français lui permît de supporter : « L'âme d'autrui est une forêt obscure. » Les villas de Tamaris apparaissaient, puis une façade sur laquelle se lisait, en énormes lettres dorées, le nom de l'*Eden-Hotel*, et il descendait, pour entendre, lui arrivant du fond d'une grande véranda ménagée en prolongement de la bâtisse primitive, une musique pareille à celle du *Mèdes-Palace*, le premier soir. Des silhouettes de danseuses et de danseurs se dessinaient derrière les vitres. Un portier s'avançait au-devant de lui, auquel il demanda s'il pouvait parler à M. Neyrial :

— M. Neyrial est en train de conduire le thé-dansant, lui fut-il répondu dans un accent venant tout droit d'Allemagne, qui justifiait trop sa remarque de tout à l'heure sur l'invasion de la Côte d'Azur par les étrangers.

— Je vais l'attendre, dit Jaffeux.

— Si monsieur veut entrer dans l'*atrio* qui précède la salle de danse ?... suggéra un chasseur, Italien celui-là, comme en témoigna un « *Ciaò, Peppino* » jeté à un garçon de son âge, en train de pousser de la main une bicyclette qu'il enfourcherait, aussitôt hors de l'hôtel.

Cette impression de capharnaüm cosmopolite fut corrigée pour Jaffeux, par l'accent marseillais du garçon qui le débarrassa de son pardessus, à son entrée dans l'étroite antichambre, pompeusement qualifiée d'*atrio* par l'Italien et qui servait de vestiaire aux visiteurs du thé-dansant :

— Monsieur ne préfère pas s'asseoir là ? disait cet homme, en montrant le salon. Je lui trouverai une table...

— Non, fit Jaffeux, et, tirant de son portefeuille un billet : — J'ai très peu de temps et je voudrais seulement causer quelques minutes avec M. Neyrial...

— Le nouveau danseur ? Ah ! ça ne sera pas facile, monsieur. Un danseur mondain, ce n'est pas une sinécure. Celui-là vient d'arriver, cet après-midi. C'est un *as*, paraît-il, et toutes les dames vont le réclamer. Mais le système D, ça me connaît. Je vais m'arranger pour vous l'envoyer...

Tandis que le complaisant personnage s'en allait par un couloir latéral, pour reparaître devant la porte du fond de la vaste salle, au pied même de l'estrade réservée à l'orchestre, Jaffeux, dissimulé dans un angle de sa retraite, pouvait voir celui qu'il cherchait vaquer à ses devoirs de danseur professionnel, qui consistent d'abord à faire danser les femmes qui, sans lui, ne danseraient pas. En ce moment, Neyrial entraînait, dans un boston, une Anglaise de cinquante ans très passés, massive et raide, avec un de ces rouges visages pour lesquels ses compatriotes ont inventé l'éloquente expression de *port-wine face*. Le jeune homme mettait à conduire cette débutante en cheveux gris une gentillesse qui sauvait le ridicule de cette tardive initiation. Attentif à la fois et souriant, il semblait avoir oublié la scène pénible qui l'avait dressé, la canne haute, en face de Renée défaillante et de son frère en fureur. Il n'eut pas plutôt reconduit sa lourde partenaire à sa chaise, qu'une jeune fille, délicieuse celle-là, de fraîcheur et de souplesse, se leva pour venir hardiment à lui, ce qui n'empêcha pas l'audacieux Marseillais de s'avancer aussi, et de lui dire

quelques mots à l'oreille, auxquels il répondit par un signe d'acquiescement, en partant avec sa nouvelle compagne dans un *paso-doble*, dont les théoriciens de la chorégraphie moderne disent qu'il faut le danser « sur un mouchoir de poche ». Maintenant, la joie du mouvement vif et bien réglé semblait animer tout son corps. Ses yeux rayonnaient. Cette enfant de dix-huit ans peut-être et lui, faisaient un couple d'une telle harmonie dans la sveltesse, que les buveurs de *cocktails*, debout là-bas, devant un bar dressé dans un recoin, en oubliaient de déguster leur *Manhattan* et leur *Widows smile*, pour les regarder.

— M. Neyrial viendra rejoindre monsieur. Je vous l'amène aussitôt après cette danse, avait susurré le Marseillais, de retour auprès de Jaffeux, et, avec une familiarité toute méridionale : — Vous l'ai-je dit que c'était un *as*!..

« Pourvu qu'il ne recommence pas le coup du *Mèdes-Palace*, et qu'il ne se sauve point, pensait Jaffeux. Non. Il ne regarde pas de mon côté. Je suis bien caché heureusement. Mais quand ce garçon me l'amènera, comme il dit?... Ah! cette fois, je ne le laisserai pas partir... »

Il considérait, en méditant ainsi, les deux issues, dont l'une donnait sur le *dancing*, l'autre sur le vestibule de l'hôtel. Et voici que l'orchestre se taisait, et que le danseur traversait toute la salle, pour arriver dans le petit salon. Il s'arrêta sur le seuil, en reconnaissant Jaffeux qui, s'avançant, lui mit la main sur l'épaule :

— Reste, Pierre-Stéphane, lui disait-il, en le tutoyant comme autrefois. Je ne te garderai pas longtemps, mais il faut que je t'aie parlé. Il le faut.

Fut-ce l'autorité d'affirmation qu'il avait mise dans ce mot, répété ainsi? Ou bien le jeune homme avait-il désiré lui-même, tous ces jours derniers, cette explication, sans oser la provoquer?

— Je vous écoute, monsieur, dit-il simplement.

— Pas d'équivoque entre nous, reprit Jaffeux : tu te rappelles que je ne les aime pas. J'ai à te dire d'abord que je suis au courant de tes rapports avec Gilbert Favy, de *tous*, tu m'entends. Il t'a manqué gravement, d'abord en te renvoyant brutalement les mille francs que tu lui avais prêtés, ensuite, en levant sa canne sur toi, tout à l'heure. Suis-je renseigné? Il voulait venir ici te faire ses excuses. Je l'en ai empêché. Votre colère, à tous deux, est trop récente. C'est moi qui te

les apporte, ses excuses, et qui te demande de les accepter...

— Je ne lui en ai pas voulu, monsieur Jaffeux, dit Pierre-Stéphane, en haussant les épaules. On n'en veut pas à un enfant qui ne sait pas ce qu'il fait, et qui, d'ailleurs, vous est indifférent.

— Indifférent? reprit l'avocat. A quels sentiments as-tu obéi alors, en l'aidant de ta bourse, pour régler sa dette de jeu, en essayant de l'arrêter sur une pente fatale, par cette parole d'honneur que tu lui as demandée, puis, en te chargeant de restituer un bijou qu'il avait volé, enfin en prenant ce vol à ton compte, — je sais cela aussi, — quand tu t'es accusé à sa place chez le commissaire, puis auprès de sa sœur?.. Est-ce de retrouver ta propre aventure vécue devant toi, par ce garçon, à l'âge même que tu avais alors et dans des circonstances si pareilles, qui t'a ému? Ou bien... — Il hésita une minute : — Ou bien as-tu agi de la sorte par amour pour cette sœur, d'abord en secourant son frère, puis en lui cachant, à elle, la faute de ce frère? S'il en était ainsi, confie-toi à moi, Pierre-Stéphane. J'ai été très dur pour toi, jadis, et je me le suis souvent reproché. Oui, bien souvent je me suis demandé : « Que fait-il? Où vit-il et comment? » Je ne te cacherai pas que, te retrouvant danseur dans un *Palace*, puis apprenant la disparition du bijou et les soupçons de l'hôtelier, j'ai cru que c'était toi, le coupable. Je le croyais toujours, ce matin même et cet après-midi. Ce que je viens d'apprendre, et par la confession de Gilbert Favy lui-même, a changé mes idées. C'est le motif encore pour lequel je suis ici, pour t'aider à refaire ta vie. Je te répète : j'ai eu trop souvent des remords à la pensée que je te l'avais peut-être gâtée...

— Ne vous faites pas de reproches, monsieur Jaffeux, interrompit Pierre-Stéphane. C'est vrai que vous avez été très dur pour moi. Je vous en ai voulu, sur le moment, à cause de ce qui a suivi. Plus tard, j'ai compris, en vivant, que vous aviez eu raison. Et je vous ai été reconnaissant. Vous avez réveillé en moi le sursaut de l'honneur, et pour toujours, en me faisant sentir l'énormité de la mauvaise action que j'avais commise. J'ai tant désiré vous rencontrer un jour, pour vous le dire, et puis, quand je vous ai vu, auprès des dames Favy, au *Mèdes-Palace*, j'ai eu peur. La honte m'a pris, comme si j'étais encore dans votre cabinet, à vous entendre me dire la terrible phrase : « Il

manque ici..., » en montrant votre bibliothèque. J'avais tant besoin, moi, de retrouver un peu de votre estime!... Et je dois de la reconnaissance aussi à Gilbert Favy, puisque vous me la rendez, cette estime, sur son témoignage... Quant à la raison pour laquelle je me suis occupé de lui, c'est en effet la ressemblance entre nos deux aventures, mais je n'ai pas eu à son égard cette pitié que vous croyez. Encore une fois, cet étourdi m'est indifférent. J'ai pensé à sa mère à cause de la mienne.

— Tu as tremblé qu'ayant la même maladie?...

— Elle ne reçût le même coup. Oui. Voilà pourquoi je lui ai avancé cet argent, pourquoi je me suis chargé de la restitution du bijou, pourquoi j'ai dit au commissaire que c'était moi, le voleur. Il parlait d'une enquête, si je ne nommais pas la personne de qui je tenais cette barrette volée. Je me suis nommé, moi, par terreur que cette enquête n'aboutît à découvrir le vrai coupable, et qu'alors Mme Favy... Qu'est-ce que ça me faisait, à moi le déclassé, d'être mal jugé? Je vous répète : je ne pensais qu'à maman. J'avais pitié d'elle, à travers cette mère. Vous trouverez cela bien étrange, sans doute. C'est ainsi...

— Mais quand Mlle Renée t'a interrogé, tu n'avais plus d'enquête à craindre. Tu savais bien qu'elle ne dénoncerait pas le fils à la mère, et tu t'es accusé de nouveau. Si tu ne l'aimes pas et si tu n'as pas voulu lui épargner le chagrin d'apprendre la défaillance morale de son frère, je ne comprends plus...

— C'est pourtant très simple, dit le jeune homme. C'est vrai qu'elle m'a beaucoup intéressé tout cet hiver. Je la trouvais, je la trouve toujours délicieuse de sensibilité fine, de grâce naïve, et si vibrante! Alors j'ai été plus empressé auprès d'elle qu'il n'était raisonnable, je m'en rends compte aujourd'hui. Je voyais bien que je lui plaisais, et j'avoue qu'il me plaisait de lui plaire. Vous savez, c'est un des charmes de notre métier que ces demi-intimités, ces sympathies sans lendemain, qui vous laissent ensuite comme le parfum d'un tendre souvenir. Mais, quand j'ai vu Mlle Favy venir à moi, au moment où je quittais Prandoni, mon compte réglé, pour gagner mon taxi chargé de mes malles, j'ai compris, rien qu'à la regarder, que j'avais été très imprudent. Ne me prenez pas pour un fat, monsieur Jaffeux. Je n'en suis pas un. Je sais trop ce que c'est qu'un caprice. J'en ai ressenti quelques-uns. J'en ai inspiré plusieurs. Ce que j'avais devant moi, c'était la passion, c'était

l'amour, et quand elle m'a interpellé, elle si modeste, avec cette voix, avec des larmes au bord des paupières, avec le tremblement de tout son être, je me suis dit : « Qu'ai-je fait ? » Ce sursaut de l'honneur, dont je vous parlais, je l'ai ressenti, là, devant cette enfant, et si fort ! Je n'avais pas eu le droit de troubler ce cœur, puisque moi, je ne l'aimais pas vraiment, que je n'avais eu pour elle qu'un joli caprice amusé. Dans un éclair, j'aperçus mon devoir : mettre entre elle et moi l'irréparable. J'en avais l'occasion. Je n'avais qu'à lui faire la même réponse qu'au commissaire. J'en ai eu le courage.... Il m'en a fallu, je vous jure. Elle souffre à cette minute, la pauvre petite, j'en suis sûr, mais le mépris tuera cet amour, qui n'est qu'un commencement, et du moins, je n'aurai pas gâté sa vie. Vous avez là le symbole, monsieur Jaffeux, de ce qui a été ma règle constante, depuis que j'ai pris mon excentrique métier. Je vous répète : ne jamais, jamais manquer à l'honneur. S'il est excentrique, ce métier, c'en est un tout de même, et qui m'assure une indépendance honorable, par le travail. Il n'est pas de ceux que le monde accepte. Ça m'est égal, pourvu qu'en l'exerçant, moi, je reste propre à mes yeux. A ma pauvre mère mourante, j'avais juré que je redeviendrais un honnête homme. Il y a une honnêteté de l'argent. Je n'y ai plus jamais, jamais manqué. Il y en a une du cœur. Je l'ai eue vis-à-vis de cette jeune fille. Me comprenez-vous maintenant ?

— Oui, dit Jaffeux, et aussi que tu ne peux pas continuer, avec ce que tu as dans l'esprit et dans le cœur, à mener cette absurde existence. Où te conduira-t-elle ? Que penseraient de toi ceux qui ont connu et vénéré le bâtonnier Beurtin, s'ils savaient que son petit-fils a pour profession de faire sauter les vieilles toquées dans les hôtels de saison, et, comme j'ai lu quelque part, « d'animer la piste » ? Tu n'as pas trente ans, Pierre-Stéphane, tu peux reprendre tes études de droit. Moi, je ne plaide plus autant, mais je donne des consultations, beaucoup, j'ai une correspondance, j'écris des articles dans des journaux spéciaux, j'ai besoin de secrétaires. Je t'offre de te reprendre comme tel. Tu prépares ta licence et ton doctorat. Tu t'inscris au barreau. Qui donc ira chercher Neyrial sous la toge de maître Pierre-Stéphane Beurtin ?... Et alors, écoute-moi bien. Si j'ai demandé à Gilbert Favy de dire la vérité à sa sœur et que celle-ci ait gardé pour toi le sentiment que tu as

deviné, — et elle le gardera, c'est une âme profonde, — alors j'irai trouver le colonel Favy. Son fils t'en a parlé comme d'un homme tout d'une pièce. Je sais, moi, combien il est sensible, sous sa dure écorce. Je lui apprends qui tu es, ce que tu as fait, ton caractère, la passion de sa fille. Je la lui demande pour toi. Il te la donne. Est-ce un beau rêve? Il ne dépend que de toi qu'il devienne une réalité. Qu'en dis-tu?..

Le jeune homme se taisait. Il était devenu très rouge, et Jaffeux le vit tout d'un coup porter la main à son visage, et ses doigts appuyés sur l'angle interne de ses yeux, écrasaient deux larmes.

— Mais la voilà, ta réponse, dit le vieillard. Ce n'est pas vrai que tu n'aies pour Renée Favy qu'un caprice amusé. La vérité, c'est que tu ne t'es pas permis de l'aimer, et que tu l'aimes... Allons, sois courageux, car c'est l'être que d'oser espérer. Accepte mon offre... — Et comme Pierre-Stéphane demeurait toujours silencieux : — Tu hésites? Eh bien! réfléchis. Je reste à Hyères. Dans quarante-huit heures je reviendrai à l'*Eden*. Je n'apprendrai la vérité à Renée Favy qu'une fois ta résolution prise, qui, j'en suis sûr, sera celle que je désire.

— Peut-être, dit Pierre-Stéphane.

— Certainement, insista Jaffeux. Mais va, on te réclame, et n'aies pas l'air d'avoir pleuré.

— En effet, dit le pseudo-Neyrial en hochant la tête ironiquement. Je suis un danseur mondain, et si un danseur mondain n'a pas le sourire, qui l'aura?... Adieu, patron, — et il serra longuement la main à Jaffeux, en l'appelant du nom qu'il lui donnait autrefois. Puis, gravement : — Merci. Vous êtes bien celui dont maman me parlait avec tant de respect : une âme d'apôtre!

— D'ami, tout simplement, ami de ton grand père, ami de ta maman, ami de toi! Après-demain, donc, à la même heure.

— C'est convenu, dit le danseur; et, d'un geste filial, il porta les doigts de son interlocuteur à ses lèvres, puis s'élança hors du réduit où ils venaient d'avoir à mi-voix, entre deux tables encombrées de chapeaux et de pardessus, un dialogue si chargé pour tous deux d'émotions intenses. Il était déjà dans la salle, et s'inclinait devant une jeune femme, abordée au hasard. Jaffeux regarda longuement ce couple glisser parmi les autres, balancé au rythme de la musique. Pierre-Stéphane était rede-

venu le Neyrial des fox-trott et des shimmy, par ses pieds qui suivaient si exactement la mesure, par la grâce élégante de sa souple allure et de ses gestes ; mais son masque ne traduisait plus ce plaisir animal du mouvement, comme le premier soir, au thé dansant du *Mèdes-Palace*. Une expression nouvelle y révélait un trouble intérieur, dont Jaffeux ressentit en lui-même le contre-coup.

XI

« Pourvu qu'il accepte, se disait-il en s'en allant. Alors je pourrais dire la vérité à cette pauvre petite Renée, et comme cela réchauffera mon vieux cœur ! »

Il était encore dans ces sentiments quand l'automobile le déposa devant l'entrée du *Mèdes-Palace*. Là, il fut tout de suite abordé par Gilbert Favy qui, évidemment, le guettait.

— Eh bien ! vous l'avez vu ? Vous lui avez parlé de moi ? Il me pardonne ?...

— Il a compris, et du moment que vous pensiez ce que vous pensiez...

— Je peux donc aller le voir, maintenant ? interrompit Gilbert.

— Vous avez confiance en moi, reprit Jaffeux après une pause. Ne le revoyez pas en ce moment... — Et, mettant toute son affectueuse autorité dans son accent : — Dans quarante-huit heures, je vous expliquerai pourquoi. J'ai formé un projet, celui de l'arracher à ce déraisonnable métier, qui n'est pas digne de lui... J'ai l'intention de le reprendre comme secrétaire. Il achèvera son droit. Il sera avocat. Je le lui ai dit, ce projet. Il hésite encore. Je le sais par expérience, dans ces grandes résolutions, où il s'agit de changer sa vie, il faut faire oraison, — comme disent les prêtres, — tout simplement rester en tête-à-tête avec soi-même. C'est son cas, dans ce nouvel hôtel, où il s'est installé aujourd'hui. Il n'y connaît personne encore. Respectez sa solitude...

— Je vous obéirai, monsieur Jaffeux. Mais laissez-moi vous demander un service...

— Lequel ? interrogea l'avocat.

— De parler à ma sœur, vous, de lui apprendre la vérité. Je la vois mortellement triste. Elle est si fière ! Je me rends compte

qu'elle a une telle honte de s'être intéressée à un escroc, et, moi, j'ai une honte pire à la laisser croire ce qu'elle croit de Neyrial, quand c'est moi qui...

Il s'arrêta. Le souvenir de sa défaillance lui était trop pénible à évoquer.

— Je lui parlerai, dit Jaffeux, je vous le promets. Là encore, il faut attendre un peu. Ce chagrin que vous éprouvez à la voir accuser quelqu'un de la faute que vous avez commise vous fait horreur. Estimez-vous-en, c'est une autre expiation. Supportez-la. Elle achève d'effacer votre faute. Mais, avertir Renée aussitôt, c'est risquer qu'elle ait pendant quelques jours, avec vous, une attitude qui étonne votre mère. Mme Favy avait des soupçons sur vos pertes au jeu ; il ne faut pas risquer de les aggraver.

— Alors quand ?

— Rapportez-vous en à moi, dit l'avocat,

Et, remonté dans son appartement : « Le brave cœur! songeait-il ; c'est comme Pierre-Stéphane, le repentir l'aura guéri. Quelle vérité profondément humaine dans ce que l'Église enseigne du rachat par l'aveu et la contrition! Je n'aurai pas de plus sûr allié que lui auprès du colonel pour ce mariage. Mais la mère?... Pour qu'elle l'accepte, cette idée, il faudra lui apprendre, à elle aussi, ce qu'a fait Gilbert. Quel coup à lui porter!... Bah! Nous avons le temps pour nous. Dans un an, dans deux, ce sera du passé très lointain. Gilbert se sera bien conduit, car il voudra maintenant racheter à tout prix son aberration. La grande affaire est que la pauvre femme ne soupçonne rien en ce moment. Pourvu que ces deux enfants soient assez maîtres d'eux-mêmes pour se dominer! »

« Ils l'ont été, maîtres d'eux-mêmes, ils l'aiment tant! » se disait-il quelques heures plus tard, après une soirée passée avec Mme Favy, Renée et Gilbert, dans un des petits salons de l'hôtel. Le grand, celui où se donnaient les thés dansants, était ouvert et plein de monde. C'était la mère qui, par une tendre sollicitude, avait choisi cette autre pièce où les souvenirs redoutés ne s'évoquaient pas pour la jeune fille. Celle-ci s'occupait à tricoter, un peloton de laine sur ses genoux, sans que son profil, penché sur l'ouvrage, trahît rien d'autre qu'une attention absorbée. Gilbert causait, avec un rien d'excitation,

et la gaieté jouée d'un jeune Français moqueur qui raille doucement les étrangers.

— Comme vous aviez raison, monsieur Jaffeux, de dire que nous sommes un pays colonisé ! Demandez à Renée comment s'appelle cet ouvrage auquel elle travaille...

— Un *pull-over*, dit Renée.

— Voyez, reprenait Gilbert, il y a un an c'était un *sweater* ! Tout le dictionnaire anglais y passera. Pourquoi pas tricot ? Le mot était si joli !

— Oui, insistait Jaffeux : tricot, petite trique, bâton gros et court. C'est l'aiguille en bois.

La mère écoutait ces propos, qui semblaient attester tant de liberté d'esprit, et sa détente intérieure se manifestait par le regard apaisé de ses yeux moins brillants, par la douceur moins nerveuse de son sourire.

« Si ce calme pouvait durer ? » se répétait Jaffeux, après cette soirée et durant la journée qui suivit, et se rappelant les lectures faites dans des livres spéciaux, quand il s'inquiétait de Mme Beurtin : « Il arrive que certains troubles du cœur sont purement nerveux, sans rien d'organique... C'est son cas peut-être, et alors ce mariage ne rencontrera pas cet obstacle, — le plus infranchissable de tous. Le premier, c'est le consentement de Pierre-Stéphane, mais celui-là est tout franchi. »

Il en était là de cette espérance quand, le surlendemain de sa visite à Tamaris et comme il venait de commander à l'hôtel une voiture pour y retourner, le facteur lui remit une lettre, dont la suscription le fit tressaillir. Il reconnaissait l'écriture de Pierre-Stéphane Beurtin. Son émotion fut telle que ses mains tremblaient en déchirant l'enveloppe.

— Pourquoi écrit-il, quand je lui ai donné rendez-vous là-bas ? se demanda-t-il.

Voici les pages qu'il lisait maintenant, assis sur un des bancs du jardin, à quelques pas de l'allée, où avait eu lieu la douloureuse scène entre Renée et le jeune homme. Et les sons d'un piano lui arrivaient. Déjà l'hôtelier avait engagé un nouveau danseur, qui donnait sa leçon en ce moment, accompagné par les mêmes airs, joués par la même Mlle Morange, plus allègrement et plus vivement. N'avait-elle pas triomphé de sa rivale ?

Tamaris, vendredi.

Demain, quand vous recevrez cette lettre, mon cher Patron; je serai bien loin d'ici. Je ne vous donne pas mon adresse, parce que je désire ne pas recevoir de réponse de vous. Quand vous l'aurez lue, cette lettre, vous comprendrez pourquoi j'ai ce désir, et qu'il n'y a là dedans ni ingratitude envers vous, ni méconnaissance de votre geste si humain : cette offre de me refaire une vie avec un être charmant, dont vous voulez bien croire que je ne suis pas trop indigne. Mais je viens de descendre en moi-même, comme vous m'y invitiez. J'ai mis la main sur ma conscience, j'ai scruté mon cœur dans son repli le plus intime et j'ai reconnu que cette offre, je ne pouvais pas, je ne devais *pas l'accepter.*

Oui, vous m'avez dit : « Descends en toi-même, et avoue-toi que tu aimes Mlle Favy. » Et moi, je vous ai dit : « C'est bien vrai que, depuis des années, je n'ai jamais rencontré une jeune fille dont la grâce m'ait ému davantage, pas une dont la sensibilité m'ait paru plus fine et plus sincère. » Mais la preuve que la sympathie attendrie que j'ai pour elle n'est pas de l'amour, c'est qu'en imaginant la réussite du plan si généreux que vous m'avez proposé, la fondation d'un foyer avec elle, je comprends que ce beau rêve, — c'est votre mot, — ne serait pas pour moi un beau rêve. Ce serait, — prenez ce mot dans son sens le plus brutal, — un insupportable emprisonnement !

C'est que, voyez-vous, l'existence que je mène depuis quatre ans tantôt et que vous qualifiez d'absurde, — remarquez, je ne m'en offense pas, — m'est devenue un besoin. A aucun prix, je ne voudrais la quitter. Vous me considérez comme un déclassé. Mais oui, j'en suis un, et par toutes les fibres de mon être, bien autrement, bien plus radicalement que vous ne l'imaginez. Déclassé, ce n'est pas la faute commise autrefois chez vous qui me rend tel, c'est une raison plus profonde que je voudrais essayer, non pas de vous faire accepter, mais au moins comprendre. Elle ne m'est pas particulière et, si les hasards ont voulu qu'une crise morale que j'ai traversée et qui dure toujours m'ait poussé à choisir mon actuel métier, cette crise ne m'est point si personnelle. Croyez-moi, elle m'est commune avec beaucoup des jeunes gens qui, comme moi, ont fait la guerre. Cet état d'esprit les pousse dans des routes bien différentes de la mienne, mais la

triste vérité, c'est que, pour avoir senti la sinistre, mais formidable poésie de ces quatre années tragiques, ils ne peuvent plus s'adapter à la médiocrité de l'embourgeoisement. Tenez, moi, je ne cherche pas à excuser l'affreuse action que j'ai commise chez vous. Mais pourquoi l'ai-je commise? Parce que je jouais. Et pourquoi jouais-je? Parce que la monotonie de ma vie d'alors et sa sécurité m'étaient, je m'en rends compte aujourd'hui, et je répète mon mot: insupportables. Toujours l'emprisonnement! J'avais trop goûté l'ivresse du risque. Vos deux secrétaires, mes camarades, étaient bien gentils pour moi, mais quelle différence avec la profondeur et le frémissement des amitiés conçues dans la tranchée, et sous les obus, dans ce compagnonnage d'un mortel danger qui nous haussait tous au-dessus de nous-mêmes! Ce ne sont pas des phrases, je vous assure, que je vous écris ici. Il y a certains noms, Soissons, Heurtebise, Craonne, Vailly, que je ne pouvais pas rencontrer dans un journal, sans qu'il s'en dégageât une nostalgie à me briser le cœur. J'ai ressemblé à ces amoureux qui, trahis par une maîtresse adorée, demandent l'oubli à l'abject alibi de l'alcool, et ce qu'il y a de plus noble en eux, leur désespoir, les entraîne à se dégrader. C'est mon histoire. Et puis, il y a eu la catastrophe, ce vol, la scène avec vous, la mort de maman, et son dernier mot : « Jure-moi que tu redeviendras un honnête homme... » A ce serment-là, je vous l'ai dit, je n'ai jamais manqué. J'y manquerais, si je cédais à l'attrait que je ressens pour cette jeune fille, qui me donnerait, elle, tout son cœur, et moi, ne voyez-vous pas déjà comme c'est peu, ce que je pourrais lui donner du mien?

J'arrive ici à un aveu dont vous jugerez qu'il n'est pas à mon honneur, mais je vous dois d'être sincère avec vous, dans cette minute, je dirais presque jusqu'au cynisme, si tout de même le mot n'était pas bien sévère pour ce que vous considérerez sans doute comme une légèreté incompatible avec ce que je viens de vous déclarer sur la guerre, mais qu'y puis-je? C'est ainsi que je sens... Cette profession de danseur mondain, j'y suis entré à Londres, pour le compte d'un Anglais, que j'avais connu à l'ambulance où nous étions, blessés tous les deux. Il gagnait sa vie, comme moi aujourd'hui, dans les palaces. Étant souffrant, il me demande de le remplacer. J'avais toujours eu le goût passionné de la danse, et de tous les sports. J'accepte et j'éprouvai aussitôt que ce métier allait me donner à moi cet alibi, mais innocent cette fois,

dont j'avais tant besoin, et que je m'y complairais. Oh! ce n'est pas pour des raisons très hautes! Ma confession ne serait pas complète, si je ne vous les disais pas. Je tiens de mon père des goûts de luxe. Celui des palaces n'est qu'un à peu près, je le sais bien. C'est quand même du luxe. C'est de l'élégance autour de moi, un décor joli, des toilettes. J'aime le changement, les voyages. Deux fois par an, j'émigre, si je veux, vers un autre pays, hier l'Écosse, aujourd'hui la Riviera, demain la Suisse, après-demain l'Égypte, si ça me chante. Je vais à Paris traiter pour un engagement au Caire, l'hiver prochain.

Et puis, il y a la danse. Vous ne soupçonnez pas quel sport enivrant ce peut être, quelle indicible volupté que celle du mouvement rythmé. Je me sens devenir triste? Je danse, et ma mélancolie s'en va. On m'a gravement manqué, tenez ce nigaud de Gilbert Favy, avant hier? Je danse et ma colère contre ce malheureux s'apaise. Et puis, on ne danse pas seul, et c'est encore un autre intérêt, si spécial, celui d'une curiosité toujours renouvelée. Il n'y a pas deux femmes identiques dans leur façon de danser. Je n'ai pas besoin de causer avec elles pour les étudier. Un bon danseur ne cause pas, d'abord, ni une bonne danseuse; mais si vous saviez comme leur personnalité se révèle à leur allure, à leur abandon ou à leur défense! Celle-ci était agitée et nerveuse. Elle danse et vous la sentez se détendre, se régulariser. Celle-là était indolente et lassée. Elle danse et vous la sentez renaître, comme revivifiée. Et les différences de race, comme on les saisit, dans l'inconscient aveu du geste! Une Française n'a jamais dansé comme une Anglaise, ni une Russe comme une Espagnole, ni une Italienne comme une Orientale. Mais voilà que je vous fais un cours de professeur, au lieu de vous dire tout uniment qu'être assis chez vous à un bureau devant des dossiers serait pour moi un accablement et que le « beau rêve », je vous le répète, ne m'enchanterait pas assez l'imagination pour me faire accepter cette servitude. Je vois cela devant moi clair comme ce jour et c'est l'indice que mon devoir est de vous refuser.

Je m'en vais donc, mon cher Patron. J'avais prétexté au Mèdes-Palace *une crise de santé pour me dégager, j'ai payé le dédit. Je vais recommencer avec le directeur d'ici. Grâce au ciel, j'ai pu mettre assez d'argent de côté, pour que ces menus sacrifices me soient indifférents, me procurent même un tout petit plaisir, qui n'est pas seulement de vanité : celui de me sentir plus désinté-*

ressé que les commerçants qui m'emploient. Encore une contradiction : l'embourgeoisement me fait horreur, et je tiens à me prouver que je garde intacts tous les scrupules de la délicatesse bourgeoise.

Et maintenant, je vais me contredire encore : quel puzzle, *dirait une des innombrables Anglaises qui fox-trottent avec moi! Croiriez-vous qu'il m'est pénible, très pénible que Mlle Favy garde de moi l'image que j'ai pourtant voulu lui donner : celle d'un bandit de* palace, *volant des bijoux dans les chambres des clientes? Et cependant, si je n'avais pas pris à mon compte cette escroquerie, commise par son frère, quel drame entre eux, que leur mère eût certainement deviné! Et puis, si, réellement, elle a conçu, pour le dévoyé que je suis, ce sentiment auquel vous croyez, le plus sûr moyen de l'en guérir, c'est le mépris. Je devrais m'en réjouir, pour être logique. Voilà le* puzzle : *j'en suis désolé. Le temps viendra où son exaltation d'aujourd'hui aura cessé, où un autre homme, plus fait pour elle, aura touché son cœur. Elle se fiancera. Elle se mariera. Alors, monsieur Jaffeux, vous qui venez d'être si bon pour moi, soyez-le encore. Dites-lui qui j'étais, et que je n'ai pas fait l'action dont je me suis accusé moi-même. Si pourtant vous estimez qu'il est mieux de la laisser à jamais dans son erreur, mettez que je ne vous ai rien demandé. Le vrai point noir dans ma pensée, c'était votre opinion sur moi, à vous l'ami de ma chère maman. Vous êtes venu me dire que cette opinion a changé, que vous me rendez votre estime. Merci. Vous ne saurez jamais combien je vous en reste reconnaissant*

Votre pauvre danseur mondain,

P. S.

XII

Quelle lettre, et combien significative, par l'étrangeté des contradictions révélées chez celui qui l'avait signée de cette appellation, ironique et implorante à la fois : — un sens de l'honneur, comme il avait dit, capable des sacrifices les plus magnanimes, et une incurable frivolité; une délicatesse poussée jusqu'aux plus romanesques scrupules et un goût passionné de luxe, fût-il le plus vulgaire; un orgueil justifié de son courage sur le champ de bataille et une telle inintelligence du devoir

national dans la paix! Jaffeux en demeurait si étonné, qu'il relisait ces phrases sans presque croire qu'elles fussent réelles. Il avait, au cours de sa carrière d'avocat, étudié trop de documents pour ne pas attacher une importance à la physionomie d'une écriture. « Pas de doute, était-il contraint de se dire, en considérant ces caractères, tracés avec une si ferme netteté, ce sont bien ses vrais sentiments et réfléchis. Il n'y a pas là trace d'impulsion. Oui, cette rentrée dans une vie saine, ce mariage, c'était un beau rêve, mais un rêve à moi. N'y pensons plus... »

Une remarque pourtant, à demi inconsciente, le fit se lever tout d'un coup et marcher vers le bureau de l'hôtel, hâtivement. Il venait d'observer dans la terminaison des dernières lignes ce fléchissement que les graphologues interprètent comme un indice probable de lassitude morale...

« Est-il parti? se demandait-il maintenant. Peut-être a-t-il hésité, sa lettre envoyée? Il faut, en tout cas, le savoir. Je vais communiquer avec Tamaris. »

La cabine téléphonique de l'hôtel se trouvait tout à côté de la loge du concierge. Comme Jaffeux s'en approchait, il put voir que Gilbert Favy et le directeur échangeaient à la porte des propos assez vifs, à juger par le geste nerveux du jeune homme et l'expression contractée de l'Italien. Ils se séparèrent, à l'arrivée du nouveau venu, qui eut aussitôt l'explication de cette scène. Gilbert, toujours excité, s'avançait vers lui, sans souci du regard dédaigneux dont le poursuivait son interlocuteur de tout à l'heure, qui rentra dans la loge prendre son courrier :

— C'est mon bon génie qui vous amène, monsieur Jaffeux, disait-il. Une minute encore, et Dieu sait ce que j'allais raconter à ce Prandoni!... Mais il faut que je vous fasse ma confession... — Et il entraînait l'avocat dans le jardin : — Pardonnez-moi. J'ai manqué à ma promesse. Renée m'a parlé ce matin de Pierre-Stéphane Beurtin dans des termes tels, avec un si visible dégoût et tant de douleur, que je n'y ai pas tenu. Si vous l'aviez entendue, comme moi, prononcer, et avec quel accent, de ces phrases qui percent le cœur! « La pire des souffrances, c'est de mépriser à fond quelqu'un que l'on ne peut s'empêcher d'aimer. » Par pitié pour elle, par horreur de moi-même et de mon hypocrisie, par besoin d'expier, est-ce que je sais? je lui ai avoué la vérité, toute la vérité.

— Et alors? demanda Jaffeux.

— Alors, elle a été si bouleversée qu'elle n'a pas pu rester debout. Dès mes premiers mots, elle s'était laissée tomber sur une chaise, toute tremblante, sa respiration entrecoupée, et sans une parole. Chaque fois que je m'interrompais pour lui demander : « Mais tu te sens mal, Renée? » elle m'ordonnait, d'un geste, de continuer, jusqu'à une seconde où elle appuya une de ses mains sur ses lèvres, et, de l'autre, elle me montrait la porte de la chambre de maman. Elle avait entendu celle-ci s'approcher. Monsieur Jaffeux, j'ai vu un miracle. La pauvre petite s'est levée. Elle a marché vers sa table, où elle avait posé des instantanés, pris avant-hier. Vous vous rappelez : ces groupes où nous figurons avec vous ? Et, quand elle se tourna vers maman qui entrait, ce fut avec un sourire, et sa voix se faisait toute naturelle, toute calme, pour dire : « Je voulais consulter Gilbert, afin de savoir si ces photographies valent la peine d'être envoyées à papa, — quel est votre avis, Mimiche? »

Et comme il s'interrompait, trop ému encore de l'impression qu'il gardait de cette scène :

— Prenez exemple sur Renée, fit Jaffeux, ne vous exaltez pas.

— Prendre exemple? répondit le jeune homme. Ah! monsieur Jaffeux, vous ne me direz plus cela, quand vous saurez. Cette domination de soi, elle n'est qu'apparente. La véritable exaltée, c'est elle et d'une exaltation qui m'épouvante. Il y a de quoi. Vous en jugerez. Écoutez ce qu'elle m'a dit, aussitôt seuls!... « Gilbert, nous devons une réparation à M. Neyrial, et pas seulement toi, mais moi, puisque, sachant ce que je sais, je laisse mère parler de lui comme elle vient d'en parler. » — Durant les quelques minutes passées avec nous, maman avait fait une allusion trop directe aux incidents de ces derniers jours, en les interprétant de la manière que vous devinez. — « Permettre à quelqu'un de condamner un innocent, continuait-elle, et quand on a la preuve de cette innocence, ne pas la donner, c'est une honte. Donner à maman cette preuve, je ne le peux pas. Il faudrait te dénoncer et risquer de la tuer. Mais ce silence forcé m'impose une dette envers M. Neyrial, et je veux la lui payer, en m'excusant auprès de lui, en l'assurant de mon estime et de mon admiration pour

sa générosité à mon égard. Pourquoi s'est-il accusé faussement devant moi? Parce qu'il a eu peur que de savoir ta faute me fît trop mal, et c'est vrai que j'aurais été désespérée de l'apprendre par un autre que par toi. Ta franchise, tout à l'heure, m'a empêchée de trop souffrir. J'ai compris que tu avais eu un égarement d'une minute et qui ne recommencera pas. » Ah! monsieur Jaffeux, ce que c'était pour moi d'entendre des mots pareils! Et elle insistait : « Il faut que M. Neyrial sache ce que je pense de lui, il le faut, je le lui dois. — Tu ne vas pas lui écrire? interjetai-je. — Non. Une lettre peut se perdre. Ce serait trop coupable, à cause de papa, de courir cette chance. Ce que je veux, c'est que nous allions ensemble, toi et moi, à Tamaris. Maman nous conseillait une promenade en automobile pour cet après-midi, où il fait si beau. Nous irons à Toulon, en passant par l'*Eden-Hôtel*, puisqu'il s'est engagé là comme danseur. — Tu veux le voir? » m'écriai-je. Et à l'accent dont elle a répété : « Oui je veux le voir », j'ai senti qu'elle l'aimait, avec une passion qui m'épouvante, je vous le répète. Je l'avais bien senti déjà, quand vous m'aviez parlé, mais pas à ce degré. Et puis on pouvait espérer de la guérir alors, en lui disant qu'elle avait affaire à un intrigant, qui n'en voulait qu'à sa fortune. Je l'ai tant cru! Vous aussi. Maintenant nous savons le contraire... Que lui répondre alors? La voyant dans cet état, et pour la calmer, je lui ai dit que j'allais téléphoner à Tamaris et prendre un rendez-vous. « Ce sera toujours du temps de gagné, ai-je pensé. Je parlerai à M. Jaffeux. Il m'aidera. » Le concierge de l'hôtel se charge de mon téléphonage. Heureusement, René n'était pas venue avec moi. De la loge on entend le piano de la leçon de danse. — « Cette musique me *le* rappelle trop », m'a-t-elle dit. C'est heureux qu'elle ne fût pas là. Aurait-elle pu cacher son émotion, quand on a répondu de l'*Eden-Hôtel* que Neyrial était parti sans laisser d'adresse, et son indignation à entendre Prandoni, qui arrivait juste à ce moment, commenter ce départ : « Qu'est-ce qu'il a encore fait, cette canaille? » Moi-même, je n'ai pas pu me retenir. J'ai, comme elle, voyez-vous, un tel sentiment de notre dette vis-à-vis de mon sauveur, — car il m'a sauvé. — « Pourquoi parlez-vous de M. Neyrial ainsi? ai-je dit à Prandoni. Vous n'en avez pas le droit. » Était-ce de sa part une allusion à la barrette disparue? Je l'ai supposé, et, s'il avait précisé, je

crois bien que je me serais trahi. Supporter que ce soupçon continue à peser sur lui, ça, jamais! Vous êtes arrivé heureusement, et Prandoni n'a plus rien dit. Mais maintenant, il faut que j'annonce à Renée ce départ de Neyrial. Comment va-t-elle réagir?... Et maman, que je vois déjà si troublée par tout le mystère qu'elle pressent?... Et que signifie son départ, à lui? Il ne vous en avait pas parlé?

— Non, dit Jaffeux. Tout en écoutant le jeune homme lui raconter, avec une fièvre grandissante, les épisodes de cette matinée, il tenait dans sa main la lettre reçue tout à l'heure. Allait-il la montrer à celui que Neyrial traitait si dédaigneusement de nigaud, de malheureux? Ce serait l'atteindre dans un point sensible de son amour-propre. Sa longue expérience le lui avait trop appris : ces toutes petites piqûres font si aisément des plaies dans des sensibilités malades comme était celle de Gilbert à ce moment. Que, plus tard, dans une conversation, cette mesquine mais cuisante ulcération le rendît moins amical pour Pierre-Stéphane, et l'union intime, si nécessaire dans cette crise entre le frère et la sœur, risquerait d'en être diminuée. Et Gilbert reprenait :

— Conseillez-moi, monsieur Jaffeux. Ne vaudrait-il pas mieux lui dire que je n'ai pas obtenu la communication? Et vous la prépareriez, en lui racontant votre visite à Neyrial, votre offre, et que vous appréhendez qu'il ne se dérobe...

— Où vous attend-elle? demanda Jaffeux.

— Dans le petit salon, au fond, où il n'y avait personne.

— Eh bien! j'y vais, fit l'avocat; et en lui-même, tandis qu'il gagnait, à travers les couloirs de l'hôtel, la pièce désignée par Gilbert : « Que vais-je dire à cette enfant? » Son vieux cœur était remué d'une telle pitié! Les hommes qui, tout jeunes, n'ont pas vécu leur vie sentimentale, gardent en eux, au soir de leurs jours, des réserves de sympathie émue pour les romans devinés autour d'eux. « Pauvre chère Renée, se répétait-il, quand elle saura que Pierre-Stéphane n'est plus à Tamaris, ce sera un écroulement. Qu'attendait-elle de cet entretien?... Mais elle l'a dit si ingénument, de le voir partir ainsi et sans laisser d'adresse, c'est la nuit, c'est la mort.... Comment lui apprendre cela? Quels mots trouver qui ne la déchirent pas?... Lui montrerai-je la lettre? Elle lui sera si douloureuse! » Et, sa judiciaire intervenant : « Oui, mais cette lettre la mettra devant

du vrai, et, dans ces crises passionnelles ce qu'il faut arrêter d'abord, c'est le travail de l'imagination. Le réel mutile, mais il circonscrit du moins le malheur. Son attitude me guidera... »

La pièce où se tenait la jeune fille, espèce de réduit aux murs garnis de rayonnages, justifiait l'appellation de *Library* inscrite sur la porte vitrée, par de longues rangées de volumes, journaux illustrés et romans populaires, dont l'aspect seul dénonçait la provenance britannique. Une large fenêtre cintrée, au fond, donnait sur la colline contre laquelle était bâti le palace. Renée regardait, immobile, le revêtement grisâtre des pins d'Alep, de ces yeux fixes, qui ne voient que leur pensée. Le bruit du battant, poussé par le nouveau venu, ne parut pas lui être arrivé. Il y a deux sortes d'attente, aux heures décisives, — celle qui s'agite dans une anxiété névropathique et celle qui se ramasse dans une concentration. La seconde est propre aux cœurs résolus. Jaffeux demeura quelques instants à considérer cette image de l'angoisse courageuse. La ressemblance de cette enfant de vingt ans avec son père était saisissante à cette minute. Une énergie se devinait derrière ses traits délicats, héritée de celle du dur ouvrier de guerre. Cette analogie décida du coup l'avocat, et comme elle se retournait enfin :

— C'est votre frère qui m'envoie, commença-t-il. On a téléphoné à Tamaris, et je vous apporte la réponse...

Un flot de sang était monté aux joues trop pâles de Renée, et une révolte frémissait dans sa voix pour répondre, avec la pudeur d'un amour froissé d'être découvert :

— Gilbert vous a parlé? Il vous a dit...

— Mon enfant, interrompit Jaffeux, croyez-vous qu'il m'ait rien appris? Vous ne savez pas comme je vous comprends, Renée, et comme je vous suis dévoué. Écoutez. Je suis allé à Tamaris, il y a deux jours, à cause de vous. Oui, insista-t-il, à cause de vous. Ces excuses que vous croyez devoir à Pierre-Stéphane, vous et votre frère, je les lui devais, moi aussi, comme vous, plus que vous. Et je ne lui ai pas fait que des excuses. Je lui ai offert de le reprendre comme secrétaire, de l'aider à refaire sa vie. Vous voyez si j'ai changé d'idée à son endroit. J'ai osé davantage. A votre émotion, dans votre dernière entrevue, il avait deviné qu'il vous intéressait beaucoup.

Je me suis permis de lui dire qu'il y avait là, pour lui, une chance d'un grand bonheur à mériter un jour. Vous m'avez compris... Je lui ai donné quarante-huit heures pour réfléchir. Mais, conclut-il, en tendant à la jeune fille la lettre de Neyrial, lisez sa réponse que je viens de recevoir, et qui me dit ce que le téléphone vient d'apprendre à votre frère, et que celui-ci m'a chargé de vous rapporter. Il est parti de Tamaris et n'a pas laissé même d'adresse...

La jeune fille avait pris la lettre sans une parole. Elle commença de la lire. Le battement de ses paupières trahissait seul une émotion qui éclata, cette lecture achevée, par un cri jeté avec une ardeur sauvage :

— Ah ! j'aurais préféré qu'il eût fait tout ce que j'ai cru qu'il avait fait, et qu'il m'aimât!...

Et, froissant la lettre de sa main crispée, sans la rendre, elle sortit de la pièce, si rapidement qu'il eût fallu courir pour la suivre. Du côté du corridor, des voix s'approchaient. Un geste inconsidéré risquait de provoquer chez les gens qui causaient là un étonnement, une curiosité peut-être. D'ailleurs, que dire à une femme affolée de douleur? D'un pas qui se voulait paisible, l'avocat s'acheminait donc vers la loge où il comptait retrouver Gilbert, quand il le vit qui marchait vers la porte de l'ascenseur, soutenant Renée défaillante et appuyée à son bras. La lettre était toujours dans sa main libre. Au moment où la machine s'ébranlait, le jeune homme aperçut l'avocat, et d'un geste, lui montra sa sœur, littéralement écroulée sur la banquette.

— Par bonheur, j'ai pu la faire rentrer dans sa chambre, sans que maman nous ait entendus, disait-il dix minutes plus tard à Jaffeux. Maintenant, elle est sur son lit, toutes fenêtres fermées. Elle a prétexté l'une des grosses migraines auxquelles elle est sujette. « C'est le soleil qui lui aura fait mal », m'a dit maman. Mais demain?... Mais les jours suivants? Vous voyez comme elle l'aime, pour que la simple nouvelle de son départ l'ait mise dans cet état. Je vous le disais, monsieur Jaffeux. Qu'elle ait pu cacher son émotion tout à l'heure, quand je lui ai appris la vérité et que maman est entrée, ç'a été un miracle. Ça ne se recommence pas, ces miracles là...

« Il s'est recommencé pourtant, le miracle », se disait Jaffeux le lendemain matin, en regardant Mme Favy se pro-

mener avec sa fille et son fils, dans l'allée même où s'était jouée la scène, toute voisine d'être tragique, entre Pierre-Stéphane, Gilbert et Renée. Les hauts palmiers agitaient doucement leurs longues branches souples sur ce groupe familial qu'aucune secrète angoisse ne semblait tourmenter. Dans l'air, vibrant de soleil, passaient, comme la veille, les airs des danses joués au piano par Mlle Morange, et, en se retournant, l'ancienne élève de Neyrial aurait pu voir le nouveau « danseur mondain » du *Mèdes-Palace* attaquer un *fox-blues* avec miss Oliver, la robuste et jolie Anglaise, dont la leçon succédait, l'autre jour, à la sienne. Mais elle ne se retournait pas, et elle causait, sinon gaiement, du moins naturellement, avec sa mère qui, de toute évidence, ne soupçonnait rien du douloureux choc moral reçu la veille par son enfant. L'avocat, lui, savait avec quelle violence cette sensibilité avait été ébranlée, et aussi, quel rétablissement moral s'était opéré en elle. Une demi-heure auparavant, et comme il allait et venait sur la terrasse de l'hôtel en se demandant quels seraient aujourd'hui les rapports de la mère et de la fille, il avait vu celle-ci apparaître et marcher droit vers lui, les traits encore lassés par une insomnie qui se résolvait dans une volonté réfléchie et courageuse. Cet abord même l'attestait :

— Je vous cherchais, monsieur Jaffeux, avait-elle dit, pour vous rendre cette lettre, — elle la lui tendait, — et pour vous remercier, — et sur un geste du vieillard, — oui, pour vous remercier de me l'avoir fait lire. Elle m'a éclairé mon propre cœur. Je l'avais emportée sans savoir ce que je faisais, et la présence de mon frère m'a rendu la conscience de mon acte, vis-à-vis de vous. Comment empêcher qu'il ne me demandât : « Quel est ce papier ? » Et que lui répondre ? Heureusement, il était lui-même si troublé qu'il n'y a pas pris garde, et moi, j'ai passé la nuit à lire et à relire toutes ces phrases qui m'avaient arraché ce cri que je vous demande d'oublier. J'en ai honte. Oui, je les ai relues, mot par mot, vingt fois, cent fois, ces phrases, et, à travers elles, j'ai compris que j'avais été la dupe d'un mirage. C'est M. Beurtin qui a raison, nous n'étions pas faits pour être heureux l'un par l'autre. Ce n'est ni son passé, ni son métier actuel qui nous séparent, c'est quelque chose de bien plus profond : nos façons de sentir sur le fond même de la vie. Il a de l'honneur. Il a de la géné-

rosité. Il a fait la guerre bravement, mais, dans le souvenir qu'il en garde, quelle indigence morale! Voilà ce que j'ai fini par sentir si nettement! Qu'a-t-elle été pour lui? Un accident héroïque. Rien de plus. Pour les hommes de la race de mon père, de cette race dont j'ai le sang dans les veines, se battre, c'est servir. Pour celui qui a écrit cette lettre, se battre, ç'a été une aventure exaltante. Rien de plus. Il en regrette l'excitation. Il ne se dit pas : « j'ai servi d'une manière; de quelle autre vais-je servir? » Pourquoi? Parce que servir, c'est un don de soi dont il n'est pas capable, j'en ai eu l'évidence, auquel il ne pense même pas. J'ai passé la nuit à regarder bien en face cette vérité de son caractère. Je le voyais si autre!.. J'imaginais à son sort d'aujourd'hui des raisons si différentes, tout un passé romanesque, des malheurs de famille où il avait été une victime volontaire. Que sais-je? Merci, monsieur Jaffeux, de m'avoir aidée à sortir de ce mirage et merci également du rêve que vous aviez fait pour moi, quand vous avez deviné ma folie. C'en était une. Je ne dirai pas que j'en suis guérie.. — Et quel douloureux sourire accompagnait cet aveu! — Mais j'aurai de la force, parce que j'ai à servir, moi... — Et d'un geste, elle montrait son frère et sa mère qui débouchaient de la véranda de l'hôtel dans le jardin : — à la soigner, elle, à le soutenir, lui, puisqu'il peut être si faible. J'ai failli perdre cette notion de mes devoirs, ces temps-ci. Cette lumière était trop douce, trop belle, cette végétation, ces horizons trop charmeurs, et ce roman que je me faisais de sa destinée, à lui, m'intéressait trop... C'est fini.

Ces phrases de la jeune fille, Jaffeux se les répétait, en suivant des yeux ces trois silhouettes, qui s'éloignaient maintenant de ce pas paisible. Et voici que les épisodes de ces quelques jours, et l'actuelle existence de son ancien secrétaire prenaient pour lui une valeur de symbole. Certes, le métier du « pauvre danseur mondain », comme Neyrial s'appelait lui-même pathétiquement, n'était que le paradoxe excentrique d'un garçon de bonne famille dévoyé par une première faute. Mais les deux hérédités contradictoires, transmises par ses ascendants, se manifestaient par la façon, très contradictoire aussi, dont ce fils d'un père indigne et d'une si noble mère le prenait, ce matin, avec tant de légéreté à la fois et de probité. Tout au contraire, le redressement subit de Gilbert et de sa sœur, lui

dans le repentir de sa lourde faute, elle dans le renoncement à son amour, attestait la présence en eux de la vigueur d'âme prise au foyer paternel. Ils avaient pu se débattre contre cette discipline, mais ils l'avaient reçue avec leur sang, — Renée avait bien dit, — et ils s'y rattachaient par le fond même de leur être dès la première grande épreuve. Le traditionnaliste qu'était Jaffeux trouvait là une confirmation, après tant d'autres, de la grande vérité sociale qu'il avait méconnue en souhaitant d'unir le fils du viveur parisien qu'avait été Auguste Beurtin et la fille du colonel Favy. Un mariage heureux suppose une identité morale des familles et Renée avait si justement, si tristement marqué le point de séparation profonde entre elle et celui dont son imagination s'était d'abord éprise, quand elle condamnait en lui l'abolition du sens du service! Oui, mieux valait que Pierre-Stéphane fût parti au loin et qu'ils ne se revissent pas, car jamais ce sens du service ne naîtrait chez ce soldat de la grande guerre pour qui ces quatre terribles années n'avaient été « qu'un accident héroïque ». Quelle parole l'amoureuse déçue avait encore prononcée là, et qui éveillait de telles résonances dans l'intelligence et le cœur de l'avocat! Que de fois, depuis la victoire, la mentalité des générations sorties de la fournaise avait inquiété son patriotisme! Cet état d'âme que la jeune fille s'épouvantait de rencontrer chez le blessé de Verdun, devenu danseur dans un palace, était-il particulier à celui-ci, ou bien, comme l'ancien « poilu » le prétendait lui-même, fallait-il voir là un cas entre bien d'autres d'une maladie qui menaçait de s'étendre à la conscience nationale? Et sa pensée se repliant sur sa propre personne, Jaffeux se surprit disant à mi-voix : « Cette enfant a raison. A moi aussi, elle vient de me dicter mon devoir. Il faut *servir* et on le peut à tout âge. Pour Pierre-Stéphane, je ne peux plus rien. Mon service était de lui rendre ce qu'il appelle si justement le sursaut de l'honneur. Je le lui ai rendu. Qu'il fasse sa vie à son idée maintenant. Il est un service plus général, c'est le nôtre à nous les aînés : maintenir dans notre milieu un *tonus* moral, — j'essaierai de ne pas y manquer au Palais, c'est mon champ d'action, — et empêcher à tout prix que, pour la France aussi, ces quatre années de guerre n'aient été « qu'un accident héroïque ».

PAUL BOURGET.

L'AVIATION TRIOMPHANTE

L'aviation est une des plus surprenantes découvertes de notre époque, pourtant déjà très riche en merveilles. Mais, par une singulière incompréhension des choses nouvelles, peu de personnes, même parmi les plus cultivées, sont aptes à se rendre bien compte du changement profond, psychologique, industriel, social, que l'aviation va introduire dans les relations humaines.

En effet, nous ne sommes pas seulement impuissants à pénétrer l'avenir, mais encore, — ce qui est plus étonnant, — quand survient un progrès pareil à la conquête de l'air, nous sommes inhabiles à en prévoir les vastes conséquences. Nous demeurons enlizés dans notre routine. Nos raisonnements, et surtout nos sentiments, ne vont pas au delà de l'état actuel des choses. Si le présent obnubile le passé, il obnubile encore bien plus l'avenir. Nous n'avons pas l'audace (ni peut-être le pouvoir) d'imaginer les transformations qui vont bouleverser aussi bien nos industries que nos idéations. Cependant ces bouleversements, une fois que la découverte a été faite, ne sont pas très difficiles à prévoir. J'oserai faire cette prévision, au risque de paraître aussi chimérique en 1926, que je le parus en 1894 avec ma machine volante.

Si j'ai essayé de présenter cette étude sommaire, c'est qu'il m'a paru intéressant d'initier les lecteurs de la *Revue* aux éléments d'une belle science, si jeune encore et cependant déjà si féconde.

I. — UN BREF HISTORIQUE

Nous ne ferons pas commencer l'histoire de l'aviation avec l'infortuné Icare, *praepetibus pennis ausus se credere coelo*, ni avec la colombe d'Archytas de Tarente, ni même avec les admirables études de Leonardo de Vinci sur le vol des oiseaux. Reportons-nous seulement à l'année 1783, quand les deux frères Étienne et Joseph Mongolfier découvrirent qu'une enveloppe de tissu (un ballon contenant de l'air chaud) peut s'élever loin du sol grâce à la légèreté de l'air dilaté et emporter dans l'atmosphère une nacelle, avec des voyageurs dans cette nacelle.

L'invention de Montgolfier suscita un enthousiasme universel, un vrai délire d'admiration et d'étonnement, comme en témoignent les écrits et estampes du temps, ainsi que tous les bibelots de l'époque, éventails, assiettes, porcelaines, montres, tabatières.

Deux ans après, le physicien Charles (le mari de l'Elvire de Lamartine) fit une découverte fort belle, encore qu'elle fût, nous semble-t-il aujourd'hui, facile à imaginer. Il montra qu'on peut remplacer l'air chaud par un gaz plus léger que l'air, à savoir par l'hydrogène. L'aérostation était inventée.

Ce n'est pas un paradoxe de prétendre que l'aérostation a retardé l'aviation. On crut que les appareils plus légers que l'atmosphère allaient être capables de conquérir le domaine de l'air, et on ne s'attacha qu'aux aérostats. Malheureusement, les progrès de l'aérostation ne se sont succédé qu'avec une noble lenteur. Il a fallu plus d'un siècle pour arriver à la direction et à la construction des ballons. De fait, c'est surtout grâce à des Français, Dupuy de Lôme, puis A. et G. Tissandier, puis le colonel Renard, que l'on apprit à diriger les aérostats.

A partir de 1890, il y eut des perfectionnements multiples (dans le détail desquels nous ne pouvons entrer), qui permirent à de grands appareils, appelés maintenant des *dirigeables*, d'évoluer librement dans l'air, en marchant, grâce à leur puissante hélice, à l'allure de 70 kilomètres à l'heure. Or ces grosses machines, coûteuses, encombrantes, fragiles, et par conséquent dangereuses, n'ont fait nullement progresser l'aviation, c'est-à-dire le vol analogue au vol des oiseaux.

Loin de là. On s'obstinait à penser qu'il est fou de s'évertuer à construire des machines plus lourdes que l'air. Aussi bien tout le monde, ou presque tout le monde, même parmi les mathématiciens, était-il d'accord pour donner des raisons, qui paraissaient très fortes, contre la possibilité d'une machine volante plus lourde que l'air.

Aujourd'hui, cette aberration étrange nous paraît d'une invraisemblance criante. Hélas! l'aberration était universelle. Même, — ce qu'il y a de bien singulier, — ceux qui raillaient férocement *le plus lourd que l'air* sont aujourd'hui très naïvement convaincus qu'ils n'ont jamais douté de l'aviation. Non seulement ils ont abandonné leur opinion ancienne, mais ils l'ont absolument oubliée. Et cependant, — je peux l'affirmer avec énergie, — en 1900, personne n'y voulait croire. Cet oubli total des dénégations antérieures est d'une psychologie curieuse.

« Certes, disait-on, il y a pour voler les oiseaux, les chauves-souris, les poissons volants, les insectes. Mais ce sont toujours de petits objets. Dans tout le règne animal, il ne se trouve pas de volateur dont le poids dépasse 11 kilogrammes (albatros). Pourquoi l'homme aurait-il l'outrecuidante présomption de faire mieux que la Nature n'a pu faire? » Encore que cette objection fût bien médiocre, elle avait quelque apparence de bon sens. Mais que penser de celles qu'on répandait partout avec des sourires sarcastiques? « Jamais personne n'a pu réussir à s'élever au-dessus du sol. Les oiseaux volent parce qu'ils sont vivants, et qu'il y a une force vitale qui les anime. On ne réussira jamais à construire des mécanismes aussi ingénieux et aussi compliqués que l'hirondelle. D'ailleurs comment expliquer que l'hirondelle, en faisant 800 kilomètres de vol, dépense une quantité d'énergie bien supérieure à la quantité totale d'énergie qui est contenue dans son petit corps? »

On n'en finirait pas à énumérer et à exposer toutes ces billevesées.

Pourtant, il se trouvait par-ci par-là des novateurs qui osaient braver l'opinion unanime et s'attaquer au redoutable problème. Le célèbre photographe Nadar avait écrit un livre spirituel et profond, portant ce titre significatif, *Plus lourd que l'Air*. Ader, Santos-Dumont, Penaud, en France, Langley aux États-Unis, avaient essayé de maintenir en l'air des machines volantes. Après sir Georges Cayley, le colonel Renard

en avait donné une théorie mathématique irréprochable. Certains savants ne se décourageaient pas.

A cette époque, mon cher et illustre maître Marey, qui étudiait minutieusement (assez pour inventer le cinématographe) le problème du vol des oiseaux, me conseillait de collaborer avec Victor Tatin. Tatin, vrai inventeur de génie, ayant suppléé par son persévérant travail au défaut d'éducation universitaire, avait d'abord voulu, pour imiter le vol des oiseaux rameurs, construire des machines à ailes battantes, mais il ne connut alors que de longs et durs échecs. — Rappelons qu'il y a deux sortes de volateurs, ceux qui battent des ailes comme les moineaux, les canards, les pigeons, les abeilles, et ceux qui volent les ailes immobiles, comme les vautours, les faucons et les aigles. Quelquefois, certains oiseaux emploient alternativement les deux procédés de vol, comme par exemple les goélands.

Tatin fut bien vite persuadé par Marey et par moi que le système des ailes battantes ne valait rien. Alors nous construisîmes un petit aéroplane à ailes fixes. La force motrice qui actionnait les hélices, une en avant, l'autre en arrière, était un moteur à vapeur ; car, en 1894, les moteurs à explosion étaient encore rudimentaires. Avec cet aéroplane (1) mû par la vapeur, et construit sur un type tout à fait analogue au type des aéroplanes actuels, nous fîmes quatre essais successifs, deux au cap la Hève, deux à la pointe Penaud, près Carqueiranne. Or nos tentatives nous donnèrent assez de satisfaction pour nous encourager à tenter une entreprise plus vaste.

Nous nous mîmes à l'œuvre, résolus à remplacer nos premiers appareils (non montés) de 35 kilogs par des appareils pouvant porter un pilote, et alors se maintenir quelques minutes dans l'air. Mais, à peine avions-nous commencé la construction d'un grand aéroplane mû par la vapeur, que le moteur à pétrole faisait invasion dans l'industrie (de 1897 à 1907). Tout était donc à changer à cause des immenses avantages du moteur à explosion. Et nous étions en train de construire un grand aéroplane devant être mû, comme l'étaient les voitures automobiles, par une machine à pétrole, quand la découverte des frères Orville et Wilbur Wright à Dayton (1904) nous arrêta tout net.

(1) Ce mot, employé d'abord, je crois, par Cayley, était alors presque inconnu.

L'aviation était devenue une réalité industrielle. Les Wright s'étaient élevés du sol et avaient sur leur machine fait 25 kilomètres en se dirigeant et en atterrissant à leur gré.

II. — UN PEU DE THÉORIE

Il s'agit maintenant de résumer d'une manière très élémentaire les lois de physique mathématique qui rendent possible l'aviation. Je le ferai de telle sorte que tout le monde, j'espère, me comprendra.

L'air oppose au mouvement d'un objet une certaine résistance R proportionnelle à sa densité. Un objet qui tombe dans un espace où a été fait le vide tombe plus vite qu'un objet qui tombe dans l'air, car la résistance de l'air ralentit la vitesse de sa chute. Évidemment, la résistance à la chute de deux objets de même poids, mais de surface différente, sera proportionnelle à la surface de l'objet. Pour simplifier, ne nous occupons pas de la densité de l'air. A moins qu'on ne s'élève assez haut dans l'atmosphère, elle demeure sensiblement la même. Or la condition essentielle qui modifie énormément la résistance de l'air à un mouvement, c'est la vitesse avec laquelle se meut l'objet à la surface S. Il a été démontré, mathématiquement et expérimentalement, que la résistance de S (soit à la chute, soit à l'avancement), en appelant V la vitesse de son mouvement, est $S\ V^2$. Donc, pour un objet de surface S à la vitesse de 1 mètre, la résistance est S ; à la vitesse de 2 mètres, elle est de 4 S ; de 9 S, à la vitesse de 3 mètres ; à la vitesse de 20 mètres, la résistance sera de 400 S.

On peut comparer cet accroissement de la résistance avec le carré de la vitesse, à ce que serait la solidité du sable pour un individu qui, marchant sur le sable, trouverait un sable d'autant plus solide qu'il marcherait plus vite. En effet, si l'on fait croître énormément la vitesse de S, un moment arrivera où l'air sera aussi résistant qu'une muraille. De fait ne voit-on pas des vents violents abattre des murs ? Si V est la vitesse du vent, la force de ce vent sera donnée par la formule SV^2, et si la muraille a par unité de surface une résistance inférieure à SV^2, elle s'écroulera.

Allons plus avant. Il est encore une autre condition mécanique qu'il faut préciser. Nous avons supposé le plan S,

s'avançant droit contre le vent, sans inclinaison; mais, s'il s'incline, la résistance va diminuer à mesure que l'angle d'attaque sera plus petit. Toutes choses égales d'ailleurs, la résistance est fonction de l'angle d'attaque. Appelons α cet angle : nous aurons une formule qui exprime avec une concision éloquente l'aviation tout entière. Nous pouvons l'exprimer ainsi : $R = SV^2 \sin \alpha$; R étant la résistance à l'avancement, tandis que la résistance à la chute (autrement dit la sustentation) est $SV^2 \cos \alpha$.

Supposons à l'aéroplane un poids P, il suffira que P soit plus petit que $SV^2 \cos \alpha$ pour que l'aéroplane ne tombe pas. Par conséquent, en faisant croître la vitesse V, on pourra augmenter la sustentation ($SV^2 \cos \alpha$) assez pour que la machine puisse se maintenir dans l'air.

Ainsi, pour qu'un aéroplane puisse voler, il faudra trois conditions : une grande surface, une grande vitesse, un angle d'inclinaison approprié : ces trois quantités étant liées entre elles par la formule presque magique qui traduit la résistance à la chute : $P = SV^2 \cos \alpha$.

Bien entendu, ce n'est ici qu'un exposé terriblement élémentaire, exposé que les mathématiciens trouveront enfantin, alors que beaucoup de lecteurs le trouveront abstrait. Qu'importe ? Je pense en avoir dit assez pour que tout le monde puisse comprendre que, malgré la force de l'attraction qui paraissait avoir définitivement collé la créature humaine à la surface de sa planète, cette humble créature peut, fièrement, grâce à son génie, s'élever dans l'air sur de lourdes machines et s'y maintenir pendant des heures et des heures.

L'hélice donne la vitesse. Les gouvernails de queue maniés par le pilote donnent la direction dans deux plans, soit de haut en bas, soit de droite à gauche, et *vice versâ*.

Au début de sa course, avant de s'envoler, l'avion roule d'abord sur terre, exactement comme une voiture automobile dont le mouvement serait dû non à la rotation des roues, mais à la propulsion par les hélices qui le font avancer en tournant dans l'air. De même un navire se meut dans l'eau grâce aux tours de l'hélice. Donc l'avion commence par rouler sur le sol, les ailes étendues. Or, comme ses ailes ont une large surface, comme la vitesse de sa course augmente à chaque instant, comme l'angle d'attaque α est très petit, un moment arrive où

la force de sustentation est supérieure au poids de toute la machine, de sorte que celle-ci est alors forcée de quitter le sol. *Elle a décollé.*

Une fois dans l'air, le pilote, manœuvrant les deux gouvernails, va à son gré monter ou descendre, aller à droite ou à gauche.

Si les oiseaux peuvent voler, c'est évidemment en vertu des mêmes principes mécaniques. Mais la Nature a résolu le problème tout autrement que l'industrie humaine.

Les oiseaux qui volent en battant des ailes sont dits des *rameurs*. De fait, le mouvement de leurs rames est plus compliqué qu'on ne le croirait tout d'abord. La trajectoire de leurs ailes n'est pas seulement celle de deux rames, mais aussi celle de deux hélices. L'effet de ces rames et de ces hélices donne à l'oiseau une vitesse suffisante pour que la résistance de l'air empêche sa chute.

Quant aux oiseaux *planeurs*, on a émis, sur le mécanisme de leur vol, de nombreuses hypothèses qu'il est impossible de présenter ici. Évidemment, leur maintien dans l'air n'est possible que s'il y a du vent, et dépend de la vitesse (et même de la vitesse variable) du vent. En effet, la résultante, c'est-à-dire la résistance à la chute, est identique, que l'objet se meuve dans l'air ou que l'air se meuve sur l'objet. Spectacle vraiment remarquable que celui d'un oiseau avançant contre un vent fort sans faire un seul battement d'ailes. En réalité, ce n'est pas très difficile à comprendre, s'il y a vent ascendant, car son avancement, c'est la résultante de deux forces, l'attraction terrestre et le mouvement du vent. Or, s'il n'y a pas de vent ascendant, ce qui est souvent le cas, comment expliquer d'une manière satisfaisante que l'oiseau, sans faire le plus faible battement d'ailes, puisse se soutenir et surtout avancer? Il me paraît que les théories proposées ne sont pas bien satisfaisantes. En vérité, nous sommes encore loin de pouvoir comprendre d'une manière adéquate (et par conséquent imiter) le vol à voile des grands oiseaux. Peut-être arrivera-t-on un jour à manier des avions sans propulseur, se maintenant dans l'air grâce aux vents ascendants ou aux vents variables. Ce sera certainement possible tant qu'il y aura du vent. Il y a eu déjà, surtout en Allemagne, de belles randonnées faites ainsi pen-

dant plusieurs heures. Pourtant, il ne faut pas trop compter sur ce vol à voile, difficile même pour les grands oiseaux de proie, probablement plus difficile encore pour la plupart des oiseaux, et qui ne pourra sans doute être résolu par l'industrie que pour le vol dans certaines régions et certaines conditions déterminées.

Le pilote allemand Schultze a volé sur la Baltique pendant 8 h. 45′ en partant d'un dôme qui avait 45 mètres de hauteur. Le lieutenant Thoret, en Provence, à Saint-Rémy, a tenu l'air, avec hélice calée, pendant 9 h. 4′. Il y a eu de nombreux meetings en Crimée, en Italie, et surtout à Dayton, la ville qui a vu naître l'aviation. Au Puy-de-Dôme et à Vauville il y a eu aussi des meetings d'aviation à voile (ou plutôt avec hélice calée). Bref, les aviateurs entreprennent sérieusement cette belle étude, appelée peut-être à de réels progrès. Mais c'est l'avenir. Ce n'est pas encore le présent.

Une variété intéressante d'aéroplanes qui tend à se généraliser, et prend une extension de plus en plus grande, c'est l'hydravion. On pourrait définir l'hydravion : un canot pourvu d'hélices aériennes et d'ailes. Par conséquent, l'hydravion peut voler au-dessus de la mer. Alors les pannes de son moteur ne sont pas très redoutables ; car, s'il tombe, il flotte sur l'eau, et il peut naviguer à la manière d'un bateau.

L'avion, pour prendre son essor, roule sur le sol avec des roues analogues aux roues des voitures automobiles, mais l'hydravion (dont il y a plusieurs types bien distincts), en général, n'a pas de roues. C'est une nacelle, un canot qui peut flotter. Il prend son essor en acquérant de la vitesse par le mouvement d'une hélice qui trouve son appui sur l'air comme l'avion. Dès qu'il a acquis une certaine vitesse, les ailes immobiles offrent une résistance dont la composante est suffisante pour que toute la machine s'élève, et quitte la mer sur laquelle elle naviguait. Une fois dans l'air, l'hydravion se comporte comme un avion, un peu plus lourd, il est vrai, mais enfin assez léger pour pouvoir avancer à une assez grande vitesse.

De même qu'il est parti de la mer, de même c'est sur la mer qu'il aborde, quand il a terminé sa course. Alors, sur la mer, il flotte, à condition que les vagues ne soient pas trop fortes, à la manière d'un canot ordinaire.

On a cherché un mot français pour exprimer cette arrivée de l'hydravion sur la mer, et, encore que le terme *attangir* eût été peut-être préférable (car il est plus général et s'applique aussi bien à l'avion qu'à l'hydravion), on emploie communément aujourd'hui l'expression *amerrir*, qui est loin d'être parfaite, mais qui est consacrée par l'usage.

Une autre machine sur laquelle on doit fonder de grands espoirs, c'est l'hélicoptère. On peut prévoir qu'elle sera quelque jour mise au point par l'invention géniale de quelque détail essentiel qui nous échappe aujourd'hui.

L'hélicoptère est une machine aérienne qui n'a pas d'ailes, mais dont l'hélice est assez puissante pour le *visser* dans l'air, absolument comme un tire-bouchon se visse dans le liège.

Ainsi l'hélicoptère s'élève dans l'air par le mouvement de son hélice, et il peut se maintenir tant que l'hélice continue son mouvement. Une légère inclinaison de cette hélice permet de se diriger à droite ou à gauche La vitesse ralentie de l'hélice permet l'atterrissage.

L'hélicoptère a, sur l'aéroplane, cet immense avantage qu'il n'a pas besoin de *prendre du champ* pour s'envoler. Il faut à un aéroplane, même dans les meilleures conditions, soit pour décoller, soit pour atterrir, un assez vaste espace libre ; soit un carré dont chaque côté est, au moins, de 400 mètres, tandis que l'hélicoptère peut s'élever tout droit dans l'air, sans qu'il lui soit nécessaire de faire face au vent pendant quelque quatre cents mètres dans un lieu découvert, c'est-à-dire sans arbres, sans maisons, sans obstacles.

Malheureusement, le rendement énergétique de l'hélicoptère est bien inférieur à celui de l'aéroplane. Surtout, ce qui est très grave, comme il ne se maintient dans l'air que par ses hélices et non par sa surface, si, pour une cause ou pour une autre, les hélices viennent à fléchir, — et jamais on ne peut être assuré que le moteur n'aura pas quelque faiblesse, — la chute est brutale, irrémédiable. Il tombe comme une masse, tandis que l'aéroplane, en cas de déficience du moteur, tombe en planant.

Tout récemment, un ingénieur espagnol, M. de la Cierva, a essayé une variété d'hélicoptère, qu'il appelle *autogire*. Des essais ont été faits, qui ont donné de beaux résultats. L'autogire de M. de la Cierva s'est élevé verticalement à 200 mètres de

hauteur, et a pu doucement atterrir, après d'habiles manœuvres, en laissant à l'aviateur le choix de son atterrissage.

Puis-je rappeler qu'avec mes amis Louis et Jacques Bréguet, quelques mois avant la découverte des frères Wright, nous avons construit un appareil qui s'est élevé, — très peu, — du sol. Cet appareil que nous appelâmes *gyroplane*, est un hélicoptère dont les hélices sont des plans rotatifs très larges analogues aux ailes des aéroplanes. Les résultats ont été médiocres. Car on ne connaissait pas à cette époque lointaine (1905) les bons métaux et les bons moteurs. Nous avons alors dû abandonner le gyroplane (1).

Ainsi donc, il faut laisser aux inventeurs la tâche ardue de résoudre ces deux passionnants problèmes de mécanique : l'hélicoptère et l'avion sans propulseur. Actuellement, nous possédons déjà, avec les avions d'aujourd'hui, des machines qui peuvent, telles qu'elles sont construites et conduites, révolutionner le monde.

Alors ne nous occupons plus de l'état futur, mais de l'état actuel des choses.

III. — DES DIFFICULTÉS DE L'AVIATION

Ainsi, les machines aviatrices sont arrivées à une haute perfection. Et, cependant, des objections multipliées leur ont été adressées, qui empêchent l'extension prodigieuse que devrait prendre ce splendide mode de locomotion.

Des objections! Bien entendu, il y en a toujours! Et il y en a de sérieuses! Et il ne faut pas les ignorer, encore qu'elles soient, à mon sens, sans grande valeur. Mais, plus on est optimiste, plus on doit analyser et scruter les opinions qui rendraient cet optimisme inadmissible.

La première objection, la plus puissante, celle qui ralentit l'extension du sport aérien, des voyages et des transports, c'est le soi-disant manque de sécurité, autrement dit, et dit sans ambages, c'est *la peur de la chute*.

Toutes les fois qu'un nouveau mode de locomotion a été inventé, *la néophobie* naturelle a provoqué d'intenses et peu

(1) Le gyroplane a été présenté au premier Salon de la locomotion aérienne en janvier 1909, à Paris.

explicables frayeurs. Il y eut jadis de vieilles gens qui sont restées longtemps avant d'oser risquer leur vie sur un chemin de fer. J'ai connu des personnes qui, au début de la locomotion automobile, ne montaient qu'en tremblant sur une de ces machines, ou plutôt ne se hasardaient même pas à y monter. Combien cette hésitation ne se comprend-elle pas mieux pour les machines volantes !

Alors, en effet, la vie de l'aviateur dépend d'une loi mathématique, à savoir la résistance de l'air croissant avec le carré de la vitesse. Or, quelle confiance ne faut-il pas avoir en la physique mathématique pour confier sa vie à une formule !

Pourtant, réfléchissons.

Quand on met le pied sur un bateau, c'est encore à une formule mathématique qu'on se confie : le rapport entre la densité de l'eau et celle du navire. Mais, à vrai dire, ce ne sont pas les raisonnements qui guident nos sentiments : ce sont nos habitudes. Nous sommes habitués au bateau : nous ne le sommes pas aux aéroplanes. Voilà toute la différence.

Aussi bien est-il facile de prouver par des statistiques que les accidents ayant frappé passagers ou pilotes ne sont pas aussi nombreux ni aussi redoutables qu'on serait tenté de le croire. Si l'on compte, pour les compagnies françaises d'aérostation, le nombre de kilomètres parcourus en 1924, on arrive au chiffre de 4 560 600 kilomètres. Or, pour ces 4 560 600 kilomètres, il n'y a eu que 6 morts (3 pilotes et 3 passagers), ce qui fait une proportion de 1 mort pour 750 000 kilomètres. 750 kilomètres étant la distance de Paris à Marseille, c'est donc, en somme, une mort sur mille voyages de Paris à Marseille. Évidemment, il n'y a pas beaucoup plus de morts pour les kilomètres-avion que pour les kilomètres-chemin de fer (1).

(1) Si dans un accident de chemin de fer il y a eu 10 morts, il devrait y avoir 10 000 voyages sans accidents, pour que la proportion des accidents par chemin de fer fût égale à celle des accidents par avion.

La proportion des accidents mortels de 1920 à 1924, par kilomètre parcouru, a diminué énormément d'année en année.

Accidents mortels par million de kilomètres :

1920	16
1921	5
1922	7
1923	3
1924	0,7

Il ne s'agit là que des lignes commerciales françaises.

C'est surtout la crainte de la chute qui paralyse l'extension industrielle et commerciale de l'aviation. Il faut donc tâcher d'analyser les causes de la chute, afin de dissiper les vaines terreurs.

Multiples sont ces causes. Mais il faut éliminer tout de suite celles qui sont exceptionnelles, rarissimes, invraisemblables; la rencontre avec un autre avion, le bris d'une aile, la rupture d'un cordage essentiel, l'ivresse du pilote, un retour de flamme, l'incendie de l'appareil par l'explosion du réservoir d'essence. En réalité, ces diverses causes d'accidents ne s'observent que rarement. La seule et presque unique cause des accidents, c'est l'arrêt ou le ralentissement du moteur. De fait, quand le moteur fonctionne d'une manière irréprochable, sans faiblesse, on n'a presque rien à craindre.

Et la gravité de cette faiblesse se comprend sans peine; on ne se maintient dans l'air que par la vitesse. Or cette vitesse est fonction du mouvement de l'hélice. Si donc le mouvement se ralentit ou s'arrête, la vitesse devient moindre ou nulle, ou en tout cas insuffisante pour que l'air ait acquis la densité (relative) nécessaire à la sustentation (1).

Donc, le moteur n'a pas le droit de faiblir. Quand il s'agit d'une automobile sur une route, ou d'un steamer sur un Océan, ou d'une locomotive sur un rail, la faiblesse du moteur est sans grand inconvénient. On ralentit sa marche ou on s'arrête, voilà tout. Mais ce n'est pas la mort. Tandis que, si dans l'air le moteur a une panne, c'en est fait : il faut tomber.

Tout n'est pas perdu cependant. Car, si l'avion est à une grande hauteur, le pilote pourra diriger obliquement la machine vers un champ d'atterrissage acceptable. Or, pour aviser au terrain où il sera possible d'atterrir sans danger, il faut être très haut. De là ce paradoxe que, *plus on est haut, plus on est en sécurité.* Voler à 200 mètres de hauteur au-dessus d'une ville ou d'une forêt, ou d'une montagne escarpée, c'est assez périlleux, car on ne peut trouver d'endroit pour atterrir obliquement. Au contraire, si l'avion est très haut, à 4 000 mètres du

(1) Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, — il n'est pas inutile de le répéter, — on peut concevoir le milieu aérien comme croissant en densité à mesure que croît la vitesse du projectile. Si cette vitesse est très grande, c'est comme si l'air devenait très dense, fournissant aux ailes un plan sur lequel elles peuvent solidement s'appuyer.

sol par exemple, le pilote pourra choisir, dans un rayon de 20 kilomètres environ, quelque endroit découvert où, tant bien que mal, pourra se faire l'atterrissage. On a calculé que pour 1 000 mètres de hauteur l'avion, avec hélice calée, peut par une chute oblique descendre dans un espace circulaire qui a à peu près cinq kilomètres de rayon (1).

Aussi toute l'attention des constructeurs se concentre-t-elle sur la perfection du moteur. Des prix ont été proposés aux moteurs n'ayant point de faiblesse et pouvant pendant longtemps travailler à plein rendement. On est déjà arrivé à ce très beau résultat d'un vol sans escale pendant 4 050 kilomètres (Kelly et Mac Ready), et d'un maximum de durée sans escale, trente-sept heures cinquante-neuf minutes (Coupet et Drouin).

Ce qui rend le problème spécialement difficile, c'est qu'il faut faire léger. Pour un bateau ou une automobile, le poids du moteur importe relativement assez peu. Mais, pour l'avion, chaque kilogramme de plus entraîne une surface portante plus étendue, et aussi par conséquent un poids mort, c'est-à-dire un poids autre que la machine même, plus considérable.

On ne peut entrer ici dans les détails techniques, relatifs à la construction des moteurs. Ils se perfectionnent chaque jour. Des prodiges d'ingéniosité ont mis au point des moteurs presque parfaits. Je dis *presque* parfaits. Car peut-on être assuré qu'il n'y aura pas quelque défectuosité dans cet appareil, délicat, léger, pouvant fournir 500 chevaux-vapeur pendant douze heures sans que le moindre écart lui soit permis (2)?

Et puis il faut prévoir l'imprévu.

Il n'y a pas seulement le danger de la chute. Il y a aussi le danger de l'égarement, autrement dit le brouillard, les tempêtes de sable au Sahara, les tempêtes de neige aux pôles. Quand le brouillard est épais, on n'a pour se guider que le baromètre et la boussole : le baromètre, pour connaître la hauteur; la boussole pour suivre telle ou telle direction.

(1) Reste, il est vrai, la ressource du parachute qui permet au pilote ou au passager d'amortir sa chute. Des appareils ingénieux ont été construits à cet effet. mais leur emploi est toujours hasardeux. En tout cas, c'est une ressource dernière qui ne sert qu'à toute extrémité.

(2) C'est pour remédier à ces accidents possibles du moteur qu'on a accouplé plusieurs moteurs qui peuvent travailler isolément (multimoteurs).

Mais ces procédés, quelque scientifiques qu'ils soient, sont toujours d'un maniement délicat, de sorte que, tout compte fait, il vaut mieux par un temps de brouillard s'abstenir de tout voyage aérien et attendre pour partir que le terrain soit devenu visible, et que les nuages ne soient pas trop bas.

On ne peut pas plus se diriger pendant la nuit profonde que pendant le brouillard. Mais l'objection de l'obscurité n'est pas très valable, car rien ne serait plus simple que d'avoir, comme nos lignes de chemins de fer, des signaux lumineux, ou, comme pour les vaisseaux, des phares indiquant la route à suivre, soit par leur couleur différente, soit par les intermittences de leur éclat. Quand on voudra, — et il faudra le vouloir, — on établira sur terre pour guider les avions pendant la nuit des phares comme il en est sur les côtes (1).

Les vents violents ne sont guère à redouter pendant le voyage aérien lui-même; car, lorsqu on navigue dans l'air, on a toujours le vent debout. L'aérostat ou l'avion, une fois qu'ils ont quitté le sol, sont entraînés par l'air et n'ont d'autre vent que celui de leur vitesse propre. Être entraîné par l'air, c'est ne pas avoir de vent. On n'a de vent que lorsqu'on est attaché au sol, — je ne parle pas ici des vents ascendants ou descendants. — De même, sur un fleuve, un bateau à vapeur fend l'eau toujours de la même manière, quel que soit le courant du fleuve. Évidemment, par rapport à la rive, il progresse avec une vitesse très différente, suivant qu'il marche en sens contraire du courant ou dans le même sens. Mais la résistance à l'avancement est toujours la même. Ainsi, en avion, par rapport au sol on avance plus ou moins vite, selon qu'on a le vent pour soi ou le vent contre soi; mais la vitesse de l'avion par rapport à l'air ne se modifie pas. Elle ne change que par rapport au sol.

Cela ne signifie nullement qu'on puisse en toute sécurité partir par des temps de tempête, car, d'une part, les vents violents sont toujours très irréguliers, et d'autre part, soit à l'envol, soit à l'atterrissage, l'avion court le risque d'être bousculé, écrasé, anéanti.

Il est donc bien entendu que, pour des voyages ne compor-

(1) Les Américains ont, depuis plus d'un an, organisé une ligne postale transcontinentale qui effectue facilement un trajet nocturne grâce à une remarquable installation de phares aériens et grâce à l'illumination des aérodromes.

tant qu'un juste minimum de danger, il ne faut partir ni par les brouillards, ni par les mauvais temps. Ne demandons point l'impossible. Les plus grands paquebots hésitent quelquefois à partir quand la mer est démontée. Les plus puissants transatlantiques sont décontenancés quand ils sont enveloppés par une brume épaisse (1).

Un autre obstacle au sport aéronautique, c'est qu'il faut un assez vaste espace, aussi bien pour atterrir que pour s'élever. Il s'ensuit qu'aucun champ aérodromique n'est possible dans l'intérieur d'une ville, et qu'il faut aller assez loin du centre de la cité pour retrouver la machine qui va prendre l'air.

Quand il s'agit de parcourir une longue distance, comme par exemple d'aller à Varsovie, à Bucarest, ou à Rome, ce n'est guère motif d'abstention. Mais, quand la distance à franchir en avion est courte, l'éloignement du champ des deux aérodromes est suffisant pour qu'il n'y ait aucune économie de temps. De Paris à Rouen, par exemple, il faut à peine trente-cinq minutes en avion, mais il faut trois quarts d'heure pour que du centre, soit de Paris, soit de Rouen, on puisse regagner chacun des deux aérodromes.

Pour que vraiment l'aviation donnât son plein effet commercial et industriel, il faudrait résoudre un problème qui n'a pas encore été résolu, c'est-à-dire pouvoir prendre tout de suite de la hauteur, sans avoir à parcourir le trajet en espace libre des quelque quatre cents mètres nécessaires pour acquérir une vitesse qui permette le survol à 80 mètres de hauteur.

Les grands oiseaux à voile ont d'ailleurs ces mêmes difficultés, et ils ne peuvent s'élever en ligne droite perpendiculairement à un sol plan. Ils sont forcés soit de se laisser tomber du haut d'un arbre, ou d'une montagne, ou d'un rocher qui surplombe la plaine, soit, s'ils sont dans la plaine, de courir face au vent, en étendant les ailes de manière que le vent les soulève. On ne peut faire cette objection à l'hélicoptère qui s'élève en droite ligne du sol, et acquiert ainsi tout de suite de la hauteur... Mais il n'y a pas encore d'hélicoptère adapté.

En tout cas, l'objection d'un long parcours aérodromique nécessaire ne tient pas quand il s'agit d'un voyage à longue

(1) On vaincra la brume sur l'eau et dans l'air quand les phares *herziens*, qu'on étudie en ce moment, seront mis au point et agencés convenablement.

distance. Car, grâce à la magnifique vitesse de l'avion, on a bien vite regagné le temps consacré à aller loin des centres des deux villes où se trouvent les points de départ ou d'arrivée.

Enfin, il est une dernière objection qui n'est pas très grave, c'est celle des prix du voyage, prix qu'on prétend très élevés. Or, malgré les apparences, les prix actuels ne sont pas du tout prohibitifs (1), si l'on songe que les voyages en chemin de fer et en paquebot, en France et surtout si l'on veut sortir de France, sont devenus extrêmement coûteux. De simples calculs, que chacun pourra faire, établissent que le parcours kilométrique n'est pas beaucoup plus cher en avion qu'en paquebot ou en chemin de fer.

En soi, l'avion n'est pas une machine très coûteuse. Il coûte moins cher qu'une automobile de grand luxe; moins cher qu'un yacht à vapeur. Pourtant, au point de vue économique, il n'est pas sans inconvénient. Certes, la dépense de combustible pétrole n'est pas considérable (2); mais le grand effort qu'on demande à cette machine, et la nécessité de l'avoir toujours en parfait état font qu'au bout d'une centaine d'heures de plein travail, ce qui représente à peu près 15 000 kilomètres, le moteur de construction moderne a besoin d'être sérieusement revisé.

En outre, jusqu'à présent, comme les avions ne peuvent embarquer qu'un petit nombre de personnes, forcément, s'il n'y a qu'un ou deux passagers, la dépense sera considérable. Imaginons qu'un train de chemin de fer ne puisse transporter que quatre voyageurs seulement. Alors le coût du transport sera encore plus prohibitif que par avion. L'avion ne sera rémunérateur pour les compagnies que si le trafic s'intensifie et surtout si l'on peut construire des appareils emportant au moins une vingtaine de passagers. On y arrivera certaine-

(1) 200 fr. de Paris à Bruxelles, 350 fr. de Paris à Amsterdam, 400 fr. de Paris à Londres. Ce dernier prix est bien inférieur à ce que coûte en wagon de luxe le voyage de Paris-Marseille.

(2) Pour fixer les idées, un avion emportant 400 kilogrammes de poids utile a été de Paris à Lyon et de Lyon à Paris en 6 h. 27. La consommation en pétrole a été de 144 kilogrammes, ce qui fait sensiblement 23 kilogrammes par heure, et 140 grammes par kilomètre.

ment bientôt. Mais jusqu'alors on ne peut pas espérer que sera abaissé beaucoup le prix des voyages (1).

Telles sont, très brièvement résumées, les médiocres objections qu'on peut faire au développement de l'industrie aviatrice. Aucune n'est bien grave. Toutes pâlissent devant ce magnifique résultat : *de grandes machines confortables, pouvant transporter dix passagers, sans danger supérieur à celui des automobiles et des chemins de fer, à un prix relativement modéré, avec une vitesse d'environ 175 kilomètres à l'heure.*

IV. — UN PEU D'ART MILITAIRE

Si, pour les choses industrielles et commerciales, l'adaptation aux inventions nouvelles est lente et laborieuse, elle l'est plus encore pour les choses militaires. Il en est de celles-ci comme des choses médicales. Il s'agit avant tout de ne pas compromettre la sécurité soit de l'armée, soit du malade. Alors médecins et militaires hésitent à s'engager dans une voie presque inconnue qui présente certains périls.

On m'excusera si je parle ici des questions militaires. Mais il n'est pas mauvais que parfois des profanes se permettent des opinions qui paraîtront peut-être subversives aux professionnels. Profanes, certes. Mais ces profanes, nullement versés d'ailleurs dans l'art terrible de la guerre, ont depuis de nombreuses années profondément réfléchi à ces questions, et en outre ils se sentent appuyés par maints professionnels qui n'ont peut-être pas, de par leur situation officielle, toute liberté pour expliquer franchement leur pensée tout entière.

Et d'abord établissons un premier fait qui est incontestable, et qui d'ailleurs n'a jamais été contesté, c'est que l'avion (la cinquième arme) n'est vulnérable par aucune des autres armes. Ni la cavalerie, ni l'infanterie, ni même l'artillerie ne peuvent rien contre l'avion, s'il consent à s'élever à 4000 ou 5000, ou

(1) Quelquefois on objecte le bruit des moteurs, mais ce n'est pas un terrible inconvénient ; car on s'y habitue vite et facilement.

On parle aussi de l'état nauséeux, analogue au mal de mer, que provoque parfois le tangage de l'avion quand il y a des intermittences de vent. L'objection est assez comique. On pourrait la faire plus justement encore à tous les voyages sur mer.

même 6000 mètres de hauteur, ce qui lui sera toujours possible. Là, en effet, les balles des fusils ne peuvent l'atteindre, et, quant aux obus, ce sera un hasard qu'il soit touché, même s'il est visé par les plus habiles artilleurs (1). Par conséquent, un avion qui survole les territoires ennemis à 6000 mètres de hauteur est en parfaite sécurité, à supposer, bien entendu, qu'il n'y ait pas d'avion ennemi pour le combattre. Il n'a à se préoccuper que de son vol même, c'est-à-dire de l'essence, de l'huile, du moteur, des hélices, absolument comme en pleine paix un avion commercial. Pendant quelques heures, il pourra survoler les citadelles, inspecter les campements, surveiller les mouvements des régiments ennemis, laisser tomber ses bombes où il lui conviendra et quand cela lui conviendra. Une fois sa provision de bombes épuisée, quoique le poids total de ces bombes soit toujours assez limité, l'effet matériel et surtout l'effet moral ont été obtenus. La désorganisation s'est mise chez l'adversaire qui est forcé de suspendre sa marche ou de s'abriter tant bien que mal. Il n'y a pas pour une troupe de plus redoutable épreuve que de recevoir des coups sans pouvoir répondre autrement que par la résignation.

Mais ce n'est pas par ses bombes que l'avion militaire va rendre des services éclatants. C'est moins une arme d'attaque qu'une arme de renseignements. Et quels renseignements! Les observateurs peuvent du haut de leur appareil se rendre compte exactement de toutes les dispositions de l'ennemi. En une heure de vol, ils ont pu avancer de 150 kilomètres; c'est-à-dire qu'ils se trouvent très en arrière des lignes du front. Au bout de deux heures, ils seront revenus à leur point de départ, avec des notions précises sur les organisations stratégiques de l'adversaire; ils rapporteront des photographies qui, étant agrandies, renseigneront exactement le commandement, avec une précision scientifique, sur tout ce qui est machiné, même très loin, par l'ennemi.

Il y a mieux. Grâce à la télégraphie sans fil, ils pourront, minute par minute, révéler, dans leurs détails essentiels, les évolutions de l'armée adverse.

Rien ne s'oppose à cette riche documentation. Mais il faut

(1) L'artillerie a cependant réalisé de merveilleux progrès dans le tir contre avions. Elle peut faire des *tirs de barrage*, qui rendent assez périlleuse, même à 4000 mètres de hauteur, l'avance de l'avion contre ce barrage.

être *maître de l'air*, c'est-à-dire être pourvu d'avions plus rapides, plus nombreux, et mieux armés que les avions ennemis. Alors on fera sans péril des reconnaissances multiples et fécondes.

Que si l'on compare cette puissance des aviateurs à celle des cavaliers, le contraste est éclatant.

La cavalerie est arrêtée par les rivières, les montagnes, les vallons, l'absence de routes. Elle incommode les mouvements de l'artillerie et de l'infanterie. Elle est épuisée, harassée après une course de quelque quarante kilomètres parcourus en quatre heures, alors qu'un quart d'heure suffit pour que l'avion parcoure sans fatigue cette distance. Il suffit d'un régiment d'infanterie pour forcer quatre régiments de cavalerie à s'arrêter. Alors, malgré leur héroïsme, les cavaliers sont condamnés à la retraite, de sorte qu'ils ne pourront jamais aller bien loin, car au bout de quelques kilomètres ils vont rencontrer le gros de l'infanterie ennemie.

Ainsi une reconnaissance de cavalerie ne pourra jamais connaître que le rideau derrière lequel l'adversaire pourra en paix préparer toutes ses évolutions. *Au prix de lourds sacrifices, elle verra mal, lentement et peu, tandis que l'avion, sans rien redouter, verra loin, vite et beaucoup* (1).

Nous ne prétendons nullement que le rôle de la cavalerie soit nul. Il n'est donc pas question ici de supprimer les cavaliers et de les remplacer par des cyclistes et des aviateurs Tout de même, si nous voulons avoir une armée vraiment moderne, il faut diminuer énormément le nombre des cavaliers, et tripler, quintupler nos régiments d'aviation.

Peut-être n'aurons-nous pas en France le courage et l'énergie

(1) Voici, pour fixer les idées, le texte de la citation à l'ordre du jour de l'armée du 37e régiment d'aviation : Maroc, 1925.

« Par son labeur inlassable et son dévouement poussé jusqu'au sacrifice, a réussi à assurer parfaitement, et malgré toutes les difficultés, les nombreuses missions de reconnaissance, de bombardement, de ravitaillement, de photographie et de transport de blessés qui lui ont été confiées par le commandement, missions qui l'ont entraîné à survoler la zone dissidente dans toute sa profondeur.

« Du 1er juillet 1925 au 15 janvier 1926, le 37e régiment d'aviation a effectué ainsi 12 000 heures de vol, représentant 3 500 missions de guerre, dont plus de 3 000 bombardements, au cours desquels il lança 375 tonnes de bombes. 260 missions photographiques ont été exécutées au cours desquelles 1 400 clichés ont été pris. Enfin 500 blessés ont été transportés.

« Ce résultat a été obtenu grâce à l'esprit de sacrifice du personnel, toujours désireux de pousser au maximum l'aide aux autres armes. Il est l'honneur de tous les pilotes, observateurs, mitrailleurs, mécaniciens. »

de faire cette réforme. Mais soyons convaincus que, si nous n'osons pas la faire, nos voisins sauront l'entreprendre résolument. Certes, ils ne commettront pas l'absurdité de supprimer la cavalerie : ils conserveront certainement quelques régiments, mais ils donneront à l'aviation toute sa puissance. Alors nous serons, *mais trop tard*, obligés de faire comme eux. Il s'agit donc non de les suivre, mais de les devancer (1).

Il en est pour l'armée de l'air comme pour l'armée de mer. On peut prévoir, en cas de guerre, avec une précision irréprochable, presque mathématique, d'après la puissance de l'armement, quel sera le vainqueur dans le combat. On sait d'avance, selon le tonnage des navires, selon la quantité des cuirassés, des croiseurs et des torpilleurs, selon le nombre et la portée de leurs canons, qui va remporter la victoire. De même pour les avions. Des avions plus rapides et plus nombreux seront sûrs d'avance d'avoir la maîtrise de l'air. Si, pour l'infanterie, le Dieu des batailles est avec les gros bataillons, bien plus résolument encore, le Dieu des batailles prendra parti pour les avions rapides et nombreux.

De plus en plus apparaît que ce qui va désormais décider de la victoire, ce sera la maîtrise de l'air.

Ce n'est pas seulement dans les batailles et les reconnaissances que l'avion rend de signalés services. Pour le transport des blessés, comme l'a vu dans la guerre du Maroc, des avions sanitaires ont sauvé la vie à plus de cinq cents blessés qui, au bout d'une heure, ont pu être transportés à l'hôpital central dans des conditions de bien-être et de promptitude que le sinistre transport à dos de mulet, ou même par automobiles, était impuissant à réaliser.

Parlerai-je de la lutte contre les cuirassés, contre les forteresses, puisque les avions peuvent faire tomber du haut des airs, sans que les agresseurs puissent être atteints, des bombes chargées de mélinite et alors démolir les forteresses les mieux construites, les cuirassés les plus puissants ?

(1) Ce n'est pas à dire que le budget de l'aéronautique militaire soit faible. Il a été en France, en 1924, pour l'armée de terre de 563 millions, pour l'armée de mer de 112 millions. Pour l'Italie, de 485 millions de lires ; pour l'Angleterre, de 21 millions de livres, ce qui représente 400 millions de francs ; pour les États-Unis de 666 millions.

Enfin, par les avions, les chefs peuvent se transporter avec une grande rapidité d'un point à un autre. La direction du combat n'a pas de retard à souffrir. Tout se passe avec une rapidité presque aussi grande que par le télégraphe.

En un mot, la cinquième arme, c'est-à-dire l'avion, sera, dans les prochaines batailles, la grande victorieuse.

Que de choses encore j'aurais à dire! Mais il faut me limiter. Ne peut-on pas craindre que, par l'aviation, la guerre va devenir plus cruelle, que des villes inoffensives vont être bombardées? Faudra-t-il interdire les bombardements des villes ouvertes comme on a interdit les balles explosibles? Les règlements qui tentent de rendre les guerres moins inhumaines ne sont-ils pas d'avance condamnés à ne jamais avoir force de loi? Pourrons-nous empêcher les avions civils de se transformer en avions militaires? Tous ces graves problèmes sont à débattre, et je ne puis les aborder ici. Il me suffira d'avoir établi que l'arme de l'avenir, c'est la cinquième arme (1).

V. — LES RECORDS

Le mot *record*, ancien terme de droit qui veut dire rappel, est couramment employé aujourd'hui dans un autre sens. Il signifie la comparaison de tel ou tel *raid* (encore un mot nouveau) avec les précédents raids, jusque-là dûment constatés. Ainsi avoir le record de la vitesse signifie qu'en rappelant le souvenir de toutes les vitesses obtenues jusqu'alors, on est arrivé à une vitesse supérieure.

On a établi de multiples variétés de records. Hier encore, il y en avait plus de 500 officiellement enregistrés, mais récemment, on a trouvé que le nombre de ces records était trop grand, et on les a ramenés à 45 au lieu de 564.

Records pour les avions comme pour les hydravions. Records de vitesse. Records d'altitude. Records de vitesse avec cinq distances possibles (100, 500, 1000, 2000, 5000 kilomètres). Records avec charge utile (charge de 500, 1000, 2000 et

(1) Afin de ne pas croire que j'exagère, je citerai les paroles mêmes que prononçait récemment le général Hirschauer : « Je crois fermement, dit-il, que celui qui possède une armée aérienne nombreuse, solide, bien encadrée, bien entraînée, est le maître de la guerre. Par suite, il est le maître de la paix. » On ne saurait mieux dire.

4000 kilogrammes). Records pour la durée du vol sans ravitaillement. Records de distance en ligne droite, etc.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les résultats obtenus. Ce ne sont que des chiffres, mais ils ont leur vigoureuse éloquence. Nous nous contentons d'indiquer les principaux records.

Records de la plus grande vitesse (exprimée en kilomètres à l'heure).

1906. . .	Santos Dumont	41
1907. . .	Farman	52
1909. . .	Blériot.	66
1910. . .	Leblanc	110
1911. . .	Nieuport.	133
1912. . .	Védrines.	174
1913. . .	Prévost	204
1920. . .	Sadi Lecointe	313
1921. . .	Sadi Lecointe	341
1922. . .	Mitchell	359
1923. . .	Williams.	429
1924. . .	Bonnet	448

En 1925, il paraît qu'un Américain aurait légèrement dépassé ce dernier chiffre, étant arrivé, dit-on, à une vitesse de 476 kilomètres. Mais on a contesté ce record. Il n'en reste pas moins avéré qu'un avion piloté par Bonnet a atteint une vitesse telle qu'il eût parcouru en une heure une distance de 448 kilomètres. Pour se faire une idée de cette extrême vitesse, rappelons que la distance de Paris à Marseille par chemin de fer, ce qui n'est pas tout à fait la ligne droite, est de 862 kilomètres. Par conséquent, ce serait aller en une heure cinquante minutes de Paris à Marseille.

Si l'on veut construire le graphique de ces records de vitesse, on verra que le développement, autrement dit l'amélioration du rendement mécanique, a été constamment en progressant.

Pour l'altitude, la progression n'a pas été inférieure. Nous disions plus haut que le danger tend à diminuer avec l'élévation. Certes. Mais les difficultés, sinon les périls, vont tout de même en augmentant. A mesure qu'on s'élève, la quantité absolue d'oxygène prise à chaque mouvement du piston pour la combustion de l'essence va en diminuant très vite, si bien qu'il faut des dispositions spéciales pour assurer au moteur une quantité suffisante des gaz carburants. Il est vrai que, par suite de la densité de l'air, qui va en diminuant avec l'altitude, la

résistance à l'avancement est de moins en moins grande. Cette moindre résistance est compensée, et au delà, par un moindre point d'appui des hélices sur l'air de moins en moins dense.

En outre, le froid devient intense, et la respiration du pilote nécessite un masque inhalateur qui lui permet de respirer de l'oxygène pur.

Quoi qu'il en soit, voici la progression des records d'altitude. Les chiffres indiquent en mètres la hauteur atteinte :

		mètres.
1909	Latham	453
1910	Legagneux	3 100
1911	Garros	3 910
1912	Garros	5 612
1913	Legagneux	6 120
1920	Schröder	10 093
1921	Mac Ready	10 518
1923	Sadi Lecointe	11 145
1924	Callizo	12 066

D'autres records sont aussi très intéressants.

Voici celui de la plus grande distance couverte dans n'importe quel temps sans ravitaillement. La progression des chiffres est impressionnante. Ils sont indiqués en mètres.

		mètres.
1906	Santos Dumont	220
1907	Farman	770
1908	Wilbur Wright	124 700
1909	Farman	214 212
1910	Tabuteau	584 745
1911	Gobe	740 299
1912	Fourny	1 019 000
1913	Séguin	1 021 000
1920	Bossoutrot	1 915 200
1923	Mac Ready	4 050 000

Voici enfin le processus du record de durée sans ravitaillement, bien entendu. Les chiffres indiquent les temps.

		heures.	minutes.	secondes
1906	Santos Dumont			21
1907	Farman			52
1908	Wilbur Wright	2	20	23
1909	Farman	4	17	43
1910	Farman	8	12	47
1911	Fourny	11	1	29
1912	Fourny	13	17	57

		heures.	minutes.	secondes.
1914. . .	Landman.	21	48	45
1920. . .	Bossoutrot	24	19	7
1921. . .	Stinson.	26	19	35
1922. . .	Bossoutrot	34	14	7
1923. . .	Mac Ready	36	4	34
1924. . .	Drouhin	37	59	10

Il faut ajouter à ces records le record récent de la plus lourde charge, record du 17 novembre 1925, par Bossoutrot, qui a fait un vol de 1 h. 12 minutes, avec 6000 kilos de charge utile. Il a volé à 3 586 mètres.

Il ressort de ces chiffres que nous avons maintenant à l'actif des avions toute une série de magnifiques performances.

1° *Un avion peut voler à plus de 12 000 mètres de hauteur.*

2° *Un avion peut faire 448 kilomètres à l'heure.*

3° *Un avion peut prolonger sa course pendant 38 heures sans ravitaillement.*

4° *Un avion peut porter 6 000 kilos pendant une heure à plus de 3000 mètres de hauteur.*

VI. — LES GRANDS VOYAGES EN AVION

Nous allons donner quelques récits très sommaires des grands voyages en avion. Récits sommaires, mais qui toutefois permettront de juger quelles difficultés ont été vaincues par l'audace, l'endurance et l'habileté des pilotes.

Le tour du monde en avion a été accompli pour la première fois par trois équipages américains (17 mars-28 septembre 1924) Smith, Wade et Nelson. Deux de ces trois avions ont pu revenir en Amérique (avec quelques réparations en cours de route).

Voici brièvement l'itinéraire de ce beau voyage. Le 17 mars, départ de San Francisco. Départ, le 6 avril, de la Colombie britannique, pour arriver le 8 avril à l'extrémité du Nord Amérique dans l'Alaska. Le 17 avril, commencement de la traversée du Pacifique. Le 3 mai, départ de Dutch Harbor, et, après quelques escales aux Iles Aléoutiennes, arrivée le 22 mai au Japon; le 7 juin, à Changhaï; le 16 juin, à Saïgon; le 24 juin, à Calcutta; le 8 juillet, à Bagdad; le 10 juillet, à Constantinople; le 14 juillet, à Paris; le 30 juillet, aux Orcades; le 5 août, en Islande; le 2 septembre, à Terre Neuve; le 9 septembre, à New York, et enfin retour le 25 septembre à San Francisco.

Le parcours total a été de 49 560 kilomètres. Il y a eu 56 jours de vol, avec une vitesse moyenne de vol égale à 136 kilomètres. L'organisation était excellente, car ces avions pouvaient se transformer en hydravions par la substitution de flotteurs aux roues. De l'Alaska au Japon, la traversée a été très rude ; les équipages n'ont pas vu une seule fois le soleil ; la brume était très épaisse ; le froid, très vif. Les appareils recueillaient parfois en une nuit 250 kilos de glace sur leurs plans. Plusieurs escales d'amerrissage ont dû être faites en pleine mer.

Nous devons une toute spéciale mention au fameux voyage de Pelletier d'Oisy, de Paris à Tokio, sur un avion Bréguet à moteur Lorraine-Dietrich de 425 HP. Voici l'itinéraire :

24 avril. Paris-Bucarest en 10 heures, 1 895 kilomètres.
26 avril. Bucarest-Alep en 8 heures, 1 454 kilomètres.
26 avril. Alep-Bagdad en 4 heures, 805 kilomètres.
27 avril. Bagdad-Bushir en 4 heures, 785 kilomètres.
28 avril. Bushir-Bender en 3 h. 30, 565 kilomètres.
29 avril. Bender-Karachi en 7 h. 15, 1 110 kilomètres.
3 mai. Karachi-Agra en 7 heures, 1 194 kilomètres.
5 mai. Agra-Calcutta en 6 h. 30, 1 283 kilomètres.
9 mai. Calcutta-Rangoon en 6 h. 30, 1 024 kilomètres.
10 mai. Rangoon-Bangkok en 3 h. 10, 585 kilomètres.
11 mai. Bangkok-Saïgon en 6 heures, 750 kilomètres.
13 mai. Saïgon-Hanoï en 7 h. 20, 1 140 kilomètres.
Arrêt : changement de moteur.
18 mai. Hanoï-Canton en 7 h. 15, 830 kilomètres.
20 mai. Canton-Changhaï en 8 h. 10, 1 540 kilomètres.

A Changhaï, par suite d'un atterrissage malheureux, il fallut changer d'avion. Le voyage reprit le 29 mai de Changhaï ; arrivée à Tokio (4 397 kilomètres) le 9 juin.

Ce beau voyage a été fait avec une vitesse remarquable. Déjà, il est vrai, l'Italien Ferrarine, en 1920, avait été de Rome à Tokio avec un seul avion ; mais par la plus grande vitesse, par l'importance des étapes et par la tenue du matériel, le voyage de Pelletier d'Oisy a été plus triomphal. Plus de vingt mille kilomètres parcourus, avec une vitesse moyenne de 170 kilomètres à l'heure, 20 jours de vol, c'est-à-dire une moyenne d'environ 1 000 kilomètres par jour.

Un émouvant voyage est celui d'Amundsen au Pôle Nord. Il partit du Spitzberg le 21 mai à dix-sept heures, et pendant près d'un mois on resta sans nouvelles. On commençait à être très inquiet sur le sort du hardi voyageur, car, aux premiers jours de juin, le temps était couvert, la température avait baissé, et on savait qu'un ouragan s'était déchaîné sur le Pôle. Déjà même on préparait en Europe et en Amérique des expéditions de secours, soit par des navires, soit par des dirigeables, quand enfin, le 18 juin, c'est-à-dire après 28 jours de silence et d'angoisses, on apprit que les aviateurs étaient sauvés.

Voici quelques extraits des notes d'Amundsen qui permettent d'apprécier les inouies difficultés de cette périlleuse expédition : « Après avoir pendant deux jours dévié trop à l'ouest nous naviguâmes vers l'est jusqu'à 1 heure du matin (1). La moitié de notre réserve d'essence étant épuisée, nous essayâmes de redescendre. Nous nous trouvions alors au-dessus d'un large couloir dans la glace. Quoique redoutant le danger d'un blocquage subit dans le couloir, nous descendîmes sur l'eau dans le couloir formé entre les glaces. Hélas! nos craintes se trouvèrent vérifiées, car bientôt l'avion posé sur l'eau fut pris dans une masse de glace : l'eau gelait dans le couloir et avait aussi enserré l'autre aéroplane. La situation était grave. Avec les deux aéroplanes arrêtés, nous n'avions pas d'autre espoir que l'attente. Nous ne restâmes pas inactifs cependant. Tout en réduisant les rations quotidiennes, nous travaillâmes pendant vingt-quatre jours. Enfin nous pûmes libérer l'un des appareils. Il n'avait pas trop souffert et nous pûmes le transporter sur une espèce de plateforme. Nous partîmes avec une charge réduite n'emportant que quelques provisions et la quantité d'essence nécessaire pour revenir à notre point de départ. »

Après 8 heures de vol difficile accompli dans le brouillard les explorateurs arrivent enfin au cap Nord, le 18 juin. Ce fut un échec, soit, mais glorieux tout du même. Quoique le Pôle Nord n'ait pas été touché, Amundsen n'a pas perdu l'espoir de l'atteindre un jour.

D'ailleurs, l'audace des aviateurs ne connaît pas de limites. Après les glaces du Pôle, voici les sables du Sahara, tout aussi

(1) A la fin de mai, au Pôle Nord, la nuit n'est jamais complète.

redoutables. Un grand voyage fut préparé pour aller en avion de Paris au Niger et au Tchad. Des pilotes d'une grande habileté, Pelletier d'Oisy, le colonel Vuillemin et le colonel Goys furent désignés à cet effet. Départ de Paris le 18 janvier 1925. A cause du brouillard, il fallut s'arrêter en route, et on n'arriva à Oran que le 23. On repartit pour Colomb-Béchar le 25, mais l'étape fut très dure. Par le fait de la chaleur, les pneus avaient fondu et il fallut attendre à Colomb-Béchar des pneus de rechange. Nouveau départ de Colomb-Béchar et arrivée sur le Niger. Le *Jean Casale*, que conduisait le colonel Vuillemin monte d'abord normalement, mais soudain un accident arrive qu'on ne comprend guère. A une faible altitude (de trente mètres seulement), l'avion se cabre et, glissant sur l'aile droite, se fracasse sur le sol. Pelletier d'Oisy et le colonel Goys, qui montaient le *Roland-Garros*, voient avec terreur cet accident épouvantable, peu explicable. Le *Jean-Casale* tomba fracassé. Dagneaux, Knacht et Vuillemin eurent des blessures dont ils guérirent; mais un quatrième aviateur, Vendelle, succomba.

L'expédition malheureuse du général Laperrine (1922), qui a été racontée d'une manière si dramatique dans la *Revue*, montre le danger des expéditions aviatrices au Sahara. Il s'agissait d'un grand raid : Paris-Alger-Tombouctou-Dakar. Le général Nivelle devait faire ce voyage. Il fut remplacé tout de suite au départ de Biskra par le général Laperrine. Départ des trois pilotes le 7 février de Biskra avec trois avions dont le commandant Rolland et le commandant Vuillemin prennent la direction. Arrivé à Tamanrasset, le commandant Rolland ramène une partie de l'escadrille à Alger. Il n'y a plus que deux avions qui partent le 17 février de Tamanrasset, en plein pays touareg, pour Tombouctou. C'est le commandant Vuillemin qui dirige la marche des deux avions. Il s'agit de suivre la piste, mais une brume légère, et surtout *le vent de sable*, empêchent de bien voir la piste qu'il faut suivre pour arriver à Tinzaouten. Le 18 février, à 7 h. 15, départ : mais déjà, à 10 h. 30, l'essence commence à manquer, et on ne voit pas Tinzaouten. L'avion de Vuillemin est en avant et bientôt on le perd de vue. En tout cas, comme l'essence manque, il faut descendre; la descente se fait mal, l'avion capote et les aviateurs sont blessés. Alors survient un

supplice de douze jours. Qu'est-ce que ce petit groupe d'hommes perdus dans l'immense Sahara? Ils sont blessés, et ils n'ont pas d'eau ou à peine. Héroïquement et stoïquement, le général Laperrine meurt. Les autres ont pu être sauvés par quelques-uns des méharistes qui sillonnaient le désert.

Une autre expédition saharienne doit aussi être signalée. C'est celle des capitaines Arrachard et Lemaitre. L'avion Bréguet qui a fait ce voyage est du même type que celui de Pelletier d'Oisy.

Le voyage commence par une belle prouesse. L'avion réalise le premier record officiel de distance en ligne droite sans escale et sans ravitaillement, de Paris à Villa Cisneros (Maroc espagnol, 3 166 kilomètres).

« Le 3 février 1925, dit le capitaine Arrachard, nous partons d'Étampes en emportant 2 000 litres d'essence. Nous survolons Poitiers, Bordeaux : nous passons les Pyrénées avec facilité ; mais les monts de Castille, dont les sommets atteignent 1 700 mètres, sont plus difficiles à franchir, car, voulant économiser notre essence, nous n'avons pas dépassé 1 300 mètres. Il fallut chercher des cols et contourner les plus hautes montagnes. Vers 6 heures du soir, le soleil se couchait derrière le Guadarama... Nous passons successivement sur Madrid, Cordoue, puis le détroit de Gibraltar. Au cap Spartèle nous suivons la côte jusqu'à Casablanca. Heures terribles ! La lune était cachée et nous naviguions par mauvais temps et par nuit noire. Après Agadir, les nuages sont moins nombreux et le jour apparaît. Nous faisons encore 600 kilomètres le long de cette côte inhospitalière, et, comme le moteur avait des ratés, nous résolûmes d'atterrir au poste espagnol de Villa Cisneros. Le lendemain, après quelques heures de vol, nous arrivons à Dakar, soit cinquante-cinq heures après le départ de Paris. Le lendemain, nous repartons pour Cayes. La chaleur rendit le voyage pénible. Nouvelle vérification du moteur. Après une escale à Bamako, nous arrivons à Tombouctou, en suivant les bords du Niger. — Nous partons le 20 février pour nous rendre à Ardrac. Le vent est violent, une forte tempête de sable s'est élevée. Vers 6 heures du soir, à la tombée de la nuit, alors qu'il ne nous restait plus que quelques litres d'essence, nous atterrissons dans un terrain plat, mais caillouteux. Nous décidâmes de continuer la marche à pied. A 8 heures du soir, nous

quittions l'avion, emportant avec nous 28 litres d'eau, 5 kilogrammes de dattes, une carabine et un compas; après quelques heures de marche, nous nous couchons, mais la nuit était glaciale. Nous continuâmes notre route. A midi, nous n'avions parcouru que 25 kilomètres... A ce moment, en nous retournant, nous voyons un Arabe qui nous suivait en courant : il nous rejoint et nous salue amicalement. En cherchant des champignons de sable, il avait vu nos traces, et, comme il n'est pas habituel de voir des Français cheminer sans chameau dans le désert, il avait suivi notre piste. Le lendemain, avec des méharis, nous retournons à l'avion, et en cinq jours de marche nous arrivons à El Goléah. Dans cette oasis, après huit jours délicieux passés en attendant les voitures qui devaient nous apporter de l'essence, nous retournâmes vers l'avion.

« A partir de ce moment, tout fut facile. De l'avion à El Goléah, d'El Goléah à Alger, d'Alger à Oran-Fez-Casablanca, et de Casablanca à Paris. »

C'est presque un miracle qu'ils aient pu rencontrer cet Arabe qui leur a sauvé la vie. Sans cette rencontre providentielle, perdus dans l'immensité du désert, ne pouvant se diriger que par la boussole, n'ayant emporté qu'une petite quantité d'eau, ils eussent péri dans les sables, aussi inhospitaliers que les glaces du Pôle.

Si ces expéditions africaines n'ont pas réussi comme elles devaient réussir, comme elles réussiront demain, c'est qu'il n'y a ni indications de la route, ni ravitaillement, ni réparations possibles dans l'implacable solitude saharienne. Si nous voulons, ce qui est hautement désirable, que ces vastes espaces désolés qui s'interposent entre notre colonie algérienne et nos possessions du Niger et du Tchad, fécondes en espérances, puissent être sans danger franchies par nos avions, il faut de toute évidence que des pistes faciles à repérer soient établies, de manière que, s'ils sont forcés d'atterrir, les aviateurs puissent à peu près savoir où ils se trouvent. Si la traversée de Toulouse à Casablanca est relativement facile, c'est parce qu'aux différents points du parcours l'aviateur, s'il est forcé d'atterrir, peut toujours trouver du secours, et surtout savoir dans quelle direction il va falloir marcher. Or, maintenant que des automobiles chenilles ont pu faire à différentes reprises

la traversée du Sahara, on peut espérer que bientôt il sera établi en des points d'eau quelques constructions rudimentaires, peut-être même quelques poteaux télégraphiques jalonnant la route.

Bien entendu, je laisse aux autorités compétentes le soin de décider ce qui serait le plus efficient. J'insiste seulement sur ce fait fondamental : *c'est l'absence de repérage* qui constitue le grand danger des expéditions sahariennes (1).

Voici un *raid* de 3000 kilomètres qui s'est terminé le 21 janvier 1926.

L'escadrille comptait 4 appareils. Il s'agissait d'aller de Paris à Téhéran, avec escales à Belgrade, Bucarest, Constantinople, Alep, Bagdad, Téhéran. Retour par Bagdad, Alep, Constantinople, Athènes, Rome, Lyon, Paris. Voici comment le lieutenant Challes raconte son voyage : « Nous avons subi, dit-il, le mauvais temps dès le départ, et, sauf dans le désert de Syrie, il ne nous a jamais quittés. Nous avons suivi le cours du Danube à une faible hauteur pour éviter les tourmentes de neige. Mauvais temps toujours, toujours de la neige, à Bucarest, à Constantinople, sur le Taurus (1 700 mètres). Ce n'est qu'entre Alep et Bagdad que le soleil nous a souri. Mais de Bagdad à Téhéran il a fallu survoler un dédale de cimes inaccessibles dans un ciel *bouché* par la neige. A Téhéran nous tombâmes en pleine fête du couronnement. Quant au retour, il a pu se poursuivre toujours avec le même avion de 500 chevaux. Le moteur a effectué 150 heures de vol, sans revision, sans changement de pièce. Pourtant le retour n'a pas été commode. Pour aller d'Athènes en Italie, l'Adriatique étant impraticable, il a fallu remonter vers l'Albanie, atterrir à Valona, traverser la mer en face d'Otrante, franchir les Apennins par un temps exécrable, survoler le Vésuve, revenir à Saint-Raphaël en passant par Rome, et de Saint-Raphaël revenir à Paris le 21 janvier. »

Quant aux voyages accomplis par les étrangers, il y en a eu aussi de remarquables. Je les mentionne brièvement.

(1) Nous ne mentionnerons pas les nombreux voyages d'aviation entrepris avec succès soit dans le Sahara, soit dans l'Hinterland sénégalais. Ce qui importe c'est la traversée de l'Algérie au Niger. En 1925, deux avions commandés par le commandant Gall purent partir de Colomb Béchar pour aller au Niger et revenir ensuite par le même chemin en Algérie.

L'aviateur italien Locatelli, parti de Pise le 24 juillet 1924, passant par Marseille, Lausanne, Strasbourg, Rotterdam, les Orcades, est arrivé en Islande le 16 août, et le 21 août au large de Terre-Neuve avec un parcours total de 5 350 kilomètres.

L'Anglais Mac Laren, partant d'Angleterre le 25 mars 1924, a été victime du mauvais temps. Il dut rester seize jours en attente d'un moteur, du 30 mars au 16 avril, à Corfou. De Corfou à Parlu dans l'Inde, dix jours de voyage : nouveau changement de moteur nécessaire. Plus loin, il fallut encore changer de moteur et à Calcutta, changer d'avion. Mais cet avion avait fait 10 000 kilomètres. A Calcutta un nouvel avion lui est ramené du Japon (35 jours de retard). Départ de l'Inde le 24 mai. Arrivée à l'île Kéland (Pacifique) le 3 août en passant par le Japon. Le voyage entre le Japon et les Kouriles a été rendu très difficile par la brume et l'état de la mer. De Calcutta à l'île Kéland la distance est de 10 000 kilomètres.

L'aviateur portugais de Brito-Paez avec un premier avion a parcouru 9 750 kilomètres en 37 jours, en passant par Lisbonne, Malaga, Oran, Tunis, Tripoli, le Caire, Damas, Bagdad, Lahore. Son autre avion a fait environ 6 000 kilomètres de Lahore à Macao en passant par Calcutta, Bangkok et Hanoï. Au total, 15 000 kilomètres en 21 étapes.

L'aviateur argentin Pedro Zanni a tenté un voyage autour du monde. Ce voyage a été entrepris dans une saison défavorable. Amsterdam, Paris, Rome, Salonique, Alep, Bagdad, Calcutta, Hanoï ; c'est-à-dire 12 480 kilomètres en 22 étapes, et 24 jours, dont 17 de vol avec une vitesse de 138 kilomètres. A Hanoï, par suite d'un capotage, changement d'avion ; d'Hanoï à Tokio, 3 200 kilomètres et 5 jours de vol. Mais le voyage s'est accompli dans de dures conditions. Pluies violentes, terrains inondés. Les aviateurs ont survolé la Chine pendant qu'elle était en plein état de guerre.

L'aviateur hollandais Van der Hof a été d'Amsterdam à Batavia (15 900 kilomètres) en 56 jours, dont 20 jours de vol, avec une vitesse moyenne de 130 kilomètres. Il a été consommé 12 000 litres d'essence et 500 litres d'huile.

Le tour d'Australie en avion a été fait deux fois. Le trajet (13 600 kilomètres) dura 44 jours une première fois, 23 jours une seconde fois.

Le lieutenant Maughan, seul à son bord, a traversé le

continent américain de l'Atlantique au Pacifique entre l'aurore et le crépuscule. Départ de New-York à 3 heures (le 23 juin), atterrissage à San Francisco, à 21 h. 44. 18 heures de vol.

Tout dernièrement, l'aviateur espagnol Franco, sur un hydravion, le *Plus Ultra*, traversait l'Atlantique. La première étape des hardis voyageurs, — Franco, Ruiz de Alada et Duran, — fut de l'Espagne (Palos) aux Canaries (1); la seconde fut des Canaries aux îles du Cap Vert. De là ils purent franchir les 2250 kilomètres qui séparent Saint-Vincent (Cap Vert) de l'îlot Fernando, près de la côte du Brésil. Mais ils arrivèrent en pleine tempête à Fernando. La mer était démontée. Après une nuit terrible passée sur l'Océan tempétueux, le *Plus Ultra* put recevoir d'un contre-torpilleur venu à son secours l'essence nécessaire. Alors il reprit l'air et arriva au Brésil, au port de Pernambuco, après 5 h. 17 de vol. Il a été ensuite, par la voie des airs, de Pernambuco à Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos Aires.

L'Atlantique a été franchi quatre fois : la première fois par l'Américain Read, puis par l'Anglais Alcock, puis par les Portugais Cabral et Countinho. Un temps viendra bientôt où cette traversée ne sera plus considérée comme merveilleuse. Rappelons-nous l'admiration qu'a suscitée la première traversée de la Manche, devenue banale aujourd'hui.

Par l'exposé succinct de ces splendides voyages, qui mettent en pleine lumière non seulement l'énergique habileté et l'héroïsme des pilotes, mais encore la persévérance des constructeurs, on peut juger de ce qui pourra être fait bientôt.

VII. — L'AVIATION COMMERCIALE. — STATISTIQUE

Après l'aviation sportive, nous devons citer quelques statistiques relatives à l'aviation commerciale et industrielle.

Ce n'est certainement encore qu'un commencement, car nous ne sommes qu'aux premiers mois de l'année 1926, et il n'y a eu de services aériens réguliers qu'à partir de 1920. Si

(1) C'est de Palos qu'avec ses trois caravelles Christophe Colomb partit pour atteindre l'Amérique. L'Atlantique Sud, plus facile peut-être à franchir que l'Atlantique Nord (entre les deux continents de Dakar à Pernambuco, il y a deux escales possibles, aux îles du Cap Vert, et à l'île de Fernando), avait d'ailleurs été traversé déjà en 1922 par les Portugais Countinho et Cabral.

nous voulions assimiler les progrès des avions à ceux des chemins de fer, comme l'exploitation régulière des chemins de fer n'a guère commencé qu'en 1835, l'état de l'aviation en 1925 peut être comparé à l'état des chemins de fer en 1840.

De fait, quoique, à notre sens, ce soit bien insuffisant encore, l'organisation de quelques lignes de navigation aérienne s'est fructueusement développée. On nous excusera si nous ne donnons guère que des chiffres. En pareil cas, la statistique est plus intéressante que les phrases. Je m'élève souvent avec force contre ce dicton si souvent répété par les ignorants : *on fait dire aux chiffres ce que l'on veut.* Hé bien ! non ! Les chiffres sont des faits, et quand nous n'avons aucune raison sérieuse pour en douter, ils permettent des conclusions fermes.

En France, il y a plusieurs lignes aériennes, d'importance très inégale : Paris-Londres ; Paris-Bruxelles-Amsterdam ; Paris-Constantinople ; Paris-Varsovie ; Toulouse-Casablanca ; Casablanca-Oran ; Marseille-Perpignan ; Oran-Alicante.

Le service de Paris-Londres est assuré par deux compagnies, une française et une anglaise. Le prix du voyage est de 450 francs (700 francs aller et retour). La distance de 375 kilomètres est franchie en deux heures et demie environ.

Voici quel a été le trafic total de la ligne, soit en passagers, soit en kilogrammes de lettres :

	Passagers.	Kilogr. postaux.
1920. . .	5 420	2 370
1921. . .	10 689	2 132
1922. . .	10 074	1 750
1923. . .	9 397	1 325
1924. . .	12 068	1 531

De Paris à Amsterdam, c'est sensiblement le même prix : c'est à peu près la même distance (460 kilomètres, au lieu de 375).

1921. . .	2 010	566
1922. . .	1 281	513
1923. . .	1 952	799
1924. . .	2 514	447

De Paris à Constantinople, le voyage se fait en plusieurs étapes, avec escales à Strasbourg, à Prague, à Vienne, à Budapest, à Belgrade, à Bucarest. La distance de Paris à Constantinople est de 2 757 kilomètres. Le prix est de 2 480 francs.

De Paris à Varsovie, la distance est de 1 465 kilomètres. Le prix est de 1 275 francs. Escales à Prague et à Strasbourg. La durée du voyage est de douze heures.

	Passagers.	Kilogr. postaux.
1921 . . .	1 629	1 390
1922 . . .	1 473	3 035
1923 . . .	2 305	4 001
1924 . . .	2 240	6 942

Mais la compagnie qui a le mieux réussi, est celle qui fait le service de Toulouse à Casablanca.

	Kilomètres.
Toulouse-Barcelone	379
Barcelone-Alicante	482
Alicante Malaga.	503
Malaga-Casablanca.	473

Le prix de Toulouse à Casablanca est de 1 109 francs. Le trafic a été le suivant, en progression constante.

	Passagers.
1920.	614
1921.	1 247
1922.	3 217
1923.	3 885
1924.	6 167

Admirable surtout est la progression du trafic postal des avions Latécoère, entre la France, le Maroc, l'Algérie et le Sénégal. Voici le nombre de lettres transportées :

1919.	9 124
1920.	162 061
1921.	327 805
1923.	1 409 352
1924	4 026 590
1925.	7 502 191

Les autres lignes françaises de Perpignan à Marseille, de Casablanca à Oran, d'Antibes à Ajaccio, sont de moindre importance. En effet, nous le répétons, plus le voyage est court, moins il est intéressant à faire en avion. Or, de Toulouse à Casablanca, le trajet total, si on l'entreprenait par voies de terre et de mer, serait beaucoup moins rapide, presque aussi coûteux. Et il nécessiterait des transbordements multiples, de

(1) Ce chiffre est supérieur en réalité au nombre des passagers, parce qu'on les compte par étape. Ainsi, pour un voyageur allant de Toulouse à Casablanca, comme il y a quatre étapes, on dénombre quatre passagers.

chemin de fer en chemin de fer, de chemin de fer en paquebot. Il n'est donc pas surprenant que, pour aller au Maroc, on ait adopté la voie aérienne comme la plus prompte et presque la plus économique.

A l'étranger, on compte aussi beaucoup de compagnies aériennes.

En Allemagne, il y a quatre sociétés : la *Deutsche Aero-Lloyd* qui va de Hanovre à Hambourg, de Hambourg à Brème, de Rotterdam à Copenhague (700 kilomètres), — de Londres à Berlin (1030 kilomètres), — de Berlin à Copenhague (400 kilomètres), — de Berlin à Moscou (1 700 kilomètres). En 1924, ces compagnies ont transporté 8 195 voyageurs.

La compagnie Junker a institué des voyages de Nuremberg à Berlin, 430 kilomètres; de Berlin à Stockholm, 940 kilomètres; de Genève à Budapest, 1 030 kilomètres; de Munich à Francfort, 360 kilomètres; de Rünsberg à Pétersbourg, 1 040 kilomètres. Le nombre des voyageurs transportés a été de 8 149 en 1923 et de 12 674 en 1924.

Pour l'Angleterre, il y a une ligne : Londres-Bruxelles-Cologne; une autre, Londres-Paris-Zurich; une autre, Londres-Amsterdam-Berlin.

Aux États-Unis, nous n'avons pas de détails sur le nombre des passagers. La ligne principale *Air Mail service*, qui va de New-York à San Francisco, en passant par Chicago, a un trajet de 4 340 kilomètres. Le nombre de lettres transportées a été rapidement en augmentant :

1918	4 720 640
1919	17 670 000
1920	30 975 000
1921	46 620 000
1922	60 488 000
1923	65 296 000

En somme, pour toutes ces compagnies, françaises ou étrangères, le nombre des voyageurs ne dépasse guère 100 000 par an. C'est peu, c'est trop peu. Ce n'est rien à côté de ce que ce sera un jour. Mais deux conditions sont nécessaires pour que ce moyen de transport devienne pour les longs voyages aussi usuel au moins que les chemins de fer. Ce n'est pas que les prix soient beaucoup plus élevés, car les prix des voyages en chemin de fer sont devenus exorbitants. Mais il faut que les

compagnies d'aviation fassent une propagande active. Hélas! elles ne la font pas, cette propagande. Elles ne prennent pas souci de publicité et presque de progrès, car leur bénéfice commercial est nul. Toutes les compagnies d'aviation ont besoin de très fortes subventions gouvernementales pour se maintenir. Or, tant que le voyage en avion ne sera pas rémunérateur, il n'y aura pas de développement notable. Être à la merci d'une subvention, laquelle peut toujours, à un moment donné, être diminuée ou supprimée, c'est vivre dans une instabilité douloureuse. Le seul moyen d'accroître notablement le trafic, c'est d'employer des avions pouvant transporter chacun une douzaine de voyageurs.

VIII. — CONCLUSION

Résumons, en nous abstenant de toute considération technique, l'état actuel de l'aviation, et surtout précisons les espérances magnifiques qu'il faut hardiment concevoir.

Aujourd'hui, aux premiers jours de 1926, vingt ans à peine après que les frères Wright ont fait leur premier voyage, nous avons des machines répandues dans le monde entier qui peuvent sans difficulté, commercialement, industriellement, faire 700 kilomètres en quatre heures. Si elles ne survolent pas les régions désertiques (hautes montagnes, sables sahariens, neiges du Pôle), elles peuvent partir par presque tous les temps et en réalité ne courir aucun danger supérieur au danger des automobiles ou des chemins de fer (1).

C'est donc un plus parfait moyen d'interchange humain. Jusqu'à présent ce procédé nouveau de locomotion a largement servi à la guerre, et à une guerre cruelle, et à une guerre qui demain sera peut-être plus cruelle encore. Mais il est permis d'espérer qu'il n'en sera pas toujours ainsi : car il est monstrueux de supposer que, par la folie humaine, le génie humain va devenir malfaisant, de sorte qu'un instrument de civilisation sera transformé en un instrument de barbarie.

(1) Pour donner une idée du développement de l'aviation, il suffit de mentionner le nombre, considérable déjà, des publications périodiques qui s'y rapportent : 17 en France, 6 en Angleterre, 5 aux États-Unis, 10 en Allemagne, 9 en Italie, 3 en Espagne, 3 en Russie, 2 en Autriche, 2 en Argentine. Il y en a 1 en Australie, en Belgique, en Suède, en Danemark, en Finlande, en Suisse, aux Pays Bas, en Tchécoslovaquie, en Pologne, au Japon, au Mexique, au Brésil, au Chili, à Cuba. Et probablement mon énumération est très incomplète.

Pourtant, jamais il ne faut s'endormir dans un optimisme béat. Le couteau, qui est un outil merveilleux pour le bien, peut être aussi un terrible outil pour le meurtre. Il faut que des lois, de justes lois, limitent l'emploi des avions militaires. Mais cette limitation de l'aviation militaire est une question si grave, si complexe, touchant de si près à la politique, que nous n'avons pas voulu la traiter ici.

L'optimisme béat est mauvais au point de vue moral. Il est tout aussi mauvais au point de vue technique. Ne nous dissimulons pas qu'il y a encore beaucoup à faire pour donner à l'aviation toute sa puissance. D'abord, et avant tout, il faut que cette industrie soit rémunératrice, ce qui ne pourra être obtenu que si peuvent être construits d'assez grands avions pour transporter une vingtaine de personnes en un seul voyage.

Il faudra aussi diminuer le coût même des avions, ce qui ne sera obtenu que s'ils sont construits en série. L'habile constructeur américain Ford, qui vend à peu près une automobile toutes les cinq secondes, a pu, grâce à la construction en série, par le système Taylor, ingénieusement appliqué : 1° augmenter le salaire de ses ouvriers ; 2° diminuer le prix de ses machines; 3° accroître immensément sa fortune.

Or, pour que les avions soient construits en série, il est indispensable que le public cesse de redouter les voyages en avion. La peur qu'inspire tout voyage aérien est une peur injustifiée et stupide. Elle retarde le progrès. Elle empêche cette sublime découverte de porter tous ses fruits.

Les savants et les ingénieurs ont réalisé un des plus grands progrès que l'humanité ait pu jusqu'à présent entrevoir; l'interchange humain rendu par le voyage à travers les airs plus facile, plus rapide, et par conséquent plus fréquent.

Un jour, très prochain peut-être, l'aviation sera vraiment triomphante. Nous pouvons devancer ces temps heureux, non seulement par l'ingéniosité de nos constructeurs, et par la sage hardiesse de nos pilotes, mais encore par la lutte contre les craintes routinières qui dominent encore les âmes timides de tant de nos contemporains.

CHARLES RICHET.

VOYAGEURS D'ORIENT

II[1]

V. — LES ARCHÉOLOGUES OU LES MAITRES DES DIEUX

L'Itinéraire, cependant, n'a pas cessé de servir de bréviaire aux voyageurs d'Orient, aux archéologues comme aux écrivains, parce qu'il est précisément histoire et poème ensemble. Dans la liste qu'il donne des érudits et savants français qui s'en furent explorer la Palestine, la Syrie et l'Asie-Mineure au XIXe siècle, M. Henri Dehérain néglige son influence (2). Elle me fut attestée par l'un des plus illustres. « L'époque la plus brillante de l'exploration française dans le Levant, dit excellemment M. Dehérain, fut certainement le milieu du XIXe siècle. De 1840 à 1875, la Syrie fut parcourue par une élite de voyageurs bien préparés à leur entreprise, munis de puissants moyens matériels, animés d'une véritable foi scientifique, Louis de Clercq, le duc de Luynes, Caignart de Saulcy, Victor Guérin, Guillaume Rey, le marquis de Vogüé, William Henry Waddington, tous devenus notables, quelques-uns célèbres. Assurément ils furent plus archéologues que géographes. Mais ils s'aperçurent bien vite des rapports existant entre les vieilles civilisations dont ils recherchaient patiemment et passionnément les vestiges, et le sol sur lequel elles s'étaient développées. » Avant eux, il conviendrait de rappe-

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) *Discours prononcé à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à Paris*, le 18 avril 1925, par Henri Dehérain, membre du comité des travaux historiques et scientifiques. (Paris, Imprimerie nationale, 1925).

ler le comte Léon de Laborde, qui visita l'Arabie Pétrée et la Syrie (1). C'est l'un d'eux, le marquis de Vogüé, qui me rappela *l'Itinéraire* en des circonstances mémorables, à tout le moins pour moi, car je lui faisais ma visite académique, peu de temps avant la guerre.

Je montai rue Fabert l'escalier de son hôtel, orné des tapisseries de don Quichotte qui furent données par le roi Louis XV à Machault, l'inventeur de l'impôt sur le revenu. Il me reçut dans sa *librairie*, comme disait Montaigne. Il avait alors quatre-vingt-cinq ans, mais l'âge n'avait point courbé sa haute taille. On eût dit un Burgrave enfermé dans une tour de livres, vivant dans le passé écrit et dans ce passé que la mémoire maintient encore. Mi-guerrier, mi-bibliothécaire, il avait le corps d'un chevalier du temps d'Eviradnus, — il aurait pu revêtir l'une des armures disposées le long de la salle où Mahaut vient dormir, — et la tête d'un savant enfoui dans les paperasses et les parchemins. Les cheveux blancs, dressés à la diable, le couronnaient de leur diadème de neige. Mais les yeux, fatigués, étaient cachés derrière de grosses lunettes. Il avait cette haute politesse d'autrefois qui rapproche et grandit le visiteur. S'il éprouvait quelque peine à entendre, il parlait à merveille et puisait dans ses souvenirs comme dans un puits profond. Il voulut bien y puiser pour moi pendant plus d'une heure. Mais je vis bien que le passé, surtout, l'intéressait. Ce qui s'était accompli il y avait un demi-siècle ou davantage lui demeurait présent. Ainsi me rappela-t-il la douloureuse fuite de Louis-Philippe dans un fiacre en 1848 : il habitait alors dans le faubourg Saint-Germain et le fiacre royal prit par là. Puis il me raconta, d'une manière plus vivante encore, une autre scène qui remontait plus loin dans l'histoire. En 1856, il faisait à Vienne son premier voyage. Il y devait retourner comme ambassadeur. Il y rencontra alors M. de Metternich. Le volume de Thiers sur Napoléon venait de paraître, qui retrace la fameuse scène du chapeau : Napoléon laissant tomber sur le parquet le petit chapeau, et manœuvrant pour contraindre Metternich à le ramasser. La conversation à table vint sur l'ouvrage de Thiers. Et voilà Metternich, tout vieux (83 ans), se levant et mimant son orageuse entrevue avec l'Empereur. J'admirai comme on atteignait aisé-

(1) Comte Léon de Laborde : *Voyage de l'Arabie Pétrée*, Paris, 1830 ; *Voyage de la Syrie*, Paris, 1837.

ment les siècles écoulés : car j'entendais en 1914 le récit d'une scène qui s'était passée il y avait plus de cent ans, reçu directement de l'un des acteurs.

Cependant, si j'étais assez ignorant des services de l'ambassadeur et de l'archéologue, je connaissais un petit livre du marquis de Vogüé sur Jérusalem et j'y voulus faire allusion. Jérusalem : le mot aux mystérieuses consonances alluma des étincelles dans les yeux du vieillard.

— Jérusalem, répéta-t-il. Chateaubriand est le maître.

Et il parut suivre une vision qui s'éloignait. Qu'un grand archéologue, plus préoccupé de recueillir les vestiges du passé que de transmettre des émotions, ait pu donner ce titre à l'auteur de l'*Itinéraire*, n'est-ce pas un de ces hommages que celui-ci eût aimés par-dessus tous les autres ? Cette armée de savants qui s'en fut vers le milieu du XIXe siècle fouiller la Palestine et la Syrie, a été mise en branle par Chateaubriand, et aussi par les voyageurs de 1830, le Lamartine du *Voyage en Orient* accompli en 1832 et 1833, et le Michaud de l'*Histoire des Croisades* et de l'étonnante et trop oubliée *Correspondance d'Orient* échangée en 1832 avec Poujoulat. J'ai parlé ailleurs du Lamartine oriental (1) et je traiterai à part Michaud qui vaut bien un chapitre spécial. Ce n'est pas un chapitre, mais un livre qu'il conviendrait de consacrer à ces missions archéologiques d'Égypte, de Syrie, de Palestine. Celle d'Henri Waddington et du marquis de Vogüé en Syrie fut une des plus fructueuses. Le premier, versé dans l'étude des langues orientales, devait en rapporter ses *Inscriptions grecques et latines d'Asie*, le second ses grands ouvrages sur l'*Architecture civile et religieuse de la Syrie centrale du Ier au VIIe siècle* et sur les *Inscriptions sémitiques de la Syrie*.

Leur voyage est de 1861-62. Nous en connaissons aujourd'hui les péripéties par la correspondance d'Henri Waddington avec son ami le baron de Witte qu'a publiée M. Henri Dehérain (2). Le 8 avril 1861, les deux voyageurs envoient une note sur les stèles de Nahr-el-Kelb et racontent les difficultés du voyage à Palmyre. Le 27 août, Waddington retrace son

(1) *Le secret du Cèdre : Lamartine en Orient*. Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1925.

(2) *Journal des Savants*, publié sous les auspices de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), juin 1924.

voyage dans le Haouran, cette région volcanique habitée par les Druses au sud de Damas, alors mal explorée encore : « Le voyage, écrit-il, a duré 70 jours, et le dernier mois a été très fatigant à cause de l'extrême chaleur; nous avons eu, entre autres, trois jours de sirocco dans le désert, au commencement de juillet, qui ont été une véritable souffrance. Mais si j'ai eu de grandes fatigues, et même quelques aventures, le résultat scientifique a dépassé toutes mes espérances. Dans ce district assez restreint, mais que j'ai exploré village par village, j'ai copié 650 inscriptions, dont au moins 500 inédites : dans le nombre il s'en trouve une foule qui sont d'un grand intérêt pour la géographie et l'histoire de la province; les plus anciennes sont du roi Agrippa, et elles descendent presque jusqu'à la conquête musulmane. J'ai trouvé les noms anciens d'une vingtaine de villes ou villages inconnus jusqu'à présent, et les noms de plusieurs anciennes tribus arabes qui habitaient ces pays. Ces inscriptions fournissent une confirmation éclatante des traditions arabes, relatives à une émigration de l'Yémen dans la Syrie au second siècle de l'ère chrétienne, à la suite de l'événement appelé « la rupture de la digue » et elles ajouteront une page nouvelle à l'histoire des Arabes avant l'islamisme... »

Comme on sent l'ivresse du savant qui a le pouvoir, avec ces inscriptions, de ressusciter le passé! Mais comme on regrette que, pris dans le tourbillon de ce passé, il en oublie le présent et ne nous donne aucun détail sur ses *quelques aventures* ! Car il voyage en pays druse, et l'année précédente, les massacres des Maronites ont contraint les nations d'Europe à une intervention, et la France, plus humaine, à une expédition militaire qui, précisément, a refoulé les Druses du Liban dans le Haouran. Les Druses ont la plus mystérieuse religion, des mœurs à part, une vie à part en Syrie. Et Henri Waddington ne nous donne sur eux aucun renseignement. De son silence même on peut du moins préjuger des habitudes de chevaleresque hospitalité, puisqu'un étranger, avec une petite suite, put séjourner chez eux plus de deux mois et y copier 650 inscriptions sans être molesté ni même inquiété. A moins qu'il n'ait été protégé par la crainte inspirée de nos troupes. Waddington retourne dans le Haouran au printemps de l'année suivante (1862) avec Vogüé cette fois. Dans une lettre datée de

Jérusalem (31 juillet 1862), il évoque ce nouveau voyage : « De retour de Safa, nous nous sommes mis à parcourir les principales ruines du Haouran; c'était le même terrain que j'avais déjà parcouru l'année dernière, de sorte que je n'ai presque rien ajouté en fait d'inscriptions à mes découvertes de l'an passé, mais les plans que nous avons faits, et surtout les dessins de Vogüé ont une grande importance et complètent admirablement mes précédentes recherches. Nous avons de quoi faire toute l'histoire architectonique de ce pays et, en fait de monuments chrétiens, nous avons relevé des basiliques et des églises d'un grand intérêt... » Près de Kenawat, à Sia, n'ont-ils pas déblayé les ruines d'un temple de la domination hérodienne? Ils ont exploré encore les rives de l'Oronte, le pays d'Alep, et les prodigieux vestiges de Palmyre qui surgissent du désert. Mais aucun des deux n'a écrit le récit de leur voyage. Les épigraphistes dédaignent ce genre de littérature.

Ils secouent la poussière du temps. Au sujet des ouvrages scientifiques du marquis de Vogüé : « Ce ne sont pas des ruines ordinaires, écrira Gaston Boissier (1), comme on en trouve dans presque toutes les vieilles cités d'Europe, que M. de Vogüé nous fait connaître; il nous rapporte de cet Orient lointain des villes entières, avec leurs maisons, leurs rues, leurs tombeaux, leurs églises. Le miracle de Pompéi semble s'être renouvelé aux extrémités du monde. C'est une civilisation détruite qui nous est rendue; c'est toute une époque inconnue de l'art chrétien qui ressuscite devant nous... » Tel est le privilège des archéologues. Avec des vestiges de temples, avec des signes d'emplacements, avec des inscriptions, ils font surgir des ténèbres accumulées par les siècles des royaumes oubliés, des civilisations disparues. Ainsi fut retrouvé au nord de la Syrie, sur les bords de l'Oronte et de l'Euphrate, à Hama et à Djerablous, le peuple hittite dont l'absence creusait un grand trou dans l'histoire de l'Égypte toujours contrecarrée dans ses conquêtes vers le nord, et dans l'histoire de la Judée qui laissait deviner la silhouette d'une ombre à la limite de son horizon. « En 1812, raconte Georges Perrot qui prit part à

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1878, Gaston Boissier : *les Villes inconnues de la Syrie.* — Ouvrages du marquis de Vogüé : *Syrie centrale*, Paris, 1865-1877; — *Les églises de la Terre Sainte*, Paris, 1860; — *Le Temple de Jérusalem*, Paris, 1864.

la découverte (1), le célèbre voyageur Burckhardt, qui se préparait à visiter La Mecque sous le costume du pèlerin musulman, passa par la ville de Hamath sur l'Oronte ; il y vit, dans l'un des bazars, une pierre couverte de figures et de signes divers, où il signala des hiéroglyphes, mais des hiéroglyphes différents de ceux de l'Égypte. La relation de Burckhardt eut un très grand succès, et cependant, parmi ses successeurs, aucun n'essaya de retrouver le monument ; en 1868, on lisait encore dans les meilleurs *Guides* qu'il n'y avait pas d'antiquités à Hamath. Ce fut seulement en 1870 que deux Américains, M. J. Augustus Johnson, alors consul général des États-Unis à Damas, et un missionnaire protestant, M. S. Jessup, entendirent parler, à Hamath, non seulement de la pierre qu'avait vue Burckhardt, mais encore de plusieurs autres inscriptions du même genre. Ils tentèrent d'en prendre des estampages ; mais la foule s'amassa, menaçante, autour des étrangers qui durent décamper au plus vite. Le Consul s'entendit avec un barbouilleur arabe qu'il appelle, peut-être un peu pompeusement, un peintre indigène ; celui-ci s'appliqua de son mieux à dessiner des fac-similés de tous ces textes, qu'il expédia à Damas, et en 1871 M. Johnson publiait la copie d'une de ces inscriptions, copie très imparfaite, mais qui n'en excita pas moins une vive curiosité. » Dès lors, l'élan était donné aux érudits. Hama n'a pas que des jardins sur l'Oronte. Elle recélait tout un passé mystérieux qu'il s'agissait de rapprocher. Ce fut principalement l'œuvre d'explorateurs anglais, Drake, Burton, Wright, Sayce, Davis. Par quelles ruses, Wright parvint à s'emparer, chez une population hostile, des pierres qui portaient les inscriptions, il en faut lire le récit dans l'ouvrage consacré par le professeur Sayce à ses découvertes archéologiques (2). Ainsi fut ressuscitée peu à peu l'histoire de cette nation belliqueuse des Hittites, dont les récits de bataille gravés sur les murs des temples de Thèbes et des palais de Ninive avaient permis de soupçonner la puissance.

Prodigieuses missions scientifiques qui exigent un corps résistant à toutes les fatigues, un esprit fertile en ressources

(1) *L'art de l'Asie-Mineure, ses origines, son influence* (Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 4 avril 1873).

(2) H. W. Wright, *the Empire of the Hittites, with decipherment of Hittite inscriptions*, by prof. A. H. Sayce, 1886.

comme celui d'Ulysse, un courage guerrier, — car il faut quelquefois prendre un fusil et faire le coup de feu, — et par surcroît une connaissance approfondie de toutes les antiquités! Mais aussi quelle récompense : voir sortir du tombeau des ombres redevenues vivantes et qui défilent sur le fond lumineux de cet admirable ciel d'Orient! Un Melchior de Vogüé, un Barrès envieront ce pouvoir des archéologues, car le présent ne leur suffira pas et ils désireront puiser aux sources religieuses les plus dissimulées. En Égypte, Barrès se refusera à rassembler ses impressions, les estimant insuffisantes, et Melchior de Vogüé se contentera de commenter la vie héroïque d'Auguste Mariette.

Ce Mariette, né au bord de la mer à Boulogne, était attaché au musée du Louvre en 1848. Un passage de Strabon allait commander sa destinée en un instant : ce passage évoquait les sépultures monumentales des Apis aux portes de Memphis. « Pourquoi, se demanda-t-il, ne retrouverait-on pas ces tombeaux? » Il demande, il réclame, il obtient une mission. Le voilà à Saqquarah. Il y passe trois ans, sans argent, malade, sans cesse menacé d'être assassiné. Mais dans la nuit du 11 au 12 novembre 1851, ses fouilles aboutissent à une porte qui est dégagée du sable et les torches des Arabes éclairent les sarcophages. L'obscur petit employé du Louvre était vainqueur. Comme dans Ézéchiel, écrit Vogüé lyrique, un peuple mort se lève à son ordre (1). Vainqueur? pas encore. Il n'avait pas compté avec le pouvoir. Abbas-Pacha met la main sur ces trésors. Il interdit l'exportation des antiquités. Du coup, Mariette se fait contrebandier et par mille exploits divers il « apporte au Louvre ses dieux ». Le pouvoir s'incline enfin et le laisse créer au Caire le musée de Boulaq. Bien mieux, il favorise son installation définitive en Égypte. Ses ouvrages sur les Apis et sur le temple de Dendérah sont d'une incalculable importance pour l'étude comparée des religions. Melchior de Vogüé, son biographe, qui visita Saqquarah sous son patronage, nous a laissé de cette visite un récit charmant : « Ti, le propriétaire du grand tombeau de Saqquarah, écrit-il, où sont représentés de vastes domaines, avait été l'un des plus riches particuliers de l'ancien Empire. Mariette parlait de son

(1) *Auguste Mariette*, par E.-M. de Vogüé (Voir la *Revue* du 15 février 1881).

immense fortune avec la nuance de respect qu'un pauvre diable de savant marque involontairement aux puissants de la finance... Dans la série des ruines, notre guide s'arrêtait avec de secrètes faiblesses : Amnéritis, l'Éthiopienne emprisonnée dans sa fine tunique d'albâtre, le retenait longtemps ; il nous faisait admirer « sa grâce chaste »... Mais sa préférence, c'était encore Taïa, la coquette étrangère, la femme d'Asie, aux lèvres sensuelles, à l'œil alangui, Cléopâtre des premières histoires, qui troubla l'Égypte bien avant l'exode des Hébreux. On devinait que Mariette en savait long sur les déportements de cette belle Persane, bien qu'aucun papyrus n'ait parlé de Taïa ; quand on l'interrogeait sur elle, il clignait des yeux et rougissait : c'était une plaie de famille... »

Car, pour un Mariette, ce n'est plus le présent qui existe, mais l'assemblée des morts dont il a fait sa compagnie. Je me souviens de ma journée à Saqquarah. Ma fille aînée m'accompagnait et nous nous étions joints à la petite caravane des Tharaud. Le ciel était de ce bleu foncé, presque opaque et cependant, lumineux, qui est le couvercle de l'Égypte. Nous suivîmes, le long d'un canal, un chemin étroit, où notre automobile croisait ou dépassait des théories de petits ânes chargés outre mesure, de chameaux décoratifs au rythme régulier, de fellahs à longue robe. Dans une palmeraie nous apparut un sphinx moins impressionnant que celui de Gizeh. Il annonçait les fragments étendus et colossaux de la statue de Ramsès, pareille à un grand arbre abattu. Au pied des Pyramides, nous enfourchâmes les ânes et parvînmes dans cet équipage aux nécropoles de Ti, du Bœuf Apis aux grands catafalques vides, de Mira enfin, celle-ci mise à nu récemment. Elle eût enchanté Mariette, car elle est la plus émouvante. Après qu'on a traversé plusieurs salles, comme on ouvre une porte, on se trouve en face d'un fantôme de grandeur naturelle, qui a les couleurs de la vie et qui paraît sortir de la fente réservée par les Égyptiens à la sortie du mort. Il semble venir à vous, la main tendue. Au clair de la lune, ou dans la demi-obscurité du soir, on le prendrait pour un revenant. Les fresques qui décorent les parois de ce tombeau sont toute une évocation des travaux et des plaisirs des hommes : voici comment on laboure la terre et la mer, voici la pêche avec les filets, la navigation avec les galères, et les moissonneurs avec leurs faucilles toujours en usage, et les faneurs

et les lieurs avec leurs gerbes, et voici la chasse et la danse. On pourrait avec ces peintures recomposer la vie égyptienne. Mais la mort en Égypte n'est pas la mort et la tombe est une maison où le défunt continue d'habiter : de là cette accumulation de tous les objets qui sont nécessaires à cette existence prolongée, vivres, sièges, meubles, armes, bijoux. Quand le dernier souffle s'exhale des lèvres de l'agonisant, le *Ka* lui survit, le *Ka*, terme que Maspéro traduit par le *double* : « Second exemplaire du corps, dit-il, en une matière moins dense que la matière corporelle, une projection colorée, mais aérienne de l'individu, le reproduisant trait pour trait, enfant s'il s'agissait d'un enfant, femme s'il s'agissait d'une femme, homme s'il s'agissait d'un homme » (1). C'est à ce *double* qu'il convenait d'assurer une vie nouvelle, plus mystérieuse que la terrestre, mais du même ordre, et pareille à sa transposition en ombre lumineuse sur la paroi des ténèbres.

Après ces visites, nous déjeunâmes dans la maison de Mariette avec les provisions que nous avions apportées. Trois heures de course à âne en plein soleil nous avaient mis en appétit sans nous incommoder. L'air était si limpide que la chaleur même en devenait légère. C'est une salle à demi fermée, avec une grande baie sans fenêtres qui donne sur le désert, vaste comme la mer et, comme elle, ondulé. Dans le lointain, les pyramides de Gizeh apparaissaient comme d'immenses voiliers aux voiles roses. Elles-mêmes, pour nous donner cette illusion, portaient allègrement le poids triangulaire de leurs pierres, les transformaient en voiles latines gonflées par le vent. J'ai surtout connu la solitude des refuges de montagne, d'où l'on commande les pentes lisses et bleutées des glaciers et les plans successifs des vallées que séparent des coulées de lumière. J'ignorais alors cette solitude du désert que j'ai pu mieux sentir à Palmyre ou à Deir-ez-zor sur l'Euphrate et dont sa sœur des Alpes ne donne point l'idée. Ici la vue est sans limites, mais ce n'est point le tour circulaire et isolant des eaux, c'est le sable qui recouvre on ne sait quelles cités ensevelies, qui conduit on ne sait à quels abîmes humains. On se sent dans le voisinage perfide et secret des nomades et des morts.

(1) *De l'idée de la mort chez les anciens Égyptiens et de la tombe égyptienne*, par Georges Perrot. Voyez la *Revue* du 1er février 1881.

Nous revînmes par le fleuve, non pas dans un de ces pittoresques *dahabiehs* à la proue et à la poupe recourbées qui glissent sur le Nil sans bruit, mais dans un affreux et rapide bateau à pétrole. Au bord de l'eau, un groupe de trois vieux Turcs, assis sous une hutte, fumaient le narghilé. Pour se mettre à l'aise, ils avaient rassemblé leurs souliers dans une cage en osier. Et, de fait, leurs pieds nus, dont les doigts remuaient comme s'ils exprimaient des opinions, peut-être même des opinions politiques, révélaient déjà leur plaisir à vivre. Un cortège de femmes voilées descendit vers le fleuve pour remplir les cruches qu'elles portaient de la façon même que nous venions de voir sur les tombeaux d'il y a cinq mille ans. Quand elles s'aperçurent que ma fille les mettait en joue pour les photographier, elles se redressèrent et nous offrirent la pose.

Pendant notre navigation, je me remémorais ces versets au Nil, qui datent de la douzième dynastie : «... Il crée toutes les bonnes choses, — le Seigneur des nourritures agréables, choisies ; — il se saisit des deux contrées, — pour remplir les entrepôts, — pour combler les greniers, — pour préparer le bien des pauvres. — On ne le taille point dans la pierre, — on ne peut l'attirer dans les sanctuaires ; — point de demeure qui le contienne.... — Il boit les pleurs de tous les yeux : — repos des doigts est son travail — pour les millions de malheureux. » E.-M. de Vogüé, qui cite ces versets, ajoute : « Toute l'Égypte est dans ces derniers mots. Ne croit-on pas entendre le vieux cri de douleur de ceux penchés sur la glèbe qui, depuis tant de longs siècles, ont gémi, sué, souffert sous tant de maîtres, secourus seulement par le divin fleuve ? » Rien de plus exact : le chemin de halage qui longe le Nil offre, dès la sortie d'Alexandrie, cette image au voyageur qui ne fait que traverser l'Égypte en courant : l'immuable fellah, dans sa même robe sale, avec son même petit âne aux yeux doux, sa même pitoyable demeure en torchis, son même aspect minable et courageux, comme si les siècles, ni les richesses déversées par le fleuve, ni l'administration des hommes, ni le soi-disant progrès ne pouvaient rien sur sa condition. Mais si je cherche à résumer dans une vision mon court voyage, c'est la maison de Mariette que je revois au bord du désert, — de Mariette, l'explorateur de la mort.

VI. — GUILLAUME REY

Les archéologues n'ont pas eu tous le bonheur de Mariette en Égypte. Mais j'avoue mes préférences pour ceux de leurs travaux qui servent, en même temps que l'érudition, notre passé français, notre influence française en Orient. A ce titre, un Guillaume Rey, un Gustave Schlumberger, un René Dussaud, un Enlart me retiennent amicalement parce que je retrouve avec eux la France en Syrie. J'avais emporté sur le bateau le *Voyage dans le Haouran*, de E. Guillaume Rey (1). Cette lecture devait me servir à connaître les Druses, pays et mœurs, même au cours d'une randonnée trop rapide (2). Que l'ignorance est donc redoutable! Pourquoi donc envoyer au Levant des hommes qui ne connaissent pas l'histoire? Les archéologues ne sont pas des savants de cabinet : ils vont sur place, ils regardent et le passé leur éclaire le présent. Un général qui aurait lu Guillaume Rey saurait d'avance les difficultés d'une campagne, — hommes et terrain, — dans le Djebel Druse, et comment on l'évite en s'entendant avec ce peuple orgueilleux à qui ses prophètes ont promis l'empire du monde. Notre démocratie mourra d'incompétence, si elle ne se décide pas une bonne fois à s'incliner devant la supériorité de l'intelligence et du caractère. Guillaume Rey a fait mieux : il est l'auteur des deux ouvrages les plus précieux sur l'ancienne Syrie, une *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre* (3), et *les Colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles* (4). Ils sont d'une lecture indispensable à qui veut comprendre la Syrie d'aujourd'hui.

J'ai voulu, au retour, dans ma passion de connaître les hommes, me renseigner sur ce Guillaume Rey, dont ses pairs seuls, un Schlumberger, un Dussaud, se souviennent aujourd'hui. Rien ne m'a été plus difficile. Bien avant sa mort, il s'était retiré du monde et ne faisait plus partie d'aucune

(1) *Voyage dans le Haouran et aux bords de la Mer Morte*, exécuté pendant les années 1857 et 1858, par E. Guillaume Rey, membre de la Société de géographie (Paris, Bertrand, édit., 21, rue Hautefeuille).

(2) Voyez *Dans la montagne des Druses*, *Revue* des 15 septembre et 1er octobre 1925.

(3) Paris, Imprimerie nationale, 1871.

(4) Paris, Alphonse Picard, édit., 1883.

société savante, pas même de cette Société des Antiquaires de France qu'il affichait après son nom dans ses premiers ouvrages, et dont il s'était fait rayer. S'il ne fut pas de l'Académie des Inscriptions, c'est peut-être parce qu'il hésita entre l'érudition pure et l'étude des mœurs. Il est vrai que la même question peut se poser à l'Académie française au sujet de plus d'un grand écrivain. La date même de sa mort était ignorée. Ayant appris qu'il avait habité Chartres, j'eus l'idée de m'adresser à l'archiviste d'Eure-et-Loir, M. Maurice Jusselin. Lui-même avait rencontré Guillaume Rey à la bibliothèque de la ville, où l'auteur des *Colonies franques de Syrie* demandait les in-folios de la collection des Historiens des Croisades. L'Orient latin continuait d'avoir toutes ses pensées. Il était, en littérature, l'homme d'un unique amour. Et il tremblait de mourir avant de l'avoir pleinement réalisé. Un accident dont il avait été victime, et dont sa tête portait encore les traces, augmentait ses craintes et parfois le gênait dans son travail. Il continuait d'adresser des communications à la *Revue de l'Orient latin*. Il mourut le 4 avril 1916 à Chartres où il habitait 12, rue de Beauvais. Sa maison, vendue, est occupée aujourd'hui par la clinique du docteur de Fourmestreaux qui est desservie par des sœurs franciscaines. Son acte de décès mentionne qu'il était né à Chaumont, le 28 mai 1837, et qu'il était chevalier de la Légion d'honneur.

Il avait de nombreuses terres dans le voisinage de Chartres et du Mans, et sa fortune qui était belle avait dû l'aider au cours de ses missions, car le gaspillage de notre démocratie ne lui permet guère les largesses pour les œuvres intellectuelles toujours réduites à la portion congrue. Chose curieuse, il avait pris à la fois le nom de son père (François-Victor-*Guillaume*) et celui de sa mère (Marie-Françoise-Louise-Florestine *Rey*) et signait : *Guillaume Rey* ou même *G. Rey*. Sa mère descendait du général baron Rey. Il la croyait l'unique descendante de cet officier du premier Empire et, dans ce goût des titres que développe la hiérarchie orientale, — Lamartine ne se faisait-il pas appeler comte pendant son voyage? — il pensait se parer d'une couronne de baron. Médiocre parure pour un savant! Mais un héritier plus direct survint, et Guillaume Rey abandonna sa baronnie. La vieillesse, son accident, une certaine nervosité le séparèrent peu à

peu de ses relations naturelles. Il était oublié au Louvre où l'on peut voir ses collections, oublié à Chartres, où la Société archéologique d'Eure-et-Loir mentionne, dans sa séance du 23 août 1865 : « L'un de nos confrères, M. Emmanuel Rey, chargé d'une mission du gouvernement, a rapporté, à la suite de son troisième voyage en Syrie, vingt-sept médailles dont vingt-six au type chartrain et une au type vendômois. M. Rey a donné au musée de la ville de Chartres ces médailles trouvées à Merkab. » Le château de Merkab domine la mer au-dessus de Lattakieh. C'est une immense forteresse. J'imagine le plaisir de Guillaume Rey lorsqu'il y découvrit ses médailles au type chartrain.

Guillaume Rey visita en Syrie la série à peu près complète des châteaux qui formaient un cordon défensif, une ceinture autour des principautés chrétiennes fondées après les Croisades. Rien ne montre mieux que l'emplacement et l'importance de ces constructions monumentales, la volonté d'imposer à l'Asie des frontières sur son sol même. L'islamisme avait subjugué l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique romaine, l'Espagne et la Sicile : il menaçait Rome, on ne le pouvait endiguer que par une offensive résolue. Dès la fin du XIe siècle, les croisés étaient maîtres d'Édesse, d'Antioche et de Jérusalem, et dès le commencement du XIIe, ils tenaient la Syrie, sauf Damas, Homs, Hama et Alep. Ces conquérants surent organiser. Ils furent de prodigieux maçons. Ils bâtirent des ponts, des églises, des forteresses. Leur système de colonisation différait du nôtre, en ce sens qu'ils imposaient leur religion, leur autorité, leurs institutions, mais, une fois leur puissance reconnue, ils attiraient les populations avec la plus extrême courtoisie et se laissaient pour ainsi dire fondre en elles. Vers le milieu du XIIe siècle, les établissements chrétiens d'Orient étaient si prospères que Foucher de Chartres pouvait en tracer ce tableau : « Considérez et réfléchissez en vous-même de quelle manière, en notre temps, Dieu a transformé l'Occident en Orient. Nous qui avons été des occidentaux, celui qui était Romain ou Franc est devenu ici un Galiléen ou un habitant de la Palestine ; celui qui habitait Reims ou Chartres se voit citoyen de Tyr ou d'Antioche. Nous avons déjà oublié les lieux de notre naissance, déjà ils sont inconnus à plusieurs d'entre nous, ou du moins ils n'en entendent plus parler ; tels d'entre

nous possèdent déjà en ce pays des maisons et des serviteurs qui leur appartiennent comme par droit héréditaire ; tel autre a épousé une femme qui n'est pas sa compatriote, une Syrienne, une Arménienne ou même une Sarrasine qui a reçu la grâce du baptême ; tel autre a chez lui ou son gendre, ou sa bru, ou son beau-fils ; celui-ci est entouré de ses neveux, ou même de ses petits-neveux ; l'un cultive des vignes, l'autre des champs ; ils parlent diverses langues et sont déjà parvenus tous à s'entendre. Les idiomes les plus différents sont maintenant communs à l'une et à l'autre nation et la confiance rapproche les races les plus éloignées. Il a été écrit en effet : le lion et le bœuf mangent au même râtelier. Celui qui est étranger est maintenant indigène, le pèlerin est devenu habitant ; de jour en jour nos parents et nos proches nous viennent rejoindre ici ; ceux qui étaient pauvres dans leur pays, ici Dieu les a faits riches ; ceux qui n'avaient qu'une métairie, Dieu leur a donné ici une ville. Pourquoi retournerait-il en Occident celui qui trouve l'Orient si favorable ? » Et de fait, il ne songeait point à y retourner. Il y songeait si peu qu'une sorte de monnaie internationale était frappée, marquée à la croix avec des inscriptions arabes, qui servait indistinctement aux chrétiens et aux Sarrasins et qui montrait la fusion des intérêts. Le problème du change avait été résolu.

Il fallut pour la chute du royaume de Jérusalem et des principautés de Syrie la division des chrétiens et la mésalliance d'une princesse d'Antioche avec un petit capitaine, Renaud de Châtillon, qui ne sut pas franchir l'*étape* et s'imagina qu'un royaume se conduisait comme une compagnie d'aventuriers. Tant il est vrai que les hommes sont toujours pareils et ne transgressent pas impunément ces lois invisibles établies par la nécessité de l'ordre. Un homme d'État est un homme qui sait l'histoire ou qui la suppose. Car l'histoire n'est pas variée comme on le croit. Elle est l'illustration tenace et monotone de quelques vérités essentielles. Comme le dit M. Clemenceau dans son *Démosthène*, « ce sont les mêmes lois qui font tomber la pierre et monter l'oiseau ». Les politiques qui se sont arrêtés à la rivalité de l'Espagne et de la France au Maroc ont été des sots, et de même ceux qui, en France et en Angleterre, ont cherché à maintenir aujourd'hui en Orient une rivalité entre les deux nations qui ne pouvait se comprendre qu'hier. Enfin l'on

ne choisit pas, pour le mettre à la tête de la Syrie, un vieux capitaine qui en est resté à un sectarisme de petite garnison.

Guillaume Rey s'étend complaisamment sur l'architecture de ces châteaux de Syrie. J'en ai visité quelques-uns : le Kalaat-el-Homs ou Krach des Chevaliers, le mieux conservé, presque intact, qui commandait la route d'Homs et d'Alep ; le Markab qui pouvait contenir une garnison de dix mille hommes, au-dessus de Lakakieh ; le château de Beaufort au-dessus du glauque Litany. Je m'attendais à rencontrer des ruines de châteaux de plaisance et j'ai trouvé debout d'énormes forteresses dont les pierres résistent aux siècles. Songez que les proportions du Krach, du Markab et de Tortose dépassent de plus du double celles des châteaux de Coucy et de Pierrefonds qui passent pour les plus vastes de France. Leurs défenses s'inspiraient de la fortification byzantine : une double enceinte où la seconde courtine domine en hauteur la première, et toutes deux plongeant leur base en d'énormes talus de maçonnerie. Ils tiennent à la fois des châteaux construits aux XIe et XIIe siècles sur les bords de la Loire et de la Seine et des châteaux arabes. Nul doute qu'ils aient servi à leur tour de modèles en France, en Allemagne, en Italie, comme notre architecture ogivale, aux dernières conclusions des admirables ouvrages de M. Émile Mâle sur *l'Architecture religieuse aux XIIe et XIIIe siècles*, s'inspira de motifs syriens.

Mais de l'archéologie et de l'étude des monuments, Guillaume Rey devait s'élever à l'Histoire générale, celle qui recherche les causes et enregistre les effets, dans son grand ouvrage sur les *Colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles*. Dès l'introduction, il révèle le projet politique des Croisades. Quelques primaires en sont encore aujourd'hui au prétendu obscurantisme du moyen âge. Or il n'y eut guère de siècle plus prodigieux que le XIIe. On en peut juger par les Croisades qui furent sans doute un magnifique mouvement religieux, mais un mouvement dirigé par des chefs intelligents et énergiques. Ces chefs avaient réfléchi aux difficultés de l'entreprise et en avaient déterminé à l'avance les conséquences. Le plan de campagne en 1096, dit Guillaume Rey, était celui-ci : « S'appuyer sur l'empire grec pour ébranler la puissance musulmane en Asie Mineure ; pénétrer avec son aide aussi loin que possible à travers le pays, se diriger vers le Taurus, puis, les

armes à la main, s'ouvrir la route de la Palestine. — Fonder, comme on l'a fait, la principauté d'Édesse, et conquérir toute la Syrie avec une partie de l'Arabie Pétrée ; mettre ainsi le désert de Palmyre entre les États des Califes de Bagdad et les colonies franques qui, séparant de la sorte l'Arabistan de l'Égypte, diviseraient le colosse de la puissance musulmane en deux parties. » C'était de la grande politique dont les effets se sont fait sentir jusqu'à nos jours. N'a-t-il pas fallu au XIXe siècle un consortium des grandes puissances pour empêcher Méhémet Ali, pacha d'Égypte, de mettre la main sur tout l'Islam ?

Politique s'accompagne de législation. Sur la législation, l'organisation et les mœurs de la Syrie devenue colonie franque, Guillaume Rey nous donne les détails les plus circonstanciés. Il suffit de les peindre pour les animer et pour imaginer la vie courante à cette époque. Les Francs furent amenés, par les nécessités du climat, à adopter pour leurs palais et leurs hôtels les dispositions intérieures des grandes habitations orientales : une cour centrale sur laquelle s'ouvrent les pièces de réception et les chambres. Dans les villes populeuses comme Acre ou Tyr, où l'espace était restreint, les maisons eurent volontiers deux étages : leurs murs épais étaient construits en pierres de taille et protégeaient contre la chaleur, elles avaient des fenêtres à vitres au lieu des moucharabiés, et des terrasses. Le rez-de-chaussée était comme aujourd'hui réservé aux cuisines, aux écuries, aux magasins. Un escalier extérieur conduisait à la cour centrale qui se trouvait ainsi placée au niveau du premier étage. Par suite de la rareté du terrain, les rues étaient étroites et les maisons serrées ; les places petites, très ornées, avec de riches étoffes tendues pour défendre les passants du soleil. Chaque corps de métier occupait une rue portant son nom, et de nombreuses voûtes qui contribuaient à la solidité des constructions faisaient communiquer les bâtiments entre eux. Ainsi, le souk de Jérusalem consiste-t-il en trois grandes galeries voûtées en ogive élevées par les Francs, communiquant entre elles par des passages latéraux, et répondant aux trois rues appelées au XIIe siècle *marché aux Herbes*, *rue Couverte* et *rue Malcuisinat*. Il ne m'est pas indifférent, quand je visite Jérusalem, de savoir ces vieux noms et ces origines franques.

L'ornementation arabe avec ses marbres, ses faïences, ses mosaïques, ses plafonds lambrissés, fut adoptée par les nou-

veaux venus et passa de là en France. Villbrand d'Oldenburg donne cette description de la grande salle du château des Ibelins : « Son pavage en mosaïque représente une eau ridée par une faible brise et l'on est tout étonné, en marchant, de ne pas voir ses pas empreints dans le sable représenté au fond... Au centre de cette salle se trouve un bassin en marbre de couleurs diverses formant un ensemble admirable et merveilleusement poli... Au milieu de ce bassin se voit un dragon paraissant dévorer des animaux peints en mosaïque et lançant en l'air une gerbe d'eau limpide et abondante qui, grâce à l'air circulant librement par de larges et nombreuses fenêtres, répand en cette salle une fraîcheur délicieuse. » Le palais, d'Oriante, dans *Un jardin sur l'Oronte*, devait être ainsi décoré. Le luxe d'Asie, ce luxe charmant et corrupteur si délicatement rendu sensible par Barrès dans son *opéra*, amollissait les rudes croisés. Les tentures en soie venaient d'Antioche, de Damas, de Perse ; les cuivres, les aiguières, les coupes, les hanaps en or, en argent, en vermeil, de Damas ou de Mossoul ; les boiseries étaient travaillées par ces ouvriers arabes dont la mosquée du Moristan au Caire propose aujourd'hui encore à notre admiration la prodigieuse habileté.

Il y avait sans doute parmi les Croisés des vignerons bourguignons, tourangeaux, bordelais qui perfectionnèrent au Levant la culture de la vigne. On buvait les vins de Laodicée, de Nephim, de Gibelet, de Casal Imbert, de Sainte-Croix de Jérusalem, de Bethléem, et même ceux qui venaient des terres de Farsistan en Perse, et aussi ces bières épicées au nard, à la muscade, au girofle, qu'on appelait *vin de cervoise*. La neige du Liban était transportée à plusieurs journées de marche et privée d'air afin de servir, l'été, aux sorbets. Aujourd'hui le Levant est beaucoup moins florissant. La culture de la vigne y est moins poussée, bien que les colonies sionistes de Terre Sainte essaient de perfectionner l'agriculture. Le long des routes qui traversent le Liban, on aperçoit de temps à autre de ces entrepôts destinés à conserver la neige.

Enfin, les Francs adoptèrent les amples vêtements des orientaux et recouvrirent leur casque du keffieh. Ils allèrent même jusqu'au turban et à la tunique. Bohémond III d'Antioche étant venu saluer Saladin, le sultan offrit aux quatorze chevaliers qui l'accompagnaient de magnifiques manteaux de cour

en atlas (étoffe de soie identique au satin), ou en moire (pareille à celle qui se fabriquait à Tripoli sous le nom de moire de Triple), enrichis de broderies d'or et fourrés en petit gris. Les femmes portaient les deux tuniques longues et traînantes, celle de dessus aux manches très larges faite des plus riches tissus et chargée de broderies, d'orfèvrerie et de bijoux. Guillaume Rey cite le tableau d'une noce franque à Tyr, en 1186 : « Elle (la mariée) était précédée des principaux d'entre les chrétiens, revêtus d'habits somptueux à queue traînante, et suivie de chrétiennes, ses paires et ses égales, qui, également couvertes de leurs plus belles robes, s'avançaient en se dandinant et traînant après elle leurs plus beaux ornements. On se mit en marche, l'orchestre en tête, tandis que les spectateurs musulmans et chrétiens assistaient au défilé... » Spectateurs musulmans et chrétiens fraternisaient donc dans le même goût du spectacle, dans le même amour du luxe et des fêtes. Mais les chrétiennes ne songèrent pas à se voiler.

L'ouvrage de Guillaume Rey, si documenté, donne l'impression d'une civilisation mi-orientale mi-occidentale plus raffinée qu'en Europe à la même époque. Ces cortèges et ces déguisements font déjà penser à la Renaissance. Le paganisme est aussi une fleur d'Asie. Elle poussa au bord du fleuve Adonis. Mais les fiers et durs barons du début avaient organisé le pays à leur image. L'armature féodale, même détendue, qu'ils avaient forgée, aurait maintenu la puissance des Francs sans leurs éternelles disputes. Ainsi le perfectionnement de l'armement (casques et épées plus légers, machines de guerre, pyrotechnie, signaux, fusées et pigeons, élevage des chevaux, etc.) avait-il été poussé très loin. La justice et la police fonctionnaient à merveille et inspiraient confiance aux indigènes. Les principales villes méditerranéennes (Marseille, Gênes, Venise) avaient fondé des communes commerciales avec des privilèges particuliers et administrées par des consuls.

Avec quel art les Francs surent-ils attirer les indigènes et quelle leçon pour nous ! Les chrétiens de Syrie sont reçus dans les rangs de la bourgeoisie et admis au serment même contre un Latin ; en premier lieu, les Maronites qui, au témoignage de Guillaume de Tyr, avaient combattu avec les Croisés très courageusement, — ce qui leur fait aujourd'hui plus de huit cents ans d'amitié que nous ne devons pas oublier ;

puis les Jacobites d'Antioche, les Nestoriens de Tripoli, les Arméniens qui, eux aussi, avaient partagé les expéditions de la Croix, — et qui avaient adopté rapidement les coutumes, les institutions et les cérémonies franques (pauvres Arméniens à qui les Alliés avaient fait tant de promesses solennelles et qui n'ont été accueillis que par les Soviets en Géorgie!); les Grecs enfin, qui occupaient les deux patriarcats de Jérusalem et d'Antioche et qui, dépossédés, menaient une guerre sourde contre les Latins, bien que les conquérants les traitassent avec bienveillance. La plus grande preuve de l'attrait exercé alors par les Francs sur les populations chrétiennes, c'est encore ce désir d'union des Églises qui fut manifesté par les membres les plus éminents des clergés orientaux, par Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche qui provoqua des conférences avec les Grecs : « Quant à vous, membres du Christ, réconciliez-vous devant Dieu et ne combattez plus que les infidèles »; par saint Nersès de Lampron qui favorisa la réconciliation de l'Église arménienne avec Rome et, surnommé le nouveau saint Paul, prit part au concile d'Antioche.

Mais les indigènes mulsumans, eux aussi, venaient alors à nous. Non seulement les Francs se montraient pour eux équitables et courtois, mais, pour les mieux connaître et séduire, ils apprirent la langue et les sciences arabes. Les chroniqueurs orientaux, comme les occidentaux, notent que l'arabe était parlé couramment par la noblesse latine de Syrie. Populations franques et musulmanes vivaient en bonne intelligence, et même l'historien arabe Ibn Djobaïr peut écrire : « Un des malheurs qui affligent les musulmans, c'est qu'ils ont toujours à se plaindre sous leur propre gouvernement, de leurs chefs et qu'ils n'ont qu'à se louer de la conduite des Francs en la justice de qui on peut se fier. » En 1101, Baudouin ayant fait prisonnière la femme d'un grand cheik qui était enceinte, lui rendit la liberté avec les plus grands égards, et son mari devint l'un des plus fidèles alliés de la France. Les princes d'Antioche et de Tripoli avaient une garde sarrasine.

Comme l'histoire change peu à travers les siècles! Les Druses, s'avançant du Haouran dans le Liban, toujours en lutte contre les forteresses de Beaufort et de Châteauneuf, enlevèrent la ville forte d'Hasbeya, place avancée de la baronnie de Sayette (Saïda). On croirait lire un journal d'hier. Quant aux Ansariés

et aux Ismaéliens, installés dans leurs montagnes au-dessus de Laodicée, maltraités lors du premier passage des Croisés, ils menèrent longtemps une guerre d'embuscade et de traquenards. Le général Billotte, au temps de Gouraud, avait su les prendre et leur inspirer confiance ; pourquoi changer si souvent les hommes qui ont réussi dans une entreprise difficile? Les Bédouins, alors comme aujourd'hui, étaient divisés en deux classes : les nomades des grandes tentes qui faisaient des apparitions temporaires pour paître leurs troupeaux et acquittaient un droit de pacage, et les sédentaires formant de petits douars et s'adonnant à l'agriculture et à l'élevage.

Il me semble qu'à mesure que j'avance dans cette histoire des *Colonies franques de Syrie*, je vois plus clair dans la Syrie moderne. Les changements ne sont point considérables. Les transports mêmes ne sont guère plus rapides. Songez que les bateaux à voiles (on ne louvoya qu'à partir du XIIe siècle), suivant la côte d'Italie, relâchant à Messine, passant à Crète et à Chypre pour mettre le cap sur Acre, ne dépassaient pas dix-huit jours de traversée. La flotte de saint Louis, qui était considérable et embarrassée de convois, mit vingt-trois jours pour aller d'Aigues-Mortes à Chypre. Un peu plus tard, avec vent favorable et chemin direct, on comptait seulement quinze jours. Presque une concurrence pour nos messageries.

Mais, tandis que nous trouvâmes, lors de l'occupation de la Syrie par la puissance mandataire, nos écoles d'Orient et notre université de Beyrouth, fondées par les missions, qui entretenaient ensemble notre influence et notre enseignement et qu'il ne serait pas malaisé de rattacher à travers les siècles à nos institutions du moyen âge, les Croisés avaient trouvé une Syrie en plein mouvement intellectuel. Leur sagesse fut de ne pas contrarier cet essor, mais au contraire de s'y associer. La science arabe avait ses centres principaux à Mossoul, à Bagdad, à Damas et au Caire. Édesse, après la conquête hellénique, avait été le foyer littéraire des Syriens. Du temps des Croisés, Antioche et Tripoli connurent les écoles les plus florissantes. Là, les docteurs ecclésiastiques et laïques répandaient les progrès que les Arabes avaient imprimés aux sciences naturelles et mathématiques. Aboulfarady (Grégoire Bar-Hebrens), le plus éminent écrivain syrien du moyen âge, appartenait à l'école de Tripoli. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages philoso-

phiques tout pénétrés d'Aristote. On voit en lui un précurseur de saint Thomas, mais tandis que cette partie de son œuvre est périmée, nous consultons encore pour l'histoire orientale ses trois grandes chroniques : Chronique arabe, Chronique de la Syrie, Chronique ecclésiastique. La noblesse latine eut le grand mérite de participer sur place à cette floraison de l'intelligence syrienne. Les chevaliers se passionnèrent pour l'étude de l'arabe (le prince Homfroy de Toron servait d'interprète entre Richard Cœur-de-Lion et le prince Malek-el-Adel, lors des entrevues d'Assoub), pour celle du droit et des coutumes féodales, pour les sciences exactes, et surtout peut-être pour la géographie où ils utilisèrent les travaux des astronomes et des géographes arabes, ainsi que les relations des navigateurs et des marchands. Au xe siècle, l'astronome Aboul-Mafa avait déterminé à Bagdad, six cents ans avant Tycho-Brahé, la variation lunaire. Il avait déjà à sa disposition des instruments perfectionnés : l'astrolabe, le sextant. La trigonométrie, la géométrie étaient déjà poussées très loin. Nul doute que la cartographie n'ait avancé en France sous l'impulsion venue d'Orient.

La médecine était particulièrement enseignée à Antioche, à Tripoli et à Jérusalem. Les Croisés, qui avaient eu recours aux médecins syriens, nestoriens, jacobites, juifs ou musulmans, les avaient appréciés et s'étaient mis à leur école. Leur méthode venait des Grecs. Elle s'appuyait principalement sur la connaissance des sciences naturelles, sur la vertu des simples, mais elle était gâtée par toutes sortes de croyances miraculeuses, telles que le pouvoir des gemmes, etc. « Le médecin entreprenait des *cures à forfait*, il était responsable de la vie et de la mort de ses malades et de l'effet des remèdes appliqués. Mais il avait le droit de faire « en la cour » la preuve que le malade n'avait pas obéi à ses prescriptions. S'il s'agissait d'un serf, le médecin devait en payer la valeur; si c'était un Franc libre, il pouvait être pendu et ses biens confisqués. » Sage mesure pour obtenir des guérisons immédiates.

Sur le développement du commerce, sur l'art industriel (céramique de Jaffa, de Barut, de Tyr, de Damas; étoffes de soie de Damas, d'Antioche, de Tarse, moires de Tripoli; verreries de Tyr, d'Antioche, d'Hébron, de Tripoli, de Damas, d'Acre; cuivres et vases damasqués à Damas, Alep, Tyr, Mossoul; orfèvrerie de Jérusalem où les lapidaires se servaient

du diamant pour graver la pierre dure (1); industrie du fer dans le Liban et en petite Arménie; importation des brocarts de Mossoul et de la Perse, des tapis de Bagdad, de Perse, d'Asie Mineure (2); sur l'état des forêts, beaucoup plus riches alors qu'aujourd'hui où les Turcs, avant et surtout pendant la guerre, ont systématiquement déboisé la Syrie; sur les cultures agricoles et celles des vignobles, développées par les Croisés (3); sur les voies de communication dont les principales étaient les routes d'Acre à Jérusalem, d'Acre à Nazareth, d'Acre à Damas, de Tyr à Damas, leur amélioration, la construction des ponts, l'établissement des passages et des péages pour les caravanes; sur l'administration des finances (droits de douane, droits d'entrée, taxes sur les marchandises, péages acquittés par les caravanes, monopoles de certaines industries, droits d'ancrage perçus dans les ports, tailles acquittées par les indigènes; sur la frappe des monnaies et les ateliers de Tyr, Acre, Tripoli et Antioche (4) : les renseignements de Guillaume Rey sont si abondants et précis qu'ils permettent une évocation de l'ancienne Syrie. Mais dans ces divers domaines, les Croisés ne firent que perfectionner un état de choses existant. Loin d'atteindre la prospérité du pays, l'occupation l'accrut. Ce qui est de sa propre invention, par exemple, c'est le développement de l'assistance publique. Elle multiplia les hôtelleries, les hôpitaux, — ces hôpitaux qui faisaient l'admiration du grand historien arabe Ibn Djobaïr, — les léproseries enfin : pour le soin et la garde des lépreux, l'ordre religieux de Saint-Lazare fut créé. La charité que n'avait pas imaginée l'Islam, la Croix la réalisa, comme elle sanctifia les

(1) « L'Orient, dit le marquis de Vogüé, n'a jamais perdu la tradition antique de la gravure sur pierre », et il attribue à des artistes syriens les gravures sur pierres dures d'animaux héraldiques qui ornent les chatons de certaines bagues ayant appartenu à des seigneurs francs de Terre Sainte, comme l'anel d'Henry de Gournel.

(2) L'industrie des tapis aurait pris naissance dans un faubourg de Bagdad, Atahya, dont le nom arabe aurait été l'étymologie du mot tapis. Au XIIe siècle, les tapis veloutés étaient appelés en France *tapis sarrazinois*, par opposition aux tapisseries de haute lice qui se fabriquaient depuis longtemps en Occident. Cette industrie s'implanta dans le nord de la Syrie, à Tortose et à Safita.

(3) Une méthode de taille de la vigne en usage à Tortose permettait trois récoltes annuelles. Le produit des vignes était ainsi partagé : un tiers au propriétaire, deux tiers au vigneron.

(4) Les Italiens furent avec les Ordres du Temple et de l'Hôpital les grands banquiers des colonies franques. Les Génois avaient des banques à Acre, les Vénitiens à Césarée, les Pisans à Jaffa.

grands pèlerinages qui obtenaient la vénération des musulmans eux-mêmes, celui de Notre-Dame de Tortose dont Joinville rapporte les miracles, celui du mont Sinaï, celui de Notre-Dame de la Roche dont l'histoire naïve inspire une charmante page à Guillaume Rey.

Au nord-ouest et à quatre heures de Damas, sur les premiers contreforts de l'Anti-Liban, s'élève au sommet d'une colline escarpée le couvent grec de Notre-Dame de Sydnaïa : on le prendrait pour une forteresse à voir ses hautes et solides murailles de grandes pierres dorées par le soleil. A l'intérieur c'est un enchevêtrement de cours, de galeries, de bâtiments, d'escaliers, mais de la chapelle du moyen âge il ne reste plus qu'une petite abside, décorée de mosaïques, qui abrite encore la célèbre image de la Vierge connue sous le nom de Notre-Dame de la Roche. La légende en a été racontée par le pèlerin Thetmar. Une sainte veuve se retira dons les environs de Damas, en un lieu appelé Sardanaï : elle y bâtit un monastère où elle hospitalisait les pauvres pèlerins. Ainsi reçut-elle un moine de Constantinople qui gagnait la Terre sainte : elle le supplia de lui rapporter de Jérusalem une image de la Vierge. A Jérusalem le moine oublia sa promesse, mais, comme il sortait de la ville, il entendit une voix qui lui disait : « Comment reviens-tu les mains vides ? Où est l'image que tu as promis de rapporter à la sainte cénobite ? » Il rebroussa chemin et se procura l'objet de sa promesse. Au retour, ayant été sauvé de la désagréable rencontre d'un lion et d'une horde de brigands, il pensa qu'il était porteur d'une image miraculeuse et qu'il serait préférable de la rapporter chez lui. Il s'embarqua donc à Acre pour Constantinople. Une terrible tempête l'assaillit : il lui suffit d'élever l'image en l'air pour que la mer se calmât. Le navire égaré revint à Acre. C'était une claire indication de la volonté divine. Le moine retourna donc à Sardanaï, mais la veuve ne le reconnut pas. Il pensa en profiter pour ne pas remplir sa promesse. Quand il voulut sortir, il ne retrouva plus la porte du monastère qui avait disparu. Inquiet, il déposa son fardeau. Aussitôt il aperçut la porte. Comme il voulut, encouragé, remporter l'image, de nouveau plus d'issue. Deux ou trois fois le même phénomène se répéta. Vaincu par ce prodige, il se décida à remettre à la veuve la précieuse Vierge. Celle-ci, bientôt, sécréta un liquide qui guérissait les malades auxquels

on la donnait à toucher. La cénobite, estimant son oratoire trop petit, pria un prêtre de transporter l'image dans une autre chapelle plus vaste et mieux décorée, mais, comme il se disposait au transfert, le prêtre fut frappé d'apoplexie et mourut après trois jours. Dès lors, personne n'osa plus déplacer la Vierge qui sembla se revêtir de chair et prendre un aspect vivant : même, d'après le témoignage des Templiers et particulièrement du frère Thomas qui la voulut toucher du doigt, elle parut posséder de véritables mamelles qui versaient la liqueur miraculeuse. Notre-Dame de la Roche, Bethléem et Sainte-Catherine du Mont-Sinaï étaient les trois basiliques révérées par les Sarrasins.

J'ai voulu rafraîchir par ce récit le texte un peu sévère de Guillaume Rey. De ce tableau de la vie en Syrie et en Palestine aux XIIe et XIIIe siècles, quel enseignement ne pouvons-nous pas recueillir ?

A travers le temps, les Croisés nous distribuent des leçons d'instruction, de diplomatie, de politique, d'entente commerciale et industrielle, comme aussi de courtoisie, de générosité, de charité. Leur œuvre, brisée par leurs dissensions qui assurèrent le triomphe de Saladin, ne mourut pas tout entière. Les établissements religieux demeurèrent ou reparurent et, à partir de François Ier et de Louis XIV, les représentants de la France au Levant assurèrent le respect et l'observance des capitulations. C'est à ce passé glorieux et fécond en résultats que nous avons dû notre mandat sur la Syrie. Tels étaient notre influence et notre prestige en Orient qu'on y attendait aussi, après la guerre, notre mandat sur la Palestine. J'ai vu à Jérusalem des yeux pleins de larmes parce que nous n'étions pas venus. — Il y a des siècles, me disait-on, que nous vous espérions... Et ceux qui parlaient, en invoquant le langage des siècles, pouvaient en effet se prévaloir d'une continuité de fidélité, de vœux et d'espérances sur le même sol et dans la même maison. Ah ! ces voyageurs d'Orient dont je rappelle ici les impressions ou les travaux, ces voyageurs d'Orient dont je suis allé grossir la troupe, de quel regard consterné n'ont-ils pas suivi ces récents événements de Syrie où huit siècles d'histoire risquaient d'être jetés aux ténèbres ?

VII. — LA MISSION DE RENAN EN PHÉNICIE

Tous ces fameux archéologues, les Vogüé, les Waddington, les Mariette, les Clermont-Ganneau, les Guillaume Rey, ont rapporté d'Orient des dieux morts ou des symboles qu'ils ont pieusement déposés au Louvre, car la Syrie fut primitivement rebelle à la représentation des divinités par l'image et n'y vint que sous l'influence de l'Égypte et de la Mésopotamie. Le singulier et le tragique du voyage de Renan au Levant, c'est-à-dire sur le sol où les religions poussent comme des fleurs, c'est qu'au bord même du fleuve né des larmes de Vénus pleurant Adonis qu'elle a livré aux bêtes, il ait, seul de tous les voyageurs au service du passé, tenté de supprimer son propre Dieu, quitte à s'attendrir, comme la déesse au sanglier, sur le corps déchiré de sa victime.

Renan peut être considéré comme un initiateur en Phénicie, de même qu'un marquis de Vogüé en Syrie ; mais je ne désire analyser ici que l'état d'âme qui précéda la rédaction de la *Vie de Jésus*. Sur la crise religieuse de sa jeunesse, M. Pierre Lasserre nous a donné des lumières nuancées, et sur l'incertaine doctrine du devenir les récents commentaires de M. Jacques Boulenger tendent à nous montrer qu'elle relève plus de la critique que de la métaphysique (1). Plus simplement, comme la tombe d'Henriette Renan à Amschitt et la maison de Renan à Ghazir sont devenues, au-dessus de la mer syrienne, des pèlerinages renaniens, j'ai été amené sur place à imaginer le Renan de 1861 écrivant la *Vie de Jésus*.

Quand il est chargé d'une mission scientifique en Syrie, à la fin de 1860, après l'expédition du général d'Hautpoul qui a libéré les Maronites et refoulé les Druses dans le Haouran, Renan a trente-sept ans, et il est à la fois célèbre et inconnu. Célèbre parmi les initiés, à peu près inconnu du grand public. Depuis qu'il a obtenu, au concours de linguistique, le prix Volney pour un mémoire sur les langues sémitiques (complété et publié en 1858 sous le titre : *Histoire générale et systèmes comparés des langues sémitiques*), il a rencontré de grands succès de philologie : l'Institut a couronné son mémoire sur

(1) V. Pierre Lasserre, *la Jeunesse d'Ernest Renan*, tome Ier (Garnier édit., 1925). Jacques Boulenger, *Renan et ses critiques* (Éditions du siècle, 1925.)

l'*Étude de la langue grecque au moyen âge*; d'une mission en Italie, il a rapporté les éléments d'un travail sur la philosophie arabe : *Averroès et l'averroïsme* (1852). En 1851, il est attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale et en 1856 il est élu à l'Académie des Inscriptions (à trente-trois ans) au fauteuil laissé vacant par Augustin Thierry. Des fouilles de Biblos en Syrie il rapportera sa *Mission de Phénicie* (1864-74) et le *Corpus Inscriptionum semiticarum*. Tous ces travaux mystérieux et érudits le vouent à une renommée étroite et vénérable. Personne ne soupçonne, quand il part, qu'il va rapporter d'Orient la *Vie de Jésus* et le plan des *Origines du christianisme*. Personne n'a deviné qu'il subira, — d'ailleurs volontiers, — au retour le sort éclatant des fondateurs ou des destructeurs de religions. Personne, et surtout pas l'Empereur qui l'envoie, et qui désirerait d'autant moins énerver les catholiques qu'il dissimule savamment avec Cavour la menace sur Rome. Personne, mais lui-même?

Lui-même a traversé, pendant les quatre années passées aux séminaires d'Issy et de Saint-Sulpice, le drame intime le plus amer, sinon le plus douloureux, celui d'une pensée qui se détache de la foi sous l'empire du sourd travail intellectuel entrepris à travers les études de la philosophie, de la théologie et de l'exégèse biblique, et non pas, comme il arrive à la jeunesse, aux appels du cœur, des sens, ou sous la pression de l'atmosphère ambiante. C'est une lente et profonde séparation, assez comparable à ces divorces entre époux qui n'ont rien à se reprocher et se reconnaissent trop différents pour vivre ensemble.

Cette crise intérieure a eu son confident, ou plutôt sa confidente. On connaît l'enfance et la jeunesse de Renan : son père mort en mer quand lui-même n'a que cinq ans; sa mère revenue à Tréguier et reprenant un petit commerce. L'homme de la famille, ce n'est pas Ernest, ni Alain l'aîné; c'est Henriette qui a douze ans de plus qu'Ernest, qui renonce au mariage pour élever le petit frère dont elle a deviné l'intelligence, qui se fait institutrice à Tréguier, puis à Paris, puis en Pologne et qui envoie ses appointements à la maison familiale. N'en faites pas une courageuse virago; ne l'imaginez pas sans charme féminin. Sa tendresse fraternelle est toute passionnée des sentiments refoulés en elle, et surtout de maternité, mais

elle demeure clairvoyante et raisonnable aussi. Elle est à l'avant-garde, elle prépare les voies. La première, elle s'est libérée de toute foi positive. Mais, explique M. Victor Giraud qui lui a consacré dans sa collection des sœurs de grands hommes une étude pénétrante (1), elle reste assoiffée de moralité intime et de noblesse personnelle. Ses voyages en Allemagne et en Autriche avec ses élèves lui ont révélé la philosophie de Kant et d'Hegel, et son frère, au séminaire d'Issy, puis à Saint-Sulpice, lui en doit à son tour la révélation. Quand il lui fait part de ses premiers doutes, elle se réjouit et l'approuve. Si elle ne lui conseille pas la rupture, elle se déclare prête à l'assister au cas où il y viendrait. « Il est indéniable, écrit M. Victor Giraud en se référant au témoignage de Marcelin Berthelot sur Ernest Renan, qu'une volonté plus forte que la sienne a précipité, encouragé, dirigé son évolution personnelle, supprimé, annihilé ou brisé les obstacles qui l'eussent retardée ou peut-être arrêtée dans son cours. On n'oserait pas affirmer que, sans Henriette, Renan eût été prêtre et qu'il fût resté chrétien. Et pourtant... » Et pourtant ç'eût été pire. Tôt ou tard, il eût joué avec les mystères. Il y avait en lui un démon d'ironie sacrée qu'Henriette n'a pas connu. Elle l'a contraint à plus de franchise envers soi-même; elle ne l'eût jamais encouragé à ces jeux où il s'est complu après sa mort. Elle a dû goûter jusqu'à l'ivresse cet *Avenir de la science* qu'il écrivit à vingt-cinq ans dans l'enthousiasme d'une foi nouvelle et ne publia que quarante ans plus tard. Elle n'est certainement pour rien dans le ton ironique de la *Vie de Jésus*. Le Renan couronné de pampres n'est pas son Renan.

Quand il rompt enfin avec Saint-Sulpice, elle le pousse à prendre ses grades universitaires. Cependant, épuisée par une vie trop dure et un climat cruel, elle tombe malade à Varsovie. Son œuvre n'est-elle pas achevée? Son frère, son enfant, libéré, libre, marche résolument dans le chemin de la science. Comme elle aimerait, pourtant, le revoir! Il vient la chercher, il la ramène à Paris, et les voilà qui s'installent ensemble rue du Val-de-Grâce. Elle est payée de ses peines. Années heureuses, années fidèles, années douces et limpides. Elle est son secrétaire, son conseil, son critique. Elle le détourne des *images*

(1) *Sœurs de grands hommes : Henriette Renan*. Voyez la *Revue* du 1er juillet 1925.

violentes, des *expressions nouvelles* et le pousse à la correction du style. « Tout me prédisposait au romantisme de l'âme et de l'imagination », a-t-il écrit. Henriette l'a calmé, l'a modéré, l'a clarifié. Faut-il entendre qu'elle l'éteignait? Était-elle insensible à l'art, aux mille grâces de la forme ? « Un trait qui la blessa dans mes écrits, confesse Renan, fut un sentiment d'ironie qui m'obsédait et que je mêlais aux meilleures choses... » Il ajoute qu'il le lui sacrifiait. Dès qu'elle fut décédée, il se rattrapa. Pour avoir trop souffert, elle n'avait pas le sens du ridicule. Le ridicule l'affligeait. Elle eut toujours la religion du malheur. « C'était une sainte, dit-il encore, moins la foi précise au symbole et les étroites observances. »

Seulement, elle ne lui suffisait plus, malgré la communion de leurs pensées, et même elle l'ennuyait. Elle s'en rendait compte et le voulait marier. Il se fiança tout seul avec Mlle Cornélie Scheffer, ce qui la tourmenta cruellement. Il y eut tout un drame de jalousie fraternelle, et finalement c'est Henriette qui installa le jeune ménage avec ses économies, mais elle y resta. « Chacune d'elles, à sa manière, déclare Renan, fut tout pour moi. » Car dans l'admirable livret qu'il consacra à sa sœur morte (1), il analyse avec une sûreté affectueuse le caractère de celle qu'il vient de perdre.

En 1860, Renan reçut de l'Empereur l'offre d'une mission scientifique en Phénicie. Il l'accepta avec empressement et il emmena Henriette qui le débarrasserait de tout souci matériel. Mme Renan les devait rejoindre. Elle les rejoignit en effet, mais pour rentrer en France au moment des chaleurs (juillet 1861). Le frère et la sœur, sauf cette visite de quelques mois, avaient repris leur vie commune du Val-de-Grâce. Mais au lieu du jardin des Carmélites de la rue d'Enfer, ils avaient devant eux un paysage incomparable. La prose de Renan chante dans ma mémoire. Écoutez plutôt ces cadences : « Rien n'égale, en automne et au printemps, le charme de la Syrie. Un air embaumé pénètre tout et semble communiquer à la vie quelque chose de sa légèreté. Les plus belles fleurs, surtout d'admirables cyclamens, sortent en touffes de chaque fente de rocher; dans les plaines du côté d'Amrit et de Tortose le pied des che-

(1) *Henriette Renan, souvenir pour ceux qui l'ont connue* (publié à 100 ex. à la fin de 1862, puis republié en 1895 : *Ma sœur Henriette* (Calmann-Lévy). — A compléter avec la correspondance du frère et de la sœur avec Berthelot.

vaux déchire des tapis épais composés des plus belles fleurs de nos parterres. Les eaux qui coulent de la montagne forment avec l'âpre soleil qui les dévore un contraste plein d'enivrements. » Pour cette musique et ces couleurs, Renan sera toujours cher à ceux qui ont parcouru après lui les paysages syriens.

Le frère et la sœur s'installèrent d'abord à Amschitt qui est à trois quarts d'heure de Byblos, lieu des fouilles, chez le maronite Zakhia. C'est de là qu'ils entreprirent le voyage de Palestine. Au retour, Henriette se trouvant éprouvée par l'été, il l'emmena un peu plus haut sur un contrefort du Liban, à Ghazir où ils occupèrent une petite maison avec une jolie treille. Ghazir est demeurée pour lui le plus beau lieu du monde, avec la verdure des vallées et la mer lumineuse. Là il écrivit dans l'ivresse la *Vie de Jésus*. Henriette en aurait été la première lectrice et la confidente. « Le soir, raconte-t-il, nous nous promenions sur notre terrasse, à la clarté des étoiles ; là, elle me faisait ses réflexions, pleines de tact et de profondeur, dont plusieurs ont été pour moi de vraies révélations. Sa joie était complète et ce furent là sans doute les plus doux moments de sa vie. Notre communion intellectuelle et morale n'avait jamais été à un tel degré d'intimité... » Mais est-il bien sûr de lui avoir lu autre chose que des morceaux? Ou si elle a connu le texte intégral, — intégral à ce moment-là, — est-il bien sûr de ne l'avoir pas revu et corrigé et de n'y avoir pas ajouté, après elle, tous ces traits qu'elle lui retranchait? Ou encore était-elle parvenue à un tel oubli de la foi de son enfance qu'elle ne vît dans l'ouvrage fraternel que poésie, lyrisme, effusion, tendresse. Quelle que soit l'hypothèse admise, elle n'a pas connu la *Vie de Jésus* telle qu'elle a paru, ou elle ne l'a pas comprise. L'ironie de Renan lui est demeurée étrangère.

Cependant, le 15 septembre, bien qu'elle fût déjà fatiguée, comme il devait se rendre à Gébeil pour le transport des sarcophages, il l'emmena à Amschitt. « Après le dîner, dit-il avec des caresses et des musiques dans la voix, nous passâmes une partie de la nuit sur la terrasse de la maison de Zakhia. Le ciel était admirable : je lui rappelai ce passage du livre de Job où le vieux patriarche se vante, comme d'un rare mérite, de n'avoir jamais porté la main à sa bouche en signe d'adoration quand il voyait l'armée des étoiles dans sa splendeur et la lune

s'avancer avec majesté. Tout l'esprit des cultes antiques de la Syrie semblait ressusciter devant nous. Byblos était à nos pieds; vers le sud, dans la région sacrée du Liban, se dessinaient les dentelures bizarres des rochers et des forêts du Djébel-Moussa, où la légende plaçait la mort d'Adonis: la mer, se courbant au nord vers Botrys, semblait nous entourer de deux côtés. Ce jour fut le dernier jour pleinement heureux de ma vie : désormais toute joie me reportera vers le passé et me rappellera celle qui n'est plus là pour la partager. » Toute joie pure et sans mélange, aurait-il dû préciser, car il en connaîtra d'autres, plus troubles mais plus ardentes, venues de ce dilettantisme intellectuel qui n'était pas dans la nature d'Henriette et que même elle eût détesté.

Puis le mal augmenta, et lui-même tomba malade. Ses dernières paroles furent de tendresse, et même elle tenta de mesurer cette tendresse fraternelle incommensurable. Elle mourut le 24 septembre (1861). Au début de son livre de souvenirs, Ernest Renan rappelait cette scène de son enfance où déjà il exerçait sa petite tyrannie sur la grande sœur complaisante : « Quand elle sortait parée pour aller aux réunions des jeunes demoiselles de son âge, je m'attachais à sa robe, je la suppliais de revenir; alors elle rentrait, tirait ses habits de fête et restait avec moi. Un jour, par plaisanterie elle me menaça, si je n'étais pas sage, de mourir; et elle fit la morte, en effet, sur un fauteuil. L'horreur que me causa l'immobilité feinte de mon amie est peut-être l'impression la plus forte que j'aie éprouvée, le sort n'ayant pas voulu que j'aie assisté à son dernier soupir. Hors de moi, je m'élançai et lui fis au bras une terrible morsure. Elle poussa un cri que j'entends encore. Aux reproches que l'on m'adressait, je ne savais répondre qu'une seule chose : « Pourquoi donc étais-tu morte? Est-ce que tu mourras encore? » A Amschitt il ne pouvait plus la réveiller, mais il mordit au fruit de l'arbre de Science qui le devait rendre égal à Dieu, ou plutôt qui devait rendre Dieu tributaire de son esprit. La dernière et émouvante invocation qu'il adresse à Henriette perd avec éloquence la substance humaine dans la substance divine, mais plus tard il fera le contraire et Dieu ne sera plus que le concept humain projeté dans l'éternel devenir : « O cœur, écrit-il, où veille sans cesse une si douce flamme d'amour; cerveau, siège d'une pensée si pure; yeux charmants

où la bonté rayonnait, longues et délicates mains que j'ai pressées tant de fois, je frissonne d'horreur quand je songe que vous êtes en poussière. Mais tout n'est ici-bas que symbole et qu'image. La partie vraiment éternelle de chacun, c'est le rapport qu'il a eu avec l'infini. C'est dans le souvenir de Dieu que l'homme est immortel... » Lady Hester Stanhope en Orient, pour consoler Lamartine de la mort de Julia à Beyrouth, lui proposait la métempsychose : sans doute la jolie enfant disparue serait-elle changée en fleur (1). Ernest Renan imagine, dans son amour fraternel, une immortalité dans les nuages qui n'est elle-même qu'une poussière lumineuse.

Henriette fut ensevelie à Amschitt, dans le caveau offert par Mikhaël Tobia, à l'extrémité du village et « à l'ombre de beaux palmiers ». Son frère l'y laissa et ne la fit pas revenir en France. A quoi bon la déposer dans nos « tristes cimetières »? — « Qu'elle m'attende donc, ajoute-t-il, sous les palmiers d'Amschitt, sur la terre des mystères antiques, près de la sainte Byblos. » Il ne se pressa pas de la rejoindre et ne revint jamais. Il ne fit graver aucune inscription. Le tombeau d'Amschitt est aujourd'hui un lieu de pèlerinage. Maurice Barrès y est allé, un peu pour expier les irrévérences des *Huit jours chez M. Renan.* Jules Lemaitre n'a-t-il pas regretté pareillement d'avoir représenté l'auteur des *Origines du christianisme* sous les traits d'un compère de revue? Et cependant tous deux n'avaient-ils pas surpris un secret? Barrès a trouvé sur place des légendes déjà embrouillées sur la vie de Renan et de sa sœur à Amschitt et à Ghazir, et de ces anecdotes terre-à-terre qui nous amusent toujours chez les grands personnages. Seulement, autour de la tombe d'Henriette, il n'y a pas de palmiers, il n'y en a jamais eu. Barrès, pieusement, tenta de les planter, comme la mère de Lamartine fit pousser un lierre sur le mur de Milly pour justifier une poésie de son fils (2). MM. Jérôme et Jean Tharaud; à leur tour, sont allés à Amschitt : avec leur art de préciser les détails, ils y ont vu « un gros homme, un peu essoufflé, descendre de sa mule et l'attacher dans la cour » (3).

De Beyrouth, pour se rendre à Amschitt, on suit la route

(1) *Lady Hester Stanhope en Orient*, par Paule Henry-Bordeaux (Plon édit.), t. II.
(2) *Une enquête aux pays du Levant*, par Maurice Barrès (Plon, édit.), t. Ier.
(3) *Le chemin de Damas*, par MM. Jérôme et Jean Tharaud (Plon, édit.).

de Tripoli qui tantôt coupe des vergers de bananiers et de mûriers, et tantôt monte et descend les contreforts abrupts et rocailleux du Liban qui traînent jusqu'à la mer. Après Gébeil (Byblos), on quitte le bord de la mer pour prendre un chemin en pente à travers des champs de rochers, puis ces rochers s'animent et bientôt surgissent des figuiers, des palmiers à longue tige qui ressemblent à des cyprès (il y en a), des maisons à terrasses ou à toits de tuiles rouges. C'est Amschitt renommée pour ses figues. Au sommet de la colline, d'où se déploie le paysage de pierres et d'eaux, se découvre la chapelle maronite : un cube surmonté d'un clocheton. Dans le voisinage quelques monuments funéraires sont assemblés, dont celui de la famille Tobia qui abrite les restes mortels d'Henriette Renan abandonnée. C'est un lieu sans tristesse d'où la vue est belle, d'un côté sur les pentes du Liban que les maisons assiègent et de l'autre sur le golfe charmant de Byblos. C'est en vain que j'ai voulu y méditer sur la mort. On n'y entend qu'une chanson de vie. C'est en vain que Vénus cherche dans le voisinage le corps d'Adonis. Adonis est ressuscité.

Ghazir est plus beau encore. On y arrive par une route aux virages rapides, car le village, — autrefois la ville, — est déjà dans la montagne. De là, on domine la baie enchanteresse de Djouni, célébrée aussi par Flaubert qui aurait souhaité d'y vivre. On m'a montré la maison de Renan, on m'en a même montré deux, l'une où l'on accède par un petit pont recouvert de vigne, — la treille dont il a parlé, — et l'autre, probablement plus authentique, mais qui n'a pas de treille. C'est le paysage qui importe. Les terrasses se ressemblent : même disposition des lieux, même vue tournée du côté de la mer. Là, il rêva et écrivit la *Vie de Jésus*. On m'a raconté aussi bien des récits transmis oralement et qui ne s'adaptent pas toujours au personnage. Mieux vaut les laisser tomber et se contenter du livre. Les livres sont le plus sûr témoignage d'un écrivain. On peut se composer un visage dans ses mémoires et jusque dans ses lettres : on ne triche pas avec son œuvre. C'est là que le fond apparaît. Le vrai Renan n'est-il pas dans l'esprit même de la *Vie de Jésus* ?...

« Une belle âme, écrit M. Henry Bidou, vit dans l'ignorance d'elle-même : c'est ce qui lui permet d'être belle. » Une âme forte ose se connaître. Le démon familier de Renan, c'est le

goût de la délectation intellectuelle. Henriette l'avait endormi avec le travail d'érudition, avec le sérieux de la philosophie allemande, et même avec une morale poussée jusqu'à l'immolation à la tâche scientifique. Mais la chaleur syrienne l'avait déjà réveillé. Et quand Henriette ne fut plus là pour le combattre, le survivant s'émancipa. Enfin il osa, n'étant plus contraint. A mon idée, la *Vie de Jésus*, telle qu'elle a été publiée, est postérieure à la mort d'Henriette, ou tout au moins a été remaniée. Il ne faut toucher aux dieux qu'avec précaution. Et surtout au Dieu toujours vivant. Et surtout quand on l'a approché de très près.

Les sirènes, nées dans les eaux de la Grèce, ont suivi le chemin de mer. Comme de hardis navigateurs à la recherche de terres nouvelles, elles ont gagné les côtes armoricaines. Là, dans un climat plus froid et sous un dôme de nuages, leur nudité a paru plus lumineuse et leur voix plus caressante et plus imprégnée de voluptueuse langueur. Ainsi ont-elles attiré tour à tour un Chateaubriand vaincu par le désir, un Lamennais vaincu par l'orgueil, un Renan, plus fin et délicat, mais plus sensible à la délectation suprême, celle de l'esprit. Et Renan a suivi les sirènes qui l'ont conduit jusqu'en Palestine et en Syrie.

De Ghazir il pouvait apercevoir les tours ravinées qui s'échelonnent le long de la mer et qui servirent à transmettre de Jaffa à Byzance les signaux d'Hélène pour annoncer à l'empereur Constantin la découverte de la vraie Croix. Chaque année, le 13 septembre, ces tours sont illuminées en souvenir du message divin. Et le contour de feu court au pied de la maison de Renan et du tombeau d'Henriette...

HENRY BORDEAUX.

(A suivre.)

IMPRESSIONS CINGHALAISES

COLOMBO

LE PALACE

A peine débarqué, le *rickshaw*, minuscule voiture à deux roues, m'entraîne vers l'hôtel. Entre ses brancards, un jeune Cinghalais aux cheveux de fille, nu sous un pagne que la sueur plaque à son dos, trotte comme un cheval dont il a la robe luisante. D'autres trotteurs nous croisent et saluent mon coursier d'un rire de porcelaine. Encore une petite rue, une autre, et nous sortons de Colombo par un chemin cramoisi dont, à perte de vue, le tapis enflammé longe une mer bleue comme un drapeau. Face à la mer, au bout de la jetée de sang, là où d'innombrables rickshaws stationnent, leurs coursiers humains au repos, une caserne jaune : c'est le *Palace*.

En robe blanche, ses cheveux huileux relevés par un peigne fourchu, un boy, sculpté dans un marron, et dont les cils semblent postiches, tire et pousse de ses doigts maigres aux ongles teints le jeu d'orgue de la cage d'ascenseur.

Quelques compagnons de bateau s'épongent, « *too hot for words* », et, automatiques, se distribuent aux divers étages, « *See you later on* ». Un dernier bond. Me voici au septième

Un couloir nocturne s'ouvre comme un tunnel.

Devant chaque porte, pareilles à de longs vases de cuivre, des bottes d'officiers anglais attendent des fleurs. Parfois, des chaussures martiales, voisinant avec de petits souliers, indiquent que la chambre est conjugale.

Huit heures du matin. L'hôtel qui dormait se réveille. Des pyjamas, derrière les portes, réclament leur breakfast. Sur une chambre qui ronfle, il y en a deux qui sonnent.

Copyright by F. de Croisset, 1926.

Ce tunnel va-t-il continuer longtemps?

Soudain, je recule, terrifié : un angle droit nous a fait bifurquer sur une terrasse incandescente. Vais-je vraiment loger derrière cet incendie blanc? Le boy baisse les cils et je mets mes lunettes.

— *Your room, Sir.*

Sous les toits, ma chambre est foudroyée de lumière. Un courant d'air brûlant fait danser les stores noirs de mes trois fenêtres, que des mouettes criardes balaient de leurs ailes triangulaires. Le lit n'a pas de moustiquaire, le plafond pas de ventilateur. Une trombe d'air humide décourage ici les moustiques. Quelques lézards, sur mon mur trop blanc, guettent les mouches. La lumière m'aveugle. Le bruit du vent m'irrite. Je ferme les fenêtres pour apaiser les stores : aussitôt, j'étouffe. J'ouvre à nouveau les fenêtres, afin de respirer. Le moindre geste devient un sport.

Cris d'oiseaux. Gémissements de la mer tourmentée. Appels des coureurs de rickshaws. Chansons stridentes. J'écoute, oppressé, les bruits de l'exil. Vais-je, pour la première fois, regretter d'être venu à Colombo en avril? Je m'assieds, amolli. Mais ma chaise qui brûle me redresse. Que faire? Un bain! Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt?

Maintenant, les bras en croix sous ma douche, je me sens l'âme pleine d'espérance. Mais l'eau est avare, tiède et terreuse. L'impression d'être sous un compte-gouttes! Une énorme araignée velue pend du plafond, comme une ampoule noire.

Découragé, je regagne ma chambre. Si encore j'avais un livre, ou de l'eau de Cologne!...

Comme nous nous sentons seuls, dans une chambre d'hôtel, quand nos bagages ne sont pas encore montés!

LA VILLE INDIGÈNE

Il n'y a pas de ville indigène. Il n'y a qu'un ensemble de villages éparpillés dans la jungle et qui baignent, humides, dans une ombre lumineuse et verte.

Ni rues, ni ruelles, mais de larges avenues de verdure que voûte, comme une nef, le dôme naturel des feuilles.

Rouges, jaunes ou indigo, les petites maisons de boue, bariolées comme des masques, sont coiffées d'un toit de roseaux

qui, incliné, les protège d'une courte visière. Elles n'ont qu'un étage et pas de façade. Ni fenêtres, ni portes. La maison, béante derrière ses frêles colonnades, bâille au public comme une chambre de théâtre. Autant de maisons autant de boutiques où, sur sa natte, le marchand, accroupi, exerce un métier millénaire. Mais le potier, encadré d'amphores, le vannier, de corbeilles, le marchand d'eau fraîche, de ses outres, le fruitier, de ses régimes, chacun, immobile, semble poser pour son enseigne.

Les barbiers abondent. C'est un art savant. Chaque caste se fait raser selon son rite.

De profil, assis sur leurs talons, et comme surgis d'un bas-relief égyptien, le barbier et le patient, se faisant vis-à-vis, opposent deux angles droits. Le client, offrant son crâne, se prosterne, tandis que le barbier, le buste immobile, rase à bout de bras la portion rituelle.

Mon chauffeur aux longs cheveux crie et corne pour écarter la foule. Un gros bonze de saindoux, vêtu d'une robe soufrée, et qui abrite un crâne rasé sous un parapluie noir, détale. Sur sa civière de roseaux, porté par deux coureurs de bronze, un cadavre nous « gratte ». Soufflant dans d'aigres trompettes et frappant sur de longs tambourins, la famille suit, essoufflée. Les mêmes bœufs bossus qu'à Bombay, piqués par un conducteur tamyl, traînent des chariots cylindriques à l'abri desquels toute une famille dort, balancée.

Mon chauffeur tempête. De jeunes Cinghalais, aux chevilles grêles, barrent la route d'une chaîne élastique. Un camélia à l'oreille, ils se tiennent par le petit doigt, comme des marins permissionnaires. La chaîne casse. Je me retourne pour les voir. Le henné qu'ils mâchent farde leurs lèvres, et tous rient d'un rire trop rouge.

Maintenant, au milieu de la route, une longue théorie de jeunes Cinghalaises égrène un collier de couleurs.

Drapées de linges éclatants, le front cerné de perles d'or, des bracelets à leurs chevilles plus étroites que leurs poignets, elles se dirigent vers le temple. Leurs paniers de fleurs en équilibre, elles passent, légères, coiffées de leurs offrandes.

— Pas possible avancer dans pareil encombrement, me dit le chauffeur, en panne devant un acacia écarlate.

Je descends. L'avenue s'allonge, ténébreuse, bordée de suryias, qui sont les arbres du soleil. Leurs fleurs mystiques n'atteignent leur splendeur qu'en se fanant. Un suryia qui meurt flambe toute la nuit comme une aurore.

Pour atteindre le marché, nous traversons une lagune. Sa lourde eau cireuse miroite sous un rideau de moustiques. Des blanchisseuses, dans ce bain jaune, trempent leur linge. Est-ce pour le teindre?

Des vautours d'eau survolent en criant le marché endormi. A côté de leurs poivrons, de leurs cédrats ou de leurs pastèques, tous les vendeurs sont couchés. Ici, l'heure du marché ressemble à l'heure de la sieste. Les volailles mêmes ne crient pas, comprimées dans leurs paniers de jonc.

Les acheteurs glissent, muets comme des figurants.

Des Malais aux visages assyriens, de grands nègres nus de jampadaires, des Cinghalais fragiles, se frôlent sans se mêler. Un amateur d'écaille, à qui un Chinois propose une tortue, l'achète, bouche close. Puis, sur place et sans l'achever, d'un large couteau scalpe sa carapace. La loi de Bouddha défend de tuer. Accroupis dans la halle au poisson, des bûcherons silencieux, tranchant à coups de hache leurs beaux animaux glissants, font voler des écailles roses et vertes. Affamés, des corbeaux en deuil happent ces confettis. Plus musclés que les Cinghalais, ces poissonniers sont des tamyls. Le cercle de Siva tatoue leur front sombre.

Et de toutes ces races, pas un cri ne monte, pas une exclamation, pas un rire. C'est un rendez-vous d'ombres. Et ce n'est plus un marché, c'est sa pantomime.

KANDY

LES ANTICHAMBRES DE LA JUNGLE

Le capitaine Hollicott, attaché à l'état-major de Colombo, et que pendant la guerre, j'avais rencontré à Ypres, doit venir me chercher ce matin, pour monter à Kandy. Il est envoyé en mission spéciale à Trincomalee, et m'a invité à prendre place dans la Rolls de l'état-major. Depuis mon arrivée dans l'île, important, cordial et grondeur, il veille impitoyablement sur moi. Athlétique, le teint cuit sous des cheveux de paille, Hollicott a trente ans. Il s'est cassé deux dents en jouant au

polo. Il semble qu'elles doivent repousser. Il a appris le français au collège et le parle avec quelque fantaisie.

Devant l'hôtel, la Rolls de l'état-major étincelle. Le jeune soldat au volant pourrait être le frère du capitaine ; ce sont les mêmes yeux bleus et le même visage net et hâlé.

Avant trente ans, et après soixante, tous les Anglais se ressemblent. Entre temps, il y a une trêve.

La piste, déblayée à coups de hache, troue la jungle. Nous roulons sur un sol spongieux où mille choses vertes rampent, volent ou sautent.

Le soleil ne se voit nulle part, et sa réverbération est partout. Rien n'est éclairé et tout étincelle. Dans l'auto, Hollicott, ruisselant, ne bouge plus, photographié au magnésium.

Des deux côtés de la piste, la jungle nous cerne. Sa sombre masse invulnérable nous menace de ses rameaux velus, nous cherche de ses branches qui ont l'air de reptiles, nous agrippe de ses lianes qui ont l'air de pieuvres. Par ses ronces griffantes, par ses géantes épines, par le glaive de ses cactus monstrueux, elle nous attaque, silencieuse. Ses racines, débordant la piste, sillonnent le sol qu'elles creusent ou qu'elles crèvent, et grouillantes, s'enchevêtrent sous nos roues. Tandis que là-haut, la verte armée aux bras tordus, par-dessus la piste qu'elle ignore, reforme ses faisceaux en plein ciel.

— A la prochaine éclaircie, nous baisserons la capote, dit Hollicott qui, fouetté par un rhododendron, vient de remuer.

— Nous étoufferons davantage.

— C'est la soleil qui nous étouffe.

— Où ça, la soleil ? fais-je, excédé. Je lui montre un dôme vert à vingt mètres au-dessus de nos têtes : nous roulons sous une coupole.

— Enlevez votre casque, conseille Hollicott, gouailleur. Vous verrez.

J'enlève mon casque. Aussitôt une brûlure atroce. Je le remets, épouvanté! Hollicott éclate de rire :

— Vous n'êtes pas encore habitué. Et ceci n'est rien. C'est dans la jungle que vous « la sentirez passer! »

— La jungle? Mais nous y sommes!

— No. Pas la vraie. La vraie, c'est après Kandy, quand on redescend vers le centre.

Il réfléchit et reprend :

— Les touristes qui craignent la congestion cérébrale emportent du glace pilé dans un sac de caoutchouc. Mais en cette saison, il fond.

— Elle fond, dis-je machinalement. Glace est du féminin.

— Oui, répond Hollicott. Mais je ne parle pas de la glace, je parle du caoutchouc.

Enfin un village, mais un maigre village de boue, pris dans l'étau de la jungle. Nous avons insensiblement monté, car le pays est différent, marécageux au premier plan et, là-bas, escarpé. Séparant un fouillis de verdures, des rizières inondées escaladent la montagne de leurs gradins miroitants.

C'est le moment de baisser la capote. Nous descendons, mais dans une fusillade. Ce sont les quatre pneus qui viennent d'éclater, fraternels. Le village est alerté, et tout ce qui ne travaillait pas aux rizières surgit et nous entoure.

Voici le chœur des vieillards. Ils ont des barbes pacifiques, un torse nu sur un jupon et de tendres yeux d'antilopes. Leurs compagnes osseuses, au sourire ruiné, ratent leur entrée en haillons écarlates.

Voici le pas des jeunes filles qui, couvertes de tous leurs bijoux, déclarent ainsi loyalement leur dot. Drapées dans des cotons violents, les mères suivent, alourdies par leurs enfants nus qu'elles portent sur la hanche et maintiennent d'un bras cerclé d'or.

Grêles, tous les petits garçons et toutes les petites filles du village se sont approchés, effrayés, mais curieux. S'apprivoisant peu à peu, ils font la chaîne autour de l'auto, se tenant par le petit doigt, et, pour mieux l'admirer, écrasent contre les ailes leur gros petit ventre bouddhique.

Nous laissons le chauffeur se débrouiller avec les roues de rechange, et nous faisons quelques pas.

Quelle joie incomplète qu'un voyage en auto ! C'est un film qui tourne trop vite. A notre gauche, là où s'ouvre la sombre boucle de la jungle, je n'avais pas remarqué ces marécages qui fument sous un étrange parc aquatique. Jusqu'au pied des rizières où travaillent les buffles bossus, ils s'étalent avec leurs gaz, leurs tourbillons d'insectes et leurs bandes criardes d'oiseaux.

Nous avons atteint les marais, dont la couleur terreuse

prolonge traîtreusement celle du sol. L'eau épaisse est atone Elle est sans reflets et sans vie. Soudain, une grosse bulle d'air crève la vase et quelque chose de glissant passe, luit et s'enfonce dans une tempête de vagues poisseuses.

Comme nous regagnons l'auto, Hollicott m'arrête brusquement. Venant à notre rencontre, et dédaigneux de notre présence, un petit crocodile s'avance, placide. Mais pas l'ennuyeux crocodile des livres scolaires, — le classique tronc d'arbre qui a eu mal aux feuilles! Non. Ce crocodile qui passe est charmant. Il est vert et cuivre, avec des reflets d'or. Son ventre, plus clair, est en cuir mandarine. Il a l'air d'être relié. Remontés par un mouvement d'horlogerie, son cou et sa gueule, d'un seul tenant, se déplacent doucement de droite à gauche et de gauche à droite, mécaniques.

Il est merveilleusement imité.

Dans l'auto aux roues rajeunies, nous savourons enfin un air à peu près respirable. Nous ne sommes plus qu'à une vingtaine de kilomètres de Kandy, et nous commençons à voir les premières fougères, des fougères arborescentes plus hautes que les arbres de chez nous. Retour des rizières, de grands buffles passent, minuscules.

— Quand verrons-nous des éléphants? dis-je à Hollicott. Ici, c'est le seul animal qui soit à l'échelle.

Presque aussitôt, l'auto freine, les voilà.

Ils sont trois en file indienne, et plus hauts que des bananiers. Ils débouchent d'une piste transversale qu'ils encombrent, et, sur leurs larges pattes évasées, apparaissent solides comme des temples. Seul, celui de tête porte un cornac, mais tous deux semblent s'ignorer. Nu, ce cornac est un adolescent dont les épaules carrées et le torse droit brillent, métalliques. Dans son immobilité balancée, assis sur ses jambes repliées, son harpon en garde comme une lance, il ressuscite les guerriers puniques, et vingt-cinq siècles, soudain abolis, croulent sous sa jeunesse barbare.

Longtemps, le plus longtemps possible, sous les palmiers démesurés que leur présence amoindrit, je contemple ces monstrueux figurants qui semblent équilibrer le décor.

Hélas! ils ne sont plus sur la piste que d'imperceptibles points noirs et, maintenant, maudissant l'auto trop rapide, je

les regarde s'effacer. Mais aujourd'hui qu'après tant de mois je craignais de les mal décrire, voici que soudain, débordant la piste des parois de leurs flancs, ils s'avancent de nouveau à ma rencontre, avec leur démarche résignée et pompeuse de grands empereurs malheureux.

LES PARADIS MALÉFIQUES

Parée de son lac bleu et de sa pagode bouddhique, Kandy, l'antique capitale des rois cinghalais, n'est plus aujourd'hui qu'un village.

Ce village s'efforce d'être une ville et compte déjà trois banques, un café, deux hôtels modernes, un jardin botanique et une prison. Kandy aura demain son cinéma. Mais bien qu'elle se baptise cité et bariole sa rue unique d'affiches, elle a perdu l'ambition de s'agrandir. Elle sait bien qu'il n'est plus temps. Car depuis des siècles elle a laissé monter autour d'elle des barrières de palmes avec des barrières de fleurs, et la mouvante enceinte a ruiné ses beaux rêves de tramway. Désormais, gardée à vue, Kandy s'étiole. Et c'est ainsi que l'on peut voir, victime de ses verts remparts, une ville prisonnière d'un jardin.

Car ils sont exquis, ces jardins, exquis, mais combien effrayants, avec leur féroce douceur! Ils sont sauvages et ratissés et d'une violence hypocrite. Ils ont une grâce de tigre à qui l'on aurait mis des faveurs.

Mais surtout, avec leurs fleurs agrandies de cauchemar et leurs orchestres d'insectes, ils ont quelque chose d'enchanté.

Entrons-y. L'on songe aussitôt à des féeries persanes ou à nos vieux contes de Perrault. Quels nains jardiniers ont, sur ces pourpres allées, semé cette poussière de corail? C'est eux qui, à trois mètres au-dessus de nos têtes, ont inventé ces voûtes d'orchidées, et soufflé dans chacune d'elles pour la faire grossir comme une cloche. Eux qui ont fait pousser ces camélias à la hauteur d'une tour, afin de mieux masquer là-bas, au bout de l'allée chimérique, le château ventru de l'Ogre.

Dans l'ombre lumineuse de ces avenues charmées, des colibris font tournoyer des ballets de pierres précieuses. Mais leur ronde, sans doute, est-elle moins joyeuse qu'ensorcelée.

Et si, agitant leurs ailes d'émeraude, ces perruches jacassent et jacassent sur un bosquet de giroflées, c'est qu'elles sont de malheureuses princesses qui essaient de se raconter... Mais elles ont beau, gonflant leurs petites gorges miroitantes, se plaindre, pépier et crier, dans ces jardins maléfiques, l'on n'écoute jamais les oiseaux ! L'on n'entend que les insectes.

Ils sont là par milliers, par myriades, avec leur *jazz* diabolique.

Ils font grincer chaque branche et scient chaque tronc. Ils cognent sur des enclumes avec leurs terribles marteaux, et changent le jardin en chantier. Ils partent en pétards sur vos têtes, et vrombissent en toupies sous vos pieds. Ils déchaînent un sabbat de crécelles et font éclater dans l'air serein des orages de tambours. Ils crépitent, crissent, cornent, cassent, cliquettent, râclent, tapent, clouent, sonnent et tonnent dans un si redoutable vacarme qu'en dépit d'un tympan perforé l'on n'en peut croire ses oreilles.

Et ces musiciens ahurissants que l'on entend partout, on ne les aperçoit nulle part. Ils sont plus invisibles que l'orchestre de Bayreuth. Par le plus étonnant effort de mimétisme qu'ait jamais réussi la nature, ils s'identifient aux plantes, au sol, aux verdures. Camouflés, ils ajoutent des graviers rouges à la route, se tapissent sous les herbes dont ils copient la couleur. Ils se font écorce sur un tronc, pétale sur une fleur, épine sur la tige. Et leurs plagiats sont de tels chefs-d'œuvre que cette feuille d'arbre, que l'on s'apprêtait à cueillir, vous échappe, quitte l'arbre et se met à voler.

Mais tout ici copie, trompe, camoufle, — tout semble surnaturel. Ce serpent qui vous guette, enroulé à cet arbre, et qui chaque fois n'est pas un serpent, mais une liane. Et cette petite branche tordue que les nains ratisseurs ont oubliée sur la route, et qui cette fois n'est pas une branche tordue, mais bel et bien un serpent. Et ces fleurs qui, elles, ne sont ni des oiseaux, ni des papillons, mais des fleurs authentiques et qui, soudain, ouvrant une corolle vorace, happent des mouches qu'elles engloutissent et qu'elles digèrent.

J'échappe à ces jardins hallucinants et descends vers Kandy, quand, le cœur battant, je m'arrête : car le voilà, le voilà enfin, le Château de l'Ogre ou le Palais de l'Enchanteur !

Et qui d'autre, en effet, sinon un magicien retraité ou un vieil ogre dyspeptique eût pu imaginer cet effarant édifice, qui pose un chapeau chinois sur un gros œuf de prestidigitateur? Qui d'autre eût inventé ces petits canaux, ces ponts, ces remparts minuscules, tout cet exigu jardin japonais qui n'est là, dans cette nature gigantesque, que pour lui jouer un bon tour? Qui d'autre, enfin, commanderait à ces étranges serviteurs que j'aperçois maintenant sur les terrasses, drapés dans des toges couleur soufre, et abritant, pour qu'ils ne fondent pas trop vite, leurs crânes de suif sous des parapluies safran?

Chacun n'a qu'un bras, l'autre, truqué, se dissimule sous la toge. Que va-t-il sortir?

Mais hélas! il ne sort rien, car ce n'est pas le Château de l'Ogre ni le Palais du Magicien! Il n'y a plus d'enchanteurs en ce monde et plus de fées, et l'on voit encore l'oiseau bleu à Kandy, mais ce n'est plus qu'un oiseau-mouche!

Et l'édifice n'est pas non plus, en dépit de son blanc badigeon agressif, un cinéma ou un casino. Non! Près du lac, mais en retrait, c'est, avec ses murailles enflées comme la panse divine du Maître qu'elles vénèrent, le Temple, le fameux Temple qui recèle la Dent bestiale et sacrée de Bouddha.

Au premier abord, il est d'accueil débonnaire : mais l'on regarde ses sculptures et il effare, car avec son armée de monstres il est tout gardé de grimaces.

Et sitôt que l'on s'en approche, à peine remis du charivari des insectes, c'est, plus discordant, plus diabolique encore, un tel concert de trompettes sauvages, une telle offensive de tambourins frénétiques, de gémissements et de cris, que l'on se sauve vers l'hôtel, ce refuge, afin d'oublier un instant ces paradis maléfiques où les temples mêmes sont ensorcelés.

LE DÉLIRE DE LA FORÊT

C'est demain que nous prenons la jungle, la vraie, comme dit Hollicott. Et il n'est plus question de faire la route dans la Rolls de l'état-major. En effet, la piste qui mène à Sigiri et à Pollanarua s'oppose à tout véhicule qui ne soit pas haut perché sur roues, et c'est dans une antique petite Ford que nous allons traverser la grande forêt primitive.

Cette fois, nous partons à l'aube. Une légère vapeur

monte de la terre mouillée. Toutes les deux minutes, le chauffeur indigène essuie la glace embuée avec un haillon pourpre : son mouchoir. Je frissonne et pourtant j'étouffe : l'impression de rouler sous une serre où s'enrhumeraient des orchidées Jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il y ait une grande différence entre la jungle qui n'est pas la « vraie », et la vraie jungle où je me trouve.

Mais soudain, comme nous dévalons la montagne, je pousse un cri d'admiration.

Jamais je n'oublierai ce spectacle, mais, hélas! jamais je ne pourrai le décrire. Et à quoi bon ? puisque jamais un lecteur ne me croira qui n'a pas vu la jungle de Ceylan.

Des arbres qui ont l'air de bondir, de danser, de danser de joie, délirants de sève et de lumière. Des arbres qui s'enlacent, qui se tiennent par les branches, qui se rejoignent de rameau à rameau ; des arbres de toute espèce, groupés au gré de la fantaisie la plus folle, échelonnés au hasard de la montagne, par bouquets ou par boqueteaux, et que séparent des forêts de fleurs violentes ou des cactus plus hauts que nos peupliers. Tous, dans le matin vermeil, ont l'air ivre, étirent leurs bras, brandissent leurs fleurs, gonflent leurs fruits. Tous rivalisent à qui montera plus haut, toujours plus haut, vers la lumière nourricière.

Des bambous métalliques partent comme des fusées; des cocotiers font éclater en plein ciel leurs gerbes pluvieuses; des péronias dressent comme des baldaquins d'énormes plumes pourpres, d'énormes plumes qui sont des fleurs. Des taliputs hissent à trente mètres des candélabres de muguets. Des palmes gonflées d'azur suspendent des parachutes. Des canéficiers érigent des fleurs en or, et d'autres des bouquets de fruits bleus D'autres encore portent à la fois leurs fruits avec leurs fleurs, chargés comme d'immenses sapins de Noël. Des rhododendrons ont douze mètres et des pommiers-roses en ont vingt; et des arbres inconnus, inouïs, montent et flambent comme des incendies. De cette orgie de feuilles, de fleurs, de troncs, de branches, de plantes, s'exhale une joie lyrique, furieuse, passionnée, et l'air est moins embaumé qu'alourdi des fortes sueurs de cette foule végétale.

La piste descend en lacets l'incroyable montagne, et plonge à nouveau sous d'interminables tunnels de verdure. Aussitôt

qu'un embarras de racines nous force à ralentir, j'aperçois au pied des arbres des mangoustes et des légions de rats fauves, et partout, au hasard des branches, de noirs écureuils fourrés et brillants.

A dix heures, sous un ciel métallique et blanc, nous arrivons au *rest-house* de Sigiri où un breakfast nous attendait.

Sous le pankha, que manœuvre en toussant un vieillard poussiéreux, je déjeune d'un cachet de quinine, mais mon compagnon fait honneur au repas. Je le regarde avec envie.

Avoir vingt-cinq ans, un change pareil, et cet appétit-là!

— J'ai fait il y a trois ans la piste à motocyclette, me dit-il en riant, et j'ai failli me tuer contre un gros camélia. Et vous savez...

Mais je ne l'écoute plus. Un brusque malaise m'envahit.

Motocyclette... tué... Ces deux mots prononcés par ce clair garçon en kaki me rejettent dix ans en arrière. En vain, je me raidis contre mes souvenirs, contre l'absurde idée d'évoquer dans ce rest-house et sous ce pankha un ciel glacé et la guerre.

La vision s'obstine, l'emporte, et la route boueuse vient sur moi, avec ses arbres au fusain, la route défoncée d'obus, que sillonnent, sur leurs motocyclettes, tant de jeunes Hollicott qui rient et que personne ne devait revoir.

L'un d'eux, devant Dickebush, écrasé à côté de sa machine, et qui, le ventre labouré, nous disait à nous, qui le ramassions : « Je suis désolé de vous donner tant de mal », et dont ce fut la dernière phrase.

De chics garçons, tout de même, ces garçons-là!

— A quoi pensez-vous, me demande le capitaine?

— A vous, lui dis-je, brusquement. Vous mangez trop. Je vais voir les ruines.

LES PAPILLONS

Dans quelques minutes, nous quitterons Sigiri, en dépit d'un soleil féroce. Mais la route est longue, un pneu peut éclater et, après sept heures du soir, la jungle n'est pas sûre. Les pieds sur nos valises, nous attendons la Ford, assis sur la terrasse du rest-house, dont le toit nous protège de son ombre. Nous sommes au bord du soleil comme on est au bord de la mer.

Mon compagnon, qui sitôt un repas terminé prévoit le repas suivant, a emporté des sandwiches et du thé froid. Maintenant,

risquant le bras au soleil, il remue du bout de sa canne six œufs, qui dans une corbeille étincellent. Je lui demande :

— Qu'est-ce vous faites ?

— Des œufs durs !

Hollicott et moi avons la même tenue : des *shorts* sur des genoux nus, une chemise ouverte, un casque, des lunettes, et nous sommes huilés jusqu'aux yeux. Chaque fois que je pose la main sur ma chemise, qui n'est pas kaki comme celle du capitaine, j'y imprime un document anthropométrique. La jungle entière sent le Mosquitol !

Nous repartons. Le chauffeur, qui ressemble à Jean Richepin, au Jean Richepin éclatant de *Nana Sahib*, mène de trois quarts et à toute minute se retourne. Il connaît chaque nom d'arbre et chaque nom d'oiseau. A mesure qu'il nous les énumère, je les oublie, mais sur l'instant, cela fait plaisir. Il vient de nous citer le nom de ces perruches coiffées d'un pompon rouge, et de ces oiseaux roux et or qui rappellent nos coqs de bruyère. Tous, à notre vue, tourbillonnent, éperdus, comme prisonniers de leurs vertes volières.

Un daim tacheté, aux grandes cornes en forme de lyre, d'un bond formidable traverse la piste. Je demande à Hollicott :

— Quand commencent les singes ?

— Ici, me répond-il.

— Et les léopards, les ours, les éléphants sauvages ?

— Ici.

— Eh bien ! dis-je, aujourd'hui, ils ne sont pas gênants !

Sur la piste monotone, la chaleur semble augmenter. Mais des papillons me distraient. Ils mesurent de huit à dix centimètres et projettent des ombres d'oiseaux. Tous, uniformément, sont jaunes et blancs. Ils avancent par vols successifs, comme de petites escadrilles.

L'air inquiet, le chauffeur stoppe, interrogeant Hollicott du regard. Celui-ci lève les bras au ciel.

— C'est un embêtement ? fais-je, intrigué.

— Oui, très gros. Un barrage. Nous allons être arrêtés.

— Par quoi ? Par des buffles ?

— *No*, dit-il. Par des papillons.

— Vous vous fichez de moi ?

Pour toute réponse, Hollicott me demande :

— Vous savez respirer par le nez ?

— Oui, dis-je, interloqué.

— Alors, faites comme moi : mettez votre mouchoir sur la bouche.

— Faut-il essayer de passer ? interroge le chauffeur.

— *Yes, Go head!* s'écrie Hollicott, sportif.

Puis, me montrant au loin la piste où roule un nuage, il me dit :

— Regardez ! Quand vous raconterez cela à Paris, vous ne trouverez personne pour vous croire.

Le chauffeur a remis en marche, et maintenant les escadrilles se resserrent. Elles volent des deux côtés de la route, à hauteur d'homme et sur deux colonnes épaisses.

Mais là-bas, le gros de l'armée ferme la piste, et le barrage blanc vient sur nous avec un ronflement d'ailes feutrées.

A pleins gaz, le chauffeur fonce. Allons-nous, comme un canot de course troue la mer qu'il divise, séparer la trombe neigeuse et passer entre deux murs d'ailes ?

— La glace ! hurle Hollicott. Baissez la glace !

Trop tard. Le nuage est sur nous.

Je ferme les yeux. Un choc violent et mou, l'impression d'être tamponné par du coton. Un horrible écrasement, continu et chaud. L'auto est engluée de farine, et partout un sang crémeux gicle et coule. Nos mains sont sur nos visages comme des masques, et sur nous mille choses remueuses, agiles, grouillantes, affolées, glissent, culbutent, roulent, frémissent. Ce sont des effleurements, des chatouillements, de flasques caresses, une affreuse avalanche de petits mollusques poudrés, un embrassement griffeur qui nous oppresse, nous suffoque... Et nous trépignons de dégoût sous l'odieux assaut velouté.

D'intolérables minutes d'asphyxie, — et enfin la délivrance, le réveil après le cauchemar.

Quelques retardataires éparpillés sur la piste, puis, plus rien. La trombe est maintenant derrière nous, compacte et brillante, et, sous le tunnel de la piste, roule et s'enfonce comme un fabuleux train nacré.

— Dire qu'il y a des gens qui font collection de ces bêtes-là ! grogne le capitaine.

Je ne réponds pas, je me démaquille.

— Nous avons eu de la chance, continue-t-il. Ce n'était

pas la vraie migration : elle n'a duré que sept minutes.

Je lui demande, en m'essuyant :

— Combien de temps dure une vraie migration ?

— De deux à huit jours, répond avec simplicité Hollicott.

LES SINGES ET DIVERS...

Je viens de voir mon premier singe.

J'ai aussitôt arrêté l'auto, à l'exaspération de mon camarade qui m'explique que, des singes, j'en verrai bientôt par milliers.

Mais cela m'est égal. Il n'y a que le premier singe qui compte, et celui-là me ravit : il est chauve, fourré de gris, avec des dents de petite fille et d'étincelants yeux actifs. Il est accroché à une branche, son trapèze, et grimace dans une courte barbe de vieillard. L'une de ses mains fouille sa bouche; une troisième pend, balancée ; et de la quatrième, il se gratte. En nous voyant, il pousse un cri aigu, fait un rétablissement, tombe comme une pierre, et sa queue le rattrape. J'ai envie d'applaudir.

Mais la femelle survient, puis quatre petits, quatre acrobates atteints d'une fluxion. Et la représentation commence.

Le plus gros, sa queue nouée à une branche, coule à pic et, la tête en bas, attend. Le second dégringole sur le premier, le troisième croule sur le second, et enfin le quatrième plonge. La grappe pend et grignote, au hasard des mains libres. Mais l'acrobate du bas, creusant les reins, se projette en avant, en arrière, en arrière, en avant, et maintenant la grappe bat comme un métronome. Le rythme s'accentue, s'accélère, s'emporte, et les parents, la bouche pleine, jugent. Le balancé de gauche à droite, de droite à gauche, se précipite si haut, à gauche, si haut, à droite, qu'il va boucler la boucle. Mais soudain, les parents poussent un cri d'approbation, et plus rien : la grappe est escamotée !

Le capitaine, qui a hâte d'arriver à Pollanarua, n'est point d'avis que nous nous arrêtions au lac Minery, mais un léger crochet nous permettra de l'apercevoir. Une piste, en effet, croise la nôtre et, au loin, bifurque. L'auto s'y engage et, soudain, la barrière de la jungle se lève comme un rideau de théâtre. Un lac apparaît, un humide jardin plutôt, un jardin

de lys et de lotus roses, et qui semble n'avoir point de limites. Pourtant, tout là-bas, des collines ferment l'horizon. Elles sont de ce même bleu limpide qui, à nos pieds, miroite entre les corbeilles aquatiques.

Sous un tourbillon d'oiseaux, nous contournons une forêt de joncs, et nous regagnons la piste. Je songe à ces rois, ingénieurs et poètes, qui creusèrent, il y a deux mille ans, ces fantastiques réservoirs. Si l'on survolait l'île que l'on dit d'Émeraude, elle apparaîtrait toute bleue de ces grands saphirs incrustés. Jadis, ces lacs, protégés de remparts, maintenus par des digues, réglés par des écluses, irriguaient des cultures, des jardins. Et de blanches villes lumineuses respiraient à la fraîcheur de ces belles mers inventées. Aujourd'hui, ces lacs de jungle ne sont plus réglés que par le ciel et, dans les saisons sèches, la terre les boit et le soleil les aspire.

Nous arrivons vers cinq heures à Pollanarua, mais en dépit de la soirée prochaine, la chaleur s'aggrave, une chaleur dense, poisseuse, adhérente, si humide et si pleine d'odeurs qu'elle semble la transpiration même de la jungle.

POLLANARUA

AU BORD DU LAC

La piste, comme tout à l'heure à Minery, s'est ouverte et, à notre gauche, un lac s'étale, mais hélas ! combien dissemblable.

Est-ce la faute de l'heure ingrate ou du ciel différent, le lac ici n'est plus bleu, mais livide. Les mêmes lys et les mêmes lotus roses, mais noyés dans une sorte de brouillard de fièvre.

D'épais troncs d'arbres, qui sont des crocodiles, affleurent sous cette eau métallique, que surplombe une petite maison basse, flanquée d'une véranda garnie d'étranges fauteuils de malades. Elle est là, isolée et malpropre, dans une cour de gravier.

Un jeune Cinghalais décharné nous accueille. Il ressemble à la Famine aux Indes.

— Montrez-nous vos deux meilleures chambres, ordonne le capitaine.

Ce sont deux cellules avec une ouverture béante en guise de fenêtre. Pas de lampe : un bougeoir sur une table boiteuse. Les murs, qui ont dû être blancs, sont cachés sous des pano-

plies de lézards. Un renard-volant entre et ressort. Autour de nous, la danse empoisonnée des moustiques.

Accoudé sur la rampe de la terrasse, je regarde le lac, mais il n'y a plus de crocodiles : les inquiétants troncs d'arbres sont en plongée. J'admire à présent combien l'immense lac semble paisible. Il dort sous ses fleurs, bordé à gauche par des bois de joncs et de roseaux, et au deuxième plan par la jungle. Mais, partout ailleurs, sa nappe ensommeillée ferme l'horizon.

L'invisible orage a passé, sans doute, car une lumière bleue azure les plantes et l'eau, et le fiévreux brouillard rayonne. Dans l'atmosphère rajeunie, un peuple d'oiseaux siffle, chante, gazouille, crie, et des légions d'ailes tourbillonnent et planent. Voici des grues blanches, immobiles sur leurs échasses, des hérons gris, de rêveurs flamants roses, des pélicans compassés. Voici des bandes d'oiseaux qui ressemblent à nos canards sauvages, mais ils sont grands comme des cygnes; d'autres qui rappellent nos martins-pêcheurs; d'autres encore, mille autres dont j'ignore l'espèce et le nom.

Que ces eaux, ces oiseaux, ces fleurs, semblent bucoliques! Mais que d'âpreté sous cette douceur!

Ces blanches cascades de plumes, ces fraîches glissades d'ailes, tout cet envol n'a qu'un idéal : manger, et ces belles ailes lyriques sont aux ordres de becs affamés et qui pêchent. Au ras de l'eau, comme des petites flèches noires, des hirondelles instantanées filent, harponnant des insectes. Le lac surveillé dort et rêve sous ses belles corbeilles aquatiques, mais, tandis que je le contemple, son eau crève, et d'actives mâchoires apparaissent. Elles s'écartent, ouvrant des gouffres blêmes et gluants, et se referment sur des froissements de plumes avec un sinistre déclic. C'est tout un lac qui happe et qui tue. Au bord des joncs, un pélican pique du bec et disparaît. Des flamants roses crient, saignent et s'enfoncent. Mille drames, en une minute, se jouent sur l'eau trouée. Et l'on ne sait plus si ces jaillissements d'ailes sont des essors ou des agonies.

Puis, c'est l'accalmie, et de nouveau le lac somnole, assouvi.

Mais bien au-dessus des traîtres eaux meurtrières, dans le ciel torride où la lune, pâle encore, commence à monter, d'autres oiseaux planent, avec des yeux perçants, des becs durs et

des serres crochues ; c'est la tribu ennemie, la tribu guerrière des aigles et des éperviers.

Et, tandis que, confiant, le peuple des pêcheurs guette l'eau poissonneuse, là-haut, embusquée dans le ciel, la race belliqueuse les envoûte peu à peu de ses patients cercles noirs.

LE TEMPLE SUSPENDU

Le capitaine vient de m'apprendre que l'on ne peut pas visiter les ruines ce soir : un « rogue » est signalé, et les habitants du maigre village se sont barricadés dans leurs huttes. Mais je soupçonne Hollicott de dramatiser le pays, et je suis décidé. Je vais voir les ruines.

Le chauffeur m'explique qu'il a des enfants, que la nuit vient et que les temples sont en pleine brousse. Mais vingt roupies le font démarrer et même le rassurent. Nous nous arrêtons devant un champ de broussailles et de ronces. Dix roupies de plus décident le chauffeur à laisser là l'auto et à me servir de guide. J'arme l'un des fusils, et mon compagnon, s'emparant de l'autre, marche à mes côtés, le doigt sur la gâchette, ce qui, pour le coup, rend mon expédition périlleuse.

Le sol que nous foulons est dur comme de la pierre, et, sous son rugueux tapis d'herbes et de lianes, c'est bien de la pierre, en effet, car nous avançons sur ce qui fut un forum. Ce monticule que nous gravissons est un éboulement de colonnes, mais à ce point envahies par les épines, feutrées d'herbes, enroulées de ronces, que, sans mon guide, je ne les eusse point devinées. Nous heurtons des cailloux qui sont des morceaux de marbre, des débris de balustres ou des fragments de socles gravés. Je ramasse une pierre ; c'est le milieu d'un beau front, avec un dessin pur de sourcils.

Sur cette poussière de temples, sur ces palais émiettés, pas un arbre n'a pu pousser. Mais partout des racines, des racines dont la violence a dynamité la pierre. Par un effort de huit siècles, elles ont labouré le ciment, arraché les piliers qui se sont brisés sur leur base, et les dalles ont basculé sur leur levier noueux. Mais c'est en vain qu'elles sont arrivées au jour, en vain qu'elles s'arc-boutent, dans un suprême effort, et tentent, comme leurs sœurs luxuriantes de la jungle, de s'élancer vers le soleil. La terre sans sève qu'elles ont traversée leur refuse la

force de jaillir. C'est la victoire inutile après tant d'obscures batailles, et les racines rampent, douloureuses, sur les grands temples vengés.

Un palais a survécu et des temples, dont l'un se lève sur la brousse comme un îlot sur la mer.

Un champ de décombres me sépare de lui, un glorieux champ de colonnes, de stèles et de chapiteaux, mais que je ne franchis pas tout de suite, tant je demeure ébloui.

Immense et précieux, il est posé sur un socle, et sa majesté a la grâce d'un bibelot. Ainsi suspendu, il décrit un cercle parfait. Il a la forme ronde des astres.

Faisant face aux points cardinaux, quatre escaliers, tout gardés de colonnes, montent vers lui et l'invoquent, et, à trois reprises, s'arrêtent comme interdits sur des parvis de prières. Ils opposent, selon le mythe chinois, leurs purs carrés, qui représentent la Terre, au cercle aérien qui symbolise le Ciel. Peut-être aussi, dans leur ascension trois fois contrariée, les degrés suppliants opposent-ils, à la sérénité du temple, le destin traversé de nos terrestres calvaires.

Ces beaux escaliers ont, à travers les siècles, conservé leurs stèles protectrices. Sculptées, elles représentent les gardiens du temple. Sous le dais du cobra à sept têtes, ils nous surveillent de leurs yeux millénaires. Une large pierre de lune précède les marches et leur sert de parvis. Sur l'immense dalle court la frise rituelle avec ses éléphants aux trompes dressées, ses chevaux paisibles et ses vols d'oies sacrées.

Lentement, je gravis les degrés. Face au couchant, un Bouddha les domine, assis les coudes au corps, les mains sur les genoux. Ses épaules polies accrochent la lumière du soir, et ses yeux, dans son pur visage impassible, suivent un songe hermétique à l'abri des paupières fermées.

Enroulé à son cou, un immense et lourd collier rutile et, comme nous approchons, bouge, glisse le long des genoux de granit, et disparaît silencieusement dans la brousse.

— Python, me dit mon guide, qui me happe le bras.

Je vois à présent que les murs du sanctuaire, les perrons, les parvis, sont tout gravés de fresques où grimacent des gnomes hilares et ventrus, et des lions aux crinières bouclées.

Mais le sanctuaire lui-même a disparu, pulvérisé, et un arbre a jailli, unique, mais formidable : c'est un figuier

d'Adam, où crie et gambade la tribu sacrilège des singes.

Combien, en ce moment, leurs bruits et leurs bonds m'importunent! Dans le soir gaufré d'or, que bleuit déjà la lune, je m'assieds sur un fût de colonne et frappe, d'une canne romantique, l'herbe épineuse qui rend un son de granit.

Nostalgie exaltante des ruines! Ici, nul profanateur n'a relevé le Parthénon. Un seul pilier suffit pour inventer le temple. Les siècles s'abolissent et le vaisseau sacré se reconstruit avec ses avenues de marbre, ses autels de lumière et son peuple doré de prêtres et d'idoles. L'orchestre martelé des insectes rythme, avec ses cris et ses tambours, les messes barbares que mon âme errante imagine, tandis que, soudain criblé d'astres, le ciel refait au temple éventré un dôme éblouissant d'étoiles.

LA NUIT HANTÉE

A la lueur de la lampe à pétrole, la petite salle à manger expose ses lézards.

Pendue à deux petites chaînettes noires d'insectes, la lampe éclaire mal et fume. Derrière nous, le pankha grince, éventant la pièce torride et qui pue.

— Si nous prenions le café sur la terrasse? propose Hollicott.

— Est-ce qu'il fera moins chaud qu'ici?

— Il ne fera jamais moins chaud nulle part, me répond-il, mais ça ne sentira pas mauvais.

La nuit est comme tissée de moustiques. Les trois fauteuils, vernis par la lune, brillent sur la terrasse de phosphore, et le lac éblouissant étale un bain de mercure.

Je ne croyais pas que l'on pût avoir aussi chaud. Nous ne parlons plus, atterrés. La nuit oppressive est sur nous comme une molle bête ardente.

Une rumeur, confuse encore, rôde dans la jungle. Le fox-terrier, dans le rest-house, gémit et gronde. Peu à peu, les rumeurs s'accentuent, mais rien ne s'y précise. Ce sont des bruits obscurs, inconnus, tout un mystérieux et féroce prélude, sans doute des milliers et des milliers de bâillements, de soupirs de bêtes qui s'éveillent, s'étirent, se dressent et qui vont tuer.

Rien ici n'a changé depuis les premiers âges du monde, et la nuit carnassière est déjà pleine de menaces.

Parfois, tout bruit s'éteint, et la nature anxieuse attend, interdite, comme devant l'orage.

Hollicott bâille, ce qui, par contagion, me fait bâiller.

— J'ai sommeil, dis-je. Je vais dormir.

— Ces deux choses dans cette pays n'ont aucun rapport, déclare Hollicott, sentencieux. Ayez soin, continue-t-il, de prendre tout ce qu'il vous faut sous votre moustiquaire : Mosquitol, cigarettes, mouchoir, cendrier, allumettes. Parce qu'une fois dedans, ce n'est pas confortable.

Me dit-il cela par sollicitude ou pour m'inquiéter? Il reprend :

— N'oubliez pas de poser vos pantoufles sur votre couverture, pour quand vous descendrez de votre lit.

— Pourquoi?

— Parce qu'on ne sait jamais sur quoi l'on tombe.

— Sur un nid de serpents, n'est-ce pas ? fais-je, crâneur.

— Oh! une serpent suffit, réplique Hollicott. Et vous pourrez sauter aussi sur le scorpion ou sur la grosse araignée venimeuse. Vous verrez bien.

Mais ce sera comme pour le rogue, et je sais que je ne verrai rien.

Je le sais, mais en suis-je bien sûr? Ma chambre est énigmatique. La baie qui me sert de fenêtre, et par où ruisselle la lune, est bien près de la cour de gravier. Comme la ligne de la jungle est proche!

Un fouillis de plantes encadre l'embrasure, et quelques fleurs, il me semble. Je voudrais en cueillir une, elle me pique. Ce ne sont pas des fleurs, mais des insectes bleus et or qui portent la livrée de la nuit.

Je tends l'oreille : d'où viennent ces bruits de rongeurs, ces grignotis?... Est-ce dehors? Non, c'est dans ma chambre.

Je tressaille : quelque chose s'est posé sur mes cheveux. Quoi? c'est déjà parti. C'est sur ma nuque maintenant. Je me gifle d'une main fiévreuse. Trop tard. Ma nuque douloureuse me démange. Ce n'était pas un moustique, cependant. C'était plus gros, dur et griffeur. Un sourd malaise m'envahit.

Vite, je me déshabille pour gagner la moustiquaire, ce refuge. Mais tandis que j'enlève mes souliers, quelque chose, par terre, remue, agile et rapide. Un dégoût me soulève. Si Hollicott avait raison, pourtant! Vite, j'entasse sur mon lit le

Mosquitol, mes cigarettes, mes allumettes et même mes pantoufles. Je m'embarque pour ma nuit comme l'on part pour un voyage.

Me voici maintenant sous la moustiquaire; mais je me demande si j'y suis seul.

Ma chambre est autour de moi, agressive.

J'ai oublié mon foulard pour les yeux : jamais dans ce jour lunaire, je ne pourrai dormir. Mais la seule idée de descendre me donne la nausée. De grandes ailes, à l'état d'ombres chinoises, tourbillonnent sur le parquet. Je regarde au plafond : il n'y a rien. Mais une bête, dans l'embrasure de la baie, intercepte le clair de lune. Elle est partie. Pourquoi n'y a-t-il pas de grillage?

Ma moustiquaire vient de se balancer. Pourtant pas un souffle d'air : alors, pourquoi? Je transpire, mais j'ai froid. Ai-je le cauchemar ou la fièvre?

Qu'est-ce qui vient d'entrer par la baie? C'est trop grand pour une chauve-souris, et cela vole avec des ailes de feutre. Cela doit être un renard volant. Un autre, un autre encore!

Le gravier vient de crisser. Je me dresse sur mon séant. Est-ce une hallucination? Là, dans la cour, en contre-bas, des yeux verts brillent et s'éteignent.

La baie s'obscurcit à nouveau : encore une visite. Elle hésite... Elle est entrée... Vais-je recevoir ainsi toute la nuit?

Soudain, venant de la jungle, de là-bas, de ce là-bas si près de moi, un atroce miaulement, un miaulement qui semble un signal : maintenant, la jungle chasse. Ce sont des craquements, des souffles, des poursuites; puis, des plaintes, des halètements, des rugissements, des grognements, des grincements, des râles; des poursuites encore, et de nouveau le miaulement abominable. Mais le silence retombe, un actif silence traversé d'élytres. Autour de moi, le grésillement tenace des moustiques, comme le bruit même de la fièvre.

Si seulement ce qui est accroché à ma moustiquaire pouvait s'en aller! Je sais bien que ce n'est qu'un renard-volant, mais j'ai l'impression que c'est un vampire. Suspendu à la gaze, il me regarde, sa tête de diable encadrée de ses ailes membraneuses. Qu'est-ce qu'il va faire?

Les plantes bougent dans l'embrasure de la baie. Qu'est-ce qui entre? Je vois mal avec mes yeux agrandis, mais la chose

est longue, sinueuse, et elle bruit. C'est comme à la guerre : est-ce une arrivée ou un départ?

Il faut en finir. Je ne peux plus voir ce que j'entends. Il me faut mon foulard.

Je cherche mes pantouffles. J'en tiens une, mais quelque chose a sauté sur le parquet. Mes cheveux se hérissent. Ce n'est rien, rien que ma seconde pantoufle qui vient de tomber. Je m'injurie, je m'intime l'ordre de descendre... Mais si j'écarte ma moustiquaire, « on » peut entrer? Tant pis! Tout vaut mieux que cette livide lumière déformante. Je saute.

Une exclamation d'horreur m'échappe : j'ai glissé sur un corps tiède. Au pied, une petite douleur aiguë comme un coup de lancette. L'embrasure vient de s'obstruer, je ne vois plus rien. Je réprime un besoin de crier. Mon cœur bat dans ma gorge et m'étouffe.

La fenêtre dégagée, je bondis sur ma pantoufle, je saisis mon foulard, et je regagne mon lit comme un naufragé son canot. Enfin à l'abri, je comprime, honteux, les lâches battements de mon cœur.

Je suis ridicule, je le sais, mais je n'y peux rien. J'ai peur.

Autour de moi, je sens que tout pique, que tout mord, que tout griffe. Je suis comme assiégé par la nuit et par cette jungle qui envoie au hasard ses redoutables messagers. En moi l'âme horrifiée des premiers hommes se réveille. Je suis sans armes, je suis seul, je suis une proie. Une immense tristesse humiliée m'envahit. Je revis des heures tombées dans le gouffre des siècles, des heures d'abjecte terreur et dont mes os se souviennent.

Pourtant, cette panique qui me fait trembler, je l'ai attendue, souhaitée, voulue, cherchée. Elle me tient! Et je sais bien qu'épouvanté, mais ravi, je ne céderais ma nuit pour rien au monde, quand bien même la souple bête terrible qui miaulait tout à l'heure bondirait jusque sur mes draps!

ANURADHAPURA

LA VILLE MORTE

A onze heures, l'auto nous dépose devant l'hôtel. La Rolls de l'état-major y attendait le capitaine chargé de mission.

Hollicott, comme un héros de film, bondit d'une auto dans

l'autre, et, après un « *Cheer up!* » en guise d'adieu, démarre vers Trincomalee.

A cinq heures, je redescends de ma chambre, huilé le frais : j'ai l'air d'un homme de beurre. Le hall de l'hôtel est sinistre. Un Anglais maigre, qui a laissé tomber son chasse-mouches, dort devant un thé complet. Devant l'hôtel, le chauffeur, armé d'un seau d'eau, douche la Ford. Je m'assieds dans un bain chaud et nous partons.

A perte de vue, une immense plaine verte et rouge, où nous respirons enfin à ciel ouvert, évadés de nos prisons forestières. Tout au loin, des montagnes, nues comme des rocs, flambent. Plus proches, d'autres collines assombries de verdure et qui sont des dagobas. Nous roulons sur un chemin pourpre qui saigne entre deux champs d'émeraude.

De toutes parts, comme des levées de glaives, des milliers et des milliers de colonnes. Partout, des fragments de statues; des épaules nues, un bras, des fronts, un torse, des mains, tout un ossuaire de granit. Dans une vasque de pierre, on a posé la tête coupée d'un dieu. Et tout cela rangé sans ordre, au hasard des fouilles, ou abandonné là, au hasard des chutes. Deux monstres gardent encore un vestibule qui bâille, éventré; des balustres encadrent le vide; des rampes ne protègent plus rien, et des escalades de gradins n'aboutissent plus nulle part.

Nous passons devant une interminable armée de piliers géants, curieusement formée en carrés comme des compagnies en ordre de bataille. Je songe que ces frustes colonnes, jadis polies d'un stuc lamé d'or, soutenaient, il y a deux mille ans, le palais d'airain, l'un des plus beaux monastères du monde.

Bâti sur le modèle du palais des Sept Étages, il comptait neuf pyramides, et les moines qui l'occupaient n'arrivaient aux cellules dominatrices qu'au faîte de leur âge.

Des éléphants d'or massif supportaient les salles disparues. Les murs extérieurs, bosselés de perles, faisaient de ce palais un vaste coffret précieux, et le prestigieux monastère, qu'incendiaient ses tuiles de métal, flamboyait de l'aube au couchant.

Voici, attesté par sa pierre de lune et ses marches, le temple de la Dent. Mais parvis et degrés ne mènent plus qu'à des ronces. Ici, les mêmes stèles de gardiens qu'à Pollanarua, mais, dans leurs médaillons de pierre, les sentinelles aux grands yeux ne surveillent même plus les décombres.

D'autres palais aux beaux noms ne se révèlent que par de minces colonnes dont les fûts grêles et les chapiteaux copient le jaillissement des palmiers. C'est le palais du Paon qui, naguère, incrusté d'émeraudes, de rubis et de saphirs, brillait comme la roue du bel oiseau somptueux. C'est le palais de la Reine, où accédaient des avenues jalonnées d'éléphants de stuc et d'ivoire, plus hauts encore que ceux de la jungle. C'est le palais du Roi, tant d'autres palais dont il ne reste même plus la poussière. Voici le Bain des prêtres, l'orgueilleux bassin sacré dont il ne subsiste que la fresque légère d'une balustrade.

Et toujours et à l'infini ces pierres de méditation, ces colonnes, ces Bouddhas couchés qui dorment au bord des routes, ou qui, avec leurs yeux d'aveugles, surgissent parmi les buissons.

LE PATRIARCHE DES JUNGLES

Nous voici devant l'antichambre du Bo-tree. C'est un petit sanctuaire où, nuit et jour, veillent et prient les bonzes, gardiens et jardiniers du figuier miraculeux.

Depuis longtemps, je l'avais aperçu. Et maintenant, franchissant l'enclos qui l'isole, il m'apparaît tellement immense qu'il résume la forêt. Un vaste socle de granit l'entoure et protège ses racines millénaires. L'arbre est seul : il annule l'horizon, écrase les dagobas et rapetisse la montagne. D'odorantes offrandes de milliers de pétales s'amoncellent autour de lui dans des urnes, des jarres, des vases, dans des coupes de terre ou d'argent.

Des chapelets de bois, d'or, de perles, se sanctifient à sa base. Toutes les colonnes paraissent monter vers lui, et les ruines lui servent d'ex-votos. L'unique temple, ici, qui ne soit point écroulé, est ce grand temple végétal.

Mais ce que j'admire, le cœur battant, c'est moins sa grandeur que sa faiblesse.

Combien me touche sa majesté débile! Des piliers, qui s'exhaussent d'âge en âge, supportent les gigantesques, mais fragiles rameaux de ce patriarche des jungles. Il est là, comme accablé par vingt-deux siècles d'aurores, et je contemple, bouleversé, le grand ancêtre aux béquilles de pierre.

L'arbre était déjà un vieillard quand, au jardin de Gethsé-

mani, les oliviers tremblants écoutaient monter vers le Ciel déchiré l'agonie d'un homme et d'un Dieu; car il naquit au temps où les cyprès de l'Hellade voyaient, dans l'azur mythique, se cabrer les chevaux d'Apollon. Le siècle de ses premiers bourgeons a connu, sous les palmes de Carthage, la jeunesse guerrière d'Annibal; et, quand les aigles romaines planaient sur la forêt druidique, ses figues s'étaient nouées deux cents fois!

Maintenant, une lune nouvelle, après des lunes sans nombre, ruisselle sur ses coupoles de verdure. Et, tandis qu'à pied je regagne l'hôtel, c'est l'ombre du figuier qui me précède, couchée en travers de la plaine. L'image est à ce point minutieuse que c'est l'arbre lui-même qui semble abattu, avec ses reliques de feuilles et ses béquilles de pierre; et pour ne pas le piétiner davantage, effrayé de mon sacrilège, je m'écarte pieusement de ma route.

Mais partout où je pose mes pas, je profane des ombres augustes. La lune, sur la plaine, double chaque colonne, et la ruine tout entière se mire dans le glacis de la brousse.

Pour fuir ces fantômes étendus, je relève les yeux. Est-ce la magie du clair de lune? A présent, avec ses départs de marches, ses moitiés de porches, ses parvis arrêtés, la ville écroulée semble attendre comme une cité interrompue.

Mais mon illusion est brève : la ville sacrée est bien morte et sa destruction bien entière. En vain, les fouilles exhument et ressuscitent des dieux. A peine redressés, la plante ennemie les assaille, avec ses épines qui lacèrent, ses racines qui trouent et ses lianes qui submergent. Dans sa fureur obstinée, elle combat jusqu'au peuple des ombres et, sur la brousse chaoteuse, déforme les pures colonnes et leur fait une ombre bossue.

Et d'ici, de là, comme pour exalter sa victoire, un arbre vertigineux brandit jusqu'aux étoiles le noir étendard de la jungle!

FRANCIS DE CROISSET.

UNE BELLE VIE D'HISTORIEN

AUGUSTIN COCHIN

« Il y aura, après la guerre, une crise mondiale autrement grave que celle du XVIIIe siècle, mais dérivant des mêmes causes. En décrivant le mécanisme des *Sociétés de pensée*, je crois avoir fait naître une idée vraiment originale; il y a là un phénomène social qui présente la rigueur d'une loi scientifique. En partant avant de voir éclore cette œuvre de vingt années de travail d'archives et de méditations, je ne fais pas un léger sacrifice (1) ». Ainsi parlait Augustin Cochin, en ce mois d'août 1914 où le dépôt de Melun lui paraissait une halte bien longue, bien ennuyeuse, bien ingrate, entre la poussière des archives et la fumée du champ de bataille; et ces mots douloureux, qui laissaient prévoir la prochaine immolation de sa vie, semblaient commenter les points de suspension par lesquels l'œuvre s'interrompait.

Quelques jours plus tard, il put se demander si les précieux fragments d'architecture historique qu'il avait laissés à Beauvoir n'étaient pas condamnés à devenir poussière. Car ce village, où il abritait volontiers ses recueillements, était, par suite de l'avance allemande, devenu un désert, où demain, peut-être, l'ennemi pourrait tout se permettre. Augustin Cochin y faisait, précipitamment, une émouvante réapparition : « J'ai été au dépôt de Melun plus que je n'aurais voulu, écrira-t-il bientôt à son ami Charles Charpentier, mais j'en ai du

(1) Cité dans le discours du commandant Jean Cochin sur son frère Augustin, à l'inauguration de l'église d'Hardecourt (1922).

moins profité pour veiller sur nos papiers, qui sont confortablement enterrés dans l'orangerie, à gauche en entrant. » Ainsi furent soustraites aux aléas de la guerre les précieuses liasses où déjà sa grande synthèse de faits et d'idées prenait consistance et figure. Les voilà désormais publiées dans les deux volumes intitulés : *les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, qui vont paraître à la librairie Champion.

Une mise au point était nécessaire, non pour combler certaines lacunes, qui sont irréparables, mais pour grouper des fragments qui s'éclairent l'un l'autre, et préciser, d'après les indications mêmes de l'auteur, les suprêmes détails d'agencement : avec une respectueuse piété, avec une pénétrante perspicacité, M. l'abbé Ackermann a mené ce labeur à bonne fin. Grâce à lui, et grâce au travail similaire que l'on attend, pour la publication des *Actes du gouvernement révolutionnaire*, de la compétence sans égale de M. Charles Charpentier, la pensée d'Augustin Cochin, avec tout ce qu'elle eut de neuf et tout ce qu'elle eut de novateur, est assurée, par delà la tombe, de vaincre la mort.

I

Il avait paru, d'abord, que l'histoire du protestantisme au XVIIe siècle retiendrait sa curiosité. Sa thèse de l'école des Chartes, soutenue en 1902, s'intitulait : *le Conseil et les réformés de 1652 à 1658*. La confusion qui brouillait et voilait encore les grandes lignes de cette histoire lui paraissait résulter, surtout, de l'obstination qu'on mettait à n'y chercher et à n'y trouver que la question religieuse. A l'arrière-plan de l'ardente lutte d'influences, tantôt sourde et tantôt ouverte, qui se livrait entre catholiques et protestants dans des villes comme Nîmes ou Montauban, Augustin Cochin apercevait et précisait l'action sournoise et tentatrice de Cromwell, qui cherchait dans les Cévennes un appui pour son grand dessein d'union protestante et républicaine contre la monarchie et l'Église; les temporisations louvoyantes de Mazarin, expert à s'appuyer sur les gentilshommes protestants; le contraste entre les principes loyalistes et royalistes dont ceux-ci continuaient d'être animés, et les souffles républicains venus d'outre-mer; et la victoire finale du cardinal, qui, six ans durant, sut laisser aux réformés

l'illusion qu'ils allaient reconquérir leurs privilèges, et qui, par ses négociations, amena Cromwell à abandonner la politique révolutionnaire. De ce travail demeuré inédit, mais dont la *Revue des études historiques* et la *Revue des questions historiques* (1) donnèrent tour à tour des chapitres, résultaient des lueurs nouvelles sur le caractère démocratique qui distinguait, dès 1653, la prise d'armes protestante dite « guerre de Vals, » et qui faisait contraste avec le caractère féodal des soulèvements protestants antérieurs.

Il semble qu'Augustin Cochin, même quand il se fut orienté vers d'autres périodes, n'ait jamais dit à ces études d'histoire du protestantisme un définitif adieu, puisqu'en 1913 nous trouvons, dans l'*Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France*, un fort curieux article sous la double signature d'Augustin Cochin et de Claude Cochin, — cet autre chercheur qui, après avoir laissé une trace durable dans l'histoire de l'art et dans l'histoire du jansénisme, sera fauché, hélas! par une mort prématurée. L'article a trait au grand dessein que caressèrent en 1668 le nonce Bargellini et un obscur abbé nommé Desisles, de provoquer, aux frais de la cassette royale, un vaste mouvement de conversions parmi les ministres protestants, et à l'échec de ces propositions à Paris et à Rome, le Roi les trouvant trop coûteuses et le Saint-Siège les jugeant chimériques, ou susceptibles de faire plus de mal que de bien.

Les études d'érudition pure ne pouvaient suffire, pourtant, aux besoins d'âme d'Augustin Cochin, et, de même que Bossuet disait : Malheur à la science qui ne se tourne point à aimer! je crois bien que Cochin aurait dit volontiers : Malheur à la science qui ne se tourne point à servir! Aux alentours de 1900, il avait le droit de penser qu'il ferait très effectivement et très efficacement son service dans la mêlée des idées, s'il se consacrait à l'histoire révolutionnaire.

Deux équipes parallèles, dans le dernier tiers du XIXe siècle, avaient essayé le défrichement de ce vaste domaine : elles avaient pu l'explorer sans presque se rencontrer, et sans se gêner autrement que par les contradictions qu'à distance elles échangeaient entre elles. Il y avait, d'une part, ceux qu'Augustin Cochin appelait les « historiens de fait » ; ceux-là cherchaient

(1) *Revue des Études historiques*, septembre-octobre 1903. *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1904.

dans les chroniques, dans les correspondances inédites, dans les journaux de toutes nuances, le détail de ce qui s'était passé, au jour le jour, dans la France de la Révolution, perquisitions et procès, persécutions et résistances : Mortimer-Ternaux et Henri Wallon, Victor Pierre et Ludovic Sciout, avaient excellé dans ce genre de besogne, soit qu'ils suivissent les inculpés à la barre des tribunaux, soit qu'ils les escortassent au fond des cachots ou sur les marches de l'échafaud. Il n'y a pas une province, en France, dont les archives ne se prêtent à des monographies d'histoire révolutionnaire, conçues sous cet aspect; le champ demeure vaste et n'est pas à la veille d'être épuisé.

En face de cette école, qui écoutait la voix des victimes non moins que celle des bourreaux, et qui volontiers recueillait, dans les innombrables volumes de *Mémoires*, les échos de l'opinion contemporaine, une autre école, celle de M. Aulard, se penchait, avec une préférence à demi exclusive, sur les documents officiels de la France révolutionnaire et sur les procès-verbaux des clubs directeurs, qui, par la manœuvre même de la machine gouvernementale, avaient été, à proprement parler, les facteurs de l'histoire; et tout ce que ces clubs avouaient de leurs intentions, tout ce qu'ils alléguaient pour la justification de leurs actes, tout ce qu'ils se décernaient d'éloges ou tout ce qu'ils arboraient en fait d'excuses, trouvait en cette école une greffière ponctuellement informée, et docilement dévouée. Dans les publications de M. Aulard et de ses disciples, les hommes de la Révolution étaient défendus comme eux-mêmes eussent souhaité l'être, comme eux-mêmes avaient indiqué qu'ils voulaient l'être; on avait là, bien authentiquement, la version de l'histoire révolutionnaire qu'ils avaient eu la ferme volonté d'accréditer; on les voyait, on les entendait, tels qu'ils avaient voulu être regardés et écoutés, dans la pose affectée par eux et sous le jour qui convenait pour faire valoir cette pose. Ils avaient, tour à tour, invoqué l'invasion prussienne, pour amnistier le massacre des prêtres de l'Abbaye; les victoires de la Rochejacquelein, pour absoudre l'exécution des Girondins; la trahison de Dumouriez, pour expliquer l'œuvre des comités de délation; l'école historique qui s'inspirait d'eux justifiait, par des nécessités de salut public, toutes les violences révolutionnaires. Elle s'en allait « chercher dans les écrits des Jacobins le plaidoyer qu'en plein drame ils avaient rédigé pour

eux-mêmes; elle faisait l'histoire de la défense d'après la littérature de la défense (1) ».

Au-dessus de ces deux écoles s'élevait la grande œuvre de Taine. Quel que fût son amour pour les petits faits révélateurs, il s'était gardé de se cantonner dans ce qu'Augustin Cochin appelle l'histoire de fait, et le psychologue qu'il était, en voyant la crédulité involontaire ou systématique que témoignaient à l'endroit des déclarations révolutionnaires M. Aulard et les autres « historiens de défense », ne pouvait que sourire, évidemment, du crédit qu'ils faisaient à l'homme jacobin, pareil au crédit qu'avait fait Rousseau à l'homme de l'état de nature. Le double mouvement qui portait ainsi Taine à dépasser l' « histoire de fait » et à se placer aux antipodes de l' « histoire de défense », l'amena, peu à peu, suivant les expressions d'Augustin Cochin, à dégager du fatras des archives et des monographies, et à mettre en pleine lumière, « le mystère de l'époque révolutionnaire, c'est-à-dire l'apparition, la victoire et le règne de la nation jacobine, philosophe, sans-culotte, patriote (2) ». Cette nation, Taine la sentait à l'œuvre dès le début de la Révolution. On ne pouvait plus, une fois qu'on l'avait lu, établir entre 1789 et 1793 cette sorte de coupure factice à laquelle s'était longtemps complu la foule des historiens : 1789 et 1793 apparaissaient comme deux épisodes étroitement liés, et se continuant logiquement entre eux, de l'histoire d'une petite cité, « qui naît au sein de la grande, y croît, y domine enfin et, pourtant, n'a rien de ses mœurs, de ses lois, de ses intérêts, de ses croyances ».

« Sans Taine, écrit Augustin Cochin, sans le voyage de découvertes et la remise au point un peu brutale des *Origines*, nous ne soupçonnerions même pas l'existence de la Petite Cité. Nous en serions encore aux « généreuses illusions » de 89, aux « excès » de 93, à cette littérature historique mesurée, sensée, libérale, dérisoire, qui depuis cent ans corrige peu à peu, habille, atténue l'effrayant souvenir, et pousse sur la Révolution comme la mousse sur les ruines (3). » Cochin aimait et admirait le livre de Taine comme « un exemple de liberté d'esprit et de probité intellectuelle, comme un modèle d'histoire sincère (4). »

Mais cette Petite Cité, dont Taine avait reconstitué l'exis-

(1) Cochin, *les Sociétés de pensée et la Démocratie*, p. 130 et 133. — (2) Cochin, *Ibid.*, p. 72. — (3) *Ibid.*, p. 105. — (4) *Ibid.*, p. 139.

tence, d'où tenait-elle son être ? D'où lui était venue sa puissance croissante ? Augustin Cochin, pour approfondir cette question, relisait les *Origines* ; les fortes pages qu'il y trouvait sur la perversité jacobine, — un des plus forts réquisitoires, assurément, qu'on ait jamais écrits contre les méchants côtés de l'être humain, — l'intéressaient sans le satisfaire complètement. Taine, comme l'a très bien dit M. Victor Giraud, avait fait là œuvre psychologique (1) : il avait scruté les intentions. Il ne semblait pas à Augustin Cochin que ces coups de sonde jetés dans les psychologies individuelles pussent pleinement entr'ouvrir les arcanes de la Petite Cité ; il ne lui semblait pas que des psychologies de détail fussent suffisantes pour rendre compte de ce fait social. Il n'en trouvait pas, davantage, une explication qui lui agréât, chez les historiens qui, à l'exemple de Barruel et d'après les récits de Cazotte, croyaient pouvoir saisir, aux origines de la Révolution, un véritable « complot » d'origine maçonnique. Non pas qu'Augustin Cochin, nous le verrons tout à l'heure, méconnût en aucune façon la part qu'eut la franc-maçonnerie dans les événements révolutionnaires ; mais il estimait que Barruel et Cazotte n'expliquaient eux-mêmes, en aucune façon, le miracle de la Petite Cité, et qu'un « sabbat d'arrière-loge (2) », systématiquement préparé par quelques conspirateurs, était une trop petite cause pour un si immense effet. Et Cochin, lisant de très près et jusqu'entre les lignes les historiens les plus animés de l'esprit révolutionnaire, observait, chez eux-mêmes, des aveux fort curieux : Michelet, racontant ces dix années tragiques, mettait au-dessus des hommes ce qu'il appelait le peuple ; les premiers lui faisaient l'effet de marionnettes, et le second, tout au contraire, d'une sorte de puissance mystique ; et cette Montagne qui fut, à l'heure culminante, la souveraine de la Révolution, M. Aulard niait qu'elle eût été véritablement un « parti ».

Michelet, parlant tour à tour des divers partis, M. Aulard, parlant de la fraction montagnarde, laissaient ainsi voir leur sentiment que ces collectivités ne régnaient « ni pour ni par elles-mêmes, mais en vertu d'une force impersonnelle, force qu'elles servaient sans la comprendre, et qui les briserait sans effort comme elle les avait élevées (3) ». Et le mystère de cette

(1) Victor Giraud, *Essai sur Taine*, p. 100. — (2) Cochin, *op. cit.*, p. 8. — (3) *Ibid.*, p. 92-93.

force impersonnelle obsédait, de plus en plus impérieusement, la juvénile curiosité d'Augustin Cochin.

II

Dès 1903, il était au travail, aux Archives, pour lever les voiles dont s'entourait ce mystère. Ce qu'il cherchait dans les documents, ce n'était pas du nouveau sur telle ou telle personnalité de l'histoire révolutionnaire : le livre d'Émile Durkheim sur les *Règles de la méthode sociologique*, publié huit ans plus tôt, avait contribué à le convaincre que la méthode psychologique ne peut suffire à l'interprétation des faits sociaux. Voulant expliquer ce grand fait : l'éclosion, le maintien, l'omnipotence croissante de la Petite Cité, il allait tenter de surprendre, dans la pénombre des Archives, d'autres phénomènes sociaux, initiaux et précurseurs, par lesquels ce grand fait aurait pu être préparé, déterminé, et dès lors éclairé. Deux volumes que venait de publier le sociologue Ostrogorski, qui s'intitulaient *la Démocratie et l'organisation des partis politiques*, avaient beaucoup frappé Cochin : on y voyait les politiciens anglo-saxons, ceux d'outre-Manche et ceux d'au delà de l'Atlantique, agir sur la matière électorale, par d'ingénieuses et presque invincibles méthodes, créer des « machines », des « machinismes » pour asservir l'opinion, sans qu'elle s'en doutât, à une sorte d'orthodoxie sociale, impérieuse et niveleuse, qui s'appelle en Angleterre la conformité, en Amérique la régularité, organiser, au sein même des sociétés qu'ils fondent et qui sont visibles, d'invisibles et occultes « cercles intérieurs », groupes d'initiés qui gouvernent sans jamais affecter l'air de régner, et dont les agents se dénomment, bien franchement, les « tireurs de ficelles ».

Méditant sur ces descriptions d'Ostrogorski, Augustin Cochin s'était demandé si le même phénomène ne devait pas se produire, nécessairement, inévitablement, partout où le pouvoir démocratique, au lieu de représenter des intérêts collectifs, des corporations organisées, des professions, ne serait rien autre chose que l'émanation factice d'un chaos d'individus émiettés. Au début de la Révolution, les innovations électorales avaient tendu à substituer à la vieille conception des États, — conception d'une représentation organisée, — un

régime inorganique reposant, en théorie au moins, sur la représentation, pêle-mêle, des innombrables opinions individuelles : terrain propice, évidemment, pour des truquages politiques comme ceux dont, en d'autres pays, Ostrogorski s'était fait l'analyste. Et Cochin, séduit par ces possibilités d'analogie, les traitait comme une hypothèse dont il allait chercher la vérification dans les cartons des Archives et dans les imprimés de la Bibliothèque nationale. Il interrogea, dans ces deux dépôts, l'histoire de la Bourgogne durant les six mois qui précédèrent les États Généraux : il lut les lettres que l'intendant Amelot, que La Tour du Pin Gouvernet, commandant militaire de la province, échangeaient avec le ministère; il dépouilla les requêtes, délibérations, procès-verbaux, publiés durant cette période, en Bourgogne, par le Tiers et par la noblesse.

Il constatait le demi-effacement des officiers municipaux, la demi-passivité des corporations : la force agissante, celle qui guidait et maîtrisait les destinées du Tiers, celle qui finissait par se soumettre la masse amorphe, c'était un groupe d'une vingtaine de personnes, groupe inavoué mais réel, groupe de légistes souvent obscurs, auxquels se mêlaient quelques médecins. C'est aux avocats qui en faisaient partie qu'était échue l'initiative de convoquer leurs confrères du barreau de Dijon, et de leur dire, à l'improviste : « Il faut faire comme les Messins, il faut faire comme les Dauphinois », lancer une requête au Roi pour que les députés aux États soient nommés au scrutin, pour que le nombre des députés du Tiers soit doublé, pour qu'aux États le vote ait lieu par tête. Le barreau acquiesçait : les meneurs, forts de ce premier succès, appelaient une à une, à petit bruit, treize corporations, obtenaient treize adhésions. Ainsi feignaient-ils de vouloir questionner l'opinion ; mais ils la morcelaient, en fait, par de savantes méthodes. Pas l'ombre de soubresaut révolutionnaire; pas de discussion générale; chaque corporation adhérait, moutonnièrement, pour faire comme les autres, dont on lui disait l'acquiescement. Et lorsqu'à la fin la requête fut soumise au corps de ville, on sut organiser une séance si tumultueuse, que l'article sur le vote par tête y fut finalement réintroduit par escamotage, après avoir été, tout d'abord, prudemment passé sous silence. De petite ville en petite ville, la requête circulait, s'imposant, partout, par les mêmes tactiques.

Soudainement, se dressait contre elle, à Dijon, par une agitation pareillement commencée dans l'ombre, un groupe de gentilshommes qui, six mois plus tôt, avaient collaboré avec les avocats pour défendre le Parlement contre les menaces royales ; mais les avocats l'emportaient, et les gentilshommes qui avaient été leurs alliés de la veille pouvaient se rendre compte, avant la fin de l'année, de l'éviction dont ils étaient l'objet. Ainsi s'accomplissait, sur terroir bourguignon, la première des épurations révolutionnaires, et cette épuration, dans les premiers mois de 1789, s'étendait tout doucement aux magistrats municipaux des villes, jugés trop peu sûrs ou trop peu chaleureux. Parallèlement, la conquête de la campagne bourguignonne progressait, grâce aux coquetteries que les avocats faisaient aux curés, les grisant de logique égalitaire sous prétexte de retour au christianisme primitif. La décision prise par la Cour de ne pas convoquer les États de Bourgogne enlevait à la noblesse et au clergé leur dernière force : en face du groupe organisé qui manœuvrait le Tiers, les deux autres ordres, n'ayant plus leur traditionnel terrain d'action, devenaient quelque chose d'inorganique.

Augustin Cochin s'étonnait de voir ainsi quelques obscurs manieurs d'hommes « former des groupes unis et concertés d'un bout de la province à l'autre, marchant la main dans la main avec un ensemble qui montrait que leur entente datait de loin ». Et réfléchissant qu' « on n'organise pas un parti aussi fort en quelques jours, ni même en quelques mois, au temps des diligences, des barrières provinciales et des villes privilégiées et rivales », il concluait : « Ce que nous savons du parti et de son système de propagande est plus fait pour exciter que pour satisfaire notre curiosité. » C'est par l'aveu de cette impression que s'achevait son étude : au terme de sa promenade à travers les coulisses du théâtre politique qu'était la Bourgogne de 1789, le mystère qui planait sur la naissance de la Petite Cité lui paraissait subsister encore, bien que certains détails eussent commencé de s'éclairer grâce aux révélations des archives.

III

L'expérience qu'il venait de tenter au sujet de la Bourgogne, il allait l'essayer de nouveau, avec plus d'ampleur, avec une plus tenace longueur de patience, avec une sollicitude

plus pointilleuse pour la foule des menus faits, au sujet de cette autre province qu'était la Bretagne. Il allait se rendre là-bas, avec son ami Charles Charpentier, et questionner les archives locales, pour surprendre leurs confidences sur les origines du mouvement révolutionnaire. Les lettres qu'il adressait aux siens, durant ce voyage de Bretagne, étaient débordantes de fièvre érudite, de bonne humeur observatrice, d'allégresse conquérante. Il voyait les historiens locaux, à quelque nuance politique qu'ils appartinssent ; il leur demandait des pistes. « Il doit y avoir des trésors ici, lui disait l'un d'entre eux ; mais non classés. » Et Cochin répondait : « Ce sera bien plus amusant. »

Il écrivait à sa mère, d'une ville de Bretagne :

Nous avons encore passé toute notre journée à l'hôtel de ville, où le bibliothécaire nous soigne avec tendresse, nous donne une salle à part, nous apporte des livres lui-même et nous permet de venir quand nous voulons. Il a fini par nous avouer tout bas, et les portes bien fermées, qu'il était un vieux chouan. Mais il a fallu trois jours pour le dégeler, et on n'imagine pas dans quels tremblements vivent les pauvres fonctionnaires de province. Ces premières visites sont comiques. On se tâte, on s'essaie de l'air le plus détaché, avec toute sorte de protestations, sur l'utilité des travaux d'Aulard, des nouveaux comités fondés par Jaurès. Mais quelles effusions, quand on a enfin pris confiance !... J'ai vu un vieux juge, qui nous a dit avoir été très mauvais en 1850, mais en avoir bien rappelé depuis. Il nous a comblés d'encouragements. Mais il dit que nous aurons bien des difficultés pour achever et publier notre travail, et qu'on nous mettra des bâtons dans les roues. Vous jugez si cela nous excite.

Ces dons de cordial entrain, de sympathie malicieuse, d'attirante bonhomie, de bonté assaisonnée de finesse, qui faisaient aimer son père dans les milieux politiques les plus variés, le faisaient aimer lui-même ; on se confiait à lui ; la France de 1905, avec ses petites angoisses locales, avec toutes les timidités tremblantes, parfois muettes à contre-cœur, que mettaient en émoi certaines pratiques politiques de délation, se laissait entrevoir, à nu, sur le vif, à ce jeune historien qui venait demander à la France de 1789 ce qu'elle n'avait encore jamais révélé. Et ces échappées sur la politique contemporaine, survenant entre les dépouillements de deux dossiers,

ajoutaient un charme de plus à tous ceux que trouvait Cochin dans ce magnifique voyage à la recherche du passé.

Ce voyage le menait, — eût-il osé, au départ, escompter pareille bonne fortune? — jusque dans les archives de certaines loges maçonniques. M. Amiable, maire du cinquième arrondissement de Paris, avait déclaré au Congrès maçonnique de 1889 : « Les francs-maçons prirent une part active au grand et salutaire mouvement qui se produisit dans le pays en 1789. Leur influence fut prépondérante dans les assemblées primaires et secondaires du Tiers-État pour la rédaction des cahiers et pour le choix des élus (1). » Un premier coup d'œil sur les archives de la loge *la Parfaite Union* de Rennes avait, dès 1859, convaincu Jouaust, historiographe officieux de la maçonnerie, que « l'ensemble jusqu'alors incompris avec lequel toutes les villes de Bretagne s'étaient soulevées pour agir au même moment dans le même but s'expliquait facilement par la correspondance incessante des loges si nombreuses de cette province (2) ». Et dans un rapport présenté aux loges de Nantes en 1883 par M. Brunellière sur le rôle de la franc-maçonnerie au XIXe siècle, on pouvait lire : « Ce fut de 1772 à 1789 que la franc-maçonnerie élabora la grande révolution qui devait changer la face du monde... La Révolution était faite dans les loges avant d'être faite politiquement, d'être un fait accompli (3). »

Le « secret » de la franc-maçonnerie cessait d'envelopper cette partie de son histoire : Augustin Cochin était admis à regarder, et à vérifier. Un jour, triomphalement, il écrivait à Mme Denys Cochin : « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours, mais je crois vraiment que nous tenons notre affaire, et nous nous comblons de félicitations mutuelles avec Charles. Il nous faudra bien du temps et des voyages, mais nous trouvons ce que nous pensions et nous commençons à bien comprendre. Reste à savoir si on aura le temps de mettre en œuvre. »

Les deux volumes, qui vingt ans plus tard voient enfin le jour, placent sous nos yeux l'immense dossier qui lui avait permis de « bien comprendre » et nous offrent le récit détaillé, très fouillé, très nuancé, où sa pénétration soulevait les voiles du

(1) Amiable, *la Franc-maçonnerie en France depuis 1715*, p. 35.
(2) *Monde maçonnique*, décembre 1859, p. 479.
(3) Cochin, *les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, t. I, p. 35, n. 1.

mystère. En dix mois, une population chrétienne et loyaliste, la population bretonne, était passée d'un régime féodal à un état que Cochin définissait « la domination des sociétés patriotiques et des comités de correspondance, précurseurs et modèles des sociétés populaires et des comités de surveillance ». Pour saisir pleinement ce qui s'était passé dans ces dix mois, il étudiait, non pas le peuple breton, mais l'organe qui parlait pour ce peuple : les Sociétés de pensée. *Société d'Agriculture* fondée en 1757 par des philosophes et non par des agronomes, pour propager la doctrine économique du laissez-faire, laissez-passer ; *Société patriotique* fondée entre 1770 et 1780 « par un juge de campagne, bel esprit, sous le patronage d'un vieux gentilhomme illuminé », et s'occupant de la politique au nom du bien général ; la première demandant « qu'on livrât les intérêts à eux-mêmes », la seconde, « qu'on livrât la nation à elle-même » ; tels avaient été les deux foyers qui faisaient fonction de bureau d'esprit public. « Cités des nuées, observait Cochin, où l'on faisait de la morale loin de l'action, de la politique loin des affaires. » Et ces jeux d'abstraction, ces agitations « à vide » le frappaient beaucoup, surtout dans les archives de la *Société patriotique*, dont le secrétaire, le petit légiste Georgelin, sénéchal de Corlay, devait incarner, tour à tour, toutes les formes successives de l'orthodoxie révolutionnaire, avec une incroyable souplesse, à la fois active et apeurée.

A mi-côte de la cime qu'occupaient ces sortes d'Académies, Cochin s'attardait volontiers dans les *Chambres de lecture* : il avait entre les mains les registres de celles de Rennes et de Morlaix ; il démontait le mécanisme par lequel elles assuraient à des publicistes improvisés l'audience d'un vaste public, et qui leur assurait d'opportunes facilités, — chose bien importante aux heures de crise, — pour accélérer ou retarder la diffusion des nouvelles, vraies ou fausses.

La Bretagne, d'autre part, possédait trente-neuf loges, dont sept militaires, la plupart affiliées au grand Orient de France. C'étaient là des groupements d'action. C'en était un, aussi, que ce *Bastion*, association de quelques jeunes magistrats et de quelques nobles, qui régnait, par son occulte influence, sur les deux mille nobles de la province, très émiettés dans ces États de Bretagne où ils avaient droit de vote « personnel et égal » ; c'en était un, enfin, que cette *Jeunesse*, cette *Société*

des étudiants en droit de Rennes, ayant des succursales dans des villes où il n'y avait jamais eu d'écoles de droit, et régnant sur des jeunes gens qui n'avaient jamais été étudiants. Et l'influence de toutes ces sociétés diverses s'infiltrait dans les corporations, et se glissait dans ces « commissions intermédiaires », dans ces « bureaux intermédiaires diocésains », qui au nom des États exerçaient des fonctions administratives, et qui dans les diverses localités avaient des correspondants, susceptibles de devenir des agents de propagande politique.

Telles étaient les diverses forces dont Cochin discernait l'emmêlement, et dont il voyait sortir, sur le sol de Bretagne, la Révolution. En cet été de 1788 où s'exacerbait le conflit entre le Parlement et la couronne, le « Grand bureau intermédiaire », le « Bureau de ville », qui finalement furent les grands moteurs de l'agitation, fussent probablement demeurés fort calmes, s'il n'y avait eu, dans l'un et dans l'autre, des meneurs appartenant au monde des Sociétés de pensée, comme Geslin de Tremergat, comme Tronjolly. Pour grouper les majorités nécessaires, et pour les maintenir dès qu'on les sentait redevenir incertaines, et pour écarter définitivement les minorités rétives, le *Bastion*, la *Jeunesse*, publiaient des « actes d'infamie », sortes d'anathèmes contre ceux qui se refusaient à suivre le courant ; ces actes faisaient peur aux hésitants ; certains d'entre eux, pour se mettre à couvert de l'anathème, ne se contentaient pas d'adhérer au mouvement, mais allaient jusqu'à signer, à leur tour, cet « acte d'infamie », qui allait, après eux, intimider et faire fléchir d'autres volontés indécises. Cochin regardait agir, en juin, une certaine *Fédération des comités de correspondance particulière*, qui devait former au sein de la noblesse d'abord, puis du clergé et du Tiers, la première véritable « machine politique ». Il s'étonnait de la trouver soudainement constituée, sans parvenir à percer la pénombre où cette fédération semblait avoir volontairement caché sa naissance. Il consultait la relation manuscrite écrite par un noble, le comte de la Fruglaie, et le registre secret de la correspondance du comité de Saint-Malo avec le comité central de Rennes ; il voyait cette fédération se présenter comme une création de la noblesse ; mais, tout au contraire, il constatait que c'était cette machine même qui donnait une consistance, une volonté, une direction, à la foule des gentilshommes.

« Il suffit d'un très petit nombre de gens, avait noté le comte de la Fruglaie, pour en entraîner une multitude d'autres. »

L'histoire des origines de la Révolution en Bretagne, telle que Cochin la retraçait, était l'histoire d'un pareil entraînement. De même que quatre ans plus tard les comités dirigeants des sociétés populaires se dénommeront le Peuple, de même ces comités de correspondance s'intitulaient crânement « la Noblesse »; ils demeuraient anonymes, ne se targuaient d'aucune autorité déclarée, mais c'était, observait Cochin, « pour s'emparer plus sûrement du pouvoir de fait; on ne restait dans la foule que pour la mieux diriger, parler pour elle, et en imposer ainsi au Roi et à elle-même » (1). Et l'on réussissait si bien, qu'à partir de la seconde quinzaine de juillet 1788, le gouvernement de Paris capitulait, rétablissait le Parlement, intimidé qu'il était par les « effrayantes tirades » qu'on lui envoyait de Bretagne et par la multitude d'adhésions, de témoignages, de correspondances, obtenues par l'équivoque ou par la pression, qui venaient à la rescousse de ces tirades. Le crime de n'avoir pas adhéré « paraît irrémissible par ces jours de vengeance », écrira le maire de Morlaix, au milieu des feux de joie qui fêteront le triomphe des Sociétés sur la cour; et, quelques mois plus tard, on lira dans le manifeste des jeunes gens : « Avant mai 1788, la philosophie, reléguée dans quelques sociétés littéraires, semblait fuir les regards curieux de la multitude... A cette époque finit le sommeil de notre raison... Dans cette crise effrayante les hommes se rapprochent, leurs relations s'affermissent et s'étendent, de nouvelles sociétés se forment. »

Mais en même temps que le mouvement s'étendait, les épurations commençaient. La majorité des nobles, — jeunes gens, anoblis nouveaux, — s'étaient laissé confisquer par l'influence de quelques avocats philosophes groupés en Sociétés de pensée : une Société de pensée avait pris la place et la signature de l'ordre de la Noblesse. L'époque était proche où des scissions allaient s'opérer, où l'on allait, après s'être servi du Parlement contre le Roi, se retourner contre le Parlement lui-même. Volney, dans *la Sentinelle du peuple*, dès la fin de l'automne de 1788, exposait crûment cette politique (2) : à Rennes, et plus

(1) *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, I, p. 108 et 114.
(2) *Ibid.*, I, p. 189.

encore à Nantes, une campagne nouvelle s'ébauchait, et cette fois contre les membres des premiers ordres. Un centre de la correspondance nationale, institué le 20 novembre au nom de la commune de Nantes, allait, par sa correspondance régulière avec toutes les villes de Bretagne, acheminer cette campagne vers le succès. Cochin étudiait surtout cette « action patriote » dans deux villes : à Rennes, où s'était employée la manière savante : « jeu d'assemblées, d'arrêtés successifs, dédale de formules, d'interprétations, où les patriotes seuls se reconnaissaient » (1) ; et à Nantes, où s'était employée la manière forte. Au cours de l'hiver, durant les premiers mois de 1789, elle gagnait les campagnes. L'assemblée de Rennes menaçait de la note d'infamie les « apathiques ou lâches » qui tarderaient à adhérer au « vœu général ». Et le paysan breton, amené pour la première fois à raisonner, à légiférer, en homme et en citoyen, demeurait apathique, comme l'attestait, au bas des arrêtés pris par les paroisses conformément aux mots d'ordre venus des villes, le maigre chiffre des signatures, et comme l'attestait le maigre chiffre des paysans qui vinrent à Rennes, en février, représenter les paroisses.

Mais qu'importait cette apathie, si la machine montée par la Société de pensée pouvait trouver, pour son universelle ingérence, les points d'attache nécessaires ? Augustin Cochin, se courbant sur les cahiers des communes rurales, ne se refusait pas à attribuer à l'initiative spontanée des paysans certaines doléances; mais retrouvant un peu partout, dans ces cahiers, des traces d'un modèle commun, il finissait par se demander : « Pourquoi le faiseur local, correspondant des Sociétés, inspiré, orienté par elles, n'aurait-il pas varié ses formules, développé librement le thème qu'on lui suggérait, cherché des exemples matériels et locaux ? Aussi bien le style même, si peu paysan, ferait-il pencher pour cette thèse (2). »

Cependant, l'exploitation qu'on sut faire des bagarres de janvier 1789, entre nobles de Rennes et patriotes de Rennes, les faux bruits artificieusement répandus au sujet de ces bagarres, facilitaient une nouvelle étape dans la politique de l'épuration : en février, toutes les Sociétés de pensée, clubs, chambres littéraires, étaient invitées à exclure tous les nobles ou anoblis, tant

(1) *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, I, p. 234.
(2) *Ibid.*, I, p. 457.

que ceux-ci n'auraient pas renoncé à leurs privilèges; la vie à Rennes devenait impossible pour eux. Les auscultations faites par Augustin Cochin lui montraient que « la haine de classe, inconnue six mois plus tôt, s'élevait dans les Sociétés jusqu'au meurtre inclus. Hors d'elles, il n'y avait plus d'esprit public. » Voilà donc à quoi était réduite, par un savant travail d'uniformisation et d'embrigadement, d'intimidation et d'exclusion, cette opinion bretonne qui allait désigner pour les États généraux soixante-sept noms, noms de députés ou noms de suppléants: et ces nouveaux députés, une fois arrivés à Paris, allaient se hâter de fonder, dans un sous-sol de café, un petit club qui devait être la Société des Jacobins. Il semblait à Augustin Cochin que les vrais vainqueurs, ce n'étaient pas eux, mais les Sociétés de pensée, « force impersonnelle qui avait vaincu le Roi et conquis le peuple ». Et précisément il trouvait, dans les archives de la loge *la Parfaite union*, de Rennes, à la date du 23 juillet 1789, un discours de Corbin de Pontbriand, qui était un hymne à cette victoire.

Mes très chers frères, le triomphe de la liberté et du patriotisme est le triomphe le plus complet du véritable maçon. C'est de vos temples et de ceux de la véritable philosophie que sont parties les premières étincelles du feu sacré qui, s'étendant rapidement de l'Orient à l'Occident, du midi au septentrion de la France, a embrasé les cœurs de tous ses citoyens.

La magique Révolution, qui sous nos yeux s'opère en si peu de jours, doit être célébrée par les disciples du véritable maître avec un saint enthousiasme dont les profanes ne peuvent partager les douceurs. Les cantiques que les vrais enfants de la Veuve chantent maintenant sur la montagne sacrée à l'ombre de l'Acacia retentissent au fond de nos cœurs, et les mains levées vers le grand architecte de l'univers, nous devons tous conjurer notre maître de porter à l'autel de tout bien l'hommage de notre vive gratitude.

Les principes d'Égalité, de Justice et d'Humanité, que sous le sceptre de fer d'un prince bourreau de ses sujets les plus fidèles, et sous le gouvernement tyrannique de la féodalité, les martyrs de notre ordre respectable développaient avec tant d'énergie à nos pères de l'Art royal, le père des Français, le roi de vingt millions d'hommes libres, Louis XVI enfin, vient de les consacrer à jamais dans son empire.

Aucun de nous, mes très chers frères, n'ignore que notre respectable Grand maître le duc d'Orléans a concouru plus que personne

à l'heureuse Révolution qui vient de s'opérer. Empressons-nous d'entrer dans ses vues, signalons notre joie, et ne craignons point de la faire éclater par des actes de bienfaisance aux yeux de tous nos concitoyens.

Qu'il est beau, mes très chers frères, le jour où un roi citoyen vient annoncer qu'il veut commander à un peuple libre et former de son superbe empire une vaste loge dans laquelle tous les bons Français vont véritablement être frères !

IV

Augustin Cochin, après quatre années d'investigations dans les archives bretonnes, était devenu pleinement maître de son sujet : il aurait pu, dès 1908, mettre la dernière main au récit dont désormais il avait tous les éléments ; il différait pourtant toute publication, se réservant d'élargir son enquête par un regard sur d'autres provinces, par un regard, aussi, sur d'autres périodes de l'histoire révolutionnaire.

Mais subitement un incident survint, qui l'amena du moins à confier immédiatement au public les grandes lignes des originales conclusions auxquelles il était parvenu.

M. Aulard, en cette année 1908, entamait le procès des *Origines de la France contemporaine* dans un volume sur *Taine historien*. Il accusait Taine d'avoir écrit un livre presque inutile à l'histoire, et de n'avoir rien ajouté aux pamphlets royalistes de la Restauration que « l'agrément de son style et le prestige des cotes d'archives ». De ce prestige même M. Aulard s'essayait à le découronner, en relevant pointilleusement, dans les références données par Taine, un certain nombre d'erreurs, et en l'inculpant de n'avoir vu que certains cartons, — et non pas tous, — dans chacune des séries de l'inventaire des Archives qu'il avait consultées.

Une brochure parut pour défendre Taine, qui s'intitulait : *la Crise de l'histoire révolutionnaire;* elle était signée d'Augustin Cochin (1). Les Archives lui étaient familières; il avait même, le premier, entrevu, sur des milliers de documents des fonds de la Révolution et de l'Empire, de fâcheuses ratures au crayon rouge ou noir, des altérations de dates ou de noms, et il avait cru devoir signaler à M. Dejean, directeur général de

(1) Cette brochure fut réimprimée, après la mort de Cochin, dans le livre : *les Sociétés de pensée et la démocratie.*

ce grand dépôt, ces anomalies délictueuses, qui seront l'objet, cinq ans plus tard, d'une enquête de M. Langlois, successeur de M. Dejean, et de retentissantes polémiques de presse contre M. Aulard (1). Nul dès lors n'était mieux qualifié qu'Augustin Cochin pour porter un jugement, à son tour, sur l'usage que Taine avait fait des Archives; il faisait cette constatation piquante que, pour la même période, Taine avait consulté cinquante cartons, et son détracteur, M. Aulard, neuf seulement; et quant à l'exactitude de Taine, Augustin Cochin, s'en prenant à son tour aux rectifications de M. Aulard établissait qu'elles étaient erronées une fois sur deux.

Mais il se hâtait d'élever le débat, et après avoir caractérisé les deux écoles d'historiens de la Révolution, celle qui faisait l' « histoire de fait » et celle qui faisait « l'histoire de défense », après avoir signalé, comme nous avons eu occasion de le dire plus haut, tout ce que la puissance d'esprit de Taine avait ajouté à l' « histoire de fait », il traçait l'esquisse d'une conception toute nouvelle de l'histoire révolutionnaire, la conception sociologique. Qu'était-ce donc que ce « peuple » dont parlaient tous les historiens, ce peuple qui, disaient-ils, avait fait la Révolution ? Cochin constatait qu'on parlait toujours des œuvres de ce peuple, de ses héros, de ses victimes, jamais de lui-même.

Tous font place, dans leur récit, à cet énorme personnage anonyme, qui se mêle aux personnes réelles comme les grandes figures allégoriques aux portraits dans un tableau de Mantegna. On voit au soleil de juillet, sous les marronniers des Tuileries, la face bilieuse de Desmoulins, — et le peuple ; le 6 octobre, à la barre de l'Assemblée, le collet crasseux, le mauvais regard et le sabre nu de Maillard, — et le peuple; le 4 septembre 1792, on voit passer au guichet de l'Abbaye l'habit puce de l'élégant Billaud, enjambant les flaques de sang, pour ne pas tacher ses bas, la grosse encolure de Danton, — et le peuple. On sait par le menu, jusqu'au dernier détail, qui sont Danton, Desmoulins, Maillard, Billaud, — détails sans intérêt par eux-mêmes, car ce sont des hommes assez vulgaires; — de l'autre, du peuple, on ne sait rien, — et pourtant, c'est lui qui a tout fait, pris la Bastille, emmené le Roi et l'Assemblée, massacré les prison-

(1) *Le Matin*, du 19 au 28 décembre 1913. Voir, sur ces discussions, l'étude laissée par un autre mort de la guerre, François Laurentie : *le Cas de M. Aulard* (Paris, Barbou, 1914; *Correspondant*, 10 mars 1914).

niers. Il n'est question que de ses actes, jamais de lui-même. Il est là, sans explication ni examen (1).

Sur les lèvres de ce « peuple » ou dans les propos emphatitiques dont certains exaltaient sa souveraineté, un mot souvent frappait Cochin, le mot de volonté générale, sorti tout droit du *Contrat social* de Rousseau. Cette volonté générale, d'après les définitions mêmes qu'en avait données le philosophe de Genève, n'avait rien de commun avec la volonté actuelle, telle quelle, du plus grand nombre ; elle dominait, elle dépassait celle-ci, d'une sorte de prépondérance mystique, que Cochin comparait à celle de la grâce, dominant et dépassant la nature dans la vie chrétienne. Cette volonté générale, elle était le vouloir d'une « opinion sociale », d'un « peuple social », se superposant à l'opinion publique réelle et au peuple réel, et puis s'y substituant, et cette « opinion sociale », c'était celle des Sociétés philosophiques, maçonniques ou non, où par un « entraînement méthodique » se formait en vase clos, à l'abri du contact de la vie réelle, dans une cité d'égaux tout intellectuelle et idéale, l'âme du philosophe et du citoyen (2).

Ces Sociétés, elles n'étaient pas, comme naguère on avait pu le croire, subitement écloses en 1790 pour remédier aux inconvénients de ce que Taine avait appelé l'anarchie spontanée : ce n'est pas de 89, — Cochin l'avait constaté en Bretagne, — c'est de 1770, de plus haut encore, que dataient ces mœurs et ces principes (3). A l'origine de ces rapports sociaux des frères et amis, de leurs manœuvres de conquête, de leurs procédés de dictature, de leurs manèges d'ostracisme, Cochin apercevait quelque chose de plus et quelque chose d'autre que la juxtaposition d'un certain nombre de fanatismes individuels. Il n'y avait pas là, pour lui, des cas de psychologie, mais des phénomènes sociologiques, applications successives et croissantes d'une loi d'entraînement et de sélection mécanique, qui de plus en plus mettait la majorité réelle à la merci d'une minorité sociale, et qui, de plus en plus, diminuait l'importance numérique de cette minorité à mesure que s'accroissait, au contraire, sa tyrannie.

Un des éléments essentiels du mécanisme, c'était cette

(1) Cochin, *les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 49. — (2) *Ibid.*, p. 47.
(2) *Ibid.*, p. 103.

correspondance sociale dont Cochin avait pu, en Bretagne, analyser les rouages : silences commandés, fausses nouvelles ébruitées, il avait vu tout cela résulter, non point, à proprement parler, d'un complot, mais du seul fait de la correspondance sociale (1) ; et par de multiples exemples il montrait comment, au cours de la Révolution, cette force mystérieuse savait accomplir, suivant les heures, les besognes d'anesthésie ou les manœuvres excitatoires, pouvant déterminer, soit les passivités nécessaires, soit les manifestations dont on avait besoin.

Les violences révolutionnaires, qu'étaient-elles autre chose, que les soubresauts de cette force, se déchaînant contre les résistances d'opinion, senties ou redoutées, contre les velléités d'affranchissement et de pensée personnelle qui, au sein même des sociétés ou des clubs, risquaient de troubler, par l'expression de volontés individuelles, la souveraineté de la volonté sociale ? Cochin remarquait que, dans le progrès de la Révolution, il y a toujours un point où l'historien, quelque passionné qu'il soit pour les nouveautés révolutionnaires, passe brusquement à la réaction et déclare que « la nation » a été jusque-là, mais pas plus loin ; le reste est le fait d'énergumènes, de conjurés et de tyrans. Quinet, par exemple, abordant la Terreur, s'écriait : « Non, ce n'est pas la nécessité des choses qui a fait le système de la Terreur, ce sont les idées fausses. » Mais aux regards d'Augustin Cochin, ce n'est pas à telle ou telle date de cette histoire qu'avait commencé la déviation ; la substitution d'une minorité à la nation s'était accomplie dès 1788 et 1789, par le jeu naturel de ces mécanismes auxquels les quarante années antérieures avaient peu à peu donné le branle ; et lorsqu'on voyait sous un tel jour le déroulement de la Révolution, la distinction faite par une nombreuse école historique du XIXe siècle entre 1789 et 1793 se voilait et s'abolissait : « le *quatre vingt-neuvisme*, déclarait Augustin Cochin, est une position sage peut-être en politique, indéfendable en histoire (2). »

Les êtres inhumains de l'époque de la Terreur, un Chalier, un Marat, un Carrier, n'apparaissaient à Cochin que comme « les produits mécaniques du travail collectif (3) » depuis longtemps commencé, à la fois troublé et surexcité par la peur, — par la

(1) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 118-121. — (2) *Ibid.*, p. 131. — (3) *Ibid.*, p. 137.

peur d'une réaction qui vengerait l'opinion réelle. Ce Chalier, ce Marat, ce Carrier, ils étaient les incarnations exacerbées de ces Sociétés populaires dont l'on disait à la Convention, le 14 octobre 1794, qu'elles étaient « l'œil du peuple », de ces Sociétés qui surveillaient, qui terrorisaient, qui déclaraient : « Le souverain, le peuple, est immédiatement chez nous », et qui s'installaient comme perpétuellement délibérantes, comme de permanents organes de vigilance. Dans l'insurrection girondine de juin 1793, Cochin discernait une suprême révolte de l'assemblée électorale, encore accessible au public, contre la Société de pensée, épurée et fermée (1) ; un suprême effort de redressement de la véritable opinion populaire à l'heure où le recours aux assemblées primaires, c'est-à-dire aux électeurs, était considéré comme le crime contre-révolutionnaire par excellence ; une tentative séditieuse pour « revenir vers l'opinion de la masse, vers l'opinion réelle, au nom de laquelle le public des Sociétés s'était arrogé le droit de parler par la proclamation de l'État révolutionnaire. »

Ainsi se dessinait, dans cette brochure, non seulement une conception nouvelle de l'histoire de cette période, mais le programme d'une école historique nouvelle.

Un savant historien, qui se tenait aux antipodes des idées politiques et religieuses d'Augustin Cochin, M. Albert Mathiez, directeur des *Annales révolutionnaires*, étudiait avec une curiosité non dissimulée les pages de Cochin : « Taine, écrivait-il, vient de rencontrer un défenseur, spirituel, informé, pénétrant, auquel il ne manque que de ne pas abuser de ses dons. » M. Mathiez reprochait à Cochin de trop mépriser l'histoire narrative et de croire que la comparaison de la société révolutionnaire avec les démocraties de l'heure présente, comparaison « utile et suggestive d'ailleurs », pût fournir l'explication totale des événements de la Révolution; et, tout en faisant l'éloge du « haut effort d'impartialité, souvent heureux », dont témoignait la brochure de Cochin, il exprimait la crainte « que le point de vue sociologique » du jeune historien « ne fût qu'une transposition peut-être inconsciente de son propre idéal politique ». Mais en dépit de cette crainte, M. Mathiez concluait : « Il n'importe ! M. Cochin a rendu un grand service

(1) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 86.

à la science historique en posant à nouveau, dans cette brillante discussion, des problèmes importants que les esprits lourds s'imaginaient résolus. Il faut espérer que le débat, qui ne fait que commencer, ne s'arrêtera pas là. M. Aulard n'a pas encore répondu à l'attaque, qui est déjà assez ancienne. Il n'est pas possible qu'il se taise plus longtemps. On finirait par croire qu'il n'a rien à répondre. Le silence du dédain n'est que la réponse de l'orgueil, rien de plus (1) ».

V

Augustin Cochin, toujours désireux de pousser plus avant le contrôle de son hypothèse et l'expérience de ses méthodes, allait devenir de plus en plus assidûment le familier des Archives nationales; il allait, avec le concours de M. Charles Charpentier, regarder, de plus près qu'on ne l'avait jamais fait, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire entre août 1793 et août 1794. Les « historiens de défense » avaient coutume d'expliquer par les circonstances, par la guerre civile et la guerre étrangère, les atrocités de la Terreur; mais Augustin Cochin répondait : « Les gouvernants de 93 ne sont pas les seuls qui aient eu sur les bras la guerre civile et la guerre étrangère; ils sont les seuls qui aient mis la Terreur à l'ordre du jour et la guillotine en permanence. Les circonstances rendent compte d'un acte, d'un accident, non d'un dogme, d'une foi, d'une morale nouvelle. (2) » Et ce qu'il allait examiner, c'était le mécanisme même de ce gouvernement, et comment, de ce mécanisme, avait pu résulter, automatiquement, ce que Marat appelait « le despotisme de la liberté ».

Les trouvailles d'archives que firent, une fois engagés sur cette piste, Augustin Cochin et M. Charles Charpentier, ne nous sont encore connues que par le premier volume des *Actes du gouvernement révolutionnaire*, dont celui-ci, en 1920, a mené à bonne fin la publication; quatre autres volumes suivront. L'importance de ces trouvailles nous est attestée par l'accueil que fit au premier volume M. Mathiez. « Plus d'une des critiques faites par Augustin Cochin contre les publications documentaires de M. Aulard » lui paraissait mériter adhésion,

(1) *Annales révolutionnaires*, 1911, p. 605-607.
(2) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 82.

et M. Mathiez rendait hommage à la haute valeur des compléments inattendus que leur apportaient les découvertes de Cochin.

M. Cochin, expliquait-il, décrit avec beaucoup de précision l'organisation intérieure des bureaux du Comité de salut public ; il montre comment, du secrétariat démembré, sortirent successivement les différents bureaux et commissions, et il consacre à deux de ces bureaux, à celui de l'Exécutif, qui avait pour tâche de suivre l'application des lois par les fonctionnaires, à celui de l'Action, qui provoquait les sanctions contre les négligents et les malveillants, des monographies très neuves. Il a été ainsi amené à rechercher comment les fonds de ces bureaux et commissions ont été constitués et classés, et il nous initie jusque dans le détail à ce qu'il appelle assez justement la « diplomatique » du Comité de salut public. Jamais encore on n'avait pénétré aussi intimement dans la bureaucratie du régime (1).

Ainsi parlait M. Mathiez, tout en s'extasiant sur cette « machine montée à la perfection » et en proclamant qu'à son insu, M. Cochin avait « élevé un monument au courage, à la clairvoyance, à l'admirable lucidité des administrateurs de l'an II ».

Quelque jugement qu'on porte sur la législation terroriste, il résultait, des recherches d'Augustin Cochin et des documents par lui publiés, que cette législation ne fut pas « l'œuvre de théoriciens isolés, ou de politiciens concertés. » Les principaux décrets de la Convention ne viennent bien souvent que consacrer le fait accompli. Les lois sur le maximum étaient votées dans toutes les Sociétés depuis plus d'un an et appliquées avant la lettre par la plupart. La Convention, pour socialiser les subsistances, n'eut qu'à copier, en novembre 1793, le plan tracé le 9 octobre par les Sociétés du Midi. La loi des suspects, du 17 septembre 1793, était, dès le 3 septembre, réclamée par les Sociétés de Valence ; dès le 10 septembre, appliquée par les Sociétés de Pontarlier et de Limoges ; et, le 17 même, par celles de Montpellier (2). Les Sociétés étaient devenues, ouvertement, les vraies souveraines : Cochin les regardait se multiplier, pour multiplier les points d'où rayonnerait cette prépondérance de l'opinion sociale ; il en comptait près de 1900, en janvier 1794,

(1) *Annales révolutionnaires*, 1921, p. 514-516.
(2) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 146.

d'après le recensement du ministre de l'intérieur (1). Et tout en même temps il les sentait soucieuses de s'épurer, et parfois de se dénoncer les unes les autres en vue d'épurations réciproques.

Taine avait bien vu, déjà, que les « purs » eussent été fâchés d'avoir pour eux le nombre, que la doctrine du petit nombre des élus était l'idée de derrière la tête de tout bon Jacobin. Exagération ! disait M. Aulard, et les textes ou faits cités par Taine lui paraissaient comme des exceptions. Mais Cochin en recueillait d'autres, et par exemple, en Seine-et-Marne, dans son pays de Brie, le curieux reproche fait au club d'Ozouer La Ferrière par les commissaires envoyés de Tournan : ce club est trop nombreux pour être pur ! Enfin, comparant les procédés « sociaux » de 1793 et 1794, depuis le centre parisien jusqu'à la lointaine périphérie provinciale, avec ceux qu'il avait observés dans la Bretagne de 1788, il relevait une parfaite identité.

Le grand secret du Centre, écrivait-il, son seul souci, est de faire jouer l'argument du « fait accompli », de maintenir la « conformité » par un incessant travail de surveillance et de pression. Il est clair que ce travail suppose un terrain nivelé, des éléments bien pareils (2).

En 1788, pour entraîner l'adhésion d'une province à telle motion de la machine, on attaquait les villes une à une, en commençant par celles dont on était sûr, et pesant sur les autres au moyen des adhésions acquises.

En l'an II, tel agent national adresse à soixante communes récalcitrantes des circulaires ainsi conçues : vous êtes la seule à résister (3).

Et de ce genre de rapprochements entre la Révolution à son point culminant et la Révolution à son aurore, résultait une confirmation nouvelle des intuitions d'Augustin Cochin, une justification nouvelle de ses méthodes d'enquête. Il s'en allait dans l'Aube recueillir les premiers éléments d'une histoire de la Terreur ; il explorait les archives de quarante et un départements, de douze chefs-lieux de district, d'une quarantaine de bourgs et de villages ; il s'occupait en même temps de propager, dans un public de plus en plus vaste, les premiers résultats de ses recherches. Dans une conférence sur les Philosophes, qu'il donnait en 1912, il expliquait comment le succès de

(1) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 149. — (2) *Ibid.*, p. 204. — (3) *Ibid.*, p. 155.

certains livres qui présentement nous paraissent insipides, eux de Mably et de Condorcet, de Raynal et d'Helvetius, avait été fabriqué, dans les sociétés philosophiques, et puis imposé, au dehors, par une « fausse opinion, plus bruyante, plus unanime, plus universelle que la vraie » (1).

Dans une « lecture » qu'il faisait, en 1912 encore, sur les élections des députés aux États généraux, il montrait comment, en 1788 et 1789, les délibérations officieuses des « cercles intérieurs » avaient précédé les votes officiels des sociétés ; et il ne craignait pas de conclure, finalement, que le règlement électoral du 24 janvier 1789 « avait remis, à la lettre, tous les Français en loge » (2).

Augustin Cochin, par toute cette série de sondages, s'était préparé à renouveler l'histoire de la Révolution. Il envisageait, pour la publication de son enquête, une dizaine de volumes, les uns sur les débuts de la crise, les autres sur la Terreur. Il projetait, en tête, un *Discours préliminaire* dont les travaux d'approche, sans cesse repris, sans cesse parachevés, donnaient lieu à de longs brouillons. Ce sont ces brouillons, plus tard retrouvés, qui ont permis à M. l'abbé Ackermann de constituer le volume posthume intitulé : *la Révolution et la libre pensée*, et de nous livrer ainsi une esquisse, aussi fidèle que possible, de ce que devaient être les pages de synthèse philosophique longuement mûries par Cochin. Il se proposait de suivre, en leurs trois périodes, les Sociétés de pensée, de montrer comment, « de 1750 à 1789, elles avaient, par leur vie intense, en arborant le mot de Vérité, socialisé la pensée » ; comment, de 1789 à 1793, « supprimant la personne par l'organisation, elles avaient, sous la rubrique de Liberté, socialisé la Volonté » ; comment en 1793 et 1794, « par le communisme de la Terreur, elles avaient, au nom de la Justice, socialisé les biens ». L'histoire, au XIXe siècle, lisons-nous au sujet de ce plan dans la préface de M. Ackermann, « exploite à mesure les sciences nouvelles qui touchent à l'homme. Elle a été ethnologique avec Augustin Thierry et Gobineau, économique avec Karl Marx et son école, psychologique avec Taine ; elle est sociologique avec Augustin Cochin ». Et M. Ackermann, et après lui M. René Gillouin, précisent que cette histoire est « sociolo-

(1) *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 22. — (2) *Ibid.*, p. 208-231.

gique, non pas à la façon de Durkheim, — on trouvera dans le livre d'Augustin Cochin une critique sévère et juste de la sociologie sans âme que Durkheim a prétendu instaurer sous prétexte d'objectivité scientifique, — mais dans l'esprit de le Play qui, à beaucoup plus juste titre que Durkheim, peut revendiquer le titre de fondateur de la sociologie positive (1). »

Les familiers d'Augustin Cochin pouvaient prévoir, et par les intentions qu'il leur confiait, et par les premiers brouillons où elles tentaient de se réaliser, qu'au terme de son studieux labeur historique nous posséderions enfin une mystique de la libre pensée, dans laquelle, à la lumière du *Contrat social*, à la lumière de la sociologie de Durkheim et des publications solidaristes ou syndicalistes, le peuple en soi, distinct de la foule des individus, se révélerait comme l'idée de Dieu socialisée, comme une entité bonne par essence, et juste, et infaillible, se piquant d'assurer à tous ses membres le bonheur et la liberté, comme l'interprète d'un Dieu immanent à une humanité dite consciente d'elle-même; et l'on devine quel poignant contraste Cochin aimait à établir entre les illusions humanitaires de ce quasi-messianisme et les réalités sanguinaires qui sous la Terreur en furent le fruit (2).

Longtemps l'attention des philosophes, non moins que celle des historiens, s'attardera sur les pages denses et profondes où ces idées s'esquissaient, où les lacunes volontaires, où les blancs provisoires, où les traces notoires d'inachèvement, laisseront voir plus tard, d'une façon singulièrement émouvante, les exigences que s'imposait à lui-même cet esprit méditatif, les haltes auxquelles il contraignait sa pensée, les formes successives dont il la revêtait, les scrupules de rédaction qui l'élevaient sans cesse de l'approximatif à l'adéquat. A certaines pages de ce livre, — « mine inépuisable d'idées originales et profondes » écrit M. Gillouin, — on ressent un peu le même genre de frémissement que lorsque, prenant contact avec la pensée pascalienne dans le manuscrit des *Pensées*, on observe certaines ratures, certaines reprises, certains points de suspension, où la plume s'est posée, frémissante, haletante.

(1) Gillouin, *Questions politiques et religieuses*, p. 153-154 (Paris, Grasset).

(2) Voir à ce sujet un excellent article de M. Jean Bourdeau dans le *Journal des Débats* du 24 février 1920.

VI

Pendent opera interrupta : telle devait être la destinée de cette dizaine de volumes qu'entrevoyait déjà l'infatigable architecte. Dès qu'il entendit, au début de 1914, l'appel de la France, il n'aspira qu'à être au front, au plus vite. Il partit donc, prenant élan, si j'ose ainsi dire, dans la philosophie même qui inspirait et imprégnait ses travaux historiques.

Il avait toujours détesté la « cité des nuées », où l'on « faisait de la morale loin de l'action », la « cité de la pensée », où, au lieu d'être uni *par* une vérité traditionnelle, on s'unissait *pour* constituer une « opinion » qu'on appellerait « la vérité »; il avait, dans toute son œuvre, signalé les effrayantes et diaboliques conséquences qu'avait eues, dans cette coterie instituée par les philosophes sous le nom de république des lettres, l'habitude systématique de ne faire que causer, à l'écart de toute vie réelle. Ce travailleur d'archives, cet homme de bibliothèques, cet intellectuel passionné pour la recherche, était épris des faits où se traduisait sincèrement l'âme d'un peuple, — épris de ces faits, surtout, lorsqu'ils avaient un aspect d'élans. L'élan d'union sacrée du mois d'août 1914 fut, pour cet historien des grandes désunions françaises, la plus entraînante des émotions.

« Vous êtes heureux, Cochin, de pouvoir travailler à loisir, lui avait dit, peu de temps avant la guerre, l'abbé Bros, supérieur de l'école Saint-Aspais à Melun. — Rien ne vaut agir, avait répondu modestement Augustin Cochin : votre œuvre de prêtre est autrement utile. » Un tel propos illumine les perspectives d'une âme, en trahissant la résonnance d'un de ces appels intérieurs auxquels les circonstances peuvent, un jour ou l'autre, ajouter la précision d'une vocation. Le chanoine revoyait Cochin, au dépôt de Melun, durant les premières semaines de mobilisation; il causait longuement avec lui, il le voyait impatient de partir pour la bataille, d'être en ligne, de charger, et très grave, de long instants durant, lorsqu'une lettre lui annonçait qu'il aurait à défendre la France sous Paris. « La belle guerre ! s'écriait Cochin. Il n'y entre pas de haine, nous nous battons pour des idées. C'est le choc de deux civilisations. » Et sur ses lèvres le mot « action » revenait avec

persistance. Soudainement, sa conception personnelle de la vie et ses conceptions d'historien se résumant dans ce seul et même mot, Cochin disait à son interlocuteur : « C'est l'action qui sauve. C'est elle qui sauve les jeunes hommes du bavardage et de la politique stérile ; c'est elle qui sauve les associations catholiques ; c'est l'action pratique qui manqua aux Sociétés de pensée, — cette action qui eût exercé un contrôle sur leurs rêves économiques et sociaux, qui les eût guidés, canalisés, remis dans le réel et dans la vie. »

Plus tard, dans l'allocution qu'il prononcera au jour anniversaire de sa mort, ce prêtre aimera citer cet acte de foi de Cochin dans la vertu d'une vie agissante. « Au fond, commentera-t-il très finement, cette âme aurait donné toute sa vie intellectuelle et toute sa culture d'esprit pour une bonne action ; et son besoin admirable d'agir, d'être au péril, son mépris de la mort, son ardeur obstinée à retourner sur le front avec son bras encore brisé, tout cela était chez lui l'expression de ses plus intimes et profondes convictions sur la préexcellence de l'action. »

C'est le sentiment de cette préexcellence qui, malgré les deux blessures qui sur l'Aisne, en septembre 1914, lui avaient brisé le bras droit, le faisait, sept mois plus tard, s'évader prématurément de l'hôpital, pour l'offensive de Champagne. Il avait utilisé les meilleures heures de cette inaction douloureuse, pour donner une forme définitive au début du *Discours préliminaire* qui devait être la synthèse de son œuvre. Ces cinquante pages, recueillies dans le livre : *la Révolution et la libre pensée*, et qui précèdent, dans ce livre, les brouillons fragmentaires dont nous avons parlé, honorent l'écrivain non moins que le penseur.

Mais l'action le rappelait, — l'action dans toute son ampleur, sociale non moins que militaire, l'action qu'il exerçait sur ses hommes, sur ses « pauvres biffins », comme il les appelait, et dont a si éloquemment parlé, en tête des admirables lettres de guerre d'Augustin Cochin, M. Paul Bourget.

Et lorsque en septembre 1915 l'offensive de Champagne lui rapportait deux blessures à la main et une blessure à la cuisse, il n'eût dépendu que de lui de prolonger, à proximité de ses papiers d'histoire, la convalescence qu'exigeait l'état de son bras. Il n'eût eu, pour ajouter un nouveau chapitre aux cin-

quante pages écrites du *Discours* tant médité, qu'à prêter l'oreille à ce mot de M. Paul Bourget : « Avec ce bras vous ne repartez plus » (1), ou qu'à accepter cette objection de Marcel Sembat : « Vous ne pouvez presque pas vous servir seul ; votre bras a du mal à soulever la carafe » (2). Mais non, cet être héroïque et délicieux, comme l'appelait Marcel Sembat, repartait pour les armées, bon gré mal gré, avec son bras tel quel (3). Il n'eût eu, pour en revenir immédiatement, et pour se remettre, devant son bureau, à la tâche aimée, qu'à écouter le colonel qui lui disait à son arrivée au front : « J'ai reçu l'ordre de vous renvoyer et de vous obliger à prendre la convalescence qui vous a été donnée. Pouvez-vous faire de la barre fixe » (4) ? Mais il se dérobait à cette question, il se dérobait à cet ordre, et il restait. « Des gens comme cela, disait de lui un sous-lieutenant anarchiste, me réconcilieraient avec les réactionnaires (5) ». Et un autre : « Si j'en reviens, mon capitaine, je pense comme vous, je *me communie*. » Par sa vie perpétuellement offerte, cet Augustin Cochin, dont « le souvenir, suivant la mot de M. René Doumic, restera parmi les plus pures gloires de la France (6) », apportait à la beauté de tout ce qui s'incarnait en lui de traditions le plus éclatant et le plus persuasif des témoignages. Ses hommes, jusqu'à leur contact avec lui, n'avaient connu la France traditionnelle que par les caricatures qu'on en traçait dans certaines parlottes ; ces hommes, sans en avoir conscience, avaient laissé s'interposer, entre eux et cette France, tout un système d'opinions fausses savamment élaborées par un de ces mécanismes sociaux, toujours à l'œuvre, qu'avait décrits, pour la période révolutionnaire, l'incisive observation de Cochin. Mais le sacrifice constant que ce chef faisait à ses hommes de tout lui-même, en attendant que Dieu lui demandât, pour la patrie, la plénitude de l'immolation, dessillait certains yeux rebelles, en substituant devant eux, aux fictions vides et creuses qui décidément avaient menti, l'image réelle, vivante, bienfaisante, d'un héroïsme épris du service du menu peuple, et constamment dévoué à ce service.

(1) *Écho de Paris*, 17 juillet 1916.
(2) *Indépendance belge*, 23 janvier 1922.
(3) Sembat, *Indépendance belge*, 23 janvier 1922.
(4) Épaulard, *Christus vincit*, 5 août 1916.
(5) Véga, *Débats*, 3 juin 1918.
(6) René Doumic, *Gaulois*, 13 juillet 1916.

Il fut de nouveau blessé, légèrement cette fois, à Beaumont. Le 8 juillet 1916, dans la Somme, à Hardecourt, l'objectif militaire qu'il dut atteindre avec sa compagnie, et qu'il atteignit, se trouvait être un calvaire. A ce moment, la suprême blessure survint, celle qui, à la minute, fut mortelle, « comme si Dieu, a dit M. Georges Desvallières, n'avait voulu rien moins que les bras de la croix pour recevoir l'âme d'un tel serviteur ». Aujourd'hui, dans la chapelle même de l'hôpital Cochin, ce crucifix mutilé, pantelant, se dresse contre la muraille, au-dessus de la sépulture d'Augustin, régnant sur son repos comme il régna sur son immolation.

Denys Cochin, alors ministre, écrivait à son ami le comte de Chabrol, cette lettre douloureuse :

Vous me parlez de ma carrière brillante ! Il est certain que le sort m'a fait occuper des places et recevoir des honneurs, entre deux Augustins, plus dignes que moi de tout cela. Ainsi va la destinée. Cette carrière aura été désolée, au début et à la fin, par deux morts prématurées.

Il n'est pas une heure de la vie d'Augustin qui n'ait été pour moi une cause de joie et de fierté. Il était, comme mon père, bon et généreux, non par devoir, mais avec bonheur. Soldat héroïque, par amour des pauvres soldats, des gens qui souffrent ! Et que de travaux en train ! Que d'idées originales et justes ! C'était l'intelligence même, en même temps que la bonté. Une balle stupide nous a ravi tous ces dons divins, mais ne peut pas les avoir détruits.

VII

L'œuvre historique nous reste, survivance de ces beaux dons qu'aiment à se rappeler les mémoires amies ; hier encore un spécialiste autorisé déclarait dans une revue savante qu'elle « ouvre des perspectives nouvelles sur l'histoire toujours à refaire de notre grande Révolution » (1). Et l'on peut augurer qu'en achevant de la faire connaître, l'affection de M. Charles Charpentier en accroîtra encore le rayonnement.

Lisez la brochure de M. Léonce Maître : *Une loge maçonnique en Bretagne au XVIIIe siècle*, lisez la brochure de M. Gaston Martin : *La franc-maçonnerie et la préparation de la Révolution*

(1) Welvert, *Revue critique*, 15 août 1925.

de 1789 en France et spécialement en Bretagne (1) : vous trouverez chez ces auteurs, dont les sympathies maçonniques ne se dissimulent point, des affirmations qui convergent, en fait, je ne dis pas avec les conclusions philosophiques d'Augustin Cochin, mais avec ses conclusions historiques.

« La maçonnerie, écrit par exemple M. Gaston Martin, ne fit pas, elle ne le pouvait ni ne le souhaitait, disparaître les opinions individuelles de ses adeptes ; mais elle leur donna la conscience d'une vérité générale supérieure à leurs spéculations individuelles, et dont l'observance stricte était leur premier devoir. Mais cette adhésion spirituelle se renforçait, dans les milieux maçonniques, d'une discipline librement consentie et qui faisait de chaque atelier l'exécuteur conscient d'une volonté collective. » M. Gaston Martin accumule faits et textes à l'appui de cette allégation, et, tout comme Cochin, tire un argument du discours de Corbin de Pontbriand. Il sait bien, à vrai dire, qu'un certain nombre de maçons notoires limiteraient volontiers l'action de la maçonnerie « à une préparation demeurée sur le plan philosophique, et répugnent à admettre que la maçonnerie ait pris part directement à la campagne électorale de 1789 ». Mais il reconnaît la maçonnerie dans cette Association dont parlait Lameth en son *Histoire de l'Assemblée constituante*, et « qui, peu de temps avant les élections, répandit, à un nombre immense d'exemplaires, un petit écrit renfermant les éléments des Cahiers, projetés dans les réunions d'Adrien Duport et de Target ». Et il déclare : « Les cahiers rédigés dans les loges procédaient tous d'un modèle dont le Grand Orient avait dû arrêter le dessin général... Ces cahiers ainsi rédigés devaient parvenir aux paroisses. Là encore, le rôle de la maçonnerie est primordial. Les filiales d'une loge atteignaient des subdélégations fort médiocres ; petits centres ruraux où la vie politique n'avait pas d'autre existence. Mais, de plus, nombre de francs-maçons habitaient, non la ville où était située leur loge, mais les bourgades avoisinantes. Ils y étaient, conséquence du recrutement sélectionné, les personnages marquants. Un vaste réseau de communications irradiait donc ainsi de la loge dans la région rurale. Les cahiers lus aux commettants n'étaient guère discutés. Le commentaire qu'en faisait le porteur rassu-

(1) Toulouse, Falandry, 1925.

rait le plus souvent les hésitants, et de toutes petites villes, comme Châteaugiron, pouvaient avoir l'orgueil de se dire que leurs cahiers imprimés étaient proposés en modèle à toute la nation. »

Y a-t-il une grande différence entre cette description de la préparation électorale, et celle que donne Augustin Cochin ?

Mais franchissons une nouvelle étape. « La maçonnerie, ajoute expressément M. Gaston Martin, ne s'est pas contentée de préparer les élections. A la lettre, elle les a faites. » Il se fâche, d'ailleurs, contre Augustin Cochin, qui impute aux loges « un parti pris d'écarter les notabilités administratives ou professionnelles »; mais quelles que soient leurs divergences sur la valeur du personnel préposé par les loges à la machine politique, ils sont d'accord, en définitive, sur le jeu même de cette machine, et, avant tout, sur la « pénurie quasi totale de candidats » qui résulte de certaines mesures d'ostracisme et qui, d'après M. Gaston Martin, donne « beau jeu aux loges pour proposer les leurs ». Et quelque défiance que par ailleurs il exprime contre l' « ardeur vengeresse » et la « subtilité d'intuition » du jeune historien, il est permis de dire que si les thèses de Cochin avaient besoin d'un renfort, elles le trouveraient dans cet exposé, qu'en 1925 M. Gaston Martin présentait aux membres de la loge *l'Encyclopédique* (1). Elles le trouveraient, aussi, dans les recherches récentes de M. Vermale, l'érudit historien de la Savoie révolutionnaire, établissant qu'à Chambéry les « Directoires secrets » de la maçonnerie fournirent le personnel et les cadres du club des Jacobins (2).

Tels sont les résultats des dernières recherches faites dans les archives des loges par des érudits qui, lorsqu'ils fouillent ces archives, se sentent chez eux ; à leur tour, ils suggèrent à l'histoire révolutionnaire certaines curiosités et certaines orientations auxquelles elle était déjà conviée, il y a vingt ans, par les premiers travaux de Cochin.

C'est là un premier fait, qu'il était bon de préciser, à la gloire de l'œuvre de Cochin, pour en montrer l'importance et pour achever d'en éprouver la solidité. Et en voici un second,

(1) On s'étonne que M. Martin parle, en un endroit, de « l'idée de complot, chère à M. Cochin », alors qu'au contraire Augustin Cochin combat cette idée (voir *les Sociétés de pensée et la démocratie*, p. 89).

(2) Vermale, *la Révolution en Savoie* (Chambéry, Dardel, 1925).

qui n'est plus de l'ordre de l'érudition, mais de l'ordre de la politique. Les événements révolutionnaires auxquels depuis dix ans, — depuis la mort de Cochin, — l'Europe orientale nous a fait assister, ont apporté à sa thèse sociale, et aux interprétations historiques qu'il tirait de cette thèse, des confirmations imprévues. Je laisse ici la parole à M. René Gillouin :

Sous le confus va-et-vient des événements de l'histoire contemporaine, Augustin Cochin discernait sans hésitation le cheminement continu de l'idée révolutionnaire. Il avait dénoncé, avec une rare clairvoyance, comme une nouvelle étape de ce progrès, la socialisation durkheimienne du divin, Dieu conçu comme un pur symbole du social, unique réalité. Il n'a pas vu le régime soviétique, mais on peut dire qu'il l'a prévu, et l'avènement du soviétisme, reprise et continuation de la Terreur de 1793, avait sa place marquée d'avance dans le développemeut de sa dialectique. A l'heure où la Révolution universelle prépare un nouvel assaut, il convient d'écouter avec attention et respect, même si on doit se séparer de lui, comme c'est notre cas, sur quelques points d'importance, un témoin de cette qualité, et qui a contresigné de son sang son témoignage.

C'est la marque des grandes constructions historiques, qu'elles recèlent, à l'insu même de leurs auteurs, quelque prophétisme, et ce n'est pas un médiocre honneur pour Augustin Cochin, écrivant aux temps du tsarisme, d'avoir d'avance défini les lois sociales par lesquelles, à Pétrograd aussi, s'expliquera la Révolution.

GEORGES GOYAU.

LA
BATAILLE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Il est convenu dans un certain enseignement que les guerres ont toujours eu pour cause l'ambition ou l'avidité des tyrans et que la généralisation des gouvernements démocratiques doit les supprimer à tout jamais. On le voit aisément depuis un siècle ! Au fond, les guerres naissent, entre les nations comme entre les individus, de toutes les occasions où leurs intérêts, leurs passions, leurs amours, leurs haines, leurs croyances ou leurs opinions se trouvent en conflit. Aussi, tant que les individus humains ne seront pas construits sur le moule identique de l'homme moyen, *homo medius*, cher aux idéologues, tant que les diverses portions de la terre ne seront pas, elles aussi, également fournies en matières premières, produits agricoles et sources d'énergie, les dissentiments garderont des chances pour reparaître, en s'exaspérant parfois jusqu'à des rivalités sanglantes.

La bataille des matières premières est une de ces concurrences pacifiques qui ont entraîné le plus de guerres dans le passé et qui, suivant toutes vraisemblances, continueront le plus à en provoquer dans l'avenir. Le progrès de la civilisation ne peut qu'y contribuer ; car son résultat le plus immédiat est de développer des besoins. Il crée l'interpénétration et la solidarité des continents. On pourrait croire que cette solidarité, ces rapports fréquents à travers les frontières, ces échanges multipliés, en fournissant aux nations étrangères l'occasion de se connaître, doivent les rendre amies. Ce serait mal connaître l'humanité. L'Amérique n'aurait pu faire la guerre à l'Espagne avant Christophe Colomb ou lui disputer

les Philippines avant Magellan. On était en paix d'un monde à l'autre parce qu'on s'ignorait. Les procès les plus violents sont ceux qui opposent deux voisins pour une question de mur mitoyen, deux frères pour un héritage.

Le paysan qui n'a jamais quitté un coin de terre suffisant pour le nourrir, peut aisément éviter les litiges. La situation change pour l'industriel ou celui qui utilise l'industrie. Il suffit à ce propos de lire les déclamations de Lucrèce ou de Pline l'Ancien sur la découverte néfaste des métaux, ou, plus anciennement encore, de retrouver dans les antiques papyrus égyptiens, le récit des expéditions militaires destinées à conquérir le cuivre ou l'or. Depuis la sortie du Paradis terrestre, la cupidité, qui s'applique particulièrement aux matières premières, a toujours animé les hommes. L'expédition des Argonautes a précédé les entreprises des conquistadores au Mexique et au Pérou, qui elles-mêmes ont retrouvé leur équivalent moderne dans les rixes de mineurs en Californie, en Guyane, ou au Yukon. Plus encore que l'homme antique, l'homme moderne, sous son masque de civilisé, manifeste une avidité généralisée. Il ne lui faut pas seulement, comme au travailleur primitif, une bête de somme ou une charrue, mais de la houille, du pétrole, du caoutchouc, du coton, du platine ou du radium, auxquels nos ancêtres ne songeaient pas. Et, poussé par le vieil instinct incoercible, dès qu'il a peine à se procurer ce qu'il estime nécessaire, il se fâche et porte la main sur son couteau.

Pendant la dernière guerre, nous avons visé à priver les Allemands des matières premières qui leur étaient indispensables. Ce fut la guerre du blocus qui a contribué, plus qu'on ne le croit d'ordinaire, à créer une démoralisation génératrice de la défaite. Depuis la guerre, la bataille des matières premières se continue à travers le monde entier, avec une intensité dont je voudrais indiquer les caractères essentiels et quelques conséquences. Je n'exposerai aujourd'hui que les données très générales du problème, illustrées par des exemples rapides, sauf à revenir un jour sur tel ou tel point particulier.

Mais d'abord, que faut-il entendre par matières premières? C'est là une de ces expressions courantes que tout le monde emploie et qu'il n'est pas mauvais de préciser, si l'on veut se faire comprendre. Le terme de matière première s'oppose à

celui de produit fabriqué. A tous les degrés d'une élaboration industrielle, une matière première intervient, qui peut être elle-même le résultat d'une élaboration précédente. Ainsi le coton, la laine ou le lin sont les matières premières du fil qui est la matière première du tissu. Mais ici, pour nous, la matière première, c'est, d'une façon beaucoup plus générale, le point de départ naturel, le point de départ nécessaire de tout le travail humain. Les matières premières sont toutes celles que l'homme trouve dans la nature et ne trouve que là, celles qu'il est obligé d'aller chercher là où elles existent, sans que son ingéniosité ou sa science puissent suppléer à leur défaut; celles enfin dans lesquelles s'est seulement incorporé ce minimum de travail humain indispensable à leur extraction ou à leur isolement. Celui qui ne les possède pas est paralysé. D'où sa jalousie contre de plus heureux et les batailles qu'il est amené à livrer pour s'en rendre maître.

Une matière première n'est pas un élément chimique simple tel que nos laboratoires le préparent. Au contraire, pour obtenir cet élément il faut souvent un travail très prolongé, comme on peut en juger dans le cas particulièrement typique du radium où on doit manipuler des tonnes de roches pour arriver à produire un gramme utile. Quand il s'agit d'un élément minéral, la matière première sera plutôt son minerai, soit qu'on l'utilise tel quel, soit qu'on en extraie plus ou moins facilement un métal, qui deviendra lui-même une autre matière première. Ailleurs, ce seront aussi les combinaisons utilisables, souvent très complexes, d'éléments chimiques que la nature se charge aisément de nous fournir, notamment les produits de la vie. Le coton, la laine, le lin, la soie, le caoutchouc, les peaux sont des matières premières, ainsi que la houille et le pétrole, produits d'une activité organique fossilisée. Ces combinaisons multiples d'éléments banals, le carbone, l'hydrogène, l'azote, qui forment tous les produits organisés, peuvent, dans une certaine mesure, être reproduites, ou pourront un jour être reproduites par la synthèse en puisant dans le domaine public de l'air, de l'eau et du sol. Tel est, dès à présent, à peu près le cas de l'alcool ou de la soie, celui de l'acide nitrique, que l'on fabrique maintenant avec de l'air, etc... L'homme a la prétention d'aller beaucoup plus loin. Depuis longtemps il cherche la pierre philosophale, la

transmutation d'un élément chimique en un autre. Un moment, après l'effort stérile des alchimistes, il s'était arrêté dans cette voie. Aujourd'hui il y revient. Il ne désespère pas de fabriquer des métaux. Cela supprimerait quelques occasions de conflits entre les hommes...

Ces synthèses, plus aisées, d'éléments organiques, que nous nous efforçons de réaliser artificiellement, les plantes et les animaux, mieux inspirés que nous, les exécutent parfois sans effort visible, et constituent ainsi des engins d'élaboration, des machines d'extraction vivantes, qui ont été les premiers instruments employés par l'homme. Encore ont-ils besoin, pour travailler, d'une ressource naturelle que l'on n'a pas l'habitude de ranger parmi les matières premières et qui pourtant leur est assimilable : l'énergie, nécessaire à l'homme, lui aussi, pour tous ses travaux. La source à peu près unique de cette énergie sur la surface terrestre est la chaleur solaire, soit directement, soit par l'intermédiaire de la houille ou des forces hydrauliques et, comme cette chaleur solaire est aussi irrégulièrement distribuée que les minerais, il en résulte une inégalité fondamentale, à laquelle on trouvera difficilement le moyen de remédier, malgré les propositions faites récemment encore à la C. G. T. de réglementer la répartition internationale des matières premières.

De même qu'il existe des individus plus ou moins bien doués, il y a toujours eu, et il y aura toujours des sols et des climats plus ou moins favorables. Aussi, dans le passé, la possession d'un territoire plus fécond a été la première cause des guerres, des migrations et des invasions barbares. Cet état de choses s'est un peu calmé en apparence avec le temps, comme finissent par s'apaiser les discussions entre voyageurs envahissant un compartiment de chemin de fer. Chacun s'est à peu près casé dans la place qui lui avait été attribuée, et s'est résigné à ses défauts au point même de les aimer. L'industrie y a contribué en permettant de remédier à ces incommodités ou de discerner d'autres avantages. Mais cette industrie, à son tour, a créé des sources de conflits nouveaux. En général, on ne se bat pas directement pour conquérir une province contenant de la houille ou du minerai de fer. La bataille ne semble pas non plus livrée par une nation pour obtenir cette matière d'échange universel qui est l'or, en créant des débouchés

nouveaux à ses matières premières ou à ses produits fabriqués. Les prétextes sont différents, et l'entreprise économique n'a pas d'ordinaire cette forme brutale qu'elle présentait dans l'antiquité, quand Carthage et Rome se disputaient l'argent de Carthagène ou le blé de Sicile, celle qu'elle a prise de notre temps dans la guerre des nitrates entre le Chili et la Bolivie, dans la guerre russo-japonaise, ou quand les Américains ont été chercher le sucre et les minerais de fer de Cuba, quand les Anglais ont pris de force l'or du Transvaal. Mais, à regarder de plus près, même lorsque le conflit économique n'est pas mis en évidence, on s'aperçoit qu'il a souvent précédé et provoqué, tout au moins facilité, le conflit politique. Si les Anglais se sont trouvés à côté de nous contre les Allemands dans la dernière guerre, c'était beaucoup pour leur prendre leurs colonies, leur flotte et leur clientèle. Le jour où ce résultat a été obtenu, ils ont cru voir en nous des concurrents possibles et se sont comportés en conséquence.

* * *

Toute bataille a deux faces et se présente différemment suivant qu'on sympathise avec un camp ou avec l'autre. La bataille économique se livre entre acheteurs et vendeurs à toutes les phases de l'élaboration, l'acheteur devenant bientôt le vendeur. Ce qui la complique encore, c'est qu'acheteurs ou vendeurs peuvent à leur tour se disputer entre eux, quand la marchandise manque ou surabonde. Dans le second cas, les apparences sont parfois plus affables. Mais, dans tous, la difficulté s'aggrave à mesure qu'elle intéresse des groupements de plus en plus nombreux, des provinces, des nations, des continents.

Il y a, je viens de le rappeler, parmi les nations ou les continents comme parmi les individus, des favorisés et des déshérités. A chaque étape de la civilisation, la roue de la fortune fait un tour. On voit surgir de nouveaux riches et de nouveaux pauvres. Bornons-nous à citer les transformations produites par la découverte de l'Amérique, l'emploi de la vapeur entraînant l'usage du charbon, ou le percement de l'isthme de Suez! Dans le même pays, la richesse pour une matière première coexiste avec la pauvreté pour une autre, et chacun est disposé à ne voir, en gémissant, que sa pauvreté.

Les luttes humaines ne s'atténuent pas avec le temps; mais les champs de bataille grandissent. Dans l'antiquité, Athènes se battait contre Sparte, ou Albe contre Rome. Plus tard, on a échangé des horions à travers la Manche ou le Rhin. Ce ne sont plus là maintenant que de minces ruisseaux, des fossés bourbeux trop aisément franchis. Au temps des grosses Berthas, des avions et des sous-marins, on commence à envisager des batailles à travers ces plus vastes fleuves que l'on appelle l'Atlantique ou le Pacifique.

Par le fait même de la dernière guerre, il se crée, — ou nous désirons qu'il se crée, — une solidarité européenne, appelée à dominer dans l'avenir les vieilles querelles fratricides des Européens entre eux. Les adversaires naturels de l'Europe seront désormais les États-Unis et l'Asie. Depuis que les invasions asiatiques sont finies et que les Européens ont été chassés d'Amérique, l'hostilité d'un continent à l'autre n'a guère pris encore la forme belliqueuse. Longtemps l'univers américain s'est développé presque en dehors de l'univers européen qu'il affectait d'ignorer et dont il prétendait se passer. L'Amérique restait dans son « splendide isolement » insulaire. Mais le monde moderne ne permet plus ces abstractions. Les États-Unis, si vastes qu'ils soient, ne peuvent pas, pour certaines matières premières, se passer de l'Europe, ou des régions asiatiques sur lesquelles les Européens ont mis la main avant eux. L'Europe a, sans doute, besoin de l'Amérique pour le pétrole, le cuivre, le coton; mais l'Amérique doit acheter à l'Europe (ainsi entendue) l'étain, le platine, la potasse, le caoutchouc, etc. Autant le premier fait semble naturel au delà de l'Atlantique, autant le second humilie et exaspère. C'est à l'occasion de l'Asie et de l'Océanie que se produira sans doute le prochain heurt entre ces deux mondes, autrefois aussi distincts que deux planètes du même soleil. On commence à le constater pour les affaires de pétrole ou pour la mise en valeur de la Chine.

L'évolution attendue de l'Asie est la grande inconnue du monde futur. L'Asie a commencé autrefois par envahir l'Europe. Elle a lancé sur nous les successions de ses hordes barbares qui partaient à la conquête de notre sol ou de nos richesses. Puis l'Europe, moins abondante en matériel humain, mais plus industrieuse, a trouvé de moyen de se fermer à l'emprise asiatique. Après quoi, elle a réagi et envahi l'Asie à son tour.

Maintenant, l'Asie cherche à se réveiller. Ici elle fait des efforts pour s'organiser à notre mode. Ailleurs, sous la forme russe, elle s'efforce de nous imposer son anarchie. Tandis que le Japon ou l'Inde deviennent des pays industriels, des immensités de territoires, ayant cherché à éliminer la direction européenne sans savoir rien mettre à sa place, viennent de retourner au chaos. L'Asie presque entière est maintenant assimilable à cet « homme malade » dont les crises ont tant fait travailler la diplomatie et provoqué tant de guerres. L'Europe n'a peut-être pas à compter très longtemps encore sur les ressources naturelles de l'Asie. Mais il reste à savoir quel rôle les Américains prendront dans les agencements nouveaux...

***

J'ai déjà indiqué que la bataille économique peut être engendrée par la pléthore comme par la disette. Il suffira, pour préciser ma pensée, d'examiner quelques-uns des cas où la lutte a pris récemment sa forme la plus aiguë.

Dans l'étape actuelle de notre civilisation, les substances naturelles indispensables entre toutes à l'industrie, celles dont on peut le moins se passer, qui créent par suite le privilège le plus exorbitant à ceux qui les possèdent, sont les combustibles. Je ne reviens pas sur cette idée, déjà développée ici, que la houille joue souterrainement, pour l'épanouissement d'un pays, une influence fertilisante, comme les nappes d'eau profonde au-dessous des oasis. Les combustibles ne sont pas seulement des instruments de travail pacifiques ; ce sont aussi des engins de guerre si formidables que la bataille sanglante peut difficilement se livrer pour leur possession : celui qui les détient déjà ayant de ce fait seul une supériorité manifeste. Elle a plutôt lieu entre deux producteurs trop riches comme l'Angleterre et l'Allemagne, amenés, pour tirer partie de leurs richesses, à se disputer les mêmes clients. Cependant il est arrivé qu'une coalition d'intérêts opposés finit par triompher. Ainsi, nous avons pu croire un instant avoir remédié à notre disette en houille par la restitution de la Sarre et avoir assuré notre paix avec l'Allemagne par l'occupation de la Ruhr.

Dans le partage des combustibles entre les peuples, la nature a commis des injustices extrêmes. Elle a, par exemple, déshérité les nations méditerranéennes, interdisant à ces

ancêtres de la civilisation les grands succès de la civilisation moderne. Ces nations avaient, il est vrai, reçu antérieurement d'autres compensations naturelles qui leur avaient longtemps assuré la suprématie : douceur du climat, fertilité du sol, développement et sinuosités des côtes, possibilité de communications faciles avec ce qui constitua d'abord tout le reste de l'humanité. Mais, aujourd'hui, l'Italie est arrêtée par le manque de charbon dans le grand essor industriel que comporteraient le nombre, l'adresse manuelle et l'intelligence de ses habitants, et elle n'y remédie que partiellement en utilisant ses forces hydrauliques. La Grèce est aussi démunie, et ne possède même pas les grands cours d'eau italiens. L'Espagne est à peine mieux douée. Enfin la France, un peu moins dépourvue, est très loin, on le sait, de pouvoir alimenter sa consommation de combustibles. Surtout ses charbonnages sont très excentriques, très mal situés par rapport à toute une partie du territoire. Cette question du charbon présente, pour notre pays, une acuité vitale qu'atténuent seulement en ce moment des circonstances passagères : fourniture de charbons allemands, occupation de la Sarre, et surtout crise mondiale du charbon rendant chez tous nos voisins le charbon surabondant.

Mais cette surabondance qui, sans avoir toujours été aussi accentuée, date de loin, a mis en conflit l'Angleterre et l'Allemagne. Elle suscite, dans les deux pays, des gémissements bruyants sur le chômage résultant de la mévente et des propositions bizarres, comme l'idée de limiter par une convention la production houillère française pour assurer à nos voisins chez nous un débouché plus fructueux. On a vu aussi les mineurs d'un pays encourager et subventionner les grèves chez un autre pour profiter du vide qui en résulte sur le marché. C'est là encore une des formes stratégiques de la bataille, où la tactique n'est pas seule à intervenir.

Le cas du pétrole, auquel nous passons, est un des premiers, le premier peut-être, à l'occasion duquel s'est produit un de ces grands conflits internationaux récents amenés par les matières premières. Il suffit de rappeler le rôle, visible ou invisible, joué depuis douze ans par les pétroles de la Perse, puis de Mossoul, dans la politique anglaise et les conséquences qui en sont résultées, notamment pour les Grecs encouragés dans une imprudente expédition. Le pétrole est, pourtant, une substance

abondante et largement répartie dans bien des régions de la terre. Mais, malgré la fièvre avec laquelle on cherche partout les hydrocarbures liquides, la facilité même d'exploitation que présente cette précieuse substance entraîne un gaspillage rapide des gisements ; et la consommation, d'autre part, s'accroît avec une si prodigieuse rapidité que la production s'essouffle à vouloir la suivre. Pour un corps dont l'emploi remonte à peine à soixante ans, on parle déjà d'épuisement. Le pétrole, par son emploi dans la marine de guerre, dans les automobiles, les aéroplanes, etc., a pris un rôle militaire de premier ordre, un véritable intérêt national, que les Anglais ont su comprendre avant nous et dont ils ont cherché la satisfaction avec leur ténacité habituelle. Les batailles qui se livrent à propos du pétrole sont pacifiques, quand elles mettent en conflit les deux grands trusts mondiaux, l'un anglo-hollandais, l'autre américain ; mais rien ne prouve qu'elles ne prendront pas un jour une forme plus violente.

Pour les États-Unis, la question du pétrole se pose assez curieusement. Nous sommes habitués à considérer leur territoire comme le grand producteur de pétrole mondial et les statistiques confirment, jusqu'ici, cette opinion. Les États-Unis exploitent, depuis 1923, le pétrole à raison de 2 millions de barils par jour, soit environ 750 millions de barils par an. Néanmoins, on a pu, surtout depuis quelques mois, lire à diverses reprises, dans la presse américaine, des cris d'alarme à caractère officiel annonçant la fin prochaine des gisements. Le *Federal Oil Conservation Board* déclarait, au début de 1925, que les « réserves potentielles » des États-Unis ne dépassaient guère 9 milliards de barils pour une extraction annuelle de 750 millions. Il faisait alors remarquer que le tiers de la production actuelle vient de champs pétrolifères nouveaux et, qu'en moyenne, un champ pétrolifère donne, dans les deux premières années, presque la moitié de ce qu'il fournira en totalité. Quelques mois après, les mêmes experts annonçaient au président Coolidge, comme résultat de leur enquête, que les États-Unis ne possédaient pas plus de 5 500 millions de barils de pétroles pouvant être raffinés par les méthodes actuelles ; et leur conclusion était qu'il fallait, dès à présent, prévoir la disette du pétrole en recourant davantage à la houille et aux forces hydrauliques.

Cependant, d'autres experts plus optimistes faisaient remarquer que les découvertes de champs nouveaux dans le Mid-Continent avaient suffi ces dernières années à compenser la baisse des champs californiens et ils ont attiré l'attention sur les énormes réserves de schistes bitumineux qui peuvent un jour fournir des huiles minérales, sans parler de la synthèse à peu près réalisée. D'une façon générale, en matière de pétrole, il faut beaucoup se méfier des prétendus « experts » qui affirment et chiffrent avec assurance ce dont ils ne savent souvent pas le premier mot. L'épuisement assez rapide est vraisemblable. Mais, quand ces bruyants sons de cloche officiels l'annoncent aussi immédiat, il intervient sans doute en outre une raison diplomatique. Apparemment, on désire réserver aux Américains le pétrole des États-Unis (peut-être aussi celui de quelques contrées voisines).

Dans la bataille engagée à propos du caoutchouc, nous retrouvons encore les États-Unis parmi les belligérants les plus fougueux ; mais leur position ici est différente. De producteurs et consommateurs à la fois, ils passent maintenant, — ce dont leur amour-propre se plaint presque autant que leur bourse, — simples consommateurs. Ils sont obligés d'acheter le caoutchouc aux plantations malaises ou au Brésil. Or, leurs automobiles ont soif de caoutchouc presque autant que de pétrole et l'on sait dans quelle proportion effrénée le luxe des automobiles s'est développé depuis que les États-Unis ont été enrichis si demesurément par la guerre. Actuellement, on y atteint presque 18 millions de véhicules (y compris les camions), un par six habitants, et, dans la seule année 1925, ce nombre s'est accru de 2 500 000 unités, soit 15 pour 100 sur les chiffres de 1924. Ces voitures consomment des pneus. Dès 1916, les États-Unis absorbaient à eux seuls 75 000 tonnes de caoutchouc par an. Il leur en faut aujourd'hui 400 000 tonnes, ou les deux tiers de la production mondiale. Ce commerce du caoutchouc a eu, dans les dernières années, une histoire très particulière que connaissent bien tous ceux qui ont spéculé sur cette matière trop élastique. Rappelons-en les épisodes les plus marquants.

En des temps lointains, vers le début du xxe siècle, tout le caoutchouc venait des forêts tropicales : lianes de l'Afrique; hévéas de l'Amérique centrale ou méridionale. La dévastation

de ces forêts était rapide. Cependant, la consommation croissait avec une rapidité prodigieuse, passant de 400 tonnes en 1840 à 100 000 en 1912. Par suite, le prix s'élevait avec la même rapidité, encourageant encore davantage, malgré quelques essais de réglementation, à détruire les précieuses lianes. De 8 francs le kilo vers 1902, on était monté à 25 fr. en 1910, quand un krach se produisit. C'est que, devant les bénéfices de cette industrie et les menaces de disette, on avait eu l'idée de développer les plantations : plantations qui, aujourd'hui, ont à peu près éliminé les formes sylvestres. L'hévéa cultivé ne peut guère être saigné qu'à partir de la quatrième année, et donne alors 60 kilos par hectare pour arriver à 350 au bout de dix ans. En 1910, les premiers produits cultivés affluèrent sur le marché. Les producteurs brésiliens, qui avaient essayé de lutter en constituant des stocks, durent céder brusquement.

On tomba à moins de 6 francs : ce qui était alors considéré comme à peu près le prix de revient. La situation apparut d'autant plus inquiétante pour les producteurs que les premiers bénéfices des plantations avaient conduit à en multiplier le nombre et que les produits de ces plantations nouvelles menaçaient de submerger le marché. Mais la guerre sauva les producteurs de caoutchouc en déterminant une demande énorme. Le prix monta, sur le marché de Londres, à 11 francs-or et décupla chez certains belligérants. En même temps, le marché se déplaçait, comme tant d'autres, de Londres aux États-Unis. Puis vinrent la réaction générale d'après la guerre, la crise commerciale et, malgré le développement des autos, la pléthore du caoutchouc fourni en quantité croissante par les plantations de la Sonde. Vers 1923, le prix du caoutchouc oscillait autour de 3 fr. 50 à 4 francs-or le kilo; en sorte que, par une exception presque unique, le prix du caoutchouc en francs-papier n'atteignait pas celui de 1910 en francs-or. Cette situation a amené une phase nouvelle du combat; on vit alors les producteurs anglais de Malaisie et les Brésiliens s'entendre pour limiter la production afin de faire hausser les prix. C'est ce que l'on appelle le plan Stevenson. La Hollande, il est vrai, et la France, restèrent en dehors de la combinaison : la Hollande, pour les Indes néerlandaises qui, de 127 000 tonnes, portèrent en deux ans leur production à 200 000 tonnes ; la France pour l'Indo-Chine dont les plantations atteignent maintenant à peu

près dix mille tonnes, remplaçant la production très diminuée de l'Afrique française. Soit effet de cette restriction, soit fluctuation naturelle de la balance économique, depuis un an les cours du caoutchouc ont beaucoup remonté et, partis de 6 francs-or en janvier 1925, ils sont arrivés en décembre 1925 à 13 francs-or le kilo (plus de 65 francs-papier). Mais, devant cette hausse, les Américains se sont fâchés et ont crié bien fort à la spéculation. Ils ont suspendu leurs acquisitions, commencé une enquête bruyante avec les répercussions politiques habituelles, proposé une organisation générale des achats, préconisé un droit de douane à l'entrée destiné à constituer des fonds pour le développement de la culture, annoncé qu'ils allaient planter du caoutchouc aux Philippines, en Libéria, en Californie, etc, etc... En même temps, plus commercialement, ils constituaient, dit-on, un gros stock invisible à Amsterdam pour peser sur le marché anglais en amenant chaque semaine à Londres quelques centaines de tonnes, destinées à donner l'impression de stocks rapidement accrus.

La conséquence de cette attitude, ou simplement la réaction habituelle après une hausse rapide, vient d'amener une forte baisse des prix jusqu'aux environs de 6 francs-or le kilo. Mais les manufacturiers des États-Unis ne sont peut-être pas aussi fâchés de la hausse, ni aussi pressés de la voir disparaître, qu'ils le prétendent. Un pneumatique, qui coûtait 23 dollars avant les restrictions, se vend maintenant, paraît-il, 40 dollars, sous prétexte que le prix du caoutchouc a monté, alors que la quantité de caoutchouc utilisée représentait autrefois deux dollars et aujourd'hui cinq.

Si le trust anglais du caoutchouc déplaît aux Américains, ceux-ci en pratiquent supérieurement beaucoup d'autres qui leur plaisent mieux, mais qui, à leur tour, irritent leurs voisins. Récemment encore, les Canadiens commençaient une campagne contre le drainage de leurs matières premières, telles que le bois, qui vont aux États-Unis se faire transformer en produits manufacturés (pâtes de papier, etc.) et leur reviennent à des prix exorbitants. Je me bornerai, dans cet ordre d'idées, à citer le cas du cuivre.

Le cuivre est un métal à production relativement localisée et à consommation très vite croissante par suite de ses emplois électriques, sur lequel la spéculation se donne depuis longtemps

carrière. Il en résulte des oscillations de cours qui, avant la guerre, allaient du simple au triple, 1000 à 3000 francs la tonne, avec une certaine stabilité vers 1600. Mais quoiqu'on l'ait tenté bien souvent, on n'a jamais, par bonheur pour les consommateurs, pu réaliser pour le cuivre le trust mondial complet et durable que l'on a maintes fois tenté. Jadis, le marché était en Angleterre. En 1887, une tentative malheureuse essaya de le faire passer en France. A cette époque, les États-Unis intervenaient à peine pour un sixième de la production mondiale. Aujourd'hui, ils en fournissent près des deux tiers (790000 tonnes sur 1300000 en 1924) et le marché du cuivre leur est tout naturellement venu. C'est d'Amérique que partent maintenant les grands mouvements spéculatifs, fondés sur les augmentations ou les diminutions des stocks manipulés en conséquence. Les principaux producteurs américains sont arrivés à s'entendre assez pour ne pas hésiter à fermer des mines pendant plusieurs mois, notamment dans le Montana, quand la situation paraissait le rendre nécessaire. Aujourd'hui encore la plupart ne travaillent pas à leur pleine capacité. Mais les Américains n'ont jamais pu rallier les producteurs européens, parmi lesquels il en est d'importants, comme le groupe d'Huelva (Rio Tinto, etc...) qui produit facilement 40000 tonnes, ou encore celui du Mansfefd dont la production normale de 20000 tonnes a pu être portée à 40000 pendant la guerre. Le Katanga, qui n'entrait pas en ligne de compte il y a une dizaine d'années, leur échappe également avec sa production de 100000 tonnes rapidement croissante.

Actuellement, il existe, dans la consommation du cuivre, un déchet tenant à la guerre, à l'accumulation des stocks surabondants qui commencent à peine à s'épuiser depuis un ou deux ans, et au marasme commercial de l'Europe. L'Allemagne, notamment, qui consommait à elle seule environ 300000 tonnes de cuivre, et qui achetait à peu près le quart des exportations américaines, ne réussit pas encore, malgré ses efforts, à remonter complètement la pente. La production est, par rapport à la consommation, dans un état d'équilibre instable et il en résulte que l'Europe se trouve jouer le rôle de régulateur sur le marché américain, bien que les États-Unis consomment eux-mêmes la moitié du cuivre mondial (650000 tonnes sur 1300000).

Aussi, bien que l'on annonce périodiquement une grande hausse du cuivre et bien que l'on ait tenté quelques faux départs, les prix en franc-or, que l'on prétend parfois porter à 1800 francs et qui ont en effet atteint 1650 à la fin de 1924, s'élèvent malaisément au-dessus de 1500 (environ 7500 francs-papier). Dernièrement encore, des conférences ont eu lieu aux États-Unis pour former une association d'exportateurs, *Copper Export Association*, que l'on rêvait internationale. On sait qu'aux États-Unis l'on a multiplié les mesures légales pour combattre les trusts trop bien organisés qui laissaient les consommateurs sans défense. Il est interdit aux producteurs de s'entendre pour réduire leur extraction ou pour élever les prix et le gouvernement ne craint pas d'intervenir. Mais on a eu soin de distinguer le commerce d'exportation, où il reste toujours licite d'exploiter les clients. C'est ce que précise la loi Webb.

La distinction théorique se conçoit aisément. La pratique est plus délicate ; car il est difficile de faire monter les prix au dehors sans qu'il en résulte une répercussion au dedans. Les coalitions sont donc un peu gênées, au moins dans la forme. En outre, même en Amérique, il ne suffit pas toujours que des ententes restrictives soient conclues sur le papier pour qu'elles soient pratiquement respectées. Enfin, le marché étranger ne met pas toujours de complaisance à se laisser manœuvrer. Les acheteurs de cuivre doivent compter, beaucoup plus que sur toutes les lois Shermann, sur les lois économiques normales.

On pourrait multiplier encore les exemples de la bataille : syndicats de la potasse et du diamant, mesures restrictives pour le café au Brésil, pour le coton en Égypte, etc..., sans compter l'accaparement de l'or extrait ou à extraire, qui donne en ce moment de tels avantages aux Anglo-Saxons. Dans ce dernier cas, le résultat est une dépréciation amenant la hausse de la vie. Les uns ne savent que faire de leur métal, les autres le remplacent par du papier. Sans développer davantage, les quatre exemples que je viens de choisir suffisent pour rappeler les types principaux du combat : entente restrictive des producteurs et constitution de monopoles internationaux ; intervention des gouvernements, soit pour empêcher légalement les trusts, soit pour favoriser au contraire les producteurs par des tarifs douaniers ; primes à l'exportation, dumping, etc... Sur tous les points du champ de bataille économique, le monde

moderne, où l'on parle tant de Société des nations et d'éternelle paix, s'organise par groupements de plus en plus nombreux, de plus en plus rigoureusement fermés, de plus en plus hostiles aux interventions étrangères.

Cette tendance croissante à la nationalisation des matières premières est peut-être moins dangereuse pour la France que pour d'autres pays, parce que nous pouvons plus aisément, notre empire colonial aidant, nous suffire à nous-mêmes. Dans les exemples cités, on aura, il est vrai, remarqué que notre pays joue un rôle à peu près passif et se borne à payer la note. La constatation serait la même pour beaucoup d'autres cas que nous aurions pu étudier depuis le coton jusqu'au plomb et à l'étain. Mais, dans l'ensemble, nous sommes parmi les moins déshérités, puisque nous produisons à peu près les quatre cinquièmes de toutes nos consommations. Nous avons même un avantage marqué pour les minerais de fer ou les phosphates et une situation favorable pour des substances accessoires comme la potasse. Les phosphates, la potasse et les forces hydrauliques suffisantes pour fabriquer les nitrates, ce sont, avec la fertilité générale du sol et les avantages du climat, les éléments d'une supériorité agricole.

Mais, avant que toutes les nations se résignent à une vie retirée et concentrée sur elles-mêmes, ne peut-on espérer telle ou telle circonstance qui viendrait atténuer ou interrompre la lutte économique? Comme les conflits naissent des besoins à satisfaire, il faudrait, pour les éviter, que les besoins fussent supprimés ou les ressources égalisées. La première solution, rêvée jadis par la fin du XVIIIe siècle, consiste en somme à éliminer la civilisation. On revient au bon sauvage vertueux, à l'homme primitif de Jean-Jacques. Chacun vit seul de sa culture, de sa chasse ou de sa pêche. On peut même, l'humanité étant devenue trop nombreuse pour garder des territoires de chasse, accroître la sécurité en enfermant chacun dans un cabanon distinct. Plus de nations ou, ce qui revient au même, une seule nation! Mais, dans cette nation, autant d'éléments indépendants et dissociés que d'individus sans communication les uns avec les autres. L'humanité semble, je viens de le dire, suivre depuis quelque temps cette pente. Mais une telle voie peut conduire loin et il est difficile de ne pas la considérer comme funeste. Si, pour reconstituer des

nationalités disparues, l'on isole les provinces, on passera ensuite aux individus, et, finalement, il n'y a pas de raison pour ne pas rendre aussi leur indépendance aux cellules. C'est un premier procédé égalitaire, mais qui, dans la nature organisée, s'appelle la mort.

La seconde solution vise plus directement la même égalité par le communisme. Elle partage également entre tous toutes les ressources de la terre. Dès lors, plus aucune cause de guerre! C'est encore extrêmement simple. Tout le monde possède, par exemple, un coin de terre également fertile, les mêmes muscles pour le cultiver, la même santé, la même intelligence, la même quantité d'eau et de soleil.

La longue expérience du passé a conduit à des solutions moins raffinées, moins satisfaisantes pour l'esprit, qui sont les conventions d'échange et les traités de commerce. On les remanie périodiquement; et les guerres ont eu souvent pour but de les faire remanier dans un sens favorable. Comme tous les équilibres sociaux, celui qu'on obtient ainsi est instable. Mais cela n'interdit pas aux nations de chercher momentanément à s'entendre et de constituer, par la combinaison balancée de leurs intérêts, quelque chose d'analogue à ce « hideux » fédéralisme qui, dans une période tragique de notre histoire, semblait, pour tant de Français, mériter sans hésitation la guillotine.

LOUIS DE LAUNAY.

UN GRAND RÉALISTE

CAVOUR

VII[1]

L'HOMME D'ÉTAT ET LE CONDOTTIÈRE

Le 20 janvier 1860, Cavour est rappelé au pouvoir. C'est la force des choses, l'implacable logique des faits qui l'y ramène; car, durant les six mois qu'il vient de passer dans la retraite, ses ennemis, trop heureux d'échapper enfin à son despotisme, ont furieusement cabalé contre lui, et il a connu toutes les amertumes de l'impopularité.

Mais, un beau jour, ses pires détracteurs, eux-mêmes, se sont aperçus qu'il a seul les talents et l'autorité nécessaires pour résoudre les insolubles problèmes de l'heure présente. Ce jour-là, on est obligé de reconnaître qu'en abdiquant le ministère après Villafranca, il n'a pas cédé à un simple mouvement d'humeur, comme on l'en a tant accusé, mais que, cette fois encore, son instinct politique l'a judicieusement inspiré. Par son éclatant désaveu de la paix funeste, il s'est identifié avec la conscience nationale; il est resté, au regard de tous les Italiens, le champion obstiné de l'œuvre sainte, l'ouvrier indispensable des revanches futures. Mais, quand ses débiles successeurs, ployant sous leur fardeau, ont supplié Victor-Emmanuel de les en décharger pour le lui repasser, l'acquiescement royal n'a pas été obtenu sans peine. Le souverain garde en effet sur le cœur les scènes violentes de Monzambano : l'idée d'avoir à subir encore les volontés d'un collaborateur si impérieux n'a rien qui lui plaise. Enfin, plus que tout peut-être, il craint que

Copyright by Maurice Paléologue, 1926.

(1) Voyez la *Revue*, 15 octobre 1925 — 1er mars 1926.

l'arrogant ministre ne recommence à le morigéner pour le scandale permanent de sa vie amoureuse; il ne consentira donc à lui rendre le pouvoir qu'après lui avoir imposé le serment de ne jamais plus se permettre la moindre immixtion dans ses rapports avec la belle Rosine.

I

A peine Cavour a-t-il remis la main au gouvernail que, d'un seul coup, il redresse la marche du navire.

Dès le 25 janvier, il écrit au prince Napoléon : « Rappelé par la bonté du Roi à la direction des affaires de mon pays, je sens le besoin d'invoquer comme par le passé la bienveillance et l'appui de Votre Altesse Impériale. Ses sentiments pour l'Italie sont toujours les mêmes, je le sais; et c'est ce qui me fait espérer que ceux dont Elle m'a si longtemps honoré ne sont pas altérés... Depuis ma dernière entrevue avec Votre Altesse, que de grands événements! Combien les germes contenus dans le traité de Villafranca se sont développés d'une manière merveilleuse! La campagne diplomatique qui l'a suivi a été aussi glorieuse pour l'Empereur, plus avantageuse pour l'Italie que la campagne militaire qui l'a précédé. Que de fois, dans ma solitude, je me suis écrié : *Bénie soit la paix de Villafranca!* »

Ces mots, qu'on est d'abord stupéfait de rencontrer sous la plume de Cavour, nous font toucher du doigt une des aptitudes les plus remarquables de son génie politique, — la faculté de retournement. Après avoir tant maudit la paix de Villafranca, voici maintenant qu'il la porte aux nues. C'est qu'il a découvert dans ses imperfections mêmes, dans tout ce qu'elle renferme de chimérique et d'absurde, un moyen inespéré de rouvrir, sur des bases beaucoup plus larges, avec des perspectives beaucoup plus vastes, l'entreprise de la résurrection nationale.

A suivre en simple observateur le cours des événements, rien ne l'a tant frappé que les contradictions, les échecs, et finalement, le désarroi de la politique napoléonienne.

En France, les préliminaires de Villafranca, sanctionnés par le traité de Zurich, n'ont satisfait personne. Les libéraux ne veulent y voir que le maintien de l'hégémonie autrichienne dans la péninsule. Et le prince Napoléon, oubliant déjà son rôle de Valeggio, ne se gène pas pour rejeter sur son impérial

cousin tout l'odieux de la paix; il ne veut plus mettre les pieds à Saint-Cloud; il refuse de participer aux cérémonies organisées pour fêter le retour des troupes; il va même jusqu'à dire que l'Empereur est un incapable, qu'il est désormais percé à jour devant toute l'Europe, qu'il n'inspire plus confiance à personne, parce qu'on sait maintenant qu'il ne dit pas la vérité. La petite cour du Palais-Royal renchérit naturellement sur ces propos et déclare que « la France ne peut pas vivre avec une constitution qui attribue à un seul homme des pouvoirs aussi exorbitants... » Dans la classe bourgeoise, jusqu'alors si attachée au régime impérial, le mécontentement n'est pas moindre : « Cette guerre a été une folie! On avait pourtant averti l'Empereur des dangers où il courait; il n'a rien voulu entendre. C'est trop facile de venir, après deux mois de batailles sanglantes, nous avouer tout simplement qu'il s'est trompé!... » Dans le parti catholique, l'irritation est au comble. « Eh quoi! l'Empereur, qui avait garanti au Pape l'intégrité de ses États, lui laisse enlever la Romagne, les Marches, l'Ombrie!... A quand la Ville éternelle?... » De tous les diocèses monte un chorus de protestations violentes. Et l'on voit ainsi naître ou plutôt renaître l'inextricable « question romaine », qui pèsera d'un poids si lourd sur les destinées du Second Empire que, sans elle, on ne s'expliquerait ni Sadowa ni Sedan.

A l'égard des puissances étrangères, la position de Napoléon III est plus difficile encore.

L'Angleterre, — dont le gouvernement n'est plus aux mains des tories, lord Derby et lord Malmesbury, mais à celles des whigs, lord Palmerston et lord John Russell, — a changé brusquement d'attitude envers l'Italie, depuis Solférino. Jusque-là, très favorable à l'Autriche, elle patronne maintenant, avec une chaleur démonstrative, les aspirations les plus audacieuses du nationalisme italien. Son but est clair : enlever à Napoléon III les sympathies du peuple qu'il a eu la naïveté d'affranchir; elle concevra même bientôt l'idée d'organiser, dans la péninsule, un État robuste, homogène, centralisé, dont elle sera l'alliée naturelle contre la puissance française. Aussi, par une habile surenchère, elle stimulera, de toutes les façons possibles, l'exécration qu'inspire aux Italiens l'œuvre de Villafranca. Selon le mot de Palmerston, elle n'admettra pas que « l'esclavage de l'Italie soit le dénouement d'un drame qui eut pour prologue

la déclaration que *l'Italie serait libre jusqu'à l'Adriatique* ».

Du côté de la Prusse, le cabinet des Tuileries se heurte à une sourde animosité; car les passions germaniques sont encore toutes vibrantes de colère contre la France. D'ailleurs, dès le mois d'octobre de cette année 1859, — donc trois mois après Solférino, — le ministre du Piémont à Berlin a fait valoir devant le chef du gouvernement prussien, le baron de Schleinitz, « que l'Allemagne doit aider les Italiens à secouer la tutelle française et à constituer un grand royaume indépendant qui, plus tard, pourrait la servir beaucoup dans l'accomplissement de ses ambitions nationales... » Et ce langage a trouvé des oreilles attentives.

En Russie, Alexandre II estime que les fantaisies révolutionnaires de Napoléon III ont assez duré : « Si on ne l'arrête, il finira par mettre l'Europe sens dessus dessous... » Gortchakow s'en explique franchement avec Montebello : « Je vais vous parler en ami. L'Europe a besoin de repos. Si vous continuez à la troubler périodiquement, vous n'inspirerez plus confiance à personne et vous vous aliénerez vos meilleurs amis. » Sans même attendre l'effet de cet avertissement, la monarchie des Romanow resserre son intimité avec la cour de Prusse et se réconcilie avec celle d'Autriche. Dès ce jour, un esprit perspicace aurait pu voir se dessiner, sur le ciel européen, la constellation qui, en 1870, laissera la France complètement isolée devant l'Allemagne.

Au milieu de ces difficultés complexes, le pauvre Napoléon III ne sait plus que faire. Sur tous les articles de son programme, il hésite, il tergiverse, il recule, il se dérobe, il se contredit.

Ainsi, la Confédération italienne, qui est l'idée maîtresse et comme la charpente de l'édifice conçu à Villafranca, l'Empereur s'épuise vainement à la réaliser. Introduire l'Autriche dans l'organisme fédératif du peuple italien, alors qu'elle reste campée à Venise et dans les positions formidables du quadrilatère, c'est, selon le mot de Palmerston, « lui livrer la péninsule pieds et poings liés », ou, selon le mot d'Azeglio, « mettre le loup dans la bergerie ». Quant à la présidence honoraire de la Confédération, le Pape la repousse énergiquement; car elle a pour corollaire l'octroi d'une administration laïque à la Romagne. L'Empereur s'est pourtant mis en frais de style pour faire agréer au Souverain Pontife son étrange proposition : « Il importe à

la gloire même de la religion que Votre Sainteté préside aux destinées de l'Italie, comme le doge de Venise qui semblait pouvoir, d'un geste, soulever ou apaiser les flots de l'Adriatique. » Devant cette noble métaphore, Pie IX s'est exclamé avec un fin sourire : « C'est beau, c'est très beau, le doge soulevant ou apaisant, d'un geste, les flots de l'Adriatique ;... mais je ne veux ni de sa Confédération, ni de ses fonctionnaires laïques. » Et rien ne le fera plus démordre de ce *non possumus*. Les adversaires du Saint-Siège sont naturellement plus hostiles encore à cette bizarre combinaison. « Comment, disent-ils, le chef, le guide et l'animateur de l'Italie nouvelle sera le gouvernement pontifical, un gouvernement, piteux, débile, suranné, vieilli dans la routine et la réaction, fermé à tous les souffles du dehors, incapable de comprendre les besoins et les tendances de la société moderne ! Quel anachronisme ! Quelle insanité !... » Les hommes d'État et les journaux anglais font de cet argument un de leurs thèmes préférés. Lord Malmesbury écrit : « Tout le monde se moque de cette paix et surtout du titre ridicule de *Président honoraire de la Confédération* décerné à Pie IX. Ce système, qui prétend résoudre la question de l'indépendance italienne, est absurde. Le Pape, dont les États sont les plus misérables et les plus mal gouvernés de la péninsule, mis à la tête de la Confédération !... Et c'est pour cette mauvaise plaisanterie que cent mille vies humaines ont été sacrifiées ! »

Mais une autre question, beaucoup plus grave, parce qu'elle exige une solution immédiate, vient s'ajouter aux tourments de Napoléon III : la restitution de la Romagne, de la Toscane et des Duchés à leurs anciens maîtres. Peut-on croire que ces peuples, qui depuis la guerre sont libérés en fait et dont les troupes, la police, l'administration, les finances, tous les services publics relèvent déjà de l'autorité piémontaise, peut-on croire qu'ils accepteront de reprendre leur joug détesté ? Cependant l'Autriche et le Saint-Siège ont le droit de l'exiger : la France y a souscrit solennellement. Bien plus, le traité de Zurich a proclamé que « les circonscriptions territoriales de l'Italie ne peuvent être modifiées qu'avec le concours des Puissances qui ont procédé jadis à leur création ». Par cette maxime juridique, maxime étrange qui attribue aux grands potentats de l'Europe une sorte de suzeraineté collective, Napoléon III a formellement renié le principe des nationalités, le droit pri-

mordial des peuples à disposer d'eux-mêmes. Alors quoi?... Va-t-il donc falloir envoyer une armée française pour réintégrer de force les Toscans, les Romagnols, les Parmesans, les Modénais, dans leur antique servitude? Après avoir combattu pour l'indépendance italienne, la France va-t-elle se liguer avec l'Autriche contre l'Italie?

Comme il fait toujours dans les cas difficiles, Napoléon essaie de s'en tirer par des roueries cachottières et compliquées. Sous ce rapport, c'est peut-être la période la plus triste de son règne. On renonce d'ailleurs à le suivre dans son jeu d'intrigues, de subterfuges, d'échappatoires, de contre-marches, de simulations, de connivences, de reniements. A côté de sa politique officielle, dont Walewski est l'interprète rigoureux, il a plusieurs politiques privées qu'il poursuit avec une nuée d'émissaires italiens. Ce qu'il a décidé le matin, il le détruit le soir; ce qu'il affirme aux uns, il le fait démentir par les autres. Dans cette cacophonie, la position de Walewski n'est bientôt plus tenable. A bout de patience, il écrit à l'Empereur : « Un souverain ne peut se passer de l'intermédiaire de ses ministres. En traitant directement soit avec les membres du corps diplomatique, soit avec les agents officiels ou non officiels, soit avec les journalistes et autres, il use son prestige; il frappe d'impuissance l'action de son gouvernement, il paralyse les efforts de sa propre politique. On cherche à me faire passer pour un homme sans caractère; le prince Napoléon répète à satiété que j'ignore complètement ce que vous pensez et ce que vous faites. Le *Times* publiait encore, la semaine dernière, que le portier du ministère en savait autant que moi sur la politique de Votre Majesté. Les ambassadeurs, trouvant la petite porte ouverte, me passent par-dessus la tête et, dans les circonstances délicates, s'adressent directement à l'Empereur; nos agents diplomatiques eux-mêmes sont hésitants; ils ne sont pas sûrs d'être dans le vrai en suivant mes instructions. Ne m'accusez pas de susceptibilité. Je vous rappellerais Plombières, Biarritz; les négociations avec la Russie et le Piémont, toujours à mon insu; la correspondance chiffrée du prince Napoléon avec Turin s'échangeant à ma barbe; les brochures et les articles de journaux engageant votre politique, conçus et rédigés entièrement à mon insu; l'armistice et le traité de Villafranca conclus sans que le télégraphe m'ait au moins consulté pour la forme; votre

correspondance directe avec le Pape ; vos ordres au duc de Gramont en dehors de moi. Je le dis sans rancune : ce n'est pas me traiter en ministre ni en ami ; c'est me traiter en subalterne. »

Ne sachant plus comment se dépêtrer de son imbroglio, Napoléon III recourt à sa chimère habituelle, un congrès. Il invite donc les grandes puissances à se réunir prochainement à Paris « pour s'entendre sur les moyens de donner la stabilité et la tranquillité à l'Italie ».

Mais, à peine l'invitation lancée, il s'aperçoit qu'il aura toute l'Europe contre lui et qu'il s'expose à un désastre diplomatique. Alors, il reprend son vieux truc de la brochure anonyme. Le 22 décembre, on voit s'étaler aux vitrines des libraires une plaquette qui vient de paraître : *le Pape et le Congrès.* Sur un mot d'ordre émané des Tuileries, l'écrit est unanimement attribué à l'exégète accoutumé des apocalypses impériales, au vicomte de la Guéronnière. C'est une thèse hardie, toute favorable aux prétentions du nationalisme italien, avec une conclusion menaçante pour le Pape. Dans un style insinuant, dévotieux et balancé, l'auteur de la brochure développe cet aphorisme : « Le pouvoir temporel est légitime et nécessaire ; mais on peut le restreindre, sans que l'autorité spirituelle du Pontife suprême en soit diminuée. Au contraire : *plus le territoire des États pontificaux sera petit, plus leur souverain sera grand.* Pie IX serait donc bien inspiré s'il s'amputait spontanément de ses provinces rebelles pour se confiner désormais dans la Ville des Apôtres... » Ainsi raisonnait le médecin de Molière : « A votre place, monsieur, je me ferais couper le bras droit ; le gauche n'en serait que plus vigoureux. »

Ce manifeste imprévu, qui semble sonner le glas du pouvoir temporel, suscite dans tous les pays catholiques une effervescence indignée. Pie IX proteste publiquement. Le 1er janvier 1860, recevant les hommages et les vœux du général de Goyon qui commande la garnison française, il appelle d'abord la bénédiction céleste sur la France ; puis, d'une voix impérieuse et vibrante, où l'on sent déjà frémir la colère des anathèmes futurs, il ajoute : « Nous prions aussi le Très-Haut de faire descendre ses lumières sur le chef de cette nation, afin qu'il reconnaisse la fausseté de certains principes formulés ces jours-ci dans un opuscule qu'il faut dénoncer comme *un insigne monument d'hypocrisie et un ignoble tissu de paradoxes.* »

Pie IX ira bientôt plus loin encore; il ne craindra pas de s'écrier devant une assistance nombreuse : « L'empereur Napoléon n'est qu'un menteur et un fourbe. Je ne crois plus à sa parole. Qu'il me laisse donc tranquille avec toutes ses propositions hypocrites! Que peut-il sur le pape? Rien. Sur Mastaï, tout. Eh bien! j'irai me réfugier au tombeau des Apôtres; là, il me fera prendre dans mes habits pontificaux; mais il saura ce que c'est de toucher à ces habits. Pour lui, l'heure de la justice est venue; l'épée de Dieu est prête à le frapper par la main des hommes! »

Dans la pensée tortueuse de Napoléon III, la publication de la brochure n'a d'autre but que d'empêcher la réunion du Congrès; car, évidemment, l'heure n'est pas aux délibérations médiatrices, quand, de toutes parts, les polémiques sont si véhémentes. Du reste, pour qu'on ne s'y méprenne pas, l'Empereur fait notifier, le 28 décembre, aux chancelleries européennes que le Congrès est ajourné *sine die*. En même temps, il accepte la démission de Walewski et le remplace au Quai d'Orsay, par un diplomate non moins sage, mais plus docile, plus accommodant et surtout moins nerveux, son ambassadeur à Constantinople, Thouvenel.

II

C'est dans ces conjonctures que, le 20 janvier, Cavour est rappelé au pouvoir. Que va-t-il faire?

Le programme qu'il s'est tracé pendant ses méditations solitaires de Léri et qu'il se réserve naturellement d'adapter aux circonstances, est un des plus beaux que se soit jamais assignés un homme d'État; il tient en deux articles : achever de réunir autour de la maison de Savoie les membres épars de la nation italienne; créer ensuite l'unité organique et morale de ce grand corps nouveau par le jeu vivifiant des institutions libres.

Mais, pour une œuvre si vaste, si longue et par conséquent si hasardeuse, la monarchie piémontaise a besoin d'appuis extérieurs. Et cette vue prouve la sagesse de Cavour. Les victoires de Magenta et de Solférino ne l'éblouissent pas; il voit toujours l'Autriche insérée comme un coin au sud des Alpes, redoutablement fortifiée dans Vérone, Peschiera, Mantoue et Legnago, maîtresse de l'Adriatique par Venise, Trieste et Pola.

Qui sait si elle ne médite pas secrètement sa revanche?... Six ans plus tard, Custozza et Lissa le justifieront d'avoir tant redouté le péril autrichien.

Mais quelle alliée choisir? L'Angleterre ou la France?

Certes, depuis Villafranca, le gouvernement, la presse et l'opinion britanniques ne marchandent pas leurs faveurs au peuple italien. Mais Cavour est trop initié aux traditions de la politique anglaise pour s'imaginer que la Grande-Bretagne risquera jamais un navire ou un soldat au service d'une cause étrangère qui ne la touche pas dans ses intérêts vitaux. Dès lors, il lui demandera seulement ce qu'elle peut lui donner, ce que d'ailleurs elle lui donnera volontiers, le concours diplomatique.

Reste l'alliance française. Cavour, là encore, voit très juste. Si incohérente et contradictoire que soit la politique des Tuileries, deux points s'en dégagent pourtant : c'est d'abord que l'Empereur ne peut pas laisser remettre en cause les résultats de 1859; c'est ensuite que l'Élu plébiscitaire du peuple français ne peut pas s'opposer par les armes à l'accomplissement de l'unité italienne. Cela ne suffit-il pas pour fonder sur l'aide, plus ou moins apparente, plus ou moins résignée, du gouvernement impérial toute une politique de large envergure? Et puis, maintenant, Cavour connaît bien Napoléon III; il sait le manœuvrer. Il va donc renouer au plus vite l'alliance française. D'où, l'hymne au prince Napoléon : *Bénie soit la paix de Villafranca!*

Pour exécuter cette politique, il confie la légation du Roi en France à son habile secrétaire Nigra, qui remplace Villamarina, transféré à Naples. Pendant ses missions temporaires de 1858, le jeune diplomate s'est acquis déjà aux Tuileries et dans la société parisienne une faveur exceptionnelle, qui va grandir encore. Il sera bientôt une des figures les plus en vedette et les plus sympathiques de la cour impériale. Homme de salon, de cercle et de boudoir, brillant causeur, avec beaucoup de politesse, beaucoup de grâce et même, — comme Saint-Simon nous dépeint l'abbé de Polignac, — « avec une éloquence insinuante et mâle, des termes justes, des tours charmants, *un bien-dire odorant et flatteur* », il est de plus un excellent praticien de la diplomatie, clairvoyant, souple, adroit, sensé, très ingénieux à tourner les obstacles, à s'ouvrir les portes, à trouver des expédients, à suggérer des formules accommo-

dantes, à concilier les principes et les nécessités ; il est donc bien armé pour le rôle scabreux que son chef lui destine.

A peine Cavour a-t-il ressaisi les rênes du gouvernement, qu'il imprime une activité fiévreuse aux manœuvres annexionnistes de l'Italie centrale; il stimule tous ses agents de Parme et de Modène, de Bologne et de Ferrare, de Florence et de Livourne. « Précipitez les manifestations, leur dit-il; redoublez de hardiesse: prenez le ton menaçant! Il faut qu'avant peu j'aie l'air d'être débordé. »

Aussi, les protestations ne tardent pas à pleuvoir de Paris; et les remontrances de Thouvenel, pour être moins âcres que celles de Walewski, ne sont pas moins pressantes. Mais Cavour tient en réserve un argument suprême, une carte maîtresse, qui ne peut manquer de lui obtenir l'assentiment de la France aux agrandissements territoriaux qu'il poursuit: c'est l'extension corrélative des frontières françaises jusqu'aux cimes des Alpes, c'est la réunion de la Savoie et de Nice à l'Empire français.

Comment la question, abandonnée depuis Villafranca, s'est-elle posée de nouveau entre les cabinets de Paris et de Turin? Est-ce Napoléon III qui l'a reprise? N'est-ce pas plutôt Cavour qui l'a fait reprendre subtilement par Nigra ou par le comte Arese, dans un de leurs innombrables conciliabules avec l'Empereur? On ne sait; car il est manifeste que la négociation a été amorcée en dehors de la diplomatie officielle. Mais, n'importe! Ce qui n'est pas douteux et cela suffit à connaître, c'est l'attitude mentale de Cavour dans cet épisode. Avec un regard d'aigle qui plonge de haut en découvrant tout l'horizon, le chef du gouvernement piémontais a eu, ce jour-là, devant les yeux, l'avenir entier de sa patrie. S'élevant au-dessus des contingences actuelles et transitoires, il a compris que l'annexion de l'Italie centrale, premier pas vers l'accomplissement de l'unité italienne, valait un grand sacrifice ; que d'ailleurs la perte de quelques territoires transalpins n'affecterait ni la sécurité, ni la richesse, ni la puissance, ni le rayonnement de l'Italie future. Et comme toujours, chaque fois qu'une action grave lui est apparue nécessaire, il en a pris vaillamment la responsabilité.

Le 22 mars, l'accord étant désormais conclu entre Paris et Turin, Victor-Emmanuel proclame l'incorporation de l'Émilie et de la Toscane à la monarchie piémontaise. Deux jours plus

tard, Cavour signe le traité qui réunit la province de Savoie et l'arrondissement de Nice à l'Empire français; l'annexion ne sera définitive que si elle est ratifiée par un plébiscite.

A cet abandon d'un territoire national, il faut une sanction législative. Le 26 mai, la Chambre piémontaise, où figurent pour la première fois des représentants de l'Italie centrale, ouvre le débat. Séance orageuse, dramatique. Tous les ennemis de Cavour, mazziniens et cléricaux, l'attaquent avec une violence extrême, lui reprochent d'avoir humilié, vendu la patrie. Ce qui envenime beaucoup la discussion, c'est la campagne furieuse que Garibaldi a menée contre le traité de cession. Originaire de Nice, il dénonce comme un sacrilège *la vendita vergognosa di Nizza a Napoleone*; il anathématise l'infâme brocanteur qui a trafiqué de sa ville natale. Et, d'aussi loin qu'il l'aperçoit, il lui lance des regards féroces, « comme on regarderait l'homme qui aurait emporté votre mère dans ses bras et l'aurait jetée au marché ».

Mais le président du Conseil prend la parole. Calme, hautain, relevant tous les défis, méprisant tous les outrages, il expose loyalement les motifs supérieurs du pacte qu'il vient de signer : « Ce traité est une partie intégrante de notre politique, — une conséquence logique, inévitable, de la politique passée qui nous a déjà conduits à Milan, à Bologne, à Florence, — une absolue nécessité pour la continuation de cette politique dans l'avenir... » Puis, d'une voix qui s'échauffe, il aborde le point délicat : « Je le dis avec une conviction profonde, la cession de la Savoie et de Nice était indispensable pour maintenir les masses françaises dans leurs sentiments amicaux envers l'Italie; car, à tort ou à raison, elles croient que ces provinces appartiennent géographiquement à la France. Or, il fallait consolider l'alliance française, dont nous ne pouvons nous passer. N'oubliez pas que l'Italie porte encore, au flanc, de grandes blessures. Tournez les yeux du côté de Vérone et du Mincio; regardez là-bas, au sud de la Toscane, et dites-moi si l'Italie n'a plus rien à craindre !.. » Par ce langage franc et vigoureux, par cette éloquence claire, exacte, solide, substantielle, démonstrative, concluante, que Macaulay appréciait tant chez un Burke ou un William Pitt, Cavour entraîne l'assemblée, qui ratifie le traité du 24 mars à une immense majorité.

III

Tandis que ce grave débat se poursuit au palais Carignan, une nouvelle stupéfiante se répand à Turin, d'où elle rayonne aussitôt à travers l'Europe en la scandalisant. Le 5 mai au soir, Garibaldi, escorté de ses plus fidèles compagnons, « les Mille », qu'il a secrètement réunis dans un faubourg de Gênes, s'est emparé de deux navires, le *Piemonte* et le *Lombardo*, pour aller conquérir la Sicile. Et les autorités gênoises, qui ont tout vu, l'ont laissé partir !

Esquivant les croisières napolitaines, l'homme à la chemise rouge débarque, le 11 mai, à Marsala. Puis c'est la course rapide, haletante, victorieuse, vers le nord de l'île ; c'est l'armée bourbonienne fuyant partout devant les flibustiers ; et, quelques jours plus tard, c'est Palerme, l'antique Panorme, la grande cité mercantile et florissante, qui, malgré ses remparts, malgré ses canons, malgré ses vingt mille défenseurs, ouvre ses portes au condottière. Prouesses étonnantes, qui rappellent les exploits merveilleux des guerriers normands, des pirates sarrasins, des vikings scandinaves, — qui reportent même l'imagination aux époques légendaires, aux conquêtes fabuleuses des Argonautes...

Mais, dans cette équipée fantastique, ce qui exalte surtout les Italiens, ce qui effare les chancelleries européennes, c'est le dessein que le héros vainqueur proclame, à la face du monde : Palerme n'est qu'une étape, la première étape de la voie glorieuse, où il ne s'arrêtera plus qu'après avoir délivré Naples, Rome, Venise, après avoir affranchi la péninsule entière, de la mer Adriatique à la mer Tyrrhénienne, du golfe de Tarente au golfe de Trieste.

Si l'expédition des Mille fut un coup de théâtre pour les Italiens et pour l'Europe, elle n'en fut pas un pour Cavour. Il en a connu tous les préparatifs. S'il les a tolérés, du moins n'y a-t-il point aidé ; car il a désapprouvé l'entreprise, la jugeant téméraire, pressentant qu'elle allait déchaîner contre le cabinet de Turin un orage de protestations diplomatiques, offrir peut-être à Napoléon III l'occasion de rompre l'alliance piémontaise et, en tout cas, sans nul doute, maintenir les Français à Rome,

d'où précisément ils se disposaient à sortir. D'autre part, toujours soucieux de proportionner ses risques aux chances favorables et de mettre dans son jeu le plus d'atouts possible, il aurait voulu consolider l'unification de l'Italie septentrionale avant d'ouvrir en grand la question napolitaine ; il souhaitait que « l'état actuel durât quelques années encore ». Pour attirer peu à peu le royaume des Deux-Siciles dans l'orbite du Piémont, il cherchait à former entre les États du Nord et du Midi un lien fédératif, une sorte de ligue, où son astuce ingénieuse prévoyait toute sorte d'avantages. Enfin, le geste de Garibaldi altérait gravement le caractère moral du *Risorgimento*. Jusqu'à ce jour, en effet, le drame italien s'était déroulé dans l'observance, au moins apparente, du droit international. Si perfides et frauduleuses qu'eussent été parfois les manœuvres clandestines, les règles officielles du jeu politique n'avaient subi aucune dérogation flagrante. Au point de vue de la correction juridique, la guerre de 1859 avait été irréprochable. Quant aux annexions qui avaient suivi, elles s'étaient opérées sans violence : les peuples toscan, modénois, parmesan, romagnol, s'étaient rangés librement sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Au contraire, l'attaque de la Sicile était indéfendable devant le droit des gens, qui ne pouvait y voir qu'un forfait éclatant, un acte monstrueux de brigandage et de piraterie.

Cavour s'était donc énergiquement opposé à cette folle aventure, déclarant que, au besoin, il empêcherait *manu militari* le départ des flibustiers; il avait même songé à faire empoigner Garibaldi. Mais le promoteur de l'expédition avait gagné à sa cause un auxiliaire aussi puissant qu'imprévu, — le Roi.

C'est là un curieux problème de psychologie. Le chef de l'illustre maison de Savoie, le fils du pieux Charles-Albert, apparenté aux Habsbourg par sa mère et sa femme, élevé dans le culte des principes et des traditions monarchiques, intraitable sur les prérogatives de sa couronne, superbement fier de sa généalogie et de son blason, chrétien zélé, dévot scrupuleux, s'est pris du goût le plus vif et comme d'une mâle tendresse pour le démagogue niçois, fils de pauvres gens, marin de son métier, capitaine d'aventure, hostile à toutes les hiérarchies sociales, méprisant tous les porteurs d'épaulettes, ennemi per-

sonnel de tous les tyrans, de tous les gendarmes, de tous les douaniers, encore plus exalté dans sa prêtrophobie que dans son républicanisme, exécrant le Pape qu'il appelle « le grand Imposteur, le grand Thaumaturge », abhorrant la cour vaticane, qu'il ne cesse de dénoncer au monde comme « un bourbier pestilentiel, un cloaque de turpitudes, un antre de cafards et de charlatans, une tanière de renards et de crocodiles ».

Que Victor-Emmanuel ait pu s'accorder avec un pareil homme, on ne se l'expliquerait pas, si de nombreux indices ne révélaient, chez le souverain, un côté « peuple ». Malgré son orgueil de race, il n'aimait pas son métier de monarque, sauf pour ce qui touchait à l'armée. Il ne s'intéressait ni à la politique, ni à la diplomatie, ni aux finances, ni à l'administration. « Vous ne savez pas, disait-il un jour à l'un de ses intimes, vous ne savez pas combien me pèse ma livrée de roi ! » De même, il répugnait à toutes les contraintes du cérémonial, à tous les rites de la bienséance et de la mondanité, ne se sentant vraiment à l'aise qu'avec des simples, des paysans, des soldats. Ainsi, la fougueuse rudesse du paladin populaire lui convenait assez. Mais, bien plus encore, ce qui lui plaisait dans le condottiere, c'était le patriotisme, le courage, l'audace, la loyauté, l'esprit chevaleresque, l'amour des humbles, le goût passionné de la vie périlleuse, héroïque et désintéressée.

Il avait donc pris feu et flamme pour l'expédition de Sicile et, pendant qu'elle s'élaborait dans l'ombre, il s'était tenu en contact permanent avec Garibaldi, à l'insu de tous ses ministres, par l'entremise de ses aides de camp; même, il lui avait écrit de sa propre main : « Ne vous fiez qu'à moi et à moi seul ! »

Ainsi, Cavour avait dû laisser partir les Argonautes.

Mais il a vite aperçu le parti qu'il peut tirer de la situation. Ostensiblement, il désavouera l'équipée des Mille, ne serait-ce que pour sauver la face du Piémont vis-à-vis de l'Europe. Si l'opération échoue, tant pis pour l'organisateur; il sera jeté à la mer ou fusillé comme jadis Murat en Calabre, et le *Risorgimento* sera débarrassé de ce don Quichotte encombrant, de « ce fou à tête de buffle » qui ne veut rien entendre. Si l'expédition réussit, le gouvernement piémontais changera de tactique. Abandonnés à eux-mêmes, les agresseurs ne sauraient aller

très loin : il leur faudra bientôt des renforts, des armes, des munitions, des subsides. Alors, sous le prétexte de les secourir, Cavour leur imposera secrètement ses volontés; il leur assignera un programme, une direction; il les fera rentrer, bon gré, mal gré, dans le cadre de la politique officielle.

Dès le 6 juin, la reddition de Palerme l'oblige à prendre l'affaire en main : car, pour peu que la fortune continue de sourire à Garibaldi, son prestige deviendra irrésistible dans la péninsule entière, et c'est lui qui sera désormais le véritable chef du mouvement national. Or, il ne faut, à aucun prix, que l'unité italienne s'accomplisse par le peuple et la révolution ; c'est par le Piémont seul que Victor-Emmanuel doit recevoir la couronne d'Italie.

La décision est d'autant plus urgente que le condottiere, qui s'est proclamé dictateur de la Sicile, affecte maintenant des allures intolérables. Ses victoires extraordinaires ont en effet développé au maximum sa puissance d'action sur les multitudes. Il a toujours eu le don de les émouvoir, de les ébahir, de les fasciner. Chez lui, le héros et l'acteur ne font qu'un. De cervelle étroite mais rusée, d'imagination courte mais vive et pittoresque, il possède au plus haut degré l'art de la mise en scène, la science du décor et du costume, le secret de l'attitude expressive, du geste éloquent, du regard magnétique, de tous les procédés puérils et grossiers qui entraînent ou dominent les foules. Depuis son débarquement à Marsala, il est devenu aux yeux des Siciliens une sorte de Messie rédempteur. A le voir si calme dans la mêlée, si allègre dans le péril extrême, on le croit invulnérable et on prétend l'avoir vu maintes fois secouer dédaigneusement les plis de son large manteau pour en faire tomber les balles qui venaient de le cribler. Maître de la dévote Palerme, il a dépouillé aussitôt son anticléricalisme féroce pour assister à une messe pontificale dans la vieille cathédrale, pleine de souvenirs augustes. Et là, en chemise rouge, monté sur un trône, se faisant décerner les honneurs d'un légat apostolique, la taille raidie, les prunelles flamboyantes, l'air inspiré, il a dégaîné son sabre pendant la lecture de l'Évangile, comme faisaient jadis les rois normands, défenseurs attitrés de la Sainte Église.

Cavour n'a donc pas de temps à perdre, s'il veut conserver la

direction du mouvement national. Aussi, fait-il envoyer d'urgence, avec le concours à peine dissimulé de l'escadre piémontaise, les renforts que le dictateur réclame à grands cris; car une armée napolitaine de trente mille hommes vient de franchir le détroit de Messine pour essayer de reprendre Palerme.

Cependant, à Turin, une avalanche de protestations diplomatiques s'est abattue sur le gouvernement royal, dont la complicité dans l'aventure de Sicile n'est plus niable. L'Autriche, la Russie, la Prusse accusent le Piémont d'être le perturbateur incorrigible de l'ordre européen et ne parlent de rien moins que de lui imposer, par les armes, le respect de ses devoirs internationaux. La France proteste aussi. L'Angleterre elle-même commence à redouter les suites de l'incursion garibaldienne qui lui avait assez plu d'abord; elle charge son ministre, sir James Hudson, de confier ses inquiétudes à Cavour, qui répond : « Eh! que pouvons-nous faire?... Ne voyez-vous pas que, dans toute l'Italie, la fleur de notre jeunesse vole sous la bannière de Garibaldi? A vouloir briser cet élan national, le gouvernement du Roi se briserait lui-même et bientôt, du haut en bas de la péninsule, ce serait le triomphe des mazziniens, des républicains, des anarchistes, un désordre fou. Est-ce là ce que veut l'Europe?... Croyez-moi : pour arrêter le torrent des idées révolutionnaires, il faut que la maison de Savoie conserve l'autorité morale qu'elle s'est acquise en prenant la tête du *Risorgimento*. Nous déplorons l'entreprise de Garibaldi; nous ne l'aidons pas; ne nous demandez pas de la combattre. »

Tandis que le ministre piémontais, jouant au plus serré, tâche ainsi de faire bonne contenance devant les objurgations et les menaces de la diplomatie européenne, le drame de l'Italie méridionale s'aggrave soudain. L'armée royaliste, qui devait reconquérir la Sicile, a été honteusement battue à Milazzo. Garibaldi s'apprête à passer en Calabre, à marcher sur Naples.

Dans la vie accidentée de Cavour, c'est peut-être l'heure où son génie politique s'affirme avec le plus de clairvoyance, de souplesse et d'audace.

La victoire de Milazzo est si éclatante qu'il ne peut se dispenser de féliciter le vainqueur ; mais, au fond de lui-même, il s'écrie : « Dieu veuille que Garibaldi ne nous devance pas

à Naples!... » Et il télégraphie à l'amiral Persano, commandant l'escadre piémontaise : « Retardez habilement, sous n'importe quel prétexte, le passage des garibaldiens en Calabre. Faites au mieux pour atteindre le grand but que nous nous proposons : *constituer l'Italie, sans nous laisser dominer par la révolution.* » Pour gagner de vitesse la révolution, il lui empruntera tous ses moyens, — la violence, la fraude, la perfidie, le charlatanisme, la subornation, l'imposture ; il s'affranchira de tout scrupule et de toute pudeur ; car il ne va tenter rien moins que de renverser le trône de Naples, afin que Garibaldi trouve la monarchie de Savoie déjà installée au pied du Vésuve, quand il y arrivera.

Le 30 juillet, il ordonne à l'amiral Persano de se rendre à Naples et de s'aboucher aussitôt avec le marquis de Villamarina, l'ancien ministre de Victor-Emmanuel à Paris, présentement accrédité auprès de François II : ce seront ses médiateurs directs, les organes principaux de la vaste conjuration qu'il vient d'imaginer ; il leur adjoint quelques hardis émissaires, qu'il a pourvus largement d'espèces sonnantes ; l'un d'eux est le jeune marquis Visconti-Venosta.

Et, tout de suite, la tragédie commence : manifestations tumultueuses devant le *Palazzo Reale*, cortèges et bagarres dans les rues, discours incendiaires, affiches provocantes, mutineries dans les casernes, intrigues et complots jusque dans la famille du souverain, etc... On a peine à se figurer que tout cela soit agencé, conduit, subventionné par un royaliste fervent, par le premier ministre d'une des plus anciennes monarchies de l'Europe.

Mais quoi ? aurait pu dire Cavour : les grands joueurs politiques, Richelieu, Mazarin, Cromwell, Guillaume d'Orange, Frédéric II, Napoléon Ier, Metternich, se sont-ils jamais laissé arrêter par la loi morale ? Machiavel a fixé, une fois pour toutes, la règle du jeu qui fonde et sauve les empires, quand, avec un sang-froid imperturbable, en observateur pénétrant et logicien rigoureux, il déclare que l'honneur, la justice et la vertu n'ont rien à voir dans les affaires d'État ; que le succès légitime tous les moyens ; que la scélératesse et la fourberie sont parfois nécessaires au salut et à la prospérité des peuples ; quand il écrit enfin : « Un esprit sage ne condamnera jamais un homme pour les actes extraordinaires auxquels

il a dû recourir dans l'intérêt supérieur de sa patrie. »

Cependant, quel que soit le zèle de Persano, de Villamarina et de leurs acolytes, la populace napolitaine réagit mollement ; elle gesticule, elle pérore, elle braille, elle s'égosille : elle ne se révolte pas. Fortement travaillée en dessous par les agents mazziniens, elle attend « l'Homme rouge », elle réclame Garibaldi. C'est encore dans la famille et la domesticité du Roi que la propagande cavourienne est le plus efficace. L'infortuné François II n'est bientôt plus entouré que de traîtres : ses oncles mêmes, les comtes de Syracuse, de Trapani et d'Aquila, ont passé à l'ennemi. Le 5 septembre, il apprend que les garibaldiens, volant de victoire en victoire, sont déjà tout près de Salerne. Alors, se sentant irrémissiblement perdu, accompagné de son héroïque épouse, la belle et féline Marie-Sophie de Bavière, il s'embarque pour Gaëte, où il a concentré le peu de troupes qui lui restent fidèles.

La conjuration de Cavour est manquée : l'Homme rouge va entrer à Naples avant que le drapeau à la croix blanche de Savoie ait pu être arboré sur le château Saint-Elme.

Il y entre, le 7 septembre, au milieu d'ovations hystériques. Une foule immense, de toutes les classes et de toutes les opinions, mazziniens et camorristes, artisans et bourgeois, patriotes et cléricaux, prêtres et capucins, ruffians et lazzaroni, galériens en rupture de chaîne, femmes du monde aux corsages fleuris, femmes du peuple aux tignasses crépues, même les belles filles charnelles et vénéneuses de la *Porta Capuana*, toute une population exaltée, vociférante, convulsive, se précipite, se bouscule sous les pas du héros, dont le premier geste est de se rendre à la cathédrale, où, par un miracle inévitable, le sang de Saint-Janvier se liquéfie instantanément dans la fiole sacrée.

Le lendemain, ivre encore de son triomphe, Garibaldi annonce avec solennité qu'il va, sans délai, marcher sur Rome. Il ne craint pas de le déclarer au ministre d'Angleterre, sir Henry Elliot, qui lui objecte aussitôt : « Marcher sur Rome !... Y pensez-vous ?... Et la garnison française ?... — Qu'importe ? répond le dictateur enflammé. Rome est une ville italienne, et ni l'empereur Napoléon ni personne au monde n'a le droit de m'en interdire l'entrée. Si les Français me résistent, je les chasserai... D'ailleurs, je ne m'attarderai pas à Rome. Dès que j'aurai proclamé Victor-Emmanuel roi d'Italie, je remonterai au nord,

j'attaquerai les Autrichiens, je délivrerai Venise et je ne m'arrêterai plus avant d'avoir affranchi la péninsule entière ! »

L'instant est critique pour Cavour. Mais que peut-il faire ? Après tout ce qu'il vient d'oser, que peut-il oser encore ?

Cependant, il n'hésite pas une minute ; car il a prévu la crise qui s'ouvre ; il l'a du moins considérée comme possible. Et, dès le 1er août, dès que la victoire de Milazzo a permis aux garibaldiens de pénétrer en Calabre, il a conçu un plan nouveau pour le cas où ils arriveraient à Naples avant que la monarchie piémontaise en ait pris possession.

Ce plan, médité dans le plus profond secret, établi avec une exactitude minutieuse, dépasse de beaucoup en hardiesse le débarquement de Garibaldi à Marsala : le condottiere, s'il eût échoué, ne risquait somme toute que d'être fusillé ; tandis que ce n'est pas seulement sa réputation personnelle, mais aussi l'honneur et le sort de son pays que le chef du gouvernement piémontais va jouer dans cette partie suprême. La grandeur des intérêts en cause, l'imminence du péril, la nécessité nationale justifient pourtant son audace.

De son œil aigu, il aperçoit que les prodigieux succès de l'Homme rouge vont enlever au Piémont l'hégémonie de la péninsule et il s'écrie devant ses intimes : « La dynastie de Savoie ne peut tolérer qu'un simple condottiere achève l'œuvre du *Risorgimento*. Elle se doit de conquérir elle-même tout ce qui reste à prendre. Pour rétablir son prestige dans l'Italie méridionale, pour rattacher le midi au nord, elle doit se frayer un chemin à travers les États pontificaux, envahir les Marches et l'Ombrie, pousser jusqu'à Naples, attaquer les troupes bourboniennes dans leur refuge de Gaète, si elles sont capables encore de se battre, et réduire ainsi Garibaldi au seul rôle qu'il ait le droit de prétendre, — celui d'un héroïque aventurier... »

Mais, en pleine paix, sans la moindre provocation, faire envahir un territoire sacré aux yeux de tout le monde catholique, un territoire placé sous la sauvegarde du drapeau français, le territoire pontifical, c'est un acte si énorme, d'une telle gravité politique et morale, que, avant de s'y résoudre, Cavour veut au moins se garantir du côté de la France. Il a toujours en effet un œil fixé sur Vienne. L'aventure scabreuse où il va se lancer et les complications qui en naîtront forcé-

ment n'offriront-elles pas à l'Autriche un prétexte plausible pour prendre sa revanche de Solférino et reconquérir la Lombardie? Sans la permission, au moins tacite, de la France, il ne peut rien faire. « Nous ne pouvons, dit-il, nous passer de la France, car sans elle, nous serions à la merci de l'Autriche. »

Or, précisément, Napoléon III visite les nouvelles provinces de son Empire : le 28 août, il est à Chambéry, où Victor-Emmanuel lui fait porter ses hommages par le ministre de l'Intérieur Farini et le général Cialdini. Avant leur départ, Cavour a mis les deux envoyés dans la confidence de son dessein, en les chargeant de le révéler à l'Empereur.

IV

Au cours de ces derniers mois, le malheureux Napoléon III ne s'était guère félicité de sa toute-puissance. Pas une satisfaction, beaucoup de pensées moroses : la Fortune capricieuse ne lui avait pas souri un seul jour.

D'abord, les tracas innombrables, que lui avaient causés les annexions de l'Italie centrale, l'avaient complètement dégrisé du rêve italien. Par instants, comme écrivait le prince Albert, « il aurait voulu voir la péninsule au fond de la Méditerranée ». Il ne songeait plus qu'à retirer ses troupes de Rome, à liquider tant bien que mal l'odieuse question romaine.

D'autre part, il sentait peser sur lui, dans toutes les cours d'Europe, une invincible méfiance. Personne n'avait plus foi en sa parole : on se demandait toujours ce qu'il tramait, à quel nouveau coup de théâtre on devait s'attendre. Cette suspicion unanime l'attristait encore plus qu'elle ne l'offensait; car les nuages de son mysticisme humanitaire, le flottement perpétuel de son esprit, le jeu contradictoire de ses intrigues et de ses promesses l'empêchaient de voir qu'il trompait tout le monde, et, sincèrement, il se croyait la loyauté même.

Un témoignage curieux de l'état de son âme à cette époque est une lettre qu'il adressait le 25 juillet à Persigny, son ambassadeur à Londres, et qu'il fit insérer peu après dans les journaux comme une confession publique : « Grâce à la méfiance excitée partout depuis la guerre d'Italie, les affaires me paraissent tellement embrouillées que je vous écris dans l'espoir qu'une conversation parfaitement franche avec lord Palmerston

servira à remédier à ce mal. Lord Palmerston me connaît et, quand je lui affirme une chose, il me croira. Eh bien! vous pouvez lui dire de ma part que, depuis la paix de Villafranca, je n'ai qu'un but : vivre dans la meilleure entente possible avec tous mes voisins et surtout avec l'Angleterre. Mais, au nom du ciel, obtenez que les hommes éminents qui sont à la tête de son gouvernement mettent de côté cette méfiance injuste! Agissons franchement, loyalement, l'un avec l'autre, comme d'honnêtes gens que nous sommes, et non pas comme des coquins qui cherchent à se tromper les uns les autres. » Quelques jours plus tard, il avait repris la question avec lord Clarendon, qui traversait Paris : « Pourquoi, lui avait-il demandé, pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle plus confiance en moi? » Le vieux lord avait répondu carrément : « Parce que toutes les déclarations que Votre Majesté nous a faites ont été répudiées le lendemain; parce que votre politique à brusques volte-faces cause un malaise universel; parce que, en s'éveillant le matin, chacun se demande quelle surprise nouvelle vous avez préparée au monde pendant la nuit. — Alors quoi?... Je n'ai plus qu'à me retirer dans ma coquille et à me désintéresser de tout! — Rien ne serait plus sage et, pour peu que Votre Majesté persévérât dans cette résolution, la confiance Lui reviendrait vite... »

Mais, depuis la prodigieuse équipée des garibaldiens en Sicile, Napoléon III avait un motif plus grave encore d'inquiétude et de tristesse. Il s'était résigné facilement aux annexions de l'Italie centrale, puisqu'elles étaient compensées au profit de la France par l'incorporation de Nice et de la Savoie. Pourrait-il accepter de même l'annexion du royaume de Naples au Piémont, puisque nulle contre-partie n'avait été stipulée dans cette hypothèse? Comme au temps de Plombières, il rêvait toujours d'une Italie coupée en trois morceaux, « un royaume du nord, un royaume du sud, avec la souveraineté pontificale entre les deux ». Or, voici que tout à coup l'entreprise folle d'un aventurier allait précipiter l'accomplissement de l'unité italienne. Quelle diminution pour la puissance française!... Le prince Napoléon lui-même s'en effrayait : « Allons-nous, disait-il, laisser se constituer à nos portes une grande nation de vingt-cinq millions d'hommes, groupés autour d'une dynastie séculaire? Allons-nous sacrifier ainsi l'influence immé-

moriale que la France exerce sur les races latines?... »

Certes, Napoléon III aurait pu sauver aisément le royaume de Naples : il lui aurait suffi de notifier à Turin un *veto* péremptoire, souligné par l'envoi d'une escadre dans le détroit de Messine. Mais lorsque François II avait imploré son aide, il avait répondu à l'ambassadeur napolitain : « Ma position est bien difficile. On n'arrête pas une révolution avec des mots. Les Italiens sont avisés : ils ne croiront jamais qu'après avoir donné le sang de mes soldats pour l'indépendance italienne, je tirerai le canon contre elle. »

Depuis lors, suivant la pente naturelle de son caractère, au lieu de réagir, il s'était enfermé dans le silence de ses réflexions nébuleuses et fatalistes.

Il était donc assez déprimé, quand, le 28 août, les envoyés de Victor-Emmanuel étaient venus le saluer à Chambéry.

Dûment stylés par Cavour et après un long entretien avec le docteur Conneau, qui a pu ainsi prévenir son maître, le ministre Farini et le général Cialdini exposent à l'Empereur les motifs pressants qui obligent le gouvernement piémontais à envahir le territoire pontifical : « Nous ne pouvons laisser la révolution triompher à Naples. Pour aller y rétablir l'ordre, nous devons occuper les Marches et l'Ombrie; mais nous ne toucherons pas à la province de Rome. Nos dispositions militaires sont déjà prises : le mouvement s'exécutera dans quelques jours. » Napoléon III écoute, sans interrompre; puis, de sa voix lente, il dit : « Ma situation ne sera pas commode... La diplomatie va jeter les hauts cris... Je devrai encore proposer un congrès... » Quant au caractère moral de l'entreprise qu'on lui annonce, quant à l'énormité de cet attentat au droit public, pas un mot de protestation. Le souverain ne témoigne de curiosité que sur le programme de la manœuvre stratégique; et, tandis qu'on le renseigne, il sourit à l'idée que les soldats pontificaux vont être obligés de se battre. L'audience est, d'ailleurs, courte. Quand les messagers de Victor-Emmanuel se lèvent pour se retirer, l'Empereur, affable et courtois comme toujours, leur dit en leur serrant la main : « Bonne chance, mais faites vite! »

Sur cette fameuse entrevue de Chambéry, — trop comparable à celle de Plombières, — on ne possède aucun document d'origine française; on est donc forcé de s'en remettre au

témoignage des émissaires piémontais, qui n'ont du reste jamais varié dans leurs récits. Cependant, quelques historiens se sont refusés à croire que l'Empereur ait souscrit, avec une telle facilité, à la spoliation du Pape; que, surtout, il ait prononcé la phrase finale : « Bonne chance, mais faites vite ! » Leur opinion a, pour le moins, contre elle, toute la suite des événements. Il est à remarquer, en outre, que, dès le 4 septembre, — donc sept jours avant l'invasion des États pontificaux, — le duc de Gramont, ambassadeur à Rome, télégraphiait à Paris : « D'après une correspondance de Turin, l'Empereur, recevant les envoyés du roi Victor-Emmanuel à Chambéry, aurait consenti volontiers à ce que le Piémont s'annexât le domaine de l'Église, pourvu que le Pape fût maintenu dans la Ville éternelle. » Or, Napoléon III n'a envoyé aucun démenti à Rome, n'a réclamé aucune explication à Turin. C'est seulement le 23 septembre, quand « le crime de Chambéry » est consommé, quand l'attentat piémontais a soulevé la colère de toute l'Europe, que Thouvenel télégraphie à Gramont : « L'Empereur flétrit aussi vivement que nous-mêmes la politique du Piémont. Il s'indigne des moyens employés pour faire supposer qu'il ait prononcé un mot qui pût autoriser M. de Cavour à se croire encouragé ou soutenu dans sa détestable aventure... » Mais il y a un argument plus décisif encore. Si Napoléon III n'avait pas consenti à l'invasion des États pontificaux, la prudence la plus élémentaire lui commandait de faire occuper Ancône et Pérouse par la division française qui tenait garnison à Rome ; et ce transfert, simple mesure d'ordre intérieur, eût sauvegardé le domaine de l'Église. Or, il a soigneusement conservé ses troupes sur les bords du Tibre, pendant que la petite armée pontificale, cette caricature d'armée dont il souriait à Chambéry, allait se trouver seule aux prises avec les agresseurs.

Enfin, par un surcroît de précaution et pour être bien sûr qu'il peut compter sur l'acquiescement de Napoléon III, Cavour lui a expédié, le 31 août, à Thonon, le comte Arese, le grand ami de sa jeunesse révolutionnaire, avec lequel il avait jadis guerroyé dans cette Romagne où va s'engager « la détestable aventure ». Cette fois encore, l'Empereur a été « parfait ». Et même, afin d'esquiver toute discussion importune avec ses ministres, il est parti aussitôt pour l'Algérie.

Le 11 septembre, sous le vague prétexte de rétablir l'ordre dans la région apennine, quinze divisions piémontaises, quarante-cinq mille hommes, envahissent les Marches et l'Ombrie. Devant cette irruption, l'armée papaline, à l'effectif de vingt mille hommes, aussi mal organisée que mal conduite, se disloque et se dissout comme d'elle-même à Pérouse, Orvieto, Foligno, Spolète. Le 18 septembre, elle achève de se débander à Castelfidardo et, quelques jours plus tard, son chef, le valeureux La Moricière, l'ancien héros de Constantine et de la Mouzaïa, qui venait de « brandir contre les Barbares du XIXe siècle la sainte bannière de Lépante », est réduit à capituler dans Ancône. Désormais la route de Naples est libre.

Maintenant, c'est l'épilogue du drame. Cavour n'y déploie pas moins de prestesse et de dextérité.

Une double tâche s'impose à lui, d'extrême urgence. Il faut que la maison de Savoie, dans la personne de son chef, prenne immédiatement possession de l'Italie méridionale et, du même coup, il faut liquider Garibaldi.

Le 3 octobre, Victor-Emmanuel arrive à Ancône pour se mettre à la tête de son armée. Il est heureux, car il va se retrouver au milieu des soldats, se réveiller dès l'aube à la claire sonnerie de la diane, avoir sans cesse dans l'oreille des bruits de trompettes et de tambours, ne plus lire aucune paperasse et chevaucher du matin au soir. Afin que rien ne manque à son plaisir, il emmène la belle Rosine qui, soucieuse de faire noble figure dans cette expédition guerrière, s'est parée de ses bijoux les plus scintillants et de ses robes les plus voyantes. Mais il est triste aussi, car il est bon catholique. Or, le Pape vient de l'excommunier comme spoliateur de l'Église, « en adjurant les princes et les peuples de prêter assistance au Vicaire du Christ contre les armes parricides d'un fils dégénéré ». Pour atténuer un peu ses remords, il se répète qu'il n'est qu'un instrument passif dans la main de Dieu, que les choses ne tourneraient pas de la sorte sans la complicité du ciel. « Comment, dit-il à ses intimes, comment ne pas croire que tout cela est conforme aux desseins de Dieu, puisque, malgré tant d'erreurs et tant de fautes, nous n'obtenons que des succès?... » Le pieux Louis XI aimait beaucoup cette formule consolante et résignée : « Au demeurant, la Providence l'a voulu ainsi ! »

D'ailleurs, tout s'arrange bientôt. Le 7 octobre, l'armée se met en marche. Le Roi fait une courte halte à Lorette, où il ne manque pas d'aller prier devant la *Santissima Casa* de la Vierge. Sortant de l'église miraculeuse, l'âme profondément émue, les yeux encore aveuglés par la fulguration des reliquaires, il veut offrir cinquante mille francs à l'évêque. Son aide de camp lui glisse : « Méfiez-vous, Sire ; il n'acceptera pas. » Le don est accepté joyeusement et, l'instant d'après, l'évêque déjeune à la table du Roi.

Le 26 octobre, Victor-Emmanuel rencontre Garilbaldi près de Capoue, sur le Volturne, où ses bandes héroïques viennent de battre et de repousser vers Gaète les dernières troupes restées fidèles à François II.

A cheval, en toque noire et chemise rouge, un ample foulard autour du cou, le paladin s'avance au trot vers le monarque. Puis, levant sa toque en l'air, il s'écrie : « Salut à vous, roi d'Italie ! » Victor-Emmanuel lui tend la main : « Salut à vous, le meilleur de mes amis ! »

Une conversation cordiale s'engage entre eux ; ils la poursuivent en chevauchant l'un à côté de l'autre. « Dans quel état sont vos troupes ? demande le Roi. — Très fatiguées, sire. — Ça ne m'étonne pas ; voilà si longtemps qu'elles se battent ! Mes troupes à moi sont toutes fraîches ; les vôtres vont pouvoir se reposer. »

Quelques jours plus tard, quand l'armée piémontaise occupe Naples, on fait comprendre à l'Homme rouge que son rôle est terminé, qu'on n'a plus besoin de ses services. Victor-Emmanuel lui offre toutefois de belles récompenses, le collier de l'Annonciade, un château, un apanage, un titre ducal... Le condottiere n'accepte rien. Et, le 9 novembre, il s'embarque pour son rocher de Capréra, s'étant soustrait à toute démonstration publique, les yeux injectés de sang et de colère, du feu dans la poitrine, la bouche mauvaise et rugissante, mais grand et même d'une grandeur très noble en cette minute de sa vie, car, après six mois d'une dictature sans contrôle, il n'emporte avec lui qu'un sac de farine, une boîte de harengs saurs, quatre écus, un morceau de fromage et un croûton de pain.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

REVUE SCIENTIFIQUE

SUR L'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE

L'électricité de l'atmosphère est un des sujets les plus mal connus, les plus passionnants et les plus importants qui soient. Quant à son « actualité », pour employer un mot qui eût bien affligé Voltaire, elle est éternelle comme celle de toutes les questions scientifiques. Il n'est de science que du général, et c'est pourquoi le royaume de la science n'est pas celui des contingences. Les phénomènes qu'elle étudie étant partout et toujours soumis aux mêmes lois, il arrive cependant que l'attention du public, du « grand public » comme on dit, c'est-à-dire du petit public, soit attirée sur tel d'entre eux par quelque conséquence de ces phénomènes qui, pour un temps, touche ses intérêts ou ses passions. Ainsi, lorsque survient quelque tremblement de terre homicide, ou quelque ras de marée dévastateur, ou quelque éruption volcanique destructive, ces malheurs ont du moins l'avantage de tourner ou plutôt de détourner un instant l'attention des badauds vers la géologie, l'océanographie, la vulcanologie. De la sorte, la Providence a bien fait les choses, en plaçant à côté de chacune de nos misères un petit bonheur quelle entraîne. L'heureuse rançon des cataclysmes et des ennuis que le monde extérieur répand si abondamment sur nous est d'attirer un peu l'esprit des hommes vers l'étude de ce monde extérieur, c'est-à-dire vers la science.

Mais il arrive aussi que l'attention soit attirée vers une des grandes questions de la philosophie naturelle par un événement moins important qu'une catastrophe, mais beaucoup plus heureux. Je veux parler de l'apparition de quelque livre bien fait qui, par cela

même et par cela seul qu'il est bien fait, donne un regain d'intérêt immédiat à quelque grande question.

Tel est précisément le cas du magistral *Traité d'électricité atmosphérique et tellurique* (1) qui vient d'être publié sous la direction de M. E. Mathias, directeur de l'observatoire du Puy-de-Dôme, qui est un de nos meilleurs spécialistes des problèmes de physique du globe. Dans cet ouvrage auquel M. Daniel Berthelot a donné une lumineuse préface, les diverses questions qu'implique son titre ont été traitées, chacune par un homme particulièrement averti en la matière.

L' « ionisation » de l'atmosphère, c'est-à-dire sa conductibilité particulière due à des causes restées jusqu'ici fort mystérieuses, a été étudiée par M. Charles Maurain, le savant directeur de l'Institut de physique du globe de l'Université de Paris. M. Mathias lui-même s'est réservé l'étude des météores électriques de l'air (feu *Saint-Elme*, foudre, aurore boréale) et celle des précipitations atmosphériques, c'est-à-dire des chutes de pluie, neige, grêle, considérées au point de vue électrique. La radioactivité de l'air, du sol et des eaux, a été étudiée par un jeune savant trop tôt disparu, le docteur Loisel, qui s'était signalé par diverses trouvailles curieuses concernant la radioactivité des sources thermales.

Les rapports de l'électricité atmosphérique et des transmissions radiotélégraphiques, — rapports qui sont nombreux, complexes et importants, — ont été traités d'une plume avertie par le commandant Mesny dont on sait les belles recherches sur les ondes courtes et les « parasites » de la T. S. F. Les courants telluriques qui parcourent sans cesse le sol, et qui subissent d'étranges paroxysmes liés à l'activité des taches solaires, ont été étudiés par M. Bosler, directeur de l'Observatoire de Marseille, dont les recherches dans ce domaine font autorité.

Ce volume, qui, malgré ses dimensions modérées, constitue dans son ensemble une excellente et moderne encyclopédie de l'électricité terrestre, débute par une excellente étude de M. R. Dongier sur le champ électrique de l'atmosphère. De tous les phénomènes électriques qui intéressent la physique du globe, celui-là est le plus important, sans doute parce qu'il est permanent dans le temps et dans l'espace, et que certaines autres, — comme la foudre, — n'en sont que des conséquences épisodiques.

(1) Les Presses universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel, Paris.

Le moment me paraît donc venu de brosser ici une esquisse de ce qu'est l'électricité permanente de l'atmosphère. Je le ferai d'une manière aussi peu technique que possible... dans la seule mesure où l'exactitude n'en souffrira pas.

***

Dès le XVIIIe siècle, dès que Galvani et Volta eurent mis à la mode et en quelque sorte découvert les phénomènes électriques, on s'avisa que la foudre, les éclairs orageux et le tonnerre pourraient bien être causés par l'existence dans l'air de phénomènes de cette sorte. Franklin expose nettement cette idée dans une lettre écrite par lui à Collinson en juillet 1750. Mais, contrairement à une légende très répandue, ce n'est pas Franklin qui fit les premières expériences destinées à prouver et devant vérifier effectivement la justesse de cette idée.

Le mérite en revient à Buffon et à son ami Dalibard qui, d'un commun accord, firent construire, le premier sur sa célèbre tour de Montbard, — que les passagers des rapides allant de Paris à Dijon peuvent toujours admirer au passage, — le second dans le jardin de sa maison de Marly, une longue tige de fer pointue à son extrémité supérieure et isolée, à son extrémité inférieure, par une épaisse couche de résine.

Le 10 mai 1752, un orage ayant éclaté sur Marly, on présenta à la barre verticale une petite tige de fer emmanchée dans une bouteille et on en tira des étincelles. Ces expériences, répétées un peu partout, montraient pour la première fois, qu'on pouvait tirer le feu du ciel c'est-à-dire le discipliner, et qu'il n'était qu'un phénomène électrique. Ce sont deux savants français, et non pas Franklin, quoi qu'en dise une légende tenace, qui eurent le premier mérite de cette démonstration. Pareillement, c'est le physicien français de Romas qui eut le premier l'idée, en juillet 1752, d'employer le cerf-volant des enfants aux « expériences de l'électricité du tonnerre », idée que Franklin eut d'ailleurs le mérite de mettre le premier à exécution en septembre 1752.

Tout ceci dit non point afin de diminuer en quoi que ce soit les mérites de Franklin, mais à seule fin de rendre hommage à la vérité sur un point d'histoire où la légende s'est un peu trop donné libre cours.

Le grand, l'immense mérite de Franklin, — et que nul ne songe à lui contester, — demeure la conceplion géniale du *para-*

tonnerre qui, comme sa réalisation, lui appartient en propre.

Mais parmi toutes ces expériences, celle qui entre toutes nous intéresse, car elle nous ramène à notre sujet d'aujourd'hui, est celle de Lemonnier qui, dès 1752, reconnut qu'en dehors même des phénomènes orageux, il existe dans l'air de l'électricité en permanence, et même par ciel parfaitement serein. Ainsi fut faite la découverte du champ électrique de l'atmosphère.

***

Tout le monde connaît l'*électroscope*. C'est un petit appareil qu'on voit dans toutes les collections de physique anciennes ou modernes... surtout dans les anciennes, et qui est constitué de la façon suivante : une tige de métal verticale traverse la paroi supérieure d'une cage de verre ; cette tige porte à sa partie inférieure deux petites feuilles d'or qui se trouvent donc isolées et protégées à l'intérieur de cette cage. La partie supérieure de la tige émerge au-dessus de la cage de verre et se termine soit en forme de boule, soit en forme de pointe.

Supposons qu'on électrise l'extrémité supérieure de cette tige, par exemple en la touchant au moyen d'un bâton de résine frotté avec une étoffe. On voit aussitôt les deux feuilles d'or qui jusque-là retombaient verticalement, s'écarter l'une de l'autre, de part et d'autre de leur point d'attache, et former entre elles un angle plus ou moins aigu. On dirait, — si j'ose cette image un peu triviale mais exacte, — deux jambes qui, jusque-là jointes et parallèles, se sont soudain écartées.

Pourquoi les deux feuilles d'or de l'électroscope s'écartent-elles lorsqu'il est électrisé, c'est-à-dire lorsqu'elles sont elles-mêmes électrisées (étant métalliquement solidaires de la tige)? C'est parce que les électricités de même nom se repoussent. C'est parce que les deux feuilles d'or, étant chargées toutes deux d'électricité négative, d'électricité *résineuse* par le bâton de résine frotté, se repoussent et s'écartent jusqu'au point où leur pesanteur balance exactement cette répulsion électrique. Elles s'écarteraient de même, si on les avait chargées d'électricité positive, d'électricité *vitreuse*, au moyen non plus d'un bâton de résine, mais d'un bâton de verre frotté.

Imaginons donc maintenant un électroscope à feuilles d'or soigneusement isolé sur un plateau de verre ou de bois sec, et déchargé de telle façon que ses feuilles d'or sont retombées et verticales, c'est-à-dire électriquement neutre. Imaginons que la pointe qui termine

en haut l'électroscope est une pointe extrêmement fine. Si, dans un endroit dégagé, nous élevons lentement cet appareil dans l'air, nous voyons les deux feuilles d'or s'écarter. L'électroscope s'est électrisé. On peut d'ailleurs s'assurer que l'électricité qu'il a acquise en s'élevant dans l'air est de l'électricité positive. En effet, en touchant alors sa tige avec un objet chargé d'électricité négative, on voit les deux feuilles se rapprocher, se décharger. Au contraire, on les voit s'écarter davantage, si on la touche avec un objet chargé d'électricité positive.

Tout ceci prouve que, par temps serein, l'air est chargé, — par rapport au sol, ou par rapport aux couches d'air sous-jacentes, — d'un excès d'électricité positive. Du moins cela le prouve à une condition : c'est que l'électroscope se mette bien au même niveau électrique, au même potentiel, que le point de l'air où il se trouve.

Cette condition est effectivement réalisée. En effet, il y a en électricité statique un phénomène bien connu, et que nul écolier n'ignore : c'est le *pouvoir des pointes*. Il consiste en ceci : c'est que les corps chargés d'électricité perdent bien plus rapidement celle-ci dans l'air ambiant, lorsqu'ils sont munis d'aspérités, de pointes. Chargeons en même temps d'électricité deux électroscopes, dont l'un est muni à sa partie supérieure d'une petite boule, l'autre d'une pointe aiguisée. On verra les feuilles de ce dernier retomber beaucoup plus vite que celles de l'autre.

C'est là un fait, et c'est d'une manière générale aussi un fait que, de même qu'un objet métallique placé dans l'air tend à prendre la même température que cet air, de même cet objet tend à prendre le même niveau électrique, le même potentiel que cet air.

Quand un objet plus ou moins chaud est plongé dans un air de température différente, il tend à prendre cette température par équipartition, par échange, des particules de l'air qui sans cesse viennent se réchauffer ou se refroidir à son contact jusqu'à ce que l'égalité thermique soit établie.

De même, quand un objet bon conducteur de l'électricité est placé dans un air qui contient par rapport à lui un excès d'électricité positive, par exemple, il tend à se mettre au même niveau électrique. L'air, même électriquement neutre, contient partout et sans cesse des particules, des « ions », comme on les appelle, chargés les uns d'électricité positive, les autres d'électricité négative. Quand l'air contient, par rapport à l'objet qui y est plongé, un excès d'électricité positive, cet objet est donc électriquement négatif par rapport à l'air.

En vertu de l'attraction des électricités contraires, cet objet attire donc à lui les « ions » positifs de l'air, et cela jusqu'à ce qu'il soit électriquement au même niveau que lui. C'est en attirant les « ions » négatifs de l'air qu'il arriverait à ce résultat, si l'air était chargé d'un excès d'électricité négative par rapport à lui.

Tel est l'essentiel du mécanisme par lequel un corps métallique plongé dans l'air prend le potentiel électrique de cet air. Tel est donc l'essentiel du mécanisme par lequel un électroscope se met au potentiel de l'air où il est plongé. En fait, nous l'avons dit, il s'y met plus rapidement, lorsqu'il est muni d'une pointe. Ce pouvoir des pointes, cette propriété particulière qu'elles ont d'assurer très rapidement l'égalisation, l'équilibre, l'équipartition des électricités différentes est d'ailleurs le fait fondamental qui sert de base à la construction des paratonnerres, instruments précisément destinés à assurer l'écoulement continu et rapide dans le sol de l'excès d'électricité qui se trouve dans l'atmosphère sus-jacente, et qui, dans les nuages orageux, atteint des valeurs énormes.

Bref, l'électroscope muni d'une pointe permet de connaître à chaque instant l'état électrique, le potentiel comme on dit, du point de l'air où il est placé. En fait, en ces dernières années on a remplacé pour cet usage l'électroscope à feuilles d'or par des instruments beaucoup plus précis, destinés au même usage, qu'on appelle des électromètres et dont la description importe peu ici.

De plus, on s'est avisé qu'il y avait des procédés encore plus sûrs que l'usage d'une pointe effilée pour prendre le potentiel électrique de l'air. On a d'abord substitué à la pointe une flamme qui, brûlant sans cesse à l'extrémité aérienne de l'appareil enregistreur, a la propriété d'égaliser très rapidement, presque instantanément, les potentiels électriques de l'air et de l'appareil. Puis on a songé à substituer à la flamme une parcelle de substance radioactive. Les corps radioactifs ont, en effet, la propriété de rendre bon conducteur de l'électricité le point de l'air où ils sont placés. Comme tels, ils assurent la prise rapide et instantanée de l'état électrique de l'air. On emploie aussi beaucoup des appareils où la prise de potentiel électrique de l'air est réalisée par un ajutage d'où s'écoule sans cesse un jet de gouttelettes d'eau qui donnent le même résultat.

Par ces divers procédés, on note, maintenant, d'une manière suivie, dans les observatoires du monde entier, l'état électrique de l'air, et les dispositifs employés, d'une extrême délicatesse, permettent de connaître toutes les variations de cet état électrique et de

les enregistrer d'une manière continue sur un papier photographique enroulé sur un cylindre qu'entraîne un mouvement d'horlogerie.

Et, maintenant, voyons les résultats ainsi obtenus.

* * *

Par temps serein, et en un endroit dégagé, on trouve toujours et partout que l'air contient, par rapport au sol, un excès d'électricité positive. Lorsqu'on place deux collecteurs à quelque distance l'un de l'autre, mais à la même altitude au-dessus du sol plat, on observe que leurs indications sont identiques. Cela signifie que la terre se comporte comme une surface de niveau, et que les surfaces de niveau du champ électrique de l'atmosphère sont parallèles à la surface du sol. Lorsqu'on s'élève d'une de ces surfaces de niveau à une autre située au-dessus, on trouve, et jusqu'aux plus hautes altitudes attingibles, que ce champ électrique varie toujours dans le même sens. C'est-à dire qu'il y a, par rapport à la surface de la terre, un potentiel électrique positif de plus en plus élevé à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.

Ces faits ont un caractère très général et on les observe aussi bien à la surface des océans qu'au-dessus du sol. On peut donc considérer l'ensemble de la surface de la terre comme portant une charge d'électricité négative, tandis que l'atmosphère contient, au contraire, un excès d'électricité positive.

Et, maintenant, quelle est, numériquement, la grandeur, l'importance du champ électrique de l'atmosphère? Elle est beaucoup plus considérable qu'on ne l'imagine communément. En moyenne, et en terrain plat, le champ électrique de l'air par beau temps est de 100 à 150 volts par mètre. C'est-à-dire que chaque mètre dont on s'élève au-dessus du sol correspond à une différence de potentiel de 100 à 150 mètres. Le volt est, je le rappelle, la différence de tension électrique, la différence de potentiel qui existe aux bornes d'une pile électrique de Volta.

Donc, entre la tête et les pieds d'un homme placé à l'air libre, par beau temps, et que nous supposons isolé électriquement du sol par de bonnes semelles, il existe une différence de potentiel de près de 200 volts, c'est-à-dire bien supérieure à celle qui suffit à rendre incandescentes les lampes électriques de nos appartements, lesquelles, à Paris, fonctionnent en général sous une tension de 110 volts.

Bien peu de personnes se doutent qu'à l'air libre elles se trouvent plongées sans cesse dans un champ électrique d'une pareille intensité.

Entre le sol et un point situé à 1 kilomètre au-dessus existe donc une tension électrique atteignant des centaines de milliers de volts. Lorsque des nuages provenant de couches atmosphériques que peuvent séparer plusieurs kilomètres d'altitude, sont amenés à se rapprocher par l'effet des mouvements ascendants et descendants des cyclones et des anticyclones, on a ainsi dans le voisinage les uns des autres des masses de matière dont les potentiels électriques peuvent différer entre elles d'un nombre énorme de volts. Ces tensions électriques très fortes se traduisent alors par des décharges électriques violentes qui tendent à égaliser le potentiel en présence : ce sont les étincelles gigantesques des éclairs.

Pour des raisons analogues, il peut exister des tensions électriques considérables entre un nuage et le sol : la décharge électrique entre eux produit alors la foudre.

Sans vouloir aujourd'hui entrer plus avant dans l'étude des phénomènes orageux et des météores électriques, on voit suffisamment par ce qui vient d'être dit, que ces phénomènes ne sont que des conséquences épisodiques et accidentelles de l'existence du champ électrique permanent et normal de l'atmosphère.

Lorsqu'on étudie celui-ci non plus en plaine, mais en terrain accidenté, on constate des différences. Les surfaces de niveau de l'électricité atmosphérique en sont modifiées. De même qu'au sommet d'une colline ou d'une montagne, les surfaces de niveau du vent se pressent, se rapprochent, se compriment en quelque sorte comme si elles voulaient toutes franchir le relief en s'élevant le moins possible au-dessus, de même les surfaces de niveau électrique de l'air se compriment et se rapprochent sur les sommets. Il s'ensuit que les différences de potentiel par mètre y sont beaucoup plus fortes qu'en plaine ou dans les vallées que les surfaces de niveau enjambent en quelque sorte sans s'y enfoncer.

Tout ceci explique pourquoi en montagne les orages et la foudre sont beaucoup plus intenses et fréquents qu'en plaine.

Ce qui est vrai des montagnes, l'est aussi des édifices bons conducteurs de l'électricité, et qui, comme tels, peuvent être considérés comme faisant partie de la couche de niveau électrique que forme le sol.

Ainsi, M. Chauveau a observé qu'au sommet de la Tour Eiffel, le

gradient du potentiel, — comme disent les physiciens en un langage dont nos lecteurs sont aptes maintenant à ne plus redouter l'ésotérisme, — est au moins 100 fois plus grand que près du sol. C'est-à-dire que près du sommet de la Tour Eiffel, et pour chaque mètre dont on s'élève dans l'atmosphère, il y a une différence de potentiel d'au moins dix mille volts.

Quand on y réfléchit, cette compression, cette condensation des courbes de niveau électrique, des *courbes équipotentielles*, comme on dit pédantesquement, mais bien abréviativement, suffit à expliquer le pouvoir des pointes et l'efficacité des paratonnerres.

Les « ions » électriques, positifs ou négatifs de l'air, ces particules mobiles, qui sont les agents et les véhicules, les égalisateurs du potentiel atmosphérique, se déplacent en effet d'autant plus vite que, dans chaque mètre de leur parcours, la différence de potentiel est plus grande. Les grandes décharges électriques qui tendent à égaliser, lorsqu'elles sont devenues trop fortes, les tensions électriques entre l'air et le sol, doivent donc se produire de préférence aux endroits où le pouvoir isolant de l'air leur présente une moindre résistance, c'est-à-dire aux endroits où les « ions » de l'air, en mouvement plus rapide, offrent une issue toute préparée aux décharges électriques, c'est-à-dire enfin au voisinage des pointes, et singulièrement des paratonnerres.

Le paratonnerre joue, dans la thérapeutique des orages, le même rôle que l'abcès de fixation qui, en médecine, attire sélectivement les microbes infectieux et protège, par cela même, les points plus vulnérables de l'organisme.

* * *

Le champ électrique de l'air, tel que nous venons de le définir, n'est, en général, pas constant au-dessus d'un point.

Tout d'abord, à mesure qu'on s'élève au-dessus du sol, son gradient comme on dit, change. On trouve qu'à peu près constante dans les premiers mètres d'altitude, sa valeur diminue ensuite peu à peu à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Cette variation a été étudiée par de nombreux savants au cours d'ascensions en ballon où on emportait les instruments nécessaires. Les résultats sont nets et concordants.

A 1 500 mètres d'altitude, le champ n'est plus que le quart environ de sa valeur au sol. C'est-à-dire que si celle-ci est de 100 volts par mètre, elle n'est plus que de 25 volts par mètre à 1 500 mètres de

hauteur. Pour la même valeur au sol, on n'aurait plus que 10 volts par mètre à 4 000 mètres d'altitude et 8 volts par mètre à 6 000 mètres d'altitude.

De ces faits, on peut conclure immédiatement par la formule classique de Poisson, — dont je fais grâce à mes lecteurs, — que l'air contient un excès d'électricité positive. Effectivement, l'expérience montre que l'atmosphère contient bien un excès d'ions positifs sur les négatifs.

***

Au-dessus d'un point du sol, non seulement le potentiel de l'air varie avec l'altitude, mais pour une même altitude il subit des variations régulières et continues.

Parmi ces variations, les mieux connues jusqu'ici sont la variation diurne et la variation annuelle.

La variation diurne a fait l'objet de longues controverses. Il semble que le sol plus ou moins échauffé par le soleil ait sur son étude une influence perturbatrice.

Mais lorsqu'on élimine cette influence en s'élevant assez haut comme l'a fait Chauveau au sommet de la tour Eiffel, dans ces conditions, on trouve que le champ électrique de l'air subit une variation diurne tout à fait analogue à celle de la température avec maximum vers le milieu du jour, et minimum vers la seconde partie de la nuit. J'ai obtenu exactement le même résultat en me plaçant sur la côte d'Algérie en un point où, durant la journée, le vent venait de la mer, et par conséquent mettait les appareils à l'abri des courants d'air provenant de l'échauffement du sol.

A côté de la variation diurne de l'électricité atmosphérique, la plus importante est sa variation annuelle qui fait qu'en moyenne le champ est plus fort en hiver qu'en été (dans nos régions, 150 volts environ par mètre contre 90 volts).

Il nous resterait à côté de ces variations régulières et périodiques à exposer les variations accidentelles de l'électricité atmosphérique. Mais elles méritent, par leur importance, une étude à part que nous aborderons quelque jour. Elles comportent, en effet, l'examen de tous les phénomènes orageux, et de l'influence de la pluie et des autres précipitations.

Puisqu'il faut se borner aujourd'hui, il convient qu'en terminant nous abordions si peu que ce soit cette question essentielle : qu'est-ce qui entretient sans cesse et sans arrêt le champ électrique

de l'air? Si ce champ ne se détruit pas de lui-même par recombinaison progressive des électricités contraires de l'air et du sol, si les potentiels de l'un et de l'autre ne s'égalisent pas peu à peu comme font ceux d'un électroscope chargé et de l'air ambiant, il faut nécessairement que quelque cause... ou quelques causes régénèrent sans cesse cette différence de potentiel, et séparent sans arrêt les deux électricités opposées de l'air et du sol. Quelle est cette cause ou quelles sont ces causes?

L'air est continuellement « ionisé », c'est-à-dire que ses atomes sont continuellement séparés en « ions », en particules chargées, les unes d'électricité positive, les autres d'électricité négative. Cette ionisation continue de l'air est produite par diverses causes, notamment par les rayons solaires et par les substances radioactives du sol qui ont, comme on sait, la propriété d'ioniser les gaz. Mais pourquoi de ces ions de l'air, les positifs restent-ils en excès dans l'atmosphère tandis que les négatifs sont collectés au sol?

Parmi les raisons qu'on a jusqu'ici invoquées, et qui ne sont pas peu nombreuses, ni souvent peu incertaines, il en est deux qui me paraissent particulièrement dignes de retenir l'attention. Il y a d'abord ce fait constaté au laboratoire, que les gouttelettes d'eau salée en mouvement se chargent continuellement d'électricité négative en laissant à l'air un excès d' « ions » positifs. Or, les océans couvrent les trois quarts du globe, et ce phénomène doit donc s'y produire avec intensité.

D'autre part, l'expérience montre que la condensation de la vapeur d'eau saturante se fait de préférence autour des « ions » négatifs de l'air. La condensation des nuages, puis leur chute sous forme de pluie et de neige doivent... ou du moins peuvent donc amener au sol de l'électricité négative en laissant dans l'air un excès positif.

Ces deux causes doivent donc contribuer, — si même ils n'y suffisent, — à régénérer sans cesse cet étrange phénomène qu'est le champ électrique de notre atmosphère.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *Félix*, pièce en trois actes, de M. Henry Bernstein. — Représentations de la PETITE SCÈNE : *Bajazet*.

Dans sa précédente pièce, bizarrement intitulée *la Galerie des Glaces*, M. Bernstein avait semblé inaugurer une manière nouvelle : on ne pouvait que l'en féliciter. Avec *Félix*, il retourne à ses anciens errements. C'est une chute, et combien lourde ! Encore les pièces qui ont fait sa réputation valaient-elles par des qualités de métier, une solidité de construction, un sens du théâtre et de sa logique spéciale, un mouvement, qui triomphaient des résistances. Un dramaturge vigoureux vous empoignait et vous forçait à le suivre. Il n'y a plus trace, dans *Félix*, de cette maîtrise de la scène. Une action incertaine, languissante, lente : on se demande où l'auteur veut en venir. Une aggravation d'indécence et de vulgarité compense mal cette diminution de valeur dramatique.

Le dessein de heurter les plus élémentaires convenances s'annonce dès le lever du rideau. Un lit sur la scène, accessoire obligé de la plupart de nos comédies. Mais, cette fois, il semble que ce soit le meuble indispensable, car nous sommes dans une maison de passe, et nous avons à subir un honteux dialogue entre la tenancière de l'établissement et un client sérieux, Félix. Arrive la jeune personne, objet du marché, Madeleine dite Jacqueline. Loyale, elle commence à se disposer à ce pour quoi elle est venue, mais Félix préfère causer.

Jacqueline ou Madeleine n'est pas tout uniment ce qu'on pourrait croire : fille d'une lingère, elle a reçu une instruction soignée, a son diplôme de bachelière et tient dans une banque un emploi convenablement rémunéré. Mais il faut bien arrondir un peu son petit budget : alors, elle vient de temps en temps chez Mme Alice.

Cette ignominie paraît délicieuse à Félix et cela suffirait à nous renseigner sur le compte du grossier individu qui va, pendant toute la pièce, occuper le premier plan. Agent d'affaires, qui gagne gros depuis la guerre, il offre à la gracieuse enfant de se mettre avec lui. Mais il a, par quelques mots imprudents, froissé sa délicatesse. Songez donc! Heureusement, si Madeleine a sa dignité, ce n'est pas une dignité intraitable. Elle consent à dîner ce soir avec Félix radieux; après quoi on ira au Cinéma!...

Deux ans après. Félix s'est mis en ménage avec Madeleine. Ne disons pas qu'il en est de plus en plus amoureux; de plus en plus elle le tient; il l'a dans la peau. Elle lui a fait adopter une fillette de quatre à cinq ans. Qui est cette petite? D'où vient-elle? Nous ne le saurons jamais, pas plus qu'il ne nous est possible de savoir ce qu'elle vient faire dans la pièce. Mais la plus grande partie de l'acte est consacrée à nous montrer Félix dans l'exercice de son métier. C'est un métier abominable, et il y est passé maître. Il a pour associé un affreux personnage, qui répond au nom symbolique de Danger, vieil aigrefin aux griffes de vautour, avec qui il travaille. Tous deux attendent le malheureux à qui ils ont préparé un sinistre guet-apens : ils se concertent et se distribuent les rôles. Il s'agit de racheter, pour un morceau de pain, la part d'un certain Maxime Brau, dans une affaire qui s'annonce brillante. La cérémonie de l'étranglement se déroule, telle qu'elle a été réglée dans tous ses détails par les deux compères. Vieux papiers, ancienne condamnation, injures, larmes, supplications, menaces, tout le grand jeu. Or, au cours de cette scène, vient à passer Madeleine. Elle fait honte à Félix de sa dureté. Dompté par la douceur de sa compagne, l'homme de proie s'ouvre à la pitié, et, par un coup de téléphone, revient sur son terrible arrêt et rend la vie à Maxime Brau... Ce que c'est pourtant que l'influence de certaines femmes pour vous élever l'âme!

Hélas! même de telles femmes ne sont pas à l'abri de toutes les faiblesses. Nous revoyons au dernier acte Madeleine désolée, amaigrie et languissante, au point que sa vie semble en danger et que les médecins sont inquiets. Un grand chagrin est à la base de cette détresse physique. Madeleine a appris que Jacques, un jeune auteur dramatique entrevu à l'acte précédent, un gamin que Félix a lancé par la toute-puissance de la publicité, va se marier. C'est la cause de tout le mal. Et voici que Félix, longtemps aveuglé par son amour, découvre que Madeleine, — qu'il vient d'épouser, — le trompait

avec Jacques. Quoi! Madeleine! A qui se fier? Justement irrité, il va chasser l'épouse infidèle, lorsque l'émotion provoque un accès de sa maladie de cœur. Madeleine lui porte secours; tous deux s'attendrissent, et un court-circuit, étant venu à se produire fort à propos, dispense l'auteur de conclure.

Une fois de plus, M. Bernstein a remué devant nous les bas fonds de l'humanité. Mais il s'en faut qu'il ait apporté à cet exercice son entrain de jadis. La pièce, mal équilibrée, faite d'épisodes vaguement reliés entre eux, nous laisse déconcertés sous l'impression d'une sorte d'incohérence.

Le rôle de Félix est joué supérieurement par M. Baumer, dont le jeu, quelque peu triste, vaut par la justesse et la sobriété. Le rôle de Madeleine n'a guère bien servi Mlle Gaby Morlay, mieux à sa place dans les rôles de grâce espiègle et mutine. M. Berthier a tracé du vieux vautour Danger une silhouette remarquablement expressive.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la « Petite Scène » par ce que leur en ont dit tour à tour M. Camille Bellaigue et M. Jean-Jacques Bernard. Ils n'en ont pas dit trop de bien. C'est une organisation des plus intéressantes et dont nous souhaitons vivement le succès.

La « Petite Scène » est une société d'amateurs, qu'unit un même goût pour les choses du théâtre et de notre théâtre. Acteurs et spectateurs sont des gens du monde. Le terme, il y a une vingtaine d'années, s'employait avec une nuance d'ironie. « On voit tout de suite que cette pièce a été écrite par un homme du monde », dit un personnage de Meilhac. Mais d'abord la « Petite Scène » joue presque uniquement des pièces du répertoire. Et elle nous donne l'incomparable satisfaction de les entendre dans un cadre où rien ne choque le goût le plus scrupuleux. Or, sous le règne de la mauvaise éducation où nous vivons, l'air et le ton de la bonne compagnie nous sont devenus si précieux que tout nous agrée de ce qui peut les retenir ou les rappeler parmi nous. Tandis que presque tous les autres théâtres sont devenus des tours de Babel où rugissent les idiomes les plus variés et les plus rauques, dans la salle de l'avenue Hoche on parle français ! Tandis que partout ailleurs et surtout aux places les plus chères, on subit d'affreux voisinages, dans cette salle où n'existe aucun contrôle que celui de la société qui s'y réunit, on reconnaît, sans surprise, mais avec une joie intime, la marque de l'ancienne politesse.

Aussi bien, c'est une des meilleures traditions de la société française que reprennent les organisateurs de la « Petite Scène », M. Jean Rivain, M. Xavier de Courville et leurs amis. Au XVIIIe siècle, pas un salon de l'aristocratie ou de la finance, où la comédie ne fût un des divertissements préférés. On a pu compiler de gros livres sur l'histoire de la comédie de salon et sur celle de la comédie dans les salons. Contrairement aux théâtres dits d'avant-garde, qui tantôt nous inondent de productions étrangères et tantôt se livrent à une surenchère dans l'audace ou la loufoquerie, la « Petite Scène » puise ses spectacles dans notre ancien théâtre et n'admet qu'un choix de pièces modernes. Ainsi elle rend un service incontestable : elle maintient dans l'élite du public la pure tradition du goût français ; elle conserve à notre théâtre classique le public même pour qui il a été écrit.

Le spectacle de mars comprenait, avec *le Cadi dupé*, opéra comique de Gluck, le *Bajazet* de Racine joué dans un décor inspiré d'une réflexion de Jules Lemaitre. L'ingénieux critique réclamait pour cette tragédie de sérail « quelque chambre secrète, pareille à une prison, avec d'étroites fenêtres grillagées et de lourdes portes de fer ». Décor, mise en scène et costumes sont des plus harmonieux. L'interprétation est charmante d'intelligence, de simplicité et de naturel. Du côté des femmes, une fière Roxane (Mme Gabrielle Calvi) et une touchante Atalide (Mme Jean Rivain). Côté des hommes : un élégant Bajazet (baron de Heeckeren) et un Acomat rusé et compliqué (M. Jean Boulingre). Pour une fois, les vaillants artistes amateurs n'ont pas craint de s'attaquer à une œuvre de passion profonde et de grand style. C'est dans leur campagne une exception et ils le savent bien. La raison d'être de la « Petite Scène », et c'est l'objet qu'elle s'est assigné avec le tact le plus délicat, est de « faire revivre des œuvres peu connues du répertoire français ». Dans ce « théâtre de second ordre », comme on disait jadis, il y a des bijoux entre lesquels il n'est que l'embarras du choix. Remercions la « Petite Scène » de leur rendre, pour quelques soirées, l'éclat de leur grâce et de leur jeunesse.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Au cabinet Briand, mis en minorité le 6 mars, a succédé le 10 un autre cabinet Briand à peine différent du premier. Il parut au Président de la République et aux Chambres que la situation extérieure et intérieure exigeait une prompte solution. Quarante-cinq nations attendaient à Genève la venue de M. Briand : il eût été malséant de les laisser trop longtemps se morfondre ; il eût été maladroit de leur envoyer un plénipotentiaire qui ne fût pas le ministre de Locarno. La crise profonde, la crise de majorité était ajournée ; un « ministère de Genève » était constitué. La plupart des anciens ministres restaient en fonctions. M. Raoul Péret, président de la « gauche radicale », se dévouait pour accepter les finances. Les plus intransigeants des cartellistes, ceux qui, à la Chambre ou au Sénat, avaient poussé la discipline de parti jusqu'à voter contre le ministère dont ils faisaient partie, ou tout ou moins à s'abstenir, quand le président du Conseil posait la question de confiance, MM. Chautemps, Daladier, René Renoult, étaient écartés. M. Pierre Laval devenait garde des sceaux et vice-président du Conseil, M. Lamoureux, rapporteur général de la Commission des finances, acceptait le portefeuille de l'Instruction publique. La nouvelle combinaison paraissait s'émanciper quelque peu des formules de la stricte orthodoxie cartelliste et aurait pu rallier à elle une partie des voix du centre qui avaient manqué à M. Briand le 6 mars, s'il n'avait eu l'étrange fantaisie d'appeler M. Malvy au ministère de l'Intérieur.

Crut-il, en confiant le portefeuille politique par excellence à l'ancien ministre flétri par la Haute-Cour et amnistié, apaiser les défiances de certains parlementaires radicaux et socialistes à qui une conduite douteuse pendant la guerre apparait comme un brevet de républicanisme ? Ou bien, au contraire, s'imagina-t-il, en s'adjoignant M. Malvy, qui passe pour représenter dans son groupe une

influence peu docile aux directions de M. Herriot, indiquer le dessein de constituer une nouvelle majorité? Toujours est-il que ce choix fit aux députés et sénateurs du centre l'effet d'une provocation. L'opposition républicaine ne met à la charge de M. Malvy que les fautes que la Haute-Cour a retenues contre lui ; elle n'a pas soulevé d'incident lorsque la commission des Finances a fait de lui son président; mais elle crut avec raison qu'il n'était pas possible de laisser passer sans une protestation le retour de M. Malvy au ministère de l'Intérieur. M. Briand, qui est ministre des Affaires étrangères, devrait savoir que ce rappel systématique aux affaires des hommes politiques flétris pour avoir manqué à leur devoir pendant la guerre n'est ni compris, ni excusé par ceux qui, au dehors, restent nos amis, que leur nombre s'en trouve par là diminué et leur bonne volonté refroidie.

M. Briand parut surpris et scandalisé, le jour où il présenta à la Chambre son nouveau ministère, d'entendre M. Ybarnegarey, dans un discours cependant modéré de ton et d'expression, critiquer l'entrée de M. Malvy dans un ministère qui ne saurait avoir d'autre ambition raisonnable que de réaliser, autour du programme financier de M. Raoul Péret, une majorité d'abord, une union nationale ensuite. Que M. Briand, chargé de si lourds soucis, exténué de tant de nuits sans sommeil et de tant de jours sans quiétude, ait semblé impatient et nerveux à cette pénible séance du 18 mars, c'est assez naturel; mais, comme il a la réputation d'être maître de sa parole, on s'est demandé si, méconnaissant une première expérience, il n'esquissait pas, à propos de M. Malvy, en dramatisant des incidents de séance, un geste pour reconstituer une majorité cartelliste. Comment concilier une telle hypothèse avec le dépôt, par M. Raoul Péret, de projets financiers qui, manifestement, ne peuvent être votés par la partie extrémiste du cartel, celle qui, le 6 mars a rejeté les projets Doumer et renversé le cabinet Briand? Alors pourquoi, si les projets financiers du cabinet ne peuvent espérer qu'une majorité de Centre, cette provocation d'appeler M. Malvy à l'Intérieur? Faudrait-il admettre que M. Briand ait renoncé à prolonger son existence ministérielle et se préoccupe surtout de tomber « à gauche »? La majorité cartelliste qui s'est refaite autour de la civière où gisait M. Malvy défaillant, pourrait redevenir demain celle d'un ministère Herriot; elle ne sera pas, aujourd'hui, celle de M. Briand et de M. Péret. Elle s'est déjà disloquée. Les socialistes viennent de lancer un manifeste où ils parlent du cartel comme d'une formation électo-

rale et gouvernementale abandonnée et où ils se présentent comme prêts à prendre tout le pouvoir et à constituer un gouvernement d'autorité qui ne s'embarrasserait ni des lois, ni des minorités parlementaires.

Le rapprochement des socialistes, des radicaux extrémistes et des communistes, par exemple dans le deuxième secteur de Paris, est significatif. Il devrait avoir pour contrepartie la formation, autour de M. Briand, d'une majorité de gouvernement. En proposant au vote de la Chambre une majoration de 1,30 à 2 pour cent de cet impôt sur le chiffre d'affaires dont la plupart des députés, surtout parmi les cartellistes, ont promis à leurs électeurs la suppression, M. Raoul Péret ne peut compter que sur la bonne volonté et le patriotisme des groupes modérés. Encore ne faudrait-il pas, comme durant le précédent ministère Briand, les attaquer à tout propos. L'opposition est payée pour manquer d'abnégation. Dans la situation actuelle des finances françaises, le vote rapide des projets de M. Raoul Péret doit être considéré comme un moindre mal nécessaire. Le pays n'a pas à choisir entre deux systèmes de rétablissement financier, l'un socialiste et l'autre opposé. Finance socialiste signifie inflation et ruine. L'expérience est faite. Le rétablissement financier se fera contre les socialistes et leurs utopies, ou il ne se fera pas. Si M. Briand choisit, la majorité choisira aussi. Mais il appartient au gouvernement de gouverner et au parlement de voter.

Avec quelle prudence ces opérations de rétablissement financier demandent à être conduites, l'exemple de la Belgique nous l'enseigne. L'échec de la stabilisation du franc belge ne nous apporte pas seulement un enseignement précieux d'ordre financier, il jette un jour singulier sur la politique anglo-saxonne ; même au lendemain des dramatiques incidents de Genève, les soubresauts du franc belge méritent d'attirer notre attention. D'ailleurs, Genève ou Bruxelles, les deux séries d'événements ont entre elles plus de rapports qu'il n'apparaît au premier abord : il s'agit d'établir la domination universelle de la finance et de la politique anglo-saxonne.

La situation économique et financière de la Belgique n'est nullement défavorable ; elle a reçu ou elle est assurée de recevoir intégralement sa part des réparations ; avec le temps, son rétablissement financier et la stabilisation de son franc ne sauraient manquer de se réaliser. M. Theunis, lorsqu'il était président du Conseil et ministre des Finances, avait reçu d'Angleterre et des États-Unis des

offres tentatrices : on lui prêterait les dollars et les livres nécessaires pourvu que la Belgique abandonnât le système de l'union latine et créât une nouvelle monnaie-or qui fût de la famille de la livre et du dollar. M. Theunis vit le péril ; il sait que certains États, zélés prédicateurs du pacifisme, opèrent des conquêtes par le chèque plus sûrement que par l'épée. Il refusa : la stabilisation du franc belge se produirait d'elle-même lorsque seraient réalisées les conditions financières, économiques et politiques que M. Theunis estimait nécessaires et suffisantes. Il était d'ailleurs évident que l'économie belge est liée trop étroitement au système économique et financier français pour pouvoir s'en détacher autrement qu'à son pire détriment.

Quoi qu'il en soit, lorsque le professeur de science financière Janssen entra dans le cabinet Poullet-Vandervelde en qualité de ministre des Finances, il se donna pour mission la stabilisation du franc belge. Il avait participé à la restauration des finances de l'Autriche et de la Hongrie, sous les auspices de la Société des nations, et sans doute ce précédent lui parut encourageant. Il négocia avec la Banque d'Angleterre et avec les banques américaines un emprunt de 150 millions de dollars pour 30 ans, et c'est quand il se crut en possession d'un « engagement de gentleman » qu'il procéda à son expérience de stabilisation. Durant plusieurs mois, jusqu'au lundi 15 mars, les cours de la devise belge restèrent immuables à 107 francs pour une livre, tandis que la devise française atteignait et dépassait 135. Les opérations nécessaires pour soutenir ce cours absorbèrent les avances dont pouvait disposer le trésor belge, tandis que se produisaient les avantages et les inconvénients inhérents à toute tentative de stabilisation artificielle d'une monnaie. Au mois de février dernier, le cabinet fit voter par les deux Chambres, à une très forte majorité, l'ensemble des projets pour la stabilisation. Déjà la Belgique était citée en exemple à tous les États à monnaie dépréciée. Les difficultés cependant allaient commencer.

Les premières, les moins graves, touchaient à la politique intérieure. Pour que l'expérience réussisse, disait M. Hymans au nom des libéraux, « il faut éliminer les dissensions profondes qui nous divisent, l'esprit de classe et les haines de classe ». Et *la Libre Belgique*, organe catholique conservateur, imprimait, au lendemain du vote des Chambres : « Si nous disons que le plan Janssen peut réussir, nous n'hésitons pas à écrire qu'il est impossible, tout à fait impossible qu'il réussisse avec les méthodes gouvernementales actuelles. La démagogie socialiste, si elle reste au pouvoir, tuera

immanquablement son peu de chances de réussite. » M. Janssen faisait de la finance, mais le cabinet faisait de la politique. Un phénomène d'ordre psychologique domine toutes les considérations techniques; le redressement financier est incompatible avec une politique qui alarme les intérêts et fait évanouir les capitaux.

D'autres difficultés, plus graves, venaient de l'extérieur et étaient d'ordre technique. Toute l'opération de M. Janssen reposait sur la pierre angulaire de l'emprunt de 150 millions de dollars. Quand, au commencement du mois de mars, M. Janssen se rendit à Londres, il s'aperçut que les conditions imposées par la Banque d'Angleterre au gouvernement belge étaient de telle nature qu'elles engagaient tout l'avenir politique et économique de la Belgique. Les 150 millions de dollars promis pour trente ans se changeaient en 100 millions pour trois ans; la Banque d'Angleterre exigeait la mise en régie autonome des chemins de fer et leur industrialisation, la consolidation par les banques belges des bons du trésor venant à échéance en décembre 1926, soit 1 800 millions de francs belges. Les banques étrangères créancières se réservaient, — et c'est ce qui est grave, — le moyen d'exercer un contrôle étroit non seulement sur la régie des chemins de fer belges, dont les tarifs seraient majorés si lourdement que l'exportation belge ne pourrait presque plus faire concurrence à l'exportation britannique, mais encore sur toute la vie politique intérieure de la Belgique, notamment sur les crédits militaires. Ainsi s'établirait la tutelle de la finance anglo-saxonne. L'héroïque petit royaume allait se réveiller ligoté dans les liens d'un plan Dawes dont l'exécution serait surveillée plus étroitement qu'il n'est fait pour l'Allemagne. Quand le 13, au retour de M. Janssen, la Belgique apprit sous quelles fourches caudines on s'apprêtait à la faire passer, une panique se produisit. La barre mise à 107 sauta; le 15, le franc belge monta rapidement à 115 puis à 121,50. La presse et l'opinion se révoltèrent. En Angleterre les journaux conservateurs, visiblement embarrassés, rejetèrent sur les spéculateurs la responsabilité de la crise, tandis que les journaux libéraux, plus cyniques, engageaient les Belges à la résignation. « On croit, dans la Cité, écrivait le *Manchester Guardian*, que les négociations pour de nouveaux crédits ont rencontré de sérieux obstacles, tout au moins aux États-Unis où le gouvernement belge a déjà obtenu de grosses avances sans garantie et où l'on demande maintenant pour tout nouveau prêt des garanties spécifiques. S'il en est ainsi, et s'il est vrai que c'est à cause de cela que la stabilité précaire et chèrement acquise de la devise belge se

trouve aujourd'hui en danger, il faut espérer que les hommes d'État de Belgique se rendront compte de la nécessité où ils sont de s'incliner devant une requête qui ne leur coûtera rien que le sacrifice d'une petite vanité nationale. » Pour la finance anglo-saxonne, la Belgique et le Congo belge offrent de magnifiques affaires qui lui semblent naturellement destinées à tomber entre ses mains. Si le plan de M. Janssen s'est trouvé tout d'un coup en péril, c'est qu'il n'avait pas le concours des banques étrangères sur lesquelles il croyait pouvoir compter et, s'il ne l'avait pas, c'est que, d'une part, les prêteurs n'avaient pas toute confiance en un gouvernement sous l'influence du parti socialiste, et c'est que, surtout, les exigences inattendues de M. Montagu Norman impliquent des desseins politiques.

Le gouvernement belge cherche maintenant à sauver son plan de stabilisation sans rien sacrifier de l'indépendance nationale. On doit espérer qu'avec le concours de tous les partis il y réussira, mais on ne voit pas très bien par quels moyens. En tout cas, les difficultés parmi lesquelles se débattent nos amis belges comportent, pour nous, deux leçons. La première c'est qu'il est impossible à un grand État d'entreprendre par des moyens artificiels la stabilisation d'une devise en voie de dépréciation ; pour le tenter avec chances de succès, il faut que l'ambiance économique et financière, — équilibre budgétaire, couverture suffisante de la circulation, consolidation de la dette flottante, solde actif de la balance des paiements, — soit favorable. La stabilisation monétaire est la résultante de multiples conditions politiques et économiques que l'action de l'État peut aider, mais qu'elle ne doit pas brusquer. La seconde et la plus importante, c'est que la Banque d'Angleterre est l'élément essentiel de la puissance britannique, qu'elle a sa politique qui marche d'accord avec celle de la haute finance des États-Unis et dont l'objet final est de réaliser l'hégémonie anglo-saxonne. La Banque ne veut pas contracter d'engagement sur le continent, afin de rester libre de sa manœuvre, ou, si elle vient à manquer à cette règle, ce n'est qu'à la condition d'obtenir un véritable contrôle, — au sens anglais du mot, — une véritable mainmise sur les sources de la richesse et sur l'activité politique de l'État débiteur au profit de l'État créancier.

A Locarno et à Genève, nous avons vu se développer un autre aspect de la politique britannique. Les attaques d'une partie de la presse anglaise contre la France et contre sir Austen Chamberlain, suspect de loyauté à l'égard des États continentaux et de la France en particulier, les singulières incompréhensions et les méprisables

calomnies de M. Houghton, ambassadeur des États-Unis à Londres, à l'égard de la France, l'intervention de la Suède au Conseil de la Société des nations, toutes les manœuvres qui tendent à grandir l'Allemagne aux dépens de la France et de ses amis, se rattachent à la même source que la tentative de mise en tutelle de la Belgique : singulier mélange d'humanitarisme utilitaire, de passions religieuses, de domination financière. A Genève, autour du Conseil de la Société des nations et de l'Assemblée convoquée en session extraordinaire pour l'admission de l'Allemagne, on a pu observer les mêmes puissants remous d'idéologies et d'intérêts.

Lorsque fut convoquée à Genève, pour le 8 mars, une assemblée extraordinaire de la Société des nations, personne ne paraissait douter que l'admission de l'Allemagne ne serait qu'une formalité. Cependant, de délicates négociations diplomatiques et de très vives polémiques de presse étaient, — on s'en souvient, — engagées au sujet de la composition du Conseil. L'Allemagne y entrerait-elle seule, ou bien y entrerait-elle en même temps que l'Espagne et le Brésil, qui, depuis longtemps, avaient posé leur candidature, et que la Pologne qui estimait juste, dès lors que l'Allemagne annonçait publiquement qu'elle se servirait de la Société des nations pour détruire les traités, d'être présente afin de défendre ses intérêts menacés. A la demande d'admission de l'Allemagne, il avait été répondu, par la « note verbale » du 8 octobre 1925, qu'elle pourrait être agréée si elle ne réclamait « ni conditions, ni réserves, ni additions » au pacte de la Société des nations. Il était en outre convenu, entre les principales puissances intéressées, l'entrée de l'Allemagne serait l'occasion d'un élargissement du Conseil dans lequel on ferait entrer l'Espagne et le Brésil, à qui des promesses avaient été faites, et la Pologne. Si on avait omis, à Locarno, de notifier à l'Allemagne ces projets, elle ne pouvait cependant les ignorer; ils étaient de notoriété publique. Elle en prit cependant prétexte pour poser des conditions; elle prétendait entrer seule au Conseil de Genève. On allait en outre se trouver en présence de la rivalité, qui est l'une des faiblesses congénitales de la Société des nations, des petites et des grandes puissances et aussi de la rivalité du Conseil et de l'Assemblée, dont la compétence respective n'est pas délimitée. A Locarno quelques grandes puissances avaient disposé entre elles, au mieux de leurs intérêts, de l'avenir de la Société des nations et de la composition du Conseil, mais elles avaient oublié que les intérêts et le point de vue de la Société ne se confondent pas avec les intérêts et le point de

vue de quelques-uns de ses membres et que précisément l'un des objets de la Société est d'établir et de maintenir une égalité de valeur et de dignité entre ses adhérents. Que le veto de la Suède ait fait, volontairement ou non, le jeu de l'Allemagne, c'est certain ; mais M. Unden plaça son opposition sur le terrain des principes. La Suède, les Pays-Bas, la Suisse et, en général, les petites puissances se montrèrent opposées à l'élargissement du Conseil par l'adjonction de nouveaux membres permanents.

L'apparition de M. Briand le dimanche 7 permit de repérer les positions respectives des partis ; les négociations traînèrent pendant son absence et reprirent activement à son retour. On crut d'abord qu'un accord allait se faire. MM. Luther et Stresemann paraissaient sur le point accepter l'octroi d'un siège non permanent à la Pologne, quand ils reçurent du président Hindenburg un *veto* formel. On chercha d'autres solutions et ce fut « la journée des harakiris ». M. Unden, puis M. Vandervelde, M. Benès offraient à l'envi de se sacrifier. L'offre généreuse de la Suède et de la Tchécoslovaquie paraissait devoir être agréée, mais à qui donnerait-on ces deux sièges? A la Pologne d'abord, puis à la Roumanie, ou plutôt à la Hollande, moins suspecte de sympathies françaises qu'un État de la Petite Entente. Tous ces sacrifices devinrent inutiles, et vaines ces candidatures, quand le Conseil se trouva en présence de l'opposition formulée, au nom du Brésil, par M. de Mello Franco : ou bien aucun nouveau membre permanent, pas même l'Allemagne, n'entrerait au Conseil, ou bien le Brésil y entrerait. Il alléguait des promesses faites et prétendait représenter l'Amérique latine. Le Brésil, dont l'opposition paraissait d'abord conditionnelle, fut-il secrètement appuyé par quelque autre puissance? Par l'Allemagne, qui parut si satisfaite de l'ajournement final qu'on put se demander si elle n'avait pas trouvé ce moyen de le provoquer? Par l'Italie, pour le plaisir de brouiller les cartes? Par les États-Unis, qui ont récemment accordé un emprunt au Brésil et qui souhaiteraient par son intermédiaire défendre leurs points de vue à la Société des nations sans cependant s'y fourvoyer? Toutes les suppositions sont permises et restent des suppositions. Aucune démarche ne put fléchir l'opposition brésilienne, ni l'insistance conjointe de la France et de l'Angleterre, ni la déclaraion unanime des autres États de l'Amérique latine qui désavouaient nettement le Brésil et déclaraient qu'ils se tiendraient pour satisfaits s'ils obtenaient par roulement trois sièges non permanents. Au dernier moment, le 16 mars, quand les uns espéraient et les autres craignaient

que le Brésil cédât, on vit M. de Mello Franco paraître à la tribune et déclarer qu'il venait de recevoir « des instructions formelles et irrévocables ». Il ne restait plus qu'à ajourner l'admission des nouveaux membres à l'Assemblée générale de septembre. Cette solution était d'autant plus nécessaire que, de son côté, M. Quinones de Leon avait pour instructions, si l'Espagne n'était pas admise à un siège permanent avant l'Allemagne, de s'abstenir dans le vote sur l'admission du Reich et de se retirer de la Société des nations. Le Brésil aurait fait de même, et cette double sécession, peut-être suivie de quelques autres, aurait irrémédiablement compromis l'avenir de la Société, diminué en tout cas son autorité et son efficience. L'ajournement n'a pas résolu les litiges pendants, mais le temps est galant homme et le champ est ouvert à des négociations préparatoires.

L'Assemblée tint le 17 une seconde et dernière séance pour entendre l'éloquence lénitive de M. Briand. L'autorité et la séduction de sa parole, le bon sens de ses propositions apaisèrent l'assemblée en rumeur et rallièrent les petites puissances qui se montraient les plus agitées. Il distribua des prix de vertu et de patience ; certains, parmi nos amis, sans parler de nombreux Français, jugèrent qu'il forçait la note dans ses paroles amicales à l'égard des Allemands et observèrent que le moyen de gagner les sympathies de l'Allemagne n'est pas de paraître les rechercher. Quand toute la presse allemande accuse la France d'être responsable de la déconvenue du Reich et de la vaine attente de ses représentants, peut-être l'hommage rendu par M. Briand à la « sérénité d'esprit » et à la « noblesse de cœur » de MM. Luther et Stresemann dépassait-il la mesure. M. Briand a eu le mérite, difficile dans les circonstances où il se trouvait, de ne rien céder et cependant de ne pas rompre. Les accords de Locarno subsistent, mais M. Briand a perdu une nouvelle occasion de préciser ce qu'il faut entendre par « l'esprit de Locarno ». La bataille de Genève s'achève sans larmes, mais elle n'est qu'ajournée et il reste maintenant à préparer la solution du différend, ou plutôt à prévenir de nouveaux conflits plus graves.

Une commission a été nommée ; elle comprend tous les membres du Conseil, plus quatre membres de l'Assemblée : Pologne, Suisse, Argentine, Chine, et enfin l'Allemagne. Elle présentera au Conseil du 7 juin deux rapports, l'un pour la majorité, l'autre pour la minorité. Il ne faut pas se dissimuler que la tâche de cette commission et surtout celle des gouvernements et des diplomaties est très délicate. Il est certain que l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations

et surtout les dispositions qu'elle se vante d'y apporter, appellent de profonds remaniements. La Société des nations est faite pour conserver et interpréter les traités, non pour les détruire. Si un article prévoit le cas où des traités seraient partiellement devenus inexécutables, ce n'est nullement dans le sens où les Allemands voudraient l'interpréter ; en tout cas, il est inadmissible qu'il suffise à un État d'apporter la plus insigne mauvaise volonté à l'exécution de certains articles d'un traité pour qu'ils puissent être déclarés inexécutables. La règle de l'unanimité requise, par exemple, en cas de conflit, pour la désignation de l'agresseur, ne risque-t-elle pas de paralyser, dans les cas graves et urgents, l'activité du Conseil? Le *liberum veto* est toujours une dangereuse faculté pour les institutions qui en admettent l'usage. On a vu, à la récente session de Genève, s'agiter certains délégués de très petits pays, dont les intrigues ne paraissaient pas de bon aloi. Un grand État comme l'Allemagne, l'Angleterre, la France, ou un État riche comme les États-Unis ne pourra-t-il pas toujours, si ses intérêts sont engagés, susciter un *veto*? D'autre part, est-il raisonnable qu'un État sud-américain puisse retarder ou empêcher l'entrée en vigueur de dispositions que l'Europe considère comme nécessaires à sa sécurité, et réciproquement? Mais toute modification du pacte entraînerait une très longue procédure. L'élargissement du Conseil pose le problème très délicat des rapports du Conseil avec l'Assemblée et de leur compétence réciproque. Si chaque groupe géographique ou politique de puissances prétend avoir au Conseil une représentation permanente, que devient le principe de la Société des nations que tous les États sont égaux en droits et en dignité ? Si cependant chaque groupe n'est pas représenté, ne sera-t-il pas fondé à suspecter l'impartialité et à décliner la compétence de la Société des nations ? Et ne voit-on pas, dans les incidents de Genève, éclater tout ce qu'il y a de convenu, d'artificiel et d'abstrait dans les conceptions qui ont présidé à la naissance de la Société des nations et à la rédaction du pacte?

Mais la vraie politique, celle des passions et des intérêts, transparait à chaque instant. Qui oserait affirmer, par exemple, que l'ardeur luthérienne de la Suède ait été étrangère à l'opposition qu'elle fit à l'octroi de sièges permanents à trois États, qui se trouvaient être des États catholiques ? En Angleterre, la presse se montre pessimiste pour l'avenir de la Société des nations ; elle se demande s'il ne serait pas expédient de la réduire à une Société des États européens. La Société des nations a été une création anglo-saxonne ;si

elle cessait de répondre aux intérêts anglo-saxons, croit-on que l'Angleterre hésiterait à l'abandonner? L'origine des difficultés actuelles, n'est-ce pas le rejet par l'Angleterre du protocole de 1924? Déjà sir Austen Chamberlain est l'objet d'attaques passionnées parce qu'il n'a pas réussi à faire dès maintenant entrer l'Allemagne au Conseil tout en excluant la Pologne. Quant à l'Allemagne, elle se flattait de faire irruption à son heure dans la Société des nations et d'imposer ses conditions ; les circonstances ont fait qu'après dix jours d'attente, elle est restée à la porte et qu'elle a dû subir les conditions d'un État moins puissant qu'elle, le Brésil. Le germanisme n'a pas réussi à régenter la Société des nations avant même d'y être admis, et il a laissé voir que l'avenir de l'institution elle-même l'inquiétait beaucoup moins que ses propres intérêts. Il ne faut pas oublier que c'est l'opposition de l'Allemagne aux justes revendications de la Pologne qui a été l'origine, la cause déterminante, de la crise; la demande de la Pologne ne s'est produite et n'a été soutenue qu'en raison des dispositions subversives que l'Allemagne se proposait d'apporter dans l'organisme de Genève.

M. William Martin, dans les remarquables articles qu'il a donnés au *Journal de Genève*, oppose la thèse diplomatique qui divise, à la thèse technique de la Société des nations qui s'efforce d'unir. Distinction subtile et partiellement mal fondée, car la Société, organisme collectif, n'existe que par les individus-nations qui la composent. Retrancher de la Société des nations son contenu diplomatique, c'est la vider de sa réalité. Elle peut avoir en tant que sur-État son existence et sa mentalité propres, mais elle ne doit la vie qu'à la volonté et à la fidélité des États qui la constituent. Nous tombons ici dans la « querelle des universaux ». La Société des nations est condamnée à osciller entre ces deux pôles : ou bien la mort par désertion de ses adhérents, ou bien la vie agitée par les passions et les intérêts de ses membres. Son rôle est précisément de garder le juste milieu, de concilier, de pacifier, c'est-à-dire de faire de la diplomatie.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant ; René Doumic.

LES CAPTIFS

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce n'est pas une question de semaines, mais une question de jours, pas une question de semaines, mais de jours... semaines, jours... semaines... jours... semaines.

Tout à coup, Oetilé surprit le travail imbécile de son cerveau. Une faible et fugitive rougeur vint colorer son visage précis qui, à l'ordinaire, se refusait à livrer toute émotion. Mais la conscience qu'il avait prise de son désarroi lui était, sur l'instant, plus pénible à supporter que le coup même dont l'avait atteint la parole du docteur.

Que sa poitrine fût touchée au point qu'il lui fallût quitter Paris sans délai, voilà qui, déjà, suffisait à le meurtrir dans l'orgueil qu'il avait de son corps, jusque-là invulnérable. Mais que, par surcroît, son esprit, si bien agencé, si solide et rapide en ses détours, se mît à répéter la même phrase, comme l'aurait fait un vieillard ou un homme de faible trempe, quelle honte! Il serra les mâchoires, ainsi qu'il le faisait chaque fois qu'il voulait triompher des autres ou de lui-même, puis appela un chauffeur.

— Un tour au Bois, dit-il.

On était en décembre. Sur les allées solitaires, de tristes perspectives s'ouvraient largement à travers les arbres nus. Quand le vent soufflait, il se faisait dans les taillis un bruit

Copyright by J. Kessel, 1926.

gémissant de branches et de gouttes secouées. Mais Oetilé prétendait échapper aux influences de la nature.

Les yeux ouverts, mais aussi aveugles que s'ils étaient clos, il réfléchissait, puisant dans le calme de sa décision, une sorte de joie hautaine. « Ainsi, pensait-il, le poumon droit est touché. Pas dangereusement encore, mais il ne faut pas attendre. Une cure est nécessaire. Le docteur a raison. Ce n'est même pas une question de jours, mais d'heures. »

Il alluma une cigarette, mais dès les premières bouffées, la retira de sa bouche d'un mouvement brusque, considéra le bout embrasé, en sentit l'odeur de fumée et de miel.

— Ce sera sans doute le plus dur, murmura-t-il en la jetant.

Alors, comme stimulé par le premier sacrifice, il ordonna dans son esprit ce qu'il voulait liquider.

Pendant deux jours, il fut la proie d'une fièvre lucide. Son temps se trouva réglé minute par minute. Visites, achats et signatures emplirent mécaniquement ses heures. Tandis qu'il agissait avec un soin minutieux, un raidissement intérieur anesthésiait son être sensible et ne laissait vivre en lui que ces régions superficielles, où tout est commandé par la seule intelligence et la volonté. Il ne voulait point de l'attitude ordinaire des malades. Il acceptait un combat dont il entendait sortir victorieux.

Quand il eut achevé tous ses préparatifs, Oetilé se rendit aux ateliers de carrosserie automobile qu'il dirigeait avec Lunelle, son associé.

Marc appréciait beaucoup cet homme confit de bonne graisse, de bonne humeur, et qui avait des affaires un sens aigu. Ne le trouvant pas à leur bureau, Oetilé examina le plus récent courrier, passa des commandes.

A l'écouter, à le voir, aucun de ses employés ne devina que Marc était sur le point de partir, tant sa figure semblait faite pour cette pièce meublée nettement et sa voix pour donner des ordres au téléphone. Mais lui, tout à coup, se sentit, à ces hommes, à ces choses, horriblement étranger. Il chercha une cigarette et, ne trouvant pas son étui, se rappela sa décision. Une flexion amère qu'il ne contrôla point tordit ses lèvres. Lunelle, qui entrait, la surprit, et dit jovialement :

— L'affaire du garage n'a pas marché, je parie. N'im-

porte! je viens de vendre les deux châssis Buick, tu sais.

Il se frotta les mains, avala une gorgée d'eau minérale qui ne quittait jamais son bureau et qui le reposait des alcools qu'il absorbait chaque nuit. Puis, compulsant des papiers :

— A part cela, ça boulotte? demanda-t-il.

Oetilé répondit machinalement :

— Mais oui.

Devant l'activité, la bonne humeur de son ami, il était pris d'une lassitude profonde. Que lui importaient maintenant les affaires qui avaient été jusque-là le noyau même de sa vie? Il regarda les murs, la fenêtre par où l'on voyait les branches les plus hautes d'un arbre, cherchant dans ces choses familières à ses yeux un point d'appui qui le retînt. Mais rien ici ne l'intéressait plus, et la tête de Lunelle, avec sa calvitie précoce, penchée sur des papiers, moins que le reste.

— J'ai vu le médecin, dit tout à coup Oetilé.

Lunelle releva le front pour demander :

— Et alors?

— Alors il faut que je parte pour six mois, un an peut-être. Je suis très ennuyé de te laisser au moment de l'échéance, mais j'y suis forcé, sinon...

Il n'acheva pas et Lunelle, forçant avec difficulté son visage au sérieux, murmura :

— Ah! bon, bon! je comprends.

Et tapant sur l'épaule de Marc :

— Hé bien, mon vieux, c'est entendu, prends le repos qu'il te faut. On est là pour se rendre service, pas vrai? Rien n'est changé dans l'affaire, tu toucheras comme si tu étais là.

Et, sans qu'il le voulût, Lunelle se reprit à sourire.

— Merci et au revoir, dit sèchement Oetilé. Mon adresse nouvelle : Sanatorium *le Pelvoux*, aux Aiguilles Bleues. Je prends le train cette nuit.

Pour quitter l'agence, il fallait traverser un garage. A l'accoutumée, Marc s'y attardait quelques secondes malgré lui. C'était le meilleur instant de sa journée. Il aimait le vernis sobre des voitures, leur forme rigoureusement établie et leur silence de bêtes au repos. La chaude odeur d'huile, de graisse et d'essence comme celle d'une tanière de fauves en métal; les mécaniciens en cottes bleues, leurs voix éraillées, la sorte de cynique amour qui les unissait aux machines, tout cela don-

nait à Marc un plaisir qui tenait en même temps de l'ordre volontaire, intelligent et sensuel.

Cette fois encore, Oetilé s'arrêta. Malgré l'heure tardive, quelques ombres travaillaient dans des coins éclairés crûment. Ces hommes connaissaient Oetilé. Ils le savaient peu loquace, assez distant, mais l'aimaient pour le goût qu'il avait de leur métier. Un ajusteur lui cria :

— Ah! vous savez, M. Marc, elle m'en donne de l'ouvrage cette charogne d'Américaine. Mais je saurai bien ce qu'elle a dans le ventre.

Oetilé fut sensible à ce que cette voix contenait d'amitié pour la machine et pour lui-même.

— Avec vous, Julien, dit-il, je suis tranquille.

Mais aussitôt cette pensée lui vint :

— Moi, je ne le saurai pas.

Alors, les voitures luisantes, la voûte du hall immense, le faible éclat des moteurs démontés, les hommes penchés sur eux, furent isolés de Marc par une sorte de cristal infranchissable. Il eut besoin de chaleur humaine et, avant de sortir, d'un geste qu'il feignit distrait, tendit la main à Julien étonné.

A peine dans la rue, il eut honte de ce mouvement. Allait-il demander qu'on le plaignît, qu'on le consolât? Déjà, le sourire de Lunelle lui avait été si odieux qu'il avait eu envie d'abattre son poing sur cette figure trop réjouie. Maintenant encore, il se découvrit plein de dégoût et presque de haine pour l'éclat des devantures, la démarche équivoque des femmes. Il trouvait trop de joie aux avenues. Mais fallait-il que toute vie cessât parce que la sienne était menacée?

Il fut frappé de la similitude qu'avait cette impression avec une autre qu'il avait déjà ressentie; il chercha, se souvint : les départs pour le front. Oui c'était bien le même sentiment d'hostilité pour la ville, de départ anticipé. Sa honte s'accrut. Alors du moins il risquait son existence; aujourd'hui, son retour ne dépendait que de lui. Il partait gagnant, sa mollesse n'avait pas d'excuse.

Aussi, quand Gisèle qu'il avait priée de venir entra dans sa chambre, Oetilé, avant même qu'elle l'embrassât, dit posément :

— Mon chéri, je m'en vais. Comme tu as toujours été parfaite, je voulais te dire adieu.

Il se tut, estimant que la séparation était consommée.

Gisèle était mannequin. Il aimait sortir avec elle, parce qu'elle portait admirablement les robes qu'il lui offrait et qu'elle savait danser. Comme les sentiments qu'elle avait envers lui ne l'intéressaient guère, il ne lui en prêtait pas. Mais, à voir brusquement fléchir ses belles épaules, il comprit que le lien ne serait pas dénoué aussi aisément qu'il l'avait cru. Il en conçut un ennui profond.

Comme Gisèle ne disait rien, se bornant à fixer sur lui de grands yeux clairs où il n'avait jamais cherché à lire, Marc lui prit le poignet et passa une bague sur un doigt nu.

— Voici le cadeau d'adieu, dit-il en souriant.

Elle eut un mouvement de recul comme pour refuser, mais Oetilé avait un bras robuste et Gisèle l'avait toujours aimé avec une crainte qui étouffait la joie. Une fois de plus elle n'osa rien montrer ni de sa tristesse, ni de son élan, mais ce fut d'une voix enrouée qu'elle demanda :

— Alors, on ne se reverra plus, Marc ?

— Je crois que non, chérie, je m'en vais pour longtemps.

— Ah ! bien, je comprends...

Elle se tint debout au milieu de la pièce, gauche, désemparée, enchaînée par la peur et l'amour qu'elle avait.

— Je sentais bien, dit-elle enfin, que je ne t'ai jamais donné de bonheur.

Oetilé eut envie de hausser les épaules. Ce mot faisait partie de ceux qu'il trouvait inutiles et que les hommes faibles avaient posé, comme des masques sans forme, sur les angles nets de la vie. Bonheur, rêve, amour, nostalgie, nature, autant de syllabes vides. Il y avait la faim, la soif, le désir, l'amusement, les affaires, le sommeil. Cela ne suffisait-il pas à remplir l'existence ? Et surtout la santé qui permettait d'en jouir.

— Excuse-moi de te bousculer, dit-il fermement, mais j'ai beaucoup de choses à faire avant mon départ. Disons-nous adieu, mon petit.

Elle se laissa embrasser, froide et douce, conduire vers la porte. Là, elle se retourna, murmurant :

— Tu ne veux pas que je t'accompagne au train.

Oetilé eut la vision de larmes, d'un mouchoir agité, d'une minute ridicule.

— Pour quoi faire ? répondit-il avec le sentiment de rendre

service à Gisèle... Je ne peux plus rien pour toi, il vaut mieux que tu m'oublies vite.

Quand elle fut partie, il pensa : « Ce qui m'a fait le plus de peine à quitter, c'est le garage. »

II

Les grands trains s'arrêtent à peine à la gare d'où l'on monte vers les Aiguilles Bleues. Ils arrivent d'une cité vivante, soufflent un instant, repartent pour une autre cité vivante, jalonnant de bruit, de fumée et de feu la route infinie des hommes libres.

Les rails luisent. Leur acier toujours neuf mène vers les richesses et les beautés du monde.

La petite gare n'a qu'un porteur, un vieil homme à moustaches épaisses, tout couvert de rides. Celles qui rayonnent autour de ses yeux sont pleines à la fois de simplicité et de malice. Il n'attend pas que les voyageurs l'appellent. Il entasse leurs valises sur un chariot qu'il fait rouler jusqu'au funiculaire.

Le vieil homme sait que les voyageurs des grands trains ne viennent pas visiter la petite ville dont la gare porte le nom, qu'ils vont plus haut, vers le morceau de ciel durement cerné par les montagnes.

Et le funiculaire s'ébranle. Les deux voitures étroites, longues, propres, suivent d'abord les rues de la petite ville. Ces rues ont un silence profond, mais dépouillé de mystère. Les passants s'y croisent parfois. Leurs yeux sont clairs, sans dessous, leurs gestes et leurs silhouettes quelconques. Dans les rares cafés on n'entend pas de bruit. Un ordre parfait règne sur les maisons ni hautes ni basses, sur les gens ni tristes ni gais, sous un ciel sans éclat, sur une terre sans beauté ni laideur. Mais c'est encore, quoique réduite à sa plus transparente fadeur, de la vie saine.

Du funiculaire on la regarde.

Voici que les toits disparaissent, que les voitures se cabrent. La montée commence. La voie unique déchire de son tracé brutal le flanc de la montagne. Entre les pâturages d'abord, puis parmi les sapins moroses, elle va tout droit, plus haut.

Accroché à sa crémaillère, le petit train grimpe comme un

terne insecte articulé. Rien de plus régulier que sa marche. L'une après l'autre, il mord aux dents qui l'entraînent. Les saccades se fondent en un battement équilibré, monotone et dur, comme ceux d'un métronome.

Ni précipitation, ni mollesse. Une lenteur implacable, invincible. Il semble que le funiculaire soit attiré vers les cimes par une force au-dessus de l'impatience humaine. Dans sa marche sans hâte, si ferme et si longue, se marque le pas du destin.

Le paysage, à cette cadence, bouge si peu que le voyageur ne s'aperçoit pas de sa fuite. Le regard, parfois, s'arrête sur un buisson pauvre, sur une trouée plus large où paraît un profil de rivière, où scintille un pic tout neigeux. Puis la forêt de sapins accueille le funiculaire et l'escorte de ses troncs gercés, rugueux comme des peaux de pachydermes. Les ramures bruissent faiblement. Lorsque le vent souffle, il apporte un écho de clochettes.

C'est ainsi que, sans heurt, insensiblement, se détache la terre et que les premières maisons de santé apparaissent. D'elles, on ne voit que les terrasses. Chaque étage a les siennes, couvertes et séparées par des cloisons, étranges ruches aux rayons blancs. Là, sur leurs lits et presque nus, des hommes et des femmes s'offrent au soleil. Ils reposent sans mouvement, si brûlés que l'on dirait des sanguines. Au passage du train, des visages se lèvent. Sur les uns éclate un rire puéril, d'autres ne montrent qu'une morne curiosité. D'autres semblent ne pas regarder, mais ce sont les plus attentifs : incapables de tourner la tête, ils épient dans un miroir les reflets de la vie. De l'une à l'autre de ces maisons le funiculaire monte toujours plus haut jusqu'au tunnel où des portiers galonnés viennent recevoir les malades. Puis, à la même allure, il redescend vers la petite ville.

Au printemps, en été, le long de la voie, poussent des boutons d'or, des pervenches, des soldanelles. L'herbe est très grasse et très verte. Des petits champs de roses éclatent soudain. L'odeur des sapins chauffés entre dans les voitures.

Mais, dès l'automne, tout s'attriste. A mi-chemin, des nuages capturent le funiculaire et c'est à travers eux qu'il avance. La brume glacée couvre les champs, estompe les arbres. Elle dérobe le monde aux regards, enferme les corps dans son inconsistante prison. A mesure que monte le funiculaire, elle

se fait plus serrée et plus froide. Il semble qu'elle ne permettra point de retour.

Quelquefois, avant de toucher à son terme, le train perce la couche de brouillard. Alors le ciel, le soleil resplendissent sur le cirque de montagnes qui enferme la ville des malades. C'est un monde lumineux et clos entre la blancheur des nuages et celle des cimes.

Ce fut par un de ces matins magnifiques et désolés que Marc arriva.

III

Mlle Alice, infirmière suédoise, frappa deux coups à la chambre de Thérèse Géranne. Sans attendre qu'on lui répondît, elle entra d'un pas net et qui suffisait à faire deviner la longue habitude qu'elle avait des malades, la conscience que ses instants étaient comptés, une virilité naturelle.

Au bruit de la porte poussée, Thérèse se redressa brusquement, promena un regard alourdi sur sa chambre et, distinguant dans le fond la blouse blanche tendue sur un corps sec, comprit que le matin était venu.

— Je vous ai réveillée? demanda l'infirmière d'une voix sans souplesse. Excusez-moi, mais vous n'avez pas l'habitude de dormir si tard.

— Oh! je ne vous en veux pas, mademoiselle Alice, au contraire, vous m'avez délivrée de mauvais rêves.

Elle releva un peu ses lourds cheveux châtains et frissonna.

— Elles sont terribles, dit-elle, ces minutes de sommeil où toute la vie pèse sur vous.

Sans répondre à cette plainte, l'infirmière avait fermé la fenêtre. Thérèse vit que dehors la vallée était blême et que le brouillard fumait jusque sur la terrasse.

— Encore une journée grise, murmura-t-elle avec accablement.

— Non, il fera très beau, répondit l'infirmière.

— Vous croyez?

Il y avait tant d'espoir et d'angoisse dans sa voix que Mlle Alice ne put s'empêcher de sourire. Du coup, sa bouche morte devint très puérile.

— Comme vous êtes impressionnable ! dit-elle. Vous aurez du soleil, je vous le promets.

Elle avait déjà imbibé d'alcool un gant de crin, défait les couvertures; ces gestes professionnels avaient ramené sur ses traits une singulière inertie.

Thérèse souffrait de ce visage glacé, anguleux, à qui même des yeux myopes n'arrivaient point à donner de douceur. Thérèse avait besoin de la tendresse universelle, un besoin exigeant et craintif à la fois. Qui ne lui était pas accueillant lui paraissait hostile, et vivre dans l'indifférence l'offensait comme un malaise physique. Pour forcer l'amitié, elle était prête à toutes les violences, à toutes les ruses. Or, il n'était de ressource pour rendre vivante la figure de Mlle Alice que la curiosité, Thérèse le savait.

— On s'est encore amusé tard chez Stream, dit-elle.

— Vraiment, demanda vivement l'infirmière, quel monde y avait-il chez lui ?

— Je ne sais pas au juste. Il m'avait dit de venir, mais j'étais trop fatiguée. J'ai reconnu quelques voix, les murs sont si minces. Celle d'Antoinette de Verneuil...

— Cette petite a tort, dit sentencieusement l'infirmière, ses imprudences la mèneront à une rechute. Je vous demande un peu si l'on est ici pour s'amuser ! Quant à Stream, c'est un bien gentil garçon, mais il finira mal, vous pouvez m'en croire. Voici quatre ans qu'il revient, il n'avait presque rien en arrivant; aujourd'hui, l'autre côté se prend. La boisson ! Ces Anglais sont terribles. Et ils entraînent les autres.

Mlle Alice était tout animée. Sa vie serrée entre les murs du sanatorium, réduite aux conversations des malades, à leur guérison ou leur mort, ne lui laissait qu'un plaisir : connaître jusque dans les plus petits détails les actes de tous et les juger.

Trois coups de sonnette vinrent l'interrompre.

— C'est pour moi, dit-elle ; je reviens vous frictionner tout de suite.

Thérèse attendit sans impatience. Maintenant elle avait pris contact avec la journée nouvelle. Ce qu'elle redoutait le plus, c'était le réveil et le passage du sommeil à la vie qui se faisait toujours mal, comme s'il y avait eu là une place vide où elle trébuchait.

Elle écouta les premiers bruits du sanatorium, la course des

femmes de chambre dans les corridors, le choc des fenêtres fermées, la toux matinale. A la pensée qu'elle n'avait pas encore toussé, un sentiment de bien-être lui vint. Elle allait mieux, beaucoup mieux. Elle s'étira, murmurant avec joie :

— Le soleil !

Au fond du brouillard plus léger se montrait en effet une tache ronde et d'une pâleur éblouissante. Il sembla qu'une pression invisible refoulait les bancs de brume et que celle-ci, vaincue, allait amasser plus bas ses lambeaux en déroute. Ainsi, elle cédait la place aux montagnes. D'abord apparurent les blocs de neige vierge, puis les noires murailles de sapins où des clairières portaient des maisons minuscules, et Thérèse eut devant les yeux une arène étincelante qui soutenait de ces cimes bleuies par la lumière l'horizon immaculé.

Elle avait de la beauté un sentiment si vif que cette harmonie la pénétra tout entière. Le matin fut en elle comme un chant frais, comme un fruit miraculeux. Elle se sentit emportée au plus haut de ces monts qui surgissaient comme d'inaccessibles et blanches fiancées. Mais le ravissement dura peu. Cette splendeur était glacée. On ne la pouvait soutenir sans défaillance qu'un instant, ou alors il y fallait une âme toute dépouillée et qu'elle savait ne point avoir.

Thérèse était de terre, charnellement, chaudement, avec un appétit de bonheur humain qui venait se briser contre ces témoins des âges.

Elle sentit, comme à chaque réveil, un déchirant besoin d'un cœur d'homme près du sien, d'une vie forte, attentive, penchée sur elle, d'une douce domination à laquelle elle se soumettait d'avance. Quelle solitude affreuse devant ces chaînes sans mouvement ! Où trouver l'évasion d'une âme trop pleine d'elle-même et trop violente et trop humble à la fois ? Thérèse se raidissait contre le désespoir familier dont elle devinait l'approche avec une morne épouvante, quand l'infirmière revint

— Ce sont les Japonais, dit Mlle Alice. Le mari a 39 ce matin. Et figurez-vous qu'il est impossible de les séparer. Le docteur a eu beau leur répéter ce matin encore qu'ils se font du mal l'un à l'autre, ils ne veulent rien entendre. Mais, dites-moi, il me semble que vous avez engraissé.

Tout en parlant, Mlle Alice avait commencé sa friction. Le long corps de Thérèse était nu sous le gant qui touchait tour à

tour les seins pleins et doux, le dos lisse, les jambes charnues, mais de ligne noble. Et, malgré sa détresse, la jeune femme ne pouvait empêcher que de sa chair plus chaude et de son sang plus vif lui vînt une volupté qui, légèrement, élargissait sa bouche.

Elle déjeuna sur sa galerie, étant de celles qui mettaient à se soigner le plus d'application.

Le froid qui régnait sur la terrasse était tout traversé de soleil. L'air entrait dans la gorge comme une flèche glacée, si dense et si pur qu'il semblait une liqueur de vie.

Le balcon de Thérèse était pareil à tous ceux du *Pelvoux*, meublé simplement d'une chaise longue et séparé des autres par des cloisons métalliques, montant à hauteur d'homme. Aussi, lorsqu'elle vit apparaître au-dessus de l'une d'elles le visage de Stream, Thérèse éprouva le saisissement que lui donnait chaque fois la taille de cet immense garçon. Il avait posé son menton sur le rebord de fer ouvragé et souriait. Tout dans son visage était aigu, les mâchoires, le nez et les pommettes, les yeux. D'épais cheveux blancs rendaient plus vive la jeunesse qui éclairait son front.

— Bonjour, madame, dit-il. Je viens m'excuser de la petite fête de cette nuit. Nous avons fait marcher le phono assez tard, je crois. Cela ne vous a pas trop gênée, j'espère ?

Il parlait avec lenteur un français choisi. D'un accent britannique à peine perceptible, ses phrases tiraient une politesse mesurée et charmante.

— Mais non, répondit la jeune femme, je me suis endormie en musique. Ce n'est pas désagréable. Mais vous, comment faites-vous pour être déjà debout ?

— Vous savez, je dors peu. Alors, que je me couche tôt ou tard, quelle importance ?

— Et pas de fièvre, ce matin ?

— Pas plus qu'à l'ordinaire.

Avec un rire d'écolier dont la fraude a réussi, il ajouta :

— Vous verrez que le docteur me fera compliment de ma température. Et n'ai-je pas bonne mine ce matin, madame, vraiment ?

Thérèse considéra ses joues fraîches qui paraissaient rasées sous la peau même, mais le ton cuivre, qu'y avait répandu le soleil, cachait mal, aux tempes trop fragiles, une funeste usure. Stream poursuivit :

— Pourtant, j'ai bien bu hier soir, je me serais cru encore en escadrille.

Thérèse hocha la tête. Cet orgueil puéril lui faisait à la fois mal et envie. Était-il possible que Stream songeât si peu à la maladie, qu'il ne sentît pas l'interdiction qu'elle posait sur toute action libre ?

Elle essaya de le convaincre, mais elle savait d'avance son effort inutile, ce qui donnait à ses paroles de la mollesse et une sorte de complicité.

— Ne buvez pas tant, Stream, dit-elle; cela ne peut vous faire du bien : vous le payerez cher un jour.

— Chère madame, la maladie comme la guerre est un jeu. J'ai toujours eu de la chance aux cartes. Pourquoi ne continuerais-je pas? Mais, puisque vous y croyez, je vous laisse à votre cure.

La tête aux cheveux blancs disparue soudain comme tranchée, Thérèse entendit le bruit d'un liquide versé dans un verre. « Son whisky du matin », pensa-t-elle avec indifférence.

Que Stream cessât ou non de boire lui importait peu. Elle appréciait le pilote anglais comme un compagnon de captivité toujours courtois et joyeux. Son amitié n'allait pas plus loin. Elle ne se rendait pas compte que, pour l'émouvoir, il fallait qu'un homme fût susceptible de lui inspirer un sentiment profond. Or, Stream, cloîtré dans l'enchantement de l'alcool, n'avait pour toutes les femmes qu'une attention sans chaleur. Il était comme transparent. Rien en lui de cette ardeur ténébreuse et massive par où s'établit le contact des corps qui mène à celui des âmes. « Comment peut-il vivre ainsi ? » se demandait Thérèse.

De l'amour le plus pur et le plus chaud Thérèse se savait riche et sûre, mais à quel corps, à quel visage l'appliquer? Elle en connaissait bien, — et ici même, — qui s'étaient offerts à elle. Mais que leurs charmes étaient vulgaires ou quel vide sonnait dans leurs voix !

Sur la terrasse de l'hôtel décoré de massifs couverts de neige et plantés d'arbres dépouillés, passaient des silhouettes brunes. Thérèse n'y prêtait aucune attention et retournait sans cesse à son obsession. Valide, elle se fût étourdie, mais là, sur le balcon nu, face au ciel et aux montagnes, elle était sans armes contre un désir de douceur, d'abandon et de joie.

Incapable d'en tolérer plus longtemps l'angoisse, elle regarda

sa montre : il était onze heures. Elle avait fait son devoir de plein air. Alors elle se dirigea vers la chambre de Madeleine Armont.

Sur cette chambre régnait une limpide et fragile douceur. A la différence des autres, simples lieux de passage que l'on espère toujours quitter, celle-ci était pleine, habitée. On sentait en elle un refuge suprême. La table ronde avec ses rayons dissimulés, ses étagères laquées à portée du lit, un divan bas, des gravures, la profusion de fleurs, tout y portait la trace d'un arrangement patient et ingénieux conduit avec amour.

Quand Thérèse entra, Madeleine Armont examinait avec une jeune femme un livre colorié. Ses longs cheveux, étalés sur les coussins, formaient une masse magnifique, mais leur couleur était étrange : d'un blond foncé, comme artificiel, sans vie et pareil à celui des chevelures coupées, souvenirs que l'on voit parfois sous verre. Sur le visage naïf, aminci et charmant, deux taches mauves cernaient les pommettes d'un dessin si précis, qu'elles semblaient peintes.

— Je ne vous gêne pas, demanda Thérèse.

— Pas du tout, chérie, répondit Madeleine Armont de sa voix exténuée de petite fille souffrante. Connaissez-vous mon amie Syngie? Non? Venez faire connaissance. Vous vous aimerez, j'en suis sûre.

Une grande lumière animait ses yeux clairs, lumière qu'il était bienfaisant de regarder, car il y vivait une candeur sans mélange. Et Thérèse comprit qu'elle était venue uniquement pour cette lumière.

Elle n'en eut point honte cependant, tellement cette jeune fille semblait faite pour dispenser la joie de son regard.

L'amie de Madeleine Armont s'était levée. Thérèse l'avait vue souvent dans la salle à manger du *Pelvoux*, mais elle ne semblait connaître personne et s'éloignait, son repas à peine achevé. Elle portait un châle noir à ramages d'où s'élevait, délicate et pure comme sur les vases antiques, une nuque couleur d'ambre. Tout le visage avait ce ton. Les yeux brillants et légèrement bridés en prenaient plus de profondeur, la bouche longue plus de vie. Sous les cheveux coupés courts, un front très haut chargeait d'un charme grave, clos, le visage, mais sa jeunesse était si grande qu'un sourire suffisait pour qu'elle seule triomphât.

— Nous regardions des images d'Italie, dit Madeleine.

— Et comment allez-vous ce matin? demanda Thérèse en s'asseyant près du lit.

— Mieux, beaucoup mieux. J'ai passé une excellente nuit. Je me lèverai sûrement bientôt. Je pense aller à Florence l'automne prochain. Syngie, qui connaît bien cette ville, dit que le mois de septembre y est merveilleux. N'est-ce pas, Syngie?

— Merveilleux, chérie, tout à fait pour nous.

Elle avait une voix étouffée où la timidité perçait clairement et un accent indéfinissable qui allongeait un peu les syllabes, donnant à chaque mot une grâce molle.

— Oui, sûrement c'est là que j'irai, reprit avec animation Madeleine. Regardez, Thérèse, quel ciel, quelles petites rues! D'y penser seulement me fait du bien. J'ai déjà l'indicateur et je combine le voyage.

Par-dessus les cheveux sans vie pareils aux souvenirs que l'on voit sous verre, les yeux de Thérèse et de Syngie se croisèrent pour se fuir aussitôt... Puis elles se penchèrent sur le guide que Madeleine feuilletait avidement d'une main transparente.

Soudain, les trois jeunes femmes levèrent la tête. Sans frapper, un homme avait ouvert brutalement la porte. Il demeura quelques secondes sur le seuil, comme pour laisser le temps d'admirer le costume de sport havane qui serrait étroitement son corps bien fait.

La vanité la plus crue éclatait sur son visage d'un rose crémeux.

— Bonjour, mesdames, dit-il, j'espère que vous vous portez aussi bien que moi.

Il avait enlevé son chapeau, mais parlait sans toucher à la cigarette collée au coin de ses lèvres impudentes.

— Quel temps, hein! poursuivit-il. Sur moto de course et plein les gaz!

Madeleine le suivait d'un regard gêné et ravi à la fois. Il était visible qu'elle était habituée à ses éclats de voix et que seule la présence de ses amies lui faisait saisir leur vulgarité.

— Victor, dit-elle, très doucement, je crois que vous ne connaissez pas Mme Oetilé.

— Mes hommages, madame, dit le jeune homme avec fatuité en baisant la main de Syngie. J'espère que nous

deviendrons bons, — il allait dire copains, mais il rencontra un regard si fermé qu'il acheva : bons amis.

Sa cigarette étant consumée, il en alluma une autre. Madeleine se mit à tousser :

— Vous avez tort de fumer ici, dit Thérèse.

— Mais, non, mais non. Je la pratique plus que vous, allez. N'est-ce pas, Madeleine, que cela ne vous gêne pas?

La jeune fille lui sourit.

— Ce n'est pas pour moi, dit-elle, mais pour vous que la cigarette est mauvaise.

Il haussa les épaules.

— Des visions! Le tabac anglais n'a jamais fait de mal à personne. Les docteurs ne savent plus quoi inventer. J'ai fait deux ans d'hôpital comme externe. On ne me bluffe pas.

Il mit les mains dans ses poches, alla examiner les livres qui chargeaient les étagères, en prit un.

— J'emporte ce bouquin sur Raspoutine, dit-il. Il m'intéresse, ce gars-là, il faisait l'amour nuit et jour. Quelle carrosserie!

— Madeleine, dit soudain Syngie, je vais faire un tour; cela me donnera peut-être faim pour le déjeuner.

— Voulez-vous que je vous accompagne? proposa Thérèse.

— Mais, avec plaisir.

La neige, dehors, était si bien prise par le gel que la trace des pas s'y marquait à peine. Les ombrelles dont Thérèse et Syngie protégeaient leur torse fragile faisaient derrière elles de larges fleurs d'ombre.

Les jeunes femmes marchèrent quelque temps sans parler. Enfin Syngie demanda avec étonnement :

— Mais qu'est-ce que c'est que ce garçon?

Thérèse haussa légèrement les épaules, sourit.

— Victor est le fils d'un industriel trop riche, dit-elle. Je connais un peu sa famille et j'ai vu Victor tout enfant. Il a fréquenté les mécaniciens de son père.

— Cela se voit.

— On l'a flatté, il s'est cru supérieur à tout le monde. De plus, il a la maladie du mensonge. Il nous a dit qu'il avait été externe. Je crois qu'il a juste une inscription de médecine. Et tout est à l'avenant.

— Ce que je ne comprends pas, dit Syngie à mi-voix et

comme pour elle-même, c'est l'indulgence de Madeleine. Elle est si fine!

Thérèse considéra sa compagne avec surprise, puis, animée ainsi qu'elle le devenait chaque fois qu'elle parlait d'événements touchant à l'amour :

— Vous ne savez donc pas qu'ils sont presque fiancés? Et encore je dis presque, parce que Madeleine ne m'en a pas parlé.

Syngie sourit faiblement.

— Je ne suis pas au courant, je vois très peu de monde.

— C'est vrai, on ne vous rencontre guère, ni dans le hall, ni dans le jardin d'hiver. Et vous ne vous ennuyez pas?

— Non pas du tout, vraiment.

— Mais que faites-vous toute la journée?

La jeune femme eut un geste imprécis, mais qui, malgré elle, dessinait la courbe nonchalante de ses heures.

— Vous savez : le lit, la cure, les livres, les pensées, la nuit arrive vite.

Tout en parlant, elle s'était légèrement éloignée de Thérèse. On eût dit que toute question sur sa vie blessait un repliement volontaire et qu'elle cherchait à se protéger. Thérèse sentit qu'un grand charme venait de cette réserve sérieuse.

Un instant, elle voulut l'imiter, mais sa nature trop expansive, ennemie de la solitude aussi bien morale que physique, ne put durablement contenir l'élan qui la poussait à se livrer à qui lui paraissait digne de confidence.

C'est ainsi que, sans s'en apercevoir, croyant parler de Madeleine Armont, elle parla d'elle-même.

— Il se sont connus depuis longtemps, dit Thérèse. A Davos. Madeleine était presque guérie, lui malade. Elle l'a soigné, et vous devinez avec quel dévouement. Ce dévouement, je pense, a pris une autre forme plus profonde. Elle s'est terriblement fatiguée. Comme Victor a voulu venir ici où il avait des camarades, elle l'a suivi. A peine arrivée, rechute. Et ce n'est pas Victor qui la guérira. Quel avenir se prépare-t-elle? Vous l'avez vu, lui, n'est-ce pas! Mais tout de même elle n'est pas à plaindre. Non. Elle aime. Elle a pour qui vivre tant qu'elle vivra. Qu'importe l'objet de son sentiment! C'est le sentiment seul qui compte, Ah! ne pas sentir tout ce qu'on a de meilleur rester inemployé, inefficace. Ne pas être tendre à vide...

— Mais vous êtes mariée, je crois, dit Syngie timidement et comme gênée par cette ardeur trop ouvertement étalée.

— Oh! si peu, si mal! et puis...

Elle s'arrêta net, se rendant compte soudain qu'elle surprenait cette inconnue par tant d'abandon. Une expression inquiète crispa ses traits construits pour la gaîté. Elle souffrait une fois de plus d'avoir à se contenir dans les effusions que lui inspiraient certains visages, du déséquilibre entre sa confiance spontanée et les règles qui exigent un délai pour la manifester.

Comment faire comprendre à ceux qui l'écoutaient pour la première fois que ce besoin venait du désert où elle avait grandi, d'une enfance sans parents, d'un mariage sans tendresse et qu'un front charitable, des yeux attentifs faisaient jaillir d'un seul coup toute la misère et l'appel de son cœur?

Elle ne dit plus rien, allongea le pas.

Syngie, quelques instants, tâcha de la suivre; une fierté commune à tous les malades l'empêchait d'avouer qu'elle s'essoufflait. Bientôt pourtant elle dut s'arrêter. Thérèse se retournant la vit haletante. Par délicatesse, elle fit semblant de ne pas remarquer la belle figure devenue soudain pitoyable, et le mouvement trop précipité des épaules.

— Pardonnez-moi, dit-elle, je marche trop vite, je crois.

— Oui, un peu, répondit Syngie en essayant vainement de sourire, car sa respiration heurtée brisait la ligne de ses lèvres. C'est que j'ai le poumon droit comprimé.

— Reposez-vous. Nous avons tout le temps.

Mais la promenade n'offrait plus aucun plaisir pour Syngie. Elle se sentait le corps mou, la nuque humide et n'aspirait qu'à s'étendre. La désolation de sentir son mal si vif amplifiait sa fatigue.

— Merci, je vais rentrer, dit-elle, s'efforçant à un ton léger. Assez d'exercice pour ce matin. D'ailleurs, il faut que je me repose, car mon beau-frère arrive par le train de midi, et comme il ne m'a pas vue depuis que je suis ici, je ne veux pas lui faire peur.

Thérèse prit le sentier qui s'élevait vers les sapins. A voir l'aisance et la vivacité de sa démarche, Syngie, malgré la qualité de son âme, ne put retenir un sentiment d'envie.

Rentrée dans sa chambre, elle prit avidement le courrier qu'on venait d'apporter, mais ce n'était que lettres indiffé-

rentes. Aucune enveloppe ne portait la grande écriture droite et simple qui faisait la journée plus chaude. Syngie était habituée à ne recevoir de son mari que des nouvelles irrégulières. Elle savait que ses messages étaient soumis au gré des escales, mais ce jour-là elle en avait un tel besoin qu'elle avait espéré.

Passant devant une glace, elle pensa :

— Comme la moindre fatigue dévoile la maladie!

Sa chaise longue l'attendait sur le balcon. D'un mouvement devenu aussi machinal que de respirer, elle se glissa dans le sac de fourrure, et se mit à rêver. C'était à la fois son refuge et sa faiblesse. Aussitôt que les exigences immédiates de la réalité ne sollicitaient pas son attention, il s'opérait en elle un travail rapide et singulier. Les choses n'existaient plus que par une forme vide de consistance. Son corps lui devenait étranger et des songes plus vivants que la vie, beaux souvent, parfois monstrueux, l'emportaient vers des rivages imprécis.

Toute son enfance aux Antilles avait été la proie de ces images dangereuses. Lorsqu'elle avait connu et aimé Philippe Oetilé, qu'elle était venue épouser en France, Syngie avait voulu s'affranchir d'une domination qui l'empêchait de vivre, mais le mal qui rapidement l'avait obligée à rester inactive la replongea dans les troubles délices où elle avait grandi.

Comme l'on s'intoxique, elle rêvait.

Que lui importaient alors le ciel dur de l'hiver, les montagnes odieuses dans leur immobilité, l'angoisse de la mort qui la quittait peu, sa solitude d'oiseau des îles? Il faisait chaud, elle était saine. De merveilleux visages s'inclinaient sur ses pas. Des heures coulaient ainsi sur son large front d'ambre, sur ses yeux ouverts qui ne voyaient point.

Quand l'infirmière ou le docteur entrait, ils étaient parfois surpris de lui trouver une expression doucement hagarde, et, au coin de la bouche, une inexplicable fatigue. C'était la rançon d'un plaisir trop cérébral. Elle s'en éveillait lasse à pleurer, sans goût à vivre. Le sachant, elle tâchait à l'ordinaire, par la lecture ou par quelques précises et sérieuses méditations, d'éviter cette épuisante torpeur. Mais dès que l'inquiétude la saisissait trop rudement, elle se laissait porter vers sa suprême et malsaine retraite.

Il en fut ainsi ce matin-là encore, jusqu'au moment où les

feux du soleil jouant sur une sorte de chenille cirée ramenèrent en elle une idée qui s'imposa, chassant toutes les autres images : c'était le funiculaire qui amenait son beau-frère Marc.

Elle se dressa, agitée comme s'il eût été déjà devant elle. Cette arrivée troublait beaucoup Syngie. Elle connaissait peu le frère de Philippe et ne l'aimait guère. Il n'avait avec son mari que la ressemblance indélébile du sang. Pour le reste, ils étaient tout différents.

Marc effrayait la jeune femme par la tension perpétuelle de ses traits, par son regard de ravageur. Il était d'une autre race qu'elle, active, dévorante.

— Combien de temps va-t-il rester ? se demanda Syngie.

Marc ne lui ayant annoncé que son arrivée, elle croyait qu'il venait la voir simplement. Mais cela suffisait à rompre son équilibre fait d'isolement, de timidité et de repli sur elle-même.

Dans le hall, Oetilé n'aperçut pas tout de suite Syngie. Il y avait beaucoup de monde. Marc, étonné, regardait cette foule élégante et qui semblait joyeuse. La sinistre ascension ne pouvait lui faire prévoir ni le ciel éclatant, ni cette réunion d'hommes et de femmes animés et vêtus de maillots vifs.

C'était lui, qui, les traits et les vêtements froissés par le voyage, avait l'air d'un malade triste au milieu d'une station d'hiver en fête.

— Marc, vous ne me reconnaissez pas? demanda Syngie en s'avançant vers lui.

Il lui baisa la main, s'excusa en plaisantant de son désarroi. Elle reprit :

— Vous êtes vraiment gentil d'être venu me voir, malgré toutes vos affaires.

Oetilé la considéra un instant sans comprendre. Mais comme elle insistait, il devina que Syngie le croyait simplement en visite. Il se souvint alors que, dans sa lettre, il avait omis de parler de sa maladie. Mais outre qu'il lui répugnait d'en prononcer et surtout d'en écrire le nom, il n'avait pu supposer un instant que l'on se trompât sur la cause de son voyage. Certes, il se sentait envers sa famille des devoirs stricts et que rien au monde ne l'aurait empêché d'accomplir, mais il n'était pas homme à dissiper quelques journées pour venir voir une

femme qu'il connaissait mal et qui, matériellement, n'avait pas besoin de sa présence.

Pourtant, devant la gratitude de Syngie, il se trouva gêné. Comme à l'ordinaire, il essaya de s'en tirer par une brusquerie.

— Ma chère Syngie, dit-il, ne me remerciez pas, c'est en collègue que je viens.

— Quoi ? Vous aussi touché ?

Il inclina un peu la tête comme pour acquiescer, mais surtout pour qu'elle ne vît point l'amertume et l'espèce de honte qu'il avait encore d'avouer son mal. Cependant, deux réactions contraires se disputaient la sensibilité de Syngie. L'une la poussait à plaindre cet homme jeune, orgueilleux et fort, frappé en plein travail, en pleine marche dans la vie. L'autre lui représentait, trop crûment pour qu'elle n'en souffrît pas, la rupture d'une solitude qu'elle défendait avec passion. Elle se reprocha ce mouvement égoïste et, de sa voix la plus attentive, demanda :

— Est-ce grave ?

Marc redressa son front dur.

— Non, presque rien, répondit-il avec défi. Je ne pense pas moisir ici.

Cette brutalité blessa profondément la jeune femme. Elle dit avec effort :

— Allons déjeuner, voulez-vous... J'ai demandé qu'aujourd'hui, on mette votre couvert à ma table.

Octilé sentit la restriction, mais n'en fut point touché. Il préférait, au contraire, qu'une situation nettement établie dès le début lui permît de conserver sa liberté. Il en conçut même du respect pour sa belle-sœur.

Dans la salle à manger, il eut un sentiment d'aise. Elle était vaste, revêtue de boiseries luisantes et si pleine de lumière qu'elle semblait donner sur l'Océan. Toutes les tables portaient des vases minces où plongeaient des tiges d'œillets. Des serveurs en veste blanche glissaient avec discrétion sur le parquet qui sentait la cire fraîche. Les sons atténués d'un orchestre arrivaient jusqu'à la salle.

« Ce sera supportable », pensa Marc en s'asseyant.

Il ne voulait pas s'avouer que ce qu'il redoutait surtout, c'était de voir à chaque instant le rappel de la maladie.

— Le menu est bon, dit-il après avoir consulté la carte. Quel vin préférez-vous?

— Merci. Je ne prends que de l'eau, une goutte d'alcool me congestionne.

Alors seulement Oetilé se rappela qu'il ne s'était pas encore informé de la santé de Syngie.

— Excusez-moi, dit-il, de ne vous avoir point demandé comment vous alliez, mais vous avez si bonne mine que l'on n'y songe pas.

Elle hocha la tête et répondit simplement :

— C'est long, il faut de la patience.

La bonne humeur de Marc disparut. Syngie venait de prononcer les mots qu'il redoutait le plus. Avec une attention crispée il examina les gens autour de lui. C'étaient tous des malades, ses compagnons pour des semaines, peut-être pour des mois. Il tâcha de lire sur leur visage leurs sentiments, leurs espérances. Mais comme il était peu expert en ces sortes d'investigations, il ne put rien découvrir qu'une tranquillité uniforme.

On ne toussait point. Les traits pour la plupart étaient reposés. Ceux que marquait la fatigue, il en avait rencontré de pareils dans toutes les grandes villes. Il se sentit rassuré. Mais tout à coup Syngie le vit saisir son verre d'une main trop pressée. Elle suivit la direction de son regard.

Là-bas, dans le fond de la salle, un jeune homme mangeait dont on ne voyait que le dos. Les épaules étaient celles d'un enfant malingre, le veston serrait de trop près les chétives omoplates, et la colonne vertébrale perçait d'une arête aiguë l'étoffe bleue.

— C'est le pauvre petit Aldo, murmura Syngie, un Italien de dix-huit ans. Il ne descend que très rarement aux repas. Les deux poumons sont pris, mais si le pneumo-thorax bilatéral réussit, on espère le sauver.

— Comme vous êtes savante! dit Marc avec une surprise qui cachait mal son ironie.

— Vous le deviendrez vite aussi, je vous l'assure. C'est le sujet principal de nos conversations. Quelques semaines ici et les médecins n'ont plus rien à nous apprendre.

Il ne voulut point la détromper, mais il était décidé à ignorer toute cette science. Son cas était des plus simples. Il

n'irait pas fouiller dans une terminologie odieuse par on ne sait quel morbide plaisir. Il venait se guérir, lui. Les autres n'avaient qu'à l'imiter.

Pour changer le cours d'un entretien qui lui devenait pénible, il demanda :

— Avez-vous reçu récemment des nouvelles de Philippe ?

— Pas depuis deux semaines, et vous ?

— Oh ! moi, il m'écrit une fois par voyage. Nous nous aimons beaucoup, mais sans littérature, quoiqu'il soit officier de marine.

Ils parlèrent longuement de Philippe Oetilé. Comme ils avaient tous deux une tendresse qui, bien que différente, était très forte, leur conversation eut un ton plus chaud. Marc subissait avec étonnement la tranquillité de la jeune femme, la mesure de ses paroles et la plénitude intérieure dont chacune d'elles était gonflée. Il n'avait conservé d'elle qu'un souvenir assez défavorable, celui de son mariage où, enlaidie par ses voiles blancs et sa timidité, elle lui avait paru une créole insignifiante.

Une idée lui vint : « Se pourrait-il que la maladie lui eût fait du bien? » Mais il la chassa aussitôt, car elle était de celles qu'il estimait détestables et dictées aux faibles par un désir de méprisable consolation. Et puis, malgré lui, ses yeux venaient de se poser sur le dos du jeune Italien.

— Vous m'excuserez de vous abandonner, dit Syngie, le repas fini ; je monte dans ma chambre.

— Si vite ?

— Oui, toujours. La cure d'abord. En outre, je ne veux pas me mêler aux gens, cela me fatigue trop.

— Alors, vous ne connaissez personne?

— A peu près. Sauf quelques grands malades qui s'ennuient trop et que je vais voir chez eux.

Devant le geste de Marc, elle ajouta :

— Mais vous n'êtes pas forcé de m'imiter. Tout dépend des tempéraments et, si j'ai un conseil à vous donner, profitez de cette dernière journée où vous êtes encore libre ; demain sans doute, le docteur vous internera.

Resté seul, Oetilé se promena quelques secondes dans le hall. Il y vit des jeunes femmes gaies, dont beaucoup lui parurent jolies, des hommes empressés. Il nota qu'on le consi-

dérait avec curiosité, surprit à son passage quelques paroles qui évidemment avaient trait à sa personne.

— Son mari?

— Un amant?

Puis, quelques pas plus loin, il entendit une voix assurée :

— Mais non, c'est son beau-frère, elle me l'a dit

Il regarda plus attentivement celle qui parlait ainsi. C'était une haute et mince jeune femme aux traits agréables.

IV

Tous les matins, au *Pelvoux*, le docteur Albert passe chez les malades.

Un autre suivrait une à une les chambres dont les numéros s'alignent le long des corridors du vaste bâtiment. Lui dédaigne cet ordre mécanique. Il sait qu'en ce moment, telle jeune femme s'éveille très tôt, couverte de sueur, et que déjà l'angoisse est à son chevet. C'est par elle qu'il commencera. Puis, même s'il lui faut descendre quatre étages, il ira voir ce garçon, trop nerveux, qui ne peut manger utilement sans l'avoir entendu. Mais il évitera jusqu'à une heure avancée la pièce voisine où repose longuement une nouvelle arrivée qui souffre d'insomnie.

Le docteur ne raisonne point le sens de ses démarches, ni ne mesure la tension de son effort. Plus que sa science, il écoute sa charité. Mais celle-ci a pris la précise acuité d'une machine vivante. Depuis des années le docteur se penche sur l'usure des poitrines, sur les épaules délicates comme un bois intérieurement rongé. Il y ausculte, en même temps que les signes du mal, le souffle de la peur, le tremblement fragile de l'espoir. Quand il se relève, rien ne peut être discerné sur sa figure : ni l'inquiétude, ni le désappointement, ni la satisfaction. Il interroge d'une voix grave et si calme, si calme que la confiance ranime le sein le plus ravagé.

Pourrait-il en effet parler avec tant d'assurance, s'il se trouvait impuissant devant la maladie? Il est sûr de la vaincre, il ne peut en douter : il est vraiment, avec le destin, maître des vies dans cette immense nef blanche où chaque matin des yeux, par dizaines, l'interrogent en silence avec effroi.

Puisqu'il en supporte le feu d'un regard si tranquille, c'est qu'il veut, qu'il sait et qu'il doit sauver. Il ne parle jamais de

guérison, ne fait pas de promesses, mais toutes les possibilités, tous les miracles ne sont-ils pas en puissance dans les recommandations minutieuses qu'il fait? Lutterait-il avec tant de sérénité, s'il prévoyait ses soins inutiles? Et ne sourirait-il, en partant, d'un sourire où s'éveillent toute la bonté et la vaillance humaines, ne sourirait-il ainsi que pour tromper?

Comme on l'attend dans les chambres encore pleines de bruits nocturnes et déjà riches du soleil levant! Il semble que la journée, commencée sans lui, serait intolérable. Après, viendront les distractions, les calculs, les intrigues, les heures de rire et de plaisir. Pour l'instant, avec peine et crainte, chargée encore des chaînes de la nuit, éclôt la vie menacée.

Il lui faut l'élixir matinal qui fortifie, qui permet d'oublier, jusqu'à l'aube suivante, la mort et son cortège. De porte en porte, le docteur le dispense.

Il va par les corridors interminables. Sur le miroir sombre du linoléum, son pas menu ne fait aucun bruit. La blouse blanche, boutonnée jusqu'au menton, déplace un jeu d'ombres très douces. Il va, pressé, sérieux, ainsi qu'un ouvrier se rendant au labeur. De grosses moustaches dissimulent sa bouche, peut-être tendre; des lorgnons épais ses yeux, peut-être apitoyés. Pour le reste, le visage est figé, comme de bois. Il n'y aura tout à l'heure que le sourire qui trahira quelques lueurs de cette âme close.

Mais comment ne pas sentir tout son tourment dans le geste attentif, pieux, dont il écarte les étoffes pour écouter le son des poitrines? Et ne sait-on point qu'il est là, à son bord, chaque jour, du matin au soir, sans une heure de repos tout le long de l'année? Pas une défaillance, pas une plainte.

Son existence entière est scellée entre ces murs de souffrance. Captif volontaire parmi d'autres qui ne le sont que malgré eux, il ne vit que de leur salut. Sa maison, que l'on voit de l'autre côté de la route, sa femme, ses fils, lui sont-ils aussi proches que ces inconnus du monde entier, qui viennent, plus naïfs que des enfants et plus abandonnés qu'eux, remettre entre ses mains tout ce qui leur reste sur cette terre?

Est-ce là fierté d'une si grave mission qui lui donne tant de force et tant de résistance? Mais peut-être est-ce de la sentir si lourde et, au fond, si hasardeuse, qui lui fait porter la tête toujours inclinée? Nul ne pourrait le dire et lui-même non

plus. Qu'importe! Bien des jeunes visages ont refleuri plus vite de l'avoir vu chaque matin, bien d'autres se sont détendus dans la suprême sérénité qui, sans lui, n'auraient pas connu, jusqu'au bout, l'espoir.

V

Suivant la méthode invariable de la cure, Oetilé gardait le lit depuis quatre jours. Il s'était soumis difficilement à un ordre dont son organisme n'éprouvait pas la nécessité. Il aimait la lutte, mais véritable, faite d'attaques, de mouvements. Quand il songeait à la maladie, il serrait les mâchoires comme devant un adversaire. Quelle dérision de ne la combattre que par l'immobilité!

Autour de lui, tout, également, était comme enchaîné : les lignes rigides de la maison, les arbres chargés de neige cotonneuse, les grands monts arrêtés dans leur élan de vague, l'air même, fixe et pur. Cette torpeur était pour Marc la pire épreuve.

Combien eût-il préféré la table d'opération où, par trois fois, la guerre l'avait étendu! Les muscles déchirés, les nuits de feu, toute souffrance était plus facile à supporter que celle de ne ressentir aucun malaise et d'attendre indéfiniment sur une chaise longue.

Il avait besoin de toute sa volonté pour vaincre l'impatience de son corps actif. Il lui fallait le maîtriser sans cesse, le forcer à la molle et insipide station dont on lui promettait tant de bienfaits. Mais n'était-il pas au *Pelvoux* pour guérir et guérir vite?

Extrême et obstiné dans ses résolutions, il demeurait, quel que fût le temps, la journée entière sur la terrasse. Il vit ainsi défiler les visages de la montagne. Tantôt, c'était la neige dans la brume. Le cirque rocheux avait disparu, les maisons étaient effacées. On n'apercevait qu'une masse grise rayée de traits blanchâtres. Un tremblement indécis régnait sur la terre et son balcon semblait à Marc la proue d'un bâtiment perdu en mer obscure. Il arrivait que les nuages se mêlaient si bien aux neiges des cimes qu'elles en changeaient la forme et que les montagnes se déployaient soudain comme d'immenses fleurs blanches. Dans les heures très pures, on apercevait, à des centaines de mètres plus bas, la plaine. Elle apparaissait ocre et

bleuâtre, libre de neige. Une rivière y peignait de douces teintes glauques. Des fumées légères flottaient toujours sur des maisons dont on ne distinguait ni la forme ni le nombre. Mais que c'était loin, inaccessible pour tous ceux qui, allongés sur les terrasses, regardaient le jeu des nuages et de la brume couvrir et dévoiler tour à tour la vie active des hommes.

Pour Oetilé, plus que pour quiconque, ce spectacle était pénible. Il avait toujours fait profession de négliger la nature. Que lui importaient les couchers de soleil qui faisaient de la neige des eaux miraculeuses ou le feu de la première étoile tremblant entre deux pics de soufre et de corail? La mer de nuages, ses ondes mêlées d'écume et de lumière, pouvait-elle remplacer la joie des villes, du travail, de l'adversaire vaincu, de la femme prise, dans l'intégrité des muscles et le triomphe de la décision? Les sommets n'étaient que les sentinelles de sa geôle. Tout ce que le vent et l'eau condensée y faisaient vivre de mirages, il n'en avait nul besoin. Il prenait l'air que donnait la montagne et le payait son prix. Le reste, il l'abandonnait aux cœurs moins fortement trempés que le sien.

A ceux-là, la pensée de Marc revenait sans arrêt. Il ne pouvait accepter encore de faire partie de ce troupeau débile, qui, invisible à ses côtés, nourrissait pourtant les mêmes espérances. Comme ils s'étaient tous installés dans leur mal! Marc ne les avait aperçus qu'en passant, le premier jour, mais un coup d'œil lui avait suffi. Leur rire forcé, leur tranquillité, leurs promenades qu'il pouvait suivre de sa terrasse, les conversations sur leur température, leurs désirs, ne trahissaient-ils point une défaite dont ils vivaient paisiblement?

Oetilé se rappelait avec un sourire crispé la première question de Syngie entrant chez lui :

— Comment allez-vous arranger votre chambre? Voulez-vous quelques étoffes?

Aménager cette pièce! Marc s'interdisait même d'y songer, comme à une première défaillance. Apporter quelque adoucissement à son austérité, n'était-ce point déjà consentir d'y vivre? Non, il la voulait telle qu'elle était, nue, froide, blanche et lisse, comme une tente que l'on dresse sommairement avec la certitude de la quitter vite.

C'est à faire le tour de ces pensées qu'Oetilé usa ces premiers jours. Il lisait peu, n'aimant que les journaux, ne fumait

pas, tenace dans sa décision première, et ne voyait personne. Syngie, ayant de la fièvre, gardait la chambre. Le docteur, sachant Oetilé atteint légèrement, ne faisait que montrer chez lui son visage immobile. Quant à l'infirmière, Marc, que les soins irritaient, l'avait priée de le laisser seul.

Cette solitude, il avait cru la supporter facilement. Grâce à la stupeur fébrile où il vivait, il le croyait encore. Mais le mouvement de joie qu'il eut en entendant frapper et l'empressement avec lequel il accepta les soins du coiffeur Portin lui firent comprendre que sa résistance à l'ennui touchait à sa fin.

Comme il s'apprêtait à quitter la terrasse, Portin lui dit :

— Ne vous dérangez pas, monsieur. Je peux aussi bien travailler à l'air.

— Par ce froid?

— Je suis bien couvert, monsieur, j'ai l'habitude, et puis cela me fait du bien aussi.

Le coiffeur tira des ustensiles d'une énorme valise toute rongée d'usure qu'il avait déposée près de la porte. Ce mouvement fit ressortir la faiblesse de son échine et un cou très pâle, très long qui dépassait de beaucoup le faux-col. Sa maigreur frappa Marc.

Portin était un petit homme, vêtu avec propreté et pauvreté. Une intelligence douce veillait dans ses yeux presque entièrement dépouillés de cils. Malgré lui, Oetilé demanda :

— Vous êtes depuis longtemps ici?

— Deux ans, monsieur, j'y suis venu pour ma femme et pour moi.

— Malades tous les deux?

— Oh! moi, ça ne va pas trop mal, mais c'est elle, la pauvre...

Il avait parlé sans émotion apparente, avec beaucoup de simplicité, tout en commençant son travail. La voix était retenue, prudente, comme si Portin en mesurait les forces. A l'entendre, Marc ne put se défendre d'un vif malaise. Celui-là aussi était malade. Quel endroit maudit! Partout la débilité, l'usure, pas un visage que l'on pût considérer avec le plaisir franc que donne la santé.

Il décida de ne plus poser de questions, pressé de voir partir cet homme qui, de temps en temps, se détournait pour libérer une toux que, malgré de visibles efforts, il ne parvenait pas à contenir. Mais le coiffeur racontait avec une confiance ingénue :

— Je ne sais pas au juste comment cela a commencé, mais je suis sûr que c'est venu des gaz.

Il suffit de ce mot pour changer les sentiments de Marc. Les gaz! Il vit sa propre tranchée, les masques, groins affreux sur la face des hommes. En lui refluait toute la guerre. Or, il l'aimait d'une inconsciente et robuste tendresse. Non qu'il en souhaitât le retour, ni qu'il eût une âme de reître, mais le souvenir des années rudes au milieu de la mort, de la boue, des camarades et de la peur était ce qu'il y avait eu de plus profond et de plus propre dans sa vie. Il le sentait obscurément, et vers tous ceux qui avaient trempé leur jeunesse dans ce bain de force et de sang, il se trouvait porté par une irréductible fraternité. Il s'étonna lui-même de la douceur qui passa dans sa voix lorsqu'il demanda :

— Comment avez-vous été pris?

Portin secoua sa tondeuse et répondit :

— Bêtement. J'avais un copain qui avait perdu son masque. Il avait femme et enfant; moi, je n'étais pas encore marié. Alors je lui ai passé le mien et j'ai tout avalé.

— Quelle prise, hein! dit Marc, sans s'apercevoir que l'argot des soldats lui revenait à la bouche.

— Oh! sur le moment, ça n'a pas été terrible. J'en ai même été content pour les mois d'hôpital et la convalo, mais, ensuite, ça m'a défait toute l'existence. Pensez donc, après la guerre je me marie et je me marie bien : une belle femme et plus courageuse encore. Nous installons un magasin dans l'Isère. Comme nous connaissions le métier tous les deux, l'affaire est bien partie tout de suite. C'est alors que ça m'a pris la première fois. Le docteur a dit qu'il fallait me reposer. Je ne voulais pas me laisser aller, mais ma femme n'a rien voulu savoir. Elle m'a soigné comme dans un sana et en même temps elle tenait le magasin toute la journée. La chose a marché ainsi deux, trois mois. J'allais mieux, mais c'est elle qui est tombée d'un seul coup. Je lui avais passé le germe. Alors pour elle nous sommes venus ici où l'air est meilleur. On a vendu à perte, on a réinstallé une boutique avec de l'argent emprunté.

— Elle va mieux, votre femme?

De sa voix unie, tout en continuant à égaliser soigneusement les cheveux de Marc, Portin répondit :

— Elle est perdue. Tous les médecins me l'ont dit, celui du

village comme celui de chez vous, qui est un homme, un vrai. Il n'y a que lui qui la remonte un peu. Car, vous savez, on a beau lui dire qu'elle guérira bientôt, c'est une femme qui a trop de tête et qui voit les choses.

— Mon pauvre vieux, dit Marc avec une sympathie profonde.

— Oui, ce n'est pas juste. Une femme si courageuse, et par ma faute encore!

Portin s'arrêta, car on frappait. Une tête rougeaude passa dans l'entrebâillement de la porte.

— C'est Verrard, le marchand de fleurs, expliqua le coiffeur.

— Qu'il entre, je voulais justement envoyer une gerbe à ma belle-sœur.

— Mme Oetilé? je connais, c'est une de mes clientes et si gentille que tout le monde ici espère qu'elle guérira.

Cependant, Verrard s'était avancé sur la terrasse où ses gros sabots claquaient durement. Il avait dans ses orbites à peine creusées un regard craintif. Marc examina les bottes fraîches dans un panier que le fleuriste tenait gauchement.

— Je prends le bouquet de chrysanthèmes, dit Marc.

Comme Verrard ne semblait pas avoir entendu, il répéta plus fort :

— Des chrysanthèmes.

L'homme ne remuait toujours pas, avec une peur confuse dans les yeux.

— Êtes-vous sourd? cria Marc. Allons, donnez-moi ça.

Il prit lui-même le bouquet et paya le fleuriste qui remerciait humblement.

— Quel crétin! dit Oetilé au coiffeur, quand Verrard fut parti.

— Il ne faut pas trop lui en vouloir, monsieur. Il ne sait pas très bien son métier encore.

— Qu'il fasse autre chose!

— C'est que ça n'est pas commode pour un malade.

— Comment, lui aussi?

— Il n'en a pas l'air, mais ça ne veut rien dire. Il était chanteur avant.

— Avec cette figure-là?

— La voix était bonne, paraît-il. Maintenant, il ne peut presque plus parler, c'est la gorge qui est prise. Il croit qu'il a attrappé cette infection au camp où il était prisonnier en Allemagne.

Oetilé ne répondit rien. D'ailleurs, Portin se dépêchait, il avait encore beaucoup de travail.

Le coiffeur et Verrard revenaient vers le village. La nuit était froide, claire. Les deux hommes prenaient des sentiers glissants pour arriver plus vite. Le souci de ne pas tomber les rendit d'abord silencieux. Quand ils aperçurent les clartés des maisons, Portin demanda :

— Bonne journée ?

— Tu vois, dit le fleuriste, en agitant son panier vide. Tout est parti.

— Les fêtes approchent.

— Si j'avais un peu d'argent, je ferais certainement des affaires à l'heure qu'il est... Le pire, c'est que je ne connais même pas le nom des fleurs, je ne peux pas les mettre dans ma tête. Alors... Toi, c'est différent, tu as un magasin, un métier sûr, une affaire qui marche...

— Pas toute seule. Et mes dettes ! Il ne faut pas perdre de temps...

Il hésita avant de poursuivre.

— Et je te le dis à toi, entre nous, hein ! Je crois que ça recommence ici (il indiqua son poumon gauche), chaque fois que je monte avec ma malle là-haut, ça ne va pas.

Ils se retournèrent pour regarder la pente roide qu'ils venaient de descendre. Au-dessus, couronnant le flanc de la montagne, le *Pelvoux* étincelait de mille feux comme un grand paquebot de luxe. Portin soupira.

— Et dire, mon vieux, reprit-il, que là-haut il y a des gens qui ne veulent pas se soigner. Il y en a qui boivent, d'autres qui dansent en cachette. Tiens, j'ai coiffé ce soir une pauvre petite dame, — tu dois la connaître, — c'est toujours plein de fleurs chez elle : Mme de Verneuil. Rien qu'en lui mettant le peignoir, je lui sens les os. Penses-tu qu'elle fait sa cure ? Toujours dehors avec les bien portants et fumant plus qu'eux. Si gentille, si triste, ça fait mal à voir. Elle n'a donc personne pour lui dire.

Ils s'étaient remis en marche.

— Et ta femme ? demanda Verrard.

— Elle se soigne, mais ça ne sert à rien.

Ils firent quelques pas en silence et Portin reprit :

— Tu sais, quand elle ne sera plus là, je vais agrandir le magasin. J'installerai la parfumerie en haut.

— C'est une bonne idée, approuva le fleuriste.

Il ne trouvait pas que Portin manquât de cœur en prévoyant ce qu'il ferait après la mort de sa femme. Il le savait déchiré par cette attente, mais il savait aussi que, malgré tout, il faut vivre.

Arrivés aux premières maisons du village, le fleuriste serra la main de Portin.

— Je m'en vais par là, dit-il, chez Hallier.

— Le *procureur* ? Je t'aurais bien accompagné, car j'aime bien les gens instruits, mais vraiment ma valise est trop lourde.

Verrard s'engagea dans une ruelle au fond de laquelle une vitre éclairée jetait une ombre jaune. Par cette vitre, le fleuriste, regardant à l'intérieur, vit un homme brun, en bourgeron maculé, qui buvait au goulot d'une bouteille. Verrard haussa les épaules et entra.

La pièce était basse, sordide. Il y régnait une odeur corrompue de cuir et de saleté humaine. Partout, des souliers éculés, de grosses bottes, des pantoufles, des boîtes de cirage.

— Bonjour, monsieur Étienne, dit le fleuriste, je viens pour mes chaussures.

L'homme leva un visage tout souillé de graisse. La peau en était flasque, blême, mais tout au fond des yeux bouffis vacillait une lueur trop intense. Il grommela :

— Pas prêtes encore.

— Mais vous m'aviez bien promis...

— On fait ce qu'on peut. Tout ce matin, j'ai été sur le flanc.

Il reprit la bouteille, l'appliqua à ses lèvres. Verrard, qui avait détourné les yeux, aperçut sur l'établi du cordonnier un livre. Il en regarda machinalement le titre qui ne lui apprit rien : *Alfred de Vigny : les Destinées.*

VI

Oetilé venait de dépasser le grand terre-plein du *Pelvoux*, planté d'arbres en tutelle et géométriquement découpé de sentiers domestiques. Derrière, une route libre et blanche montait hardiment vers le ciel.

Marc souriait d'aise. Il sortait pour la première fois et le matin magnifique emplissait sa poitrine.

Délivré de ses pensées moroses, de la présence des malades qui l'assaillait de toutes parts et qui, malgré qu'il en eût, rongeait sa volonté, il marchait d'un pas plus jeune. Des deux côtés de la route, s'étendaient des champs de neige profonde, douce au regard. Plus haut, des sapins frappés par le soleil.

Que de fraîcheur mâle, que de santé dans ce paysage ! L'air était du cristal liquide et se mêlait comme un baume au sang plus chaud de Marc. Comment douter d'une guérison prompte, quand il sentait si moelleux le jeu de ses muscles, quand toute sa peau n'était que bien-être et vigueur?

Des enfants du pays, déjà trapus et de chair dure, glissaient en luge devant lui. Des parcelles de neige lui sautaient alors au visage; sans les essuyer, il suivait des yeux la course violente et silencieuse qui emportait ces gamins.

Un bruit de grelots le fit se ranger sur le bord de la route. De petits chevaux halaient sans peine une théorie de traîneaux pesamment chargés de sapins coupés. Les grands troncs lisses avaient la fauve couleur du bois vierge. Derrière, marchaient des hommes de même consistance. Raides, hauts, les épaules grossièrement, mais rudement taillées, ils étaient tout ligneux. Leur peau semblait de l'écorce.

Marc avait toujours admiré les bûcherons : la cadence de leurs mouvements, le bel éclair de la hache qui s'enlève et s'abat, remuaient en lui une adhésion profonde.

Ceux-là venaient des pentes abruptes, glacées. Ils portaient encore sur leurs vêtements, l'odeur de la solitude et de la force. Marc les regardait passer, massifs, muets, indestructibles, avec un respect presque religieux.

Mais quand ils eurent disparu, il se sentit brusquement las. On eût dit que ces hommes lui inspiraient une comparaison inconsciente qui l'accablait. Il crut qu'il enviait leur solidité, mais un malaise persistait en lui, une tristesse, qui ne pouvait venir de son infériorité physique seulement. Il n'était pas habile à s'analyser et ne put découvrir que c'était toute sa règle de vie qui sortait diminuée de cette confrontation. Il ne pouvait savoir encore que sa nouvelle existence, faite d'immobilité, que les souffrances invisibles par lesquelles, toute une semaine, il s'était vu cerné, creusaient en lui des fissures dangereuses, mais il sentit que son équilibre était menacé.

Les dents serrées, il appliqua toute son énergie à établir en

lui un vide artificiel. C'était la méthode qu'il employait chaque fois qu'un appel confus montait de ces troubles régions de son être dont il se refusait à reconnaître la réalité, mais que parfois il sentait vivre avec effroi et dégoût. Son système réussit une fois encore, le refoulement s'opéra. Libre, Marc se remit en marche.

Il avait fixé comme borne à sa première promenade une faille entre deux monts qu'il apercevait de sa terrasse et qui s'appelait le Trou des Diables. Son pas régulier l'y mena assez vite.

Une sauvage déesse régnait sur cet endroit. Entre trois murs arides se voyait le lit d'un torrent. Des pierres gelées en semaient le parcours comme des ossements. Le pont jeté sur la crevasse glissait et gémissait sous le poids des corps. Comme le soleil ne pouvait pénétrer dans ce réduit de granit, il y faisait froid et sombre. Les sapins, noirs, en étaient les gardiens funèbres. De l'autre côté du pont, un grand calvaire. Oetilé regarda la date grossièrement gravée sur le socle : 1685.

Et de nouveau, il éprouva le malaise qui l'avait effleuré au passage des bûcherons, mais plus mordant; des questions se pressèrent dans son cerveau qu'il sentit ne plus pouvoir empêcher de se formuler. Mais un pas se fit entendre derrière la muraille sur laquelle s'appuyait le calvaire. Une femme parut.

Elle avançait vite, la figure rose, et dans l'étroit passage, se heurta presque à Oetilé. Marc la reconnut tout de suite pour celle qui avait parlé de lui, dans le hall, lors de son arrivée. Il se découvrit machinalement. Thérèse Géranne, qui s'était arrêtée, répondit à ce salut d'une légère inclinaison de la tête.

Un instant, ils restèrent face à face, interdits de cette brusque rencontre et se dévisageant. Marc fut le premier à se reprendre, s'effaça.

Tandis que Thérèse continuait son chemin, il l'accompagna du regard. Dans le port de la tête, dans la démarche, il retrouva les lignes qu'il aimait. La taille se creusait à peine au-dessus des hanches vigoureuses. Sur des jambes fermes le grand corps se tenait droit sans raideur. Cette jeune femme rappelait Gisèle. Marc sentit ses genoux faiblir légèrement et distingua à ce signe la force de son désir. Et n'était-ce pas le meilleur moyen d'échapper à l'inquiétude qui s'était levée en lui devant le vieux calvaire de la crevasse ?

En quelques foulées rapides, Oetilé eut rejoint Thérèse. Elle

avait deviné cette sorte de poursuite et, instinctivement, pressait le pas, mais une attente obscure faisait trembler ses paupières. Quand Marc fut à sa hauteur, il demanda sans trouble :

— Me permettrez-vous, madame, de vous accompagner jusqu'au sanatorium ?

Puis, s'étant présenté :

— Je crois que nous sommes de la même maison.

Pour paraître naturelle, la jeune femme parla très vite.

— Il me semble, en effet, dit-elle, que je vous ai aperçu le jour où vous êtes venu au *Pelvoux*, mais depuis, vous avez disparu.

— Le docteur m'avait cloîtré.

— C'est son système. Il est bon, je vous assure, quoi que vous sembliez en penser.

Elle se mit à rire, sans savoir pourquoi, mais avec une joie qu'elle n'avait pas connue depuis longtemps. Cette gaîté plut à Marc. C'était, avec le plaisir qu'elles procuraient, le seul trait qui lui parût aimable chez les femmes.

— Vous rentrez au *Pelvoux*? demanda-t-il.

— Oh! non, pas encore. J'ai maintenant droit à deux heures de marche et ne veux pas en perdre une minute. Je vais faire quelques courses au village. Quel beau jour, n'est-ce pas? Il console presque d'être ici.

Elle parla avec enthousiasme de la montagne, de la fierté des cimes, des jeux du soleil et de l'ombre sur la neige, du sentiment de vie éternelle qui naissait à ce spectacle. Au fond de lui, Oetilé dédaignait cette exaltation qu'il estimait factice et sans objet, mais il était sensible au feu dont elle animait tout le visage de la jeune femme, et surtout aux mouvements qui faisaient battre plus vite sa belle gorge sous le sweater.

Aussi approuvait-il sans écouter, connaissant l'art des paroles brèves qui admirent et des regards qui promettent le bonheur. Thérèse, elle, était reconnaissante au sort de voir enfin le reflet des belles choses terrestres sur un front ardent et dur, que portait un corps élancé aux fières épaules. Cela lui donnait un étourdissement dont elle s'étonnait elle-même.

Ainsi s'établissaient entre eux de fausses images. Elle lui croyait ses propres goûts et certaines qualités de son âme, alors qu'il ne cherchait en elle qu'un élément physique. Et Marc supposait à Thérèse une gaieté naturelle qui, en réalité, venait seulement de sa présence et de ce que, par erreur, elle lui

prêtait d'elle-même. Mais ce malentendu les avait déjà liés mieux qu'un accord, et lorsqu'ils furent arrivés devant le *Pelvoux*, Oetilé ne songea pas à quitter la jeune femme. Voyant qu'il s'apprêtait à la suivre, elle demanda :

— Le docteur vous permet déjà de si longues promenades?

— Je n'en sais rien, mais je m'en donne l'autorisation.

Elle aima ce ton ferme après la délicatesse qu'il lui avait semblé découvrir.

— Vous n'êtes pas très touché, n'est-ce pas? dit-elle.

— Pas plus que vous, je pense.

— Moi, ce n'était presque rien. Une lésion au sommet droit.

— Tiens, j'ai la même chose.

Ils parlèrent de leur mal commun, et si Marc avait été tout à fait le même homme que lors de son déjeuner avec Syngie, il se fût étonné de l'intérêt qu'il prenait à cette conversation et qu'il pût entendre une femme discourir de cavernes, de tissus fibreux, de température, et de bacilles sans concevoir pour elle la moindre répulsion.

Au village, des cris d'enfants, chaussés de raquettes, les accueillirent.

— Nous ferons du ski ensemble, dit Marc.

— Mais, je n'ai jamais essayé.

— Ce n'est pas difficile, et si vous tombez, je vous relèverai.

Thérèse ne fut pas surprise de le voir décider pour elle sans la consulter. N'était-ce pas naturel de la part d'un homme qui avait des traits taillés au burin et un regard qui ne se détournait jamais? Et pour elle son pire tourment n'avait-il pas été jusque-là d'ignorer la joie de se soumettre?

« Comme il s'intéresse à moi! » pensait-elle, tandis que Marc ne songeait qu'à son corps plus nu sous le costume de sport.

— Mais où allons-nous? demanda-t-il, comme elle évitait le hameau et prenait un chemin qui en suivait le contour.

— J'ai donné un sac à recoudre dans un endroit..., mais non, vous verrez vous-même. Nous y voilà.

Ils étaient devant une vieille ferme. Dans un mur lépreux s'encastrait étroitement une porte cintrée. Comme Oetilé attendait que Thérèse passât, elle lui dit :

— Non, entrez le premier,

Il la regarda étonné, puis avec une ironie amicale :

— Je devine, dit-il. Il y a un chien derrière qui vous fait peur.

Thérèse rit de ce rire enfantin et sensuel qui plaisait à Marc.

— C'est cela même, s'écria-t-elle. Un chien. Allons, entrez.

Oetilé ouvrit la porte et aussitôt recula, craignant de s'être trompé. Mais il lui suffit de regarder Thérèse pour comprendre et il dit gaîment :

— Mes compliments, vous avez bien ménagé votre effet.

— N'est-ce pas, qui croirait cela possible ici? demanda-t-elle en franchissant le seuil et montrant la pièce.

Sans l'armature solide des vieilles pierres, Marc eût cru découvrir un souk marocain. Aux murs couverts de tapis lisses, pendaient des fusils à longue crosse ouvragée, des lanternes peintes. Partout éclataient les couleurs vives : des cuirs oranges, bleus, cramoisis; des sacs tissés d'or, des étoffes crues. Marc admirait le goût qui avait choisi et disposé les objets, sans que rien rappelât le bazar oriental. Comme il examinait le damasquinage d'un pistolet d'arçon, Thérèse cria :

— Mademoiselle Françoise, mademoiselle Françoise.

— Décidément, c'est une boîte à surprise, murmura Oetilé.

Au lieu de la femme qu'il s'attendait à voir paraître, un homme venait d'entrer. Sa barbe blanche ne vieillissait point un visage ouvert qui portait ce hâle indélébile qui trahit les voyages, les terres chaudes.

— Ah! c'est vous, monsieur Ludovic, dit Thérèse.

L'homme salua avec une courtoisie raffinée.

— Oui, je garde le magasin, répondit-il. Mademoiselle Françoise est au chevet d'une malade qu'elle ne peut quitter.

Oetilé ne put s'empêcher de tressaillir au son de cette voix. Il était impossible de s'y méprendre : fière et douce, elle était riche d'un beau passé. Comment l'accorder aux sabots grossiers, à la blouse du personnage?

Celui-ci cependant poursuivait :

— Voici votre sac, madame. Je vous souhaite de le porter avec bonheur et bonne santé.

Pour ne pas montrer sa surprise, Marc examinait les objets répandus dans la pièce. Ses yeux s'arrêtèrent sur un coussin de cuir blanc, orné de motifs sombres.

— Voulez-vous joindre cela au sac? dit Oetilé.

Il avait obéi au réflexe ordinaire qui lui faisait offrir des cadeaux aux femmes qu'il courtisait. C'était chez lui générosité

naturelle et aussi sentiment inavoué de se libérer par là d'autres devoirs.

Quand ils furent dehors, Marc demanda tout de suite :

— Mais qu'est-ce que ces gens-là ?

— Personne ici ne le sait, dit Thérèse avec animation. Lui, vous l'avez vu, entendu. Quant à Mlle Françoise, c'est une infirmière privée, une grosse femme qui ne quitte jamais une expression réjouie et qui peut veiller un mois sans dormir. Elle parle parfois des voyages qu'elle a faits à Madagascar et en Guinée, c'est tout.

— Mais enfin, on connaît la vie des gens dans un village.

— D'eux rien, vous dis-je. On suppose que Ludovic est un ancien malade ruiné, qu'elle le soigne, qu'il ne veut pas qu'on sache son nom, peut-être illustre. Ne haussez pas les épaules. Je ne fais pas du roman. Il y a ici des épaves bien plus lamentables. Si cela vous intéresse, je peux vous mener chez le cordonnier, qu'on appelle ici le *procureur*, parce qu'il est fils de magistrat. Vous verrez.

— Non, merci, j'ai tout le temps, dit Marc qui se souvint de Portin.

Pour revenir, ils prirent le funiculaire. Beaucoup de malades du *Pelvoux* s'y trouvaient. Quand Thérèse leur parlait, Marc détournait la tête avec une sorte de rancune. Au sanatorium, il dit à la jeune femme :

— Voulez-vous venir prendre un peu de porto chez moi ?

Elle hésita, décida de refuser et, sous la pression de son regard, accepta.

— Dieu ! que votre chambre est laide, sans rien ! dit-elle.

— C'est vrai, il faudra que je fasse venir des étoffes et des gravures que j'ai à Paris. Mais asseyez-vous donc.

Elle prit une chaise et, instinctivement, pour ne pas voir la pièce désolée, la plaça face à la baie vitrée qui donnait sur la terrasse. Un groom apporta deux verres. Thérèse n'y toucha pas, mais Oetilé avala le sien d'un trait sans s'en apercevoir, tellement il vibrait d'une nervosité contenue.

Depuis qu'il l'avait rencontrée, il voulait cette femme.

Maintenant que la lumière de midi la frappait en plein visage faisant saillir sa grande bouche, le désir devenait furieux. Entre ces murs nus, livrée à sa force, elle était à lui. L'habitude qu'il avait de vaincre, le sentiment obscur qu'il

défiait ainsi son mal, le goût profond qu'il nourrissait pour les femmes, tout poussait Oetilé.

Il avança vers Thérèse sans que rien dénonçât sa volonté, mais décidé à tout. Pourtant, un regard si heureux toucha le sien qu'il s'arrêta.

— Elle est tout de même bien belle, notre prison, dit Thérèse.

Elle se retourna vers le paysage qu'elle connaissait si bien, mais que le soleil et les nuages renouvelaient chaque jour. Marc se tenait debout derrière la chaise de la jeune femme, les mains posées sur le dossier. Un instant, il contempla aussi les montagnes et au fond, lumineuse, la vallée. Puis ses yeux se portèrent sur la nuque de Thérèse.

En entrant, elle avait enlevé l'écharpe qui l'enveloppait et maintenant son cou était plus nu d'avoir été recouvert. Le regard de Marc en suivait la flexion, plongeait plus loin, vers des ombres secrètes. Oetilé se mit à trembler doucement.

Ce tremblement descendait vers Thérèse, l'enveloppait. Elle n'osait tourner la tête. De cet homme inconnu ce matin encore elle n'apercevait que les doigts longs et durs, mais noués tout près d'elle au niveau de ses épaules. Par le bois qu'il serrait à le rompre, se propageait en elle une force trouble dont elle devinait chargé tout le corps invisible qui la dominait.

Thérèse comprit qu'il ne fallait pas que se prolongeât, — fût-ce une seconde, — cet étrange magnétisme. Elle devait se lever. Alors elle n'aurait plus personne à craindre, ni lui, ni surtout elle-même.

Pendant une fraction infime du temps, elle crut la chose possible. Mais les doigts crispés, les effluves de leurs articulations avaient une puissance qu'elle ne put vaincre. Son corps ne bougea pas d'une ligne. Malgré son immobilité, Marc sentit et cette résistance et cet abandon. Il la saisit contre lui et, tandis qu'elle fermait les yeux, la regarda longuement comme si la profonde possession qu'il se promettait n'était rien auprès du spectacle de cette défaite.

VII

— Jouez-vous un poker? demanda Stream à voix basse.

Oetilé répondit avec étonnement :

— Mais d'où savez-vous que je connais le jeu?

Le grand Anglais pencha encore plus près sa mince tête blanche.

— Et même vous le connaissez bien, dit-il.

Puis, se redressant et frappant avec sympathie Oetilé sur l'épaule :

— Vous avez une figure à ça.

Marc admira cette pénétration chez un garçon qu'il avait eu le temps de juger plus loyal que perspicace. Il y reconnut la complicité que noue entre deux hommes un vice commun, et, comme il distinguait, lui aussi, les caractères d'un joueur de classe sur le visage de Stream, il fut flatté de son estime.

— Je ferai volontiers une partie, dit-il.

— Alors, venez chez Lemerre.

— Je ne le connais pas.

— Pas d'importance, je vous introduirai.

Oetilé hésita une seconde : il attendait Thérèse pour sortir avec elle. Mais l'attrait de cette promenade lui parut tout à coup décoloré. Était-ce qu'il se fatiguait déjà de la jeune femme ou que le plaisir du jeu diminuait pour lui tous les autres, — il ne voulut pas l'approfondir, mais, avant même qu'il en eût conscience, sa décision était prise : il suivrait Stream. Déjà, il sentait dans ses mains la joie électrique des cartes.

— Entendu, dit-il, je viendrai dans un quart d'heure environ.

— Chambre 76, au deuxième, renseigna Stream, et il se dirigea vers l'ascenseur.

Subitement il revint vers Oetilé, murmurant :

— Ne le dites à personne surtout. Le docteur ne permet pas.

Et il s'éloigna avec l'air d'un conspirateur enfantin.

Marc déplia un journal. Autour de lui s'agitaient les groupes. Il était quatre heures et l'on venait au jardin d'hiver écouter l'orchestre.

En quelques jours, Oetilé, il ne savait comment et malgré lui, avait été présenté à tout le monde. Le *Pelvoux* était une manière de grand paquebot sur lequel on s'embarquait pour une destination et une durée inconnues. Il y régnait, pour les relations, l'humeur facile des traversées.

L'ennui, un sort commun, rapprochaient les gens que la maladie avait drainés du monde entier. Une curiosité aiguë et une propension à la confidence, venues du désœuvrement et de la tristesse, renseignaient vite les nouveaux. Les infirmières

véhiculaient de chambre en chambre et en secret ce qu'elles pouvaient apprendre. Pour boire, pour jouer et pour danser, les malades se cachaient d'elles, mais, le lendemain, tout était révélé. Ainsi, Marc savait que sur ce canapé deux Roumains pauvres faisaient la cour à une petite Colombienne frivole et presque guérie, que l'homme au front de taureau, qui se tenait près de la grande baie, le regard perdu vers l'horizon comme sur la mer, achetait des bois précieux sur la Côte d'Ivoire et qu'un fauve pris au piège était moins prisonnier que lui ; que cet Espagnol ravagé, qui parlait à voix basse au violoniste, était le meneur d'une bande de jeunes gens et de jeunes filles acharnés à danser au prix de leur vie ; que ce vieillard immobile et d'apparence insensible, qui écoutait si bien la musique, venait voir, dans ce même sanatorium, mourir son troisième enfant.

La puérilité des intérêts, les intrigues ingénues, les souffrances désespérées, et la présence de la mort faisaient que le *Pelvoux* tenait à la fois du collège, de l'hôtel de luxe et de l'hôpital. Plongé tout neuf dans cette atmosphère, Oetilé crut d'abord qu'elle devait étouffer toute vivacité de sentiments. Mais il s'aperçut bientôt qu'elle en développait, au contraire, l'acuité.

Un plaisir, ailleurs insignifiant, prenait, ici, une ampleur singulière. La brume apportait la détresse, le soleil rayonnait la confiance et la fête. Les femmes et les jeunes filles mettaient à s'habiller un souci dévorant. Une lettre suffisait à détruire l'équilibre de la journée. Une humeur instable, faite de brusques secousses, d'abattements imprévus, de rires trop nerveux, régissait les âmes.

Tout cela, Marc l'avait vu reflété en Thérèse, et un sourd malaise lui en était venu. Déjà, de légers heurts lui avaient fait pressentir l'élément passionné d'une liaison qu'il avait crue telle qu'il les aimait, facile et sans complications. Mais l'agrément du corps de la jeune femme et de son esprit, qu'elle avait vif, l'empêchait de préciser ses craintes.

Pourtant, lorsqu'il vit s'avancer vers lui Thérèse, il les sentit renaître : elle avait trop de joie.

Quoi ! marcher sur un chemin neigeux, comment l'attente de cela pouvait-elle rendre à ce point radieux un visage? Loin de se réjouir que ce bonheur vînt de lui, Marc éprouva une hostilité inconsciente. Il ne voulut pas y reconnaître un signe de lâcheté devant une confiance à laquelle il se savait impuissant

à répondre et l'attribua à cette exagération sentimentale qu'il détestait chez les femmes.

Ce fut avec froideur qu'il baisa la main que Thérèse lui tendait. Elle ne s'en aperçut point et dit :

— Je suis furieuse d'être en retard, une amie m'a retenue. Je ne lui pardonnerai jamais de m'avoir fait perdre quelques minutes de marche avec vous.

Trop chargée de tendresses, elle ajouta très vite :

— Avec toi.

Comme si, dans ce tutoiement, elle prenait la revanche d'être obligée de tenir caché son amour. Malgré lui, Oetilé fut ému, mais sensuellement : cet accent, haletant et pressé, lui en rappelait un autre. Ce souvenir adoucit sa rudesse ordinaire.

— Ne regrettez rien ! dit-il. Je crois que je ne sortirai pas, je suis un peu fatigué.

Des images d'un paradis perdu se suivirent sous le front de Thérèse : le beau couchant contemplé ensemble, son chapeau qui lui allait si bien, la joie de se serrer contre Marc dans le froid du soir, le calvaire vers lequel elle voulait le ramener en souvenir de leur première rencontre.

Mais, aussitôt, une autre et douce vision se présenta à son esprit, acharné au bonheur : sa chambre, la terrasse teintée de crépuscule, Marc dans la pénombre. Elle s'écria :

— Eh bien ! reposons-nous, cela me fera du bien aussi, car je m'agite trop. Je vais faire porter du thé chez moi.

Oetilé eut un mouvement d'impatience. Thérèse ne voulait donc pas comprendre que toute sa journée n'était pas faite pour elle !

— Excusez-moi ! dit-il, j'ai disposé de mon temps.

— Quoi ? vous avez pu. Vous ne voulez pas vous dégager ?

— Impossible ! j'ai promis de faire un poker et, sans moi, tout serait désorganisé.

Elle voulut s'indigner, mais, regardant ce visage, se tut, comprenant qu'elle aimait en lui ce qui la faisait souffrir.

— Je sortirai seule, dit-elle affectueusement. Gagnez.

Elle laissa Marc content d'avoir évité une discussion mais en même temps un peu irrité contre elle, sans qu'il sût pourquoi.

J. Kessel.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

LETTRES INÉDITES

En publiant les documents qu'on va lire, nous nous proposons de n'y ajouter aucun commentaire personnel, aucun ornement littéraire. Il nous a semblé, d'accord avec M. D. de Sèze, qu'il appartient aux petits-enfants des héros de ce roman vécu de le présenter au lecteur, estimant la vérité plus belle que les légendes ou les histoires dont s'emparent ceux qui l'ignorent.

Il n'y avait pas encore deux ans qu'Aurore Dupin était mariée à Casimir Dudevant, et cependant la future George Sand s'était rendu compte de la profonde différence qui existait entre leurs caractères et leurs goûts. Casimir, aimable et bon enfant au premier abord, était un homme sans culture et de médiocre intelligence. Bien avant que de graves défauts l'eussent rendu insupportable à sa femme, il était incapable de comprendre ce qui faisait d'elle un être d'élite. Dès le début, l'incompréhension de Casimir s'était manifestée : la naissance de Maurice avait amené une trève qui dura peu; puis Aurore retomba dans la tristesse.

1825 commença par une phase de dépression morale que la jeune femme chercha courageusement à combattre, mais la déception et le chagrin qui la rongeaient la jetèrent dans la

Copyright by Mme Lauth-Sand, 1926.

dévotion aux approches du Carême; elle demanda aide et conseils à son ancien confesseur du couvent des Dames Anglaises : l'abbé de Premord l'exhorta à veiller sur elle-même, lui dépeignant sa mélancolie comme un état de l'âme extrêmement dangereux. Aurore retrouva quelque calme, mais sa santé très ébranlée lui fit croire qu'elle était phtisique.

C'est au cours de l'été que ses amies de couvent Jane et Aimée Bazouin, accompagnées de leur père, se rendant à Cauterets, s'arrêtèrent à Nohant. L'amical intérêt des jeunes filles, inquiètes de la santé d'Aurore, et le désir de celle-ci de guérir furent les causes déterminantes du voyage aux Pyrénées.

Le 5 juillet 1825, — elle avait vingt et un ans, — Mme Dudevant partait de Nohant pour Cauterets, accompagnée de son mari, de son fils Maurice, âgé de deux ans, et des domestiques Vincent et Fanchon. Le voyage en chaise de poste fut long et désagréable. Casimir s'impatientait et grognait : à Périgueux, il fit à sa femme une scène très violente; Aurore, fatiguée, malade et triste, avait hâte d'arriver.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'elle descendit à Cauterets. Le spectacle de la montagne, presque nouveau pour elle, peut-être conservé au fond de vagues souvenirs d'enfance depuis l'époque lointaine où sa mère et elle avaient été rejoindre Maurice Dupin, aide de camp de Murat, à Madrid, réveilla un tel enthousiasme chez Aurore qu'elle oublia ses peines et ses souffrances, au moins pendant quelques jours. Son admiration pour la beauté des Pyrénées ne trouvait pas la même façon de s'exprimer chez Casimir : celui-ci, grand chasseur, poursuivait les isards dans la montagne en d'interminables courses.

Les Bazouin, jeunes filles d'une bourgeoisie un peu guindée, effrayées de la désinvolture de leur amie, toute primesautière, ne lui témoignaient pas une confiance assez large, une entente morale assez complète pour consoler Aurore. Celle-ci, cependant, eut la joie de rencontrer, dans un groupe de Bordelais, des amitiés nouvelles et inattendues.

Un négociant de Bordeaux, M. Leroy, était là avec sa femme et ses filles, dont l'une, Zoé, fit tout de suite la conquête d'Aurore par son caractère ouvert et gai, par sa nature sensible et enthousiaste.

Un juge suppléant au tribunal de Bordeaux, M. Rayet, qui allait devenir le fiancé de Zoé Leroy, et enfin Aurélien de Sèze,

apparenté, dit-on, à Casimir Dudevant. Neveu du défenseur de Louis XVI, il appartenait à une famille qui conservait les anciennes traditions et dont chaque génération comptait des illustrations dans l'ordre judiciaire, Aurélien avait lui-même débuté au barreau de Bordeaux, en 1820. En 1823, il était devenu substitut au tribunal de Bordeaux, et il allait être nommé substitut du procureur général de cette même ville en 1826, puis avocat général l'année suivante. Il donna sa démission en 1830 et redevint avocat à Bordeaux de 1830 à 1848. Il fut représentant du peuple en 1848 et vice-président de la Chambre, et en outre, député de la Gironde; il siégea successivement à la Constituante et à la Législative jusqu'au coup d'État du 2 décembre; il fut alors arrêté et emprisonné le 2 décembre 1851. Aux premiers jours du second Empire, Delangle, devenu premier président de la Cour d'appel, lui céda sa clientèle à Paris, charge qu'il devait conserver jusqu'en 1865. Il mourut à Bordeaux où il s'était retiré, le 23 janvier 1870.

A l'époque où Aurélien rencontra Aurore, il avait vingt-six ans. D'une éducation parfaite, d'une grande élévation de sentiments, avec un mélange d'enjouement et de raison, il devait attirer la sympathie de tous. Il était alors presque fiancé à une demoiselle L. qui séjournait aussi à Cauterets avec sa famille.

De simples relations mondaines, habituelles aux villes d'eaux, s'établirent donc entre Zoé, Aurore, Aurélien et Rayet; mais le charme d'Aurore, vive, très brune, très mince et pâle, captivante par sa beauté et par son intelligence, par sa gaieté aussi qui faisait brusquement irruption à travers sa mélancolie foncière, attirèrent puissamment Aurélien. Un jour, à Saint-Savin, Aurore dut renvoyer plaisamment celui-ci à sa fiancée, mais il déclara « qu'il n'avait aucun goût pour une femme fort belle, mais sans esprit ». Les confidences avaient commencé et la journée se termina par une demi-déclaration qui fut écoutée avec une apparente froideur. Le lendemain, sur le bord du lac de Gaube, Aurélien fit une déclaration explicite qu'Aurore repoussa durement. Il s'ensuivit une brouille qui dura trois jours, aussi douloureuse pour les deux amis. Désespérée, Aurore se détermina à faire l'excursion de Gavarnie où elle savait devoir rencontrer Aurélien.

Il faut dire tout de suite que, dès le début de cet amour, les deux amoureux prirent la ferme résolution de ne pas céder

à la passion qu'ils ressentaient vivement; qu'ils eurent l'un et l'autre le sentiment de n'être pas des âmes vulgaires, et se promirent de ne pas tomber dans une liaison commune. Ils s'expliquent à Saint-Sauveur, heureux de si bien se comprendre; mais dans sa joie, Aurélien presse son amie dans ses bras et lui dérobe un baiser. Dès cet instant, l'exaltation fait naître le trouble. Ils redoutent de succomber, ils se donnent les noms de frère et de sœur, et craignant un élan trop passionné, Aurélien crie à Aurore : « Repousse-moi si je manquais à nos serments. Résiste-moi. »

C'est aux grottes de Lourdes, le 28 août, au retour de Cauterets, pendant un arrêt à Bagnères, où Aurore, Casimir et Aurélien sont en excursion, que les deux amoureux, un instant isolés, se font leurs adieux et se jurent un éternel amour idéal, sans faiblesses. En quittant ce pays, où elle laissait tant de beaux souvenirs, Aurore retourna avec Casimir à Guillery, près de Nérac, chez le colonel baron Dudevant, son beau-père, mais dans un état d'esprit bien différent de celui où elle était en arrivant à Cauterets. C'est alors que les lettres de Zoé Leroy, devenue son amie et la confidente d'Aurélien, combleront seules l'intervalle.

AURORE SAND.

LETTRES D'AURORE DUDEVANT A ZOÉ LEROY

Guillery, 5 septembre 1825.

Je me flattais presque, ma bonne et chère Zoé, de trouver de vos nouvelles en arrivant ici. J'ai demandé à tout le monde ce que vous étiez devenue en passant dans ce pays-ci. On m'a bien dit que vous aviez suivi la route d'Agen (comme nous l'avons fait aussi). Mais je ne sais si ma lettre vous trouvera à Bordeaux. Je ne sais même pas votre adresse. Ainsi, je me décide à en charger M. de Sèze qui est un homme connu pour ne pas dire célèbre dans votre grande ville. Aussi bien, j'aime mieux n'être lue que de vous; quelque insignifiante que soit ma lettre, l'idée qu'une autre personne que *vous* la verrait m'ôterait tout le plaisir que j'éprouve à l'écrire. Il me semble que nous nous entendions si bien! que nous nous comprenions mutuellement presque sans nous expliquer. J'aime à penser

qu'il y a beaucoup de rapport dans notre manière de sentir quelle que soit la différence extérieure de nos humeurs et de nos caractères. Je regrette vivement, ma chère Zoé, d'être restée si peu de temps près de vous. Je me sentais toute portée à vous aimer. Une heure de conversation sur la route de Barèges nous avait, ce me semble, *découvert* pour ainsi dire l'une à l'autre. J'avais à Cauterets de charmantes amies (1), mais je ne sais si j'étais payée de retour avec autant d'expansion de cœur que j'en mettais à les aimer. D'ailleurs, je n'ai pas toujours trouvé chez elles autant d'indulgence pour mes folies que j'en aurais eu besoin pour ces moments de découragement de la vie, que vous connaissez, puisque vous avez lu le plus sot petit ouvrage que j'aie jamais écrit. Il m'a fallu vraiment bien compter sur votre bonté à mon égard, pour vous livrer ce recueil d'idées décousues et presque toujours absurdes. Mais j'ai été si peu gâtée depuis que je suis au monde ! Je n'ai jamais eu de mère ni de sœur pour sécher mes larmes. L'amitié compatissante que vous m'avez témoignée me faisait tant de bien ! Nous sommes vraiment des enfants qui ne demandons qu'à être plaints, pour nous attendrir. Il m'est arrivé de supporter sans verser une larme les peines les plus rudes, et de ne pleurer qu'en entendant raconter mes malheurs par des gens qui n'y prenaient pas beaucoup de part. Ah ! la nature reprend souvent ses droits sur le stoïque le plus courageux : quel charme doivent donc trouver deux femmes à gémir ensemble ?

Écrivez-moi, je vous en prie, ma chère Zoé, donnez-moi des détails de votre voyage. Dites-moi que vous êtes arrivée chez vous sans encombre et que vous avez quelquefois pensé à moi, que vous en avez *parlé* quelquefois. Promettez-moi de me conserver autant d'intérêt et d'amitié que vous m'en accordiez dans les Pyrénées. Oh ! je n'oublierai jamais les Pyrénées ! C'est là le plus beau pays du monde. Il m'a semblé en le quittant que j'abandonnais un pays enchanté, pour retrouver les plaines nues et uniformes des autres pays, toutes les tristes réalités de la vie.

Adieu, ma bonne et aimable amie. J'attends de vos nouvelles avec impatience. Je suis, pour ma part, fort malade depuis quelques jours et je crois qu'il faut songer à faire une

(1) Jane et Aimée Bazouin.

fin. Je désire que cela n'arrive pas avant que j'aie le bonheur de vous embrasser.

Guillery, 18 septembre 1825.

Que de remerciements n'ai-je pas à vous faire, ma bonne, mon aimable Zoé, de votre obligeance, mais surtout de votre amitié et de vos bonnes lettres : que vous êtes bonne et indulgente, mon amie, de ne pas me trouver indiscrète ! Je ne puis vous dire quel plaisir m'ont fait les assurances de votre amitié et combien vivement elle est partagée. Cette confiance qui s'est établie entre nous me rend si heureuse et me fait tant de bien ! Vous m'avez jugée peut-être plus favorablement que je ne le mérite; mais au moins vous ne vous êtes point trompée en me croyant une âme sensible. Je puis être légère en apparence, mais mon cœur n'est ni froid ni frivole. Il est capable d'apprécier toutes les qualités du vôtre, de comprendre son langage et d'éprouver pour vous la plus sincère affection.

Vous êtes heureuse, ma chère amie, de pouvoir calmer votre tête dans un agréable séjour, des fatigues et des émotions des Pyrénées. Pour moi, s'il faut l'avouer, j'y suis toujours. Mon imagination m'y promène sans cesse et je pourrais dire que je n'en suis pas sortie. Quelle différence avec le pays que j'habite! Imaginez-vous, chère, un désert affreux, une lande désolée couverte d'arbres-lièges, le plus beau revenu rural de France, mais l'arbre le plus triste et le plus sombre, toujours couvert d'une mousse desséchée : son feuillage noirâtre ne change jamais, les frimas ne l'attristent pas, le printemps ne le fait pas reverdir. N'est-ce pas l'image d'une douleur morne et sans espérance? On fait des lieues entières sans rencontrer une âme, sans voir la fin de ces longues forêts ; on marche dans le sable jusqu'au genou et on a tant de peine à s'en tirer, qu'on perd l'envie et le pouvoir de méditer. D'ailleurs, quelles méditations? Ces forêts ont leur genre de beauté pour ceux qui aiment à se farcir l'esprit de brigands et d'aventures noires. Mais les douces rêveries, *celles* que *nous* aimions, ma chère Zoé, sont agréables dans de riantes prairies comme les vôtres, dans de jolis bois bien frais et bien coupés. Mais dans ces tristes lieux, on ne trouve que des pensées désolantes. Ceux qui n'ont jamais réellement souffert trouveront peut-être un charme à la mélancolie; mais les malheureux connaissent

trop l'amertume de leurs souvenirs, pour aimer à s'y livrer. Aussi je passe mes journées, celles du moins dont je puis disposer sans être excédée d'importuns campagnards, à dessiner ou à écrire dans ma chambre. On me trouve l'être le plus maussade de la terre, et on s'étonne d'entendre dire que j'étais le *boute en train* des Pyrénées. J'ai perdu toute ma vivacité et toutes les grâces de mon esprit. J'en irai chercher auprès de vous, ma bonne amie. Je demanderai un peu de votre égalité d'humeur, de votre douceur inaltérable, à M. du Vignemale (et je ne parle pas si sérieusement qu'à votre égard), un peu de sa pétulante gaieté, de son impétueuse folie et surtout de ses nombreux calembours; à tous ceux que j'ai connus aux Pyrénées, la continuation de leur bienveillance; et, avec tout cela, j'espère redevenir ce que j'étais alors.

On prétend ici qu'un lynx échappé d'une ménagerie de Bordeaux se promène dans nos bois. Un *gentillâtre gascon* (et nous avons ici la quintessence) l'a rencontré et n'a pu se défaire de ses importunités qu'en lui offrant un morceau de pain. Le cher monsieur avait pourtant deux pistolets chargés, mais on est, dans ce pays, pour les moyens doux et non pour les voies de rigueur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on rencontre dans nos bois des troupes de quinze à vingt loups, qui vous sautent quelquefois en croupe. Nous attendons nos chevaux pour leur donner la chasse. Tous les gens des environs sont *chasseurs*. Par ce mot pris dans la force du terme, j'entends un être lourd qui ne fait que manger à table, dormir le soir au salon; et cependant, malgré leur peu de galanterie, ils ont conçu pour moi une forte estime depuis que je leur ai promis de forcer avec eux à cheval. Ils sont si aimables, en vérité, que je ne sais si je leur tiendrai parole.

Il y a cependant dans le nombre quelques gens d'esprit et ceux-là sont assez rares partout ailleurs. Mon beau-père et sa femme sont si bons et me gâtent tant que j'aurais tort de me plaindre de mon séjour chez eux. Mon fils vient comme un champignon, mon mari chasse et moi je vieillis, sans regarder derrière moi, et sans trop oser chercher dans l'avenir.

J'irai peut-être passer quelques jours à Bordeaux, dans les premiers jours d'octobre. Dites-moi si vous y serez à cette époque et où je vous trouverai. Quand mes chevaux seront ici, je vous manderai que je suis prête à partir, et j'attendrai votre

réponse pour que vous décidiez avec madame [Leroy] l'époque où je dois arriver pour trouver à Bordeaux tous mes amis réunis.

Adieu, ma bonne amie. Je vous aime et vous embrasse tendrement. Quittez, je vous prie, l'habitude de m'appeler *Madame*. Ce n'est pas du tout comme cela que je m'appelle avec mes amis. J'ai le plus vif désir de voir votre sœur aînée, et celles que je ne connais pas. Si elles vous ressemblent, Zoé, elles peuvent compter sur mon affection. Adieu, adieu, répondez-moi avec toute confiance, toute amitié. M. du Vignemale me fera parvenir votre lettre à coup sûr.

Guillery, 3 octobre 1825.

Votre aimable invitation me charme, ma chère Zoé, et je ferai certainement tout mon possible pour m'y rendre. Je ne sais encore si cela dépendra de moi, car mes coquins de chevaux n'arrivent pas, malgré mon impatience. Je n'en reçois pas de nouvelles et ne sais quand ils arriveront. J'ai obtenu en quelque sorte de mon mari, que nous irions en *coucou* dans tous les cas. Mais il peut survenir encore des obstacles qui s'opposent à la réussite de ce charmant projet. Je serais au désespoir, s'il fallait y renoncer. Je me fais une fête si grande de vous voir à la campagne, avec cette liberté dont on y jouit, que j'en rêve nuit et jour. Je me berce encore d'espérance et ne renoncerai à ce voyage qu'au dernier moment. Les chagrins et les contrariétés arrivent toujours assez tôt. Si j'étais obligée de retarder l'heureux moment de vous embrasser, je ne renoncerais pas pour cela à cet espoir. J'irais quelques jours plus tard; et je n'attendrais qu'une lettre de vous pour voler à La Brède aussitôt l'arrivée de mes rosses. Vous me faites une guerre à mort, mon amie, et vous vous moquez de moi outrageusement. Il me semble que vous attachez à cette rêverie bien plus d'importance que moi-même (qui y serais bien plus intéressée que personne). M. A. (1) est un bavard que je tancerai vertement. Quant à vous, je ne vous demande qu'un quart d'heure de conversation pour faire ma paix avec vous. Nous remettrons donc cette querelle à la première entrevue et nous la viderons, j'espère, sans effusion de sang. Quant à l'auteur de ce cancan, il n'en sera pas quitte à bon marché. Dites-lui de

(1) Aurélien de Sèze.

s'attendre à une sévère mercuriale. Je ne suis cependant pas fort inquiète de votre courroux. Je suis bien sûre que, puisqu'il vous *dit tout* (et je ne l'en blâme pas, ma bonne Zoé), il vous aura dit que je vous aimais sincèrement et que je faisais très grand cas de ma *petite Chipie*. Enfin j'espère que si nous nous réunissons l'âme pleine de fiel, les uns contre les autres, nous nous séparerons bons amis.

Savez-vous que vous m'avez fait peur un instant avec votre Sacre (1)? J'ai vu le moment où il faudrait me brouiller avec mes amis et compromettre ma fidélité à la bonne cause en paraissant dans une réunion d'*oppresseurs*. Car je vous avoue que fût-ce pour le grand Turc, qui n'est pas l'appui de la liberté, j'aurais été des vôtres. D'ailleurs je me suis aperçue depuis quelque temps qu'on pouvait fort bien vivre en paix avec les *zélés partisans du despotisme* (2) et je me décide à frayer avec eux, quoi qu'en puissent dire mes amis de la Loire et de Waterloo.

Je m'afflige sérieusement de l'absence de M. Vignemale. Je comptais sur lui pour me mettre en train et me faire rire. Je ne sais vraiment comment je m'égayerai sans lui, d'autant plus que j'apporte de mes forêts l'air le plus sauvage. Il faudra que vous vous chargiez de me civiliser. Mais, que dis-je? vous êtes vous-même attaquée, comme moi, de spleen et de mélancolie. Allons, j'espère qu'en nous racontant nos mutuelles douleurs, nous les adoucirons encore, comme nous faisions aux Pyrénées.

Adieu, ma bonne et chère Zoé. Je parle comme s'il était bien certain que je dusse être des vôtres. Et pourtant, je ne puis l'affirmer... J'espère que vous partagerez un peu ma contrariété, s'il me faut rester avec mes loups, et qu'au milieu de votre plaisir vous voudrez bien accorder une pensée *furtive* à votre sincère et véritable amie

AURORE.

C'est le 8 au soir que M. et Mme Dudevant arrivent de Guillery à Bordeaux. Aurélien de Sèze, aussitôt, va les saluer à l'hôtel, mais Aurore, sensible et scrupuleuse, a résolu de rompre, malgré la pureté de son sentiment. Elle éprouve de la

(1) Le sacre de Charles X, qui avait été célébré en mai 1824.

(2) Allusion aux opinions monarchistes d'Aurélien de Sèze et de Zoé Leroy.

gêne à cacher à son mari l'affection que lui inspire Aurélien; et, pendant un instant de solitude, en tête-à-tête avec lui, elle veut saisir l'occasion de lui exprimer son désir. La force de son émotion la fait presque défaillir au moment où entre Casimir qui, surpris de l'expression et de l'évanouissement d'Aurore, l'emmène en laissant Aurélien interdit.

Le lendemain une promenade en voiture devait conduire les trois amis à La Brède, maison de campagne des Leroy, et ils partent sans doute en proie tous les trois aux plus violentes émotions. Aussitôt arrivée, Aurore conte à Zoé la triste scène de la veille, tandis qu'Aurélien, qui n'a pu dormir de la nuit, inquiet des suites de l'incident, fait remettre un billet à Aurore, s'offrant à en prendre toute la responsabilité.

Après une journée d'inquiétude et une nuit très agitée, Aurore veut décidément rompre. Dès le lendemain matin (10 octobre), tandis que Casimir est parti pour la chasse, elle va prier Zoé de l'accompagner pour l'assister auprès d'Aurélien à qui elle veut faire part de sa décision formelle. Zoé, dont l'amitié pour Aurélien est aussi grande que pour Aurore et plus ancienne, manque de courage et refuse.

Aurore se rend donc seule à la recherche d'Aurélien qu'elle rencontre au jardin. C'est alors qu'elle lui avoue sa détermination, lui exprime la peine qu'elle en éprouve et la résolution de ne pas causer plus longtemps d'inquiétude à son mari. Les deux amoureux tombent d'accord encore une fois : ils doivent faire leur devoir et ils se séparent.

Mais le chagrin est si fort, le sacrifice si grand pour leurs cœurs, ils sont dans un état si poignant, que Zoé, pleine de compassion en les retrouvant séparément, essaie de leur inspirer confiance en l'avenir: elle leur conseille de se dire adieu avec moins de désespoir. Le soir même, ils assistent au spectacle à Bordeaux, mais en revenant du théâtre, Aurélien, entraînant Aurore, passe avec elle, devançant Casimir de quelques instants, l'assure encore une fois de son respect, de son renoncement et de son obéissant dévouement.

Le lendemain, 11, les Dudevant retournaient à Guillery : c'est de là qu'Aurore écrivit, sous forme de lettres quotidiennes, le journal pour Aurélien que l'on va lire et qui lui fut envoyé en bloc.

JOURNAL

ÉCRIT PAR AURORE POUR AURÉLIEN

Guillery, le 13 octobre 1825.

Je suis arrivée bien portante, quoique fatiguée, et mon premier soin, aussitôt que je suis libre, c'est de vous écrire, ou pour mieux dire de parler avec vous, mon ami, mon frère bien aimé. J'ai de vous la même promesse. J'y compte tellement que chaque soir, avant de m'endormir, je vous écouterai lire tout haut, ce que vous m'aurez adressé. Comme toutes ces lettres, ou plutôt ces feuilles seront aussi nobles, aussi pures, aussi sensées que celles que je presse maintenant entre mes lèvres, je ne manquerai pas d'éprouver l'émotion la plus douce en me couchant et de goûter un sommeil paisible que je ne devrai *qu'à vous*. Si (sans aucune cause physique) j'éprouvais du trouble et de l'agitation pendant la nuit, je croirais que vous avez été tenté, un instant, de regretter le bonheur que vous m'avez rendu et que votre lettre du soir a été écrite avec agitation, avec trouble. Rappelez-vous donc que, si loin, si enfermé que vous soyez, jamais vous ne vous abandonnerez à une faiblesse coupable, sans que mon cœur n'en soit déchiré et que ma santé n'en souffre. Vous m'avez dit que nous vivrions de la même vie, que nous ne serions jamais un instant du jour séparés. C'est prendre l'engagement de n'avoir que des pensées consolantes et propres à faire mon orgueil et ma joie. Rappelez-vous qu'au retour de La Brède, dans la voiture, et la veille de mon départ, au spectacle, je cessais de vivre en vous voyant rêveur et chagrin. Je cherchais à vous distraire, je vous le demandais comme une grâce, comme un *service*. Et le sourire ne reparaissait sur mon visage que quand je l'avais vu errer sur vos lèvres.

Quand vous serez seul, ne vous dites pas : « Maintenant, je puis me livrer à l'amertume de mes pensées. Elle ne les saura pas, elle sera heureuse, et je lui cacherai mes souffrances. » Non, mon ami, n'espérez pas me tromper. Dans ces sociétés où l'on cherche vainement la distraction qui fuit un cœur souffrant, dans votre cabinet où vous croirez n'être vu de personne, je serai là (si vous m'aimez), toujours là. Toutes les fibres du

mien seront froissées en même temps que celles du vôtre, car vous et moi, c'est le même être, la même vie, c'est une seule âme. Nous serions aux deux extrémités de la terre que cette divine sympathie nous rapprocherait encore. Quand je trouverai la conversation, qui me plaît d'ordinaire, insipide et fatigante; quand au piano je chercherai un thème sans pouvoir le trouver et que mes doigts courront à l'aventure sur le clavier sans que mon âme m'inspire des sons liés et harmonieux; quand je sentirai que ma tête est vide, que mon cœur ne bat plus et que le feu de la vie s'éteint dans mes veines, je dirai : « Il souffre, il est mécontent. Dieu! que cela fait de mal! » Je prendrai un livre, je suivrai de l'œil des pages entières et je fermerai sans avoir rien compris. Je voudrai écrire et je ne trouverai rien à dire. Ah! plutôt que de me causer ce malaise affreux, soyez toujours *vous*! Soyez le plus noble, le plus courageux, le plus *vrai* des hommes, et vous me reverrez fraîche et bien portante.

Quand, au retour de La Brède, vous me lûtes tout haut ce billet que vous veniez d'écrire, je pleurai. Pendant deux heures mes larmes coulèrent en silence. Je n'avais pas de sanglots à étouffer, j'étais attendrie, touchée, je n'étais pas malheureuse, je dormais bien, je me réveillai contente. Je causai avec délices avec Zoé. Il me semblait avoir déjà lu moi-même votre lettre, et quand je l'eus fait, je fus charmée et non étouffée. Ah! je ne le serais qu'en vous voyant hésiter à faire le bien, à tout sacrifier à la vertu. Oh! alors, ce ne serait plus mon ami!

Je vous ai promis le récit de cette soirée. Le voici. Quand vous m'eûtes quittée, je montai dans ma chambre et je lus le billet. Tout ce qu'il renfermait, joint à la délicieuse conversation que nous venions d'avoir ensemble, m'inspira un calme et une douceur de sensations que j'opposai avec fruit au premier mouvement de C. (1) Je m'attendais à le voir agité de soupçons. Je crois que je ne me trompais pas, quoiqu'il ait refusé d'en convenir. Il jeta brusquement la boîte de pastilles sur la table en s'écriant qu'elles *lui coûtaient cher*. Je souris et je lui témoignai du regret de la course inutile qu'il avait faite. J'eus quelque peine de le persuader que j'avais été *constamment* occupée de la crainte de l'inquiéter. Mais je lui expliquai tout ce que nous avions fait pour le joindre, et la vérité porte avec

(1) Casimir Dudevant.

soi une telle conviction, qu'il rit bientôt de bonne foi de sa première exclamation que je lui reprochai en riant.

— J'ai voulu dire que j'étais harassé de fatigue, dit-il, et voilà tout. Je ne sais quel sens tu attaches à ce mot.

Il eût été plus prudent peut-être de s'en tenir à cette réponse. Mais j'étais tellement résolue à le rassurer et je tenais tant à tranquilliser son esprit parfaitement, que je me décidai à essuyer l'humiliation d'une explication.

— Tu me caches ta pensée, lui dis-je, avoue que tu as été un peu tourmenté et que tu ne te serais pas tant pressé de me chercher sans la crainte que je ne revinsse avec *lui* (2)?

— Ai-je tort et n'es-tu pas revenue effectivement avec lui, quand tu pouvais engager M. et Mme L. D... à t'accompagner.

— Il me semble que M. et Mme L. D... auraient pu me le proposer et qu'il eût été indiscret, pour ne pas dire extraordinaire de ma part, à le leur demander.

C..., *avec réflexion.* — C'est possible. Il faut surtout éviter d'attirer l'attention publique sur ce qui s'est passé.

Moi. — As-tu encore quelque crainte? Regarde mon visage.

Casimir. — C'est vrai, il ne sait pas se déguiser. (*Avec tristesse.*) Aussi, lorsque je vous surpris, il était bien altéré, bien coupable. J'y lus aussitôt ma honte et mon malheur.

Moi, *avec douleur.* — Dites mon repentir et mon désespoir, mais votre honneur m'est plus cher que la vie, et *jamais...*

C... — Je le crois, oui, je te crois, car je ne peux m'accoutumer à l'idée que tu saches tromper. Homme cruel qui voulais le lui apprendre, et profiter d'un moment de faiblesse et d'épuisement physique! Car, tu étais malade, n'est-ce pas, Aurore? tu étais déjà égarée, tu m'as dit que dès le matin ta tête était faible, tes idées incohérentes. Moi, je t'ai entendu délirer. Peut-être, quand il te pressait, ne le comprenais-tu pas? Réponds, parle, dis-moi quelque chose qui me rassure.

Moi. — Eh bien! non, je ne te tromperai pas, car je n'y saurais parvenir. Mon visage, sur lequel tu sais si bien lire, me démentirait, et je ne parviendrais qu'à rendre tes soupçons plus déchirants. A Dieu ne plaise que j'achète ton pardon par un mensonge, que je rejette le mal sur lui, quand j'étais la plus coupable...

(2) Aurélien de Sèze.

C..., *avec une fureur concentrée.* — La plus coupable ? Lui fîtes-vous des avances ?

Moi, *avec résignation.* — Vous voulez m'humilier, me désespérer. Je le mérite, et je supporterai cette punition. Je ne sais pas si j'aurais le courage de me défendre, si *ton* honneur et surtout votre repos n'y étaient intéressés. Mais avec ces motifs, je subirai la honte d'un interrogatoire.

C..., *sans m'écouter.* — Ainsi, vous en convenez, vous lui accordiez ces faveurs avec complaisance, avec plaisir ?

Mon ami, peu s'en faut que la plume ne me tombe des mains en retraçant cette conversation. Vous jugez de là où j'étais. Mais, rappelant votre pensée à mon secours, la conviction de mon innocence me rendit toute ma force prête à m'abandonner.

— Oui, je te l'avoue, répondis-je avec fermeté. Je le confesse ici. Il ne fit aucune tentative pour me séduire. Il n'en forma certainement pas le dessein. Notre jeunesse et notre imprudence nous égarèrent un instant. Toute la faute est à moi, qui, d'un mot, aurais pu le rappeler à lui-même et qui fus assez étourdie pour ne pas trouver un mot à lui dire. Voilà mon crime et soyez certain que mon repentir et la honte que j'en éprouve sont assez cuisants pour effacer une faute aussi grave que celle d'accorder un baiser.

C... — Calme ton chagrin, car je ne te crois plus coupable... Mais, à l'avenir, tu seras plus en garde contre toi-même. Un instant de plus !... Que sais-je ? Le ciel m'a envoyé là pour prévenir un mal irréparable.

Moi. — Continuez, continuez de m'accabler, j'y consens. Mais vous ne le croyez pas.

C... — Dis que je ne le comprends pas, que je ne peux pas l'imaginer. Toi qui repousses mes embrassements, toi dont les sens me semblaient à l'épreuve de tout, tu aurais pu te laisser entraîner !

Moi, *avec un ton de vérité dont aussitôt il fut frappé.* — Regardez-moi bien. Trouvez-vous sur ma figure et dans mes yeux quelque chose qui démente ces paroles ? *Jamais*, non, *jamais*, de mon gré ou du sien, notre faute n'eût été plus loin. L'idée nous en eût fait horreur, et si j'eusse formé cet affreux dessein, un instant, je serais déjà *morte*, déchirée par les remords. Me croyez-vous ?

C... — Oui, je te crois, je te croirai toujours, *toi*. Mais en même temps que ta franchise me persuade, l'acharnement que tu mets à le défendre me désespère. Pourquoi le mettre toujours de moitié dans ta justification? Pourquoi veux-tu enfin me le faire regarder avec confiance, et presque avec amitié, quand je mets tous mes efforts à contenir mon ressentiment?

Je sentis alors qu'il fallait frapper un coup néessaire, et je lui déclarai que j'avais eu une explication le soir même avec vous. Je le vis d'abord pâlir de colère, puis se calmer peu à peu quand je lui racontai que vous m'aviez prévenue que, vous étant fort bien aperçu de la cause de mon accident, vous m'aviez humblement et sincèrement demandé pardon de votre égarement, que vous m'aviez juré que jamais le dessein de me séduire ne s'était présenté à votre esprit, que vous étiez tellement repentant du chagrin que vous m'aviez causé et des maux affreux qui pouvaient en résulter pour moi, que jamais vous ne chercheriez l'occasion d'être seul avec moi, que, quelque sûr de vous que vous fussiez désormais, vous m'éviteriez plutôt que de donner le moindre soupçon à mon mari, que vous m'aviez promis un respect à toute épreuve (je n'ai pas osé parler d'amitié encore); enfin, que je vous croyais parfaitement honnête et sincère et que je tenais à ce qu'il vous rendît la même justice. Nous causâmes encore longtemps. Il me parut partagé entre le besoin de me croire et une mauvaise honte qui lui faisait craindre d'être trompé, par *vous*, du moins. Tantôt, il était prêt à vous estimer et plus souvent il craignait que ce fût un plan combiné pour me tromper moi-même, et sous un voile spécieux m'amener à vos fins. Je vous défendis avec courage, mais en tâchant d'y mettre le moins de chaleur possible, de peur de l'étonner. En effet, je ne puis exiger qu'il consente tout d'un coup à une amitié qu'il doit croire si nouvelle. Je dois attendre du temps le droit de lui faire remarquer votre conduite droite et noble. Alors, il sera convaincu, soyez-en sûr. Nous lui rendrons le repos et la confiance. Cet hiver, nous réunirons nos soins pour le rendre heureux et tranquille. Il nous a prouvé tant de générosité et de bonté que nous ne pouvons manquer de faire passer dans son âme la noble sécurité de la nôtre.

Bonsoir, mon ami, mon frère. Bonsoir comme avant-hier

dans la rue. Je vais prier Dieu. C'est à vous que je dois ce bonheur, le plus grand qu'une âme sensible puisse éprouver. Mais avant, j'écoute votre lettre de ce soir. Je suis sûre qu'elle est bien. Oui, elle me fait du bien. Je vous remercie, je vais dormir.

Guillery, le 14 octobre 1825.

Je vous ai raconté, mon tendre frère, ce qui s'était passé dans mon cœur pendant la nuit qui suivit cette conversation et qui précéda mon départ. Vous jugez que cette explication, qui m'avait tant de fois fait monter le rouge au visage, était trop délicate pour ne pas m'émouvoir fortement. Je ne pus fermer l'œil qu'une heure environ avant l'entrée de mon amie, de ma chère Zoé, dans ma chambre. J'aurais tellement voulu que vous fussiez présent à cet entretien, que je résolus de vous l'écrire pendant que j'en avais la mémoire toute fraîche. Je vous ai dit que je descendis, que je parcourus la maison comme une ombre, espérant trouver de la lumière. Je remontai d'assez mauvaise humeur et me consolai du chagrin de ne pouvoir vous laisser une lettre de moi, vous disant tout ce qui se passait dans mon âme, et qu'en me regardant, vous sauriez tout le bien que votre billet m'avait fait, lors même que vous ne pourriez m'adresser un mot. Je me mis alors à causer avec vous. Je voulais sonder votre cœur et savoir si votre résolution était aussi forte qu'elle était belle. Il me sembla voir votre esprit assis près de mon lit. Je lui demandai pourquoi vous avez été distrait de temps en temps au spectacle. Il me répondit que la nouveauté de ce sentiment vous étonnait encore un peu, que vous éprouviez un mélange de joie et de *tristesse* en me regardant et que vous aviez de la peine encore à vous habituer à cette fraternité, quand vous me voyiez vivre librement avec vous.

— Mais, lui dis-je, quand je suis triste et malheureuse de ses distractions, ne me les reproche-t-il pas?

— Oui, sans doute, répartit l'esprit. C'est alors qu'il prend la résolution d'être content, et s'il vous voit devenir radieuse, en même temps que son visage s'éclaircit, il est heureux, il est fier de son ouvrage.

Je m'endormis enfin, quand cet aimable sylphe m'eut pleinement rassurée sur le présent et sur l'avenir, et quand je vous

vis entrer dans ma chambre, il me sembla que la nuit ne s'était point passée entre nous, mais que nous ne nous étions pas quittés un instant.

Quand vous m'eûtes embrassée, mon cher frère, et que j'entrai sur le bateau, je ne sentis pas le vide que je m'attendais à éprouver, *avant de vous bien connaître*. J'étais si sûre alors que votre âme courait après moi, de si loin que je pus vous voir, je lus si bien dans vos regards que vous me suiviez, que je fus encore heureuse après que le port, le pont et les derniers sommets des édifices de votre belle ville eurent disparu à mes yeux. Je m'enfonçai dans une rêverie agréable, et je me mis à écrire sur mon album quelques lignes que je veux vous recopier ici. Depuis, je vous ai cent fois répété la même chose. Mais, comme c'est toujours la même chose que j'ai à vous dire, et que tous les jours elle vous paraîtra agréable et nouvelle, je ne doute pas que vous n'ayez de plaisir à me suivre dans tout mon voyage et à voir que partout où j'ai passé, je vous ai parlé et je vous ai raconté des choses niaises et indifférentes pour tout autre que *pour nous*.

Le 11, mardi.

Du bateau à vapeur, neuf heures du matin.

M'expliquerez-vous tout ce que j'éprouve? Me direz-vous d'où vient ce calme délicieux que je respire? Mes pensées me font un bien et cet air frais de la rivière me régénère! Mon âme et mon corps sont dans cet état de bien-être que je ne puis vous dépeindre, mais que vous comprenez, parce que tout ce que je sens, vous le sentez à quelque époque, à quelque heure que ce soit. Dites-moi, mon frère, comment nous pouvons encore être si heureux, quand nous venons de nous quitter pour plus de deux mois? Ah! vous me le dites! Je vous entends! « Nous nous connaissons enfin! Nous sommes purs. Nos sentiments se sont élevés à la perfection. Ils ont acquis un éclat céleste! Nous sommes fiers l'un de l'autre, nous nous sommes unis pour la vie, rien ne peut nous diviser, nous ne faisons plus qu'un! »

Vous avez raison, mon ange protecteur. Il m'a bien semblé, en regardant s'éloigner la terre qui nous portait, que c'était Bordeaux seulement que je quittais. Mais ce n'était pas mon ami. Ses regards, ses pensées voguaient avec moi; je les

emportais. Comme tout est bien, grâce à Dieu et à Zoé! Quel délicieux voyage! Mon mari prétend que dans mon délire je disais : « Que suis-je venue faire ici? Pourquoi m'y a-t-on amenée? Partons, partons! Allons voir Maurice, je ne veux pas mourir loin de lui! » et que je retombais malgré mes efforts pour me lever. Je ne me rappelle nullement tout cela. Mais il fallait bien que je fusse sans raison pour maudire le jour qui nous avait réunis!

Onze heures.

Mon ami, j'ai déjeuné. J'ai mangé bien peu, mais sans répugnance. Vous êtes content, n'est-ce pas? Oui, en mangeant, je songeais que cela vous faisait plaisir et je sentais, avec une sorte de joie, ma santé revenir. C'est vous, Aurélien, oui, c'est vous et Zoé qui m'avez guérie.

Nous avançons lentement. Mon mari dort dans le salon et moi, je jouis avec délices du beau pays que je parcours *avec vous*. Je ne sais si nous arriverons ce soir chez nous. Nous n'allons pas du tout. Le vent et la marée sont contre nous. Il me semble que votre Garonne veuille me retenir, et qu'elle me laisse à regret m'éloigner de vous. Avez-vous quelque nymphe ou quelque dieu des eaux dans vos intérêts?

Il ne me tarderait guère d'arriver, si je ne désirais voir mon fils. Je l'ai quitté avec une peine! Mais il se porte bien, j'en suis sûre, je le sens au calme de mon cœur. Quand je partis pour Bordeaux, je le fis emmener pour qu'il ne me vît pas partir. Si je l'eusse entendu pleurer, je crois que je serais retournée sur mes pas. Mon mari me pressait. Les chevaux frappaient du pied, j'avais tant désiré ce moment et, cependant, j'aurais voulu alors le retarder. Vous savez que je suis faible et superstitieuse. Je crois à tous les pressentiments. Je rentrai dans ma chambre et me jetai à genoux : « Mon Dieu, m'écriai-je en mon âme, prenez pitié de cet enfant! Protégez-le, veillez sur lui. Il est innocent, lui, de tous les égarements de sa mère. Punissez-moi, s'il le faut, mon Dieu, mais conservez cet enfant. Je m'en vais, je vous le laisse, je vous le confie. Je suis bien téméraire de vous invoquer, mais à qui aurai-je recours, si ce n'est à vous? »

C'est toujours la formule de vos prières, que cette dernière phrase. Je partis un peu rassurée. Vous voyez comme il m'a

exaucée, comme il a tourné en bien ces maux affreux que mon imprudence me préparait? Remercions-le ensemble, mon ami. Bénissons-le tous les jours de notre vie.

De Langon, à une heure.

J'attends le départ d'une diligence à dix sols par place. Je suis dans une cuisine où les servantes me questionnent familièrement. Cela m'amuse, moi. Et je suis bien partout, parce que vous êtes partout où je suis.

Bazas.

Je suis seule pendant qu'on selle mes chevaux. Il est plus de quatre heures. Nos rosses sont fatiguées. Nous n'arriverons pas aujourd'hui. Je veux causer avec vous pour calmer mon impatience. Vous êtes heureux, n'est-ce pas, mon ami? Vous vous dites : « Elle est heureuse et c'est par moi. C'est moi qu'elle a pris pour protecteur et pour soutien. Je suis donc l'appui de cet être faible et reconnaissant. Elle mourra, si je cesse d'être généreux et ce serait cesser de l'être que de regretter ce que j'ai fait pour elle. »

Le 12, sept heures du matin.
A Castel-Jaloux.

Je suis arrivée ici à neuf heures du soir, extrêmement fatiguée d'être à cheval depuis quatre heures de l'après-midi, et toujours au pas, qui est l'allure la plus engourdissante à mon gré. Je ne me suis pourtant pas ennuyée de la longueur du chemin. La nuit était obscure, le chemin détestable. Vous savez que je vous ai dit un jour spirituellement que, dès qu'il faisait nuit, je n'y voyais plus. J'ai donc renoncé à conduire mon cheval. Ma chère Colette (1), qui est bien l'animal le plus adroit et le plus intelligent que je connaisse, ne s'est pas plus tôt senti la bride sur le cou, qu'elle a trouvé d'elle-même le chemin sans faire un faux pas. Moi, qui me fie à elle comme à une amie, je me suis mise à causer avec vous. Vous aimez à voyager la nuit et moi aussi. Le temps était sombre, mais des plus calmes. Ces immenses forêts de pins n'étaient pas ébranlées par le moindre souffle. Le silence et cette solitude avaient quelque chose d'imposant et de solennel, qui me disposait aux réflexions douces et pures. J'ai trouvé votre entretien délicieux.

(1) Jument de selle d'Aurore.

Mon mari, dont le cheval avançait moins, était derrière moi. Tout à coup, il me crie qu'il voit les yeux d'un loup à quelque distance de moi. Mon illusion était si forte que je saisis la bride de mon cheval et que je me rapprochai de vous, croyant me mettre sous votre garde!...

Mais il faut partir Je suis heureuse de penser que je vais revoir Maurice. Je sais qu'il se porte bien. Je suis bien lasse. *Vous allez me donner le bras pour descendre l'escalier.*

Voilà, *mon cher Aurélien,* cette folie qui m'a distraite et occupée délicieusement pendant mon voyage, et qui vous fera plaisir, j'en réponds. Bonsoir, mon ami, je vais reposer et songer à vous!

Guillery, le 15 octobre 1825.

Je ne vous dirai qu'un mot ce soir, mon doux ami. J'ai envie de dormir et je crois vous faire plus de plaisir en allant me coucher tout de suite, qu'en causant avec vous toute la nuit. Je suis si heureuse de penser que c'est à vous que je dois mon sommeil et ma santé. Il me semble que me bien porter, c'est vous prouver mon affection... Je ne me sers ni du mot d'amour, ni de celui d'amitié. Ce que vous m'inspirez n'est ni l'un ni l'autre. Mais c'est plus que tous les deux.

J'ai écrit à Zoé et j'ai fait partir ma lettre ce matin. Je suis sûre qu'elle vous fera plaisir en vous la remettant. Quelle amie, que cette Zoé et quel bonheur pour moi d'être aimée de vous deux!

Bonsoir, ami! Bonsoir, Aurélien.

Guillery, le 16 octobre 1825.

J'ai satisfait aujourd'hui, mon ami, au devoir que je me suis imposé d'écrire à Jane (1). J'ai eu de la peine à m'y décider. Quand on se voit humiliée et qu'on se sent irréprochable, quand on a le bon droit de son côté et qu'il faut se justifier comme si on avait des torts, on est honteux et embarrassé malgré soi. C'est ainsi qu'on rougit en se voyant accuser d'une lâcheté, dont l'idée seule vous fait horreur. Si j'avais écouté ma fierté offensée par la lettre la plus sotte et la plus dédaigneuse, j'aurais pu confondre sa dévotion vaine et intolérante :

(1) Jane Bazouin.

car je n'attribue qu'à une erreur de jugement, ce que d'autres peut-être appelleraient sécheresse de cœur et petitesse d'esprit. Mais je veux ramener Jane et lui faire mieux juger de moi. Elle me refuse obstinément une explication, quand ce serait à elle à justifier sa conduite. Moi, j'expose la mienne, je rejette tous les torts sur moi, et j'implore presque son amitié, quand je devrais la dédaigner désormais. Voici un fragment de ma lettre :

« ... En arrivant de Gavarnie, j'ai appris que vous étiez au pont d'Espagne et je fus voir Mme Bastide. Elle me dit très sérieusement que vous étiez *fâchées* contre moi et que *l'impolitesse* que je vous avais faite, nous brouillerait certainement. Plusieurs autres personnes indifférentes, qui étaient à votre soirée, m'assurèrent la même chose. Je leur répondis constamment que c'était assurément une plaisanterie, que les mots de *fâcherie* et de *brouillerie* étaient vides de sens entre nous, et que si vous aviez quelque reproche à me faire, vous en parleriez à moi seule, et ne vous plaindriez à personne d'autre qu'à moi. Et certes, je le croyais tellement que j'attendis jusqu'à la fin une explication que tu ne daignas pas me donner. Je me figurais, Jane, que la susceptibilité ne pouvait exister entre amis. Jusqu'alors j'aurais scrupuleusement rempli un devoir de société envers des gens que je connaissais à peine, et j'y aurais moins tenu à proportion de mon intimité. Et j'avoue que je suis encore assez neuve pour croire que je puis m'affranchir de cérémonie avec une camarade, que je regardais, qui plus est, comme ma meilleure amie...

« Je sais que vous avez écouté des propos dont je ne m'inquiéterais guère, si leur effet n'eût été aussi cruel pour moi que de m'ôter ton amitié. On peut t'avoir dit ce que je savais déjà, que je suis bizarre, inconséquente, inégale. Je le pardonne de bon cœur à ceux qui ne peuvent lire dans mon âme les causes qui me feraient pardonner les contrastes qu'offre mon caractère. Mais on n'a pas pu te dire et tu n'as pas pu croire que je me fusse plainte de toi à quelqu'un. Penser et dire du bien de vous deux fut toujours un besoin pour moi, autant qu'une habitude. Ce n'est point un mérite de ma part, puisque je n'aurais pu y manquer sans mentir à moi-même. Nous pensions donc bien différemment puisque je sentais augmenter mon estime pour toi à mesure que je perdais la tienne. Je ne m'en prendrai qu'à

moi, Jane, non à mon cœur qui dans tous les temps m'a rendu un bon témoignage, mais à ma destinée qui depuis longtemps a trouvé moyen d'empoisonner mes plus pures jouissances... J'ai d'ailleurs encore un tort. Si j'eusse tenu bon contre ta repoussante froideur, si je l'eusse persécutée par mes prières et ma présence, j'aurais peut-être obtenu les raisons de ta conduite. J'aurais été dédommagée de cette humiliation, si en te quittant j'avais reçu de toi un embrassement cordial au lieu de ce froid adieu (amuse-toi bien !) qui m'a laissé une impression si pénible. J'avoue que j'ai eu de l'amour-propre alors. Je me suis sentie blessée d'être méconnue et mal jugée. J'avais l'exigence de vouloir être devinée et comprise. Il est vrai que je me sentais capable de cette générosité si je t'eusse vue en avoir besoin...

« Je sais, mon amie, que ta sœur Aimée est la plus injuste des deux à mon égard. Elle m'a quelques fois lancé des traits mordants auxquels je ne répondis jamais. J'ajoute à la fin de ma lettre : « Je compte sur le secours d'Aimée, je la sais assez bonne et je la regarde assez comme mon amie pour faire tous ses efforts pour me justifier près de toi. Et, fût-elle convaincue que j'ai eu les plus grands torts, je ne doute pas qu'elle ne t'engage de tout son pouvoir à les oublier. »

Un autre que vous me trouverait *prolixe* et fatigante de vous transcrire une lettre qui doit vous être tout à fait étrangère et indifférente. Mais j'ai l'orgueil de croire que toutes mes actions, toutes mes démarches, sont pour vous d'un puissant intérêt. Elles ne peuvent d'ailleurs vous être étrangères. Mes affaires, mes sensations, mes peines, mes espérances ne sont-elles pas les vôtres ? Tout n'est-il pas commun entre nous ? J'en suis tellement convaincue que je veux vous faire part de toutes mes actions et de toutes mes réflexions. Celles d'aujourd'hui n'étaient pas sans intérêt pour moi, et c'est pour cela que je vous y ai mis de moitié. Vous m'avez écrit que vous me consulteriez comme votre amie, que vous me conteriez vos chagrins, que vous me demanderiez mes avis. Oh ! c'est bien plutôt à moi, être faible et sans lumières, à me mettre sous votre protection, à vous prendre pour guide et pour modèle. Votre âme est si grande et si belle, votre esprit si fort et si juste ! Vous avez plus d'expérience et de connaissances ! Vous êtes à mes yeux un homme supérieur et infaillible, et moi je ne suis plus rien

auprès de vous que ce que vous voulez que je sois. Je ne tiens plus à mes opinions, à mes goûts, à mes habitudes, si vous voulez que j'en change. Soyez, soyez à jamais mon *ange gardien*. Vous l'avez dit, et moi, je le veux de toute mon âme.

Si j'ai éprouvé une sensation de joie après avoir écrit cette lettre sans aigreur et sans amertume, c'est que l'idée d'obtenir votre approbation m'est venue tout de suite. Oui, Aurélien, jusqu'ici, j'ai fait le bien par habitude et par besoin. Je le fais aujourd'hui par plaisir et avec goût. Vous voir fier et content de moi, songer que j'ai fait un pas de plus dans votre estime, et que j'ai acquis un droit de plus à votre cœur, c'est pour moi la récompense suprême, c'est le ciel sur la terre ! Bonsoir.

Guillery, le 17 octobre 1825.

Mon mari a été faire une longue course avec son père et je profite de cette journée de liberté pour m'enfermer avec vous, mon bon ange, et causer sans crainte d'être dérangée. J'avais besoin de relire vos lettres et, cependant, je n'osais le faire. J'ai longtemps hésité. Je craignais l'effet cuisant de cette lecture. Mais, rougissant de ma faiblesse, je me suis décidée à repasser tant de souvenirs ineffaçables !...

J'avais bien tort de me craindre ainsi, mon ami. Comment votre écriture, vos douces paroles pourraient-elles me faire du mal? Oh ! je suis bien tranquille, maintenant. Je n'éprouve pas un regret et, quelque enchanteur qu'ait été pour moi le passé, il n'est pas à beaucoup près comparable au présent. Il me semble, en reposant mes regards sur ce temps d'émotions ardentes et orageuses, être aujourd'hui dans le ciel et contempler la vie que je viens de quitter avec une impassible sérénité. Je me retrace sans troubles et sans regrets ces joies qui épuisaient mon existence, ces battements précipités de mon cœur qui semblaient devoir m'étouffer. Était-ce là le bonheur? Surtout quand je me relevais tout d'un coup au milieu de ces réflexions enivrantes et que je courais avec inquiétude vers le lit de mon fils, frappée de je ne sais quelle crainte, qui, certes, était une voix du ciel ! Non, je n'étais pas heureuse. J'avais cru l'être un instant. Quand je sentis mon cœur se réveiller, je crus que la vie allait devenir pour moi en enchantement. Mais quand mes réflexions vinrent me chercher malgré moi, dans la

solitude, je regrettais presque le triste ouvrage de mon cœur. Quand je vous écrivais, je me sentais ranimée. D'ailleurs je n'aurais pas voulu vous faire partager mes sombres présages. Quand je vous lisais, j'étais enchaînée, ravie. Aucun sacrifice ne me paraissait trop grand pour mériter le bonheur d'être aimée de vous. Mais dans le silence des nuits je regardais avec envie dormir mon mari et mon fils. « Ils sont tranquilles, me disais-je, et moi je ne peux me calmer ! »

Je sortais, espérant que le vent de la nuit rafraîchirait ma tête brûlante. Si j'avais pu trouver une larme dans mes yeux : « O mon Dieu, me disais-je, si la mort, si les souffrances les plus aiguës pouvaient vous apaiser ! Mais sacrifier Aurélien, le rendre malheureux ! Non, il vaut encore mieux sacrifier ce que j'endure ! »

Une crainte plus amère encore que les autres faisait mon supplice. Maintenant, j'oserai vous le dire, je ne vous connaissais pas, mon ami, et désormais, je vous connais *bien*. Vous n'aviez pas trahi ma confiance jusqu'alors, — mais si une ou deux fois vous aviez su vous commander, en serait-il toujours ainsi ? Je regardais en arrière. Je me rappelais des larmes, des prières, des combats !... « J'étais jeune alors, me disais-je, jeune de corps et d'esprit : j'avais de la force pour deux. Mais les aurais-je aujourd'hui que tous les ressorts de ma vie sont usés par le chagrin. Il n'est pas un homme sur la terre, *pas un*, qui se contente à la longue du cœur d'une femme. Aurélien compte sans doute sur la victoire. S'il a su la retarder, c'est qu'il est sûr de l'obtenir. S'il faut la lui accorder j'en mourrai, et, si je la lui refuse, je perdrai son cœur !... »

Ah ! mon ami, dans ces réflexions déchirantes, j'ai été jusqu'à désirer de ne plus vous revoir jamais ! J'aurais voulu mourir tout de suite ou être enlevée par d'autres circonstances impérieuses à l'autre bout de la terre. Vous n'auriez pas eu de reproches à me faire, et j'aurais pu faire pénitence et mourir de chagrin. Plus je voyais arriver le moment de mon départ et plus j'étais agitée Ce mélange d'impatience, de crainte, de remords et de joie me tuait, m'épuisait. Vingt fois je songeais à vous ouvrir mon cœur, à me remettre à votre générosité.

« Pourquoi ne lui confierais-je pas ce que je souffre ? disais-je en moi-même. N'est-il pas mon ami, mon meilleur ami ? » Mais la crainte de vous désespérer me retenait. Oui,

Aurélien, je me sentais le courage de vivre sans vous, ou, pour mieux dire, de vous quitter et de mourir. Mais je n'avais pas celui de vous affliger et de vous voir malheureux !... Oh ! cela seul eût été au-dessus de mes forces ! Dans ce moment où C. [Casimir Dudevant] me vit appuyer ma tête sur votre épaule, je n'étais pas coupable. Non, dans ce moment, mon cœur ne palpitait pas d'amour et de plaisir. Si vous vous rappelez, j'étais tombée dans la tristesse. Vous me pressiez de vous en dire la cause, je ne pouvais m'y décider. Appuyée sur vous, je souffrais moins parce que je souffrais près de vous et pour vous. Je cherchais un consolateur, un soutien. Dès ce moment, vous n'étiez plus mon amant, mais mon Dieu tutélaire. Une circonstance qui faillit me coûter la vie ce jour même nous interrompit. Un instant après que vous vous fûtes retiré, je crus entendre mon arrêt de mort. La colère, mais surtout le chagrin de mon mari, l'idée de ne plus vous revoir !... Bientôt, grâce au Ciel, je ne pensai plus à rien, je ne sentis plus que des douleurs physiques. Mes dents étaient serrées. Je ne voyais plus, je me sentais mourir, et je n'avais plus qu'un besoin, celui de voir encore mon enfant. C'était ma seule idée distincte. Quand vous rentrâtes dans ma chambre et que je vis mon mari vous parler, je n'avais pas encore bien ma tête, car je me figurai un instant que tout ce qui s'était passé n'était qu'un rêve ou un effet de mon délire... Peu à peu, je me sentis renaître. Vous étiez là et je ne sais quelle vague espérance me soutenait encore. Tant que je vous vois, Aurélien, les souffrances les plus amères, les maux les plus désespérés me paraissent supportables.

Le lendemain matin, je lus les lettres que vous m'aviez remises et que, grâce à Dieu, je n'avais pas cachées dans mon sein comme je le fais ordinairement. Oh! que cette lecture me fit du bien, malgré la position critique où j'étais! Dans aucun moment, fût-ce au dernier de ma vie, je ne pouvais entendre, sans une reconnaissance délicieuse, cette promesse que vous me faisiez de me respecter, de ne m'aimer que mieux au milieu des privations! C'est vous, Aurélien, qui m'encouragiez à vous résister, à ne pas craindre de vous affliger! O mon ange, du moment que j'ai lu cette page, je vous ai connu, je vous ai apprécié, je me suis regardée comme la femme la plus injuste, la plus soupçonneuse, et vous reconnaissant pour

l'homme le plus parfait de la terre, je me suis amèrement reproché la lettre insultante que je vous écrivis...

Ah! déchirez mille fois cette lettre! Qu'elle soit anéantie, avec les injurieux soupçons qui me l'ont dictée. Ah! qu'elle a dû vous blesser et vous faire de mal! Dans ce moment, j'aurais, si j'avais pu, embrassé vos genoux, car je sens que la confiance et la vénération de toute ma vie ne seront pas trop pour effacer un pareil crime.

Mais vous m'avez pardonnée. Vous avez voulu que je vous rendisse justice et vous y avez bien réussi. Vous aviez raison de m'écrire : « Votre cœur vous parlera un jour plus haut que moi. » Oui, mon ange, il me reproche amèrement de vous avoir méconnu. Mais aussi, comme il répare ses torts, comme il vous paye avec usure ce qu'il vous refusait ! Sans cette lettre qui a fait passer un baume réparatoire dans mon sang, je n'aurais pas eu la force d'aller à La Brède. Mon corps, privé d'aliment, se soutenait à peine, mais ma tête était à moi. Je comptais sur mon ami, *je croyais en lui.* Alors, l'idée de vous proposer le sacrifice de notre passion me parut admissible. Ne vous étonnez plus de la force que j'ai eue à vous la présenter. Vous seul me l'aviez inspirée, et mon cœur vous donnait alors la plus forte preuve de mon affection et de ma confiance.

Lors même que mon mari ne nous eût pas découverts, avec cette lettre chérie j'aurais été à vous, je vous aurais dit : « Aurélien, soyez mon frère, mon ami, ma Providence et que jamais nous n'ayons à rougir de nos sentiments. » Quand je vous vis un instant découragé, me refusant sans pitié la force que je vous demandais pour nous deux, je fus trouver Zoé, la mort dans l'âme. Vous quitter pour jamais n'était rien pour moi en comparaison de vous trouver faible et égoïste.

« C'est donc moi, dis-je à cette excellente amie, qui dois me sacrifier, je le ferai. Dieu me le pardonne, car j'y suis poussée par un besoin irrésistible ! » Et quand je vous vis rentrer, je vous regardai comme l'homme le plus aimable et le plus aimé !. . Voilà tout !. . Mais quand je vous trouvai courageux avec joie, avec plaisir, je reconnus celui qui avait tracé ces mots : « Résiste-moi, etc. » Vous fûtes pour moi ce que vous fûtes à jamais et que rien dans aucune langue ne saurait exprimer : « Dites-moi, Aurélien, dites-moi, ange tutélaire, regrettez-vous ? *L'amour* que vous m'inspiriez valait-il mon *amitié* d'au-

jourd'hui? Je vous aimais comme j'avais déjà aimé une fois, et je vous aime comme je n'aimerai jamais sur la terre! »

Guillery, 18 octobre 1825.

Je reviens d'une noce de village où j'ai été assez ennuyée de me trouver. Rien ne m'attriste comme les chants et les ris bruyants. La grosse gaieté me donne envie de pleurer. Et puis, je n'ai jamais pu m'amuser à une noce, ni féliciter une mariée depuis que je le suis moi-même.

En revenant dans la calèche de mon beau-père, je n'étais plus distraite, ni égayée par les gentillesses de mon fils, qui dormait sur mes genoux. Je me suis laissée aller à mes réflexions. J'ai jeté un coup d'œil rapide sur le passé. J'ai vu loin derrière moi la jeunesse et la liberté et je me suis demandé comment j'avais pu rire et danser le jour où je m'engageai sans retour. Je ne sais pourquoi je suis portée ce soir à la mélancolie. Peut-être êtes-vous triste aussi. Je gagerais que vous êtes seul à rêver. Je veux écrire les idées qui m'ont occupée. En vous les racontant, je serai soulagée. Il est bon que vous connaissiez bien votre amie, et les souvenirs de ma jeunesse ne peuvent manquer de vous intéresser. Lorsque, à 17 ans (1), je me vis abandonnée de tous les miens et ne recevant qu'une froide et dédaigneuse pitié, au lieu des services qu'on m'avait promis, ma fierté s'éleva au-dessus de mon malheur. Je raidis mon âme, je me présentai le front serein avec des vêtements usés devant mes prétendus protecteurs (2). Je les remerciai de leur compassion et je leur déclarai que je n'en avais pas besoin. Ils me promettaient tous leurs soins, pourvu que je me laissasse servilement guider par eux. Je me sentais assez d'esprit et de jugement pour me passer de leur avis, et je refusai fermement d'acquiescer à plusieurs points qui me paraissaient contraires à mes principes et à mes sentiments. On me traita de petite bête, d'esprit faux et romanesque. On m'abandonna à moi-même en disant que je ne devais m'en prendre qu'à moi. Au fond, on était ravi de se débarrasser des obligations qu'on s'était imposées et je ne l'étais pas moins de n'être à charge à personne.

(1) Après la mort de sa grand-mère, Mme Dupin de Francueil (25 déc. 1821).

(2) Son cousin René de Villeneuve. Voir, pour cette période de la vie de G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. VII et VIII, chap. VII et VIII.

Il était une autre tyrannie à laquelle je ne pouvais me soustraire de même (1). Mais celle-là était légitime et nécessaire. Je m'étais ôté, de ma propre main, le moyen de lui résister. Le témoignage de ma conscience m'aide à supporter tous les maux. Avec cette satisfaction intérieure, il n'est rien qu'on ne puisse surmonter. J'aime l'allégorie des fables qui font tomber les hydres et les géants devant le vrai courage.

On chercha tous les moyens, on employa toutes les vexations pour me faire consentir à un mariage dont je haïssais la seule idée. Je conservai jusqu'au bout mon sang-froid et ma supériorité. Mon visage était flétri, ma santé détruite, mes cheveux tombés, mais ma volonté subsistait toujours ferme comme un mur d'airain. On se lassa de me persécuter avant que je fusse lasse de souffrir.

Grand Dieu ! est-ce bien moi qui ai montré tant de caractère ? Est-ce moi que la moindre contrariété abat et décourage, qui écoutais avec un visage tranquille et un visage inaltérable tout ce que la haine et la colère peuvent fournir de plus insultant et de plus acéré pendant des heures entières ? Il faut que je vous raconte un trait de l'acharnement de mes persécuteurs et de la résolution de leur victime. Je ne reviens jamais sur ces sujets de ressentiment. Je ne les raconte jamais à qui que ce soit, et jusqu'ici j'ai douté de cet adage qu'on soulage ses peines en les racontant. Mais vous confier ma vie, c'est pour moi boire les eaux d'oubli. Il me semble qu'en cachant ces vieux souvenirs dans votre sein, c'est m'engager à ne jamais les ramener au jour, et à ne plus jamais ressentir leur amertume.

Depuis longtemps on me menaçait de la captivité. Je me contentais de répondre : « Vous n'auriez pas si mauvais cœur. » On essaya de m'effrayer en me menaçant jusqu'au seuil de la prison. Par un temps d'épais brouillard, vers la chute d'une courte journée d'hiver, on me fit monter en fiacre, on donna tout bas des ordres au cocher. Ce début m'effraya un peu. Mais, rassemblant toutes mes forces, je me tins préparée à tout. Pendant près de deux heures on nous promena dans des quartiers perdus que je ne connaissais point. On me fit enfin descendre à une petite porte que je serais bien embarrassée de retrouver aujourd'hui. Des religieuses vinrent nous ouvrir une grille, et après avoir traversé les détours étroits et obscurs d'un

(1) Celle de sa mère (Mme Maurice Dupin).

cloître, on ouvrit la porte d'une cellule que je pourrais bien comparer à celle de *la Chartreuse* de Gresset.

— Vous avez demandé à être au couvent, me dit-on alors. Vous avez espéré qu'en rentrant dans celui où l'on vous a élevée, et où vous avez reçu tous vos mauvais principes, vous jouiriez de plus de liberté. On sait fort bien que vous y auriez été accueillie. On y aurait passé tous vos défauts, excusé toutes vos démarches, et caché votre conduite. Ici vous serez beaucoup mieux. La communauté est prévenue sur votre compte et en garde contre vos beaux discours. Apprêtez-vous à passer dans cette cellule les trois ans et demi de votre minorité. N'espérez pas implorer le secours des lois. Personne n'entendra vos plaintes, et ni vos défenseurs ni vous-même ne saurez le nom ni le lieu de votre retraite. Vous y serez d'ailleurs si bien gardée à vue que jamais un billet ne sortira, même de votre plume. Une femme de chambre vous apportera tous les mois les vêtements nécessaires, et vous ne recevrez jamais qui que ce soit. Le parloir vous est interdit de même que la société des pensionnaires. Ces arrangements vous conviennent-ils?

— Mais pourquoi pas? répondis-je. Cette cellule est fort élégante. Comment donc, il y a une cheminée! Mais c'est un luxe que je ne connaissais pas à mon couvent. Je serai, en effet, bien mieux dans celui-ci. On a eu la bonté d'y placer un piano. Toutes les notes ne sonnent pas, ajoutai-je en l'essayant. Mais aussi, ce serait trop exiger. Est-ce ce soir que je prends possession de mon appartement? Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on m'envoie mes livres demain matin.

On ne se sentit pas la dureté d'aller plus loin. On me ramena en me disant que je serais installée la semaine suivante. Pendant cet intervalle, soit qu'on se reprochât une action aussi despotique, soit qu'on craignît la vengeance des lois, soit qu'on eût eu l'intention de m'effrayer, on renonça à ce projet.

On eut recours au dernier de tous, celui de me perdre... au moins de réputation. On me conduisit dans une société légère, bruyante et dissipée, et dès le lendemain on retourna à Paris, me laissant seule, sans ami, sans guide, sans protecteur, ne connaissant les maîtres de la maison que de la veille, au milieu de jeunes gens et de militaires, auxquels on m'avait annoncée comme une jeune personne inconséquente, pour ne pas dire plus. Heureusement, on manqua le but absolument. Le maître

et la maîtresse du château (dont j'ai souvent prononcé le nom devant vous) me rendirent justice dès le premier jour. Ils étaient des gens frivoles en apparence, mais bons, honnêtes et sensibles (1). Ils me tendirent les bras et s'érigèrent mes amis et mes défenseurs, m'entourèrent de soins et de bonheur. C. [Casimir Dudevant] était de leurs amis intimes. Je le voyais tous les jours et il me témoignait l'intérêt le plus vrai, le plus désintéressé. Quand mes tyrans vinrent me voir dans mon exil, et qu'ils me trouvèrent choyée, aimée, bien portante et bien vêtue (car Mme Angel (2) me couvrit de ses vêtements lorsque j'en manquais absolument), leur colère fut impossible à décrire. Ils prirent en haine les gens qu'ils m'avaient tant vantés lorsque j'hésitais à aller chez eux, prévenue par la légèreté qu'on leur reprochait dans le monde. Ils m'arrachèrent bientôt de cette famille adoptive, à laquelle je portais tant de reconnaissance. Mais elle continua à me secourir, à me consoler en me venant trouver à Paris. Je sentis alors qu'il me fallait un soutien, et que je ne pouvais songer à réaliser les chimères de bonheur, qui, plus jeune, lorsque la fortune me comblait près de ma grand mère, m'avaient portée à refuser les plus brillants partis. Je choisis C..., par la raison qu'en recherchant mon amitié, il n'avait songé ni à ma main, ni à ma fortune. Je déclarai ma résolution et quand, après m'avoir tourmentée plusieurs mois encore pour m'en faire accepter un autre, on m'eut trouvée inébranlable, on se rebuta et je me mariai. Je marchai à l'autel avec cette fermeté qui devait m'accompagner jusqu'au bout. Je fus gaie à table ; je divertis tous mes bons amis. On avait banni de ce repas ces plaisanteries sans sel et sans délicatesse, que le mauvais goût autorise en pareille occasion. Mon amour était pur. Je voyais d'un côté de la table mes ennemis auxquels je pardonnais, et de l'autre, mon bienfaiteur dont la joie éclatait. Je me voyais enfin délivrée d'un joug odieux et insupportable, et j'avais la consolation de me dire que je n'avais pas rendu haine pour haine, insulte pour insulte.

Après le dîner, James (3), mon père adoptif, s'approcha de moi :

— Voyez-vous, me dit-il, ces figures allongées? Comme on fait mauvaise mine quand on est mécontent de soi !

(1) Les Duplessis qui habitaient Le Plessis.
(2) Mme Duplessis. — (3) M. Duplessis.

— Pardonnons tout, lui dis-je, ils sont assez vexés. Tâchons de les mettre à l'aise.

— Fort bien, me dit-il, je vais me moquer d'eux et les traiter à merveille pour vous faire plaisir. Au fond, je ne sais qui me retient de leur appliquer vingt soufflets pour leur apprendre à avoir compté sur ma maison, comme ils l'ont fait en certaine circonstance. Morbleu! Insulter ainsi un des braves de l'ancienne armée!. . (Vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas, mon ami, d'être enthousiaste de tout ce qui se rattache à ce temps et à ces hommes.)

Ce récit vous explique comment j'ai pu me décider... Mais je ne dois pas me plaindre. Je ne le puis sans ingratitude. Tout ce que je me permettrai de dire c'est que de tous les jours du mariage, le plus beau est le premier. Je me sens mieux d'ailleurs, et je ne suis plus tentée de murmurer quand je viens de vous ouvrir mon cœur. Vous me blâmeriez de ma faiblesse et, pour avoir votre approbation, je me sens encore capable de courage. Si la confiance que j'ai eue de vous fatiguer d'une partie de ma vie pouvait vous engager à me rendre la pareille, je m'estimerais infiniment heureuse, mon tendre ami, de lire vos souvenirs. Ce n'est pas que j'en aie besoin pour vous connaître. Il me semble que je vous ai toujours connu et que je sais toutes les actions de votre vie. Mais comme rien au monde ne peut m'inspirer plus d'intérêt, j'espère que vous ne me refuserez pas. J'aime à vous entendre parler de votre mère. Ce que vous me dites d'elle forme un contraste frappant avec ce que je vous dis de la mienne! Et vous n'avez pas pu être malheureux.

Bonsoir, mon ange, bonne nuit. Je salue chaque jour qui s'écoule en disant que c'est un de moins passé loin de vous.

Guillery, le 19 octobre 1825.

D'après l'éloge que vous m'en avez fait, j'ai repris ce matin *le Moine* (1), le noir roman que j'avais laissé à la moitié ennuyée et dégoûtée des crimes et des absurdités qui en marquaient chaque page. Je veux croire, mon frère chéri, que c'est votre jugement qui l'a emporté sur le mien et que s'est surtout le besoin de penser comme vous qui m'a fait revenir de mon

(1) *Ambrosio, or the Monk*, roman de Mattew-Gregory Lewis, publié en 1795.

antipathie pour cet ouvrage. Le dernier volume surtout m'a paru plein de force et de beautés. J'ai toujours été de votre avis que la conception en était hardie et le but estimable. Les détails m'en paraissent dégoûtants et j'avoue que je ne saurais m'accoutumer à ces crimes odieux. D'ailleurs, l'épisode inutile et absurde de la nonne sanglante est dénué de sens et ne renferme point comme les autres apparitions de ce roman une heureuse allégorie. La conclusion, l'entretien du diable avec le moine et le tableau de la mort de ce dernier sont des chefs-d'œuvre du genre qui rachètent les nombreux défauts de l'ouvrage. Mais que je haïrais l'auteur d'un semblable livre! Quel esprit assez sombre, quel cœur assez ennemi du genre humain peut avoir rêvé ce tissu d'horreurs? Dieu me préserve de tomber souvent sur de pareilles lectures! On vient de m'apporter les œuvres de Mme Riccoboni, que je ne connais pas et que j'ai entendu vanter. Je n'ai pas ici beaucoup de choix. Je n'aime guère les romans et j'en connais fort peu. Cet hiver, je veux que vous me choisissiez mes lectures. Je n'en ferai pas une que vous n'ayez approuvée ou désignée.

Bonsoir, mon jeune Mentor. Dieu soit avec vous!

Guillery, le 20 octobre 1825.

Cette journée s'est écoulée comme toutes celles que je passe ici, mon cher ange, c'est-à-dire, sans être marquée par rien de nouveau ni d'intéressant à vous raconter. Mais je vivrais cent ans de la même manière, et je vous écrirais tous les jours que tous les jours, il me semble que j'aurais quelque chose à vous dire. Qu'importe que je vous répète cent fois, mille fois la même chose? Notre affection sera toujours le sujet de nos entretiens et aucun de nous ne se lassera jamais de dire, ni de faire répéter à l'autre ce mot délicieux : « Je t'aime. » Je vois qu'on ne peut jamais en épuiser ou en tarir la douceur. On prie Dieu tous les jours. On lui répète tous les matins et tous les soirs la même prière. Une âme pieuse la lui adresse à toutes les heures et ne se fatigue jamais, ne s'endort jamais en recommençant la même formule. La langue des hommes est trop pauvre pour exprimer tous les degrés de tendresse qu'on peut éprouver. Quand on a épuisé les souvenirs et les expressions, on se soumet à répéter les mêmes discours qu'on a fait la veille. Mais le lendemain encore et tous les jours, et tous les

jours qui suivront, la chaleur d'une âme aimante s'échauffera et rajeunira ces paroles. Il n'y a qu'un cœur froid et un esprit frivole qui puissent trouver la monotonie et le dégoût dans une chose qui a plu réellement une fois. J'entends des gens qui disent : « Quand on a vu les montagnes une fois, on en a assez. C'est beau en passant : mais au bout du compte, c'est toujours la même chose ! »

Qu'on est malheureux, mon ami, de s'ennuyer de ce qui est si beau! Sans doute, les rochers sont les mêmes depuis mille ans et dans mille ans le seront encore. Mais leur aspect ne varie-t-il pas tous les jours, avec les diverses réflexions, les divers sentiments qu'on y apporte? Quand j'entrai dans les Pyrénées, je les trouvai imposantes, gigantesques. Mon âme, disposée à la tristesse, aux émotions pénibles, contempla avec un plaisir mélancolique la profondeur de ces abîmes, le désordre de cette nature, qui me semblait si bien d'accord avec celui de mes idées. Mais plus tard, quand je les parcourais à côté de vous, appuyée sur votre bras, leur vue ne m'inspirait plus cet effroi, ce serrement de cœur, et j'étais plus que jamais en rapport avec la nature. Tout me semblait riant, délicieux, tout jusqu'au chaos me parut ravissant. Je ne me disais plus : « Je suis bien ici! J'y suis séparée du reste de la terre, » mais je me disais : « Que je suis bien ici! J'y oublierais toute la terre. » Ah! mon ami, jamais la belle nature ne peut paraître monotone qu'aux esprits vides; elle a des charmes toujours nouveaux, même pour les malheureux. Ce qui est bien est toujours bien! Malheur à ceux qui s'en lassent!

Ici, toutes mes journées se ressemblent. Je me lève tard, je déjeune, je passe une heure ou deux au piano, je rentre dans ma chambre, je lis ou je dessine jusqu'au dîner. Après le dîner, il faut un peu tenir compagnie aux voisins qui abondent. On veut me faire chanter. Mais cela me fatigue et maintenant que je me soigne, je m'excuse, et j'accompagne les autres. Quand je peux me dérober sans qu'on s'en aperçoive, je viens seule rêver à vous, dans ma chambre, ou s'il fait beau dans le petit parterre. Enfin, on se retire de bonne heure, tout le monde s'endort et je me mets à causer avec vous. Et c'est la récompense de ma journée. C'est ainsi qu'elle se passe sans que j'entende prononcer votre nom, sans qu'il sorte de ma bouche... Et cependant, Aurélien, nous ne nous quittons pas

un instant. Ma pensée est fixée sur vous. Elle vous suit, elle vous entoure... Vous la sentez, vous la respirez, n'est-ce pas? Ah! dites-moi que votre vie est enchantée, comme la mienne, qu'aucun travail ne vous paraît aride, aucune obligation pénible à remplir. Quand votre tête est lourde et fatiguée, ne sentez-vous pas ma main qui tâche de rafraîchir votre front? Quand vous ne pouvez plus conduire votre plume, est-ce que je ne suis pas là pour vous aider? Je ne suis pas venue pour fatiguer votre imagination, mais pour la reposer. Je ne veux pas vous mettre en désordre, ni faire bondir votre cœur quand j'entre dans votre cabinet. Je veux que vous deviniez ma présence au calme que vous éprouvez. Je veux que vous ne receviez que de moi la consolation et la paix.

Pour moi, mon frère bien-aimé, quand je lis, quand j'écris, quand je chante ou quand je dessine, n'imaginez pas que je suis distraite de votre souvenir. Si je lis une réflexion juste et bonne, mais surtout un sentiment bien tracé, bien senti, bien exprimé, aussitôt mon cœur vole vers vous et vous l'adresse. Si je rencontre un portrait accompli, une conduite admirable, un héros parfait, je pense à vous, et ce n'est plus son nom, c'est le vôtre que mes yeux lisent à chaque page. Quand j'écris, je pense encore que vous êtes derrière moi. Vous lisez par-dessus mon épaule, vous riez de la négligence de mon style, vous trouvez mes idées bonnes, mes sentiments vrais, et vous m'ôtez la plume des mains pour me corriger.

Quelquefois, toujours occupée de l'idée que je vous parle, je me surprends, disant des choses fort aimables dans des lettres d'obligation et de cérémonie, et j'efface bien vite parce que, si l'on prodigue des prévenances aux indifférents, que gardera-t-on à ses amis? Quand je dessine, j'ai toujours l'espérance que vous feuilletterez un jour mon album, que vous prendrez mon crayon, que vous redresserez mes lignes et, si quelque difficulté m'embarrasse, je vous la réserve à finir. Mais c'est surtout quand je fais de la musique que mes yeux, ma voix, mon cœur vous parlent et vous adressent une jolie romance. Mais je n'ai plus de voix. Je me fatigue d'abord. Alors, je reste au piano pendant des heures entières. Mes doigts parcourent les tons, passent de l'un à l'autre, et rendent enfin des sons justes, mais qui n'ont ni but ni enchaînement, ni chant, ni le sens commun. Que m'importe! Je ne sais pas ce que je fais. Je m'entends. Je ne

m'écoute pas. Je suis l'impulsion que le hasard donne à mes idées, et je suis dans un ravissement, dont on se moquerait si on me voyait, mais que vous comprendriez. Oui, vous me comprenez, car alors vous êtes assis sur cette chaise en face de moi! Cela vous suffirait-il? Nous serons si souvent éloignés dans notre vie! Que serait-ce donc s'il ne nous restait rien l'un de l'autre pendant l'absence?

Bonsoir, dormez bien, rêvez à moi. Je vous aime, oui, je vous aime et je puis vous le dire sans trouble et sans remords.

Guillery, le 21 octobre 1825.

J'aime beaucoup les jours de chasse, parce que je peux causer avec vous le matin.

Je vous disais, hier soir, qu'il ne s'était passé rien digne de vous être raconté. J'oubliais que vous connaissiez Candelotte, notre digne curé, et que je vous en avais confié des traits sublimes. C'est un génie que le curé de Pompiey. Il est né pour mon bonheur. Quand je n'ai pas ri de la semaine, il arrive pour essuyer ce débordement de gaieté. Je lui chantais hier une romance de Blangini que vous connaissez certainement et qui commence ainsi : « Il est trop tard. » Eh bien! je la lui ai chantée d'un bout à l'autre en mettant toujours curé à la place d'Églé:

Retiens, curé, cet avis doux et sage,

ou bien

Il n'est, curé, qu'une heureuse saison...

Et il n'a pas douté de ma bonne foi, et il est persuadé que cette romance s'appelle *la Chanson des curés*. Comment trouvez-vous Candelotte?

Je veux depuis plusieurs jours traiter un sujet que j'oublie toujours parce que je me perds, je m'oublie, je bats tout à fait la campagne en babillant avec vous, mais nous y voici :

Vous n'êtes pas fâché, n'est-ce pas, mon ange chéri, de ce que j'ai cessé de vous tutoyer? J'en veux perdre l'habitude. Vingt fois, j'ai été au moment de m'oublier, et de vous dire devant tout le monde un *tu* qui aurait fait fort mauvais effet avec les soupçons qu'on a déjà. Mais ce n'est pas là ma meilleure raison, mon cœur me fait souvent négliger la prudence. Il me semble qu'au point où nous en sommes, le *vous* a quelque chose de plus tendre et de plus affectueux. Dans mon idée, du

moins, il signifie, il embrasse bien plus de choses. Je tutoie mon frère, ma sœur, Jane, mes amis intimes. J'ai tutoyé encore quelqu'un, Aurélien, et je ne veux pas que le même langage ait servi pour lui et pour vous. S'il existait quelque chose de mieux que le *tu* et le *vous*, je ne l'emploierais que pour vous. Je ne veux pas que nous attachions du froid et de la cérémonie à ce mot. Nous ne nous reverrons guère qu'entourés et quand nous reprendrions le ton de réserve, il nous en coûterait trop. Accoutumé comme vous le serez à m'entendre vous parler ainsi, il ne vous semblera pas que la présence des importuns nous ait dérangés. *Vous*, de la manière dont je le dirai, sera toujours particulier, et propre à vous seul. Cependant, je ne veux pas vous empêcher de vous en servir dans vos lettres. Si c'est pour vous une contrainte, s'il vous semble que cette convention nous éloigne et vous attriste, continuez à m'appeler comme il vous plaira. Mais si vous avez tutoyé quelque autre femme, si vous avez trouvé un grand charme à cette intimité, parlez-moi autrement qu'à elle, de peur que vous n'imaginiez encore lui parler. Au reste, mon ami, si cette manière vous déplaît, je ferai toujours ce que vous voudrez.

Mais les voilà qui reviennent déjà!... A ce soir, ami.

Onze heures du soir.

Qu'est-ce que je vous disais donc ce matin, mon seul ami? Je déraisonnais tout à fait en vous demandant si vous aviez aimé une autre femme. Comment ai-je pu vous faire une pareille question quand vous m'aviez dit qu'avant moi vous ne connaissiez que le plaisir et rien de plus. Quelle lettre, Aurélien, que celle que vous m'avez remise à Bordeaux! Je ne l'ai pu lire qu'une seule fois et cependant elle est gravée mot pour mot dans ma mémoire. Vous vous seriez moqué, disiez-vous, quelque temps auparavant, de quelqu'un qui aurait aimé comme vous le faites maintenant. Vous voulez donc me croire vaine, aussi, moi. Ah! je ne croyais pas qu'on pût trouver tant de gloire à posséder le cœur d'un homme. Je dédaignais tellement les hommages! Ceux qu'on nous accorde ordinairement sont si faciles à mentir et ont si peu de quoi nous enorgueillir! Mais avoir retrempé une âme comme la vôtre, l'avoir rendue à ce qu'elle était et à ce qu'elle devait être! Car la jeunesse et le plaisir seuls vous avaient assez fasciné la vue pour vous faire

douter d'un amour pur et vertueux. Votre cœur était fait, était né pour sentir autrement. Et si jusqu'alors vous avez méconnu les vertus de notre sexe, ce n'était pas de votre faute, mais de celle des femmes que vous aviez rencontrées. La destinée nous attendait tous deux. Elle nous a amenés là de points bien différents, et nous a présentés l'un à l'autre, vous à moi, pour me rendre la vie et me la faire chérir plus que par le passé, moi à vous pour vous la donner, vous la faire comprendre et goûter. Pyrénées, Pyrénées, lequel de nous deux pourra jamais vous oublier? Lequel pourra vous entendre prononcer sans que son cœur batte plus vite? Lequel pourra jeter les yeux sur le moindre fragment de vos rochers, sans trouver gravée là toute l'histoire de son cœur? J'aime bien, mon Aurélien, que vous vous rappeliez cette conversation que nous eûmes sur la route de Luz. Nous n'avions pas encore voulu convenir avec nous-mêmes que nous nous aimions, et cependant, je vous parlai comme je n'ai parlé à aucun homme, car je parlai sérieusement. Le langage de la plaisanterie est pour tout le monde, celui du cœur, pour le seul être qui soit capable de vous comprendre. Quand je vous entendis me demander (d'un air mal assuré, j'en conviens) : « *Qu'est-ce que la vertu dans le sens que vous lui donnez? Une convention, un préjugé? — Si tu t'es trompé,* me dit bien vite mon cœur, *tu n'aimeras jamais cet homme-là!* »

Mais vous ne souteniez pas chaudement votre assertion. L'instant d'après, vous me dîtes : « Soyez sûre, madame, que je pense comme vous et que je plaisantais tout à l'heure. — Je l'espère pour vous », répondis-je. Et mon cœur ajouta intérieurement : « et pour moi ».

Bonsoir, ami. Vous n'imaginez pas avec quel plaisir je vous dis ceci : bonsoir, toutes les fois que ma montre marque minuit!

Guillery, le 22 octobre 1825.

Si je ne me trompe, je dois recevoir une lettre de Zoé aujourd'hui. Il y a près de douze jours que je vous ai quittés, et je n'ai pas encore de vos nouvelles, et nous sommes si près que le service de la poste est éternel!

Savez-vous que je me porte très bien depuis le 10? Nous mettrons ce jour dans nos annales, à côté du 27 août (1). Je

(1) Cette date est celle de la journée des adieux à Lourdes.

mange peu, mais avec appétit. Je dors bien, je pleure quelquefois. J'ai encore le sang un peu porté vers la tête. On n'a pas voulu me saigner. Mais chaque jour, je vais de mieux en mieux. J'espère que vous serez content de ma docilité. Je vous ai fait une demande que vous m'accorderez pour ma récompense, celle de m'écrire sans travail, sans application quelques lignes relatives à votre vie passée. Vous étiez derrière moi quand je vous écrivis cette prière, ces jours derniers, et vous m'avez répondu : « Je te le promets. » Je l'ai entendu, Aurélien, et j'y compte. Je veux que vous me racontiez vos *amours*, et que vous soyez sincère. Je ne m'en fâcherai pas, soyez-en sûr. Je ne suis plus la même à votre égard, qu'il y a deux mois. Vous m'avez dit que vous n'avez aimé réellement que moi. Je le crois, puisque vous l'avez dit. C'est pour cela que vous ne devez pas craindre de me raconter vos anciens sentiments. Je ne vous demande pas compte de tous vos plaisirs et de toutes vos liaisons. Dieu m'en garde ! Mais, je veux, mon ami, que vous me racontiez comment et de qui (sans me nommer personne) vous avez été ou vous vous êtes cru amoureux. Je veux aussi que vous me parliez beaucoup de votre mère et de votre sœur et que vous m'en fassiez le portrait. J'ai dit : *Je veux*, Aurélien. Ne tremblez pas devant une amie si impérieuse, je me dédis. J'aime mieux : *Je vous en prie*. D'ailleurs, c'est la même chose entre nous.

J'ai encore de vous une promesse, mais formelle, mais sortie de votre bouche. Vous m'avez promis à Bordeaux de me faire un petit dessin dans le genre de celui que je vous ai donné. Quand votre mois de *corvée* sera fini, vous y travaillerez, n'est-ce pas ? J'ai bien eu l'impertinence de griffonner une scène que le meilleur peintre n'aurait peut-être pas su saisir, dont il n'aurait du moins pas rendu toute la force, toute l'expression ! Mais j'aimerais mieux un de nos souvenirs crayonné par vous que s'il était peint par Gérard ou par David. Ce sera de *vous*, Aurélien, de vous ! Je n'échangerais pas ce petit morceau de papier pour la plus précieuse galerie. Nous ne savons pas dessiner, mon ami, mais nous savons aimer, et c'est l'âme de tous les arts !

AURORE.

(*A suivre.*)

LE BOLCHEVISME EN CHINE

SUN-YAT-SEN

FONDATEUR DE LA RÉPUBLIQUE CHINOISE

Au cours de ces derniers mois, de graves événements se sont déroulés en Chine, et s'il ne faut pas les prendre au tragique, dans une République qui continue à vivre sous un régime de féodalité militaire, du moins doit-on considérer avec la plus sérieuse attention leur répercussion possible sur les intérêts européens en Extrême-Orient. Aussi, dans les troubles de Canton, de Changhaï ou de Tien-Tsin, de même que dans la menace d'armées en marche sur Pékin, nous retiendrons seulement le grand fait qui domine aujourd'hui tous les autres incidents, cette pénétration bolchéviste en Chine, que nous avons signalée dans une précédente étude, comme le ferment le plus actif, soulevant la masse intellectuelle et ouvrière contre les Puissances européennes (1).

Hors cela, rien n'est changé en Chine où se joue toujours le drame révolutionnaire, avec les mêmes acteurs trop connus qui se disputent tour à tour le premier rôle, en nous laissant de plus en plus incertains sur le dénouement. Depuis l'An I de la République, c'est-à-dire depuis 1912, nous assistons à une lutte entre trois ou quatre personnages, autour d'un fantôme de président et d'un gouvernement central, impuissant

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1925.

à faire reconnaître son autorité du Nord au Sud, en face des grands chefs militaires, qui tiennent, l'un après l'autre, Pékin sous leur domination. En 1924, le maréchal Tchang-So-Lin, gouverneur de la Mandchourie, par son alliance avec le général Feng-Yu-Hsiang, a provoqué la fuite du président Tsao-Koum que soutenait Ou-Pei-Fou, et maintenu en force, depuis 1925, le gouvernement d'un nouveau président, le maréchal Tuan-Chi-Jiu.

Or, par un de ces revirements dont la Chine est trop souvent le théâtre, c'est aujourd'hui Ou-Pei-Fou que nous retrouvons comme allié de Tchang-So-Lin, contre le général Feng-Yu-Hsiang, qui est encore maître de Pékin, mais se trouve maintenant attaqué à l'Est et au Sud, et dont la situation est à ce point incertaine que l'on escompte déjà sa défaite, en annonçant son repli sur la Mongolie et la fin de sa carrière politique.

Voilà ce qui se passe actuellement sur le devant de la scène chinoise, c'est-à-dire rien de bien nouveau, mais en arrière, il y a maintenant une puissance très agissante qui s'efforce de diriger les événements au milieu de cette période d'agitation et de désordre : c'est le gouvernement de Moscou, représenté par Léon Karakhan, ambassadeur des Soviets à Pékin.

Son pouvoir s'est manifesté brutalement dans un incident récent entre l'administration russe des chemins de fer de l'Est Chinois et le gouverneur de la Mandchourie, dont pouvait sortir un conflit international. Le gouvernement de Pékin a dû céder sous la menace d'une intervention armée de la Russie en Extrême-Orient, mais on peut voir, dans ce fait, une préface aux événements actuels, qui mettent aux prises le général Feng-Yu-Hsiang soutenu par le gouvernement de Moscou et Tchang-So-Lin, appuyé par celui du Japon, avec entrée en ligne de Ou-Pei-Fou, sympathique à l'Angleterre.

Dans ce tableau du conflit des partis politiques en Chine, il manque aujourd'hui l'un des principaux personnages, celui dont le nom symbolise les trois tendances que l'on distingue nettement dans le chaos de la situation présente, anarchie, xénophobie et bolchévisme, le chef du gouvernement du Sud à Canton, Sun-Yat-Sen.

Agitateur vulgaire ou héros national, tel apparaît Sun-Yat-Sen, suivant que l'on considère sa vie et son œuvre à travers

les ardentes critiques de ses adversaires ou les hyperboles de ses partisans. Il est en tout cas l'un des plus célèbres et certainement le plus discuté de tous ces hommes politiques engendrés par la Révolution; aussi n'est-il pas sans intérêt d'évoquer son ombre au milieu des événements actuels, pour montrer en lui le type accompli de ces révolutionnaires qui ont troublé la Chine en surface et n'ont pu la soulever en profondeur.

I

L'histoire de Sun-Yat-Sen, du point de vue chinois, est celle d'un chef de parti qui, pour ses admirateurs et ses disciples, mérite le titre de véritable fondateur de la République. Dans ce personnage d'éternel révolté, certains même voudraient reconnaître quelque ressemblance avec le père de la Révolution russe, à cette différence près, toutefois, qu'il n'a pas, comme Lénine, du sang sur les mains.

Entre tous les figurants de la pièce chinoise, Sun-Yat-Sen présente ce caractère particulier que l'on peut suivre le personnage à travers sa vie privée, en partie européenne, tandis qu'il serait bien difficile de percer le mystère qui entoure l'existence des grands chefs chinois vivant au milieu de leurs armées et impénétrables à toute analyse psychologique. Le plus connu est Feng-Yu-Hsiang, que l'on qualifie, suivant les moments, de général chrétien ou de traître, ce qui est un jugement un peu sommaire pour déterminer sa valeur morale ou politique.

Sun-Yat-Sen est parmi les promoteurs de la Révolution chinoise, celui dont on a le plus parlé, et qui a certainement le plus parlé. Aussi a-t-il alimenté, dans son pays, de nombreuses polémiques et même hors de Chine, notamment aux États-Unis, où il a trouvé un panégyriste convaincu, M. Paul Linebarger, qui fut son compagnon de jeunesse et le suivit dans quelques-uns de ses voyages : il a écrit sa vie dans un volume de 460 pages, publié à New-York en 1925, sous le titre : *Sun-Yat-Sen et la République chinoise*. La grande Revue italienne *Politica* lui a consacré également une étude sous la signature de son collaborateur le plus versé dans les questions d'Extrême-Orient, M. Auguste Palmiéri. Enfin, le R. P. Wieger lui-même l'a suivi pas à pas et, en vérité, sans

indulgence, dans ses actes politiques des années qui ont précédé sa mort, en mars 1925.

Sun-Yat-Sen est né en 1866 à Choy-Hung, petite ville du Kouang-Toung, sous le nom de Soun-Wenn ou Sounn-ya-Tchenn. A vrai dire, le lieu de sa naissance ne tient qu'une faible place dans sa vie d'aventures, car sa vraie patrie fut plutôt Canton, la plus avancée des grandes cités chinoises, grâce au reflux des émigrants, retour d'Amérique, qui la mettent plus directement en contact avec le monde extérieur.

Son biographe, Paul Linebarger, abonde en détails charmants sur la prime jeunesse du petit Chinois, et ce qu'était la vie de famille dans un village de l'intérieur, privé de tout contact avec la civilisation européenne. Sun-Yat-Sen fréquente l'école locale, mais il est difficile de dire ce qu'il y apprend, puisqu'il ignore tout de la géographie qui, par ordre de l'Empereur, était une science interdite. Rien n'existait que la Chine, gouvernée par le Fils du Ciel, Maître du monde. Aussi, grand fut l'étonnement de Sun-Yat-Sen, la première fois qu'il vit une carte géographique suspendue à un mur, et que son imagination put s'élancer à travers des continents, des montagnes et des mers jusqu'alors insoupçonnés.

Élevé sans religion, son seul culte fut celui de la famille, jusqu'au jour où la lecture de la Bible lui fit connaître que la vie terrestre avait un au-delà. Cette première empreinte chrétienne devait, dans la suite, élargir ses horizons, en lui montrant, dans le Christianisme, une religion adaptée aux formes les plus hautes de la civilisation, tandis que le confucianisme, le boudhisme et le taoïsme maintenaient la Chine figée dans son immobilité millénaire.

La première étape de Sun-Yat-Sen sur le chemin de l'étranger fut Honolulu, où nous le retrouvons en 1879, à l'âge de quatorze ans, dans une *English Missionary Bishop School*, apprenant l'anglais et la Bible. C'est dans cette ville, où son frère avait un commerce, qu'il passe trois années de sa jeunesse, recevant de ses maîtres non seulement l'enseignement de la langue, mais cette formation d'esprit fortement teintée de modernisme, qui développa chez le jeune Chinois les premières aspirations pour la rénovation de son pays. Cette influence anglaise fut aussi ressentie par un autre personnage de la Révo-

lution, le général Feng-Yu-Hsiang, soigné, au cours d'une grave maladie, par des missionnaires protestants, et converti à la religion réformée.

Revenu en 1882 dans sa ville natale du Kouang-Toung, où sa famille avait des intérêts, il s'adapte difficilement à cette vie chinoise, enlizée dans un amas d'abus et de corruption bureaucratique, qui heurtent son esprit libéré des superstitions ancestrales. Son biographe raconte qu'aux habitants de son village, Sun-Yat-Sen semblait un sage par son précoce savoir, en même temps qu'un hérétique par son mépris pour la religion nationale. Il advint même qu'un jour, avec préméditation, il provoqua un véritable scandale en mutilant la statue d'une idole de bois, symbole de l'Empereur de Chine. Après ce sacrilège, ses concitoyens rendirent la vie impossible au jeune iconoclaste, qui fut contraint de chercher un autre champ d'expansion pour ses audacieuses conceptions anti-impérialistes.

Cet incident fut le grand tournant de son existence. Déraciné du sol natal, il sentit germer en lui la première semence de révolte contre tous les préjugés de sa race, qui ne s'accordaient plus avec sa mentalité de Chinois anglicanisé. Chassé de sa ville, Sun-Yat-Sen se rendit à Hong-Kong pour recevoir l'instruction dans les écoles britanniques, puis orienta définitivement sa carrière vers les études médicales qu'il poursuivit jusqu'au moment où il obtint le diplôme de médecin-chirurgien de l'*Alice Memorial Hospital*. C'est sur ce succès que se termina sa vie d'étudiant, et là commence son existence d'homme politique où, tour à tour propagandiste, conspirateur et chef de parti, il devint le leader de la Révolution chinoise.

Avant de montrer Sun-Yat-Sen dans ce rôle politique, faisons connaître les traits particuliers de son caractère et ses tendances d'esprit, ce qui nous permettra de retrouver, derrière le paravent moderne, le vieux fond chinois immuable.

Sun-Yat-Sen est un de ces types, à multiples exemplaires, de jeunes Chinois sortant de leur pays pour entrer en contact avec la civisation européenne, qui façonne leurs intelligences, d'ailleurs fort réceptives, selon nos idées occidentales. Retournant ensuite chez eux avec un ensemble de notions plus ou moins bien digérées, leur cerveau se transforme en un vaste bric à brac, où toutes ces notions s'entrechoquent au lieu de se

classer par un travail durable d'assimilation. Ces intelligences, trop hâtivement développées en dehors de leur ambiance naturelle, sont autant de terrains de culture pour les idées les plus avancées et ainsi s'expliquent les progrès rapides du virus révolutionnaire dans cette classe chinoise mise en contact avec notre civilisation.

Ce qu'il y a de non moins curieux à constater, c'est que ces jeunes Chinois, formés à l'école des Occidentaux, et c'est le cas pour Sun-Yat-Sen, élève des collèges anglais, deviennent de farouches xénophobes. Rentrés dans leur pays, ils forgent, avec tout ce qu'ils ont appris de l'étranger, des armes pour combattre l'œuvre civilisatrice des Puissances européennes, auxquelles le Chinois doit cependant ses meilleurs progrès.

Sun-Yat-Sen est le représentant le plus qualifié de cette génération d'intellectuels chinois, transformés en révolutionnaires par l'importation d'Europe des doctrines sociales les plus audacieuses. Comme le remarque avec justesse M. Palmiéri, son âme reste asiatique, mais les paroles qui s'échappent de ses lèvres sont européennes. Il est le symbole d'une Chine qui voudrait rompre les liens avec son passé immobile pour s'unifier au-dessus des petites patries locales, dans un vaste mouvement d'émancipation.

C'est à Macao que Sun-Yat-Sen fit ses débuts comme médecin, et là aussi se placent les origines de sa carrière politique. Ses tendances réformatrices se révèlent dans la formation du parti de la « Jeune Chine », autour duquel vint se grouper cette jeunesse ardente des grands centres, qui croyait pouvoir secouer la torpeur de la Chine par la seule vertu de formules européennes. Mais, pour Sun-Yat-Sen, la petite cité portugaise ne devait être qu'un point de départ et un lieu de retraite. Aussi sa véritable action ne commence-t-elle qu'en 1893, lorsqu'il vint s'établir à Canton, où il trouvait alors une masse chinoise compacte de coolies en partance ou d'émigrants rapatriés, c'est-à-dire des éléments très agissants pour préparer un mouvement révolutionnaire. Passant de la théorie à l'action directe, il organise, de 1893 à 1895, une conspiration pour renverser la dynastie Mandchoue, mais sans bien savoir ce qu'il mettrait à la place, tant était encore grand le prestige de l'Empereur, Fils du Ciel. Poursuivant inlassablement ses projets

révolutionnaires, Sun-Yat-Sen constitue la « Société du renouvellement de la Chine », dont la propagande s'exerçait surtout parmi les soldats, sur lesquels on devait compter pour un coup de force contre le gouvernement de Pékin. Cette première tentative fut malheureuse, car le complot ayant été découvert, Linke Dun, son compagnon, fut exécuté, et lui-même, dont la tête avait été mise à prix, ne dut son salut qu'à la fuite.

Ici, la vie de Sun-Yat-Sen, déjà toute vibrante d'activité, entre encore dans une nouvelle phase; ce sont les routes de l'exil qui s'ouvrent devant ce jeune révolutionnaire de vingt-neuf ans. Nous le retrouvons tour à tour au Japon, dans les Colonies britanniques, en Amérique, en Angleterre, c'est-à-dire partout où il rencontrait des centres chinois pour intensifier sa propagande. Il vit de son travail, pratique la médecine, en même temps qu'il catéchise ce milieu d'étudiants et de marchands, qui forment le principal élément de l'exportation chinoise à l'étranger. En enseignant les autres, il s'instruit lui-même par l'étude des Constitutions européennes et américaines, à travers lesquelles il cherche ce que peut s'assimiler son propre pays. Il a, en effet, l'intelligence de comprendre que la Chine ne peut être que réfractaire au communisme, alors qu'il n'y a pas, dans l'intérieur du pays, de prolétariat chinois, en dehors de certains milieux ouvriers dans les grandes villes industrielles. Nous ne sommes d'ailleurs qu'en 1895, et à cette époque, c'est sur le programme de l'émancipation des peuples qu'il peut grouper ses quelques partisans : éléments disparates de Chinois de Chine ou de l'étranger qui appuient sa propagande par d'importants subsides.

Au Japon, il reçoit une certaine assistance de la part du gouvernement, qui espère trouver là un moyen de soustraire la Chine à l'influence du capital étranger, mais, en réalité, favorise un mouvement dont le résultat le plus évident lui paraît être un affaiblissement de ce voisin inquiétant. L'Amérique soutient, au contraire, Sun-Yat-Sen avec l'idée que, devant cette menace révolutionnaire, l'État chinois entrera résolument dans la voie des réformes et fortifiera son autorité.

En Angleterre, la propagande de Sun-Yat-Sen ne se développe pas sans comporter quelques risques. La Légation chinoise à Londres s'empara de sa personne, sous le prétexte qu'il était atteint de folie furieuse, et le retint enfermé pour le

diriger ensuite vers la Chine, où, partant sous la protection d'une bonne escorte, il ne serait certainement jamais parvenu à destination. Mais Sun-Yat-Sen avait, en Angleterre, des amis dévoués qui prévinrent le Foreign Office qu'on avait arrêté un Chinois sur le territoire anglais. L'affaire fit, en son temps, un grand bruit, et Sun-Yat-Sen fut immédiatement relâché, ce dont il ne garda, d'ailleurs, aucune reconnaissance spéciale au gouvernement britannique.

De retour en Chine, nous le voyons constituer ligue sur ligue pour propager les idées qu'il avait puisées dans ses contacts avec les démocraties européennes et américaines. Tour à tour, il entraîne dans l'action violente les marchands, les intellectuels, les soldats, en concentrant particulièrement ses efforts sur les régions du Sud, mieux préparées à recevoir la bonne parole révolutionnaire. Sous le couvert d'un nationalisme exalté par la haine de l'étranger, c'est, en somme, la dynastie Mandchoue qu'il s'agit de renverser pour la remplacer par une République dotée d'une Constitution sur le modèle américain, les États-Unis exerçant sur lui une particulière attraction.

Dans une déclaration qui date de 1907, Sun-Yat-Sen s'affirme déjà comme le chef d'un parti révolutionnaire, qui veut placer la Chine sous un régime républicain à tendance socialiste. « Nous voulons, dit-il, une Révolution émancipatrice, parce que nous ne pouvons tolérer qu'un groupe de Mandchouriens s'arroge le monopole de toutes les richesses. Nous voulons une Révolution politique, parce que nous ne pouvons tolérer qu'un seul homme centralise toutes les prérogatives du pouvoir en sa personne. Nous voulons une Révolution sociale, parce que nous ne pouvons tolérer qu'un groupe de capitalistes ait le monopole de toutes les richesses du pays. »

Un pareil langage, tenu d'ailleurs à Tokio, ne pouvait être entendu en Chine sans exposer son auteur aux pires sévices. Aussi, est-ce par les sociétés secrètes, très nombreuses en Extrême-Orient, comme dans tous les pays d'oppression, que se propageait ce ferment de révolution, plus spécialement à travers les provinces du Sud.

Mais ce plan reste sans force exécutoire jusqu'au moment où Sun-Yat-Sen put trouver des alliés pour imposer, par la violence, une transformation politique, à laquelle la masse du

pays restait indifférente. Après plusieurs conspirations sans succès, il réussit enfin à s'assurer, en 1911, comme auxiliaire, le général Hwan-Hsing, qui lui apporte un renfort militaire pour tenter le coup d'audace contre la dynastie Mandchoue.

Dès ce moment, la Révolution est en marche; elle éclate en avril 1911, lorsque, avec un fort contingent de rebelles armés, Hwan-Hsing essaie de s'emparer de l'arsenal de Canton, afin de trouver dans cette ville un centre d'opérations, pour entraîner dans le mouvement les autres provinces du Sud. Ce mouvement préparatoire échoua, faute d'éléments de soutien dans les autres centres révolutionnaires; mais, au lieu de se décourager devant cet insuccès, Sun-Yat-Sen reprend de nouveau le chemin de l'Europe afin d'y recruter des ressources et des partisans.

II

C'est une des pages les plus curieuses de l'histoire de la Chine que cette Révolution de 1911, avec la chute de la dynastie Mandchoue et l'avènement de la République.

Nous sommes au 10 octobre 1911, à Ou-Tchang-Fou, dans la province de Hou-Pei, et voici la suite des événements. Des régiments armés à l'européenne se sont révoltés; ils brûlent le palais du vice-roi, massacrent toute la garnison mandchoue et placent à leur tête l'un des conjurés, Li-Yuan-Houng. Ce premier succès fut l'effet du hasard, plutôt que le résultat d'une longue préparation. Ou-Tchang-Fou était de toutes les villes la moins capable de lancer un mouvement, car personne, sauf quelques soldats de l'armée impériale, n'était favorable à un soulèvement. Quand le complot fut découvert, Li-Yuan-Houng, alors colonel et inscrit sur la liste des conjurés, se tenait caché sous un lit. Ses hommes le tirent de cette position critique et le forcent à se mettre à la tête de la troupe pour tenter la transformation de cette conspiration manquée en un mouvement révolutionnaire.

Après s'être emparé de l'Arsenal, Li-Yuan-Houng constitue une petite armée dont il se nomme général; il traverse le Yang-Sé, s'installe à Hankéou, siège des Concessions étrangères, où il prend le pouvoir en menaçant, à travers la distance, le gouvernement de Pékin. C'est alors que, pour la

défense de l'Empire, se lève un autre chef de parti, le général Yuan-Che-Kaï, qui est rappelé de l'exil où il vivait disgracié depuis 1909. Hier, comme aujourd'hui, la lutte devient celle de deux généraux se dressant en face d'un gouvernement impuissant à maintenir l'autorité du pouvoir central.

Dans la confusion des événements qui se produisent alors en Chine, nous citerons seulement les faits principaux, formant les étapes de cette Révolution, dans laquelle le peuple ne joue d'ailleurs aucun rôle.

Le 4 novembre 1911, Changhaï proclame la République.

Le 5 novembre, décret du gouvernement promettant la transformation de l'Empire en monarchie constitutionnelle.

Le 9 novembre, Canton proclame à son tour la République.

Le 2 décembre, c'est Nankin, pris de vive force, qui entre également dans le mouvement.

Le 6 décembre, décret de l'Impératrice douairière acceptant la démission du prince régent, chef légal de la famille impériale. C'est l'agonie de l'Empire que tous ses partisans abandonnent, mais que personne encore n'ose renverser.

Le 11 décembre, armistice entre le Nord et le Sud, avec proclamation de la fraternité des Chinois, Mandchous, Mongols et Thibétains dans la Chine à venir.

En ce même temps, le général Yuan-Che-Kaï s'impose en maître à Pékin où il est accueilli comme un sauveur par le Gouvernement impérial, qui le nomme généralissime, avec pleins pouvoirs pour agir contre les révolutionnaires du Sud. Simple feinte de la part de Yuan-Che-Kaï qui, sentant la partie perdue, reste en observation à Pékin et attend les événements.

Le 27 décembre marque l'époque du dénouement, avec l'arrivée à Changhaï de Sun-Yat-Sen, retour d'Europe, où il avait pris un recul nécessaire après l'échec de la précédente insurrection.

La rentrée en scène de Sun-Yat-Sen déchaîne un grand enthousiasme dans le parti révolutionnaire de Changhaï, qui convoque une assemblée nationale pour décider de la nouvelle forme de gouvernement. Mais Nankin, encore plus expéditif, envoie des délégués à Sun-Yat-Sen, pour lui annoncer qu'il a été élu président provisoire et l'inviter à former un gouvernement républicain.

Le 1er janvier 1912, le fait est accompli, Sun-Yat-Sen prend

la présidence avec le chef révolutionnaire, Li-Yuan-Houng, comme vice-président. Une Constitution est élaborée sur le mode américain, avec pouvoirs présidentiels très élargis, en attendant qu'une consultation nationale ait définitivement consacré le nouveau régime républicain.

Un seul obstacle restait sur la route de Sun-Yat-Sen pour la prise de possession totale de ses fonctions, la présence à Pékin de Yuan-Che-Kaï, soutien de l'Empire chancelant. Le 29 janvier, le généralissime, qui avait déjà ouvert des négociations avec ceux qu'il était chargé de combattre, démasque son plan de trahison, force l'Impératrice douairière à l'abdication et se fait remettre le pouvoir pour former, lui aussi, un gouvernement républicain. L'attitude de cette vieille dynastie Mandchoue, trahie par tous, n'est pas sans grandeur dans sa déchéance. Le décret d'abdication porte que place est faite à la République pour qu'elle ressoude, en un seul gouvernement, le Nord et le Sud.

Que fut cette première présidence de Sun-Yat-Sen? Un règne éphémère d'à peine un mois et demi. Ici, nous laissons la parole à son biographe, Paul Linebarger, qui, replaçant la scène dans son cadre, nous traduit, en fidèle ami, les états d'âme du nouveau président :

Le 29 décembre 1911, Sun fut élu président de la République de Chine par la Convention à Nankin, et entra dans les grands murs de la Capitale de la République, l'après-midi du premier jour de la nouvelle année 1912. Avant que le soleil fût levé sur ce jour, il avait pris le serment du Ministère et assumé la responsabilité pour la continuation de cette République qu'il avait créée. Les canons tonnaient, les feux d'artifice éclataient et les grandes lanternes faisaient une avenue de lumière, telle que Nankin, la ville des cent siècles, n'en avait jamais vu auparavant. Mais, au-dessus de toute cette apothéose, planaient les ténèbres de l'incertitude, et un grand nuage de doute que le lendemain devait dissiper.

Le vingt-cinquième jour de la douzième lune de la troisième année de Hsuang-Tung (12 février 1912), pour la seconde fois, la cloche de la liberté sonna, lorsque parvint la nouvelle de l'abdication de la dynastie Mandchoue. Enfin, le plein succès de la démocratie chinoise avait été achevé, le devoir était rempli, et maintenant Sun avait le droit de se retirer comme premier magistrat de la nation. Deux jours après le décret de l'abdication, il harangua l'assemblée républicaine et proposa sa démission :

« Le Nord et le Sud sont réunis, dit-il, par l'abdication de l'Empereur. Yuan promet et veut, je crois, soutenir la République. Il est homme d'expérience en affaires d'État, et un loyal partisan de cette démocratie pour laquelle nous avons si longtemps travaillé. Je peux aussi bien être utile à mon pays dans un travail administratif. Laissez Yuan devenir président à ma place; il promet de servir le peuple de la nouvelle République. »

Le 15 février 1912, sur la recommandation de Sun-Yat-Sen, Yuan-Che-Kaï était élu par un Parlement, dont il serait bien difficile de préciser la composition, et devenait, par la seule volonté de son prédécesseur, le président de la République chinoise.

Ainsi finit le pouvoir de Sun-Yat-Sen, par un acte qui atteste, sinon son sens politique, du moins la sincérité de ses sentiments républicains. S'effacer dans ses hautes fonctions devant une personnalité plus capable d'assumer la charge serait, en effet, un rare exemple de désintéressement, surtout en Chine, si Sun-Yat-Sen n'avait été grossièrement trompé par celui qui était appelé à le remplacer.

Après avoir précipité, par sa trahison, la chute de la dynastie mandchoue, Yuan-Che-Kaï devait trahir une seconde fois en invitant Sun-Yat-Sen à lui céder sa place, pour le plus grand bien de la République naissante alors qu'il avait la ferme intention de se servir de son pouvoir pour reconstituer l'Empire en sa personne.

Sun-Yat-Sen se laissa persuader qu'il y avait de plus grandes tâches, au service de la République, que de consacrer son temps à écouter les supplications des quémandeurs ou des fonctionnaires. Une autre mission s'offrait à lui, dans l'intérêt supérieur du pays, celle de la réorganisation des chemins de fer et de leur développement, en vue de créer, par la multiplication du réseau ferré, le lien indispensable entre toutes les parties du vaste continent chinois.

Sur ce point, Sun-Yat-Sen voyait juste. « Si nous avions, disait-il, un développement suffisant de nos lignes de chemins de fer, la voie serait ouverte au commerce et à l'industrie et ce serait un grand bienfait pour notre peuple, qui ne doit pas vivre seulement de la vie agricole. » Il faut également lui reconnaître le mérite d'avoir soutenu que la gestion des voies ferrées ne devait pas constituer un monopole de l'État, mais

être confiée à des sociétés privées, ce qui n'excluait pas, par conséquent, l'intervention d'entreprises étrangères, dûment contrôlées. Son vaste plan de grands travaux publics, qui n'existe plus qu'à l'état de souvenir, comprenait la construction de 100 000 kilomètres de chemins de fer, l'amélioration des canaux, l'agrandissement des ports et l'aménagement des forces hydrauliques, avec le concours du capital européen.

Si les intentions de Sun-Yat-Sen étaient bonnes, la réalisation de ses projets le fut beaucoup moins. Il ne tarda pas à démontrer son incapacité comme organisateur, gaspillant les fonds que le gouvernement de Pékin avait mis à sa disposition pour installer un Office de chemins de fer nationaux. Son biographe garde un silence prudent sur cette période de son existence. Après cet insuccès dans sa carrière administrative, qui ne devait pas laisser plus de traces que sa carrière présidentielle, Sun-Yat-Sen rentre alors dans son vrai rôle, celui d'un révolutionnaire en constante opposition avec le Pouvoir établi, mais impuissant à gouverner, aussi bien avec ses amis que contre ses ennemis. Canton devient son quartier général, autour duquel il groupe dans un Comité, bien connu sous le nom de Kouo-Ming-Tang, tous les éléments révolutionnaires composés principalement d'intellectuels et d'ouvriers. Son action tend également à s'exercer sur les autres centres des provinces du sud-ouest, qu'il s'efforce de réunir en une vaste confédération opposée à celle du gouvernement de Pékin.

III

Nous renonçons à décrire tous les épisodes de la vie de Sun-Yat-Sen, de 1913 à 1920, ses attaques contre Yuan-Che-Kaï, son successeur à la présidence à la République, qui intrigue pour se faire proclamer Empereur, les luttes à Nankin et à Changhaï, la fuite au Japon, puis le retour dans sa patrie, lors de la présidence de l'ancien chef du mouvement révolutionnaire de 1911, Li-Yuan-Houng.

Au milieu de toutes les convulsions qui marquent chaque changement de président, nous retrouvons toujours Sun-Yat-Sen dans sa même agitation et sa même impuissance, poursuivant son plan d'unification au profit des provinces du Sud, mais s'insurgeant contre cette unification quand elle est recherchée

par les provinces du Nord. Un seul fait est à retenir, c'est que le fossé se creuse de plus en plus entre les deux parties de la Chine et qu'aujourd'hui encore, par suite de cette politique néfaste, la République chinoise est sans autorité pour rétablir l'unité du pays.

Dans le chaos des événements, que nous tenterons de suivre à travers les éphémérides du R. P. Wieger, on retrouve le 1er décembre 1920, Sun-Yat-Sen constituant un gouvernement provisoire à Canton, avec un programme aussi juste qu'utopique : convertir la Chine en une fédération de provinces autonomes, rendre l'instruction obligatoire, supprimer les gouverneurs militaires et licencier les armées. Sur ce programme, le 5 mai 1921, les parlementaires de Canton l'élisent comme président extraordinaire, en face du gouvernement de Pékin aux mains du président Su-Che-Tchang, sommé de se retirer. Les Puissances étrangères font savoir qu'elles ne reconnaissent pas le nouveau pouvoir de Sun-Yat-Sen.

Cette dualité de gouvernement dure jusqu'en juin 1922, date à laquelle le président Su-Che-Tchang donne sa démission, sous prétexte de vieillesse et de maladie, « le cœur plus amer que la chicorée, » dit son message. Il est remplacé par Li-Yuan-Houng, l'ancien vice-président de Sun-Yat-Sen dans son gouvernement éphémère de Pékin, tous deux devenus depuis lors des ennemis qui s'accusent mutuellement de trahison.

De nouveau la moitié de la Chine se dresse contre l'autre avec ses deux présidents, l'un reconnu par les provinces du Nord, et l'autre par une partie de celles du Sud, ce qui éloigne plus que jamais tout programme d'unification.

Dans ce conflit inévitable, Sun-Yat-Sen succombe : il est à son tour trahi par le chef de son armée, le général Tchen-Kioung-Ming, qui s'installe à Canton comme gouverneur de la province. Contraint de fuir, il se réfugie sur une canonnière chinoise restée fidèle, d'où il continue la lutte, non pas avec le canon, mais avec des discours, ce qui est bien dans le genre rhétorique du personnage. « Je suis encore vivant, proclame-t-il, et avec moi vit la démocratie. Je vais bombarder la ville de Canton pour protester contre le militarisme et prouver que le gouvernement protecteur de la loi n'est pas anéanti. »

Après une série de manifestations plus oratoires que militaires, Sun-Yat-Sen, peu rassuré sur le résultat de cette démons-

tration défensive à bord d'une canonnière, se rend à Hong-Kong, puis à Changhaï, pour y recruter des partisans en vue d'organiser plus fortement la résistance.

C'est alors que, dans sa politique de révolutionnaire, se dessine un nouveau plan que nous devons retenir comme la plus sérieuse menace pour les Puissances étrangères en Chine. Sun-Yat-Sen élabore, au sein de son parti, un projet de triple alliance sino-russo-allemande, de nuance soviétique, dont les soldats licenciés, organisés en corps de travailleurs, formeraient la base. Cette politique est celle à laquelle va s'attacher Sun-Yat-Sen, lorsqu'il entrera en contact plus direct avec les deux agents de la propagande bolchéviste, d'abord Adolf Abramovitch Yoffe, puis Léon Karakhan, qui deviennent ses plus précieux auxiliaires et vis-à-vis desquels il s'engage à faire l'alliance entre la Chine du Sud et la Russie soviétique.

Nous devons rappeler, pour la compréhension du personnage et de son rôle, que dès 1914, Sun-Yat-Sen a été constamment opposé à l'entrée en guerre de la Chine aux côtés des Alliés. Pour lui, l'intérêt de son pays était non seulement de s'abstenir, mais de pousser encore les Japonais à chasser tous les Européens de l'Extrême-Orient. Le gouvernement de Pékin fut d'un avis différent, estimant à juste titre qu'en s'attachant au flanc des Alliés, la Chine trouverait, dans les Puissances belligérantes, sans avoir besoin de participer activement à la guerre, une défense contre l'impérialisme japonais, beaucoup plus à craindre pour elle que celui des Européens.

A partir de cette époque, la pénétration bolchéviste s'accentue avec Karakhan à Pékin et avec Borodine à Canton, spécialement délégués pour maintenir le contact direct de Moscou avec ses nouveaux alliés. En s'appuyant sur les sympathies agissantes des représentants soviétiques, Sun-Yat-Sen reprend courage et, de retour à Canton, en mai 1923, réorganise son gouvernement et l'oppose à celui du général Feng-Yu-Siang et du général Ou-Pei-Fou, qui sont les deux maîtres de l'heure dans la capitale chinoise. Le président Li-Yuan-Houng, ayant été renversé, s'enfuit à Tien-Tsin et est remplacé par Tsao-Koum, nouveau coup d'État, accompagné de nombreuses crises ministérielles.

Dans cette dernière phase de sa vie politique, pleine d'incidents de tout genre et surtout de confusion, Sun-Yat-Sen s'agite de plus en plus dans sa vaine ambition de jouer les grands

premiers rôles, et de reconstituer sur son nom l'unité nationale chinoise, en face de l'étranger. Mais il ne fait que manifester son impuissance, et n'ayant pas de troupes pour se mesurer avec Tchang-So-Lin, à Moukden, Feng-Yu-Siang à Pékin et Ou-Pei-Fou dans le Setchouan, c'est par des discours et des messages qu'il s'efforce, mais sans succès, de dominer les événements. Combattu par le gouvernement du président Tsao-Koum, il s'en prend alors aux Puissances étrangères qu'il accuse de faire obstacle à l'unification de la Chine. Dans le message qu'il leur adresse, au nom de son gouvernement du Sud, on reconnaît la phraséologie ordinaire des représentants bolchévistes :

Depuis un an, le président Li-Yuan-Houng, imposé par les militaristes en juin 1922, a été renversé par les mêmes en juin 1923 ; plusieurs gouvernements ont été formés et défaits, toujours selon le bon plaisir des militaristes. Le peuple chinois, qui désire la paix et l'unité, ne veut plus de ces hommes. Moi qui connais bien ses désirs, l'an dernier, j'ai suggéré de réunir en conférence les chefs des partis politiques et les chefs militaires, en vue de préparer le désarmement par voie d'accord. J'ai ajouté qu'on pourrait employer les soldats licenciés à faire des travaux d'utilité publique. J'espérais aussi qu'on arriverait à créer un gouvernement uni et stable. Mais les militaristes ne voulurent pas d'une conférence qui, en les privant de leurs troupes, les aurait fait rentrer dans le droit commun. N'osant pas le dire ouvertement, ils envoyèrent des émissaires dans le Kouang-Toung, le Fou-kien et le Seu-tch'oan, lesquels y semèrent si bien la discorde que rien ne put être fait pour l'unification et l'apaisement.

La force des militaristes vient de la position qu'ils occupent dans le gouvernement de Pékin, reconnu par les Puissances étrangères. Or, ce gouvernement, qui n'est ni de droit ni de fait celui du peuple chinois, n'existe que grâce à cette reconnaissance, au prestige moral et aux ressources financières que lui assurent les administrations contrôlées par des étrangers. En prenant ainsi en mains les affaires du gouvernement de Pékin, les Puissances ont fait, inconsciemment, je veux le croire, une chose qu'elles ont toujours déclaré ne pas vouloir faire : elles sont intervenues dans les affaires intérieures de la Chine, en lui imposant ce gouvernement qui, sans elles, ne pourrait pas vivre un seul jour.

Si la critique est juste lorsqu'elle porte sur la situation de la Chine, divisée par ces factions militaires qui rendent impossible tout gouvernement stable, il n'en est pas de même quand elle met en cause les Puissances étrangères, accusées d'entre-

tenir l'anarchie et surtout d'en profiter, — affirmation dans laquelle on retrouve l'influence soviétique, qui pénètre de plus en plus en Chine, sous le couvert d'un nationalisme exacerbé.

Cette hostilité contre les Puissances étrangères, exploitée par la Russie, forme le fond de cette politique d'agitation, poursuivie dans le Sud, dont il n'est rien sorti pour la reconstruction de la Chine moderne. Au lieu de concevoir l'intervention des Puissances comme une condition du développement économique, Sun-Yat-Sen ne cherche qu'à détruire cette armature, sans savoir ce qu'il mettra à la place. En ceci, — et nous insistons sur ce fait, — il a puissamment secondé l'activité diplomatique de Karakhan, qui tendait également à écarter toutes les influences étrangères au bénéfice du bolchévisme triomphant.

IV

Nous arrivons au dernier épisode du drame chinois auquel prit part Sun-Yat-Sen : la trahison du général Feng-Yu-Hsiang qui, en passant en pleine bataille du camp d'Ou-Pei-Fou dans celui de son adversaire, le maréchal Tchang-So-Lin, a provoqué la chute du président Tsao-Koum. Un nouveau président est nommé en la personne du maréchal Tuan-Chi-Jiu, et Sun-Yat-Sen décide de se rendre à Pékin, toujours dans la pensée d'imposer sa collaboration au nouveau gouvernement et de faire l'union des deux parties de la Chine sur le programme des trois Minn, que nous rappelons ici :

1° Les citoyens des cinq races qui composent la démocratie chinoise constituent un seul peuple et sont tous égaux.

2° La souveraineté nationale réside dans le peuple.

3° Le peuple a droit à toutes les ressources nationales.

Mais, à ce programme idéal de politique intérieure que nous n'avons pas à discuter, il en ajoute un autre pour la politique extérieure, qui est manifestement d'inspiration soviétique :

Tous les traités imposés à la Chine par les Puissances étrangères, sur un pied d'inégalité, doivent être annulés.

Tous les droits spéciaux obtenus par les pays et les particuliers étrangers seront abolis, c'est-à-dire en fait le régime des Concessions étrangères.

Les emprunts chinois seront revisés et modifiés de façon à ne plus faire de la Chine une colonie des Puissances étrangères.

Parti de Canton en novembre 1924, avec une nombreuse escorte de partisans, Sun-Yat-Sen se dirige d'abord sur Changhaï, où il est salué avec enthousiasme par la population ouvrière, et fraîchement accueilli par la partie commerçante, en raison des troubles que suscite sa présence. Mécontent de cette réception, il tourne sa fureur contre les Concessions étrangères et leur adresse la menace suivante :

Ceux qui veulent m'empêcher de venir ici doivent se souvenir que Changhaï est terre chinoise. C'est nous, Chinois, qui sommes les maîtres et eux qui sont simplement nos hôtes. En qualité de citoyen chinois, j'entends résider où il me plaît, et je n'ai aucun avis à recevoir des hôtes que nous tolérons sur notre sol.

Si, malgré tout, ces gens-là, aidés par quelques-uns de mes compatriotes, veulent m'en empêcher, je suis disposé à prendre des mesures énergiques à leur égard... Il y a trop longtemps que les Chinois sont humiliés chez eux.

Aussi bien, le temps est venu où la suppression des Concessions s'impose. Si les Puissances ne le comprennent pas, je crains que l'on ne doive s'attendre à des incidents malheureux. Il n'est plus, en effet, un seul Chinois qui ne se rende compte que certains pays étrangers abusent impudemment de la Chine...

Après un très court séjour, Sun-Yat-Sen repartait pour Pékin en passant par le Japon où il allait manifester, une fois de plus, sa haine contre les civilisations pourries de l'Occident, la Russie exceptée, en faisant appel, dans les luttes prochaines, à l'union fraternelle des jaunes. Arrivé à Pékin vers la fin de l'année, il connaît encore les joies de la popularité lorsqu'il entre dans la capitale, le 31 décembre 1924, aux acclamations de la foule, composée surtout de professeurs et d'étudiants, parmi lesquels il avait toujours compté de nombreux disciples. Cette réception est de bon augure pour le succès de la « Conférence de réorganisation », convoquée par le nouveau gouvernement, et dans laquelle il entend dicter ses conditions au président Tuan-Chi-Jiu, avec l'appui de l'ambassadeur Karakhan, qui travaille dans l'ombre à cette réorganisation, suivant la méthode soviétique.

La préparation de cette Conférence, sur laquelle on a fondé tant d'espoir pour l'unification et la réorganisation de la Chine, fut le dernier acte de la vie politique de ce grand agitateur, arrivé au terme de sa course. Atteint depuis plus de

dix ans de dyspepsie et de troubles digestifs, sa maladie s'était encore aggravée lors de son récent voyage au Japon. Une rechute le terrassa dans les premiers mois de 1925 et le 12 mars, il mourait à Pékin, dans la maison du docteur Wellington-Kou, l'ancien ministre des Affaires étrangères, sans avoir pu regagner Canton, sa vraie patrie.

La mort de Sun-Yat-Sen fut pour toute la Chine un événement considérable, car, n'étant plus à craindre comme chef de parti, il devenait, même pour ses adversaires, un héros national. Ce peuple chinois, sans respect pour ses présidents, dont pas un n'avait pu terminer sa carrière dans le calme, manifesta au contraire une admiration sans bornes pour le révolutionnaire impénitent, redevenu à ses yeux le fondateur de la République. Nous trouvons quelques détails sur cette apothéose posthume dans le récit d'un correspondant étranger à Pékin, M. Francis Borrey, qui nous a donné un compte rendu imagé des obsèques.

Nous avons tout d'abord confirmation que Sun-Yat-Sen était chrétien, de religion protestante, comme le général Feng-Yu-Hsiang, et nous apprenons qu'une cérémonie religieuse eut lieu dans la chapelle de l'hôpital Rockfeller, où la dépouille mortelle avait été déposée pour l'embaumement.

Après cette cérémonie tout intime, ce furent les obsèques officielles organisées par le parti Kouo-Ming-Tang :

Dehors, dès neuf heures, un service d'ordre, police et soldats, avait été établi, et des centaines de délégations de toute sorte, d'étudiants, de corporations, d'ouvriers, venaient se serrer, se tasser aux alentours de l'hôpital, sur la place et dans la San-Kiao-Houtong.

Les funérailles sont nationales. Le ministre des Affaires étrangères, celui de l'Intérieur et le délégué du Président représentent le gouvernement, qui a également convoqué à la cérémonie tous les chefs des grandes administrations.

Vers dix heures, arrive M. Karakhan, qu'accompagnent cinq ou six personnes de son ambassade, dont le général, attaché militaire en grande tenue, et que d'aucuns prennent pour un simple garde rouge.

Vers onze heures, grand bruit, cris et proclamations. La cérémonie religieuse et privée étant terminée, voici que commence la cérémonie laïque et publique. L'ordonnateur annonce que le corps va sortir, et le cercueil, porté très bas, porté si bas que beaucoup ne le verront pas, s'avance au balancé des hanches de quelques vieux

amis porteurs. Il est recouvert du drapeau de Sun-Yat-Sen : un soleil blanc avec rayons blancs sur fond bleu. Ce drapeau a été imaginé à Paris, à l'hôtel Wagram, où Sun occupait une petite chambre, certain jour de 1905. La musique joue des marches funèbres.

On a estimé à cent mille le nombre des personnes répandues sur le passage du cortège, — foule énorme, silencieuse, grave et recueillie. Remarqué le délégué apostolique, Mgr Costantini... Et j'ai pensé aux paroles de jadis : « Un grand destin chrétien monte sur la Chine. » Sera-t-elle protestante, catholique, ou encore ne prendra-t-elle, cette Chine mystérieuse, énorme et troublante, confucienne dans les moelles, ne prendra-t-elle au christianisme que son essence et sa fleur?... En attendant, retenons que Sun-Yat-Sen était chrétien protestant, et que, pour discrète et intime qu'ait été la cérémonie funèbre et religieuse, elle ne marque pas moins un événement, étant donné la formidable personnalité qu'avait le défunt. Et ceci a été compris et senti par beaucoup de grands chefs politiques de tous les partis.

Dans ses dispositions testamentaires, Sun-Yat-Sen avait manifesté le désir d'être enterré dans un cercueil en argent, venu de Moscou, fidèle représentation de celui de Lénine. Ce geste symbolique est, d'ailleurs, dans l'esprit de son testament, qui révèle ses affinités politiques et l'ultime étape de son évolution doctrinale. En voici le contenu :

Pendant quarante ans, j'ai consacré toute mon énergie à la cause de la Révolution. Mon rêve suprême était que la Chine jouisse de la liberté et de l'égalité avec les autres pays. Mon expérience de quarante ans m'a convaincu que, pour atteindre mon but, il était nécessaire de réveiller le peuple chinois et de coopérer dans le monde avec les nations qui, dans leurs luttes, lui accordent la parité de droits. La Révolution n'est pas encore arrivée jusqu'à ce point. Tous mes collègues et coopérateurs continueront leurs efforts en suivant mes doctrines du San-Minn et en appliquant le programme que j'ai tracé pour hâter l'ouverture de la Conférence et l'abrogation, dans le temps le plus bref possible, de tous les traités qui nient l'égalité internationale.

V

Quel jugement porterons-nous sur ce redoutable personnage? Sa carrière tourmentée se présente sous deux aspects différents, suivant qu'il s'agit de Sun-Yat-Sen, champion du nationalisme

chinois, en face de la féodalité militaire dans un pays profondément divisé, ou bien du révolutionnaire transformé en fourrier du bolchévisme russe pour servir ses ambitions politiques et sa haine de l'étranger.

Dans sa première incarnation, Sun-Yat-Sen fait figure d'un mystique, ou plus exactement d'un illuminé, découvrant que les maux de la Chine viennent de l'incapacité de sa dynastie Mandchoue, de la corruption de sa bureaucratie, de la passivité de cette masse chinoise, figée dans des traditions séculaires, et rêvant d'une pacifique Révolution qui donnerait une âme à ce grand corps invertébré, pour le porter ensuite au degré de la civilisation la plus avancée. Nous pouvons alors facilement concevoir que la Chine moderne ait vu le symbole de sa régénération et de son indépendance dans ce fondateur d'une République idéale que n'aurait pas reniée Confucius.

Mais il y a, dans ce révolutionnaire, une autre personnalité qui, surtout, nous intéresse, au point de vue européen, parce qu'elle est beaucoup plus inquiétante, c'est le Sun-Yat-Sen que l'influence de Moscou a façonné à l'image de Lénine, par les soins de ses représentants en Chine, Yoffe, Karakhan ou Borodine.

De 1920 à 1924, un changement s'opère dans son esprit par suite de ses multiples contacts avec ces diplomates, importateurs en Chine des théories de Karl Marx. Bien que le bolchévisme soit une plante exotique pour la mentalité chinoise, elle se développe rapidement chez Sun-Yat-Sen, qui croit trouver là une force nouvelle sur laquelle appuyer sa politique d'agitation révolutionnaire. Salué par ses partisans comme le Lénine de l'Extrême-Orient, il perd peu à peu la conscience de sa nationalité pour devenir l'un de ces produits destructifs qu'engendre le communisme, et qui ne voient les intérêts de leur pays qu'à travers le programme de la IIIe Internationale.

Cette comparaison entre Sun-Yat-Sen et Lénine est devenue un leit-motiv dans les nombreux articles que la presse russe a consacrés, après sa mort, à l'introducteur du bolchévisme en Extrême-Orient. L'idée de l'alliance entre la Russie soviétique et la Chine a été lancée, dès 1916, à Berne, par Lénine lui-même, qui n'a cessé, depuis lors, de considérer Sun-Yat-Sen comme un précieux allié pour combattre, sous le couvert d'une politique nationaliste, l'impérialisme européen, et surtout pour

jeter la semence d'émancipation prolétarienne à travers la race jaune, préface de possibles invasions (1).

De son côté, Sun-Yat-Sen a déclaré, en toute circonstance, qu'il était le disciple de Lénine, et il l'a manifesté sous une forme hyperbolique dans le discours qu'il a prononcé au Congrès des délégués révolutionnaires réunis à Canton, lorsque parvint, le 15 janvier 1924, la nouvelle de la mort du fondateur de la République soviétique :

« Lénine fut notre guide, notre ami. Sa perte est cruelle pour nous. Ayant beaucoup voyagé, j'ai connu beaucoup d'hommes. Lénine m'est resté comme le type de la tendresse du cœur. Eh bien, il m'est impossible de dire combien cet homme si bon dut subir, depuis 1916, d'insultes et d'avanies. C'est qu'il a démontré que le monde est composé de 250 millions d'oppresseurs et de 1 milliard 250 millions d'opprimés ...Avec l'aide de quinze mille Russes éclairés par lui, il arriva à renverser le despotisme qui écrasait la Russie. Une réaction terrible suivit. Ligués avec l'étranger, les Russes conservateurs employèrent contre lui toutes les forces : l'aviation, les tanks, la propagande des journaux, l'or semé à pleines mains. Lénine triompha de tout. Il fit de la Russie un corps militant invincible. »

Nous arrêterons là cette comparaison, car nous ne voudrions pas affirmer que les convictions communistes des deux chefs fussent de même qualité ou plus exactement d'égale nocivité. Sun-Yat-Sen a toujours considéré le bolchévisme comme un moyen de combat, mais non pas comme une doctrine que puisse s'assimiler le peuple chinois, traditionnellement attaché à sa terre et sans force de réaction. En fait, le parti communiste ne comprend en Chine, à part quelques éléments jeunes, pour la plupart étudiants, que des ouvriers de grands centres d'industrie, auxquels s'adjoint la masse flottante de tous les mécontents et des coolies retour d'émigration. On peut même dire qu'entre le communisme et le banditisme, il y a quelque rapprochement, si nous en jugeons par ce curieux épisode que cite M. Palmieri. A une assemblée de communistes à Canton, vint un fameux bandit, Fan-Ciung-Shui qui, après avoir écouté avec beaucoup de gravité les discours, tint

(1) Le péril bolchéviste a été également signalé par « Civis », dans sa clairvoyante campagne de *la Dépêche coloniale*, sous le titre : *Ce qui se passe et ce qui se prépare en Chine.*

à peu près ce langage : « De tous temps, nous avons pratiqué le communisme sur la montagne de l'Honan, et c'est pourquoi nous sommes vos ancêtres à cet égard. Alors, cependant, nous ignorions que nous exercions le même métier que vous vous efforcez d'apprendre. C'est une grande joie pour moi de constater que vous êtes nos disciples. »

Sun-Yat-Sen fut, à sa manière, un patriote qui, du point de vue chinois, est le symbole de toutes les aspirations de la Chine nouvelle, de son effort d'indépendance et auquel il faut laisser le mérite d'avoir combattu cette oligarchie, qui fait du pouvoir central l'enjeu de la rivalité des chefs militaires. N'ayons garde toutefois d'oublier que, pour soutenir cette politique nationaliste, Sun-Yat-Sen a recherché un point d'appui dans une alliance avec l'État soviétique, afin de contrebalancer le concours que le gouvernement chinois pouvait trouver chez les autres Puissances européennes.

Or, tandis que Sun-Yat-Sen, croyant candidement travailler à l'indépendance de son pays, se faisait ainsi l'introducteur du bolchévisme en Chine, le gouvernement des Soviets poursuivait un tout autre plan, celui de propager en Extrême-Orient le grand mouvement communiste de la IIIe Internationale. Ce plan n'est d'ailleurs ni un secret, ni une nouveauté, car déjà en 1920, Zinovief, président du Comité exécutif de cette IIIe Internationale, déclarait, dans le Congrès des peuples orientaux tenu à Bakou, et auquel participèrent les délégués d'une vingtaine de peuples orientaux, y compris la Chine :

« La Russie bolchéviste tend la main à l'Asie, non parce qu'elle en épouse l'idéal ou parce que l'Asie envie ses théories sociales, mais parce que les huit cents millions d'Asiatiques lui sont nécessaires pour abattre l'impérialisme et le capitalisme. Nous voulons libérer ces races de prolétaires sans faire attention aux couleurs, car peu importe pour nous qu'ils soient blancs ou jaunes ou noirs. Une révolution mondiale ne peut avoir lieu que si ces huit cents millions d'hommes s'unissent à notre mouvement révolutionnaire. »

Pour préciser son programme, Zinovief distinguait deux courants dans l'avance triomphale du bolchévisme : « Un de ces courants est impétueux, il rompt toutes les digues; il entraîne des décombres dans ses vagues. C'est le courant du prolétariat qui, dans la Russie, l'Allemagne, la France et

l'Italie, se heurte contre le capitalisme. Un autre courant, moins fort et plus tranquille, est le mouvement de la nationalité opprimée qui ne sait pas encore ce qu'elle veut, mais comprend que la cause de son mal est l'impérialisme anglo-français. Ces deux courants doivent se réunir, se purifier des préjugés nationaux, puis se fondre, et se lancer comme un océan en tempête contre ces maux que nous voulons extirper. »

Quant au plan d'exécution pour déchaîner ce mouvement à travers la Chine, il est consigné dans les instructions secrètes que reçoivent les diplomates nouveau style, envoyés de Moscou au service de la propagande bolchéviste, et dont le sens se précise ainsi qu'il suit :

— Intervenir dans la politique intérieure de la Chine pour la doter d'un Gouvernement favorable à la politique des Soviets ;

— Favoriser, par tous les moyens, la fondation de petites républiques soviétiques chinoises pour diffuser plus facilement dans les masses la doctrine du bolchévisme ;

— Mettre un frein aux ambitions du Japon en l'éliminant à tout prix de la Chine, et laisser ainsi le champ libre à l'action soviétique.

Tel est, dans sa politique en Extrême-Orient, le plan du gouvernement de Moscou, dont sa diplomatie poursuit inlassablement, sous nos yeux, l'exécution, au milieu des agitations actuelles de la Chine anarchique, convulsée par les divisions intestines et sans pouvoir central assez fort pour refaire l'unité nationale. La grande pensée bolchéviste est d'isoler la Chine de l'Europe, en la séparant de toutes les influences qui s'exercent autour d'elle pour favoriser dans la paix son développement économique.

Sun-Yat-Sen a joué le principal rôle dans cette œuvre destructrice, en livrant inconsciemment son pays à cette nouvelle invasion étrangère. Il a marqué la première étape du bolchévisme en Extrême-Orient, avec l'espoir qu'il endiguerait sa force d'expansion après l'avoir utilisée pour les fins de sa politique nationaliste ; mais, en réalité, il a forgé la première chaîne que la Russie voudrait river à la Chine pour dresser le bloc asiatique contre la civilisation européenne.

MAURICE LEWANDOWSKI.

QUELQUES IMAGES FRANÇAISES

LA PICARDIE ET LES FLANDRES

Dans une très large mesure, on peut dire que la beauté d'un paysage est créée par l'œil et par l'âme de celui qui le contemple. Et ainsi il n'en est guère, — et même absolument pas, — d'indifférents. Des immenses plaines du Nord, de cette monotone région de tourbières, de houillères, de champs de blé et de champs de betteraves, ou de pâturages, — de toute cette platitude et de toute cette tristesse infinies, — il est encore possible d'extraire de la beauté et de la poésie. Un soir d'août, à l'heure brûlante qui précède le coucher du soleil déjà presque horizontal, dans les grasses plaines agricoles, entre Montdidier et Amiens, je me rappelle avoir vu surgir l'image opulente de cette beauté septentrionale : c'était vraiment la *Picardia nutrix*, telle que Puvis de Chavannes l'a célébrée dans une toile fameuse. Lentes rivières ombragées de saules, canaux mélancoliques entre leurs doubles rangées de peupliers, grandes eaux étalées, masses de verdures moutonnantes, meules solitaires au milieu d'une prairie à demi voilée de brume, — ce pays des grands chevaux de trait et des nourritures plantureuses évoque surtout des idées de richesse et de force, avec on ne sait quoi d'épanoui et de triomphant.

C'est aussi une des terres privilégiées de l'art. L'art est fils de l'opulence. Amiens, avec ses vieux logis cossus, ses hôtels aux repas abondants et raffinés, ses fabriques, ses marchés, son musée et sa cathédrale incomparable, est bien la capitale symbolique de cette région française. Elle mérite d'être visitée avec attention, dans ses moindres recoins, surtout dans sa par-

tie la plus ancienne, celle qui est coupée de petits canaux et de petites rues tortueuses, et d'où l'on voit surgir, avec une étonnante magnificence, le profil colossal de la basilique.

On a épuisé toutes les formules de la louange pour cette merveille de l'art gothique. La « Bible d'Amiens », comme l'a appelée Ruskin, cette Bible de pierre, ce monde d'images et de figures à la fois idéales et réelles, ce peuple rustique, démoniaque et divin, est quelque chose de réellement unique. Et pourtant, sous ce foisonnement de sculptures, de filigranes, de broderies et d'arabesques orientales, les lignes essentielles de l'édifice restent nettes et sévères, d'une grandeur et d'une simplicité toutes latines. L'intérieur est clair et joyeux, blanc et or, comme celui de la cathédrale de Chartres. Mais rien n'égale l'impression produite par la masse de l'abside, les roses et les porches des transepts et surtout par la prodigieuse façade. Qu'on s'asseye sur le parvis, un soir d'été, au moment du crépuscule, quand le soleil déclinant baigne de lueurs mauves et légèrement dorées les pinacles des tours jumelles et la procession des personnages royaux qui se déroule tout le long de la galerie supérieure : on se demande si l'art a jamais rien créé de plus vivant, de plus luxuriant, de plus somptueux, et en même temps, de plus harmonieux, de plus lumineux.

*
* *

Quand on a vu la cathédrale d'Amiens, il est certain qu'il ne reste pas grand chose à voir, comme grand spectacle d'art, dans cette région de la Picardie et des Flandres. Cependant il y a de l'art partout, dans ce riche pays, même dans les villes les plus industrielles, les plus encrassées par la fumée des usines. Des villes comme Douai, Cambrai, Valenciennes, Roubaix même, ont de belles églises ou de vieux beffrois à montrer. Mais elles ne sauraient rivaliser avec Lille, qui, elle aussi, renferme bien des trésors d'art, — d'ailleurs insuffisamment connus ou appréciés, — et qui est une véritable capitale, la capitale de la France du nord.

Certes, les anciens monuments de Lille ne sont pas de tout premier ordre. Et pourtant, la remarquable église gothique de Saint-Maurice, la façade et surtout la cour de la Bourse, édifice de style renaissant et dernier vestige de la domination espagnole, sont des morceaux d'architecture dont une grande ville peut

être fière. Mais le caractère le plus original de Lille lui vient de la conquête française. Là, comme ailleurs, Louis XIV a marqué fortement son empreinte. Presque tout ce qui a une valeur d'art, dans cette cité de négoce et d'industrie, date du XVIIe ou du XVIIIe siècle. La rue Esquermoise, la rue Royale, la rue des Jardins sont pleines de vieux hôtels décorés, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans le plus pur goût classique. On y conserve notamment de merveilleuses boiseries. Les deux chefs-d'œuvre de cet art-là, dans la capitale de la Flandre française, c'est la majestueuse Porte de Paris et surtout la citadelle de Vauban. L'architecture militaire n'a rien fait de comparable à ce vaste ensemble de fortifications et d'édifices de toute sorte. La citadelle de Lille, — qu'il faut absolument conserver, tant pour sa haute valeur d'art que pour son intérêt documentaire, — est une véritable ville en miniature, avec sa chapelle, son théâtre, son hôpital, son arsenal, ses boulangeries, ses casernes, sans oublier l'hôtel particulier du gouverneur. Les portes en ont été décorées avec une magnificence exceptionnelle. Celle de l'ouest, véritablement monumentale, est ornée de bas-reliefs, représentant des lyres et des flûtes, avec des volumes ouverts, entre des trophées de casques et de cuirasses, le tout sommant l'écu de France, entouré de branches de chêne. La grande porte a un caractère encore plus décoratif et triomphal : l'écu de France, en un relief puissant, s'y détache sur un fond de trophées, de boucliers, d'enseignes romaines, de cuirasses de parade. Je ne connais guère, en France, que la citadelle de Mont-Louis, à l'entrée de la Cerdagne espagnole, qui, par la beauté, l'étendue et la diversité des constructions, la science de l'organisation surtout, puisse être comparée à celle de Lille.

Tout cela n'est rien encore : le vrai caractère de Lille, c'est d'être une capitale de l'industrie française, — et même tout simplement une capitale. Comme richesse, comme intensité de vie, faculté d'initiative et activité créatrice, elle rappelle Barcelone, la grande métropole catalane. Notre industriel du Nord peut se comparer au grand industriel barcelonais. Même quant-à-soi, même particularisme, même opiniâtreté dans l'effort, même goût du faste, même habitude de voir et de faire grand. C'est ainsi que Lille a pris de plus en plus, pendant ce dernier quart de siècle, un aspect de grande ville moderne.

Les constructions fastueuses s'y sont multipliées : palais de la nouvelle Bourse, palais des Beaux Arts, Facultés catholiques, grands boulevards bordés d'hôtels luxueux, cathédrale neuve, — cette Notre-Dame de la Treille, dont le chœur seul est actuellement construit et qui s'annonce comme devant être la plus grande église néo-gothique qu'on ait encore vue. Ce qui manque le moins dans ce vaste développement de bâtisses, dans cette fièvre architecturale, c'est l'argent. La Flandre est riche. Des fortunes de cinquante et de cent millions n'y sont pas rares.

Là, vraiment, comme à Lyon et dans quelques-unes de nos villes de l'Est, réside l'âme de la France travailleuse et sage, celle qui a fait et qui a sauvé la nation, dans toutes les crises qu'elle a traversées.

LA NORMANDIE AUX MULTIPLES VISAGES

Je confesse mon erreur : j'ai longtemps nourri des préjugés absurdes à l'égard de la Normandie, que je me représentais comme un pays d'une tristesse et d'une platitude désolantes. Je la voyais à travers les descriptions de Flaubert, l'herbage d'Yonville et les nostalgies romantiques de Mme Bovary. Quelle joie de constater que je m'étais trompé !

Non seulement elle est verdoyante et fleurie, mais si diverse en ses aspects ! C'est cela surtout qui surprend. Après avoir admiré le royal estuaire de la Seine, on est tout étonné de trouver un charme à la Normandie fluviale et bocagère, à celle des petites rivières ombragées de beaux arbres, comme à celle des bois, des jardins et des parcs. La région sylvestre et pastorale de l'Eure s'oppose nettement à celle plus accidentée de l'Orne. Il y a une « Suisse normande », garnie de vraies montagnes, laquelle est proche voisine d'une « Riviera normande ». Cette « Riviera », cette Normandie maritime, qui s'étend de Dieppe à Cherbourg et même à Granville, présente, elle aussi, une foule d'aspects contrastés. Sévère et un peu monotone dans le pays de Caux comme dans le Cotentin, elle semble ramasser toutes ses grâces et toutes ses magnificences entre Honfleur et Cabourg. Assurément, cela ne rappelle que de loin notre Riviéra provençale : les falaises normandes ne sauraient se comparer à nos Alpes maritimes. Pas de beaux profils de montagnes, pas de

promontoires ni de rivages découpés et travaillés comme des œuvres d'art, pas de lumière surtout, — ou plutôt une autre lumière très différente de la lumière méridionale. Et pourtant, je me rappelle, à Sainte-Adresse, certains matins d'été, où la mer toute bleue sous la falaise toute blanche prenait une splendeur presque méditerranéenne.

Néanmoins, cette Normandie est bien une Riviéra tout de même, non pas seulement par le faste de ses Deauville, de ses Trouville, de ses Cabourg, de toutes ces luxueuses stations balnéaires échelonnées sur des lieues et des lieues de côtes, mais par la beauté de ses paysages, à de certains endroits aussi grandioses que ceux de Provence et d'Italie. C'est surtout la vigueur et le foisonnement de sa végétation, les grands arbres, le débordement de la parure florale, qui surprennent ici l'homme du Midi. Un massif de chênes ou de marronniers, à la lisière d'un parc, une villa aux toits rouges, aux fenêtres et aux balcons fleuris de géraniums, devant un parterre éclatant de bégonias, d'hortensias, de roses et d'œillets d'Inde, — toute cette opulence végétale s'enlevant, à travers les branches chargées de feuillages sur le fond mouvant et argenté de la mer, — ou bien encore une route encaissée entre ses haies arborescentes, ses arbres fruitiers, les rameaux de ses hêtres et de ses ormes qui se rejoignent en vertes ogives, ces simples beautés naturelles prennent, dans cette Normandie des rivages, un accent inconnu et vraiment spécial.

Au tournant de l'estuaire de la Seine, Honfleur, avec son étrange église de bois, son sanctuaire aérien de Notre-Dame de Grâce, ses vieux logis autour de ses bassins déserts, offre peut-être les plus magnifiques spectacles marins de toute cette côte normande.

***

Après Rouen, parmi les villes de l'intérieur, Caen, l'antique capitale de la province, s'impose à l'attention comme à l'admiration par une physionomie bien à elle et par un grand nombre de beaux monuments Mais toute la France en est pleine... Que cette vieille France était donc belle! Quel sens délicat de la beauté, quel amour et quelle entente subtile de l'art! Quel noble emploi de la richesse! Et comme nous sommes inférieurs à nos ancêtres! Non seulement nous n'avons rien ajouté à leur

patrimoine, mais trop souvent hélas ! nous l'avons cruellement souillé et détruit.

A travers bien des vicissitudes, Caen a su conserver peut-être le meilleur de son héritage monumental.

Parmi tous ces édifices et tous ces vestiges du passé, je distingue quatre groupes principaux : le roman, le gothique, le renaissant et le classique. Dans le premier se rangent les deux splendides basiliques de Saint-Étienne et de la Trinité, l'Abbaye des hommes et l'Abbaye des femmes, comme les appelle la voix populaire, ces deux chefs-d'œuvre de l'art roman, qui se répondent, en quelque sorte, aux deux extrémités de la ville. La Trinité, avec ses deux grosses tours carrées, dont les flèches ont été incendiées, étale un profil un peu lourd et trapu. Mais Saint-Étienne donne une impression de légèreté et de grâce ailée : une façade romane, d'une sobriété toute classique, que dominent deux sveltes campaniles, aiguisés chacun d'une longue flèche, et couronnés à la naissance de la flèche, d'un bouquet de clochetons gothiques. A la croisée du transept, un autre campanile octogonal, et enfin, flanquant l'abside et les bas-côtés, quatre clochetons de même style, élancés et fins comme des aiguilles de pierre. Ces sept pointes de flèches, dardées vers le ciel, semblent emporter dans leur élan la massive basilique romano-gothique. C'est puissant et fort, et, en même temps, d'une élégance aérienne...

L'intérieur surprend et enchante par sa clarté, l'abondance des vides lumineux dans la surface opaque de la maçonnerie, la légèreté des galeries qui font le tour de la nef et de l'abside. Ce mélange de roman et de gothique est quelque chose de charmant. Mais c'est surtout la belle pierre blanche de la bâtisse, — une pierre comparable à celle des églises champenoises, — qui produit cette impression de légèreté et de luminosité joyeuse.

*
* *

Même aspect des églises gothiques : Saint-Jean, Saint-Pierre, Saint-Sauveur. Elles sont blanches et gaies, dans leur robe de pierre lumineuse, — et toutes fleuries et couronnées des plus exubérantes et des plus folles végétations du gothique flamboyant, poussé à son paroxysme. On trouve même qu'il y a excès : trop de fleurs, trop de feuillages, trop de broderies !

Le chœur de Saint-Pierre égare l'imagination vers on ne sait quels Alhambras ou quels Alcazars surchargés de tous les stucages et de toutes les stalactites, de toutes les arabesques ornementales de l'art mauresque. L'extérieur de l'abside, sous son opulente décoration de style renaissant, inquiète le regard par une pareille intempérance. Mais l'ensemble de l'édifice reste grandiose, très net et très pur dans ses lignes essentielles.

De ce gothique trop épanoui à l'art de la Renaissance et du XVIIe, la transition est presque insensible. Cette époque du XVe et du XVIe siècle est peut-être celle qui a laissé le plus de vestiges dans les rues du vieux Caen. Un peu partout, des fenêtres à meneaux, des lanternes ou des tourelles en poivrière. De vieux hôtels, à peu près intacts, comme celui de la Monnaie, ou celui de la Bourse, ce dernier décoré de hauts-reliefs et de deux fort belles statues, qui rappellent les formes allongées et sveltes de Jean Goujon : un David vainqueur de Goliath et une Judith, tenant d'une main le cimeterre et, de l'autre, la tête d'Holopherne, gracieuse figure de nymphe, drapée comme une Victoire antique, et, sur un long col de cygne, tournant une petite figure sauvage et candide, presque moderne d'expression.

Après cela vient le groupe des édifices classiques ! L'hôtel de ville, le palais des Facultés, l'église Notre-Dame de la Gloriette, le portail monumental de la Citadelle, avec ses trophées de pierre, sommés de l'écu de France (que, naturellement, il a fallu marteler, aux temps révolutionnaires). Mais, parmi tous ces beaux monuments, une place insigne revient à l'ancienne Abbaye bénédictine, qui s'adosse à l'église Saint-Étienne et qui est devenue, aujourd'hui, le lycée Malherbe. Ah ! ces moines savaient bâtir ! Quelle leçon ils donnent à nos architectes, à nos municipalités et à nos gouvernements ! Jamais, en France, on n'a bâti avec cette solidité quasi romaine, — et surtout avec cette magnificence, — Versailles excepté. Je songe à toutes les maisons bénédictines qui, chez nous, ont été construites, au XVIIe et au XVIIIe siècle, et notamment au superbe palais, dont Rouen a fait son hôtel de ville. Cela est simple et sobre. Mais quel air de grandeur ! A Caen, dans cette abbaye désaffectée, il faut voir les escaliers monumentaux, aux rampes de fer ouvragé, les cloîtres, les pilastres des cours, le parloir orné de trumeaux Louis XV, la salle capitulaire ; la chapelle, le réfectoire avec ses voûtes en berceau, ses boiseries sculptées et les grandes toiles,

véritables fresques, qui en garnissent le pourtour et qui sont signées des plus grands noms de la peinture française de ce temps-là.

Quelle Thélème que cette Abbaye pour une congrégation d'intellectuels et d'artistes! L'Église seule a pu créer cette chose admirable et qui ne s'est plus revue depuis! Elle seule a pu faire cela : mettre l'intelligence dans un palais, lui donner non seulement le vivre et le couvert dans un lieu de beauté, mais lui offrir tous les trésors de l'esprit avec toutes les joies des yeux. Aujourd'hui, ce haut refuge de la pensée est déchu de son emploi. Les jeunes lycéens, qui ont pris la place des moines, soupçonnent-ils la valeur d'art et la signification historique du palais qu'ils habitent?...

En quittant ce riche musée qu'est la ville de Caen, on ne sera peut-être pas insensible aux beautés naturelles des environs, encore qu'elles soient, aujourd'hui, gâtées par le voisinage d'agglomérations industrielles. Mais j'oserai recommander une promenade, au crépuscule, le long de ce canal, ombragé de grands arbres, qui va de Caen à la mer. Ce canal, à l'eau dormante, est large comme un fleuve, un fleuve tout droit, qui se déroule et qui se perd dans le nébuleux horizon marin. Ce miroir d'eau, étalé à l'infini, est d'une grandeur et d'une mélancolie inexprimables...

LA CHAMPAGNE ET SA CAPITALE

Il y a, chez nous, un préjugé contre la Champagne. La « Champagne pouilleuse » fait tort à tout le reste du pays, la Champagne vineuse et agricole, bocagère et vallonnée. Et pourtant, même cette région ingrate, ces immenses plaines crayeuses, qui s'étendent entre Mourmelon et Sainte-Menehould, sans autre accident que leurs plantations régulières de petits sapins, quelques fermes, ou quelques parcs à moutons disséminés entre de rares clochers de villages, ces étendues grisâtres et monotones ne manquent pas d'une certaine grandeur. Ce n'est qu'un aspect, l'aspect le plus austère de la physionomie champenoise. Il en est une foule d'autres qui peuvent rivaliser avec les beautés ou les grâces les plus aimables du paysage français. Chaumont qui, du haut de son viaduc, domine une profonde

vallée, les rives de la Marne avec leur couronne de forêts, Langres et la magnifique terrasse de ses vieux remparts, ses édifices militaires, sa cathédrale, sont assurément parmi les paysages les plus caractéristiques de la région. Les parties qui touchent aux Vosges, à l'Argonne, ou aux Ardennes, — vallons verdoyants, petits étangs mélancoliques, forêts tragiques, encore déchiquetées par les obus de la dernière guerre, — rien de tout cela ne peut être indifférent à qui sait voir, ou réfléchir.

Mais il est trop évident que le paysage champenois est parmi les plus tempérés de France. Tout cède devant les beautés architecturales de la Champagne, et, d'abord, devant l'incomparable cathédrale de Reims. Il faut la voir et la revoir, telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses affreuses mutilations, dans sa nudité de grande ruine historique, comme il faut visiter sa voisine, la très belle et curieuse basilique de Saint-Rémy. Mais j'oserai dire que Reims, malgré sa Place Royale, son hôtel de ville, son musée, qui est un des plus riches parmi les musées de province, ne possède pas un aussi complet ni aussi original ensemble d'édifices médiévaux que Troyes, la vieille cité des comtes de Champagne.

Troyes est une des capitales du gothique, une des reines du vitrail et de la pierre ciselée. Pourquoi est-elle, en somme, si peu connue, si peu visitée? Je vois très bien ce qu'une municipalité italienne saurait faire d'une ville comme celle-là. Le moindre pignon, la moindre poutre de bois sculpté serait mise en valeur. On restaurerait tout ce qui peut être restauré. Et d'abord la ville serait propre et avenante. Elle ferait sa toilette pour le visiteur et aussi pour n'être pas trop indigne de son glorieux passé. La Troyes moderne donne, au contraire, l'impression d'une ville débraillée, malpropre et mal entretenue, livrée à l'incurie et à l'ignorance démocratiques. Cela date de loin. La barbarie sectaire et révolutionnaire s'est acharnée, tout particulièrement à Troyes, contre les plus vénérables monuments de l'ancienne France. Avec une sorte de rage démoniaque, ils ont vidé les niches de leurs statues, ils les ont brisées, ils ont découronné les gables des portails, fait voler en éclats de merveilleuses verrières, martelé les tympans et les écussons, souillé et saboté ignoblement tout ce qui pouvait tomber sous leurs coups, ou être exposé à leurs ordures. D'un passé, qui était un haut exemple de beauté, de noblesse intelli-

gente et de spiritualité, ils ont fait une immense ruine. Tant d'abjection dans la bêtise et dans la sauvagerie est une honte dont on ne se console point.

Heureusement, le XIXe siècle s'est préoccupé de réparer, dans la mesure du possible, les dévastations de l'âge précédent. Quelques bons citoyens s'y sont employés. Et ainsi Troyes peut offrir aux admirations du passant une série d'églises dont on trouve peut-être ailleurs l'équivalent, mais non point en aussi grand nombre.

La cathédrale de Troyes est une des plus belles, sinon la plus belle parmi celles du premier rang, — en mettant à part, bien entendu, la pléiade des sept grandes cathédrales françaises, qui sont hors de pair. En dépit des mutilations et des destructions révolutionnaires, elle produit encore un très grand effet, soit qu'on en contemple le transept et le portail nord de l'extrémité de la petite rue Métantier, soit qu'on s'arrête à l'angle du parvis et qu'on regarde la façade un peu de biais, en venant de la Bibliothèque. L'effet serait plus merveilleux encore, si toute la sculpture extérieure de l'édifice n'avait pas été atrocement mutilée par les révolutionnaires. Ce sont les trois grands portails de la façade qui ont le plus souffert : les tympans, martelés avec fureur, ne présentent plus que des surfaces nues, là où s'enlevaient en relief les belles figurations plastiques chères aux artistes du moyen âge. Mais, malgré cela, la façade de la cathédrale de Troyes reste singulièrement imposante sous ses étages de fines arcatures, ses niches à dais, ses bandeaux de fleurs de lys découpés à jour. Ce gothique, parvenu à son apogée, est d'une exquise élégance, d'une légèreté tout aérienne. L'impression dominante est celle d'une énorme masse naturelle, travaillée et spiritualisée par l'art le plus chargé de pensée. C'est lourd d'opulence et pourtant ailé, infiniment divers, exubérant et foisonnant et pourtant d'une robuste et harmonieuse unité. La partie la plus triomphale peut-être serait le transept du nord, qui, avec son porche aux multiples voussures, son gable élancé, sa grande rose épanouie, domine de si haut les petites maisons débonnaires et charmantes de la rue voisine. Et pourtant, elles n'en sont point écrasées. Tout cela se fond en une saisissante image de l'ancienne France, où la bonhomie et la naïveté s'alliaient sans peine à la grandeur et à l'art le plus raffiné.

Mais l'intérieur de la cathédrale l'emporte peut-être sur l'extérieur. Non point que la grande nef surprenne par des proportions insolites. On la trouverait même un peu timide dans son élan. Elle est claire et joyeuse en son abside, comme en ses bas-côtés, en sa robe de belle pierre blanche, la pierre crayeuse du plateau champenois. Tout cela n'est rien : la parure incomparable de la cathédrale de Troyes, ce sont ses verrières qui forment un ensemble à peu près complet. Sauf les deux dernières, celles de la grande nef sont intactes, de même que celles de l'abside. Toutes les belles époques du vitrail sont ici représentées, depuis les naïves compositions légendaires du XIIIe siècle, découpées en écussons qui se superposent, jusqu'aux vastes figurations réalistes du XVIe et jusqu'aux grisailles monochromes ou bichromées du XVIIe. Rien n'est suave comme les bleus-saphirs de la grande nef, si ce n'est les topazes, les améthystes, les ors du chœur, ou les rubis pâles et les roses du transept méridional. Derrière le maître-autel, tout au fond de l'abside, un vitrail du XIIIe, bleu-mauve, bleu de bluet, baigné et comme imbibé de lumière douce et mystérieuse, est un apaisement et un enchantement pour les yeux éblouis par les splendeurs voisines...

***

Quand on s'est arrêté devant ces verrières insignes, qu'on a fait le tour de toutes les nefs, qu'on a contemplé les pièces rares du trésor, — et notamment un délicieux coffret d'ivoire byzantin, où des figures en relief se détachent sur un fond de pourpre à demi effacé, — il reste à voir à peu près toute la ville, ce qui n'est pas une petite affaire : et d'abord les nombreuses églises, dont aucune n'est indifférente, qui, toutes, se signalent par d'extraordinaires morceaux d'architecture ou de sculpture, et enfin par quelques beaux ensembles de vitraux.

Faut-il les nommer? C'est tout ce que peut faire un voyageur pressé. Car des volumes seraient nécessaires pour en épuiser la description... Saint-Urbain, véritable châsse de verre, joyau de l'art gothique, qui soutient aisément la comparaison avec la Sainte-Chapelle, — s'il ne l'éclipse point, — Sainte-Madeleine et son admirable jubé surchargé de broderies et de pendentifs, Saint-Jean, avec ses verrières et sa singulière horloge en forme de minaret, Saint-Pantaléon et son étroite nef

toute fleurie de sculptures et de statues de la Renaissance, Saint-Rémy, Saint-Nizier, Saint-Martin des Vignes, et enfin Saint-Nicolas, la plus aimable, la plus gaie et la plus lumineuse de toutes les églises. Elle a de beaux vitraux, naturellement (il y en a partout dans les églises de Troyes), mais surtout, une très gracieuse et originale statuaire du XVIe siècle, qui s'adosse aux piliers de la grande nef, qui décore les autels et les balustres. Enfin une singulière et très curieuse chapelle supérieure, qui s'élève en avant de la nef et qui en occupe toute la largeur. On y accède par un escalier monumental aboutissant à une sorte de loggia, ou de tribune, d'où l'on domine le clair vaisseau de l'église, toute souriante dans la lumière apaisée de ses vitraux, sous la guirlande de ses statues, les broderies et les fleurs de pierre de ses chapelles. Saint-Nicolas est décidément la plus séduisante et la plus amicale de toutes ces jolies églises de Troyes...

***

Après cela, il y a la ville elle-même, qu'il faut prendre la peine de regarder longuement. C'est une des plus caractéristiques de la France du nord, une de celles qui ont le mieux conservé l'empreinte médiévale. Je doute qu'à cet égard Rouen, Caen et Strasbourg puissent l'emporter sur Troyes. Cela n'a rien de monumental. Cela est modeste et même quelque peu rude, mais c'est d'un profil et d'un bouquet vraiment très spécial, toutes ces vieilles rues tassées, affaissées et tortueuses, avec leurs murs à poutres apparentes, leurs étages en surplomb, leurs pignons et leurs toits pointus : la rue des Chats, la rue des Quinze-Vingts, la rue de Veauluisant, et combien d'autres !

Les monuments de l'époque classique y sont nombreux : vieux hôtels du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle, vieux logis à portails sculptés, à lanternes et à tourelles; Hôtel de ville commencé en 1624 et terminé seulement en 1670, bel édifice à pilastres corinthiens surmonté d'un campanile, que l'on s'afflige de voir ainsi dégradé et sali, — Hôtel-Dieu, d'une assez belle ordonnance, que ferme une magnifique grille en fer forgé et doré, chef-d'œuvre comparable aux célèbres grilles de Nancy, d'une virtuosité et d'une opulence qui rappellent la main et le style de Jean Lamour. Mais surtout,

le Musée, ancienne abbaye bénédictine, et l'ancien Palais épiscopal, vaste ensemble de bâtisses attenant à la cathédrale. L'aspect en est véritablement seigneurial. Autour d'une cour oblongue, un superbe hôtel du xve siècle, flanqué de deux corps de logis conçus dans le grand goût classique, et, sur l'autre côté, les rosaces, les piliers et les contreforts de la cathédrale. L'ensemble est fastueux, d'un étonnant effet décoratif. Toutes ces architectures d'époques diverses, loin de se contrarier, s'harmonisent dans une identique impression de noblesse et de grandeur. Il a fallu installer dans ce beau lieu de sordides administrations modernes, avec tout le négligé, toute la crasseuse laideur qu'elles traînent après elles.

De l'autre côté de la cathédrale, faisant pendant au palais de l'Évêque, le Musée, installé dans l'ancienne abbaye de Saint-Loup, est d'abord une ample et solide bâtisse cléricale, un de ces logis somptueux comme les grands abbés et les grands seigneurs d'autrefois savaient en construire : on n'y épargnait ni la pierre, ni le bois, ni les belles rampes en fer forgé, ni tous les raffinements d'art et de confort propres aux époques délicates et cultivées. Mais cet imposant logis est surtout une grande infirmerie, où les mutilés des siècles et des hommes ont trouvé un abri précaire avant la désagrégation finale : il y a là, dans la cour et sous le préau du Musée, une collection de statues et de bas-reliefs, — débris de toute sorte, en fer et en pierre, romans, gothiques et renaissants, — qui rappellent le riche musée Calvet, à Avignon. Les salles du premier étage renferment, avec d'inestimables manuscrits aux précieuses enluminures, quelque cent mille volumes, réunis autrefois par les moines, et qui font de la Bibliothèque de Troyes une des plus considérables parmi les bibliothèques provinciales.

Enfin, les galeries de peinture et de sculpture, outre un assez grand nombre d'œuvres ayant un réel intérêt documentaire, possèdent au moins deux morceaux, dont l'un est un admirable chef-d'œuvre : un portrait de Mme de Montespan par Mignard, — toile révélatrice qui trahit, avec une singulière intensité d'expression, la redoutable courtisane, l'être de ruse, de cruauté et de charme que fut cette femme extraordinaire, — et un buste de Louis XIV par Girardon, supérieur même au fameux buste de Coysevox, qui décore la cheminée de l'Œil-de-bœuf, à Versailles. Le Chef, l'homme de pensée et de comman-

dement, revit tout entier dans ce marbre animateur. Naturellement, on l'a relégué à une place obscure, — sans doute pour que cette beauté n'offensât pas trop la bassesse égalitaire, — alors qu'il faudrait le mettre en pleine lumière, à la place d'honneur qui lui appartient.

DEVANT LES VITRAUX DE CHARTRES

Chartres est comme écrasé par sa cathédrale.

Cité mariale, lieu de pèlerinage, où les reines de France, pendant leurs grossesses, venaient implorer l'aide de la Notre-Dame souterraine, — la fameuse « *Virgo paritura* », qu'on vénère dans la crypte de la basilique, — elle domine la Beauce de toute la hauteur de ses flèches jumelles. Ces deux fuseaux de pierre, posés comme deux cierges votifs et perpétuels, au sommet de la vieille acropole gauloise, détournent le regard de l'immense plaine agricole et sylvestre, qui, pourtant, n'est point sans beauté, et aussi de la charmante ville resserrée et tassée à leurs pieds.

Et pourtant Chartres a de pudiques attraits, un charme fait de solitude et de silence, de médiocrité, de simplicité honnête et proprette, d'aisance bourgeoise et, çà et là, de bonne et solide distinction seigneuriale. Je songe, en écrivant cela, à ces antiques rues aux détours nonchalants, à ces ruelles sinueuses qui avoisinent la cathédrale et dont quelques-unes sont bordées de vieux logis, qui ont de la race et même du style. On se sent là, vraiment, au cœur de la vieille France, — dans ces rues si nettes, devant ces maisons si soigneusement entretenues, — et tout cela si intime, si discret, comme baigné d'une grise atmosphère de limbes, où flottent les cendres du passé !... Impression singulière que, pour ma part, je n'ai éprouvée que là et aussi dans certaines rues bourgeoises de Meaux, aux alentours de la cathédrale de Bossuet...

Sans parler de quelques débris médiévaux, de quelques églises et de quelques édifices plus modernes, qui retiennent l'attention, Chartres peut montrer encore, — un peu perdu dans l'ombre de sa prestigieuse cathédrale, — un très élégant palais épiscopal, fleuri de toutes les grâces de notre XVIIIe siècle. Un simple corps de logis en briques roses, où se détachent des embrasures de fenêtres en pierre guillochée et le balustre

italien qui couronne le portail. Mais, dès le seuil, un lumineux et large vestibule, éclairé par de hautes baies, aux moulures Louis XV, et où l'on accède par un superbe escalier à double évolution et bordé d'une rampe en fer forgé. A gauche, une grande salle carrée, que surplombe un balcon garni d'une balustrade en serrurerie et tout enguirlandé de coquilles et de moulures rococo. Puis, s'ouvrant sur cette salle, une chapelle en rotonde, un peu théâtrale d'aspect, avec ses groupes de pilastres corinthiens, son autel de porphyre et d'albâtre, que surmonte une Assomption de la Vierge, blanche figure enlevée sur un fond de nuées irradiantes. Cette chapelle, avec ses stucages déjà bien abîmés, est une fragile merveille... Après cela, toute une enfilade d'appartements, dans un autre corps de logis perpendiculaire à la salle carrée, et une autre file, à gauche du vestibule. Sous les fenêtres de ces hautes pièces, aux belles boiseries et aux cheminées à trumeaux, un parc aménagé sur le terre-plein des anciens remparts, avec des arbres centenaires, entre les branches desquels on aperçoit les formidables masses architecturales de la basilique, — et, enfin, dans un coin du rempart, en retrait, le long d'un des corps de logis, une délicieuse petite terrasse orientale, qui domine les jardins en amphithéâtre, les toits rosâtres de la ville et les eaux lentes de la rivière...

Cette belle demeure, désaffectée, tombe en ruines. Il a fallu marteler, là comme ailleurs, les armes épiscopales, qui sommaient le fronton, et l'on a laissé se pourrir les planches et se désagréger les plafonds et la toiture... On essaie, en ce moment, de la réparer, pour en faire un musée. Espérons que le remède ne sera pas pire que le mal. Mais il était si simple de ne pas changer la destination primitive de ce logis! Les évêchés sont faits pour loger des évêques et non pour abriter d'obscurs fonctionnaires municipaux et tout un bric-à-brac d'objets hétéroclites...

***

Il faut se réfugier dans la cathédrale pour oublier la brutalité et la sottise des hommes.

A l'intérieur, quelle impression de simplicité puissante! Mais cette robuste nef, avec ses transepts démesurés, ses chapiteaux ceints de feuilles de chêne, est d'une extrême

sobriété décorative. Tout y émeut, mais rien n'y captive particulièrement le regard. Laissons les fameuses sculptures, peut-être trop vantées, qui surchargent la clôture du chœur et contemplons, un instant, les incomparables vitraux.

Voici, d'abord, ceux du portail royal, de la façade occidentale, avec sa lourde rose et ses trois baies semi-romanes : éblouissement de bleus limpides et virginaux, de turquoises laiteuses. C'est, sans doute, à cause de ces verrières, que Huysmans avait appelé la cathédrale de Chartres : « la Blonde aux yeux bleus ». La grande rose du couronnement, lourde de magnificence, rappelle les vitraux d'Orient, simples pétales lumineux noyés dans les blancheurs des stucs. Ici, les pétales et les petites roses détachées de la grande rose centrale, se découpent avec une intensité singulière dans la noirceur massive de l'armature des pierres. Au-dessus, les trois fenêtres, accotées en manière de triptyque, sont presque toutes bleues, d'un bleu qui se fonce, à mesure que l'œil se porte de droite à gauche, — bleu de myosotis, bleu des bluets de la Beauce. Celui de gauche a de vifs éclats d'or, le blond rutilant des blés, le blond qui émerveillait Huysmans, — blond des champs de blé, entre lesquels s'allument, çà et là, de rouges coquelicots. Les deux autres sont plus apaisés, presque tout bleus, d'un bleu doux et laiteux, que relève un peu de rouge pâle. L'ensemble : une merveilleuse tapisserie bleu et or, une grande nappe de lumière opaline, où tombent quelques gouttes de rubis...

Mais le paradis des verrières de Chartres, c'est l'abside et ses chapelles rayonnantes. Qu'on y pénètre par le côté droit, et, après avoir franchi les trois marches qui délimitent le transept, qu'on s'arrête un instant, pour contempler le formidable hallier de la nef, ces futaies de piliers et d'ogives, et ces grandes surfaces abruptes où se déploient les radieuses tapisseries des vitraux... Après cela, qu'on se plonge dans la pénombre de l'abside, chargée de prières et d'on ne sait quels subtils effluves spirituels. On est, soudain, enveloppé et comme pénétré de lueurs et de couleurs surnaturelles, qui seraient vivantes et parlantes comme des âmes... Le regard se tend, on s'accoutume peu à peu à cette splendeur excessive et pourtant très suave, on cherche à analyser, à ordonner ses émotions...

A droite en entrant, un premier groupe de verrières du

XIIIe siècle, légèrement enfumées, mais très belles déjà. Cela est dense et profond. On a l'impression de ces lourds tapis d'Orient, à la laine épaisse et bourrue, où les pieds s'enfoncent comme dans l'herbe d'un pré... Et puis, un trou blanc, — trois vitraux modernes, incolores, qui bouchent tant bien que mal les fenêtres dont on a brisé les verrières, — et, tout à coup, une plaque d'orfèvrerie translucide, un grand panneau rayonnant, saphir et rouge de sang, avec des réveils d'émeraude. Ces petites flammes vertes, c'est comme la mélodie qui chante sur la basse opulente des rouges et des bleus...

Un autre groupe de trois : une transition, faite de rose vif et de vert plus tendre.

Après quoi, c'est la grande magnificence, la série des vitraux sombres comme des crépuscules, où s'exaltent des feux d'aurore, des rougeoiements de forges célestes. Le premier, d'un saphir funéraire qui s'enténèbre, où se foncent des rouges-brique et des rouges orangés, où passent comme des lueurs fuyantes de vert et de jaune presque imperceptible. Au centre, vers le haut, une trouée radieuse : un calice de diamant, couleur de feu, y resplendit, sorte de Graal cristallin, d'où transsude le sang eucharistique...

Puis, un autre groupe de trois, juste au milieu de l'abside, dans une chapelle à cinq fenêtres. Les deux baies extrêmes font ressortir les trois autres qu'elles encadrent : l'une est de verre blanc, et l'autre, fumeuse. Mais le vitrail du centre et celui de gauche sont admirables, d'un bleu plus clair et plus joyeux que ceux du groupe précédent, avec des figures vêtues de pourpre et de topaze, qui se détachent nettes comme des enluminures. La verrière médiane, riche et chaude de tous ses ors, semble une chape orfévrée et tissée de lumière... Et, comme pour reposer le regard après ce flamboiement, deux nappes de saphirs sombres enchâssés de gemmes vineuses, où les figures sacrées flottent, dans un champ plus large, sur un bleu nébuleux de purgatoire...

Et puis, entre les sveltes piliers et les ogives de l'abside, l'enchantement suprême : trois verrières, — les plus somptueuses et les plus suaves de toutes, — une symphonie de pourpre sombre et de violet, une broderie compliquée d'écarlate, de jacinthe rose, de saphir et d'or, une chasuble de Pâques, comme celle que la Vierge de Tolède apporta à saint

Ildefonse, immatériel tissu de clarté, brodé par les anges des couleurs de l'arc-en-ciel. Cela éblouit et pacifie tout ensemble, cela exalte le cœur et les sens, — et pourtant l'âme qui se laisse aller à la douceur crépusculaire de ces bleus ultra-terrestres, s'enfonce peu à peu dans une quiétude propice à l'oraison, dans une nuit intérieure où les couleurs et les formes expirent...

C'est la fin de l'incantation. La symphonie lumineuse va bientôt expirer elle-même, à l'extrémité de l'abside. Encore un groupe de deux verrières qui s'amortissent dans un outre-mer toujours plus dense et dans des opacités de rouge antique. Et enfin, l'ultime lueur, comme tamisée par les soupiraux du Paradis : deux vitraux aux tons voilés, où s'amassent des noirceurs d'ébène, et qui laissent tout leur éclat aux innombrables cierges allumés devant l'effigie sainte de Notre Dame de Chartres...

Ces vitraux sont vivants. Ils ont comme une force sacramentelle. Les visiteurs qui circulent à l'intérieur comme à l'extérieur de cette basilique de rêve, semblent touchés par une grâce spéciale : ils sont frappés et recueillis. Ils comprennent vaguement qu'ils viennent de passer devant un des seuils de l'Invisible. Beaucoup, avant de partir, s'arrêtent une dernière fois sur le parvis, ne pouvant détacher leurs regards de la divine Cathédrale aux yeux bleus...

LOUIS BERTRAND.

LE MYSTICISME RÉVOLUTIONNAIRE

ROBESPIERRE
ET LA « MÈRE DE DIEU »

VI [1]

L'EFFONDREMENT

Un incident inaperçu, mais comique, marqua cette séance fameuse. On a vu que, vers midi, le Comité de Salut public expédiait l'huissier Courvol à l'Hôtel de ville pour y transmettre au général Hanriot et à l'agent national Payan, l'ordre de venir sur-le-champ à la Convention, afin d'y rendre compte de la situation de Paris. Courvol, huissier des Assemblées depuis les premiers jours des États Généraux, était un fonctionnaire expérimenté. Ayant servi la Constituante, la Législative, la Convention, il ne s'étonnait évidemment plus de rien. Pourtant cette journée du 9 thermidor devait laisser en son esprit un souvenir ineffaçable : parvenu à l'Hôtel de ville, il se présenta bravement à Hanriot, lui remit la convocation dont il était porteur, et réclama un reçu. Un reçu! Hanriot, déjà ivre, rugit de colère : « Je t'en fous! On n'en donne point dans un moment comme celui-ci. Va dire à tes Jean F... de scélérats que nous sommes ici à délibérer pour les purger, qu'ils ne tarderont pas

Copyright by G. Lenotre, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1925, 1er et 15 janvier, 1er février et 15 mars 1926.

à nous voir... » Comme Courvol n'insistait pas et s'esquivait prudemment, le général en chef de l'armée parisienne reprit, s'adressant à ses gendarmes d'ordonnance : « Gardez-moi ce drôle-là ! Vous m'en répondez sur votre tête. » Hanriot aimait à boire ; mais il n'avait pas « le vin mauvais » ; vers trois heures de l'après-midi, il s'attendrit, libéra son prisonnier et lui adressa ces recommandations : « N'oublie pas de dire à Robespierre qu'il soit ferme, et à tous les bons députés qu'ils n'aient pas peur ; nous allons les délivrer de tous les foutus traîtres qui siègent parmi eux. » Courvol reprit donc le chemin des Tuileries : en arrivant à la Convention, au plus fort de la bataille, il crut devoir aviser de l'insuccès de sa mission le Président, — c'était Thuriot, qui, aux premiers mots de l'huissier, et tout en secouant sa sonnette, éclata en fureur : « Allez vous faire f... ! Laissez-moi tranquille ! Tant pis pour vous ! » L'huissier dut regretter les jours lointains des États Généraux et les façons mignardes du marquis de Dreux-Brézé.

A l'heure même où Courvol recevait ce deuxième camouflet, Héron partait du Comité de Sûreté générale pour s'assurer de la personne d'Hanriot dont l'arrestation venait d'être décrétée. Héron était accompagné de deux agents sûrs, Rigogne et Pillé, celui-là même que son *diable-gardien* protégeait contre tous les risques. Sur la place de Grève, un piquet de cavalerie et une batterie de canons ; dans les escaliers et les couloirs de l'État-major, une foule d'officiers de tous grades et de toutes armes. Héron se faufila parmi cette cohue, parvint jusqu'à Hanriot qui pérorait dans un salon encombré de militaires, et, à haute voix, il communiqua les décisions du Comité au général qui, pour toute réponse, désignant « d'un geste de sultan », aux braves qui l'entouraient, l'audacieux émissaire de la Convention et ses compagnons : « Je vous ordonne de tuer ce scélérat dans l'instant, et la Patrie sera encore une fois sauvée. C'est aujourd'hui que... trois cents scélérats de la Convention doivent être exterminés. Il y a assez longtemps que les patriotes sont dans l'oppression et que les coquins les font incarcérer pour protéger les nobles et les prêtres !... » Sa péroraison fut frénétique : « Poignardez-le ! Poignardez-les tous les trois ! Que je sois délivré dans l'instant ! » Les aides de camp, sabres au clair, se précipitaient ; mais Hanriot s'était jeté sur Héron, lui serrant la main en vieil ami et l'embrassant tendrement,

désirant qu'on ne se quittât plus; puis, réprimant sa sensibilité, il passa dans la pièce voisine et reparut un papier à la main : « Tu mérites la mort, décréta-t-il ; je t'envoie en prison; ton jugement sera rendu demain. » Héron et ses deux acolytes furent conduits sous bonne garde au violon de la rue du Bouloi.

C'est, sans conteste, à ce moment que Hanriot apprend l'arrestation de Robespierre, car il monte à cheval, et, suivi de quelques aides de camp, au nombre desquels le marchand de bas Deschamps, l'éphémère châtelain de Maisons-Alfort, il se lance à l'assaut de la Convention. Par malheur, dans l'emportement de sa vaillance, il se trompe de direction et se rue, en une galopade effrénée, vers le faubourg Saint-Antoine, quartier parfaitement paisible, d'ailleurs, et dans l'ignorance absolue des événements; aussi l'ébahissement des habitants du faubourg est grand à la vue de ces cavaliers qui semblent être en déroute et fuir à bride abattue vers Vincennes, tout en criant : « Aux armes! Les coquins, les scélérats triomphent! » Les gens rentrent chez eux, plus effrayés qu'enhardis par cette façon d'enflammer les courages. Ils revoient passer Hanriot qui, remis enfin dans la bonne voie, retourne à la place de Grève, entraîne les gendarmes postés devant la Maison commune et, toujours courant, criant, jurant, jetant l'alarme, se dirige par la rue Saint-Honoré vers le Comité de Sûreté générale.

Le siège de ce Comité n'était pas aux Tuileries même, mais dans un grand hôtel tout voisin du château et communiquant avec lui par un couloir en planches. C'est là qu'avaient été conduits, au sortir de la Convention, Robespierre et ses quatre compagnons; ils y dînaient quand, soudain, vers cinq heures et demie, — un grand tumulte, une ruée dans l'escalier, des bruits de sabres cognant les marches, — la porte est brutalement poussée : Hanriot apparaît. Avec une impétuosité qui fait plus d'honneur à sa fougue qu'à sa stratégie, laissant ses gendarmes dans la rue, il s'est précipité, suivi de Deschamps et d'un autre, et, bousculant huissiers, employés, garçons de bureau éperdus, a foncé jusqu'au salon où quelques agents gardent ceux qu'il vient délivrer. Mais la porte se referme derrière lui; il est saisi, lié de cordes, désarmé, ainsi que ses deux acolytes. On le traîne, écumant, mais immobilisé, au Comité de Salut public.

La foule grossit autour des Tuileries, s'attroupant dans les cours, sur la terrasse, au pied du grand amphithéâtre élevé pour la cérémonie de l'Être suprême; on l'a conservé en vue de la fête de Barra et Viala qui devait être célébrée le lendemain et qu'un vote de la Convention vient de reporter, en raison des événements, à une date ultérieure. Les groupes, curieux des nouvelles, piétinent sous l'écrasante chaleur, dans les remous d'air brûlant et les nuages de poussière. Tout est très calme autour du palais; la Convention a suspendu sa séance. Un peu avant six heures, Le Bas est emmené par des agents de la Sûreté générale, jusqu'à son domicile pour assister à l'apposition des scellés. Vers sept heures, Hanriot, toujours lié de cordes, traverse les cours, escorté de gendarmes qui le reconduisent au Comité de Sûreté; il est hué au passage. Peu après on apprend que l'Assemblée est rentrée en séance : début lugubre : les nouvelles sont désastreuses : la Commune est en insurrection; les Jacobins pactisent avec elle; le tocsin tinte à l'Hôtel de ville; le rappel bat dans les sections et les quartiers populeux se lèvent. Une force armée considérable se masse à la place de Grève. Les municipaux mettent en liberté Payan, Nicolas, Taschereau et autres, tous ceux dont le Comité de Salut public a ordonné l'arrestation. La situation est tragique : d'un moment à l'autre, la Convention peut être assaillie dans son palais par l'armée révolutionnaire; elle n'a pour défenseurs que ses postes de grenadiers et cent cinquante invalides indisciplinés.

Par prudence, le Comité de Sûreté générale se débarrasse de ses prisonniers : sauf Hanriot, gardé à vue, tous les autres sont évacués : Couthon est conduit, en fiacre, à la prison de Port-Libre; Saint-Just à celle des Écossais; Robespierre, escorté de l'huissier Filleul et de deux gendarmes, Chanlaire et Lemoine, est emmené, en fiacre également, à la prison du Luxembourg; son frère et Le Bas sont dirigés vers la Force. La malheureuse Élisabeth Le Bas, anxieuse, le cœur tremblant, s'y rend deux heures plus tard; elle a entassé sur une voiture du linge, un matelas, un lit de sangle, une couverture, pour épargner à son cher Philippe le sordide coucher du cachot. Devant la prison, un rassemblement de braillards; des délégués de la Commune délivrent les détenus : Élisabeth voit de loin sortir son mari; il se rend à l'Hôtel de ville où on

l'appelle. Il prend le bras d'Élisabeth, la réconforte, l'exhorte à rentrer chez eux... Tout en marchant, « il lui fait mille recommandations au sujet de leur petit Philippe qui vient de naître : — Nourris-le de ton lait ; inspire-lui l'amour de la Patrie ; dis-lui bien que son père est mort pour elle... » Il était ferme et sombre ; elle pleurait, se serrant contre lui, sanglotant à chaque *adieu* de son bien-aimé. Enfin, par la rue du Martroi, ils arrivent à la place de Grève ; un dernier baiser : « Vis pour notre fils ; inspire-lui de nobles sentiments, tu en es digne... Adieu, mon Élisabeth ! Adieu... » Il s'arracha, gravit les marches du perron, et disparut dans la cohue qui obstruait l'entrée de la Maison commune. Elle dut rester là longtemps, parmi les canons et les chevaux des troupes amassées devant le vieux palais municipal qu'illuminait, comme aux jours de fête, un cordon de lampions fumant sur la corniche du premier étage. Avec son étroite porte centrale, ses deux grandes arches béantes sous les gros pavillons à hautes toitures, chargées de monumentales cheminées, qui flanquaient son élégante façade toute bossuée de sculptures et de statues, ses longues lucarnes, ses gargouilles et son mince campanile dont la cloche battait le tocsin comme le pouls fébrile de la ville en émeute, l'Hôtel de ville, merveilleuse masure du XVIe siècle, s'élevait, dans sa vétusté fluette, au fond de la place exiguë et irrégulière, encadré de maisons à pignons, penchées, vermoulues, tendant le ventre. De l'enfoncement des rues tortueuses débouchaient continuellement des bandes armées qui acclamaient les municipaux, à l'aspect des sept fenêtres éclairées de la grande salle où ceux-ci tenaient séance.

Depuis six heures du soir, la Commune, en effet, légifère dans le tumulte, mal informée, d'ailleurs, des événements : où sont les députés proscrits, où est Hanriot, l'homme indispensable ? Prisonniers du Comité de Sûreté, dit-on. Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, énergique robespierriste, s'offre à les aller chercher. Vers huit heures, il part, prend quelques artilleurs, court à l'hôtel du Comité de Sûreté générale, traverse la cour en trombe, enfonce les portes, ne trouve qu'Hanriot, délivre le général ahuri et qui, à peine débarrassé de ses liens, se met à traiter de Jean-f... les gendarmes qui l'ont laissé prendre. Il monte à cheval, se rend au Carrousel où ses canonniers attendent depuis trois heures des ordres précis. Il

n'a qu'à faire un geste, la Convention est perdue ; l'Assemblée, percluse d'émoi, tend la gorge aux massacreurs. Sauf Carnot, que rien ne trouble, et qui travaille solitaire, tous les membres des Comités ont déserté leur poste pour se réfugier dans la salle des séances. Collot préside : il avertit ses collègues que les locaux de la Sûreté générale sont au pouvoir des scélérats et que « voici l'instant de mourir ». L'heure est solennelle et sinistre ; dans cette sombre et profonde salle qu'éclairent quelques quinquets, deux lustres pendant du plafond de papier peint et les hauts lampadaires à quatre foyers qui s'élèvent de chaque côté de la tribune, parviennent assourdies les rumeurs du dehors. Les députés se groupent ou se promènent en causant ; plusieurs dorment ; nulle délibération ; d'instants en instants, soit par un citoyen surgi dans l'ombre de la barre, soit par un collègue qui s'est risqué jusqu'aux anti-salles, ils sont avisés des péripéties de l'attaque imminente : Hanriot harangue ses troupes ; le nombre des assaillants grossit ; les canons chargés à mitraille sont braqués sur le palais, et la Convention dont les seules armes sont ses décrets, met « hors la loi » les insurgés et leurs complices. *Hors la loi* ! c'est la suppression sans phrase, la condamnation à mort, soustraite à l'aléa du procès. Hors la loi Hanriot, Robespierre, Le Bas, Saint-Just, toute la Commune rebelle... Mais que peuvent ces sanctions contre l'émeute déchaînée ?

Pourtant, il est neuf heures et demie ; la nuit est tout à fait tombée, aussi brûlante que le jour. Hanriot n'attaque point ; à ses côtés titube Damour, l'officier de paix de la section des Arcis, ivre à ne point se tenir debout et serrant sur son cœur les cordes qui ont lié son général : « Les voici, ces cordes, elles valent pour moi une couronne civique ; je ne les donnerais pas pour un million. » De son côté Hanriot pérore toujours. Le vrai, c'est que lui, ni personne, n'ose rien d'irrémédiable. L'insurrection est sans chef ; nul ne veut assumer la responsabilité du premier coup de feu, et la bataille se passera en discours, en jurons, en galopades. Et, tout à coup, Hanriot commande demi-tour et emmène toute sa troupe vers l'Hôtel de ville, où il est reçu en triomphateur. Robespierre jeune et Le Bas sont là ; mais Maximilien ? Qu'est-il devenu ? On le sait maintenant : à la prison du Luxembourg, où il est arrivé vers sept heures et demie, suivi « d'environ deux à trois mille

badauds » : le concierge a refusé d'ouvrir sa porte ; l'ordre de la Commune est « de ne recevoir aucun détenu ». Maximilien s'est fait conduire par ses deux gendarmes à la Mairie, située dans l'enceinte du Palais de justice, à l'ancien hôtel du premier président. Il y parvint vers neuf heures du soir ; la servante de la citoyenne Lescot-Fleuriot s'apercevait depuis le matin « qu'il y avait bien du train » ; mais elle en ignorait le motif ; elle entendit, à la tombée de la nuit, dans la rue de Jérusalem, qui donnait accès à la Mairie, « des applaudissements et des cris de *Vive Robespierre* ! » Les administrateurs de police accoururent à l'arrivée du fiacre et en ouvrirent la portière : Robespierre « bondit hors de la voiture, sans toucher au marchepied », comme un homme égaré ; « il tenait un mouchoir blanc collé sur sa bouche, et s'élança dans la cour » ; il était « blême et tout abattu ». Les administrateurs l'accueillirent avec les plus vives démonstrations d'amitié ; l'ayant pressé dans leurs bras, ils l'entraînèrent en le soutenant vers leur bureau. Un employé qui s'était mis à la fenêtre entendit l'un d'eux dire : « Rassure-toi donc ; n'es-tu pas avec tes amis ? » Les gendarmes qui l'avaient accompagné furent aussitôt emprisonnés, coupables d'avoir « porté la main sur l'ami du peuple ».

Robespierre ne veut plus maintenant quitter cet asile sûr ; en vain la Commune lui envoie-t-elle une députation chargée d'une invitation pressante : « On a besoin de tes conseils. Viens sur-le-champ. » Il refuse de bouger : c'est pour sa cause qu'on a soulevé Paris, et il prétend attendre, loin du danger, l'issue légale de l'événement. La Commune insiste : il est manifeste que le grand désir de tous est de répartir les responsabilités et de se compromettre personnellement le moins possible. Aussi a-t-on expédié un fort détachement de cavalerie pour tirer Saint-Just de la prison des Écossais ; il vient d'entrer à l'Hôtel de ville. C'est Robespierre maintenant qu'on y veut avoir : le matamore Hanriot, infatigable, remonte à cheval, galope jusqu'à la Mairie, enlève *l'Incorruptible* et le ramène à la Commune où son entrée suscite des acclamations délirantes et « des embrassements réitérés ». Il ne manque plus que Couthon qui, lui aussi, tranquille à la prison de Port-libre, ne demanderait qu'à être oublié ; Robespierre le fait chercher par les gendarmes qui doivent parlementer un bon quart d'heure

avec l'infirme avant de le décider ; enfin on l'apporte, très ennuyé, à l'Hôtel de ville, vers une heure et demie du matin.

Piètres dictateurs ; dès qu'ils sont là, l'énergie du corps municipal, si hardi au début de la lutte, semble faiblir ; ce serait le cas « d'improviser la foudre », et on ne fait rien. Robespierre prononce un discours ; trônant au fauteuil, à côté du maire Lescot-Fleuriot, il reçoit le serment de diverses députations de sections ; prétexte à nombreuses harangues. On échange aussi quelques horions : un fripier qui est là, Juneau, s'étant permis d'insinuer que la Convention n'est pas uniquement composée de scélérats, est fortement houspillé ; on lui prend son chapeau, on lui déchire son habit, on l'amène à Robespierre qui le juge sommairement : « Assommez-le ! Assommez-le ! » On écrit aux armées, qui sont loin et ne s'intéressent guère, par bonheur, à ce qui se passe à Paris. Puis, fatigué du bruit, Robespierre demande à se retirer dans le salon voisin avec ses amis. Ils y tiennent conseil, sans se résoudre à rien. Attendent-ils le jour pour marcher sur la Convention ? Espèrent-ils qu'elle ne pourra se passer d'eux et se dissoudra d'elle-même, ou que le peuple fera seul la besogne ? Le peuple ; il est comme la servante de la citoyenne Lescot : il voit bien « qu'il y a du train », mais il n'en démêle point les causes. Comment choisirait-il entre deux partis dont chacun l'invite « à combattre les factieux, les tyrans, les ennemis de la liberté », mots usés par l'abus et qui n'émeuvent plus. Et puis rien ne se décide : ce piétinement sans but depuis le Carrousel jusqu'à la Grève, cette interminable station devant l'Hôtel de ville, déconcertent les plus résolus. Qu'est-ce qu'on attend ? On a essayé de les retenir par des distributions de vin ; les canonniers boivent aux frais d'Hanriot, chez le traiteur de la rue du Mouton ; mais on est las ; il n'y aura rien avant le jour, et, peu à peu, individuellement d'abord, puis par groupes, bientôt par pelotons, la plupart des soldats-citoyens regagnent leurs quartiers. A une heure du matin, Hanriot, étant sorti de l'Hôtel de ville pour encourager ses troupes, trouve la place à peu près déserte, lâche quelques bordées de jurons et rentre à la Maison commune sans parer à la désertion de « ses braves frères d'armes ».

En voyant l'armée révolutionnaire se retirer, la citoyenne Le Bas qui, vraisemblablement, est restée à la Grève espérant revoir

son mari, juge qu'il ne se passera rien de décisif avant le matin; en retournant chez elle, elle rencontre, sur le quai de Gesvres, un cortège qui la terrifie : trois députés à cheval proclament la mise hors la loi des conspirateurs. La Convention, en effet, s'est ressaisie depuis qu'Hanriot ne l'assiège plus; elle a nommé Barras, l'un de ses membres, commandant général de la force armée, et celui-ci, aussitôt muni d'un plumet et d'une écharpe, s'est mis en campagne. Il ne dispose que de 4000 hommes, tous citoyens réactionnaires ou modérés, et projette seulement de protéger la retraite de l'Assemblée « vers les hauteurs de Meudon ». En même temps, une douzaine de députés se sont offerts à parcourir les rues pour ramener le peuple égaré : chacun d'eux s'arme d'un sabre, se ceint, comme Barras, d'une écharpe tricolore; précédés de tambours et d'huissiers porteurs de torches, entourés de policiers, d'agents des Comités, de gendarmes, ils s'arrêtent aux carrefours, donnent lecture d'une proclamation et du décret de mise hors la loi. L'effet est théâtral; de halte en halte, ils se rapprochent de l'Hôtel de ville, et ce sont eux qu'a rencontrés sur le quai Élisabeth Le Bas. Soutenus par la troupe de Barras qui, en deux colonnes, se dirige aussi vers la Grève, ils arrivent enfin, un peu avant deux heures et demie du matin, sur la place... Elle est absolument déserte; un certain nombre de sectionnaires est groupé sous les deux arcades de la Maison commune, comme pour en garder l'accès, et la porte centrale est obstruée d'une foule que l'encombrement du porche empêche de refluer à l'intérieur. De défenseurs point, en apparence du moins. Seulement, les sept hautes fenêtres de la grande salle, et les deux fenêtres du salon du Secrétariat qui lui fait suite, découpent dans la nuit leurs rectangles lumineux. La Commune n'a donc pas levé sa séance; elle reçoit en ce moment une députation des Jacobins, au nombre desquels le menuisier Duplay, et le serrurier Didiée, deux intimes de Robespierre.

Le cortège des Conventionnels, débouchant du quai sur la place, s'arrête à distance respectueuse; l'Hôtel de ville est peut-être miné; ses occupants vont le défendre énergiquement. Tandis que les émissaires de la Convention délibèrent, on aperçoit, à trente pieds du sol, un homme sorti d'une des fenêtres du Secrétariat, debout sur l'étroite corniche du premier étage, parmi les lampions qui s'éteignent; il tient ses

souliers à la main; il semble hésiter, va et vient d'un bout à l'autre de la périlleuse tablette; il s'arrête : la voix d'un crieur proclame la mise hors la loi des rebelles. Alors l'homme prend son élan, et se jette... Il tombe sur les gens massés au perron, en renverse deux et reste, brisé, sur les marches. C'est Robespierre jeune, — Bonbon. — L'un des agents du Comité de Salut public, Dulac, qui fait partie de l'escorte des conventionnels, l'a vu tomber; comprenant à ce tragique suicide que l'insurrection est en détresse, il joue des coudes, fonce dans la foule, se glisse, gagne le grand escalier; quelques hommes déterminés le suivent, bousculant les gens empilés sur les marches et dans les vestibules du premier étage. Une cohue infranchissable bouche la porte de la salle où siège la Commune. Le concierge Bochard, qui, sur l'appel d'un gendarme, est monté en hâte, entre à ce moment dans le salon du Secrétariat par une porte de derrière moins encombrée: il aperçoit Le Bas étendu mort sur le parquet et, tout aussitôt Robespierre se tire un coup de pistolet dont la charge lui perce la joue et passe à trois lignes de Bochard, sur lequel le blessé tombe, éclaboussé de sang, « dans l'embrasure même de la porte ». Au bruit de ce coup de feu, Lescot-Fleuriot, qui préside la Commune, a sauté de son fauteuil, couru jusqu'à la porte du Secrétariat et il reparaît pâle et tremblant; aussitôt « on entend crier de toutes parts : « Robespierre s'est brûlé la cervelle ! » C'est à ce moment que Dulac et ses hommes, sabre en main, sont parvenus à fendre la presse et à pénétrer dans la salle de la Commune : une trentaine de municipaux y sont encore, « médusés », et se laissent prendre sans résistance. Dulac poursuit jusqu'au Secrétariat par le couloir anfractueux qui y conduit, engorgé d'un entassement humain, mêlée confuse de cris, de bourrades, de coups, de poussées. Du seuil du salon, il voit Robespierre gisant, « près de la table », sous laquelle est caché Dumas qui roule entre ses doigts un flacon d'eau de mélisse.

L'Hôtel de ville est au pouvoir des hommes de la Convention. Dans toutes les galeries la chasse aux rebelles se poursuit en une indescriptible confusion : on ne sait qui est pris et qui échappe : Saint-Just, toujours impassible, à peine décoiffé, se livre sans un mot. Hanriot a disparu; un certain Laroche, compagnon peintre, escaladant le grand escalier, voit un homme

qu'un autre emporte sur son dos et abandonne en haut des marches, comme un paquet compromettant : c'est Couthon. Laroche l'interpelle : « Tue-moi », dit l'infirme. L'ouvrier refuse : « Alors, supplie Couthon, mets-moi dans le petit escalier qui est là... » Laroche l'y pousse et reste auprès de lui : « Monte-moi un étage plus haut », gémit Couthon. Il fait très sombre dans le réduit où l'a traîné Laroche et celui-ci ne quitte pas son prisonnier. Durant une heure, le podagre angoissé guette tous les bruits : il voudrait savoir ce qui se passe dans la salle de la Commune; à une grande clameur de *Vive la Convention!* il frissonne : « Je suis perdu! » Comme on emmène des municipaux arrêtés, il répète : « Je suis perdu! Donne-moi ton couteau... » Alors Laroche, certain que la victoire n'est plus indécise, appelle : « A moi, camarades! Je tiens Couthon!... — Malheureux, tu me livres?... » Mais Laroche est impitoyable : « Il n'y a pas de bon dieu, il faut que tu y passes!... » Des hommes accourent, apportant des lumières; l'un d'eux décharge son pistolet sur le paralytique accroupi; la balle l'atteint au front; son sang jaillit sur la culotte de Laroche, qui s'esquive.

Au tout petit jour, on fit « le tableau » : le cadavre de Le Bas, porté au cimetière Saint-Paul où on l'inhuma dès sept heures du matin; les deux fossoyeurs Quatremain père et fils signèrent seuls l'acte de décès; — Robespierre jeune, relevé « presque sans vie » après sa chute sur le perron de l'Hôtel de ville, et porté sur une chaise par plusieurs citoyens jusqu'au comité de la section de la Commune, rue des Barres; quatre chirurgiens constatèrent, outre une fracture du bassin et plusieurs contusions graves à la tête, un inquiétant état « de faiblesse et d'anxiété ». Pourtant on l'interrogea : il protesta « qu'il n'avait cessé de bien faire son devoir à la Convention », qu'il était « pur comme la nature, ainsi que son frère »; il dénonça comme ennemis du peuple et conspirateurs Collot-d'Herbois et Carnot. On trouva dans ses poches sa carte de député, quelques papiers, une petite clef et 16 livres 5 sous en assignats. Quoique les médecins déclarassent qu'il était près de rendre l'âme, le mourant fut porté au Comité de Sûreté générale; — Couthon, évanoui, attendait sur une civière qu'on le dirigeât vers l'Hôtel-Dieu pour y être pansé; — Maximilien Robespierre, la face en sang, était transporté, étendu sur une

planche, jusqu'aux Tuileries (1). Le blessé parvint au Carrousel vers deux heures et demie du matin. La Convention siégait en permanence depuis la veille, avant midi : Charlier présidait par occasion, remplaçant Collot exténué : « Le lâche Robespierre est là, dit-il; voulez-vous qu'il entre? — Non! non! » cria l'Assemblée, soudain réveillée de sa torpeur; ainsi apprit-elle que sa victoire était complète. L'ordre fut donné de déposer le tyran au Comité de Salut public; ses porteurs l'étendirent dans l'antichambre « sur une table d'acajou »; on appuya sa tête vacillante contre une boîte de sapin. Au salon voisin, ses anciens collègues, revenus de leurs transes, se restauraient et buvaient copieusement.

Dans l'antichambre encombrée de gens venus pour le voir, Robespierre, couché sur la table, est immobile et livide comme un mort, les yeux clos, sans chapeau, sans cravate, sa chemise ouverte, tachée de sang ainsi que son habit bleu violacé et sa culotte de nankin; ses bas de coton blanc sont rabattus sur ses talons. Au bout d'une heure, il rouvre les yeux; sa blessure saigne abondamment; il l'étanche de temps à autre au moyen d'un petit sac de peau blanche qu'il avait gardé dans sa main, — l'étui de son pistolet, bien probablement. Autour de la

(1) On n'a pas cru devoir, au cours de ce récit, encombrer de références les pages de la *Revue*; mais il est indispensable d'exposer pour quelles raisons on adopte ici la version du *suicide* de Robespierre, version contraire à la tradition, généralement répandue, d'un coup de pistolet tiré par le gendarme Méda.

Outre la déclaration de Bochard, concierge de l'Hôtel de ville, de Dulac, agent du Comité de salut public, on possède le récit écrit « d'après les renseignements fournis par les employés du Secrétariat de la Commune », et où on trouve ces mots : « Robespierre s'est brûlé la cervelle ». (*Journal de Perlet*, n° 487, du 24 thermidor, p. 87.) On doit ajouter à ces témoignages celui de l'orateur de la députation de la section des Gravilliers, reçue par la Convention, le 16 thermidor : « Robespierre l'aîné se donne un coup de pistolet dans la bouche, et en reçoit en même temps un d'un gendarme. » (*Moniteur, Réimpression*, XXI, 385.) Tout en appréciant l'intention louable de ce citoyen soucieux de concilier les deux versions, le premier terme de sa déclaration est seul à retenir, puisque l'on sait, par le procès-verbal des chirurgiens, que Robespierre ne portait trace d'autres blessures que celle qu'il s'était faite à la bouche et n'avait, par conséquent, *reçu* d'aucun gendarme aucun coup de feu.

En présence de ces quatre relations, dont trois sont contemporaines de l'événement, — celle de Dulac a dû être écrite quelques mois plus tard, — faut-il tenir compte du récit de Méda, daté de septembre 1802 et qui contient presque autant de hâbleries et de bévues que de lignes? Si l'on en croit son *Précis historique des événements qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor*, Méda fut le héros de la journée : c'est lui qui arrête Hanriot, son général, au Comité de Sûreté; — voyant les membres du Comité de Salut public, « fort embarrassés », il « se mêle

table, où il repose comme un objet de curiosité, une foule sarcastique, — ses courtisans d'hier, — observe ses moindres mouvements. Beaucoup l'injurient ou le raillent. Il les regarde fixement, surtout les employés du Comité qu'il reconnaît. Quelques-uns, pris de pitié, lui mettent entre les doigts du papier, faute de linge, pour qu'il essuie sa blessure; parfois, agité de secousses convulsives, il lève les yeux vers le plafond. Le jour paraît, éclairant la splendeur des jardins qui ont vu sa gloire; l'aube embrasée présage une journée plus chaude que la précédente. Vers cinq heures du matin, un médecin militaire, qui passait, fut invité à panser le blessé; il s'adjoignit le chirurgien major des grenadiers de la Convention; tous deux lavèrent le visage, très enflé et meurtri jusqu'aux yeux; la joue gauche était percée, à un pouce de la commissure des lèvres; ils retirèrent de la bouche plusieurs dents et des fragments de la mâchoire brisée, ne découvrirent « ni la balle, ni trace de sa sortie » et, « vu la petitesse de la plaie, conclurent que le pistolet n'avait été chargé qu'à plombs ».

Atroce agonie. Lui qui a si douloureusement souffert des tristesses de son enfance et des humiliations de ses débuts, qui s'est tant efforcé à s'en revancher, dans l'espoir peut-être

à leur séance » et les conseille si bien que, simple gendarme, il est nommé sur-le-champ commandant de toutes les forces dont dispose la Convention. Son premier exploit est de « se sauver en passant sous le ventre de plusieurs chevaux », car Hanriot, délivré, veut sa mort. Méda se réfugie à la Convention, puis marche vers l'Hôtel de ville avec Léonard Bourdon, qui le nomme « commandant de l'attaque... » Il pénètre à la maison commune, pousse jusqu'au Secrétariat, y trouve Robespierre, « assis dans un fauteuil, le coude gauche sur les genoux et la tête appuyée sur la main gauche ». Ici, il faut laisser la parole à Meda : « Je saute sur lui en lui présentant la pointe de mon sabre ; je lui dis : — *Rends-toi, traître.* Il relève la tête et me dit : — *C'est toi qui es un traître et je vais te faire fusiller.* A ces mots je prends de la main gauche un de mes pistolets et, faisant un à droite, je le tire... Il tombe de son fauteuil; l'explosion de mon pistolet surprend son frère, qui se jette par la fenêtre... Les conjurés se dispersent de tous les côtés; je reste maître du champ de bataille... » Puis Méda montre l'Incorruptible « gisant aux pieds de la tribune »; il le fouille, lui prend sa montre, son portefeuille, « contenant plus de 10 000 francs de bonnes valeurs ». Les grenadiers se précipitent sur le blessé, qu'ils croient mort, le traînent par les pieds jusqu'au quai Pelletier pour le jeter à la Seine; Méda s'y oppose et fait conduire directement le moribond *à la Conciergerie.* Or tout cela est manifestement faux, car le suicide de Robespierre jeune a précédé et non suivi celui de son frère; — il n'y avait pas de tribune dans le salon du Secrétariat; — et l'Incorruptible ne fut pas porté à la Conciergerie, mais aux Tuileries. C'est à croire que Méda n'a rien vu, rien su, des péripéties de la nuit du 9 au 10 thermidor.

Il fut, à la vérité, présenté à la Convention et reçut l'accolade du président.

d'abolir, en son esprit qu'elles ont aigri, leur lancinant souvenir, il se retrouve là, piétiné, bafoué, honni, misérable, distillant goutte à goutte l'affront suprême d'être définitivement vaincu, l'amertume affreuse de sa vie manquée, la honte de sa dernière aventure, où il n'a montré, — lui, si sûr de son génie, — ni prévoyance, ni habileté, ni énergie, ni clairvoyance, ni pénétration politique. Il n'aura été grand qu'aux yeux du vulgaire, redouté que par les timides, louangé que par des hypocrites, et son nom passera dans l'histoire comme celui d'un médiocre ambitieux, d'un sectaire brouillon, hargneux et jaloux. Une heure, une seule heure rayonnante en compensation de si cruels déboires, celle où il a vu Paris à ses pieds, parmi les mélodies et les fanfares; et cette Fête, à laquelle il mêlait Dieu, et dont Dieu, décidément, était absent, a marqué le premier pas vers sa déchéance. Quelle énigme qu'une telle existence, à la fois si néfaste et si torturée, sans joies, toute d'âpres luttes et de haine! Quel but mystérieux sous cette prétention de ramener l'âge d'or par la Terreur et l'échafaud? Maintenant, il ne parlera plus; on ne saura jamais quelle fut sa chimère et l'on pourra discuter indéfiniment sans découvrir s'il fut l'instrument d'un parti occulte, un utopiste, un monomane,

Mais non point pour avoir débarrassé du tyran la République : le texte du *Moniteur* dit seulement : « Ce brave gendarme a tué de sa main *deux des conspirateurs.* » (*Moniteur, Réimpression*, XXI, 343.) De Robespierre, pas un mot. Un an plus tard, dans son rapport bourré de documents officiels, Courtois écrira : « *Robespierre, qu'un gendarme croit avoir immolé, se tire un coup de pistolet.* » (*Deuxième rapport de Courtois*, p. 70 et suiv.). Ce disant, Courtois s'adressait aux Conventionnels, bien renseignés, et dont beaucoup ne l'estimaient guère. Plus il leur était suspect, moins il aurait risqué de s'exposer à un démenti.

Quant à tirer une indication du rapport des chirurgiens qui, aux Tuileries, pansèrent Robespierre, il n'y faut pas songer : consulté par M. Aulard, le docteur Paul Reclus estime « que l'on doit écarter comme insuffisants et contradictoires les termes du procès-verbal officiel *sur lesquels s'appuient les historiens pour conclure à l'assassinat* ».

Le seul passage de la relation de Méda qui mérite peut-être quelque attention est celui-ci : « J'atteins un fuyard dans l'escalier : c'était Couthon que l'on sauvait. Le vent ayant éteint ma lumière, je le tire au hasard, je le manque, mais je blesse à la jambe celui qui le portait. » Il y a, dans ces quelques lignes, une corrélation assez frappante avec la déclaration du compagnon peintre Laroche, rapportée ci-dessus.

Méda, simple gendarme à l'époque du 9 thermidor, réclame, comme récompense, le grade de général. On le promut sous-lieutenant. Il faut, d'ailleurs, lui rendre hommage : colonel, en 1812, du 1er régiment de chasseurs à cheval, il fut tué à la Moskova, au moment où l'Empereur, pour sa belle conduite, le nommait général de brigade.

ou simplement un envieux atrabilaire, victime d'un fiel atavique. Qui le considère comme un précurseur, un bienfaiteur du peuple, fait penser à ce mot d'un démocrate, désabusé : « Le peuple serait bien heureux s'il n'avait pas tant d'amis ! »

La fin tragique a été contée mille fois : le transport sur un fauteuil, depuis les Tuileries jusqu'à la Conciergerie ; un enfant qui sortait de l'école rencontra sur le Pont-Neuf l'effrayant cortège : les porteurs, pour souffler, avaient déposé leur fardeau à l'entrée du quai des Lunettes, vis-à-vis l'esplanade où se trouve la statue d'Henri IV. La foule huait le blessé qui, la tête enveloppée d'une serviette tachée de sang, à chacune des vociférations, tournait les yeux vers l'endroit d'où partaient les cris et y répondait par un haussement d'épaules. A la vieille prison, où son entrée apportait l'espérance et le salut, on le jeta dans un cachot en attendant le jugement; « les guichetiers le foulaient aux pieds. » Il parut se réveiller d'un long rêve, fit signe, dit-on, qu'il voulait écrire ; un geôlier riposta par un sarcasme. Quelle confidence aurait-il faite? Quel secret tenait-il à révéler? Voulait-il gagner du temps, maudire une dernière fois ses ennemis, ou, qui sait? implorer l'absolution d'un prêtre?...

Au tribunal, l'audience fut dramatique mais courte. On n'avait encore sous la main que vingt-deux des conjurés; tous étant hors la loi, il suffisait de constater leur identité : deux employés du tribunal remplirent cette formalité. On apporta dans le prétoire quatre civières : sur l'une gisait Robespierre, sur l'autre son frère, les reins brisés, presque mourant; sur la troisième, Couthon; sur la dernière, Hanriot, enfin retrouvé dans une petite cour de l'Hôtel de ville, où il s'était jeté d'une fenêtre sur un tas de fumier. Les autres étaient Saint-Just, Payan, Dumas, arrêté la veille à ce même tribunal sur son siège de président, le cordonnier Simon, plusieurs autres membres de la Commune rebelle et Lescot-Fleuriot, le maire de Paris. Quand celui-ci parut, Fouquier-Tinville, qui était son ami, eut un geste théâtral et digne : il déposa son écharpe et sortit de l'audience, laissant à Liendon, son substitut, le soin de requérir. L'appel terminé, sans aucun débat, les vingt-deux furent livrés au bourreau. Nul détail sur leur attitude, à ce moment terrible où on dépouillait les condamnés de leurs bijoux et de leur argent et où on les parait

pour la mort. Trois charrettes attendaient dans la cour du Palais; quand, vers six heures, on commença à y charger les moribonds, éclata dans la foule, pressée, un grand bruit d'applaudissements et de clameurs joyeuses, qu'ils ne devaient plus cesser d'entendre; sur tout le parcours, en effet, depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution, — car un décret de la Convention ordonnait que, pour plus de solennité, l'exécution aurait lieu sur cet emplacement, où l'échafaud n'avait pas été dressé depuis la fête de l'Être suprême, — les bravos, les chants, les lazzis, les cris d'allégresse, les malédictions, montaient de la cohue en formidable tumulte.

Jamais, même à la fête des Victoires, Paris n'avait vu pareille affluence; à toutes les fenêtres ouvertes, des têtes rieuses; sur tous les balcons, des groupes réjouis; dans les rues, tous les chapeaux en l'air, des mines rayonnantes, des félicitations échangées, une communauté, une expansion de contentement qui épanouissait tous les visages. Pas un mouvement de pitié pour ces malheureux qui allaient mourir; leur aspect affreux exaltait, au contraire, l'impitoyable enthousiasme. Hanriot, les joues balafrées, un œil hors de l'orbite, était dans la première charrette, à côté de Robespierre jeune, étendu comme un cadavre; dans la seconde, Maximilien, assis à côté de Dumas, baissait sa tête, couverte d'un bonnet et enveloppée de linges sanglants; Couthon, couché dans la troisième charrette, était piétiné par les autres; tous, mornes et consternés, se taisaient, soufflétés par la joie populaire. La presse était si grande que les voitures durent s'arrêter plusieurs fois; leur trajet se prolongea durant une heure: elles firent halte à la maison Duplay; des femmes, devant la porte, dansaient une ronde; un gamin, trempant un balai dans un seau de boucher, aspergea de sang les volets fermés. Sur la place fatale, une multitude turbulente; l'arrêt, enfin, au pied de l'échafaud. Couthon fut le premier porté sous le couteau; puis les autres; ce fut long; une demi-heure au moins, plus peut-être, d'horrifiante attente. Tandis qu'on guillotinait ses compagnons, on coucha Maximilien à même le sol, son bel habit bleu noué sur ses épaules nues; il monta l'avant-dernier; quand, pour dégager sa nuque, les bourreaux arrachèrent le bandage qui emmaillotait toute sa tête, on entendit un rugissement de douleur si strident qu'il porta l'épouvante jusqu'aux extrémités de la place, et Robespierre appa-

rut une dernière fois, tout en sang, la bouche béa te, la mâchoire pendante. Lescot-Fleuriot mourut le dernier.

Quelques instants plus tard, à la Convention, toujours en permanence, Tallien annonçait : « La tête des conspirateurs vient de tomber... » Un tonnerre d'applaudissements l'empêcha de poursuivre. Quand il put reprendre la parole, ce fut avec le ton du *deus ex machina* des tragédies de collège : « Allons, dit-il, nous joindre à nos concitoyens; allons partager l'allégresse commune. Le jour de la mort d'un tyran est une fête à la fraternité. » Et, sur sa proposition, la séance fut levée « au bruit des applaudissements et des cris de joie ».

*
* *

La répression ne s'arrêta pas à la mort des chefs; le lendemain, soixante-dix membres de la Commune, pris à l'Hôtel de ville, au matin du 10, furent exécutés sans jugement. Depuis l'origine du Tribunal révolutionnaire, on n'avait jamais vu fournée si nombreuse; le 12, on guillotina ceux des municipaux, — une douzaine, — qui étaient parvenus à se soustraire aux premières recherches. Dans ces hécatombes figuraient plusieurs « séides » de Robespierre, entre autres Boullanger, Lubin, Lumière, Desboisseaux, le peintre Cietty, l'imprimeur Nicolas, dont les noms ont paru au cours de ce récit. On n'eut Coffinhal que cinq jours plus tard; il s'était échappé de l'Hôtel de ville et dérobé aux poursuites; travesti en batelier, il se réfugia dans l'île des Cygnes, où il demeura deux jours et deux nuits, n'ayant rien à manger que des écorces d'arbres. Poussé par la faim, il alla demander asile à un homme qu'il avait obligé : celui-ci le reçut, l'enferma sous clef, et courut chercher la garde. Un membre de la Commune, un artiste, Beauvallet, sauva sa tête en se cachant sous les combles de l'Hôtel de ville, où il vécut plusieurs jours du suif de vieux lampions remisés là, et de l'eau croupie amassée dans un sabot de rémouleur. Deschamps, « le courrier » de Robespierre et son hôte à Maisons-Alfort, fut pris aux environs de Chartres, ramené à Paris et guillotiné sur la place de la Révolution.

Tout ce qui approcha Robespierre est traqué : les Duplay sont emprisonnés, le 10, à Sainte-Pélagie. Sûre qu'elle irait le lendemain à l'échafaud, Mme Duplay se tua dans son cachot : on la trouva, le 11 au matin, pendue à l'un des barreaux de sa fenêtre,

en chemise, un mouchoir rouge sur la tête, les pieds liés d'un ruban noir. On retira de ses doigts crispés un anneau d'or, une bague de rubis; des poches de sa robe jetée sur son lit, on sortit deux paires de lunettes, quelques pièces d'argent et des sous, ainsi que « des mémoires de dépenses ». Mme Duplay était restée jusqu'à son dernier souffle bonne ménagère. Si grande était, en ces jours de délivrance, l'animosité contre les complices de Robespierre que les aristocrates détenus à « Pélagie » ne virent dans la fin de cette malheureuse qu'un motif à facéties; l'un d'eux colportait la nouvelle en ces termes : « Citoyens, je vous annonce que la reine douairière vient de se porter à un excès un peu fâcheux. — Quoi donc? Qu'est-il arrivé? » s'écriaient Duplay père et fils, qui n'étaient informés de rien. « Citoyens, c'est un grand jour de deuil pour la France; nous n'avons plus de princesse! » Le menuisier ne comprit pas; et le chroniqueur ajoute : « Ce qui nous amusa le plus dans tout ceci, c'est que, le soir même, Duplay fils donna dix francs à un guichetier pour aller s'informer de la situation de sa mère, qu'il croyait en liberté. » Le fait est que les filles de Mme Duplay tout au moins, ignorèrent longtemps, non point le décès, mais le suicide de leur mère, puisque trois mois plus tard, l'une d'elles, réclamant sa liberté, écrivait au Comité de Sûreté générale : « Ma mère est morte de chagrin... »

La plus affligée fut la pauvre Élisabeth : après avoir quitté son mari sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans la nuit du 9 thermidor, elle rentra chez elle « presque folle », resta deux jours « étendue sur le parquet, sans forces ni connaissance ». Au matin du 10, une femme vêtue de noir et couverte d'un grand voile demanda à lui parler, à elle seule; elle venait, disait-elle, de la part de Le Bas. On ne la laissa pas entrer. Le 12 reparut Schillichem, le chien de Philippe : depuis le 9, il avait quitté la maison; il y revint haletant, la langue pendante; « cette pauvre bête avait passé ce temps sur la tombe de son maître ». Puis se présentèrent les agents du Comité de Sûreté; ils emmenèrent Élisabeth avec son petit garçon, âgé de cinq semaines, à la prison Talaru, où sa sœur Éléonore vint la rejoindre. Toutes deux étaient sans argent, confinées dans une mansarde n'ayant de jour que par une « tabatière »; la nuit, Élisabeth descendait de son grenier et, munie d'une petite lanterne, lavait à l'abreuvoir de la geôle les langes de son enfant; pour les sécher, elle

les plaçait sous son matelas. On la changea de prison; en brumaire an III, elle se trouvait à Saint-Lazare; Éléonore ne la quittait pas : « Jamais, ma bonne sœur, écrivait quarante ans plus tard Élisabeth, jamais je n'oublierai de ma vie ton dévouement pour moi et pour ton petit neveu; ma reconnaissance sera éternelle. » Ces deux femmes restèrent héroïques : on ne trouve pas dans leur dossier un mot d'abaissement devant les vainqueurs; jamais elles ne renièrent le passé. La veuve de Le Bas porta noblement le nom de son mari et ne voulut pas le changer contre un autre : plus tard, elle épousera l'un des frères de son cher Philippe, Charles Le Bas, qui mourut en 1829, et elle fut ainsi, fièrement, jusqu'en 1859, date de sa mort, — elle avait quatre-vingt-neuf ans, — « la veuve Le Bas ».

Duplay, lui, sut se faire oublier. Promené de prison en prison, avec son jeune fils Maurice et son neveu Simon, — l'homme à la jambe de bois, — il ne récrimina point, garda un silence opportun, laissant passer le terrible orage. Au bout de cinq mois, on tira le menuisier de son cachot pour procéder à l'inventaire des meubles et effets de son associé, l'imprimeur Nicolas, et de Maximilien Robespierre, son locataire. Duplay, brisé par tant d'écroulements, revit ainsi, vide d'habitants, bouleversée par les perquisitions, cette maison où il avait vécu entouré des siens maintenant dispersés et où le moindre meuble évoquait dans son souvenir tant de bonheur et de fantômes. Il dut assister à la saisie des vêtements, linge et livres de Robespierre, qui furent portés « au dépôt commun à tous les effets des condamnés ». Il existe un répertoire de ce dépôt, document macabre et qu'on ne peut feuilleter sans horreur; mais, sauf d'importantes exceptions, les objets sont mentionnés en bloc : « 90 gilets de toute espèce; 23 pantalons tant bons que mauvais; 42 culottes; 12 houppelandes dont une de *vi de chourat* (vitchoura) », et sans attributions personnelles. On sait seulement, par un renseignement de seconde main, que la vente de la défroque de Robespierre, le 15 pluviôse an III, produisit 39 400 livres : son portrait seul aurait atteint 15 000 livres. D'après une note extraite d'un « procès-verbal de vente d'effets provenant du Tribunal révolutionnaire, le 25 thermidor an IV » et mis aux enchères dans l'une des salles de la « Maison Soubise », — le palais actuel des Archives nationales, — deux habits de drap, l'un bleu, l'autre marron... provenant des deux

Robespierre condamnés, criés à 100 francs, furent adjugés à 855 livres ». On retira de cette vente « un fusil saisi chez Robespierre et appartenant à Duplay qui parvint à établir son droit de propriété ». Était-ce le fusil que Maximilien se préparait à emporter à Choisy, le 10 thermidor, pour chasser le lièvre que lui tenaient en réserve les Vaugeois? Quant à l'habit bleu, c'était certainement le bel habit de la fête de l'Être suprême, rapporté du cimetière de Monceau où l'on avait procédé au dépouillement et à l'inhumation des suppliciés. Le transport de leurs corps et l'enfouissement coûta 193 livres, plus 7 livres données comme pourboire aux fossoyeurs, « y compris l'acquisition de chaux vive dont une couche fut étendue sur les corps des tyrans, pour empêcher de les diviniser un jour ».

Englobé dans le procès de Fouquier-Tinville et des jurés du tribunal révolutionnaire, Duplay eut la prudence de ne point parler : des témoignages favorables lui valurent l'acquittement; mais on le retint en prison. Vaguement compromis plus tard dans l'affaire Babeuf, il sortit indemne encore du long procès de Vendôme. Libre alors, il se remit au travail; appauvri par ses longues détentions, il réussit, à force d'économies, à rétablir ses affaires et se rendit acquéreur de la maison qu'il tenait à bail depuis si longtemps; il possédait d'autres immeubles dans Paris et des terrains dans divers quartiers. Il mourut en 1820, âgé de 84 ans.

Sa fille, Sophie, mariée depuis 1789, ainsi qu'on l'a dit, à un avocat d'Issoire, nommé Auzat, se trouvait, à l'époque du 9 thermidor, en Belgique où Auzat exerçait, par le crédit de Robespierre, les fonctions de directeur des transports militaires de l'armée du Nord. On les arrêta tous les deux et, avec eux, Victoire Duplay qui les avait rejoints en voyage de plaisir. Ils furent conduits à Paris : Auzat protesta chaudement, reniant sans vergogne Maximilien, auquel il devait son lucratif emploi; il imprima une *Pétition à la Convention nationale*, où il traitait le despote abattu selon le goût du moment : « Telle était l'influence funeste du génie malfaisant de ce tyran qu'il devait après sa mort faire arrêter presque autant d'innocents qu'il en avait fait périr pendant sa vie. » Il renie même, pour plus de sûreté, la famille de sa femme : « Auzat et son épouse... étaient mal vus de tout ce qui entourait Robespierre et de Robespierre lui-même. » En dépit de ces cajoleries aux Ther-

midoriens triomphants, Auzat resta longtemps détenu. En brumaire an IV il réclamait encore sa liberté et sa femme implorait toujours le Comité de Sûreté générale près de résigner sa mission.

On avait arrêté à Bruxelles, en même temps qu'eux, un personnage dont le nom a été cité déjà et qui mérite une mention spéciale : Calandini, ce savetier amené d'Arras, en 1791, par Robespierre et qui, au dire de Guffroy, était le chien de garde de *l'Incorruptible*. Nommé officier à l'armée du Nord, il ne s'attardait point dans les grades inférieurs; l'*Almanach national* de l'an II le mentionne, en effet, parmi les adjudants généraux : il était chef d'état-major de la 3me division. Calandini comptait certainement au nombre des intimes de la maison Duplay, car on voit, en août 1793, Le Bas écrivant d'Hazebrouck à sa fiancée : « Ne m'oublie pas auprès de la citoyenne Chalabre, de Calandini, de Robespierre. » On l'arrête donc le 16 thermidor, il reste à Lille jusqu'au 30 du même mois, arrive au Comité de Sûreté le 7 fructidor. Interrogé, il est remis en liberté, le 10. Mais sa carrière militaire est compromise et l'on n'aperçoit pas qu'il ait gagné des batailles. Réformé par le Directoire, il se fixe avec sa femme et son enfant à Paris où il vit tranquille, durant plusieurs années, d'une pension de 1200 francs. La police impériale a l'œil sur lui : il fréquente des gens « mal pensants » ; en 1807 il est même emprisonné à la suite d'un déjeuner entre anciens militaires de l'an II accusés de propos séditieux. On perquisitionne chez lui : on y découvre « des emblèmes révolutionnaires et le portrait de Robespierre » ; on l'envoie en surveillance à Auxerre où, durant trois ans, il paraît s'assagir ; sa pension de réforme est réduite à 600 francs : le voilà exaspéré ; il fomente une émeute, qui avorte, et l'ex-général, robespierriste impénitent, est envoyé au château d'If comme prisonnier d'État. En décembre 1811, devançant Mallet qui, un an plus tard, se contentera de le copier, il annonce, par voie d'affiche manuscrite, à la petite garnison de la forteresse que l'Empereur « est déchu au nom de la Nation », et qu'il est nommé, lui, Calandini, dictateur et gouverneur provisoire de France, chargé « par la consulte extraordinaire et secrète des électeurs du peuple français, de remettre en vigueur les Constitutions de 1789, 90 et 91 ! » Longtemps détenu au secret, il devient fou. Sous la Restauration il

accablait encore les ministres de ténébreuses divagations libertaires : les conversations entendues naguère autour de la table des Duplay où s'asseyaient les jacobins fameux, hantaient l'esprit troublé de ce pauvre homme. Au temps de Louis XVIII, il vivait à Marseille où sa femme, Marie-Thérèse Govinelle, complètement illettrée, le surveillait de près, assurant qu'il n'était ni méchant, ni dangereux.

Simon Duplay, le neveu du menuisier, menuisier lui-même, s'était bravement enrôlé, à dix-huit ans, le 1er novembre 1791. Après Valmy, ainsi qu'on l'a vu, il rentrait rue Saint-Honoré avec une jambe de bois et une pension de 15 sous par jour. Intelligent, « ardent, plein d'esprit », il servait de secrétaire à Robespierre, qu'il dut renier, comme le faisaient tant d'autres, après Thermidor. Il n'en fut pas moins incarcéré avec toute sa famille; étroitement surveillé dans la prison des Madelonnettes, il ne fut libéré qu'au bout d'un an. On le retrouve, en l'an VII, employé au ministère de la Police générale où il avait pour collègues deux des frères de Le Bas. Il y rendit, sous l'Empire, de signalés services et y resta, en qualité de sous-chef de bureau, jusqu'en 1827, date de sa mort. De sa femme, Marie-Louise Auvray, il avait eu deux enfants dont l'un fut le père de l'éminent professeur Simon Duplay, membre de l'Académie de médecine, récemment disparu.

Il convient de signaler combien fut remarquable, à divers titres, la descendance du menuisier Duplay : son fils Maurice, le collégien de l'an II, mourut, en 1847, administrateur des hospices de Paris : une petite fille d'Auzat épousa l'associé de la plus célèbre maison d'édition française, et nul n'ignore que Philippe Le Bas, l'orphelin de Thermidor, élevé à Juilly, soldat de la garde impériale, historien et latiniste éminent, dut à ses travaux d'épigraphie la renommée et un fauteuil à l'Institut. Il fut, sous la Restauration, le précepteur d'un jeune Français, alors exilé, qui se nommait Louis-Napoléon Bonaparte. Ainsi le fils d'un conventionnel robespierriste forma l'esprit du futur Napoléon III. Éléonore Duplay, elle, demeura volontairement sans descendance et sans histoire ; celle qu'on avait appelée *la fiancée* de Robespierre, celle que Dubois-Crancé surnommait, à la grande joie de Danton, *Cornélie-Copeau*, se considéra-t-elle comme liée, par ses pesants souvenirs, à la mémoire de Maximilien? Elle y demeura obstinément fidèle et ne se maria jamais.

Elle cherchait manifestement à se faire oublier, car son nom ne se rencontre nulle part, — que sur une tombe, au cimetière du Père Lachaise, où on lit : Françoise-Éléonore Duplay, décédée à Paris, le 26 juillet 1832, à l'âge de 64 ans. Quel regret qu'une telle femme, qu'on dit avoir été supérieurement intelligente et artiste, — le peintre Regnault l'avait eue pour élève, — n'ait pas écrit, comme sa sœur Élisabeth, un mémorial de famille! Il est vrai que les confidences de ce genre n'ont de valeur que par leur sincérité, qualité difficilement exigible de témoins si enclins à l'apologie.

Charlotte Robespierre en est un frappant exemple : elle a laissé des *Mémoires* souvent cités; elle y couvre de fleurs la mémoire de son frère Maximilien; elle lui attribue toutes les vertus. Elle dit son désespoir à la nouvelle des événements de Thermidor : « Je m'élance dans les rues... Je cherche mes frères; j'apprends qu'ils sont à la Conciergerie; j'y cours, je demande à les voir; je le demande à mains jointes; je me traîne à genoux devant les soldats... Ils me repoussent » ... etc. Ce tableau navrant ressemble peu à la réalité, car, loin de réclamer Maximilien et Bonbon, Charlotte, à l'annonce de leur arrestation, avait fui son logement de la rue Saint-Florentin et gagné, rue du Four-Honoré, la maison d'une citoyenne Béguin, chez qui elle se cacha sous le nom de Carrault, celui de son grand-père, le brasseur d'Arras. On l'arrêta là, le 13, et tout de suite elle protesta que « chassée par ses frères, elle avait failli être leur victime »; si elle se fût doutée « du complot infâme qui se tramait, elle l'eût dénoncé plutôt que de voir perdre son pays ». Et la femme Béguin dévoile sans ménagement tout ce que Charlotte lui a conté, de la maison des « infâmes Duplay », des visites fréquentes de Fouquier-Tinville, de la façon dont s'y dressaient les listes de condamnés. On s'est étonné que le Directoire, le gouvernement impérial, celui de la Restauration gratifiassent d'une pension Charlotte Robespierre : ils payaient son reniement : faire attester par la sœur de *l'Incorruptible* que celui-ci était un monstre, voilà qui valait bien une rente de 2000 francs que Charlotte toucha jusqu'à sa mort, survenue en 1834. C'était, dans ses dernières années, une vieille personne « bien conservée, se tenant très droite, vêtue à peu près comme sous le Directoire, sans aucun luxe, mais d'une propreté recherchée. Elle parlait peu, avec gravité... » Elle habitait, toujours

sous le nom de *Madame Carrault*, le quartier perdu du Jardin des Plantes. A sa vente après décès, vente qui produisit 328 francs, un portrait de Robespierre fut estimé 40 sous; un amateur paya 20 sous le portrait de l'Impératrice Joséphine.

Que devaient-ils éprouver, les survivants de l'affreuse épopée, lorsque vieillis, cassés, revenus de leurs rêves, obligés de cacher leur nom, le hasard d'une rencontre dans Paris les mettait inopinément en présence? Si Charlotte revit, par exemple, — ne fût-ce que dans le cortège d'une des fêtes impériales, — Fouché devenu duc d'Otrante, coiffé de plumes et cravaté de décorations, ne songea-t-elle pas au temps où il lui faisait la cour et lui proposait le mariage? Ne croisa-t-elle jamais, dans les rues, Éléonore ou le vieux Duplay auxquels elle ne pardonnait pas, ou simplement un ancien familier du menuisier, tel que Taschereau qui, en 1823, âgée de 81 ans, vivait solitaire dans un appartement mesquin du quai des Orfèvres; la police le surveillait comme « ancien secrétaire de Robespierre » et notait qu'il « lisait de mauvais journaux ». En raison de ces dramatiques contrastes, on s'attarderait trop volontiers à conter la fin de ces gens qui avaient traversé l'ouragan et à rechercher leur attitude alors que, refroidis par l'âge, ils scrutaient le passé lointain. Mais une telle enquête serait hors de propos : pour terminer avec l'entourage immédiat de Robespierre, il suffit de revenir un instant à Choisy-le-Roi et de signaler brièvement la tempête de colères qui se déchaîna contre les Vaugeois et leurs créatures dès le lendemain du 9 thermidor. Tous furent mis en arrestation : Jean-Pierre Vaugeois, frère de Mme Duplay, ci-devant maire du bourg, sa femme, son fils, ses trois filles; les dénonciations contre eux pleuvaient au Comité de Sûreté générale; il dut envoyer à Choisy l'un de ses meilleurs agents, Blache, pour y recueillir les dépositions des habitants enfin délivrés de la tyrannie de ces arrogants qui, forts de leur parenté avec l'hôte de Robespierre, avaient traité Choisy en pays conquis. On expédia aux geôles parisiennes jusqu'à Louveau, le cuisinier dont Vaugeois réclamait le concours lorsqu'il traitait Robespierre; jusqu'à Simon, le joueur de violon qui faisait danser les demoiselles Duplay dans les salons de la marquise de Pompadour. On arrêta Fauvelle; on alla même à Créteil, capturer les frères Laviron, cousins de Mme Duplay; les paysans de l'endroit les accusaient d'être les *satellistes* du tyran. On apprit là certaines

choses non dénuées d'intérêt. Le Bas « et autres » étaient venus plusieurs fois rendre visite à la mère Laviron : le 10 thermidor, Laviron l'aîné avait préparé chez lui un grand repas auquel devait assister Robespierre en personne qu'on attendit en vain toute la journée, on sait pourquoi. Laviron, ne pouvant nier qu'on eût, ce jour-là, chez lui, cuisiné opulemment, s'excusa piteusement en alléguant que le 10 thermidor coïncidait avec la fête de sainte Anne et qu'il voulait célébrer, non le triomphe éventuel de Robespierre, mais la ci-devant patronne de la corporation des menuisiers. L'excuse, peu vraisemblable, ne fut pas admise, car, près d'un an plus tard, on retrouve Laviron, toujours détenu, transféré de la prison du Luxembourg à la citadelle de Cambrai.

On s'étonne que, dans les deux volumineux rapports qui lui furent commandés par les thermidoriens victorieux, Courtois, énumérant tous les crimes de la faction robespierriste, n'eût point tiré parti des conciliabules tenus chez Fauvelle et chez Vaugeois par les conspirateurs. Mais Courtois était dantoniste, et peut-être préférait-il ne point parler des « orgies de Choisy », à l'origine desquelles on retrouvait Danton et quelques spéculateurs de son entourage, — sujet scabreux. Il est surprenant également que Vadier n'ait point bruyamment triomphé en apprenant l'arrestation de la sœur de Vaugeois, la femme Duchange, sexagénaire paralysée depuis quinze ans et si faible qu'on dut l'emprisonner à l'hospice de l'Évêché. L'occasion s'offrait pourtant belle à Vadier d'engraisser son fameux rapport : car c'était cette femme Duchange qui avait, on se le rappelle, hébergé à Choisy la Mère de Dieu et son prophète dom Gerle : c'était par son intermédiaire que la nouvelle Ève avait imposé à Robespierre, au dire de certains témoins, les sept dons du Saint-Esprit.

La sibylle de la rue Contrescarpe, écrouée depuis plus de deux mois à la prison du Plessis et sauvée de l'échafaud par Robespierre, qui, on l'a vu, s'était opposé à ce qu'elle passât en jugement, risquait, par cela même, maintenant que son protecteur était abattu, d'être immolée comme complice du tyran. Mais, dans le grand embrassement qui suivit Thermidor, Paris n'aurait pas supporté de voir traîner à la guillotine cette pauvre octogénaire et ses obscures compagnes. Car la Terreur avait

pris fin subitement, non point par la volonté des thermidoriens, mais sous une irrésistible poussée de la répugnance publique. La loi du 22 prairial était abolie, le tribunal révolutionnaire réformé; les prisons s'ouvraient et se vidaient. Pourtant Catherine Théot et ses adeptes demeuraient détenus, Vadier ne pouvant, sans se discréditer, avouer que la grande conspiration déjouée, grâce à son flair, était une farce grotesque, au dénouement de laquelle devaient périr une trentaine d'innocents. La Mère de Dieu restait donc en prison, ne se plaignait pas et ne réclamait rien, soit que sa raison fût décidément troublée, soit plutôt qu'elle considérât comme une faveur du ciel cette captivité conforme à ses prophéties. Elle avait prédit, en effet, que « le grand coup », annonciateur de son rajeunissement et de sa transformation en immortelle, la frapperait « sur la colline du Panthéon, dans une maison voisine de l'École de Droit ». Or Le Plessis réunissait ces deux conditions: cette prison se composait, en effet, de l'ancien collège de ce nom, agrandi d'une notable partie du ci-devant collège Louis-le-Grand; on l'avait aménagée au printemps de l'an II pour servir de déversoir à la Conciergerie trop pleine; c'était une annexe du « garde-manger » de Fouquier-Tinville et, avant même que les travaux fussent terminés, elle regorgeait déjà de détenus. Les femmes occupaient Le Plessis; Louis-le-Grand renfermait les hommes, et la direction de cette immense geôle était confiée au concierge Haly, marié à la charmante fille de Lebeau, le geôlier-chef de la Conciergerie, — celle-là même qui fut la dernière femme de chambre de la reine Marie-Antoinette. Un monde de porte-clefs, de guichetiers, de surveillants obéissait à ce couple sinistre.

Héron et ses sbires avaient amené au Plessis la Mère de Dieu et ses dévotes dans la soirée du 17 mai. Les détenues que contenait le bâtiment des femmes, déjà verrouillées dans leurs cellules, entendirent « un étrange vacarme »; on étendit pour les arrivantes des couvertures sur le carreau des corridors et elles couchèrent là. Le matin suivant, à l'heure où l'on tirait les verrous, les prisonnières, curieuses de savoir qui étaient les nouvelles venues, se mirent à leur recherche; elles les trouvèrent tranquillement assises dans la chambre des gardiens et « groupées autour d'une vieille fille sèche, pâle, silencieuse », dont « un tremblement continu et de nombreuses plaies attes-

taient les souffrances ». Elle encourageait ses compagnes en leur serrant affectueusement la main ; celles-ci la regardaient avec attendrissement et respect. Toutes répondaient par *oui* ou par *non*, avec la plus parfaite indifférence, aux questions que les détenues leur posaient ; l'une d'elles cependant, plus communicative, se mit à déblatérer contre les prêtres, les couvents, le culte catholique, et, désignant *la Mère*, conclut : « Elle ne croit pas à ces momeries ; mais elle connaît le passé et l'avenir... » Parmi cet essaim de pauvres femmes, pour la plupart âgées et sans attraits, tranchait la jeune et jolie colombe, « fraîche comme la rose dont elle portait le nom ».

Le concierge Haly se montra plein d'égards pour Catherine Théot et ses adeptes : il les logea dans le bâtiment appelé *la Police* où, isolées, elles pouvaient pratiquer en commun leur singulier culte. Pourtant elles communiquaient avec les autres prisonnières, s'exprimant « en termes concis, ambigus et prophétiques ». En prairial, l'une de ces femmes dit à la comtesse de Vassy, fille du marquis René de Girardin, emprisonnée comme *agitatrice* : « Dans deux mois, nous ne serons pas ici. — Je le crois, répliqua la comtesse; Fouquier-Tinville abrégera notre captivité. — Non ! Lui, son tribunal, ses jurés, ses juges n'existeront plus. Tout changera en France. — Le trône sera donc rétabli ? — Non. — Les étrangers s'empareront du royaume ? — Ni l'un ni l'autre. » La vieille Catherine elle-même retrouvait la parole pour vaticiner « d'un ton sentencieux et exalté »; elle débitait ses oracles à tout venant, à Haly, au cuisinier, au marchand de vin et même aux guichetiers, qui se moquaient d'elle et la maltraitaient sans vaincre sa patience ni sa fureur prophétique. « Je ne périrai pas sur un échafaud, comme vous l'espériez, disait-elle ; un événement qui jettera l'épouvante dans Paris annoncera ma mort. » Ces incrédules ricanaient : « Voilà une belle péronnelle pour faire tant de bruit en disparaissant ! »

Les jours passaient et la prédiction semblait se réaliser. A la fin de prairial, quand fut connu le rapport de Vadier concluant à la mise en accusation de la prophétesse, on put croire que la menaçante réalité allait apporter à ces prédictions un démenti. Il n'en fut rien.

Les voitures du Tribunal venaient, chaque jour, chercher au Plessis un « assortiment » de victimes ; les huissiers appe-

laient de la cour les détenus désignés ; l'angoisse, à ce moment, étreignait tous les cœurs ; on écoutait, dans quelles transes ! Jamais la mère Catherine ne perdit sa sérénité et ne parut se douter qu'elle était promise à l'échafaud. L'ignorait-elle ? Lui avait-on lu le fameux rapport répandu avec profusion dans Paris et qui lui conférait la célébrité ? Savait-elle seulement que son humble nom de servante avait enrayé l'ascension du puissant tribun et que, depuis lors, il reculait ? Quand vint Thermidor, l'événement formidable ne sembla pas émouvoir sa contemplative placidité ; si on lui eût appris qu'elle y était pour quelque chose, elle n'aurait même pas compris. D'ailleurs, absorbée par les voix qu'elle entendait, rien d'autre ne paraissait l'intéresser et l'attitude de ses compagnes témoignait d'une égale insouciance.

Dans les semaines qui suivirent, chacun, au Plessis, espérait et réclamait la délivrance. Haly laissant, pour ainsi dire, sa porte ouverte, tous les jours un grand nombre de détenus quittaient la prison. Catherine Théot ne s'en préoccupait point : nul n'intercéda pour elle et, comme elle était pauvre, nul non plus n'eut profit à s'entremettre en sa faveur. Cette vieille qui n'avait plus que le souffle, ne comptait d'autres amis que ses dévots. Un matin, — c'était le 14 fructidor, 31 août 1793, — la vieille visionnaire, étendue sur son grabat, paraissait être à bout de forces : ses fidèles l'entouraient, attendant, anxieuses, le grand événement qui allait signaler l'entrée de leur mère dans l'immortalité ; un peu avant sept heures et demie, elle s'éteignait doucement. A ce moment précis, une effroyable secousse ébranle toute la maison du Plessis, tout le quartier, toute la ville, en même temps qu'une épouvantable détonation déchire l'air, se répercutant en échos si assourdissants que « chaque citoyen croit que la foudre écrase sa maison ». D'un bout à l'autre de Paris les vitres sont fracassées, les tuiles pleuvent et s'émiettent sur le pavé, les cloisons se fendent ; au Luxembourg, prison voisine, toutes les portes s'ouvrent ; aucun détenu ne cherche à s'échapper ; partout l'épouvante glace les plus intrépides ; chacun se terre, affolé, s'abritant contre la pluie noire qui tombe du ciel obscurci, pluie de fragments de bois, de lambeaux de vêtements roussis, qui s'abat jusque sur la chaussée d'Antin, jusqu'au Temple, jusque sur la route de Saint-Denis... Les geôliers du Plessis qui se sont tant gaussés des prophéties

de la mère Catherine, accourent, terrifiés, au cachot où elle gît inanimée, s'attendant à la voir se dresser sur sa couche, renaître belle, jeune et désormais immortelle, ainsi qu'elle l'a prédit. Pleins de respect, ils emportent pieusement son corps dans une salle basse, le déposent « sur une espèce de lit de parade et allument autour de la morte un grand nombre de bougies. » Ils la veillent en commun, dans l'espoir d'assister à sa résurrection et prêts, bien certainement, à l'adorer et à se confondre en dévotions dès son premier signe de vie.

Cet accès de ferveur mystique ne dura point. Bientôt ils apprenaient qu'il n'y avait pas miracle mais coïncidence : la poudrière de Grenelle venait de sauter : on comptait les morts par centaines ; d'autres disaient « par milliers », et certains imputaient déjà la responsabilité de la catastrophe « aux aristocrates sortis des prisons ». Quoi qu'il en fût, la dépouille de Catherine Théot n'était plus digne de vénération ; on la jeta à quelque fosse commune et l'on porta à l'évêché, dépôt des effets ayant appartenu aux condamnés et aux détenus décédés, sa misérable défroque de prisonnière : « un jupon d'indienne, une camisole rouge, une paire de poches, une cornette, une paire de vieux bas. » Le commis, — jovial ou croyant, — qui consigna sur le registre la mention de ces objets, écrivit en marge, au lieu du nom de leur défunte propriétaire : *Mère de Christ.*

Chez elle, en revanche, lors de l'inventaire, on trouva une garde-robe des plus complètes; le linge le plus luxueux, « des chemises de batiste sans prix pour la finesse, des draps de coton de toute beauté, sans coutures, des mouchoirs des Indes et autres objets précieux », qu'elle devait, sans doute, à la générosité de sa protectrice, la duchesse de Bourbon ; dix-huit chemises de femme en toile très fine et neuves; des bonnets montés en Valenciennes, en dentelle de Paris, en point d'Angleterre; douze corsets; des bas de soie gris; une vingtaine de fichus en mousseline, tant unie que brodée; un déshabillé de soie brochée; plusieurs autres en toile à fleurs ou à rayures; un jupon de soie blanche ; un mantelet et un tablier de taffetas noir, un châle des Indes en poil de chameau, un parapluie de taffetas cramoisi; deux parasols en soie, l'un rouge, l'autre vert. La prisée mentionne encore le fauteuil bleu et blanc où la pythonisse rendait ses oracles et le marchepied de velours

d'Utrecht cramoisi qui surélevait son trône; un grand nombre d'objets de lingerie de couleur bleue et blanche, — les traditionnelles couleurs de la Sainte Vierge, — beaucoup portant comme marque l'initiale M : — Marie. Mais ce que l'on s'étonne de rencontrer chez une femme qui se disait la Mère de Dieu, c'est « un chapelet en ivoire... » La pauvre folle s'adressait-elle donc à elle-même la salutation angélique? Le citoyen abbé Théot, vicaire à « Roch », s'était jeté sur cette riche succession à titre de neveu de la défunte et comme mandataire de sa sœur Louise Cohendier ; il proposait d'emporter chez lui les effets de valeur, et notamment l'argenterie ; il s'offrait même à être le gardien des scellés. Mais les administrateurs du Domaine rabattirent ses prétentions; des ayant-droit surgissaient de tous côtés; Catherine Théot avait eu sept frères ou sœurs ; le bruit fait autour de son nom réveilla les sentiments de famille chez une quantité de neveux et de nièces qui se partagèrent la succession.

La fin de dom Gerle, le mystique défroqué, fut sans éclat : après sept mois de prison, dont six semaines « dans les transes de l'agonie », il se retrouva sur le pavé de Paris, libre mais sans ressources, et, — par surcroît, — très amoureux. Il avait, en 1795, cinquante-neuf ans. Sans doute avait-il été attiré dans le taudis de la rue Contrescarpe moins pour la satisfaction de baiser le menton de la vieille Catherine que par le plaisir d'y rencontrer les jolies colombes. A peine sorti de prison, il épousa l'une d'elles, l'aînée des deux sœurs Raffet, puis il sollicita un emploi sous le nom de Chaligny. On le nomma, le 8 nivôse an VI, commis d'ordre à la troisième division au ministère de l'Intérieur, aux appointements de 2500 francs; il y végéta pendant quelques années, se rendant tous les jours de la rue Saint-Dominique d'Enfer, qu'il habitait, à la rue de Grenelle où était situé son bureau. Ces indications sont précises, mais fort sommaires ; on voudrait pénétrer dans l'intimité du ménage de ces deux époux qui s'étaient connus dans des circonstances si extraordinaires; savoir les impressions qu'ils échangeaient lorsqu'ils se remémoraient l'un l'autre leur étrange passé ; connaître surtout ce qu'était l'examen de conscience du vieux prêtre dévoyé qui avait senti se briser toutes les branches auxquelles il essayait de raccrocher sa foi chancelante. Il avait révélé solennellement la prophétesse

Suzette Labrousse qui, partie pour Rome afin d'éclairer le Pape de ses prédictions, enfermée comme folle au château Saint-Ange, annonçait qu'elle s'en évaderait à son gré « et s'éléverait au ciel en présence de toute la population ». Or, prosaïquement délivrée par l'invasion française, rentrée piteusement à Paris, en 1798, elle vivait recluse dans le quartier Montparnasse, aigrie par la faillite de ses prophéties et cherchant le secret de la pierre philosophale. Tout meurtri encore de cette première erreur, l'ancien Chartreux s'était affilié à Catherine Théot qui, se flattant d'être immortelle, décéda très authentiquement, à l'amère déception de ses initiés auxquels elle avait promis que, comme elle, ils ne mourraient point. Quel pouvait être l'état moral de Gerle revenu de deux aberrations si grossières, et son désespoir secret d'être en même temps privé de la foi et assoiffé de croyances? Il mourut en l'an X, le 27 brumaire, laissant toute sa fortune, — c'est-à-dire son petit mobilier et 270 francs, fruit de ses économies, — à sa veuve qui lui survécut jusqu'en 1827.

Des trois hommes auxquels il doit de n'être pas oublié, Vadier, Héron et Sénar, ces deux derniers étaient morts avant lui. Héron, arrêté cinq jours après l'exécution de Robespierre, eut le temps de détruire ses papiers compromettants; il fut déféré, en prairial an III, au Tribunal criminel d'Eure-et-Loir. Se sentant perdu, il fit une belle défense, publiant placards sur brochures, en appelant à la Convention nationale, au peuple souverain, à tous les Français, protestant de la pureté de son âme, dénonçant à jet continu. Il gagna de la sorte l'amnistie que la Convention proclama dans sa dernière séance du 4 brumaire an IV. Ayant ainsi frustré l'échafaud, Héron se fixa à Versailles; il y décédait quatre mois plus tard, à son domicile, 1, rue des Réservoirs. Sa femme, qu'il voulait faire guillotiner, lui survécut près d'un demi-siècle.

Sénar connut autant de geôles que son terrifiant compère, implorant son renvoi à Tours et écrivant ses effarants *Mémoires*, si précieux, sur certains de ses collègues du Comité de Sûreté générale, au sujet desquels sa véracité est manifeste, puisque subsistent les dossiers d'archives où l'on peut contrôler ses assertions. A la fin de 1795, il rentrait à Tours, objet de mépris et d'horreur pour tous les honnêtes gens de cette ville dont il avait été le premier magistrat. Il se logea dans une maison de

la rue de la Riche, à l'angle de la rue des Fossés-Saint-Martin; il avait là un salon au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage et quelques débarras. Fourbu, désœuvré, farouche, « oppressé d'affreux souvenirs », il n'eut ni le goût ni le temps de s'installer, si l'on s'en rapporte à la description de son logement où, d'après l'inventaire, tout est pêle-mêle, enfourné sans choix ni ordre. Le 11 germinal an IV, six semaines après la mort de Héron, deux citoyennes, les sœurs Philippe, — des servantes sans doute, — déclaraient le décès de Sénar survenu la veille à six heures du matin. D'après la tradition locale, sa fin fut émouvante : il réclama l'assistance d'un prêtre insermenté et voulut que sa contrition fût publique : en présence de voisins, de passants même, dit-on, il confessa à haute voix ses fautes et proclama son repentir. Il mourait à trente-six ans; sa femme, — divorcée, — qui s'était fixée à Poitiers, sous le nom de Félicité Desrosiers, dite Monville, avec son petit garçon, Mutius Scevola Sénar, ne se dérangea point, se bornant à envoyer sa procuration.

Vadier qui, dans la comédie de la Mère de Dieu, avait distribué à Sénar et à Héron les rôles en se réservant la tâche de librettiste, survécut longtemps à ses deux acolytes. Traqué par les polices thermidorienne et directoriale, réduit, à son tour, aux caches, aux travestissements, aux longues randonnées sur les routes, emprisonné et jugé comme complice de Babeuf, il eut l'aplomb de retourner dans son pays où il fut mal reçu : on y gardait le souvenir de certaines querelles de voisinage réglées à coup de guillotine : tout ce qui lui déplaisait dans l'Ariège avait fini sur l'échafaud. Enfin l'oubli venu, avec l'Empire, Vadier se fixa à Paris où, pour mieux les surveiller, Fouché tolérait la présence de ses anciens collègues. Veuf, Vadier avait épousé sa servante, belle personne dont l'opulence des formes contrastait avec la sécheresse parcheminée de son mari. Celui-ci, « grand comme Saturne, osseux et décharné comme lui », le nez crochu, le menton pointu, l'œil scintillant dans son orbite, avait conservé sa vivacité pétulante, mais une vivacité silencieuse; entouré de tisanes de toutes les espèces, courbé en deux, il relevait de temps à autre sa tête où pendillaient quelques rares cheveux blancs, et il ricanait tout bas avec un bruit sec et strident qui vibrait sans retentir.

L'enfant qui, plus tard, devait tracer du vieil incrédule ce croquis magistral, était lui-même le fils d'un régicide ; il vivait parmi les invalides de la Convention qui, la nuit venue, se glissaient chez son père, rasant les murs, tremblants d'être reconnus : Amar, Lindet, d'autres survivants des grands Comités, venaient là. Vadier surtout étonnait l'enfant : le vieillard ne prononçait que des mots, et, la plupart du temps, des mots d'une syllabe ; mais ses gestes, ses réticences, ses ricanements muets témoignaient d'une ironie froide et inexorable. C'était le négateur, l'irréconciliable ennemi de tout culte, de toute religion, de toute croyance. Sur un seul point il se révélait prolixe : c'était la journée du 27 prairial de l'an II, sa journée de triomphe, la grande victoire de son sarcasme sur le fanatisme : « Quand je découvris le pot aux roses de la mère Théos... », dit-il un jour. Sur ce début, Amar prit son chapeau et s'en alla. « Tu te sauves ! » cria de sa voix félée le persécuteur des mystiques. Amar avait refermé doucement la porte ; Vadier, continuant, racontait comment Robespierre tournait au cagotisme et voulait se faire grand prêtre. « Nous le savons bien ; tu nous l'as déjà dit cent fois ! » interrompait Lindet exaspéré. Mais rien n'arrêtait le vieux voltairien ; il se redressait, malgré sa goutte : « Quand ze leur ai fait mon rapport... voyez-vous !... le fanatisme il a été abattu du coup... il en avait pour longtemps à se relever... Et Rovespierre ! anéanti ! fini ! Ze l'ai abîmé ! » Et il se replongeait dans son fauteuil avec une indicible joie.

Ce qu'ignorait l'écrivain qui, enfant, avait entendu ces choses, c'est que, dès la Restauration venue, l'irréductible athée, rentré dans son grand domaine de l'Ariège, et rédigeant son testament, commençait : « Après avoir adoré le souverain créateur de tous les êtres, imploré sa miséricorde pour le salut de mon âme... » ; et il terminait le long énoncé de ses dernières volontés par une prière. Quand, exilé comme régicide, il mourut pieusement à Bruxelles, le 14 décembre 1828, son corps fut présenté à la cathédrale Sainte-Gudule, où le clergé métropolitain célébra un service solennel pour le repos de son âme.

G. Lenotre.

POÉSIES

PSYCHÉ

PSYCHÉ AU MATIN

J'ai marché dans l'aurore avec la joue en flammes.
Les colombes chantaient dans le bois d'oliviers,
Le candide matin scintillait sur les lames
Et la mer soupirait caressante à mes pieds.

Comme hier, j'entendais la voix des lavandières
Et des vierges venaient en riant me chercher.
Elles ont dit mon nom... J'ai fermé les paupières...
Ah ! la voix, l'autre voix qui murmurait : « Psyché » !

Et j'ai feint de lisser mes cheveux sur ma tempe,
J'ai noué ma sandale et détourné les yeux,
Car j'ai peur de porter une invisible lampe
Qui jette autour de moi la lumière des dieux.

Je la sens malgré moi flotter sur mon visage,
Lueur dont le silence est lui-même éclairé.
Je la sens rayonner au loin sur mon passage
De tout mon être las, heureux et déchiré.

PSYCHÉ AU SOIR

Un peu de jour encor pâlit la route sombre
Qui ramène le soir et l'invisible amant.
J'écoute s'allonger sur les heures sans nombre,
Des caresses de l'aube aux caresses de l'ombre,
Sa grande aile nocturne au divin battement.

Il n'a pas dit son nom. Je ne sais! J'imagine!
Quel est-il? Mon cœur vide est sonore de lui.
Ainsi chante la mer dans la conque marine.
L'amour mystérieux me brise la poitrine
Quand je pense au baiser frémissant dans la nuit.

Quand je pense à sa voix attirante et farouche
Et semblable à l'appel du faune surhumain.
Une énigme aux longs yeux veille au bord de ma couche,
Mais lorsqu'il dit mon nom doucement sur ma bouche,
Il prend comme un oiseau mon âme dans sa main.

Le long des jours muets je cherche ses paroles :
Chacune est un ramier contre mon cœur grisé.
Immobile, les yeux clos, comme les idoles,
J'en respire l'ardeur et les musiques folles,
Le trouble palpitant et jamais épuisé!

Ah! cher amour qui viens quand le songe voyage,
A l'heure où dans le ciel dorment les temples purs,
Toi qui gardes, ainsi qu'une forêt d'orage,
Le masque bleu de l'ombre autour de ton visage,
Les parfums de la nuit dans tes cheveux obscurs;

Parce qu'il était Toi, j'ai voulu le mystère,
La lampe au regard d'or n'a pas brillé sur nous.
Pourtant, lorsque parfois j'entends la nuit se taire,
Et qu'attentive au sang qui bondit dans l'artère,
Je sens brûler ton souffle et trembler tes genoux ;

Lorsque je ne suis plus dans tes bras de caresse
Qu'une petite flamme heureuse de mourir,
Il me semble qu'une ombre étrangère m'oppresse...
Je ne peux pas dompter cette brusque détresse
Cette angoisse qui monte et qui va m'envahir.

Quel mystique poison, quelle fleur de magie
As-tu cueillis pour moi dans l'herbe où le vent court?
Mon âme vainement en toi se réfugie,
Sans briser cette étrange et brève nostalgie
D'un pays qui m'appelle au fond des nuits d'amour.

PSYCHÉ NOCTURNE

Il dormait. Je sentais, dans l'extase perdues
Palpiter vaguement ses ailes étendues
Et j'écoutais ce chant de bonheur m'envahir,
Surprise de pouvoir tant l'aimer sans mourir.
Alors, en me penchant vers le bien-aimé sombre,
Mes lèvres doucement l'ont recherché dans l'ombre.
— Baisers légers, ainsi qu'on adore sans bruit —
J'ai touché ses cheveux encor frais de la nuit,
L'aile douce des cils sur la paupière immense,
Sa bouche !... Quelle angoisse a brisé le silence ?...
Un cri d'oiseau nocturne au loin dans les fourrés !...

J'entends toujours ce cri qui nous a séparés !...

PSYCHÉ A LA LAMPE

I

J'ai voulu voir, j'ai pris la lampe dans la salle
Et j'ai marché, longeant les murs, comme un voleur.
Je sentais mes pieds nus se glacer sur la dalle.
Un souffle d'air nocturne a courbé la lueur.
Mon cœur battait tout haut dans la nuit solitaire.
J'ai soulevé sans bruit la pourpre aux plis épais...
Lui !... Grand cygne endormi sur les peaux de panthère !...
Eros !... Eros !... Ah ! bien-aimé ! Je le savais !...

II

Et ma main qui tremblait a fait choir l'huile claire,
Une goutte a brûlé sur les bras immortels.
Pour la première fois, j'ai vu dans la lumière
S'ouvrir les longs yeux d'or, féminins et cruels.

Comme il m'a regardée !... Ainsi qu'une passante,
De ce regard aigu qui fixe sans aimer,
De ce regard glacé d'où la fièvre est absente,
Où l'on sent le cœur las se prendre et se fermer.

Sur le sol j'ai brisé la lampe, éteint la flamme,
J'ai cherché ses genoux d'un élan éperdu.
Le lit était désert et la chambre sans âme.
J'ai pleuré la nuit morte et le dieu disparu.

J'ai pleuré le passé, ne sachant pas comprendre,
Mais quand l'aube a jailli du ciel immense et gris,
J'ai vu, dans le miroir d'argent couleur de cendre,
Deux rides sillonner ma bouche!... Et j'ai compris!

PSYCHÉ SOLITAIRE

I

Combien de temps, combien de nuits ai-je dormi
A l'ombre palpitante et douce de la joie?
Combien de jours vécu comme un fantôme, en proie
A ce philtre éternel et tendre de l'Ami?

Je n'ai pas su marquer l'aube qui recommence,
Ni le sable qui fuit dans la saison d'amour,
Et l'autre temps se lève, et l'autre temps accourt,
Le temps vide d'espoir et gonflé de silence.

Déjà! Comment saisir la forme de l'éclair?
Comment voir qu'en deçà de l'heure qui nous presse
Se perd au fond des jours la première caresse
Quand le passé pour nous était toujours : hier.

Je cherche, je regarde autour de moi. Les choses
Ont toujours la jeunesse intacte du matin,
Les vierges vont toujours, comme au printemps lointain,
Effeuiller dans la mer leurs couronnes de roses.

Mais les noms familiers des groupes ingénus,
La vie au loin les a dispersés par les villes.
Je n'ai plus l'amitié des passantes agiles,
Leurs visages de fleurs me sont tous inconnus.

Eros, Eros, la nuit sans fin répondra-t-elle ?
Ah ! cette soif de toi qui brûle jusqu'au soir !
Chaque jour je t'envie avec mon désespoir
Ce cœur qui peut mourir dans ta chair immortelle.

II

Reviens : si tu le veux, je serai ton amie,
Une amie aux yeux fraternels,
Je parlerai sans trouble et la voix affermie
Des calmes jours habituels.

Tu viendras vers le soir, l'heure d'or où les îles
Sont au loin des pêchers en fleurs,
Et nous contemplerons les plages immobiles,
Les golfes baignés de lueurs.

Tu me diras combien est belle ton amante,
Que son corps souple est matinal,
Frais de cette fraîcheur vive de l'eau courante
Qui rend le baiser virginal.

Et ton regard fuira le moment qui nous touche,
Perdu, là-bas, sur le chemin...
Je ne te dirai pas que je meurs de ta bouche !
Je prendrai gravement ta main.

Ah ! reviens ! Je serai seulement ta servante.
Je marcherai dans ta maison,
Et tu n'entendras pas mon âme patiente,
Mes longs travaux et ma raison.

Les huiles, les parfums, les baumes de Syrie,
Ceux qui d'Égypte sont venus,
J'en baignerai ta chair de lumière pétrie,
Tes cheveux blonds et tes pieds nus.

Et je pourrai vieillir et regarder la terre
Si je sens, un soir enchanté,
Tes pieds blancs se poser sur mon cœur solitaire
Où le sang devra s'arrêter.

III

Je marche au long des jours en recherchant ton ombre.
Comme un rythme perdu, comme un trésor caché.
Nul ne connaît ma route aux épines sans nombre.
Nul ne sait !... Et pourtant, je suis toujours Psyché.

Dans le bois d'oliviers où chante la colombe,
Je vais parfois, je songe au matin triomphant.
Hier, par le sentier, à l'heure où le soir tombe,
J'ai vu venir une inconnue aux yeux d'enfant.

Le rêve intérieur inondait sa prunelle,
Sa bouche s'entr'ouvrait au baiser comme un fruit.
Elle avait le reflet de la lampe éternelle,
Eros, et ton parfum de rose dans la nuit.

Elle a passé sans voir mon être taciturne,
L'âme déjà perdue et morte entre tes bras
Et je suis revenue à la maison nocturne,
Passante aux cheveux gris qu'on ne regarde pas.

J'ai bu le soir amer, le soir d'ombre et de cendre
Et j'y sentais pleurer, tel un ruisseau qui sourd,
Le mal de ce pays mystérieux et tendre
Qui m'appelait jadis au fond des nuits d'amour.

CLAUDE CORDÈS.

MADAGASCAR

NOTRE CONTINENT AUSTRAL

(Avril 1925)

III[1]

LE PAYS DES RICHESSES FACILES

A Aix-la-Chapelle, en 1748. Le maréchal de Saxe, vainqueur de Fontenoy, y attend le prix de sa victoire. Pour de précédents services il avait déjà obtenu le château de Chambord, dont les vastes dépendances étaient, disait-il, nécessaires aux manœuvres de sa division qu'il surveillait du haut de son balcon au milieu des dames invitées à ce spectacle. Après Fontenoy, l'ambition du maréchal de Saxe a pris de l'ampleur. Une seigneurie ne lui suffit plus; il demande Madagascar. C'est une île : territoire sans voisins, frontières faciles à délimiter. Cependant le Congrès s'émeut et prend beaucoup de peine pour faire comprendre au maréchal que Madagascar dépasse la taille d'une principauté. On lui offre à la place Tabago, île des Antilles. Il accepte, à titre de compensation, — et, dans son esprit, à titre d'équivalence. Dans ce temps-là on était excusable de ne pas savoir la géographie des antipodes. Ile pour île : le maréchal fut satisfait.

Décidément, Madagascar n'était pas, il ne devait pas être de longtemps encore un fruit assez mûr pour être cueilli par la France. Au début du siècle suivant, l'aventurier polonais, comte de Benyowsky, l'offrit à notre pays. Le gouverneur de l'île Bourbon, son voisin, s'y opposa, comme si on le dépos-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

sédait d'un fief et mena si grandes intrigues que la France refusa le cadeau. Benyowsky fut, quelque temps après, assassiné par les soldats de ce gouverneur.

Je pourrais prendre le loisir d'ajouter d'autres exemples, tels que l'abandon des Indes orientales et la vente de la Louisiane, afin de marquer jusqu'où peuvent mener l'indifférence des foules en matière de colonies, l'ignorance de la géographie et de l'économie mondiale qui caractérise aujourd'hui encore ceux qui désirent échanger, louer ou vendre nos terres lointaines. J'aurais encore voulu, afin d'élargir la question, m'étendre sur le mouvement d'opinion propagé en Allemagne en faveur de l'annulation des « mandats artificiellement créés » sur les colonies allemandes au profit des « pionniers de l'Entente ». (1) Mais je me suis à dessein écarté jusqu'ici de tout aperçu historique : mon but est d'attirer seulement les regards sur l'état actuel de Madagascar.

Alors que, dans nos vastes possessions d'Afrique, les produits du sol sont en nombre restreint et ceux du sous-sol à peu près nuls, Madagascar possède une variété incroyable des uns et des autres. Quelle serait la situation du Sénégalais, si les cours de l'arachide venaient à s'effondrer, si cette graine venait à lui faire défaut ? Précaire, à coup sûr. Assis sous son arbre de Cythère, le Malgache a tellement de cordes à son arc que le souci de la vie ne saurait guère lui peser. Quand la vanille se déprécie, le riz atteint des prix inusités; s'il arrive que la production d'or diminue, il se trouve que le graphite et le mica n'ont jamais connu pareille vogue. Et tout à l'avenant. Madagascar rappelle assez bien cette Diane du musée de Naples, sculptée dans un marbre ocré, et dont la poitrine s'orne de vingt et une mamelles.

Cependant cette bonne fortune n'apparut pas tout de suite ; ces marques de prospérité naissante, ces chiffres pleins d'intérêt que je vais étaler devant vos yeux n'ont pas toujours existé. Sommeillant sur ses richesses, longtemps la grande île fut réputée pauvre. Il y eut même un Français pour la comparer à une brique, tant pour la fertilité que pour la couleur. Les premiers visiteurs, et longtemps encore leurs successeurs, méprisèrent ce sol parce qu'il ne produisait pas à leur gré les

(1) *Deutscher Adel von Geist und Geburt*, de Eduard von Liebert.

plantes et les denrées auxquelles ils étaient accoutumés. Il a fallu la généralisation de la science, son application à la culture jointe à de longues expériences, pour apprendre au colon que le girofle se satisfait de coteaux stériles et dénudés; que la vanille prospère dans la roche volcanique des Comores et dans les contrées tourmentées du nord mieux que dans les alluvions de l'ouest; que les conditions atmosphériques, — hygrométrie et vents, — sont plus importantes pour le café que la nature même du sol, et qu'une ombre chaude et humide constitue pour cet arbuste le plus favorable milieu; que les influences telluriques enfin sont un facteur qui change avec les continents. Il a fallu aussi, disons-le sans barguigner, trente ans d'efforts pour arriver aux premiers résultats sérieux obtenus dans toutes les branches du domaine économique, pour secouer l'apathie des Malgaches et les inciter à cueillir les présents d'une nature si généreuse.

A TRAVERS CHAMPS ET JARDINS

A Madagascar, le riz est plante sacrée. Tout Malgache qui possède le moindre atome d'honneur sème chaque année quelques grains de riz. Culture propice, agréable à la divinité, utile au corps. D'aussi bonnes raisons n'auraient pas suffi pour décider un peuple nonchalant et voluptueux à cultiver le riz en abondance. Mais ici intervient encore le fameux roi à tête et poings solides, Andrianampoïnimèrina. Il y a cent cinquante ans qu'il prit en mains les affaires des Houves et nul ne l'a oublié. A son peuple à peine groupé, le « Seigneur » commença par imposer deux lois capitales : la loi d'amour et la loi de travail.

« Aimez-vous les uns les autres... » dit-il bien avant que la Bible fût traduite en sa langue. « Ensevelissez-vous les uns les autres avec les honneurs nécessaires... ». « Il vaut mieux être mal avec le roi qu'avec ses voisins. On voit le roi de temps en temps; ses voisins, on les voit tous les jours... »

Voilà bien de la sagesse. Mais à côté de cette loi d'amour, la loi du travail : « Mon seul ennemi, dit-il, est la famine à bouche grise. Celui qui ne travaille point pactise avec l'ennemi et lui ouvre les portes du pays... »

C'est tout son code qu'il faudrait citer. Le résultat fut que l'Imèrina et, à son côté, le Betsiléo, devinrent en peu de temps

une vaste rizière, un champ illimité. Par malheur, ce bel exemple fut longtemps borné aux limites du royaume houve. Les Sakalaves, les Betsimisarakes, les gens du Nord et du Sud, ne suivirent que de très loin, satisfaits des cultures faciles ou des produits naturels de leur terre, manioc et bananes. Si bien qu'il y a vingt-cinq ans à peine, Madagascar importait du riz pour nourrir les travailleurs des villes et des entreprises côtières.

Les temps sont changés. En tous lieux maintenant, le riz est devenu la base de l'alimentation. Assaisonné de légumes ou de viande, il entre dans tous les menus. Il en reste encore assez pour en exporter 27 000 tonnes en 1922, 53 000 tonnes en 1923 et 80 000 tonnes en 1924.

Le riz! Un profane seul s'en tient à ce mot bref pour désigner une céréale si variée... Riz hâtif, riz de forêt, riz de défrichement, riz long, riz maigre, riz propre, riz rouge, riz à longue barbe, et tant d'autres appellations que le Malgache applique à ses récoltes comme des mots d'amour. Toutes ces sortes de riz, il les a jusqu'ici cultivées avec des moyens primitifs. Pas de labours. Le terrain est piétiné par les bœufs, à peine tourmenté par l'homme avec l'*angade*, la bêche des aïeux. Une faucille d'enfant sert aux moissonneurs. Mais le sol est là avec des épaisseurs d'alluvions de plusieurs mètres, et le soleil, et la pluie, et je ne sais quoi encore d'invisible et de vibrant. N'y a-t-il pas dans l'Ouest des rizières irriguées qui donnent avec ces moyens sommaires quatre tonnes de riz brut à l'hectare?

A côté de la plante sacrée, le Malgache, suivant la qualité du terrain, s'occupe de quelques autres céréales. Le Betsiléo et l'Ouest recueillent du maïs : une ou deux récoltes par an. Une partie sert à engraisser les porcs. L'homme en consomme à titre de fantaisie. Le reste est expédié sur la côte. En 1911, on notait 280 tonnes à la sortie. Aujourd'hui, le chiffre dépasse 16 000 tonnes.

Sur les plateaux, à côté des céréales proprement dites, le haricot est fort en faveur. Non pas un haricot spécial, à tournure sauvage, mais bien celui que nous connaissons pour l'avoir absorbé au collège jusqu'à la satiété. Dans la dernière décade, il en est sorti chaque année environ dix chargements entiers de vapeurs.

Mais il est un autre haricot, — exotique celui-là, — qui depuis quelque temps révolutionne l'économie du sud-ouest de l'île. Je veux parler du « pois du Cap. » Moins routiniers que les Français, qui s'imaginent encore sur la foi de renseignements généraux que ce haricot contient de l'acide cyanhydrique, les Américains et les Anglais en sont grands consommateurs et l'appellent « butter bean ». Les Machicoures, à qui le commerce paie leur récolte à raison de 250 fr. les cent kilos (deux fois plus cher que le blé à la même époque), bénissent leur dieu Andrianahary qui leur permet de ramasser des fortunes; et pour manifester leur joie ils achètent, non des habits, mais des bicyclettes et de la Chartreuse!... En se jouant, ils arrivent à exporter leurs « pois du Cap » par paquets de 15 000 tonnes environ chaque année. Parvenu dans l'hémisphère boréal, ce haricot plat s'insinue jusque dans les pâtisseries fines... Les Anglo-Saxons se régalent. Et tout le monde est content aux deux bouts de la chaîne.

« Les racines de manioc, disait le bon roi du haut de la pierre sacrée qui lui servait de trône, sont les colonnes de mon empire. Ce sont mes soldats dans la lutte contre la famine... »

— Quel bon roi? me direz-vous.

— Toujours le même! Il y eut chez les Houves des rois débonnaires, des reines cruelles : il n'y eut qu'un bon roi...

Le manioc, comme la patate douce, comme la pomme de terre, se ressent lui aussi de la fertilité du sol. Ce n'est pas une seule espèce qui pousse ici, mais plusieurs variétés, suivant l'altitude, la hauteur des pluies, la profondeur du terrain. Tout est bon dans ce tubercule, la feuille comme les racines. Avec les feuilles, le Malgache assaisonne le riz, la viande et le poisson : excellent légume. Quant aux tubercules, leur abondance est telle qu'après que chacun en a mangé à son aise (cela tient à la fois de la châtaigne et de la pomme de terre), les navires trouvent encore à charger près de 50 000 tonnes de cossettes desséchées correspondant à 150 000 tonnes de manioc frais. Ce n'est pas tout. Des féculeries se sont créées dans les centres de production et fabriquent pour l'exportation de 5 à 6 000 tonnes de farine, 1 000 tonnes de fécule et près de 3 000 tonnes de tapioca.

Comment ne pas admirer au passage ce sol si généreux?

Dans la peau à peine retournée on lui enfonce des boutures, de petits bâtons de manioc de trente centimètres environ. On revient un an après. On arrache. Et un seul hectare vous donne jusqu'à trente tonnes de tubercules!

En regard de l'Inde et du Sénégal qui produisent l'arachide par centaines de milliers de tonnes, il est imprudent de parler de cette graine souterraine à propos de Madagascar. Elle n'offre encore d'intérêt qu'à titre de possibilité, mais de possibilité facile. Les quelque trois mille tonnes qui ont résulté des premiers esssais confirment ces espoirs.

Plus faciles encore la venue du ricin, la cueillette du pignon d'Inde ou pulghère, qui pousse tout seul et dont on fait des haies. Cependant, toute cette fertilité jette environ 8 000 tonnes par an sur le marché des huiles lubrifiantes ou de savonnerie. Que sera-ce le jour où l'indigène, au lieu d'en faire un jeu, y apportera de l'application?

On ne saurait quitter le chapitre des cultures vivrières sans jeter un coup d'œil sur la place du marché de Tananarive ou d'une ville de province. Les légumes d'Europe y abondent près des fruits exotiques : l'ail défendu aux prêtres et aux sorciers, recommandé aux malades; l'oignon qui rend vigoureux et la banane qui porte à l'oisiveté; la pomme de terre qui pénètre toute fraîche dans les cuisines, comme en Europe; la carotte et la courge; le chou et le pamplemousse; le melon et le piment; la mangue, l'ananas et la pêche; la papaye et la pomme; le citron et la goyave, la nèlle et le *letchi*, — essence de fruit, parfum solidifié... Plantureux mélange qui surprend le voyageur venu d'Afrique ou d'Europe. Heureuse fantaisie de la terre qui laisse le Malgache indifférent, comme un enfant qui fut gâté dès son jeune âge; puissante libéralité des éléments, qui s'ignore et ne calcule jamais...

LES DENRÉES MAGNIFIQUES

Ce sont les produits de culture que l'indigène et le planteur ne consomment pas. Andrianampoïnimèrina n'y eût jamais songé, même s'il les avait connues.

On serait tenté d'appliquer aux cultivateurs madécasses le

sic voc non vobis, si l'on ne calculait aussitôt que ces cultures de luxe leur apportent les plus hauts profits. La demande en va croissant chaque jour avec les exigences des civilisés, qui en arrivent à moins redouter la hausse du blé que celle du café. Madagascar, qui expédiait 60 000 kilos de café en 1906, 443 000 kilos en 1915, en exporte maintenant plus de 3 000 000 de kilos. Quant au clou de girofle, bouton floral du giroflier cueilli et séché au soleil, il n'est qu'au début de son ascension. Parti de rien, importé par l'Est, il a déjà atteint un chiffre de 6 à 700 000 kilos, sans compter l'essence de girofle qui rentre dans la composition de divers parfums, — violette, rose, et... de la vanilline. Avant dix ans, on pourra voir le contrôle du girofle échapper à Zanzibar et passer à Madagascar.

Cette conviction, je l'ai acquise après avoir séjourné dans quelques plantations de la côte Est. Il n'est point de spectacle plus réconfortant que celui de ces concessions qui s'étendent entre la mer et la grande falaise. L'une d'elles, située sur les bords d'un fleuve, a pour maître un de ces soldats qui firent l'expédition de 1895. Libéré sur place, il n'éprouva pas le besoin de rentrer en France, demanda une concession et l'obtint. Il cultiva d'abord de quoi vivre. Puis il défricha, planta du café et attendit en travaillant. Les ares productifs s'ajoutaient aux ares, les hectares aux hectares. Il travaillait de ses mains. Il employait aussi les gens d'un petit village voisin. Il les payait. Et comme il parlait leur langue et qu'il était juste, en une année de détresse où l'argent manqua, les travailleurs malgaches vinrent lui offrir de continuer le travail à crédit :

— Tu nous paieras quand tu pourras, dirent-ils.

La lutte dura vingt ans, faite d'efforts quotidiens, d'inlassable ténacité, soutenue la plupart du temps par une nourriture plus que frugale et l'amour croissant de cette terre bousculée et soumise. La récompense vint. Le café, après avoir valu des prix de misère, connut la hausse mondiale des produits. Le soldat devenu planteur est aussi devenu millionnaire. Il possède automobiles et autocamions. Mais il ne rentre pas encore en France. Il continue son œuvre. Sa fierté réside dans ses 300 000 pieds de caféiers, — émeraude et corail ; — dans ses girofliers qui, sous l'action de la brise, font scintiller leurs feuilles vernies où le rose, le jaune d'or et le vert tendre se mélangent ; dans ses canelliers, ses lianes à vanille.

— Regardez, me dit-il, ces Kanéfora et ces Kouilou. J'ai mis du temps à trouver l'espèce la plus productive et la plus rustique. L'Arabica, ou petit grain, se porte mieux sur les plateaux, dans les creux de vallées, à l'abri du vent. Mais ceux-ci, il a fallu aller les chercher au Congo... Voyez maintenant ces belles cerises !

Sur le tertre où sont bâtis ses magasins et d'où l'on domine la concession, des enfants, — les siens, ceux de ses frères, — jouent à l'ombre des eucalyptus. Les ouvriers portent des paniers de café aux dépulpeuses, les répandent sur les aires cimentées après le lavage. Les machines sont mues à l'électricité. On me montre, avec une fierté discrète, la petite usine hydroélectrique, plus bas, au fond d'un vallon.

Ce n'est pas tout. Il y a autre chose, et qui est très beau. Mais il faut insister pour le voir. Dans un des bâtiments, à flanc de coteau, un instituteur malgache enseigne aux enfants des ouvriers le français, l'histoire, les sciences, les principes de notre civilisation. Plus loin, un médecin malgache donne des consultations. Des vieillards sont assis sous les vérandas, devisent et fument. J'interroge l'instituteur.

— Monsieur, me dit-il, c'est le patron qui nous paie ici, le médecin et moi. Ces *dadylahy* (1) que vous voyez, sont ses anciens serviteurs, ceux des mauvaises et des bonnes années. Ils sont logés, habillés à ses frais, et touchent une mensualité à titre de retraite...

Son nom est maintenant inscrit à la Chancellerie de la Légion d'honneur. Ce colon est trop modeste pour que je le cite. Au surplus, il me faudrait en citer trop. C'est le nom d'un Français, de beaucoup de Français, si différents des Levantins, des Hindous, venus pour écumer le pays et envoyer leurs réserves aux pays d'origine.

Pour la vanille, Madagascar se tient au premier rang. L'île produit les deux tiers de la récolte mondiale, soit environ 500 000 kilos. La campagne 1925-1926 donnera même, dit-on, près de 750 000 kilos. C'est un Parisien qui est roi de la vanille. Il n'en est pas plus arrogant pour cela.

Prestigieuse dans son fruit, la vanille, venue de la Réunion

(1) Homme ancien, vieillard.

sur la grande terre un peu avant l'occupation de 1895, ne l'est pas moins dans sa fleur qui est une orchidée. Le plant est une liane à feuilles longues, épaisses et pointues, qui exige un support et se propage par boutures.

Nonchalante beauté des fleurs tropicales, il faut aussi aider la vanille à se reproduire. Sans l'artifice délicat des mains de fillettes employées à cet effet, ces voluptueuses corolles risqueraient d'être stériles. Tout au plus, le hasard des vents mélangerait-il quelques fleurs pour en perpétuer l'espèce. Au temps de la floraison (de grand matin, pour éviter la flétrissure) les petites Malgaches suivent les rangs de vanilliers, armées d'une épine de citronnier. Avec précaution, elles entr'ouvrent la fleur femelle et y introduisent la fleur mâle en lui pressant légèrement les flancs. De là naît et se développe une gousse verte et allongée. On la cueille avant maturité, on l'ébouillante pour arrêter les progrès de la végétation et on la traite comme un malade, au soleil, enveloppée dans des couvertures de laine. Les gousses suent abondamment et quand toute leur eau est dégagée, il n'en reste que cette chair brune qui se recouvre de cristaux odorants et nous apporte le parfum profond et chaud des fécondations exotiques.

Si vous voulez bien compter que la vanille ainsi préparée, mise en bottes, scellée dans des caisses hermétiques, a valu l'an dernier jusqu'à 400 francs le kilo, vous vous rendrez compte de l'apport en espèces qui est rentré dans la colonie.

« C'est le tabac qui m'a enivré, mais je ne le cracherai que lorsque j'en aurai exprimé le jus! » Ainsi le proverbe marquait-il l'affection du Malgache pour le tabac. Affection qui avait tourné depuis longtemps au vice, au point qu'Andrianampoïnimèrina, inquiet pour la santé de ses sujets, avait prescrit la peine de mort contre les fumeurs de tabac. L'usage en persista quand même. L'indigène le mâche comme un matelot, le prise comme un bibliothécaire, et de préférence, — maintenant que l'usage en est libre et à notre imitation, — il le fume en cigarettes.

Les cultures en sont variées ainsi que les espèces, et le tabac du Nord prime celui du Sud. Rien d'étonnant, le rôle des latitudes étant renversé en hémisphère austral.

Il en est planté, sous la surveillance de l'Administration et

sous le contrôle des Manufactures de l'État, d'assez fortes quantités pour permettre une exportation de 324000 kilos en 1923 et de 260000 kilos en 1924.

Il serait peu louable de quitter le chapitre des plantes et des denrées aromatiques sans citer les essences tirées de Madagascar et des Iles Comores qui sont ses dépendances. Les fleurs qui ont trouvé ici des terres d'élection, l'homme ne s'est pas contenté de les respirer. Il en a capté les principes parfumés, et il nous les envoie sous forme d'huiles et d'essences : géranium, girofle, ylang-ylang, citronnelle, *lemongrass* et canelle... Comment ne pas faire de calculs, au risque d'alourdir ces vapeurs subtiles et légères, quand les chiffres se permettent d'atteindre, en 1924, 63000 kilos d'essences diverses pour une valeur supérieure à 4 millions?

LA FORÊT OPULENTE

En consultant la carte de Madagascar, éditée au millionième par les soins du Gouvernement général et avec l'aide de dessinateurs, de graveurs et d'imprimeurs malgaches, on remarque aussitôt une bande verte qui court, parallèle à la côte Est, du Nord jusque vers les dernières villes du Sud. Ligne de forêts sans solution de continuité : 1500 kilomètres de longueur sur une moyenne largeur de 125 kilomètres. L'ensemble de ces forêts couvre 14 pour 100 de la superficie totale de la colonie; et dans ces 10 millions d'hectares la fantaisie de la libre nature s'en donne à cœur joie. Pour classer les combattants de cette lutte pour le sol, le Malgache a donné à chacune des espèces un nom indigène qui rappelle sa couleur ou ses propriétés. Des savants et des explorateurs sont venus à leur tour y mettre leur propre marque. Beaucoup de ces arbres ont sur place leur utilité. D'autres fournissent des bois marchands, des essences demandées par l'ébénisterie. En 1900, l'exportation des bois de construction et de traverses de chemin de fer ne dépassait pas 25 tonnes, et celle des bois d'ébénisterie 214 tonnes. En 1924, il a été exporté 2641 tonnes des premiers et 4220 tonnes de bois précieux : palissandre, ébène, bois de rose, avec prédominance marquée du palissandre. Somme toute, c'est à peine quelques brins arrachés à une meule de

paille. La forêt plus que la plaine manque de moyens de transport. Elle manque aussi de bûcherons.

Sur la côte Ouest une source de richesses considérables réside dans le palétuvier. En d'autres colonies, il n'est qu'un bois à brûler et une gêne pour la navigation fluviale. Ici, il en va tout autrement. L'écorce de cet arbre contient un tannin fort apprécié en Europe. Avant la guerre, la demande était telle, — à Hambourg surtout, — que la colonie en 1911 a exporté 53 000 tonnes de ces écorces. La guerre, en fermant la Mer du Nord, a tari momentanément cette source de revenus. Mais le mouvement reprend et vient en 1924 d'atteindre 10 000 tonnes. Quant au bois de palétuvier, il remplace à l'heure actuelle le charbon sur toute cette côte. Industrie et navigation usent sans retenue de cette inépuisable et monotone mine de combustible à fleur d'eau.

Ces forêts, la broussaille qui les entoure, que la nature a omis de peupler de gibier, sont fréquentées par des abeilles dont l'existence est sensiblement la même que celle décrite par Tailhade et Maeterlinck. Lorsqu'elles rasent la terre, disent les indigènes, elles sont occupées aux approvisionnements. Si au contraire elles s'élèvent dans les airs, c'est que le travail est terminé et que le miel est prêt à être récolté. Récolteur de miel ! Voilà qui convient admirablement au caractère fantaisiste et individualiste des paysans malgaches. Certains d'entre eux y sont même très experts. Postés sur les cols des montagnes, ils excellent à découvrir la direction des abeilles et à les suivre jusqu'à l'endroit où se trouvent les ruches, creux d'arbre ou anfractuosité.

Il en est maintenant qui réussissent assez bien à domestiquer les abeilles. Le miel devient ainsi un appoint dans l'alimentation et la cire est fort recherchée sur les marchés d'Europe. Il y a vingt ans, Madagascar en exportait 250 000 kilos environ. La production oscille depuis 1919 entre 600 et 1 000 tonnes. Les abeilles n'ont probablement augmenté ni leur nombre, ni leur activité. C'est donc au travail de l'homme que revient ce progrès.

Mais le produit sylvestre par quoi Madagascar a conquis

vraiment la première place dans le monde est le raphia. Le nom en est connu partout. Souple, légère et d'une étonnante résistance, partout aussi cette fibre est employée; et ce n'est pas un des moindres résultats de l'intercommunication des continents que de voir la pellicule inférieure de la feuille d'un palmier indien attacher les vignes de France et d'Algérie, dresser les rosiers le long des tuteurs, nouer les tiges de fleurs dans tous les jardins d'Europe. Le raphia était connu avant la conquête. Sa production n'a cessé de monter. En 1900, 33 000 balles d'un quintal sont venues en Europe. En 1920, le chiffre des exportations atteignit 82 000 balles ; et à l'heure où j'écris ces lignes, le quintal se paie dans nos ports jusqu'à 550 francs.

Voilà ce que la terre de Madagascar donne sans culture : produits de cueillette dont le volume possible est à peine entamé, souvent faute de moyens d'évacuation.

AU PAYS DU DIEU BŒUF

Si l'on devait donner à Madagascar un animal symbolique, ce serait à coup sûr le bœuf; et au pied du blason ramperait son seul ennemi, le crocodile.

Introduit à Madagascar à une époque relativement récente et rapidement acclimaté, le bœuf est devenu l'élément inséparable de la vie malgache, de sa prospérité. Le nombre des bœufs accusé par le recensement oscille depuis quelques années entre 7 et 8 millions de têtes. Chiffre sans aucun doute inférieur à la réalité. Le contrôle du cheptel bovin est en effet malaisé, son exactitude impossible dans les pâturages peu fréquentés des hommes, éloignés des centres où le bœuf se multiplie précisément. Superstitieux, le Malgache craint fort, en dénombrant son troupeau, d'attirer le malheur sur ses bêtes. D'autre part, il met tout en œuvre pour en diminuer le nombre, afin de diminuer d'autant le chiffre de son impôt. Si bien que l'on peut, en toute sécurité, évaluer le troupeau malgache à douze millions de têtes, soit environ quatre par habitants. Reportez cette proportion en France ; imaginez 150 à 160 millions de bœufs en liberté et vous me direz si le problème de la circulation n'entrerait pas aussitôt dans une crise aiguë...

Le mouton, au contraire, a peu réussi. Si l'on retire du cheptel ovin les bêtes à queue grasse destinées à la boucherie et

que la montagne et le Sud élèvent en petit nombre (200 000 environ), il ne reste plus que des échantillons.

Échantillons encore le cheval, qui ne court que sur les hippodromes, le mulet, l'âne, la chèvre, même autochtone.

En revanche, le bœuf a mis à se répandre toute la bonne volonté possible. Vous en trouvez partout, dans les plaines herbeuses, sur les croupes velues, le long des routes et des cours d'eau ; partout, sauf dans des étables. En tout temps il paît, rumine, boit et dort en toute liberté. Il prend de l'embonpoint à la saison de l'herbe fraîche et remplit sa bosse de graisse et de chair pour parer aux privations de la saison sèche. A cette époque, il devient autophage. Sa bosse diminue, se transforme en sac vide jusqu'au jour où les pluies font reverdir la campagne.

Sauf quelques exceptions, le bœuf de Madagascar ne travaille pas. Dans l'abondance comme dans la disette, il demeure un grand paresseux qui veut bien ne pas se servir de ses longues cornes et se laisser égorger aux funérailles des maîtres, pourvu qu'on lui laisse la paix et la liberté durant sa vie...

Pour ces raisons, il garda longtemps le rang de divinité pacifique. Un peu déchu à l'heure actuelle, il est cependant resté la vraie parure du Malgache, le signe de richesse, le coffre-fort et la caisse d'épargne, l'honneur de la famille.

Il est certaines tribus où le bœuf est même un ami préféré, un ami intime, un ami sacré. Un jour, un Bare du Sud vendit un sien bœuf qu'il estimait en surnombre et dont le prix permettait l'achat d'une pièce d'étoffe ou de quelques bouteilles de *betsabetsa*, de cette eau-de-vie de canne indigène qui engourdit le cerveau et procure des rêves puissants.

Le nouveau maître, sans pitié, emmena le bœuf dans une autre province et l'attela au joug.

Le Bare, dans ses pérégrinations, fut entraîné longtemps après sur cette route des roses qui descend des Plateaux vers Mananjary. Quelle ne fut pas sa stupeur en reconnaissant son bœuf qui courbait la tête sous le pesant timon d'une charrette encombrée de cuirs. La douleur alors le pénétra comme un filet d'eau glacée. Se jetant à genoux devant sa bête, il lui enlaça le garrot, l'embrassa, et à travers ses larmes :

— Pardonne-moi, *oumby!* (1) gémissait-il. Mon crâne s'était

(1) *Oumby*, bœuf.

vidé de sa cervelle quand je t'ai vendu! Je ne suis plus digne de toi! Je ne suis plus le véritable fils de mes ancêtres! Pardonne-moi!

N'ayant pas assez d'argent sur lui pour racheter son bœuf, trop éloigné des siens pour en emprunter, le Bare du Sud offrit de payer le solde en journées de travail et s'attela lui-même à la charrette. Le bœuf suivit, tout doucement, en paissant l'herbe des talus...

Les temps ont changé. La civilisation s'est abattue sur le bœuf, ou du moins sur une partie du troupeau. On en a fait travailler quelques-uns. Mal, à vrai dire, ou plutôt d'une façon trop primitive. Il y a fort à faire dans ce sens. On le fera. Le gouvernement y veille.

Du moins, chez les Houves et les Betsiléos, sait-on engraisser les bœufs pour l'exportation vers les îles voisines, pour la boucherie, pour les usines de conserves. Il y a les « bœufs d'herbe », qui fournissent près de 250 000 têtes, et les « bœufs de fosse » engraissés comme des oies. Le nombre de ces derniers est mince (20 000 environ), mais la chair en est remarquable.

Le service vétérinaire devait tendre à améliorer l'espèce. Il n'y a pas manqué. Le Limousin, la Normandie, la Suisse, la vallée de la Garonne, la Bretagne ont fourni des géniteurs. A Tananarive et dans les villes des Plateaux, le lait devient suffisant et le beurre frais n'est plus rare.

A vrai dire, la grosse consommation du bœuf, hormis chez les citadins qui nous imitent, est encore restreinte aux ripailles funéraires. Elle comprend aussi, chez les campagnards avaricieux, les bêtes blessées, malades ou âgées. Le reste de l'abattage s'opère dans les six grandes usines de Madagascar qui préparent la conserve et la viande frigorifiée, et qui, pendant la guerre, firent une consommation annuelle de 150 000 bêtes destinées aux troupes de France. La production actuelle, y compris les déchets et les dérivés, avoisine 10 000 tonnes par an.

L'exportation des cuirs, par corollaire, n'a cessé de croître dans le même temps. En 1900, elle était encore limitée à 600 tonnes. En 1924, elle a pu atteindre, suivant une courbe régulière, plus de 10 000 tonnes.

A côté du bœuf est venu s'installer le porc, ce gros gourmand aux bas instincts, qui vit partout en général, pourvu qu'il

mange plus qu'à sa faim. Pour rencontrer le porc indigène, il est venu des géniteurs du Limousin, de Craonne, du Yorkshire et du Berkshire. Et tous, ayant trouvé sur les Plateaux du maïs, du manioc et des patates douces, — nourritures aussi plaisantes que profitables, — ont adopté la devise *ubi bene, ibi patria,* et ont prospéré.

Leur race s'est répandue, pure ou métissée ; si bien qu'aujourd'hui le paysan malgache se trouve à la tête d'un cheptel de 450000 porcs et amène au marché ou à l'usine, tout comme nos paysans du centre, des bêtes splendides dont les jambons sont fort louables. Conserves, saindoux, viandes salées, sont régulièrement embarquées dans les ports de Madagascar avec des tonnages annuels voisins de trois mille tonnes.

L'éclectisme qui a présidé à la constitution de la flore madécasse ne s'est pas étendu à la faune. Cette immense terre ne nourrit pas une seule antilope, pas une biche. A peine quelques cochons sauvages, baptisés sangliers, alimentent-ils avec les crocodiles le bavardage héroïque des chasseurs. Et il semble que la nature, encore une fois complice de la nonchalance des habitants, leur ait épargné jusqu'au souci de défendre les troupeaux contre les fauves de la brousse africaine.

Après le bœuf qui déambule à travers les espaces, le long des haies d'aloès et d'agaves dont les fibres sont de jour en jour plus appréciées en France, entre les touffes de *pacca*, ce jute naturel en train de devenir une des richesses de Madagascar ; après le porc qui ne sort de son étable que pour grogner sur la route ou dans la basse-cour, il est reposant de suivre les gracieuses évolutions des autruches que le Sud-Ouest a si bien acclimatées. Et ce n'est pas un des jeux les moins curieux de notre civilisation que celui qui a mis dans les parcs de Tuléar ces oiseaux énormes et enfantins à la fois, remplaçants des épyornis géants qui furent jadis absorbés par cette terre en gésine...

DES FORTUNES A FLEUR DE SOL

Madagascar se présente assez bien comme un tas de terre durcie, oblong et dégradé à l'Ouest, recouvert d'un manteau jauni ou verdi au gré des saisons.

Ce manteau est troué par places et laisse voir des richesses entre les cailloux. Matières communes et abondantes, matières rares et précieuses, isolées ou mélangées, au gré des forces souterraines. La variété qui caractérise les ressources extérieures et qui fait que la polyculture devient une assurance contre la disette et le chômage, se retrouve à souhait dans le sous-sol. Le prospecteur va aisément du fer aux pierres précieuses, en passant par le graphite, le charbon, l'or, le plomb, le nickel et, disons-le sans hésitation, le pétrole.

Ce massif qui a la forme d'une amande sectionnée par son plan le plus étendu, je n'ai pas la prétention de le découvrir, d'en expliquer par le menu les éléments constitutifs. Il a déjà été étudié en long, en large et en profondeur, par de nombreux savants. Ce n'est point ici le lieu de reprendre leurs travaux. Je dirai seulement, pour la simple compréhension du sujet, que la base rocheuse de l'île est faite de granit, de gneiss et de micaschiste ; que l'action combinée de la chaleur, des pluies, des écarts de température et du vent, a lentement altéré et amolli la peau de cette masse et l'a transformée en latérite superficielle, friable et rouge, qui donne sa couleur à Madagascar. Les nodules, les lentilles, les poches de minerais incluses dans le bloc rocheux ont été mises à jour, fort irrégulièrement, par l'érosion des pluies ; l'or interstratifié dans les gneiss est resté en suspens dans la surface aisée à travailler, pauvre ou enrichie d'éluvions suivant les niveaux. Si bien qu'en des pays vastes comme des départements français on peut laver la terre que l'on foule et y trouver de l'or, — extrêmement diffus, certes, mais quand même de l'or, — et qu'ailleurs des flancs entiers de vallées ne sont que masses graphitiques exploitables à la bêche malgache : bonnes à découper comme du savon de Marseille.

Dans le massif central de l'île, des cheminées volcaniques ont vomi des masses radifères, des métaux et des terres rares. Ailleurs, les antiques réactions de l'atmosphère acide et du magma initial ont produit des traînées de calcaires, — beaucoup trop rares. Un peu partout enfin la fantaisie des forces souterraines a distribué des minerais d'une variété qui n'a d'égale que les emplois pour lesquels ils sont aujourd'hui recherchés.

Connaître ces richesses du sous-sol est bien, mais en réaliser la valeur est mieux. Où en sommes-nous ? Qu'en avons-nous fait ?

Exploité d'abord par les premiers Houves sous le roi Andriamanélo, roi forgeron, le fer leur donna la puissance sur les Vazimbas autochtones qui n'avaient à opposer à leurs sagaies que des sagaies à pointe de terre cuite. Il offre pour le moment peu d'intérêt.

De larges gisements d'ilménite ou fer titané qui contient 10 à 12 pour 100 d'acide titanique, se sont révélés en surface ou à faible profondeur, mais l'exploitation n'en est pas effectivement commencée.

Il en est à peu près de même du plomb, du cuivre et du nickel. Le laboratoire officiel de chimie, installé à Tananarive, s'en est occupé. Des travaux ont été exécutés qui donnent de beaux espoirs. Par malheur, le manque de moyens de communication entrave l'exploitation des meilleurs gisements reconnus. Que le chemin de fer du Betsiléo soit construit, et l'on peut affirmer, pour ne citer qu'un exemple, que Madagascar sera aussitôt un pays producteur de nickel.

Il y aurait beaucoup à dire sur les autres minéraux exploitables après étude sérieuse, tels que le molybdène, le fer chromé, les zircons, les pyrites de fer, l'amiante, l'agate, le fer magnétique qui pourrait à lui seul alimenter indéfiniment une industrie sidérurgique locale, le manganèse et bien d'autres encore. Mais il est préférable de s'attacher à l'étude des minerais qui enrichissent effectivement l'indigène et le colon, qui apportent à la France un appoint de matières minérales qu'elle achetait autrefois à l'étranger.

Parmi ceux-ci, le graphite tient la première place. Connu avant notre arrivée, les potiers s'en servaient pour donner à leurs poteries un vernis noir de bon aloi. Graphite : communément appelé plombagine ou mine de plomb. Synonymes impropres, il va sans dire. Graphite : carbone presque pur, mais amorphe. S'il était cristallisé, il pourrait s'appeler diamant et Madagascar serait un des plus puissants trésors de la terre.

Le graphite est inclus dans le gneiss sous forme de paillettes. Cette structure écailleuse le différencie du graphite de Ceylan et le rend plus avantageux pour la fabrication des creusets destinés à la métallurgie. Le gneiss, nous l'avons vu, s'étant décomposé superficiellement en latérite, le graphite se trouve répandu, — comme l'amande hachée dans un gâteau, — à travers la croûte d'argile rouge; et cette zone latéritique est

tellement épaisse qu'il n'y a pas lieu de prévoir de longtemps encore la nécessité d'exploiter la roche saine en profondeur. Ici encore la nature est complice de la nonchalance des hommes.

Une particularité frappante de ces gisements consiste dans leur formation très irrégulière. Elle se présente en amas lenticulaires, reliés entre eux par de minces couches. Parfois, la puissance du gisement passe ainsi de quelques centimètres à 10 et 20 mètres d'épaisseur, pour redevenir ensuite un fil ténu; et cette structure en fait de vrais chapelets de saucisses.

Ces lentilles s'exploitent à ciel ouvert, et jusqu'ici avec des moyens rudimentaires, mais rémunérateurs. On décape, on taille des gradins dans la masse qui contient de 0 à 80 pour 100 de graphite et une moyenne de 7 pour 100 sur les Plateaux. On débourbe, on lave, éliminant ainsi la gangue qui entoure le minerai. On enrichit encore par un traitement mécanique très simple, au point d'atteindre un chiffre de récupération qui varie entre 50 et 75 pour 100 des paillettes noires contenues dans le tout venant.

En Europe, ce graphite est encore purifié chimiquement au point que certaines usines françaises obtiennent des concentrés à 98-99 pour 100 de carbone. Indispensable degré de pureté exigé pour la fabrication des creusets de métallurgie.

L'exportation du graphite, qui n'était que de 7 tonnes en 1907, atteignit 27000 tonnes en 1917. La crise que subit la métallurgie, à la fin de la guerre, réduisit la demande. Les exportations s'abaissèrent à 4000 tonnes en 1919 pour reprendre graduellement et remonter en 1924 à 11500 tonnes.

Il y a lieu de se souvenir que Madagascar peut, très longtemps encore, fournir 30000 tonnes par an, rien qu'au moyen d'exploitations à ciel ouvert, et que le prix de revient, à qualité égale, est très inférieur à celui du graphite de Ceylan qui ne saurait guère le remplacer dans son emploi.

Inquiets de cette concurrence, les négociants et les industriels anglais, désireux de conserver un monopole de fait, mirent tout en œuvre pour déprécier les graphites de Madagascar. Ils n'eurent pas pour réussir de meilleurs complices que les acheteurs français, qui recevaient (l'exemple n'est malheureusement pas unique), au prix fort et sans discuter, notre graphite retour d'Écosse sous le nom de « Ceylan ».

Le temps de cette erreur est passé. Ému, le Gouvernement

de Madagascar institua une commission officielle qui se prononça pour la *standardisation* du graphite de Madagascar. Chaque envoi, depuis 1922, est analysé, échantillonné, les sacs plombés ou estampillés, suivant demande de garantie adressée au receveur des Douanes. La marque « *graphite standard Madagascar* » est déposée et donne à l'acheteur, par le plombage et l'estampille de chaque sac, toute sécurité. La teneur en cendre à l'analyse du n° 1, destiné à la fabrication des creusets qui absorbe les trois quarts de la production mondiale du graphite laminaire, ne doit pas dépasser 13 à 15 pour 100. Le type plus pur est gardé pour l'industrie électrique.

En résumé, la puissance des gisements reconnus, la valeur du produit, la diversité des qualités marchandes, permettent de considérer déjà notre grande possession indienne comme le plus gros producteur du monde de graphite cristallin. La confiance des acheteurs s'affermit chaque jour. Chaque année aussi, le tonnage augmente, cependant que les gisements filoniens de Ceylan s'épuisent. Les prix ont passé de 600 francs la tonne à Marseille, — pour une teneur de 85 pour 100 de carbone, — à 2 500 francs en 1925, justifiant ainsi une vogue qui ne s'arrêtera plus.

Entre autres matières premières que nos industriels se croyaient tenus d'acheter à l'étranger, il a fallu la guerre pour nous révéler le mica de Madagascar. Il ne faudrait pas croire qu'on ne l'utilise que pour les salamandres et autres poêles à combustion lente. L'industrie électrique consomme de plus en plus cette matière, isolante au plus haut degré. Et c'est ici qu'intervient l'importation malgache. Nulle avant guerre, elle passe de 53 tonnes en 1920 à 286 tonnes en 1921. Les plaques de muscovite ou de phlogopite, qui sont les deux variétés fréquentes dans l'île, atteignent parfois un mètre carré d'une transparence parfaite, — surtout dans les muscovites, — et obtiennent un prix de 90 000 francs à la tonne. Si cette condition se maintient, Madagascar deviendra, comme pour le graphite, le principal producteur du monde.

Le professeur Lacroix, au cours d'une conférence faite au Muséum d'Histoire naturelle, le 2 mai 1920, informa ses auditeurs que l'industrie française se désintéressait encore des corin-

dons malgaches, quitte à les racheter plus cher à l'étranger une fois pulvérisés. En attendant de vaincre la routine, Madagascar exporte ce minerai, facilement exploitable par l'indigène et vendu par lui après simple triage à la main et débourbage. Il existe des vallées où ce corindon s'exploite comme des cailloux. Seul le transport est onéreux.

Le chiffre de la production est arrivé à 1 500 tonnes en 1916, contribuant ainsi à l'outillage des alliés en meules d'émeri. L'île pourrait aisément satisfaire une demande annuelle de 4 à 5 000 tonnes.

L'utilisation du cristal de roche est plus ancienne. La compagnie des Indes et de l'Orient en importait déjà au XVIIIe siècle. Dans le nord de l'Ile, des plateaux entiers en sont couverts; trop éloignés d'ailleurs d'un moyen quelconque de communication. La lunetterie et l'industrie du quartz fondu en absorbent des quantités croissantes. De 26 000 kilos en 1907, l'exportation est passée à 150 000 kilos en 1925.

Le cristal de roche, agréable à la vue, est accompagné d'une foule de matières qui, sans atteindre à la préciosité des gemmes, n'en ont pas moins de prestige, telles que le quartz rose, l'agate, l'amazonite d'une belle couleur verte...

Puis, ce sont les minerais uranifères radioactifs, autunite, bétafite, ampangabéite, euxénite, qui ont été exportés à raison de quelques dizaines de tonnes. Madagascar pourra, quand on voudra, fournir de quoi produire annuellement, sous forme de bromure, le radium nécessaire au pays entier.

L'amiante, de son côté, se présente sous un aspect intéressant. Peu de travaux ont été faits. Mais on a la sensation de pouvoir un jour échapper à la sujétion étrangère.

Avant de quitter le chapitre des matières minérales usuelles, un devoir s'impose : il faut parler des espoirs les plus puissants que nous offre Madagascar avec deux produits du sol qui ne figurent pas encore sur les statistiques d'exportation : le charbon et le pétrole.

La découverte du charbon date de quelques années. Les gisements se trouvent dans le Sud-Ouest, dans le bassin de l'Onilahy qui débouche dans la baie de Saint Augustin et que commande le port de Tuléar. Le gisement principal de Iana-

péra n'est qu'à 220 mètres d'altitude. Les quatre couches de houille sont peu inclinées et réparties dans un grès triasique de 300 mètres d'épaisseur. La puissance totale du gisement est de 4 mètres, d'un charbon donnant 6 000 calories en surface et 7 000 en profondeur.

En face, de l'autre côté du canal de Mozambique, le Natal produit un charbon de qualité presque égale, en brûle un million de tonnes et en exporte un autre million.

Mais, alors, me direz-vous, pourquoi le charbon du Sud-Ouest malgache ne suit-il pas la même voie? Parce qu'on n'a pas relié la mine à la côte par un chemin de fer. Il est curieux de constater la répugnance de nos gouvernements à construire de la voie ferrée. Timidité? Courte vue? Intérêts particuliers? Scepticisme? Insouciance ou ignorance? Alors que les Anglais n'hésitent pas à traverser le continent africain avec la ligne du Benguéla pour aller rejoindre le cuivre du Katanga!

Résultat : la colonie possède des réserves de charbon et ne s'en est pas servie jusqu'ici, faute de moyens de transports.

Que dire encore du pétrole? Quand on parle de cet hydrocarbure, pour le moment indispensable à l'activité humaine, on ne peut affirmer qu'on l'ait vu jaillir à Madagascar. Mais de sérieux indices le révèlent sur 200 kilomètres en direction Nord-Sud, à l'ouest de l'île : suintements d'huile, ozokérite ou cire minérale, eaux salines, grès bitumineux en quantités inépuisables.

Ces grès imprégnés d'un bitume épais à la surface (ils sont exploitables en grande partie à ciel ouvert) deviennent plus friables en profondeur et chargés d'huiles plus légères, dont les essences ne sont pas évaporées. Tout porte ainsi à croire qu'aux flancs des anticlinaux, des sondages patients et judicieux permettront d'atteindre la nappe formée au cours des âges sous les plafonds imperméables des roches-magasins. Alors seulement les ingénieurs se trouveront en présence de gisements d'hydro-carbure capables de soutenir la concurrence des autres grands pays producteurs de pétrole.

Pour le moment, la distillation des grès donne cent litres de naphte à la tonne, c'est-à-dire au demi-mètre cube. Le fait comporte en lui-même un tel intérêt, si l'on considère la puissance visible des couches de grès, que l'on souhaite d'y voir affluer les capitaux français plutôt que de les voir exporter vers des entreprises étrangères d'une qualité souvent discutable.

A titre documentaire, et pour terminer cette rapide étude des mines communes, je parlerai ici des phosphates naturels. Les îlots, égarés dans le canal de Mozambique, constituent d'énormes dépôts de phosphorites, dont la teneur est de 62 pour 100 de phosphate tricalcique. Les oiseaux de mer ont contribué à la formation de ces amas évalués à plusieurs millions de tonnes. On raconte à Madagascar qu'avant la guerre, des bateaux étrangers, — allemands pour la plupart, — chargeaient en toute sécurité ce phosphate dans l'île de Juan de Nova sans payer ni droits ni redevances et qu'un hasard ou une indiscrétion permit à nos dirigeants de connaître la valeur du gisement... Mais on raconte tant de choses aux Colonies!

J'ai parlé de la fièvre de l'or qui avait atteint les prospecteurs de l'Ile vers 1905. L'extraction fut surtout confiée à la main d'œuvre indigène et à ses procédés. Les sorties atteignirent, en peu de temps, près de 4000 kilos de métal à 960 millièmes. On essaya alors l'exploitation industrielle, mais sans idée de suite, ni persévérance. Cependant, au Vénézuéla, des terrains analogues constituent des mines payantes, bien que les frais généraux fondés sur la monnaie d'or soient très supérieurs à ceux de toute exploitation en pays malgache.

L'agriculture et l'élevage étant devenus très profitables, les orpailleurs abandonnèrent les mines pauvres. Si bien que les batées ne lavent plus que l'or des terres payantes de l'Ile, principalement dans l'Ouest. Le chiffre porté en 1909 sur la statistique des exportations est descendu des neuf dixièmes. Un seul correctif pourrait y être introduit. Chaque saison, un courrier spécial, parti de Majunga, apporte à Bombay, sous forme de poudre d'or ou de bijoux grossièrement travaillés, les économies et les réserves des Hindous de Madagascar. Ce sont, à coup sûr, des quantités de métal précieux qui ne prennent pas le chemin de la Banque de France...

Un élève du professeur Lacroix vient de retrouver des traces de platine sur les Plateaux, dans la région d'Ambositra. Tout en saluant ce présage de richesse, il faut attendre le résultat de recherches plus approfondies. Pour le moment, le chatoiement des béryls et des topazes, des grenats et des tour-

malines nous retient. Écoutez parler à ce sujet le professeur Lacroix lui-même que l'enthousiasme rend poète :

« Les béryls malgaches présentent une gamme de couleurs exceptionnellement étendue. Les plus appréciés sont les bleus, offrant toutes les nuances possibles du bleu azur au bleu teinté de noir; et il en est aussi qui rappellent les aspects variés, du bleu au vert, de l'eau de l'océan, quand s'y mire le soleil éclatant ou que menace la proche tempête ; ce sont les aigues-marines. Les jaunes oscillent entre la couleur de l'or et encore des verts et des bleus. Enfin, plus admirables peut-être sont les roses : le rose saumon et surtout une délicieuse fleur de pêcher d'une fraîcheur et d'une délicatesse incomparables.

« Nulle part, en dehors de la grande île, il n'existe autant de diversité dans les béryls, et ce sont surtout les béryls malgaches qui ont servi à établir solidement toutes les données précises aujourd'hui acquises à la science. »

Les gemmes de Madagascar furent longtemps passées sous silence, éclipsées par les gemmes du Brésil. Elles furent même souvent obligées d'emprunter le vocable de celles-ci pour pénétrer chez les joailliers français. Maintenant, l'adoption est chose faite, la bijouterie française acquiert sous leur véritable spécification les pierres de Madagascar, et les béryls malgaches ont conquis les vitrines de la rue Royale et de la rue de la Paix.

Ne croyez pas à un simple échantillonnage propre à satisfaire la curiosité des acheteurs. L'exportation a été de 7451 kilos en 1921 (y compris naturellement les grenats et les améthystes) et se maintient encore autour de 6000 kilos. Quand on pense que la masse des diamants épars dans le monde ne dépasse pas 50000 kilos qui se sont gardés depuis l'origine des temps, cette production annuelle, qui pourrait être sensiblement accrue, fait songer à ces trésors de Golconde que gardait un certain serpent sacré doué de ruse et de sagesse ou, si l'on veut bien, d'esprit philosophique...

LE JEU DES ÉCHANGES

Le commerce existait avant la conquête de 1895. Mais il était timide et mal assis. Au point qu'en 1900 les importations ne dépassaient pas 40 millions de francs et que la valeur des exportations de l'île était seulement de 10 millions. La popu-

lation de Madagascar demandait, à cette époque, plus qu'elle n'offrait. En 1924, la statistique annonce, au contraire, 387 millions pour les sorties de produits et 260 millions pour les entrées de marchandises. Chiffres au-dessous de la réalité; calculs obtenus au moyen de mercuriales dont les tarifs servent de base à la taxe de sortie, mais qui ne tiennent pas compte des hausses intermédiaires. Aussi, peut-on affirmer que l'ensemble du trafic en 1924 ne fut pas inférieur à 800 millions.

Cependant, les valeurs sont moins exactes que le tonnage qui, lui, ne subit pas les fluctuations des cours et du change. Or, que voyons-nous? En 1900, le tonnage total du trafic est de 102 000 tonnes. Il passe à 141 000 tonnes en 1910, à 258 000 tonnes en 1920, et à 392 000 tonnes en 1924, dont 90 000 tonnes de marchandises importées de France et 302 000 tonnes de produits exportés pour la majeure partie en France.

Au sujet de ce commerce colonial, les idées françaises sont encore assez erronées. Les uns y voient le mieux, d'autres le pire, alors que la vérité est assez simple. L'ensemble du trafic est entre les mains de sociétés ou de négociants qui ont investi à Madagascar un capital d'environ 200 millions de francs.

Ces sociétés ou ces négociants reçoivent les marchandises de France, les vendent au comptant ou à crédit à leurs clients indiens, houves ou chinois, qui les débitent à leur tour à l'indigène. A ce moment, tout se passe comme dans nos campagnes de France, sauf que le boutiquier cumule les fonctions de courtier et qu'il achète les produits que lui apporte le paysan malgache. Son talent consiste à faire dépenser dans sa boutique l'argent qu'il vient de verser.

Ces produits du sol sont alors acheminés dans les centres et vers les ports, vendus en demi-gros et au plus offrant parmi les négociants exportateurs. Un vapeur arrive qui emporte le riz et la vanille, les cuirs et le café, les bois et les minerais, et la chaîne recommence.

Ce que sont les marchandises importées de France? Très variées dans les villes, simplifiées dans les villages de la montagne et de la brousse. Cotonnades par-dessus tout; puis, tissus de laine et de soie, savons, parfums, outils, parapluies, coutellerie, matériaux, vêtements, quincaillerie, bimbeloterie, boissons, articles de ménage. Dans les villes, ajoutez les bicyclettes, les liqueurs, les articles de luxe, et vous vous reporterez assez

bien aux magasins de nos sous-préfectures ou même de nos chefs-lieux de département

Sur la foi de ce bref exposé, il serait imprudent de généraliser et de croire que l'allure du commerce est la même au Sénégal, par exemple, qu'à Madagascar. En Afrique occidentale française, les maisons de négoce ont, à côté des entrepôts, leurs magasins de détail avec des employés français. Elles sont ainsi tout près de l'indigène, et atteignent directement les agglomérations les plus éloignées. Le résultat est que le Sénégalais paie son savon meilleur marché qu'en France et qu'il ne manque jamais de vendre ses arachides au-dessus de la parité du blé.

Le Malgache, au contraire, circonvenu par l'intermédiaire étranger qui ne se fait pas faute de pratiquer l'usure (cent pour cent l'an est un minimum), en vient à céder ses récoltes pour le quart de leur valeur. Ainsi, sur une tonne de *paddy*, dont la valeur actuelle dépasse 600 francs, l'agriculteur malgache qui s'est laissé tenter par l'Indien et a contracté des emprunts en marchandises, ne touche pas plus de cent francs!...

Ne serait-il pas préférable de voir ce commerce de détail entre les mains de nos courageux Ariégois, comme au Sénégal? Ceux-là rapatrient leurs économies et leurs bénéfices en France et non pas à Bombay sous forme de bracelets d'or pur...

LES HOMMES INGÉNIEUX

Diminuer le volume et le poids, augmenter la valeur du produit, telle doit être la formule de l'industrie dans les contrées éloignées de la métropole. Le colon de Madagascar l'a vite adoptée, poussé dans cette voie par la cherté des frets, et parce qu'il est aidé d'une main d'œuvre intelligente.

Tous les centres de population ont leurs usines. Tananarive, les villes fleuries des Plateaux, les ports, ont leurs rizeries où le riz brut est décortiqué, blanchi et trié, pour la consommation ou l'exportation. Ailleurs, des industriels traitent mécaniquement le graphite, afin de l'enrichir. En d'autres provinces, on fabrique de la farine de manioc, de la fécule, du tapioca. Auprès des gares, des cheminées neuves pointent vers le ciel. J'ai vu, dans une escale de la côte Est, un seul colon diriger des plantations de café, de vanille et de girofle, en même temps qu'une

féculerie, une minoterie, une fabrique de tapioca, une glacière et une usine électrique!

Dans un autre port, un colon, petit et frêle d'aspect, fait marcher de pair une sucrerie et une rhumerie. C'est lui-même qui dirige ses cultures de canne à sucre. Entre temps, il rajeunit ses usines, remplace les appareils démodés et fabrique du chocolat avec le produit de ses cacaoyers. Il se plaint de la terre quand elle ne donne pas 60 tonnes de cannes à l'hectare, soit 6 000 kilos de sucre!...

Aussi bien l'Ile, après s'être fournie elle-même, commence à exporter 2 500 tonnes de sucre cristallisé et 12 500 hectolitres d'un rhum que les gourmets ne sauraient confondre avec les mixtures colorées qui nous viennent de l'étranger.

Fait curieux, la main d'œuvre, difficile à recruter pour les travaux agricoles, s'enrôle aisément dans l'usine. Le Malgache, comme nos enfants modernes, aime la mécanique. Une usine ne manque jamais d'ouvriers. Le plaisir n'est pas mince de voir des jeunes filles malgaches manœuvrer l'emporte-pièce ou la presse à emboutir, dans une fabrique de conserves dont les spécialités rivalisent avec celles de Capdenac ou de Périgueux. Et l'œil ne se rassasie pas de suivre le mouvement des ouvriers dans ces grandes usines de Majunga, d'Antsirabé, de Tamatave et de Diégo, où les bœufs et les porcs sont amenés par milliers.

Dans le Nord, près de l'Équateur, l'industrie devient délicate. Ce ne sont que distilleries de girofle, d'ylang-ylang, de citronnelle, des magasins parfumés où les gousses de vanille sont préparées par millions.

Cependant, cet effort n'est qu'à son début. On fera mieux, avec l'aide des forces hydrauliques intactes et inépuisables.

A côté des fabrications dirigées par les Européens, se place la petite industrie familiale, qui vaut moins par son chiffre que par la preuve qu'elle donne de l'habileté des artisans.

Il arrive que le Malgache occupe ses mains tout en palabrant à l'ombre de son manguier. Alors, il tresse des chapeaux de fibre d'aloès que les grands magasins de France vendent chaque été pour la campagne et pour la plage. Tout doucement, il en est ainsi expédié en France de seize cent mille à deux millions par an. Pendant ce temps, les femmes de la ville fabriquent quelques milliers de kilos de dentelles et de broderies imitées

de l'Europe, tandis que les gens de la campagne, entre deux récoltes, tissent avec des fibres de raphia ces *rabanes* unies ou coloriées dont l'exportation n'était en 1900 que de 2 000 kilos et qui atteignit 175 tonnnes il y a cinq ans.

Un peu partout, les forgerons fournissent et entretiennent les instruments des cultures. Dans le Sud-Est, quelques vieillards essaient encore de maintenir le secret de fabrication du papier *taïmour*, et patiemment étalent au soleil la pâte de lianes écrasées, après l'avoir laminée entre deux feuilles de bananier. Enfin à la ville comme aux champs, les femmes filent la soie d'araignée ou du *landibé*, avec quoi elles tissent, attentives et recueillies, les lambas ocrés qui enveloppent les morts couchés à l'abri des « maisons froides ».

... Et voilà la petite industrie malgache.

LES VOIES ET LES GARAGES DU TRAFIC

La nature à Madagascar a bien fait les choses. Mais cette générosité d'une nature qui se charge de la production, resterait un bienfait pour l'indigène et serait presque inutile pour nous, si Madagascar n'était pas outillée pour la récolte et l'évacuation de ses produits.

Cette nécessité n'a pas échappé aux organisateurs de la colonie et au premier de tous, Gallieni. Aidé par des hommes comme le colonel Lyautey, par le commandant du génie Roques (1), il amorce dès son arrivée un réseau de routes qui joint Tananarive aux provinces environnantes. Le 12 janvier 1901, sur un des tronçons qui coupe la chaîne boisée de l'Est et descend aboutir à la mer, une automobile particulière (imagine-t-on encore ce que pouvait être une automobile en 1901 ?) effectue le parcours de Tananarive à la côte Est en trente-neuf heures. Deux cent cinquante kilomètres. Le 1er juin 1905, le transport officiel du courrier et des voyageurs s'effectue pour la première fois sur cette voie.

Depuis cette époque, 1 500 kilomètres de routes ont été créés. Chaque kilomètre de leur parcours à travers des régions accidentées témoigne de la ténacité des chefs, affirme l'endurance des conducteurs et des ouvriers. Chaque année aussi

(1) Devenu ministre de la Guerre.

a vu le développement des services rapides qui assurent les correspondances, transportent les voyageurs et les messageries. De 1909 à 1923, les parcours kilométriques officiels sont passés de 50 000 à 577 000 kilomètres.

Créez une route même dans le désert, et vous y verrez des touristes. Ici, colons et indigènes circulent en toutes saisons. On compte, en 1924, 446 véhicules automobiles, 412 motocyclettes (appartenant pour la plupart à des indigènes), des bicyclettes en très grand nombre et 9 322 charrettes à bœufs. Faut-il aussi rappeler ces charrettes à traction humaine qui s'inscrivent pour un chiffre de 1 256, employant plus de 5 000 hommes? Oui, puisqu'elles seront bientôt remplacées, comme les charrettes à bœufs, par la voie ferrée du Betsiléo et les forces récupérées de la Namourne...

Pendant que Gallieni lançait à travers le pays les tentacules de la route, il créait le 6 août 1897 une commission d'études des travaux du chemin de fer de Tananarive à la côte Est, sous la direction du commandant du génie Roques. Entrepris en 1901, le T. C. E. à voie métrique est livré au trafic au fur et à mesure de l'achèvement des tronçons et terminé en 1913. Les 369 kilomètres ont coûté 70 millions pour un parcours dont le profil rappelle assez bien, en général, celui de la ligne de Limoges à Clermont-Ferrand. Prix de revient du kilomètre : 189 160 francs.

En 1911, le Gouvernement amorce à Moramanga, gare du T. C. E., une ligne qui remonte au Nord et aboutit au lac Alaotra. En 1923, les 166 kilomètres du parcours sont entièrement livrés au trafic et le prix de revient des travaux exécutés pendant et après la guerre, est de 121 000 francs le kilomètre. Le M. L. A. a coûté moins cher qu'une ligne de tramways.

Enfin, la troisième ligne, partie de Tananarive en 1915, descend vers le Sud, à travers la grasse Imèrina et le Vakinankaratra, va rejoindre Antsirabé la généreuse, où le premier train entre en gare le 15 octobre 1923. Les progrès de la technique se font sentir sur cette ligne et les ponts en béton armé sont d'une audace élégante. Mais les matériaux et la main d'œuvre sont devenus chers; le coût du kilomètre est monté à 240 000 francs. Heureux pays qui peut encore s'offrir des chemins de fer à ce tarif!...

Voyons maintenant si ces chemins de fer ont été une bonne affaire pour la colonie qui les a construits. Le T. C. E. a transporté, en 1913, 17385 tonnes par kilomètre et 38061 tonnes en 1923. Le nombre des voyageurs a passé dans le même temps de 93373 à 389683, après avoir atteint 430000. En 1913, le Tananarive-Côte-Est encaissait 2651000 francs et dépensait 1513000 francs. En 1922, il voit ses recettes monter à 8922000 francs pour une dépense de 4978000 fr. faisant ainsi un bénéfice de 10700 francs par kilomètre. N'est-ce pas là une bonne petite affaire?

Les nouvelles voies ferrées sont moins prospères, parce que plus jeunes et ne ralliant pas la mer. Le Moramaga-Lac-Alaotra ne transporte encore en 1923 que 21000 tonnes et 74000 voyageurs, et ne fait qu'équilibrer ses recettes et ses dépenses. Le T. A. (Tananarive-Antsirabé) a marché plus vite. De 1921 à 1923, il passe de 15516 tonnes à 39260 tonnes, transporte en 1923 166000 voyageurs et gagne 4200 francs par kilomètre.

Et je ne parle que de 1923 : les années 1924 et 1925, pour lesquelles les chiffres précis me font défaut, marquent un accroissement sensible du trafic et de la prospérité de Madagascar.

Pour recueillir le trafic venu de l'intérieur par le sentier, la route, le rail et quelques rivières d'humeur médiocre, les côtes de Madagascar n'ont encore que des ports rudimentaires.

Un seul est parfait : Diégo-Suarez. Mais il se trouve hors du grand mouvement des affaires. Tamatave pourrait être un grand port, accueillant aux navires de tout tonnage. Il est mal installé. Gare trop éloignée, wharf insuffisant et mal orienté, batelage enfantin. Rufisque du Sénégal, rade foraine, sans abri, manipule la marchandise par centaines de milliers de tonnes. Mais à Tamatave, où les coraux ont formé des digues naturelles prêtes à être perfectionnées, il est seulement d'usage de se lamenter sur l'inclémence des flots. L'estuaire de la Betsiboka dessine à Majunga un havre naturel trop vaste. On n'a encore rien tenté pour faire accoster un vapeur. Le batelage est aussi actif qu'il le peut, mais à terre l'outillage est encore dans l'enfance. Nossy-Bé serait une escale protégée, — sans quais naturellement, — mais son trafic est restreint.

Dans ces ports mal aménagés, les transbordements sont

coûteux et lents. Il en résulte des surestaries, des stationnements prolongés des vapeurs, qui obligent les armateurs à augmenter le fret. Ne parlons pas de Mananjary, de Farafangana, de Tuléar, de Morondava. Les vapeurs se tiennent à perte de vue. J'allais dire à portée de T. S. F.

L'espoir de la côte Est est Manakara, l'ancien abri des corsaires, des négriers arabes et hindous. Mais l'aménagement de ce port doit se conjuguer avec la construction de la voie ferrée du Betsiléo. Espoir solide entre tous! Tamatave et Manakara, modernes entrepôts où les vapeurs feront de rapides et fréquentes escales, où se rassembleront les produits de l'intérieur drainés par le rail, et ceux de la côte amenés par le canal des Pangalanes. Ici encore, la nature a donné l'exemple. Le ressac millénaire a lentement rejeté les sables et construit, sur des centaines de kilomètres, une digue qui protège des lagunes reliées entre elles par les travailleurs malgaches et qu'un dernier effort un jour fera communiquer entièrement d'un port à l'autre. Des services de canots automobiles y circulent déjà et en rattachent une partie à une gare du T. C. E.

Majunga, Morondava, Tuléar, havres de l'Ouest!... Leur honte est grande quand les vents d'Afrique leur apportent les bruits de l'énorme trafic de Mozambique et de Beïra, les lusitaniennes; de Lourenço-Marquez la cosmopolite, qui impose à la mer la vue des plus grands hôtels du monde; de Durban tout encombrée de sacs et de monuments, de fleurs et de charbon.

Le gouverneur général Olivier m'a montré des projets de ports : aménagements, constructions, agrandissements. « J'ai, m'a-t-il dit, non pas le désir, mais la ferme volonté de mettre fin aux palabres qui durent depuis trop longtemps. Le trafic existe. Il doit se développer rationnellement avec l'outillage économique. Je ne faillirai pas à la mission que la France m'a confiée... »

Le gouverneur général Olivier est jeune. Il parle peu, s'agite encore moins. Nous le verrons plus loin, c'est un réalisateur... Il lui faudra encore de la patience et de la ténacité pour vaincre l'ignorance et la routine. Mais n'a-t-on pas dit avec raison que la civilisation des peuples se traduisait extérieurement par l'état de leurs moyens de communication?...

*
* *

De tout temps, sur cette terre de 1 600 kilomètres de longueur, le besoin de correspondre se fit sentir, comme chez tous les peuples. Cependant, les premiers courriers réguliers sont encore dus au conquérant houve, Andrianampoïnimèrina, qui rassembla sous son autorité les messagers de profession. Cela devint une institution, avec des titres et des honneurs. De « messager royal », un homme pouvait accéder à la dignité de « coureur incomparable », avant d'entrer dans la garde royale sous le nom de « danseur au bouclier et à la sagaie »...

Ces courriers portaient des ordres secrets dans les provinces et rapportaient au souverain, avec les réponses des gouverneurs et des chefs d'armée, ce que les yeux et les oreilles royales ne pouvaient ni voir ni entendre. Comme on peut le penser, cette institution ne fut pas mise à la disposition de tous, et il fallut l'établissement de notre protectorat dans l'île pour ouvrir au public la poste et le télégraphe. Auparavant, Madagascar ressemblait assez bien au *Grand Chasse-Foudre*, le vaisseau-fantôme de nos marins bretons, sur lequel, est-il dit entre autres récits admirables, l'avant se battait depuis deux ans sans que l'arrière en sût quelque chose...

Depuis cette époque, l'ampleur du trafic, les besoins de notre action militaire et politique, nécessitèrent l'organisation complète des lignes télégraphiques et des bureaux de poste. Il fallait, d'urgence, coordonner les efforts, transmettre les offres et les demandes. De nombreux candidats indigènes se présentèrent, et de nombreux élèves sortis de l'école professionnelle, succédèrent avec une fatigue moindre aux « messagers royaux ». Et à l'instar de ceux-ci, ils ont l'honneur de transmettre, avec les lettres et les dépêches des particuliers, les paroles du *fanjakâna* (1).

Le personnel européen est allé en diminuant, tandis que le personnel indigène passait de 286 employés en 1903 à 698 en 1923, répartis dans 602 bureaux. A cette date, la longueur totale du réseau télégraphique atteignait 8 000 kilomètres.

Aujourd'hui, si vous entrez dans un bureau de poste à Madagascar, vous voyez des employés, des receveurs méticu-

(1) Gouvernement.

leux et lents qui, en français ou en malgache, demandent des communications téléphoniques, transmettent des télégrammes, inscrivent les dépôts sur les carnets de caisse d'épargne, paient des mandats, tout comme en Charente ou en Picardie.

En 1924, le mouvement des fonds dans les bureaux de poste de l'Ile a été très voisin du milliard.

Avec le progrès, la T. S. F. a remplacé le fil, partout où il était onéreux à installer. Plus de garnisons muettes, plus de provinces perdues dans l'isolement. Les îles qui entourent Madagascar sont elles-mêmes en relation constante avec la grande terre, comme des satellites qui ne perdent pas de vue leur astre. Et à Tananarive la voix de la France descend chaque jour, directe, sans détour ni intermédiaire astucieux ou négligent. Nouvelles politiques, commerciales, souffles de la terre entière et battements du pouls de l'univers, tout est transmis aux dirigeants, aux colons, aux indigènes. Nous verrons mieux sous peu, sans doute : chaque instant de la vie métropolitaine enregistré à Tananarive et répété sur les plateaux, dans la montagne, à travers les plaines.

En réponse, il est à souhaiter que l'antenne, portée sur quatre pylônes dans le ciel de l'Imèrina, répète au monde sans se lasser que Madagascar est une contrée hospitalière qui sait prendre le visage de la France pour accueillir les hommes sains, animés de volonté ardente et de jeune activité. Il faut qu'elle annonce les découvertes constantes de ce pays, où l'on a tous les jours la sensation de passer à côté d'une richesse ignorée ou même inexploitée. Il est enfin utile qu'elle affirme que cette colonie n'est pas une charge, — comme beaucoup le croient encore de nos possessions lointaines, — mais un poids juste dans la balance économique de la France.

André Demaison.

(A suivre.)

UN GRAND RÉALISTE

CAVOUR

VIII[1]

DE LA VICTOIRE A LA MORT

I

En cette fin de l'année 1860, Cavour, faisant sa promenade quotidienne sous les arcades de la rue du Pô, rencontre le secrétaire de la légation de France, d'Ideville, qui lui plaît assez. Il le prend par le bras et l'emmène avec lui. Après l'avoir minutieusement questionné sur les affaires courantes, après l'avoir bien scruté, sondé, il s'échappe en libres propos sur Napoléon III; puis, avec un hochement de tête, comme on fait lorsqu'on désapprouve un ami : « Hélas! dit-il, votre empereur ne changera jamais!... Son tort est de vouloir conspirer toujours. Dieu sait pourtant s'il en a besoin aujourd'hui! N'est-il pas maître absolu? Avec un pays puissant comme le vôtre, une grande armée, l'Europe tranquille, qu'a-t-il à craindre? Pourquoi toujours, à toute heure, déguiser sa pensée, aller à droite, quand il veut tourner à gauche et *vice versa*?... Quel merveilleux conspirateur! » D'Ideville objecte avec timidité : « N'êtes-vous pas un peu sévère, monsieur le comte? Vous-même, n'avez-vous pas été jadis un vaillant conspirateur? — Moi? oui certes, j'ai conspiré,... mais parce que j'y étais

Copyright by Maurice Paléologue, 1926.

(1) Voyez la *Revue*, 15 octobre 1925 — 1er avril 1926.

obligé, parce que nous n'étions pas les plus forts à cette époque. Tandis que votre empereur, qu'est-ce qui l'empêche de marcher droit aujourd'hui, d'aller franchement à son but?... Mais non, il préfère dérouter les gens, les engager sur une fausse piste... Il est né conspirateur, il conspirera toujours! »

Ces propos, qui ont un vif accent de véracité, accusent chez Cavour un des traits par où il diffère le plus de Napoléon III, la faculté instinctive de s'adapter aux circonstances, une soumission presque machinale aux nécessités de l'action, une aisance, une souplesse, une malléabilité absolues dans l'exercice de la fonction à laquelle on reconnaît surtout l'homme d'État : la fonction du réel.

Oui certes, Cavour a conspiré; il n'a même fait que cela depuis deux ans, et avec quelle audace, quelle impudeur, quel mépris des lois morales! Mais parce que les procédés conjuratoires s'imposaient alors. Aujourd'hui, la situation est changée; d'autres méthodes s'imposent : il ne conspirera donc plus; sa diplomatie sera désormais irrépréhensible, toute correcte, loyale et classique.

C'est en effet une période nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire du *Risorgimento*.

Deux grandes questions, aussi épineuses et complexes, aussi brûlantes et redoutables l'une que l'autre, se dressent encore devant le gouvernement piémontais, — la question de Venise et celle de Rome : il ne peut les éluder; car, dans ses discours fulgurants de Naples, cet imbécile de Garibaldi n'a cessé de répéter qu'il était prêt à les résoudre toutes les deux par ses propres forces, par un élan suprême de ses volontaires en chemise rouge.

Il y a cependant quelque différence entre les deux cas. Venise est aux mains de l'Autriche qui, outre sa position formidable sur le Mincio, vient de jeter les bases d'un accord politique, peut-être même d'une alliance militaire avec la Prusse et la Russie, dans les conciliabules mystérieux de Varsovie. On peut donc croire que, si le Piémont commettait l'insanité d'envahir la Vénétie, les choses ne se passeraient plus comme à Castelfidardo.

Aussi, avec une courageuse loyauté, Cavour se refuse à laisser ouvrir la question vénitienne; il le déclare en plein

Parlement : « Si ardente que soit notre affection pour Venise, pour la grande martyre, nous devons reconnaître qu'une guerre avec l'Autriche serait impossible actuellement, impossible parce que les moyens militaires nous manquent, impossible parce que nous aurions toutes les puissances contre nous... Alors, que faire? Nous adresser patiemment aux opinions publiques de France, d'Angleterre, d'Allemagne, les éclairer, les convertir. Et quand la vérité leur sera connue, le sort lamentable de Venise leur inspirera une telle pitié que nous serons désormais bien près du but. La délivrance s'opérera-t-elle par les armes ou par la diplomatie? Je l'ignore; c'est le secret de la Providence... » Voilà donc la question de Venise ajournée; mais le principe de la revendication ultérieure, les droits imprescriptibles de l'*Italia irredenta* sont solennellement affirmés devant l'Europe.

Pour la question de Rome, au contraire, Cavour entrevoit dès maintenant une solution possible et, naturellement, une solution qui exclut toute violence; car il est évident qu'on ne peut appliquer à ce qui reste des États pontificaux, surtout à la Ville éternelle où flotte le drapeau de la France, les méthodes expéditives qui ont si bien réussi dans la Romagne, les Marches et l'Ombrie.

Par une inspiration de la plus étonnante hardiesse, le ministre piémontais ne conçoit rien de moins que de négocier personnellement avec le Saint-Siège une renonciation volontaire du Pape à sa royauté politique et temporelle.

Que cette idée ait pu germer dans la tête de Cavour, on a peine à le comprendre; car, enfin, son lourd passé d'anticléricalisme, l'horreur qu'il inspire à toute la cour vaticane, les foudres terribles dont l'Église l'a frappé comme spoliateur et sacrilège, ne le qualifient guère pour une telle négociation. Mais l'affaire est engagée si habilement; les propositions qui viennent de Turin placent la question sur un terrain si élevé, elles témoignent un esprit si large, un respect si profond du sentiment religieux, une résolution si ferme de garantir au Saint-Père la pleine indépendance de son pouvoir spirituel avec tous les droits, tous les honneurs, toutes les prérogatives, tout le décor de la plus éminente souveraineté, que les pourparlers prennent rapidement une favorable tournure. Cavour a trouvé, d'ailleurs, entre autres agents officieux, un porte-parole très

subtil, très sagace, dans la personne d'un Jésuite, le Père Passaglia, qui s'est acquis naguère l'affection de Pie IX par ses belles polémiques doctrinales en faveur de l'Immaculée Conception. Le détail de la négociation est mal connu. On sait, toutefois, que plusieurs membres influents du collège cardinalice, dont le principal conseiller politique du Pape, le cardinal Antonelli, ont approuvé l'arrangement proposé. Le 21 février 1861, les choses sont même déjà en assez bonne voie, pour que Cavour puisse écrire au Père Passaglia : « J'espère qu'avant Pâques, vous m'enverrez une branche d'olivier, symbole d'une éternelle paix entre l'Église et l'État, entre la Papauté et le peuple italien. Si cela se produit, l'allégresse du monde catholique sera plus vive encore que celle qui, voilà bientôt dix-neuf siècles, accueillit l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem. » L'accord se précise, dans les semaines suivantes : des formules concrètes sont soumises au Pape. Mais, soudain, le 21 mars, tout s'écroule. Les cardinaux, qui patronnaient le plus chaudement la négociation, se rétractent; les agents officieux de Cavour et le Père Passaglia lui-même sont expulsés de Rome. Que s'est-il passé? Mystère. Y a-t-il eu simplement une protestation violente des cardinaux réactionnaires, excités par le belliqueux ministre des Armes, l'intrépide champion de l'autocratisme ultramontain, Mgr de Mérode? N'y a-t-il pas eu aussi une de ces intrigues tortueuses et lucratives où le cardinal Antonelli se laissait égarer trop souvent, comme pour compléter sa ressemblance avec Mazarin? On est réduit aux hypothèses. Mais, de ce jour, Pie IX se montrera intraitable dans la défense de sa domination temporelle. Jusqu'à son dernier souffle, il ne cessera plus de proclamer l'incompatibilité absolue de l'indépendance pontificale et de l'unité italienne : « On me dispute, s'écrie-t-il, ce grain de sable où je pose mes pieds; on ne me l'enlèvera pas. Ce coin de terre est à moi; le Christ me l'a donné; je ne le rendrai qu'à lui seul. » Et sa douleur est si poignante que, le 2 avril au matin, pendant sa messe, on le voit tout à coup s'effondrer sur son trône, sans un mouvement, le visage plus pâle que sa robe, les prunelles éteintes, l'ombre de la mort dans les yeux, s'offrant ainsi en spectacle au monde et aux hommes : *spectaculum facti sumus mundo et hominibus.*

Cette brusque volte-face de la cour apostolique est un désastre pour Cavour. Mais, avec son élasticité coutumière, il

s'en relève immédiatement. Comme au lendemain de Villafranca, il se dit : « Je suivais une voie. On me l'a coupée. Eh bien ! j'en suivrai une autre. »

Cette autre voie, il la découvre à l'instant même. Puisqu'il n'a pu obtenir de Pie IX qu'il se dépouillât spontanément de sa couronne temporelle, il va essayer de s'entendre avec Napoléon III pour qu'il retire ses troupes de Rome ; car, du jour où la Papauté ne sera plus sous la protection des baïonnettes françaises, les Romains auront vite fait de s'insurger contre la théocratie pontificale et de réclamer leur incorporation dans la grande famille italienne. Il ne doute pas, du reste, que cette combinaison, pour peu qu'on l'enveloppe de formules décentes, ne plaise au rêveur des Tuileries.

Depuis Castelfidardo, en effet, les rapports diplomatiques du Gouvernement impérial et de la cour vaticane sont tendus à l'extrême. La situation de l'ambassadeur Gramont n'est plus tenable : « Je vis, écrit-il, dans une atmosphère de répulsion et de mépris. » Le commandant de la garnison française lui-même, le très pieux général de Goyon, reçoit de Mgr de Mérode des compliments de ce genre : « Vous êtes le dernier oripeau qu'emploie votre maître pour couvrir son infamie ! » L'Empereur acceptera donc avec joie tout expédient qui lui permettra de liquider, au moindre préjudice, les erreurs de sa politique romaine.

Ayant bien éclairé sa manœuvre du côté de Paris, Cavour porte résolument la question du pouvoir temporel au grand jour de la tribune parlementaire. Avec une ampleur et une élévation, que sa parole n'avait pas encore atteintes, il proclame que Rome doit être et sera la capitale de l'Italie ; mais il ajoute : « Nous voulons aller à Rome sans qu'il en coûte à la France qui l'occupe et au Saint-Siège qui y réside. Alors même que la France serait hors d'état de nous interdire l'accès de la Ville éternelle, nous ne voudrions pas y entrer contre son gré. De même, si la réunion de l'État romain devait coûter quoi que ce fût à l'indépendance du Souverain Pontife, nous estimons que cette réunion ne serait pas moins fatale à l'Italie qu'au catholicisme... Voici donc ce que nous dirons au Pape : — *Saint-Père, le pouvoir temporel ne garantit en rien votre indépendance ; renoncez-y. Nous vous donnerons en échange les fran-*

chises spirituelles que la Papauté réclame inutilement depuis des siècles à toutes les puissances catholiques et dont elle a obtenu avec peine quelques lambeaux par des concordats qui l'entravent elle-même. Ces franchises, nous vous les offrons pleines, entières, absolues; nous déclarerons l'Église libre dans l'État libre *et nous inscrirons ce grand principe au Statut fondamental du royaume...* J'ai la confiance que l'âme généreuse de Pie IX ne se dérobera pas à la gloire impérissable d'avoir réconcilié la nation italienne et l'Église, la religion et la liberté! »

Simultanément, il négocie avec les Tuileries, par l'entremise du prince Napoléon, les bases d'une convention aux termes de laquelle la France retirerait ses troupes de Rome, tandis que l'Italie s'engagerait à ne pas attaquer le domaine actuel du Saint-Siège. Un accord de principe est bientôt conclu.

II

Cette négociation, si grave, puisqu'elle prélude implicitement à la destruction de la théocratie pontificale, n'est pourtant qu'un détail dans le labeur écrasant du Premier ministre. Outre sa besogne diplomatique, il a sur les bras toute l'organisation intérieure de l'Italie nouvelle, c'est-à-dire l'assimilation administrative des provinces récemment annexées, la fusion de leurs lois et coutumes disparates, la coordination de leurs systèmes économiques, fiscaux, douaniers, monétaires, etc.., sans compter la pacification de la péninsule méridionale où les fantaisies démagogiques de l'Homme rouge n'ont laissé derrière elles que la rébellion, l'anarchie, le brigandage et la ruine. Encore n'évaluerait-on pas exactement la difficulté de la tâche, si l'on ne se rappelait à quel point, depuis les temps les plus reculés, depuis la dislocation de l'Empire carolingien, l'Italie fut toujours particulariste et gibeline, antipathique à la centralisation, réfractaire au principe moderne des grands États unifiés.

Ce qui ajoute singulièrement au mérite de Cavour dans cette œuvre immense de construction nationale et de raffermissement social, c'est l'esprit de libéralisme qu'il y apporte. De plusieurs côtés, on l'incite à se faire attribuer des pouvoirs dictatoriaux. Il répond, avec une allègre fierté : « Je n'ai nulle

confiance dans les dictatures; je crois qu'on peut faire avec un parlement bien des choses qui seraient impossibles à un pouvoir absolu. Une expérience de treize années m'a convaincu qu'un ministère honnête et énergique, qui n'a rien à redouter des révélations de la tribune et qui n'est pas d'humeur à se laisser intimider par la violence des partis, a tout à gagner des luttes parlementaires. Je ne me suis jamais senti si faible que lorsque les Chambres étaient fermées. D'ailleurs, je ne pourrais trahir mon origine, renier les principes de toute ma vie. Je suis fils de la liberté; c'est à elle que je dois tout ce que je suis. »

Ses adversaires ne manquent pas d'exploiter contre lui son libéralisme.

Un beau matin d'avril, on voit débarquer inopinément à Gênes l'Homme rouge, que les électeurs de Naples viennent de choisir comme député. Sa retraite de Capréra, loin de l'apaiser, n'a fait qu'exalter son orgueil, aigrir ses rancunes, exacerber son insatiable besoin de cabotinage et d'aventure. Écumant de colère, jetant feu et flamme, il exige des récompenses éclatantes pour ses compagnons de gloire ; il annonce que l'heure est venue de remettre le sort de l'Italie aux classes plébéiennes, à « la nation armée »; il dénonce enfin comme traîtres à la patrie « Cavour et tous les laquais menteurs qui le servent dans sa politique scélérate ». De Turin jusqu'à Palerme, ces déclamations impétueuses font courir un frisson de fièvre; on peut se croire à la veille d'un grand conflit intérieur.

Le 18 avril, l'affaire est évoquée à la Chambre. Mais ce n'est pas Cavour qui engage le duel : c'est, de tous ses compatriotes, celui qui lui ressemble le plus par la vigueur de l'esprit et le sens de l'autorité; c'est l'ancien dictateur de Florence, le baron Bettino Ricasoli. Patricien de vieille race, à l'œil dur, aux lèvres scellées, au menton osseux, à la taille rigide, aux manières distantes, il cache sous ces dehors glaçants l'âme la plus généreuse et la plus passionnée; la figure est même d'un tel relief, d'un accent si énergique, d'une individualité si forte, qu'on s'imagine l'avoir déjà rencontrée parmi les personnages dantesques ou sur une médaille de Pisanello. En quelques paroles impérieuses, il écrase Garibaldi : « Et qui donc, après les temps que nous venons de vivre, qui donc oserait s'arroger

le privilège du patriotisme et du désintéressement? Qui donc prétendrait s'élever au-dessus des autres? Une seule tête a le droit de nous dominer, celle du Roi... C'est Victor-Emmanuel qui a fait notre nation ; c'est lui notre libérateur. Qu'il nous suffise d'avoir marché derrière ce chef magnanime et de pouvoir nous dire : En le servant, nous avons bien servi la patrie!... » Pendant ce réquisitoire superbe, qui tient toute l'assemblée en suspens, Cavour glisse à l'oreille de son voisin : « Je sais maintenant ce que c'est que la véritable éloquence. » Puis, toujours pratique, il ajoute : « Si je mourais demain, voilà mon successeur! »

Obligé de gravir à son tour la tribune, le héros-démagogue s'empêtre dans ses phrases laborieuses et mal apprises. Au désespoir de ses partisans qui ont envahi les tribunes, il ne sait ni s'exprimer ni se taire. Il se ressaisit néanmoins assez pour couvrir d'injures « l'homme qui l'a fait étranger à l'Italie, le misérable qui a vendu Nice et la Savoie à Napoléon »!

Quand la tempête déchaînée par ces derniers mots s'est un peu calmée, le Premier ministre, qui, sous ce flot d'insultes, est devenu soudain affreusement pâle, répond : « Je sais qu'il y a un abîme ouvert entre le général Garibaldi et moi. J'ai accompli un devoir douloureux, le plus douloureux de ma vie, quand j'ai conseillé au Roi d'approuver la cession de la Savoie et de Nice à la France. Par la douleur que j'en ai ressentie, je comprends celle que doit éprouver le général Garibaldi, et, s'il ne me pardonne pas cet acte nécessaire, je ne lui en fais pas un reproche... » Puis, s'élevant bien au-dessus des antagonismes personnels, il esquisse magistralement les grandes lignes de sa politique. Une motion, qui s'inspire de ces idées, clôt le débat.

III

Mais, dans les jours suivants, Cavour témoigne une lassitude extrême. Le 26 mai, il dit à son ami, le comte de Salmour, qui s'inquiète de sa pâleur terreuse : « Je ne me sens pas bien. Depuis cette horrible dispute avec Garibaldi, je ne peux pas me remettre... N'importe! Il faut que je marche ; le pays a besoin de moi. » Le lendemain et jusqu'au 29 mai, il soutient, au Palais Carignan, plusieurs discussions très

vives sur la politique intérieure et la réforme douanière.

Dès lors, son état s'aggrave rapidement : fièvre intermittente à grandes oscillations, douleurs abdominales, vomissements biliaires, agitation avec délire, algidité des membres, tous les symptômes du paludisme pernicieux. Il a déjà souffert plusieurs fois de ce mal, dont il a contracté le germe dans les rizières de Léri, et son vigoureux organisme en a toujours facilement triomphé. Mais aujourd'hui, sa résistance physiologique est épuisée par trois années d'un travail prodigieux, vrai travail herculéen..., dont il s'est trop souvent reposé dans les bras d'Omphale.

Le 5 juin au matin, sa nièce de prédilection, la marquise Alfiéri, dont il exige la présence continuelle à son chevet, lui dit : « Mon oncle, le Père Giacomo est venu prendre de vos nouvelles. Désirez-vous le recevoir un instant? » Il la regarde fixement ; il a compris : « Fais-le entrer. » Puis il demande qu'on le laisse seul avec l'ecclésiastique.

Ce Père Giacomo, de l'ordre franciscain, est le curé de l'église Sainte-Marie des Anges, paroisse de Cavour. Son entrée dans la chambre du moribond va dresser, devant sa conscience de prêtre, un problème de la plus solennelle gravité ; car non seulement Cavour a cessé toute pratique religieuse depuis sa jeunesse ; mais encore, le 23 mars 1860, il a été frappé d'excommunication majeure par le Souverain Pontife, avec « tous les auteurs, promoteurs, conseillers ou complices de l'attentat commis contre le Saint-Siège par l'usurpation des Romagnes ».

Le Franciscain est d'ailleurs préparé au drame intime qui va se jouer entre l'agonisant et lui. C'est en 1856, que Cavour lui a fait promettre de l'assister *in articulo mortis*. Ce jour-là, le comte de Salmour, entrant chez son ami, l'a trouvé singulièrement alerte et joyeux : « Camille, pour être aussi guilleret ce matin, il faut que tu aies fait une bien bonne affaire. — Oui, la meilleure affaire de ma vie. Je viens d'avoir la parole de mon curé, le Père Giacomo, que, si je l'appelle à mon lit de mort, il viendra m'administrer les sacrements, sans exiger de moi rien que je ne puisse pas consentir avec honneur. — Ah çà ! tu te moques de moi. Tu es sain, robuste, dans la fleur de l'âge; tu as bien le temps de prendre tes précautions religieuses. — Non, je ne me moque pas de toi. Mais je

ne veux pas qu'il m'arrive comme à notre pauvre Santa-Rosa, auquel on a refusé la sépulture chrétienne, parce qu'il n'a pas voulu signer une rétractation de son rôle dans le vote des lois ecclésiastiques, rétractation qu'il jugeait contraire à son honneur. Je ne veux pas m'exposer à un pareil scandale : je suis catholique, je veux mourir dans ma religion. Et puis, n'oublie pas que ma grand mère appartenait à la famille de saint François de Sales... Maintenant me voilà tranquille. Mon curé est un saint et digne homme : il tiendra sa promesse. Et c'est pourquoi tu me vois si guilleret ce matin! »

Resté seul avec Cavour, le Père Giacomo le confesse, l'absout et lui donne le viatique, sans avoir exigé de lui aucun désaveu des sacrilèges qui lui ont mérité l'excommunication.

Pour sa conduite en cette circonstance, le Franciscain sera aussitôt mandé à Rome, où Pie IX, si paternel d'habitude, lui reprochera durement de n'avoir pas imposé à son pénitent une rétractation péremptoire, avant de l'unir à Jésus-Christ. Mais, avec une inflexible fermeté de caractère et de principes, l'humble moine déclinera de se disculper, en invoquant le sceau infrangible de la confession. Traduit le lendemain devant les inquisiteurs du Saint-Office, il persévérera dans son attitude courageuse; il refusera obstinément d'expliquer les lumières intérieures qui l'ont éclairé, lorsqu'il a concédé au mourant la remise de ses fautes, lorsqu'il a proféré sur cette âme en partance l'ordre de Dieu. Le procès n'ira pas plus loin. Par mansuétude et peut-être aussi *ad evitandum scandalum majus*, le terrible tribunal permettra au Père Giacomo de rentrer à Turin, en le déclarant toutefois indigne d'exercer à l'avenir le ministère paroissial.

Mais Cavour, à quels sentiments a-t-il obéi, quelles étaient ses dispositions intimes, quand il a fait appeler à son chevet le curé de Sainte-Marie des Anges?

Sans vouloir pénétrer un secret que le Franciscain, — qui en fut somme toute le seul dépositaire, — a refusé de livrer au Pape, l'historien et le moraliste ont le droit de se poser la question, comme ils se la sont déjà posée d'ailleurs pour la confession *in extremis* d'un autre excommunié, non moins illustre, la confession de Talleyrand. Pour celle-ci, on est édifié aujourd'hui; on sait tout le manège d'atermoiements, de finasseries, de subterfuges, auquel recourut le grand comédien avant de

consentir à signer « le traité de paix que lui faisait offrir le Roi miséricordieux de l'univers ». Chez Cavour, rien de pareil : la franchise, la sincérité mêmes. D'abord, il faut observer qu'il n'a pas attendu la dernière minute pour se préoccuper de ses funérailles. C'est en 1856 que, selon le mot de Salmour, il a pris « ses précautions religieuses », donc à une époque où il est dans la pleine intégrité de son libre arbitre, dans le plein épanouissement de ses facultés. Quant à ses croyances positives, on peut suivre, depuis sa jeunesse et surtout depuis son premier voyage à Paris en 1835, l'émancipation graduelle de sa pensée; on s'aperçoit bientôt que les dogmes ne l'intéressent plus : il ne cessera pas néanmoins de considérer le christianisme comme la satisfaction la plus haute et la plus efficace des instincts religieux que l'homme porte en soi, comme un principe essentiel de civilisation pour les peuples et de soutien moral pour les individus. En résumé : un scepticisme indulgent et sympathique.

Voilà, semble-t-il, quel devait être l'état de son âme, à l'instant où le Franciscain est entré dans sa chambre.

Sur le point spécial de la rétractation, que s'est-il passé entre eux? On ne le saura jamais. On peut douter cependant que le Père Giacomo ait essayé d'imposer à son pénitent une condition qu'il savait repoussée d'avance; on peut même croire que, s'il l'a tenté, il n'a rien obtenu. En effet, les sacrilèges qui ont motivé la terrible bulle du 25 mars 1860, Cavour ne les a pas commis dans un intérêt personnel, dans un esprit de lucre, de concupiscence ou d'ambition, — ce qui fut le cas de Talleyrand. Si le ministre de Victor-Emmanuel n'a pas reculé devant les foudres vaticanes, c'est par une considération qui à ses yeux primait toutes les autres, c'est dans l'intérêt supérieur de la cause à laquelle il a voué toute son âme et toute sa vie, — la cause italienne. Là-dessus, Cavour ne pouvait ni céder ni transiger, parce que sa foi patriotique dépassait de beaucoup sa foi religieuse, parce que sa vraie religion, c'était sa patrie. Même au prix d'avantages éternels, il ne pouvait se rétracter. Il fait penser à ce rude Janséniste qui, sommé de souscrire à une capitulation doctrinale, répondait : « Vous me menacez de m'interdire les derniers sacrements, si je ne rends un témoignage que je crois faux... Que m'importe de mourir pauvre, puisqu'un trésor m'attendra dans mon sépulcre! »

A peine le mourant a-t-il reçu le viatique, on lui annonce le Roi. Il se redresse autant qu'il peut sur son lit : « Ah ! Sire, que de choses j'aurais à vous dire, que de papiers à vous montrer !... Mais je suis trop malade... » Il s'excite néanmoins à parler d'affaires courantes. Victor-Emmanuel, très cordialement, — car il est très ému, — abrège l'entretien.

Demeuré seul avec son frère, sa nièce et quelques intimes, Cavour continue de parler gravement, comme si toute son œuvre se déroulait devant lui, comme s'il récitait son *Nunc dimittis servum tuum, Domine* : « L'Italie est presque faite. Il n'y a plus ni Lombards, ni Piémontais, ni Romagnols, ni Toscans; nous sommes tous Italiens. Mais il y a encore les Napolitains. Beaucoup de corruption dans leur pays! Ce n'est pas leur faute, ils ont été si mal gouvernés. Il faut maintenant les éduquer, les moraliser, leur apprendre la liberté. Surtout, pas d'état de siège, pas d'état de siège !... Ce brave Garibaldi, je ne lui garde pas de rancune. Il veut aller à Rome et à Venise; mais moi aussi !... Quant au Tyrol et à l'Istrie, c'est une autre affaire; ce sera pour une autre génération. Nous avons fait bien assez, nous autres; nous avons fait l'Italie. *Si l'Italia è, la cosa va...* »

Cependant ses forces tombent tout à coup; sa voix ne s'entend presque plus. Son vieux domestique, effrayé, en fait naïvement la remarque : « La voix de M. le comte baisse. Quand M. le comte cessera de parler, il cessera de vivre. »

Le 6 juin, vers cinq heures du matin, après avoir reçu l'extrême-onction, il devient glacé; il a cependant toute sa connaissance. Une dernière lueur passe dans ses yeux, qui se tournent vers sa nièce. Il l'embrasse à deux reprises : « Adieu et merci encore, chère petite ! » Puis, s'adressant au Père Giacomo : « *Frate, frate, libera Chiesa in libero Stato!* » A six heures trois quarts, il expire.

IV

Dans l'admirable XIIe chapitre des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, Montesquieu, exposant « l'état de Rome après la mort de César », nous convie à méditer l'avantage que ce serait pour les grands acteurs de la scène publique, s'il leur était loisible « de faire finir la pièce qu'ils

jouent dans le monde, à l'endroit où ils veulent ». Et il explique ainsi que tant de Romains illustres aient recouru au suicide. Cavour aimait trop la vie pour la quitter de lui-même, et c'est elle qui l'a quitté, sans lui laisser le temps d'achever son œuvre. Il est mort avant le cinquième acte; mais il en avait si fortement conçu et charpenté le scénario, que la représentation s'est poursuivie jusqu'à la fin comme si le protagoniste avait continué de mener le jeu.

Un an après sa brusque disparition, une femme de haute intelligence et qui lui était liée par le plus noble attachement, la comtesse de Circourt, écrivait à Nigra : « En revenant par la pensée sur les temps qui ont immédiatement suivi ce coup si cruel, en comparant la situation où cette catastrophe a placé l'Italie avec la situation présente des affaires, on découvre que les succès les plus extraordinaires et les plus décisifs que M. de Cavour ait remportés sont l'œuvre de *son génie survivant à son existence terrestre*. C'est à cette mesure seule qu'on peut reconnaître les dimensions de cette grande figure historique. Les œuvres des hommes vulgaires ne durent même pas autant qu'eux; une combinaison adroite leur donne un triomphe momentané; des circonstances défavorables les mettent en ruine. Le comte de Cavour continue à diriger les destinées du pays qu'il a presque miraculeusement rappelé à la vie politique. L'impulsion imprimée par sa main conserve encore sa puissance. »

Les héritiers de sa tâche, Ricasoli, Rattazzi, Minghetti, La Marmora, n'ont réussi, en effet, que dans la mesure exacte où ils se sont inspirés de son programme et de ses méthodes. Ainsi, pour Rome, la fameuse convention du 15 septembre 1864, qui retentira dans le monde comme le glas de la royauté pontificale, n'est qu'une paraphrase des stipulations négociées par Cavour, la veille de sa mort, en vue d'amener le retrait des troupes françaises. Pour Venise, l'exemple n'est pas moins frappant. C'est en 1866, au lendemain de Sadowa et par le concours de la Prusse, que l'Italie obtiendra la Vénétie. Or, dès 1858, Cavour affirmait : « L'alliance de l'Italie et de la Prusse est gravée en lettres d'or sur le livre de l'histoire future. » Deux ans plus tard, à l'époque de Castelfidardo, il accentuait son affirmation : « L'indépendance de l'Italie et celle de l'Allemagne se supposent implicitement l'une l'autre, car elles sont

les deux pierres angulaires du nouvel édifice européen. » On voit déjà s'esquisser dans ces lignes la coalition prusso-italienne du 8 avril 1866,... que d'ailleurs Napoléon III encouragera fiévreusement, par tous les moyens, comme s'il craignait de manquer Sedan!

L'Italie se serait-elle faite sans Cavour? De même s'est-on demandé parfois si la Révolution d'Amérique aurait abouti sans Washington. Ce n'est pas moins que la question de savoir ce que vaut l'effort personnel dans le gouvernement des sociétés humaines, ce que peuvent l'initiative, l'intelligence, la volonté, l'audace, le génie d'un homme, aux prises avec le mécanisme infiniment complexe des forces mystérieuses qui mènent le monde. Quand Tolstoï nous dépeint les grands dramaturges de l'histoire comme des fantoches, des pantins, des esbrouffeurs, « n'ayant aucune action sur la marche irrésistible des faits », ce n'est évidemment qu'un paradoxe. Mais, à l'inverse, Richelieu n'exagérait-il pas singulièrement l'efficacité de cette action individuelle et ne méconnaissait-il pas un peu trop le cours naturel des choses, quand il déclarait de sa haute voix tranchante : « Si l'on avait emprisonné Luther dès qu'il commença de dogmatiser, on aurait évité la Réforme »?

Certes, nul ne s'aviserait de soutenir que Cavour a été l'unique artisan du *Risorgimento*. Préparée de longue date, couvée durant des siècles dans le sein des masses populaires, annoncée depuis Dante et Pétrarque par tous les penseurs et les poètes, la résurrection italienne fut éminemment un phénomène collectif de la conscience nationale. Mais il n'était pas écrit au livre du Destin qu'elle s'accomplirait à l'heure et dans les formes où elle s'est accomplie sous l'impulsion de Cavour. Loin de là! Si l'organisation et la conduite du mouvement libérateur étaient restées aux mains des sectes révolutionnaires, le drame national se serait poursuivi dans l'incohérence et la stérilité. Le dénouement ne serait peut-être survenu que vingt années, trente années plus tard, après combien de révoltes inutiles, combien d'émeutes et de conjurations étouffées dans le sang! Au contraire, du jour où Cavour prend le gouvernail, tout change, et la politique intérieure et la politique étrangère. Le patriotisme italien se discipline sous la bannière de Savoie; un esprit nouveau l'inspire : plus de dissidence, plus d'éparpillement, plus de chimère; une action ordonnée, consé-

quente, réaliste. Dès lors, on voit les événements décisifs surgir et se succéder avec une logique inflexible, comme s'ils se déclenchaient les uns les autres. Et ces événements s'appellent tour à tour l'envoi d'un corps expéditionnaire en Crimée, le Congrès de Paris, l'entrevue de Plombières, l'alliance franco-piémontaise du 28 janvier 1859, Magenta, Solférino, le traité de Zurich, l'annexion des Duchés, de la Romagne et de la Toscane, l'entrevue de Chambéry, Castelfidardo, Naples, Palerme et pour finir, la proclamation du Royaume d'Italie. Dans cet engrenage merveilleux, comment ne pas reconnaître la main agissante et la pensée conductrice?

Si l'on cherche à se rendre compte des moyens personnels qui ont permis à Cavour d'obtenir de pareils résultats, on voit que c'est surtout l'union de facultés qui sont en général incompatibles, pour peu qu'elles soient accentuées, par exemple : l'audace et la prudence, la souplesse et l'opiniâtreté, l'énergie impétueuse et la grâce persuasive, le calcul méthodique et l'anticipation divinatrice, l'intelligence aiguë et le souffle puissant, l'imagination la plus vive et la raison la plus froide, une égale aptitude à comprendre les idées générales et les faits positifs, les intérêts matériels et les passions publiques. C'est ainsi qu'il a pu être à la fois un homme de crise nationale et un homme de gouvernement régulier. Aucun rang ne prime le sien, dans la hiérarchie supérieure des hommes d'Etat.

MAURICE PALÉOLOGUE.

MŒURS DU JOUR

SUR LES ROUTES

X [1]

Qu'on nous explique un grand mystère.

Vous allez voir un camarade : « Ah, vous dit-on chez lui, monsieur vient de partir pour l'Auvergne, en automobile : il ne reviendra pas avant une quinzaine! » Vous vous rendez chez Mme Z., à son jour : « Madame a suspendu ses réceptions pour quelques semaines; elle fait un tour en Hollande. » Un vieil oncle vous reste : vous déjeunerez avec lui, du moins... Mais non! « Comment, répond sa fille au téléphone, vous ne saviez pas que papa visite l'Alsace?... » Et il en va partout ainsi : votre amie intime roule vers la Provence, elle a quitté Paris hier sans crier gare, le général est à Venise, la princesse en Égypte, maître Y. en Turquie, la petite W. en Normandie, etc...

Cependant, lundi dernier, vous avez rencontré votre ami aux courses, Mme Z. dans un thé, votre vieil oncle chez le libraire, votre amie intime au théâtre, vous disputiez d'archéologie avec le général, de politique avec la princesse, d'armements avec maître Y., et la petite W. vous confiait les secrets de son âme désespérée, prête à la retraite et mûre pour le couvent... Et mardi prochain, sinon l'autre, vous savez bien que

(1) Voyez la *Revue*, 1er mai 1925 — 1er mars 1926.

vous les retrouverez tous aux courses, chez le libraire, au théâtre, à dîner, dans les mêmes restaurants, dans les mêmes salons, à l'ombre des mêmes paravents.

Quel est donc ce mystère? Tout le monde voyage, et tout le monde est là. On reçoit des cartes postales, datées d'Espagne, au courrier du matin; et le soir, la personne qui vous les envoyait applaudit une revue dans un music-hall parisien, non sans vous adresser de loin le sourire le moins étonné. Les gens parcourent-ils le monde sur le tapis enchanté des contes orientaux, ce tapis qui va plus vite que la pensée, et la pensée d'une canaille encore, dont nul scrupule n'alourdit les sauts?... Ou bien ne demeurent-ils jamais que dix minutes dans les endroits vers lesquels ils se sont envolés un beau matin, soit en chemin de fer, soit en auto?... Ou bien plutôt, nous en content-ils, et se cachent-ils tout bonnement durant le temps qu'ils se disent en voyage, alors qu'un complice jette pour eux des cartes et des lettres dans les postes lointaines?... Ou bien encore ils s'ennuient dès qu'ils sont arrivés, et reviennent au plus vite, puis s'ennuient de nouveau une fois revenus, et les voilà repartis?...

Il y a là un vrai problème. La meilleure solution en doit être la dernière, à savoir l'ennui; peut-être en effet nos concitoyens s'ennuient-ils beaucoup aussitôt qu'ils s'arrêtent; peut-être la véritable volupté du voyage consiste-t-elle à changer de place, à rouler... Ce qu'il y a de certain en tout cas, c'est que l'humanité contemporaine ne saurait plus rester en place. Elle est nomade, elle a, comme on dit, « la bougeotte ». Nous ne pouvons pourtant nommer cela la danse de Saint-Guy, le terme serait plus élégant, mais ferait frissonner... A la bonne franquette, disons « bougeotte », si tout va sans accroc, tant sur la route que sur le rail; lorsque l'auto donnera contre un mur ou que le train aura sauté dans la rivière, nous parlerons alors de danse de Saint-Guy. La bougeotte est la danse de Saint-Guy des gens bien portants.

Que chacun éprouve ainsi cette furie ambulatoire, il en faut certainement trouver surtout la cause dans le développement merveilleux de l'automobile. Qui n'a pas au moins sa petite voiture? Le boucher conduit la sienne, bien entendu, et aussi le crémier, le fruitier, etc. La blanchisseuse se fait une tirelire, afin de se promener cet automne en sa camionnette.

Dans la nuit des temps, on n'avait pas honte, lit-on dans les manuels, de diviser la France en castes, reconnaissables — quelle horreur gothique! — au costume : la noblesse portait l'épée, les magistrats s'habillaient de noir, les médecins allaient en robe, la bure convenait aux rustiques. Aujourd'hui, cependant, rien n'a changé : la nation se sépare nettement en bourgeois et en vilains, les premiers étant pourvus d'une auto, quand les seconds n'en ont point. Bref, le « monsieur » commence à la voiturette : au-dessous, cela n'a pas de nom. Quelques originaux se contentent bien des taxis ou du métro, même s'ils pouvaient à la rigueur s'offrir une « petite conduite intérieure », comme tant d'autres, en se privant de tout plaisir et en rognant sur le reste : mais voyez, en ces isolés, des poseurs, des espèces de vilains de luxe.

En réalité, des nuées d'automobiles s'abattent comme des sauterelles sur tous les chemins de France, par les beaux dimanches. Plus ces véhicules sont petits, plus ils font de bruit, plus ils se ruent en effrayants zigzags de la droite à la gauche des routes; et ils ne le cèdent en calamité qu'à ces énormes chars-à-bancs menant tout l'été des bandes d'incendiaires, qui vont, non sans méthode, brûler nos belles forêts, une par une et canton par canton, en faisant patriarcalement la cuisine au creux des taillis, ou en jetant avec une gracieuse nonchalance leurs cigarettes parmi les herbes sèches.

Au-dessus, pour ainsi dire, de ces énormes charrettes tonitruantes autant qu'épouvantables, chargées jusqu'aux bords de Huns et Vandales, au-dessus des petits tacots, pétaradant et terribles, les grandes autos paraissent survoler la route. Elles enlèvent des touristes vers les quatre points de l'horizon, et se suivent, aux jours de fête, comme les tourbillons de fumée au-dessus d'un paquebot. On croirait que toute la population des villes s'enfuit par files ininterrompues : ce sont les citadins qui s'abandonnent aux accès chroniques et aigus de leurs instincts migrateurs.

Et plus loin encore que nos routes nationales, au delà des monts et des frontières, voici bien d'autres migrations encore; les longs trains étincelants de lumière emmènent chaque nuit et chaque jour les fidèles qui retournent une fois de plus en Italie, les curieux qui vont en Espagne et en Hollande, les habitués qui ont à faire leurs emplettes en Angleterre, les poètes

qui gagnent l'Orient des Mille et une nuits, ou rêvent aux hublots à travers lesquels ils verront demain jouer les mouettes légères. La moitié de notre société voyage, ou voyagera, ou se prépare à voyager, — et surtout raconte qu'elle a longuement, délicieusement voyagé. Notre charmant Abel Bonnard le disait un jour : « Il faut qu'on soit arbre ou pirogue. » Que de pirogues dans le vaste monde !... C'est fort heureux, d'ailleurs, pour la conversation : plus d'un oiseux qui n'aurait pas grand chose à conter, répète sans trêve ses récits de voyage, et guide infatigablement son petit bateau, sa pirogue enfin, parmi les entretiens de salon. A la longue, on le connaît pour une fameuse utilité, bien agréable pour les soirées un peu longues et les dîners de gala, et en somme on se l'arrache, il est nourri.

L'habitude de voyager est devenue telle qu'il règne une espèce de bon ton dans les wagons-lits ; nous ne parlons que de ceux-là, car « on » accomplit en auto, cela va de soi, tout trajet inférieur à une journée de chemin de fer. Connaissez-vous quelqu'un qui prenne le train pour aller au Havre ou à Tours?... Quelles relations avez-vous donc?

Il s'est établi, disons-nous, une manière de bon ton, une sorte de bel air dans les grands wagons filant vers les Alpes, les Pyrénées, les neiges ou l'Océan. Il y a, en définitive, un art du voyage en chemin de fer : on doit savoir s'habiller avec talent, se tenir comme il faut, dire ce qu'il est convenable de dire, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une femme aura bonne grâce à encombrer sa cabine d'une foule de sacs, aussi petite qu'elle voudra ; tandis qu'un monsieur qui sait voyager, au contraire, n'a guère avec lui que deux valises : et, néanmoins, tout ce qui sort de ces colis magiques est surprenant, depuis tout un équipement pour la nuit jusqu'à un véritable campement de réserve, croirait-on, pour le cas ou l'on arriverait, privé de ses malles, dans l'île de Robinson.

Il en sort même des livres en bon nombre, et force magazines (dont plusieurs en anglais, par convenance, et à cause des voisins). Non qu'un voyageur expérimenté lise pour passer le temps ; cela ne se fait guère, de lire, ou, en tout cas, cela ne doit durer qu'un instant. On regarde un peu les images, on coupe quelques pages avec négligence... et puis on laisse tout ça là pour aller fumer et rôder dans le couloir, d'un air impas-

sible, ou prendre le thé au wagon-restaurant, d'un air encore plus digne et froid ; à moins encore que le voyageur élégant ne contemple vaguement les contrées qu'il traverse, sans que sa physionomie s'en anime davantage et, finalement, qu'il s'endorme, toujours noble et imperturbable, voire un peu hautain. La moindre conversation exubérante, le moindre rire bruyant dans les cabines, ainsi que les témoignages exagérés d'admiration ou de désappointement devant les sites aperçus au passage, voilà qui marque mal, tout à fait mal. Et cela peut durer deux jours, trois jours ainsi... Répétons-le, voyager en train de luxe est un art.

Au wagon-restaurant, mêmes nuances dans la tenue. Et attention!... car si Louis XIV prenait publiquement ses repas sous les yeux de ses courtisans, chacun mange peut-être au restaurant devant l'Europe assemblée; qui sait s'il n'y a point là un représentant de tous les pays figurant au traité de Versailles, pour guetter de quel air le Français manie sa fourchette et son couteau, — par l'extrême bout du manche, bien entendu! — les dépose ensuite sur son assiette, — sans les croiser, surtout! — accepte ou refuse un plat, etc?... Allons, il y a non seulement un art, mais une responsabilité nationale dans le voyage de vingt-quatre heures et au delà.

Il est vrai qu'on y peut voir aussi comme une petite patrie ; les gens qui voyagent souvent, et loin, en viennent peu à peu à se connaître confusément les uns les autres, à se reconnaître au moins. Ceux qui vont à Venise, à Florence, à Rome ou au Caire forment une bourgade ambulante, où l'on se salue, où l'on n'ignore ni le nom de chacun, ni sa fortune, ni ses alliances, ni ses amours, ni ses habitudes, pourvu que celles-ci prêtent à sourire, ou à se fâcher. A Venise, notamment, hormis la grande saison du Lido, on vit vraiment dans un village, somptueux certes, et composé de palais sans prix, pourtant un vrai village italo-franco-anglo-américain, sans parler de quelques autres nations encore, dont les habitants choisis se retrouvent annuellement, dont on sait quels sont les plus anciens, les notables, les douairières, les seigneurs, le sénéchal et le bailli.

On se dira très bien chez Ritz, par exemple :

— Venez donc dîner tel jour de la semaine prochaine :

mais pas plus tard que dix heures, à cause du service...

— A Paris ?

— Mais non, là-bas, voyons !...

— A Venise ?... Oui, au fait !... Eh bien ! entendu.

Une certaine société, du reste opulente et la meilleure, est réellement nomade. Elle flotte, de l'hôtel *Excelsior* ici au *Carlton* de l'autre côté de l'eau, ou au *Savoy* par delà les monts. Il n'y a pas jusqu'à ses galanteries et commérages qui ne soient internationaux. Tenons cette foule toujours en mouvement pour une sorte de bonne compagnie errante. Nous ne pourrions affirmer qu'elle vient régulièrement en Provence, aux fêtes des Saintes Maries, avec les autres bohémiens ; leurs roulottes, en ce cas, seraient pour le moins construites en acajou précieux, bois des îles et citronnier, et c'est dans des marmites en or que ces tziganes milliardaires et gypsies emperlées mettraient leur soupe à mitonner.

Encore une fois, cependant, il ne s'agit là que des seigneurs jamais fixés et des princesses vagabondes. Tout le monde ne voyage point de la sorte à l'état normal, tout le monde non plus ne va pas si loin : en revanche, tout le monde se trouve continuellement sur la route, mais en auto, et pour accomplir des randonnées de Pâques à travers les provinces, ou de petits tours dominicaux aux environs des villes, entre dix et cent lieues... Et c'est ici que nous attendons l'homme heureux qui croit au progrès perpétuel.

Quelle bonne fortune sans pareille ce fut en effet, pour ce nouveau Pangloss, que l'invention de l'automobile ! « Enfin, songea-t-il, voici donc que les gens vont sortir de chez eux. Enfin, ils vont connaître d'autres décors, et surtout d'autres humains que ceux de leurs quartiers ou de leurs mondes fermés. Ils s'instruiront, gagneront de l'expérience. En même temps que s'agrandiront leurs cervelles, leurs âmes aussi vont s'ouvrir à la sympathie universelle, à la tendresse envers les humbles qu'ils ignoraient trop, mais rencontreront désormais partout, à l'humanité... » Vous savez que presque toutes les idées un peu vagues finissent par ce mot-là.

Hélas ! si notre homme heureux veut bien prendre la peine d'observer aujourd'hui nos touristes voués à l'automobile, — sauf exceptions, parbleu ! — combien ne se trouvera-t-il pas étonné ! Loin que ceux-ci aient acquis un soupçon de philosophie, et la

moindre notion psychologique nouvelle à parcourir sans trêve les routes après les routes, ils n'ont positivement pas changé : ils sont tout aussi enfermés en leurs univers resserrés, et ne renouvellent pas plus que naguère leurs idées prises toutes faites à Paris et emportées avec eux, bien rangées, bien pliées, serait-on tenté de dire, dans leurs nécessaires de voyage. Ils ont beau se rendre éperdument vite en toutes les villes de France, croyez-vous qu'ils y daignent regarder la société, causer avec d'autres personnes que l'hôtelier ou l'homme du garage? Ils n'ont pas le temps, il leur faut repartir au plus vite. Et quand ils traverseraient comme la foudre des campagnes sans nombre, en adresseront-ils pour cela davantage la parole aux paysans, les apercevront-ils seulement? S'ils les écrasent, oui; mais autrement, ils n'ont pas le temps. Le promeneur automobiliste passe par-dessus les contrées : il ne les connaît pas plus qu'un aéronaute ne connaîtrait Paris s'il l'avait seulement survolé en dirigeable, et fût-ce chaque jour, mais sans y être jamais descendu.

C'est un curieux spectacle que le passage d'une vaste et splendide automobile, par un radieux jour de printemps, au milieu d'un pays plein de grâce. Dans la voiture se trouvent des Parisiens, le père, la mère, la jeune fille, des enfants, tout cela emmitouflé dans des manteaux parfaits. On remarque qu'il y a en outre, en chaque coin et recoin du véhicule, tels et tels bons coffres en cuir contenant victuailles et bouteilles, cartes, bibelots de secours, miroirs, et que sais-je encore pour la toilette d'un après-midi tout entier. Ils n'ont besoin de rien, ces gens, ils auront tout sous la main jusqu'à la nuit venue, jusqu'à leur retour au logis enfin : leur auto, c'est comme une petite île particulière qui passe, absolument séparée de la route immobile, du décor stable, et entourée non plus d'eau, mais d'air, ainsi que suivie par une trombe de poussière.

Autour d'eux, voici des bêtes qui s'effraient, deux femmes qui causent sur le chemin, leurs brouettes posées. Un vieux, plus loin, taille une haie, un gamin ramène un fagot. Si c'est en forêt, des bûcherons enchaînent à grand bruit, là-bas, un tronc d'arbre sur leur charrette; ou bien des oiseaux chantent, un lapin traverse la route...

Cependant l'automobile va toujours. Graves et nonchalants, les enfants bien mis laissent errer leur regard, du haut de leur

royaume roulant, sur ces humains à peine aperçus, et qu'ils ne reverront jamais. Et de même font leurs parents : qu'y a-t-il de commun entre des terriens qui vivent enracinés sur le sol, les deux pieds retenus par les ronces ou englués dans les ornières, et les habitants d'un météore qui disparaît aussitôt qu'entrevu, ne laissant même pas un souvenir derrière lui, sinon une poule aplatie ou un lapereau moulu?... Ce sont là deux races bien différentes. On ne leur croirait seulement pas les mêmes poumons pour respirer, ni les mêmes jambes pour marcher, les mêmes mains dont ils se servent pour manger, — sinon, hélas! pour déposer dans l'urne un bulletin de vote... En vérité, non, l'automobile n'aura point contribué à rapprocher les hommes, non plus qu'à développer beaucoup l'instruction sociale des touristes.

Toutefois, ceux-ci auront vu, — à vol d'oiseau, — des paysages en nombre infini. S'ils ont de la mémoire, des tableaux mouvants doivent se dérouler délicieusement en leurs souvenirs : et il dépend d'eux que ces souvenirs, dès lors, leur suggèrent des pensées ingénieuses et des propos heureux. Que les femmes le sachent bien, en tout cas : si elles sont jolies, elles le paraîtront davantage encore chaque fois qu'elles nous diront : « En traversant la Bretagne, un soir, au crépuscule.. Il faisait si beau, ce mois-là, en Lorraine!... Je longeais le mur d'un grand parc, au pays de Sylvie : mon cher, un silence, un parfum!... »

Vous mentez effrontément, madame, puisque vous ne pouviez pas plus entendre le silence que goûter le parfum en votre voiture furieuse ; mais vous avez bien raison, car notre imagination ne demande qu'à vous prêter les séductions de tous les pays qu'il vous plaira. La vie quotidienne n'est point déjà si drôle : nous l'ornons comme nous pouvons, et de tous les charmes possibles. Une femme se ferait même tort en se privant de nous raconter bien d'autres voyages encore ; il nous sera doux de nous la figurer devant la mer qui pleure les Sirènes, ou bien au pied des Pyramides, ou à travers la jungle hérissée, ou dans les îles aux fleurs énormes. Qu'elle ne se gêne donc pas! Pourquoi tant de personnes distinguées prennent-elles la peine de voyager fort loin, sinon quelquefois par convenance pure, et parce que c'est très bien porté?... Bah! autant faire une cure aux champs, et dire qu'on revient de

je ne sais où ; la formalité se trouve accomplie à beaucoup moins de frais, et s'il s'agit d'une très jolie femme, encore un coup, notre imagination fera le reste, par complaisance et délectation.

Mais que bénie soit l'automobile, en tout cas, et bienvenue la « bougeotte » universelle, et remercions grandement les touristes, tant de Pâques que de tous les dimanches, si peut-être on leur doit, jusqu'à un certain point, le renouveau de la cuisine en France !... Outre nos hôtels provinciaux, qui certainement sont beaucoup plus soignés depuis un quart de siècle, on ne saurait douter que l'on ne mange bien mieux un peu partout. Les moindres restaurants des villes où l'on s'arrête et des « provinces d'art » se sont piqués d'honneur, ou plutôt de concurrence ; tant il y a qu'on a vu de toutes parts fleurir des réputations culinaires au hasard des routes, et ressusciter à grand fracas les plats locaux, et s'épanouir enfin merveilleusement sur nos terroirs une cuisine décentralisée. L'illustre *Club des Cent*, et autres académies errantes de gastronomie, auront travaillé sans merci à cette triomphante renaissance de notre table nationale.

Jusqu'aux femmes qui se félicitent aujourd'hui non seulement de s'entendre en cuisine, mais encore de la savoir faire au besoin, comme de goûter les vins avec compétence, et mieux, avec art. Comme il nous semble loin, le temps qu'une dame se croyait plus dame encore, et vraiment née de la plus fine race, par ce seul fait qu'au début d'un grand dîner, elle jetait d'un air dédaigneux et distrait ses gants dans son verre !... Ce n'était pourtant qu'il y a quelque trente années. A présent, si elle préférait ne boire que de l'eau, elle glisserait plutôt à l'oreille de son voisin de table : « Que voulez-vous, je n'aime que tel bordeaux de 1914 ; or, je sais qu'ils n'en ont point de cette année-là, dans cette maison... »

De même pour les plats, une raffinée dirait volontiers : « Il fallait en cette sauce du marsala Florio : on y a mis un marsala quelconque, c'est manqué... Si l'on avait usé d'un feu de brindilles un peu plus sèches, et que l'on eût tourné la broche moins vite... » Et l'on prétend que les vertus ménagères se perdent en France !

Qu'on se rassure, pourtant : nous n'allons point tomber ici

dans cette espèce de lyrisme alimentaire qui est devenu à cette heure un véritable genre littéraire. De même qu'il existe dans le monde certaine affectation de science gastronomique, dont on se devrait peut-être méfier (combien se contentent chez eux de ratatouilles, qui font la petite bouche dès qu'ils sont à l'auberge !), de même observe-t-on chez maints écrivains sans appétit un dandysme de la gourmandise, et une sorte de panache culinaire. A-t-on remarqué que l'ail surtout anime le courage de quelques-uns, qui s'en déclarent friands comme ils vous lanceraient un cartel ?... L'humanité obéit à des lois mystérieuses.

Quoi qu'il en soit, la résurrection opportune d'un art si traditionnel en France, et qui eut chez nous ses maîtres, — voire ses héros, comme Vatel, — fut évidemment liée à la passion du voyage, au développement de l'automobile, et à cette ivresse que toute notre nation éprouve aujourd'hui à rouler et rouler sans cesse de route en route.

On trouverait encore çà et là, néanmoins, quelques réfractaires, ou enfin quelques bizarres, pour lesquels se promener n'est point courir, quelques factieux, si vous voulez, qui ne possèdent seulement pas d'automobile. Avouons tout, certains de ces malheureux ont même des chevaux : ils sont fous.

Ils mènent cependant aux champs une vie charmante. Rien ne leur échappe. Les saisons naissent sous leurs yeux. Ce sont eux qui s'arrêtent soudain, en plein mois de février, parce qu'au détour d'un boqueteau deux rossignols vocalisent à pleine gorge parmi les branches nues. Eux encore qui, les premiers en avril, voient poindre au verger la neige des arbres, sous le ciel noir : car il pleut, bien entendu. Eux pour lesquels s'ouvriront en confidence, tour à tour, les ayaux, le muguet, les boutons d'or, enfin les marguerites, tandis que les feuilles des violettes deviendront tout doucement énormes, pareilles aux jolies femmes qui grossissent, — pardon ! qui s'épanouissent.

Les touristes éperdus diront ce qu'ils voudront, mais ils ne connaissent point ces secrets-là. Tant pis pour eux !

MARCEL BOULENGER.

CHARLES PÉGUY
ET LES FRÈRES THARAUD

C'est un livre qu'ils nous devaient, qu'ils ne pouvaient pas ne pas écrire, un témoignage, un livre du cœur, un livre qui est eux-mêmes autant que leur ami, puisqu'ils étaient inséparables, Péguy et les frères Tharaud, les frères Tharaud et Péguy (1).

Du plus loin que je me souvienne, je les trouve ensemble dans ma mémoire. Dans ce temps-là, quoique élève d'une autre ménagerie, je fréquentais parfois Sainte-Barbe, où Jérôme préparait sans enthousiasme l'École normale. Je revois encore, un soir, dans le boyau qui servait de parloir, un petit homme bourru et pressé qui rentrait. Il portait une pèlerine et un paquet de livres. Tharaud s'écria : « Voilà Péguy ! » Ce ne fut qu'un éclair, mais pas de doute : c'était le chef. Ce camarade à capuchon, et qui ne payait pas de mine, possédait ce signe magique qu'on appelle l'autorité. Cela ne se discutait pas, ne faisait question pour personne, à commencer par lui. Naturellement, il faisait centre. Il avait son groupe, son clan, et cela résultait d'une opération spontanée, d'une espèce de droit non écrit, d'un pacte qui faisait que l'on était des siens.

Dans notre petit monde de collégiens, Péguy était une manière de célébrité. D'abord, il arrivait de la caserne et avait déjà fait son service militaire. Il était ardemment socialiste et athée, et cependant il brûlait d'un si grand zèle de charité que ses amis dévots (comme cet angélique Louis Baillet, qui mourut moine bénédictin) l'avaient élu pour président de leur confé-

(1) J. et J. Tharaud, *Notre cher Péguy*, 2 vol. in-16 ; Plon.

rence de Saint-Vincent de Paul. On le voyait aux Halles à cinq heures du matin, quêtant pour une soupe populaire du quartier de la Butte-aux-Cailles dont il s'occupait avec le futur religieux et avant l'heure de la classe, ces deux apôtres avaient déjà traversé tout Paris en poussant devant eux une voiture des quatre-saisons.

Jusqu'à son dernier jour, Péguy conserva ce privilège de n'en faire qu'à sa tête et de tirer de lui-même des résolutions imprévues et toujours radicales, qui de sa part finissaient par nous paraître toutes naturelles. Ah! celui-là avait le don de créer l'événement! Il ne l'attendait pas, il prenait les devants. Ces surprises ne cessaient de nous intriguer tour à tour ou de nous émerveiller. Le mariage de Péguy! La librairie de Péguy! Et cette *Jeanne d'Arc*, cet immense drame injouable en un nombre infini de « journées », et qui comprenait autant de pages blanches que de pages de texte, dont aucune n'était numérotée! On n'avait jamais vu pareil défi au sens commun. On devait comprendre dans la suite que ces pages blanches étaient l'espace que l'auteur accordait au trop-plein de ses idées et laissait à remplir à ses futures rêveries. Et plus tard, la conversion, le catholicisme de Péguy! Cependant Péguy soutenait qu'il n'avait pas changé. Le plus fort, c'est qu'il disait vrai et qu'à travers tout cela, il était toujours le même Péguy.

Ce phénomène, pour parler comme les bonnes gens, personne ne pouvait le comprendre comme Jérôme Tharaud. Les amitiés de Péguy étaient toujours des drames Plus elles étaient passionnées, plus elles étaient vouées aux orages. Jérôme Tharaud a peut-être été la seule exception : il était le seul ami (il l'a dit dans une page charmante) auquel il fût permis de ne pas partager la foi, quelle que fût cette foi, socialiste ou catholique. Jérôme est incapable de feindre. Sa grâce, c'est le naturel, et le naturel l'a sauvé. Et puis Péguy l'admirait pour cette perfection de goût qui, dès le collège, annonçait l'irréprochable ouvrier littéraire Avec son amour du métier, sa piété de l'ouvrage bien fait, Péguy estimait chez Jérôme la probité de l'art, l'excellence de l'outil, la conscience, le jugement infaillible. « Tharaud ne lit pas, disait-il : il entr'ouvre un livre avec le doigt, flaire une minute entre deux pages, et il ne se trompe jamais. » Chose singulière, tout de même! Lui, l'écrivain le plus encombré, dont la phrase charrie tant de graviers, s'obstrue

de tant de bancs de sable, comme c'est curieux de lui voir tant de dévotion pour le talent le plus opposé, ce talent si clair, si décanté, ce style le moins bavard et le moins redondant, cet art si étudié, si savant, si maître de soi (et même, au début, contracté jusqu'à la sécheresse, par horreur de la « littérature »). Mais ce qui n'est pas moins singulier, c'est que Jérôme lui rendait cette admiration : il a toujours su voir ce qu'il y a d'unique dans les broussailles de ce style, les enchantements de cette Sologne de bruyères, d'étangs et de nuages.

Oui, d'une manière inexplicable, ces deux esprits si dissemblables semblaient faits l'un pour l'autre ; le plus curieux est que l'accord dura quand le confident vint à changer. Il était écrit que Péguy ne pouvait se passer d'un Tharaud. Pendant que Jérôme s'en allait à Budapest prêcher La Fontaine aux Hébreux (et découvrait sans y penser la mine orientale, le trésor qui devait alimenter ses songes), la Providence le remplaçait par Jean auprès de Péguy, et Péguy acceptait la substitution : il transportait sur le second Tharaud la tendresse fraternelle et la vieille confiance qu'il éprouvait pour l'autre. Si bien qu'il n'y eut pas d'interruption et qu'en se relayant, en s'y mettant à deux, les deux frères ont tout vu, tout su, appris au jour le jour tout ce que faisait Péguy, tout ce qui arrivait dans la boutique des *Cahiers*, fréquenté tout ce qui a passé par cet étrange endroit.

Il n'en fallait pas moins pour écrire ce livre admirable, ce modèle de biographie où tout est en mouvement, en portraits, en action, où il n'y a pas un arrêt, pas une dissertation, où tantôt Jean, tantôt Jérôme accompagnent leur ami comme s'ils étaient son ombre, marchent à son côté dans la rue, l'escortent à l'École ou chez M. Bergson, entrent aux *Cahiers* sur ses talons, le suivent dans ses courses, l'écoutent songer tout haut, au rythme de son pas militaire, et nous le restituent vivant de pied en cap. C'est ainsi que Tharaud (mettons le singulier pour leur faire plaisir) a réussi cette gageure de faire ces deux volumes consacrés à un écrivain, sans y mettre peut-être trois pages de citations, en écartant tout le déjà vu, tout ce qui a servi, comme s'il n'avait qu'à se baisser pour trouver de l'inédit et couper de l'herbe fraîche là où d'autres avaient passé. Il cueille la tradition sur la bouche des hommes, à l'instant où elle va se durcir et se cristalliser : alors elle devient

livresque et inutilisable. Tharaud éprouve peu d'attrait pour le roman : il a créé un type de livres très personnel, qui tient du voyage, de l'histoire, des mémoires, du poème. On se souvient du *Ravaillac*, de la *Vie de Déroulède*. Le *Péguy* est le chef-d'œuvre de cette trilogie : c'est un portrait où tout est vrai, avec l'émotion du souvenir, une chronique dont l'amitié a fait une légende.

Quelle légende, en effet, quelle surprenante aventure que celle du petit homme à lorgnon et à pèlerine, dont toute l'existence s'est passée, de vingt à quarante ans, sur la colline Sainte-Geneviève, dans un carré de cinq cents mètres, entre la rue Cujas, la rue d'Ulm, la rue de la Sorbonne, et qui, dans cet étroit espace (a-t-il seulement vu la mer, ne fût-ce qu'à Dieppe, par le train de plaisir?) a réussi à mener une si puissante vie de songes! Ce petit théâtre lui suffit pour déployer les ailes à son imagination et donner la mesure de son immense courage. Il se lançait tête baissée dans les difficultés : il les accumulait devant lui à plaisir; loin de les fuir, il prenait sur lui des charges de responsabilités, se mettait sur les bras une famille, des affaires, les embarras d'une boutique, les soins d'un éditeur, d'un correcteur d'imprimerie; il ajoutait, comme Balzac, à son dur métier d'écrivain le souci incessant des comptes, des bilans, des traites, des échéances; il lui fallait ce tracas pour se sentir vivre. C'était bien le fils de ces générations de vignerons du val de Loire qui, depuis des siècles, courbés, tannés, par tous les temps, travaillent leur vigne, à laquelle ce n'est jamais fini de travailler. Sans doute, la vigne de Péguy, cette boutique des *Cahiers*, ne fut jamais une grosse affaire, mais quelles proportions ce petit coin du monde prenait dans son esprit! Comme tout s'agrandissait dès qu'il parlait de sa maison! « Vois-tu, me disait-il un jour, c'est nous qui resterons. Mais oui, dans cinquante ans, toute la littérature moderne aura péri; le papier tombe en poussière. Il n'y a que les *Cahiers* qui tiendront. » Et il riait d'un si bon tour : enterrer ce siècle léger qui s'obstinait à l'ignorer.

Et quelles batailles! C'était le désespoir de Péguy de vivre dans des temps sans gloire, dans un temps où il ne se passait rien, dans des jours ternes, dont nulle histoire ne conserverait la mémoire. Aussi, dès qu'une occasion s'offrait de secouer ces platitudes calamiteuses, d'avoir une journée, de quel cœur il s'y

précipitait! Jamais il n'hésitait à se jeter dans la bagarre. Toujours on le trouvait au plus épais des coups, où il y avait des horions à donner et à recevoir. Attachée au flanc de la Sorbonne, sa noire boutique semblait un brûlot sous le ventre d'un navire de haut bord. Il se dilatait dans ces luttes où il pourfendait l'adversaire. Il en oubliait le trou obscur où il vivait. Et ce n'était pas, dans son échoppe des *Cahiers de la quinzaine*, à un écolier d'Abélard, à un enragé disputeur de la rue du Fouarre qu'il se figurait ressembler; non, mais à un frère du Cid, à un cadet des Preux, voire à un grenadier du Dernier Carré. Toujours en train de magnifier sa vie! Tout le temps sur le plan de la tragédie et de l'épopée! Et il réussissait à mener dans sa cave une existence surprenante de héros cornélien.

Et voilà qu'au milieu de cette bataille des *Cahiers*, il arrivait à Péguy une chose extraordinaire : ce Péguy dogmatique, jacobin, fanatique, qui nous régentait à l'École et n'était pas drôle tous les jours, s'apercevait avec surprise qu'il était, sans le savoir, resté ou redevenu chrétien. Cela eût paru tout naturel à son ami Baillet qui, dans sa lointaine abbaye de l'île de Wight, disait la messe pour lui tous les matins; et l'on aurait pu s'en douter à cette fameuse *Jeanne d'Arc*, où il apparaissait que les conditions requises pour la Révolution sociale, c'étaient les vertus de cette sainte. Mais c'était de quoi faire faire la grimace à toute l'École normale et à tout l'entourage socialiste de Péguy, pour qui toute croyance ou toute émotion religieuse est une sorte d'infirmité. MM. J. et J. Tharaud, qui connaissent à merveille ce milieu de très honnêtes gens et de bons esprits, pleins de préjugés, ont peint de main de maître le conflit qui devait en résulter. Ce chapitre est assurément un des plus beaux du livre. Le drame a ceci de poignant qu'il ne pouvait être évité. Il se passe, comme chez Corneille, entre hommes de bonne foi, mais ne parlant pas la même langue : les uns s'expriment en raisonnements, en chiffres, en notions pratiques, l'autre en valeurs spirituelles; les uns ne voient qu'une affaire de discipline et de parti, l'autre un cas de conscience et de salut éternel. Le débat, comme il arrive toujours dans l'histoire de Péguy, est entre la mystique et la politique, entre l'intérêt humain et le sens, de plus en plus fort, du surnaturel et du sacré.

De quels éléments s'était formé ce christianisme de Péguy?

Comment ce mécréant, ce révolté en était-il venu à faire cette découverte, que la seule chose qui comptât, c'était la vie de son âme et que les réponses de son catéchisme d'enfant valaient mieux que tous les systèmes de la sociologie ? A y bien regarder, il n'y a nulle contradiction entre les deux Péguy. Cette maison de vie, cette cité harmonieuse qu'il plaçait d'abord dans l'avenir, il la voyait maintenant dans le passé, ou plutôt il la retrouvait : elle n'était plus à construire : c'était son héritage et le bien de famille. Il était parti comme un enfant qui commence par situer son rêve bien loin en avant de lui et par le projeter sur l'écran du futur : il en traçait les plans et dressait ses échafaudages, et il découvrait un beau jour avec ravissement (cela se passe comme dans les contes) ou plutôt il connut, car il le savait depuis toujours, que la maison l'attendait et que c'était la maison de son père. Au fond, c'était le même rêve, mais la seconde fois en plus beau. Pour lui, il n'y avait qu'un point du temps inhabitable, et c'était le présent avec ses peines, ses dégoûts et ses vulgarités. Il lui fallait bien un abri pour s'évader du monde moderne et de cette existence harassante et du cuisant souci. Et plus la vie lui devenait dure et lui pesait sur les épaules, plus les épreuves se multipliaient, plus les déboires et les disgrâces s'ajoutaient aux angoisses et aux inquiétudes d'argent, plus croissaient les ennuis du ménage et les embarras de la boutique, et plus le pauvre poète prenait la fuite dans ses songes. Aux injures du sort il opposait son monde, le monde merveilleux de son imagination. Cet homme battu des vents, maltraité des bourrasques, inconnu du public, qui menait une vie si chétive dans une triste rue du quartier des Écoles, poursuivait un prodigieux monologue intérieur et se créait une vie inouïe où il mêlait le ciel. Nous avons vu cela, nous avons vu se construire ce poème, cette cathédrale de nostalgies où Péguy, pour se consoler de la terre, vivait en société avec tout ce qu'il aimait : sainte Geneviève, saint Louis, Jeanne d'Arc, et le bon Joinville et le grand Corneille et Sophocle et le vieux Priam, et la Sainte Vierge et Pauline et Polyeucte et la chère Antigone et les Saints Innocents et tous les saints du Paradis.

Il faut lire dans le livre de MM. J. et J. Tharaud ce roman singulier, le roman de Péguy. On y verra la nuance de ce christianisme infiniment individuel, fait de larmes, de déceptions, de passion refoulée, d'espérance contre l'espérance,

d'attente du miracle, d'humilité et de superbe ; on y verra les compromis auxquels Péguy se croyait tenu par sa situation intime, ses débats avec M. Jacques Maritain (la scène de Néarque au premier acte de *Polyeucte*) et l'amitié du fidèle Lotte et l'intercession céleste de Louis Baillet. Tout ce mystère de la grâce est décrit avec un tact, une réserve supérieure. On verra ce qui tient des scrupules de Péguy et du besoin ingénu qu'il avait de dramatiser sa vie. Pour moi, ce qu'il y a chez lui de plus frappant, c'est à quel point il est Français. On n'imagine pas un contemporain, un homme de nos jours, plus réfractaire à toute influence étrangère, moins touché par la vague russe et la vague scandinave, plus immunisé contre toute espèce de « Gentils » : personne n'a été si peu cosmopolite, si naïvement persuadé qu'il n'y a au monde qu'une langue, en dehors du grec et du latin, qui vaille la peine d'être parlée, et que c'est le français. Il avait là-dessus les idées d'un homme du moyen âge, et en effet, il en était, et c'est ce qu'il y a en lui de plus sincère. MM. J. et J. Tharaud regrettent quelque part qu'il ait fait ses humanités ; je ne suis pas de cet avis. Pour quelques pages un peu scolaires, pour quelque tour pédantesque qu'il a pu prendre dans les classes, je ne me consolerais pas de perdre les analyses, les critiques inimitables qu'il nous a données de Sophocle, de Racine et de Victor Hugo : je ne me résignerais pas à sacrifier ce qu'il a écrit de la religion antique, de la supplication et de la prière antiques, et sur le mystère païen et la mélancolie de Virgile et la culture classique. Il a parfaitement vu que toute cette civilisation forme un tout, et que c'était cet ensemble d'idées et de sentiments qui s'appelait la chrétienté. Mais il retrouvait tout cela par un mouvement original ; il semblait le tirer de son fonds, comme d'un bas de laine inépuisable et des économies accumulées des siens. Il avait l'air de tout inventer, de tout puiser en lui-même, d'un approfondissement de son sol, comme un paysan met au jour, en piochant son champ, une cachette de monnaies romaines enfouie là depuis les Barbares.

Il était Français comme on ne l'est plus en dehors du menu peuple, incroyablement peu mondain, et d'ailleurs fier de sa roture, aristocrate jusqu'au bout de ses ongles, de ces séculaires paysans qui sont une des plus vieilles races et un des plus nobles sangs du monde, pleins de traditions, d'usages, de céré-

monies, trésor de beau langage, de proverbes et d'antique honneur. Son christianisme au fond n'était pas autre chose : ce n'était que son village de Loire, tel qu'il l'avait connu encore dans son enfance, ou plutôt celui de sa grand mère, qui ne savait pas lire, mais qui savait tant de contes et qui était femme de si grand sens! Il aurait juré qu'elle était toute pareille à la mère de Jeanne d'Arc, et par là il se sentait un peu le frère de la sainte guerrière. C'est en creusant, en méditant sur lui-même et les siens qu'il a rencontré ses pages les plus riches et les plus profondes, ce qui, depuis Michelet, s'est écrit de plus beau sur le caractère français, ce qui explique le mieux la France de la guerre, la France de toujours; c'est chez lui qu'on verrait le portrait le plus exact du soldat de chez nous, et jusqu'à cette forme de ténacité, ce ton d'humour désabusé, de bonhomie sans illusions et de gaieté amère qui fut le sourire du poilu.

Cher Péguy! La dernière fois que je le vis, c'était vers la mi-avril de 1914. La boutique était vide. Nous étions seuls. Et lui, de quelle solitude! Il n'était point découragé, mais d'une lassitude infinie; son effort démesuré, ses quinze campagnes des *Cahiers* n'avaient servi de rien; le succès n'était point venu, ni l'argent, ni la gloire. Sauf de rares amis nouveaux, comme Barrès, sa troupe s'éclaircissait; la partie paraissait décidément perdue. Le grand poème d'*Ève*, qui est plein de beautés, était tombé dans le silence « comme une pierre au fond d'un trou », m'avouait-il d'une voix sourde. C'est seulement après sa mort que l'écrivain suisse Paul Seippel, qui vient de s'éteindre à son tour, tira de ce poème les strophes immortelles que tout le monde sait par cœur,

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés...

— ces quelques vers qui sont, comme le « *Qu'il mourût!* » ou le « *Quand vous serez bien vieille* », tout le bagage que le poète peut se flatter de laisser dans la mémoire des hommes.

J'appris sa mort, comme nous tous, par l'article de Barrès qui, du coup, lui donnait son rang, le classait dans la gloire. Vers Noël, le hasard rapprocha en Flandre mon régiment de celui où servaient les frères Tharaud. Comme toujours, dès que trois amis de Péguy étaient ensemble, son nom fut prononcé. Il y

avait si longtemps que c'était une habitude, un hommage, une sorte de rite! La mort n'y changeait rien. Péguy était présent de nouveau entre nous. Nous parlions de ce qu'il eût fait, des cinquante volumes, des drames, des poèmes que lui eût inspirés la guerre. « Eh bien! non, c'est plus beau ainsi, dit Jérôme. Rien de tout cela ne vaut sa mort. »

Ce qui est beau, en effet, chez Péguy, c'est son œuvre sans doute, mais plus encore sa vie : consacrées par sa mort, quelle en devient la signification! On ne peut se dissimuler les imperfections de l'artiste. Les dons de nature les plus saisissants, la langue la plus drue, le tempérament le plus vigoureux, ce diable d'homme trouve moyen de les gâter à force de manies et de singularités; les yeux se blessent aux épines d'une ponctuation absurde, aux fils barbelés qui hérissent sa page, aux enchevêtrements de ses parenthèses. « Je me vante, disait-il, d'être un auteur désagréable. » Il fait exprès de se mettre en boule. Avec cela, il arrive de rencontrer dans ce grimoire des morceaux, des blocs de vingt pages, parfois une brochure entière, *Notre patrie*, *Notre jeunesse*, qui semblent écrits d'une haleine, d'un seul mouvement, d'un seul trait, avec un entrain, une virtuosité uniques. Au surplus, on aime ou on n'aime pas Péguy. J'ajoute qu'il est très facile de l'aimer : il suffit de le lire à haute voix. Il écrit comme il cause : c'est un homme qui parle, et quel homme! un cœur pur, un homme qui ne laisse pas une ligne équivoque, un écrivain, c'est son mot, *qui ne travaille pas dans le péché*.

On pourrait extraire de son œuvre une peinture de la France héroïque. Comme il y a chez Hugo toute la Grande Armée, des tableaux de batailles, des eaux-fortes de grognards, on tirerait de Péguy une illustration complète de la guerre : il en a, d'avance, tout le vocabulaire, jusqu'à cette consigne de tenir, qui est une de ses locutions familières, et à la nuance spéciale de cette guerre terreuse, de cette guerre terrienne, enterrée, opiniâtre, dont le caractère fut d'être faite surtout par des paysans et des gars de la terre; il a peint cette race qui dure et qui endure, qui ne cède jamais, qui se rebiffe dans les revers, ne capitule point dans l'infortune, patiente dans les misères et atteint parfois dans le malheur les sommets de la gloire. Il avait trouvé cela dans les poètes, dans l'histoire, dans Jeanne d'Arc, dans Joinville et dans les souvenirs de

l'Autre : il avait écrit la légende de la piétaille de France. Mais le plus beau, je le répète, c'est de l'avoir écrite « avant », dans un temps de lâcheté et de pacifisme, d'abandon, de démagogie; c'est d'avoir été l'homme de cœur qui, dans un âge de doute et de malaria, a cru à la vertu française et a été lui-même une de ces vertus.

Que reste-t-il aujourd'hui de Péguy? Son socialisme tout religieux doit paraître bien démodé. Son idéologie républicaine n'est guère moins *vieux jeu* que celle des vieilles barbes de 1848. Il y a chez lui une teinte générale de Corneille et de Hugo, une générosité de cœur qui ne peut manquer d'être trouvée du dernier rococo. Sa mystique, sa manière de concevoir le rôle du sentiment et de l'intuition n'est guère davantage en faveur, non plus que son respect de la culture. Que toutes ces choses sont loin de nous! Péguy avait la bosse de la vénération; ce n'est pas le défaut des Jeune-France d'aujourd'hui. Ils ne pardonnent pas à leurs aînés d'être entrés dans la vie par la guerre et par une paix manquée. Péguy le disait : « Nous sommes une génération sacrifiée. »

N'est-ce point un excès d'injustice? N'avons-nous mérité que tant d'ingratitude? Le jour où l'on voudra écrire l'histoire de ces années troubles d'avant-guerre, de ce crépuscule du siècle qui finit au matin de la Marne, on ne pourra le faire sans recourir à Péguy et au témoignage des frères Tharaud. Tout notre passé dans ce livre repose avec Péguy : nos morts, Psichari, Lotte, Baillet, Laurentie, nos amitiés, notre jeunesse, sont embaumés dans ce suaire à côté de l'homme despotique qui fut le meilleur et le plus génial d'entre nous. Que lui a-t-il manqué pour avoir accompli toute sa destinée? Peut-être ce je ne sais quoi qui s'appelle le bonheur. Il n'était pas né sous une étoile souriante. Un pli de mélancolie ride à jamais sa mémoire tourmentée. Mais il aurait refusé d'être plaint. Il ne dépend pas de nous de réussir : l'important n'est pas d'être heureux, il s'agit d'être noble. Nul n'a contribué plus que lui à raviver la flamme de la spiritualité française. Il ressemble à ces paysages sans joie d'où monte, comme une colonne à la cime brisée, le sentiment de la grandeur.

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Duc d'Orléans, chef de la Maison de France sous le nom de Philippe VIII, est mort à Palerme le 28 mars. Il faut plaindre ceux qui meurent en exil ; il faut honnir la loi inique qui les y condamne, lorsqu'ils n'ont commis d'autre crime que d'appartenir à une famille illustre entre toutes, dont l'histoire se confond avec celle de la France. C'est la faiblesse de la République de n'avoir jamais réussi à se dégager tout à fait des partis, à s'élever au-dessus d'eux, au nom de l'intérêt national, jusqu'à s'identifier avec la patrie. De ses origines, de ses compromissions trop fréquentes avec les partis de subversion sociale et nationale, est sorti, pour la République, un danger révolutionnaire jusqu'ici toujours refoulé, mais toujours renaissant, et d'autant plus intolérable que la constitution républicaine est réputée offrir une garantie contre tout bouleversement violent, puisqu'elle donne, aux changements que l'opinion croit nécessaires, l'issue légale du suffrage universel. Cette menace révolutionnaire a toujours engendré une opposition extrémiste qui fait porter à la République la responsabilité du péril de la patrie et de la société. Le prince qui vient d'achever prématurément sa vie errante, n'était ni un agitateur, ni un conspirateur, mais un bon Français qui, surtout aux heures où la France se trouva en péril de mort, souffrit de ne pouvoir, lui aussi, « servir » et à qui le pain du banni parut toujours amer. Le Duc d'Orléans n'a pas laissé d'enfants ; le chef de la Maison de France est maintenant le prince Jean d'Orléans, Duc de Guise, fils du Duc de Chartres. Bien qu'il ait fait acte de prétendant, nous espérons, avec tous ceux qui aiment la justice, que la loi d'exil ne lui sera pas appliquée.

De ces compromissions avec les partis révolutionnaires, l'histoire du cartel est faite. Le vote, en lui-même heureux, des impôts demandés par M. Raoul Péret, s'en trouve vicié ; et l'élection légis-

lative du deuxième secteur de Paris en a donné le plus déplorable exemple. Ces deux événements, qui dominent l'histoire politique de la quinzaine, appellent quelques commentaires.

Ce qui fait la gravité de l'élection de Paris, ce n'est pas l'entrée de deux députés communistes de plus à la Chambre, c'est le précédent créé par la décision de la fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine de faire voter au second tour de scrutin ses adhérents pour les candidats communistes, c'est la formation d'un nouveau cartel électoral où le parti qui obéit aux ordres de Moscou non seulement trouve sa place, mais devient dirigeant et bénéficiaire. Le combat était engagé sans ambiguïté entre les forces d'ordre et de désordre, entre la France et la IIIe Internationale ; mais les radicaux n'ont pu pardonner à l'un des candidats d'avoir porté des coups décisifs au général Sarrail, cette idole « républicaine » dont le culte, incompréhensible aux profanes, est la marque de l'orthodoxie radicale ; leurs rancunes devaient passer avant l'intérêt évident du pays et de la République. Au second tour, la moitié environ des radicaux, dociles à leurs chefs, votèrent pour les candidats communistes ; l'autre moitié égara ses suffrages sur une liste dissidente qui obtint environ sept mille voix ; si ce contingent s'était porté sur MM. Paul Reynaud et de Kérillis, ils l'auraient emporté avec plus de cinq mille voix de majorité, et les détestables effets de cette élection à l'étranger et dans nos colonies auraient été évités. Un parti n'est digne de gouverner une grande nation comme la France, qui a des intérêts matériels et moraux dans tous les pays, que s'il est capable de faire passer quelques préférences de personnes ou de nuances politiques après les intérêts permanents de l'État et de la patrie.

Il est extrêmement dangereux de laisser croire que les communistes ne sont qu'un parti républicain de gauche, un peu plus à gauche que les autres, alors qu'ils nient et détruisent tout ce qui a constitué dans l'histoire l'idéal républicain. C'est cependant la conséquence naturelle du cartel, car les socialistes, alliés aux radicaux, peuvent différer des communistes par les méthodes de propagande et les théories de gouvernement, — et ils diffèrent jusqu'à la haine la plus farouche, du moins entre les chefs, — mais ils se réclament les uns et les autres de la doctrine marxiste. Il faut qu'on sache où est le fossé et qu'on reconnaisse qu'un péril, tel que la République n'en a jamais connu, se prépare à gauche. Le communisme est redoutable parce qu'il est une Église, une orthodoxie strictement fermée, et parce que ses procédés de gouvernement sont à l'antipode de la

« liberté » politique telle que le XIXe siècle l'a comprise et que la République se flatte de l'incarner. Faire voter pour les communistes, c'est avouer qu'il n'y a plus de ressource que dans les méthodes de dictature, de violence, de gouvernement par une minorité étroite, fermée, disciplinée et armée.

Les radicaux, ou tout au moins certains d'entre eux, ont compris, en présence du résultat qui assurait la majorité aux communistes, qu'ils avaient travaillé pour leurs plus dangereux ennemis. L'élection de Paris, la belle et vigoureuse campagne de MM. Paul Reynaud et de Kérillis, ont du moins servi à poser le problème sans équivoque. Une scission, depuis longtemps latente parmi les radicaux-socialistes, s'est révélée. M. Franklin-Bouillon, déjà au Congrès de Nice, avait signalé le danger d'un cartel où les responsabilités sont aux radicaux et les bénéfices aux socialistes; au Comité exécutif du parti, il s'est efforcé d'empêcher la faute suprême : « se désister pour les communistes est un acte de véritable suicide du parti. » M. Herriot sentit la nécessité de répondre; il reconnut que le communisme est « un danger, une calamité, une absurdité », mais il conclut que le moyen d'y parer est l'union des gauches, c'est-à-dire la formule du cartel, l'alliance avec les socialistes et, le cas échéant, comme à Paris, contre « la réaction », le vote pour les communistes. La formule d'union de M. Franklin-Bouillon et de ses amis, — car il ne fait plus cavalier seul, — est différente. Il blâme les gouvernements qui endorment l'opinion publique; « au lieu de stimuler, ils bercent; au lieu de diriger, ils suivent. Cela est plus facile, cela est plus profitable; cela est peut-être le désastre pour demain »; et il proclame que « tant que la France sera menacée dans sa sécurité, ruinée dans ses finances, diminuée dans sa natalité, c'est un crime que de faire une politique qui divise les Français. »

Après l'élection du 28 mars, d'autres voix radicales ont fait écho aux courageux avertissements de M. Franklin-Bouillon. Dans *la Renaissance*, M. Jean Montigny, député de la Sarthe, a évoqué, en un article nettement pensé et vigoureusement écrit, les répercussions extérieures d'une élection où le plus important parti de gouvernement de la Chambre s'est publiquement rangé du côté des communistes : « Dans le Rif et le djebel Druse, en ce moment, chacun guette la lassitude de l'adversaire, attend le quart d'heure décisif : c'est le moment où Paris consulté répond : je suis avec Moscou... Abd-el-Krim soutient le moral de ses guerriers en exploitant auprès d'eux les nouvelles de Paris... Le parti radical-

socialiste, au Parlement, vote les crédits militaires du Maroc, mais dans la rue, il assure le succès des alliés d'Abd-el Krim... Ceux qui prennent la responsabilité de succès électoraux remportés sur de tels programmes (dans la Marne et la Seine) ne se rendent-ils pas compte que celle d'une rébellion militaire leur incomberait aussi? » Si quelques bouches ont le courage de parler, il est certain que plus nombreux sont les yeux qui commencent à s'ouvrir. Les incidents dans la rue, le soir de l'élection, les brutalités de la police, un étudiant des « jeunesses patriotes » assommé, le drapeau tricolore saisi comme un emblème séditieux, accentuèrent encore l'impression pénible produite par le succès des gens de Moscou. Lorsqu'ils firent leur entrée à la Chambre, les radicaux parurent gênés et les nouveaux élus saisirent la première occasion de se déclarer les ennemis irréductibles de ceux dont ils venaient de recueillir les voix. Dure leçon dont on n'ose espérer qu'elle sera comprise.

Il s'est toujours produit, dans les rangs des partis républicains qui sont arrivés successivement au pouvoir depuis 1870, en se détruisant et en s'absorbant les uns les autres, une évolution semblable ; les hommes qui ont eu le sentiment des nécessités du gouvernement d'un grand pays au dedans et au dehors ont fini, tant bien que mal, par faire triompher leur point de vue; la génération radicale d'aujourd'hui, comme celles qui l'ont précédée, est en gestation d'un parti de gouvernement, mais elle reste gênée, comme ses devancières, par sa queue révolutionnaire qu'elle n'ose pas couper. Même du parti socialiste, des hommes de gouvernement sont prêts à se détacher, comme s'en sont détachés naguère les Briand, les Millerand et tant d'autres. Mais cette loi d'expérience ne se vérifie plus quand on parle du parti communiste; il est hors des cadres de la République; il représente, comme le fascisme, avec des méthodes théoriquement analogues, une conception totalement différente du gouvernement, de l'État et de la patrie. Au lendemain de l'élection de Paris, *le Quotidien* arborait en manchette : « Pour Lénine ? Non. Contre Mussolini » ; ce fut le thème de presque tous les journaux radicaux. Mais s'il est vrai que MM. Duclos et Fournier sont d'authentiques représentants du bolchévisme de Moscou, il est faux que MM. Reynaud et de Kérillis soient ceux du fascisme. Le fascisme n'existe en France que dans la mesure où le crée l'excès des fautes du cartel. Quelle faillite aurait fait le cartel des gauches s'il ne laissait aux Français que la triste alternative de choisir entre deux doctrines de violence, l'une et l'autre étrangères, l'une et l'autre incompatibles avec

le tempérament et le sens de la mesure du peuple français?

La ténacité, l'éloquence persuasive et loyale de M. Raoul Péret, et aussi la lassitude de la majorité, l'inquiétude du pays, le cours des changes, ont enfin triomphé des préjugés doctrinaires et des passions démagogiques de la majorité. Les projets du ministre des Finances, qui ne différaient pas essentiellement de ceux de M. Doumer, ont été votés à la Chambre et au Sénat après de longs débats d'où ils sont sortis moins clairs, moins justes, moins productifs, mais d'où, enfin, ils sont sortis. M. Raoul Péret, reprenant une idée de M. Painlevé, proposait une « taxe civique » uniforme de quarante francs qui rappellerait à tous les Français non indigents qu'il existe un devoir fiscal qui est, comme le devoir militaire, le même pour tous parce que tous doivent contribuer selon leurs facultés aux dépenses de l'État dont tous profitent : impôt éducatif entre tous et par conséquent démocratique au sens vrai et sain du mot. Le Parlement l'a voté, mais en le déformant; il en fait un impôt supplémentaire et progressif sur le revenu, alors que, de l'aveu de tous les hommes sérieux, l'impôt sur le revenu a déjà dépassé le taux où il est tolérable et productif et qu'il atteint celui où il devient mortel pour l'activité économique du pays. Supprimez l'espoir légitime du gain, vous tuez toute initiative, tout travail ; vous produisez inévitablement le chômage et la faillite. On a montré par des chiffres irréfutables que si un Français célibataire, par son travail, par son génie, gagnait 500 100 francs en un an, l'impôt tel qu'il est aménagé lui laisserait à peine quelques centaines de francs!

Une grosse bataille s'est livrée autour des monopoles du pétrole et du sucre que M. Margaine veut donner à l'État, comme si l'expérience n'était pas faite de l'incapacité de l'État en pareille matière ; la Chambre, à quelques voix de majorité, a accepté le principe, mais elle a fini, grâce au Sénat, par en ajourner la réalisation. En somme, le Parlement a fait quelques pas de plus dans la voie inique et sans issue qui conduit à faire, d'une classe peu nombreuse de citoyens, privilégiés à rebours, les serfs de l'impôt, tandis que les autres, sans rien payer, recevraient des salaires ou des traitements de plus en plus élevés. C'est un des dangers du suffrage universel qu'il ne soit tenté d'abuser de la puissance du nombre pour faire entretenir la majorité par quelques « riches ». Mais l'expérience de tous les temps prouve que la classe des serfs de l'impôt ne tarde guère à s'évanouir et que les privilégiés restent seuls en face de la ruine et du chômage. Ainsi périt l'Empire romain. Si l'État ne réagit pas, s'il n'éclaire pas les

citoyens par l'éducation, par la presse, par ses fonctionnaires, le pays s'achemine vers la mort économique et la guerre civile. C'est quelque chose d'avoir équilibré à peu près le budget de 1926, et il convient d'en féliciter M. Péret, mais il s'en faut que le péril financier soit conjuré et la stabilité assurée.

Les impôts nouveaux dont M. Doumer et, après lui, M. Raoul Péret ont obtenu le vote constituent, pour le pays, une formidable surcharge à laquelle s'ajoutent encore les trois milliards votés le 4 décembre à la demande de M. Loucheur. Le déficit était évalué par M. Péret à 4 milliards 409 millions et il est à peu près certain qu'il sera notablement plus élevé, en sorte que les ressources nouvelles resteront insuffisantes : il en aurait été autrement si le cartel maître du pouvoir n'avait pas mêlé la politique à la finance et avait assuré plus rapidement le vote du budget, car c'est surtout la dépréciation du franc qui entraîne des surcroîts de dépenses. Avec les dépenses communales et départementales, les budgets de la France dépassent 46 milliards pour 1926. « Un pareil chiffre d'impôts, écrit dans un excellent article le *Bulletin de la Société d'études et d'informations économiques*, est vraisemblablement supérieur à ce que peut supporter le pays dans l'état économique actuel. » L'équilibre résulte d'un ensemble de taxes directes ou indirectes mal étudiées, incohérentes, dont le rendement est incertain et la perception malaisée. A tous les points de vue, les contribuables auront beaucoup de difficultés pour s'acquitter envers le Trésor. La vie deviendra plus chère, car l'accroissement des impôts, quels qu'ils soient, agit directement sur les prix. « Pour refuser de voter des impôts qui frappent la consommation, écrit un député cartelliste, M. Nogaro, dans *la Dépêche de Toulouse*, il faut vraiment méconnaître les notions élémentaires de l'incidence fiscale, car presque tous les impôts, de quelque nom qu'on les décore, s'incorporent dans les prix et atteignent les consommateurs. » Ainsi, l'équilibre budgétaire reste précaire, le problème général de l'assainissement financier n'est pas même abordé et la question de la dette demeure entière. Il faut maintenant établir un programme financier positif et pratiquer une politique générale du crédit, sans parler d'une politique de la production. Tout cela forme un ensemble qu'il est bon de sérier, mais qu'il est impossible de diviser ; et cet ensemble est commandé par un facteur d'ordre psychologique, la confiance, sans laquelle il n'y a ni crédit, ni production, et qui dépend de la politique générale du gouvernement. *Le Quotidien* grince des dents quand on le lui

rappelle, mais il n'ose pas le nier. Même une initiative généreuse et pratique comme celle de M. Coty, directeur politique du *Figaro*, ne peut produire ses fruits que dans une ambiance d'apaisement politique et d'union nationale. Le *Times*, dans un éditorial, montre que la situation ne peut qu'empirer sans un rétablissement de la confiance : « confiance dans la stabilité du gouvernement et confiance dans la détermination de ce gouvernement stable de ne rien faire pour favoriser les attaques socialistes et communistes contre la propriété. » Cette confiance, ce ne sont pas les formules de guerre civile de M. Herriot, dans son discours de Châtellerault, qui aideront à la rétablir.

L'Angleterre est intéressée à notre relèvement financier : nous sommes ses débiteurs et, en outre, la ruine du marché français serait une catastrophe économique pour elle. Sa situation financière est loin d'être favorable, puisque l'exercice budgétaire clos le 31 mars se solde par un déficit équivalant à environ deux milliards de francs-papier (au cours de 140). Les subsides accordés par l'État aux industries minières grèvent lourdement le budget et la situation est loin de s'améliorer. L'Allemand seul ne connaît pas ces soucis ; il voit diminuer ses impôts. La réduction devait être de 560 millions de marks pour l'exercice 1926-1927 ; en raison du chômage, elle ne sera que de 500 millions. L'impôt sur les vins est supprimé, le droit supplémentaire sur les bières ajourné, la taxe sur le chiffre d'affaires abaissée de 1 à 0,75 pour 100, la taxe de luxe, qui gêne le commerce, supprimée. Jamais le scandale de l'Allemagne insolvable et menant campagne pour l'atténuation du plan Dawes ne s'est plus cyniquement étalé. Et l'Angleterre nous réclame le paiement de nos dettes de guerre, qu'en bonne justice nous ne devons pas, alors qu'elle n'a pas su ou pas voulu obliger l'Allemagne à payer la réparation de ses dévastations et de ses crimes.

A Londres, la question des dettes est revenue ces jours derniers à l'ordre du jour du Parlement. D'autre part, M. Raoul Péret se disposerait à reprendre sur ce sujet les entretiens interrompus. L'attaque a été menée avec une singulière âpreté par M. Snowden, qui fut chancelier de l'Échiquier dans le ministère travailliste de M. MacDonald et qui, au moment des conférences de Londres, fit preuve d'une scandaleuse partialité en faveur de l'Allemagne. Qu'un tel personnage ait osé dire : « l'exemple donné par la France durant ces sept dernières années est l'un des plus déshonorants que l'on ait jamais vu dans l'histoire des finances nationales », on ne sau-

rait s'en étonner, encore qu'un tel langage, qui oublie seulement que la France a restauré ses régions dévastées, recule les bornes de l'incongruité, mais on aurait aimé entendre une protestation plus spontanée et plus vive de M. Winston Churchill. Les travaillistes qui, après la guerre, faisaient de l'annulation des dettes interalliées un article de leur programme, sont aujourd'hui plus ardents que les conservateurs à en réclamer le paiement. M. Churchill s'en tient aux accords ébauchés en août dernier avec M. Caillaux, encore qu'il reconnaisse que l'entente ne put se faire sur la procédure à suivre au cas où le plan Dawes donnerait des mécomptes. Rien de définitif n'ayant été conclu, nous pensons que les pourparlers devront être repris sur de nouvelles bases et seulement lorsque la situation du budget et du Trésor seront en bonne voie de consolidation. Quand on a perdu son crédit, il faut, avant de négocier, le rétablir.

Au cours de la même séance, M. Snowden, si exigeant envers la France, s'est plaint amèrement, et non sans raison, des exigences des États-Unis envers l'Angleterre ; il est significatif de constater que, sur ce terrain, M. Winston Churchill, avec la mesure qui sied à un ministre, l'a suivi. Il faut souligner ces paroles, insolites dans la bouche d'un chancelier de l'Échiquier britannique : « Lorsque la France et l'Italie auront consolidé leurs dettes, les États-Unis recevront, directement ou indirectement... au moins 60 pour 100 du total probable des réparations payées par l'Allemagne, et en tout cas les premiers 60 pour 100 des réparations que paiera l'Allemagne. Ce sera vraiment un phénomène extraordinaire de voir s'opérer, par toutes ces voies et ces canaux, l'extorsion d'une dette qui drainera tout l'argent des réparations des régions d'Europe dévastées par la guerre à travers l'Atlantique vers la puissante, riche et prospère république américaine. J'espère que la gravité d'une telle situation n'échappera pas aux hommes d'État responsables en Europe et aux États-Unis. » C'est la vérité même, et l'on aime à l'entendre proclamer par M. Churchill. Il n'a oublié, et pour cause, qu'un trait : c'est que l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique, auraient été plus fortes pour résister aux exigences des Américains si elles ne s'étaient pas présentées en ordre dispersé pour négocier à Washington et si le prédécesseur de M. Churchill, aujourd'hui son Premier ministre, n'avait, dès 1923, à l'instigation de la Cité, donné le déplorable exemple d'un accord particulier.

Quoi qu'il en soit, il est fort utile que M. Churchill ait insisté sur les difficultés du problème des transferts. La Commission

Dawes a pris les précautions les plus minutieuses pour que la monnaie de l'Allemagne ne puisse subir de dépréciation par suite de ses paiements aux Alliés ; c'est bien le moins que ceux-ci bénéficient des mêmes règles tutélaires dans les paiements qu'ils peuvent avoir à effectuer entre eux pour des dettes contractées en vue du commun succès. Il est admis que de tels transferts de sommes considérables ne peuvent s'opérer, de l'État créancier à l'État débiteur, que si la balance commerciale du premier se solde par un excédent d'exportations Nous serions fondés, si les réclamations des Américains étaient trop pressantes, à leur demander d'ouvrir leur marché à nos articles d'exportation, en particulier à nos vins. Pour se montrer intransigeant sur cette question des transferts, M. Henry Bérenger, ambassadeur à Washington, mériterait d'être appuyé par ses collègues d'Angleterre, d'Italie et de Belgique. C'est assez, c'est trop, qu'on ait pu admettre que les paiements de l'Allemagne au titre des réparations puissent servir non à réparer les dévastations de la guerre, mais à payer des dettes dont la majeure partie provient de dépenses qui ont, une fois déjà, enrichi les producteurs ou les négociants américains et, par suite, l'État; il est inadmissible que la stabilité de notre monnaie, lorsqu'elle sera rétablie, puisse être de nouveau compromise par des paiements à l'Amérique ou à l'Angleterre. Mais il faut d'abord nous mettre en mesure de nous passer des crédits américains afin d'échapper à l'esclavage financier et politique où le roi Or, concentré aux États-Unis, prétend nous réduire.

Il est très intéressant pour nous de suivre le débat passionné qui, au Sénat de Washington, met aux prises, à propos de l'accord négocié il y a quelques semaines par le comte Volpi au nom de l'Italie avec le gouvernement du président Coolidge, les partisans et les adversaires de la ratification. L'accord avec l'Italie, jugé trop favorable par une minorité de sénateurs qui balance presque la majorité, a été défendu par le secrétaire d'État Mellon et par le sénateur Smoot. Celui-ci, dans son discours du 25 mars, a prononcé des paroles qu'il est intéressant de rapprocher du langage de M. Churchill que nous citions tout à l'heure. « Je crois pouvoir affirmer que le problème le plus ardu que les pays étrangers auront à résoudre sera celui de savoir de quelle manière ils pourront s'assurer la monnaie de change nécessaire pour payer les États-Unis. Je ne pense pas un seul instant que les prêts qui ont été accordés à ces pays puissent être remboursés avant plusieurs générations. » M. Smoot invoque

l'exemple de l'Angleterre qui, au temps où elle était le centre monétaire du monde, renonça à se faire rembourser par ses créanciers, continua au contraire à leur avancer de nouveaux crédits, mais bénéficia d'un courant ininterrompu de commandes qui enrichirent l'industrie, le commerce, et entretinrent la richesse de l'État. « Je déclare sans hésitation, conclut M. Smoot, que les prêts que nous avons consentis aux pays étrangers et que les banquiers consentent actuellement ne pourront pas être remboursés. » Si les États-Unis veulent accroître encore leur prospérité économique, ils devront accorder de nouveaux crédits à l'Europe. Le discours de M. Smoot a soulevé, tant au Sénat que dans la presse, les plus vives discussions; il a, en général, été mal compris, et une partie du public y voit une raison de rejeter l'accord avec l'Italie. Un sénateur de l'Arkansas a demandé que le débat soit ajourné jusqu'à ce que l'Italie ait donné des garanties de ses intentions en matière de désarmement. Il reste donc douteux que l'accord avec l'Italie soit ratifié, malgré les efforts de M. Coolidge et de la Commission de la dette. En attendant, l'emprunt de cent millions de dollars consenti à l'Italie n'a qu'un médiocre succès; tout le programme de Wall Street pour accorder des crédits destinés à la reconstruction de l'Europe se trouve compromis ou retardé.

Les pourparlers que M. Bérenger est chargé de conduire avec le Trésor américain ne peuvent être continués avant que soit réglée la ratification de l'accord avec l'Italie. Si la thèse de M. Smoot représentait l'opinion du gouvernement, il est évident que le règlement des dettes aurait un caractère plutôt théorique et prendrait la forme d'une sorte de reconnaissance de la primauté financière des États-Unis, centre monétaire du monde. L'accord une fois conclu, le gouvernement américain se rendrait compte qu'il ne lui est pas possible d'exiger ou d'obtenir des versements effectifs. Le bon sens et la justice finiraient ainsi par faire entendre leurs voix.

La fin des deux rébellions que la France est obligée de combattre au Maroc et en Syrie intéresse directement l'équilibre financier, puisque les crédits supplémentaires pour les deux expéditions ont dépassé 500 millions en 1925 ; elle n'est pas étrangère non plus au règlement des dettes interalliées. Surtout, elle est, comme le rétablissement financier, fonction de la politique intérieure. Si le gouvernement cessait de paraître condescendant aux réclamations des socialistes et même des communistes, le mouvement de pacification qui a déjà amené de nombreuses tribus à demander l'aman, s'accen-

tuerait rapidement. Le *Times* disait récemment, avec raison, que la situation de la France au Maroc ne serait menacée que dans deux cas : si l'instabilité financière se prolongeait, et si l'Espagne n'acceptait pas de collaborer à la soumission du Rif. Le bruit que des négociations avec Abd-el-Krim, qui n'a qualité pour négocier qu'au nom de sa tribu, seraient en bonne voie, paraît résulter d'une note officieuse du 5 avril ; mais, le 6, c'était la nouvelle d'une offensive rifaine repoussée par nos troupes qui arrivait. Pour en finir avec Abd-el-Krim, il n'y a plus qu'un effort à faire, mais c'est un effort militaire ; une paix prématurée, en accroissant l'autorité du *roghi*, préparerait sûrement pour l'avenir les plus grandes difficultés et les plus graves périls. On dit M. Steeg partisan des négociations ; nous nous refusons à croire qu'il méconnaisse à ce point son rôle. Seule la soumission sans conditions est compatible avec la sécurité de la France et de l'Espagne au Maroc et des Marocains eux-mêmes.

En Syrie, une heureuse offensive, nettoyant le massif de l'Hermon, commence l'encerclement du djebel Druse, seul centre important de rébellion qui soit encore en armes. Par ses négociations à Angora, M. Henri de Jouvenel a obtenu la dissolution des bandes turques qui s'apprêtaient à descendre sur le territoire confié au mandat français. A Jérusalem, notre Haut-Commissaire a visité le maréchal Plumer. La zone des opérations actuellement entamées avoisine en effet le territoire palestinien et il s'agit d'empêcher que les Wahabites qui, par leur récent accord avec les Anglais, poussent leur domination en Transjordanie jusqu'à une centaine de kilomètres de la frontière syrienne, puissent s'infiltrer a travers la zone anglaise pour prêter main-forte aux Druses. A Rome enfin, devant la commission des mandats de la Société des nations, M. Robert de Caix a défendu avec succès la politique française en Syrie sans dissimuler que des fautes avaient pu être commises. Il a rencontré le loyal appui du représentant britannique. Dans le Proche-Orient, l'entente franco-anglaise est indispensable pour rétablir la paix et prévenir de nouveaux dangers.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er mars

Pages.

LE DANSEUR MONDAIN, première partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française 5

NOS GRANDES ÉCOLES. — II. SAINT-CYR, par M. le GÉNÉRAL TANANT 39

LE MYSTICISME RÉVOLUTIONNAIRE. — ROBESPIERRE ET LA « MÈRE DE DIEU ». — IV, par M. G. LENOTRE 59

LE DÉSARMEMENT DU DANEMARK, par M. le CONTRE-AMIRAL DEGOUY 91

LE REPOS SUR LA RIVIERA, par M. MARCEL BOULENGER 106

UN GRAND RÉALISTE : CAVOUR. — VI. *SOLFÉRINO ET VILLAFRANCA*, par M. MAURICE PALÉOLOGUE 115

MADAGASCAR, NOTRE CONTINENT AUSTRAL. — I. *AU GRÉ DE LA ROUTE*, par M. ANDRÉ DEMAISON 133

LETTRES INTIMES (1855-1868). — II, par AUGUSTIN COCHIN 164

FRANCE ET ITALIE, DES ARMISTICES A LOCARNO. — II. (1920-1925), par *** . . . 188

RÉCEPTION DE M. ÉMILE PICARD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. HENRY BIDOU . 208

REVUE LITTÉRAIRE. — *A PROPOS DU TRICENTENAIRE DE Mme DE SÉVIGNÉ*, par M. VICTOR GIRAUD 212

REVUE MUSICALE. — *L'ENFANT ET LES SORTILÈGES*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 224

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 230

Livraison du 15 mars

LE DANSEUR MONDAIN, deuxième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française 241

LE CARDINAL LAVIGERIE. — *SOUVENIRS*, par M. JULES CAMBON, de l'Académie française 277

LE RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE A L'ALLEMAGNE, par ***. 290

VOYAGEURS D'ORIENT. — I. *DES PREMIERS PÈLERINS A CHATEAUBRIAND*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 314

POÉSIES, par M. TRISTAN DERÈME 344

LE MYSTICISME RÉVOLUTIONNAIRE. — ROBESPIERRE ET LA « MÈRE DE DIEU ». — V. *LA SÉQUELLE DE L'INCORRUPTIBLE*, par M. G. LENOTRE 349

Pages.

Pour résoudre le problème financier, par M. Octave HOMBERG 380
Anne d'Autriche au Louvre, par M. Louis HAUTECOEUR 400
Madagascar, notre continent austral. — II. *Au gré de la route*, par M. André DEMAISON 426
Au grand palais. — Indépendants et prix du salon, par M. Pierre TROYON. 459
Réception de M. Georges Lecomte a l'Académie française, par M. Henry BIDOU 465
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 469

Livraison du 1er avril

Le Danseur mondain, dernière partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française 481
L'Aviation triomphante, par M. Charles RICHET, de l'Académie des Sciences. 525
Voyageurs d'Orient. — II. *Les maîtres des dieux*, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 562
Impressions cinghalaises, par M. Francis de CROISSET 595
Une belle vie d'historien : Augustin Cochin, par M. Georges GOYAU, de l'Académie française 621
La bataille pour les matières premières, par M. Louis de LAUNAY, de l'Académie des Sciences 654
Un grand réaliste : Cavour. — VII. *L'homme d'état et le condottiere*, par M. Maurice PALÉOLOGUE 670
Revue scientifique. — *Sur l'électricité atmosphérique*, par M. Charles NORDMANN 695
Revue dramatique, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 706
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON. . . 710

Livraison du 15 avril

Les Captifs, première partie, par M. J. KESSEL. 721
Le roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze. — *Journal intime et lettres inédites*, par Aurore SAND. 762
Le bolchévisme en Chine. — Sun-Yat-Sen fondateur de la République chinoise, par M. Maurice LEWANDOWSKI 800
Quelques images françaises, par M. Louis BERTRAND, de l'Académie française. 824
Le mysticisme révolutionnaire. — Robespierre et « la Mère de Dieu ». — VI. *L'effondrement*, par M. G. LENOTRE 842
Poésies, par Claude CORDÈS 875
Madagascar, notre continent austral. — III. *Le pays des richesses faciles*, par M. André DEMAISON 881
Un grand réaliste : Cavour. — VIII. *De la victoire a la mort*, par M. Maurice PALÉOLOGUE. 913
Mœurs du jour. — Sur les routes, par M. Marcel BOULENGER 928
Charles Péguy et les frères Tharaud, par M. Louis GILLET. 938
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . 948

Paris, 1926. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 58057.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2535